REVUE

DES

DEUX MONDES

XVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1845.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE.
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIXIÈME

QUINZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1845

THE GETTY CENTER
LIBRARY

UNE CHASSE

AUX

NÈGRES-MARRONS.

Le soleil venait de disparaître derrière les mornes, et les nègres qui portaient nos bagages se débarrassèrent de leurs fardeaux comme des gens en disposition de faire halte. Nous étions parvenus à l'endroit où se joignent deux petits ruisseaux qui donnent naissance à la rivière des Marsouins, l'une des plus larges et des plus limpides de toutes celles dont les eaux capricieuses arrosent l'île Bourbon. Devant nous, vers l'ouest, par-delà le Coteau-Maigre, se dressait une muraille de montagnes volcaniques, au-dessus desquelles le Piton-de-Fournaise lançait sa longue colonne de fumée. En nous tournant du côté de l'est, comme contraste à cette nature âpre et menaçante, nous voyions, entre deux cimes arrondies et boisées, la mer aussi calme qu'un beau lac. Un grand navire, faisant route vers l'île de France, reflétait dans ses voiles les dernières teintes du jour, et les vagues, sans cesse agitées le long de la côte, écumaient en se brisant sur les promontoires.

— Si vous voulez, messieurs, dit le docteur, nous n'irons pas plus loin aujourd'hui; il est bon, avant de pénétrer dans les froides régions de l'île, de camper, cette nuit encore, en pays tempéré. Reste à savoir si nous trouverons par ici un gîte convenable.

— C'est mon affaire, répliqua le guide; je sais dans ces environs une grotte fameuse que j'ai cherchée long-temps. Si je ne me trompe, nous devons en être assez près; laissez-moi voir si ce sentier n'y conduirait pas.

Et il disparut à travers les buissons, suivi de son chien.

Le docteur, impatient de passer en revue les belles plantes recueillies pendant la journée, prit sa boîte suspendue sur le dos d'un noir, l'ouvrit, et resta quelques instans en contemplation devant son riche butin; puis il baigna dans le ruisseau les tiges déjà fanées par la chaleur du jour.

— Qui sait, s'écria-t-il avec un soupir, en jetant au fil de l'eau les débris de feuilles et de racines amassées au fond de sa boîte, qui sait si les volcans n'ont point englouti sous la lave des variétés, des espèces à jamais perdues? Aux ravages de ces feux souterrains se joignent ceux d'une culture toujours envahissante; les localités se transforment...

Un coup de fusil, tiré à quelque distance de l'endroit où nous étions assis, tout en interrompant les réflexions du botaniste, mit en émoi la petite troupe; le bruit de l'arme à feu, répété par les échos de la montagne, s'en allait roulant de roc en roc et résonnait sourdement jusque dans les forêts échelonnées au-dessous de nous. Chacun s'élança du côté où l'explosion s'était fait entendre, et, après avoir traversé un bois assez épais, nous nous trouvâmes sur le sommet d'un escarpement qui bordait un véritable précipice. Le guide essuyait sa carabine et sifflait son chien.

— Eh bien! Maurice, lui cria le docteur, quel ennemi avez-vous rencontré dans ces parages?

— Ce n'est rien, répliqua le créole. Avant d'entrer dans la grotte, j'ai voulu m'assurer qu'elle n'était pas occupée. Mon chien sentait quelque chose; il a fini par aboyer. J'ai armé ma carabine, et j'ai tiré au moment où un noir marron s'enfonçait dans le ravin en s'accrochant aux lianes. Vous pouvez entrer, messieurs; personne ne viendra vous troubler ici désormais. Aussi loin qu'a retenti ce coup de feu, les maraudeurs sont avertis qu'il y a des blancs sur la hauteur; ils se tiendront tranquilles.

Un rideau de plantes grimpantes masquait entièrement l'entrée de la caverne; rien ne pouvait faire supposer que ce ne fût pas un roc tapissé de verdure, et cette retraite solitaire n'avait dû être découverte que par un fugitif réduit à demander un asile à tous les buissons. Nous y allumâmes une lampe dont la flamme se jouait en reflets charmans sur les feuilles découpées, et nous nous étendîmes sur une

mousse fine, que le docteur se garda bien de fouler avant d'en avoir examiné à la loupe quelques poignées; il affirma même, car il était un peu las, que ce frais tapis lui semblait plus moelleux que le velours. Quant à moi, je craignais que le créole n'eût blessé ou tué peut-être ce noir marron qu'il avait chassé de son gîte; mais il me rassura complètement.

— J'ai tiré à balle perdue, me répondit-il en riant. D'ailleurs, je voulais l'éloigner, lui et ses pareils, voilà tout; il a d'autres repaires, croyez-le, moins agréables peut-être que celui-ci, mais assez bons encore pour un nègre.

— Dieu veuille que, dans le cours de notre exploration au milieu de vos sévères montagnes, vous puissiez toujours nous loger aussi agréablement! dit le docteur. Il semble que la nature ait préparé ces charmans asiles pour ceux que l'amour de la science entraîne loin des plaines habitées. Mais vous, Maurice, par quel hasard avez-vous découvert cette grotte?

— Oh! répondit celui-ci, quel est le créole des quartiers de Sainte-Rose et de Saint-Benoît qui ne l'a pas visitée en faisant des battues? quel est le planteur de l'île qui n'a pas entendu parler de la *grotte au Malgache?* Seulement, il y en a beaucoup qui ne savent pas pourquoi elle porte ce nom-là. C'est une vieille histoire.

— Que rien, sans doute, ne vous empêche de nous raconter?

— Rien, si ce n'est qu'après la course d'aujourd'hui vous avez peut-être besoin de sommeil; demain nous aurons encore beaucoup à monter pour atteindre la région des mousses que vous voulez parcourir. Et puis, une histoire de noirs ne doit pas être bien intéressante pour vous!

Dans les excursions du genre de celle que nous venions d'entreprendre, le guide a d'ordinaire une assez haute idée de son importance: c'est lui qui dirige les mouvemens de la troupe, tant qu'elle est en marche; mais à la halte, il sent que sa position a changé. De bavard qu'il était, on le voit devenir taciturne; les questions l'embarrassent, le mettent en défiance, jusqu'à ce que la plus légère marque d'égards de la part de ceux qui l'accompagnent lui rende son assurance habituelle. Pour vaincre la timidité de Maurice et l'engager à nous donner son récit, je lui offris d'excellens cigarres de Manille en le priant de nous apprendre ce qu'il savait lui-même sur cette grotte où nous étions si commodément établis. Cette simple avance fit son effet; il prit place entre le docteur et moi, et glissant un des cigarres dans sa poche :

— Merci, monsieur, me dit-il; je fumerai cela dimanche au village;

pour l'instant, laissez-moi charger ma pipe avec le tabac de mon jardin. Quant à l'histoire, si vous y tenez, je ne demande pas mieux que de vous la raconter. Nous autres, petits colons, nous ne sommes pas savans comme les Français de France; mais aussi ce ne serait pas vous, messieurs, qui me feriez parler pour vous moquer de moi!

I.

Je n'ai jamais voyagé, messieurs, dit Maurice en posant son chapeau de paille sur le canon de sa carabine, par conséquent j'ignore si dans les autres pays les choses changent de jour en jour; mais je puis assurer que, depuis que je suis au monde, il s'est introduit dans notre île bien des nouveautés. On défriche tant, que l'eau ne tardera pas à disparaître de nos rivières, et notre métier, à nous autres petits créoles, qui ne possédons guère qu'un jardin, un champ de maïs, quelques pieds de *vakouas* pour faire des sacs à sucre, notre métier, trois jours par semaine, c'est la pêche. Le reste du temps, nous chassons les chèvres sauvages, qui deviennent rares, le merle qui a bientôt disparu des forêts, et les nègres marrons quand il y en a. Figurez-vous qu'on ait abattu tous les bois, vendu tous les terrains vagues, bâti des villages sur tous les plateaux, il nous sera impossible de vivre comme par le passé! Faudra-t-il alors que nous bêchions la terre? Mais nous sommes blancs, aussi blancs que les plus gros planteurs, et la pioche ne convient qu'aux noirs; c'est une chose reconnue.

Et avec cela, les bras viendront à manquer; la traite est abolie! Tant qu'elle n'a été que défendue, il nous arrivait encore des esclaves en assez grande quantité, et de toute espèce. C'est le *tricolore*, messieurs, qui nous a valu cette loi-là, et il a été cause d'un malentendu dont quelques noirs ont porté la peine. Ces insensés ne s'imaginaient-ils pas que les trois journées représentaient trois jours de la semaine à eux accordés par le gouvernement de Paris pour ne pas travailler? Déjà le roi le plus puissant de Madagascar, Radama, ne voulait plus qu'on exportât des Malgaches; le gouverneur anglais de l'île de France lui promettait par compensation une somme de quarante mille piastres par an, oui, deux cent mille livres fortes, quatre cent mille livres, monnaie de l'île! Il venait encore des Yolofs, des Yambanes, des Makondés, beaux noirs de pioche, un peu difficiles à tenir; des Cafres, qui aiment mieux garder les vaches que labourer la terre, et préfèrent de beaucoup l'eau-de-vie de canne à l'eau des torrens; des Mozambi-

ques, bonnes bêtes de somme, solides rameurs à face de singe. Comme chacune de ces races avait une aptitude différente, on trouvait, en choisissant bien, de quoi répondre à tous les besoins d'une habitation.

Les moins dépaysés de tous ceux que la traite jetait sur notre côte, ce devaient être les Malgaches; ils retrouvaient ici les bœufs de leurs plaines et une grande quantité d'arbres de leurs forêts. Eh bien! on avait plus de peine encore à les apprivoiser que les autres : il est vrai qu'on ne perdait pas beaucoup de temps à leur faire la leçon; mais, voyez-vous, messieurs, le nègre est né paresseux, et l'homme qui a horreur du travail...

— S'imposera toute espèce de privations plutôt que de surmonter son penchant, continuai-je en regardant le créole.

— Oui, monsieur, mon père me l'a répété bien souvent quand nous allions tendre nos lignes à l'embouchure des rivières. Tenez, c'est lui qui a travaillé cette calebasse que vous voyez : vous n'en trouveriez pas de plus belle dans toute l'île; il lui a fallu plus d'un mois pour l'enjoliver comme elle est là. La première fois qu'il s'en servit lui-même (il y a bien long-temps, et je m'en souviens comme si c'était hier), nous étions à la chasse aux chèvres du côté des Salazes. A force de prières, j'avais obtenu la permission d'accompagner les chasseurs. La course fut bien longue, et au retour j'étais éreinté; mais je fis bonne contenance jusqu'au bout, et mon père me laissa entrer au village avec sa carabine sur mon épaule. Or, comme nous descendions de la montagne, nous aperçûmes à l'horizon, bien loin au large, un petit point blanc.

— Vois-tu là-bas? me dit mon père. — Oui, répondis-je; je vois un paille-en-queue ou une mouette qui devrait bien me prêter ses ailes, car je commence à me sentir la plante du pied un peu pesante. — Mon père ne répondit rien; comme le soleil miroitait sur les vagues, il abaissa son grand chapeau sur son front, s'arrêta court, et se mit à considérer ce point blanc, qui semblait glisser entre le ciel et l'eau. Quant à moi, je me laissai tomber sur l'herbe.

— Je parierais que c'est *la Diane*, s'écria mon père après un moment de silence. Elle aura vu un croiseur à la hauteur de Saint-Denis, et elle fait fausse route pour le dépister; il n'y a qu'une goëlette qui puisse ainsi serrer le vent et s'élever au sud de l'île. Si la brise ne la gêne pas, nous la verrons ce soir, mouillée à l'anse du Piton.

Pendant ce temps-là, un petit navire de guerre débouchait derrière le cap que nous voyions tout à l'heure sur notre gauche. Il courut dans cette direction environ vingt minutes; puis, soit qu'il eût perdu de vue

la goëlette qu'il chassait, soit qu'il fît semblant de ne plus l'apercevoir, il vira de bord et disparut. Aussitôt le point blanc cessa de s'éloigner; il grossit rapidement, et nous pûmes distinguer *la Diane* elle-même qui forçait de voiles dans la direction du Piton. Dès que le soir vint, un feu s'alluma dans un coin du rocher qui marque la baie; c'étaient les planteurs intéressés dans l'armement qui dressaient un phare pour marquer la route à la goëlette, et en vérité, la précaution ne semblait pas inutile, car jamais on n'avait vu une nuit plus noire, et la fallait ainsi pour qu'on pût opérer le débarquement sans être inquiété.

L'arrivée d'un négrier sur la côte faisait toujours une certaine sensation dans les quartiers. On courait à la plage pour voir les nouveaux esclaves; les enfans surtout se glissaient derrière les rochers, se jetaient dans les pirogues, et c'était à qui approcherait le plus près du navire. Les matelots nous chassaient à coups de gaffe quand nous arrivions les mains vides, mais ceux d'entre nous qui avaient quelque argent trouvaient le moyen de monter à bord, et ils achetaient de beaux perroquets gris de la côte d'Afrique. Mon père n'était pas riche, et le plus souvent ces arrivages ne l'occupaient guère; cependant il venait de faire un petit héritage, ce qui lui donna l'idée d'aller choisir un noir auquel il pût apprendre le métier de charpentier, qu'il exerçait lui-même de temps à autre. Comme tous les créoles de nos quartiers, il savait construire une maison de bois et creuser une pirogue. Les premiers colons qui sont venus s'établir dans l'île ont bien été obligés de se bâtir des cases eux-mêmes. Ils étaient d'abord soldats dans les garnisons de Madagascar, puis ils se sont faits flibustiers; puis, quand il n'y a plus eu de profit à courir les mers, il leur a bien fallu se fixer tout-à-fait à terre, et là ils ont planté. Plus tard, quand il s'est formé un gouvernement, on a cédé des terrains à ceux qui avaient de l'argent; ils se sont mis à acheter des esclaves, à défricher en grand, et nos anciennes familles, qui se croyaient maîtresses de l'île, se sont trouvées peu à peu si réduites dans leurs possessions, qu'on les dirait aujourd'hui fondues entre les plantations immenses qui les étouffent. Oui, messieurs, les premiers habitans et leurs descendans que l'on méprise ont pourtant fondé la colonie; comme Adam au paradis terrestre, ils ont donné des noms aux oiseaux du ciel, aux poissons des rivières, aux arbres de la forêt.

— Et en cela ils sont loin d'avoir rendu service à l'histoire naturelle et à la botanique, interrompit le docteur.

— C'est possible; mais ils ont fait pour les savans ce que je fais aujourd'hui pour vous, monsieur : ils se sont chargés de montrer la route.

Tous les sentiers que nous avons suivis et ceux que nous parcourrons demain, je les ai appris, comme bien d'autres, à mes dépens; la découverte de cette grotte m'a coûté... plus que je ne posséderai jamais. Donc, sitôt que *la Diane* eut jeté l'ancre dans la petite baie, mon père me dit : « Maurice, viens avec moi, si tu n'es pas trop las de la chasse. Il a dû arriver là un beau lot de noirs, et je veux choisir. Un nègre brut, de force moyenne, ne se paiera pas plus cher qu'une mule de France : moi, je lui apprends mon métier; il devient ouvrier, bon ouvrier; nous le louons dans les grands ateliers de Saint-Denis à une piastre, à deux piastres, par jour; à la fin, il se rachète, je te donne cette somme-là en dot, et si tu as de l'économie, un jour tu seras planteur. »

Je ne doutais pas que tout cela ne dût arriver ainsi, puisque mon père me le disait; aussi le cœur me battait bien fort quand je vis à la lueur des fanaux qui l'éclairaient la goëlette entourée de pirogues. De ce bâtiment si léger, si effilé, qui dansait sur l'eau et se balançait à la moindre brise, il sortit tant de noirs que je croyais rêver. En vérité, messieurs, il fallait qu'on les eût pliés en deux comme des cuirs secs pour qu'ils pussent tous tenir dans la cale. A mesure qu'on les mettait à terre, je les regardais des pieds à la tête, et ils me semblaient tous plus ou moins avariés; c'est qu'ils n'avaient pas respiré à leur aise pendant la traversée; mais le grand air les fit revenir, à l'exception de quelques-uns : ceux-là, comme des poissons restés trop long-temps hors de l'eau, ne se réaccoutumèrent point à vivre. Le capitaine jurait contre eux; il n'était pas impossible qu'ils eussent fait exprès de mourir, car, parmi ces noirs à demi sauvages, on voit de mauvais sujets, capables de tout. Chacun ayant choisi les esclaves qui lui convenaient, l'équipage s'occupa de nettoyer la cale. On envoya des provisions à bord; les canots vinrent prendre de l'eau douce à l'embouchure d'un ruisseau, et le lendemain, les noirs achetés dans la nuit ayant été internés, il ne resta plus de trace du débarquement. Le navire de guerre en station devant l'île se remit à courir ses bordées de grand matin; mais la goëlette se trouvait juste au même point où nous l'avions aperçue la veille, avec cette différence qu'elle s'en allait à la côte d'Afrique tenter une nouvelle traite.

Le canon du soir, tiré dans les divers quartiers de l'île, retentit tout autour de nous comme un orage lointain; une brise légère, qui montait du milieu de la plaine et du fond des ravins, nous apporta en murmurant le parfum des girofliers mêlé aux suaves exhalaisons de la forêt. Les petites lianes arrachées aux parois de la grotte frémirent

doucement; c'était la tiède haleine des nuits tropicales, transformée à ces hauteurs en un vent frais et piquant.

— Une pareille nuit offre véritablement l'image du repos, dit le docteur en écartant le rideau de feuillage. Voyez comme les belles constellations de l'hémisphère austral étincellent dans le sud! N'admirez-vous pas la bienveillante nature, qui a fait sortir du sein de l'Océan cette île fertile et gracieuse?

N'est-ce pas, messieurs, reprit Maurice avec vivacité, n'est-ce pas que notre île est un petit bijou? Avec ses montagnes et ses ravins, ses plantations et ses forêts, ses volcans et ses rivières, elle semble trois fois plus grande qu'elle n'est réellement; il y a bien peu d'habitans qui la connaissent dans tous ses recoins, dans tous ses replis. Du côté de la mer, elle est menaçante : il lui faut bien des rochers pour se défendre contre les vagues qui la battent sans cesse; mais, à mesure qu'on s'éloigne de la plage, on la trouve plus riante, plus verte, plus rafraîchie par les torrens, jusqu'à ce qu'on aborde ces gros mornes chauves où se cachent les sources. C'est par là aussi qu'elle accroche, pendant l'été, les grands nuages qui tomberaient dans l'Océan sans servir à rien. Les noirs qu'on amenait de la côte d'Afrique devaient se trouver trop heureux d'être apportés sur notre île; d'ailleurs, c'étaient le plus souvent des prisonniers de guerre, destinés à être dévorés par le vainqueur. Ceux de Madagascar devaient s'attendre à être tués à coup de zagaie, puisque telle est leur coutume de se débarrasser des captifs qu'ils ne peuvent pas vendre. Ne valait-il pas mieux planter des cannes et cueillir la graine du café? Eh bien! il était très difficile de leur faire entendre cela. Il y en avait qui, à peine débarqués, couraient droit à la montagne; mais, au bout de quelques jours, on les trouvait, mourant de faim, blottis sous des buissons comme des lièvres, ou bien ils se laissaient acculer au bord d'un précipice, d'où ils ne pouvaient vous échapper qu'en se jetant, la tête la première, au fond du ravin. D'autres restaient accroupis au pied d'un arbre, les yeux tournés vers la mer, et refusaient toute nourriture, ne répondant rien aux menaces, insensibles aux coups; peu à peu, on les voyait s'affaisser, un tremblement fiévreux frappait leurs genoux l'un contre l'autre, et ils mouraient, en regrettant un pays où il ne leur était plus permis de vivre. Quelle désolation de voir des hommes robustes, des femmes dans la fleur de l'âge, s'éteindre là, comme des arbres frappés par le soleil, sans avoir rapporté un sou au maître qui les avait payés si cher!

Quant au Malgache que nous venions d'acheter, il ne paraissait point atteint de cette maladie terrible; c'était un garçon alerte, actif,

qui bientôt apprit à manier la hache avec une certaine adresse. Nous le traitions bien, parce qu'avec cette race-là on ne gagne rien à se montrer trop sévère. Quand il travaillait à creuser des pirogues que nous allions vendre à Saint-Pierre, je le regardais, je l'aidais même quelquefois; il me taillait des petits bateaux que je faisais flotter sur la rivière, en y mettant des plumes au lieu de voiles. Je l'avais pris en affection, mais mon père se montrait défiant à son égard; un jour même il me dit : — Ton Malgache nous jouera un tour; je n'aime pas sa figure, il ressemble trop à Quinola ! — Quinola, c'était un noir de Madagascar qui avait disparu depuis long-temps. Les uns disaient qu'il avait péri dans les mornes, d'autres affirmaient qu'il dirigeait les bandes de marrons, dont le nombre ne diminuait guère malgré les battues qu'on faisait fréquemment.

II.

Dans ces temps-là, messieurs, continua Maurice, il y aurait eu quelque danger à courir les bois comme nous faisons aujourd'hui pour cueillir des plantes. Les nègres fugitifs occupaient les hauteurs que nous appelons ici des plaines : ce sont des plateaux plus ou moins élevés, cachés entre des montagnes à pic; des espaces unis, défendus par des ravins, entourés de précipices abruptes qui ressemblent aux fossés d'une citadelle. Il n'était pas impossible de pénétrer jusqu'à ces régions perdues en remontant le lit des rivières; mais outre que ce chemin est impraticable pendant la saison des pluies, les arbres déracinés, les rocs entraînés par les eaux, les lianes qui pendent de chaque côté, les plantes épineuses qui tapissent les bords du ravin, ne permettent guère à un homme armé de courir lestement à l'assaut de ces places fortes. On savait bien à peu près où nichaient les noirs marrons; quelquefois, le soir, leurs feux brillaient là-haut comme des étoiles, car le froid les faisait souffrir. Quand la faim les pressait, ils descendaient brusquement dans les vallées par une nuit bien sombre, pillaient les jardins, incendiaient et détruisaient en quelques heures les récoltes d'une année : l'alarme se répandait vite, on s'armait; mais où courir? Les maraudeurs, frottés d'huile de coco, échappaient à la main qui voulait les saisir, et quand on revenait de ce premier moment de surprise, les brigands étaient bien loin; ils avaient eu le temps de se mettre en lieu de sûreté, d'emporter leur butin. Quelquefois ils se répandaient isolément à travers les ha-

bitations, emmenaient avec eux leurs femmes, leurs amis, et au matin le planteur trouvait la case vide. Pour certains noirs, c'est un besoin de vagabonder; on les reprend, on les met à la chaîne, on leur fait traîner le boulet, et le jour où le châtiment cesse, ils partent de nouveau, si bien que leur vie se passe à expier la faute et à la commettre.

— Et on ne se lasse point de les punir si sévèrement d'avoir voulu à toute force être libres? demandai-je au créole.

— Les maîtres qui sont humains, monsieur, renoncent quelquefois à châtier eux-mêmes, répondit Maurice; ils envoient leurs esclaves travailler sur le port, et là on les mène un peu rudement; ce sont ceux que vous avez pu voir....

— Mon ami, interrompit le docteur, ne me faites pas souvenir de ces scènes attristantes qui frappent les yeux de l'étranger quand il aborde votre île. En abusant ainsi de l'esclavage, vous hâtez le jour de l'émancipation.

— Ah! oui, la liberté, *grand'merci!* comme disent les noirs de l'île de France, s'écria Maurice. Alors, à quoi servira d'être blanc, je vous le demande? Si jamais cela arrive, je me fais marron, j'abandonne le village, je déserte la milice! On peut passer tranquillement sa vie dans les mornes, pour peu qu'on ne tienne pas trop aux plaisirs de la société. Il y a des esclaves échappés qui ont vécu là plus de vingt ans, et tandis que, selon les chances de la guerre, la population se trouvait anglaise ou française, eux, qui ne savaient rien de tout cela, ils n'ont point cessé d'être Cafres et Malgaches. On ne songeait point à les tourmenter dans ces temps-là, et ils regardaient avec indifférence, du haut des montagnes, leurs anciens maîtres se battre sur la plage, sans se déclarer pour aucun parti, comme des gens qui n'ont rien à perdre, rien à gagner.

Ils avaient formé un camp principal au centre même de l'île, à un endroit qu'on appelle encore aujourd'hui le camp d'Henri. C'était là leur forteresse; mais comme il n'y avait pas à manger pour tout le monde dans cet espace étroit creusé en entonnoir, ils occupaient, selon les saisons, d'autres points dans les plaines : le moins inaccessible de ces camps secondaires où ils ne s'établissaient qu'en passant et toujours avec défiance, parce qu'on n'avait pu les y surprendre, bordait le grand étang, à l'entrée de la plaine des Palmistes. De là, ils s'abattaient par la rivière Sèche sur les habitations de Saint-Benoît et de Sainte-Rose, et remontaient par la plaine des Cafres pour descendre dans les vallées de Saint-Pierre. Le palmiste, qui croissait en abondance sur ces hauteurs, leur fournissait une nourriture facile; ils y

avaient aussi planté des bananiers et quelques racines. Le soleil faisait mûrir les fruits de ces jardins champêtres tout comme ceux de nos vergers.

Un jour, on résolut de faire une double attaque sur ce camp, à l'époque où l'on supposait que les marrons y seraient établis; on était las d'avoir toujours au-dessus de sa tête des ennemis invisibles. Un espion fut envoyé sur la montagne pour qu'il s'affiliât avec eux; les mesures ayant été bien prises, on se prépara à aborder la plaine des Palmistes par deux chemins différens. Les gens de Saint-Benoît marchèrent le long de la rivière Sèche, et nous, nous suivîmes le *rempart* du bois Blanc; on devait, à jour fixe, se réunir sur le plateau. Dans une pareille expédition, il y avait des fatigues à essuyer, des dangers à courir; mais on ne s'en inquiétait guère : les montagnes attirent comme la mer; on veut voir ce qui se passe là-haut, comme on aime à savoir ce qu'il y a là-bas, derrière l'horizon. Avec cela, nos pères étaient des aventuriers, comme je vous l'ai dit, et nous tenons d'eux ce besoin d'activité qui nous tourmente; ils explorèrent l'île, ils pénétrèrent les premiers sous ces forêts où l'oiseau chantait, bien qu'il n'y eût personne pour l'entendre; notre plaisir à nous, c'est de grimper sur les mornes, de glisser au fond des ravins, de chercher partout s'il ne reste pas un coin de terre à découvrir. Ce qui nous animait aussi, c'est que la troupe obéissait d'ordinaire à de vieux créoles, à d'anciens traitans de Madagascar, qui étaient venus se reposer ici de leurs voyages bien autrement aventureux, et se guérir, sous notre climat plus hospitalier, des fièvres gagnées à Tintingue; le plus souvent, ils ne rapportaient pas du pays malgache de grandes richesses, mais une foule d'histoires étranges et merveilleuses, que nous leur faisions raconter pendant les haltes.

Dans ces courses-là, nous marchions toujours pieds nus : le dimanche, pour aller au village, nous prenons des sentiers, parce qu'on nous confondrait avec les mulâtres qui ne sont pas libres; mais, en campagne, cette distinction devenait inutile. La calebasse au côté, le fusil sur l'épaule, nous nous enfoncions gaiement à travers les bois; chacun portait en outre une pipe passée dans le ruban du chapeau, un briquet et quelques provisions. Il y en avait aussi qui suspendaient à leur ceinture une petite hache pour couper les grosses lianes et abattre des arbres qu'on jetait, en manière de pont, d'un bord à l'autre des précipices. Ainsi équipés, nous ressemblions un peu à une troupe de flibustiers de l'ancien temps; les soldats de marine se seraient moqués de nous, eux qui rient de nos milices parce qu'elles ont beaucoup de

mal à marcher au pas. Que voulez-vous? nous ne sommes pas enrégimentés pour aller guerroyer au loin, mais bien organisés par compagnies pour nous défendre contre les pillards des montagnes et contre l'ennemi du dehors. Quand il a fallu faire le coup de feu sur la côte, pendant la révolution de France, il ne restait guère de troupes de garnison, il ne nous venait plus de secours, et pourtant nous nous battions; nous envoyions même des renforts à nos alliés de l'Inde. Ceux qu'on a accusés plus tard d'être à la solde des Anglais, croyez-le bien, messieurs, ce ne sont point des petits blancs sans souliers.

Cette expédition de la plaine des Palmistes, je la faisais en qualité de volontaire: j'avais à peine dix-sept ans; mais je me disais que courir après les marrons n'était pas une chose plus difficile que d'aller dans les rochers dénicher les fous. Et quel enfant de nos cantons n'a pas exposé cent fois sa vie pour aller prendre dans le nid, au fond de leurs trous, ces oiseaux de la mer? Nous commençâmes par traverser la forêt qui couvre le Vieux-Brûlé. Le volcan qui fume aujourd'hui presque à la pointe sud semble s'être promené dans toute la longueur de l'île avant d'arriver où il se trouve maintenant; mais, à la fin, la végétation a repris le dessus. Aussi, dans le Vieux-Brûlé, on trouve partout des bois sur sa tête et de la lave à ses pieds; on marche sur quelque chose qui ressemble à du verre, et les arbres qui se sont implantés dans ces vagues de feu refroidies depuis des années ont fini par croiser leurs rameaux, par former des taillis presque impénétrables. Quand le soleil donne d'aplomb sur ces masses de branches étalées comme des parasols, on se trouve à l'ombre, c'est vrai, mais on éprouve une chaleur accablante. Dans les espaces découverts, les pieds brûlent; l'herbe qu'on foule çà et là se réduit en poussière ou plutôt en cendres. Les brises de mer ne font que passer sur ces versans; à peine les a-t-on senties, à peine a-t-on vu remuer les feuilles, que le souffle a disparu; on l'entend qui court à la surface de la forêt, comme pour se jouer du voyageur haletant.

Le souvenir de ces chaudes journées réveilla chez le créole une soif qui lui était assez habituelle. Il se désaltéra donc à sa calebasse qu'il eût déjà vidée si nous n'avions eu soin de la remplir en y versant une bouteille de vieux vin de France.

— Merci, messieurs, reprit-il en essuyant sa bouche avec le revers de sa main, vous m'avez glissé là un excellent vin qui fait parler au lieu d'endormir comme l'eau-de-vie de canne; si nous en avions eu

de pareil dans notre battue! Mais, bah! ce n'était pas la peine; si jamais vous avez connu ce que c'est que d'avoir soif et de chercher à boire dans un lieu inhabité, vous conviendrez avec moi que les dernières gouttes d'eau épargnées par le soleil dans le creux d'un rocher se paieraient aussi cher, à certains momens, que la plus précieuse liqueur. Dans ces cas-là, l'homme se rappelle qu'il n'est qu'une pauvre créature de Dieu, comme le plus petit insecte de la forêt. Heureusement, notre île est si bien arrosée, qu'on a rarement à souffrir de ce côté-là, à moins qu'on ne s'en aille jusqu'à ces réservoirs de feu autour desquels les sources tarissent. Dans les bois du Vieux-Brûlé, on trouve même de jolis bassins transparens qui conservent l'eau longtemps après les pluies. Cependant la fraîcheur, la vraie fraîcheur qui ranime comme un bain, qui repose comme le sommeil, c'est dans les ravins qu'il faut la chercher; je ne dis pas seulement en hivernage où le ciel n'est plus qu'un arrosoir, où les nuages descendent tout d'une pièce entre les mornes pour nous verser des nappes d'eau à faire déborder les plus petits torrens, mais au milieu de la saison sèche, quand le soleil fait mûrir le café dans sa pulpe, la muscade sous sa triple enveloppe.

Après une journée de marche assez pénible, ce fut dans un de ces ravins que nous nous arrêtâmes, sous de grands *takamakas* à moitié déracinés qui se penchaient au-dessus de l'abîme en attendant qu'une trombe les y précipitât. Çà et là, au-dessus des framboisiers qui aiment l'ombre, s'élançaient les fougères en arbre dont les longues feuilles découpées, détachées du tronc et disposées en cercle, ressemblent à ces soleils d'artifice qu'on fait partir dans les villages aux jours de fête. Au-dessus de nos têtes, par l'ouverture où se montrait une large bande de ciel aussi bleu que la mer dans les baies, nous voyions les tiges des palmistes remuées par les vents, s'agiter comme des panaches de plumes à l'entrée de la plaine. Il ne nous restait plus qu'à monter pendant quelques heures pour arriver sur le plateau où campaient les noirs; mais le gibier que nous cherchions y était-il encore?

Voilà ce qu'il fallait savoir; un jeune homme de la troupe se chargea d'aller à la découverte, et il devait nous faire un signal de monter après lui en jetant un caillou dans le ravin. — Si Quinola est avec eux, disaient quelques-uns d'entre nous, on ne trouvera que le nid, les oiseaux seront envolés. — Bah! répondaient les autres, si Quinola vivait encore, on le verrait dans les bandes! — Les noirs qu'on avait repris depuis plusieurs années affirmaient qu'il habitait la montagne, mais que, comme il était habile dans les sortiléges, il savait se

rendre invisible; ils l'appelaient le grand *Ombia*, le grand-prêtre. Ce qu'il y avait de certain, c'est que si on se moquait dans les villes de ceux qui croyaient Quinola vivant, dans les villages on le prenait plus au sérieux, et son nom faisait trembler les enfans. Quant à moi, je pensais bien qu'il pouvait vivre dans la montagne sans jamais se montrer, et qu'il était trop rusé pour indiquer à d'autres marrons le lieu de sa retraite; malgré cela, je ne pouvais tout-à-fait vaincre la terreur que la pensée de cet homme, c'est-à-dire de ce noir, m'inspirait dans mon enfance : j'avais plus de raisons qu'un autre de n'être pas trop rassuré. Une fois, étant allé seul cueillir des jamroses à une assez grande distance de la maison, j'aperçus derrière moi un vieux nègre malgache, aux cheveux tout blancs. Vous concevez, messieurs, qu'en le voyant, la peur me prit, et je voulus me sauver; mais il m'arrêta en me barrant le chemin et me dit : « Maurice, vous avez chez vous un bon noir, un honnête travailleur; quand il saura bien son métier, je lui montrerai quelque part un bel arbre qu'il aura plaisir à tailler ! » Et là-dessus, il s'enfonça dans le bois. De retour à la maison, je n'osai jamais parler à mon père de cette vision qui me tourmentait, il se serait moqué de moi, et comme il m'aurait grondé si je l'avais dit à d'autres, je gardai mon secret.

III.

Après avoir dormi quelques heures, les noirs qui nous accompagnaient s'étaient mis à rallumer le feu; ils s'en rapprochaient toujours un peu davantage, au point qu'on eût pu croire qu'ils allaient se rôtir. Accroupis sur leurs talons, les coudes sur les genous, les mains ouvertes devant les flammes, ils se torréfiaient avec une délectation qui nous est inconnue, à nous autres gens du nord. Au milieu de ses immenses forêts, le sauvage de l'Amérique septentrionale grelotte devant quelques tisons qui donnent moins de flammes que de fumée; l'Hindou, débilité par son climat trop énervant, demande grace au dieu du jour et divinise ses rivières; l'Africain s'épanouit à cette température brûlante, appropriée à sa nature comme le soleil tropical qui l'enivre et l'exalte.

Je me rappelais donc cette rencontre, continua Maurice, et je me promettais de bien regarder si je découvrirais le vieux noir à cheveux blancs que je ne connaissais point, et qui m'avait appelé si familièrement par mon nom. Pendant que nous étions tous arrêtés dans

les rochers, l'envie me prenait de raconter ce que j'avais vu; mais la crainte de n'être point écouté m'arrêtait aussitôt. Les anciens, qui sont assez sujets à mentir, s'imaginent toujours que les jeunes veulent leur en faire accroire, et puis on n'aime pas passer pour un poltron, tout simplement parce qu'on a eu le malheur de voir quelque chose de plus que les autres. Ces réflexions-là se croisaient dans ma tête, et bien d'autres encore, car on ne réfléchit jamais si bien que quand on est un peu las. Tenez, messieurs, couchez-vous dans la forêt; les oiseaux et les insectes se remettent à chanter et à bourdonner de plus belle; reprenez votre marche, ils se taisent et disparaissent. Ainsi font les idées qui assiégent le cerveau quand les jambes s'arrêtent; dès qu'on recommence à courir, tout cela s'envole!

Après quelques instans de halte, nous entendîmes un caillou retentir sur les pierres du ravin, et quand il tomba, après avoir long-temps ricoché dans le torrent qui roulait à nos pieds, nous étions debout. Chacun se prépara à gravir la rampe de son côté; pour cela, il faut s'accrocher aux lianes, poser le genou sur une pointe de rocher, se soutenir du coude à de vieilles racines vermoulues qui se brisent souvent, et on se sent glisser. Dans ces momens-là, on se rattrape à tout, à des épines, à des ronces qui déchirent les mains et les mettent en sang; on s'écorche les pieds, on se frotte le visage sur une terre humide, on fait rouler sous soi toute une avalanche de petites pierres qui se détachent du sol et tombent avec bruit jusqu'au fond du précipice; enfin on s'arrête dans sa chûte sur quelque tronc d'arbre plus solide, on reprend haleine et on s'assure qu'on a reculé d'une vingtaine de toises.

— A ce train-là, on se trouve au bout de quelques heures précisément au fond du ravin, dit le docteur.

— Et quand on veut descendre, on est tout aussi embarrassé, reprit le créole; mais, à force de chercher, on découvre quelque sentier moins impraticable; on rampe, on avance doucement, en retenant son haleine, sans regarder derrière soi, les yeux fixés sur le sommet qui semble reculer toujours, car les montagnes sont en général dix fois plus élevées qu'elles ne le paraissent. Il y a bien des choses dans la vie qui fuient et s'éloignent quand on croit les tenir. Aussi, quand on a de l'âge, on va plus doucement, parce qu'on sait qu'il faut aller long-temps; mais j'étais jeune alors, et je brûlais d'impatience d'arriver là-haut. Ennuyé de lutter contre une rampe aussi inabordable, je filai un peu à droite, en tournant à travers des petits chemins sans doute tracés par les chèvres. Je me mis à courir, à sauter; je ne me sentais plus. Tout à coup

je sortis de cette masse d'ombre que les cimes voisines projetaient sur le ravin, et le soleil m'éblouit; le cœur me battait violemment parce que j'avais marché trop vite, et aussi parce que j'allais aborder le plateau des Palmistes, c'est-à-dire le camp des noirs marrons.

A cette heure-là, les brigands doivent dormir, pensais-je en moi-même; mes compagnons auront le temps d'arriver avant qu'ils se remettent en campagne. Nous sommes sûrs de les atteindre. — Et je me glissai avec précaution à travers les *bois noirs :* il y avait çà et là des branches cassées; l'herbe était foulée autour de moi; tout m'annonçait que j'approchais du camp, et j'en eus bientôt la preuve. Comme j'allongeais la tête sous les broussailles, en écartant d'une main des racines qui semblaient entortillées exprès pour faire tomber les passans, mon genou se posa sur une pointe de bois, et je ressentis une si vive douleur que je m'arrêtai tout court. Ces petits bâtons bien aiguisés, durcis au feu et plantés dans les sentiers qui conduisent à leurs camps, sont une terrible défense dont les nègres tirent un grand parti : si cette maudite invention n'arrête pas les patrouilles, au moins elle les force à marcher avec précaution, et met ainsi les fugitifs à l'abri d'une attaque subite. Un homme, un blanc qui porte un fusil sur son épaule, être mis hors de combat pour quelques lignes d'un morceau de bois qu'il s'enfonce dans le talon!... quelquefois même rester infirme pour toute sa vie, traîner le pied devant ses esclaves qui rient en cachette et ont l'air de dire : « Quand je me sauverai à mon tour, ce ne sera pas toi qui viendra me prendre! » c'est bien humiliant!

Ma blessure saignait beaucoup; je la liai avec un mouchoir, après m'être frotté d'eau-de-vie tout le genou, et je n'avançai pas davantage; j'aurais même donné quelque chose pour avoir fait un pas de moins. Puis, je ne sais si les oreilles me tintaient par l'effet de la douleur, mais il me sembla entendre rire à mes côtés. J'écoutai avec attention; une voix qui ne m'était pas tout-à-fait inconnue parlait en s'éloignant..... J'arme mon fusil, j'essuie la pierre, je la rafraîchis en frappant dessus avec mon couteau, et je me hasarde sur la lisière du bois. Ce que j'aperçus dans la plaine, messieurs, j'aurais cru le voir en rêve, si le soleil qui étincelait de toutes parts ne m'eût forcé de reconnaître que j'avais bien les yeux ouverts. Figurez-vous une trentaine de noirs groupés çà et là au pied des palmistes, les uns tout nus, les autres vêtus d'une couverture nouée sur les épaules, comme les Hottentots du Cap; ceux-ci coiffés d'un chapeau sans bords et habillés par en haut d'un gilet sans manches, ceux-là serrés dans un pantalon auquel il manquait une jambe. Pour la plupart, ils tenaient

à la main des bâtons faits en forme de massue ou armés d'une pointe de fer; quelques-uns avaient à la ceinture des couteaux bien aiguisés; ceux que couvraient à demi des lambeaux d'habillement volés dans les habitations paraissaient misérables; ceux dont la peau reluisait au soleil, librement, à l'état de nature, représentaient au moins l'homme sauvage : le noir est vêtu de sa couleur. Il y en avait là de plusieurs races; mais le vieux Malgache que je cherchais des yeux ne faisait point partie de la bande.

Il me sembla que les marrons venaient de terminer leur repas; on voyait des petits tas de cendres sous lesquelles ils avaient fait cuire des bananes et des patates douces, quelques tiges de palmistes effeuillées. La faim me talonnait, et j'aurais volontiers dévoré les pêches à moitié mûres que je portais dans mon sac, mais j'étais en face de l'ennemi. Tous ces esclaves amaigris par la fatigue, réduits à se procurer au prix de mille dangers une nourriture souvent insuffisante, à errer dans les montagnes comme les bêtes malfaisantes qui craignent le fusil du chasseur, à se cacher dans les trous en attendant l'heure du pillage, tous ces esclaves échappés des quatre coins de l'île, après y avoir été jetés de dix endroits différens de la côte d'Afrique, n'avaient pourtant qu'une pensée, et cette pensée leur donnait le courage de continuer cette misérable existence : ils s'étaient affranchis du travail et se trouvaient heureux. Avec cette différence qu'ils n'avaient rien de gracieux et que la cage était ouverte, je me rappelais, en voyant ces vilains noirs campés dans la plaine fermée de rochers, les grandes volières dans lesquelles les planteurs des villages rassemblent des oiseaux de tous pays. J'éprouvais donc quelque envie de les troubler dans leur fainéantise en tirant un coup de fusil au milieu de la bande, mais un sifflement aigu les réveilla comme par enchantement. En une seconde, ils se dressèrent sur leurs pieds, saisirent leurs bâtons, et échangèrent quelques signes avec celui qui venait de donner l'alarme. C'était un Malais, petit, trapu, bon coureur; je l'ajustai à l'instant où il débouchait sur la plaine, mais il fit un geste pour me narguer; la balle avait sifflé à ses oreilles sans l'atteindre. Avant que mon fusil fût rechargé, les marrons, en pleine déroute, s'étaient dispersés comme un troupeau de chèvres; ils couraient, sautaient par-dessus les buissons, se faufilaient à travers les bois, en cherchant à gagner le morne des Palmistes. Les créoles de Saint-Benoît, arrivés à l'instant même par le côté de l'étang, les traquèrent avec vigueur; mes compagnons s'avancèrent rapidement par l'autre extrémité de la plaine, et quelques traînards de la troupe des marrons furent faits prisonniers. On les confia

à un détachement qui devait les emmener à la geôle, et on convint de poursuivre le reste de la bande dans ses derniers retranchemens; j'étais trop animé pour songer à ma blessure, et je résolus de faire la campagne jusqu'au bout.

On eut quelque peine à désarmer les captifs, qui se défendaient comme les grands singes d'Afrique, avec des pierres et des bâtons. Dans ces cas-là, on est en colère et on ne peut pas trop ménager ses mouvemens. « Où est Quinola? demanda un créole à un vieux noir qui avait reçu au front un coup de crosse. — Je ne sais pas, répondit celui-ci. — Quand l'as-tu vu? — Il n'y a pas long-temps. » Et comme nous nous regardions avec surprise, il ajouta : « Quinola n'est pas mort; il ne veut pas mourir dans l'île. »

IV.

Quinola était Malgache, continua Maurice en secouant les cendres de sa pipe, et les gens de Madagascar n'aiment pas à mourir loin de leur pays; mourir, pour eux, c'est une grande affaire qu'ils ne peuvent pas conduire à leur gré hors de chez eux. Dès qu'un malade a fermé les yeux, ses parens entourent la case et tirent des coups de fusil depuis le soir jusqu'au matin pour éloigner les mauvais génies qui voudraient enlever son corps; le lendemain, on revêt le cadavre de ses plus beaux vêtemens, on l'enferme dans un cercueil tout comme un chrétien, et on va l'enterrer hors du village. S'il est riche, on le conduit en grande pompe auprès de ses aïeux, qui l'attendent dans un tombeau particulier, rangés dans des bierres d'un bois précieux; s'il n'appartient pas à une famille distinguée, on construit une case sur le lieu même de sa sépulture, et, devant cette case, on suspend à une perche les cornes des bœufs qui ont été immolés pendant sa maladie pour obtenir sa guérison et à l'occasion même de sa mort. Ils prétendent que le défunt peut prendre la forme d'un mauvais génie, apparaître à ceux qui l'ont connu et leur parler en songe. Nous avons des esclaves de Madagascar qui entretiennent des relations suivies avec les gens de l'autre monde, et ces apparitions, si elles se renouvellent souvent, sont cause que le chagrin s'empare d'eux, la maladie du pays les prend, ils meurent avec l'espoir de retourner près de ceux qui les appellent. Enfin, ils croient aussi qu'un mort recommence quelquefois à vivre sous la forme d'un animal, d'une plante; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a vu des serpens sur la tombe d'un chef cé-

lèbre par ses cruautés, et tous les traitans vous diront que dans la baie d'Antongil, près du port Choiseul, au pays des Antavarts, il a poussé, sur le lieu même où fut enseveli un autre chef renommé par ses vertus et sa bienfaisance, un magnifiqne badamier. Vous savez bien, messieurs, que le badamier donne de bons petits fruits en abondance, et qu'il étend ses branches comme les bras d'un prêtre qui bénit. Il y a bien des choses encore plus extraordinaires dans cette grande île, où l'on trouve plus de vingt peuples différens, les uns bruts et sauvages, les autres intelligens et susceptibles d'être instruits, ceux-ci crépus comme des Caffres, ceux-là coiffés de longs cheveux comme les Hindous de Pondichéry. Quel dommage qu'il soit si difficile de s'y acclimater! Mais le pays des noirs ne peut convenir aux blancs, et vous voyez que les noirs ne s'accoutument guère à vivre chez nous, puisqu'ils aiment tant à prendre le chemin de la montagne. A force de courir dans les hauts de l'île, ils découvrent à la vérité de jolis endroits, et cette Plaine aux Palmistes d'où nous venions de les déloger serait devenue pour eux un paradis, si on les y eût laissés vivre en paix. Chassés de cette première station, ils se replièrent sur une autre plus élevée, mieux défendue, se promettant sans doute de prolonger notre course de manière à nous ôter le goût de ces expéditions. Tandis qu'ils fuyaient de tous côtés, nous les poursuivions tranquillement, avec ordre, développés sur une ligne, battant les buissons, sondant le creux des rochers. La végétation devenait plus rare, le pays plus sauvage. Nous ne rencontrions déjà plus de *bois de pomme;* autour des rochers qui s'élèvent en pain de sucre, les *bois noirs,* groupés en touffes serrées, répandaient une ombre abondante; ces arbres-là poussent toujours de compagnie, même au milieu des pierres. Quand on les voit au flanc des montagnes du fond de la plaine, on les prendrait pour des petites plantes pareilles à celles qui tapissent le devant de cette grotte.

— Comme tous ceux de cette famille si variée et si gracieuse, dis-je au créole, ils se plaisent dans les terres légères; remarquez comme les feuilles de ce bois noir (qui n'est autre chose que la *mimeuse hétérophylle*), aussi finement découpées que celles du mimosa de l'Inde, tremblent à la moindre brise. Un vent trop vif les dessécherait; voilà pourquoi elles s'abritent les unes les autres en formant des berceaux naturels. — Et ce *bois de pomme*, que vous me permettrez de nommer *tambourissa quadrifida*, reprit le docteur, offre un singulier phénomène de fructification. La fleur qui se développe sur le vieux bois, sur le tronc même de l'arbre, a la forme d'un grain de raisin; elle se

partage en quatre divisions qui présentent elles-mêmes une foule de fleurs partielles, se referme un peu après l'épanouissement, s'accroît, et se change en une grosse pomme qui n'est jamais complètement fermée.

—C'est bien possible, dit Maurice, et avec les petites graines, pareilles à des amandes, on fait une jolie teinture rouge. Au-dessus de cet arbre-là, on trouve encore celui que vous venez de nommer qui a la feuille si délicate, et dont les chèvres sauvages aiment à brouter les jeunes pousses. Les noirs marrons se cachent volontiers sous leur ombre, et, pour peu qu'ils eussent des armes à feu, je vous demande comment on pourrait les en déloger? Avec cela, le terrain est souvent coupé de torrens, embarrassé de quartiers de rocs; l'herbe cache des trous profonds dans lesquels on tombe tout de son long sur des pierres, le fusil d'un côté, le chapeau de l'autre. Pendant ce temps, le noir que vous poursuivez vous allonge un coup de bâton, ou tout au moins s'esquive.

—Nous avions cerné un de ces bois où les fugitifs venaient de se rallier; ils nous y glissèrent entre les mains, descendirent un coteau à pic au fond duquel coule une rivière, et, sans savoir où irait aboutir cette battue, nous les suivîmes au pas de charge. A mesure que nous avancions, la colère nous donnait des forces, et moins nous avions de chances d'arrêter les déserteurs, plus il devenait probable que nous finirions par en tuer quelques-uns à coups de fusil. Le Malais qui avait donné l'alarme au camp de la plaine courait surtout grand risque de recevoir une balle. Dans l'île entière, on le redoutait à cause de la férocité assez naturelle à sa race et de ses méfaits particuliers : convaincu de meurtre, il s'était enfui de la prison et se conduisait en vrai bandit qui n'a plus rien à ménager. Amené jeune dans la colonie par des négriers de contrebande qu'on soupçonnait de piraterie, il y jetait le désordre et la confusion par ses vengeances hardies. Avec de pareils esclaves, on ne pourrait jamais vivre en sûreté. Dieu merci! ils sont peu nombreux. La couleur du Malais, moins foncée que celle de ses compagnons, le trahissait même dans l'ombre qui cachait les autres, mais l'incroyable agilité de ses mouvemens, la rapidité de sa course, le mettaient à l'abri des dangers auxquels il s'exposait comme à plaisir.

—Dans cette retraite précipitée, les noirs paraissaient se réunir sur un seul point, pour franchir le torrent avant que nous pussions leur barrer le chemin. Un vieil arbre jeté en travers sur le ravin leur servait de pont; mais comme cet arbre était vermoulu, il fallait qu'ils

passassent l'un après l'autre, sous peine de le rompre. Sur les deux rives, de hautes fougères tapissaient le sol; l'humidité des eaux, qui forment des cascades au fond du précipice, entretient presque jusqu'au sommet de l'escarpement une végétation vigoureuse. Au milieu de ces masses de bois, les nègres couraient, disparaissaient à nos yeux, et nous avions bien du mal à nous guider vers un point qu'il n'était pas toujours possible de découvrir. Arrivé le premier sur la rive opposée, le Malais, au lieu de continuer sa course, sembla attendre ses compagnons; ceux-ci filaient lestement, empressés de se jeter dans les haliers où ils espéraient se disséminer afin de se soustraire à nos recherches, et avoir ainsi le temps de gagner, par-delà les montagnes voisines, d'autres camps inaccessibles. A mesure que l'un d'eux posait le pied sur l'autre bord du ravin, on eût dit qu'il retrouvait une vigueur nouvelle; tous ces coteaux abruptes, sauvages, couverts de broussailles au-dessus desquelles de gros arbres dressent leurs branches à moitié mortes, représentaient pour la bande en déroute le vrai pays de l'indépendance vagabonde. Une fois là, les marrons se sentaient chez eux. Nous faisions feu, quoique de bien loin, et, au bruit de la détonation doublé par les échos des roches escarpées, nous voyions frissonner et chanceler celui qui se trouvait suspendu sur l'abîme; mais l'oiseau que l'on tire au vol, à une trop grande distance, secoue ses ailes par un saisissement de frayeur, puis il plane de nouveau et s'éloigne, sans même laisser tomber une plume.

Pendant que les uns envoyaient d'en haut des balles perdues, les autres marchaient le plus vite possible à travers les branches, et le retard causé par le passage du pont nous avait rapprochés des fuyards. Chacun d'eux, ignorant s'il ne se trouvait pas derrière lui un camarade attardé, et talonné d'ailleurs par notre mousqueterie, se lançait dans les bois en poussant des cris, sans regarder en arrière; ce qui fit que le pont ne fut pas rompu. Au moment de le franchir nous-mêmes, nous réglâmes l'ordre de la marche; celui qui passa le premier, ce fut un vieux créole, grand chasseur, qui connaissait mieux que personne les sentiers de la montagne. Il en voulait particulièrement à ce démon de Malais qu'il accusait d'avoir coupé ses girofliers par le pied, et nous ne lui contestâmes point le droit de se venger lui-même, s'il en trouvait l'occasion.

Les hurlemens des noirs retentissaient encore; mais on n'en voyait plus un seul. Le vieux chasseur s'élança hardiment sur le pont en se servant de son fusil comme d'un balancier; il arpentait avec ses longues jambes ce tronc d'arbre pourri par les eaux, et déjà un de mes com-

pagnons allait le suivre, quand une secousse violente imprimée à ce pont fragile le fit rouler au fond de l'abîme avec un fracas épouvantable : le Malais, embusqué dans les fougères, l'avait frappé d'un vigoureux coup de talon, mais un peu trop tard, car le créole put franchir l'espace qui le séparait de la rive à l'instant où l'arbre manquait sous lui. En sautant à terre, il saisit le Malais, et une lutte s'engagea entre eux, un véritable combat corps à corps. « Tirez, tirez, vous autres, criait le créole, je suis dessous ! » Le torrent, qui roulait à grand bruit nous empêchait d'entendre distinctement ses paroles, et dans les hautes herbes nous ne démêlions rien autre chose que les mouvemens désespérés des deux adversaires. Sur ce groupe de deux hommes, l'un ami, l'autre ennemi, qui cherchaient à s'arracher la vie si près de nous, nous hésitions à faire feu; chacun disait à son voisin de tirer, et personne n'osait prendre ce parti extrême. Enfin il nous arriva un cri si perçant, que mon père se décida à ajuster la tête du Malais dès qu'il la distingua nettement. Deux fois il redressa le canon de son fusil; deux fois, pâle et tremblant, il l'abaissa dans la direction que suivaient nos regards. Le coup partit, et un rugissement hideux qui en fut la réponse nous fit frissonner. Sans aucun doute le Malais était blessé; nous le vîmes bondir et saisir avec ses dents le bras de son adversaire qui lui serrait la gorge, enlacer ses jambes dans les siennes, et l'entraîner au bord du précipice. Mon père brisa son fusil avec rage, et à ce moment-là je fermai les yeux.

Quand je les rouvris, je vis tous mes compagnons qui se penchaient sur le torrent sans prononcer un seul mot; j'allongeai la tête, et je ne distinguai rien que l'écume de l'eau qui bouillonnait, je n'entendis rien que le bruit des cascades qui montait d'en bas. Nous restâmes là quelque temps encore comme pour dire adieu à notre compagnon, et puis nous reprîmes la route de nos quartiers. Nous traversâmes tristement les plaines, les ravins, les sentiers pénibles que nous avions parcourus les jours précédens avec une joyeuse ardeur. Celui que nous venions de perdre dans la campagne ne laissait point de famille après lui; mais c'était un bon compagnon, un de ces anciens créoles des hauts de Saint-Benoit qui aiment à se plonger dans les parties solitaires de l'île, qui s'entendent à pêcher dans les baies, dans les bassins profonds des rivières, aussi bien qu'à dépister les chèvres sur les mornes.

A mesure que nous descendions vers le village, chacun se séparait pour regagner son toit. Mon genou enflait à vue d'œil, et cependant, comme je touchais au terme de ma course, la douleur et la fatigue ne

m'empêchaient point de hâter le pas. Pour nous, messieurs, qui ne faisons jamais de grands voyages, une expédition de quelques jours dans le creux de ces montagnes inhabitées équivaut presque à une campagne lointaine; l'absence nous semble longue. Quand j'aperçus les cases du hameau disséminées sous les arbres, à travers les jardins, sous un beau soleil, à mi-côte, en face d'une mer étincelante, je sentis mon cœur se gonfler. Puis, il me vint à l'esprit que bien des choses avaient dû se passer pendant cet intervalle, et à la joie du retour se mêla une inquiétude que je ne pouvais surmonter. A une demi-lieue du village, nous rencontrâmes un de nos voisins qui aborda mon père; ils causèrent ensemble, et je profitai de cet instant pour aller cueillir de jolies fleurs qui croissaient dans la mousse, à l'ombre des haies. J'en fis un bouquet que je cachai sous ma veste.

Ici le créole caressa son chien d'un air pensif, comme un homme rejeté tout à coup vers des souvenirs d'un autre âge. — Pourquoi cachiez-vous ces fleurs, Maurice? lui demandai-je sans affectation, mais en le regardant pour découvrir les traces d'un sentiment plus doux qui se trahissait à demi sous sa peau bronzée.

— Je les cachais, répondit-il, parce que je ne voulais pas qu'elles fussent vues d'une autre personne que celle à qui je les destinais; j'y voulais joindre de ces belles roses de Bengale qui fleurissent ici autour des habitations, le long des chemins, et puis le soir même je serais allé les porter chez un voisin, un planteur de café qui avait six noirs, un grand terrain et une fille de quatorze ans, blanche et blonde.... Mon père devinait peut-être ce que je faisais dans le bois, mais il n'eut pas l'air d'y prendre garde. Quand je revins près de lui, il me dit d'une voix assez triste : « Mon garçon, tu sais bien le Malgache que notre ami a acheté à bord de *la Diane?* — Oui, un camarade des nôtres! — Eh bien! il est *parti marron,* et je parierais que mon ouvrier l'a suivi!

Nous hâtâmes le pas; quand on se doute d'un malheur, on est pressé de savoir la vérité. La porte de la case était fermée; nous appelâmes César, notre Malgache; César ne répondit pas. Nous courûmes autour du jardin, mais tout paraissait si tranquille et si désert, qu'on eût dit une habitation abandonnée depuis un mois. Mon père alla au village prendre des informations, et moi, sans trop savoir ce que je faisais, je me mis à descendre sur la plage. Je m'assis au fond de l'anse où *la Diane* avait mouillé pour débarquer ses noirs, et je jetai mon bouquet dans la mer en pleurant.... César venait d'emporter ma dot avec lui dans les mornes!

V.

J'étais ruiné, continua Maurice, et, ce qu'il y a de pis, ruiné avant d'avoir eu le plaisir d'être riche. Il fallut se résigner à regarder comme perdus les esclaves fugitifs dont on ne recevait plus aucune nouvelle; les marrons, si rudement chassés dans la dernière campagne, se tenaient tranquilles sur tous les points. Établis par petits camps distincts, ils demeuraient cantonnés au cœur de l'île, dans ces régions sauvages qui se composent d'escarpemens à pic, entièrement couverts de bois, de précipices, de torrens tour à tour desséchés et remplis, enfin de plaines étagées à diverses hauteurs, les unes suspendues comme des terrasses au-dessus de vallées profondes, les autres hérissées de ces plantes que nous appelons calumets. On dit que des flibustiers d'Amérique ont apporté de leurs colonies ce mot par lequel nous désignons un roseau dix à douze fois plus long que ma carabine, entouré à chaque nœud d'une double feuille sans cesse agitée par le vent, terminé par ces tiges vertes et solides qui nous servent à garnir le tuyau de nos pipes. Ces calumets ne poussent qu'à une grande élévation; les noirs qui manquent d'armes dans la montagne percent ces roseaux comme un canon de fusil et y introduisent des graines sauvages qu'ils lancent contre les petits oiseaux pour les tuer.

Un jour que je travaillais à terminer une pirogue commencée par César, une jolie embarcation capable de porter la voile, mon père me demanda si j'avais remarqué sur la poitrine de ce noir une toute petite cicatrice. Je me le rappelais parfaitement. — Eh bien! ajouta mon père, l'autre Malgache en avait une toute pareille; voilà pourquoi ils sont partis ensemble; ils ont *fait frères!* — Et il m'expliqua cette coutume de Madagascar, ce serment du sang, cette alliance contractée entre deux personnes qui s'obligent à se secourir mutuellement jusqu'à la mort. Quand deux amis veulent s'unir de cette façon indissoluble, ils se font au creux de l'estomac une petite blessure et imbibent avec le sang qui en découle deux morceaux de gingembre; l'un mange le morceau teint du sang de l'autre. Les témoins pratiquent encore diverses cérémonies; le plus âgé frappe les deux nouveaux frères avec une zagaie et leur fait répéter un serment terrible dont la dernière phrase est ainsi conçue : « Que le premier de nous qui violera sa promesse soit écrasé par le tonnerre; que la mère qui l'a mis au monde soit dévorée par les chiens! » Il y a des blancs qui ont

ainsi *fait frères* avec les chefs de l'île, et cette alliance leur a, dans plus d'une circonstance, sauvé la vie....

J'essayai de faire comprendre au créole que l'histoire de la Chine offre de ces beaux exemples de fraternité, que la Grèce antique avait honoré ces dévouemens sublimes dont les poètes nous ont transmis le souvenir, et qu'enfin l'échange des noms en usage à Taïti représentait assez bien cette union intime entre deux personnes qui se lient volontairement dans le but de se défendre et de se soutenir; mais, comme tous les gens de peu d'éducation, l'honnête Maurice recevait difficilement les impressions qu'on essayait de lui communiquer en dehors du cercle fort limité de ses connaissances. Pareil au ruisseau qui court trop vite pour remplir ses bords et passe à peine visible au fond du ravin, son esprit rapide et pour ainsi dire concassé franchissait d'un bond les idées qui, en le modérant un peu, l'eussent contraint à monter.

— Cela se peut bien, me répondit-il avec naïveté, et il reprit vivement la suite de son récit. — Ce noir intelligent, rusé, alerte, n'aurait-il point la fantaisie de s'emparer d'une chaloupe sur la côte et de chercher à s'enfuir vers sa grande île de Madagascar? Nous le craignions dans notre village, et si une bande hardie se joignait à lui pour tenter l'entreprise, ne viendrait-il pas à l'idée de ces brigands de brûler les habitations pour nous empêcher de les poursuivre? Ces inquiétudes nous tenaient dans de continuelles alarmes; chaque jour, nous nous attendions à voir reparaître ces marrons devenus invisibles. Tandis que nous dormions à peine dans nos maisons, le Malgache César et son frère adoptif vivaient paisiblement ici même, dans cette grotte. Personne ne la connaissait alors: bien des fois on s'en était approché en faisant des battues; mais les marrons qui l'habitaient, au lieu de l'aborder par le côté et de se trahir en foulant l'herbe tout à l'entour, y arrivaient au moyen d'une grosse liane. Ils se suspendaient à cette corde naturelle, à cette tige qui avait poussé là exprès pour eux, se laissaient glisser le soir au fond du ravin, et rentraient au matin de la même façon, dès que la dernière étoile s'éteignait au sommet des mornes. Sur les rochers, leurs pieds ne laissaient pas la moindre empreinte. Celui qui leur avait indiqué cette retraite si sûre, c'était le vieux Quinola, le Malgache à cheveux blancs qu'on ne savait où prendre. Après s'y être caché lui-même pendant bien des années, sans amener à sa suite aucun noir des bandes, il y avait appelé César, parce que celui-là appartenait à la même famille que lui, et le frère adoptif de César, l'autre Malgache, trouvait de droit un asile auprès d'eux.

Je ne sais pas au juste si Quinola était un sorcier, comme le disaient les esclaves de son pays; mais il avait juré de ne pas mourir dans l'île. Quand la saison des pluies commença à accumuler des nuages autour des mornes, et à rendre les sentiers plus difficiles, il conduisit les deux jeunes noirs au fond d'un ravin boisé, au centre des montagnes, à peu près à l'endroit où les malades vont aujourd'hui boire les eaux de la source des Salazes. Là, il leur montra un gros arbre, d'une belle venue, d'une écorce lisse et fine, sans mousse, qui croissait au bord du précipice; il leur mit en tête d'en faire une pirogue. « Avec cela, leur disait-il, nous voguerons vers notre pays natal. Nous sortirons de cette île, dans laquelle on nous traque comme des chakals; je suis bien vieux, mes enfans; les forces me manquent, mais j'ai la tête bonne encore, et je vous conduirai. Les étoiles qui tournent autour des mornes éclairent aussi nos cabanes; elles nous guideront. Je suis venu de Madagascar ici en trois jours!... A trois jours de cette prison, de ces bois d'où nous ne pouvons sortir, de cette petite île où nous n'avons pas une nuit de paix, à trois jours d'ici, la grande île avec nos familles! Pour vous, une femme et des enfans; pour moi, une place auprès de mes ancêtres, qui étaient riches et vénérés!... »

Il parlait mieux que cela, le vieux noir; c'était un savant de son pays; avant de partir dans les mornes, il composait des chansons que les esclaves malgaches chantent toujours en coupant les cannes à sucre. Les deux frères ne répondirent rien, et ils obéirent. Au milieu du fracas de la mousson, qui amène le tonnerre avec les pluies, ils abattirent le grand arbre, le dégagèrent de ses branches, mesurèrent la longueur d'une pirogue à trois personnes, et se mirent à creuser courageusement. C'était une rude besogne. Réduits à camper loin de cette grotte, qui leur eût offert un abri contre la mauvaise saison, tantôt sous des roches humides, tantôt dans les herbes imprégnées d'eau; contraints de se tenir en garde contre toute surprise le jour et la nuit, de se cacher aux regards des traîtres et des espions, à ceux de leurs camarades établis çà et là dans les montagnes, ils se hâtaient. César taillait l'esquif à grands coups de hache, son frère en creusait l'intérieur avec du feu, et le vieillard les animait par ses récits. L'âge commençait à le faire radoter: il y avait un peu de folie dans ses discours, dans ses chansons, qu'il répétait la nuit, tandis que les deux jeunes gens changeaient ce gros arbre encore vert en un petit bateau qui devait les transporter tous dans leur pays natal; mais ils l'honoraient comme un père. Ils l'écoutaient avec respect, ils le couvraient

de leurs vêtemens, de peur qu'il n'eût froid, et souffraient volontiers pour lui. Au fond, ils ne croyaient peut-être pas à la réussite de leur entreprise. Dites-moi, messieurs, si César n'aurait pas été plus agréablement avec nous? Nous le traitions bien; au bout de quelques années, il aurait pu se racheter, travailler à son compte; il finissait par être libre, et moi je commençais à être heureux!

La pirogue s'acheva en peu de temps; elle n'était pas faite à point comme les nôtres, mais dégrossie et assez bien tournée pour flotter. D'ailleurs il fallait qu'ils ne perdissent pas de temps; Quinola se sentait faiblir, et il leur disait : « Courage, mes enfans; vous ne me laisserez pas mourir ici! » Lorsque l'esquif fut prêt, il s'agit de le transporter jusqu'à l'endroit où la rivière commence à être navigable, et cela la nuit, par des sentiers boueux, par des fondrières, à travers les halliers. Les deux jeunes noirs faisaient là de rudes corvées; mais quand on travaille pour soi, on ne se plaint jamais : le nègre, si paresseux de sa nature, qui s'endort sous les girofliers dont il cueille le fruit, au milieu des cannes qu'il coupe, ne plaint pas sa peine quand il a dit adieu au maître et au commandeur. Pas à pas, à petites journées, les Malgaches descendirent le long du torrent, traînant leur pirogue à terre, la portant sur leurs épaules, la renversant au milieu des fougères pour s'en faire un abri; ils guidaient par la main le vieux sorcier, qui se voyait déjà en route pour Madagascar, et la tête lui tournait. Il chantait comme un enfant, si bien que les deux frères lui disaient quelquefois : « Pas si haut, père, pas si haut; nous approchons d'un village, les chiens jappent. »

Enfin César lança son bateau sur la rivière en tremblant; il l'essaya, le fit aller et venir avec l'aviron; l'eau portait bien la pirogue de bois vert. Quinola s'assit à l'une des extrémités, notre ancien esclave prit place à la proue et rama tout doucement; l'autre noir les suivait en marchant à terre, et il regardait avec une grande joie passer derrière les joncs, comme une ombre, ce petit bateau qui, à la rigueur, eût été bon pour voguer sur ces paisibles ruisseaux. Ennuyé lui-même de courir sur le bord, il se jeta à l'eau, et accompagna, en nageant à grandes brasses, le jeune Malgache qui maniait vigoureusement ses avirons, le vieillard à tête blanche qui regardait le ciel sans rien dire.

Le courant, assez rapide, fit arriver bientôt la pirogue à la barre de cailloux que la mer, avec son reflux, pousse vers l'entrée de la rivière. Il était environ minuit; les fugitifs avaient évité un premier danger en glissant avec adresse au milieu des roches qui encombrent çà et là le lit du torrent. Les nuages, enroulés autour des mornes

comme une fumée, laissaient à découvert une partie du ciel; il y avait assez de clarté sur les eaux pour qu'un rameur pût se guider, et aussi asssez d'ombre à terre pour qu'il s'y cachât quelque piége. Si un pêcheur s'était trouvé là, jetant ses lignes par cette nuit orageuse! Déjà la mer, en murmurant sur la plage, disait aux Malgaches qu'ils allaient être libres.

Avant d'aborder les *grandes eaux*, les deux jeunes gens accomplirent une cérémonie de leur pays; le pilote, c'est-à-dire César, prit de l'eau dans une feuille de *ravenala*, se mit dans la mer jusqu'aux genoux, aspergea les bords de la pirogue et supplia les vagues, à mains jointes, de les porter sans accident jusqu'à leur île, de les protéger contre les négriers, contre les écueils, contre les monstres de l'Océan. Cela fait, il courut enterrer sous le sable la feuille dont il s'était servi, et poussa au large avec son aviron. Ce *ravenala*, qu'on appelle ici l'arbre du voyageur, est comme sacré aux yeux des Malgaches, parce qu'il contient une grande quantité d'eau excellente à boire, même quand il croît dans des terrains marécageux à moitié salins.

— C'est un *musa*, dit le docteur, qui semblait sommeiller depuis quelque temps, c'est un *musa;* réunissant au plus haut degré deux caractères du genre, il est essentiellement *aquosus* et *fongosus*.

— Une pirogue est bien basse sur l'eau, reprit Maurice; il suffisait aux trois Malgaches d'avoir mis quelques milles entre eux et la côte pour être sauvés. Quand le soleil parut, l'île se montrait à eux comme une seule montagne, verte aux pieds, grise à la cime, entourée sur la rive d'une ceinture d'écume, avec un dais de nuages au-dessus de ses mornes. Les marrons des hautes plaines causaient peut-être à ce moment-là du vieux sorcier, tout en regardant sur l'eau ce point noir qui s'éloignait; mais si on s'occupait encore de Quinola dans les habitations où il s'était fait craindre et aux camps des noirs où il apparaissait de temps à autre comme un homme extraordinaire, lui, il ne disait plus un seul mot depuis le moment où César l'avait assis dans la pirogue.

Naviguer dans la mauvaise saison autour de notre île n'est pas toujours chose facile pour les grands bâtimens; comment une petite pirogue, à peine ébauchée, aurait-elle pu résister à la lame? Bientôt les deux rameurs s'aperçurent que le bois vert, trop pesant, s'enfonçait de plus en plus. A la première brise qui vint à souffler, l'eau salée mouilla leurs provisions. Ne sachant plus vers quel point de l'horizon diriger leur course, ils se laissèrent entraîner sous le vent de l'île; ce n'était point la route pour aller à Madagascar! Le petit esquif flottait

si peu après un jour de navigation, que les jeunes Malgaches, craignant de le voir sombrer, le suivirent à la nage l'un après l'autre. Leurs forces s'épuisèrent, la bourrasque les chassait au hasard, les torrens de pluie tombaient sur eux du haut du ciel; la mer les battait comme des algues que le flux promène au fond des baies. Peu de temps après leur départ, un navire les rencontra : celui qui était dans la pirogue ne ramait plus; l'autre, accroché à la poupe, levait péniblement la tête au-dessus des eaux. Quand on les héla, ils semblèrent se réveiller; on les vit se serrer la main, puis plonger; les matelots du navire s'attendaient à les voir bientôt reparaître, mais ils ne revinrent point à la surface des vagues.

Le vieux Quinola restait seul sur la pirogue; le capitaine du navire envoya un canot vers lui, parce qu'il ne répondait point à ceux qui l'appelaient, et ils l'auraient appelé long-temps. Si les autres avaient plongé, c'est que Quinola était mort, bien mort, non pas à Madagascar comme il l'espérait, mais enfin hors de l'île, comme il le voulait à toute force.

— Et qui vous a raconté cette dernière partie de l'histoire? demandai-je au créole.

— Un noir marron, qui avait rendu quelques services à Quinola; celui-ci, en partant, lui légua sa grotte. Depuis bien des années, ce nègre déserteur hante la montagne et les mornes; son maître n'existe plus, on le laisse vagabonder en paix. D'ailleurs, il ne se montre que quand il veut; lorsque nous chassons là haut, il nous aborde quelquefois, en offrant de nous servir de guide. C'est lui sans doute que nous avons mis en fuite ce soir, voilà pourquoi j'ai tiré en l'air; mais il était plus prudent de faire feu, car il y en a d'autres par ici.

— Dans votre île, la Providence n'a mis ni reptiles, ni bêtes féroces, répliqua le docteur; il était réservé aux Européens d'y donner naissance à une variété de l'espèce humaine que j'appellerais volontiers l'homme des bois.

TH. PAVIE.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

DE LA CIVILISATION DE L'ÉGYPTE

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GRECS SOUS PSAMMITICHUS JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE.[1]

L'opinion que je combats sur l'influence de la domination des Perses tient principalement à l'idée exagérée qu'on s'est faite des dévastations causées par Cambyse. On aurait dû pourtant se demander quelles en étaient au juste la nature et l'importance, et si, dans tous les cas, les successeurs de ce prince avaient imité son exemple, car il est bien évident que cette domination n'aurait pu avoir les effets désastreux qu'on lui suppose que si elle avait été constamment oppressive et intolérante, pendant les deux siècles qui en forment la durée.

Tels sont les deux points qu'il me reste à examiner dans cette seconde partie de mon travail.

L'extrait des dynasties de Manéthon donné par Jules Africain et Eusèbe établit une division remarquable dans la période de deux

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er février.

siècles environ (193 ans) dont il s'agit. L'annaliste égyptien les divise en deux parts : la première, comprenant la dynastie persane, ou les rois qui ont régné en Égypte et en Perse, de Cambyse à Darius II, dans un espace de cent vingt-un ans; la seconde d'environ soixante-douze ans, pendant laquelle l'Égypte, sauf un espace d'une douzaine d'années, fut gouvernée par ses rois nationaux, formant, selon Manéthon, les trois dynasties *saïte, mendésienne* et *sébennytique.*

D'où il suit que, pendant ce second intervalle, l'Égypte fut rendue à son indépendance et traitée seulement en pays tributaire. C'est également ce qui résulte, comme on va le voir, des monumens qui subsistent encore.

Je vais considérer successivement chacune de ces deux parties.

I. — L'ÉGYPTE DEPUIS CAMBYSE JUSQU'A L'AVÉNEMENT DU ROI ÉGYPTIEN AMYRTÉE.

Cambyse était un homme chez qui la violence naturelle du caractère et l'habitude de tout soumettre à sa volonté furent de plus excitées par une constitution maladive, car, selon Hérodote, il était de naissance sujet à l'épilepsie. Dans un tel homme, l'ivresse de la puissance et de la victoire suffirait pour expliquer les excès auxquels il se livra dès son entrée en Égypte; mais Hérodote leur assigne en outre des causes qui peuvent jusqu'à un certain point les excuser.

Ainsi, la rigueur dont il usa envers les habitans de Memphis s'explique par le désir de venger le meurtre des députés qu'il leur avait envoyés pour négocier de la paix. Le traitement qu'il fit subir au cadavre d'Amasis était une punition de l'injure sanglante qu'il avait reçue de ce prince lorsqu'il lui demanda sa fille en mariage. Amasis, qui redoutait ou dédaignait cette alliance, lui envoya la fille d'Apriès, qu'il fit passer pour la sienne, subterfuge qui avait irrité Cambyse au dernier point. La rigueur dont il voulut d'abord user envers Psamménite avait aussi pour cause l'opinion que ce prince avait conseillé aux Memphites le massacre de ses envoyés. Cependant, le premier moment de colère passé, sa conduite à l'égard de ce prince fut douce et humaine; il lui pardonna, comme son père Cyrus à Crésus, qu'il voulut d'abord faire brûler vif. Cambyse eut aussi compassion du triste sort où la fortune avait réduit un roi; il le garda auprès de lui, dit Hérodote, sans lui faire subir aucun mauvais traitement, et il était même sur le point de *recouvrer l'Égypte,* dont Cambyse devait *lui confier le gouvernement,* lorsque ce prince découvrit que Psamménite conspirait contre

lui. Ses machinations prouvées, il fut forcé de boire du sang de taureau, dont il mourut (1).

Ce prince avait alors tellement besoin d'un motif sérieux pour se livrer à quelques excès, que, malgré sa haine et sa colère contre Amasis, il ne fit subir aucun mauvais traitement à sa femme Ladicé, qu'il renvoya honorablement dans sa famille, à Cyrène.

Jusqu'ici, on voit que le roi de Perse, quoique *peu sensé*, comme dit Hérodote, avait quelques *bons momens*, et l'on ne voit pas que d'autres rois perses, Cyrus lui-même, se fussent mieux conduits en pareilles occurrences. Ses actes de folie semblent n'avoir réellement commencé qu'après ses deux malheureuses expéditions contre les Ammoniens et les Éthiopiens. La première se termina par la perte d'une armée de cinquante mille hommes ensevelis sous les sables du désert; dans la seconde, il fut contraint de revenir, après avoir perdu une partie de ses soldats, réduits à la dure nécessité de se dévorer les uns les autres (2). Ce double malheur exaspéra ce caractère violent, peu fait à l'adversité, et lui enleva le peu de raison qu'il avait eu jusque-là.

Au retour de cette expédition, il vint à Memphis au moment où un nouvel Apis venait de se manifester. Les habitans se livraient aux fêtes et aux réjouissances qui, selon l'antique usage, accompagnaient cet évènement. Cambyse s'imagina qu'ils se réjouissaient de son malheur. Sans écouter l'explication des prêtres, il les condamna tous à mort, comme ayant voulu lui en imposer; il fit venir le nouveau dieu Apis, et, dans sa fureur, il lui perça la cuisse d'un coup de poignard, dont mourut l'animal sacré après avoir quelque temps langui (3). Les Égyptiens attribuèrent, on le pense bien, à cet acte sacrilége le dérangement d'esprit dont Cambyse donna des preuves depuis ce moment. Ce qui est plus sûr, c'est qu'à partir de son retour, sa vie ne fut plus qu'un tissu de folies et de violences sans motif, dont eurent à souffrir, comme Hérodote le remarque, non-seulement les *Égyptiens*, mais les *Perses*. Son premier crime, dit cet historien, fut le meurtre de son frère Smerdis, pour la raison futile que ce prince avait été sur le point de bander l'arc du roi d'Éthiopie; le second fut le meurtre de l'une de ses deux sœurs, qu'il avait épousées toutes deux, au mépris des usages de sa nation. Ensuite, pour des motifs aussi frivoles, il tue le fils de Prexaspes, fait enterrer vivans douze Perses

(1) Herod., III, 1, 3, 13, 14, 15, 16, 33.
(2) Id., III, 25, 26.
(3) Id., III, 30.

de la plus haute distinction, ordonne de faire périr Crésus, s'en repent ensuite, et cependant met à mort ceux qui n'avaient pas exécuté les ordres qu'il regrettait d'avoir donnés. Il s'amuse, comme un enfant, à faire ouvrir les anciens tombeaux pour considérer le visage des morts. Il pénètre dans le temple de Phthah, fait mille moqueries à la statue du dieu, qui avait, dit Hérodote, l'apparence d'un *nain*, semblable aux figures de *Patèques* que les Phéniciens mettaient à la proue de leurs navires. On ne sait pas quelle forme avaient ces *Patèques;* mais cette figure, qui parut si bizarre à Cambyse, devait être celle de ce dieu nain, si hideux à voir, et à laquelle on donne, depuis Champollion, le nom de *Phthah-Sokhari.* Ce prince entra encore dans le temple des dieux qu'Hérodote assimile aux *Cabires,* dont il mit au feu les statues (1).

J'ai réuni tous ces actes insensés de Cambyse pour montrer que ses violences, ses cruautés, ses sacriléges sans motif, qui portent l'empreinte de la folie ou de l'imbécillité, sont d'une époque postérieure à son retour d'Éthiopie. Auparavant, on ne trouve aucun indice qu'il eût mutilé les temples ou persécuté la religion égyptienne : d'où il résulte que, sur les trois ans de son règne en Égypte, on peut en retrancher bien près de la moitié, et qu'il ne reste plus qu'environ quinze mois pour cette période, pendant laquelle il put se livrer à sa démence. Or, est-ce dans un si court espace de temps qu'il aurait pu, comme on l'a dit, couvrir l'Égypte de ruines, démolir ces temples si solidement bâtis, ces colosses, qui semblent n'avoir pu être brisés et renversés qu'avec le secours de la poudre?

On a pensé que la conduite de Cambyse, à l'égard de la religion égyptienne, fut inspirée par le fanatisme religieux, et qu'en sa qualité de sectateur de Zoroastre il devait être porté à détruire tous les vestiges d'une religion qui devait se présenter à ses yeux avec les caractères du fétichisme et d'un anthropomorphisme grossier. Cette opinion, qui était celle de Saint-Martin, est peu conforme au récit d'Hérodote. D'une part, ainsi que l'historien le remarque expressément, la folie de Cambyse s'attaqua aussi bien aux *Perses* qu'aux *Égyptiens;* de l'autre, avant les accès causés par ses malheurs, il ne montrait ni éloignement pour la religion égyptienne, ni attachement excessif pour sa propre religion. Il *brûla* le corps d'Amasis, ce qui était, d'après Hérodote, formellement contraire aux usages religieux des Perses, car ce peuple regardait le feu comme une divinité, et ne permettait pas

(1) Herod., III, 35, 36, 37.

qu'un dieu se nourrît du corps d'un homme. Tout cela n'annonce pas un attachement bien vif à la religion de Zoroastre. Son indifférence à cet égard se montre encore dans son entêtement à épouser ses deux sœurs, d'après l'usage des Égyptiens, contre les prescriptions de la loi civile et religieuse de son pays. On voit qu'il mettait, sans hésiter, ses caprices avant toute loi divine et humaine.

Enfin, Hérodote ne nous laisse pas ignorer un fait important, c'est que Cambyse ne dédaigna pas de consulter l'oracle de Buto, qui lui prédit qu'il mourrait à Agbatane.

Ce dernier fait en laisse soupçonner d'autres du même genre; il montre que Cambyse ne fut pas aussi éloigné qu'on le croit de la religion égyptienne, et il nous explique encore une circonstance des plus curieuses, qui est révélée par un monument du musée grégorien, à Rome. Ce monument, déjà cité par Rosellini (1), et Champollion (2) qui en a traduit quelques phrases, mais non les principales pour mon sujet, a été étudié avec soin l'an dernier par M. Ampère, qui en a copié toutes les inscriptions et traduit tout ce que l'on peut en entendre à présent. C'est une de ces figures agenouillées portant devant elles une espèce d'édicule, et qu'on appelle ordinairement *figures naophores*. Le personnage représenté est un dignitaire qui, entre autres titres, prend ceux de *scribe* et de *prêtre*, charges qu'il exerça sous les règnes de Amasis, de Psammacherites (le Psamménite d'Hérodote) et de Cambyse. Dans une partie des légendes qui peut être traduite mot à mot avec certitude, il est dit « que Cambyse est venu dans Saïs à la demeure divine de *Neith*. Comme *ont fait tous les rois*, il a présenté une riche offrande à Neith, divine mère des dieux principaux de Saïs. Il a fait toutes les cérémonies, il a institué la célébration des libations au seigneur de l'éternité dans le temple de Neith, *comme les rois auparavant*, etc. »

« Voilà donc, dit M. Ampère, un prêtre égyptien qui nous représente Cambyse un peu autrement qu'on ne se figure le meurtrier d'Apis. »

Ce renseignement m'était inconnu, lorsque je lisais ce mémoire à l'Académie. C'est M. Ampère qui me l'a indiqué, comme étant la confirmation des vues que j'avais tirées uniquement des témoignages historiques. Ce fait si curieux peut s'expliquer par la distinction que je viens de faire entre les deux époques du règne de Cambyse. Il doit être

(1) *Monumenti storici*, t. II, p. 153.
(2) *Grammaire égyptienne*, p. 500 et 501.

antérieur au départ de ce prince pour l'Éthiopie; il se lie avec la confiance du prince envers l'oracle de Buto, et se coordonne surtout parfaitement avec un autre passage d'Hérodote auquel nul, ce me semble, n'a fait attention jusqu'ici. L'historien nous dit que, selon les Perses, c'était réellement à Cambyse qu'Amasis envoya la fille d'Apriès; mais les Égyptiens, ajoute-t-il, font une *autre histoire*, car ils prétendent que c'était *Cyrus*, non son fils *Cambyse*, qui fit demander en mariage la fille d'Amasis, en sorte que *Cambyse* fut, non le *mari*, mais le *fils* de la fille d'Apriès. En cela, dit l'historien, les Égyptiens *pervertissent* la tradition afin de *s'approprier* Cambyse, d'en *faire un des leurs* (1). Or, cette singulière prétention de *déranger* l'histoire pour faire de ce prince *un Égyptien* est tout justement celle qu'ils manifestèrent deux siècles plus tard en faveur d'Alexandre, quand ils imaginèrent que Nectanèbe, leur dernier roi, au lieu de s'enfuir en Éthiopie, comme on le disait, s'était réfugié à la cour de Philippe. Là, avec l'aide de la magie, il séduisit Olympias, dont il eut Alexandre (2). Au moyen de cette fiction, Alexandre devint alors un roi de la race égyptienne.

Il paraît donc que les Égyptiens, forcés de courber la tête sous un joug étranger, essayaient de consoler leur orgueil national en faisant croire aux autres et en s'efforçant de croire eux-mêmes que les vainqueurs étaient des rois *légitimes* qui régnaient *et par droit de conquête et par droit de naissance*.

Toutefois, si Cambyse leur eût fait tout le mal qu'on lui attribua plus tard, s'il eût persécuté leur religion, s'il ne l'eût pas ménagée, au moins dans le commencement, et ne s'y fût pas même associé, ainsi que l'atteste le monument cité, on peut croire qu'ils n'auraient pas tenu à se *l'approprier*, comme le dit Hérodote. Il y a lieu de penser en conséquence que les Égyptiens, lui tenant compte de ce qu'il avait fait avant ses accès de folie, ne virent plus en lui qu'un esprit malade qui méritait moins de haine que de pitié.

Quel motif en effet, avant qu'il eût perdu tout-à-fait le sens, l'aurait porté non-seulement à mutiler les temples, mais à détruire les arts de l'Égypte? Ces arts, il les aimait, il en sentait la supériorité sur ceux de l'Asie, puisqu'il fit transporter en Perse une multitude de statues égyptiennes, dont on dit que Ptolémée Évergète rapporta deux mille cinq cents en Égypte, et que son premier soin fut d'envoyer dans ses

(1) Herod., III, 2.

(2) Sur cette fiction, qui doit dater du vivant même d'Alexandre, voyez ma *Statue vocale de Memnon*, p. 82.

états une foule d'artistes égyptiens pour travailler aux palais célèbres de Persépolis, de Suse et d'Ecbatane (1), ce qui explique l'influence égyptienne qu'on reconnaît si clairement dans plusieurs sculptures persannes.

Tout annonce donc qu'on a beaucoup exagéré les ravages causés par Cambyse. Selon Strabon et Diodore (2), il avait mutilé les monumens d'Héliopolis et ceux de Thèbes tant *par le fer* que *par le feu*. L'emploi du feu est assez peu probable, à moins qu'il n'ait été borné à enfumer les sculptures peintes, car, pour calciner par le feu des constructions massives en grès ou en granit, il aurait fallu des forêts entières, et l'Égypte a toujours manqué de bois. Nous ne pouvons plus savoir quels ravages Cambyse avait exercés à Héliopolis, puisque de toutes les constructions décrites par Strabon il ne reste plus debout qu'un obélisque. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet obélisque n'a été ni brûlé ni mutilé.

Quant aux édifices de Thèbes, ils présentent des traces de violence qui semblent accuser la main des hommes; mais en plus d'un endroit on reconnaît les effets des tremblemens de terre, qui paraissent avoir été un des agens les plus actifs de la destruction de cette ville et de la chute de ses colosses monolithes, qui durent être souvent traversés par des fissures plus ou moins profondes (3). Il paraît que, sur la fin du règne des Ptolémées, on mettait tous ces ravages sur le compte de Cambyse. Les Égyptiens ne parlaient plus même du dernier roi perse, Artaxercès Ochus, dont les dévastations avaient surpassé celles de Cambyse, ni de Sôter II, qui, pour punir Thèbes d'une révolte, l'avait, dit Pausanias (4), ruinée de fond en comble; ce qui n'est ni vraisemblable, ni vrai, comme le démontrent les ruines de cette ville (5), car, malgré ces dévastations successives, toutes les parties conservées des monumens de cette ville en présentent peu de traces : les sculptures peintes n'ont été ni effacées ni enfumées. Sauf en un seul endroit, au temple de Khons, à Karnak, on n'y aperçoit nulle trace de feu. Or, c'est par les ornemens qu'auraient dû commencer les mutilations. Détruire les bas-reliefs des temples, en les

(1) Diod., I, 46. — L'historien ne nomme pas *Ecbatane;* il dit seulement : *et ceux de Médie.*

(2) Strab., XVII, p. 805, 816. — Diod., I, 46.

(3) Voyez la *Statue vocale de Memnon*, p. 23-26.

(4) Paus., I, 9, 3.

(5) M. Champollion-Figeac en a fait la remarque (*Annales des Lagides*, t. II, p. 227). Il est vraisemblable que ces dévastations se portèrent principalement sur les habitations particulières, et que les édifices sacrés furent épargnés.

grattant ou en les détériorant par une brûlure superficielle, était un genre de mutilation plus facile et non moins efficace que de renverser ces gigantesques colonnes, ces massifs pylônes, ces colosses en granit de quarante et de soixante coudées. L'état de ces sculptures dépose donc contre le fait des ravages qu'on prête à Cambyse aussi bien qu'à Ochus et Sôter. Hérodote, qui parle des dévastations du premier à Memphis et à Saïs, ne dit pas un mot de Thèbes, et un fait seul démontre que cet insensé, en passant par cette ville à son retour d'Éthiopie (et il paraît bien que c'est la seule fois qu'il l'ait visitée), n'y a pas accompli tous les désastres qu'on lui prête; car les prêtres thébains montrèrent à Hérodote les trois cent quarante-un colosses de bois, qui marquaient la succession des grands prêtres de père en fils, depuis plus de onze mille ans (1). Assurément si Cambyse, pour mutiler les édifices de Thèbes, avait voulu les calciner et les détruire par le feu, comme on le dit plus tard, et cela dans un pays où le bois est si rare, la première chose qu'il devait faire était de brûler cette forêt de colosses, comme il avait fait de ceux des Cabires à Saïs. Quelle fortune en effet, pour un furieux de son espèce, de pouvoir alimenter l'incendie d'un temple avec les statues même de ses prêtres ou de ses dieux! Quand on voit Hérodote ne pas dire un mot des ravages de Cambyse à Thèbes, lui qui nous raconte si minutieusement ceux que ce prince avait ordonnés à Saïs et à Memphis, on se prend à croire que le bon sens de l'historien a senti que, si ces ravages eussent été réels, c'était par les trois cent quarante colosses en bois que Cambyse aurait dû commencer. Quant aux tremblemens de terre, les Égyptiens n'en parlaient pas non plus. Le colosse de Memnon, peu d'années avant Strabon, avait été brisé par une secousse violente. L'accident était trop voisin pour qu'on pût alors mettre la mutilation sur le compte du roi de Perse: aussi Strabon en donne la véritable cause; mais un siècle et demi après, au temps d'Adrien et des Antonins, le nom de Cambyse reparut, et le brisement du colosse fut mis sur la liste déjà si longue de ses méfaits. Selon toute apparence, il n'aura pas brisé davantage le fameux colosse dit d'*Osymandyas*, qui gît maintenant sur le sol. Les voyageurs ont peine à comprendre qu'il ait pu être renversé sans le secours de la poudre ou sans une violente secousse de tremblement de terre. Sir G. Wilkinson hasarde même la conjecture que ce colosse a pu être brisé, depuis l'invention de la poudre, par les Arabes, qui ont mutilé tant d'autres monumens (2).

(1) Herod., II, 142, 143.

(2) *Modern Egypt and Thebes*, t. I, p. 144.

Il y a donc beaucoup à rabattre des ravages attribués à Cambyse; mais cet insensé eût-il pu les accomplir dans un espace de quinze mois ou deux ans au plus, il est clair qu'un règne si court n'aurait pu être qu'un de ces orages passagers dont un peuple sait bientôt réparer les désastres. On peut être assuré qu'en tout cas l'Égypte, après sa mort, ne différait en rien de ce qu'elle était à son arrivée. Voyons à présent ce que firent ses successeurs.

Lorsqu'il quitta l'Égypte pour retourner en Perse, Cambyse avait établi gouverneur du pays conquis Aryandès, dont la conduite oppressive et cruelle causa une grave révolte (1). Darius s'empressa de la comprimer (2), afin de conserver toute la liberté de ses mouvemens pour ses expéditions projetées contre la Scythie et la Grèce; mais dès-lors il prit à tâche de faire oublier les excès de son prédécesseur en captant la bienveillance des Égyptiens. Avec un tel peuple, le moyen le plus sûr était de montrer du respect pour sa religion, de l'estime pour ses institutions politiques. C'est ce que Darius prit à tâche de faire. Cambyse avait tué le bœuf Apis; Darius, au contraire, arrivant à Memphis lors de la mort de cet animal sacré, assista et prit part au deuil des Égyptiens. Il alla jusqu'à promettre *cent talens d'or* à celui qui trouverait et amènerait un nouvel Apis. Les Égyptiens, admirant sa piété, dit Diodore, se soumirent aussitôt (3). L'historien ajoute ces paroles remarquables : « Darius, détestant les profanations de Cambyse à l'égard des temples de l'Égypte, se distingua par sa douceur et par son attachement aux dieux du pays. Il eut de fréquens entretiens avec les prêtres égyptiens, étudia leur doctrine religieuse et les actions consignées dans leurs livres sacrés. Ayant appris à connaître ainsi la magnanimité des anciens rois et leur douceur envers leurs sujets, Darius voulut les imiter dans sa conduite, et par là il sut inspirer aux Égyptiens une telle vénération, qu'il est le *seul* des autres rois (*persans*) auxquels ils aient donné le *nom de dieu*, et qu'à sa mort ils lui ont rendu les mêmes honneurs qu'aux rois qui jadis possédèrent le plus légitimement la couronne. » Une telle conduite, suivie pendant un long règne de trente-six ans, put facilement réparer les malheurs passagers et partiels qu'avait pu causer Cambyse.

Hérodote confirme par un trait l'exactitude de ce tableau. Darius voulut faire placer sa statue devant celle de Sésostris, qui précédait le temple de Pthah, et entrer en partage des honneurs rendus

(1) Herod., IV, 160.
(2) Polyæn., *Strateg.*, VII, 11, 7.
(3) Diod. Sic., I, 95.

aux anciens rois du pays. Les prêtres osèrent s'opposer à cette prétention, qui aurait dû les flatter; ils osèrent donner pour raison « que Darius n'avait pas encore fait autant de belles actions que Sésostris, et qu'il n'était pas juste de mettre devant la statue de ce roi celle d'un prince qui ne l'avait point surpassé par ses exploits. « On dit, ajoute Hérodote, que Darius pardonna aux prêtres cette sévère remontrance.

A l'appui du récit de Diodore, on peut citer une observation faite par Champollion, Rosellini et sir G. Wilkinson : c'est que Darius est le *seul roi de Perse* dont le nom hiéroglyphique sur les monumens égyptiens soit accompagné du prénom divin, comme ceux des anciens Pharaons, et plus tard ceux des Ptolémées et des empereurs (1).

En preuve de la protection dont il environna la religion égyptienne, comme le disent les historiens, on peut citer le grand temple d'El-Khargeh, dans la Grande-Oasis, qui ne porte dans toutes ses parties conservées qu'un seul nom royal, celui de *Darius*, d'où il faut conclure que ce temple, s'il n'a pas été commencé sous le règne de ce prince, comme le croit M. Hoskins (2), a du moins été complété et décoré par ses ordres. Ceci annonce, en outre, que l'Oasis avait attiré de bonne heure son attention, et qu'elle reçut peut-être à cette époque une colonie composée à la fois d'Égyptiens et de Samiens de la tribu *Æschrionie*, qui la possédaient lors du voyage d'Hérodote.

Un bas-relief remarquable de ce même temple représente Darius portant le costume religieux des anciens rois égyptiens, et faisant une offrande au dieu Ammon-Ra, et certes, sans le double nom qui se lit au-devant de sa tête, selon l'usage, on croirait voir un de ces Pharaons si souvent figurés en semblables costume et attitude sur des monumens sacrés (3). Cette conduite politique fut continuée pendant tout le règne de Darius; mais ce prince, qui, à ce qu'il semble, ne revint plus en Égypte, après l'avoir quittée une première fois, la fit administrer, comme les autres satrapies, par des gouverneurs qui probablement ne se contentaient pas du tribut modéré qu'il avait imposé au pays. L'Égypte cependant resta tranquille pendant ce long règne, et ne se souleva que la dernière année.

Xerxès la soumit avant de passer en Grèce. Il appesantit ses chaînes, et lui donna pour gouverneur son propre frère Achæménès, ce qui montre l'importance qu'il attachait à la possession tranquille du pays. L'Égypte fournit alors deux cents vaisseaux à son armée, et ce fut

(1) Rosellini, II, 185. — Wilkinson, *Manners and Customs*, t. I, p. 199.

(2) *Visit to the Great-Oasis*, p. 101.

(3) Dans *l'Égypte* de M. Champollion-Figeac, pl. 87, p. 380. (*Univ. pittoresque.*)

Achæménès qui les commanda. Le pays demeura tranquille durant tout ce règne; mais ayant appris que Xerxès avait été assassiné, les Égyptiens crurent pouvoir se délivrer de la domination étrangère (1). En 462, Inaros, roi de Libye, c'est-à-dire d'un petit état indépendant sous la suzeraineté de l'Égypte, et Amyrtée, Égyptien de la race royale, se mettent à la tête d'une insurrection. Avec le secours des Athéniens, ils battent les Perses, et tuent Achæménès, oncle d'Artaxerce (2). Une nouvelle armée est envoyée contre eux. Ils succombent en 456, après six ans de résistance. Inaros, trahi par les siens, est mis en croix (3); Amyrtée se réfugie dans les marais du Delta, où il résiste encore aux Perses, et Thucydide continue de lui donner le titre de *roi*.

Cependant quelle vengeance le vainqueur tira-t-il des Égyptiens? Hérodote nous l'apprend : « Les Perses, dit-il, sont dans l'usage d'honorer les *fils de roi*, et même de leur rendre le trône que leurs pères ont perdu par leur révolte. On pourrait apporter beaucoup de preuves de cet usage, entre autres ceux de Thannyras, fils d'Inaros, qui recouvra le royaume (celui de Libye) que son père avait possédé, et de *Pausiris*, fils d'*Amyrtée*, qui recouvra également les états de son père. Cependant jamais princes n'avaient fait aux Perses autant de mal qu'Inaros et Amyrtée. »

D'après ce témoignage formel, on voit qu'Artaxerce, non-seulement pardonna aux Égyptiens, mais qu'il permit à Amyrtée de régner dans le Delta, et de transmettre ses états à son fils *Pausiris* (peut-être Petosiris). C'est là un fait capital sur lequel on avait trop légèrement glissé, et qui prouve, ainsi que la conduite de Darius, avec quel ménagement les rois perses traitèrent l'Égypte toutes les fois qu'ils crurent pouvoir le faire sans danger. Cette conduite, du reste, n'a rien d'extraordinaire, car la domination persane ne fut oppressive dans aucun des nombreux pays soumis à l'empire de Cyrus. Ces contrées, comme le dit Hérodote, conservèrent des rois de leur nation; on leur laissa leurs usages, leurs lois, leur religion, et l'on n'exigea d'elles qu'un tribut assez modéré, puisque de toute l'Égypte et de ses dépendances, qui comprenaient Cyrène, Barcé et le royaume de Libye, les Perses ne tiraient que 700 talens d'argent, sans compter la pêche du lac Mœris, la nourriture en blé des garnisons persanes, et d'autres

(1) Herod., VII, 89, 97. — Diod., XI, 71.
(2) Id., III, 12; VII, 7. — Diod., XI, 74.
(3) Thucyd., I, 110, 112.

légers tributs (1). Ainsi, pendant cet intervalle d'environ cent vingt ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de Cambyse, malgré plusieurs révoltes, toujours infructueuses et toujours punies, qui s'en suivirent, elle fut traitée avec autant de douceur qu'aucune autre contrée conquise, et dans cet intervalle il est impossible de concevoir, à s'en tenir aux faits que nous transmet l'histoire contemporaine, que ce pays ait souffert d'une manière sensible dans sa religion, ses arts et ses institutions civiles.

On peut d'ailleurs facilement mettre à l'épreuve ce résultat en le rapprochant du tableau qu'Hérodote a tracé de l'Égypte. La date de son voyage peut être déterminée avec une approximation suffisante; la combinaison de tous les faits qui s'y rapportent a permis à Fréret et à Larcher (2) de la placer vers l'an 460, ce qui tombe à peu près au milieu de la lutte des princes égyptiens contre les Perses, qui tenaient encore garnison à *Daphnæ*, près de Péluse, et à Éléphantine, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'Égypte. On ne pourrait opposer à cette date la mention que fait Hérodote de la fuite d'Amyrtée, et de la restitution à Pausiris et à Thannyras du royaume possédé par leur père Amyrtée et Inaros, car ce sont là des additions faites postérieurement à la narration primitive, comme on en trouve d'autres dans son histoire, qui n'a été complètement rédigée qu'après son émigration à Thurium, dans la grande Grèce, en 444 (3).

Rien, dans le récit de l'historien, ne fait présumer qu'il y eût alors en Égypte le moindre changement. Les affaires civiles et religieuses y suivaient leur cours ordinaire; l'agriculture, l'industrie, le commerce, y étaient encore florissans. On peut dire même que, dans le second livre d'Hérodote, l'antique Égypte se montre tout entière. Non-seulement soixante ans après la conquête des Perses, la religion était restée intacte, mais encore les institutions civiles qui paraissent le plus intimement liées à la nature de l'ancien gouvernement n'avaient souffert aucune altération sensible; la division des castes était restée tout aussi distincte qu'auparavant. La classe des *interprètes*, créée en vue du commerce avec les Grecs, avait été maintenue par les Perses. Ceux-ci n'avaient pas touché davantage à la caste des prêtres, qui était toujours propriétaire et jouissait des mêmes préroga-

(1) Par exemple, le revenu de la ville d'Anthylla, assigné pour les frais d'une partie de la toilette des reines. (Hérod., II, 98; Athen., I, 33, F.)

(2) *Traduction d'Hérodote*, t. VII, p. 66. — Fréret, Académie des Inscriptions, *Mémoires*, t. XLVII, 65, note.

(3) Dahlmann, *Herodot*, s. 214, folg.

tives que sous les Pharaons, ni à celle des militaires, qui était toujours nombreuse, et où ils puisaient des contingens pour leurs armées (1). Les colléges des prêtres, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, à Thèbes, étaient encore dans la splendeur; leur ascendant sur le peuple n'avait souffert aucune diminution. Les fêtes religieuses se célébraient comme auparavant; Hérodote en admire plusieurs fois le nombre et la variété; il vante surtout les grandes panégyries de Diane à Bubaste, de Minerve à Saïs, dont la fête se répétait dans toute l'Égypte; d'Isis à Busiris, de Latone à Buto, du soleil à Héliopolis, de Mars à Paprémis, où plusieurs milliers de prêtres exécutaient les combats prescrits par les rits du dieu. Toutes ces panégyries attiraient une affluence prodigieuse de spectateurs; à celle de Bubaste, entre autres, il se rendait sept cent mille personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

Voilà les traits caractéristiques du tableau de l'Égypte à l'époque où Hérodote parcourait ce pays. Y reconnaissons-nous une contrée en décadence où les arts, la religion et les institutions nationales s'éteignent étouffées par la violence et la tyrannie d'un vainqueur? Il est clair que pendant les soixante ans qui se sont écoulés depuis le voyage d'Hérodote jusqu'en 404, époque de l'avènement des dynasties nationales, l'Égypte ne put éprouver aucun changement notable, et que les rois égyptiens la trouvèrent telle qu'Hérodote l'avait vue un demi-siècle auparavant. On doit même s'attendre à ce que le pays éprouva moins de changemens encore sous les dynasties indigènes. C'est ce qui résulte en effet des renseignemens recueillis dans la section suivante.

II. — DEPUIS L'AVÉNEMENT D'AMYRTÉE JUSQU'A L'ARRIVÉE D'ALEXANDRE.

Cette période de l'histoire égyptienne n'est exactement représentée que dans les extraits de Manéthon. Rien ne pourrait faire soupçonner, dans ce qui nous reste des historiens classiques sur cette époque, que l'Égypte, après la mort de Darius II, au lieu de rester, comme par le passé, sous la domination persane, fut gouvernée par des rois tirés de son sein. Ici, l'annalyste égyptien est, sur tous les points, d'accord avec les monumens.

En effet, après la XXVIIe dynastie, qu'il appelle *persane*, composée de souverains persans, de Cambyse à Darius II, Manéthon compte trois

(1) Hérod., VI, 6,97; VII, 89; VIII, 17.

dynasties *égyptiennes*, la XXVIIIe, la XXIXe et la XXXe, formées de neuf règnes successifs dont la durée totale est d'environ soixante-quatre ans, et dont le dernier, celui de Nectanebo II, finit douze années seulement avant l'arrivé d'Alexandre.

Le premier de ces rois est *Amyrtée*, qui commence à régner en 404. Les chronologistes s'accordent, en général, à croire que c'est ce même *Amyrtée* qui s'était retiré dans les marais du Delta après sa défaite et la mort d'Inaros, vers 458, et cette opinion est adoptée encore par Clinton (1) et par sir Gardner Wilkinson (2); mais elle n'est pas admissible. Outre qu'il s'est écoulé environ cinquante ans entre cette défaite et le moment où Amyrtée reparaît comme roi d'Égypte, on oublie qu'Hérodote a dit formellement que les Perses ont permis à son fils *Pausiris* de lui succéder. L'Amyrtée de Manéthon ne peut donc être que le fils de ce Pausiris, conséquemment le petit-fils de l'Amyrtée d'Hérodote et de Thucydide, et ce n'est pas le seul exemple qui montre que, chez les Égyptiens comme chez les Grecs, les noms sautaient une génération et passaient aux petits-fils.

Ce prince était déjà sorti de ses marais en 414, se soulevant contre Darius II; mais ce ne fut que plus de dix ans après, à la mort de ce roi et à l'avénement d'Artaxercès II ou Mnémon, qu'il se montre comme souverain de l'Égypte, et qu'on voit, pour la première fois depuis Psamménite, reparaître une dynastie nationale.

Comment ce changement s'est-il opéré? Comment Artaxercès II a-t-il été forcé de consentir à cette modification, si importante dans les relations politiques des deux pays? Est-ce la guerre avec son frère Cyrus qui l'avait réduit à cette extrémité? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Mais si la cause est inconnue, le fait est constant. Il n'est pas moins certain qu'Amyrtée eut pour successeurs cinq rois formant la dynastie mendésienne, à savoir : *Néphérites*, qui régna six ans, *Akoris*, treize ans, *Psammuthis* (3), un an, *Népherites II*, quatre mois, et *Muthis* un an; puis trois rois formant la dynastie sébennytique, à savoir : *Nectanebo Ier*, ayant régné dix-huit ans, *Tachos*, deux ans, *Nectanebo II*, huit ans; après quoi l'Égypte retomba pour douze ans sous la domination persane. Puis, survint Alexandre, et commença la domination grecque.

Ainsi les noms des rois perses disparaissent des dynasties de Manéthon à partir de l'an 404, c'est-à-dire de l'avénement même d'Ar-

(1) *Fasti Hellen.*, ad ann. 455.

(2) *Manners and Customs*, t. I, p. 202, 203.

(3) *Psammitichus* de Diodore.

taxercès II ou Mnémon, qui n'est plus compté que comme roi persan. Ce fait chronologique se coordonne d'une manière remarquable avec deux monumens dont il sert à faire connaître la nature et l'importance.

La tolérance que je viens de signaler, de la part des rois perses, entre Cambyse et Darius II, alla même jusqu'à permettre l'emploi de l'écriture hiéroglyphique sur les objets qui faisaient partie du mobilier royal en Égypte. Du moins il semble que ce soit ainsi qu'on doive se rendre compte de l'inscription bilingue, peut-être *quadrilingue*, ou en tout cas *quadrilittérale*, gravée sur le fameux vase d'albâtre du cabinet des antiques portant le nom de *Xerxès* (1). Ce nom y est écrit à la fois en hiéroglyphes phonétiques et dans les trois espèces de caractères cunéiformes. Un second exemple est fourni par un vase pareil récemment découvert à Venise dans le trésor de Saint-Marc, par sir Gardner Wilkinson (2), portant le nom d'*Artaxerxès*, écrit également dans une quadruple inscription semblable. Il faut bien que ces deux rois ou les officiers de leur maison fissent un certain cas de l'écriture hiéroglyphique pour en ordonner ou du moins en permettre l'emploi dans de telles circonstances, car ces deux exemples montrent assez que l'usage de ces doubles inscriptions sur les ustensiles n'était pas fort rare.

Quant à savoir quel est cet *Artaxercès*, la question ne saurait être douteuse d'après ce qui précède. Ce ne peut être qu'Artaxercès Ier ou *Longue-Main*, puisque le deuxième, n'ayant pas régné en Égypte, n'a pu avoir dans ce pays de *maison royale*, et conséquemment posséder des ustensiles portant des hiéroglyphes, car on ne trouvera sans doute pas très vraisemblable qu'Artaxerce Mnémon se servît *en Perse* d'ustensiles revêtus de son nom *hiéroglyphique*. Au contraire, l'extrême tolérance d'Artaxercès Ier, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, rendit le gouvernement du Delta à l'Égyptien Pausiris, le fils du rebelle Amyrtée, explique parfaitement que son nom ait été, comme celui de Xercès, inscrit en hiéroglyphes sur les ustensiles à son usage (3).

Telle est du moins la théorie que je me fais de ces vases curieux. J'avais pensé d'abord qu'ils pouvaient être des *étalons de mesure*, sur lesquels on mettait la marque du souverain; mais je crois devoir

(1) Lue pour la première fois par Champollion et Saint-Martin.

(2) *Litterary Gazette*, n° 1444; 21 september 1844, p. 610-611.

(3) Un jeune archéologue de grande espérance, M. A. de Longpérier, est arrivé au même résultat par la considération des écritures (*Revue archéologique*, t. I, p. 444-451).

écarter cette idée, parce que de tels *étalons* ne pouvaient se passer du nom de la mesure ou au moins d'une indication numérique. Or, il ne se trouve rien de tel sur les deux vases que l'on connaît. Dans l'un ou l'autre cas, la conséquence historique à tirer des inscriptions serait la même.

J'aperçois là les indices d'une sorte de fusion dans les usages des deux peuples, et cette fusion se manifeste encore, comme je l'ai dit dans mon mémoire inédit sur la *croix unsée*, parmi les sujets de certains cylindres rares et de bas-reliefs (1), sur lesquels des symboles évidemment égyptiens se mêlent à ceux qui sont propres aux peuples de l'Asie occidentale. La présence de ces symboles doit indiquer que les monumens où ils se trouvent ont été gravés en Égypte même, pour l'usage des Perses; ce qui permet d'en placer l'exécution dans la première période de cent vingt ans comprise entre Cambyse et Darius Ochus, de 525 à 404 avant notre ère, époque à laquelle, ainsi qu'on l'a vu, l'Égypte recouvra ses rois nationaux, et ne fut plus qu'un pays tributaire de la Perse.

Si donc on découvre un jour d'autres vases de cette espèce portant des noms de rois perses, écrits *en hiéroglyphes*, on peut, je crois, prédire à coup sûr que ces rois appartiendront à cette première période de la domination persane, et principalement à Cambyse, Darius, Xerxès et Artaxerce Ier, les seuls rois perses dont jusqu'ici les noms ont été trouvés écrits *hiéroglyphiquement*. Il en sera de même de tout fragment sculpté portant le double caractère persan et égyptien.

C'est là, je pense, la première indication chronologique qu'on ait pu introduire dans la critique de ces monumens si dignes d'intérêt. A ce titre, elle mérite peut-être l'attention des personnes livrées spécialement à l'étude de ces matériaux, encore si obscurs, de l'archéologie et de la philologie asiatiques. Je la soumets à leur examen.

C'est pendant la seconde période, et sous le règne d'Akhoris, que Platon et Eudoxe, vers 390 ou 380 avant notre ère, viennent visiter l'Égypte, et y demeurent trois ans selon les uns, treize ans selon les autres, fréquentant les colléges des prêtres d'Héliopolis, de Memphis et de Thèbes, où ils s'instruisent de ce que les Grecs ignoraient encore, et puisent une foule de notions utiles, mais élémentaires, sur les mathématiques, l'astronomie et le calendrier.

(1) Tel est le fragment trouvé à Suez par le général Dugua, où l'on voit la tête d'un roi persan, avec une inscription cunéiforme et *le globe ailé égyptien*. (Denon, pl. 124, 3.)

Ce seul fait nous révèle assez clairement que l'Égypte, soixante-dix à quatre-vingts ans après Hérodote, et cinquante ans avant Alexandre, était telle que l'historien l'avait déjà trouvée, c'est-à-dire, telle qu'elle était avant l'arrivée de Cambyse, et en effet ses institutions, respectées, nous l'avons vu, par les Perses, ne pouvaient déchoir sous l'empire de ses rois indigènes.

En 344, douze années seulement avant l'arrivée d'Alexandre, les Perses recouvrèrent la possession de l'Égypte après une lutte opiniâtre, et la gardèrent pendant les douze années qui forment la durée de la trente-unième dynastie, la seconde *persane*, selon Manéthon. L'Égypte fut conquise par Artaxercès III, dit Ochus, qui se comporta avec non moins de cruauté que Cambyse lui-même. Il voulut réduire enfin les différens peuples qui s'étaient soustraits à l'empire des Perses. Après avoir soumis Cypre et la Phénicie, il marcha contre l'Égypte à la tête de forces considérables. Le roi Nectanébo, fils de Tachos, vint à sa rencontre; il fut battu et obligé de se réfugier en Éthiopie (1). Le roi de Perse, irrité de cette résistance, punit les Égyptiens avec la plus grande rigueur; il abattit les murailles des villes principales, pilla les richesses des temples, enleva même les livres sacrés, et, pour se venger de ce que les Égyptiens l'appelaient un âne (2), il voulut diviniser cet animal. Après avoir tué et mangé le bœuf Apis avec ses amis (3), il en fit autant du bouc adoré à Mendès (4). Son favori Bagoas, Égyptien de naissance, finit par concevoir une haine si furieuse contre ce prince, qu'il le mit à mort, donna sa chair à manger aux chats (5), et fit, avec ses os, fabriquer des manches de poignard. Il mit en sa place Arsès, qui ne régna que de nom; puis, deux ans après, il le fit assassiner pour élever sur le trône Darius Codoman, qui réussit à s'en défaire pour prévenir ses embûches; mais auparavant Bagoas avait fait rapporter en Égypte les livres sacrés qu'Ochus avait enlevés des temples. Aussi les Égyptiens restèrent en repos jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, qui eut lieu trois années seulement après la mort de Bagoas.

La cruauté passagère d'Ochus ne put avoir d'autre résultat que celle de Cambyse, c'est-à-dire la mutilation et le pillage de quelques mo-

(1) Diod. Sic., XVI, 51.

(2) Ælian., *Hist. var.*, VI, 8.

(3) Plut., *Isid. et Osirid.*, § II, p. 355.

(4) *Anonym.*, ap. Suid., voce Ἄσατο.

(5) Diod. Sic., XVII, 5. — Un auteur anonyme prétend qu'il en mangea lui-même. (Suidas, voce Ἀωθαῖς et Ὦχος.)

numens, sans porter aucune atteinte, ou peut-être même en donnant une activité nouvelle à l'esprit qui les avait élevés. Quand il ne resterait plus, à cette heure, aucun monument pour attester que les arts furent conservés en Égypte sous les trois dynasties nationales comme sous la première dynastie persane, l'histoire, dont je viens de réunir les traits, suffirait pour établir qu'il en fut ainsi; mais une foule de monumens viennent confirmer son témoignage, en montrant que les rois égyptiens ont profité de leur indépendance pour construire, terminer, réparer des temples, élever des obélisques et des colosses, et que ces ouvrages ont conservé presque le même caractère et le même mérite que ceux des anciennes époques.

Le premier roi *Amyrtée* a fait exécuter au temple d'El Khargeh, dans la Grande-Oasis, des travaux considérables. Son nom est placé, comme l'observe M. Hoskins (1), dans des situations qui ne permettent pas de douter qu'il ne soit postérieur à celui de Darius, le plus ancien de ceux qu'on y trouve. Un des premiers soins d'Amyrtée, en recouvrant l'Égypte, fut donc de compléter dans l'Oasis de Thèbes les travaux exécutés par les ordres de Darius. C'est qu'en effet un roi égyptien ne pouvait rester en arrière d'un roi persan. On voit aussi que l'importance commerciale de l'Oasis ne lui avait pas plus échappé qu'à Darius.

On s'attend naturellement à ce que la ville de Thèbes elle-même aura dû attirer son attention religieuse; en effet, son nom est rattaché à des restaurations considérables exécutées dans cette ville. C'est lui qui fit réparer la porte du pronaos du temple du dieu *Khons*, travail assez mauvais. On lui doit un petit temple dans les ruines du nord à Karnak, dont les bas-reliefs fort élégans avaient été enlevés par M. Mimaut; enfin un petit temple de Thoth, récemment découvert par M. Prisse, au nord de l'angle nord-ouest de la grande enceinte de Karnak : les sculptures sont de fort bon style. Remarquons que cette différence dans le travail existe aux époques les plus florissantes de l'art, parce qu'elle tient aux individus (2). C'est par les belles œuvres seulement qu'on peut apprécier une époque. On ne trouve rien à désirer sous ce rapport dans le travail de deux petits obélisques, en basalte noir du grain le plus fin, trouvés au Caire et dessinés dans l'ouvrage de la commission d'Égypte (3); ils sont maintenant au *British*

(1) *Visit to the Great-Oasis*, p. 101.

(2) Le style de la *Table d'Abydos*, qui est du temps de Sésostris, m'a paru assez médiocre, lorsque je l'ai vue à Paris.

(3) *Antiquités*, t. V. pl. 21 et 22.

Museum. Les hiéroglyphes sont de la plus grande perfection. La petitesse de ces obélisques ne doit pas être attribuée à un certain affaiblissement du principe religieux; car, aux époques mêmes où s'exécutaient les plus grands travaux, où l'on taillait et dressait les obélisques les plus gigantesques, on en faisait aussi de très petites dimensions, tels que ceux de la Minerve (24 p. 9 p.), qui est de Thouthmosis III, de la Rotonde (env. 20 p.), qui est de Ramessès II, à Rome, et celui d'Alnwick (9 p.), qui est d'Amenophis II.

La plus grande perfection de travail se montre surtout dans le fameux sarcophage en *brèche verte* de Cosseir, trouvé à la mosquée de Saint-Athanase, et que sa grande magnificence a long-temps fait passer pour celui d'Alexandre (1). Il est à présent reconnu que c'est le sarcophage d'Amyrtée. L'exécution en est parfaite. La matière de ce tombeau, maintenant déposé au Musée britannique, est une des plus dures et des plus difficiles à travailler qui aient exercé l'adresse et la patience des Égyptiens. On ne se lasse pas d'admirer la finesse et la pureté des traits des hiéroglyphes, ainsi que des innombrables sculptures qui décorent toutes les parois de ce sarcophage magnifique. Ce monument seul attesterait que les Égyptiens, quatre cents ans avant notre ère, n'avaient rien perdu dans l'art de travailler les matières les plus rebelles, et qu'ils continuaient d'être doués de cette patience à toute épreuve qui leur faisait supporter les plus rudes travaux, en même temps qu'ils conservaient le sentiment particulier qui les guidait depuis bien des siècles dans toutes leurs œuvres d'art.

Le nom de son successeur *Nepherites*, écrit *Néphérout*, se trouve une fois dans les ruines de Thèbes (2), au petit temple du sud-est à Karnak; il se lit dans les carrières de Masarah, et sur le trône d'une statue en basalte noir déposé à l'institut de Bologne, et qu'on dit être de bon style. Il en est de même d'un sphinx en basalte noir qui fait partie du musée du Louvre, et dont le travail est digne des meilleurs temps.

Le troisième roi, *Achor* ou *Akhoris*, malgré la lutte qu'il eut à soutenir contre les Perses, ne négligea pas les travaux relatifs aux temples. A ce prince appartient la sculpture du mur austral qui, dans le temple du nord à Karnak, joint le pylône au naos, ainsi que les colonnes, dites *protodoriques*, qui soutiennent les plafonds du *Thouthmoséum* à Medynet-Abou. Il fit réparer un petit temple de Rhamessès

(1) *Descr. de l'Égypte; Antiquités*, t. V, pl. 40.
(2) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, 206.

à El-Kab. Le musée du Louvre possède un sphinx dont la base porte le nom d'*Achoris*, avec le titre d'*aimé de Knouphis*.

Mais le roi de cette dynastie dont il reste le plus de monumens est *Nectanebo Ier*, qui a régné entre 368 et 350, qui n'est mort, par conséquent, que *dix-huit ans* avant la venue d'Alexandre.

On peut citer d'abord un temple périptère, près de Medynet-Abou à Thèbes, qui est d'un assez mauvais travail, puis le *propylon* ou la porte moyenne du grand pylône du temple d'Isis à Philes; il est couvert de bas-reliefs de fort bon style, représentant Nectanebo faisant son hommage à la déesse. C'est encore au règne de ce prince qu'appartient le petit temple découvert, situé à l'extrémité méridionale de l'île, dont les chapiteaux, comme le reste des ornemens architectoniques, sont du galbe le plus élégant et du travail le plus soigné. Mais deux monumens peuvent surtout (en Europe) donner une idée de la perfection que l'art égyptien avait conservée sous ce prince; l'un consiste dans les lions qui décorent à Rome la fontaine de Termini, et sur lesquels ont été moulés en fonte ceux qui décorent les deux fontaines du palais de l'Institut à Paris. On peut les mettre à côté des plus beaux qui soient sortis du ciseau égyptien. Le second est un buste en granit rose, de Nectanebo, conservé au *British Museum* (1), d'un très beau travail; le troisième est cette admirable statue mutilée, en basalte vert, trouvée à *Sebennytus* (2), et qui décore la salle du Zodiaque de la Bibliothèque royale. Ce torse, par la pureté et la finesse de son style égyptien, ne le cède en rien aux plus beaux restes de la sculpture égyptienne, et je ne puis oublier qu'un des habiles archéologues de notre temps, ne pouvant révoquer en doute le nom de *Nectanebo*, que porte la statue, me soutenait que ce nom avait été ajouté après coup sur une statue du temps de Sésostris ou de Menephtha : supposition gratuite, rendue tout-à-fait inutile par les observations contenues dans ce mémoire.

Ces ouvrages d'architecture et de sculpture sont plus remarquables, il est vrai, par leur mérite que par leurs dimensions; mais, à en juger par ces seuls monumens, on est en droit de présumer que, si les Égyptiens avaient su conserver jusqu'à cette époque leurs arts et leur ferveur religieuse, ils n'avaient pas perdu davantage ce goût pour les œuvres gigantesques, qui semble avoir été un attribut particulier de

(1) Arundale et Bonomi, *Gallery of Antiquities, selected from the British Museum*, pl. 45, fig. 166.

(2) Par le général Vial; il en fit hommage au premier consul, qui la donna à la bibliothèque nationale. (Millin, *Monumens inédits*, t. I, p. 383.)

leur génie; et s'il n'en reste plus maintenant, c'est que le temps les aura détruits. Or, ceci n'est pas une simple conjecture.

Pline fait mention d'un obélisque que *Nectanebo* (il l'appelle *Nectabis*) avait fait *tailler* à Syène, par conséquent en granit rose. Cet obélisque était resté dans la carrière, non *sculpté*, sans doute parce que la mort du roi n'avait permis ni de le finir, ni de l'amener à Sebennytus, où le roi faisait sa résidence (1). Ce fut Ptolémée Philadelphe qui le fit transporter de Syène à Alexandrie, où il fut élevé sur une des places de cette ville, et Pline remarque que le *transport* et l'*érection* de cet obélisque exigèrent de plus grands travaux que la taille même du monument dans la carrière.

Pourquoi cet obélisque *non sculpté* attira-t-il assez l'attention de Ptolémée Philadelphe pour qu'il prît la peine de le faire venir de si loin, quand il en avait tant d'autres, tout sculptés, plus près de sa capitale, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, et en divers lieux du Delta? On ne voit à cela qu'un motif: c'est l'extraordinaire grandeur de cet obélisque, qui le mettait en quelque sorte hors de ligne. En effet, Pline ne nous laisse pas ignorer qu'il avait 80 coudées de haut; ce qui équivaut à 37 mètres, ou 113 pieds, en coudées grecques, et à 42 mètres, ou 126 pieds, en coudées d'Éléphantine. Cet obélisque surpassait donc d'au moins 7 mètres (21 pieds), et peut-être de 12 mètres (36 pieds), le plus grand des obélisques connus, celui du nord à Karnak; et, comme nul ne présumera que Nectanebo eût fait tailler ce morceau gigantesque pour le laisser dans la carrière, et ne le point amener et dresser dans sa résidence, il faut bien admettre que les Égyptiens possédaient encore les moyens d'exécuter ce prodigieux travail. C'est Ptolémée Philadelphe qui l'exécuta effectivement un siècle plus tard.

Ceux qui veulent que les Égyptiens aient, au temps des rois de la dix-huitième dynastie, possédé des ressources extraordinaires en mécanique, sont bien obligés d'avouer qu'ils les possédaient encore au moment de l'arrivée d'Alexandre et même sous la dynastie lagide. Les Grecs, depuis Psammitichus, n'avaient pu manquer de les leur

(1) Il paraît bien que les obélisques n'étaient pas *sculptés* sur place. C'est ce qui explique pourquoi il en existe qui sont entièrement nus; tels sont les deux qui avaient été placés en avant du tombeau d'Auguste à Rome, dont l'un orne la place de Sainte-Marie-Majeure, l'autre celle de Monte Cavallo. J'ai toujours pensé que ceux dont les sculptures appartiennent à l'époque romaine, depuis Domitien jusqu'à Adrien, à savoir ceux du Monte Pincio, de la place Navone, et ceux qui portent les noms de Borgia, de Mattei et d'Albani, sont d'*anciens* obélisques, sculptés plus tard, soit à Alexandrie, soit à Rome même, par des Égyptiens.

emprunter. Or, nous savons qu'ils ne se doutaient pas de cette mécanique savante lors de la construction du temple d'Éphèse, et plus tard sous Philadelphe, puisque leur mécanique avant Archimède était réduite aux procédés les plus simples; il faut bien admettre que les Égyptiens n'en savaient pas davantage.

L'exemple de ce prodigieux obélisque, le seul ouvrage gigantesque de Nectanebo dont l'histoire fasse mention, atteste que les Égyptiens n'avaient alors rien perdu de leur goût pour les grands travaux, en même temps que les lions de Termini, les deux torses de Nectanebo et les monumens de Philes élevés par ce roi prouvent que les artistes égyptiens conservaient encore presque intact leur talent pour travailler les matières les plus dures et la perfection d'exécution qu'ils possédaient jadis.

Ces monumens authentiques et d'une époque certaine viennent donc, par leur succession depuis Amyrtée, confirmer tous les témoignages historiques qui établissent que la civilisation égyptienne, à l'époque de Cambyse, n'avait rien perdu, qu'elle s'était conservée presque intacte pendant toute la domination persane, et que les Perses, ainsi que je l'ai avancé dès 1823, durent transmettre l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient reçue des Pharaons.

Il en fut des Perses comme des pasteurs qui avaient envahi l'Égypte dix-huit cents ans avant Cambyse. Ces pasteurs, de race asiatique, séjournèrent dans la vallée au-dessus du Delta pendant 250 ou 300 ans. Animés d'une rage fanatique, ils détruisirent tous les monumens de Thèbes, à tel point que, vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, quand les Pharaons redevinrent maîtres de l'Égypte haute et moyenne, il ne restait des monumens de Thèbes que des monceaux de ruines et des matériaux confusément épars. Les rois de la dix-huitième dynastie furent obligés de reconstruire entièrement les édifices religieux que les pasteurs avaient détruits. Aussi tous les monumens de cette ville, à l'exception du sanctuaire de Karnak, qui est d'Osortasen Ier, contemporain d'Abraham, portent-ils la preuve qu'ils appartiennent à cette époque de restauration. Les barbares avaient pu bouleverser des pierres, mais ils n'avaient point entamé le génie égyptien; aussi, après leur départ, de nouveaux monumens s'élevèrent, portant la même empreinte que ceux de l'époque antérieure, et, sauf un degré de plus de perfection et de grandeur, leurs sculptures ne diffèrent en rien de celles qui couvrent les anciens blocs, anciennement travaillés, employés dans leur construction, non plus que de celles de la tombe de Skhai, à Thèbes, des grottes d'Ell Tell, et même des tom-

beaux de Memphis, dont quelques-uns ont été sculptés avant l'invasion des pasteurs.

La conquête des Perses est un évènement du même ordre, mais qui a dû produire des effets bien moins désastreux, puisqu'elle n'a été oppressive que pendant quatre ou cinq années, sous Cambyse et sous Ochus, aux deux extrémités de la période persane.

En terminant, je citerai un témoignage historique de la plus grande valeur, qui résume et confirme tous ces résultats. Il s'agit de celui de Platon, dans deux passages bien souvent cités, mais dont on n'a point encore fait l'usage que je vais en faire; ils seront, pour l'époque qui a suivi le règne de Darius II, ce que le témoignage d'Hérodote a été pour l'époque antérieure.

Au livre VII des Lois, Platon dit en général que, chez les Égyptiens, il n'était permis de rien innover dans les *fêtes*, les *cérémonies religieuses*, les *danses sacrées*, les *hymnes*; que toute innovation était punie par les prêtres, armés de l'autorité des lois et de la religion. Au livre II, il parle de cette même fixité qu'on observait dans toutes les productions des arts. Après avoir dit qu'en tous pays, excepté en Égypte, on permettait d'innover sur ces différens points, il ajoute : « Il y a long-temps, à ce qu'il semble, qu'on a reconnu, chez les Égyptiens, la vérité de ce que nous disons ici..... En effet, quand on a exposé les *modèles* dans les temples, il n'est permis ni aux peintres, ni à aucun de ceux dont le métier est de représenter des formes quelconques, de rien innover ou de s'écarter en quoi que ce soit de ce qui a été réglé par les lois du pays. Cette défense subsiste maintenant et pour ces représentations et pour tout produit des arts. Aussi, quand vous y faites attention, vous trouvez que les *peintures* ou les *sculptures* faites *depuis dix mille ans* (et ce n'est point ici une manière de dire, c'est un nombre réel), vous trouvez qu'elles ne sont en rien ni plus *belles* ni plus *laides* que celles qui ont été faites *de nos jours*, et qu'elles sont travaillées selon le même art. »

Voilà l'impression que produisaient sur Platon les œuvres de l'art égyptien, cinquante années seulement avant l'arrivée d'Alexandre. Quoique le philosophe nous avertisse de prendre à la lettre ses *dix mille ans*, et de n'y pas voir seulement l'expression d'un nombre indéfini, nous n'écouterons pas l'avis qu'il nous donne, par la raison que les annales égyptiennes elles-mêmes ne comptaient qu'environ cinq mille ans pour la durée totale de l'empire égyptien, depuis Ménès jusqu'à notre ère. Platon suit donc en ce moment cette chronologie fabuleuse des prêtres égyptiens, qui ne regardaient guère à une myriade d'an-

nées de plus ou de moins. Il est probable qu'il avait devant les yeux le fameux passage d'Hérodote sur les onze mille trois cent quarante ans du règne des anciens rois (1).

Quoi qu'il en soit, je ne prends ce passage que comme exprimant la haute antiquité où se perdait, selon Platon, l'origine de l'art égyptien. Il croyait que, pendant un nombre immense d'années, cet art n'avait subi aucun changement. Les sculptures et les peintures égyptiennes qu'on faisait de son temps n'étaient, dit-il, ni plus *belles* ni plus *laides* qu'auparavant. Cette expression, où perce un léger sentiment de dédain, sent un peu l'Athénien, médiocrement épris du mérite d'un art incomplet, qui lui offrait à la vérité des proportions toujours justes, parfois élégantes et régulières, une assez grande pureté de lignes, souvent même un jet simple et grandiose, mais qui n'avait jamais su rendre d'une manière tant soit peu exacte une main, un pied, ni le modelé d'un muscle. Parmi les sculptures qu'on lui montrait, il y en avait sans doute qu'on lui disait contemporaines des pyramides ou même de plus anciennes encore, d'autres qui avaient été exécutées sous les Sésostrides, d'autres enfin qu'il voyait actuellement sortir de l'atelier de l'artiste, toutes ayant même aspect, et dérivant, comme il le dit, *d'un même art;* c'est que, bien que l'Égypte dût alors lui offrir une multitude de monumens des plus anciennes époques, à présent détruits, il ne pouvait, pas plus que nous, y découvrir des œuvres appartenant aux premiers temps de cet art. A cette époque, comme de nos jours, l'art égyptien ne se manifestait que par les productions de son âge adulte; il ne se montrait que tout formé déjà, dans des œuvres où Platon, *en y regardant bien,* apercevait toujours le même aspect. Ces productions, semblables à elles-mêmes, quoique d'époques si éloignées, produisaient donc sur son œil, qui devait pourtant être exercé par la comparaison de tant d'œuvres diverses, justement l'effet que produit sur nous le *torse de Nectanebo,* rapproché des ouvrages du temps de Menephtah, époque à laquelle appartiennent les travaux égyptiens les plus parfaits. Les différences sont presque insensibles pour nous, et, sans les indices chronologiques fournis par les noms royaux, nous serions tentés de les rapporter à la même époque.

Supposons maintenant que ni le torse de Nectanebo ni les autres sculptures de ce temps ne nous aient été conservés, le témoignage seul de Platon, bien compris, suffirait pour nous donner l'assurance

(1) Hérod., II, 142.

que les Égyptiens devaient, sous ses yeux, exécuter des travaux aussi parfaits qu'à aucune autre époque.

Mais l'accord de ces deux témoignages d'un ordre si différent vient confirmer toutes les autres données, tirées à la fois de l'histoire et des monumens, qui ont été rassemblées et coordonnées dans ce mémoire. Ils concourent tous à détruire cette opinion, encore si répandue, que, lorsde l'arrivée d'Alexandre, l'ancienne Égypte n'était plus que l'ombre d'elle-même; ils attestent au contraire que tout s'y était conservé presque sans altération, beaux-arts, langue, écritures et calendrier, administration, lois, religion, usages, arts mécaniques et industriels. En un mot, la *continuité* de la *civilisation égyptienne*, dans toutes ses branches, depuis la formation de son système graphique, qui se perd dans la nuit des temps, jusqu'à l'époque de Platon, d'Eudoxe et d'Alexandre, est un fait désormais hors d'atteinte, et l'on est en droit à présent de reléguer dans la région des chimères toute hypothèse qui se fonderait sur un prétendu anéantissement ou même sur une diminution notable dans les notions scientifiques dont les Égyptiens auraient été jadis en possession; car, en présence de cette continuité de toutes les branches de la civilisation, cet anéantissement partiel serait un phénomène inexplicable.

Si les Perses ont transmis l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient trouvée, pourrait-on s'étonner maintenant de ce que les Égyptiens ont construit des édifices religieux sous la domination de ces nouveaux souverains, dont ils reconnaissaient la tolérance et la protection en associant leurs images dans les temples à celles des dieux nationaux? Les faits positifs qui résultent de la coïncidence des inscriptions grecques et hiéroglyphiques sur les monumens sacrés de l'époque grecque et romaine se lient donc maintenant sans efforts à toute la marche de l'histoire, et ce mémoire devient une préparation indispensable à l'histoire de la période suivante, puisqu'il donne d'avance la théorie des faits qui se sont passés en Égypte sous la domination des Lagides.

Je reviens, en finissant au passage de Platon. On voit qu'il résume à la fois tous les monumens et tous les témoignages, et qu'il donne une expression abrégée, mais complète, ou, comme on dirait dans l'école de Vico, *une formule générale pour l'histoire de la civilisation égyptienne.*

LETRONNE.

LES

DEUX WALPOLE.

MEMOIRS OF THE REIGN OF GEORGE THE II, AND GEORGE THE III,

by HORACE WALPOLE, now first published, from the original Mss., with notes by sir DENIS LE MARCHANT, Bart.

De nouveaux mémoires d'Horace Walpole, publiés à Londres, doivent fixer l'attention, surtout si on les rapproche de quelques publications récentes qui ont trait à la même époque et qui renferment de curieux documens.

La vie d'Horace Walpole, vie oisive, que tout le monde connaît, ne mérite guère d'être rappelée. Il naquit en 1712, du mariage contracté entre un gentilhomme campagnard, membre du parlement, et la petite-fille d'un lord-maire nommé Shorter; élevé à Éton pendant que son père montait péniblement les degrés de la vie politique, il fit son tour d'Europe comme tout bon gentilhomme anglais, et revint assister comme spectateur ironique et attentif, sans vouloir jamais s'y mêler activement, au drame de la chambre des communes. Cette attitude d'observation dura jusqu'à sa mort, survenue en 1787, et lui valut une existence calme et détestée. Personne n'a été plus décrié

de son vivant, plus vivement attaqué par ses ennemis, plus mal défendu par ses amis : on ne pouvait souffrir son impertinence froide et son ricanement perpétuel. Envieux, inquiet et madré, s'il déplaisait par ses vices, il blessait surtout par des qualités accusatrices de ses contemporains, et dont le contraste les forçait de rougir : désintéressement, mépris des intrigues, horreur de la friponnerie industrielle et de la spéculation hasardeuse, bon goût dans la vie privée; rien de hargneux ou d'inconvenant, rien d'exagéré ni de tendu. Il passait pour le plus *coxcomb*, le plus traître, le moins sûr dans son commerce, et il n'avait ni maîtresses, ni ambition, ni vénalité. Seulement il restait à l'écart, souriant amèrement de ce que l'on faisait autour de lui, et sans autre amusement social que le bonheur de les voir tous ridicules; on ne pardonne guère cela. Ses manchettes sont bien empesées, son jabot du meilleur goût; il salue et sourit. Le diable n'y perd rien. Avec sa frivolité apparente, Horace Walpole se fait haïr et redouter; tout dépend de l'intention. Horace, au fond, était hostile à son temps, qui le lui rendait bien. Il n'a pas l'air d'y toucher; il porte une lame bien cachée et fort douce, mais elle coupe.

Pendant qu'autour d'Horace la vie constitutionnelle de l'Angleterre se déroulait en fermentant sous l'empire des Fox, des Pitt et des Sheridan, il faisait exactement le contraire de tout ce qui l'environnait, et s'occupait de créer un musée original dans son petit château de Strawberry-Hill. Le gouvernement représentatif troublait les têtes, divisait les familles; lui, pour ses menus-plaisirs, il essayait de faire renaître la vie féodale. M. Du Sommerard n'a pas colligé les vieux tableaux et les vieux meubles avec plus d'amour et d'acharnement; et comme il fallait loger d'une façon convenable ces curiosités gothiques, Horace Walpole n'épargna aucun soin, ne négligea aucune dépense pour mettre le domaine en harmonie avec les trésors vermoulus qu'il y déposait. Ce fut le bonheur et la fatigue de toutes ses journées et de toutes ses nuits; on ne pouvait guère témoigner plus ouvertement à ses contemporains le mépris que l'on faisait d'eux. Son roman gothique, *le Château d'Otrante*, publié en regard de *Paméla* et de *Tom Jones*, ressemblait à une mystification ou à une insulte; le principal personnage de cette œuvre était un vieux casque! Il écrivit l'histoire des *écrivains de qualité* pour se moquer des whigs et du peuple, des lettres satiriques sans nombre sur le modèle de Mme de Sévigné, parce que cette idée ne venait à personne, et recueillit, sur les vivans et les morts, sur les contemporains et les ancêtres, toutes les anecdotes dont il put s'emparer.

Après avoir ainsi amusé sa vie, il fallut mourir; les papiers testamentaires du collecteur renfermaient la note suivante : « On trouvera dans ma bibliothèque de Strawberry-Hill deux malles ou boîtes en ébénisterie, une grande marquée A et une petite marquée B. Je désire qu'aussitôt après ma mort, mes exécuteurs testamentaires lient fortement et cachètent avec de la cire la grande boîte marquée A, qui doit être remise aux mains de l'honorable Hugues Conway Seymour, et gardée par lui sans être ouverte ou décachetée jusqu'à l'époque où l'un des fils de lady Waldegrave, devenu lord Waldegrave, aura vingt-cinq ans; alors seulement la boîte et tout ce qu'elle contient seront remis à ce dernier comme sa propriété. Je prie en outre l'honorable Hugues Conway Seymour de signer et de donner à lady Waldegrave, au moment où la boîte en question lui sera remise, la promesse de ne point ouvrir ou décacheter cette boîte, et de la remettre au représentant de la famille Waldegrave, lorsque ce dernier atteindra sa vingt-cinquième année. La clé de cette boîte est sur une des tablettes du cabinet vert, au château de Strawberry-Hill; je désire qu'elle reste entre les mains de Laure, lady Waldegrave, jusqu'au moment où son fils deviendra propriétaire de la boîte. »

Dans la boîte A se trouvait déposée toute l'histoire anglaise du XVIIIe siècle. Grace à ces précautions minutieusement caractéristiques, lord Holland, un des hommes de notre temps les plus dignes d'estime par leurs lumières et leurs qualités morales, est devenu, en 1822, l'éditeur de la première partie de ces mémoires posthumes, embrassant les dix dernières années du règne de George II (1).

La suite de ces mémoires vient de paraître (2), un peu tard assurément, mais la vérité de l'histoire n'arrive jamais trop tard. Il faut y joindre les *Réminiscences* du même Horace, ses délicieuses lettres, toutes semées de faits et de portraits, ses catalogues même avec la curieuse malignité de leurs notes, si l'on veut poursuivre dans son détail l'histoire secrète des règnes hanovriens, de ce que les Anglais appellent *l'ère géorgienne* (*georgian era*). Comment ces tristes rois se sont-ils maintenus avec tant de succès, au milieu de tant de mépris? Quel a été le secret de leur force? Quelles ont été la valeur et l'œuvre de leurs ministres et de leurs généraux, depuis Marlborough jusqu'au second Pitt? Si toutes ces questions ne sont pas doctrinalement résolues par Horace, s'il n'a pas cette prétention systématique dont le

(1) *Memoirs of the last ten years*, etc. London, in-4°, 1828.
(2) *Memoirs of the reign of George the III*, 1845.

propre est de séduire les esprits frivoles et de leur imposer une loi qui les contente, même avec le mensonge, on trouve éparses dans tout ce qu'il a écrit des lumières bien plus importantes, des données certaines et neuves sur les caractères, les faits, les mobiles, les ressorts cachés du règne des trois George.

Si l'on veut établir dans ces curieux et excellens débris un ordre que l'écrivain lui-même n'a jamais cherché, on verra se dresser sur le premier plan une figure toujours présente à notre Horace, alors même qu'il veut cacher sa préoccupation. Robert, le père d'Horace, le célèbre ou plutôt le fameux ministre, est comme l'ame des *Réminiscences;* il reparaît souvent dans la correspondance et se retrouve jusque dans cette portion des mémoires où il est question de ses successeurs, sacrifiés sans exception à son ombre irritée. Telle est la clé qu'il faut tenir en feuilletant les dix ou onze volumes qui contiennent les piquantes indiscrétions d'Horace; elle ouvre à la fois la politique anglaise du XVIIIe siècle et le vrai caractère de Robert Walpole, trop excusé par son fils, trop décrié de son vivant comme après sa mort.

C'est assurément une énigme intéressante que ce ministre d'état qui, de 1715 à 1742, dirigea l'Angleterre, fonda le crédit financier du pays, et laissa la plus détestable réputation du monde. Sur son compte, l'histoire s'accorde; d'après le bruit public, c'était un coquin. Comment croire que le personnage qui guida cette difficile époque ait été si méprisable? Le vice peut bien entrer pour quelque chose dans l'influence exercée sur les hommes, mais non pour tout. On ne les dirige point exclusivement parce que l'on est vicieux; il faut encore être habile, ferme, courageux et même fidèle à ses amitiés; il faut surtout donner prise à l'espérance, et ne pas la tromper toujours; il faut grouper les égoïsmes, servir les intérêts, avoir enfin certaines parties de l'honnête homme, si on ne les a pas toutes. Comment donc penser que ce ministre qui gouverna un quart de siècle, qui régla le mouvement de transition si dangereux entre l'établissement nouveau de Guillaume III et la lutte avec l'Amérique, correspondît exactement avec le type bas et infame que les contemporains nous ont légué? Ce qui est certain, c'est qu'il a donné aux finances de son pays une excellente impulsion; il a organisé la paix, il a préparé la guerre. Ce qui est clair aussi, c'est sa constante adhérence aux doctrines de Guillaume et de Marlborough. Dans une époque diffamée, où Alberoni représente l'Espagne, et Dubois la France, pourquoi donc cet homme parvint-il à être plus diffamé que tout le monde et à se soutenir plus long-temps que personne?

J'aime à consulter sur ce problème son propre fils, ou plutôt celui qui se croyait son fils, Horace, qui n'avait pas avec le ministre le moindre trait de ressemblance, et qui, dans son amour pour Robert, avait atteint le plus haut degré d'enthousiasme dont son ame fût susceptible. Les contemporains ne pensaient pas que le fils appartînt au père; ils expliquaient la délicatesse exquise d'Horace par la liaison intime de Carr, lord Hervey, et de lady Walpole; ils retrouvaient chez Horace l'affectation, la manière, la coquetterie, l'efféminé, le faux, qui, chez les Hervey, étaient un héritage fidèlement transmis. Ils remarquaient le peu de soin et d'amour que le ministre avait montré à son fils pendant le cours de ses études. Plus tard, ils ne manquèrent pas d'observer combien le fils s'intéressait peu à la *sale politique;* c'est ainsi qu'il la nommait (1).

Malgré tout cela, et peut-être à cause de la diversité tranchée des caractères et des humeurs, depuis le moment où Horace sortit d'Éton jusqu'à sa mort, il ne se passa guère de journées dont il ne mît de côté quelques minutes pour expliquer et justifier les actes de l'homme dont il portait le nom. Même en écrivant de la critique, des catalogues, des lettres confidentielles, des biographies, c'est toujours Robert qu'il a en vue; cette nature rusée et belliqueuse de l'homme politique exerce comme une fascination sur l'homme du monde. Partout, chez lui, de page en page, vous retrouvez le ministre Robert.

Quel était-il donc ce caractère devenu symbole de la corruption politique? Un martyr? comme le veut Horace, ou un infame? comme tous les historiens le proclament. — Non, mais un laborieux et puissant ouvrier de la chose publique; sans trop de scrupules quand il fallait réussir, bien moins avili qu'on ne l'a cru; agissant et trafiquant dans le marché des choses politiques, comme il l'avait fait dans le domaine de son père; ambitieux, non cruel; ami des plaisirs violens qui le délassaient, non dépravé; cordial et bonhomme à ses heures, ne s'émouvant de rien, marchant tranquillement au succès, sans estime pour les autres, sans trop de mépris non plus, s'attachant aux réalités, n'ayant de répulsion que pour la chimère, et qui se serait élevé très haut dans l'histoire, s'il avait eu le cœur plus haut placé.

Quiconque fait dégénérer un peuple ou abaisse une littérature commet une action criminelle; Robert Walpole n'a fait ni l'un ni l'autre. Habile machiniste, les rouages qu'il devait mettre en jeu étaient souillés; il en a usé, et les a laissés se nettoyer eux-mêmes; s'il eût

(1) *Dirty politics.* Letters to H. Mann, 1738.

voulu agir autrement, il eût tout brisé. On l'a calomnié étrangement; de son temps, on voulait l'assassiner. Comment aurait-il échappé à ces deux espèces de poignard? ce n'est pas chose facile de gouverner après les révolutions. Guillaume III fut assassiné cinq fois. Les haines vaincues, les partis battus, les regrets avides, les souvenirs impuissans, ont quelque chose d'inexorable. Entre les jacobites dépossédés et les libéraux extrêmes, Robert, déchiré en mille pièces et soutenu par des rois médiocres, mais entêtés, régna vingt-cinq ans. Il fallait assurément, pour arriver là, du caractère et du courage.

Entrons d'abord, avec Horace, dans cette vie de son père écrite par le périodique et lourd archidiacre Coxe, comme s'il eût fait la vie d'un saint. On verra tout à l'heure qu'il y a bien à rabattre de la légende, mais qu'il faut aussi beaucoup ajouter. Les grands évènemens sont connus et nous ne les retraçons pas; on sait que le parlement, la bourgeoisie et l'aristocratie, réunis sous la bannière protestante, dominaient, au commencement du XVIIIe siècle, l'Angleterre, dont le catholique Jacques II s'était fait bannir. Personne n'ignore que le stathouder Guillaume III, après avoir victorieusement et tristement occupé ce trône épineux du calvinisme, le céda en mourant à la reine Anne, protestante comme lui. Les intrigues du prétendant Stuart, la division du parti whig et du parti tory, sont des faits connus de tout le monde. Ce fut dans ces circonstances que Robert, destiné à gouverner deux rois et vingt-cinq années, naquit dans un vieux manoir de campagne.

Il était, comme bien d'autres célébrités anglaises, Normand de race, et descendait en ligne directe d'un Reginald qui escorta le conquérant et vint s'établir à Walpole, dans le Lincolnshire. « On me l'a représenté, dit Horace, comme un garçon indolent qui détestait les livres et se faisait des amis au collége. » Lord Bolingbroke, son condisciple et son rival, recherchait au contraire toutes les distinctions à la fois et trouvait des ennemis; vif, ardent, intelligent, d'une compréhension prompte et facile, d'une ambition qui marchait à découvert et ne prenait pas la peine de se voiler, il effrayait en séduisant. Ces deux hommes ne mentirent pas à leurs promesses. L'un eut plus de gloire, l'autre plus de succès; Bolingbroke l'infatigable brilla comme homme du monde, écrivain, orateur, chef de secte, et donna le mouvement aux philosophes du XVIIIe siècle; Walpole, souvent malade et se régénérant dans les rechutes successives d'une santé qui s'établissait par des crises, fit peu de progrès dans ses études classiques, n'y prit aucun goût, se renferma dès l'origine dans la pratique de la

vie réelle, et ne renonça jamais à son profond et primitif dédain pour les livres, ceux qui les font et ceux qui les lisent.

Dans sa jeunesse, de singulières choses se passaient à Houghton; c'était le nom du château des Walpole. Le père de Robert, bon gentilhomme, très noble, mais très rustique, seigneur campagnard dans la pleine acception du terme, s'occupait de ventes, d'achats de chevaux, de maquignonages et de métairies, nullement de politique; honnête d'ailleurs, buveur solide, chasseur diligent, et se croyant en paradis lorsque la grande salle du manoir voyait le fils et le père attablés vider les brocs d'ale, et diminuer les futailles de Xérès. Le fils était un beau grand garçon, de taille herculéenne, aux épaules larges et carrées, la figure ouverte et spirituelle, l'œil doux et pénétrant, le nez retroussé, le front bombé, le sourire intelligent et candide, de cette candeur narquoise si commune dans les campagnes entre gens qui sont habitués à se deviner et à s'attraper; d'ailleurs portant bien la tête; suzerain à ne pas s'y méprendre, parlant haut, chantant fort, grossier comme un homme bien né qui redeviendra civil quand il lui plaira. Ces détails nous en apprennent bien plus que des phrases sonores sur l'homme qui fut nommé « le corrupteur » de l'Angleterre corrompue. — Le petit-fils nous raconte les bombances et les chevances de son père et de son grand-père sous les lambris noirs d'Houghton, tapissés de têtes de cerfs et de cors de chasse; le petit Horace était présent dans un coin à ces amusantes scènes. « Encore un verre! disait le grand-père à son fils Robert. Il ne sera pas dit que tu sois témoin de l'ivresse paternelle, et que tu restes de sang-froid. Tu boiras deux verres contre moi un seul. » Père et grand-père en guêtres de cuir, courant le renard par monts et par vaux, passaient trois jours sans rentrer au château, s'arrêtant chez leurs fermiers pour y boire, et revenaient de cette excursion, trempés jusqu'aux os, le père soutenant le grand-père, mouillés de pluie et plus mouillés de vin. Tout cela se passait après la révolution de 1688, sous Guillaume-le-Hollandais, quand l'Angleterre incertaine essayait de se rasseoir et de s'affermir.

De temps en temps, Robert, qui n'oublia jamais ces bons erremens, mettait la main aux affaires paternelles, stipulait un bail, achetait des terres, vendait une maison, concluait des marchés dans le manoir et à la taverne; sa joyeuse humeur n'y perdait rien, ni son habileté non plus; l'apprentissage se faisait, et il y resta fidèle; bien fin dès-lors qui l'aurait attrapé. Au demeurant, il riait toujours et ne buvait guère moins; c'était, à vingt-cinq ans, un gentilhomme fort estimé. Quand

il fallut prendre un parti, la chose fut aisée; il se classait de lui-même. Sa position était bien celle du *williamite*, partisan de la nouvelle dynastie. Le gentilhomme campagnard dont les aïeux n'avaient donné aucun gage aux Stuarts, et qui ne comptait pas de puritain dans sa famille, n'avait d'autre drapeau à suivre que celui des whigs et de Guillaume; c'est ce que fit Robert quand son mariage et la mort de son père lui eurent permis de manifester une opinion. Jusque-là il s'était beaucoup mêlé de fermage, de chasse, d'agriculture, et d'amours champêtres assez inconstans. Une fois marié, il ne renonça pas à cette habitude, négligea sa femme, courut le monde, ne s'inquiéta pas d'honorer ses erreurs amoureuses par la fidélité ou la délicatesse des choix, permit à lady Walpole d'en faire autant, lui donna un amant de sa main, ou le lui laissa prendre, et, se sentant la conscience en paix de ce côté, ne s'occupa désormais que de ses voluptés faciles et de son ambition très énergique. Bolingbroke se conduisait de même, mais il fut cruellement accusé; Walpole le whig mena sans encombre la vie la plus débordée, jusqu'au moment du moins où il devint ministre. Alors on ne lui pardonna rien.

Fils cadet et devenu maître, en 1700, par la mort de son frère aîné, de la fortune et du titre paternels, il entra au parlement et s'attacha à prouver deux choses, sa capacité pour les affaires et son attachement au whiggisme. Le vieux Marlborough, dans une de ses dépêches, dit « qu'il tournait la meule comme un chien, *doggedly*. » Rien ne sert mieux le succès, même chez les sots, que cette *doggedness*, cette persévérance du chien de meute qui suit sa piste, et dont les Anglais ont si bien compris le pouvoir, qu'ils en ont fait un mot expressif. Walpole n'était pas un sot; cependant il lui fallut cinq ans d'apprentissage sur les bancs de la chambre, dans les comités et dans les bureaux. Du talent d'orateur comme du talent d'écrire, il faisait peu de cas; mais personne ne marchait plus fièrement et d'un pas plus régulier avec le bataillon whig, avec Marlborough, Stanhope et les autres; personne n'était plus assidu, ne donnait plus résolument son vote et ne se trouvait plus hardiment planté sur la brèche. Ses amis le placèrent d'abord au conseil de l'amirauté, puis le firent secrétaire de la guerre; il lui fallait quelque chose de plus. Il n'était pas très riche; les alliances et les *connections* lui manquaient. Il combla ces vides par le grand moyen des hommes politiques qui veulent arriver : il appela sur lui la persécution, — il l'obtint.

Le parti bourgeois et protestant auquel il appartenait de toute façon, par le caractère, la position et la fortune, le whiggisme, se

trouvait maître, depuis 1688, des affaires et du trône. En 1710, l'établissement de Guillaume ayant acquis déjà quelque fixité, et la révolution semblant définitivement triomphante, il se fit en faveur de l'autorité et du torysme une révulsion à laquelle on pouvait s'attendre. Elle renversa les whigs, et, parmi leurs troupes les plus dévouées, le secrétaire de la guerre, Robert Walpole, ami et protégé de lord Marlborough. Un homme si dévoué et si assidu, qui marchait droit à la ruine de ses ennemis et au triomphe de ses amis, et qui ne s'arrêtait jamais aux phrases, avait trop de valeur intrinsèque pour être négligé; il fallait compter avec lui, car il savait deux choses plus redoutables dans la vie politique que la vertu et l'éloquence : il savait *haïr* et *agir*. On vint donc à lui, et Harley, homme d'un esprit conciliant et élégant, lui proposa une place dans le cabinet nouveau. Il reçut mal ces avances. Les tories, qui avaient essayé de l'attirer, virent qu'il n'y avait plus qu'à le détruire. On sait de quelles armes disposent les partis. L'Angleterre, un peu moins civilisée que nous, en avait de barbares et de singulières : la tour, le pilori, l'exil, le déshonneur, étaient suspendus alors sur la tête d'un ministre qui tombait, et l'échafaud se dressait quelquefois, ce qui rendait le jeu plus vif. Une des machines les plus redoutables, et celle que dans les grandes occasions l'on mettait en réserve contre les hommes qui semblaient dangereux, c'était l'accusation de corruption et de péculat : une très bonne invention, parce qu'elle ne tue pas seulement, elle flétrit et empêche de revivre. Or, les secrétaires d'état, et surtout ceux de la guerre et de la marine, avaient et ont peut-être encore, parmi leurs émolumens, quelques *perquisites* tellement passés en coutume, bien que la loi ne les avouât pas, que c'était devenu affaire convenue et légalisée par l'usage. Les gens nommés à des places ne manquaient pas d'envoyer ces *perquisites*. Un ministre déplaisait-il? ses adversaires avaient-ils le dessus? on prouvait qu'il était un voleur, on l'accusait de concussion. Robert Walpole fut dans ce cas. Le ministère tory lui fit un bon procès, le soumit au blâme public, et l'envoya en prison à la Tour : il ne s'en étonna ni ne s'en fâcha, mais s'en réjouit au contraire; on sait que l'audace, chez Walpole, était poussée jusqu'à l'insolence. Il avait compté sur cette apothéose, et il en usa magnifiquement. « Tous les jours, dit Horace Walpole, il y avait grand lever dans sa prison. Le duc de Marlborough et la duchesse, Godolphin, Sunderland, Pulteney, n'en sortaient pas; on ne voyait que voitures armoriées et spendides équipages dans la cour de la vieille geôle. Robert y donnait à dîner tous les jours, et les poètes,

qu'il dédaignait fort, lui envoyaient là leurs dédicaces. » Ce fut à cette occasion que l'acteur Estcourt, l'Arnal ou le Potier de ce temps-là, vint chanter sur le théâtre une ballade dont le refrain populaire était : « *Notre bijou est à la Tour,* » et qui finissait par ces mots significatifs : « On a voulu l'acheter, notre bijou, et les lapidaires de l'état ont prétendu l'enchâsser à leur façon; mais ils l'ont trouvé trop solide. Le temps viendra où il sortira de sa prison plus rayonnant que jamais, et où il luira sur ses ennemis et ses amis. » On montrait encore, en 1825, le nom de Robert gravé sur la muraille de ce cachot, qui n'était qu'un échelon vers le ministère. Au-dessous on lisait celui du jacobite lord Landsdowne, incarcéré en 1715 pour avoir intrigué en faveur du prétendant, et qui avait accompagné le nom de Walpole de ces vers fort spirituels :

Les gens que la fortune a créés tout exprès
Reçoivent de Dieu même un pouvoir fantastique;
Ils tombent pour grandir, et leur force élastique,
Plus vive, rebondit de la chute au succès.

Les commettans de Robert n'eurent rien de plus pressé que de le réélire, pour faire pièce au ministère, et il ne tarda pas à devenir, malgré sa jeunesse, le second chef du parti whig. Lorsque la terrible duchesse de Marlborough vit mourir chez elle le ministre whig Godolphin, Robert, sorti de prison, était là, au chevet de son lit, et le ministre, qui connaissait bien la perfide et ambitieuse nature de cette femme et ses superstitions secrètes, se retourna vers elle pour lui dire : « Je vous préviens que, si vous ne portez pas ce jeune homme de toute votre force, je reviendrai de l'autre monde pour vous reprocher votre conduite. C'est l'espoir de notre parti; ne l'oubliez jamais ! » — Et il mourut. Le vieux ministre avait raison.

Cela se passait en 1714, à la fin de Louis XIV, au moment où la cause protestante, soutenue par l'aristocratie anglaise, allait triompher de nouveau sur la tombe de la reine Anne. La résistance des théories absolues ne pouvait durer long-temps. Le génie de Bolingbroke et l'esprit de Swift avaient mal jugé. Dans le principe de liberté qu'ils combattaient étaient la force, la vie, l'avenir de l'Angleterre comme de l'Europe. On vit le courage des uns, l'éloquence ou l'intrigue des autres, s'anéantir dans la lutte engagée contre cet élément indestructible du développement social. Le désappointement du misanthrope Swift fut extrême, et, joint à d'autres fautes personnelles, ne contribua pas peu à le priver de sa raison; car, malgré la finesse

amère de son esprit, il avait fort mal vu les choses, quand il avait embrassé la doctrine mourante de l'autorité. Ce qui éleva Robert et le maintint au contraire, ce fut son adhésion ou plutôt son adhérence essentielle au principe de la liberté, au whiggisme, qui avait pour lui le succès et l'avenir. Vers le commencement de 1713, on trouve les noms de Swift et de Robert étrangement accolés dans une pièce de vers que ce précieux collecteur Horace nous a léguée :

De Somers à Walpole, en vain petits et grands
Ennemis du bon ordre et whigs de tous les rangs,
Aux branches du pouvoir s'accrochent tous ensemble,
Rien ne bouge, tout dort; rien encore ne tremble,
Et Swift et les tories triomphent à la fois!...

Il avait tort; tout bougea bientôt, et le whiggisme populaire resta maître de la place aussitôt que la reine Anne eut fermé les yeux.

Entre 1715 et 1780, après la reine Anne, on voit surgir et fleurir dans la plus glorieuse médiocrité cette branche hanovrienne des Georges qui eurent Robert Walpole pour ministre. Un des phénomènes étranges de l'histoire moderne, ils règnent comme des chiffres, et n'ont qu'une valeur de position. Leurs actions personnelles sont ridicules ou exécrables, et leurs sujets s'en accommodent très bien. Ils font de très petites choses dans leur palais, et la nation en accomplit de très grandes. Aussi toute cette histoire est-elle on ne peut plus difficile à débrouiller; elle se compose de deux portions bien distinctes, d'un vaste mouvement et d'une basse intrigue. Le mouvement embrasse le globe et ébranle l'avenir, l'intrigue se borne à quelques individus vicieux; comme ces vices, ces vénalités, ces corruptions, ces extravagances constituent les élémens même du mouvement général. Il est impossible de l'étudier et de le bien connaître sans pénétrer et sans comprendre les petitesses infimes de l'intrigue. Voilà l'utilité des mémoires et des lettres posthumes d'Horace; avec lui, on sait par cœur toute cette époque; on voit saillir les profils, ressortir les silhouettes, et toutes les menues coquineries de la vie humaine, se détacher avec une netteté effroyable. Nous dirons tout à l'heure quel est son but, si le lecteur ne l'a pas deviné déjà. Horace, en définitive, sera l'historien de son époque. S'il a condamné ses mémoires à une sorte d'exhumation palimpseste, qui correspond très curieusement à l'ambiguité de son caractère, il avait ses raisons; on les déroule peu à peu, comme les manuscrits d'Herculanum; successivement vous voyez paraître un fragment de George II, un com-

mencement de George III, une demi-justification de Robert, une accusation contre Chatham, une anecdote, un fait, une lettre; un bras, une jambe, puis le corps tout entier. Walpole craint l'avenir, et ce pauvre homme, qui n'est que cendres, voudrait encore nous cacher sa pensée; il ne livre que par lambeaux les observations qu'il fit de son vivant, tant il a peur des hommes. D'où lui vient cette peur? De ce qu'il a connu les choses humaines de trop bonne heure. C'est le fils d'un ministre d'état.

Revenons à Robert et à ses maîtres, ou plutôt à ses commis royaux, George Ier et George II. Voyons un peu, grace à Horace, comment, pendant le tiers d'une vie bien remplie, il fit marcher sous sa baguette le roi, la cour, les pairs, les communes de l'Angleterre. George Ier, le chef de cette race insignifiante qui n'empêcha point l'Angleterre de devenir maîtresse des mers, était un Stuart allemand, petit-fils de la charmante Élisabeth, reine de Bohême et fille unique du pédant Jacques Ier. Il avait quelque chose de ces deux races; mais, s'il était entêté comme Marie Stuart et violent comme elle, il n'avait pas cet esprit romanesque qui perdit Charles Ier, Jacques II et leur grand'-mère : il était passionné à sa manière, cruel même et abominable sous des apparences de bourgeoisie sans façon. Le peuple anglais, qui s'était trop avancé pour reculer, qui voulait le protestantisme et demandait à grands cris la ruine de la monarchie de Louis XIV, se contenta de lui. Le plus horrible monstre lui eût convenu, pourvu qu'il fût protestant et ennemi de la France. George Ier réunissait ces qualités; c'était un monstre et un protestant.

Cet homme qui avait fait assassiner Conigsmark en guet-à-pens qui avait tenu en prison pendant vingt-cinq années sa femme Sophie de Zell, et qui manquait d'esprit, de loyauté, de dignité, de tact, de toutes les qualités du roi et même de celles du bourgeois, n'avait pour lui qu'un mérite : il était l'ennemi né du catholicisme, de la France et de Louis XIV; il pouvait donc commander la ligue du Nord, qui avait été mise en mouvement par Guillaume. Entre lui et l'hérédité légitime, il y avait *cinquante-sept* personnes dont les droits primaient les siens, et, s'il eût été question de peser ces droits dans la balance de la moralité, aucun n'était plus indigne que lui de monter sur le trône. Les haines qu'il satisfaisait et les craintes qu'il rassurait l'accueillirent néanmoins fort bien. Il amenait avec lui un sérail de laideurs et d'antiquités, dont Horace Walpole fait à plusieurs reprises le tableau; George était vicieux comme s'il avait eu de l'imagination, et borné comme s'il eût vécu dans la privation de tous les plaisirs. La vulgarité

de son esprit n'était pas même rachetée par le sérieux de sa conduite. Ses rancunes égalaient ses colères, et ce roi d'un peuple grave se renfermait tous les soirs chez deux Allemandes, l'une très longue, l'autre énorme, toutes deux d'un âge avancé, toutes deux ses maîtresses : la vieille duchesse de Kendal, qu'Horace Walpole appelle le *Mât de Cocagne*, et la comtesse de Darlington, qu'il a surnommée *l'Éléphant*. La populace de Londres entourait les voitures de ces beautés et les huait; les pamphlets, les vers satiriques, les caricatures, inondaient la cour et la ville. Un pauvre imprimeur nommé Mist, ayant publié dans son journal « que l'Angleterre était ruinée par des laiderons, » en fut pour ses deux oreilles, que la chambre des communes prit la peine de faire tomber.

Il faut voir dans les mémoires d'Horace Walpole à quel point George Ier sentait sa force; elle était dans sa nullité. Lorsqu'il apprit la mort de la reine Anne, sa cousine, à laquelle le parlement l'appelait à succéder comme chef de la seule branche protestante des Stuarts, un courtisan lui demanda comment il s'y prendrait pour gouverner ce peuple ingouvernable. « Je ne me donnerai pas la moindre peine, répondit-il, je laisserai faire mes ministres; ils paieront pour moi, c'est leur affaire. » Il disait aussi : « Les tueurs de rois sont de mon côté; je joue sur le velours. » Toute sa politique consista donc à se mettre bien avec les *tueurs* de rois, à laisser ses ministres faire, à repousser les tories, à s'abandonner aux whigs, à piller le trésor et à cultiver ses plaisirs personnels qui n'avaient rien de noble ou de distingué. On s'agitait beaucoup en France pour le prétendant, et surtout à Paris, où se réfugia Bolingbroke, qui ne tarda pas à se trouver le centre de toutes les conspirations contre George. Le régent aimait les femmes; on lui dépêcha une maîtresse pour le convertir aux intérêts légitimistes, et la tentative de miss Olivia Trant n'est pas un des épisodes les moins curieux de ce temps-là. Elle fit de son mieux, perdit ses peines, et ne gagna que le très médiocre avantage d'être admise au nombre des sultanes du régent. Cependant le nord de l'Écosse remuait; le catholicisme anglais ne se tenait pas pour battu, et l'atelier parisien continuait son travail. Il y a là-dessus de curieuses particularités dans les lettres de Bolingbroke et dans les *Réminiscences* d'Horace; « ils étaient plus de deux cents hommes et femmes, petits et grands, qui tiraient chacun de son côté et conspiraient à qui mieux mieux. Pas un de nos secrets qui ne fût à l'instant même connu de lord Stair et de la cour de France. De subordination, d'ordre, de discipline, il n'en était pas question. Ceux qui savaient lire

montraient des lettres, et ceux qui ne le savaient pas faisaient semblant. Point de plan arrêté, de but fixe, d'idée nette. Chacun allait et venait, entretenait des correspondances, se croyait un grand personnage, parlait bas à l'oreille du voisin, et ne doutait pas du succès. Il n'y avait pas une face irlandaise qui, dans son activité physionomique, ne portât la grimace du triomphe. Personne n'imaginait qu'une dynastie hanovrienne viendrait à bout de l'Angleterre et de tant d'intérêts combinés. »

Telles furent les circonstances qui escortèrent l'accession de Robert Walpole au pouvoir. En sa qualité de whig déterminé, de martyr politique et d'excellent *debater*, il fut nommé d'abord payeur-général, puis chancelier de l'échiquier et premier ministre (*first lord of the treasury*) : il touchait le terme de son ambition; mais l'armée qui marchait sous ses ordres ne lui paraissait pas assez disciplinée, assez unie. Il savait combien de force on acquiert par la résistance, et que le grand défaut de l'espèce humaine, qui est la lâcheté, lui donne toujours du respect pour qui la brave. Aussi, dès l'année 1717, le voit-on remettre aux mains du roi les sceaux de grand-chancelier, et la scène que rapporte Horace Walpole, d'après une lettre autographe de son oncle, frère cadet de Robert, mérite tout-à-fait d'être rapportée.

« Au premier symptôme d'indiscipline, mon père remit entre les mains de George le bâton du commandement, comptant bien le reprendre lorsque sa troupe serait revenue au devoir. La scène fut violente et longue. Perdre Robert Walpole, c'était, pour le monarque, perdre le bouclier et la lance. On se fâcha; les sceaux que le ministre s'obstinait à ne pas garder furent replacés « dans le chapeau de Walpole, » de la main même du monarque; mais le réfractaire sortit du cabinet royal, le visage ardent, des larmes dans les yeux, et parfaitement hors de lui-même. » Il avait violemment arraché le droit de donner sa démission, le droit d'être maître.

Le roi l'envoya chercher le lendemain, le pria, le supplia, mais sans succès. Robert ne revenait guère sur un parti pris, et cet homme dont on a voulu seulement faire une espèce de serpent et d'Ulysse, avait autant de volonté que de ruse. Peu de jours auparavant, un jacobite qu'il avait reçu secrètement se leva tout à coup, et, mettant la main dans son gilet, lui dit : — « Je ne sais pas pourquoi je ne vous tue pas? — Parce que je suis plus jeune et plus fort que vous, » lui répondit Walpole en se levant aussi. — Ils se rassirent et causèrent fort tranquillement.

Jusqu'en 1720, les partisans du prétendant continuèrent de s'agi-

ter, vainement soutenus par les intrigues de Bolingbroke et la courageuse loyauté des clans écossais. Les femmes prirent une grande part à ces mouvemens et achevèrent de compromettre la cause des Stuarts, ou plutôt la ruinèrent. Elles entouraient Bolingbroke à Paris, et leur sérail tâchait de circonvenir le régent, homme trop habile pour se laisser duper, trop rompu aux voluptés pour leur rien céder de ses intérêts. « Elles me tourmentent toute la journée, disait le régent, et ne me laissent pas de repos la nuit. Faites dire à Bolingbroke qu'il n'emploie plus ces diplomates-là. » Bolingbroke, homme plus spirituel et plus ardent qu'il ne convient en de telles affaires, corrigea une faute par une faute, rompit violemment avec ces dames, et s'en fit des ennemies mortelles.

Cependant, aux communes d'Angleterre, Robert Walpole, qui n'était plus ministre, était devenu pour ses anciens collègues un adversaire dangereux; il avait trouvé contre eux un mot, un de ces mots qui frappent à mort; il les avait nommés *le ministère allemand.* Tantôt donnant la main aux jacobites, sans toutefois se compromettre avec eux, tantôt se plaçant sous la protection du prince de Galles et le raccommodant avec son père, recrutant des amis personnels, et usant surtout de ces services d'argent qui donnent tant d'autorité et permettent de dominer les positions, il eut le mérite de proposer de bons bills de finances, de donner l'idée de la caisse d'amortissement, et de s'opposer aux spéculations aléatoires et à l'agiotage ruineux, dont la fièvre dévorait l'Angleterre comme la France, et qui absorbaient tous les capitaux des deux pays. Ce qui est caractéristique, et ce que notre Horace dissimule de son mieux, c'est que Robert, tout en dénonçant et en foudroyant la déception publique, en profita sans scrupule. Quand la compagnie de la mer du Sud fonda ses actions chimériques, sur le modèle de nos actions du Mississipi, Robert prit la parole pour en signaler le danger et l'erreur, acheta pour cent mille écus de ces actions à 130, les revendit à 300, réalisa ce bénéfice énorme, et revint ensuite à la chambre triompher à la fois de ses prédictions réalisées et du bénéfice qu'il venait d'obtenir. Une partie des grands capitalistes étaient ruinés, le crédit était détruit, le commerce souffrait. On voulut alors châtier les ministres whigs qui avaient prêté la main aux agioteurs. « Il se fit, dit Horace, une phalange compacte de jacobites, de tories et de whigs, qui hurlaient à qui mieux mieux, et marchaient à la destruction du trône et peut-être du pays, si Robert Walpole ne s'était mis en travers. » Il offrit le seul remède possible, qui consistait à rendre force au crédit par un sacrifice, et à convoquer la banque et

la compagnie des Indes orientales au secours des capitalistes et des actionnaires; mais trop d'intérêts saignaient encore, trop de fraudes avaient été commises, et surtout trop de folles espérances s'étaient éveillées, pour que la vengeance bourgeoise n'eût pas son cours. Agioteurs subalternes, directeurs de la compagnie de la mer du Sud, ministres, secrétaires d'état, membres des communes, furent mis en cause, la plupart convaincus de deux crimes souvent alliés, de fraude et de duperie, et Sunderland, le premier ministre, à peine absous et devenu profondément odieux, se hâta d'abdiquer le pouvoir. Robert s'y attendait; il avait prévu la chute de son ancien ami et de son adversaire, se garda bien de l'attaquer, le défendit avec une générosité prudente, et l'aida tranquillement à tomber.

Ces manéges, ces fraudes, ces intrigues, avaient occupé l'année 1720. Ce fut en 1721 que Walpole remplaça Sunderland, et que le pouvoir, si bien gagné par la résistance, le refus, la persévérance de Robert, lui arriva enfin. Maître du whiggisme, qu'il pétrissait et dont il disposait à son gré, premier ministre du trône protestant et de la bourgeoisie aristocratique, il commença son rôle, qui consista non pas à payer des consciences et à solder des vénalités, mais d'abord à calmer la terreur panique des capitalistes, ensuite à protéger le commerce, à rassurer les capitaux, à rallier des intérêts autour du parti whig. Le roi, qui ne savait, comme le dit un jour Shippen dans les communes, ni la langue ni la constitution de l'Angleterre, laissait agir Robert, qui le mena par ses craintes et ses intérêts. « Il ne parlait pas anglais, je ne parlais ni français ni allemand; je remis mon latin à neuf comme je pus, disait Robert à son fils, et nous gouvernâmes l'Angleterre avec du latin de cuisine. »

Ce n'était pas là le plus difficile. Il s'agissait de gouverner une nation qui méprisait et exécrait son roi, et un roi qui abhorrait et méprisait son peuple. « George Ier, écrit le comte de Broglie au roi de France (1), ne reçoit ni Anglais ni Anglaises. Il déteste toute la nation, qui n'est pas en reste avec lui. Pas un des serviteurs qui approchent de sa personne n'est Anglais. Il regarde le pays comme une possession temporaire, dont il faut tirer parti tant qu'elle dure, mais non point comme un héritage appartenant à lui et à sa famille. Il ne veut pas se commettre le moins du monde avec son parlement, et abandonne à Walpole le soin de toutes ces choses. Il aime mieux que cette responsabilité tombe sur la tête du ministre que sur la sienne

(1) Juillet 1721.

propre. » Quelques-unes des lettres contenues dans les derniers recueils de la vaste correspondance d'Horace Walpole représentent fort bien la bizarrerie de la situation. « Le roi, dit l'une d'elles, se grise de bière avec l'honorable Mât-de-Cocagne, pendant que Robert, à trois heures du matin, debout devant la chambre des communes, rejette les Stuarts à deux cents lieues. » Il lui fallait se démêler comme il pouvait, au milieu de cette cour vénale et allemande, où l'Éléphant et le Mât-de-Cocagne dominaient tour à tour, et où le roi ne valait pas mieux que ses subordonnés. Un comte Bernsdorf, un baron Bothemar, un Robethon, pillaient à qui mieux mieux, du consentement du roi lui-même. On jugera cette cour par une anecdote qu'Horace a insérée dans ses *Réminiscences*. « Pourquoi me demandez-vous votre congé? disait George à un chef de cuisine qui voulait retourner dans son pays. — Sire, on vole trop ici. Dans votre électorat, nous étions si économes! — Bah! bah! reprit George, c'est l'argent des Anglais; je suis riche maintenant, et à même de suffire à ces dépenses. Vole comme les autres... Et, se reprenant avec de grands éclats de rire : Fais ta part bonne, va! ne te gêne pas. »

On comprend qu'un ministre dont les premières armes se sont faites en tel lieu, n'ait pas pu garder, et surtout n'ait point semblé garder une pureté immaculée; le renom de Socrate n'y eût pas résisté. Il s'en embarrassait assez peu, il faut en convenir. Il sentait que toute sa puissance serait dans l'obéissance de son parti, et il commença la double manœuvre qui lui réussit vingt ans de suite : flatter le roi et se faire obéir des siens.

En effet, l'athlète unique de cette royauté représentée par un si triste roi, c'était Robert Walpole, et personne ne s'y trompait. Il s'était voué corps et ame au succès du combat. On essaya plusieurs fois de l'assassiner. Un jour, Robert montait les marches de la chambre des communes; la foule se pressa et se serra contre lui pour l'étouffer: comme il résistait fort bien, grace à la corpulence musculeuse qui le distinguait, un des hommes de l'émeute voulut l'étrangler dans son manteau, dont les attaches cédèrent à la violence du mouvement et se brisèrent. Non-seulement il survécut à toutes ces épreuves et traversa cette terrible époque, mais il en régla les mouvemens, dirigea le gouvernail de la dynastie hanovrienne, rétablit le commerce, et donna la prépondérance à son parti. Si Robert Walpole n'était pas d'un extrême scrupule dans la vie privée, il avait la fidélité politique; ses mœurs irrégulières ressemblaient fort à celles de Shaftsbury, de Bolingbroke et plus tard de Fox, mais je ne doute pas de sa conscience

d'homme d'état; je le crois complètement et naturellement whig, ainsi qu'il était naturel chez un seigneur campagnard qui ne devait rien aux rois précédens, et dont toute l'espérance se concentrait dans une intime association avec le régime nouveau. Ses rustiques habitudes le constituaient d'avance whig de la meilleure espèce. Voilà ce que comprenaient fort bien ses alliés et ses amis; ils le portaient dans leur cœur et le couvaient de leur pensée, et lui les défendait avec constance, prévoyance et habileté contre leurs adversaires.

Ces derniers n'étaient point méprisables. De 1721 à 1727, il eut à déjouer ou à renverser le plus éloquent, le plus intrigant et le plus spirituel de ses contemporains : l'évêque Atterbury, qui conspirait ouvertement; son rival Bolingbroke, de retour en Angleterre et qui voulait le supplanter, et le doyen Swift, qui ameuta l'Irlande contre le ministre. On ne se tire pas mieux d'un triple danger; Robert ne tua personne. Il exila Atterbury, releva de la dégradation et du bannissement Bolingbroke, condamné à mort, qu'il exila du pouvoir en lui donnant la vie, et laissa Swift jouer l'O'Connell en pure perte. Atterbury alla en France écrire et parler contre Robert; Bolingbroke passa dix années à déchirer son rival, et Swift expira en le maudissant. Robert, vainqueur, subit en riant les attaques de ces trois plumes enragées; le *Craftsman* de Bolingbroke, *le Drapier* de Swift, les lettres particulières d'Atterbury, décidèrent de sa réputation définitive. Il les valait tous en moralité, ce qui est peu de chose, et les battait en fait de tactique, ce qui est beaucoup. L'unique imprudence de sa vie, fut de compter pour trop peu le redoutable talent d'écrire. Son règne se renfermait dans le présent; il avait assez à faire de se démêler au milieu de tant d'intrigues et d'y régner. George Ier meurt en 1727. Un nouveau monarque ouvre à Walpole une nouvelle carrière. La merveille de sa conduite politique et le chef-d'œuvre de sa ruse, c'est qu'il resta premier ministre à la mort de George Ier. Il avait réussi auprès de ce dernier roi par la flatterie, auprès des communes par la captation, auprès des jacobites par la terreur. Il s'agissait de se maintenir sous George II, qui exécrait George Ier son père, et n'eut rien de plus pressé que de renverser ce qu'avait fait son prédécesseur. Tout le monde désertait Robert comme un homme qui va périr. « Vous voyez bien, disait-il à son secrétaire Coxe, la porte de mon hôtel : il n'y a pas une voiture aujourd'hui; demain, la cour sera remplie d'équipages. » La prédiction s'accomplit.

Tout le détail de la comédie qui conserva le pouvoir à Robert dans ce moment de crise, et qui déjoua ses ennemis, se développe avec

beaucoup de verve dans les documens nouveaux dont nous parlons. Comment rester en place? George II s'était épris d'admiration pour un nommé Compton, la sottise et l'exactitude même; ces qualités séduisaient le monarque, habitué à ne rien faire que par poids et mesure, et qui entrait chaque soir à neuf heures sonnantes chez sa maîtresse, dit Horace, « ni plus tôt ni plus tard, se promenant dans le corridor, la montre à la main, en attendant que le dernier coup de neuf heures eût sonné. » La reine Caroline, femme supérieure, fut l'instrument employé par le ministre; Robert Walpole lui avait promis de faire porter par les communes sa liste civile à cent mille livres sterling, au lieu de cinquante. Il réussit; la reine fut à lui, et comme le roi était à elle, Robert resta maître du royaume. L'intrigue du drame demandait au surplus toute l'habileté de ce Robert qui en était l'auteur et l'acteur. George II, dont son détestable père avait si bien dit : « Il est fougueux, mais il se bat bien, » valait un peu mieux que George Ier; il avait de la bravoure militaire, un bon sens court, des manières brusques, dures et farouches, et des vices ridicules, entre autres une avarice burlesque, et ce qui le rejetait plus bas encore, c'est qu'il était un peu voleur. Il mit dans sa poche, au grand étonnement du conseil d'état assemblé, le testament de son père, et paya ainsi tous les legs que ce dernier avait jugé à propos de faire. Ce fut son unique solde de compte, à propos de quoi Frédéric-le-Grand lui écrivit « qu'il méritait les galères. » Une rencontre fut arrêtée à ce propos entre les deux monarques; on eut grand'peine à empêcher cette scène comique, qui eût été l'une des meilleures du siècle.

Il jouait le Lovelace; amoureux de sa femme, et cachant cet amour, il payait des maîtresses qu'il détestait, et tenait à certains vices de gentilhomme qui, fort inutiles à son bien-être, lui semblaient essentiels à son honneur. Caroline Wilhelmine, très distinguée par le bon sens, la beauté et le caractère, voyait sans crainte ces rivales que George II lui donnait pour sa considération seulement, et afin de ne pas tomber trop au-dessous de Louis XIV et du régent. L'épouse était belle et jolie, spirituelle et fière : les associées illégitimes n'avaient rien de tout cela; mais, selon l'humeur du roi, le bon ton était satisfait : ce fut, par parenthèse, le type de Destouches dans son *Philosophe marié*, comédie absurde comme son modèle; Destouches était notre envoyé près de cette cour. La reine Caroline, dont la santé était faible et le tempérament froid, s'arrangeait de cet état de choses, dominait à la fois sans en avoir l'air le mari et les sultanes, correspondait avec Leibnitz, recevait Newton, s'entretenait avec Clarke, envoyait une pension

au poète Savage, se faisait adorer du peuple, et rachetait, par la décence aimable de sa cour personnelle, les brutalités prétentieuses de ce sergent aux gardes que l'Angleterre soutenait sur le trône des Tudors et des Stuarts. Élevée à la cour de Berlin, elle avait quelques-unes des qualités de Frédéric-le-Grand sans avoir ses vices. C'était elle qui disait à son mari : « La plus belle couronne du monde est celle qui a pour sujets Leibnitz en Hanovre et Newton en Angleterre. » Son portrait en pied, qui se trouve à Windsor, offre le vrai type de la beauté allemande : la taille élevée et d'un développement puissant, mais bien prise, le front haut, calme et rêveur, l'œil pensif et profond, le profil droit et noble, les lignes de la bouche délicates et les lèvres épaisses. Tout ce qui l'approchait l'aimait, surtout le roi, qui faisait de son mieux pour cacher sa faiblesse ; il y réussissait assez pour faire illusion à tous les courtisans. Quant à la reine, en face de ce mari peu digne d'elle, elle était l'humilité même, sachant bien que le roi ne lui pardonnerait pas l'infériorité où elle le rejetait, et qu'il lui était indispensable de dissimuler sa propre valeur. Tout ceci, qui semble subtil, apparaît clairement dans les souvenirs d'Horace Walpole et dans quelques fragmens de ses conversations avec son père, récemment publiées.

L'admirable, c'est que Robert avait seul la clé de la situation. Tous les finassiers de la cour se précipitaient aux pieds des sultanes; on délaissait la reine; on courait chez lady Yarmouth et chez mistriss Brett; on ne se doutait pas que George ne se souciait guère de ces favorites, et que d'elles il n'y avait rien à obtenir ou à espérer. Le flot des ambitions allait ainsi frapper sur un écueil pour s'y briser en écume. Ce ne furent pas seulement les gens de la tourbe, mais les maîtres, qui s'y trompèrent; Chesterfield y fut pris, ainsi que Gay le poète et Swift le misanthrope. L'un voulait un portefeuille, l'autre une pension, le troisième un évêché. Pendant que Robert Walpole allait tout seul passer chez la reine délaissée des soirées de causerie qui assuraient son crédit, les autres perdaient leur temps chez les maîtresses et rendaient leurs sollicitations à jamais inutiles. Cette *journée des dupes* dura sept années entières sans que personne s'en aperçût, si ce n'est la reine et Robert Walpole. Swift, vaincu de toutes parts, battu par le ministre et dupe de sa propre finesse, se renferma dans son doyenné, où la fureur le conduisit à l'idiotisme; Gay écrivit l'opéra du *Mendiant* pour se venger, et Chesterfield usa de son droit de pairie pour attaquer le Hanovre, le trône et le ministère avec une virulence qui lui rapporta vingt mille livres sterling, comptés par

Robert; car Chesterfield savait l'histoire du testament mis dans la poche, et il menaçait de la dire tout haut.

Caroline était le caractère le plus noble, le plus élevé et le plus pur de cette époque; elle ne se fût point rapprochée aussi intimement de l'homme avili dont Bolingbroke et Swift ont souillé le portrait; et ce qu'il faut croire, c'est que Robert valait un peu mieux que ses rivaux mécontens ne l'ont prétendu. Bientôt cependant on joua un jeu plus serré. La reine et le ministre s'entendaient si bien, que toutes les volontés de l'une s'exécutaient par l'entremise de l'autre, et tous les obstacles que ce dernier rencontrait s'aplanissaient sous la main de la reine. Il faut voir cette situation clairement dans les *Réminiscences* d'Horace Walpole : « La reine entrait chez son mari, et, comme elle y apercevait sir Robert, elle faisait la révérence et se retirait humblement. Le roi la suppliait de rester; elle prenait un siége, semblait ne faire aucune attention aux affaires qui se traitaient et s'occuper de toute autre chose. Quelquefois George II lui demandait son avis : — Je n'entends rien à la politique, — répondait-elle. Cette modestie ravissait le soldat George, qui ne craignait rien tant que d'être mené; crainte commune à tous les faibles. Le roi insistait, et, sur certains signes convenus d'avance entre elle et mon père, elle parlait ou se taisait, s'avançait ou s'arrêtait, se tenait sur la réserve ou hasardait son opinion; tout cela était si bien concerté, que ni le roi ni les assistans, quand par hasard il y en avait, ne devinèrent jamais la scène arrangée entre la reine et le ministre. Mon père jouait avec son chapeau, prenait son épée, tirait son mouchoir, plissait son jabot; chacun des détails de cette télégraphie avait un sens précis. En général, les matières discutées par le roi et le ministre avaient été la veille même passées en revue et coulées à fond par la reine et sir Robert; mais ce qui m'amuse infiniment, continue Horace, c'est la bonhomie des contemporains et des historiens, qui tous ont été dupes comme le roi. Ils ont imaginé que la reine ne se mêlait jamais des affaires de l'état; elle menait l'Angleterre, de concert avec mon père. »

Robert Walpole, qui avait l'intuition du bon sens, et qui devinait les choses avec une sagacité vraiment prodigieuse et une sûreté d'à-propos qui n'a jamais été dépassée, triompha sur toute la ligne de 1727 à 1737. Bolingbroke, vaincu par l'humiliation, se retira encore en France; la majorité n'abandonna point sir Robert; la caisse d'amortissement fut établie, toute guerre étrangère éludée, et le commerce prospéra. D'accord avec le pacifique cardinal Fleury, qui gouvernait

la France, il maintint le repos de l'Europe, et cette paix, si favorable au développement industriel et maritime de l'Angleterre, était une duperie pour la France, qui endormait ainsi la décadence de sa monarchie.

Cet homme, qui gouvernait la reine et le roi, gouvernait aussi les communes. Ce n'était pas toujours par des ressorts bien purs; il s'adressait d'abord à l'intérêt, ensuite à l'amour-propre. Son fils raconte sur ses moyens de succès et sa captation perpétuelle des hommes une foule de traits délicieux qui rempliraient un volume. Les consciences qu'on l'accusait de séduire venaient à lui pour être séduites; devait-il les décourager? C'est une question de moraliste qui a bien sa valeur, mais qui ne peut s'appliquer à ce praticien consommé dans l'art de conduire les partis. Il proposait un jour à Bubb Doddington, qui avait déjà fait six conversions d'un parti à l'autre, *selon l'occasion et la nécessité*, d'en exécuter une septième, ne lui laissant pas ignorer qu'une place agréable récompenserait son dévouement. « — Ah! s'écria lord Melcombe (Bubb Doddington), fi donc! quelle horreur! Vous m'avez toujours aimé et distingué; je dînai chez votre frère avant-hier; vous m'avez souri l'autre jour, je vous ai les obligations les plus grandes; il est naturel, il est juste, il est nécessaire que je vous rende le service que vous réclamez : je le ferai par reconnaissance sans aucun intérêt. » Et il continua ainsi pendant une bonne demi-heure. Le patient Robert l'écoutait sans prononcer un mot. Il se contenta de le saluer en lui disant : « A la bonne heure! nous nous comprenons. »

Ils se comprenaient, en effet, très bien; mais on aurait tort de croire qu'il usât souvent de ces séductions grossières. Il démêlait les nécessités et les tendances des familles, détachait du prétendant tous ceux que l'ambition ou la fortune pouvait en détacher, satisfaisait les gens de cour par des places, et les gens de commerce par le calme des relations extérieures. En 1737, la reine, son alliée secrète, mourut, et ses dernières paroles furent adressées à Robert : « Je vous recommande le roi, lui dit-elle. » George II était trop faible pour se laisser protéger long-temps, et le système pacifique de Robert, ayant augmenté les forces du pays, lui donnait le désir et le besoin d'user de ces forces pour la conquête. De 1737 à 1742, le ministre ne fit que se défendre pied à pied contre une opposition dont la masse devenait chaque jour plus redoutable. Il résista autant qu'il le put, et ne tomba qu'au dernier moment; encore fallut-il une combinaison inouie de tous ses adversaires pour le renverser; il faut lire chez Horace la description du combat. « Ils amenèrent, dit-il, jusqu'à leurs blessés

et leurs morts. Des voix agonisantes prononcèrent le vote fatal. On comptait parmi les votans un paralytique, deux sourds et un aveugle, sans compter les membres à béquilles, assez nombreux. On voyait la flanelle de sir William Gordon passer sous sa perruque, et son emplâtre à la nuque se révéler par divers signes. Il n'y avait pas un mois que sir Robert avait nommé son fils à une belle place. » On ne parvint, toutefois, à tuer son ministère que par degrés, la majorité s'en alla décroissant, et toujours la parole énergique de Robert, qui ne parlait pas en homme disert, mais qui s'adressait aux passions et aux intérêts avec une force et une netteté incisives, suspendait le moment fatal. A la fin de 1741, il avait compté des majorités de dix et de sept voix. Sa robuste constitution s'affaissait un peu sous la continuité de l'orage. « Il ne dort plus, dit Horace en 1742, autrefois ses rideaux n'étaient pas tirés qu'il ronflait comme un bienheureux. A peine à table, c'était le convive le plus gai, le plus brillant, le moins ministre du monde; maintenant il reste en face de son assiette, l'œil fixe et ne disant rien. » Robert avait l'habitude du pouvoir, la soif de le garder, et le sentiment d'une nécessité causée par la durée même de son empire. Depuis long-temps ses précautions étaient prises, sa fortune achevée, et tout en donnant la stabilité à la dynastie hanovrienne, il s'était fait des amis parmi les jacobites et les tories.

Un jour, sur la sollicitation de Shippen, chef du petit noyau jacobite de la chambre, il consentit à sauver la vie à un homme qui avait conspiré; « mais, ajouta-t-il, c'est à condition que vous voterez pour moi, si jamais il est question de quelque bill qui me soit personnel. » Shippen le promit et tint sa parole. Grace à cette prudente manœuvre de vingt-cinq ans, nul ministre dans sa chute ne conserva plus d'amis personnels que cet homme, que l'histoire a traité avec tant de mépris. Il se retira dans son domaine de Houghton, où il mena exactement la même vie qu'il y avait menée dans sa jeunesse; mais courir les champs et les bois n'était plus possible : il était vieux, et il s'ennuyait fort. L'étude et la lecture ne lui venaient point en aide; il détestait l'une et l'autre. « Je voudrais bien, comme vous, aimer à lire, disait-il à son fils : mes heures me sembleraient moins pesantes; mais, à mon vif regret, je n'y prends aucun plaisir. » Cet homme pratique, ce grand machiniste, n'avait plus sous la main les ressorts souvent immondes de la vie réelle. Tous les ans, pour exorciser l'ennui, il réunissait dans son domaine, à l'époque des chasses, le plus de foule possible, et faisait une dépense extraordinaire. « Trois ou quatre mille livres sterling y passaient, dit son fils. C'était un bruit à ne pas s'en-

tendre, un désordre à ne pas se reconnaître, de vraies bacchanales. A vingt milles à la ronde, les puritains et les gens sévères quittaient la place. Quant à mon père, ses journées n'étaient plus qu'un long éclat de rire. Il n'admettait à ces orgies que de bons vivans dans toute la force du terme; il en bannissait surtout les poètes et les gens de lettres, qu'il appelait les « frêlons et les guêpes littéraires. »

Il soutenait que ces gens-là n'étaient bons à rien, et rappelait la nullité administrative d'Addisson, l'étourderie notoire de Steele, les insuccès diplomatiques de Prior. Un jour il nomma Congreve commissaire de l'octroi, mais en ajoutant : « Vous verrez qu'il n'entend rien aux affaires. » Il offrit cependant une pension à Pope, qui la refusa, et vingt louis à Savage, qui les renvoya. Son unique protégé de cette classe fut le triste Young, qui lui jetait d'incroyables flatteries à la tête. Cependant il lisait Horace, auquel il trouvait du bon sens. Le succès de Robert Walpole fut tout entier dans cette qualité, le bon sens. Par elle, il triompha de Bolingbroke, se moqua des puritains, et dupa les jacobites. Personne mieux que Robert ne savait quand et comment il fallait agir, ce qu'il fallait faire, où l'on devait s'arrêter. Il comprit sa mission et son œuvre, qui étaient de réglementer, de pacifier, de coordonner, de grouper les partis, de recruter des alliés et de temporiser, pour que l'établissement de Guillaume eût le temps de s'asseoir. Ce n'était pas une œuvre généreuse ni grandiose; telle quelle, il s'en chargea. Il n'eut crainte ni de l'éclat météorique du tory Bolingbroke, ni des menaces impraticables des calvinistes; mais, plus tard, à l'aspect de ceux qui venaient contenter un besoin moral de la nation, enrichie et affermie, le besoin de gloire, il reconnut son dernier moment, se retira en murmurant, mais pour toujours, et n'engagea plus le combat.

Il est évident qu'il était parfaitement d'accord avec le centre de la nation, avec la bourgeoisie commerçante, l'aristocratie whig et le peuple industriel. Contre lui s'élevaient les passions extrêmes, l'intérêt et la générosité jacobites, l'utopie et l'idéal de la république calviniste, les deux points opposés et violens du monde anglais. Les indifférens, les flottans, les corrompus, comme il y en a tant lorsque les troubles des révolutions laissent leur écume sur le rivage, demandaient à être achetés ou ralliés; Robert leur donna ce plaisir. Le commerce voulait du calme; le flot des cinquante dernières années grondait encore d'une sourde colère, bien qu'il allât en s'affaissant. La moindre violence pouvait réveiller ce qui s'assoupissait, le moindre éclat déchirer de tristes voiles et révéler des plaies récentes. Robert

fut le garde-malade vigilant de cette société meurtrie, saignante, flétrie et vigoureuse.

Le philosophe n'accepte pas comme parfaits ce caractère, ce personnage et cette époque; on ne doit pas non plus les comparer aux personnages et aux caractères qui nous environnent. Il n'y a, Dieu merci, dans le moment et dans la France où j'écris, ni Robert Walpole, ni lady Masham; nos ministres ne craignent guère de transférer leurs bureaux et leur portefeuille à la Conciergerie ou à la Force, et le bourreau ne coupe les oreilles de personne, comme cela faillit arriver à Burke dans sa jeunesse pour avoir écrit un pamphlet. Faisons de l'histoire pour elle-même, pour elle seule, non pour la satisfaction de nos rancunes ou pour nos débilités d'esprit.

Loin de donner Robert pour un homme pur, je le regarderai donc comme un homme de son temps, c'est-à-dire comme un personnage mêlé, impur, mais singulièrement caractéristique, d'une sagacité et d'une fermeté sans pareille. Les apologies même de son fils Horace le montrent sous cet aspect; on le retrouve tel dans les papiers de lord Marlborough, qui viennent d'être publiés, dans sa vie écrite par Coxe, et dans les fragmens de sa correspondance avec Hill. Homme d'affaires, il est infatigable comme un avoué qui veut gagner sa cause. Il capte les juges, chicane sur les détails, prend mille précautions, s'entoure de mille ruses et en vient toujours à ses fins, je n'ose pas toujours dire à son honneur. En fait de whiggisme, d'audace et de tactique parlementaire, son maître était ce Churchill, premier lord Marlborough, dont nous Français avons fait un nom comique, pour effacer sans doute la trace lugubre et tragique de ses victoires. Ces trois hommes, Walpole, Chatham et Pitt, ont fait plus de mal à la France que vingt contagions et dix tremblemens de terre. Il est vrai qu'ils ont cherché de toute leur puissance la grandeur de leur pays, qui doit leur pardonner. Voici quelle a été la route suivie par ces quatre ouvriers politiques de l'agrandissement anglais pendant le XVIIIe siècle : Marlborough se chargea de la victoire armée sur l'étranger; Walpole, de l'apaisement des partis intérieurs; Chatham, des satisfactions à donner à l'orgueil national, et le second Pitt, réunissant tous ces élémens pour lutter contre l'Europe, a repoussé la révolution.

Le second de ces ouvriers, Robert Walpole, a dû être sacrifié par l'orgueil britannique; il avait pris dans le travail une part utile à la grandeur qu'il servait. Hanovrien, whig et protestant, il défendait cette famille allemande qui n'avait pas les qualités douces et mâles de

la patrie allemande, et qui, aux ridicules et aux prétentions du vice civilisé, joignait quelques traces de barbarie. Rien ne m'a semblé plus curieux que de suivre dans ses détails cette vie qui n'avait pas été bien faite, que Robert lui-même n'a jamais pensé à mettre en relief, et dont les documens se trouvent épars dans les œuvres et les lettres que son fils Horace laissa tomber de sa plume de gentilhomme.

Que l'on s'arrête un moment devant le portrait de Robert Walpole à Cambridge; on comprendra bien son caractère et même sa vie politique. A voir cette figure de bonhomme madré, ce petit nez anti-héroïque, cet œil fin et riant, ces plis qui se prolongent à la commissure des paupières, ce double menton de gastronome, ces lèvres riantes et qui se relèvent des coins, et tout ce caractère de tête sans élévation, mais point commun ni faible, et cette tenue sans prétention comme sans timidité, l'on reconnaît sans peine le rustique et spirituel fils du seigneur-fermier de Houghton, celui que l'on appela le *maquignon des consciences*, et qui apparemment trouva de grandes facilités et un singulier succès dans son petit commerce, puisqu'il a tenu l'Angleterre dans ses mains pendant un quart de siècle. George Ier, George II, ne sont que des draperies; le vrai pouvoir est dessous, et ce vrai pouvoir, c'est Walpole.

Ainsi se révèle enfin Robert Walpole, l'un des personnages qui m'ont le plus piqué dans la lecture de l'histoire. En général, sa prépondérance a été expliquée par la corruption; mais ne corrompt pas qui veut : les exigences s'accroissent à mesure des prodigalités d'un ministre; et comment les satisfaire? Les trésors de Golconde n'y auraient pas suffi. D'ailleurs, n'était-ce pas l'époque de Swift, de Pope, de Gay, d'Addison? L'espèce humaine n'est pas si misérable en vérité.

On voit maintenant pourquoi tous les écrits significatifs d'Horace Walpole, lettres, mémoires, matériaux pour l'histoire, n'ont paru qu'après sa mort, à de si longues distances, et comment s'explique sa résolution étrangement posthume. Excuser Robert Walpole, c'était accuser ses contemporains; les familles de ces derniers ne l'auraient pas souffert; la fameuse boîte conserva son dépôt intact pendant soixante années. Horace Walpole a donc masqué ses batteries. Au lieu de défendre Robert, il a exposé l'histoire contemporaine avant, pendant et après le ministère paternel, et il l'a exposée avec détail, dans la plus minutieuse et la plus stricte peinture. Alors même qu'il n'a pas l'air de vouloir toucher le but, il y vise. Le nom de Robert était devenu le type de l'infamie politique, le bouc émissaire, la risée

odieuse. Et quels étaient en réalité ceux qui pensaient et parlaient ainsi? Horace nous renseigne là-dessus, et nous prouve que ces braves gens ne valaient pas mieux ou valaient moins que son père.

Pour nous, qui sommes tout-à-fait des amis d'Horace, et qui estimons assez peu Robert, nous comprenons cependant ce dernier, non pas que la corruption et le vice politique nous plaisent le moins du monde, mais parce que, de tous les domaines, celui qui s'accommode le plus mal de l'absolu et de l'idéal, c'est la politique. M. de Robespierre nourrissait d'excellentes idées sur la vertu, qui n'ont fait aucun bien à notre pays, et le cardinal de Richelieu, qui avait ses petites peccadilles, sanglantes ou perfides, ainsi que le bon Henri IV, dont les péchés étaient plus véniels, ont contribué à la splendeur nationale. Ces doctrines n'empêchent pas Marc-Aurèle et Suger d'avoir été de très grands hommes. La politique, c'est le succès; quand il s'accommode de la vertu, à la bonne heure; il s'en passe quelquefois.

Poursuivons l'analyse de ces précieux documens, trop peu exploités. Nous avons achevé le dépouillement de cette portion des *Réminiscences* et des lettres qui s'arrête en 1742. Nous sommes parvenus au moment de la chute de Robert et au commencement des deux volumes publiés en 1828 par lord Holland. Robert tombe après avoir épuisé toute la somme de pouvoir qu'un ministre peut porter. Entre 1715 et 1742, le jacobitisme avait été battu et reculait découragé; les institutions philanthropiques et économiques avaient prospéré; le parti whig, que Walpole avait fait monter au pouvoir, s'était constitué définitivement. La Grande-Bretagne se trouvait placée à la tête de la ligue septentrionale, dont le mouvement tout entier suivait sa loi. Assurément on ne peut attribuer à Robert Walpole toute cette impulsion qui venait de plus haut et que Guillaume III avait activée; mais l'honneur de l'avoir soutenue, protégée et propagée lui appartient.

A peine Robert Walpole s'est-il retiré dans son domaine pour y mourir, sous le titre de comte d'Orford, les espérances du torysme se relèvent, Bolingbroke revient intriguer à Londres, les jacobites reprennent des forces, et le jeune prétendant prépare son invasion. Horace fait remarquer avec grand soin que de 1717 à 1720, c'est-à-dire pendant la demi-retraite de son père, des exécutions sanglantes avaient frappé les tentatives jacobites, et que de 1742 à 1750, après la retraite définitive du ministre, les mêmes tentatives avaient appelé les mêmes vengeances. Ce ne fut qu'en 1756 que le premier Pitt (lord Chatham) parut sur la scène, non plus seulement comme l'adversaire violent de Robert et de ses successeurs, mais comme principal secré-

taire d'état. Rien de plus amusant et de plus singulier que le portrait de cet homme d'état tracé par le fils de son ennemi. Horace non-seulement ne lui rend pas justice, mais le dépouille de tout mérite, même de l'éloquence, et abaisse autant qu'il le peut, en face de Robert, homme de la paix et des finances rétablies, Chatham l'homme de la guerre et de la gloire. Les circonstances avaient changé. Arrivé au pouvoir après Walpole, Chatham, homme d'état supérieur, mais bien plus rusé qu'on ne l'a dit, exploita l'orgueil britannique, que Walpole avait blessé en servant l'intérêt national. Aux yeux d'Horace, le grand Chatham n'est qu'un acteur habile, « maître dans tous les arts de la dissimulation, esclave de ses passions, et simulant même l'extravagance pour réussir. » Que Chatham ait joué la comédie, comme Napoléon, comme Louis XIV, comme Richelieu, comme Franklin, je n'en doute pas le moins du monde : monarchiques ou républicaines, les masses n'adoptent que ceux qui les dupent; mais croire aveuglément aux imputations de Walpole contre Chatham, nous nous en garderions bien : il avait trop d'intérêt à la calomnie. Nous ne pouvons nous fier à lui ni quant aux vertus paternelles ni quant aux crimes imputés à l'adversaire politique de Robert.

George III, qui monta sur le trône en 1760, fut frappé, dès l'année 1765, d'une première atteinte de fièvre cérébrale, soigneusement dissimulée, et qui, après avoir reparu à diverses époques, devint en 1788 une aliénation constatée, et en 1810 éteignit complètement sa raison. C'était un roi honnête et borné, frugal et simple, à qui la situation particulière de sa santé laissa peu de liberté d'action. Aussi les intrigues ministérielles et les mouvemens secrets des communes redoublèrent-ils d'activité sous cette royauté nominale. Horace n'a pas perdu la trace d'une seule de ces agitations. Ses mémoires et ses lettres contiennent, sous une forme plus épigrammatique et plus minutieuse encore que pour les règnes de George Ier et de George II l'explication définitive de celui de George III.

Le dernier de ces trois monarques, sans élégance et sans grandeur, intéresse peu l'esprit; il y a de la probité dans son entêtement, de l'économie dans sa taquinerie, de la fermeté dans ses vues étroites. Ce règne renferme toutefois les conquêtes de Clive, les provinces canadiennes arrachées à la France, l'Amérique septentrionale détachée de l'Angleterre, les fougues du terrible Junius et les ébats du Thersite Wilkes, sans compter les essais de la machine à vapeur et du *mull-jenny*, ce qui est plus notable encore. Horace Walpole nous fait assister à tout cela; il met en relief les petits détails des personnages;

quelque peu importans qu'ils aient été, vous les retrouvez vivans, comme chez Saint-Simon; l'histoire politique, féconde en caractères et en intrigues d'ordre secondaire, reparaît chez lui avec toute sa variété microscopique.

N'avez-vous pas été taquiné souvent de trouver dans l'histoire des assemblées délibérantes tant de noms qui ont fait leur petit bruit et qui ne sont plus rien? La nature même, la valeur, l'intensité de ce bruit, ont disparu; c'est un bruit expiré, voilà tout. Entre 1815 et 1830, chez nous-mêmes, que de renommées de ce genre! et qu'en reste-t-il? Des noms, moins que rien. Le charme attaché aux écrits posthumes d'Horace Walpole, c'est de réveiller brillamment ces noms et d'en faire des hommes. Le colonel Barré, Shelburne, Bubb Doddington, les héros de Junius, les auditeurs de Burke, reparaissent. Celui-ci était médiocre, mais il connaissait les précédens de la chambre; celui-là était vénal, mais il avait la voix forte et imposait silence aux ouragans des communes; ce troisième passait pour ridicule, mais le ridicule l'avait bronzé, et il allait toujours devant lui, le front haut. A la bonne heure! les choses s'expliquent, les caractères se découpent; nous voyons comment se fait l'histoire, de quels élémens la vie représentative se compose et se complique. Sans ces curieux documens, nous ne saurions guère ce que c'était alors qu'une séance de la chambre des communes : Horace nous l'apprend. On venait de déclarer le démagogue Wilkes indigne de siéger à la chambre, comme flétri pour avoir publié un livre obscène. Voici la séance du lendemain.

« Le 24 novembre 1763, Wilkes fit remettre à la chambre une protestation écrite contre les mesures prises à son égard, et promit sur l'honneur de venir occuper sa place. Grenville demanda l'ordre du jour. Rigby dit que Wilkes ne s'en serait pas avisé, s'il avait su ce qui s'était passé la veille à la chambre. Hussey, avoué de la reine, homme sans tache, sans ambition, sans avidité, aimable dans la vie privée et d'une éloquence pathétique, prit la parole en faveur des priviléges de la chambre. York, avocat habile et subtil, se trouvant fort embarrassé, entre le mécontentement que lui inspirait la cour et le besoin de la servir, se rejeta sur les distinctions légales et sur les chicanes de procédures, qui lui valurent des applaudissemens unanimes. Pitt déclama deux autres heures sur l'audace des serviteurs de la couronne et le mépris qu'ils faisaient du parlement; à force de déclamer, il s'échauffa tant qu'il se trouva mal. Le plus ancien membre de la chambre, sir John Rushout, avait été jadis poursuivi et accusé de par-

jure en matière électorale par ses ennemis politiques, qui voulaient se défaire de lui. C'était un gentilhomme campagnard fort colère, qui avait été acquitté et qui méritait de l'être. Son ancien ennemi Norton eut la mauvaise pensée de rappeler cette vieille affaire, et sir John en prit occasion de raconter toute l'histoire, qui faisait peu d'honneur à l'avoué Norton. Il finit par ces mots : « j'en appelle, pour la vérité des faits, à cet *honnête gentilhomme*, et je lui demande pardon si je ne l'appelle pas par son nom. » Il se fit une grande huée qui força l'avoué de se rasseoir en rougissant.

« Ce n'était encore que l'intermède, et tout ce tapage était décent et calme auprès de ce qui suivit. Rigby se mit à attaquer furieusement le frère de James Grenville, Temple, qu'il accusa, démagogue de la pairie, de se montrer au balcon des tavernes, afin d'exciter le peuple, faisant de son cordon bleu un signe de ralliement pour l'émeute. Alors Grenville se leva et défendit son frère dans le même style, vomissant un torrent d'invectives avec des gestes furieux et une facilité de langage qui surprenait tout le monde; car on savait que, dans les cas ordinaires, cet instigateur de Wilkes avait à peine deux paroles de suite à prononcer. Il rappela à Rigby sa rapacité et son ignorance, s'étonnant qu'on eût pu confier à un homme aussi profondément ignare la maîtrise des rôles d'Irlande, et le montrant dans sa fuite honteuse, lorsque la populace irlandaise le poursuivait comme déprédateur. La scène était curieuse. Comme le banc sur lequel était assis Grenville dominait celui de Rigby, et que les gestes menaçans de l'orateur paraissaient écraser son adversaire, Rigby baissait les épaules et la tête pour échapper aux démonstrations d'une éloquence effrénée. Le président s'interposa le plus tard qu'il put, et Rigby, se levant, répondit avec beaucoup de sang-froid « que la maîtrise des rôles étant une sinécure, un ignorant tel que lui pouvait très bien remplir cet office. »

C'est surtout le ridicule qui n'échappe jamais à Horace Walpole. Voyez comme il peint de délicieuses couleurs l'homme aux variations constitutionnelles, Bubb Doddington ou lord Melcombe, dont on vient de réimprimer les mémoires. Lord Melcombe, singulier personnage, est le fils naturel, mais trop naturel, du gouvernement constitutionnel et représentatif. Sa singularité consiste à n'avoir pas plus aperçu les vices de son temps que Brantôme ne voyait les vices du sien, d'avoir été parfaitement bas avec orgueil, vénal en sûreté de conscience, et d'avoir inscrit jour par jour ses turpitudes comme des trophées.

On croit voir, en lisant Horace, ce gros homme tout joufflu aux trois mentons superposés, aux quarante habits, roses, rouges, violets, pistache et vert-pomme, vendant des places, achetant des votes, retenant sa commission sur chaque marché conclu, se pavanant et se prélassant dans son trafic et dans son velours, écrivant tous les soirs le résultat de son commerce électoral et le transmettant à la postérité, *ne varietur*. C'était lui qui employait ses vieux habits de brocard à faire des tapis de pied, « si bien, dit Horace, que je reconnus à leur forme et à leurs boutons les poches de six habits de cour au bas de son lit de parade, qui était de damas jaune, surmonté de plumes d'autruche, teintes en vert. » C'était encore lui qui avait fait bâtir au premier étage une galerie à colonnes si lourdes, que la galerie descendit un jour au rez-de-chaussée. Il y a foule de ces personnages dans les livres d'Horace, entre autres le colonel Barré, l'enfant perdu de la chambre basse, celui qui se chargeait des exécutions périlleuses et des propositions extravagantes, sans compter Townshend et Saville, et tous les célèbres du temps. Bizarre vérité, combien rapidement se flétrissent les renommées politiques! Marquis de Rockingham, ducs de Newcastle, lords Butes, lords Shelburne, et tant d'autres, qui de leur temps occupaient toute la renommée et envahissaient tous les esprits, on les retrouve chez Horace Walpole sous forme de momies, enveloppés de leurs vieilles intrigues comme de bandelettes fanées, qui exhalent, à mesure qu'on les déroule, une saveur de tombeau. Quelques maîtres-esprits, comme Chatham et Burke, lèvent leurs fronts vivans au milieu de ces ombres. C'est qu'ils ont pensé à l'avenir, et malgré leurs fautes (quel homme d'état n'en commet pas?), ils ont eu le caractère du génie et le génie du caractère.

Horace Walpole est injuste pour ces deux hommes; comme ils éclipsent son idole Robert, et que l'un par la volonté, la suite et la fierté, l'autre par le développement éloquent de ses théories philosophiques, s'élèvent à des hauteurs que Robert n'atteindra jamais dans l'histoire, Horace fait de son mieux pour les dénigrer et les rabaisser tous les deux. « Un nouvel orateur apparut, dit-il; c'était Burke, Irlandais, d'une famille catholique, et marié à une personne de cette communion. Quelques ouvrages, entre autres un *Essai sur le Sublime et le Beau*, l'avaient fait connaître; mais son peu de fortune l'avait déprimé, et son revenu le plus clair lui venait des libraires. Lord Rockingham, devenu premier ministre, fit de Burke son secrétaire, et bientôt l'adversaire de Rockingham, Charles Grenville, l'orateur aux discours sans fin, se trouva harcelé de la manière la plus vive, soumis à la plus ingé-

nieuse critique, et réfuté de main de maître. Burke écrivait avec la même facilité que Grenville parlait; de son imagination tombaient à torrens métaphores, allusions, images, idées brillamment exprimées et cependant correctes. Cette imagination vivante cueillait partout des fleurs; elle en eût emprunté dans l'occasion aux métamorphoses d'Ovide. Il avait de l'esprit, apprêté sans doute, mais toujours prêt; du jugement, moins souvent; comme il voulait briller sans cesse et cherchait peu la concision, il paraissait n'avoir d'autre but que d'être applaudi. Son instruction était immense; mais l'amour-propre en avait la clé. Quelle que pût être son ambition réelle, il semblait moins s'embarrasser du résultat des votes que chercher la gloire d'avoir bien parlé. Cette sorte d'éloquence le contentait et faisait plaisir à son parti; la chambre finit par se fatiguer de cette série de dissertations. Burke était entré trop tard dans la vie publique, et il avait trop d'estime de lui-même pour s'amuser à étudier des hommes dont la capacité lui semblait inférieure à la sienne : aussi joua-t-il un rôle peu important dans la politique réelle; c'est ce qui arrive en général à ceux qui ont exercé long-temps une profession ou vécu de la vie du cabinet. Ils croient ou pouvoir juger des hommes par les livres, ou les mener aussi aisément qu'ils les avaient précédemment dirigés par la flatterie. Tout parvenu doit être plus modeste qu'avant sa grandeur; on tolère moins aisément l'insolence d'un inférieur qui s'est élevé que celle de l'homme qui a gardé sa position première. »

Cela est injuste et inacceptable et sent son gentihomme dégoûté. Un plus aimable portrait est celui du résurrecteur de la vie chevaleresque en 1783. Vers la fin du XVIIIe siècle, on vit un jeune lord détruire son château, le reconstruire, lui donner des créneaux, des tourelles, des machicoulis, fortifier ses tours à la façon du XIIe siècle, et armer sa valetaille exactement comme les archers du roi Jean étaient armés. Il ne se contenta pas de cet essai bizarre. Il formula le plan d'une association féodale, qu'il fit imprimer et distribuer parmi ses pairs. L'Angleterre, selon lui, marchait à la ruine en s'éloignant du régime féodal, et sa grandeur politique dépendait de son retour intégral vers les institutions du moyen-âge. Il se nommait le duc d'Egmont, et le ministre était sur le point de lui accorder la permission de fonder un petit royaume féodal dans l'île Saint-Jean, quand le général Conway entra dans la salle du conseil, prit sur la table le plan que l'enthousiaste avait soumis à l'inattention du ministre, et fit ressortir le ridicule dont allait se couvrir le gouvernement.

La malice, on le voit, ne manque pas plus à ce volume qu'aux vo-

lumes précédens; pour les condamner, il faudrait condamner l'histoire. Les honnêtes gens se trouvent fort bien de la sagacité de Walpole. Il y a, tout au commencement du règne de George III, un délicieux portrait du président Onslow, l'idéal du président de la chambre des communes, attaché aux formes qui conservent le fond, ami de l'ordre, scrupuleux observateur des coutumes parlementaires, vigilante sentinelle du règlement; la frivolité si souvent reprochée à notre Horace ne l'empêchait pas de comprendre toute l'utilité d'un tel personnage. C'est surtout dans la narration fine de l'anecdote qu'il excelle : il n'y a rien de plus touchant que son récit des tristes amours de Sophie de Zell, femme de George Ier, et dont l'amant, le comte de Conigsmark, fut assassiné et enterré sous le lit même de la princesse, pendant que Sophie était conduite dans une forteresse où elle resta vingt-cinq ans prisonnière. J'en veux un peu aux romanciers de notre époque, dont le commerce avec l'histoire réelle a été fatal à cette dernière, sans rapporter grand bénéfice au roman proprement dit. On a brouillé tous les faits, obscurci tous les caractères et soulevé des doutes sur tous les points historiques. L'Allemagne, l'Angleterre, et je crois aussi la France, ont travaillé, par exemple, à qui mieux mieux sur la vie si intéressante de la femme de George Ier. La vérité, telle qu'Horace Walpole la rapporte est plus pathétique que toutes les fictions du monde.

Horace Walpole avait une des meilleures originalités de style, l'originalité simple. Il n'essayait point de jeter sur le mot la couleur qui manquait à son esprit; sa phrase jaillissait nue et fine, souple et aiguë, comme son idée. Que de théories n'a-t-on pas faites sur le style! Il n'y en a qu'une bonne, avoir le style de sa pensée, celui qui répond à l'intimité de l'être qui écrit. Les lettres de Walpole, vives, prestes, faites sous l'impression du moment, sont la plus délicieuse lecture du monde. Ses mémoires historiques n'ont pas moins de valeur, malgré la simplicité ou plutôt à cause de la simplicité et de la facilité du ton. C'est une plume qui ne brille que par le tranchant, comme une bonne lame, et qui vous dissèque et vous découpe merveilleusement l'époque entière. Vous avez toutes les minuties d'une société, non pas comme chez Dangeau et Pepys, sans discernement et sans choix, mais en connaissance de cause, avec un jugement et un tact très délicat, et une sévérité qui n'est que l'exercice d'une sagacité naïve.

On ne peut confondre sa plume avec celle d'aucun autre. Qu'ils sont

tristes ces styles qui se ressemblent! Ils passent devant nous comme des ombres, qui toutes ont la même couleur, car elles n'en ont pas. Du temps d'Horace Walpole, cette analogie du moule, cette formule universelle, ce convenu de l'expression, existaient déjà, et rien n'est plus commun dans les pays populaires; on a peur d'offenser les autres en se montrant original; le dernier degré du lieu-commun règne aux États-Unis, et il me paraît que nous approchons de ce grand modèle. Presque tout le monde aujourd'hui écrit de même encre, comme si toutes les ames et tous les esprits étaient au même niveau, comme si la partie officielle du *Moniteur* était le beau type du style. A la bonne heure! Horace Walpole, n'étant pas de son siècle, a l'avantage de ne pas imiter la phrase étirée de Mallet, Hawkesworth, Thomson et même Chesterfield. Il n'est pas fleuri à outrance, comme Burke; il ne danse pas la sarabande des idées, comme Sterne. Non, c'est son style; il est clair, rapide, limpide.

J'ai assez nettement indiqué les mérites et les lacunes de ces mémoires; les vues d'ensemble ne s'y trouvent pas, et la moralité n'en est pas assez élevée ni assez sévère; le souvenir de Robert Walpole inspire à son fils un dénigrement universel dont il faut repousser l'influence. Horace se révolte contre les infamies et les puérilités du temps où il vit, sans se rendre un compte assez juste de ce que le mouvement général a de grandiose. Il ne se souvient pas qu'il y a plusieurs manières d'envisager la politique : ou transformer les hommes et les diriger vers un idéal de vertu, ce que le législateur de Sparte et la plupart des directeurs de monastères ont essayé, ou les accepter tels que Dieu les a faits, et de cet amas de vices, de crimes, de fautes, de folies, forcer la grandeur et le pouvoir d'un peuple de jaillir spontanément. Après l'échafaud de Charles Ier et les bassesses de Charles II, il s'était accumulé dans la nation anglaise un résidu énorme de cruautés et de perfidies; le dégoût avait suivi l'orgie; comme le principe énergique subsistait, la nation marchait à la grandeur à travers ses propres vices.

C'est là l'histoire bizarre des parlemens anglais, entre 1682 et 1790, sous Guillaume III, si tumultueux, si inquiets, si misérablement lâches, des parlemens corrompus de la reine Anne et des Georges. Il était naturel qu'un esprit délicat eût peu de goût pour ces petitesses et ces turpitudes : on n'aime guère à plonger des mains blanches dans l'huile dont les machines sont enduites, dans la suie et la poussière de l'atelier; ainsi cependant vont les choses humaines. Que les déli-

cats et les exquis vivent à l'ombre de leurs draperies et sous le feuillage harmonieux de leurs bocages.

De fort bonne heure, Horace avait été trempé dans cette cuve qu'il avait trouvée indigne de sa grace et de son élégance raffinée. Il portait le nom de Robert Walpole, un des grands meneurs de cette époque. Tout retentissait de l'infamie de Robert, et Horace, son fils, s'étonna de reconnaître que ceux qui médisaient du ministre ne valaient guère mieux que lui; alors il se mit à faire ses mémoires, dont le dernier volume vient de paraître, l'histoire secrète de son temps. Il faudrait bien se garder, en le lisant, de saisir au vol quelques rapprochemens factices, et d'instituer, comme on l'a voulu trop souvent, une comparaison soutenue et constante avec la France moderne; les élémens de notre société et ceux de la société anglaise sont différens, ou plutôt contraires; quiconque voudra placer l'une en regard de l'autre se trompera profondément. Nous n'avons pas de tories et nous n'avons pas de whigs; nous ne sommes pas divisés en deux grands partis du pouvoir et de la liberté. L'aristocratie ne s'est point répartie à peu près également entre ces deux zones, dont l'une penche vers l'autorité, l'autre vers l'indépendance. Nos nuances sont bien autrement dangereuses, quoique plus fines et plus délicates; nous avons l'avenir et le passé, voilà nos partis : le passé qui se maintient, l'avenir qui se fait jour, et le présent qui oscille entre les deux, c'est-à-dire que nous n'avons point de partis, à proprement parler.

C'était bien autre chose sous Guillaume, sous la reine Anne et sous les trois Georges. Il y avait un torysme et un whiggisme, tous deux fort prononcés. Bolingbroke réclamait la centralisation énergique du pouvoir; Harley tendait vers le même but, un peu moins vivement que lui. Godolphin, au contraire, et Marlborough voulaient beaucoup moins d'autorité pour le trône et un accès facile donné aux puritains, aux calvinistes ambitieux et aux gens de talent. Les premiers, en définitive, n'étaient pas trop hostiles aux Stuarts; les seconds ne juraient que par Guillaume et le nouvel établissement. Les premiers étaient assez indifférens en matière de dogme et auraient volontiers fait un peu de place aux catholiques; les autres se renfermaient dans le protestantisme populaire et avaient ainsi prise sur les masses. On voit d'un coup d'œil pourquoi le parti whig a été sans cesse en grandissant et le parti tory en diminuant. Le premier portait en lui un fonds national qui le faisait fructifier et fleurir.

Les mémoires de Walpole, malgré leurs partialités, resteront le do-

cument le plus précieux pour l'histoire de cette époque. Bien des pages sont minutieuses ou insignifiantes; mais après avoir secoué la petite poussière brillante des anecdotes, on peut toucher de féconds résultats. On reconnaît par exemple que le sentiment national, de 1700 à 1780, en Angleterre, c'est la ligue du Nord, à la tête de laquelle se met la Grande-Bretagne; on sacrifie tout à cela. Pourvu que l'on se venge de Louis XIV et du Midi, on est content; cette vengeance s'achète par tous les vices et toutes les folies. George Ier se couvre de mépris; George II, quoique brave, se montre fort ridicule. George III, meilleur que les deux autres, ne se détache par aucune supériorité brillante. Ces princes n'ont pas même le mérite d'être Anglais; leur parlement et leur peuple ne tiennent en rien à eux. On exècre le premier, on rit du second, le troisième est toléré. Cependant les affaires marchent, tout prospère, tandis que Louis XV avec tant d'esprit, Louis XVI avec tant de vertus, aboutissent, vous savez où. Quelle singularité!

Qui l'a expliquée? Personne jusqu'ici; feuilletez avec soin les dépêches de Marlborough, le général de Guillaume, et les mémoires secrets de Walpole, vous verrez que la famille des Georges et les débats parlementaires sont bien peu de chose dans tout cela. Il s'agit du mouvement total de l'Europe, du Nord qui s'élève et du Midi qui s'abaisse. Les rois de la dynastie hanovrienne ont beau faire des fautes, des sottises, même des crimes, ils sont protestans et septentrionaux; ils servent de couronnement et d'ornement visible à la machine constitutionnelle, et cela suffit; ils dépendent de l'Angleterre, qui d'un seul coup d'épaule peut les renvoyer à leur électorat. Plus la France les méprise et les dédaigne, plus l'Angleterre les garde avec soin. Elle voit sa sûreté dans cette situation; tout ce qu'elle craint, c'est un rapprochement de la France et du trône anglais. Cette ascension septentrionale était si réelle, si profonde, si vive, que la France révolutionnaire et républicaine n'a pas pu se réconcilier avec l'Angleterre constitutionnelle; celle-ci a vu dans la république nouveau-née, non une amie, mais une ennemie devenue plus redoutable. C'est le secret de toute la situation et de la guerre qui a divisé l'Europe pendant vingt-cinq ans.

Telles sont les grandes masses qu'Horace Walpole n'a pas indiquées, qui résultent de l'histoire secrète et microscopique dont il a donné les détails trop épigrammatiques de temps à autre, mais si piquans. « La postérité que j'amuserai, dit Horace dans une de ses lettres à

Horace Mann, me condamnera tout en satisfaisant sa curiosité. » Pas du tout; c'est peut-être la meilleure action de sa vie. On lui sait gré d'avoir laissé des révélations neuves sur la partie la plus inconnue et la plus secrète des annales britanniques, les règnes de ces souverains nuls qui ont présidé à de magnifiques destinées, George Ier, George II et George III. Ne proscrivez pas l'histoire secrète, ne flétrissez pas cet honnête sentiment qui met en verve la plume de Saint-Simon et le stylet de Tacite. Pendant une nuit d'été, quand Néron tuait sa mère, Tacite écrivait. Plus tard, Bysance admirait sur le théâtre public l'actrice nue qui devait être son impératrice, et qui gagna le trône à la révélation de ses dons naturels; tout le monde se taisait, même les évêques, et Procope, tapi sous ses rideaux, écrivait. Dans un temps et un pays plus calmes et plus aimables, une maison de campagne ignorée cachait Saint-Simon, lorsque, pendant les dernières années de Louis XIVet sous la régence, il livrait à l'avenir le monarque et ses ministres, la ville et la cour, et traçait mille portraits burinés avec du feu. Accuser de tels peintres, c'est vouloir que la violence et la ruse, si aisément maîtresses du présent, étendent leur pouvoir sur l'avenir. Bénissez donc cette intervention de la sagacité honnête, afin que Chamillard ne passe pas définitivement pour un bon ministre, et Tartufe pour un honnête homme.

PHILARÈTE CHASLES.

DE

LA SUPPRESSION

DE LA TRAITE.

I.

LA TRAITE AVANT ET DEPUIS LE DROIT DE VISITE.

I. — *Correspondence with the British Commissions relating to the Slave Trade.*
II. — *Correspondence with Foreign Powers relative to the Slave Trade.*
III. — *Treaties on the Right of Search*, by J. Bandinel.
IV. — *The Slave Trade and its Remedy*, by T. J. Buxton.[1]

Il est peu de questions qui préoccupent l'esprit public en France autant que le droit de visite; on a beaucoup écrit pour et contre, mais il nous semble qu'on a presque toujours perdu de vue ce pour quoi le droit de visite a été institué. Cependant le point de départ de toute discussion aurait dû être l'utilité possible de ce droit : le remède a-t-il détruit le mal et peut-il le détruire? Là est la solution du problème.

(1) Nous avons emprunté aussi plusieurs renseignemens curieux à un recueil intéressant, la *Revue coloniale*, publiée par le ministère de la marine.

Si le droit de visite est efficace, qu'on se borne à en supprimer les inconvéniens; il doit cesser d'ailleurs tôt ou tard avec le mal qu'il réprime. S'il est inutile, s'il n'aboutit à aucun résultat qui en compense les désavantages, on en doit opérer la suppression immédiate. C'est ce point de la question que nous voudrions surtout éclaircir. Nous rechercherons ce qu'était la traite avant l'interdiction du commerce des esclaves par l'Angleterre, et de quels maux elle était accompagnée, pour comparer ce qui se passait autrefois avec ce qui a lieu de nos jours. Il en résultera, nous le croyons, une triste conviction : c'est que tous les moyens adoptés par la philanthropie anglaise ont été impuissans, et que la traite se fait aujourd'hui sur une aussi grande échelle et avec les mêmes horreurs qu'autrefois. Examinant ensuite à part chacun des moyens successivement essayés par l'Angleterre, nous en apprécierons l'efficacité et les dangers; nous rechercherons s'il y a un remède possible à la traite, et si ce trafic odieux ne sort pas de ses cendres ranimé par ceux mêmes qui prétendent aujourd'hui le détruire.

Le christianisme, en détruisant l'esclavage, avait détruit en même temps le commerce des esclaves dans tous les pays qui ressentaient sa bienfaisante influence; un grand mouvement religieux, les croisades, fit de nouveau connaître aux peuples chrétiens des horreurs qu'ils commençaient à oublier. Le voisinage des musulmans familiarisa les Occidentaux avec l'esclavage, et les champions du Dieu de liberté eurent leurs esclaves comme les disciples du Koran; bien plus, les Vénitiens, à la piste de tout ce qui pouvait augmenter leurs richesses, se firent les pourvoyeurs des ennemis de la foi, et, plus soucieux d'ajouter une nouvelle branche à leur commerce que de rester fidèles à l'Évangile, employèrent plus d'une fois à transporter des esclaves, de Tunis en Asie, les vaisseaux qui venaient de conduire des chrétiens à la délivrance du saint sépulcre. Les papes firent des efforts impuissans et employèrent inutilement les prières et les menaces pour détourner les Vénitiens de ce commerce infame. Du moins ce n'était pas pour le compte de chrétiens que Venise se livrait à ce trafic, et un esclave, même aux bords de l'Adriatique, était une singularité, quelque chose de contraire aux habitudes, aux idées, aux sympathies des populations. En Espagne et en Portugal il en fut autrement : des rapports séculaires avec les musulmans avaient familiarisé les chrétiens avec l'esclavage et avec l'odieux commerce qui en est la conséquence inévitable, puisque l'esclavage est frappé d'infécondité par la justice divine. Lorsque d'aventureux navigateurs se mirent à explorer les côtes de l'Afrique, l'un d'eux, Nuñez Tristan, en 1443, rebuté de ses

courses infructueuses le long de la côte stérile et sans ressources d'Arguin, s'empara de quelques bateaux et des nègres qui les montaient au nombre de quatorze, et trouva tout naturel de les mettre en vente à son retour à Lisbonne. Une association se forma aussitôt dans cette ville pour faire conjointement le commerce de l'or et celui des esclaves. Les principaux courtisans du fameux prince Henri, Lanzarote, Gilianez, et quelques autres, étaient à la tête de l'entreprise, à laquelle le prince accorda son patronage en retour d'une partie des bénéfices qu'on lui abandonna. Un système de piraterie fut donc organisé pour enlever des nègres; on surprenait les villages par des descentes imprévues, et les captifs provenant de ces expéditions, souvent sanglantes, étaient vendus sur le marché de Lisbonne. Le commerce des esclaves, s'il avait dû se borner à approvisionner l'Europe, serait resté nécessairement très limité : la découverte de l'Amérique vint lui ouvrir un débouché aussi étendu que durable. Dès l'année 1503, quelques esclaves africains furent amenés du Portugal à Hispaniola pour travailler dans les mines, et bientôt après un homme d'une charité plus ardente qu'éclairée, le vertueux Las Casas, pour arracher à la destruction le petit nombre d'Indiens qui survivaient encore, proposa au cardinal Ximenès, alors régent d'Espagne, d'établir une importation régulière à Hispaniola d'esclaves africains destinés aux travaux des mines. Ximenès répondit qu'il lui paraissait inconséquent de condamner un peuple à l'esclavage pour en sauver un autre, et rejeta la proposition; mais l'idée, une fois mise en avant, fut recueillie. Charles-Quint fut assailli de demandes : on lui représenta qu'un nègre faisait plus d'ouvrage que quatre Indiens (*porque era mas util il trabajo de un negro que de quatro Indios*), et en 1517, il accorda à un gentilhomme flamand une patente qui l'autorisait à introduire annuellement 4,000 Africains dans les îles de Hispaniola, Porto-Rico, Cuba et la Jamaïque. Ce gentilhomme vendit pour huit ans son privilége à des marchands génois moyennant 25,000 ducats, et au bout des huit années le transmit à des marchands portugais. A partir de cette époque, l'introduction des nègres en Amérique devint un commerce reconnu et régulier, et même une cause de guerre entre les Européens.

Il ne peut entrer dans notre plan de faire ici l'histoire de la traite : il nous suffira de constater que tous les peuples s'y livrèrent successivement à mesure qu'ils acquirent des possessions en Amérique; l'esclavage étant devenu la base du système colonial, il fallut bien que chaque nation fournît à ses colonies les moyens de lutter contre les

colonies rivales. L'Espagne, par suite de la décadence de sa marine et à cause de l'immense étendue de ses possessions, se trouva seule hors d'état de procurer à ses établissemens les esclaves dont ils avaient besoin, et fut obligée de recourir aux nations étrangères. C'est là l'origine de l'*Asiento*. Le privilége de fournir des esclaves aux colonies espagnoles parut chose assez avantageuse pour que l'Angleterre crût devoir profiter de la guerre de la succession d'Espagne, afin de l'enlever à la compagnie française de Guinée et de se le faire attribuer : ce fut l'objet d'une stipulation spéciale dans les préliminaires de la paix, et de l'article 16 du traité d'Utrecht. Par ce contrat qui devait durer 30 ans, la compagnie anglaise de Guinée s'engageait à introduire 144,000 esclaves dans les colonies espagnoles, à raison de 4,800 par an. Elle avançait 200,000 couronnes au roi d'Espagne, en échange du privilége, et devait lui payer une taxe de 33 couronnes et demie par tête d'esclaves; enfin le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre avaient droit chacun à un quart des bénéfices. La compagnie pouvait introduire autant d'esclaves et les vendre à tel prix qu'elle voulait : un prix maximum ne lui était imposé qu'à Sainte-Marthe, Cumana et Maracaybo, parce que le roi d'Espagne voulait y encourager l'introduction des esclaves; de plus, par exception au monopole de Cadix, la compagnie avait droit d'expédier tous les ans aux Indes occidentales un navire de 500 tonneaux. L'Asiento donna à la traite sous pavillon anglais une grande impulsion, et pendant les vingt années qui suivirent cet arrangement, les Anglais exportèrent annuellement d'Afrique 15,000 noirs dont 6 à 8,000 pour les colonies espagnoles; pendant les vingt années suivantes, l'exportation annuelle arriva au chiffre de 20,000. Cependant, malgré le développement de son commerce, la compagnie de Guinée s'endetta vis-à-vis du roi d'Espagne, et les complications qui en résultèrent furent une des causes de la guerre qui éclata alors entre l'Espagne et l'Angleterre.

Il est impossible de donner, même approximativement, le nombre des nègres enlevés chaque année à l'Afrique, pendant la durée du XVIIIe siècle. La traite est allée toujours en se développant, un seul fait suffit à le prouver : c'est qu'en Amérique les décès ont toujours dépassé les naissances parmi la population noire, et cependant celle-ci a toujours été en augmentant suivant une progression très rapide. Ce fait montre à la fois et l'extension prise par la traite et l'effrayante consommation d'hommes qui a été la conséquence de ce déplorable trafic.

L'Angleterre se montra bien supérieure aux autres puissances dans la façon dont elle conduisit la traite, et dans le choix et la préparation des articles d'échange. Ses exportations en Afrique consistaient sur-

tout en spiritueux, en rhum et eau-de-vie des îles anglaises, en fusils, en coutelas, en munitions de guerre; de trois millions de livres de poudre qu'elle exportait chaque année, moitié au moins s'écoulait en Afrique : à Birmingham, plusieurs milliers d'ouvriers étaient employés exclusivement à fabriquer les fusils destinés à la traite, et en 1775 le *Board of Trade* insista avec force sur la nécessité de développer et d'encourager le commerce des armes à feu avec l'Afrique. La traite sous pavillon anglais dépassait de beaucoup celle qui se faisait sous les autres pavillons : 150 à 200 navires au moins y étaient employés, et exportaient annuellement de 40 à 60,000 noirs. Dans un livre publié à Liverpool et intitulé *The Liverpool Memorandum*, qui contient les renseignemens les plus étendus sur le commerce de ce port, se trouve une liste de tous les navires de Liverpool employés à la traite, avec le nombre de noirs que chacun d'eux a embarqués : on y voit qu'en 1753, 101 bâtimens de Liverpool introduisirent au-delà de 30,000 esclaves en Amérique, et d'après le nombre de vaisseaux employés par la compagnie africaine de Londres et le port de Bristol, on peut évaluer de 70 à 80,000 le nombre d'esclaves exportés la même année par l'Angleterre. Anderson, dans son *Histoire du Commerce*, porte à 100,000 le nombre des nègres traités alors annuellement par l'Angleterre, mais nous croyons ce chiffre exagéré, et il nous paraît plus sûr de s'en tenir à 60,000. Nous savons, en effet, par un relevé officiel, qu'en 1768 les Anglais embarquèrent sur la côte occidentale depuis le cap Blanc jusqu'au Rio-Congo 59,400 noirs, et qu'on évaluait à moitié de ce chiffre la traite faite par les autres nations; l'exportation totale aurait donc été de 90,000. M. Pitt disait au parlement, en 1791, que la Jamaïque, dans les vingt années précédentes, avait reçu 150,000 nègres, et que ce n'était là que le dixième de la traite sous pavillon anglais : celle-ci se serait donc élevée à 75,000 nègres. La guerre d'Amérique vint arrêter les progrès de la traite anglaise : c'est à cette époque que les Portugais commencèrent à se livrer à ce trafic, auquel ils prirent bientôt une part importante. Suivant un rapport présenté au ministère anglais par le commerce de Liverpool, en 1787, la traite atteignait le chiffre de 100,000 et se répartissait ainsi entre les divers pavillons.

Angleterre.	38,000
France.	31,000
Portugal.	25,000
Hollande.	4,000
Danemark.	2,000

Le prix d'un nègre, en Afrique, variait alors de 75 à 375 francs, et

en Amérique, de 325 à 1,000. Chaque nation possédait alors, sur la côte d'Afrique, un certain nombre de forts, sous la protection desquels se faisait la traite; ils étaient au nombre d'au moins 40, ainsi répartis : à l'Angleterre, 14; à la Hollande, 15; à la France, 3; au Danemark, 4; au Portugal, 4.

La révolution française arrêta un instant la traite, parce que les marines de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, se poursuivirent avec acharnement; puis la France et la Hollande se trouvèrent exclues de fait de ce commerce, en même temps que le roi de Danemark l'interdisait à ses sujets. Les Anglais succédèrent partout à ces trois peuples, et, suivant un rapport présenté au parlement en 1798, la traite tout entière se répartissait ainsi entre trois nations seulement : Angleterre, 55,000; Portugal, 25,000; États-Unis, 15,000. Soit : 95,000 en tout. Il semblerait donc qu'en 1753, 1768, 1787 et 1798, l'exportation des nègres se fût toujours élevée au même chiffre, de 90 à 100,000 nègres. Les calculateurs philanthropes nous donnent un chiffre bien plus considérable : ainsi, à cette même époque, M. Dundas évaluait dans le parlement la traite sous pavillon anglais seulement à 75,000 nègres, dont 34,000 destinés aux colonies des nations étrangères. L'Angleterre, en effet, partageait encore avec les États-Unis l'approvisionnement des colonies espagnoles; de plus, elle s'était emparée des colonies hollandaises de la Guyane, de Demerara et de Berbice, qui, privées d'esclaves depuis le commencement de la guerre, en demandèrent un grand nombre. Le Portugal n'exportait alors de nègres qu'au Brésil. Quoi qu'il en soit, d'après les chiffres officiels que nous avons donnés, nous évaluerons de 90 à 100,000 le nombre des nègres annuellement transportés en Amérique pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nous croyons pouvoir démontrer que ce nombre n'a pas diminué.

Nous avons déjà dit que la traite se faisait sous la protection des petits forts que chaque nation possédait en Afrique. L'achat des esclaves avait lieu au moyen d'échanges, très rarement en numéraire. Du reste, les négriers, pris parmi les matelots les plus intrépides et les plus rudes, vieillis dans une carrière qui les habituait, non pas seulement à l'insensibilité, mais à l'inhumanité la plus absolue, n'avaient point renoncé à la coutume des enlèvemens, et se composaient souvent une cargaison en incendiant un village. Souvent on les vit mettre aux fers ceux mêmes avec lesquels ils traitaient et les nègres trop crédules qui s'aventuraient sur le pont du navire. En 1791, six négriers anglais et un français arrivèrent devant la ville de Calabar,

l'un des entrepôts les plus considérables de la traite. Il y eut grand débat entre les habitans et les négriers, qui trouvaient le prix des esclaves trop élevé. A la fin, le négrier français se soumit aux conditions qui lui étaient faites; mais les négriers anglais, sur le refus des habitans de baisser leurs prix, bombardèrent la ville et la détruisirent. La cruauté des négriers était proverbiale, et le capitaine d'un navire anglais, le *Zong*, mécontent des résultats de son expédition, ne craignit pas, pour profiter du bénéfice de l'assurance, de jeter à la mer les cent trente-deux esclaves qui lui restaient.

Les nègres achetés ou enlevés étaient conduits à bord. Le nombre d'esclaves que l'on pouvait embarquer était réglé par la loi et dépendait du tonnage. En Angleterre, un navire au-dessous de 150 tonneaux ne pouvait prendre plus de 5 nègres par 3 tonneaux, et au-dessus, plus de 3 par 2 tonneaux : la hauteur de l'entrepont ne devait pas être moindre de cinq pieds. Les lois espagnoles et portugaises accordaient 5 hommes par 2 tonneaux, ce qui revient exactement au même, 2 tonneaux espagnols valant 3 tonneaux anglais. Du reste, les prescriptions de la loi étaient souvent éludées : on faisait d'ordinaire enregistrer le navire pour un tonnage beaucoup au-dessus du tonnage réel. En 1788, M. Pitt fit mesurer quelques négriers de Liverpool, et l'on trouva que l'espace accordé à chaque esclave était de cinq pieds six pouces (cinq pieds français) en longueur, et de seize pouces en largeur. La hauteur du pont variait de quatre pieds à cinq pieds quatre pouces. Les esclaves étaient enchaînés deux à deux par un pied et une main, et de plus attachés au pont par une cheville à boucle : il leur était impossible de se tenir debout, à moins de se trouver directement sous une des ouvertures du pont, et souvent ils étaient obligés de rester couchés sur le côté sans pouvoir changer de posture. En effet, à moitié de la distance qui séparait du pont le fond du navire se trouvaient encore des plates-formes de huit à neuf pieds de largeur, qui s'avançaient en travers et sur lesquelles on étendait une seconde couche d'esclaves. Il arrivait souvent qu'un brusque mouvement du navire faisait rouler ceux-ci sur les malheureux placés au fond, et il en résultait de nombreux accidens et des luttes effrayantes entre les nègres. Une fois à bord du navire, les esclaves y restaient dans la posture qu'on leur avait fait prendre jusqu'à ce que le chargement fût complété et qu'on eût mis à la voile, c'est-à-dire souvent six semaines et davantage.

En mer, les esclaves passaient habituellement sous le pont quinze à seize heures sur vingt-quatre; mais par le mauvais temps ils étaient

souvent deux ou trois jours sans prendre l'air, et alors si le navire avait charge pleine, leurs souffrances devenaient indicibles. On les voyait, oppressés et comme étourdis, soulever péniblement leur poitrine pour ne respirer qu'un air infect et corrompu. Beaucoup étaient suffoqués; la mauvaise odeur et la malpropreté développaient rapidement parmi eux des fièvres putrides dont l'action était aussi violente que rapide, et souvent le matin les négriers trouvaient un cadavre déjà corrompu enchaîné à un homme encore vivant.

Les nègres faisaient deux repas par jour; on les nourrissait d'ignames et de féverolles, et on leur donnait à chaque repas environ une demi-pinte d'eau. Quand le temps était beau, le repas avait lieu sur le pont. Si quelques-uns refusaient de manger, on mettait sur une pelle des charbons rougis, et on approchait la pelle de leurs lèvres assez près pour les brûler, en les menaçant de leur faire avaler les charbons : on a vu des négriers faire avaler du plomb fondu à des nègres qui refusaient obstinément de prendre aucune nourriture. Le repas terminé, on les obligeait à danser avec leurs chaînes pour rendre quelque souplesse à leurs membres engourdis, et comme cet exercice était nécessaire à leur santé, on fouettait sans pitié ceux qui refusaient de danser ou ne dansaient point avec assez d'ardeur. Néanmoins toutes ces précautions étaient impuissantes à préserver la vie d'un grand nombre de ces malheureux, car aux souffrances physiques se joignait une douleur morale qui en doublait les effets. « La plupart des esclaves, dit un ancien chirurgien de négrier, semblent en proie à un abattement insurmontable, à une morne mélancolie. De temps en temps, des sanglots leur échappent, ou bien ils déplorent dans un chant plaintif la perte de leur famille et de leur patrie; et tel est sur eux l'empire du chagrin, que beaucoup cherchent le moyen de se donner la mort, soit en se jetant à la mer, soit en se heurtant contre les parois du navire ou en s'étranglant avec leurs chaînes. D'autres refusent obstinément de manger, et quand on veut les forcer à prendre de la nourriture, soit par le fouet, soit par tout autre moyen violent, ils regardent en face les négriers et leur disent en leur langage : « Laissez-nous, que ce soit fait de nous. » L'accablement de l'esprit produit chez eux une langueur générale et une faiblesse qu'accroît encore l'obstination insurmontable qu'ils mettent à ne point manger, obstination due, soit à la maladie, soit à ce que les négriers appellent la *bouderie*. Il en résulte bientôt la dyssenterie, qui se propage dans la cargaison et enlève les nègres par douzaines sans que toute la puissance de la médecine puisse arrêter le fléau. »

Veut-on se faire une idée du nombre de nègres qui périssaient dans la traversée? qu'on en juge par l'exemple suivant. En 1788, quatre négriers quittèrent ensemble la côte de Guinée sans avoir pu compléter entièrement leur chargement; le premier perdit 155 nègres sur 602, le second 200 sur 450, le troisième 73 sur 466, le quatrième 188 sur 556, soit en tout 600 nègres sur 2,000, et 220 moururent encore dans les deux ou trois premiers jours du débarquement. On comprend sans peine en effet dans quel état de langueur et de maladie les nègres arrivaient aux Indes occidentales. A peine mis à terre, on les *refaisait*, c'est-à-dire on les disposait pour la mise en vente en leur faisant prendre des astringens, des lotions de toute espèce; au moyen de frictions mercurielles et de drogues répercutives, on parvenait à dissimuler leurs blessures et leurs maladies. Dans plusieurs îles, et surtout à la Jamaïque, de petits spéculateurs achetaient au rabais les esclaves qui n'avaient pu être vendus dans les premiers jours du marché, les emmenaient dans l'intérieur du pays, et les revendaient plus tard en détail. On a vu acheter ainsi, pour un dollar, des nègres dans le plus déplorable état et presque dans les convulsions de l'agonie; on en a vu expirer pendant qu'on débattait les conditions du marché. Macpherson évalue de 20 à 30 pour 100 la perte que chaque négrier faisait sur sa cargaison; Dickson, Wilberforce, et tous ceux qui se sont occupés de cette matière, s'accordent à porter au quart le nombre des nègres qui périssaient dans la traversée; on perdait de plus 4 et demi pour 100 dans l'intervalle de douze ou quinze jours qui s'écoulait entre l'arrivée aux Indes et la fin de la vente. Ce n'est pas tout; les souffrances éprouvées par les nègres, les maladies qu'ils avaient contractées pendant la traversée, en faisaient périr un grand nombre dans la période de l'acclimatement. A la Jamaïque, un planteur était fort heureux si, au bout de trois ans, il conservait encore 15 nègres sur 20. Des auteurs portent même à un tiers ou à moitié le nombre des nègres qui périssaient dans les trois premières années; mais en prenant les évaluations les plus modérées, soit 20 pour 100 pour la traversée, 4 et demi pour le débarquement et la vente, et 25 pour 100 pour la période d'acclimatement, on voit encore que, sur 100 nègres embarqués, 50 avaient cessé de vivre au bout de trois ans. Et cependant la traite était alors un trafic légal, non-seulement reconnu, mais réglé par les lois; rien ne gênait le négrier, rien ne l'empêchait de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver sa cargaison, et son intérêt même le lui commandait impérieusement. Qu'on juge de ce que doivent être les souffrances des nègres, maintenant

que le négrier est obligé de veiller avant tout à la conservation de sa vie et de sa fortune.

C'est à la philosophie française qu'appartient la gloire d'avoir la première élevé la voix au XVIIIe siècle contre l'esclavage et contre les déplorables conséquences qu'il entraîne. La réprobation jetée sur la traite par Montesquieu et par Voltaire suscita partout d'énergiques manifestations contre ce trafic infâme, et dès 1776, M. Hartley proposait à la chambre des communes une motion qui déclarât la traite contraire aux lois de Dieu et aux droits de l'homme. Le Danemark eut l'honneur entre toutes les nations européennes d'être la première à prendre des mesures décisives contre la traite : un décret royal l'interdit le 16 mars 1792. Les États-Unis entrèrent deux ans après dans la même voie. En Angleterre, les adversaires et les défenseurs de la traite se livraient chaque année dans le parlement un combat acharné : la traite était pour les ports principaux du royaume, pour Londres, pour Bristol et surtout pour Liverpool, un commerce aussi étendu que lucratif, et les manufacturiers, dont les négriers écoulaient les produits, venaient en aide aux villes maritimes. Aussi fallut-il se borner d'abord à faire réglementer la traite pour tâcher d'en adoucir les horreurs, puis elle fut restreinte aux colonies anglaises; ce n'est qu'en 1807 qu'elle fut absolument défendue et qu'une pénalité sévère fut établie contre ceux qui continueraient de s'y livrer. La même année, les États-Unis adoptèrent une loi analogue.

Ainsi, des trois nations qui faisaient alors la traite sur une grande échelle, deux y renonçaient en même temps : il semblait que ce dût être un coup mortel pour ce commerce. Il n'en fut rien. Les lois n'exercent point une action immédiate sur les mœurs; elles ne peuvent déraciner des habitudes invétérées, surtout lorsqu'elles blessent en même temps les intérêts privés. La traite, bien que défendue par les lois, se continua en Angleterre, et les faits abondent pour le prouver; seulement elle eut lieu sous un pavillon d'emprunt : de 1807 à 1810, sous le pavillon portugais ou américain; de 1810 à 1815, sous celui de l'Espagne et du Portugal. C'étaient les colonies de ces deux puissances qui demandaient le plus de nègres : on estimait alors à 30,000 le nombre des nègres importés par le Portugal au Brésil, et à pareil nombre les nègres importés dans les îles espagnoles; enfin 20,000 nègres étaient chaque année introduits en contrebande dans les Antilles anglaises. Du reste, le pavillon espagnol, comme nous l'apprennent les rapports de la société africaine de Londres, ne couvrait point un commerce espagnol, mais servait d'abri aux traitans anglais et amé-

ricains. Quelques négriers français y avaient aussi recours : ils expédiaient leurs navires à la Corogne, où une vente fictive avait lieu, et le bâtiment repartait pour l'Afrique muni de papiers espagnols. Depuis que les Anglais s'étaient interdit la traite, le prix des esclaves avait beaucoup diminué sur la Côte d'Or et dans le golfe de Bénin, où ils avaient l'habitude de s'approvisionner, et les Portugais, auxquels un traité interdisait le trafic au nord de l'équateur, étaient obligés d'arborer les couleurs espagnoles pour pouvoir profiter de ce rabais. Ces faits expliquent comment tant de navires portaient le pavillon de l'Espagne, quoique cette nation fût alors presque étrangère à la traite; mais ce qu'il importe surtout de prouver, c'est la part que les Anglais prenaient à ce commerce.

La société africaine de Londres disait en 1810 : « On a découvert qu'en dépit de toutes les peines portées par le parlement, des navires sous pavillon espagnol ou suédois ont été équipés à Liverpool et à Londres pour transporter des esclaves de la côte d'Afrique dans les colonies espagnoles et portugaises. Quelques cargaisons d'esclaves ont été débarquées à Saint-Barthélemy, et de là introduites en contrebande dans les îles anglaises : la découverte d'une opération de ce genre a révélé des faits qui tendent à impliquer dans ce commerce des personnes d'un rang élevé. » Mêmes plaintes en 1811 : « Des enquêtes judiciaires ont prouvé que la traite se continue sur une vaste échelle, et en grande partie grace aux capitaux et au crédit de commerçans anglais. Une foule d'esclaves sont introduits dans les Antilles anglaises, et tous les ans de nombreux navires quittent les ports de Liverpool et de Londres pour aller à la côté d'Afrique. » Les rapports de 1812 et de 1813 ne sont pas moins formels, et nous pourrions poursuivre cet examen d'année en année. En 1815, M. Barham disait aux communes que « c'était un fait connu de tout le monde que des capitaux très considérables étaient employés dans la traite, et qu'elle se faisait par navires anglais. » En 1818, lorsque déjà plusieurs nations avaient à leur tour aboli la traite, lord Castlereagh disait au parlement : « Ce serait une bien grande erreur de croire que le reproche de faire illégalement la traite tombe uniquement sur les nations étrangères. Dans une multitude de cas, j'ai regret à le dire, il est venu à ma connaissance que des sujets anglais étaient engagés pour des sommes très fortes dans le commerce des esclaves. »

A défaut des aveux des ministres anglais, il nous suffirait d'invoquer le fait suivant. L'excès des décès sur les naissances parmi la population noire était très considérable dans les Antilles anglaises; en 1810, il

s'éleva à 10,000 pour une seule île, et cependant la population esclave des colonies anglaises est toujours allée en s'accroissant jusqu'à l'émancipation. En 1819, M. Goulburn reconnaissait avec étonnement qu'en deux ans le nombre des esclaves de la Jamaïque s'était accru de plus de 5,000. Ce fait ne peut s'expliquer que par l'introduction subreptice d'un grand nombre de nègres, et le gouvernement anglais, qui ne s'aveuglait pas à ce sujet, prescrivit l'enregistrement de tous les esclaves, et la constatation, sur les registres des naissances, des décès et des transferts de propriété. Cette mesure fut aussi inefficace que l'abolition de la traite, et c'est là ce qui conduisit le parti religieux à demander l'émancipation pour détruire le mal à sa racine.

Les autres nations, pas plus que l'Angleterre, ne renoncèrent à la traite. En 1812, on estimait de 70 à 80,000 le nombre des nègres exportés annuellement d'Afrique; ce nombre dut s'accroître à mesure que les Français reprirent l'habitude de la traite : ils ont continué à la faire jusqu'en 1830. Suivant le rapport d'un officier de la station anglaise, il y avait, en septembre 1830, dans la rivière Bonny, cinq négriers français avec 1,622 noirs à bord, et le mois suivant il y avait en chargement à Calabar dix navires français, dont le moindre pouvait embarquer 400 esclaves. Ces deux faits suffiraient à prouver que les Français faisaient la traite sur une assez vaste échelle; mais il est permis de croire qu'on abusait souvent de notre pavillon; autrement il serait impossible de comprendre comment, depuis la loi du 4 mars 1831, la traite sous pavillon français a entièrement cessé.

Les Espagnols, dont les colonies manquaient de bras à la fin de la guerre générale, se livrèrent à la traite avec activité; les traités signés avec l'Angleterre ne purent prévaloir contre la nécessité. Les ordres de la métropole furent méconnus par les autorités coloniales, et il résulte de relevés faits avec toute l'exactitude possible, que de 1823 à 1832, 325 négriers quittèrent le port de la Havane pour la côte d'Afrique; 236 revinrent avec au moins 100,000 esclaves, 89 périrent ou furent pris. Le Portugal est le gouvernement qui a prêté le plus constant appui à la traite : par le traité de 1814, il avait renoncé à trafiquer au nord de l'équateur; depuis, il a constamment évité, jusqu'à ces deux dernières années, de prendre vis-à-vis de l'Angleterre aucun engagement, quoiqu'il n'ait plus de colonies à pourvoir, et que la traite ne soit plus pour lui qu'une branche de commerce. Le Brésil a assimilé la traite à la piraterie, mais ses sujets continuent le trafic sous le pavillon du Portugal, que la connivence des autorités de ce pays en Afrique permet de prendre avec une déplorable facilité;

et pour ne citer qu'une année, il est certain qu'en 1823, 56,000 nègres furent introduits au Brésil. Depuis 1830, l'Angleterre a conclu, pour réprimer cet odieux trafic, une série innombrable de traités; mais comme elle s'adressait à des nations étrangères à ce commerce, le résultat obtenu a été nul, et il nous sera facile de prouver que depuis 1830 la traite n'a pas diminué, qu'elle se fait avec la même activité, la même étendue, et que tous les efforts de ses adversaires n'ont abouti qu'à la rendre plus lucrative pour les traitans, plus meurtrière pour les nègres.

Les seules contrées du monde occidental où l'on importe encore des esclaves sont les îles espagnoles de Cuba et de Porto-Rico, les anciennes possessions du Portugal dans l'Amérique du Sud, et les îles du Cap-Vert, de Saint-Thomas et du Prince, qui appartiennent à cette nation sur la côte d'Afrique. La traite se fait exclusivement sous les pavillons espagnol, brésilien, portugais et américain, mais presque tous les négriers sont la propriété de maisons espagnoles et brésiliennes, et c'est à la vénalité des autorités portugaises, à la faiblesse des agens américains, qu'il faut attribuer l'usurpation si fréquente du pavillon du Portugal ou des États-Unis. Avant de donner aucun chiffre, nous devons faire une observation qui s'applique à tous nos calculs; les relevés que nous emprunterons aux rapports des commissaires ou agens consulaires anglais ne doivent être regardés que comme des approximations fort au-dessous de la vérité, car, la traite étant partout un trafic défendu, on ne peut avoir de relevé officiel pour des opérations illégales. Ce n'est qu'à force de patience et d'efforts que les agens anglais parviennent à avoir quelques données un peu précises. Ainsi les chiffres que nous adoptons, et qui sont empruntés aux derniers documens présentés au parlement, diffèrent notablement de ceux que donne M. Bandinel dans un ouvrage publié au nom et par les soins du *Foreign-Office* à la fin de 1842, et que de nouvelles recherches ont rectifiés.

Le nombre des esclaves débarqués à Rio-Janeiro, au commencement de la période sur laquelle va se concentrer notre attention, fut, en 1828: 42,496; en 1829, 49,667; en 1830, 56,777, ce qui donne pour les trois années un total de 148,940, ou en moyenne 49,000 par an. Caldcleugh, dans ses *Voyages*, prétend qu'il y a au Brésil trois ports qui font la traite sur la même échelle que Rio; M. Bandinel n'attribue à Rio que la moitié de la traite du Brésil. Nous croyons ces deux évaluations exagérées. Les rapports anglais nous apprennent que du 1er janvier 1829 au 30 juin 1830, le nombre des esclaves débarqués fut:

A Bahia.....	22,202
A Fernambuco.....	8,079
A Maranham.....	1,252
A Para.....	799
TOTAL...	32,332 pour dix-huit mois, ou pour un an 21,554;

ce qui, ajouté aux esclaves débarqués à Rio, donnerait 78,000 pour l'importation annuelle du Brésil.

Sur les instances de l'Angleterre, dom Pedro publia, en novembre 1831, un décret portant que tout esclave débarqué au Brésil deviendrait immédiatement libre. Le décret ne fut point exécuté, et il arriva, comme en Angleterre avant l'abolition, que la traite prit un immense développement dès qu'on la crut menacée. Le traité conclu avec l'Angleterre en 1835 fut tout aussi inefficace que le décret de dom Pedro, et, le 30 juin 1837, le marquis de Barbacena disait dans le sénat brésilien sans trouver de contradicteur : « On peut affirmer, sans craindre d'exagérer, que, dans les trois dernières années, l'introduction des noirs a été bien plus considérable qu'elle ne l'a jamais été quand la traite était un commerce légal et sans entraves. » Il serait facile d'accumuler des témoignages analogues, émanés des autorités brésiliennes, et il est certain, en effet, que, du 1er décembre 1836 au 31 mai 1837, en six mois, 27,437 nègres furent débarqués dans la province de Rio-Janeiro.

Voici, d'après les documens anglais, le nombre de négriers arrivés dans la province de Rio-Janeiro, et le nombre d'esclaves débarqués par eux pour ces dernières années :

1837.	92 navires.	41,600 noirs.
1838.	59 —	24,790 —
1839.	64 —	30,380 —
1840.	28 —	14,910 —
1841.	20 —	8,370 —
1842.	21 —	8,894 —

On est frappé tout d'abord de l'énorme diminution qui se serait opérée dans le nombre des négriers et des esclaves de 1837 à 1842; mais il ne faudrait pas se faire illusion. Il est facile d'expliquer cette diminution plus apparente que réelle. L'accroissement considérable pris par la traite malgré le traité de 1835 avait provoqué de la part de l'Angleterre de très vives remontrances au gouvernement brésilien, et un redoublement de vigilance de la part des croiseurs. Puis, pour les deux années où commence la réduction, 1840 et 1841, il faut faire la part des dispositions du ministère brésilien de cette époque,

qui se montrait préoccupé d'exécuter sérieusement le traité. Il en résulta que beaucoup de maisons de Rio abandonnèrent la traite, et les pertes essuyées par d'autres entraînèrent de nombreuses faillites. Ce ministère fut renversé; le nouveau cabinet adopta une ligne de conduite différente, et les spéculateurs reprirent courage. Du 1er novembre 1842 au 1er avril 1843, 39 négriers abordèrent à la côte de Rio, et en calculant sur 300 nègres par navire, cela donnerait 11,700 en cinq mois; mais la moyenne véritable est 450, ce qui donnerait un total de 17,550. On voit que nous sommes déjà bien loin du chiffre de 1841 et 1842.

Ce n'est pas la seule raison qui nous fasse regarder ces chiffres comme beaucoup trop faibles : les mesures de rigueur adoptées un moment par le gouvernement brésilien eurent pour résultat d'opérer un changement dans la façon dont se faisait la traite. Quand les autorités brésiliennes étaient de connivence avec les négriers, les navires entraient et sortaient ouvertement; puis les traitans prirent l'habitude de débarquer leurs cargaisons dans quelqu'un des petits ports voisins de Rio, et de rentrer sur lest dans le port. Après un semblant d'enquête, la police ne manquait jamais de relâcher le navire et l'équipage. Ainsi le *Rio-Tuo*, qui, en 1839, ramena 1,300 nègres en trois voyages, figure sur les registres du port comme entré trois fois sur lest, et presque tous les navires enregistrés comme partis pour la côte d'Afrique sont marqués comme rentrés sur lest. Mais lorsque le gouvernement brésilien prit des mesures rigoureuses, les négriers renoncèrent à entrer dans le port, à moins d'y être forcés par de graves avaries. Une fois leur cargaison à terre, ils renouvellent leur approvisionnement sur la côte et retournent immédiatement en Afrique. Les principales maisons de Rio-Janeiro ont même formé dans les villages voisins de la côte des établissemens considérables, afin d'épargner à leurs navires la nécessité d'entrer à Rio. Ainsi, en 1840, le 2 *de Abril* ramena au Brésil, en quatre voyages, 2,000 nègres, qu'il débarqua à Cabo dos Buzios, retournant directement en Afrique sans entrer dans aucun port. On conçoit dès-lors combien il est difficile de connaître le nombre des navires qui arrivent ainsi à la côte, et surtout le nombre des esclaves qu'ils y déposent; on voit combien d'opérations doivent rester secrètes. Le brick *Jehovah* ramena en trois voyages 700, 600, puis 520 nègres, et fut obligé d'entrer à Rio à la fin du troisième voyage; les 520 nègres du dernier voyage figurent sur les tableaux officiels; les 1,300 autres n'y sont pas portés. Pareil fait a dû se renouveler souvent, et quand on songe combien une côte de

2,600 milles, avec une multitude de ports, de rivières et de criques, offre de facilités pour des débarquemens clandestins, on a droit de se défier beaucoup des chiffres donnés par les rapports officiels pour les deux ou trois dernières années. M. Heskett, consul à Rio, et son prédécesseur, M. Ouseley, évaluent à 40,000 le nombre des nègres annuellement débarqués dans la province.

Bahia est après Rio le port où la traite est le plus considérable : vers 1830, on n'y débarquait pas moins de 14 à 15,000 noirs par an; les documens officiels nous manquent pour la période suivante. Nous savons seulement par les mouvemens du port que de 20 à 30 navires partent chaque année pour la côte d'Afrique, et que les deux tiers rentrent sur l'est; ce qui indique des opérations de traite. Nous savons de plus que du 1er janvier au 1er juillet 1843, en 6 mois, 1,870 nègres furent débarqués à Bahia ou aux environs. Nous croyons donc pouvoir prendre pour moyenne actuelle le tiers de la moyenne d'autrefois, ou 4,000. Pour Pernambuco, voici les chiffres que donnent les rapports anglais : 1839, 1,500; 1840, 2,970; 1841, 2,907; 1842, 924.

Il est impossible de donner aucun chiffre précis pour les ports de Paraiba et de Maranham, où la traite a beaucoup décru; le consul de Para déclare qu'il n'est point à sa connaissance qu'en 1842 aucun navire ait fait voile de Para pour la côte d'Afrique. Du reste, si la traite a presque disparu de ces trois provinces, il faut attribuer ce résultat surtout à leur pauvreté. Les négriers, ne trouvant point à s'y défaire avantageusement de leur cargaison, ont cessé de s'y rendre. Pernambuco est le grand marché à esclaves des provinces du nord du Brésil; mais Bahia et surtout Rio-Janeiro attirent presque tous les négriers, qui y trouvent un débit facile de leurs nègres à cause de la richesse des habitans et de l'état prospère de l'agriculture. Souvent même les nègres des autres provinces sont transportés dans celle-là, et il en résulte un cabotage assez actif qui introduit tous les ans à Rio de 4 à 5,000 esclaves. Il faut encore y ajouter les nègres que l'on tire de Montevideo. La république de l'Uruguay ayant aboli l'esclavage pour y substituer une sorte d'apprentissage, beaucoup de propriétaires expédient clandestinement leurs nègres au Brésil, qui les achète; des navires de la marine impériale brésilienne ont pris part à ce commerce, et plus d'un millier de nègres ont été ainsi amenés annuellement de Montevideo au Brésil. En résumé, si nous prenons 40,000 comme moyenne des nègres introduits à Rio, 4,000 pour Bahia, 3,000 pour Pernambuco, et 3,000 pour les autres provinces et

les nègres venus de Montevideo, nous arriverons au chiffre de 50,000 pour tout le Brésil, chiffre inférieur sans doute à celui de 80,000 que la traite atteignait en 1830, mais probablement fort au-dessous de la réalité.

Il est impossible de se faire une idée exacte des résultats de la traite à l'île de Cuba : ses côtes ont un développement immense, quantité de rivières et de criques offrent aux négriers des points de débarquement commodes; il arrive souvent qu'on peut déposer une cargaison d'esclaves au sein même ou dans le voisinage des plantations auxquelles ils sont destinés. En cas de perquisition, il est facile d'envoyer les nègres dans l'intérieur de l'île, où il n'existe ni routes, ni habitations, pour les ramener, le danger passé; mais ces perquisitions n'ont jamais lieu, car les autorités locales ont de tout temps accordé leur appui aux trafiquans d'esclaves. Aussi la traite a-t-elle été faite à Cuba sur une très grande échelle, et l'impossibilité d'obtenir des renseignemens précis a jeté les calculateurs philanthropes dans des exagérations incroyables. Les journaux abolitionistes parlent de 140,000 nègres importés par an. Les commissaires anglais à la Havane portent à 15,000 le nombre des nègres débarqués par les navires entrés dans ce seul port en 1835, et comme ils prétendent qu'un quart seulement des négriers entrent au port, cela donnerait 60,000 noirs pour la Havane et ses environs. Il est juste d'observer que, le choléra ayant fait les plus grands ravages parmi les esclaves de Cuba, la traite prit en 1835 et 1836 une activité extraordinaire. M. Buxton, dans son ouvrage sur l'esclavage, adopte 60,000 pour l'importation annuelle de Cuba et de Porto-Rico.

Il résulte des registres des douanes que, de 1791 à 1816, on importa à Cuba 138,000 nègres, et on évalue à un peu plus les esclaves introduits clandestinement pour échapper aux droits; ce qui donne 300,000 nègres pour toute cette période ou 11,000 par an. L'activité que la paix imprima à l'agriculture et au commerce de Cuba, la crainte de voir le gouvernement espagnol céder aux instances de l'Angleterre et interdire l'introduction des esclaves, donnèrent à la traite une très forte impulsion. De 1817 à 1820, 79,084 nègres furent importés en acquittant les droits, et si l'on double ce chiffre, comme le font les commissaires anglais, on arrive à 156,000 pour quatre années ou 39,000 par an. La convention de 1821 ne put arrêter qu'un moment ce développement de la traite, et jusqu'à l'année 1835 les commissaires anglais évaluent à 40,000 l'importation annuelle des esclaves dans l'île

entière. S'est-elle accrue depuis, ou bien a-t-elle diminué? Voici quel est le nombre des navires entrés sur lest à la Havane après avoir débarqué leurs nègres sur la côte :

	SOUS PAVILLON		
1834.	Espagnol....	29	33
—	Portugais...	3	
—	Français....	1	
1835.	Espagnol....	42	50
—	Portugais...	8	
1836.	Espagnol....	29	43
—	Portugais...	14	
1837.	Espagnol....	3	51
—	Portugais...	48	

	SOUS PAVILLON		
1838.	Espagnol....	4	50
—	Portugais...	44	
—	Brésilien....	1	
—	Russe.....	1	
1839.	Espagnol....	2	37
—	Portugais...	29	
—	Américain..	6	
1840.	Espagnol....	7	41
—	Américain..	6	
—	Portugais...	29	

Dans les trois premières années, les négriers espagnols sont de beaucoup les plus nombreux. En 1837, la proportion se renverse tout à coup. C'est la conséquence du traité conclu en 1835 entre l'Angleterre et l'Espagne. D'après les dispositions arrêtées par ces deux puissances, le traité pouvait être mis à exécution sans nécessiter la coopération du cabinet de Madrid. Les négriers espagnols trouvèrent plus de sécurité à prendre le pavillon portugais. On voit, du reste, que le nombre des négriers n'a pas sensiblement varié pendant les sept années dont nous donnons les résultats, et en prenant 42 pour nombre moyen, selon que nous adopterons 300 ou 450 pour moyenne des nègres apportés par chaque bâtiment, nous aurons pour la Havane une importation annuelle de 12,600 ou de 18,900 noirs. Le chiffre des navires doit être exact, car, grace à la connivence des autorités de tout rang à Cuba, qui n'ont d'autre traitement que les primes que leur paient les négriers, ceux-ci n'avaient aucun intérêt à dissimuler leurs opérations : c'était dans le port qu'ils faisaient leurs préparatifs de départ et qu'ils venaient se réparer après le voyage.

C'était à la Havane que se faisait surtout la traite avant l'administration du général Valdez : le nouveau capitaine-général annonça, dès son arrivée, l'intention d'exécuter strictement les traités conclus avec l'Angleterre. C'est alors qu'un des principaux négriers alla le trouver et lui offrit 150,000 francs, sans préjudice de la prime habituelle par cargaison, s'il voulait suivre les erremens de ses prédécesseurs. Pour toute réponse, le général convoqua une assemblée des principaux commerçans engagés dans la traite; il leur déclara qu'il leur donnait six mois pour terminer les entreprises commencées avant son arrivée,

et qu'après ce terme il ferait exécuter strictement les lois. Il tint parole, et sa vigilance eut les plus heureux effets. En 1840, 56 négriers étaient partis de la Havane; en 1841, il en sortit 31, et en 1842, 3 seulement. Le nombre des esclaves subit la même réduction; voici les chiffres que nous trouvons dans les rapports anglais :

1838.	28,000
1839.	25,000
1840.	14,470 (1)
1841.	11,850
1842.	3,150

Nous croyons que ce rabais est exagéré. Il y eut sans doute une diminution fort considérable, et qu'attesteraient au besoin les murmures des colons contre le capitaine-général et les démarches faites par eux en Espagne pour obtenir son remplacement; pourtant il ne faudrait pas se faire illusion. Le général fit tous ses efforts pour exécuter strictement les lois, et il est certain que la traite se trouva entièrement paralysée à la Havane; mais sur les autres points de l'île la bonne volonté du général fut impuissante, parce que les autorités locales, ou par corruption, ou par esprit d'opposition, fermèrent les yeux sur les opérations de traite. Chassés de la Havane, les négriers transportèrent le siége de leurs entreprises à Matanzas, dont le gouverneur leur était dévoué, et tandis qu'en 1840 Matanzas ne figure que pour 1,650 nègres dans l'importation totale, les commissaires anglais disent qu'il est à leur connaissance que, du 1er janvier au 6 septembre 1842, plus de 4,500 noirs y ont été débarqués, sans compter ceux que des chaloupes ont déposés sur la côte. Prenons 9,000 comme le chiffre de l'importation faite à Matanzas seulement en 1842; nous sommes déjà bien loin du chiffre donné par le consul-général anglais à la Havane. Nous avons donc le droit de regarder comme beaucoup trop faibles les chiffres présentés pour les deux ou trois dernières années, d'autant plus que la vigilance du général Valdez eut pour effet de déterminer les négriers espagnols à adopter l'usage des négriers brésiliens, c'est-à-dire à faire plusieurs voyages à la côte d'Afrique sans entrer dans le port. Un seul bâtiment, la *Segunda Palmyra*, a débarqué à Matanzas, dans les premiers mois de 1843, 1,700 noirs en deux voyages; il suffit, on le voit, que quelques négriers aient échappé à toute surveillance pour qu'il faille augmenter considérablement le nombre des nègres

(1) Ainsi répartis : la Havane, 10,104; Matanzas, 1,650; San-Iago, 500; autres ports, 2,200.

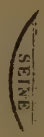

introduits à Cuba. Du reste, depuis le départ du général Valdez, les commissaires anglais se plaignent que la traite ait recommencé avec plus d'activité que jamais; les rapports qui seront soumis incessamment au parlement nous apprendront jusqu'à quel point ces plaintes sont légitimes.

D'après ce qui précède, on ne s'étonnera pas que nous soyons assez embarrassé pour assigner un chiffre, même approximatif, à l'importation des noirs à Cuba. Nous ne tiendrons pas compte des deux années de l'administration du général Valdez, qui ne furent qu'un accident. D'un autre côté, nous n'adopterons pas le chiffre de 60,000 donné par sir F. Buxton, ni même celui, plus modéré, de 40,000 donné par les commissaires anglais, car nous voulons avant tout qu'on ne puisse pas nous accuser d'exagération dans nos calculs; plus nos évaluations auront été modérées, plus les conclusions que nous tirerons seront inattaquables, et plus notre démonstration sera complète. Acceptons pour la Havane le chiffre moyen auquel nous nous sommes arrêté plus haut, soit 18,900, et admettons, ce qui est sans doute fort au-dessous de la vérité, que ce port fasse à lui seul les trois quarts de la traite de l'île : nous aurons 25,000 nègres pour l'importation annnelle à Cuba depuis 1830. Ce chiffre doit être certainement plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Le fait constant de l'excès des décès sur les naissances se reproduit à Cuba, et plus que partout ailleurs. Cela tient à plusieurs causes, dont la principale est une énorme disproportion numérique entre les deux sexes, les négriers ayant intérêt à introduire de préférence des hommes, car, à embarras et à frais égaux, la différence du prix est assez sensible. Cette disproportion des deux sexes a pour résultat un libertinage effréné qui nuit beaucoup à la reproduction de l'espèce. Pour ne citer qu'un exemple, une habitation voisine de la Havane comptait 180 nègres, et les femmes s'y trouvaient dans une proportion beaucoup plus forte que sur la grande majorité des plantations; en six années, on n'y compta que neuf naissances. Cependant l'infanticide, l'avortement, sont sévèrement défendus à Cuba, et le *mayor* de l'habitation peut juger et punir sommairement ces crimes, sans l'intervention du magistrat. Il devrait donc y avoir une diminution chaque année sur le nombre des nègres, et, en effet, on calcule que, déduction faite des naissances, elle est de 10 pour 100 sur les plantations à sucre, et de 5 pour 100 sur les plantations de café, et, en tenant compte de l'inégale répartition des deux cultures, de 8 et demi pour 100 pour l'île entière Le recensement de 1827 donnait à Cuba 286,942 esclaves;

depuis, le choléra est venu faire parmi eux d'épouvantables ravages, et cependant le recensement de 1841 donne 436,495 esclaves, c'est-à-dire un accroissement de 43 1/2 pour 100 pour les quatorze années, et il est notoire que les propriétaires ont dissimulé au moins la moitié de leurs nègres, le bruit s'étant répandu que le gouvernement ne faisait faire le recensement de 1841 que pour établir une taxe sur les esclaves. Les autorités locales évaluent à 750,000 au plus bas les esclaves de Cuba; mais le chiffre officiel même offre, avec ce qu'il aurait dû être, une différence assez notable pour suffire à notre démonstration. A raison d'une perte annuelle de 8 et demi pour 100, la population esclave aurait dû être réduite, en 1841, à 82,725 ames; elle était au contraire portée à 436,495, ce qui donne une différence de 353,670, qui ne peut s'expliquer que par l'introduction de nouveaux nègres; et si nous divisons cette différence par le nombre des quatorze années, nous retrouverons précisément ce nombre de 25,000 que nos calculs nous avaient conduit à adopter par une autre voie. On peut ajouter, comme preuve de l'étendue de la traite à Cuba, que la majorité des négriers capturés sur la côte d'Afrique appartient à cette île; ainsi, en 1834 et 1835, sur trente négriers condamnés par la cour de Sierra-Leone, vingt et un avaient Cuba pour destination.

Nous n'avons aucun renseignement précis sur l'état de la traite à Porto-Rico. A l'époque de l'émancipation, un très grand nombre de nègres des colonies anglaises furent introduits clandestinement à Porto-Rico, et même, depuis l'émancipation, chaque année un certain nombre d'apprentis ont été enlevés et transportés dans cette île. Un neuvième des négriers capturés est destiné pour Porto-Rico, et un commerce assez actif a lieu entre cette île et celle de Saint-Thomas, un des plus considérables marchés d'esclaves. C'est à ce trafic qu'il faut attribuer le développement des cultures à Porto-Rico et l'accroissement rapide de sa population esclave. En 1820, elle montait à 20,191 ames; en 1831, à 41,819; en 1836, à 60,000. On évalue fort diversement la traite qui se fait dans cette île. Les chiffres varient de 7,000 à 12 et 15,000. Nous resterons au-dessous de l'évaluation la plus modérée; nous prendrons le chiffre de 5,000, ce qui, pour les deux îles de Cuba et de Porto-Rico, nous donnera un total de 30,000 esclaves.

A en croire les abolitionistes anglais, la traite se ferait avec activité au Texas. Il paraîtrait en effet qu'en comparant le nombre d'esclaves donné par le dernier recensement avec le recensement antérieur et le chiffre des esclaves introduits légalement par la frontière des États-Unis, on trouve une différence assez sensible, qu'on explique par la

traite. Nous n'en tiendrons pas compte cependant, car la contrebande peut se faire facilement sur la frontière des États-Unis; et si, comme quelques témoignages authentiques le prouvent, des esclaves ont été introduits par mer, ils venaient probablement de Cuba, qui maintenant regorge d'esclaves. Nous ne tiendrons pas compte non plus de la traite qui peut se faire entre l'Afrique et les rives de la Plata, d'abord parce qu'une partie de ces républiques ont aboli l'esclavage, et parce que les autres sont, par le malheur des temps, tombées dans un tel état d'appauvrissement, qu'elles ne peuvent acheter d'esclaves et n'en sauraient que faire. Nous avons vu que les planteurs de la Plata exportaient leurs nègres au Brésil, preuve manifeste, à notre avis, qu'ils n'en achètent pas. Nous conserverons donc les chiffres que nous avons donnés : pour le Brésil, 50,000; Cuba, 25,000; Porto-Rico, 5,000, et cependant nous arrivons au chiffre de 80,000 nègres, qui ne s'éloigne pas beaucoup, on le voit, du chiffre de 100,000, que nous avons toujours retrouvé depuis 1768. La persistance même de ce chiffre prouve que nos calculs sont exacts. Sir Robert Peel reconnaissait, l'année dernière, dans le parlement, que la traite s'élevait encore à 100,000 nègres, et n'avait pas diminué depuis le commencement du siècle. A quoi donc ont servi les deux ou trois cents traités conclus par l'Angleterre, et ses innombrables croisières?

Au dernier siècle, les nations européennes s'étaient en quelque sorte partagé la côte d'Afrique pour y faire la traite; ainsi les Français trafiquaient habituellement entre le Sénégal et la Gambie; les Hollandais, aux environs de cette dernière rivière; les Anglais, sur les côtes de la Guinée septentrionale, à la côte d'Ivoire, à la côte d'Or, dans les baies de Bénin et de Biafra. Les Portugais faisaient la traite auprès de leurs établissemens dans la Guinée méridionale, dans les royaumes d'Angola et de Benguela. A mesure que les Européens ont renoncé à la traite, plusieurs des anciens marchés sont devenus déserts; et lorsque l'Angleterre s'interdit la traite, elle imposa au Portugal un traité qui lui défendait de trafiquer au nord de l'équateur, afin de détruire le mal au moins sur la côte de Guinée. Il en résulta une baisse considérable dans le prix des esclaves le long de la baie de Bénin, et les navires portugais, attirés par le rabais, s'y rendirent en foule sous pavillon espagnol, jusqu'à ce que les négriers de Cuba vinssent leur faire une rude concurrence : ils retournèrent alors à leurs anciens marchés.

La traite a entièrement disparu du Sénégal et de la Gambie depuis que la France y a renoncé; les négriers portugais établis aux îles du Cap-Vert font encore quelques excursions sur la côte qui s'étend

de la Gambie à Sierra-Leone. Les lieux où ils trafiquent sont l'île de Bissao, l'embouchure du Rio-Nuñez, celle du Rio-Pongo et quelquefois Gallinas. En multipliant leurs établissemens sur la côte d'Ivoire et sur la côte d'Or, les Anglais y ont rendu la traite périlleuse; aussi les négriers espagnols fréquentent de préférence le golfe de Bénin, le long duquel s'étendent les états du roi de Dahomey, qui fait la traite pour son compte dans deux grands entrepôts, Ajuda, appelé Whydah par les Anglais, et Badagry. La traite a beaucoup diminué dans la baie de Biafra, qui s'étend de l'embouchure du Niger à celle du Gabon depuis que les Anglais ont établi une station en permanence aux environs de l'île de Fernando-Po; mais la connivence des autorités portugaises de l'île de Saint-Thomas donne encore aux négriers beaucoup de facilités pour échapper aux croisières anglaises. Les lieux qu'ils fréquentent le plus habituellement sont les diverses embouchures du Niger, les rivières Bonny, Calabar et Cameroons. Le Gabon fut un des plus grands marchés d'esclaves jusqu'à l'établissement tout récent qu'y ont formé les Français.

Les négriers brésiliens se tiennent, comme nous l'avons déjà dit, à la Guinée méridionale; ils fréquentent surtout les ports de Cabinda, Zaïre, Ambriz, Loando et Benguela. En 1826, Saint-Paul de Loando exportait annuellement 20,000 esclaves; Benguela venait ensuite, après avoir fait long-temps un commerce supérieur à celui de Loando. Aujourd'hui les deux ports les plus fréquentés sont Cabinda et Benguela, l'un à l'extrémité nord, l'autre à l'extrémité sud de la Guinée. Du reste, la préférence que les négriers donnent à un endroit sur un autre dépend beaucoup de la vigilance avec laquelle les croiseurs anglais surveillent tel ou tel point. Pendant long-temps ils se tinrent à la côte de Guinée, ne faisant que de rares apparitions sur les côtes de l'Angola et du Benguela. Depuis quelques années, ils surveillent bien plus strictement cette côte. Il en est résulté qu'un assez grand nombre de négriers se sont adressés alors aux établissemens portugais de la côte orientale, et la traite a pris tout à coup dans le Mozambique un développement considérable. Les négriers y trouvent le double avantage du bon marché et de la sécurité. La traite s'y fait dans les trois ports de Mozambique, de Quillimane et d'Inhambane. Les deux premiers marchés sont approvisionnés par l'iman de Mascate, qui y envoie de nombreuses cargaisons d'esclaves, le troisième par les guerres intestines des peuples du voisinage. Mozambique exporte annuellement 10,000 esclaves, Quillimane 5,000, Inhambane 1,500 à 2,000. L'Angleterre s'est vue obligée d'envoyer une

croisière le long du Mozambique, par suite des progrès rapides de la traite, et d'établir une commission judiciaire au cap de Bonne-Espérance.

Les nègres vendus aux trafiquans sont en grande partie des prisonniers de guerre; mais si les guerres alimentent la traite, la traite de son côté perpétue les guerres. En effet, lorsqu'un chef n'a pas d'esclaves à vendre, pour peu qu'il soit puissant, il déclare immédiatement la guerre à ses voisins. Le roi Boatswain, dans les environs de la colonie de Liberia, avait vendu d'avance un certain nombre d'enfans à un négrier. Au retour de celui-ci, il n'avait pas les esclaves promis. Boatswain rassemble ses troupes, tombe la nuit sur un village, et fait égorger tous les habitans, excepté un certain nombre de jeunes filles et de jeunes gens qu'il met de côté pour le négrier. Mais on ne vend pas seulement des prisonniers de guerre. Il résulte des interrogatoires subis par des esclaves délivrés que des maris vendent souvent leurs femmes soit pour les punir d'une faute, soit simplement parce qu'ils en sont dégoûtés. Beaucoup de jeunes filles sont vendues par leurs frères, quelquefois même par leurs pères, en échange d'un fusil ou de munitions; enfin, des enfans sont vendus souvent par leurs parens.

Les nègres sont quelquefois amenés de fort loin aux marchés, et les maux qu'ils souffrent dans le trajet égalent ceux qui les attendent dans la traversée. On sait qu'une caravane partie de la Nigritie pour Tafilet, composée de 2,000 hommes et de 1,800 chameaux, n'ayant pas trouvé d'eau à la station habituelle, périt tout entière dans le désert. On cite aussi l'exemple d'une caravane de 1,000 personnes et de 4,000 chameaux : 21 hommes et 12 chameaux atteignirent seuls le terme du voyage. Les esclaves sont attachés quatre à quatre par une paire de sangles de cuir qui leur serre le cou; de plus, la jambe droite de l'un est enchaînée à la jambe gauche de son voisin : la nuit, on leur lie les mains avec des menottes. Les gens qui les conduisent sont ordinairement à cheval; les esclaves suivent à pied; ils sont contraints de soutenir leurs chaînes avec une corde pour pouvoir marcher, et encore ne peuvent-ils avancer que lentement. Leurs conducteurs ne leur épargnent pas les coups de fouet, et souvent les font marcher depuis le matin jusqu'au soir avant de leur rien donner à manger. Si la force vient à manquer à quelqu'un d'entre eux, les trois autres auxquels il est attaché sont obligés de le traîner ou de le porter, et souvent ils l'achèvent pour se débarrasser de cet insuppor-

table fardeau. Les enfans sont obligés de suivre la caravane à pied, pour peu qu'ils aient cinq ou six ans. La nourriture qu'on donne aux esclaves pendant le trajet est à peine suffisante pour les soutenir. Arrivés au bord du fleuve, à l'embouchure duquel se tient le négrier, on les entasse au fond de larges canots presque toujours à moitié remplis d'eau, et c'est dans cet état qu'on leur fait descendre la rivière. On calcule que les cinq douzièmes périssent avant d'atteindre les factoreries. Ceux qui survivent sont dans un état de dénûment et de faiblesse que leur séjour dans la factorerie ne peut qu'aggraver. Souvent il arrive à la fin du voyage que les chaînes dont ils sont chargés ont usé la chair jusqu'à l'os, et ces blessures, où la chaleur et la malpropreté entretiennent la corruption, leur causent un intolérable supplice par la quantité de mouches et de moustiques qu'elles attirent. Rien n'égale les souffrances des esclaves que les agens de l'iman de Mascate expédient à Zanzibar et aux marchés portugais de la côte de Mozambique. La traversée se fait sur des bateaux de médiocre grandeur, très larges et non pontés : on étend les esclaves au fond du bateau, les pieds de l'un à la tête de l'autre et le plus serrés possible; à dix-huit pouces au-dessus, sur une cloison de bambous, on étend d'autres esclaves, et on dispose ainsi de dix-huit pouces en dix-huit pouces une série d'étages jusqu'à ce qu'on atteigne le bord du bateau. Comme on compte sur une traversée de vingt-quatre heures, ou de quarante-huit au plus, on n'embarque de vivres et d'eau que pour l'équipage, et si le vent, un orage, retiennent le navire plus long-temps en route, la suffocation, la soif ou la faim déciment les malheureux ainsi empilés. On cite un de ces navires qui n'atteignit le port que le dixième jour, et, sur quelques centaines d'esclaves, à peine deux ou trois avaient survécu.

A l'embouchure de chacune des rivières que fréquentent les négriers sont établies des factoreries, appelées *barracons*, et appartenant à des chefs indigènes ou à des trafiquans européens, presque tous portugais ou espagnols. Ce sont ou des représentans des maisons de la Havane et de Rio-Janeiro, pour le compte desquelles ils font des achats, ou bien des commerçans qui achètent des nègres et les revendent au comptant aux négriers. Depuis que les équipages des croiseurs anglais ont détruit un certain nombre de factoreries en 1839 et 1840, les barracons sont construits derrière les villages et dans le voisinage d'un bois, pour donner aux traitans les moyens d'emmener et de cacher les esclaves en cas de descente. Un barracon est un vaste enclos fermé par une double palissade; à l'intérieur est une forte con-

struction de bambous, de 65 à 70 mètres de long, sur 25 de large, et qui forme le dortoir des esclaves; ce dortoir contient trois plates-formes, qui s'étendent parallèlement dans toute sa longueur, chacune de 6 pieds de large, et élevée d'un pied au-dessus de terre : on les recouvre de nattes de bambous, sur lesquelles les esclaves se couchent. Ils n'ont point de couverture pour se garantir du froid ou des maringouins, qui les font souffrir cruellement. A côté du dortoir, un hangar de la même dimension, ouvert aux deux extrémités et au milieu, sert de lieu de réunion aux esclaves dans le jour. Des arbres abattus, placés à 3 pieds l'un de l'autre, leur servent pour s'asseoir. Les esclaves sont obligés de rester presque toujours assis, parce qu'ils sont attachés deux à deux par la cheville du pied, et qu'ils ne peuvent se mouvoir que difficilement et en s'appuyant chacun sur l'épaule de son compagnon. Les femmes, les filles et les adolescens ont au cou un collier rivé, dans lequel passe une chaîne qui les réunit au nombre de 30 à 40. Les enfans au-dessous de dix ans sont les seuls auxquels on ne donne pas d'entraves. On ne trouve point du reste d'enfans au-dessous de cinq ans, ni d'esclaves au-dessus de quarante, parce que les négriers ne les achèteraient pas. Quand une femme accouche dans le barracon, l'enfant est impitoyablement mis à mort. Lorsque des tentatives d'évasion ont lieu, et elles sont assez fréquentes, les chefs du complot sont attachés à un pilier, torturés et fusillés en présence de tous les autres. Dans les factoreries appartenant à des chefs indigènes, on leur écrase la tête entre deux planches. On fait sortir les esclaves avec leurs chaînes soir et matin, pour les obliger à prendre de l'exercice. Comme leur entretien est une lourde dépense, on ne leur donne que la nourriture la plus grossière, et en quantité à peine suffisante. Si le négrier se fait attendre long-temps, pour diminuer la dépense, on fait un choix parmi les esclaves, et tous ceux qui sont malades, ou trop faibles, ou bien qui ne promettent pas un débit avantageux, sont mis à mort. Souvent 15 à 1,600 esclaves sont entassés dans un barracon, et les souffrances de la marche, la mauvaise nourriture, le mauvais air, y développent et y propagent des maladies contagieuses qui les déciment rapidement; souvent aussi la petite vérole vient enlever le tiers ou la moitié des esclaves. Quand les négriers ont fait leur choix, tous les esclaves qu'ils ont rebutés pour une cause quelconque sont immédiatement fusillés ou noyés; tous ceux qui restent, après qu'on a complété les chargemens, subissent le même sort, si aucun acheteur ne se présente. Le chef de Loango avoua, en 1830, aux officiers d'un croiseur anglais que, quelque temps avant leur arrivée, il possédait un

nombre assez considérable d'esclaves, mais que, n'entrevoyant pas la possibilité de les vendre, il les avait tous fait fusiller.

A la Havane, la traite est faite souvent pour le compte des planteurs, qui s'associent entre eux et partagent au prorata les dépenses de l'entreprise et les esclaves qu'elle procure. Il y a cependant un certain nombre de négriers qui font de la traite leur commerce unique, et l'on compte parmi eux plusieurs Américains. Au Brésil, l'usage varie selon les localités : ainsi, à Pernambuco et dans les petits ports de Para, de Maranham, de Paraiba, ce sont presque toujours les planteurs qui font la traite eux-mêmes, et qui contribuent à la dépense en proportion du nombre d'esclaves dont ils ont besoin. L'entreprise se met en commandite, et on souscrit pour un esclave aussi bien que pour cent. A Rio-Janeiro, il en est tout autrement : la traite y est faite par un petit nombre de grandes maisons, qui s'en occupent exclusivement. On cite, entre autres, les maisons Bernardino de Sa, Joaquin dos Santos, Vasquez, Albuquerque, Guimaraens, Veiga, André da Graça, Vergueiro. Plusieurs de ces maisons sont commanditées, il est vrai, par des capitalistes des États-Unis et de l'Angleterre, et comme ces spéculateurs achètent leurs navires aux États-Unis et les marchandises d'échange en Angleterre, ils seraient souvent hors d'état de faire des entreprises qui exigent une énorme mise de fonds, si les constructeurs de Baltimore et de Charlestown, et surtout les commerçans de Liverpool, de Glasgow et de Manchester ne leur accordaient pas un crédit tout spécial.

C'est une branche importante de l'industrie du Lancashire et de Glasgow que la fabrication des étoffes destinées à la traite. Pour le Lascashire seul, cette industrie produit une valeur de 10 millions. Un certain nombre de négriers sont en rapport direct avec les fabricans anglais ou leurs représentans; mais la plupart s'adressent aux maisons de commission anglaises de Rio : celles-ci leur avancent les marchandises qu'elles achètent à Leeds, à Birmingham, à Manchester, à Liverpool, et dont elles répondent. Les marchés sont toujours conditionnels, c'est-à-dire que le négociant anglais a droit à une prime en cas de réussite; si l'entreprise manque, au contraire, il subit une réduction convenue sur les marchandises qu'il a livrées. Il est impossible de nier que les commerçans anglais qui concluent de pareils marchés ne soient directement intéressés dans la traite.

Il existe aussi des compagnies d'assurance pour la traite : Cuba en compte plusieurs depuis long-temps. Le taux de l'assurance était autrefois de 11 pour 100 seulement, tant les dangers créés par le droit

de visite paraissaient peu considérables. Après le traité de 1835, une panique s'empara des traitans de Cuba; beaucoup renoncèrent au commerce, et les compagnies ne voulurent assurer que le voyage de retour. Pour les deux voyages, elles demandaient le taux énorme de 40 pour 100; mais peu à peu le courage revint, et les assurances sont retombées à 20 pour 100. C'est en 1837 seulement que se forma à Rio la première compagnie d'assurance pour la traite; elle se composait d'une dizaine de capitalistes. La compagnie n'assurait que contre les risques de la capture par les croiseurs, encore elle n'assurait que la moitié de la cargaison, afin d'être certaine que le capitaine ne négligerait aucune des précautions commandées par la prudence. Le taux est de 8 à 10 pour 100. Cette compagnie a prospéré rapidement; la semaine même où elle commença ses opérations, trois négriers assurés par elle entrèrent au port et lui donnèrent un bénéfice de 13,000 *milreis* (92,000 francs), ce qui, à 10 pour 100, porterait la moitié des négriers assurés à 130,000 milreis, et la valeur totale de trois négriers à 260,000 milreis.

On se sert maintenant pour la traite de bâtimens construits aux États-Unis, et où tout est sacrifié à la légèreté et à la vitesse : on tient aussi à ce que les bâtimens tirent très peu d'eau, afin de pouvoir remonter le plus loin possible les rivières d'Afrique, et d'y être à l'abri des croiseurs. Il en résulte que ces bâtimens sont très petits et surtout très étroits, ce qui double les souffrances des malheureux qu'on entasse dans leurs flancs. Jadis le négrier portait lui-même à la côte d'Afrique tout son équipement et les objets d'échange : le capitaine achetait lui-même les nègres à la côte; mais de cette façon l'expédition était d'assez longue durée, et partant dangereuse. Plus le navire s'arrête près des côtes d'Afrique, plus il risque d'être rencontré par les croiseurs; le négrier courait ensuite le danger d'être capturé en se rendant à la côte : un navire est saisissable en effet lorsqu'il a à bord des articles de traite. On eut recours alors au procédé suivant, qui mettait à l'abri de tout risque et permettait d'économiser l'assurance du premier voyage. On exigea des constructeurs des États-Unis que le navire, muni de tous les objets nécessaires, se rendît à la côte d'Afrique avec des papiers et sous le pavillon américains; on se mettait ainsi parfaitement à l'abri des croisières anglaises. Aux îles du Cap-Vert ou à Saint-Thomas, un transfert de propriété apparent, une vente simulée, avait lieu, et le navire d'américain devenait portugais; les autorités portugaises délivraient les certificats et toutes les pièces nécessaires avec la plus grande facilité et au plus juste prix. Le navire alors se ren-

dait à la côte voisine et y prenait son chargement. Depuis quelques années, on a encore multiplié les précautions : le navire nouvellement acheté, et qu'on appelle le *tender*, c'est-à-dire l'allége du négrier, porte à la côte d'Afrique les objets d'échange, et achète les nègres; puis il retourne à la Havane ou à Rio, en ayant soin de toucher à Montevideo ou à quelqu'une des Antilles pour se procurer des papiers réguliers. Alors le négrier, qui a embarqué d'avance l'eau et les provisions nécessaires, part sur lest, arrive à l'endroit où il doit trouver les nègres, de grandes chaloupes sont toutes prêtes; en deux heures, et quelquefois moins, les nègres sont à bord, et le négrier repart pour le Brésil avant la fin du même jour. On sent combien la rapidité merveilleuse de cette opération rend la surveillance des côtes difficile, et l'on ne s'étonnera plus si les croisières arrêtent tout au plus 1 négrier sur 30.

Comme nous l'avons déjà dit, les factoreries sont établies sur des rivières que les négriers remontent le plus loin possible, et les croiseurs, à leur tour, concentrent toute leur vigilance à l'embouchure des fleuves navigables; mais comme ils ne peuvent y pénétrer, ils sont réduits à embusquer leur équipage sur des chaloupes aux coudes que font les rivières. Ces chaloupes ne suffisent pas toujours pour enlever les négriers, surtout ceux qui ont un équipage un peu nombreux. Un combat s'engage alors entre le négrier et les chaloupes, combat dans lequel le croiseur n'a pas toujours l'avantage. Si le négrier se voit serré de trop près, il remonte la rivière et va déposer sa cargaison. L'entreprise est manquée; mais, pour éviter une confiscation, on fait disparaître tout ce qui tombe sous l'application de l'article sur l'équipement, et le négrier repart sur lest, ses papiers toujours en règle, et prêt pour la visite du vaisseau anglais. Il arrive quelquefois que les traitans à qui appartiennent les barracons achètent un ou deux vieux navires sans valeur. Lorsqu'un croiseur surveille de trop près la rivière d'où doit s'échapper le négrier, on fait sortir avant lui les deux bâtimens, qui prennent une direction opposée, se font donner la chasse par le croiseur et se laissent visiter par lui. Pendant qu'il perd ainsi du temps, le véritable négrier gagne la pleine mer, et, une fois au large, il défie la croisière anglaise à cause de l'extrême rapidité de son bâtiment; il a bientôt gagné la côte du Brésil, et dès-lors il est en sûreté, car les traités interdisent le droit de visite aux Anglais dans les eaux brésiliennes. A Cuba, la station est faible relativement à l'étendue des côtes, et l'on sait combien il est difficile d'empêcher un navire d'aborder lorsque ses dimensions et le tirant d'eau qu'il demande lui permettent de choisir indifféremment pour débarquer tout point de

la côte. Les croiseurs anglais rendent justice eux-mêmes à l'audace des manœuvres et à la merveilleuse rapidité des négriers. Le commandant d'un croiseur anglais rapporte qu'un négrier brésilien qui faisait ses préparatifs de départ lui a laissé voir son navire dans les plus grands détails, et ne lui a point dissimulé le but de son voyage, lui disant : Laissez-moi gagner la haute mer, et vous m'atteindrez si vous pouvez.

La traversée d'un négrier varie de vingt-cinq à trente jours; l'époque de son arrivée et le point où il abordera sont connus d'avance au Brésil; on voit aussitôt les propriétaires et les gérans des *engenhos* ou plantations se rendre en toute hâte vers le lieu où il débarquera sa cargaison. Tout le monde en est instruit, excepté les autorités locales, qui se renferment ces jours-là chez elles pour ne rien voir. Débarquée le matin, la cargaison est écoulée le soir. Alors les magistrats du village reparaissent et certifient en cas d'enquête qu'ils n'ont rien vu, que rien ne s'est passé de contraire aux lois. Il en est de même dans toute l'étendue du Brésil. Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement? Les fonctionnaires n'ont d'autre traitement que l'argent qu'ils tirent de ces transactions honteuses, et si quelqu'un d'entre eux veut faire exécuter la loi, il ne doit attendre de ses administrés que des coups de fusil, du gouvernement qu'une destitution. Les choses se passent à peu près de la même façon à Cuba, où le principal salaire des fonctionnaires se compose des primes que leur paient les négriers. La cargaison vendue, le négrier brésilien renouvelle sur la côte même ses provisions, et repart quelques jours après pour l'Afrique sans être entré dans aucun port. A Cuba, il est assez ordinaire que, pendant qu'on remplit les barils d'eau et qu'on rassemble les vivres nécessaires, le navire, avec un nom et des papiers nouveaux, aille faire un tour à Vera-Cruz ou à la Nouvelle-Orléans, ou à Guayra (Saint-Domingue). A son retour, il reçoit un troisième nom pour établir au besoin un alibi en cas d'accusation de la part des agens anglais, prend son approvisionnement et retourne en Afrique.

Lorsque les négriers sont obligés de prendre tant de précautions pour sauver leur propriété et échapper à la saisie et à la confiscation, lorsqu'ils doivent se préoccuper avant tout de leur propre salut, ils ne peuvent s'inquiéter beaucoup du bien-être et de la conservation de leurs victimes. Tout ce que nous avons dit, à propos de la traite ancienne, des maux que fait souffrir aux noirs leur entassement dans un espace trop étroit, s'applique à plus forte raison à la traite actuelle. Aujourd'hui, les négriers, où tout est sacrifié à la vitesse, sont beau-

coup plus petits et embarquent des cargaisons bien plus considérables, afin que les bénéfices d'une seule expédition puissent compenser les pertes de plusieurs. Il n'est pas rare de voir un navire de 200 tonneaux embarquer 8 ou 900 nègres, et la moyenne des cargaisons est plutôt au-dessus qu'au-dessous de 450. Une felouque espagnole de 71 tonneaux avait à bord, quand on la captura, 360 nègres. Il en résulte que les nègres sont souvent étouffés. Le négrier *le Louis*, en chargement à Calabar, ayant été obligé de fermer les écoutilles pendant une nuit, *avant que sa cargaison fût complète*, on trouva le lendemain cinquante cadavres sous le pont; ils furent jetés à la mer et remplacés par de nouvelles victimes. Le croiseur qui captura le négrier portugais *le San-Joaquim*, effrayé de la quantité de malades qu'il trouva dans la cargaison, demanda au capitaine combien il avait compté en perdre pendant la traversée. Celui-ci répondit avec un grand sang-froid : « Un peu plus de la moitié. » L'entassement des nègres développe souvent des ophthalmies contagieuses. On cite l'exemple du *Rôdeur*, dont toute la cargaison devint aveugle, à l'exception d'une douzaine d'individus. Beaucoup d'esclaves, plutôt que de supporter les souffrances qu'on leur fait endurer, se jetteraient à la mer si l'on ne veillait jour et nuit sur eux. L'impossibilité d'attacher un homme à chaque écoutille pour contenir les esclaves, et de les fermer sans étouffer la cargaison, a donné à quelques négriers l'idée d'avoir d'énormes boule-dogues qu'on dresse à veiller sur les écoutilles pendant la nuit; ces animaux déchirent les nègres qui se présentent à l'ouverture.

Rien ne serait plus facile que de multiplier les récits horribles : nous nous bornerons à relever quelques chiffres dans les divers documens officiels que nous avons sous les yeux; on verra combien est grande la mortalité à bord des négriers. *L'Invincible* perdit 186 nègres sur 440; *l'Intrepido*, 190 sur 343; *le Midas*, 278 sur 560; *l'Adamastor*, 304 sur 800; *le Leão*, 283 sur 855; en 1839, *la Cintra*, *la Brilnahte*, *le Commodor* et *l'Esplorador* embarquèrent à eux quatre 2,836 noirs, sur lesquels 1,088 périrent dans la traversée. La petite vérole emporte quelquefois des cargaisons entières; aussi tous les nègres chez lesquels il se manifeste quelques symptômes de cette maladie sont jetés à la mer immédiatement.

La soif est pour les nègres une souffrance affreuse. Ils restent entassés de longues heures sous le pont, dans une atmosphère infecte, étouffante, et cependant on ne leur accorde jamais plus d'une pinte d'eau par jour. Un négrier de Bahia avait emporté pour lest des ton-

neaux remplis d'eau de mer; arrivé à la côte d'Afrique, dans la précipitation du départ, il oublia de faire changer l'eau des tonneaux, et la cargaison périt de soif tout entière. Un croiseur arrêta un négrier brésilien sur lequel il trouva 562 esclaves assis les uns entre les jambes des autres, et tellement serrés, qu'il leur était impossible de s'étendre ni de changer de position le jour comme la nuit. Accablés par la soif, ils gisaient l'un sur l'autre, indifférens à la vie ou à la mort. De l'eau fut apportée; on les vit aussitôt se précipiter comme des maniaques; ni ordres, ni menaces, ni coups ne purent les arrêter. Ils criaient, se poussaient et s'entredéchiraient pour une goutte d'eau, comme si la *vue de l'eau*, dit un témoin oculaire, *leur eût donné la rage*.

Les mœurs des négriers n'ont pas changé, et plusieurs d'entre eux sont de véritables pirates. En 1841, les chaloupes d'un croiseur anglais, *the Fetter*, trouvèrent dans la rivière Bonny un trois-mâts espagnol ou brésilien, armé de 14 canons, et qu'elles n'osèrent attaquer; le négrier sortit en vue du croiseur, qui ne tenta pas une lutte trop inégale. En 1842, le brick anglais *the Rapid* attaqua un négrier sur la côte de Mozambique, et fut obligé de lâcher prise après un engagement très vif. Il arrive aussi que les négriers s'attaquent l'un l'autre. La *Fama de Cadix*, un des plus grands négriers de Cuba, arrivée trop tard à la côte de Guinée pour trouver à acheter une cargaison, enleva de force 980 esclaves aux bâtimens qui avaient été plus heureux qu'elle; mais la petite vérole se déclara à bord, et réduisit le nombre des nègres de 980 à 300, et l'équipage, de 157 hommes à 66. On peut encore citer l'exemple du schooner anglais *l'Espoir*, de l'île Maurice, qui, rencontrant un négrier portugais chargé d'esclaves et de poudre d'or, l'aborda et s'en empara. L'équipage du navire portugais fut fusillé jusqu'au dernier homme, la cargaison transportée à bord du schooner, et le navire coulé à fond.

On comprend sans peine que de pareils hommes n'aient aucun souci de la vie des malheureux dont ils trafiquent. Le brick espagnol *El Juan*, poursuivi de près par un croiseur anglais, fatiguait horriblement. Les nègres alarmés se précipitèrent vers l'escalier; l'équipage, craignant qu'ils ne voulussent se soulever, ferma les écoutilles, et tira des coups de fusil par les ouvertures jusqu'à ce que tout fût rentré dans le silence sous le pont. Lorsque l'équipage du croiseur eut capturé le négrier, et qu'on rouvrit les écoutilles, le spectacle le plus affreux s'offrit aux regards : la cale ne présentait plus qu'une mare de sang, dans laquelle morts, mourans et blessés gisaient confondus et enchaînés ensemble.

Le traité conclu entre l'Angleterre et le Brésil exige, pour la condamnation du négrier, que les esclaves soient trouvés à bord, et les juges brésiliens, tout dévoués à la traite, s'en tiennent rigoureusement au texte de la loi; il en résulte que les négriers du Brésil, lorsqu'ils sont serrés de trop près par les croiseurs, n'hésitent point à jeter leur cargaison à la mer. Le croiseur *la Belle Rosamonde* surprit *le Rapido* et *le Regulo* au moment où ils sortaient de la rivière Bonny; après avoir essayé de rentrer dans la rivière, les négriers prirent leur parti, se réfugièrent dans une crique, et commencèrent à jeter leurs nègres à la mer : l'équipage arriva à temps pour sauver deux cent douze nègres à bord du *Regulo;* mais, avant qu'on eût pu s'assurer de l'autre navire, tous les esclaves avaient péri, et, pour éviter une perte de 60 à 75,000 francs à ses armateurs, le capitaine du *Rapido* n'avait pas hésité à sacrifier plus de deux cent cinquante esclaves. Le navire n'échappa point cependant à une condamnation, car deux esclaves, ayant été lancés par-dessus bord, enchaînés ensemble, restèrent suspendus à une des attaches d'un canot, et furent sauvés par le croiseur pour porter témoignage. En pareille circonstance, le négrier *l'Argus* jeta à la mer quatre-vingt-dix-sept esclaves, et ce fait se renouvelle souvent. Les chaloupes d'un croiseur poursuivaient dans la rivière Calabar un négrier qui se débarrassait ainsi de sa cargaison; les matelots des chaloupes voyaient distinctement une troupe de requins et d'alligators qui suivaient de près le navire; bientôt toute la rivière fut rouge de sang. Certes, les philanthropes qui se sont faits les avocats du droit de visite ne s'attendaient point à ce qu'il eût de pareilles conséquences.

Nous croyons avoir cité assez d'exemples déplorables pour ne pas craindre d'affirmer que les maux causés par la traite n'ont pas diminué depuis que le droit de visite existe; d'autres iront plus loin et soutiendront, comme le font déjà une grande partie des abolitionistes anglais eux-mêmes, que le droit de visite a augmenté ces maux et a créé pour les malheureux nègres des dangers et des souffrances qui leur étaient épargnés sous l'ancien régime. Le négrier a dû sacrifier à l'occasion la vie de sa cargaison pour sauver la sienne; il l'a sacrifiée souvent à ses intérêts; et pour s'éviter de périlleuses expéditions, pour faire sa fortune plus vite, ou pour réparer des pertes antérieures, il a contracté l'habitude d'entasser dans les flancs de son navire, comme dans un tombeau, des malheureux dont il condamne d'avance la moitié à mourir. Depuis que le droit de visite existe, *un nègre,* selon une énergique expression, *a moins de place sur un na-*

vire qu'un homme dans son cercueil. La mortalité pendant la traversée était autrefois d'un quart; depuis le droit de visite, elle varie entre un tiers et la moitié. En veut-on une dernière preuve : un négrier de Montevideo reçut des autorités une licence pour introduire des esclaves; cette licence lui permettait d'en importer six cent cinquante, et d'en embarquer deux cent cinquante en sus, *pour couvrir les décès pendant la traversée.*

Ce n'est pas assez pour nous d'avoir montré que la traite subsiste avec la même étendue et avec plus d'horreurs qu'autrefois; il faut expliquer sa persistance, et prouver que la traite est un mal indestructible. Il en est de la traite comme de toutes les contrebandes possibles; elle subsistera tant qu'elle donnera des profits suffisans pour tenter la cupidité humaine. C'est un fait accepté par tous les économistes qu'il est impossible de détruire la fraude chaque fois qu'elle peut donner un bénéfice de 30 pour 100; l'inutilité des lignes de douanes entretenues par les grandes puissances, l'insignifiance des captures relativement aux quantités et aux valeurs qui échappent à la surveillance, sont connues de tout le monde. Or, la fraude est encore plus facile par mer que par terre, car le nombre nécessairement restreint des croiseurs et les mille hasards de la vie maritime privent souvent de toute surveillance une étendue de côtes considérables, et la tempête, qui oblige le croiseur à prendre la haute mer, favorise le contrebandier, qui ne veut qu'échouer son petit navire à la côte. En outre, les bénéfices de la traite ne sont pas seulement de 30 pour 100, ils sont assez considérables pour faire braver bien des dangers : une expédition heureuse fait la fortune d'un homme. Les puissances qui veulent anéantir la traite par le droit de visite s'enferment elles-mêmes dans un cercle vicieux; leurs efforts n'aboutissent qu'à rendre la traite plus lucrative, et qu'à lui donner par conséquent un attrait de plus. Doublez l'efficacité fort douteuse du droit de visite, aussitôt le prix des esclaves s'élèvera à Cuba et il s'abaissera à la côte d'Afrique dans la même proportion. Vous aurez doublé les profits du négrier, car ce qui fait son bénéfice, ce qui lui fait braver les croisières anglaises, c'est précisément cette différence énorme entre le prix d'achat et le prix de vente, différence que vos précautions ne font qu'accroître. Tant que les immenses plaines du Brésil ne seront pas peuplées, tant que la prospérité croissante de Cuba fera défricher de nouvelles terres et établir de nouvelles plantations, tant qu'il se trouvera un planteur espagnol ou brésilien qui manquera de bras et sera disposé à acheter des travailleurs à tout prix, il se trouvera un négrier pour qui les croi-

sières anglaises ne seront qu'une barrière impuissante. Aussi le consul anglais à la Havane écrivait-il, en 1839, à lord Palmerston : « Je n'hésite pas à dire que, tant que la prospérité croissante de cette île provoquera une demande d'esclaves, la traite continuera sur la même échelle et même s'accroîtra, à moins que l'Angleterre n'adopte des mesures beaucoup plus efficaces qu'autrefois pour y mettre un terme.» Ces mesures plus *efficaces* seraient-elles l'achat ou la conquête de Cuba, ou une insurrection d'esclaves provoquée et soutenue par des agens anglais? On en a accusé l'Angleterre; je ne sais si c'est à tort ou à raison. Quoi qu'il en soit, donnons une idée des profits que la traite procure à ceux qui s'y livrent.

Nous avons vu qu'à la fin du XVIIIe siècle, lorsque toutes les nations se faisaient concurrence à la côte d'Afrique, le prix d'un nègre variait sur la côte de 75 fr. à 375, et en Amérique, de 325 à 1,000 fr. Le prix d'achat variait donc entre un quart et un tiers du prix de vente, et en déduisant la perte d'un quart que l'on faisait sur le nombre des nègres, les frais d'équipement et l'entretien de l'équipage, on trouve que les profits du négrier devaient rarement dépasser 25 pour 100. Depuis, le prix des nègres a beaucoup diminué à la côte d'Afrique; il ne dépasse jamais 100 francs par tête, et comme d'habitude le paiement se fait un tiers en argent, un tiers en eau-de-vie et un tiers en étoffes, et que les négriers gagnent beaucoup sur ces deux articles, il n'est souvent en réalité que de 60 à 75 francs. En Amérique, au contraire, les prix ont subi une augmentation énorme. En 1820, un nègre de traite coûtait 100 dollars à Cuba, 200 à Porto-Rico; il se vend maintenant de 425 à 480 à Cuba, et 450 à Porto-Rico. Au Brésil, le nègre qui coûtait 100 milreis en 1820 coûte maintenant 400 milreis. Les prix ont quadruplé en vingt ans, et il suffit de voir que le nègre qui coûte 100 francs en Guinée peut se vendre 2,300 à Cuba pour comprendre quelle prime énorme est offerte à la coupable audace du négrier. Citons quelques exemples. La commission de la Havane condamna le négrier *le Firmo;* la cargaison qui fut saisie avait coûté au capitaine 28,000 dollars; l'approvisionnement de toute espèce, les munitions et l'armement du navire étaient estimés à 10,600 dollars, les gages de l'équipage et les menus frais à 13,400; les dépenses de l'expédition montaient donc en tout à 52,000 dollars; la vente de la cargaison aurait produit 145,000 dollars, c'est-à-dire 180 pour 100 de bénéfice. Les commissaires de la Havane écrivaient en août 1838 : « On équipe en ce moment *la Vénus* pour un voyage à Mozambique; elle est disposée pour embarquer 1,000 nègres, ce qui donnera aux armateurs, en cas de succès, un profit de 100,000 à

200,000 dollars, car ce navire en a coûté 50,000, et les frais de l'expédition sont évalués à 50,000. » Le 24 janvier 1839, les commissaires annoncent le retour du même navire avec 850 nègres, l'approche d'un croiseur anglais ayant déterminé le négrier à repartir avec un chargement incomplet. Admettons que les noirs de *la Vénus* n'aient été vendus en moyenne que 1,250 francs chacun; la vente aura produit 1,062,500 francs; si nous en retranchons 85,000 pour prix d'achat des nègres et 75,000 pour les frais de l'expédition, il restera toujours un bénéfice de 900,000 francs, et certes, avec de pareils profits, on peut endormir la conscience de bien des employés espagnols et brésiliens, quand le gouverneur d'Angola ne prend que 5,000 francs (700 milreis) pour délivrer à un négrier des papiers portugais bien en règle et lui permettre d'embarquer des nègres au milieu même du port. Les bénéfices de la traite sont tellement considérables, qu'il suffit qu'une opération sur quatre réussisse pour que tous les frais soient couverts. Il y a deux ans existait à l'embouchure du Gabon une factorerie d'esclaves dont le propriétaire avait expédié quatre cargaisons à la Havane; deux avaient été prises, et cependant il avait réalisé une fortune de 60 à 80,000 dollars (3 à 400,000 francs) : il n'attendait que le résultat d'une dernière expédition pour renoncer à la traite. Ce trafiquant se regardait comme ayant eu du malheur; en effet, vers 1830, on calculait que les croiseurs n'arrêtaient que 1 négrier sur 30, et en admettant, ce qui n'est pas prouvé, qu'ils en arrêtent maintenant 1 sur 15, on voit combien les chances seraient encore favorables pour les négriers.

Nous croyons avoir prouvé suffisamment que la traite se fait encore sur la même échelle qu'à la fin du XVIIIe siècle, et que les horreurs qui accompagnent ce trafic infame, loin d'avoir diminué, n'ont fait que s'accroître. Nous avons essayé d'indiquer pourquoi la traite subsistait et devait subsister encore malgré toute entrave. Nous avons reconnu que les moyens employés jusqu'ici pour arrêter la traite, et notamment le droit de visite, ont été impuissans et n'ont fait qu'aggraver le sort des nègres. Il reste à se demander si ces moyens n'ont pas contre eux autre chose encore que leur impuissance constatée, s'il n'est pas possible d'en abuser en dissimulant la politique sous la philanthropie, et s'ils ne sont pas condamnables comme dangereux aussi bien que comme inutiles : c'est là une nouvelle face de la question, qui sera pour nous l'objet d'une étude spéciale.

ALFRED DE CLARIGNY.

DE

LA CONVERSION DES RENTES.

Il y a plus de vingt ans que la question de la conversion des rentes a été soulevée en France, et presque aussi long-temps qu'elle a été portée pour la première fois devant le parlement. Depuis cette époque, il semble qu'elle n'ait pas fait un pas. Est-ce à dire qu'elle présente réellement, comme plusieurs personnes l'assurent, de graves difficultés? Assurément non; mais sur aucun point la résistance des intérêts personnels n'est aussi vive, et on verra que cette résistance a été singulièrement favorisée par le système vicieux de nos emprunts publics.

Avant d'entrer dans l'examen de ce sujet, il est bon d'assigner à la mesure qui nous occupe sa véritable importance. On l'a beaucoup exagérée d'un côté, beaucoup amoindrie de l'autre. Voulant traiter simplement une question simple, nous tenons à la renfermer dans ses limites.

Il n'est pas exact de dire, comme on le fait souvent, que la conversion du 5 pour 100 doive exercer une influence salutaire sur notre crédit public, en relevant nos autres fonds. Encore moins doit-elle agir sur le crédit en général. Que le cours de 5 pour 100 soit aujourd'hui déprimé par la menace incessante d'un remboursement au pair, c'est une vérité incontestable, et dont il est facile de se rendre compte. Le 4 et demi et le 4 doivent aussi, bien qu'à des degrés différens, subir la même influence. Mais pourquoi veut-on que cette cause agisse, par exemple, sur le 3 pour 100, placé dans de tout autres conditions? Il n'y a, quoi qu'on en dise, aucune solidarité entre ces divers

fonds, en ce sens du moins qu'une circonstance particulière à l'un doive nécessairement agir sur l'autre : aussi la dépression du 5, due à des motifs qui lui sont propres, ne saurait empêcher le 3, exempt des mêmes entraves, de s'élever au taux que lui assigne l'état du crédit.

On fait remarquer, il est vrai, que les cours de nos fonds publics, sans exception, sont inférieurs à ceux de l'Angleterre et de plusieurs autres états de l'Europe, et on en conclut que c'est la fausse situation du 5 qui pèse sur tous les autres. Le fait que l'on signale n'est que trop vrai; mais ne trouve-t-il pas, dans l'état du pays, une explication plus naturelle? Si le cours de nos fonds publics ne répond pas à celui de plusieurs autres pays, c'est qu'en France les capitaux sont plus chers qu'ailleurs, c'est que notre crédit général n'est pas au même niveau. En effet, ce qu'on appelle le crédit public, c'est-à-dire le crédit de l'état, quelque important qu'il nous paraisse, est dominé par le crédit général, dont il n'est, à bien des égards, qu'une dépendance. Le gouvernement français, dit-on, offre bien autant de garanties que tel autre gouvernement plus favorisé que lui. Sans doute : il en offre peut-être davantage; mais le milieu où il s'agite n'est pas le même, et voilà pourquoi, avec des garanties équivalentes, il n'obtient pas un succès égal. Comment veut-on qu'il emprunte à bon marché dans un pays où les capitaux sont chers? Il faut bien reconnaître qu'un gouvernement, lorsqu'il emprunte, n'est après tout qu'un riche particulier, soumis comme tous les autres à l'influence du crédit général, et tout ce qu'il peut obtenir en offrant des garanties meilleures, c'est d'emprunter au taux le plus favorable que la situation du pays comporte. Veut-on que le cours des fonds publics s'élève? que l'on travaille à étendre le crédit général, et pour cela une seule chose est à faire : c'est de favoriser, disons mieux, c'est de permettre en France le développement des institutions de crédit, que l'on s'obstine à étouffer.

Renonçons donc à invoquer, à propos de la conversion des rentes, ces considérations générales qui n'ont aucune valeur. N'attribuons pas à un fait dont l'action est circonscrite, une influence qu'il ne doit point avoir. La conversion n'est autre chose qu'une mesure d'économie et d'ordre : c'est à cet unique point de vue qu'il faut l'envisager. Que si elle peut réagir sur le cours de nos fonds, c'est seulement en contribuant à améliorer notre situation financière, et par conséquent le crédit particulier de l'état.

Mais il faut convenir aussi que sa portée véritable a été beaucoup amoindrie. Selon quelques hommes, il s'agirait seulement de réaliser, une fois pour toutes, une faible économie de quelques millions sur

les intérêts annuellement servis par le trésor : encore cette économie dérisoire devrait-elle être achetée par une augmentation correspondante du capital. Rien ne prouve mieux que la hardiesse de ces assertions combien la longue résistance du pouvoir à une mesure juste autant qu'utile a encouragé l'erreur. Nous verrons, au contraire, que la plus faible des réductions que l'on puisse effectuer est au moins de 13 millions; qu'une réduction double de celle-là, ou de 26 millions, ne serait guère plus difficile à obtenir, et que, si l'on voulait aller jusqu'aux dernières limites du possible, on arriverait dès à présent, sans concessions aucunes, à des résultats encore plus grands.

L'importance de la mesure étant ainsi déterminée, entrons dans l'examen des questions qui s'y rattachent. La première est celle-ci : la conversion est-elle juste? est-elle légale? Bien qu'à vrai dire il n'existe plus aujourd'hui qu'une opinion sur ce sujet, quelques voix se sont pourtant élevées pour combattre le principe. Il se rencontre encore des hommes qui repoussent d'une manière absolue toute idée de conversion. Sans nous livrer à une discussion approfondie de leur système, il nous suffira peut-être d'en signaler l'inconséquence.

Que veulent-ils? Que le 5 pour 100 soit déclaré irremboursable? Si l'on venait jamais à adopter une résolution aussi étrange, il faudrait tout au moins changer les termes de la proposition, pour ne pas faire figurer dans la loi une absurdité ou un non-sens. Comment ne voit-on pas que la seule formule, 5 pour 100, à laquelle on s'attache sans y prendre garde, et qu'on veut conserver, emporte avec elle l'idée du remboursement que l'on repousse? D'où viennent, en effet, ces termes *cinq* et *cent*, et que signifie le rapprochement de ces deux chiffres? Est-ce que jamais, soit dans les mains des rentiers, soit sur les livres de l'état, ce fonds s'est divisé en particules de cinq francs? Est-ce qu'il y a jamais eu à la Bourse un rapport nécessaire et constant entre cinq francs de rentes et cent francs de capital? Évidemment non : cette formule ne s'explique qu'autant que le fonds, dont il s'agit, est remboursable, et les deux chiffres qui la composent expriment précisément le rapport à établir entre le capital et la rente, dans le cas prévu du remboursement. Otez l'idée du remboursement, il n'y a plus de cinq : en outre, ce chiffre *cinq* n'a plus aucun rapport nécessaire avec le chiffre *cent* auquel on l'associe. Aussi quand nous disons : 5 pour 100, c'est exactement comme si nous disions : *fonds remboursable à raison de cent francs de capital pour cinq francs de rentes.* C'est pourquoi déclarer, comme on le demande, le 5 pour 100 irremboursable, ce serait établir dans la même proposition le pour et le

contre, ce serait faire dire à la loi, qui est présumée l'expression de la sagesse d'un pays, un non-sens et une absurdité.

Cette observation si simple devrait suffire pour faire reconnaître aux adversaires absolus de la conversion l'erreur de leur doctrine, s'il n'y avait malheureusement des erreurs obstinées qui résistent même à l'évidence. Vous niez la faculté du remboursement; niez donc aussi l'existence de la formule qui porte cette faculté écrite et qui la rappelle sans cesse, formule créée avec le fonds même et transmise de bouche en bouche, de bulletin en bulletin, depuis les fondateurs de la rente jusqu'à nous. Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet, bien convaincus que les chambres, prenant à cœur le bien de nos finances, ne tiendront aucun compte de ces résistances aveugles.

Il faut donc partir de ce principe incontestable, que l'état a le droit de rembourser les rentiers quand il trouve son avantage à le faire, et cet avantage est évident du jour où il peut emprunter à de meilleures conditions. Lorsque notre crédit était bas et qu'il nous était impossible d'obtenir des clauses plus favorables, nous avons emprunté à 5 pour 100, et même à un taux fort supérieur, car il s'en faut bien que l'état ait toujours reçu 100 francs de capital pour 5 francs de rentes. Aujourd'hui que notre crédit s'est élevé, aujourd'hui que nous pouvons emprunter, non pas seulement à 4 et demi, mais au-dessous même de 4, nous voulons, ou éteindre nos anciennes obligations, ou les renouveler avec vous sous d'autres conditions. C'est pourquoi, ou nous vous rembourserons au pair, c'est-à-dire au taux prévu et fixé par nos conventions, ou vous accepterez, en échange de vos anciens titres, des titres nouveaux, qui se rapportent mieux à l'état actuel du crédit.

Rien de plus simple que cet arrangement. Le droit de l'état est évident, puisqu'il résulte de la convention même; de plus, l'exercice de ce droit est pour le gouvernement un devoir, car il agit pour le compte des contribuables, et y renoncer, ce serait commettre un gaspillage odieux de la fortune publique.

Dira-t-on qu'il en résulte une lésion pour les rentiers? Mais, au moyen du remboursement au pair, la plupart des rentiers reçoivent plus qu'ils n'ont donné, et, dans tous les cas, tout ce qu'on leur avait promis, tout ce qu'ils avaient le droit d'espérer dans les éventualités les plus favorables. De quoi donc peuvent-ils se plaindre? La diminution de leur revenu, résultat nécessaire de la conversion, est peut-être, à leur égard, une chose fâcheuse; mais cet inconvénient leur est commun avec tous les capitalistes. Quiconque fait valoir une somme, soit sur les fonds publics, soit en placemens dans le commerce, voit

diminuer son revenu dans les temps prospères, alors que le taux de l'intérêt s'abaisse. Est-ce à dire qu'il soit lésé? Non : il subit l'influence naturelle du changement des temps. Faut-il que le rentier de l'état échappe à cet égard à la loi commune? Rentiers ou capitalistes trouvent d'ailleurs un dédommagement à cette diminution de leurs revenus, tant dans la sécurité plus grande dont ils jouissent que dans les facilités qu'ils trouvent eux-mêmes à emprunter. Disons plus, le rentier a sur le simple capitaliste cet avantage, que, recevant toujours par le remboursement au pair plus qu'il n'a donné, avant que son revenu soit amoindri, il est déjà dédommagé par l'accroissement du capital. Après tout, nous ne nierons pas qu'il ne fût commode pour les créanciers de l'état de percevoir en tout temps ces intérêts élevés, que l'on n'obtient d'ordinaire que dans les temps de crise. Toute la question est de savoir s'il est permis à un gouvernement qui se respecte de leur faire, aux dépens des contribuables, ces libéralités gratuites.

On rappelle avec grand bruit que le 5 pour 100 a été inscrit au temps de nos troubles révolutionnaires, et que les porteurs de ces rentes ont eu à subir alors une réduction arbitraire, qui a frappé tout à la fois capital et revenu : d'où l'on conclut que l'état devrait aujourd'hui se résoudre à un sacrifice pour réparer l'injustice faite en d'autres temps. Mais d'abord toute la masse du 5 ne date pas de l'époque révolutionnaire; on le sait bien ; il faudrait donc tout au moins distinguer les origines et les dates. Ensuite, de ces anciens propriétaires de rentes, sur lesquels les réductions arbitraires ont porté, combien y en a-t-il qui survivent? et de ceux qui survivent combien ont conservé leurs titres? Considérez donc le nombre incroyable de mutations qui ont dû s'opérer depuis un demi-siècle sur des valeurs si facilement transmissibles, et qui sont tous les jours l'objet de transactions considérables. Est-il possible après cela de songer sérieusement à réparer les torts d'autrefois. Sauf quelques exceptions assez rares, cette prétendue réparation n'irait pas à son adresse, et sous prétexte d'indemniser ceux qui ont perdu au milieu des désastres de la révolution, on ne ferait qu'octroyer de nouveaux bénéfices à ceux qui, ayant acheté au taux de 70, de 60 ou même de 50 francs, n'ont déjà qu'à se louer d'un remboursement au pair.

N'élevons donc plus aucun doute sur la justice de la mesure, et voyons seulement quand et dans quelles limites il convient de l'entreprendre. De ce que nous venons de dire, il résulte assez clairement que l'état ne doit consulter en cela que ses convenances particulières et ne considérer qu'une seule chose, la possibilité de l'exécution.

Quand arrive-t-il donc que la conversion est possible? C'est lorsque le titre placé sur l'échelle des rentes immédiatement au-dessous de celui que l'on veut convertir vient à franchir le pair. En d'autres termes, le 5 pour 100, par exemple, est réductible en 4 et demi, quand ce dernier vient à valoir plus de 100 francs à la Bourse.

Que jusque-là la conversion soit impraticable, c'est ce qu'il est trop facile de comprendre. Il faut partir de cette vérité que le remboursement du capital des rentes est rigoureusement impossible en fait, surtout pour un fonds aussi considérable que le 5 pour 100 français. Il ne s'agit pas moins, en effet, que d'un capital de deux milliards et demi. Comment l'état pourrait-il jamais effectuer en réalité une liquidation semblable? Aussi l'offre du remboursement est-elle toujours accompagnée en pareil cas de celle d'une conversion des anciens titres en d'autres titres nouveaux, et l'état laisse aux créanciers l'option entre ces deux offres. Il espère qu'au lieu d'accepter le remboursement pur et simple du capital de leurs créances, la plupart d'entre eux se décideront pour la conversion qu'il leur présente. C'est sur cette espérance que toute l'opération se fonde; elle seule la rend possible. Cependant, pour que cette espérance ne soit pas trompée, il faut que la conversion offre des avantages pour le moins aussi grands que le remboursement, ce qui n'a lieu qu'autant que les nouveaux titres ont eux-mêmes une valeur supérieure au pair. Si le 4 et demi, par exemple, ne valait actuellement que 99 francs à la Bourse, sur quel fondement espérerait-on le faire accepter au lieu d'un remboursement à 100 francs? Que si, dans de telles circonstances, la conversion pouvait encore être tentée, ce serait à cette seule condition, qu'on offrirait aux rentiers, en dédommagement de la perte réelle qu'on leur ferait subir, la perspective d'un accroissement du capital dans l'avenir. Ce serait alors une combinaison d'une autre sorte, combinaison fort délicate, admissible pourtant, et sur laquelle nous reviendrons.

Mais si le 4 et demi, au lieu d'être à 99 francs, comme nous venons de le supposer, s'élève au-dessus du pair et s'y maintient, nul doute que la conversion ne devienne alors possible, et même facile. Il n'est plus nécessaire de recourir à des combinaisons savantes, d'imaginer des dédommagemens ou des compensations. L'opération est toute tracée par la situation des choses, et porte avec elle tous ses élémens de succès. L'état dit à ses créanciers, porteurs du 5 : « J'ai le droit de vous rembourser au pair, c'est-à-dire à raison de 100 francs de capital pour 5 francs de rentes, et ce droit, le moment est venu pour moi d'en user. Je suis donc prêt à vous restituer vos fonds. Cependant, soit dans votre intérêt personnel, soit pour ma propre commodité,

je vous laisse l'alternative ou de réclamer ces fonds en capital, ou de recevoir, pour chaque somme de 100 francs qui vous est due, une rente de 4 et demi, laquelle vaut actuellement plus de 100 francs à la Bourse. » En pareil cas, l'hésitation n'est guère permise, et le choix à faire n'est pas douteux. Tout créancier bien avisé, renonçant au remboursement auquel il a droit, acceptera les nouveaux titres qu'on lui offre en échange, puisqu'il trouvera dans cette option un bénéfice clair, assuré, immédiat. Quant aux exceptions en petit nombre qui pourraient se rencontrer, elles ne s'expliqueraient que par une ignorance assez rare en pareille matière, ou par une négligence qui n'est guère plus commune. Toutefois, quelques cas semblables devant naturellement se présenter, il est entendu que le gouvernement devrait se mettre, à tout évènement, en mesure de satisfaire à ces demandes exceptionnelles.

On a quelquefois supposé, nous ne savons pourquoi, que l'état, lorsqu'il offre à ses créanciers ou le remboursement ou la conversion des rentes, spécule sur l'embarras où il les jette, sur la difficulté qu'ils éprouveraient, dans le cas d'un remboursement intégral, à trouver immédiatement le placement de leurs fonds. Rien de plus injuste et de moins fondé que cette supposition. Si un gouvernement pouvait jamais concevoir une telle pensée, ce qui serait, pour le dire en passant, fort immoral, il serait à coup sûr trompé dans son calcul, car cet embarras prétendu n'existe point. De deux choses l'une : ou le titre offert en échange de celui que l'on veut convertir vaut plus que le pair, ou il vaut moins. Dans le premier cas, l'état n'a pas besoin de spéculer sur l'embarras de ses créanciers, puisqu'il leur offre mieux que le remboursement auquel ils ont droit; il n'a besoin que de compter sur leur raison, sur leur bon sens, sur les suggestions ordinaires de leur intérêt personnel, et enfin sur leur aptitude à faire la plus simple des opérations de l'arithmétique. Dans le second cas, c'est bien vainement qu'il croirait les tenir à sa merci. Où seraient en effet pour eux ces difficultés que l'on suppose? Vous m'offrez, vous, gouvernement, à moi, rentier de l'état, ou 100 francs de capital ou 4 et demi de rentes, qui ne valent actuellement que 99 francs à la Bourse, et vous pensez m'obliger à accéder de préférence à cette dernière offre parce que je trouverais difficilement à placer mes fonds : je prends les 100 francs, et si ces fonds m'embarrassent, si je n'en trouve pas ailleurs un placement avantageux, si je tiens enfin à demeurer rentier de l'état, j'irai de ce pas à la Bourse, et ce même 4 et demi que vous voulez me faire accepter comme l'équivalent de 100 francs, je l'achèterai à 99, cours du jour. Il n'y a donc dans tout ceci ni calcul ma-

chiavélique à faire, ni embarras à exploiter. Les positions respectives sont nettes, les rapports très simples, et la transaction proposée est telle que le bon sens la dicte.

Le 5 pour 100 n'est donc conversible en 4 et demi qu'autant que ce dernier dépasse le pair; mais l'est-il aussitôt que cette limite est franchie? Oui, en principe rigoureux. On comprend bien toutefois qu'avant de s'engager dans une opération de cette importance, le gouvernement qui l'entreprend doit tenir compte des fluctuations qui peuvent survenir dans le cours de la rente durant la conversion, et par le fait de la conversion même. Il faut peu de chose, on le sait, pour occasionner une baisse de 1 ou 2 francs en quelques jours, et il n'en faudrait pas davantage en pareil cas pour faire échouer l'entreprise. Aussi une conversion engagée sous de telles conditions serait bien aventurée, d'autant mieux que le sentiment seul des dangers qu'elle présenterait suffirait peut-être pour entraîner immédiatement la chute des fonds.

Il est très difficile de déterminer d'une manière générale et absolue le terme précis où s'annonce la possibilité d'une conversion. Pour mieux dire, il n'y a point à cet égard de règles générales à établir, car il faut tenir compte de bien des circonstances diverses, tout apprécier et tout prévoir. Il faut considérer d'abord l'importance du capital à rembourser, en second lieu la situation plus ou moins calme, plus ou moins embarrassée, du marché public, enfin la position du gouvernement, ses moyens actuels et ses ressources. Toutefois, la part faite des circonstances, on peut dire, sans trop s'engager, que la conversion d'un titre de rentes est en général possible et facile lorsque le titre inférieur arrive à 103 ou 104 francs, et qu'il se maintient à ce taux d'une manière ferme et continue. Une fois ce terme arrivé, pourquoi attendrait-on davantage? Le consentement des créanciers n'est pas douteux. D'autre part, il faudrait que l'opération même fût bien mal préparée, bien mal conduite, pour que sa seule influence déterminât une baisse de 3 ou 4 francs sur un cours bien établi. Nous admettrons sans doute que lorsque le fonds à rembourser ou à convertir est très considérable, comme notre 5 pour 100, il est bon de procéder avec sagesse, de n'entreprendre l'opération que lorsque l'état a des réserves, lorsque de toutes parts les fonds abondent, et de s'appuyer en outre sur le concours de plusieurs banquiers puissans, afin de faire face à toutes les éventualités possibles; mais assurément, toutes ces précautions prises, il n'y a point de fonds, si considérable qu'on le suppose, qui ne soit réductible dans de semblables conditions.

Appliquant ces considérations générales à notre situation présente,

on peut voir tout à la fois dans quels termes se présente aujourd'hui la conversion du 5 pour 100, et, de plus, quelle serait l'étendue des opérations que l'on pourrait tenter.

Il y a si long-temps que notre 4 et demi a dépassé le pair, qu'à moins de circonstances extraordinaires, exceptionnelles, on ne comprend guère qu'il puisse y revenir. Il n'est pas à 103 ou 104 francs, comme nous le supposions tout-à-l'heure : les dernières cotes de la Bourse le portent à 115 et au-delà; mais ce n'est point assez. Quand les fonds publics arrivent une fois à ce taux, quand ils dépassent si notablement le pair, le cours même de la Bourse cesse d'être la véritable mesure de leur valeur. En effet, la perspective plus ou moins éloignée d'un remboursement futur pèse sur eux et les déprime. Ce n'est pas seulement le 5 dont elle arrête l'essor; le 4 et demi et même le 4 en sont pareillement affectés, bien qu'à des degrés différens. Voulez-vous avoir la véritable mesure de la valeur de ces fonds, comparez-les au 3 pour 100, qui est pour long-temps encore affranchi de ces entraves. Au moment où nous écrivons ces lignes, le 3 est à 85 et plus à la Bourse. Eh bien! ce cours actuel du plus libre de nos fonds porte proportionnellement le 5 à 141 francs et le 4 et demi à 127. Le 4 même, qui est coté à la Bourse à 108, s'élève dans ce calcul à 113 fr. Telles sont, en effet, les valeurs réelles de ces divers titres, à ne considérer que l'état de notre crédit public, et en les supposant affranchis de l'idée du remboursement qui les déprime.

La conséquence à tirer de là est simple : non-seulement la conversion du 5 en 4 et demi est chose naturelle et facile, mais le moment où elle aurait dû se faire est tellement dépassé, tellement éloigné de nous, que l'on s'étonne qu'il en soit encore question.

En effet, ce n'est pas en 4 et demi, c'est en 4 que la conversion du 5 devrait aujourd'hui s'effectuer. Cette opération que la chambre des députés réclame, devant laquelle le gouvernement s'arrête, et que des voix malavisées osent encore combattre; cette opération, disons-nous, devrait être un fait accompli depuis long-temps. Il y a plusieurs années que le 5 aurait dû disparaître de nos registres publics, que le 4 et demi aurait dû en occuper la place, et c'est ce dernier qu'il faudrait aujourd'hui s'occuper de convertir.

Si la conversion se présentait dans ces termes, loin de la trouver prématurée et trop hardie, nous oserions soutenir encore qu'elle est tardive. Combien de temps y a-t-il, en effet, que le 4 est coté à la Bourse avec une prime notable! Et prétendra-t-on qu'à ces conditions il n'est pas encore digne d'être offert en échange d'un remboursement au pair?

Allons plus loin : la conversion en 3 et demi n'est pas actuellement praticable, à moins de combinaisons irrégulières, exceptionnelles, parce que ce dernier fonds n'a pas atteint le pair; mais, si le gouvernement français s'était montré aussi attentif à réaliser, par les conversions, toutes les économies possibles, qu'il s'est montré habile à les repousser ou à les éluder, rien ne l'empêchait de fractionner davantage l'échelle de nos rentes, de la diviser par quarts d'unités, et, par exemple, de créer, entre le 3 et demi et le 4, un 3 trois quarts pour 100. Rien de plus raisonnable, rien de plus nécessaire même, quand le crédit public, une fois parvenu à un certain degré d'élévation, ne peut plus faire que des progrès presque insensibles. Supposons que ce dernier fonds existe : à quel taux s'élèverait-il? En prenant toujours pour point de départ le cours actuel du 3, et faisant la proportion, on trouve qu'il atteindrait aujourd'hui 106 francs. Voilà donc un titre qui serait lui-même proposable à la place d'un remboursement au pair, puisqu'il laisserait encore, à ceux qui l'accepteraient de préférence, un bénéfice de 6 francs par chaque coupon de rente.

Certes, s'il s'agissait d'un fonds peu considérable, ou seulement d'une importance moyenne, dont le capital ne s'élevât, par exemple, qu'à 5 ou 600 millions, cette conversion en 3 trois quarts serait la chose du monde la plus naturelle et la plus simple. A ce taux, elle offrirait déjà aux rentiers des avantages si évidens, si clairs, relativement au remboursement, que nul n'hésiterait à l'accepter. Entreprise d'ailleurs sur une semblable échelle, l'opération ne serait pas de nature à exercer sur les fonds une dépression sensible, et il serait toujours facile de se mettre en garde contre les évènemens imprévus. Mais il s'agit d'un capital de 2 milliards et demi, et son importance seule est peut-être un motif pour qu'on y regarde à deux fois. Offrir à ses créanciers le remboursement éventuel d'une pareille somme est chose grave. Par cela même que ce remboursement est irréalisable au fond, il ne suffit même pas que la conversion offerte à sa place présente aux créanciers des avantages clairs, évidens et très palpables. Il faut encore qu'il existe, entre le cours actuel du nouveau fonds et le pair, une marge assez grande, pour que les fluctuations qui surviendraient, et un léger ébranlement du cours, ne suffisent pas pour changer les conditions du marché. Le 3 3/4 vaut aujourd'hui 106 francs, à la bonne heure, et nous, rentiers, nous l'accepterons de préférence à un remboursement au pair; mais une opération comme celle qui nous occupe ne s'achève pas en un jour. Qu'arrivera-t-il si, pendant qu'elle se poursuit, les fonds fléchissent, et que de 106, chose possible, ils tombent seulement à 103? A ce point même, il est vrai, l'avantage de la

conversion subsiste; seulement il devient plus faible, et, ce qui est bien plus grave, déjà des doutes s'élèvent sur les résultats du lendemain. Avec le doute naît la peur, et l'on sait qu'il n'en faut pas davantage pour mettre tout en péril.

Il ne faut pourtant pas croire que ces difficultés fussent alors même insurmontables. Non; si la conversion était entreprise en 3 trois quarts, comme les circonstances et l'état de notre crédit semblent l'indiquer, elle serait assurément une opération grave et délicate, mais non pas impossible. Il faudrait chez le ministre qui l'entreprendrait, avec une certaine habileté, beaucoup de circonspection et de prudence. Il devrait s'armer de précautions, choisir le moment favorable, et s'entourer à tout évènement de l'appui de quelques grandes maisons. Ces mesures bien prises, et l'opération poussée tout à la fois avec vigueur, avec intelligence et avec suite, nous ne doutons pas qu'elle ne s'achevât sans aucun ébranlement fâcheux. Quoi qu'il en soit de cette pensée, il est certain que c'est dans ces conditions seulement que la conversion réduirait les rentes à leur véritable taux, et placerait nos fonds sur le degré de l'échelle où l'état réel de notre crédit les porte.

Voilà donc ce qu'il serait possible de faire dès à présent. Remarquez bien que ce n'est pas ce que nous proposons soit au gouvernement, soit aux chambres; nous savons trop bien qu'un semblable conseil ne serait pas suivi. Nous avons voulu montrer seulement tout ce qu'il serait actuellement permis d'entreprendre. Supposons toutefois pour un instant que cette hypothèse vînt à se réaliser, et voyons quelle est la somme des économies annuelles qu'elle apporterait au budget de l'état.

Le montant des rentes 5 pour 100 inscrites au grand-livre était, au 1er octobre 1844 (voyez le projet de budget pour l'exercice de 1846), de 146,775,408 francs, formant un capital de 2,935,508,160 francs. En faisant déduction de ce qui appartient à la caisse d'amortissement, pour avoir été racheté par elle lorsque le 5 était au-dessous du pair, ce qui reste à payer annuellement de ce chef aux porteurs de rentes s'élève encore, en chiffres ronds, à 134 millions, représentant un capital de 2 milliards 680 millions. C'est sur cette somme de 134 millions, montant des intérêts annuels, que les réductions devraient porter, le capital restant nominalement le même.

Si le 5 était converti seulement en 4 et demi, ce serait donc, sur cette somme de 134 millions, une réduction d'un dixième à effectuer, soit 13 millions 400,000 francs. Cette économie n'est pas énorme, sans doute : nous conviendrons même qu'il est telle mesure légis-

lative fort simple qui pourrait procurer à la France des avantages beaucoup plus grands; mais de ce qu'on néglige celle-ci, ce n'est pas une raison pour repousser l'autre. Après tout, une économie de plus de 13 millions par an, si facilement réalisable, n'est jamais à dédaigner, et surtout en face d'un budget en déficit.

Mais ce n'est là que le premier pas à faire. En supposant une conversion en 4, chose facile, nous l'avons dit, l'économie est double, soit de 26 millions 800,000 francs par an. A ce point, la mesure s'élève, et son importance frappe les yeux. Enfin, une conversion en 3 trois quarts porterait le bénéfice annuel à réaliser sur le 5, à 33 millions 500,000 francs. Il est entendu, en outre, que, dans cette dernière hypothèse, l'opération devrait embrasser le 4 et demi et le 4, qui seraient ramenés au taux commun. La réduction à faire sur ces deux fonds ne s'élèverait guère, du reste, qu'à 1 million, ce qui, ajouté à la somme précédente, constitue une économie totale de 34 millions 500,000 francs.

Voilà donc en somme ce que l'état peut gagner annuellement. Pour arriver à ce résultat, nous n'avons en rien forcé les hypothèses, ni exagéré les chiffres. Tout ce que nous venons de supposer est chose possible, réalisable dès à présent. Encore une fois, nous ne demandons pas qu'on l'entreprenne; mais nous affirmons que ces résultats sont entre les mains du premier ministre qui, avec la puissance d'agir, aura la ferme volonté de faire le bien.

Dans tout ce qui précède, nous avons supposé qu'en opérant la conversion des rentes, on suivrait le système le plus direct, celui que la seule nature des choses indique, et qui consiste simplement à offrir aux porteurs de rentes, en échange du fonds que l'on veut convertir, un autre fonds plus bas, et pourtant déjà supérieur au pair, de manière que, par la seule considération de sa valeur propre, il puisse être accepté de préférence au remboursement. Mais il existe un autre système, qui permettrait de réaliser pour le présent des économies encore plus larges, système qui a été pratiqué ailleurs et recommandé en France par de très bons esprits. Il consiste à offrir aux rentiers un fonds inférieur au pair, c'est-à-dire insuffisant par lui-même pour être accepté comme l'équivalent d'un remboursement effectif, mais en accompagnant cette offre de certains autres avantages propres à dédommager les rentiers de la perte réelle que la conversion leur ferait alors éprouver. Éclaircissons cette idée par un exemple.

La somme des rentes 5 pour 100 est, comme on l'a vu, d'environ 134 millions, représentant un capital de 2,680,000,000. Par une conversion en 3 trois quarts, l'intérêt annuel de cette somme serait donc

diminué de 33,500,000 francs, c'est-à-dire réduit de 134 millions à 100,500,000 francs; mais il est entendu que, dans cette hypothèse, le capital reste le même, et, en effet, 100,500,000 francs en 3 trois quarts représentent exactement le même capital que 134 millions en 5 pour 100. Eh bien! l'état peut dire à ses créanciers : Au lieu de faire porter sur le montant de vos rentes une réduction de 33,500,000 francs, comme l'état du crédit m'y autorise, je la ferai plus forte, par exemple, de 40 millions, ce qui fera descendre la somme totale de 134 millions à 94. Par là j'excéderai la mesure de mon droit, je vous ferai éprouver une perte que rien ne vous oblige à subir; mais pour vous en dédommager, j'élèverai votre capital, et ces 94 millions qui vous restent, je vous les livrerai en 3 pour 100. En effet, 94 millions en 3 pour 100 représentent un capital de 3,133,000,000. Il y aurait donc en ce cas, pour les rentiers, un sacrifice à faire de 6,500,000 fr. sur les intérêts annuels, mais aussi un bénéfice de 453 millions sur le capital de leur créance.

Dans cette dernière supposition, nous avons pris les chiffres presque au hasard, et uniquement pour nous servir d'exemple. Aussi n'entendons-nous pas les donner comme bases d'un calcul. On trouvera, sans doute, que nous supposons une réduction d'intérêts bien faible comparativement à l'énorme accroissement du capital. Cela peut être, et pourtant nous serions tentés de croire tout le contraire. On verra, du reste, que dans ce système, il serait tout-à-fait impossible d'établir entre les deux valeurs échangées une proportion exacte.

On voit bien maintenant que nous n'étions pas arrivés tout à l'heure à la dernière limite des réductions possibles. Avec le moyen que nous exposons, le champ des économies s'étend, et l'œuvre de la conversion prend des proportions encore plus grandes. Que faut-il penser de ce nouveau mode? L'Angleterre l'a pratiqué, de bons esprits l'ont exalté en France; on sait qu'il était particulièrement cher à M. J. Laffitte, dont l'autorité en ces matières est d'un grand poids, et que ce financier, aussi éclairé que respectable, avait à cœur de le faire prévaloir. Malgré l'exemple de l'Angleterre, qui n'a pas d'ailleurs procédé toujours de la même façon, malgré la juste autorité qui s'attache à l'opinion de M. J. Laffitte, nous avouons que ce système nous paraît essentiellement vicieux dans son principe. Voyons d'abord les avantages qu'il présente, nous en montrerons ensuite les inconvéniens.

Il est certain qu'en opérant la conversion en 3 pour 100, on se mettrait en mesure d'obtenir dès à présent des économies plus fortes. Admettons, si l'on veut, que la différence en mieux soit encore plus grande que nous ne l'avons supposé tout à l'heure; ce serait là un

avantage réel, au moins quant à présent. De plus, en livrant à ses créanciers du 3 pour 100, l'état s'affranchirait pour long-temps de l'obligation de remanier les rentes, tandis qu'au contraire, en leur donnant du 3 trois quarts, il s'expose à recommencer dans peu d'années une opération semblable. En effet, ce dernier titre valant déjà sensiblement plus que le pair, celui de nos fonds qui le suit dans l'échelle, c'est-à-dire le 3 et demi, ne tardera guère, pour peu que notre crédit s'élève, à franchir aussi cette limite; dès-lors, une nouvelle conversion en 3 et demi deviendra imminente. Au contraire, en convertissant aujourd'hui en 3 pour 100, on se prépare un long repos. A voir le taux auquel est aujourd'hui ce dernier fonds, soit en France, soit même dans les pays voisins, il n'est guère permis de croire qu'il arrive de long-temps à dépasser le pair, au moins d'une manière assez sensible pour autoriser sa conversion. Cette quiétude enfin, ce repos que l'on procure à l'état, on l'assure par le même moyen à ses créanciers, et si on leur fait supporter dans le présent une réduction plus forte qu'il ne faudrait, on leur assure du moins, pour un temps fort long, la jouissance paisible de ce qui leur reste. Tels sont, en résumé, les avantages de ce système. Nous ne croyons pas les avoir atténués en les exposant, voyons maintenant les inconvéniens qui les balancent.

On remarquera d'abord que, dans cette hypothèse, la conversion n'est plus une simple réduction d'intérêts, telle que tout débiteur peut et doit l'exiger de ses créanciers, lorsque le crédit général et son crédit particulier s'élèvent. C'est une combinaison financière, une sorte de transaction ou de marché. L'état offre à ses créanciers, comme compensation d'une réduction d'intérêts qu'ils ne lui doivent pas, une augmentation de capital qu'il ne leur doit pas davantage. Dès-lors il s'agit pour les uns et pour les autres d'équilibrer les avantages offerts avec les sacrifices demandés; balance fort simple en apparence, mais dans laquelle il n'y a malheureusement, ni pour le gouvernement ni pour les créanciers, de base certaine d'appréciation ou de règle fixe. Certes, si cette augmentation offerte sur le capital était actuellement réalisable, la balance serait facile à établir : il ne s'agirait alors que d'un simple calcul d'intérêts, et une règle de proportion ferait à l'instant cesser tous les doutes; mais en est-il ainsi? Loin de là. Cet accroissement de capital n'existe pour ainsi dire qu'en perspective; il ne sera réalisable que dans un avenir très éloigné, très incertain. Il faut pour cela que le 3 pour 100 atteigne le pair. Qui peut dire à quelle époque il y arrivera? est-il même sûr qu'il y arrive jamais? Si le gouvernement doit le croire et agir en conséquence, il est permis aux

rentiers de l'état d'en douter. Dans tous les cas, il n'est donné ni au gouvernement, ni aux rentiers de prévoir l'époque où cet évènement se réalisera. Dès-lors, qu'est-ce que cet accroissement futur et hypothétique du capital? Dans quelle mesure peut-il compenser une perte sur les intérêts, annuelle et certaine? sur quelle base enfin établira-t-on sa valeur?

On voit bien que cette théorie repose, dans son ensemble, sur des données très vagues, très incertaines. Il faut, pour la mettre en pratique, comparer des valeurs fort différentes entre elles, sans posséder les vrais élémens d'appréciation. Quel ne doit pas être l'embarras d'un ministre qui entreprend une conversion selon cette méthode, quand il vient à se demander quelle sera l'étendue des concessions à faire au nom de l'état, et l'étendue des sacrifices à exiger des créanciers! L'embarras des rentiers, quand il s'agit d'accepter ces offres, doit être encore plus grand, et pour eux, il est sûr que ce n'est qu'après l'évènement qu'ils connaissent à peu près la valeur de ce qu'ils prennent. Il faut donc marcher dans cette voie presque au hasard. Pourtant, si les concessions faites par l'état sont trop grandes, les intérêts publics sont sacrifiés; dans le cas contraire, des résistances se manifestent, l'opération avorte, et le crédit est compromis. Nulle part il ne serait plus nécessaire de posséder la juste mesure des choses, et cette mesure n'existe point. Nous savons bien qu'il y a un moyen commode d'assurer le succès d'une telle opération, de s'affranchir de ces embarras et de ces doutes : c'est de faire très large la part des créanciers et très petite celle de l'état, et ce moyen, nous savons bien aussi qu'on ne manque jamais d'y recourir; mais voilà pourquoi, dans un marché de ce genre, l'état est toujours dupe.

On ne voit pas qu'offrir aux créanciers de l'état une augmentation future de capital, en échange d'une perte d'intérêt présente, c'est en quelque sorte déplacer les rôles; c'est mettre la prévoyance de l'avenir du côté des hommes qui meurent, et ne laisser à l'état, qui doit vivre, que le souci du présent. N'est-ce pas le contraire qui devrait être, et cette seule considération, bien appréciée, ne devrait-elle pas suffire pour faire juger tout le système? Voyez en effet l'étrange calcul! Moi, l'état, moi, qui dois durer et prendre possession de l'avenir, je vous hypothèque cet avenir, à vous, simple mortel, qui ne serez plus demain. Je veux que vous m'abandonniez une portion de vos avantages présens, en vue de bénéfices éloignés, dont, selon toute apparence, vos héritiers seuls pourront jouir. Vous dont la vie est bornée, je veux que vous reportiez vos espérances à des

jours que vous ne connaîtrez pas; et moi, dont l'existence n'a point de terme, pour qui l'avenir et le présent se confondent, j'aliènerai mon avenir en vue du moment présent! N'est-il pas vrai que dans ce calcul les justes notions des choses sont renversées et les rôles intervertis? Il est au moins parfaitement impossible que les rentiers estiment à leur juste valeur les bénéfices incertains, éloignés, qu'on leur promet. Aussi l'état n'obtiendra-t-il jamais, dans une transaction de ce genre, que des concessions fort médiocres, en échange de sacrifices considérables.

Quant à l'avantage qu'on fait valoir d'avoir moins souvent à remanier les rentes par de nouvelles conversions, nous avouons qu'il nous touche peu. Qu'est-ce après tout qu'un travail semblable, quand il est fait à propos et dans ses véritables termes? Rien, ou presque rien. Une première opération mal conçue, mal entreprise, a d'abord jeté en France quelque discrédit sur le principe en général. Dans la suite, à force de résister à une mesure si juste, à force d'en exagérer la portée, on a fini par persuader à quelques gens, par se persuader peut-être à soi-même, qu'elle est grosse de difficultés et de périls. Il n'en est rien pourtant : une conversion de rentes, naturellement amenée et indiquée par l'élévation du crédit, est de toutes les opérations de finances la plus élémentaire et la plus simple. Pourquoi tant de soins pour en éviter le retour? Dans un temps comme le nôtre, où le crédit est monté par degrés de l'abîme où il était naguère, à un certain point d'élévation, elle aurait dû être au contraire une opération en quelque sorte régulière et normale, et c'est ce qui serait arrivé inévitablement, forcément, si dès long-temps tout le système de nos emprunts publics n'avait été vicié dans son principe.

Il est arrivé à nos gouvernemens, comme aux particuliers, de connaître de mauvais jours. Leur crédit était alors très bas, l'intérêt de l'argent qu'on leur offrait très élevé, et ce n'est pas aller jusqu'à l'extrême limite de dire que, dans ces circonstances, ils ont quelquefois emprunté à 10 pour 100 et au-delà. Pour procéder avec logique, il eût fallu alors dire ouvertement, franchement, que l'on empruntait à 10 pour 100, et créer un fonds public à ce titre. Outre qu'il y aurait eu dans ce système loyauté et franchise, on y aurait trouvé des avantages prochains. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Alors même qu'on empruntait effectivement à 10, c'est par la vente d'un titre en 5 p. 100 que l'emprunt était effectué. On vendait, par exemple, 10 millions de rentes dont on obtenait en capital 100 millions, ce qui établissait très clairement l'intérêt à 10; mais ces rentes, on les constituait néan-

moins en 5 pour 100, comme si on avait effectivement emprunté à ce dernier taux. Changeait-on par là les conditions actuelles du marché? Non. La seule conséquence de ce choix, c'est que l'état s'obligeait, quelle que fût la somme qu'il eût effectivement reçue, à restituer, en cas de remboursement, 100 francs de capital pour 5 francs de rentes.

D'où a pu venir l'idée d'adopter un système aussi étrange et aussi faux? La seule explication plausible que l'on puisse en donner, c'est que le gouvernement ayant interdit aux particuliers, par une politique que nous ne voulons pas juger ici, la faculté d'emprunter au-dessus de ce qu'on appelle le taux légal, c'est-à-dire 5 ou 6 pour 100, selon la nature des affaires, il n'a pas voulu violer pour son compte, ostensiblement et d'une manière flagrante, les règles qu'il avait lui-même posées. Obligé pourtant d'emprunter, et ne trouvant pas à le faire au taux légal, il a bien dû se résoudre à cette violation du principe. Mais s'il n'a pu sauver le fond, il a du moins voulu sauver les apparences ; s'il n'a pu maintenir le taux légal dans la réalité et dans les choses, il a voulu du moins le conserver dans la forme et dans les mots. De là cette création de rentes dénommées 5 pour 100, alors même qu'on empruntait effectivement à 10. C'était une fiction, un mensonge, destiné seulement à couvrir une inconséquence de la loi; mensonge fort innocent, en ce sens que personne n'en était dupe. Néanmoins, comme il imposait à l'état l'obligation d'opérer plus tard le remboursement du capital dans la proportion indiquée par le titre de la rente, la fiction est devenue ensuite pour l'état une rude et désastreuse réalité. Il y a eu, nous ne craignons pas de le dire, dans cette espèce de jeux de mots, dans cette feinte puérile, une erreur financière du premier ordre.

Nous savons que cette pratique absurde a trouvé, comme tant d'autres, ses partisans. Après l'avoir imaginée dans l'unique but de tromper les yeux, on a voulu plus tard l'ériger en système, et on a vanté les prétendus avantages qui en découlent. On a dit que si, en offrant des rentes 5 pour 100 alors que l'intérêt est à 10, l'état s'impose des sacrifices dans l'avenir, il obtient aussi dans le présent des conditions meilleures, parce que l'accroissement futur du capital est pour les prêteurs un encouragement et une amorce. Il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, nous ne le nions pas; mais, si l'on a bien suivi ce qui précède, on a dû comprendre que cet avantage n'est jamais aussi grand qu'on l'imagine. Or, ce bénéfice actuel, toujours bien médiocre, on le paie dans la suite fort chèrement. Comparons selon cette donnée les deux systèmes, en adoptant quelques chiffres pour exemples, et mettons en balance leurs résultats.

Supposons que le gouvernement contracte un emprunt dans un temps où le taux de l'intérêt est, par rapport à l'état, à 10 pour 100, et que, pour réaliser cet emprunt, il émette 10 millions de rentes. Si, fidèle à la vérité, docile à la loi que les circonstances lui dictent, il émet ces rentes en 10 pour 100, il obtiendra sur cette émission un capital à peu près correspondant au pair; supposons-le seulement de 96 ou 98 millions. Aucune faveur ne lui est faite pour le présent; mais voyez ses avantages prochains. D'abord, quand le jour du remboursement sera venu, il ne rendra guère à ses créanciers que le capital reçu, sauf une différence de 2 à 4 millions au plus. La position sera meilleure encore en ce qui touche les intérêts. Pour peu que l'état du crédit s'améliore, que la prospérité revienne, sa dette se fondra pour ainsi dire au soleil des jours meilleurs. Aussitôt que le taux de l'intérêt sera descendu seulement à 9 pour 100, il pourra entrer dans la voie des réductions. Une première conversion remplacera les titres anciens par des titres nouveaux en 9 pour 100, avec une économie d'un dixième sur le service des intérêts. A chaque décroissance successive de l'intérêt surviendra une conversion nouvelle, en 8, en 7, en 6, en 5, et chaque fois avec une économie pareille. Arrivé à ce dernier terme, le montant total de la dette annuelle sera déjà réduit de moitié, sans qu'alors même la ressource des réductions soit épuisée. Combien de temps faut-il pour amener dans un état un changement semblable? Nous savons, par l'expérience de la France, que peu d'années suffisent, quand le calme renaît après des temps d'orages. Cette période de temps, quelle qu'elle soit, peut et doit paraître longue, presque indéfinie, à des prêteurs qui ne peuvent d'avance en calculer la durée, et qui ne sont pas sûrs de vivre : voilà pourquoi ils estiment mal les avantages qui doivent la suivre; mais elle compte à peine dans l'existence d'un état. Ainsi, perte insignifiante sur le capital, prompte et successive réduction des intérêts, voilà ce qu'on trouve dans ce système. Si on l'avait suivi en France depuis le temps où la dette consolidée existe, il est impossible de dire dans quelle mesure le pays se serait déjà débarrassé du fardeau de ses anciennes dettes.

En suivant l'autre système, on arrive à des résultats tout différens. Ici nous supposons qu'au lieu d'émettre ses 10 millions de rentes en 10 pour 100, comme le veut l'état du crédit, le gouvernement les émette en 5; obtiendra-t-il pour cela des conditions actuelles notablement meilleures? Oui, dans une certaine mesure; mais, au milieu de ces jours de crise, il y a, soyez-en sûr, tant dans la situation géné-

rale du crédit que dans les inquiétudes des prêteurs sur l'avenir, un obstacle invincible à une grande surélévation du capital, d'autant mieux que la plupart des prêteurs actuels sont d'avance résolus à se défaire de leurs titres dans un terme fort prochain. Admettons une faveur telle, que l'état obtienne, par exemple, pour les 10 millions de rentes qu'il émet, au lieu de 96 ou 98 millions, comme nous le disions tout à l'heure, 104 ou 106 millions en capital. Assurément la différence est grande, et nous croyons l'exagérer plutôt que l'amoindrir. Voilà l'avantage conquis; voici maintenant les charges. D'abord, si l'état vient un jour à offrir le remboursement à ses prêteurs, pour 104 ou 106 millions qu'il aura reçus, c'est 200 millions qu'il devra rendre; perte énorme, presque égale au capital emprunté. Ce qui est bien plus grave, c'est que dans cette hypothèse l'état voit reculer indéfiniment l'époque où il pourra songer à réduire sa dette. Vainement l'intérêt de l'argent tombera-t-il par degrés à 9, à 8, à 7, à 6 pour 100; toutes ces améliorations successives de l'état du crédit ne lui profiteront pas. Ce taux exorbitant d'intérêt qu'il aura accepté dans les temps de crise, et qui n'était acceptable qu'alors, il le supportera désormais sans retour. Pour qu'il songe à convertir les rentes, il faudra que l'intérêt soit tombé de 10 à 5 pour 100, et même au-dessous. C'est donc seulement lorsque déjà le montant de sa dette devrait être réduit de moitié, qu'il pourra commencer à y faire quelques réductions fort incomplètes.

Cette dernière considération nous ramène au sujet qui nous occupe. On voit donc que, si l'on avait suivi dans les emprunts publics un système logique et vrai, les réductions d'intérêts, ou, ce qui revient au même, les conversions de rentes, seraient devenues, dans notre existence financière, un fait ordinaire, régulier, normal. Combien d'opérations de ce genre n'aurions-nous pas vu s'effectuer depuis trente ans! Toujours prévues d'avance, elles n'auraient excité ni résistance ni émoi; l'habitude en aurait fait pour tout le monde un jeu. Loin de nuire à notre crédit, elles en auraient favorisé l'essor, soit en marquant d'un signe pour ainsi dire sensible chacun des degrés de sa marche ascendante, soit en améliorant de plus en plus la situation réelle de nos finances. Enfin ce qui reste à faire aujourd'hui ne serait que la suite et la conséquence d'une longue série de faits du même ordre, et s'accomplirait, comme tout le reste, sans le moindre obstacle.

On a suivi malheureusement une autre marche. Ce qu'il en a coûté à l'état dans le passé, ce qu'il lui en coûte encore, il est impossible de le dire, et nos suppositions de tout à l'heure n'en donnent qu'une

imparfaite idée. Quoi qu'il en soit, c'est à cette fatale méthode et à la longue fixité d'intérêts qu'elle a produite, qu'il faut attribuer l'espèce d'étonnement que l'on manifeste à l'annonce d'une mesure bien naturelle, et la résistance que l'on oppose à cette réparation tardive. Il serait trop extraordinaire pourtant que des ministres, des hommes d'état, qui doivent savoir remonter plus ou moins au principe des choses, partageassent ces préjugés ou se laissassent arrêter par cette résistance insolite.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les objections que l'on propose contre l'opportunité actuelle d'une conversion, ne pouvant nous résoudre à croire qu'après réflexion elles soient acceptées comme sérieuses par ceux mêmes qui les font. Disons seulement quelques mots sur les conditions et les termes dans lesquels on prétend l'exécuter.

Ce qui est possible actuellement, avons-nous dit, c'est une conversion en 3 trois quarts, tout au moins en 4. Pourtant, eu égard à ce qu'il y a en ce moment d'inusité dans la mesure, et à l'espèce d'émoi qu'elle excite, nous comprendrions que l'on se contentât pour le présent d'une conversion en 4 et demi; mais ce que nous ne pouvons ni concevoir ni admettre, c'est que, même en l'exécutant dans cette mesure étroite, l'état pût accepter encore des conditions. Pourquoi donc faudrait-il qu'il s'imposât, comme le veut la proposition de M. Muret de Bort, l'obligation de maintenir le taux de la rente à 4 et demi pendant dix ans? On n'a que trop différé dans le passé; faudra-t-il qu'aujourd'hui on s'impose encore de nouvelles entraves pour l'avenir?

Quant à cet autre projet, qui consisterait à convertir les rentes en 3 pour cent, de manière à augmenter le capital de la dette, tout en n'exécutant la réduction des intérêts que dans la proportion du 5 au 4 et demi, il serait aussi extraordinaire qu'inique. C'est, dit-on, afin de dédommager les rentiers. Quoi donc! alors que l'état n'exerce d'un côté qu'une partie de son droit, il devrait un dédommagement de l'autre. Nous avons montré plus haut quand et dans quelles conditions de semblables compensations peuvent être offertes, quoique, pour notre part, nous repoussions ce principe dans tous les cas : c'est lorsque l'état excède son droit, lorsqu'il va, dans la réduction des intérêts, au-delà des limites indiquées par l'état du crédit; mais offrir des compensations, lorsqu'on reste même fort en-deçà des limites permises, ce serait en vérité faire trop bon marché de la fortune publique.

CH. COQUELIN.

DU MOUVEMENT

DES

RACES HUMAINES.

—

COURS DE M. SERRES.

Il se passe en ce moment sous nos yeux un grand fait, qui, à demi voilé encore dans les ténèbres de son origine, échappe à notre attention; ce fait est celui du mouvement des races les unes vers les autres. Jusqu'ici les divers groupes du genre humain vivaient isolés : les gouvernemens et les institutions contribuaient à fomenter entre les peuples des divisions infinies. La nature, de son côté, avait pourvu à la conservation des caractères qui distinguent les races en les séparant par des mers, des montagnes, des fleuves, des distances, autant de limites qui suffisaient à les contenir. Cet isolement a été nécessaire. Il importait que les différentes fractions du genre humain ne confondissent pas les traits et les nuances qui les constituent, avant que le développement se fût conformé chez chacune d'elles au type idéal qui lui est propre. Cette condition a été remplie. Aujourd'hui une tendance contraire se manifeste : les races se recherchent; ni les institu-

tions politiques dans lesquelles l'ignorance s'efforçait de les parquer, ni les obstacles matériels, ne les divisent plus. Le genre humain est à cette heure comme un serpent qui cherche à réunir ses tronçons dispersés çà et là par les bouleversemens du globe et par les révolutions de l'histoire. Ce besoin d'universalité trouve dans l'invention de la vapeur un point d'appui merveilleux. Un ancien cherchait un levier pour remuer le monde; ce levier puissant, un moderne l'a découvert, et il ne s'en doutait pas. Le nouveau moteur est un instrument de civilisation : appliqué aux rapports des races entre elles, il devient le symbole matériel de leur unité dans l'avenir. Un système de voies de communications se compose aujourd'hui de trois élémens : les chemins de fer, les canaux ou les fleuves, les grandes lignes de navigation maritime. Nous allons étudier, avant tout, l'influence que la vapeur exerce déjà sur ces trois organes du mouvement; l'intensité de la cause nous fera mieux apprécier la nature des résultats.

L'état actuel des chemins de fer est à la veille de recevoir des développemens considérables. Voici à peine quinze années que les monarchies européennes s'occupent sérieusement d'employer les forces de la vapeur à la traction des voitures. Où en sont-elles de leurs travaux? La plupart n'ont encore construit que des sections de lignes; mais, en se réunissant, ces sections doivent constituer avant peu un véritable réseau de fer continental. La formation matérielle de ce réseau présente une analogie curieuse avec les développemens du système nerveux qui préside, chez l'homme et chez les autres êtres organisés, au mouvement. Si nous jetons un coup d'œil général à la surface de l'Europe, nous apercevons çà et là des commencemens de chemins destinés à s'étendre. Cette disposition fragmentaire s'efface de jour en jour sous le progrès des travaux. Nous voyons alors des faisceaux de rails, disséminés par petits plexus isolés, s'ajouter les uns aux autres pour donner naissance à des rameaux qui vont se réunir à un tronc. Il est déjà possible de saisir un lien entre les chemins de fer qui existent en construction chez les différens peuples. Si l'on rattache par la pensée toutes les sections de lignes éparses sur le territoire de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et du royaume lombard-vénitien, on voit en quelque sorte apparaître l'unité de notre système de relations internationales. Nous allons essayer d'en figurer le dessin sur la carte géographique.

Que l'esprit trace d'abord une première ligne verticale dont le trajet joigne la mer du Nord à la Méditerranée. Cette grande ligne de fer commence à Édimbourg; elle rencontre sur son chemin Newcastle,

Londres, Douvres (ici une lacune de sept lieues de mer), elle reprend terre à Boulogne, arrive sur Paris, de Paris sur Lyon, de Lyon sur Avignon, d'Avignon sur Marseille, où elle s'arrête. Il s'en faut sans doute de beaucoup que cette voie gigantesque soit aujourd'hui parcourue dans son ensemble; mais elle le sera : plusieurs de ses parties sont construites; nous pouvons déjà fixer l'époque où les autres seront achevées. Le chemin de Newcastle à Douvres, qui s'étend sur une longueur d'environ cent quarante lieues, est en activité; celui d'Édimbourg à Newcastle sera terminé d'ici à deux ans, celui de Boulogne à Paris dans trois, celui de Paris à Lyon et celui de Lyon à Avignon dans cinq, celui d'Avignon à Marseille avant deux ans. On peut donc dire en principe que cette ligne existe. Moyen de communication de l'Angleterre avec la France, et par elle avec cette Méditerranée qui est le chemin de l'Afrique, elle réunit des intérêts jetés sur une échelle immense. — Tirons à présent une seconde ligne parallèle dont la direction, également tournée du nord au sud, reliera la mer d'Allemagne à l'Adriatique. La tête de ce chemin de fer est à Hambourg; de Hambourg à Berlin, de Berlin à Dresde, de Dresde à Brunn, de Brunn à Gratz (par Vienne), et de Gratz à Trieste, il décrit un parcours d'environ trois cent quarante lieues. La continuité n'existe pas sur toute l'étendue de la voie; de Hambourg à Berlin, nous estimons soixante-dix lieues en construction; de Berlin à Dresde, c'est fait; de Dresde à Brunn, il y a une lacune de soixante-quinze lieues qui se remplit à cette heure; de Brunn à Gratz, le service est en activité; de Gratz à Trieste, nous comptons à peu près cinquante lieues à ouvrir. L'exécution complète de cette ligne rencontre des obstacles dans la surface accidentée du territoire qu'elle traverse, mais elle est forcée. Touchant par Hambourg au Danemark, et par Trieste à l'Orient, elle répandra la vie sur les populations du Nord, et amènera peut-être cette unité germanique rêvée par Charlemagne et par Napoléon.

Il nous reste à croiser la direction de ces deux lignes, qui vont du nord au sud, par trois autres lignes allant de l'est à l'ouest. — La supérieure est destinée à joindre la Manche avec la Baltique. Elle s'avance du Havre à Paris, de Paris à Valenciennes, de Valenciennes à Cologne, de Cologne à Hanovre, de Hanovre à Stettin. Elle ne présente que deux solutions de continuité, l'une de Paris à Valenciennes, et l'autre de Cologne à Hanovre. Ces deux lacunes provisoires seront comblées d'ici à deux ans. La ligne complète sillonnera au moins trois cent quatre-vingts lieues. Moyen de transit de la France, de la Bel-

gique, de la Prusse, et, par cette dernière, de la Pologne et de la Russie, elle se place, sous le rapport intellectuel, stratégique et commercial, au premier rang de nos grandes voies de civilisation. — La ligne moyenne servira de trait d'union entre l'Océan et la mer Noire. Partie de Nantes, elle se dirige vers Tours, de Tours à Paris, de Paris à Strasbourg, de Strasbourg à Carlsruhe, de Carlsruhe à Ratisbonne (par Stuttgard), de Ratisbonne à Vienne, de Vienne à Presbourg, de Presbourg à Pesth, de Pesth à la mer Noire. Cette ligne imposante ne se compose encore que de segmens : on peut dire qu' elle existe de Tours à Paris (soixante lieues), de Strasbourg à Carlsruhe (dix-huit lieues), de Vienne à Presbourg (quinze lieues); le reste est à faire : il se fera. Nous sommes déjà en mesure d'indiquer la date de l'exécution. De Nantes à Tours, deux ans; de Paris à Strasbourg, huit; de Carlsruhe à Ratisbonne, huit; de Ratisbonne à Vienne, quatre; de Presbourg à Pesth, trois; de Pesth à la mer Noire, dans un temps inconnu; mais le service se fait déjà par le moyen des bateaux à vapeur. Enlaçant dans ses sinuosités les principales villes du centre de la France, du grand-duché de Bade, de la Bavière et de l'Autriche, ce chemin de fer servira de rendez-vous aux peuples de l'Occident quand le moment sera venu pour eux de remonter vers l'Orient. — La ligne inférieure a pour destination de marier l'Océan à la Méditerranée; elle court de la Teste à Bordeaux, de Bordeaux à Cette, de Cette à Marseille (ici la terre manque : ne tenons pas compte de cette lacune de deux cents lieues de mer), de Marseille à Rome, de Rome à Naples. Cette grande ligne sera complète d'ici à cinq années, si des résistances morales ne viennent pas en interrompre l'exécution; elle présente déjà une surface de deux cent soixante-treize lieues en activité. Il est vrai que nous comptons dans ce dernier chiffre la distance franchie par les bateaux à vapeur, dont le sillage continue sur mer le tracé du railway. Moyen d'action de la France sur l'Italie, cette ligne capitale servira peut-être, par la suite, à régénérer notre influence au-delà des Alpes.

Si nous réunissons ces cinq grandes lignes, notre réseau de fer international nous apparaîtra sous la forme d'un quadrilatère dans lequel se trouvera encadrée toute la civilisation moderne. Cette figure géométrique ne contient pas encore, il s'en faut de beaucoup, tous les travaux en voie d'exécution. Nous avons aussi négligé les embranchemens; or, tout le monde sait que les chemins de fer sont doués d'une puissance en quelque sorte végétative; leur accroissement est une nécessité de leur existence. Ces mille ramifications nous détourneraient des vues d'ensemble que nous avons voulu établir. Il nous im-

portait de ne tenir compte que des lignes à grande continuité, des lignes qu'on peut nommer à juste titre européennes. Nous ne doutons point d'ailleurs que la Russie, l'Espagne, la Turquie d'Europe, ne viennent se rattacher avant peu à ces grands nerfs du mouvement continental. La Russie a tracé déjà son chemin de fer, qui unira Saint-Pétersbourg à Moscou. Le Nouveau-Monde, qui fait, depuis un demi-siècle, partie de l'ancien pour tout ce qui regarde la civilisation et le commerce, se trouve naturellement rallié au système de voies de communications que nous avons esquissé. Il est en effet possible de suivre par l'imagination, d'un continent à l'autre, le parcours majestueux de ces lignes de fer, entre lesquelles l'Océan atlantique se jette, et qu'il divise sans les briser. Ce n'est pas tout, nous voyons commencer sur les rivages de l'Afrique une nouvelle France. Il n'y a plus aujourd'hui de système de colonisation sérieux sans l'emploi de la vapeur; notre conquête ne prendra racine sur ce sol rebelle et ne le transformera que par la création d'un réseau de fer algérien, destiné à rattacher toute la colonie au centre. Déjà une ligne construite par le travail des nègres relie ensemble les deux principales villes de la Jamaïque, Kingston et Spanish-Town. L'Océanie présente aux colonies anglaises, pour l'exécution de semblables travaux, ses montagnes de fer. On accusera peut-être notre imagination de bâtir d'avance des rail-ways sur des parcours fabuleux; mais, quand on songe à la figure nouvelle que le système de transport à vapeur a donnée en quelques années au territoire du Nouveau-Monde, surtout dans les états de l'ouest, on ne saurait plus assigner de limites à l'action d'un tel moteur sur la nature et sur les distances.

L'économiste ne doit point séparer les lignes de navigation des chemins de fer; il convient, en effet, de balancer ces deux systèmes sur notre continent, comme la nature équilibre la circulation et le mouvement dans les êtres organisés. La constitution hydrographique de l'Europe, quoique belle, n'est encore qu'ébauchée. L'Allemagne se préoccupe de rattacher ses fleuves à un système de communications étendu. En Bavière, le roi Louis poursuit l'achèvement du grand canal qui doit joindre le Rhin au Mein, et par conséquent au Danube. C'était la pensée de César et de Charlemagne, ce fut celle de Napoléon. La France n'aurait maintenant qu'à relier par des canaux le Rhône et tous ses fleuves au Rhin pour s'ouvrir le chemin de la mer Noire. L'importance de cette voie navigable est connue : tous les cabinets voient dans l'équilibre à venir de l'Europe une question dont le nœud réside à Constantinople. La France a déjà son canal du Midi,

qu'elle doit à l'immortel Riquet; la Hollande a celui du Helder; ces deux grandes artères de navigation artificielle ont rendu des services que les chemins de fer ne doivent point faire oublier, qu'ils ne remplacent pas toujours. Au lieu donc d'entretenir entre ces deux agens de relations, les chemins de fer et les chemins d'eau, une rivalité, une concurrence, un antagonisme, nous croyons que mieux vaut les considérer comme les satellites de la vie industrielle ou agricole pour les populations qu'ils traversent. Les bateaux à vapeur ont contribué, avant les chemins de fer, à développer l'élément de circulation.

Les chemins de fer, les canaux et les lignes fluviales ne seraient pourtant rien encore sans leur combinaison avec les grandes lignes maritimes. Les wagons n'iront jamais si loin que les paquebots; la mer demeurera toujours l'agent des communications à grande distance, c'est sur elle que la vapeur exercera une influence encore plus étendue. Aujourd'hui, presque toutes les voies navigables sont ouvertes. On ne connaît plus ces retards qu'imposait la direction des vents; l'arrivée des paquebots pour le service des lettres et des voyageurs est prévue maintenant comme celle des voitures publiques. Toutes les parties du globe communiquent par ces mêmes flots qui ont servi si long-temps à les diviser; la mer n'est plus une lacune entre les continens, c'est un lien. Quelques coups de canon ont suffi à renverser la barrière que la Chine avait élevée depuis des siècles autour de ses deux cent cinquante millions d'habitans; les profondeurs de l'Orient sont mises à découvert. Il n'y a pas cinquante ans, nos livres de géographie ne connaissaient que quatre parties du monde; la main des navigateurs a soulevé le voile sur ce groupe d'îles mystérieuses que la nature cachait dans des mers vierges. L'Océanie a aujourd'hui sa place sur la carte et jusque dans nos discussions politiques. Les voyages de long cours ont pris des développemens inouis, et le nombre des voyageurs augmente sur toutes les mers avec les progrès de la navigation.

Ce vaste ensemble de communications est-il destiné à exercer une influence sur les rapports des races? Il nous semble que la réponse à une telle question n'est pas douteuse. A mesure que l'homme civilisé s'étend et se dilate à la surface du globe terrestre, il en rattache entr'eux les habitans. Nous ferons observer en outre que toutes les grandes découvertes ont concouru au même résultat. L'invention de la poudre à canon contribua dans les âges de barbarie à rendre la guerre plus fréquente; or, la guerre met les peuples en contact. La boussole, en dirigeant les entreprises des navigateurs, a réuni des hommes et des mondes étonnés de se rencontrer sur la même planète. L'imprimerie,

en créant d'état à état, souvent même de continent à continent, un système d'échange pour les richesses de la pensée, a établi également entre les nations civilisées des relations qui n'existaient pas. La création de la vapeur complétera cette unité de rapports que la poudre à canon, la boussole et l'imprimerie avaient ébauchée. Au point de vue moral, les lignes de fer sont autant de conducteurs magnétiques par lesquels la pensée d'une nation communiquera aux nations voisines ses ébranlemens. Au point de vue industriel et commercial, ces mêmes lignes, allant d'un bout de l'Europe à l'autre, auront pour résultat de modifier profondément les systèmes actuels de douanes, en créant une sainte-alliance entre les peuples marchands. Comme moyen de publicité, ces routes philosophiques, sur lesquelles circulent les hommes et les idées, achèveront l'œuvre de Guttenberg en lui communiquant le secours dont l'imprimerie a besoin pour agir. Le livre ne peut rien par lui-même, le livre n'existe que pour ceux qui le lisent. Il faut qu'une force matérielle le fasse pénétrer dans ces populations sombres et lointaines qui opposent aux lumières l'obstacle de leurs montagnes, de leurs marais, de leurs bois, et de leurs landes impraticables; cette force est dans la circulation. Auxiliaires de l'imprimerie, les chemins de fer avanceront l'enseignement des masses. La propagande de la vapeur défiera toutes les censures : allez donc arrêter ces mille voix de la civilisation dans leur passage aérien à travers l'Allemagne ou la Russie! Quand les états européens seront couverts de grandes lignes s'embranchant sur toutes les capitales, — autant de rayons par lesquels s'opérera la diffusion des lumières, — la face intellectuelle de notre continent sera changée. La vapeur nous semble donc destinée à devenir le lien des distances, le lien des races.

Quand la guerre était presque le seul moyen dont la Providence se servît pour mettre les races en présence, l'union d'un peuple à un autre peuple n'était jamais cimentée que par la force. Or, nous ne craignons pas de le dire, la force brutale est impuissante à fondre ensemble les divers élémens du genre humain. Long-temps après la conquête, les vainqueurs et les vaincus forment encore dans la nation deux camps distincts : les inimitiés secrètes refoulées dans le cœur du peuple soumis, la honte et le ressentiment de sa défaite, demeurent un obstacle de longue durée à l'alliance avec les envahisseurs. Il se passe souvent plusieurs siècles avant que la trace de cette division soit effacée; quelquefois même elle persiste toujours si le peuple conquis nourrit secrètement l'espoir de ressaisir son indépendance. Cela est si vrai que, malgré les guerres qui ont ensanglanté l'Europe au moyen-

âge et à une époque plus récente, malgré ces déchiremens et ces partages qui ont renouvelé plusieurs fois la face politique de notre continent, il se trouve que les races ont perdu très peu de leurs caractères. Transportées souvent du nord au midi ou du midi au nord, elles reviennent d'elles-mêmes à leurs limites dès que le bras de fer qui les mêlait arrive à se retirer. On peut donc dire que la guerre était le lien des âges de barbarie, mais que ce lien établissait entre les peuples des rapports violens qui les rassemblaient sans les unir. Il ne faut pas se hâter de croire à une paix universelle; le glaive reparaîtra sans aucun doute dans l'histoire des peuples, mais son intervention sera moins fréquente quand les nations se connaîtront mieux. Si cet état de choses s'établit, comme nous l'espérons, les chemins de fer auront pour résultat de créer une cause nouvelle et bien autrement active de croisement. Ici, la barrière élevée par la conquête n'existe plus; les peuples sont égaux, les peuples sont les frères d'une même famille. — La guerre se trouvait en outre circonscrite sur un point géographique. Hors les cas assez rares d'invasion en masse, où un peuple venait s'établir sur le territoire d'un autre peuple, la force armée n'exerçait en général qu'une action fugitive. Ces rapports brutaux, ces communications du sabre, les seules que les peuples anciens et modernes aient connues, n'ont fait pour ainsi dire que glisser sur les traits physiologiques des races. Les chemins de fer exerceront au contraire sur le croisement des individus une action constante, sympathique, renouvelée. Les invasions étaient des torrens orageux qui couraient çà et là, et laissaient seulement sur le chemin la trace de leur écume; les routes nouvelles, en excitant au plus haut degré le besoin des voyages, formeront des irradiations lentes d'étrangers passant d'une contrée à l'autre, et déposant leurs caractères dans le sein des populations alliées.

Quelles seront les suites de ce mélange des races? Ceci devient une question d'histoire naturelle, entée sur un fait d'économie politique. Cette question, nous allons essayer de la résoudre à l'aide des lumières que nous prêtent les deux sciences. Le règne de la vapeur ne commence que d'hier : si, d'un côté, il semble téméraire de rechercher les résultats éloignés d'une telle force quand l'orbite de son mouvement est encore à peine tracé, il ne faut pas oublier, de l'autre, que la marche de tous les phénomènes de l'industrie et de la nature est soumise à des lois qu'il est possible de dévoiler. « Le caractère essentiel d'un ensemble de connaissances parvenues à l'état de science, disait dernièrement M. de Blainville, est de prévoir. » De telles prévisions ne sont pas sté-

riles; elles servent à disposer le présent en vue de l'avenir. Le but vers lequel on s'avance étant déterminé, chaque siècle mesure ensuite ses forces à la distance qu'il doit franchir. Si donc la question de l'influence de la vapeur sur le mouvement des races semble, au premier coup d'œil, une hypothèse, on ne tarde pas à lui découvrir une base dans l'état actuel de la physiologie. La science des races est encore en germe; les voyages contribueront à la former; mais, telle qu'elle existe, elle nous fournit déjà les principaux traits qui peuvent servir à dessiner la perspective ouverte devant nous par l'établissement des chemins de fer.

La surface habitée du globe nous présente un très grand nombre de races humaines, qu'on peut ramener à quatre grandes divisions : la race caucasique, qui a la peau blanche, les cheveux lisses, onctueux, fins; la race mongolique, qui a la peau jaune, les cheveux épais et raides; la race éthiopique, qui a la peau noire, les cheveux durs et laineux; la race américaine, qui a la peau mêlée de jaune et de rouge, les cheveux noirs, longs et rudes. Dans tous les endroits de la terre où ces variétés humaines se sont trouvées en présence, voici ce qui est arrivé : les noirs ont obéi aux jaunes; les uns et les autres se sont soumis aux blancs. Si des nuances moyennes résultent du mélange de ces trois couleurs, elles occupent dans la société des rangs intermédiaires. On peut déjà conclure de ce premier fait qu'il y a une gradation de puissance et de civilisation à établir sur les caractères des races humaines.

L'existence de plusieurs races d'hommes à la surface de la terre est un fait trop grave; il se rattache trop intimement au problème dont il s'agit de trouver la solution, pour que nous ne cherchions pas à en pénétrer l'origine. Sur ce point, l'histoire n'a presque rien à nous apprendre; l'histoire est muette. Pour le genre humain comme pour l'homme, la première enfance est couverte des ténèbres de l'oubli. Quelques monumens respectables par leur antiquité, mais écrits dans des langues perdues, sont les seuls débris sur lesquels des races entières puissent lire leurs titres de naissance; encore ces monumens appartiennent-ils à des temps historiques, et, comme l'avènement des races a précédé sans nul doute l'établissement des sociétés humaines, nous ne réussirons jamais par cette voie à surprendre le secret de la nature. La science seule, par la distinction des caractères physiques, arrivera sans doute à déterminer la place des différentes races sur l'échelle de l'humanité, leur filiation, et peut-être leur origine. Les voyages, en agrandissant nos rapports, nous mettront sur la voie

de plus amples découvertes. Qu'allons-nous faire dans les contrées lointaines et sauvages? Chercher les traces de notre avènement sur le globe, conquérir notre histoire. Or, il faut nous hâter, car, tous les jours, les pages vivantes de cette histoire s'effacent ou disparaissent; des races primitives s'éteignent, et avec elles s'en vont les derniers traits de la naissance de l'humanité.

Pour lever le voile sur le berceau de notre espèce, il convient avant tout d'en séparer les élémens. La race blanche a fait remonter à son origine le commencement du genre humain; mais tout nous porte à croire qu'elle avait été précédée. Les autres races dont elle n'a pas voulu tenir compte historiquement, ou que dans son orgueil généalogique elle a imaginé de faire descendre d'elle par voie de dégénérescence, ont très probablement devancé son existence à la surface de la terre. On peut considérer le genre humain comme formant un règne à part dans la création; les races sont, sous certains rapports, les unes vis-à-vis des autres, ce que sont les genres dans le règne animal. Or, comme toute existence a été en progrès sur le globe, il est naturel de penser que les races les plus inférieures sont aussi les plus anciennes. Ainsi que dans l'histoire des âges antédiluviens chaque transformation du globe coïncide avec un progrès dans le règne animal, de même les changemens postérieurs à la grande semaine de Moïse nous semblent avoir eu pour résultat l'apparition successive des divers groupes d'hommes sur les différens points de la planète. Nous pouvons déjà placer dans le voisinage de la ligne équatoriale le berceau de la race noire, dans l'Atlantide celui de la race rouge, dans le sud de l'Asie l'origine de la race jaune, dans le nord ou dans l'Asie centrale les premières traces de la race blanche. Le mouvement de destruction et de reproduction qui préside à toute la nature paraît s'être étendu jusque sur la genèse du genre humain : la race noire est le débris d'un monde antérieur; elle a survécu misérablement au théâtre de sa force et de sa puissance. La race américaine nous semble également une ancienne race naufragée, dont Christophe Colomb retrouva les restes épars qui commençaient à se reformer sur le sol de l'Amérique. Le même coup de la main de Dieu qui brisait un continent et abîmait la race rouge, soulevait peut-être d'un autre côté les montagnes de l'Asie sur lesquelles la race blanche allait se manifester. Cette vue nouvelle fait éclater les étroites lisières chronologiques dans lesquelles nos historiens ont voulu envelopper l'existence du genre humain; mais il faut se souvenir que les siècles sont comme les

objets qui s'effacent par la distance; aucun chronomètre ne peut guider notre marche dans des âges où tout est encore fabuleux.

Il s'est élevé dans ces derniers temps une opinion qui sera jugée plus tard : quelques physiologistes distingués ont voulu faire sortir les races d'une souche commune par voie de développemens. La race noire se serait transformée avec le temps, et en passant par les nuances intermédiaires, dans la race blanche. Cette hypothèse flatteuse pour la théorie du progrès ne repose jusqu'ici, il faut l'avouer, sur aucun monument authentique. En fait, il existe plusieurs races d'hommes reconnaissables, dont les caractères semblent doués d'une force de résistance très grande. La nature a mis entre les différens groupes de notre espèce des limites qui ont empêché jusqu'ici la confusion de s'introduire parmi eux. Or, la nature veille à la conservation des caractères qui constituent les races, parce qu'à ces caractères sont attachées des aptitudes physiques et morales distinctes. Ces différences dans la couleur de la peau, dans la forme de la tête, et généralement dans la structure du corps, amènent les facultés particulières dont le rapport total forme l'harmonie du genre humain.

S'il y a une gradation de puissance à établir sur la couleur des races, il existe aussi une échelle de domination basée sur les formes du crâne. On a trouvé dans l'Amérique du Sud une île, nommée l'île des Sacrifices, dans laquelle les anciens habitans de cette partie du monde égorgeaient des victimes humaines. Des peintures, conservées sur les lieux et reproduites dans le grand ouvrage de M. de Humboldt, nous montrent ces scènes affreuses. Une remarque curieuse à faire est celle de la différence de la tête chez les acteurs de ce drame horrible : les hommes dans le sein desquels leurs ennemis enfoncent le couteau avec une sorte de plaisir sauvage sont, pour ainsi dire, acéphales. Ces individus, quoique de couleur rouge, sortent évidemment d'une autre race, inférieure à celle qui les immole. Aujourd'hui que le temps a passé sur les peuples du Nouveau-Monde, et qu'il a confondu les débris des uns et des autres dans les entrailles de la terre, on distingue encore le crâne des sacrificateurs et celui des sacrifiés. La configuration de la tête de ces derniers, étroite et fuyante, annonce des êtres faibles, sans défense, nés pour mourir; tandis que la nature a imprimé sur le crâne de leurs terribles destructeurs les caractères de la force impitoyable. On voit donc qu'au sein des peuples d'une même coloration, en guerre les uns avec les autres, il existe des variétés considérables qui servent de base à une hiérarchie éter-

nelle, les races plus robustes tendant sans cesse à vaincre et à opprimer les races plus faibles.

La science de l'homme, pour sortir enfin de la période fabuleuse des conjectures, demande à être calquée sur les caractères anatomiques des races. M. le professeur Serres a jeté cette année dans son cours public les premiers traits d'une anthropologie comparée : il a montré les fonctions se dégradant avec les organes, à mesure qu'on descend de la race caucasique dans les races inférieures. Une observation intéressante est celle de l'abaissement du cordon ombilical chez la race américaine ; le nombril est plus bas, parce que le foie est volumineux; or, quand dans un individu il y a prédominance du foie, il y a toujours prédominance de la voracité. Voilà donc un premier fait de l'histoire des Indiens du Nouveau-Monde qui a sa racine dans leur constitution. M. Serres possède un crâne américain dans la mâchoire duquel il nous a montré l'existence d'une canine énorme, qui devait presque déborder la lèvre supérieure : ce trait de ressemblance avec les animaux carnassiers explique le caractère de férocité des Mexicains. Le même naturaliste a observé dans dix ou douze individus de la race éthiopique dont le cadavre était tombé sous son scalpel, une flexuosité assez marquée des artères; il devait en résulter un ralentissement de la circulation du sang. Cette disposition hydraulique qui, à un certain âge de la vie, devient pour l'homme de la race caucasique une condition d'existence, est pour le noir une loi permanente de sa nature. Ne pourrait-on pas rattacher cette circonstance à l'état moral de la race éthiopique? Cette paresse de circulation coïncide, en effet, avec cette torpeur et cette apathie qui forment un des caractères du nègre. L'élongation des membres, surtout celle du membre inférieur, qui entraîne toujours la déformation du bassin, rend raison de la faiblesse physique des individus de la race noire; tous les voyageurs ont reconnu l'infériorité des forces du nègre, comparées à celles du blanc. La brièveté du cou, d'où résulte la longueur des bras, a pour effet la perte de ce gracieux arrondissement des formes qui constitue chez nous la beauté de la femme; et de plus, si le raccourcissement du cou, cet organe satellite de la main, comme le pense M. Serres, doit concourir à rendre le nègre inhabile, maladroit, peu inventif. A mesure que le cou vient à se raccourcir, la face se projette en avant; cette disposition, tout animale, semble avoir pour objet de faciliter à l'individu l'appréhension des alimens. Le prolongement des os de la face a, en outre, pour destination d'encaisser les organes des sens. A mesure que nous descendons dans

les races humaines, la moelle épinière et les nerfs deviennent d'autant plus volumineux qu'on approche plus de la race éthiopique. Il existe un antagonisme très prononcé entre la face et le cerveau; selon que la face prédomine, l'action des sens prédomine, et l'action de l'intelligence baisse dans la même proportion. Les races inférieures sont remarquables par la finesse de l'odorat : les nègres et les Indiens du Nouveau-Monde connaissent par l'olfaction les individus, les sexes, les étrangers; ce sens leur sert à distinguer leurs ennemis. Le goût est aussi prodigieusement développé dans les races rouge et noire : la délectation que les individus de ces deux couleurs éprouvent à la vue et à l'absorption de la nourriture ne saurait se définir; la race blanche, à côté d'eux, ne sait pas manger.

La civilisation paraît avoir pour effet de réduire la capacité de l'abdomen ; chez les races sauvages ou barbares, tous les appareils de la vie végétative et animale sont portés à un volume considérable. Les Chinois ont la panse très saillante; leurs artistes exagèrent ce caractère sur leurs portraits, tant ce qui serait chez nous un objet d'insulte est en honneur chez eux. La race américaine se fait remarquer par certaines excentricités qui sont, chez elle, un effet de la tendance des races inférieures à développer le volume des réceptacles des sens. On rencontre des tribus de sauvages dont les uns tiennent à honneur d'être les cultivateurs de l'oreille, d'autres les cultivateurs du nez; on trouve aussi des sectes qui se distinguent par un ventre énorme. Le chef d'une de ces sectes, représenté sur une gravure que M. Serres nous a fait voir, paraît aussi content de son abdomen que l'autre l'est de son nez. Ses sujets cherchaient à l'imiter, et reproduisaient assez bien sa grosseur. Les sauvages d'Amérique sont, comme nous l'avons dit, d'une voracité extrême; lorsque la chasse a été bonne et qu'une masse d'alimentation se trouve à portée de leur estomac, ils mangent avec une avidité telle, qu'ils sont contraints ensuite de s'étendre à terre, engourdis et repus. Ils se couchent sur le dos : un de leurs camarades, moins gorgé de nourriture, vient s'asseoir sur leur ventre et leur pétrit la partie sensible pour aider à la digestion. Nous retrouvons dans ces races inférieures tous les traits de l'animalité; à mesure que l'action des sens se développe chez elles, la physionomie perd de sa mobilité, de son caractère, de sa noblesse. L'ame, chez nous, a deux langages, la parole et la physionomie, par lesquels elle exprime tous ses sentimens. Il n'en est plus de même dans la race éthiopique ; nous rencontrons chez elle une entière apathie de la face; le jeu de la physionomie éteint exprime tout au plus par une grimace la grossière satis-

faction des appétits matériels; la parole, toute gutturale, se rapproche elle-même du son que font entendre les singes. Loin de fuir ces caractères d'animalité, les races inférieures les recherchent. Quelques tribus américaines travaillaient à conformer leur nez sur le modèle du bec de l'aigle. La forme naturelle du crâne, chez les Mexicains, était déjà déprimée au sommet et renflée sur les côtés de la tête : ils avaient encore remanié cette forme pour la rendre plus sensible. Le Mexicain s'était donné la face du lion. Ces hommes, au visage terrible, se servaient sans doute de leur laideur féroce pour intimider leurs ennemis. Le type idéal que ces populations cherchaient à imprimer à leurs enfans était d'ailleurs contenu en germe dans la structure de leurs organes. « Il serait, nous disait M. Serres, impossible de produire ces dépressions artificielles sur des individus de la race caucasique. » Tous ces faits, qu'un grave et éminent professeur enseigne du haut de sa chaire, ne rencontrent point d'objections sérieuses. Nous sommes donc fondé à conclure qu'en prenant pour guide l'anatomie, on arrive à déterminer les conditions des mœurs et du développement des différentes races humaines.

La science a été plus loin : non contente d'observer les caractères des races à l'état élémentaire, elle a cherché l'action que ces races exercent les unes sur les autres en se croisant. Voici quel a été le résultat de ses informations. Toutes les races humaines ont la faculté de se reproduire entre elles. La nature a pourtant mis certains obstacles au rapprochement de leurs extrêmes : l'union d'un individu de la race éthiopique avec une femme blanche est douloureuse, antipathique, le plus souvent improductive. La condition inverse est, au contraire, favorable au mélange des sexes; l'union du blanc avec la femme noire est facile, sympathique, et presque toujours féconde. Si l'on interprète avec M. Serres les vues de la nature, on trouve qu'elle a mis un dessein dans ce point d'arrêt et dans cette barrière matérielle. La nature veut l'élévation des races, elle ne veut pas leur abaissement. Or, dans le premier cas, le produit descend vers la race éthiopique; dans le second, c'est-à-dire dans le cas de l'union de l'homme blanc avec la femme noire, le produit est élevé vers la race caucasique. On entrevoit déjà que le mélange des races, dans certaines limites fixées par la nature, est un des moyens de perfectionnement de l'espèce humaine.

Cette faculté de reproduction entre les sexes appartenant à deux races différentes tranche la question d'unité : il existe plusieurs races, mais il n'y a qu'une nature humaine. Les animaux qui ne sont pas d'une même espèce ne se reproduisent pas entre eux; dans les genres

très voisins, le croisement donne naissance à des métis dont la fécondité s'arrête à la première ou à la seconde génération. L'unité humaine se manifeste dans un autre fait que la science a recueilli : quand le mélange de deux individus de races diverses est fécond, la race supérieure fournit au moins les deux tiers à la nature du produit. Ce mouvement a été observé avec attention. M. Serres a reconnu que la race caucasique imprime son cachet sur les races qu'elle touche; elle descend d'abord un peu; mais, à la quatrième, cinquième ou sixième reproduction, elle remonte et ramène à elle tous les autres types. Qui ne prévoit déjà les conséquences philosophiques de ce fait d'histoire naturelle? Les envahissemens de la race blanche tendent aujourd'hui à effacer par toute la terre l'existence des autres races. Les traditions anciennes, qui nous représentent un premier homme blanc dont toutes les races sont sorties comme d'une souche unique, perpétuent sans doute une erreur; mais ce n'est qu'une erreur de temps. L'unité de races, l'homme modèle, l'homme type, n'existe pas dans le passé; il a sa raison d'être dans l'avenir. Adam n'est pas venu, il viendra.

Les races supérieures absorbent les races inférieures. Ce fait est sans exception. Tout nous porte à croire que la race noire a été primitivement la plus nombreuse; elle est encore douée à cette heure d'une fécondité qui alimente partout l'esclavage; son existence à la surface du globe ne s'est restreinte que sous les envahissemens des autres races qui sont venues s'établir au-dessus d'elle. En Amérique la race rouge forme l'assise inférieure, le *substratum* des peuples qui lui ont succédé sur sa terre natale. Déjà un grand nombre des indigènes du Nouveau-Monde ont disparu. Les autochthones, moins forts que les Incas, avaient été remplacés par eux; la race caucasique, étant survenue, a éteint à son tour les Incas. Ce mouvement s'étend par toute la terre; la race de Van-Diémen a cessé d'être, il n'en reste plus que trente ou quarante individus; les Guanches ont été anéantis; les Caraïbes, dont la race subsiste encore sur le continent, ont été détruits dans les îles de l'Amérique. Le voisinage des races robustes efface partout les races faibles; celle des Indous, en rapport avec des groupes plus forts qu'elle, s'éteint de jour en jour. Il existe une histoire fossile du genre humain qui ne remonte pas au-delà des temps historiques : à mesure que l'on avance dans la terre, on retrouve les débris de races plus faibles et plus dégradées qui ont succombé. Ces couches superposées forment comme les âges successifs du genre humain. Quand ce mouvement d'absorption est naturel, il tourne à

l'avantage du progrès; les races inférieures, en s'éteignant dans les races supérieures, y déposent des caractères nouveaux, qui deviennent pour celles-ci autant de germes de développemens. Malheureusement la force aveugle intervient presque toujours dans cette œuvre, et enlève violemment du globe les races primitives, avant qu'elles aient eu le temps de se fondre dans la nôtre. On est encore à se demander si la découverte du Nouveau-Monde fut un bienfait pour les générations à venir. Parmi les populations d'Amérique, les unes jouissaient d'une civilisation commencée, les autres étaient sur le point de se mettre en marche vers un état de société, lorsque la race blanche vint à tomber sur elles. Cet évènement arrêta leur progrès. Notre état social, en venant se poser au milieu des tribus sauvages, a été pour elles une cause de stationnement et de ruine. Non contente d'étouffer dans ces tribus des développemens naturels, l'arrivée des Européens fit disparaître par la force des populations entières. Cette race, dont les débris avaient survécu aux cataclysmes de la nature, fut de nouveau abîmée dans la conquête. La brutalité de l'Espagne vis-à-vis des habitans du Nouveau-Monde fut un crime de lèse-humanité que cette puissante nation expie à cette heure par sa déchéance. Qui sait si les germes qu'elle écrasait ainsi sous son pied de fer n'étaient pas nécessaires à la nature pour achever un jour notre race? Les mêmes attentats se sont répétés et se répètent encore : les Anglo-Américains chassent aux Peaux-rouges sur le territoire de l'Union comme aux bêtes fauves. Les autres races n'ont point été moins maltraitées. Nos colonies européennes n'ont guère été fondées jusqu'ici que par la destruction des indigènes; une trace de larmes et de sang marque les progrès de l'homme caucasique autour de ce globe dont il aurait dû civiliser les premiers habitans. Tous les jours des chasseurs anglais tuent à coups de fusil des sauvages de la Nouvelle-Hollande pour les donner en pâture à leurs chiens. Au nom du ciel, il faut que cela cesse! Il est temps que la science dirige ces conquêtes dont la force brutale abuse sans les rendre fécondes. La physiologie nous enseigne qu'il n'existe pas de races insignifiantes, puisqu'elles sont toutes destinées à entrer dans la nôtre. Laissons-les donc se développer à leur aise, au lieu de les refouler dans des déserts où elles périssent; il y a place pour elles et pour nous sous le soleil. Sans doute la civilisation ne saurait reculer devant l'état sauvage; mais c'est en renouvelant ses forces dans la nature qu'elle les accroîtra. Toutes les races d'ailleurs sont solidaires, celle qui en détruit une nuit à toutes

les autres qu'elle prive ainsi d'un moyen de perfectionnement. Dernier-né peut-être de son espèce, l'homme blanc, l'homme adamique, doit ramener à son type toutes les variétés humaines; l'égoïsme même lui conseille en ce cas de ne point les comprimer par la violence et l'injure; développer les germes qui languissent, c'est encore pour lui féconder les élémens futurs de sa race.

Nous avons vu les conditions du croisement, nous allons rechercher son influence. Si nous suivons toujours le fil conducteur de la science, nous arriverons à mettre le pied sur un terrain positif où les faits nous répondent des théories. M. Serres a fait l'observation suivante : toutes les fois qu'on considère les races humaines à l'état pur, on trouve que chacune d'elles a un tempérament uniforme qui prédomine sur tous les individus; quand c'est l'inverse qui a lieu, c'est-à-dire quand on a sous les yeux une race très mélangée, on distingue une variété considérable de tempéramens, et les individus qui les représentent ont les dispositions morales des races dont ils sont originaires. Ce fait, sur lequel nous reviendrons, parce qu'il amène des conséquences très nombreuses, nous dévoile déjà une des influences du croisement, qui est de multiplier les manifestations de la nature humaine.

Le hasard ayant amené, cet hiver, à Paris, deux sauvages botocudes, la science a eu l'occasion d'examiner de près et à loisir l'état élémentaire de cette race américaine, la plus mystérieuse de toutes celles qui existent. M. Serres constata un fait remarquable : les racines de la perfectibilité humaine, dans cette race, semblent appartenir à la femme, de telle sorte que l'abrutissement de ces populations sauvages a sa cause dans l'état de dégradation sous lequel la femme a été tenue par l'homme. Si cette remarque pouvait s'étendre aux autres races, la femme, agent actif dans l'œuvre de la reproduction, se montrerait à nous comme le moule du progrès; or la science entrevoit déjà la certitude d'élever ce fait à la hauteur d'une loi générale. Le penchant qui attire les sexes de différentes races à s'unir n'est point un mouvement aveugle. Les races inférieures sont destinées à servir d'aliment aux races supérieures; les traits qui dessinent les premières ne seront pour cela ni effacés, ni confondus; leurs caractères, loin d'être détruits, se conserveront au sein même de la race caucasique dont ils augmenteront la variété.

Avec ces principes généraux, nous avons un moyen de juger l'influence du croisement des races sur les sociétés. C'est à la physio-

logie qu'il appartient de fournir les premiers traits du perfectionnement de la nature humaine : nous nous en servirons pour dessiner le tableau des peuples qui s'agitent en ce moment sur le globe. L'importance des rapports que nos voies de navigation à vapeur créent de jour en jour entre les habitans des diverses contrées, semblera encore plus grande, si à la nature des races qu'elle relie entre elles se rattachent des civilisations qui doivent se compléter les unes par les autres. Or c'est précisément ce qui est.

Il faut reconnaître dans chaque race une force secrète qui détermine l'étendue et les formes de son développement : les lois, les mœurs, les institutions, les croyances, se subordonnent à cette force, et c'est ce qui constitue la physionomie des sociétés. L'organisation d'un état exprime toujours les caractères naturels qui sont dans le peuple. Cette connaissance est nécessaire pour diriger nos rapports : si l'homme caucasique doit agir sur les autres races, il doit en même temps conformer son action à l'état de leurs développemens. La surface habitée du globe nous présente à cet égard une série d'inégalités morales qui résultent chez les différens groupes du degré d'avancement de leurs caractères physiques, et dont le résultat est de former des nations diverses. L'histoire universelle devient à ce point de vue un enchaînement continu de faits, qui ont tous leurs points d'attache dans la nature des races et dans leurs métamorphoses. Au plus bas de l'échelle, nous rencontrons les peuples sauvages, chez lesquels tous les développemens de la civilisation sont avortés. Plus haut commencent les nations barbares (les termes manquent pour fixer les nuances intermédiaires) chez lesquelles nous voyons apparaître les premières ébauches de l'état social. Ces formes primitives de société se perfectionnent à mesure que les couches humaines se rapprochent de la race blanche, qui est le terme de la série. L'échelonnement des sociétés, en rapport avec l'échelonnement des races, est une vérité nouvelle que la science et les voyages féconderont dans l'avenir. Nous arriverons ainsi à connaître le caractère des nations sur lesquelles nous devons agir et le degré de force de leurs institutions ou de leurs croyances. Lorsqu'on envisage la distribution géographique des religions à la surface du globe, on est étonné de les voir partout soumises à une loi de la nature. Le christianisme s'est établi généralement sur la race blanche, tandis qu'il n'a jamais pu s'étendre d'une manière bien fixe sur les autres races. Ce fait a sa racine dans la constitution physique de notre espèce et dans la tendance des cultes.

Qu'est-ce que le christianisme? Le triomphe de l'ame sur les sens, le règne de l'esprit sur la matière. Toutes les fois qu'une telle doctrine est venue s'appliquer sur des peuples de la race blanche, elle a rencontré chez eux une organisation préparée à la recevoir. Ce qui distingue en effet l'homme caucasique, c'est la prédominance du cerveau, et, par suite, de l'action intellectuelle, sur l'action des sens. A mesure que nous descendons dans les races inférieures, cette prédominance s'efface; le prolongement de la face se dissipe; les organes des sens se développent, et avec eux augmente la résistance physique à la foi chrétienne. Le fétichisme ou l'adoration de la matière reparaît de degré en degré et forme au bas de l'échelle le seul culte du nègre. Les Arabes et les Turcs, qui marquent, les uns le passage de la race éthiopique, les autres la transition de la race mongole à la race blanche, ont un culte mixte : le mahométisme est, comme l'a dit M.de Maistre, une *secte chrétienne*, mais à laquelle le génie de ces deux peuples a imprimé son caractère sensuel. L'organisation d'une race tient donc sous sa dépendance toutes les manifestations intellectuelles, religieuses, morales des sociétés qui la constituent. De là des civilisations qui s'échelonnent sur un champ immense et qui s'arrêtent à des degrés divers. Le genre humain arrivera-t-il à faire disparaître ces inégalités par un progrès universel? Nous le pensons. Les bornes, les obstacles que la nature a mis à la réunion des croyances, s'abaisseront à mesure que la race blanche revêtira les autres races de ses caractères physiques, d'où dérivent toujours les caractères moraux. L'unité des religions sortira de la tendance du type caucasique à s'incarner dans les autres familles de l'espèce humaine.

Il existe une opinion dans la science qui, au premier abord, semblerait devoir rétrécir l'action des races les unes sur les autres; c'est celle de la persistance des caractères. Lorsqu'une nation policée travaille à retirer un peuple sauvage ou barbare de son abaissement, la civilisation et la nature constituent autour de lui deux forces qui se balancent, qui se croisent, qui se limitent; le mouvement hésite comme incertain sur sa pente. Il s'établit alors une lutte entre la constance du type et les causes d'action qui veulent l'infléchir. Si ces causes sont transitoires, le type résiste; si au contraire elles sont permanentes, le type finit par céder. Dans quelles proportions cède-t-il? Ici les physiologistes se divisent : les uns soutiennent que les modifications amenées par cette lutte n'intéressent pas la forme générale, qui reste la même. Mais ces modifications, où s'arrêtent-elles? C'est

ce que nul ne peut définir exactement. Ces changemens oscillent dans des limites que la science même s'avoue impuissante à déterminer. L'expérience démontre bien qu'une plante soustraite aux conditions de la nature, enlevée de son climat et placée sous la main de l'homme, subit des altérations graves qui vont souvent jusqu'à masquer sa forme première; elle démontre aussi que cette même plante, remise dans son milieu primitif, reprend peu à peu ses anciens caractères et redevient ce qu'elle était auparavant. Ce fait est curieux, mais on peut conclure qu'il ne conclut rien; car la question subsiste entière de savoir si c'est la force interne du végétal ou l'action des causes primitives renouvelée qui a déterminé son retour au type originel. La vérité est que tous les physiologistes reconnaissent des cas où les types se conservent, et d'autres où ils se dénaturent. Il se passe pour les races, dans la formation historique, quelque chose d'analogue à ce qui eut lieu pour les êtres organisés dans la grande époque de formation terrestre; il se rencontre des types qui résistent et se rompent, des types qui survivent intacts aux grandes secousses des évènemens, des types qui cèdent. Il n'est donc point impossible de faire sortir une race de l'orbite qui lui est tracé par la nature, et de l'entraîner dans le mouvement d'une autre race. Mais ce qui est encore plus certain et plus reconnu, c'est la production de types nouveaux sortant du contact de deux races en présence. Du nombre des élémens constitutifs d'un peuple et du degré de leur association résulte, pour ainsi dire, la forme qui lui est propre. Plus la race est pure, plus son organisation sociale est simple, plus sa vie intellectuelle et son existence comme nation est limitée. Ces races, en quelque sorte rudimentaires, se compliquent et se perfectionnent par le croisement avec d'autres groupes du genre humain. Leurs caractères, en se mêlant, donnent naissance à une infinité de nuances intermédiaires. Plus un peuple acquiert ainsi d'élémens, plus il s'élève : son organisation sociale s'étend, ses fonctions s'accroissent, et à mesure que les caractères de la population se surajoutent les uns aux autres, sa vie augmente. Les élémens sont d'abord désunis; mais le temps en opère la fusion, et pendant que cette fusion s'opère, des développemens nouveaux se manifestent, l'éducation achève de faire disparaître les différences morales et organiques qui étaient un obstacle au progrès. C'est ainsi que la nature, avec un très petit nombre de races primitives, a pourvu par la variété infinie des croisemens à la perfectibilité matérielle des sociétés.

L'étude ethnographique du globe nous présente la grande divi-

sion des races progressives et des races arrêtées. Il arrive un moment où l'activité des nations s'épuise : les unes se fixent plus tôt, les autres plus tard. Du degré où elles s'arrêtent résulte leur élévation ou leur abaissement dans l'histoire. Ces races incomplètes, mais achevées dans leur imperfection, survivent quelquefois à leur propre grandeur, comme les ruines survivent au monument d'où elles sont tombées. Leur avenir est l'immobilité. Il y en a qui stationnent alors (c'est le cas des nations mongoles); il y en a d'autres qui rétrogradent. L'Afrique est surtout le berceau de ces peuples toujours au même âge; elle en a d'autres qui, après avoir atteint le degré de croissance des peuples civilisés, reculent de l'état où ils étaient parvenus pour se détériorer ou se détruire. L'Asie, la Chaldée, l'Assyrie nous présentent une image de cette triste métamorphose du temps : l'ame de ces peuples s'est convertie en bête fauve, *anima fiera divenuta*. Ces races arrêtées sont mortes pour la civilisation. Elles disparaîtront infailliblement du globe, à moins de l'intervention d'une nation civilisée. Des races stationnaires pendant des siècles, parce qu'elles avaient épuisé la série de leurs développemens, et qu'elles étaient incapables par leurs propres forces d'aller plus loin, peuvent reprendre un nouveau mouvement, si elles viennent à s'unir avec des races en progrès. La France est, nous le croyons, prédestinée à cette œuvre : qu'allons-nous faire à notre insu dans l'Algérie? Ressusciter l'Afrique. La race sémitique est une de ces races fortes qui, après avoir fait leur temps, s'usent et tombent. Sa civilisation a précédé la nôtre et avait même jeté un grand éclat : cet éclat est fini; mais il peut renaître. Il dépend de nous de communiquer aux Arabes de nouvelles forces pour continuer leur progrès. La France gagnerait de son côté à retremper la fibre molle de ses habitans du nord dans cette nature sèche et bouillante de l'Atlas. Il en est des races comme des individus; il y a chez elles déperdition de forces, l'action leur enlève chaque jour de leur puissance; il faut alors que, pour se conserver et s'accroître, elles puisent sans cesse dans les autres races les élémens de leur vitalité. Le type arabe est magnifique et répond assez bien au type français; nous avons reconnu notre image dans cette race nerveuse qui se nourrit de ses luttes et qui s'endurcit de ses cicatrices. Lien naturel des peuples de notre continent avec ceux de l'extrémité de l'Afrique, l'Arabe nous initie à une plus ample conquête. Le chemin est désormais tracé à notre influence sur cette terre, berceau et patrie de la race noire. Napoléon nous a ouvert l'Égypte avec son

épée; la civilisation nous ouvrira les profondeurs des autres contrées africaines, avec la vapeur et avec les chemins de fer. L'Amérique du Sud présente aussi çà et là des races entravées dans leurs développemens, qui attendent notre action pour se dégager. L'Asie a, dans la race mongole, un rameau qui tombe faute de sève. L'isolement a détruit la force de ces peuples féroces et superbes qui, dans la personne de Gengis-Khan et d'Attila, ont si puissamment effrayé l'Europe. L'évènement qui enterait ce rameau flétri sur le tronc des races jeunes et vivaces, sauverait peut-être une grande civilisation à la veille de s'éteindre. Nations de l'Europe, que redoutons-nous? Toutes les races tendent à l'envahissement de la terre; mais elles le font avec des armes inégales. Les peuples qui avançent n'ont rien à craindre des peuples stationnaires. Une race supérieure ne peut être conquise sans que la force de sa constitution asservisse à la fin ses propres conquérans. La nature, plus forte que les armes, finit toujours par vaincre, en pareil cas, la victoire même. C'est ainsi que la race caucasique, long-temps comprimée en Asie par la race mongole, a réussi presque entièrement à s'en délivrer. Aujourd'hui cette population si forte qui attaquait n'ose plus même se défendre; l'empereur de deux cent cinquante millions d'hommes jaunes n'oppose à une poignée d'Anglais que la soumission et le silence.

L'Europe est la partie du monde où la race blanche, pure de tout contact, développe le plus largement tous ses caractères. La supériorité de cette race est reconnue : pendant que le Mongol, le Nègre, l'Américain, le Malais, n'étaient occupés qu'à satisfaire leurs appétits matériels, l'homme caucasique a mesuré la terre; la terre ne lui a pas suffi, il s'est élevé jusqu'à l'idée d'un premier principe, auteur de tous les êtres. Au moment où la race blanche apparut sur notre continent, elle trouva un monde à faire; elle le fit. Tandis que les autres races indolentes étaient désarmées contre les attaques des climats, tandis que le Mongol lui-même n'avait fait qu'ébaucher la conquête de l'homme sur la nature, la race caucasique seule a poussé jusqu'au bout sa victoire; elle s'est rendue maîtresse des élémens, maîtresse des mers. Ce qui est chez elle encore plus remarquable, c'est le développement de la volonté; que les autres races sommeillent sous le joug d'une nécessité aveugle, la race blanche a dominé tous les obstacles; elle ne s'est pas contentée de ses propres forces, elle en a créé. Ajoutant à sa puissance morale la découverte de l'imprimerie et celle de la vapeur, elle a étendu son domaine. Toutes les fois qu'elle s'est

approchée des autres races, elle les a absorbées; elle a pris au Nègre, à l'Américain, au Mongol, leurs tempéramens nerveux, bilieux, lymphatique, et elle a fait de tout cela des hommes à son image. Cette race géante, descendue un jour des montagnes du Caucase, séjour de Prométhée, n'a point encore terminé son œuvre. La race blanche a commencé en Asie : la population actuelle de notre continent est le résultat de plusieurs migrations successives et du croisement de ces migrations entre elles. La marche des colonies qui se sont détachées des montagnes situées dans le nord de l'Asie est invariable : la race caucasique s'avance d'orient en occident; elle laisse sur son chemin une série de peuples qui se suivent et se succèdent les uns aux autres, en sorte que c'est pour ainsi dire étape par étape qu'elle développe ses forces. Dans ce mouvement général, le groupe celtique a précédé le groupe teuton, qui a devancé le groupe slave. La formation des différens peuples de notre continent a donc été marquée par des haltes et des temps de repos de la civilisation. Chacun de ces peuples apporte à son tour des propriétés qui le caractérisent; c'est de leur addition successive et de leur mélange que résulte la figure actuelle de l'Europe.

Il existe une croissance dans les races; à mesure qu'elles grandissent, la main de la nature achève sur elles son ouvrage : cette croissance se manifeste dans la race caucasique. Plus nous remontons vers son berceau, plus nous lui découvrons les caractères de la première enfance. Un grand nombre de monumens historiques s'accordent à nous représenter les hommes des migrations primitives comme ayant des yeux bleus et des chevelures qui variaient du roux au blond clair : les Celtes étaient blonds, les Germains étaient roux. Ces deux nuances ont cessé d'être dominantes en France et en Allemagne. Les Écossais formaient également une race blonde : ils ont aujourd'hui perdu ce caractère. On peut donc dire que la couleur générale dans la population actuelle de l'Europe diffère notablement de celle de toutes les races qui ont concouru à la former. Ce résultat ne s'explique qu'en partie par les changemens auxquels ont donné naissance le mélange des peuples et les influences du climat. On est forcé de recourir à une autre cause d'action, à un principe moteur en vertu duquel une race qui avance rejette ses formes primitives pour en revêtir sans cesse de nouvelles. M. l'abbé Frère, auquel nous devons des recherches très curieuses sur les périodes historiques, a observé que le tempérament de notre race avait été successivement lymphatique, sanguin, puis bi-

lieux. La couleur de la peau a suivi les mêmes variations. La plupart des historiens grecs et latins nous peignent les Celtes comme très blancs; Ammien Marcellin ne revient pas de la blancheur lactée des femmes gauloises : cette première teinte s'est changée en rouge, puis une couleur plus sombre est venue brunir l'éclat sanguin. Des changemens encore plus considérables, et dont l'importance s'accroît, semblent avoir agi sur le volume, sur la forme et sur le développement de la tête. M. Frère vient de concéder au Muséum du Jardin des Plantes une collection de crânes retrouvés dans des fouilles et appartenant aux différens âges de notre nation : ces monumens d'une nouvelle espèce nous montrent l'empreinte de la loi du progrès sur l'organisation humaine.

Le mouvement n'est pas le même pour toutes les variétés, chaque groupe de la race blanche s'avance vers des caractères qui lui sont spéciaux; mais c'est toujours par une succession d'états transitoires qu'il arrive à une forme déterminée. Cette évolution, qu'on pourrait nommer l'embryogénie des races, entraîne à sa suite tous les faits de l'histoire des peuples. A mesure que les nations renouvellent leurs caractères physiques, elles renouvellent les bases de leur état social; c'est dans le cours de ces progrès, et notamment dans la transition d'un âge à un autre, que se manifestent les grands évènemens qui changent la face politique des nations civilisées. Ce mouvement de formation ne s'arrête que quand la race a acquis tous ses élémens et s'est constituée sur le type qui lui est relatif. Il se fait alors une véritable station qui s'étend au physique et au moral des sociétés. Nous avons déjà retrouvé les traits de cette immobilité dans la population chinoise ou japonaise. M. Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, visitant la terre d'Égypte à la suite de nos armées, compara les habitans actuels de cette région à ceux qui dorment dans les hypogées : c'étaient les mêmes momies. Toute la différence qu'il put trouver entre elles, c'est que les unes étaient entourées de bandelettes, tandis que les autres étaient libres. Aucune des nations de l'Europe n'en est là, toutes s'avancent par un renouvellement continuel de formes, par une série de mutations, vers un état que nous ne connaissons pas encore.

Si maintenant nous comparons le mouvement de la race blanche à celui des autres races, nous découvrons qu'elle a effacé chez elle successivement les âges inférieurs qui composent d'une manière fixe l'état des civilisations orientales. Le degré d'avancement de ces dernières s'est répété chez nous à un moment donné de notre histoire. Jetons un

regard sur les sociétés primitives de l'Asie, de l'Afrique et du Nouveau-Monde : nous les trouvons toutes enveloppées dans des formes civiles et religieuses auxquelles nos sociétés européennes ont tenu pendant quelques siècles, mais dont elles se sont détachées aujourd'hui par leurs développemens. La théocratie, la division par castes, l'usage des hiéroglyphes, qui forment autant de traits distinctifs des civilisations de l'Inde, de la Chine, de la vieille Égypte et du Mexique, se retrouvent chez nous dans la société du moyen-âge. Toute la différence entre le mouvement de ces races et le nôtre, c'est que les peuples jaunes ou noirs se sont fixés sur des institutions que nous avons temporairement subies et rejetées. Il ne faut pas comparer l'organisation sociale des peuples inférieurs avec celle des peuples supérieurs à leur état d'achèvement; mais il faut rapprocher la maturité des uns de l'enfance des autres, et l'on voit naître alors de nombreux caractères qui se correspondent.

Nous ne devons, d'ailleurs, pas oublier que chaque groupe a une puissance de formation qui lui est propre. Dans la naissance des sociétés comme dans la création des animaux et des races, on remarque des intervalles de temps qui établissent la différence de l'une à l'autre. Les États-Unis, fondés les derniers dans ce mouvement de rotation que la civilisation décrit autour de la terre, présentent les caractères renforcés du type général de la race blanche et du rameau de cette race dont leurs populations se sont détachées. Un des caractères, par exemple, de la race blanche, c'est le sentiment de la liberté. A peine a-t-elle touché le sol de notre continent qu'elle y dépose le principe de l'élection. Ce principe, qui l'a suivie dans les diverses phases de son état social, a revêtu toutes ses institutions civiles et religieuses de ces formes extraordinaires que n'avaient jamais connues ni la race noire, ni la race jaune. Tandis que le Mongol languit sous la stabilité d'un état tyrannique et absolu, le Celte et le Teuton primitifs ont renouvelé plusieurs fois leurs chefs, leur monarchie, leurs lois. Le principe de l'élection, qui, en Europe, a créé les gouvernemens constitutionnels, se développe à mesure que la race blanche avance sa marche circulaire à la surface du globe : il donne alors naissance, sur la terre du Nouveau-Monde, à une démocratie qui n'est point représentée dans notre continent, du moins sous les mêmes formes.

Les rapports géographiques ne doivent pas non plus être négligés dans le tableau de la configuration des peuples : l'histoire de l'homme se lie partout à celle du globe qu'il habite. Le morcellement de l'Allemagne, par exemple, est une suite du mélange des Germains avec les

Slaves et de l'état accidenté de son territoire. Ces montagnes, ces fleuves, ces profondes vallées qui brisent l'unité du sol, ont également déchiré l'unité politique en une multitude de petits états. La France, qui est au contraire douée d'un système géographique admirablement homogène, a aisément ramené sa population à une seule existence nationale. Strabon, rien qu'en se fondant sur des considérations tirées de la surface topographique des Gaules, avait prédit la centralisation à venir de notre pays. Nous pouvons, en nous établissant sur la même base, prévoir les changemens que les chemins de fer amèneront. Ce n'est rien avancer de neuf que de dire qu'ils achèveront l'unité nationale des grands états de l'Europe. En Allemagne, ce qu'on nomme à cette heure le type slave germanisé n'existe encore qu'à l'état d'ébauche. Les obstacles opposés par la nature des lieux à la communication des divers rameaux qui constituent les deux races ont puissamment contribué à maintenir leurs caractères respectifs, et avec eux les principaux traits de leur nationalité. L'unité de la France existe en principe, mais existe-t-elle en fait? Les provinces du midi n'ont pas les mêmes intérêts que celles du nord; la Normandie ne parle pas la même langue que l'Alsace, Bordeaux ne tient à Paris que sur la carte. La révolution, la république une et indivisible, ont passé au-dessus de la tête des populations de l'ouest sans rien déranger à leurs mœurs, à leurs habitudes, à leurs croyances d'il y a deux siècles. Ouvrir la Bretagne, y faire pénétrer des voies de communication et de progrès, ce sera conquérir une seconde fois l'Armorique au royaume de France. Les chemins de fer, en rendant plus centrale la position de Paris, sèmeront l'enseignement dans les provinces incultes; où ils passeront, la lumière sera. Or, quand la France entière saura lire, quand toutes ses parties seront rattachées entre elles par les liens de l'intelligence et du commerce, quand son territoire, déjà si compact, aura renversé la barrière matérielle des distances, quand Marseille ne sera plus qu'à deux jours, et peut-être même à vingt-quatre heures de Paris, l'unité morale, politique et industrielle de notre nation deviendra complète.

L'action cohérente des chemins de fer ne s'arrêtera pas toujours aux limites nationales. Nous croyons que les états du centre de l'Europe sont destinés à s'asseoir sur une assiette plus étendue. Les chemins de fer concourront à effacer certaines divisions arbitraires contre lesquelles la guerre a été impuissante. Jusqu'ici les grands royaumes ont joui d'une existence assez fixe; mais entre eux s'enclavent de

petits états dont le territoire sert sans cesse de point de rencontre à l'ambition de leurs voisins. L'incertitude de leur destinée toujours flottante est une suite de la tendance que manifestent les nations à régler leurs limites sur celles des races. Nous effacerions de notre mémoire le souvenir des faits historiques, qu'avec la seule connaissance des races et de leur gisement nous découvririons aisément sur la carte les points du globe sans cesse entamés par la guerre et les points intacts. Les pays où la race présente une surface considérable, uniforme, compacte, bien tranchée, ont été épargnés par le fléau, sauf les cas très rares d'invasion en masse. Au contraire, tous les endroits placés sur la transition d'une race à une autre ont subi ces guerres intermittentes qui déplacent indéfiniment l'existence nationale. Participant à la fois des deux types voisins dont ils réfléchissent la puissance, les habitans de ces petits états ont une nature hybride; la mobilité de leur patrie est une suite de l'incertitude de leurs caractères. Si maintenant nous cherchons les parties du globe sur lesquelles la grande vitalité des chemins de fer devra s'établir, nous trouverons que ce sont précisément celles-là. La guerre, ayant été dans le passé le seul moyen de communication, nous dessine la trace que l'influence de la vapeur doit parcourir. Ces petits états intermédiaires, si souvent sillonnés par les boulets, et dont l'importance est philosophiquement très grande, ont été les premiers à se couvrir de voies de communication perfectionnées. Terrains d'assimilation de deux races, la Belgique, par exemple, la Bohême, la Hongrie, nous semblent destinées à devenir, par l'établissement des chemins de fer et des canaux, les points d'attache de l'unité européenne. Grace aux nombreux rapports des races qu'elle confine, la nationalité de ces petits états se fixera d'elle-même lorsqu'un des deux élémens de leur population mêlée arrivera à prédominer sur l'autre. Il ne sera besoin pour cela ni de l'emploi de la force brutale, ni de ces interminables guerres de partage, qui, en déplaçant, de siècle en siècle, la borne des grands royaumes, changent et déclassent arbitrairement les destinées de leurs voisins. Quand l'esprit et le sang d'un peuple pénètrent dans un rameau allié, ce dernier rentre naturellement dans les limites de la race dont il finit par revêtir les caractères. L'évènement qui doit le réunir arrive tôt ou tard, mais il arrive. Les forteresses, les lignes défensives, les ouvrages et les barrières élevés par la main des gouvernemens n'y peuvent rien; l'opinion et l'instinct de la nature les renversent. On a dit que les chemins de fer étaient des voies stratégiques;

ils sont mieux que cela : ces lignes, qui établissent des rapports croisés sur tous les points où les rivalités des grandes monarchies s'exerçaient, ne favorisent pas la guerre, elles la préviennent.

Quelques philosophes, voyant venir de loin ce fait du mélange des races, ont cru que leurs caractères se confondraient les uns dans les autres. C'est une erreur. Il existe bien un grand nombre de germes, dispersés à la surface du globe terrestre, et qui tendent tous à se développer selon des lois particulières; de la réunion de ces germes résultera plus tard l'unité finale de notre espèce et l'accomplissement de ses destinées; mais cette fusion n'amènera pour cela aucune uniformité. Il est aujourd'hui démontré que les types ne s'effacent pas toujours en se mêlant : M. Edwards a rencontré en France, en Allemagne et en Italie d'anciens peuples dont les traits et les autres caractères physiques avaient survécu à la mort nationale. Ces monumens de la nature étaient demeurés debout au milieu des ruines de tous les monumens de l'art. On retrouve également sur la colonne trajane la figure de la plupart des peuples modernes qui ont succédé aux Cimbres, aux Daces, aux Scandinaves. Le visage des Huns, ce visage qui intimida l'Europe par sa laideur, n'est point perdu : M. Edwards l'a vu reparaître dans la Hongrie. La nature ramène quelquefois tout à coup au sein de la population la plus mêlée des types qu'on aurait pu croire anéantis : la tête de Charles X reproduisait les formes exactes de la race franke. Nous ne devons donc pas craindre que les traits des nations modernes s'altèrent de si tôt. M. Serres croit en outre à l'existence d'une force inhérente au sol qui détermine la forme générale des habitans. La terre de France, selon lui, fait des Gaulois, comme celle de la Grande-Bretagne fait des Anglais, comme la nature du Nouveau-Monde, à peine ébauchée, produit des fils à son image. Nous avons donc dans la force interne du type et dans la force extérieure des milieux une double cause qui concourra long-temps à maintenir les caractères des peuples. L'unité des races en augmentera au contraire la variété. Quand les races sont pures, le même tempérament, les mêmes caractères se dessinent à grands traits sur tous les citoyens d'une nation : un Chinois ressemble à un autre Chinois. Si quelques individualités se détachent par hasard de la masse, comme Gengis, Attila, Tamerlan, c'est qu'elles représentent le mongolisme élevé à sa troisième puissance; l'homme le plus fort est alors celui qui réfléchit le mieux le type général de la race. Quand c'est l'inverse qui a lieu, c'est-à-dire quand on observe une race très mélangée, on voit au contraire que les individus correspondent chacun à des groupes, à des

familles humaines, dont ils ont emprunté en naissant les caractères, et dont ils reproduisent les dispositions morales. Cette répétition des races dans les individus est un grand fait de philosophie naturelle. La France, dans laquelle la race celtique s'est personnifiée, a un tempérament moyen, qui donne le tempérament primitif des Gaulois; mais, à cause de ses nombreux rapports avec les autres races, elle se trouve avoir en elle un grand nombre d'autres types et constituer, pour ainsi dire, une humanité en petit. C'est à ce mélange qu'elle doit sa supériorité.

Nous ne sommes pas de ceux, comme on voit, qui rêvent une monarchie européenne; les seuls caractères de races suffiront à maintenir pendant long-temps la division des états. Chacune de ces races a un mouvement particulier; elle s'avance vers la réalisation d'un type qui lui est propre. Ce qu'on nomme le génie d'un peuple n'est que l'ensemble des caractères physiques et des facultés morales qui le distinguent d'un autre peuple, qui lui donnent une forme, une vie relative. L'existence de ces variétés naturelles constitue le sol sur lequel les institutions sociales posent leur fondement. L'histoire nous présente un balancement alternatif des races qui fait que tantôt l'une, tantôt l'autre, se met à la tête du mouvement de la civilisation. Ce balancement ne permet pas à une de celles qui existent maintenant en Europe de s'établir d'une manière fixe sur ses rivales; c'est ce qui entretient l'équilibre des sociétés modernes. Avec le temps, l'une de ces races finira-t-elle par arrêter sa prédominance, et par donner, en quelque sorte, sa figure au monde? Nous n'élèverons pas jusque-là nos prévisions. A défaut de cette unité systématique de royaume, nous croyons que les peuples, en rapprochant leurs communications, formeront naturellement une même famille. On retrouve, dans les nombreux types de la race blanche, une empreinte indélébile qui se remontre à travers toutes les variétés, et qui semble être la trace d'une commune origine. Une langue universelle, dont les débris sont répandus dans nos langues modernes, et qui remonte jusqu'aux bouches du Gange, doit avoir présidé au berceau de notre race. Ces liens de parenté ne sont du reste pas les mêmes pour tous les habitans modernes de l'Europe. On sait qu'il existe entre les races de notre continent des sympathies et des antipathies. Nous croyons que ces instincts, qui concourent souvent à former le sentiment national, sont des avertissemens utiles de la nature. Cette mère sage a interposé des inimitiés dans le cœur des races qui se dégraderaient en se mêlant, tandis qu'elle a mis au contraire des inclinations dans le sang des races qui doivent s'élever par leur commerce. La loi de ces attrac-

tions et de ces répulsions nationales étant ainsi déterminée, nous avons un moyen pour juger les entreprises de la guerre qui seules ont fait communiquer les peuples durant les âges de barbarie. Il existe des conquêtes arbitraires et des conquêtes naturelles. Les conquêtes naturelles sont celles qui, par l'union de deux races en mouvement l'une vers l'autre, doivent concourir à l'avancement de la civilisation; les conquêtes arbitraires sont celles qui agitent et confondent les peuples pour satisfaire l'amour-propre d'un homme ou d'une société. Les unes se sont généralement maintenues, les autres ont été renversées. Les peuples qui travaillent à défendre leur nationalité travaillent presque toujours à conserver en eux les élémens dont l'existence est nécessaire à la nature pour achever l'espèce humaine. C'est alors que la guerre est sainte. Il y a dans l'histoire un grand spectacle, c'est Vercingétorix en face de César, la Gaule et Rome. La race gauloise maintenait en elle par les armes un des germes de la civilisation future; elle fut vaincue, mais non soumise. L'indépendance des caractères celtiques se dégagea plus tard de la lutte; leur conservation survécut même à la conquête et au conquérant. Dans ces derniers temps, l'erreur de Napoléon et l'une des principales causes de sa chûte fut d'avoir voulu amalgamer dans la victoire des races hétérogènes qui n'étaient point du tout préparées à s'unir. L'homme le plus fort ne peut rien contre la force de la nature, et toute entreprise qui violente les rapports des races entre elles échappe à la main de son auteur. Les chemins de fer, en ouvrant à travers l'Europe un champ de bataille pacifique, doivent augmenter l'action des influences morales. Le résultat des voies de communications nouvelles sera de remplacer les conquêtes par des alliances. La loi qui présidait aux unes présidera nécessairement aux autres. La force d'assimilation des races se trouvera plus que doublée par les fréquens rapports qu'elles auront entre elles; mais nous ne croyons pas que cette force agisse jamais en sens inverse de son principe. Il existe à certaines alliances des obstacles que les chemins de fer eux-mêmes n'effaceront pas aisément. Un système de voies de communications à vapeur, fondé sur les rapports naturels des races, serait le seul profitable aux intérêts de l'unité européenne.

L'entrelacement des rameaux détachés à l'origine des montagnes de l'Asie rend fort difficile, chez les peuples modernes, la distinction de leurs caractères. Nous voyons pourtant encore se dessiner assez bien les principaux contours des races dans la configuration des grands états. A l'orient de l'Europe, parmi les glaces qui le couronnent, se

dresse le colosse slave; à l'occident, la tête encore cachée dans les forêts du Nouveau-Monde, un autre géant se dessine avec des caractères de teutonisme. Entre la Russie et la république des États-Unis, s'étendent des nations formées, les unes des débris de la race celte, mêlée aux restes de la population romaine, les autres des différentes couches de la migration germanique. L'antagonisme entre les peuples du nord et ceux du midi de notre continent a sa racine dans cette diversité d'origine. Au contraire, une certaine analogie de dispositions morales se manifeste dans les peuples issus de la même souche ou formés à peu près des mêmes élémens. Il est à remarquer, en effet, que la réforme religieuse s'est établie avec une notable rapidité sur toutes les nations d'origine teutonique, l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis; tandis qu'elle n'a jamais exercé qu'une action très passagère et très restreinte sur le groupe gallo-romain, c'est-à-dire la France, l'Italie et l'Espagne. Cette même opposition simultanée existe dans les mœurs et les aptitudes des deux groupes. Le Teuton a un courage froid, une force particulière pour lutter avec les obstacles matériels; il a devancé, dans la confection des chemins de fer, tout le groupe latin; il a donné au Nouveau-Monde son peuple de défricheurs. Le caractère celto-romain brille au contraire par l'impétuosité du premier choc; il est toujours à la tête du mouvement quand il s'agit de tirer l'épée ou de renverser des barrières dans le monde moral; mais une force qui résiste est assurée de le vaincre. Il aime mieux lutter avec les hommes et avec les idées qu'avec la nature, parce qu'il sait que les obstacles du monde matériel ne s'enlèvent pas à la baïonnette. La France est la représentation la plus avancée de ce type brillant; mais elle a avec l'Espagne et l'Italie des liens intimes qu'il ne faut pas négliger. La main de la nature a gravé sur ces trois nations des traits de famille. Le fonds de leur population est à peu près le même. La race celtique, après avoir inondé les Gaules, s'est étendue sur l'Espagne, où elle a refoulé les Ibères dans le fond de la Péninsule. La moitié de l'Italie était celtique; tout le monde sait qu'il y avait une Gaule au-delà des Alpes. Cette première couche a été recouverte, mais non effacée, par des invasions successives. La domination romaine a donné son empreinte à ces trois pays; plus tard, l'invasion germanique a glissé sur eux sans y laisser beaucoup de traces. On peut donc dire que la France, l'Italie et l'Espagne ont un caractère analogue; nous n'entendons pas dire uniforme. Ces trois zônes de peuples ressemblent à l'arc-en-ciel, dans lequel chaque couleur fondamentale se mêle aux deux autres sans pourtant s'y confondre.

L'affinité des langues est un lien de plus; le français, l'italien et l'espagnol constituent un même idiome, modifié par les caractères respectifs des trois nations. Il résulte de ces traits de ressemblance, au physique comme au moral, une véritable sympathie. Les guerres entre la France et l'Espagne se sont toujours établies sur des points d'honneur, jamais sur des questions d'intérêts; pour les nations qui constituent le groupe latin, l'intérêt, c'est de s'unir. Si nos guerres de l'empire ont rencontré dans la péninsule ibérique une vive résistance, c'est qu'elles venaient détruire ou bouleverser les institutions du pays. L'Italie nous a toujours tendu les bras dans ses momens de détresse; depuis Charles VIII et François Ier, notre intervention a été regardée, au-delà des Alpes, comme un moyen de délivrance. Une des causes de la grandeur de Napoléon fut d'avoir réuni dans sa personne et dans son origine les caractères de ces trois peuples. La Corse est, en effet, le terrain d'assimilation de la race celtique, ibérienne et néo-latine. Aussi, toutes les fois que Bonaparte a tourné son épée vers son berceau, il a constamment été heureux. Les destinées de l'empereur et celles de la France étaient du côté du soleil.

Le chemin de nos conquêtes dans le passé doit nous tracer celui de notre influence dans l'avenir. A Dieu ne plaise que nous conseillions de restreindre le réseau de nos communications avec l'Allemagne et avec l'Angleterre; mais nous croyons que les lignes de fer destinées à asseoir notre alliance morale, industrielle et commerciale, sur l'Espagne et l'Italie méritent en quelque sorte la priorité. Or, ce sont précisément celles qui ont été le plus négligées jusqu'ici.

La France est une des nations les plus intéressées dans l'établissement des voies de fer. Sa position centrale lui donne un grand avantage; chemin de transit de l'Angleterre vers l'Afrique, de l'Allemagne et de la Russie vers le Nouveau-Monde, elle ouvre des communications immenses. Son territoire mitoyen, sur lequel le sang des peuples ira se mêlant d'un monde à l'autre, devient comme le sol de l'unité des races. Cette situation géographique est admirable. Les lois, les mœurs, les institutions, s'accommodent toujours chez un peuple à la somme des développemens qui lui est dévolue, et cette somme augmente en raison des forces nouvelles qu'il puise dans l'union avec les autres peuples. Ces emprunts entretiennent la vie des races et la vie des états. Plus les nations se mêlent, plus la richesse du fonds social dans lequel puise la nature pour former les individus se trouve augmentée. Les chemins de fer ouvrent à la supériorité des races qui couvrent notre continent un vaste champ clos d'influences et de con-

quêtes. Ces conquêtes-là ne coûtent pas de larmes à l'humanité : les vainqueurs et les vaincus en recueillent également les fruits. La France n'a d'ailleurs rien à craindre dans cette lutte. Tête de cette gigantesque colonne qui s'est détachée un jour des hauteurs de l'Asie, la famille celtique est celle dont les caractères expriment le mieux le type de la race caucasique. La première fois qu'elle apparaît dans l'histoire, c'est pour brûler le Capitole. Elle lutte contre Rome pendant des siècles, et quand Rome est tombée, elle lui succède. Les Français ont aujourd'hui la figure et le tempérament des anciens Romains. Les autres races du Nord sont physiquement inférieures à la nôtre; les Germains sont robustes, la famille slave est envahissante comme toutes les races jeunes; mais par l'Allemagne et la Russie, d'après M. Serres, on voit arriver de loin le mongolisme. La France a surtout hérité de la puissance romaine un caractère d'initiative qui la distingue. Quand les philosophes ont cherché un motif à l'acte de la création, ils n'en ont pas trouvé de meilleur, sinon que le principe de la vie avait eu besoin de se communiquer. Ce besoin, qui chez Dieu détermine le mouvement créateur, devient dans l'humanité l'agent du progrès. Il y a des peuples qui communiquent, et il y en a d'autres qui absorbent : Carthage absorbait comme l'Angleterre, Rome communiquait comme la France.

Les Romains portaient partout avec eux la civilisation; ils construisaient des fontaines, des routes, des ponts, des canaux chez les peuples vaincus; ils leur transmettaient leur langue, leurs lumières, leurs connaissances. L'intensité des caractères diminue chez une race à mesure qu'elle étend et généralise ainsi sa présence à la surface du globe. A force de faire participer les nations étrangères à sa propre existence, la race latine, dans laquelle toutes les autres avaient mêlé leur sang, a fini littéralement par s'évanouir dans ses conquêtes. Cette cause de décadence de la grandeur romaine, quoique passée sous silence par Montesquieu, nous semble la plus forte de toutes : Rome est morte pour le salut de l'humanité. La France a visiblement la même tendance; elle est douée d'un mouvement d'expansion extraordinaire. On a dit que le Français n'était pas un peuple colonisateur; on pourrait même presque dire qu'il n'est point conquérant, en ce sens qu'il ne sait point conserver ses conquêtes. En effet, c'est moins la possession qu'il recherche dans la victoire que l'influence à exercer sur le monde. Le Français est, qu'on nous passe le mot, un peuple missionnaire. Il a été guidé par ce sentiment dans toutes ses entreprises. Le besoin de communiquer son enthousiasme révolutionnaire

lui a fait, il n'y a pas un demi-siècle, engager avec toutes les nations de l'Europe cette grande croisade qui étonnera la postérité. Le peuple français a mis son nom dans les fastes de tous les peuples, son esprit dans tous les esprits, sa main dans la main de tous les habitans de la terre. A plusieurs reprises, notre pays a poussé ses flots pacifiques sur les contrées voisines; la révocation de l'édit de Nantes, qui chassa quatre cent mille Français de leur patrie, mêla notre sang à celui de l'Allemagne. Les individualités puissantes sortent du croisement des races fortes : Humboldt, Gall, Schiller, Goethe, sont des Français germanisés. Aujourd'hui que les voies matérielles sont ouvertes, la puissance communicative de la France s'exercera avec encore plus d'énergie. Elle transformera ses rapports guerriers en des rapports industriels, commerciaux, scientifiques. Par les bateaux à vapeur, elle peut asseoir dans les mers du Nord son influence sur le Danemark et la Suède, dans l'Océan Atlantique sur l'Amérique du Sud; par les chemins de fer, elle étend sa civilisation sur tous les états de notre continent. Il appartient à celle qui eut de si longs et de si étroits attachemens avec la gloire militaire de savoir s'en séparer quand l'intérêt du monde l'exige. Il s'agit maintenant pour notre nation de dominer par la paix comme elle l'a fait si long-temps par la guerre. Le développement de l'industrie et des arts utiles n'exclut d'ailleurs pas la dignité des rapports et au besoin l'intervention de la force. Les peuples n'ont pas oublié qu'à l'époque où les États-Unis d'Amérique voulurent se dégager du joug de notre continent, ils empruntèrent l'épée de la France. C'est à tort qu'on accuse notre nation de légèreté. « La race celtique, s'écrie M. Serres dans ses leçons, est à la tête de toutes les autres races humaines, la plus fixe, la plus tenace, la plus persévérante. Lorsque les Gaulois se trouvèrent en présence de César, ils voulaient la liberté pour eux et pour le reste du monde. Cette résolution les a suivis dans tout le cours de leur histoire; c'est le même esprit qui se continue, on le voit reparaître dans les communes; il se représente aux états-généraux, il amène l'explosion de 89; nos pères veulent alors ce qu'avaient voulu les Gaulois du temps de César : la liberté des peuples! En 1830, nous nous retrouvons en face des mêmes idées; la lutte décide encore une fois notre indépendance et celle des autres nations. Aujourd'hui la France rencontre un obstacle à son influence sur les destinées du monde; cet obstacle est l'Angleterre. Notre race est plus forte que la race britannique Nos ancêtres ont ruiné la puissance des patriciens de Rome; nous détruirons le monopole des patriciens de Londres. »

De l'alliance de l'économie sociale et des sciences naturelles nous paraît être sortie la solution au problème qui nous occupe : la multiplicité des races humaines doit se transformer un jour sur le globe dans un fait encore plus complexe, celui de la variété infinie des individus. Aucun type humain ne se perdra; tous se modifieront. Le mouvement d'unité qui rapprochera de plus en plus les distances et les races n'est point un mouvement aveugle; il ne tend point à détruire un groupe par un autre groupe, comme on l'a cru si longtemps, et à donner aux habitans du globe une figure uniforme : non, le résultat de cette unité sera d'introduire une diversité plus grande dans les caractères, et par suite dans les fonctions. Cet argument physiologique nous semble ajouter un motif de plus à tous ceux que nous avons déjà d'étendre nos voies de communication par terre et par eau. Le genre humain est encore à cette heure en voie de formation : rapprocher entre elles les différentes races répandues à la surface du globe, ce sera réunir les matériaux qui doivent concourir à son achèvement. La facilité des voyages ouvrira une nouvelle source de mélanges dont les effets seront de multiplier les types qui existent maintenant chez les diverses nations de la terre par l'accession de types nouveaux. Or, comme les races n'avancent physiquement et moralement que fécondées les unes par les autres, nous arriverons, au moyen de l'établissement des chemins de fer et des nouvelles voies de navigation, à ce grand fait philosophique, à ce progrès universel qui contient et résume en lui tous les autres progrès, le perfectionnement de l'homme et de la nature.

ALPHONSE ESQUIROS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1845.

Ce n'est pas un plaisir pour nous de raconter les défaites du pouvoir. Nous voudrions que le pouvoir fût fort et respecté. Aussi, nous éprouvons toujours un sentiment pénible en reprenant le chapitre des faiblesses ministérielles. Ce chapitre, d'ailleurs, commence à devenir bien monotone; mais qu'y faire? Est-ce notre faute si le ministère du 29 octobre se rapetisse tous les jours? Sommes-nous les seuls à répéter sans cesse que le pouvoir s'amoindrit, que l'autorité diminue, que le gouvernement s'en va? Le mal que tout le monde voit, pouvons-nous le cacher? Les inquiétudes, les craintes que tant de gens éprouvent, faut-il les dissimuler? Et si nous avons le malheur de redire souvent les mêmes choses, est-ce à nous qu'il faut s'en prendre?

La quinzaine qui vient de s'écouler n'a pas été brillante pour le cabinet. L'opposition, il est vrai, a été battue dans une rencontre où elle s'était avancée un peu témérairement; mais cet échec isolé disparaît au milieu des revers ministériels. Dans une discussion importante, celle des douanes, on a vu le cabinet, tremblant devant la majorité, abandonner l'une après l'autre ses convictions pour adopter celles de ses adversaires, refuser le combat de peur d'être vaincu, livrer à des passions rivales les intérêts industriels et commerciaux placés sous sa protection, déserter la cause de notre marine, et substituer, dans les traités de commerce, la volonté ou les caprices du parlement à la prérogative royale. Ainsi se pratique aujourd'hui et s'exécute à la lettre ce principe, que le gouvernement représentatif est le gouvernement de la majorité. En effet, la majorité ordonne; le pouvoir s'incline et obéit : voilà comment le ministère du 29 octobre entend la vérité du gouvernement représentatif.

Voyons ce qui s'est passé à la chambre des députés. La proposition de M. Duvergier de Hauranne a été l'objet d'une discussion sérieuse. L'honorable député proposait, comme on sait, l'abolition du scrutin secret. Toutes les objections que l'on peut faire contre le scrutin secret sont bien connues. Premièrement il expose la législature à se contredire, à se déjuger elle-même. On a vu plus d'une fois le scrutin secret annuler les décisions que la chambre avait rendues par assis et levé; or de semblables contradictions sont un danger pour les mœurs publiques et pour la dignité du parlement. Pourquoi d'ailleurs

le secret des votes? N'est-ce pas le droit du pays de surveiller ses mandataires? Après tout, quand le député voudrait cacher ses votes, il ne le pourrait pas. La plupart du temps, il serait trahi par les indiscrétions de la presse. Pourquoi dès-lors conserver une arme inutile? Est-ce le pouvoir qui est intéressé à s'en servir? Oui, si le pouvoir est faible, si la majorité le soutient par des raisons que le secret doit couvrir; mais un ministère qui mérite la confiance du parlement doit désirer la publicité des votes. Cette publicité est dans son intérêt. Une adhésion secrète diminue son influence en la rendant suspecte; une adhésion publique augmente sa force dans le pays.

Ainsi parlent les adversaires du scrutin secret. Ce sont là sans doute des considérations puissantes, et M. Duvergier de Hauranne les a fait valoir avec cette précision et cette netteté de langage qui le distinguent; cependant il serait dangereux de les admettre d'une manière absolue. Oui, le vote public doit s'introduire dans nos mœurs, mais le scrutin secret ne doit pas être aboli. Les lois doivent faire la part de la faiblesse humaine. Il ne faut pas céder à un entraînement irréfléchi. Si le scrutin secret est nuisible dans un temps calme, il peut être une ressource précieuse dans des temps de crise. C'est un refuge contre les passions de la foule. D'ailleurs, quand on abolirait le scrutin secret dans le règlement, il revivrait par l'article 38 de la Charte, d'après lequel la chambre, sur la demande de cinq membres, peut se former en comité secret.

La chambre, à notre avis, a pris une résolution très sage. Elle a fait du vote public la règle, et du scrutin secret l'exception. Il y aura désormais trois manières de voter: le vote par assis et levé, le vote par division, et le scrutin secret. Le vote par division, qui fait connaître les suffrages par la couleur des urnes, est le vote public. Il sera de droit pour tous les cas où le règlement avait admis jusqu'à présent le scrutin secret; et ce dernier ne pourra plus avoir lieu que sur la demande de vingt membres. On comprend qu'ainsi relégué en troisième ordre, le scrutin secret, qui cesse d'être nécessaire pour constater la quotité des suffrages, ne sera plus réclamé que dans des circonstances extraordinaires. Le vote public sera donc le vote d'usage, et avec lui pénétreront dans les habitudes et dans le caractère de la société politique toutes les conséquences que la publicité entraîne. Si ce n'est point là un changement radical, c'est une réforme importante, qui aura des résultats sérieux. Aussi, M. Duvergier de Hauranne a eu le bon esprit de déclarer qu'il l'acceptait, et de prouver par-là au parti conservateur que l'opposition renferme des esprits modérés, qui savent céder à propos, et ne pas s'opiniâtrer dans leurs systèmes.

Mais le ministère, qu'a-t-il fait? Dire qu'il a combattu vivement la proposition, ce serait aller trop loin. L'a-t-il appuyée? Encore moins. S'est-il prononcé pour l'opinion de la chambre? Rien ne le prouve. Quel rôle a-t-il donc joué? Hélas! il a tenu la conduite qu'il tient toujours lorsqu'il craint les dispositions de la majorité; il a suivi une marche oblique, tortueuse, et n'a pu parvenir au but qu'il désirait. Quand la proposition a paru, il ne l'a pas repoussée; il a même exprimé des sympathies pour le vote public. Quelques fidèles de l'ex-

trême droite ont reçu la mission de récriminer contre le scrutin secret, et de lui imputer les échecs du pouvoir. A les entendre, le vote public était le salut du ministère; le scrutin secret était le foyer des intrigues et des lâchetés de l'opposition. D'un autre côté pourtant, la masse du parti ministériel avait reçu le mot d'ordre pour protéger le scrutin secret. M. de Salvandy montait à la tribune pour le défendre avec une chaleureuse conviction. Enfin, quand la décision de la chambre a été votée par assis et levé, qu'a-t-on vu? Une liste a couru aussitôt sur les bancs ministériels pour réclamer le scrutin secret, liste malheureuse qui, n'ayant pu trouver vingt membres pour la remplir, s'est arrêtée en chemin au milieu des huées de la chambre. Ainsi le ministère avait formé le projet de tuer clandestinement le vote public au moyen du scrutin secret, et de sauver ce dernier en l'appelant à se défendre lui-même. Ce plan, s'il eût réussi, eût donné lieu à un nouveau scandale parlementaire que le hasard ou la volonté bien arrêtée de la chambre a heureusement empêché. Le vote public a triomphé malgré l'opposition cachée du cabinet.

N'oublions pas l'attitude de l'honorable M. Dupin dans cette discussion. Ses paroles, pleines de sens, ont entraîné la majorité. M. Dupin ne veut pas qu'on oublie son rôle de conservateur dissident. Il a lancé contre le cabinet et contre ses imprudens amis plusieurs saillies que la presse ministérielle a trouvées d'un goût détestable. Cette critique est un éloge pour M. Dupin. Elle prouve que ses sarcasmes vont droit à leur adresse. Que M. Dupin soit tranquille : le jour où il aura fait un compliment à M. Guizot, les feuilles ministérielles diront de lui qu'il a retrouvé toute la vivacité et toute la verve de son esprit. Elles applaudiront alors à ses bons mots. Chacun remarque, du reste, que l'honorable député de la Nièvre se multiplie en ce moment. A la chambre, il défend les intérêts conservateurs, que compromet la situation du pouvoir. Magistrat, il défend les intérêts de la société contre un préjugé barbare, auquel il oppose le frein de la loi. Écrivain plein de vigueur, jurisconsulte éminent, il défend les libertés de l'église gallicane contre les prétentions d'un clergé ambitieux et rebelle; il dévoile les intrigues ultramontaines; il réfute, avec un respect sincère pour la religion et ses ministres, les censures infligées à ses écrits par un zèle aveugle ou hypocrite. Aux mandemens que les évêques rédigent contre les lois de l'état, il répond par l'éloge de Portalis. Sa plume est infatigable, comme sa parole. C'est un beau moment de la vie publique de M. Dupin. On ne peut mettre au service de son pays plus d'énergie, de savoir et de dévouement.

Revenons au ministère. Après la discussion sur le vote public et le scrutin secret est arrivée la loi des douanes. On n'attend pas de nous que nous examinions ici toutes les questions soulevées par le projet du gouvernement, le sujet est trop vaste. Nous devons nous borner aux faits principaux. Trois points ont attiré particulièrement l'attention de la chambre : le traité belge, les graines oléagineuses et le traité sarde. Quel a été le rôle du ministère et celui de la chambre dans ces trois questions?

On connaît les circonstances qui ont donné lieu à la convention du 16 juillet 1842 passée avec la Belgique. Notre industrie linière, accablée par la con-

currence anglaise, réclamait une protection puissante. Le 2 juin 1842, une ordonnance du gouvernement repoussa les fils anglais en leur imposant un droit de 20 pour 100. Dans cette ordonnance étaient compris tous les fils étrangers. La Belgique réclama, et aussitôt, c'est-à-dire le 16 juillet, notre gouvernement, au nom de l'intérêt politique et de l'affection mutuelle qui lient les deux pays, passa avec la Belgique une convention. Il rétablit pour elle l'ancien tarif sur les fils et lins de provenance belge. En retour, la Belgique accorda des avantages à nos vins, à nos soieries, à nos sels. Il fut en outre convenu que le traité durerait quatre ans à partir de l'échange des ratifications, et qu'il pourrait se prolonger d'année en année jusqu'à ce qu'il fût dénoncé. Telles sont les principales clauses de l'acte diplomatique dont le ministère a demandé la sanction aux chambres.

On peut s'étonner d'abord que la discussion d'un pareil acte ait été si longtemps différée : retarder la discussion des ordonnances de douanes, c'est annuler le contrôle des chambres; mais passons là-dessus. Considérons le traité en lui-même. Qu'a dû vouloir le gouvernement ? Deux choses : d'un côté, rendre à la Belgique, sur le marché français, la part que lui avaient enlevée la concurrence de l'Angleterre et l'ordonnance du 26 juin; de l'autre côté, ouvrir pour la France, sur le marché belge, des débouchés d'une importance à peu près égale à ceux de la Belgique sur le marché français. Or, qu'est-il arrivé ? D'une part, les importations des fils belges ont triplé depuis trois ans, et leur concurrence aujourd'hui a remplacé chez nous la concurrence anglaise; d'autre part, nos exportations de soieries, de vins, de fils, sont restées stationnaires. Tous les avantages commerciaux, dans le traité du 16 juillet, appartiennent donc à la Belgique. Ce n'est pas tout. A peine le traité de 1842 ratifié, que fait la Belgique ? Elle admet aux mêmes droits que les nôtres les vins et les soieries de l'Allemagne; plus tard, en 1843, lorsqu'elle augmente ses tarifs sur les tissus de laine, elle n'excepte pas la France; enfin elle conclut son traité de septembre 1844 avec le Zollverein. Tels sont les procédés de la Belgique envers nous, et telle est la latitude que lui a laissée l'imprévoyante diplomatie de notre gouvernement. Sans doute, la Belgique a droit à tous les ménagemens de la France : son existence est une conquête de notre révolution de 1830, et nous devons faire tous nos efforts pour conserver cette belle conquête, au prix même de quelques sacrifices; mais pouvons-nous donner à la Belgique des avantages sans mesure, lui livrer une des principales branches de notre industrie, et n'attendre d'elle, en retour, que les témoignages de son ingratitude? Est-ce un bon moyen de cimenter l'union des deux peuples que de créer entre leurs intérêts commerciaux des inégalités choquantes, source de jalousie et de discorde? Dans la louable intention de resserrer les liens qui unissent les deux gouvernemens, fallait-il imaginer une situation dont les conséquences naturelles devaient être que tôt ou tard la Belgique nuirait à la France, et la France aurait à se plaindre de son alliée?

Un traité si imprudent, si impolitique, devait nécessairement rencontrer une vive opposition dans la chambre. La commission s'était déjà prononcée; elle avait exprimé l'espoir que la convention du 16 juillet ne serait pas renou-

velée. La chambre est allée plus loin. Un amendement de M. Lestiboudois a proposé d'enjoindre au ministère de dénoncer le traité dans les délais voulus, afin qu'il fût supprimé le 16 juillet 1846. Qu'a fait le ministère devant cet amendement?

Le ministère, ou pour mieux dire M. Guizot, trouve le traité du 16 juillet irréprochable. Aux yeux de M. le ministre des affaires étrangères, les concessions faites au gouvernement belge sont l'œuvre d'une politique habile et prévoyante. C'est le devoir, c'est l'intérêt de la France, de protéger la Belgique; M. Guizot a agi dans ce but : sa conscience est donc en sûreté. Aussi, quand l'opposition de la chambre s'est déclarée, M. Guizot a promis de lui tenir tête. C'était une belle occasion pour lui d'engager, au nom des principes conservateurs, une question de cabinet. En effet, beaucoup d'esprits sages, dans la chambre, pensaient que l'amendement de M. Lestiboudois était une atteinte à la prérogative royale. Dire au gouvernement : Vous ne renouvellerez pas tel traité, c'est usurper le domaine de la puissance exécutive. De pareils actes, de la part des chambres, sont dangereux; ils affaiblissent au dehors notre diplomatie; ils diminuent la confiance des gouvernemens étrangers dans les engagemens souscrits par notre royauté constitutionnelle. Pour tous ces motifs, M. Guizot paraissait résolu à livrer une grande bataille contre l'amendement de M. Lestiboudois. A cet effet, il avait rassemblé autour de lui, le jour du vote, tous les appuis de sa fortune chancelante. Le parti ministériel avait été convoqué à domicile. Les malades avaient été arrachés de leur lit. Un honorable député, qui chassait avec les princes à Fontainebleau, avait été supplié d'accourir à Paris pour voter. Tous étaient à leur poste. Enfin M. Guizot est monté à la tribune. Qui n'eût dit, à voir son attitude imposante et son geste superbe, que le ministre allait défendre le traité belge et la prérogative royale? Étrange déception! Le traité belge a été défendu, cela est vrai; mais la prérogative royale a été abandonnée. Le ministère, par l'organe de M. Guizot, a accepté l'injonction de la chambre. L'amendement de M. Lestiboudois a été accueilli comme une force dont le pouvoir se servirait dans des négociations nouvelles. Peu s'en est fallu que M. Guizot n'ait représenté M. Lestiboudois comme un ami complaisant du cabinet. La comédie a été bien jouée, comme on voit, et les intérêts de la couronne ont été sacrifiés avec une grace parfaite. Nous n'essaierons pas de décrire l'étonnement qu'a produit cette conclusion sur tous les bancs de la chambre, le désappointement du parti ministériel, l'ironie triomphante de la gauche, la douloureuse surprise des conservateurs, justement effrayés de cette disposition croissante du ministère à tout céder pour ne pas mourir, et à livrer l'une après l'autre les forces essentielles du gouvernement pour éviter les questions de cabinet.

Après le traité belge est venue la question des graines oléagineuses. Dans ces dernières années, la graine de sésame, venue de l'Orient, a ranimé la guerre entre nos industries du nord et du midi. Le sésame a vu se liguer contre lui l'olivier du midi et les huiles du nord, extraites des graines indigènes et des graines de la Baltique. L'équité veut que l'on élève le droit sur

le sésame, qui est aujourd'hui de 2 fr. 50 par 100 kil., mais en même temps de graves motifs veulent aussi que l'on conserve cet élément de notre richesse méridionale, et qu'on ne le sacrifie pas à des exigences aveugles. Quinze à vingt mille kilogrammes de sésame arrivent annuellement dans le port de Marseille. C'est un mouvement de 20,000 tonneaux pour la navigation française du Levant. C'est un puissant moyen de concurrence dans une mer où nous avons de grands intérêts à soutenir; le sésame, comme élément de puissance maritime, a donc une importance qui domine la question. Sa valeur industrielle n'est pas d'ailleurs à dédaigner. Si les producteurs du nord invoquent la protection de la loi, les savonneries et les huileries de Marseille méritent bien aussi qu'on les défende. Une autre considération se présente en faveur du sésame, c'est que rien ne peut s'opposer à ses progrès. En supposant qu'on le chasse de Marseille, il ira ailleurs, et fera concurrence à nos produits sur les marchés étrangers.

Des réflexions qui précèdent, on doit conclure que le parti à prendre, dans la question des graines oléagineuses, est de consulter l'intérêt général du pays, et non les turbulentes clameurs de l'intérêt privé. La loi admet la concurrence; elle n'est pas tenue de guérir les maux que la concurrence entraîne nécessairement à sa suite. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'empêcher les révolutions brusques, les secousses trop fortes, et d'imposer aux excès de la liberté industrielle certaines limites. Tel est le principe qui a dicté le projet du gouvernement. En élevant de 3 francs le droit sur le sésame importé par nos navires, le ministère a pensé que ce produit serait suffisamment contenu pour ne pas jeter de graves perturbations sur le marché, et que, d'un autre côté, le chiffre de l'importation se maintiendrait au taux réclamé par l'intérêt de notre marine. La commission a été du même avis.

Cette fois, le ministère se trouvait donc dans une excellente situation. Il soutenait une thèse juste; il avait pour lui l'intérêt politique du pays, il était d'accord avec une commission qui a refusé de le suivre sur tant d'autres points. Contre lui s'élevait la ligue des intérêts froissés, ligue puissante, mais que l'on pouvait vaincre à l'aide du bon droit et de la raison, soutenus par un peu de courage. Et cependant, de tous les membres du cabinet, M. le ministre du commerce est le seul qui ait accepté la lutte. Tous ses collègues ont fui le combat, ou plutôt, n'osant ni fuir ni combattre, toujours incertains, craignant de trouver la majorité contre eux, quelle que fût leur opinion, ils ont montré une attitude indécise qui a redoublé l'énergie des adversaires du projet de loi, et la bonne cause a succombé parce que ses partisans n'ont pas osé prendre sa défense. Faut-il rappeler ici des faits que tout le monde sait? l'amendement de M. Darblay discuté en conseil des ministres et adopté par la majorité; le gouvernement passant d'un principe à un autre; la démission de M. Cunin-Gridaine remise entre les mains du roi; la transaction intervenue sur l'amendement de M. Garnier-Pagès; M. le ministre du commerce abandonné par ses collègues, et se levant seul contre l'amendement de M. Darblay, tandis que M. le garde-des-sceaux, préférant les intérêts de son clocher à la dignité du ministère et à l'intérêt général, se levait pour l'amendement!

Nous voudrions ne pas entrer dans de semblables détails; mais il le faut bien. Ce sont là les évènemens du jour. Voilà ce qui fait dire à tous les gens sensés que le pouvoir s'en va. M. Cunin-Gridaine paraît de cet avis, s'il est vrai, comme on le dit, que sa démission n'ait pas encore été retirée. M. le ministre du commerce ne comprend pas que l'on puisse garder le pouvoir pour défendre les opinions que l'on ne partage pas, pour accepter les idées de ses adversaires, pour leur abandonner des convictions formées par l'examen des faits, dans un travail de plusieurs années avec des hommes spéciaux dont on estime la capacité et les lumières. Par les scrupules de l'honorable ministre, jugez de l'effet que doivent produire dans les bureaux de l'administration ces continuels démentis que le pouvoir se donne à lui-même depuis quelque temps. Les hommes capables qui préparent dans l'intérieur des ministères les projets de loi, et qui rassemblent les élémens d'après lesquels se forme la conviction des ministres, doivent trouver leur zèle singulièrement refroidi depuis qu'ils voient tomber l'un après l'autre, et sous le coup des ministres eux-mêmes, des projets qu'ils ont laborieusement enfantés. Voilà une belle récompense pour leurs efforts et un puissant encouragement à persévérer!

L'affaire du traité sarde est un nouvel exemple de la facilité avec laquelle le ministère abandonne ses opinions et la prérogative royale dès qu'il trouve quelque danger à les défendre. Le ministère a passé avec la Sardaigne un traité de commerce qui devait durer six ans. Les clauses imprudentes de ce traité, telles que l'entrée des bestiaux sardes à notre frontière et les concessions faites aux produits de la Sardaigne en Algérie, ont éveillé les craintes de la commission. Elle a voulu que la durée du traité fût limitée, et M. Guizot, d'accord avec le gouvernement sarde, a consenti à une réduction de deux ans, qui a été prononcée par la chambre. En vain M. le ministre des affaires étrangères, en s'assurant un succès facile contre un amendement de M. Maurat-Ballange, qui n'a été soutenu par personne, s'est efforcé de dissimuler ce nouvel échec de la prérogative royale; l'échec a été évident pour tout le monde, et M. Barrot a déclaré qu'il voyait avec plaisir que le gouvernement reconnaissait à la chambre le droit de modifier les traités. Qui ne voit les dangers d'une pareille situation? Si le parlement, encouragé par les concessions du pouvoir, use fréquemment du droit de modifier les transactions diplomatiques, que deviendront nos alliances? Quel peuple, pour traiter avec nous, s'exposera aux chances d'un refus de sanction? La faiblesse d'un ministère a-t-elle eu jamais de plus graves conséquences?

Soyons justes néanmoins, le ministère a trouvé un jour heureux dans cette quinzaine : la série de ses revers a été interrompue par un succès. Il y aurait mauvaise grace de notre part à lui contester cette légère faveur du sort, dont il n'est pas disposé sans doute à abuser. La proposition de M. Vivien sur les annonces judiciaires a été repoussée par une majorité de 37 voix. De graves motifs étaient invoqués cependant à l'appui de cette proposition. Il est certain que la loi du 2 juin 1841 a été faussée dans son esprit. L'attribution donnée aux cours royales, en ce qui regarde le choix des journaux désignés pour l'inser-

tion des annonces judiciaires, a pris un caractère politique. L'abus n'est point général, mais il est constaté par de fâcheux exemples. Or, l'invasion de la politique dans le sanctuaire de la justice est toujours un grand mal; la magistrature ne doit pas être suspectée. Que deviendrait l'autorité des tribunaux, si on pouvait les croire dominés par l'esprit de parti? La proposition de l'honorable M. Vivien avait donc un fondement sérieux. Le moment était-il venu de la discuter? C'est autre chose; nous concevons que beaucoup de consciences aient hésité. Les dangers de la loi du 2 juin 1841 sont évidens; le mal existe, mais il n'a pas encore une notoriété assez répandue. Nous comprenons donc l'ajournement prononcé par un certain nombre de députés de l'opposition nouvelle, qui attendent sans doute, pour examiner plus mûrement la question, que les dangers de la loi de 1841 soient démontrés par une épreuve plus complète. Quoi qu'il en soit, l'honorable auteur de la proposition l'a défendue dans des termes que tout le monde a approuvés. Il n'est personne, dans la chambre ou ailleurs, qui n'ait rendu justice à la modération de ses sentimens et à la parfaite mesure de son langage. M. de Maleville a obtenu aussi un succès de tribune. En résumé, la proposition de M. Vivien n'a pas porté malheur à l'esprit du 1er mars, mais elle a procuré au ministère la douce surprise d'une majorité de 37 voix. Le ministère a dû trouver la compensation suffisante.

Cette majorité inattendue, constatée au moyen du vote public, a valu à l'opposition les railleries de quelques amis du ministère. On a dit que l'opposition avait été prise à son propre piége, qu'en substituant le vote public au vote secret elle avait détruit ses chances, et que M. Duvergier de Hauranne avait rendu la majorité au cabinet. La plaisanterie serait piquante, si elle était juste. Heureusement le vote public n'est pas si coupable qu'on nous le dit. Si les amis du ministère sont persuadés que la publicité du vote est favorable à la politique du 29 octobre, qu'ils tentent une épreuve décisive; qu'ils proposent de voter publiquement l'indemnité Pritchard, et nous verrons. On se trompe du reste sur les motifs qui ont prévalu dans l'adoption du vote public. Sans doute il n'a pas été proposé dans un sentiment d'affection pour le ministère; mais l'opposition ne l'a pas adopté comme un moyen de renversement. Tout calculé, le vote public doit être utile à la cause du pouvoir. Dans les questions politiques, il détruira les moyens factices du gouvernement, et par là, s'il nuit aux mauvais ministères, son appui n'en sera que plus précieux pour les cabinets bien inspirés, qui suivront une politique conforme au vœu du pays. Dans les questions d'affaires, où la politique tient le second rang, le vote public, loin d'être un moyen de renversement, sera presque toujours un moyen de fortifier l'autorité. En affaiblissant l'opposition systématique, en renouvelant fréquemment le concours des majorités nombreuses, il servira le pouvoir. Par là aussi, à la vérité, il servira momentanément la cause des mauvais ministères. Le vote sur les annonces judiciaires en est peut-être la preuve; mais c'est un tort qui lui sera toujours facile à réparer.

Nous ne dirons qu'un mot de la proposition de M. Chapuys de Montlaville sur le timbre des journaux; après une discussion confuse, son auteur

l'a retirée. Des esprits sages ont exposé à la tribune le système qui consisterait à dégrever la partie intellectuelle de la presse, pour faire retomber sur la partie industrielle le poids de l'impôt. Nous croyons que ce système fera des progrès dans l'esprit de la chambre, dès que la question sera dégagée des nuages qui la recouvrent encore, et que la main du pouvoir n'ose déchirer. Depuis cette discussion, plusieurs propositions nouvelles ont vu le jour au Palais-Bourbon. Deux honorables députés proposent d'exclure de la chambre tous les membres intéressés dans des marchés conclus avec l'état. Un autre propose l'adjonction des capacités; un autre, la translation de l'élection au chef-lieu. Cette fièvre de propositions est un symptôme malheureusement trop évident de la faiblesse du pouvoir. Quand le pouvoir s'efface, la chambre, comme on dit, se passe ses fantaisies. Du reste, il est temps que la chambre s'arrête dans ce débordement de l'initiative parlementaire. Le ministère ne redoute pas en ce moment le nombre des propositions. C'est son intérêt qu'il y en ait beaucoup, et surtout de mauvaises. Nous serions surpris qu'on allât ainsi au-devant de ses désirs, sans y être forcé.

La chambre des pairs discute depuis plusieurs jours la proposition de M. le comte Daru, tendant à réprimer l'agiotage des chemins de fer. Cette matière difficile, hérissée d'obstacles, a été profondément étudiée par la noble chambre. Cependant, il est facile déjà de le prévoir, l'œuvre qui sortira de ses mains n'aura pas un caractère définitif. Dans quelles limites peut-on renfermer les spéculations de la Bourse? M. le comte d'Argout répond que les seules limites à leur opposer sont celles que le code de commerce et le code pénal ont fixées. Nous vivons sous la liberté du commerce et de l'industrie; nous voulons favoriser l'esprit d'association; nous voulons des chemins de fer exécutés par des compagnies, et l'on viendrait, par une foule d'entraves, arrêter l'essor de l'industrie, immobiliser ses capitaux, fermer la source qui la vivifie et la féconde! M. le comte d'Argout n'admet pas ce système. Il le repousse comme un anachronisme. Il veut une liberté illimitée, absolue. La Bourse est un jeu, mais ce jeu remue le monde; il faut laisser à l'esprit de spéculation toute son indépendance, sauf l'action réservée par la loi à nos tribunaux. M. le comte d'Argout a soutenu cette doctrine avec la vivacité spirituelle qu'on lui connaît. Il a captivé la noble chambre, mais il n'a pu entraîner ses convictions. La chambre des pairs a pensé qu'elle devait au pays autre chose qu'une démonstration contre les manœuvres coupables dont la Bourse est le théâtre; elle a voulu faire une loi. Deux systèmes étaient en présence, celui de M. Daru et celui de la commission. Le système de M. Daru consistait, comme on sait, à interdire les listes de souscriptions avant la formation légale des compagnies : c'était le système préventif; il a été écarté, comme une atteinte mortelle à la concurrence. Le système de la commission était le système répressif : il consistait à interdire, sous des peines sévères, la négociation des récépissés délivrés aux souscripteurs. Après une discussion fort longue, la chambre s'est rangée à ce système, qui soulève, dans plusieurs de ses dispositions, des difficultés dont la solution embarrasse encore les meilleurs esprits.

Sous un aspect généralement tranquille, l'état de l'Europe et du monde appelle néanmoins l'attention des hommes politiques. Les nouvelles de Suisse sont affligeantes; on parle de la réorganisation des corps francs. Les esprits sont très excités, dit-on, par les notes étrangères, surtout par celle de M. Guizot. Il faut convenir, en effet, qu'un ministre de France aurait pu prendre à l'égard de la Suisse un langage plus conciliant; mais si le style de M. Guizot a blessé les radicaux de la Suisse, ce n'est pas une raison qui puisse légitimer un appel aux armes contre Lucerne. Que les radicaux y prennent garde; en attaquant violemment les jésuites, ils risquent de leur donner le beau côté. Qu'ils prennent garde surtout, dans l'intérêt de la Suisse et de la paix européenne, de provoquer l'intervention des puissances. En Angleterre, la mission de M. le duc de Broglie occupe les esprits. Le noble duc, à ce qu'il paraît, n'est point parvenu à inspirer au monde politique de Londres une grande confiance dans la durée de notre cabinet, car, depuis son arrivée à Londres, les journaux anglais critiquent plus vivement que jamais la situation du ministère du 29 octobre devant les chambres. Aux États-Unis, l'annexion du Texas, prononcée par le sénat, laisse les esprits en suspens sur l'attitude que prendra l'Angleterre. Le Mexique et la Plata fixent les regards de notre diplomatie.

Au milieu de ces complications, comment ne pas regretter de voir la France livrée à une politique indécise, l'opinion du pays sans direction, les chambres abandonnées à elles-mêmes, le ministère flottant au hasard, ou selon les caprices de la volonté parlementaire. Il fut un temps où l'honorable M. Guizot se plaignait aussi de la décadence et de l'épuisement du pouvoir. C'était l'époque de l'amnistie, du mariage du duc d'Orléans, de la prise de Constantine et de Saint-Jean d'Ulloa. C'était l'époque où le gouvernement, jaloux de son initiative, réclamait l'exécution des chemins de fer par l'état, et présentait aux chambres un vaste projet que tant de gens, parmi ceux même qui l'ont repoussé, voteraient aujourd'hui par acclamation. Mais cette politique n'était pas assez grande pour M. Guizot; elle n'était pas à la hauteur de son patriotisme; elle ne pouvait remplir le vide de son ame. Aussi, à chaque instant, la tribune, la presse, retentissaient de ses gémissemens. Que ferait-il aujourd'hui, s'il assistait comme témoin à ce triste spectacle qu'il nous donne; s'il voyait la politique de la France s'abaisser au-dehors, s'annuler au-dedans; s'il voyait nos officiers désavoués lorsqu'ils font respecter le nom de la France, et les agens de l'Angleterre indemnisés lorsqu'ils font verser le sang de nos soldats? Que dirait-il, s'il voyait un ministère abandonner devant les chambres des traités signés et ratifiés? Dirait-il, comme les journaux qui le défendent, que nous devons monter au Capitole et rendre graces aux dieux parce que la proposition sur les annonces judiciaires a été repoussée, et parce que la France a obtenu le droit de montrer le pavillon français sur la côte de Zanzibar?

V. DE MARS.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.* — 1844.

Lord Chatham et son fils sont incontestablement les deux plus grands ministres qui aient gouverné l'Angleterre. Ils possédèrent à un degré à peu près égal l'élévation d'ame, la force de caractère, l'étendue d'esprit, le patriotisme, l'éloquence, qui, dans les pays libres, constituent les qualités essentielles de l'homme d'état. Les circonstances de leur vie politique offrent cependant le contraste le plus complet. Lord Chatham exerça, pendant quarante ans, une immense influence sur les destinées de son pays; mais, arrivé tard au ministère, il ne mania directement le pouvoir que pendant de courts intervalles, et dans ces intervalles même son génie se révéla plutôt

par la vigoureuse impulsion donnée à l'action du gouvernement que par une application habile et soutenue aux ressorts de cette action : des inspirations sublimes et souvent hasardeuses parurent lui tenir lieu de calculs réguliers et profonds. Sa vie se compose de quelques manifestations éclatantes suivies de longues éclipses ; l'Angleterre, de son temps, ne fut rien que par lui, il sembla seul capable de remplir la scène, mais plus d'une fois il la laissa vide. Il n'en fut pas ainsi de Pitt. A peine sorti de l'enfance, la précoce supériorité de son esprit et un concours d'évènemens singuliers le placèrent à la tête du gouvernement. Il sut s'y maintenir presque sans interruption pendant vingt-cinq années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort prématurée, et durant ce quart de siècle tout émana de lui, tout passa par ses mains. La politique étrangère, la législation intérieure, les finances, le commerce, l'organisation militaire, l'occupèrent successivement, et il se montra capable de tout.

Les conjonctures au milieu desquelles il se trouva jeté ressemblaient peu, d'ailleurs, à celles du temps où avait vécu son père, et lui imposaient une tâche bien différente. La guerre de sept ans, dont la conduite fit la gloire de lord Chatham, était une de ces guerres ordinaires qui ont uniquement pour but d'étendre le territoire, l'influence ou le commerce d'un état, sans que son existence y soit engagée. Pitt eut à défendre son pays contre un ennemi qui voulait en quelque sorte le faire disparaître du rang des puissances. Les luttes parlementaires de lord Chatham n'avaient guère pour objet que des rivalités de partis dégénérés en coteries égoïstes ; à l'exception des débats célèbres sur les affaires d'Amérique, auxquels il prit part dans ses derniers jours, il s'occupa peu des questions de principes. Ces questions, au contraire, ouvrirent un vaste champ à l'éloquence de Pitt, appelé à protéger l'ordre social contre les théories qu'invoquaient des factions effrénées pour renverser les vieilles institutions de l'Angleterre, et dans des temps plus calmes il prit l'initiative des grandes réformes que l'opinion réclamait dès cette époque, mais dont la réaction produite par les excès de la révolution française devait retarder l'accomplissement.

William Pitt, second fils de lord Chatham et d'une sœur des célèbres Grenville, naquit le 8 mai 1759, à l'époque la plus brillante de la vie de son père, au moment où, maître absolu de l'administration dont il venait d'arracher la direction suprême aux répugnances de George II, il faisait succéder aux revers qui avaient signalé le commencement de la guerre contre la France une suite non interrompue

de victoires et de conquêtes. On remarqua de bonne heure dans le jeune Pitt un caractère sérieux et réfléchi. A peine âgé de sept ans, lorsque lord Chatham fut appelé à la pairie, on l'entendit se féliciter de ce que, son frère aîné devant, par le droit de sa naissance, siéger à la chambre haute, il pourrait lui-même, comme l'avait fait son père, défendre dans la chambre des communes les intérêts de son pays.

Il fut élevé dans la maison paternelle sous les yeux du docteur Wilson, qu'il récompensa plus tard par un canonicat de Windsor. Bien que sa santé délicate l'obligeât quelquefois à interrompre ses études, il fit de brillans et rapides progrès dans les diverses branches de l'enseignement, surtout dans la connaissance des langues et des littératures anciennes. La correspondance de lord Chatham contient des traces nombreuses de la sollicitude tendre et éclairée avec laquelle ce grand homme surveillait l'éducation d'un fils dont les facultés précoces remplissaient son cœur d'espérance et de joie. Il se plaisait à les développer en l'encourageant à s'exprimer librement sur toutes les questions débattues en sa présence, en l'obligeant ainsi à raisonner, à mûrir ses opinions.

A l'âge de quatorze ans, on l'envoya à l'université de Cambridge, où il fut placé sous la direction du docteur Prettyman, depuis évêque de Lincoln. Il y passa plusieurs années, et s'y fit remarquer par la régularité de sa conduite autant que par son application soutenue et par ses succès. Il n'avait pas encore atteint sa dix-neuvième année lorsqu'il perdit son père, qui ne lui laissa qu'une fortune très médiocre. Il parut d'abord vouloir embrasser la carrière du barreau, et, pendant toute une session, on le vit suivre avec beaucoup d'assiduité les assises du district de l'ouest. Un plaidoyer qu'il prononça à cette époque excita l'admiration de l'illustre lord Mansfield, qui la lui exprima en termes très chaleureux.

Soit que Pitt n'eût fréquenté le barreau que pour se mieux préparer à la carrière où l'appelait son propre penchant non moins que les traditions paternelles, soit qu'il s'en fût promptement dégoûté, il se livra bientôt exclusivement aux chances de l'existence parlementaire. Depuis quelque temps déjà , il assistait régulièrement aux débats des deux chambres, étudiant, dans le langage des principaux orateurs, l'art de la composition et les moyens d'agir sur l'auditoire; il faisait aussi partie d'une réunion où un grand nombre de jeunes gens, qui devaient plus tard jouer un rôle considérable, s'essayaient à l'usage de la parole, et déjà il avait su conquérir parmi eux cette supériorité non contestée qu'il conserva sur un autre théâtre. Wilberforce,

celui de ses jeunes émules avec qui il se lia de l'amitié la plus intime et la plus durable, nous a laissé, dans ses mémoires, quelques détails intéressans sur cette courte période de la vie de Pitt. Il nous le montre, encore étranger à la politique active qui allait bientôt l'absorber pour toujours, se livrant parfois, avec la vivacité de son âge, aux saillies originales d'une gaieté pleine de verve et d'entraînement, qui faisait les délices de ce petit cercle. Dans d'autres instans, surtout lorsque quelque étranger était présent, on le trouvait froid et réservé. On remarquait aussi qu'alors même qu'il paraissait le plus animé, jamais il ne lui échappait une idée, un mot que la prudence pût désavouer. Un moment, le goût du jeu sembla s'emparer de lui; mais, dès qu'il s'aperçut que ce goût menaçait de le dominer, il y renonça entièrement.

Pitt venait d'accomplir sa vingt-unième année, lorsque la dissolution de la chambre des communes le surprit, en 1780, au milieu de ces études et de ces amusemens. Il se porta candidat à Cambridge, où il échoua; mais peu de mois après, le 25 janvier 1781, le bourg d'Appleby le choisit pour son représentant: il dut sa nomination à l'influence de sir James Lowther, un des chefs de l'opposition et propriétaire de ce bourg.

La situation générale du pays était alors d'une extrême gravité. L'Angleterre, sans alliés, soutenait depuis six ans contre ses colonies d'Amérique, auxquelles la France, l'Espagne et la Hollande s'étaient unies successivement, une lutte devenue trop inégale. Son ancienne supériorité maritime était plus que balancée par les forces des coalisés, qui lui avaient déjà enlevé plusieurs de ses possessions éloignées. La neutralité armée des puissances du Nord venait de déclarer l'abolition des principes auxquels la Grande-Bretagne avait dû l'empire des mers. L'Irlande était en proie à une agitation et à des manifestations extraordinaires qui semblaient annoncer aussi pour cette île l'ère d'une prochaine indépendance. En Angleterre même, l'opinion publique, après avoir long-temps soutenu George III dans son opiniâtre résistance aux vœux des Américains, commençait à déserter une politique condamnée par tant de désastres. Le ministère de lord North, qui s'en était rendu l'instrument docile, était frappé d'impopularité. On l'accusait de servilité envers le roi. Déjà, dans le dernier parlement, il n'avait pu empêcher la chambre des communes de proclamer, par une résolution formelle, l'urgente nécessité d'opposer une barrière aux empiétemens croissans de la prérogative royale. Grace à quelques incidens qui avaient opéré une diversion momentanée, le ministère avait obtenu la majorité dans

les élections qui avaient suivi de près ce vote significatif; mais cette majorité, trop peu compacte et trop peu nombreuse pour effrayer beaucoup une opposition poussée par le vent de la faveur publique, était d'ailleurs bien inférieure à ses adversaires en éloquence et en talent. Le chef du cabinet, lord North, n'était pourtant pas un homme médiocre. Un caractère parfaitement honorable, une rare habileté de discussion, un calme, une présence d'esprit que rien ne pouvait troubler, le soutinrent long-temps contre des difficultés en apparence insurmontables. Malheureusement, il lui était arrivé ce qui arrive presque toujours, dans les gouvernemens constitutionnels, aux ministres qui gardent long-temps le pouvoir. Peu à peu, tous les hommes éminens, les uns mécontens de la direction générale des affaires, les autres impatiens de la durée d'un cabinet qui ajournait indéfiniment leurs espérances ambitieuses, s'étaient rangés sous la bannière de l'opposition.

Cette opposition se partageait, comme du temps de lord Chatham, en deux fractions bien distinctes. La principale, le grand parti de l'aristocratie whig, n'avait pas cessé de considérer comme son chef dans la chambre des lords le marquis de Rockingham, autour de qui se rangeaient le duc de Portland, le duc de Richmond et la plupart des grands seigneurs. L'autre parti, moins nombreux, mais brillant encore de l'éclat que lui avait donné lord Chatham, combattait sous la direction de lord Shelburne, le plus illustre de ses disciples. Le premier de ces partis, plus systématique, plus constamment fidèle aux principes et aux doctrines de la révolution de 1688, s'était, dans les derniers temps, distingué du second par une plus grande propension à embrasser la cause des insurgés américains, dont il avait de bonne heure proposé de reconnaître l'indépendance.

La chambre des communes offrait, bien qu'avec des nuances différentes, la même classification de partis. L'éloquent et savant Dunning y était le principal représentant de celui de lord Shelburne. Les nombreux adhérens du marquis de Rockingham avaient à leur tête deux des plus grands hommes que l'Angleterre ait vu naître. Burke, alors âgé de cinquante ans, génie vaste et profond, plus propre peut-être par sa haute intelligence, par son imagination brillante et souvent désordonnée, par sa parole éclatante, par son humeur violente, inflexible, à influer puissamment sur l'opinion qu'à diriger un parti; Burke était, à proprement parler, l'ame, la pensée des whigs, mais il n'était pas leur véritable chef. Ce chef, c'était Charles Fox, son élève. Fox n'avait guère plus de trente ans; mais malgré sa jeunesse, malgré

les désordres de sa vie privée, un caractère ouvert, franc et affectueux, une ardente sympathie pour toutes les théories généreuses et libérales, une éloquence entraînante, chaleureuse et habile à remuer les cœurs autant qu'à séduire les esprits, l'appelaient, bien plus que son illustre ami, à diriger l'opposition. Les relations et la fortune de sa famille étaient d'ailleurs, dans ce pays d'aristocratie, un avantage dont rien, à cette époque, pas même le génie de Burke, ne pouvait complètement tenir lieu.

Les élections, sans donner encore la majorité à cette redoutable opposition, lui avaient amené d'importans auxiliaires : on comptait parmi eux Sheridan, déjà célèbre comme poète dramatique; Windham, Erskine, Wilberforce, William Grenville, fils de George Grenville et cousin germain de Pitt, Pitt enfin, qui allait commencer, en attaquant le pouvoir, une existence destinée à s'identifier si promptement avec le pouvoir même.

Les circonstances dans lesquelles s'ouvrait la carrière de Pitt offraient une analogie marquée avec celles qui avaient entouré les débuts de lord Chatham. On peut cependant y signaler une grande différence. Lord Chatham, homme nouveau, avait à se frayer sa route lorsqu'il entra dans la chambre des communes; rien n'appelait sur lui l'attention; il n'avait à répondre que de lui-même, et, s'il n'eût été doué que d'un esprit médiocre, il se fût perdu dans la foule sans que personne songeât à s'en étonner. Son fils, tout brillant de l'auréole de la gloire paternelle, exposé dès son enfance à tous les regards, l'objet des vœux et des espérances de sa famille et de son parti, était nécessairement réservé, ou à d'éclatans succès, ou à une chute humiliante : ne pas s'élever au premier rang, c'eût été pour lui un échec accablant.

L'anxiété que ses amis devaient éprouver ne fut pas de longue durée. Élu le 25 janvier 1781, ce fut le 26 février qu'il parla pour la première fois. On a conservé avec un religieux souvenir les détails de cette séance. On discutait la fameuse motion de Burke sur les réformes et les économies à opérer dans les dépenses de la liste civile. Lord Nugent la combattait. Un des membres de l'opposition, sachant que Pitt était disposé à la soutenir, l'engagea à réfuter l'orateur ministériel. Pitt se montra d'abord indécis, et finit par se décider à garder le silence; mais, sur ces entrefaites, lord Nugent ayant cessé de parler, plusieurs députés, qui se méprenaient sur les intentions de leur nouveau collègue, demandèrent pour lui la parole. Aux acclamations qui s'élevèrent aussitôt, aux regards dirigés vers lui de tous les côtés de la salle, il

comprit que reculer devant une pareille manifestation, ce serait pour ainsi dire se reconnaître hors d'état de répondre à l'attente publique. Il se leva d'un air modeste, mais assuré, et, au milieu d'un silence profond, il appuya la proposition avec une grace, une richesse d'expression, une solidité de jugement, une argumentation vive et serrée, une pureté de langage, qui ravirent ses auditeurs. Son succès dépassa l'attente de ceux qui avaient espéré trouver un jour en lui le successeur de lord Chatham.

Un autre discours, qu'il prononça avant la fin de la session, acheva de le classer parmi les premiers orateurs de la chambre comme parmi les plus vifs adversaires du cabinet. L'opposition réclamait la formation d'un comité pour examiner la question des colonies. Le parti ministériel, dans l'embarras qu'il éprouvait de justifier la conduite tenue par le gouvernement, essayait de se faire un rempart de l'opinion respectée de lord Chatham, qui, disait-on, avait approuvé les mesures dont la guerre d'Amérique était la conséquence. Pitt demanda à s'expliquer, et l'attention de la chambre, fatiguée par un débat prolongé jusqu'au milieu de la nuit, se ranima aussitôt. Il déclara, en termes formels, que son père avait *toujours réprouvé* cette guerre dans son principe, dans sa marche et dans le but définitif vers lequel on l'avait dirigée. « Quant à moi, ajouta-t-il, fidèle aux traditions paternelles, je pense qu'elle a été conçue dans l'injustice, enfantée et nourrie dans la folie; qu'en Amérique la proscription, le sang, la dévastation, en ont marqué tous les progrès, et que, par une réaction déplorable, elle n'a pas infligé de moindres calamités à notre malheureux pays, épuisé d'hommes, d'argent, et ruiné dans ses forces vitales. Et qu'avons-nous obtenu pour prix de tant de sacrifices? Rien qu'une série de défaites sérieuses et de victoires inefficaces presque également déplorables, puisque ces victoires ne sont autre chose que des succès temporaires obtenus sur des frères voués par nous à l'humiliation et à l'anéantissement, sur des hommes qui, au milieu d'immenses difficultés et presque sans ressources, luttaient glorieusement pour la cause sacrée de la liberté. Comment ne pas pleurer également de tels triomphes et de tels revers? De quelque côté que nous jetions les yeux, que voyons-nous? Des ennemis naturels et puissans et de prétendus amis sans chaleur, sans loyauté même, qui, les uns comme les autres peut-être, se réjouissent de nos infortunes et rêvent notre chute finale! De plus grands malheurs encore sont à prévoir, si l'on persiste dans un pareil système. » L'effet de cette harangue véhémente, dont on n'a conservé que les traits principaux, fut très grand, à ce qu'il paraît.

Des applaudissemens partirent de tous les côtés de la chambre. Fox, dans son enthousiasme, s'écria qu'il ne regrettait plus la perte de lord Chatham, puisqu'il le voyait revivre dans son fils avec toutes ses vertus et tout son génie. Un des membres de l'administration, le lord-avocat d'Écosse, Henri Dundas, qui devait être plus tard l'un des plus constans alliés de Pitt, se chargea de lui répondre. Préludant en quelque sorte, dans cette réfutation même, aux rapports qui devaient bientôt s'établir entre eux, il félicita prophétiquement l'Angleterre des immenses services que lui rendrait un jour le jeune orateur en qui l'on voyait réunis, par un si merveilleux mélange, des talens de premier ordre, une éloquence si persuasive et une si haute intégrité. Une lettre de Wilberforce, écrite à la même époque, exprime une prévision non moins précise et non moins surprenante. « Pitt, y est-il dit, commence comme son père, en orateur accompli, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre je ne voie en lui le premier homme de notre pays. »

C'est, en effet, un trait de ressemblance entre lord Chatham et son fils, qu'au témoignage unanime de leurs contemporains, ils aient manifesté, dès leurs premiers discours, toute la puissance des facultés qui devaient les porter si haut. Pitt n'avait ni l'élévation philosophique et les larges vues de Burke, ni la chaleur sympathique et passionnée de Fox. Ses qualités étaient d'une autre nature. Il excellait à ordonner l'arrangement d'un discours, à exposer clairement les détails des questions les plus compliquées ou les plus spéciales. Dialecticien vigoureux, il était merveilleusement habile à fortifier les argumens par la manière dont il les enchaînait et par l'abondance des faits auxquels il les mêlait. Nul n'a jamais mieux su se préserver de ces entraînemens de parole qui compromettent trop souvent les hommes d'état : il s'arrêtait toujours à temps devant les points trop délicats, et cependant, dans la juste confiance de sa force, il évitait de paraître les fuir; il s'avançait sans hésitation et sans embarras jusqu'à la limite qu'il n'eût pu dépasser sans péril, et, s'il la tournait au lieu de la franchir, c'était avec tant d'aisance et de naturel, que même, lorsqu'il croyait devoir éluder toute explication sérieuse, il semblait parler avec un entier abandon. Il possédait, à un degré qu'aucun autre orateur n'a peut-être jamais atteint, le don du sarcasme vif, concis, perçant, dédaigneux. Son langage, quelquefois magnifique, avait toujours une dignité, une propriété, une correction harmonieuse et facile, qui ne lui faisaient pas défaut dans l'improvisation la moins préparée. La noblesse simple et grave de son maintien et de son débit en augmen-

tait encore l'effet. Un peu de monotonie, des formes trop officielles, la répétition fréquente des mêmes argumens, mal déguisée par le luxe de la phraséologie, des détours multipliés et superflus pour arriver à une conclusion qui pouvait être atteinte par une voie plus directe, telles étaient, dans les jours d'inspiration moins heureuse, les imperfections qui faisaient ombre à un si beau talent. On ne pouvait en douter, ce talent était fait pour le pouvoir plus que pour l'opposition. Le moment n'était point éloigné où il pourrait s'exercer dans sa sphère naturelle.

Le ministère de lord North ne tarda pas à recevoir le coup sous lequel il devait enfin succomber. Un peu avant l'ouverture de la session suivante, on apprit que l'armée anglaise de la Virginie, commandée par lord Cornwallis, le meilleur général qu'eût alors la Grande-Bretagne, avait mis bas les armes devant les forces de la France et de la nouvelle république. A cette nouvelle, la sécurité habituelle de lord North fit place pour quelques instans à un profond accablement. Il ne tarda pourtant pas à reprendre courage, et, lorsque le parlement se rassembla le 27 novembre 1781, l'opposition le trouva encore assis au banc de la trésorerie.

La discussion de l'adresse fut vive : Pitt y prit une grande part. On savait que le ministère était en proie à des dissentimens, causés par le mauvais succès de ses mesures. Pitt demanda si la confiance de la nation et du parlement pouvait se reposer sur des hommes qui ne s'en inspiraient aucune les uns aux autres; il releva énergiquement la futilité des motifs allégués pour prolonger encore une lutte désespérée et désastreuse; il dénonça à l'indignation publique la clause de la capitulation par laquelle lord Cornwallis avait abandonné à la justice des États-Unis les Américains restés fidèles à la mère-patrie; il appela enfin la vindicte nationale sur les auteurs du système perfide qui, depuis si long-temps, faisait la honte et le malheur de l'Angleterre. L'opposition échoua dans ses efforts pour faire amender le projet d'adresse, mais le combat recommença presque aussitôt sous une autre forme. Pitt était un des plus ardens à l'attaque. Peu de jours après, il éleva de nouveau la voix contre des ministres assez méprisables pour rester au pouvoir alors qu'il n'existait plus entre eux aucun accord, et pour accepter, dans l'unique désir de conserver les bénéfices matériels de leur position, la responsabilité de mesures que plusieurs d'entre eux n'approuvaient pas. « La ruine de l'empire, s'écria-t-il, est leur seul principe de cohésion. Je crains qu'ils ne l'accomplissent avant que la vengeance du peuple les ait atteints. Et

plaise à Dieu que leur châtiment ne soit pas assez long-temps différé pour envelopper aussi une grande et innocente famille qui, bien qu'étrangère au crime, pourrait participer à l'expiation! » De tels emportemens, si peu conformes à l'idée qu'on se fait habituellement du caractère de Pitt, s'expliquent par l'exaspération qui régnait dans presque tous les esprits. On sait que Fox s'oublia jusqu'à demander la tête de lord North, qui, toujours calme et placide, n'opposa qu'une spirituelle raillerie à cet excès de fureur.

Fox ayant proposé de frapper d'un blâme formel la direction des opérations navales pendant la campagne précédente, Pitt appuya cette motion, tout en déclarant qu'il eût préféré une adresse au roi pour demander le renvoi du premier lord de l'amirauté, lord Sandwich, l'auteur, suivant lui, de tous les revers qu'avaient éprouvés les escadres britanniques. La proposition ne fut écartée qu'à la majorité de 22 voix. Reproduite quinze jours après dans une forme presque identique, elle échoua de même, mais à 21 voix de majorité seulement. Pitt, qui, cette fois encore, se fit l'auxiliaire de Fox, passa en revue avec une lucidité, une sagacité, un bonheur d'expression admirables, les évènemens de la dernière campagne, pour en tirer la preuve de l'incapacité profonde et des fautes inexcusables de l'administration. Ce discours fit un très grand effet. Un des coryphées de l'opposition, Dunning, exprima avec une exaltation singulière l'impression qu'il en avait reçue. « Le débordement de ce torrent d'éloquence est, dit-il, la manifestation du plus étonnant prodige qu'on ait jamais vu dans ce pays et peut-être dans aucun pays : la vigueur florissante de la jeunesse unie à l'expérience et à la sagesse consommée de la maturité. »

Le parti ministériel s'affaiblissait de jour en jour. Une proposition ayant été faite par le général Conway pour demander au roi la fin de la guerre, il ne s'en fallut que d'une voix qu'elle ne fût adoptée; on put dire qu'elle l'était virtuellement. Aussi le général s'empressa-t-il de la renouveler en y changeant seulement quelques mots. Lord North, qui sentait que le terrain lui manquait, demanda l'ajournement, promettant que les ministres donneraient, pendant le délai qui leur serait accordé, des preuves non équivoques de leurs intentions pacifiques. Pitt s'y opposa. « Les ministres, dit-il, peuvent-ils citer une seule promesse qu'ils n'aient pas violée, un seul projet dans lequel ils n'aient pas varié? Le parlement, dont ils n'ont cessé de se jouer, ne doit leur accorder aucune confiance. » L'ajournement fut, en effet, rejeté à dix-neuf voix de majorité; l'adresse pacifique fut présentée au

roi, et, sur sa réponse évasive, suivie bientôt d'une seconde adresse conçue dans le même sens. La chambre déclara, de plus, qu'elle considérerait comme ennemis du souverain et du pays ceux qui conseilleraient de continuer la guerre contre les colonies. Cependant lord North et ses collègues persistaient à ne pas se retirer. Pour les y contraindre, lord John Cavendish, frère du duc de Devonshire, présenta une nouvelle proposition dont l'objet était de provoquer leur renvoi. Cette proposition n'obtint que la minorité des suffrages, mais une minorité assez forte pour encourager les opposans; aussi revinrent-ils bientôt à la charge. Cette fois encore ils échouèrent. Cependant, comme lord North, dans sa résistance opiniâtre, avait semblé suggérer l'idée d'une coalition qui l'eût maintenu au pouvoir en donnant satisfaction à ses adversaires, Pitt repoussa d'un ton sévère et méprisant ces singulières avances : il traita les ministres d'hommes d'intrigue et d'une incapacité démontrée, également dépourvus de délicatesse, de pudeur, de tous les sentimens et de toutes les facultés qui font les véritables hommes d'état. Au moment où lord Surrey allait déposer une troisième proposition, qui probablement aurait eu plus de succès que les deux premières, lord North annonça enfin, le 19 mars 1782, que le cabinet venait de donner sa démission. Rien, dit-on, ne pourrait donner l'idée des transports de joie qui accueillirent cette déclaration, depuis si long-temps attendue.

L'opposition, appelée à recueillir l'héritage du pouvoir, se composait, nous l'avons dit, de deux partis distincts, celui des whigs proprement dits, ou du marquis de Rockingham, et celui de lord Chatham, dirigé alors par lord Shelburne. Le concours de ces deux partis parut nécessaire, après la victoire qu'ils avaient remportée en commun, pour constituer une administration nouvelle. Le roi avait voué une aversion profonde au marquis de Rockingham, dont les opinions libérales et la loyale indépendance avaient plus d'une fois contrarié ses sentimens despotiques. Il avait, au contraire, assez de penchant pour lord Shelburne, plus adroit, plus souple, et qui d'ailleurs, à l'exemple de son maître lord Chatham, avait repoussé la complète émancipation des colonies, si odieuse à George III. C'est avec lui que ce prince se mit d'abord en communication pour constituer un nouveau cabinet; mais lord Shelburne représenta au roi l'impossibilité de ne pas donner la première place au chef de la fraction la plus nombreuse de la nouvelle majorité, à un homme que ses antécédens, le respect et la considération universelle mettaient en quelque sorte hors de ligne. Le roi, après quelques jours d'hésitation, se décida

à faire appeler le marquis de Rockingham. Trop bien instruit des inclinations et du caractère du roi pour se faire illusion sur les difficultés inséparables de la position qui lui était offerte, le marquis voulut d'abord la refuser; les instances de ses amis, de Fox, de Burke, du duc de Richmond, surmontèrent sa résistance, et il accepta les fonctions de premier lord de la trésorerie, qu'il avait déjà occupées dix-sept ans auparavant. Lord Shelburne et Fox eurent les deux secrétaireries d'état; lord Camden, le vieil ami de lord Chatham, devint président du conseil; le duc de Grafton, lord du sceau privé; lord Keppel, premier lord de l'amirauté; lord John Cavendish, chancelier de l'échiquier, et le général Conway, commandant en chef de l'armée. Dunning, élevé à la pairie sous le titre de lord Ashburton, obtint la chancellerie du duché de Lancastre; le duc de Richmond, la grande maîtrise de l'artillerie; enfin, lord Thurlow, chancelier sous lord North, fut maintenu dans cette dignité. Instrument docile et astucieux de la volonté du roi, il semblait avoir pour mission d'en assurer le triomphe dans un cabinet dont les autres membres, appartenant en nombre égal aux deux partis coalisés, pouvaient arriver, en plus d'une occasion, à se neutraliser les uns par les autres.

On a vu rarement autant d'hommes éminens réunis dans un même ministère. Les emplois secondaires de l'administration, ceux qui, bien qu'importans encore, ne donnaient pas l'entrée du conseil, ne furent pas confiés à des personnages moins distingués. Le duc de Portland fut envoyé en Irlande comme vice-roi, et William Grenville l'y suivit en qualité de secrétaire du gouvernement. Sheridan fut nommé sous-secrétaire d'état. Burke enfin, l'illustre Burke, dut se contenter du poste de payeur-général de l'armée. Pour comprendre qu'on ne lui ait pas donné une des premières places du cabinet, il faut tenir compte de la haine profonde qui régnait depuis long-temps entre lui et lord Shelburne, et aussi de la puissance des idées aristocratiques qui alors élevaient encore une barrière, sinon insurmontable, du moins bien difficile à franchir, entre les hautes dignités de l'état et un homme sorti, sans fortune comme sans naissance, des rangs de la plus humble bourgeoisie.

Seul des membres principaux de l'ancienne opposition, Pitt ne fut pas compris dans l'administration nouvelle malgré la part éclatante qu'il avait eue à la victoire. On lui avait pourtant offert plusieurs emplois avantageux, entre autres le poste très lucratif de la vice-trésorerie d'Irlande, mais il avait décliné ces offres. Il était déjà décidé, dit-on, à n'accepter d'autres fonctions publiques que celles qui procu-

rent l'entrée dans le cabinet. On a aussi prétendu que, prévoyant le peu de durée d'une combinaison composée d'élémens hétérogènes, il s'était peu soucié d'y compromettre son avenir.

Ce ministère devait pourtant signaler sa courte existence par des actes mémorables. Des démarches furent faites pour préparer les négociations qui devaient amener la paix avec les colonies et les puissances coalisées. L'Irlande, violemment agitée depuis plusieurs années, et qui, par l'organisation spontanée de ses volontaires, était parvenue, au milieu des embarras de la guerre, à se rendre de fait presque indépendante, obtint la reconnaissance formelle de la souveraineté de son parlement, jusqu'alors soumis à la suprématie de celui de la Grande-Bretagne. Un bill préparé par Burke, en supprimant plusieurs sinécures et en réduisant les appointemens exorbitans d'une multitude d'emplois peu utiles, restreignit en réalité les abus du patronage, et, par là même, renferma dans de plus étroites limites l'influence de la prérogative royale. Des mesures furent prises pour empêcher la liste civile de contracter, comme par le passé, des dettes que le trésor public était toujours obligé d'acquitter. Afin de mieux garantir la pureté du parlement et celle des élections, on déclara qu'aucun individu engagé dans un marché avec le gouvernement ne pourrait siéger aux communes, et on priva de la franchise électorale les préposés à la perception des impôts. Un bourg, convaincu d'avoir vendu ses suffrages, fut, à titre de châtiment, dépouillé du droit d'envoyer des représentans au parlement, ce qui n'avait pas encore eu lieu jusqu'alors. Enfin les célèbres résolutions par lesquelles, près de vingt ans auparavant, Wilkes avait été expulsé de la chambre, résolutions que les amis de la liberté n'avaient cessé de flétrir comme un odieux attentat, furent rayées des registres en vertu d'un vote solennel.

Tout cela s'était fait en quatre mois, sans difficulté, presque sans résistance. Il y avait sans doute des mécontens, il n'y avait pas encore d'opposition organisée. Pitt, sans se confondre avec les partisans du ministère, paraissait pourtant suivre la voie où marchait le cabinet. C'est alors qu'il exprima pour la première fois la pensée d'une réforme électorale. Le jour où il développa la motion qu'il avait présentée à cet effet, le public, impatient de l'entendre, se porta à la chambre des communes avec un tel empressement, que beaucoup de journalistes ne purent y trouver place. Dans un discours où les doctrines absolues et l'exagération juvénile forment un étrange contraste avec les idées que réveille le nom de l'orateur, il posa en axiome que tout état libre, pour maintenir la liberté et la vigueur de sa constitution,

devait être fréquemment ramené aux principes sur lesquels elle avait été établie. Il expliqua que, dans sa pensée, des modifications modérées, mais substantielles, étaient devenues indispensables pour corriger les vices qui s'étaient peu à peu introduits dans les vieilles institutions anglaises, et qui menaçaient d'en ruiner le magnifique édifice. Il demanda enfin la formation d'un comité pour rechercher les moyens d'ôter aux bourgs pourris un privilége dont ils faisaient un si indigne usage. Sa pensée était d'augmenter, en proportion du nombre des députés qu'on leur ôterait, celui des député des comtés, véritables représentans de la propriété et de la population. La proposition rencontra de nombreux adversaires. On ne manqua pas d'opposer à ce qu'on appelait *les illusions de la théorie* les réalités de la pratique. Fox et d'autres membres de l'administration s'expliquèrent au contraire dans le même sens que Pitt. Néanmoins la motion, repoussée par 160 suffrages, n'en obtint que 140. Même parmi les whigs, elle était loin de rencontrer une faveur unanime. Burke répugnait à un pareil changement, et la plupart de ceux qui, comme Fox, paraissaient le désirer, n'avaient pris cette attitude que pour arrêter par la menace des abus trop crians; ils n'avaient pas sérieusement la pensée de tenter une innovation dont la portée inconnue leur inspirait quelque inquiétude. Sur ce point, Pitt était alors en avant de presque tous ses contemporains.

L'échec qu'il venait d'éprouver ne le découragea pas. Quelques jours après, l'alderman Sawbridge, qui s'était imposé la tâche spéciale de réclamer à chaque session contre la durée septennale des parlemens, reproduisit sa motion annuelle, généralement considérée comme l'expression de l'esprit de réforme le plus radical. Pitt appuya la motion de l'alderman, bien qu'il ne pût en espérer le succès. Il appuya aussi avec beaucoup de force et non moins inutilement un bill proposé par son beau-frère, lord Mahon, à l'effet de prévenir la corruption et les énormes dépenses qu'entraînaient les élections.

Nous touchons, pour ainsi dire, au terme de la jeunesse politique de Pitt. C'est sous un nouvel aspect qu'il va se présenter. Nous allons le voir entrer dans sa précoce maturité, et les deux premières années de sa carrière deviendront pour lui un souvenir importun que ses amis essaieront d'oublier, dont ses ennemis se prévaudront souvent pour le mettre en contradiction avec lui-même.

La santé du marquis de Rockingham, depuis long-temps affaiblie, n'avait pu résister à une maladie contagieuse qui régnait alors à Londres. Il était mort le 1er juillet, après quatre mois de ministère.

Son esprit conciliant et la vénération qu'il inspirait étant les seuls liens qui eussent uni jusqu'alors les élémens peu homogènes du cabinet, sa mort en amena la dissolution. Le roi, fidèle à ses préférences, désigna lord Shelburne pour succéder au marquis de Rockingham. Fox, cédant moins encore peut-être à ses propres susceptibilités qu'aux préventions et à l'humeur intraitable de Burke, refusa de subir la suprématie de lord Shelburne, et proposa à sa place le duc de Portland, vice-roi d'Irlande. N'ayant pu le faire accepter, il donna sa démission et entraîna dans sa retraite lord John Cavendish, le duc de Portland, Burke, Sheridan, tous ceux en un mot qui avaient composé dans le gouvernement le parti du marquis de Rockingham, à l'exception du duc de Richmond, qui, par l'effet d'un mécontentement personnel, se sépara de ses amis et consentit à rester au pouvoir avec lord Shelburne. Le général Conway, l'amiral lord Keppel, le chancelier lord Thurlow, gardèrent aussi leurs emplois.

Ce mouvement ouvrit à Pitt l'entrée du cabinet, dont le nouveau chef avait été l'ami et le disciple de son père. A peine âgé de vingt-trois ans, il fut nommé chancelier de l'échiquier. Les deux secrétaireries d'état furent conférées à lord Grantham et à Thomas Townshend, la trésorerie de la marine à Dundas, naguère lord-avocat d'Écosse sous lord North; l'emploi lucratif de payeur-général fut donné au colonel Barré; enfin la vice-royauté et le secrétariat d'Irlande échurent à lord Temple et à son frère William Grenville, cousins-germains de Pitt. Fox déclara formellement, dans la chambre des communes, que ce qui l'avait déterminé à se retirer, c'était la préférence accordée à lord Shelburne sur le duc de Portland. Pitt, dans une réponse énergique, lui reprocha de sacrifier les intérêts du pays et du gouvernement à des considérations personnelles et à des susceptibilités d'amour-propre; il le blâma de pratiquer si mal la maxime qu'il avait toujours professée, celle qui prescrit d'avoir en vue les actes et non les hommes; il l'accusa de sacrifier les principes à son ambition, et d'être disposé à se constituer l'ennemi de tout cabinet qu'il ne lui serait pas donné de diriger à son gré.

La clôture de la session vint bientôt suspendre les hostilités si vivement engagées. Le ministère, qui se sentait faible, essaya de mettre à profit cet intervalle de repos pour se fortifier. La pensée d'une alliance avec lord North, qui avait conservé dans la chambre des communes des adhérens assez nombreux, fut mise en avant; mais Pitt la rejeta d'une manière péremptoire, comprenant à merveille qu'il ne pouvait y avoir que honte et dommages dans une coalition avec l'an-

cien ministre dont on avait si durement condamné la politique. Le ministère essaya alors de se rapprocher de Fox. De ce côté, les obstacles étaient d'une autre nature, mais non pas moins puissans. Il s'agissait de concilier des amours-propres et des ambitions incompatibles. Une entrevue eut lieu entre le jeune chancelier de l'échiquier et le chef de l'opposition. Fox annonça de prime abord qu'il n'entrerait dans aucun cabinet dont lord Shelburne continuerait à être le chef. Pitt répondit que dès-lors il était inutile de poursuivre la négociation, parce qu'il était bien décidé à ne pas abandonner lord Shelburne. On se sépara; désormais les deux rivaux ne devaient plus se revoir qu'à la chambre des communes.

Quelques mois après, lorsque le parlement se réunit, le 21 janvier 1783, le plus véhément des orateurs de l'opposition, Burke, dirigea contre le discours du trône une attaque injurieuse que Pitt repoussa avec beaucoup de vivacité et d'éloquence. Cet incident n'eut pas d'autre suite, et le vote de l'adresse ne donna pas même lieu à une division. L'opposition n'était évidemment pas en mesure de tenter une agression décisive. Elle perdit patience. Fox, dominé par l'impétuosité de Burke, commit la faute que Pitt venait d'éviter avec tant d'intelligence. Il se laissa entraîner à une alliance avec l'homme que pendant dix ans il avait voué à l'exécration de l'Angleterre, dont naguère encore il demandait la tête, et la fameuse coalition, négociée au nom des whigs par lord John Cavendish, au nom des amis de lord North par Eden, depuis lord Auckland, fut conclue avec une facilité, avec une rapidité vraiment inexplicables.

Toute coalition de partis n'est sans doute pas également répréhensible. Que deux partis séparés par des nuances secondaires s'unissent contre un troisième fondé sur des principes absolument différens et qui a pris tout à coup un ascendant menaçant pour l'un et pour l'autre, une telle alliance n'est pas seulement naturelle et légitime, c'est l'accomplissement d'un devoir rigoureux. Que même deux opinions extrêmes et opposées se rapprochent momentanément sur une question étrangère à leurs luttes habituelles pour empêcher une solution qu'elles s'accordent à regarder comme dangereuse, cela se comprend encore, bien que, dans ce cas, la ligne du devoir soit moins nettement tracée, et qu'il soit plus difficile d'éviter l'abus; mais l'alliance de Fox et de lord North ne rentrait dans aucune de ces deux hypothèses, ne pouvait se justifier par aucune de ces considérations. Le terrain sur lequel s'opéra leur rapprochement était tel en effet, que pour y combattre à côté l'un de l'autre il fallait que l'un des deux,

que tous les deux peut-être désavouassent les doctrines qu'ils avaient soutenues jusqu'à ce moment.

Les conditions de la paix déjà signée avec les États-Unis et avec la France, et dont les préliminaires venaient d'être réglés avec l'Espagne, furent le motif ou le prétexte de l'attaque qu'ils dirigèrent en commun contre le ministère de lord Shelburne et de Pitt. Ces conditions étaient pénibles sans doute. Le cabinet de Londres, en renonçant à la souveraineté de ses colonies d'Amérique, abandonnait à la justice ou à la vengeance du gouvernement fédéral ceux d'entre les colons qui lui étaient restés fidèles. Il rendait à la France le Sénégal, que lord Chatham lui avait enlevé, et renonçait à la clause du traité d'Utrecht, si chère à l'orgueil anglais, si soigneusement maintenue jusqu'alors, qui avait interdit le rétablissement du port de Dunkerque. Il rendait à l'Espagne la Floride, autre conquête de lord Chatham, et Minorque, que l'Angleterre possédait depuis près de cent ans. L'acquisition d'une place hollandaise dans les Indes Orientales compensait bien faiblement de telles cessions. C'était alors, c'est encore aujourd'hui le seul traité qui, depuis plusieurs siècles, ait restreint les limites de l'empire britannique. Un tel coup était sensible; mais, si quelqu'un avait perdu le droit de s'en faire un grief contre les ministres condamnés à accepter des conditions semblables, c'était bien certainement le chef du cabinet qui, par ses combinaisons malheureuses, avait préparé les revers dont le traité si vivement attaqué était la triste conséquence; c'était bien certainement aussi le chef de l'opposition qui, pour décrier ce cabinet en exagérant les désastres causés par ses erreurs, n'avait cessé de proclamer, au nom de l'Angleterre accablée, la nécessité de faire la paix à quelque prix que ce fût. Néanmoins, lorsque les délibérations du parlement furent appelées sur cette question délicate, lorsqu'on eut à voter une adresse au roi pour le remercier de la communication du projet de traité, Fox et ses amis s'unirent à lord North pour blâmer sévèrement des stipulations contraires, suivant eux, à l'honneur national. Pitt, en leur répondant, signala ce qu'avait d'étrange, de choquant, d'immoral, la coalition de deux hommes d'état séparés par des injures si mortelles et si récentes; il rappela tout ce que Fox et ses amis avaient dit, en tant d'occasions, pour démontrer que le pays n'était pas en état de supporter la prolongation de la guerre; il démontra combien un pareil langage avait dû ajouter de difficultés à la tâche des négociateurs.

Une épigramme hasardée assez mal à propos au milieu de cette argumentation triomphante lui attira une vive et piquante réplique,

qui est restée célèbre dans les annales parlementaires. Sheridan s'était fait remarquer parmi les opposans par la violence de son langage. Pitt ne sut pas résister à la tentation de mettre en contraste avec la nature si grave du débat les occupations beaucoup moins sérieuses qui avaient jusqu'alors absorbé tous les instans de cet homme illustre, à la fois poète comique et directeur de théâtre. « Personne, dit-il, n'admire plus que moi les talens de l'honorable préopinant, les élégantes saillies de sa pensée, les joyeuses et brillantes effusions de son imagination, le tour dramatique, la vivacité piquante de son esprit, et, toutes les fois qu'il déploiera ces belles qualités sur le *théâtre* qui leur convient, il y obtiendra sans doute, comme à l'ordinaire, les applaudissemens de son auditoire; mais ce lieu-ci est moins propre à faire valoir de telles facultés. » Sheridan, vivement blessé, rendit au jeune ministre sarcasme pour sarcasme : « Je ne me livrerai, dit-il, à aucun commentaire sur l'espèce particulière de personnalités dont on vient de faire usage : chacun a pu en apprécier la convenance, le bon goût, la délicatesse exquise et courtoise; mais je puis en donner l'assurance à l'honorable préopinant, toutes les fois qu'il lui conviendra de s'abandonner à de semblables allusions, il n'a pas à craindre que je m'en formalise. Je dirai plus, flatté et encouragé par le panégyrique qu'il a fait de mes talens, si jamais je me décidais à m'occuper de nouveau de travaux pareils à ceux qu'il a rappelés, je tenterais peut-être quelque chose de bien présomptueux, j'essaierais d'ajouter quelques nuances à un des meilleurs rôles de Ben Johnson, celui de l'enfant colère dans sa comédie de *l'Alchimiste.* » Cette allusion inattendue à l'extrême jeunesse du chancelier de l'échiquier excita dans la chambre une grande hilarité, et devint le texte d'innombrables plaisanteries.

Malgré tous les efforts de Pitt, l'opposition coalisée fit adopter, à la majorité de 224 voix contre 208, un amendement que lord John Cavendish avait proposé d'introduire dans le projet d'adresse. Un amendement semblable, proposé à la chambre des lords et très habilement combattu par lord Shelburne, ne fut repoussé qu'à une faible majorité. Le vote des communes n'était encore qu'un préliminaire de celui qui allait donner la mesure exacte des forces du ministère et de ses adversaires. Peu de jours après, lord John Cavendish présenta à l'approbation de la chambre une série de résolutions dont la substance était un blâme sévère des conditions de la paix, considérées comme trop favorables à l'ennemi. La discussion recommença avec la même vivacité que si on n'en eût pas, en quelque sorte, épuisé d'avance les

élémens. Pitt se surpassa lui-même par l'habileté avec laquelle il justifia le traité, objet d'attaques si violentes. Il s'attacha à prouver que ce traité était en rapport avec la situation respective et les ressources des puissances belligérantes. Opposant aux opinions actuelles de Fox celles qu'il avait manifestées naguère sur le même sujet, il flétrit de nouveau, avec une indignation éloquente, l'alliance monstrueuse qui se révélait par ces contradictions et les témoignages de sympathie et d'amitié donnés à un homme qu'on voulait, si peu de temps auparavant, envoyer à l'échafaud. Il protesta que, quant à lui, on ne le verrait jamais suivre de tels erremens, que, s'il lui fallait abandonner le pouvoir, il s'en consolerait par le témoignage de sa conscience, et que jamais il ne chercherait à le reconquérir par une opposition de mauvaise foi. Ce discours, l'un des plus beaux, des plus logiques, des mieux raisonnés qu'il ait prononcés, dura trois heures, bien que ce jour-là il fût très souffrant. S'il ne suffit pas pour sauver le cabinet, il agrandit encore la renommée de Pitt.

Les propositions de lord John Cavendish, éloquemment défendues par lord North et par Fox, furent adoptées à la majorité de 207 voix contre 190. On assure que le roi, mécontent des clauses de la paix, n'était pas précisément contraire à ces propositions, et que plusieurs députés dépendant, par leurs emplois ou par leurs engagemens, de la volonté de la cour, crurent entrer dans sa pensée en votant avec les adversaires du cabinet. George III, dit-on, ne désirait pas la chute de lord Shelburne, mais il eût voulu l'humilier pour lui témoigner son déplaisir. Si ce triste calcul eut lieu en effet, il fut cruellement puni par l'événement : le vote de la chambre des communes devint pour l'Angleterre et pour le monarque l'occasion de la crise la plus pénible par laquelle ils eussent passé depuis long-temps.

Lord Shelburne, deux fois vaincu par la coalition et irrité des manœuvres de la cour, donna sa démission avec tous ses collègues. Le roi dut leur chercher des successeurs. Ce ne fut pas d'abord à la coalition qu'il s'adressa. Les injurieuses attaques de Fox et la direction générale de sa politique, la défection inattendue qui venait de jeter lord North dans les rangs des whigs, les lui rendaient l'un et l'autre trop odieux pour qu'il pût songer à demander leur concours tant qu'il croirait pouvoir s'en passer. Il fit d'abord appeler lord Gower dans l'intention de former avec lui un cabinet dont les chefs de parti auraient été exclus. Lord Gower ayant décliné une tâche qu'il se reconnaissait hors d'état d'accomplir, le duc de Portland et lord North furent mandés au palais : cette seconde combinaison échoua encore parce qu'ils

exigèrent, sans pouvoir l'obtenir, la destitution du chancelier lord Thurlow, le confident du roi. George III conçut alors la pensée de mettre Pitt lui-même à la tête du nouveau cabinet. Moins compromis que lord Shelburne par un échec qui portait sur une question étrangère à son département, il s'était d'ailleurs élevé bien haut dans l'opinion par le talent avec lequel il avait soutenu les dernières discussions. En ce moment même, lord Shelburne s'étant retiré des affaires aussitôt après avoir donné sa démission, c'était Pitt qui portait, en effet, tout le poids de l'administration en attendant la formation d'un nouveau ministère, et il était loin de se montrer inférieur à un tel fardeau. Pitt eut pourtant la sagesse de résister à une offre si séduisante pour un homme de son âge, qui avait le sentiment de sa force et qui en avait déjà fait l'épreuve. Il comprit qu'accepter la position qu'on lui offrait c'eût été resserrer les liens de la coalition et la populariser peut-être en présentant ses chefs comme les champions de la prérogative parlementaire contre les préférences capricieuses de la cour. Il refusa donc, malgré ses amis, et le roi se vit réduit non seulement à appeler de nouveau le duc de Portland et lord North, mais à se mettre en présence de Fox lui-même. Cette fois encore la négociation fut rompue parce qu'ils subordonnèrent leur acceptation au remplacement des titulaires des grandes charges du palais. De nouvelles propositions furent alors portées à Pitt, qui persista dans son refus.

George III éprouvait une vive répugnance à implorer encore le concours de la coalition. Dans son dépit, il ne parlait de rien moins que de tout abandonner et de se retirer en Hanovre. Le chancelier, à qui il fit confidence de ce projet, sans doute bien peu arrêté dans son esprit, lui répondit de ce ton de brusque franchise qui lui servait d'ordinaire à cacher les artifices d'un courtisan délié, « qu'il serait sans doute très facile d'aller en Hanovre, mais beaucoup moins d'en revenir; » il ajouta que la meilleure et l'infaillible manière de dissoudre la coalition, c'était de lui livrer le pouvoir. Ces argumens vainquirent enfin les irrésolutions du roi et le déterminèrent à accepter pour ministres ceux qu'il regardait comme ses ennemis. On n'eut plus à aplanir que les obstacles, assez sérieux d'ailleurs, qui résultaient de la nécessité de satisfaire les prétentions opposées des deux partis réunis dans la coalition.

Tous ces retards commençaient à mécontenter la nation. On s'en inquiétait d'autant plus qu'en ce moment même le licenciement des soldats et des marins, devenus inutiles par le rétablissement de la paix, répandait dans les campagnes une certaine agitation. Un député

appelé Coke proposa à la chambre des communes d'inviter le roi à prendre en considération la situation du pays et à se conformer aux vœux de la chambre en formant une administration digne de la confiance du peuple. La proposition fut adoptée après un court débat dans lequel Pitt se livra à d'amers sarcasmes contre une majorité formée par le sacrifice des convictions de tous ceux qui la composaient, contre une coalition d'intérêts individuels qu'on voulait faire passer pour une coalition de sentimens et d'opinions et dont il était déjà facile de prévoir la courte durée. Une adresse fut portée au roi, qui y répondit en termes bienveillans; mais, plusieurs jours s'étant écoulés sans qu'elle fût suivie de l'effet qu'on en avait attendu, lord Surrey fit la motion de l'appuyer par une nouvelle démarche. Pitt objecta ce qu'une telle insistance aurait d'irrégulier, d'inconstitutionnel, d'hostile à la prérogative royale, de contraire aux principes même du gouvernement; la motion fut retirée.

Le surlendemain, 2 avril 1783, après six semaines de luttes et de tiraillemens, le nouveau ministère fut enfin constitué. Le duc de Portland y figura comme premier lord de la trésorerie, lord North et Fox comme secrétaires d'état, le premier de l'intérieur, le second des affaires étrangères, et lord John Cavendish comme chancelier de l'échiquier. L'amiral lord Keppel fut nommé premier lord de l'amirauté, lord Stormont président du conseil, lord Carlisle garde du sceau privé, lord Townshend grand-maître de l'artillerie. Lord Thurlow quitta la chancellerie, mais n'eut pas de successeur : le grand sceau fut mis en commission sous la présidence de lord Longhborough. Le vieux lord Mansfield eut la présidence de la chambre des lords; Burke reprit les fonctions de payeur-général, Sheridan devint secrétaire de la trésorerie, Charles Townshend trésorier de la marine, lord Fitzpatrick secrétaire de la guerre, lord Northampton et Windham vice-roi et secrétaire d'Irlande.

Dans l'administration ainsi composée, le parti whig, celui qui reconnaissait Fox pour son chef, dominait évidemment. Néanmoins le concours des auxiliaires qu'il avait acceptés, et dont l'assistance lui était nécessaire, le frappa d'une sorte d'impuissance. Le caractère irrésolu du duc de Portland, l'indolence de lord North, appesanti par des infirmités précoces et peu sympathique d'ailleurs aux idées de la plupart de ses collègues, la vivacité généreuse de Fox, l'ardeur immodérée, les violences de Burke, pouvaient difficilement concourir d'une manière efficace à des résultats utiles et pratiques. Aussi plusieurs

mois s'écoulèrent, et la session se termina sans que l'existence du cabinet fût signalée par aucun acte remarquable.

Tandis que les hommes de la coalition se discréditaient ainsi par l'impossibilité où ils se trouvaient de profiter de leur victoire, Pitt, au contraire, prenait une attitude qui devait le fortifier de plus en plus et le mûrir en quelque sorte pour le gouvernement. Rentran sans bruit, sans humeur, sans ressentiment apparent, sans aucune démonstration qui pût le compromettre, soit envers le roi, soit envers les partis, dans les rangs des simples députés, ce n'était point par une opposition systématique qu'il travaillait à se populariser, mais bien en provoquant des réformes utiles et pratiques. Il proposa et fit adopter, malgré le ministère, un projet de réductions économiques dans l'organisation de la trésorerie, projet qui alla échouer ensuite à la chambre des lords; il fit voter une adresse pour demander des mesures efficaces à l'effet de recouvrer des sommes très considérables dues au trésor par des individus qui les détenaient à divers titres, et pour établir un mode de comptabilité propre à prévenir de telles dilapidations.

Le 7 mai 1783, jour anniversaire de celui où, l'année précédente, il avait soulevé la grande question de la réforme parlementaire, il présenta à la chambre le projet de trois résolutions qui devaient, dans sa pensée, être la base d'une loi complète sur cette matière. Par la première, on aurait déclaré qu'il était absolument nécessaire d'empêcher les dépenses excessives et la vénalité des élections. Par la seconde, il aurait été décidé qu'un bourg serait privé de la franchise électorale lorsqu'il serait constaté que la majorité des électeurs avait vendu ses suffrages, la minorité non corrompue devant alors être admise à prendre part aux élections du comté. La troisième enfin, pour balancer l'influence des bourgs, eût attribué cent députés de plus aux comtés et à la ville de Londres. Dans le développement de ce système, Pitt expliqua la manière dont il comprenait la position et les devoirs des membres de la chambre des communes. Il déclara qu'il ne fallait pas voir seulement en eux les représentans de leurs électeurs, mais ceux du peuple tout entier. Il repoussa les théories absolues de certains esprits qui voulaient dès-lors frapper d'illégalité et de nullité le régime auquel l'Angleterre devait sa gloire et sa puissance. Il écarta comme une conception insensée l'idée du suffrage universel, et avoua même qu'il verrait de graves inconvéniens à la suppression totale des bourgs pourris. Ses doctrines n'étaient déjà plus complètement ce qu'elles

étaient l'année précédente, avant qu'il eût traversé le ministère. Libérales et réformatrices encore, elles s'étaient pourtant modifiées au contact du pouvoir et de l'expérience. Néanmoins la chambre des communes ne crut pas pouvoir les sanctionner. Après une longue discussion, les trois résolutions, appuyées par Fox, mais combattues par son collègue lord North, furent repoussées à la majorité de 144 voix. Celle qui avait rejeté, un an auparavant, la première proposition de Pitt n'avait été que de 20 voix. On était alors dans tout l'enthousiasme de la victoire que les whigs avaient remportée en renversant lord North. Depuis, les whigs s'étaient divisés, les esprits s'étaient aigris, bien des inspirations généreuses s'étaient évanouies, ou, si l'on veut, bien des illusions s'étaient dissipées.

La session s'étant terminée bientôt après, Pitt profita de ce moment de repos, le seul, le dernier qui lui fût réservé, pour faire un voyage en France avec deux de ses amis, Wilberforce et Elliot, comme lui membres du parlement. Les détails de ce voyage, que Wilberforce nous a conservés, présentent quelques circonstances piquantes. Les trois jeunes gens, ne sachant que très médiocrement le français, voulurent, avant de visiter Paris et de paraître à la cour, se mettre en état de parler couramment notre langue. Ils allèrent, à cet effet, passer quelque temps à Reims; mais, comme ils avaient négligé de se munir de lettres de recommandation, ils ne purent d'abord se mettre en rapport qu'avec un très modeste épicier. Ce ne fut pas sans quelque hésitation de sa part qu'ils le décidèrent à les présenter à l'intendant de la province, dont il fournissait la maison. Déjà la police, sachant que trois jeunes Anglais, dont l'un se disait fils du grand lord Chatham, étaient descendus, en assez médiocre équipage, dans une auberge de la ville, commençait à s'inquiéter de leur présence, et voulait s'assurer si ce n'étaient pas des aventuriers. L'intendant les prit sous sa protection et les conduisit chez l'archevêque, qui leur fit un grand accueil. Ce prélat était M. de Talleyrand-Périgord, depuis cardinal et archevêque de Paris. Il avait alors auprès de lui son neveu, le jeune abbé de Périgord, bientôt après évêque d'Autun. Les trois voyageurs se rendirent ensuite à Paris, et furent invités aux fêtes de Fontainebleau, où Marie-Antoinette les reçut avec distinction. Dans le coup d'œil rapide que Pitt put jeter ainsi sur l'état social de la France, une des choses qui le frappèrent le plus, c'est le haut degré de liberté civile dont elle jouissait déjà sans posséder encore la liberté politique.

Il était depuis trois mois sur le continent, lorsque ses amis le rappelèrent précipitamment en Angleterre. Une grande lutte politique

était sur le point de s'y engager. Fox, fatigué et humilié sans doute de la nullité d'action à laquelle il s'était vu condamné depuis la formation du ministère coalisé, se préparait à en sortir par un coup d'éclat.

La situation des possessions britanniques dans l'Inde était alors une des principales difficultés du gouvernement. Ces possessions avaient pris, depuis vingt-cinq années, une étendue et une importance telles qu'elles avaient introduit dans l'organisation politique de la monarchie un élément nouveau et imprévu auquel ne pouvaient s'appliquer d'une manière efficace les règles et les maximes suffisantes pour un état de choses tout différent. Les pouvoirs qu'on avait pu jadis attribuer sans inconvénient à une compagnie de marchands sur quelques comptoirs établis au sein d'un grand empire étranger étaient devenus une monstrueuse anomalie depuis que ces comptoirs avaient absorbé l'empire lui-même. Cette souveraineté de nouvelle espèce, toujours exercée dans un but commercial, avec d'étroites et exclusives préoccupations de lucre immédiat, avait produit la plus bizarre et la plus insupportable tyrannie. On avait vu les gouverneurs, nommés par la compagnie et empressés de gagner sa faveur en lui procurant d'immenses bénéfices auxquels, d'ailleurs, ils prenaient une large part, se précipiter dans une suite de guerres iniques, d'actes d'oppression, de perfidies, de spoliations, qui rappelaient les époques les plus honteuses du proconsulat romain. La ruine de vastes contrées naguère florissantes, la destruction de puissantes dynasties dont la richesse avait excité la convoitise de ces avides gouverneurs, n'étaient pas les seules conséquences funestes d'un aussi odieux système. Plus d'une fois, l'excès de l'iniquité et de la violence, poussant à bout des populations d'ordinaire si pacifiques et si dociles, avait suscité au gouvernement anglais de graves embarras et compromis sa politique. En Angleterre même, les prodigieuses fortunes rapportées de l'Inde par les aventuriers qui les avaient accumulées en peu d'années en foulant aux pieds toutes les lois de l'humanité et de la justice, commençaient à jeter une déplorable perturbation dans les existences et les relations sociales, à menacer d'une concurrence redoutable l'aristocratie territoriale jusqu'alors souveraine, à exercer même sur les élections une influence dont les progrès eussent dénaturé la constitution du pays. Déjà, à plusieurs reprises, le parlement s'était efforcé d'arrêter le mal en apportant certaines limites à l'autorité de la compagnie des Indes et de ses délégués; mais ces faibles palliatifs avaient échoué contre l'opiniâtre résistance d'intérêts puissans et tenaces, auxquels la distance donnait tant de facilités pour dissimuler le véritable état

des choses et pour éluder des mesures votées d'ailleurs avec quelque hésitation. Dans les derniers temps du ministère de lord North, l'accroissement continuel de ces désordres avait fait comprendre la nécessité de s'en occuper enfin sérieusement. La chambre des communes avait institué des comités pour reconnaître l'étendue du mal, constater les faits et indiquer les moyens de répression. Ces comités avaient présenté, par l'organe de Dundas, des rapports lumineux où les causes de ces honteux excès et la nature des seuls remèdes vraiment efficaces étaient clairement signalées; ils avaient proposé de plus la mise en jugement de quelques-uns des fonctionnaires les plus compromis et le rappel du gouverneur-général de l'Inde, le célèbre Warren Hastings, dont ils n'avaient pas cru que les incontestables services pussent justifier les prévarications et les crimes. La chambre avait pris en effet une résolution pour demander ce rappel, mais la compagnie des Indes avait osé s'y refuser, et, dans l'état de la législation, il avait fait fallu subir ce refus.

C'est dans les rapports des comités que Fox puisa les élémens du plan qu'il conçut pour changer radicalement les bases de l'administration de l'Inde. Lorsque le parlement se rassembla, le 11 novembre 1783, les détails de ce plan n'étaient pas encore connus du public, mais on savait qu'il était déjà tout préparé et qu'il serait immédiatement soumis à l'examen des chambres. Le discours de la couronne recommanda en effet la question à leur sollicitude. L'adresse proposée en réponse à ce discours ne donna lieu, dans la chambre des communes, qu'à une courte discussion. Comme la chambre y remerciait le roi de la conclusion de la paix, signée pourtant aux conditions que le parlement avait condamnées six mois auparavant dans les articles préliminaires, Pitt ne manqua pas de relever l'inconséquence au moins apparente de ces deux manifestations. Passant ensuite à la grande question du jour, celle de l'Inde, il applaudit vivement à la pensée de réformer l'administration de ce pays, mais il avertit les ministres que des palliatifs, des mesures temporaires, seraient insuffisans et ne feraient qu'accroître le mal. Fox s'empressa de répondre que sur ce point ses idées étaient entièrement conformes à celles qui venaient d'être exprimées; il fit, à cette occasion, un pompeux éloge de son jeune rival, et, se félicitant de l'accord de leurs opinions, il protesta que rien ne pouvait lui inspirer à lui-même plus de satisfaction et d'orgueil.

Quelques jours après, Fox présenta à la chambre deux bills dont

voici les dispositions principales. Le gouvernement et la direction des possessions territoriales, du revenu et du commerce de la compagnie des Indes, avec tous les pouvoirs précédemment attribués à l'assemblée générale de cette compagnie et aux directeurs nommés par elle, étaient remis entre les mains de sept commissaires désignés dans un des deux projets, nommés en conséquence par le parlement, et qui ne pouvaient être destitués qu'en vertu d'une adresse des deux chambres. Le roi devait pourvoir aux vacances qui surviendraient parmi eux. Ces commissaires devaient être assistés, pour les matières commerciales seulement, de neuf directeurs, pris parmi les actionnaires possesseurs d'une valeur déterminée dans les fonds de la compagnie. Ils étaient tenus de soumettre tous les six mois à l'assemblée générale des actionnaires le tableau de l'état financier seulement, et tous les ans au premier lord de la trésorerie un exposé complet de la situation générale de l'Inde qui pût, à l'ouverture de la session, être placé sous les yeux du parlement. On leur attribuait le droit de nommer, de suspendre, de destituer, de réintégrer tous les officiers civils et militaires de la compagnie. Des règles étaient prescrites pour accélérer et rendre efficace la poursuite des délits commis dans ces possessions, pour prévenir ou terminer promptement entre les hauts fonctionnaires les contestations dont on avait trop souvent éprouvé les funestes effets, et pour faire droit aux réclamations des princes indigènes, objets de tant de vexations. Les pouvoirs du gouverneur-général et de son conseil étaient plus clairement déterminés que par le passé; il leur était enjoint d'obéir strictement aux ordres que leur enverraient les commissaires. Désormais ils ne pouvaient prendre sur eux d'échanger, d'acquérir ou d'envahir aucune portion du territoire, de former aucune alliance en vue d'un pareil but, ou de louer les troupes de la compagnie aux souverains du pays. Il leur était également interdit de conférer aucun emploi à un individu antérieurement éloigné pour quelque délit, et d'affermer aux agens ou commis de la compagnie aucune branche de revenu. Les monopoles étaient abolis. La défense faite depuis longtemps aux fonctionnaires de recevoir des présens était renouvelée en termes plus formels et sous des peines graves. On garantissait les propriétés des indigènes et on ordonnait la réintégration de ceux qui avaient été injustement dépossédés. Les droits de princes tributaires ou dépendans étaient confirmés. On défendait de lever sur eux des contributions arbitraires, et, en général, d'altérer ou d'élargir les bases des revenus. Il ne s'agissait de rien moins, comme on voit, que de

réduire la compagnie des Indes à n'être plus qu'une simple société de commerce et d'attribuer à l'état ou plutôt au parlement l'espèce de souveraineté qu'elle avait jusqu'alors exercée.

L'exposé de ce plan vaste, hardi, savamment élaboré, et dont les détails attestaient une étude approfondie de la question, remua vivement les esprits. Les amis de Fox manifestèrent l'admiration la plus enthousiaste pour le courage avec lequel il entreprenait une réforme aussi gigantesque; ses adversaires se montrèrent indignés et presque consternés de ce qu'ils appelaient un plan de spoliation et de tyrannie. Dans la discussion qui s'engagea, les défenseurs du projet soutinrent que le système existant était tellement vicieux et si étroitement lié, dans son principe, aux abus monstrueux dont personne n'osait prendre la défense, qu'il était impossible de les détruire sans le frapper. La compagnie étant évidemment incapable de gouverner l'Indostan et s'étant vu forcée de recourir à l'appui extraordinaire du parlement, pour la tirer des embarras financiers dans lesquels elle s'était laissé entraîner, ils en conclurent qu'elle n'avait pas le droit de se prévaloir de ses priviléges contre les remèdes jugés nécessaires à l'effet de prévenir le retour de pareilles nécessités. Fox s'écria, dans une de ces inspirations généreuses devant lesquelles s'évanouissent toutes les arguties des intérêts privés, que la compagnie ne pouvait, en aucun cas, dans aucun système, s'attribuer sur l'Inde un droit plus sacré que n'avait été le droit de Jacques II à la couronne d'Angleterre; l'un et l'autre avaient pour unique base le bien du pays, et, si Jacques II avait été justement dépouillé de son droit le jour où on avait reconnu que le bien du pays l'exigeait, la compagnie ne pouvait prétendre pour son compte à une plus complète inviolabilité.

Du côté de l'opposition, on ne contestait pas la réalité de très graves abus et la nécessité de les attaquer sérieusement, mais on niait qu'il fallût pour cela abolir toutes les chartes et tous les priviléges sur lesquels reposait l'existence de la compagnie. Un des grands argumens mis en avant par les amis du ministère était l'influence dangereuse et corruptrice qu'un vaste patronage et la libre disposition de tant de richesses assuraient à la compagnie. Pitt s'efforça de prouver que transférer cette influence au gouvernement comme on le proposait, ce serait en augmenter le danger. Il insista fortement sur l'énorme puissance dont serait investi le ministère, disposant absolument, par les commissaires qu'il aurait désignés, de tant d'emplois lucratifs. Il adjura la chambre, avec une singulière véhémence, de repousser une des plus audacieuses tentatives de tyrannie et de des-

potisme qui, suivant lui, eussent jamais déshonoré les annales d'aucun pays. Dundas, qui combattit ensuite le projet, développa le premier une considération qui jusqu'alors avait à peine été indiquée, et qui devait plus tard décider du sort de la question. Il prétendit que la création de la commission toute puissante et à peu près inamovible à laquelle on voulait confier le gouvernement de l'Inde tendait à introduire dans l'état un quatrième pouvoir étranger à la constitution, menaçant pour la couronne, et destiné à perpétuer la puissance politique entre les mains du parti qui, disposant en ce moment du ministère et de la chambre des communes, se trouverait appelé à nommer les membres de cette commission.

Malgré ces vives attaques, malgré les pressantes instances des propriétaires et des directeurs de la compagnie, qui demandaient au moins un délai pour rectifier les fausses notions propagées, disaient-ils, sur leur situation financière, et repousser ainsi la confiscation dont on les menaçait, les deux bills furent votés par la chambre des communes à la majorité de 106 voix, et envoyés aussitôt à la chambre des lords. On pouvait croire que la lutte était terminée. Tout au contraire, elle allait s'engager de nouveau sur un terrain plus favorable aux opposans. Dans le court intervalle qui s'écoula jusqu'à l'ouverture de la discussion devant la chambre haute, ceux-ci ne négligèrent rien pour exciter l'opinion publique contre le projet ministériel. Déjà de nombreux écrits avaient été publiés, dans lesquels on le présentait comme un acte de spoliation, comme une atteinte portée à des droits acquis. De telles objections ont toujours, en Angleterre, une grande puissance. Les défiances de l'opinion publique, généralement peu favorable au ministère de coalition, ne tardèrent pas à s'éveiller. Plusieurs corporations, se croyant menacées en principe dans leurs priviléges et leurs propriétés par le coup qui allait frapper la compagnie des Indes, résolurent de faire cause commune avec elle, et adressèrent en sa faveur des pétitions au roi et à la chambre des lords. Ces argumens n'eussent pas suffi pour entraîner George III. Il s'était d'abord montré satisfait d'une innovation qui tendait à restreindre, au profit de la puissance publique, les droits et l'autorité d'une classe de ses sujets; mais on réussit à changer ses dispositions lorsqu'on lui représenta, comme Dundas l'avait fait à la chambre des communes, que les whigs, objet de sa mortelle aversion, trouveraient dans cette innovation une arme puissante pour se maintenir au pouvoir. Ce fut lord Temple, cousin de Pitt, qui, dans un entretien particulier, réussit à effrayer ainsi le monarque et à le séparer de ses conseillers officiels.

La première lecture des deux bills avait déjà eu lieu à la chambre haute, où elle avait amené de vifs débats. On allait procéder à la seconde épreuve, qui est ordinairement décisive. Le roi se détermina à une démarche tellement extraordinaire, qu'elle eût à peine pu s'expliquer par l'imminence du péril le plus extrême. Lord Temple lui-même fut chargé de dire aux lords sur qui il croirait pouvoir exercer de l'influence que le roi considérerait comme son ennemi quiconque voterait en faveur de la mesure proposée par le cabinet. L'effet de cette menace fut prompt et complet. Le 15 décembre, les deux bills furent rejetés à la majorité de 87 voix contre 79.

Ce coup inattendu jeta dans la plus vive irritation les ministres et leurs partisans. Le soir du même jour, à la chambre des communes, un député appelé Baker proposa de déclarer que le fait de rapporter une opinion ou une prétendue opinion du roi, au sujet d'un bill ou de toute autre question pendante, devant une des chambres du parlement, dans la vue d'exercer quelque influence sur ses délibérations, était un crime, un attentat à l'honneur de la couronne, une atteinte à la liberté, aux priviléges du parlement, et un acte subversif de la constitution. Pitt prit la parole pour défendre son cousin si directement attaqué. Il essaya d'établir que les pairs avaient, individuellement aussi bien que collectivement, le droit de conseiller le roi, que d'ailleurs un bruit public, une simple rumeur dont rien ne garantissait l'exactitude, ne pouvait devenir la base d'une délibération parlementaire, que la proposition n'avait ni fondement ni objet déterminé, qu'on se préoccupait sans nécessité des embarras dans lesquels les ministres pouvaient se trouver placés si le roi écoutait d'autres conseils que les leurs, puisqu'évidemment leur devoir était de se retirer le jour où ils ne pouvaient plus répondre des résolutions de la couronne. En dépit de ces objections plus ou moins péremptoires, la chambre, irritée, vota, à 73 voix de majorité, la motion de Baker. Elle décida ensuite, à la demande des ministres eux-mêmes, qu'elle se formerait peu de jours après en comité général pour prendre en considération l'état du pays. Enfin un autre député du parti de Fox, Erskine, fit décider qu'il était nécessaire pour les intérêts les plus essentiels du royaume, qu'il était particulièrement du devoir de la chambre de poursuivre avec une infatigable persévérance la recherche des remèdes à apporter aux vices de l'administration de l'Inde, et que la chambre considérerait comme un ennemi du pays quiconque oserait conseiller au roi d'empêcher ou d'interrompre l'accomplissement de ce devoir. Vainement plusieurs membres essayèrent de faire écar-

ter cette motion, en représentant qu'elle était dirigée contre les prérogatives de la royauté, puisqu'elle avait pour but évident de lui imposer le maintien des ministres actuels. Les esprits étaient trop échauffés pour que de telles considérations pussent les arrêter, et Fox, encore secrétaire d'état, s'oubliant jusqu'à dénoncer très clairement l'action du monarque, fut couvert d'applaudissemens.

La guerre était déclarée, le roi l'accepta. Il fit redemander aux deux secrétaires d'état les sceaux de leur office, leur enjoignant de les renvoyer par les sous-secrétaires, au lieu de les lui rapporter eux-mêmes suivant l'usage, *attendu que, dans les circonstances, une entrevue personnelle ne pouvait que lui être désagréable :* c'étaient les termes de l'ordre royal. Les sceaux furent remis à lord Temple, qui, le lendemain, envoya à tous les autres ministres leurs lettres de démission, et s'empressa ensuite de résigner le pouvoir dont il avait été investi pour cette espèce d'exécution. Il s'était trop compromis dans les derniers évènemens qui venaient de se passer pour que son entrée au ministère n'eût pas eu le caractère d'une dangereuse bravade.

Pitt, qui n'avait pas quitté un moment le terrain parlementaire et que ses talens plaçaient d'ailleurs à la tête des adversaires du cabinet déchu, fut chargé de former et de diriger l'administration nouvelle. Cette fois il n'hésita pas. Il ne se dissimulait certainement pas les immenses difficultés de la tâche qu'on lui imposait; mais, en véritable homme d'état, il comprit que son jour était arrivé, et qu'après avoir renversé un ministère et contribué à placer le roi dans une situation aussi grave, il n'avait pas le droit de lui dénier son appui; il dut se dire aussi qu'étant alors le seul homme qui fût en mesure de prendre la direction des affaires, il ne pourrait s'y refuser sans renoncer à tout avenir, sans se déclarer incapable, sans se faire, en un mot, un tort plus grand que celui même qui résulterait pour lui d'un échec. On doit supposer d'ailleurs que sa sagacité découvrait, à travers la force apparente du parti opposé, le secret de sa faiblesse.

Pitt accepta donc les fonctions de premier lord de la trésorerie et en même temps celles de chancelier de l'échiquier. Lord Carmarthen, depuis duc de Leeds, et Thomas Townshend, récemment élevé à la pairie sous le titre de lord Sidney, furent nommés aux deux postes de secrétaires d'état; lord Gower devint président du conseil; le duc de Rutland, gardien du sceau privé; l'amiral Howe, premier lord de l'amirauté; lord Thurlow, chancelier; le duc de Richmond, grand-maître de l'artillerie; William Grenville, grand maître des postes; sir George Yonge, secrétaire de la guerre; Dundas, trésorier de la marine.

Cette administration semblait faiblement organisée. Non-seulement aucun des véritables chefs de parti n'y siégeait à côté de Pitt, mais, à l'exception de Dundas, déjà connu comme un homme habile, laborieux, très-propre à soutenir une discussion d'affaires, à l'exception de William Grenville, trop jeune pour qu'on eût pu apprécier sa haute capacité, les auxiliaires du premier ministre ne lui promettaient qu'un faible secours contre Fox, lord North, Burke, Sheridan, Windham, placés à la tête d'une imposante majorité. A cette formidable ligue, un ministre de vingt-quatre ans, médiocrement pourvu de ces alliances de famille qui sont une véritable puissance dans un pays tel que l'Angleterre, n'avait à opposer en apparence que la volonté du roi. L'entreprise qu'il tentait était d'une telle hardiesse, que ses ennemis n'en parlaient qu'avec dérision. Fox affectait de ne pas croire qu'il pût pousser la présomption jusqu'à compter sur quelques semaines de ministère. Les partisans même du cabinet conseillaient comme unique ressource la dissolution de la chambre des communes. Pitt, avec son tact et son calme ordinaires, jugea que le moment n'était pas venu, que l'opinion, encore étonnée et indécise, n'était pas suffisamment mûre, et qu'en opposant une résistance mesurée aux emportemens d'une majorité exaspérée jusqu'à la fureur, on l'amènerait ou à se calmer ou à se discréditer tout-à-fait.

La grande inquiétude de cette majorité, qui n'était rien moins que sûre de représenter le sentiment public, c'était précisément d'être frappée de dissolution. Pour écarter ce danger et lier les mains au gouvernement, elle ajourna indéfiniment le vote du bill de l'impôt territorial, dont les deux premières lectures avaient déjà été faites. Dans le comité qui eut lieu en vertu de la résolution prise quelques jours auparavant pour examiner l'état du pays, Erskine présenta un projet d'adresse au roi; il demandait qu'on suppliât le monarque de ne pas écouter ceux qui, sans tenir compte des exigences impérieuses du bien public, lui conseillaient, disait-on, de dissoudre le parlement. Pitt, soumis par le fait même de son avénement au ministère à la nécessité de se faire réélire, n'avait pas encore obtenu la nouvelle investiture de ses commettans; il ne put donc prendre part à la discussion. En son absence, un de ses amis déclara que, loin de penser à la mesure indiquée par Erskine, il donnerait sa démission plutôt que d'y consentir. Fox et lord North répliquèrent qu'ils ne mettaient pas en doute la loyauté de cette promesse, mais qu'ils étaient moins convaincus de son efficacité, le ministre qui venait d'arriver au pouvoir par des moyens inconstitutionnels n'étant, ne pouvant être que

l'aveugle et impuissant instrument des caprices de la cour. Cet argument entraîna la chambre : l'adresse fut votée sans division.

La réponse qu'y fit le roi était de nature à dissiper les craintes de la majorité. Néanmoins elle ne fut pas rassurée, parce qu'elle ne voulait pas l'être. On affecta de ne pas trouver cette réponse suffisamment explicite, et on se livra à de violentes déclamations sur le danger de laisser subsister un cabinet sorti d'une intrigue de cour, dont la seule existence était un défi jeté à la chambre des communes. Deux nouvelles résolutions furent prises, l'une pour retirer à la compagnie des Indes certaines facilités financières qui lui avaient été accordées par un acte du parlement, l'autre pour présenter le cabinet comme provisoire en priant le roi, sous des prétextes plus ou moins spécieux, de ne pas conférer en ce moment d'une manière définitive un office richement rétribué qui se trouvait disponible.

La chambre, après avoir ainsi pourvu autant qu'il dépendait d'elle à sa propre conservation, s'ajourna pour quinze jours, suivant l'usage, à l'occasion des fêtes de Noël. L'opposition employa le temps de cette espèce d'armistice à échauffer les esprits contre la cour et le cabinet. Pitt travailla avec plus de fruit à accroître, par la publication et la distribution de nombreux écrits, les préventions et les défiances dont la coalition et son projet pour le gouvernement de l'Inde étaient déjà l'objet. Il se fit beaucoup d'honneur à lui-même par un trait de désintéressement qui prouve tout à la fois son habileté et l'élévation de son ame. Une sinécure fort lucrative était venue à vaquer; ne possédant qu'une fortune très médiocre, il semblait tout naturel, dans les idées du temps, qu'il se réservât cette sinécure pour suppléer à l'insuffisance de ses appointemens officiels; il pouvait au moins en doter quelque homme politique dont il se fût ainsi assuré le vote. Il préféra la faire tourner au profit du trésor en la donnant à un pensionnaire de l'état dont la pension se trouva ainsi éteinte. Une telle conduite le mettait au-dessus de bien des attaques. Elle parut au chancelier Thurlow tellement extraordinaire, tellement contraire aux idées pratiques de gouvernement, qu'il ne craignit pas de la blâmer en pleine chambre des pairs.

Lorsque le parlement reprit le cours de ses travaux, le 10 janvier 1784, Fox demanda que la chambre des communes délibérât immédiatement sur certaines propositions préparées par lui et par ses amis. Pitt réclama la priorité pour un message qu'il avait à présenter de la part du roi. Interrompu par de bruyantes clameurs, il repoussa avec un calme dédaigneux les invectives passionnées dont on essayait de

l'accabler : il protesta que le plus ardent désir des ministres, c'était précisément une enquête qui leur permît de démontrer la futilité de ces attaques; mais pour satisfaire à un grand intérêt public, pour entrer même dans la pensée manifestée par la chambre sur l'urgence du règlement des affaires de l'Inde, il exprima le vœu qu'on l'autorisât d'abord à présenter et qu'on discutât un bill qu'il avait dressé sur cette matière; ce bill prouverait, dit-il, que ce n'était pas par un pur caprice qu'il avait combattu celui de l'administration précédente. Un langage aussi modéré et aussi sensé ne produisit aucun effet. L'opposition, proclamant de nouveau l'extrême importance de la question de l'Inde, y trouva seulement un motif nouveau de déplorer le rejet de son plan favori et de s'indigner de l'intrigue sous laquelle il avait succombé. Elle prétendit, d'ailleurs, que la chambre n'aurait pas la liberté nécessaire pour entamer une délibération sérieuse tant que son existence serait à la merci d'un cabinet créé par cette intrigue, et placé nécessairement dans la plus servile dépendance de ceux qui l'avaient dirigée. Pitt insista : après avoir encore une fois justifié son hostilité au projet renversé avec le ministère de coalition, après avoir supplié la chambre d'entendre celui qu'il voulait y substituer, il opposa le démenti le plus absolu aux assertions malveillantes qui l'accusaient de s'être soumis à une influence occulte; il affirma que jamais il ne subirait une telle influence, que si d'autres ministres avaient eu la bassesse d'agir d'après une volonté étrangère, ou l'hypocrisie de rejeter sur autrui la responsabilité de leurs propres mesures, il leur en laisserait le remords et la honte. C'était là une sanglante allusion au langage tenu, en certaines circonstances, par lord North. Quant à la garantie qu'on semblait exiger contre une dissolution, il rappela la réponse du roi à l'adresse de la chambre; il ne lui appartenait pas, dit-il, de la commenter, il ne compromettrait pas la parole royale, il n'en ferait jamais un trafic; ce qu'un de ses amis avait dit, en son absence, de ses intentions sur ce point délicat, était alors l'expression sincère de ses sentimens; on n'obtiendrait pas de lui un mot de plus.

A défaut de bons argumens, ses adversaires avaient encore la majorité des suffrages; 232 voix contre 193 accordèrent à Fox la priorité qu'il demandait, et la chambre, formée en comité général, vota ensuite la série de résolutions qu'il avait annoncées. On défendit à la trésorerie, sous peine d'encourir le crime de haute trahison, d'émettre, en cas de dissolution ou de prorogation du parlement, les fonds nécessaires aux divers services publics. On ajourna à six semaines la

mise en délibération du bill annuel qui donne à l'armée une existence légale. La chambre, s'étant ainsi emparée, autant qu'il dépendait d'elle, de tous les ressorts du gouvernement, procéda à des attaques plus directes. Sur la motion de lord Surrey, il fut décidé que la situation actuelle du pays exigeait un ministère investi de la confiance de la chambre et de la nation. Dundas, sans combattre directement cette motion agressive, avait proposé d'en modifier la rédaction en ce sens que le ministère eût dû réunir la confiance de la couronne, celle du parlement et celle du peuple. C'était faire ressortir très habilement ce qu'avait d'incomplet et d'illogique la proposition principale; il était difficile de réfuter l'amendement, on se borna à le rejeter.

Lord Surrey fit encore déclarer, à une forte majorité, que le dernier changement de ministère était le résultat de l'influence exercée sur les délibérations du parlement au moyen de l'emploi inconstitutionnel du nom sacré du monarque, et que la nomination des nouveaux ministres avait eu lieu avec des circonstances extraordinaires peu faites pour leur concilier la confiance de la chambre. Le débat qui précéda ce dernier vote fut vif, amer, rempli de personnalités outrageantes. L'opposition coalisée fut dénoncée par les amis du ministère comme la confédération perverse de deux factions désespérées pour s'emparer du pouvoir, et on alla jusqu'à dire que Fox, en présentant son projet pour la réforme du gouvernement de l'Inde, avait tenté de se rendre plus puissant que le roi. Le langage des opposans ne fut ni moins exagéré, ni moins injurieux; les ministres, à les entendre, n'étaient que le rebut, la lie des partis, des déserteurs enrôlés au service d'une influence secrète et inconstitutionnelle, pour fouler aux pieds les droits et la dignité de la chambre des communes en fondant un gouvernement d'intrigue et de favoritisme.

L'acharnement de la lutte, loin d'ébranler George III, l'attachait davantage au jeune ministre qui défendait si vigoureusement sa prérogative. Après la triste discussion dont nous venons de rapporter la substance, il écrivit à Pitt pour lui témoigner sa satisfaction et lui promettre la continuation de son appui, l'assurant que, dans le cas même où la coalition viendrait à l'emporter définitivement, il ne subirait pas son joug, que sa ligne de conduite était d'avance toute tracée, et que le courage nécessaire pour la suivre ne lui manquerait pas. Il voulait probablement parler encore d'une retraite en Hanovre.

L'opposition ayant enfin épuisé la série de ses résolutions hostiles, Pitt put soumettre à la chambre le plan qu'il avait annoncé pour l'administration des possessions de l'Inde. Il laissait cette administration,

même sous le rapport politique, entre les mains de la compagnie et de ses directeurs, mais les ordres et la correspondance envoyés par ces derniers aux autorités locales devaient être mis sous les yeux d'un comité ou bureau de contrôle dont l'approbation et le contreseing étaient exigés pour qu'ils pussent être expédiés. Les membres de ce comité, nommés par le roi, devaient être pris parmi les membres du cabinet et du conseil privé. Le comité n'était investi d'aucun patronage. A l'exception d'un très petit nombre de fonctionnaires du premier rang, dont la nomination était réservée au roi, tous les autres restaient comme par le passé au choix de la compagnie. Tous les établissemens de l'Inde étaient soumis à une révision dans le but d'y apporter les économies nécessaires. L'avancement des fonctionnaires devait avoir lieu d'après des règles déterminées. Enfin, un tribunal formé de jurisconsultes éminens, de pairs et de députés était institué pour juger les délits publics commis sur le territoire des possessions de la compagnie. Dans un exposé lumineux et très développé, Pitt déclara que ce plan avait été arrêté avec l'assentiment de la compagnie elle-même. Il s'efforça de prouver que, sans avoir le caractère violent de celui de Fox, il n'était pas moins efficace, qu'il établissait un contrôle tout aussi rigoureux sans créer une influence dangereuse et inconstitutionnelle, qu'il assurait à l'état tous les bénéfices de la souveraineté de ces vastes contrées, sans dépouiller la compagnie, et qu'il détruisait les abus sans attaquer les droits fondés sur des concessions légales. Il fit enfin un pathétique appel à l'impartialité de la chambre pour réclamer un examen calme et équitable de sa proposition. Cet appel ne fut pas entendu. Le bill, combattu par Fox et par Erskine comme impuissant à réprimer les abus et comme donnant cependant à la couronne des attributions dangereuses pour la liberté, fut rejeté à une majorité très faible d'ailleurs, par 222 voix contre 214. Fox annonça ensuite l'intention de proposer, sur cette grande question de l'Inde, un nouveau projet semblable, en principe, à celui que la chambre des lords avait repoussé à l'ouverture de la session. Il demanda au ministre de faire savoir s'il comptait arrêter par une dissolution la discussion de ce projet. Pitt garda le silence malgré les instances presque violentes d'une grande partie de la chambre. Il ne pensait pourtant pas encore à la dissolution; bien que ses amis et le roi lui-même le pressassent d'y recourir, il ne jugeait pas que le moment de cette mesure extrême fût encore arrivé.

Cependant la chambre poursuivait avec une ardeur infatigable le cours de ses agressions contre le ministère. Déjà, avant le rejet du

bill de l'Inde, elle avait déclaré que, les ministres ne possédant pas sa confiance ni celle du pays, leur maintien au pouvoir était contraire aux principes constitutionnels et nuisible aux intérêts du roi comme à ceux du peuple. Cette déclaration, votée à 21 voix de majorité, ne l'avait pas été sans une très vive opposition. Un député nommé Powis, organe d'une espèce de tiers-parti qui blâmait également les moyens par lesquels le cabinet s'était formé et la coalition de Fox avec lord North, avait exprimé le vœu d'une réconciliation entre les chefs des deux grandes fractions de la chambre. Fox, tout en rendant une éclatante justice au caractère et aux talens de Pitt, avait répondu qu'il ne consentirait jamais à se rapprocher de lui tant qu'il n'aurait pas résigné des fonctions obtenues d'une manière si peu constitutionnelle.

L'opposition s'épuisait en efforts continuels pour fatiguer le chef du cabinet, pour l'irriter, le pousser à bout, et l'entraîner ainsi dans quelque fausse démarche. Pitt n'opposait le plus souvent à ces emportemens qu'une attitude réservée et silencieuse. Cependant, le général Conway lui ayant reproché de se soutenir par la corruption contre le vœu de la représentation nationale, il le somma d'expliquer une telle accusation, protestant que des diffamations dénuées de preuves et d'injurieuses invectives n'auraient jamais la puissance de jeter le trouble dans son esprit. Sur la motion d'Eden, un des auteurs de la coalition, la chambre, ne trouvant pas suffisamment rassurantes les intentions que le roi avait manifestées en réponse à son adresse, exprima l'opinion qu'il ne conviendrait pas que la couronne l'empêchât, par une dissolution ou une prorogation, de s'occuper du règlement des affaires de l'Inde. Pitt crut devoir prendre la parole à cette occasion; sans engager la prérogative royale, il promit, pour son propre compte, de ne pas conseiller ce qu'on redoutait si vivement.

Devant cette ferme et calme résistance, l'opposition, qui, du premier bond, s'était portée aux dernières extrémités, se trouvait réduite à tourner dans le même cercle. Fox embarrassé redoublait d'efforts pour exaspérer son grand adversaire et lui faire perdre l'avantage du terrain. Il l'accusa, dans un langage très sévère, de garder, après avoir perdu la confiance du peuple, une position qu'il n'avait conquise que par l'intrigue et par l'appui des influences secrètes, en dépit du parlement et au mépris de la constitution. Pitt répondit qu'au roi seul appartenait le choix de ses ministres, et que la chambre l'avait peut-être trop oublié lorsqu'elle s'était empressée de les condamner sans les avoir entendus, sans les avoir vus à l'œuvre. Faisant allusion aux symptômes qui commençaient à indiquer une direction nouvelle

de l'esprit public, il se félicita de ce que l'épreuve du temps eût été favorable au cabinet dans le pays, et peut-être même dans la chambre. Il protesta contre l'accusation qu'on lui jetait sans cesse de vouloir à tout prix conserver sa position officielle. Il n'y tenait, dit-il, que dans des vues d'intérêt public, il était prêt à la quitter dès que cet intérêt l'exigerait; mais il craindrait, en se retirant avant qu'une combinaison nouvelle eût été préparée pour le remplacer, de donner lieu, comme l'année précédente, à un de ces longs interrègnes ministériels dont les résultats sont toujours si déplorables. Peu de jours après, répondant encore à de violentes invectives de Fox, il défendit de nouveau le libre exercice des prérogatives de la couronne, invita ses adversaires à sortir enfin des banales déclamations, à préciser des griefs, à demander par une adresse le renvoi du ministère, et répéta que les injures seraient impuissantes à le faire dévier de sa ligne de conduite.

Pitt avait laissé à entendre qu'il pourrait consentir à faire partie d'un ministère de coalition. C'était la pensée favorite d'un assez grand nombre de députés, pour la plupart propriétaires campagnards, d'un esprit plus honnête qu'éclairé, attachés sincèrement à la constitution, fort effrayés, dans l'intérêt de l'ordre et du bien général, de la violence de la lutte, et profondément affligés des dissentimens survenus entre des hommes qui possédaient à un degré presque égal leur admiration et leur estime. Ils désiraient vivement les réconcilier, et se faisaient illusion sur les obstacles qui rendaient désormais cette réconciliation impossible, sur l'incompatibilité absolue des caractères, des amours-propres, des ambitions. Rassemblés en comité, au nombre de plus de cinquante, dans la taverne de Saint-Alban, dont le nom servit à désigner ce tiers-parti pendant sa courte existence, ils firent exprimer, d'une part à Pitt, de l'autre au duc de Portland, chef titulaire du cabinet dont Fox avait été l'ame, les vœux qu'ils formaient pour que les chefs des deux partis se réunissent dans une même administration. Pitt leur répondit qu'il s'y prêterait volontiers, pourvu qu'il pût le faire sans manquer aux principes et à l'honneur. Ce langage prudent n'excluait rien, mais aussi n'engageait à rien. La réponse du duc de Portland fut plus hautaine et moins habile. « Il serait heureux, dit-il, d'obéir aux ordres d'une assemblée aussi respectable ; mais il y voyait une difficulté très grande pour lui-même, plus grande encore sans doute pour M. Pitt : cette difficulté, c'était le fait du maintien de M. Pitt dans sa position actuelle. » En d'autres termes, on voulait que le chef

du cabinet commençât par donner sa démission pour qu'on pût traiter avec lui d'égal à égal. Une telle exigence fut prise avec raison pour un refus.

Les députés du club de Saint-Alban, les *indépendans*, comme ils s'appelaient, ne se découragèrent pas. Ils transportèrent dans la chambre même le théâtre de leur diplomatie conciliante. Un d'entre eux, appelé Grosvenor, après avoir déploré prolixement les funestes effets de ces longues querelles, présenta un projet de résolution qui portait que l'état critique et difficile des affaires publiques appelait impérieusement une administration ferme, unie, formée sur de larges bases, digne de la confiance du peuple, telle enfin qu'elle pût terminer les malheureuses divisions auxquelles le pays était livré. Cette résolution fut votée après un très court débat. Celle qu'un autre député proposa ensuite et qui déclarait que les ministres, en restant à leur poste, mettaient obstacle à la formation du cabinet désigné par la résolution précédente, rencontra plus de résistance; cependant elle passa aussi à la majorité de 223 voix contre 204. Dans le cours de la discussion, Fox reprocha à Pitt de mettre sa propre opinion au-dessus de la sagesse de la chambre, et de prolonger ainsi une scission déplorable entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Pitt, en repoussant ces imputations, renouvela ses protestations de désintéressement personnel. Powis, l'organe habituel du club de Saint-Alban, déclara qu'il considérait Pitt comme le premier caractère politique du pays, mais qu'il ne pouvait lui sacrifier les principes de la constitution violés par l'existence d'un cabinet frappé de la réprobation des communes, et il vota avec l'opposition.

La chambre des lords était restée jusqu'alors spectatrice passive de la lutte; elle crut enfin devoir venir au secours de la royauté, qu'elle y avait en quelque sorte poussée en l'aidant à renverser le ministère de coalition. Sur la motion de lord Effingham, elle prit, à la majorité des deux tiers de ses membres, deux résolutions importantes : l'une, conçue en termes généraux, mais non équivoques, qualifiait d'inconstitutionnel le vote par lequel les communes avaient annulé à elles seules une mesure prise antérieurement par les trois pouvoirs en faveur de la compagnie des Indes; l'autre reconnaissait le droit incontestable et exclusif, conféré au roi par la constitution, de nommer aux grandes charges du pouvoir exécutif, et manifestait pour l'exercice de cette prérogative une pleine confiance dans la sagesse du monarque. La chambre des communes se borna à opposer à la première de ces résolutions une contre-déclaration fort développée qui n'était que la

justification assez confuse d'un procédé fort irrégulier en effet. Quant à la question du choix des conseillers de la couronne présenté comme un droit exclusif du roi, Fox soutint hautement que les communes avaient et devaient avoir à cet égard une *négative substantielle.*

En dehors du parlement le sentiment public, d'abord incertain, commençait à se prononcer énergiquement contre l'opposition. Deux idées que le parti ministériel était parvenu à populariser à l'aide d'une multitude de journaux, de pamphlets, et même de caricatures, celle de l'immoralité de la coalition et celle d'un complot redoutable tramé par Fox et par ses amis pour s'approprier, au moyen de leur fameux bill, la domination et les richesses de l'Inde, excitaient contre eux une indignation mêlée de terreur. On croyait avoir échappé par leur chute à un grand danger, et on tremblait à la pensée de s'y trouver exposé de nouveau, s'ils venaient à triompher dans le parlement. De nombreuses adresses remercièrent le roi du renvoi des ministres de la coalition et de l'appui qu'il donnait à leurs successeurs. Le conseil de la Cité de Londres vota aussi des remerciemens à Pitt, et lui fit remettre des lettres de bourgeoisie dans une boîte d'or en témoignage de reconnaissance pour *sa conduite habile, droite, désintéressée, et pour le zèle avec lequel il défendait les droits légitimes de la couronne aussi bien que ceux du peuple.* Ce fut le célèbre Wilkes, ce champion émérite de la plus basse démagogie, qui, devenu l'un des officiers principaux de la Cité, porta la parole en cette occasion. Tout flétri encore des sanglantes invectives de lord Chatham, il félicita Pitt de marcher sur les traces de son glorieux père en combattant l'hydre des factions.

Les conciliateurs de Saint-Alban semblaient désespérer du succès de leurs tentatives. Déjà ils ne se réunissaient plus que pour la forme. Un incident survenu dans la chambre des communes réveilla leurs espérances et leur activité. Pitt, pendant le débat engagé sur les délibérations de la chambre des lords, avait donné à entendre qu'il pourrait entrer dans une combinaison ministérielle avec plusieurs de ses adversaires, mais qu'il y avait tel d'entre eux à qui il ne s'unirait jamais. Lord North, qu'il désignait ainsi, déclara noblement que pour lui il ne serait jamais un obstacle à la formation d'un cabinet capable de remédier à la malheureuse situation des affaires publiques. Plusieurs députés, croyant que cette manifestation allait lever tous les obstacles, s'empressèrent d'en témoigner leur reconnaissance à lord North. Le comité de Saint-Alban lui vota des remerciemens et invita encore une fois Pitt et le duc de Portland à se concerter pour organiser un minis-

tère. Le roi n'était pas d'avis de se prêter à ce nouvel essai de rapprochement. Dans une lettre fort remarquable, il expliqua à son ministre les motifs qui lui faisaient penser qu'appuyé par les deux tiers de la chambre des lords, par près de la moitié de la chambre des communes, et, ce qui devenait de plus en plus évident, par le sentiment national, il ne devait pas faire d'avances à une opposition factieuse, de mauvaise foi, et certainement peu disposée à accepter des arrangemens raisonnables. Pitt, bien convaincu que cette opposition ferait échouer la négociation par ses prétentions exagérées, jugea qu'il était bon de lui en laisser l'odieux. Le roi, par son conseil, se résigna, non sans une inexprimable répugnance, à faire remettre au duc de Portland l'invitation écrite de se concerter avec le chef du cabinet, à l'effet de former une nouvelle administration sur une large base, à des conditions honorables et égales. Ce que Pitt avait prévu arriva. L'opposition se crut maîtresse du champ de bataille. Le duc de Portland répondit avec hauteur qu'avant de consentir à la conférence qu'on lui demandait, il avait besoin de savoir ce qu'on entendait par des conditions égales. Pitt répliqua que c'était là précisément la question à traiter lorsqu'on viendrait à s'aboucher. Le duc ayant exigé péremptoirement cet éclaircissement préalable, la négociation fut rompue avant même d'avoir été sérieusement entamée.

Malgré une nouvelle et dernière résolution prise par le comité de Saint-Alban, pour engager les deux parties à laisser de côté ces vaines délicatesses de forme, toute espérance de paix avait disparu. Cependant le roi ne s'était pas encore expliqué officiellement sur l'adresse par laquelle la chambre des communes avait provoqué un changement de ministère. On ne crut pas à propos d'y répondre par un message formel : Pitt annonça verbalement à la chambre que le roi n'avait pas jugé convenable de congédier ses ministres, ni ceux-ci de se démettre de leurs fonctions. La colère de l'opposition fut grande. Un débat très vif s'engagea. Fox, dans un discours où il prit tour à tour, avec une éloquence et une souplesse admirables, le ton de la menace et de la conciliation, où il se replia dans tous les sens pour séduire et entraîner la chambre, pour effrayer ses adversaires et les amener à une capitulation, laissa entrevoir la possibilité d'un refus de subsides. Pitt, sans contester le droit qu'avait la chambre de prendre une telle mesure, s'attacha à prouver combien l'usage d'une faculté si exorbitante serait peu justifié par les circonstances; il protesta qu'on ne l'amènerait jamais à mendier un portefeuille par une humiliante démission. Une majorité de 208 voix contre 176 donna

encore raison à ses ennemis en ajournant le vote des fonds de l'artillerie qui devait avoir lieu ce jour-là même.

Ce ne furent pas des motifs de prudence, des pensées de modération, qui empêchèrent le parti whig de recourir à l'arme terrible du refus des subsides; ce fut l'impossibilité d'entraîner dans cette voie les *indépendans*, les propriétaires campagnards, en un mot ce comité de Saint-Alban, dont le concours était indispensable pour assurer la majorité à l'opposition. Ces hommes, essentiellement amis de l'ordre, reculaient devant une pareille extrémité. Après une mûre délibération, ils se résolurent à accorder les fonds nécessaires au service public, tout en continuant à voter des résolutions de telle nature qu'il dût en sortir un ministère de coalition, objet constant de leurs rêves.

Leur orateur ordinaire, Powis, présenta un projet d'adresse au roi, dans lequel il était dit que la chambre, confiante dans la sagesse de S. M., ne doutait pas qu'elle ne prît des dispositions pour donner suite aux vœux humblement manifestés par ses fidèles communes. Eden proposa de demander par la même adresse qu'on écartât tout ce qui faisait obstacle à la formation d'un nouveau cabinet; c'était demander le renvoi préalable des ministres. A l'appui de cette motion, Fox recommença ses déclamations habituelles contre un ministre nominal qui n'était, à l'en croire, qu'un mannequin mis en mouvement par une influence secrète. Il prétendit qu'on se jouait du peuple en traitant comme on le faisait la chambre des communes, qui en est la véritable représentation. Ces violences fournirent à Pitt l'occasion d'un des plus beaux discours qu'il ait jamais prononcés. Bien décidé à ne pas reculer, à ne plus faire de concessions, et encouragé par les symptômes croissans de la réaction populaire qui s'opérait en sa faveur, il sortit enfin de ce ton de réserve prudente et modeste dans lequel il s'était jusqu'alors renfermé. Il signala avec force la tendance anarchique des doctrines proclamées par l'opposition. Il défendit avec autant d'énergie que de logique les droits de la prérogative royale, cet élément nécessaire de l'équilibre constitutionnel, cette précieuse garantie des droits du peuple. Il montra l'opinion publique s'éclairant par les excès de l'opposition, et la popularité abandonnant rapidement ces hommes que naguère encore on portait en triomphe comme les défenseurs de la liberté. Son langage, tantôt élevé, brillant, magnifique, tantôt tout acéré d'ironie et de sarcasmes, prit le caractère d'une éloquente indignation lorsqu'il vint à parler des conditions humiliantes qu'on avait prétendu lui imposer avant de consentir à traiter avec lui : « Non, dit-il, je n'abandonnerai pas la position que

j'occupe pour me livrer à la merci de mon honorable adversaire. Il m'appelle un ministre nominal, le mannequin d'une influence secrète. C'est parce que je ne veux pas devenir, en effet, un ministre nominal de sa façon, c'est parce que je ne me soucie pas de devenir entre ses mains un véritable mannequin, que je ne donnerai pas ma démission. Je n'admets certes point que le terrain sur lequel je suis établi soit celui d'une influence corrompue, mais ce terrain, quel qu'il soit, je ne le quitterai pas pour me placer sous son patronage, pour accepter de lui mon investiture, et devenir, à sa suite, un misérable ministre, condamné, par cette amende honorable, à l'humiliation, à l'impuissance, dénué de toute force et incapable de faire aucun bien. Si, comme il le prétend, je me suis dégradé jusqu'à devenir le mannequin et le favori de la couronne, comment pourrait-il consentir, à quelque condition que ce fût, à s'associer à moi? Si ce qu'on craint en moi, c'est une trop grande part dans la confiance du roi, pense-t-on que cette part s'affaiblirait beaucoup parce que je resterais deux jours hors des affaires? Ce qu'on se proposait par de telles offres, c'était, si j'avais été assez aveugle pour donner une démission dans la vaine espérance de redevenir bientôt un ministre véritable, c'était tout à la fois de me rendre un objet de dédain et de ridicule pour mes ennemis, et de m'enlever l'estime de ceux dont le concours m'a soutenu jusqu'à présent... Ce n'est pas par mépris de la chambre, par amour du pouvoir, par point d'honneur personnel que je persiste à refuser de quitter mon poste; c'est parce que je crois que la situation du pays me fait un devoir de le défendre comme une forteresse. »

Malgré ces éloquentes paroles, 197 voix contre 177 adoptèrent la proposition de Powis avec l'amendement d'Eden. L'adresse, dont on venait par ce vote d'adopter le principe, fut portée au roi dans la forme accoutumée. Le roi y fit deux jours après une réponse dans laquelle il disait qu'il désirait vivement mettre un terme aux dissensions publiques, mais qu'il ne pensait pas que le renvoi des ministres fût un moyen d'y parvenir, puisqu'on ne lui alléguait contre eux aucun grief positif, et que beaucoup de personnes lui témoignaient, au contraire, leur satisfaction du dernier changement de cabinet. Fox, qui ne put dissimuler son dépit, proposa une nouvelle résolution très longuement développée, pour supplier le roi de poser les bases d'un gouvernement fort et stable par l'éloignement préalable de ses conseillers actuels. La discussion, qui ne fit guère, de part et d'autre, que reproduire des argumens déjà usés, fut pourtant longue et animée : Pitt y prit part en protestant de son profond respect pour les

droits de la chambre, mais en ajoutant que ces droits ne pouvaient aller jusqu'à anéantir la prérogative royale, comme cela aurait lieu si le monarque était obligé de se séparer de ses ministres, par la seule raison qu'ils déplairaient au parti dominant, et sans qu'on eût pu produire contre eux aucun chef d'accusation. La nouvelle adresse ne passa qu'à 12 voix de majorité. Le roi y répondit encore par un refus motivé en termes très modérés.

L'opposition, avec ses forces décroissantes, ne pouvait plus espérer la victoire. Elle voulut dissimuler par un dernier effort l'humiliation de sa défaite. Elle vota, après trois jours de débats, une prolixe remontrance conçue dans le même sens que les précédentes. On y exprimait le regret de ce que le roi, au lieu de suivre les glorieux exemples de la maison de Brunswick, semblait prendre pour modèles ceux des anciens rois qui écoutaient les inspirations de leurs favoris plutôt que les conseils du parlement. On y faisait remarquer que la chambre aurait pu, suivant l'usage antique, refuser les subsides jusqu'à ce qu'on eût fait droit à ses griefs, mais on annonçait qu'elle s'en abstiendrait à raison des circonstances.

La majorité, sans cesse réduite par la défection de quelques-uns des partisans de lord North qui se ralliaient à la cause du pouvoir, n'avait plus été cette fois que d'une seule voix. Une telle victoire fut considérée comme une défaite, et elle mit fin à la lutte. Le bill annuel pour le maintien de la force armée, les différens bills de subsides dont on avait jusqu'alors différé le vote, furent adoptés sans contradiction. Les membres de l'opposition, craignant plus que jamais d'être renvoyés devant leurs commettans, mais n'étant plus en état de tenter un effort décisif pour détourner cette mesure, s'efforcèrent cependant d'amener Pitt à s'expliquer sur ses intentions. Certain désormais du succès, Pitt se sentait assez fort pour n'opposer aux sarcasmes, aux invectives, aux torrens d'injures et d'ironie dont on cherchait à l'accabler, qu'un silence inflexible et menaçant.

Tout était prêt enfin pour le dénouement qu'on prévoyait depuis long-temps. Le 24 mars 1784, une séance royale eut lieu pour proroger la session, et le lendemain parut la proclamation qui dissolvait la chambre des communes. Les élections qui suivirent cette dissolution donnèrent au roi et à son ministère une complète victoire, une victoire telle que les annales parlementaires en offrent peu d'exemples. Malgré tous les efforts des whigs, cent soixante de leurs représentans furent remplacés par des amis de l'administration.

Ainsi se termina cette lutte mémorable dont l'issue devait avoir une

si grande influence sur la destinée des hommes éminens qui s'y étaient engagés. Fox, déchu de la haute position où il s'était élevé en combattant le ministère de lord North, se vit condamné à passer presque toute sa vie dans une opposition qu'il devait rendre, il est vrai, bien glorieuse, et qui peut-être convenait mieux que le pouvoir à la nature de ses facultés. Pitt, avant d'avoir terminé sa vingt-cinquième année, devint le premier homme politique de la Grande-Bretagne, et s'établit si fortement dans le gouvernement de son pays, qu'il sembla dès-lors en avoir fait sa propriété. Le courage, le sang-froid, l'incomparable sagacité, les talens si brillans et si variés dont il avait fait preuve dans cette terrible crise, l'avaient rendu l'idole du roi et de la nation, qui s'accordaient à voir en lui le sauveur de la prérogative royale, de l'ordre constitutionnel, et des droits même de la propriété menacée par une faction téméraire.

Un autre résultat plus important encore de la grande lutte de la coalition, ce fut la constitution définitive d'un nouveau parti tory complètement dégagé, cette fois, non-seulement des derniers restes du jacobitisme, mais même de l'esprit de cour et de servilité politique qu'il avait eu plus ou moins du temps de lord Bute et de lord North. Sous la direction de Pitt, éclairé, élevé par ses inspirations, le parti tory devint un véritable parti de gouvernement, aussi attaché, plus attaché même à la dynastie de Hanovre que celui des whigs, non moins constitutionnel et s'en distinguant seulement par sa tendance à appliquer les institutions dans un sens plus monarchique.

LOUIS DE VIEL-CASTEL.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

MALTE.

C'était, il m'en souvient, au mois de mai, par une fraîche matinée. Le soleil rayonnait déjà au milieu d'un ciel sans nuages; une folle brise, née avec le jour, courait autour de nous sur la mer calme, sereine, toute bleue, égratignait le sommet des plus hautes lames et répandait sur cette plaine d'azur quelques flocons d'écume. Le navire glissait sans roulis et sans bruit, comme par enchantement. Nous étions partis la veille au soir de Syracuse et nous approchions de Malte. Bientôt en effet nous vîmes grandir à l'horizon un point blanc qui nous était apparu le matin comme une petite perle enchâssée dans une immense turquoise, et nous avançâmes rapidement vers l'île des chevaliers. Vue de la mer et à distance, Malte ressemble à un piédestal de marbre blanc, large, peu élevé, de forme oblongue, établi au milieu des flots, et attendant quelque statue gigantesque. En approchant, on voit cette immense pierre prendre une forme, sans rien perdre de sa sécheresse, de sa rectitude, et enfin une ville blanche, sans toits, sans fenêtres, apparaît comme taillée dans ce bloc éclatant. Le soleil pétille sur ces murs éblouissans dont les arêtes se découpent avec une netteté frappante sur l'azur foncé du ciel. Quand on n'a jamais vu les pays d'Orient, on se croit transporté dans une de ces villes si souvent rêvées, et l'on cherche sur les remparts la svelte silhouette de quelque palmier, accessoire obligé de tout paysage oriental; mais

pas un arbre ne se montre, pas une nuance printanière n'anime ce tableau sec et régulier comme une épure. Entre le bleu du ciel et le bleu des flots, on ne voit que des maisons étincelantes de blancheur, et de loin en loin de grandes lignes noires, ombres projetées de quelques pans de murailles. Après avoir passé sous de formidables batteries, lorsqu'on entre enfin dans le port, qui semble le bassin intérieur de cette grande citadelle, on se trouve inopinément sous le feu d'une douzaine de vaisseaux à trois ponts qui sont là gravement à l'ancre. Une grande surprise vous attend. A peine vous avez ressenti, en regardant ce qui vous entoure, une première impression sérieuse, inattendue et désagréable sous ce beau ciel, que la décoration change, comme au coup de sifflet d'un machiniste; la citadelle, les appareils de guerre disparaissent, et vous êtes convié à une joûte nautique. En effet, à la vue du paquebot qui vous amène, des centaines de barques aux formes élégantes, aux éclatantes couleurs, conduites par des rameurs vêtus de vestes blanches et de ceintures rouges, quittent les quais de toutes parts, se défient à la course, et arrivent autour de vous en volant sur les flots. C'est bientôt un vacarme dont rien ne peut donner l'idée. Ces bateliers à la figure basanée, aux yeux arabes, aux dents aiguës, poussent les cris les plus étranges, se disputent en une langue vive et gutturale, accostent de tous côtés, malgré les coups de corde qui ne sont pas épargnés, et, au mépris de l'ordre et de la gravité britanniques, ils vous enlèvent malgré vous avec vos bagages et vous transportent à terre. Les quais sont étroits, et pour monter à la ville, qui s'étage au-dessus de votre tête, il faut passer sous une quantité de guichets pavés et voûtés, traverser des ponts-levis, et monter par un soleil cuisant de grands escaliers de pierre où l'on rencontre à chaque marche un factionnaire anglais, long, maigre, blond, raide dans son habit rouge, ou bien un beau *highlander* aux jambes nues, qui se promène gravement l'arme au bras et la claymore au côté. Vous êtes encore une fois dans la place de guerre morne et sombre, et arrivé sur la plate-forme, vous vous trouvez de nouveau dans une rue pleine d'animation, de mouvement et de joie. Rien n'est original comme le spectacle qui s'offre à vous. Dans tout ce qui vous entoure, vous apercevez le plus singulier mélange de luxe anglais et de misère italienne, de flegme britannique et de vivacité méridionale. La rue est large, droite, régulière; les maisons sont toutes de même hauteur, de même couleur; de jolies boutiques s'ouvrent de part et d'autre; la voie est encombrée de monde. Dans cette foule, la Maltaise, avec sa mantille noire pleine de désinvolture, ses yeux ardens, ses cheveux

noirs, ses pieds d'Andalouse, coudoie l'Anglaise à la taille guindée, aux yeux baissés, aux cheveux cuivrés, aux pieds à dormir debout. Matelots siciliens demi-nus, officiers anglais de toute arme en uniforme, Levantins en costumes orientaux, marchands affairés, brillans équipages qui roulent, jolis chevaux barbes qui secouent en galopant leurs longues crinières, dandies qui posent et pauvres qui se cachent, tout se mêle, se presse et se confond autour de vous. Cette foule parle toutes les langues. On entend auprès du sifflement de l'Anglais la voix éclatante d'un Français, et un Arabe de Tunis cause gravement à côté d'un Italien qui gesticule. Les boutiques sont remplies de marchandises de tous pays; tailleurs de Londres, parfumeurs de Paris, cafetiers grecs et colporteurs de Smyrne vivent en bonne intelligence dans la Grande-Rue. De beaux hôtels d'excellente apparence et fort bien tenus étalent de tous côtés aux yeux des voyageurs leurs enseignes rivales. La vie, à Malte, est facile, peu coûteuse et aisément élégante. Un grand nombre d'officiers anglais, jeunes et riches, s'y dédommagent de leur séquestration par toutes les jouissances du luxe, et conservent des habitudes de bien-vivre que les chevaliers, d'ailleurs, avaient importées dans l'île avant eux. Une quantité de voyageurs arrivant de tous les coins du monde, et forcés de séjourner dans l'île, soit pour attendre des navires, soit pour purger leur quarantaine, donnent un grand mouvement aux hôtels et un grand débit à toutes les menues compensations qui peuvent faire oublier les privations et l'ennui d'une longue traversée. On ferait un excellent cours de géographie et de commerce en suivant avec soin les conversations souvent fort intéressantes qui se tiennent à Malte autour des tables d'hôtes.

On a bientôt visité la ville, elle n'est pas grande, et matériellement elle n'est pas curieuse. Ce sont moins des monumens qu'il faut y chercher que des souvenirs. Le palais des grands-maîtres, devenu celui du gouverneur, est une masse de pierres lourde, carrée et aussi solide qu'inélégante. Si l'on visite l'arsenal, c'est purement par acquit de conscience et parce qu'on est à Malte. Tous les arsenaux se ressemblent, et celui-là ne possède pour toute particularité que dix ou vingt armures de chevaliers bien inférieures assurément, sous tous les rapports, aux panoplies les moins curieuses que renferme le musée d'artillerie de Paris, auquel nous ne songeons guère. L'église de Saint-Jean, plus célèbre et citée par tous les voyageurs comme un monument curieux, n'est remarquable, à mon sens, que parce qu'elle est seule, et surtout parce qu'elle contient les tombeaux des chefs de

cette corporation vaillante qui a immortalisé Malte. Les fortifications si fameuses de la ville ont de l'attrait, j'imagine, pour les hommes du métier; mais, pour ma part, je ne vois en elles que de longues murailles froidement alignées, régulièrement percées de meurtrières et bien garnies de canons. Le voyageur enclin aux investigations artistiques n'a rien à chercher en tout cela, et, souvenirs à part, la ville de La Valette n'est à ses yeux qu'une forteresse, rendez-vous général des bateaux à vapeur de la Méditerranée.

La campagne de Malte est curieuse, en ce qu'elle est tout artificielle. Quand on sort pour la première fois de la ville, on s'arrête un instant avec surprise, tant ce qu'on aperçoit est étrange et ressemble peu à un paysage. Devant vous s'étend un immense champ de craie, sans ombre et sans végétation. Pas un arbre, pas un bouquet de verdure n'apparaît dans cette plaine blanche et désolée que la mer entoure. Une infinité de petits murs sont les seuls obstacles que rencontre le regard, on dirait d'immenses ruines déblayées et mises en ordre. Pour plus de ressemblance, on voit s'élever à chaque bouffée de vent des tourbillons de poussière qui se joignent, pour vous aveugler, à l'insupportable éclat du soleil, dont ce sol éclatant répercute les rayons au centuple. Cette terre, en apparence si aride, est pourtant loin d'être improductive; à force d'industrie, les habitans de ce roc désolé ont fait mentir la nature. Dans certains endroits, qui sont aujourd'hui les plus fertiles de l'île, tels que la Floriane et le jardin du gouverneur, la terre végétale manquait complètement : les Maltais sont allés emprunter un sol à la Sicile; ils ont apporté des environs de Syracuse et étendu sur la surface polie de leur rocher une couche de terre productive. Cette méthode, qui pouvait être employée avec succès par quelques riches propriétaires et pour des jardins d'agrément, était trop coûteuse pour les pauvres paysans; à défaut d'argent et de bateaux pour transporter la terre, ils s'ingénièrent, et voici comment ils sont parvenus et parviennent encore tous les jours à créer un terrain tout-à-fait artificiel. Après avoir tracé sur le sol le plan du champ qu'ils veulent créer, ils enlèvent le rocher par quartiers, ou plutôt par pavés, avec des coins de fer, en ayant soin de recueillir les parcelles de terre que renferment les fissures et les interstices. Le sol ainsi creusé, ils étendent par couches cette terre mêlée de poussière de rochers jusqu'à la hauteur d'un pied et demi; puis ils mouillent ce terrain et le laissent exposé pendant un an à l'air et au soleil. Avec les carrés de pierre enlevés, ils construisent ces murs de deux mètres de haut, dont toute l'île est couverte et qui garantissent

ces champs artificiels de la violence des vents en même temps qu'ils les préservent des inondations fréquentes. Au bout de l'année, ils labourent leur terre à l'aide d'une petite charrue digne des temps primitifs, quelquefois attelée de deux bœufs, le plus souvent de deux ânes. S'il faut en croire M. Miège, onze ares de la première qualité de cette terre se vendent à Malte 1,100 fr., et s'affèrment 35 fr. par année. Dans les plus riches campagnes de la Normandie, cette même quantité de terre vaudrait 400 francs environ, et s'affermerait 10 ou 12 fr. à peine. On y cultive avec succès le coton, le blé, les légumes, surtout les melons, qui sont excellens à Malte. L'île nourrit à peu près la moitié de la population, qui ne s'élève pas à moins de 114,000 habitans, tous catholiques romains, sauf 360 juifs et quelques Turcs. Les Anglais, que je ne compte pas, sont à Malte dans la proportion de 1 à 25. L'île, quoique toute blanche au premier coup d'œil, n'est pourtant pas entièrement dépourvue d'arbres. Des figuiers, des citronniers, des grenadiers, s'élèvent çà et là à demi cachés derrière les murs des enclos; il ne faut pas oublier non plus ces arbres célèbres qui portent ces oranges sanguines nommées oranges de Malte, qu'on dit être le fruit du grenadier greffé sur l'oranger, ni ces arbustes qui produisent ces petites oranges bien autrement exquises qu'on appelle des mandarines. Au reste, les orangers, pas plus que la terre, ne suffisent aux besoins de la population, et c'est par une étrange erreur que nous nous figurons manger quelquefois en France des oranges de Malte. Loin d'avoir des fruits à exporter, les habitans de l'île sont obligés d'aller faire leur provision en Sicile, dont les champs fournissent à Malte depuis des siècles les denrées alimentaires qui lui manquent. Entre ces deux îles, dont l'une est si riante, et l'autre si aride, la navigation a établi comme un pont de bateaux chargé de verdure et de fleurs. C'est chose gracieuse à voir que ces *speronari* qui entrent chaque matin dans le port, remplis de roses siciliennes, de fruits de Catane et de quartiers de neige de l'Etna, que les cafetiers, pour le plaisir des belles Maltaises, métamorphosent le soir en glaces parfumées. Sans la Sicile, l'existence des Maltais serait misérable, remplie de privations, et ils n'oseraient probablement pas nommer, comme ils le font, leur pauvre île la *Fleur du Monde* (*Fiore del Mondo*). Cette affectueuse et prétentieuse dénomination confirme une observation faite bien souvent; il est difficile à expliquer, mais il est positif que plus un pays est pauvre, plus il est aimé de ses habitans; à l'appui de cette assertion, je pourrais, s'il en était besoin, citer cent exemples que m'offriraient les régions les plus abruptes des montagnes

d'Écosse, de Suisse, d'Auvergne, du Limousin, les îles les plus arides de la Grèce, les landes les plus désolées de la Bulgarie, mais il est inutile d'aller si loin, car aucun endroit sur terre n'inspire à ses habitans, à un plus haut degré que Malte, cet attachement inexplicable.

Appartenant à la fois par leur caractère et leur figure à l'Europe et à l'Afrique, ardens et fiers comme des Arabes, industrieux et intéressés comme les Européens, les Maltais sont la plupart forcés de s'expatrier pour vivre, et d'habiter pendant leur jeunesse des pays mieux partagés que le leur, et où ils peuvent mettre plus facilement à profit leur génie mercantile et leur activité naturelle; mais il n'est pas de voyage si lointain ni d'absence si longue qui leur fasse oublier le rocher où Dieu les fit naître. Ils conservent toujours l'espoir d'y revenir, et sur les doux rivages où les jette quelquefois leur exil forcé, ils songent avec amour au petit champ desséché de leur père, à sa pauvre cabane, et ils reviennent finir leur vie à l'ombre des deux maigres orangers qui ont abrité leur enfance. Pourquoi la misère attache-t-elle plus que la richesse? pourquoi aime-t-on mieux les lieux où l'on a souffert que ceux où l'on a vécu heureux? pourquoi préfère-t-on souvent un être qui a déchiré votre vie à un autre qui a tout fait pour l'embellir? Qui le sait? C'est une des mille contradictions du cœur humain; n'en cherchons pas les causes et n'allons pas plus loin qu'un certain piqueur de je ne sais quel roman de Walter Scott. « — Pourquoi m'aimes-tu? lui demande son maître, je ne t'ai fait que du mal. — C'est vrai, répond-il; mais vous connaissez le petit poney blanc; il est méchant comme un âne rouge. Il y a deux ans, il m'a cassé la jambe d'un coup de pied; le mois dernier, il m'a enlevé une partie de l'épaule d'un coup de dent, et pourtant je l'aime bien mieux que tous les autres chevaux : c'est pour la même raison, monsieur, que je vous aime. » Ajoutons qu'il est partout constaté, en France comme en Turquie, que les soldats qui meurent de nostalgie dans les régimens appartiennent toujours aux plus pauvres pays et le plus souvent à de malheureuses familles au milieu desquelles le pain leur avait sans doute manqué plus d'une fois. Les voyages, sans enlever aux Maltais l'amour du pays, leur apprennent le commerce et l'industrie. Le mouvement de leurs ports ne laisse pas d'être considérable; on peut l'évaluer, année commune, importations et exportations comprises, à 53 millions, dont 32 millions d'importations. L'Angleterre entre dans ce chiffre pour 5 millions, les États-Unis pour 4, les Deux-Siciles pour 3, l'Autriche pour 2, la France pour 200,000 fr. seulement. L'Égypte, la Barbarie, les îles Ioniennes, la Russie, l'Es-

pagne et la Sardaigne se partagent le reste. Quant à l'industrie maltaise, elle consiste surtout dans la préparation du coton et dans la fabrication d'une énorme quantité de cigares, qui défraient tout le Levant. Ces cigares, faits à merveille, très passables et assurément fort supérieurs à ceux que fournit le plus souvent notre régie, coûtent environ 12 centimes la douzaine. — L'Angleterre perçoit à Malte, en taxes et en impôts, à peu près 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.), qu'elle dépense en frais d'administration. En échange, elle a fondé et elle entretient plusieurs établissemens utiles aux indigènes. Un lycée est ouvert, où les enfans reçoivent gratuitement une instruction élémentaire. L'université, long-temps négligée, a reçu il y a peu d'années une organisation nouvelle; un jardin botanique aide à l'étude de l'histoire naturelle. Ces institutions, à vrai dire, n'ont pas eu grand succès encore, l'éducation fort reculée dans les villes l'est bien plus encore dans les campagnes. Sur 114,000 habitans, 25,000 à peine savent lire et écrire; c'est peu, quoiqu'en France, dans la plupart des provinces, la proportion des ignorans soit bien plus considérable.

Pendant dix jours que je passai à Malte à attendre le bateau à vapeur qui devait me conduire en Grèce, j'employais mon temps à courir dans l'île sur de jolis petits chevaux arabes que l'on loue dans la ville à très bon compte. Nous étions là cinq ou six jeunes gens, pleins d'ardeur, de gaieté, et du nombre se trouvait un artiste charmant, qui est à la fois le plus aimable des compagnons de voyage; je veux parler d'Albert Grisar. Un doux souvenir m'est resté de ces folles cavalcades et de ces heures de jeunesse si joyeusement dépensées avec des amis d'un jour que je n'ai pas revus et qui sans doute m'ont oublié. Le matin au point du jour, nous passions au grand galop dans les rues, et bientôt nous courions en véritables écervelés dans les routes poudreuses de cette campagne aride. Un beau soleil flamboyait bientôt au-dessus de nos têtes, le vent nous soufflait au visage, nos chevaux écumaient, les petits murs des champs fuyaient autour de nous, et quand nos malheureuses montures étaient rendues, nous nous arrêtions le front baigné, le cœur débordant, riant nous-mêmes de notre extravagance. Parfois, en revenant vers la ville à une allure plus modérée, nous croisions d'autres cavalcades. C'étaient de jeunes officiers anglais et d'élégantes amazones qui, montés sur des chevaux fringans, allaient passer les heures brûlantes de la journée à l'ombre des orangers de quelque villa du voisinage. Les officiers anglais, moins stricts observateurs de l'ordonnance que les nôtres, se gardent bien, dans ce climat brûlant, de porter leur uniforme aux heures de loisir.

Selon la mode maltaise, ils étaient, comme nous tous, vêtus de toile blanche de la tête aux pieds et coiffés d'un grand chapeau de paille. Les jeunes ladies elles-mêmes avaient substitué une longue robe de coutil aux lourdes amazones de drap de mise à *Regent's Park*. Cette conformité de costumes, cette absence de toute distinction, l'éloignement surtout du pays natal, rendaient ces rencontres amusantes et presque familières. Sans se rien dire, si l'on suivait la même direction, une des cavalcades défiait l'autre à la course; c'était à qui renverrait aux autres la poussière; on franchissait les fossés, on sautait les murs; notre amour-propre de chasseurs s'en mêlait, et nous faisions des *steeple-chase* à nous rompre le cou. Au retour, nous déjeûnions gaiement à l'*Hôtel Clarence*, où une aimable hôtesse, notre compatriote, Mme Goubeau, mettait à notre disposition les journaux de France, entre autres la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue de Paris*. Tandis que le soleil pétillait au dehors, nous passions le jour au frais, dans des chambres bien closes, bien aérées, couchés à l'orientale sur des tapis, fumant de bons cigares, tantôt causant, tantôt écoutant Grisar qui nous jouait quelques-unes de ses suaves mélodies. Quoique la température soit à Malte moins brûlante qu'en Grèce, elle est chaude et très peu variable. En été, le thermomètre Réaumur est presque toujours à 25°, jamais au-dessus de 28°. Les pluies et même les nuages sont d'une rareté phénoménale; on a toujours au-dessus de la tête un ciel bleu sans tache. Aussi la plupart des maisons, bâties selon la mode d'Orient, n'ont-elles d'ouvertures que sur une cour intérieure, souvent remplie de fleurs, entourée d'une galerie à chaque étage et comme couverte par un pan du ciel. L'hiver, le thermomètre ne dépasse pas le 8me degré au-dessus de 0. Une gelée blanche est chose inconnue et serait regardée comme une calamité publique. On raconte cependant que, vers la fin du dernier siècle, un paysan vint un beau matin en toute hâte prévenir le grand-maître qu'il avait vu dans son champ ce que les enfans appellent une *chandelle* de glace. Le grand-maître fit aussitôt seller un cheval et partit avec tous les chevaliers qui se trouvèrent présens; mais quelque diligence qu'ils firent, ils arrivèrent trop tard, la glace était fondue. — Le soir, quand rougissait sur les murs de la cour la large teinte dorée qu'y projetait le soleil, nous allions respirer sur les bords de la mer les premières bouffées de la brise naissante. Des voiles blanches apparaissaient au loin sur les flots; nous suivions leur course avec intérêt, nous les voyions s'approcher et grandir avec curiosité, nous assistions à leur entrée dans le port, et nous écoutions le chant si original,

si harmonieux des matelots siciliens. Après le dîner et les cigares du soir, on se réunissait à la *Floriane*, sorte de jardin long et étroit, planté de poivriers, de caroubiers, et de néfliers du Japon. Une heure après le coucher du soleil, lorsque, dans ce beau climat, toute la partie orientale du ciel est tendue d'un rideau de velours pourpre frangé d'or, quand l'air brûlant pendant le jour est attiédi par la brise, c'est une promenade curieuse que la Floriane. Là, sous le satin des mantilles, on voit de toutes parts pétiller des yeux noirs qui vous ôtent bien vite le peu de raison que vous a laissée la tiédeur de l'atmosphère. Pour regarder le passant qui les admire, les Maltaises ne tournent jamais la tête, leurs prunelles seules roulent dans leur orbite, et ce n'est pas, comme en Grèce et à Smyrne, une voluptueuse langueur que ce regard exprime, c'est la passion brûlante, l'ardeur africaine. Leur démarche nerveuse, leur taille, dont on devine les contours sous les plis serrés de la mantille, parlent le même langage. Assurément la vie humaine est la même, à bien peu de choses près, en tout pays. Il n'est pas un coin du monde habité si mal partagé du ciel, qu'il n'ait son allée sablée et ses arbres en quinconce à l'ombre desquels, durant les belles soirées d'été, les jeunes gens se réunissent pour se confier, tout en se croisant et sans rien dire, leurs désirs ou leurs peines. Ce langage des yeux que la jeunesse parle par instinct et que, dit-on, la vieillesse oublie, est le même dans tout l'univers. Vers huit heures du soir, en été, on le parle depuis Pékin jusqu'à Rome : à Smyrne dans la rue des Roses, à Constantinople au Petit-Champ, au Prado de Madrid, sur les glacis à Vienne, à Paris aux Champs-Élysées, à Naples à la Chiaja, à la Marine à Palerme; mais certes en aucun lieu sur terre il n'est aussi expressif, aussi provoquant qu'à la Floriane. Les façons d'agir des Maltaises dans leur intérieur ne démentent pas, dit-on, l'espoir que peut donner au passant leur encourageante allure. Les mœurs sont voluptueuses dans la ville, et les intrigues faciles ne rencontrent d'autre obstacle que la jalousie orientale des maris. Il est triste à dire, mais il faut dire et l'on doit croire que les habitudes des chevaliers n'ont pas peu contribué à maintenir ces mœurs amoureuses que conseillaient aux habitans la tiédeur du climat et la piquante beauté des femmes.

Dans les premiers temps, ils prenaient pour cacher leurs désordres des précautions minutieuses et curieuses; sur la fin, ils ne se gênaient guère, s'il faut en croire les écrivains de l'époque. Dans une lettre fort amusante, un voyageur anglais, Brydone, raconte que, se trouvant à Malte en 1770, il vit partir le 5 juin une escadre qui

allait à Tunis combattre les infidèles. « Les murailles, écrit-il, étaient chargées de monde, la mer couverte de bateaux, le port retentissait de coups de canon; il y avait dans chaque galère environ trente chevaliers faisant pendant tout le chemin des signaux à leurs maîtresses, qui pleuraient leur départ sur les bastions. » Le témoignage de Brydone peut être suspecté, je le sais; mais, on le voit, sa phrase ici n'est pas cherchée, elle lui échappe, elle s'ajoute naturellement à sa description, et il ne paraît avoir ni la prétention d'apprendre quelque chose à son lecteur, ni la crainte d'être contredit. Nul en effet ne songe aujourd'hui à se rendre responsable (comme certaines bonnes ames l'eussent fait volontiers il y a quelques années) de la vertu des chevaliers du XVIIe et du XVIIIe siècle, et Walter Scott a consacré les plus belles pages de son plus beau livre à nous dépeindre un templier du moyen-âge qui, s'il n'est pas très exemplaire, paraît au moins fort ressemblant. Si des hommes jeunes et forts, de race chevaleresque, élevés de la sorte, habitant de tels pays et vivant d'une telle vie, eussent pratiqué les pures vertus du sacerdoce, ils eussent été plus méritoires que des anges; malgré leurs fautes, ils ont rendu d'immenses services et frappé des coups d'épée dont l'univers entier a retenti. Paix et honneur à leur mémoire! Quoi qu'il en soit, nous constaterons qu'à Malte des rivalités amoureuses et des querelles sous les balcons envenimèrent une aversion sourde et secrète qui exista toujours entre les chevaliers et les habitans, et dont la cause première datait, comme nous le dirons, des premiers jours de l'établissement de l'ordre dans l'île. Les Anglais, du reste, ont hérité de cet éloignement, et il est bien autrement prononcé maintenant qu'il ne le fut jamais. La raideur britannique est-elle antipathique à ces hommes du midi, cela se comprend très bien, ou les Maltais, ennemis de tout assujétissement, rêvent-ils l'indépendance et détestent-ils par nature tout ce qui porte atteinte à leur nationalité, cela se conçoit mieux encore; toujours est-il qu'aucune fusion ne s'opère à Malte entre la population anglaise et la famille indigène, et le *Melitensium amor* dont se vante l'Angleterre n'existe en réalité que sur une inscription qui renferme autant de mensonges que de lignes.

La nuit venue, nous allions au théâtre italien écouter pour la centième fois quelque chef-d'œuvre de Bellini ou de Rossini, et souvent, vers une heure du matin, nous voguions gaiement dans le port, sur les vagues assoupies, dans une gondole à deux rameurs, fredonnant au clair des étoiles les airs que nous venions d'entendre, et écoutant les cloches qui tintent toute la nuit dans la ville. Telle est l'existence

toute méridionale que l'on peut mener à Malte, et l'on n'y saurait vivre autrement, car la société anglaise, toujours un peu froide et agréable seulement à la longue, imposerait au voyageur, dont le séjour à Malte est toujours de courte durée, plus d'obligations qu'elle ne lui offrirait d'agrémens.

Il ne faut pourtant pas nous faire plus mauvais que nous n'étions. On se tromperait si l'on pensait que pas une sérieuse réflexion n'interrompît nos éclats de rire et qu'il n'y avait point place pour l'étude dans cette vie si animée, si joyeuse, et je dirais volontiers si poétique, car un beau ciel et une jeunesse en sève prêtent de la poésie à la paresse elle-même. A Malte, on ne peut ni faire un pas, ni rien regarder, sans évoquer des souvenirs, et, toute fausse modestie à part, nous n'étions pas de ceux qui ferment l'oreille aux échos du passé. Un jour entre autres, je me le rappelle, nous passâmes de longues heures assis en cercle à nous faire les uns aux autres un cours d'histoire de Malte. En voyageurs prévoyans, nous avions de longue main étudié la matière avant de quitter la France, et forts chacun de nos souvenirs récens, nous discutâmes jusqu'au soir de la façon la plus aimable. C'était au *Boschetto*. Le matin, nous étions venus à cheval vers ce château des anciens chevaliers. Le Boschetto est un vieux manoir de pierre lourd, solide et carré, bâti à l'extrémité de l'île sur des rochers. Ce nom riant, qu'il semble peu mériter au premier abord, il le doit à une petite vallée, longue d'un mille, creusée dans la pierre, assez bien garnie de terre végétale et remplie d'assez beaux orangers. C'était la villa des chevaliers. Dans les vastes salles du manoir, aujourd'hui désert et silencieux, ils se délassaient joyeusement de leurs travaux, s'il faut en croire cette inscription peu édifiante qu'on lit encore sur une porte : *Hoc curæ cedant loco*. De quelle époque date cette inscription écrite en grandes lettres noires? je ne sais, mais je serais tenté de ne pas la croire plus vieille que la régence, et elle me rappelle involontairement le mot célèbre : « à demain les affaires sérieuses. » Dans le jardin du Boschetto, on élevait des cerfs de Corse et des daims d'Irlande que l'on chassait dans l'île, et la petite maison cachée au bout de la vallée était, dit-on, la fauconnerie des chevaliers. Après avoir parcouru le bosquet trop renommé et les salles nues du vieux château, nous montâmes sur la terrasse. De là, les regards planent sur toute l'île, et nous vîmes mieux que jamais dans tout son ensemble ce paysage blafard. A notre gauche se détachait au loin sur les flots un îlot de craie encore plus aride que Malte : c'était Gozze, qu'on dit être cette île de Calypso que bordait un prin-

temps éternel, s'il faut croire Fénelon. Devant nous, les pauvres maisons de Cita-Vecchia (la ville vieille) se groupaient autour de l'église. En face de cette pauvre île, qui ressemble à une vaste arène, l'un de nous observa avec justesse que les hommes avaient fondé leurs établissemens les plus considérables, les plus célèbres, dans des lieux qui semblaient avoir été oubliés de Dieu et comme maudits. Dans l'antiquité, Rome, cette reine du monde, s'élevait au milieu d'un marécage pestilentiel; Athènes, cette patrie des arts, se cachait dans une vallée étroite, malsaine, aux pieds de montagnes arides. Paris, dans les temps modernes, s'est étendu sur un marais de mauvais renom, et Pierre-le-Grand a fondé Pétersbourg dans une mare. Il est vrai qu'à ces lieux déshérités le ciel avait départi de secrets avantages de position qui rachetaient au centuple les rigueurs de la nature. Malte, que, toute proportion gardée, on peut citer à côté des noms les plus célèbres, tant à cause de sa gloire passée que de son importance future, Malte nous offre le plus frappant exemple de ces comparaisons célestes. Cette île, en effet, n'est qu'un écueil, et cet écueil, qui est déjà la position militaire la plus importante, la plus précieuse du globe, deviendra dans un avenir prochain peut-être le pivot du commerce du monde, le point intermédiaire des relations de l'Amérique avec les Indes. Son importance a été de tout temps reconnue, et, pour s'en convaincre, il suffit d'interroger son histoire. Si l'on reporte sa pensée vers les époques les plus lointaines auxquelles remontent nos traditions, on voit tous les peuples se disputer tour à tour ce rocher, bastion naturel de la Méditerranée.

1519 ans avant Jésus-Christ, les Phéniciens, voulant mettre à profit les avantages que la situation de cette île offrait à leur commerce, y fondèrent une colonie, et ce peuple de marins se lia facilement à une population que la mer faisait vivre. Les habitans de l'île adoptèrent leurs lois et les suivirent pendant sept cent quatre-vingts ans. Les Grecs, qui, toujours poussés par une sorte d'instinct poétique, avaient conduit leurs colonies dans les plus délicieuses contrées de la terre, et venaient de fonder un de leurs empires les plus puissans à Syracuse, s'autorisèrent du voisinage, et enlevèrent l'île aux Phéniciens. Sous leur domination, elle prit le nom de Melita (μελιτα, abeille) à cause du miel délicieux qu'on y recueillait. Les Carthaginois dans leurs guerres avec les Romains ne pouvaient autrement faire que de s'emparer de Malte; ils l'enlevèrent aux Grecs; les Romains en chassèrent les Carthaginois, et, chassés à leur tour, ils ne revinrent définitivement que l'an 216 avant Jésus-Christ. Leur domination dura plus de six siècles. L'an 58

de l'ère chrétienne, l'apôtre saint Paul, jeté par une tempête sur les rochers de Malte, prêcha la religion aux habitans, et, s'il faut s'en rapporter à plusieurs historiens, il les convertit. Cela nous paraît au moins fort discutable. Comment croire, en effet, que les Romains, qui ne reconnurent la religion chrétienne que vers l'an 325, aient pu laisser à leurs sujets de Malte la liberté d'embrasser une foi réprouvée? et, cela fût-il possible, comment admettre que les autels aient pu rester debout sous la tyrannie des Vandales, des Goths et des Arabes, qui succédèrent aux Romains? Les catacombes qui existent encore à Cita-Vecchia pourraient cependant donner à penser que sous toutes ces dominations, des chrétiens se livraient en secret aux pratiques de la religion. La question est difficile, on le voit, des volumes entiers ne l'ont pas éclaircie, et comme nous n'avons pas la prétention de la résoudre en quelques pages, nous nous abstiendrons de la discuter. Malte, après avoir successivement passé sous le joug des Vandales et des Goths, fut conquise par Bélisaire, et tomba en 833 au pouvoir des Sarrazins.

Deux cent vingt ans plus tard, les douze fils de Tancrède, seigneurs de Haute-Ville, en revenant de la Terre-Sainte, chassèrent les Grecs et les Arabes de l'Italie méridionale, de la Sicile, et Malte, annexée à la Sicile, fut réunie à la couronne de Roger, le plus jeune d'entre eux. Henri VI, en 1194, prend aux Normands Malte et la Sicile, et la bataille de Benevent (1226) livre à Charles d'Anjou sa conquête avec le royaume de Naples. Le 30 mars 1283 les vêpres siciliennes mettent fin à la domination française en Sicile, et Pierre d'Aragon la soumet avec Malte, pour deux cent quarante-six ans, à l'Espagne. Jusqu'à cette époque, on le voit, le sort de Malte dépendait du sort de la Sicile; ce fut en 1526 seulement que les deux îles s'isolèrent, et que commença pour Malte cette ère d'indépendance et de gloire qui rendit le nom de ce rocher un des plus mémorables qui soient sur terre. En 1526, les chevaliers s'y établirent.

Un des jours les plus féconds du moyen-âge fut assurément celui où un pauvre marchand, né dans l'île de Martigue, sur la côte de Provence, Gérard Thom ou Tenque ou Tunk, fonda à Jérusalem l'ordre des Hospitaliers. Cette fondation répondait admirablement aux besoins de l'époque, ou, mieux encore, elle en était le résultat inévitable. Deux passions puissantes et contraires, que dévoile merveilleusement l'histoire des ordres religieux, se partageaient le moyen-âge. En ces jours d'exaltation et de sève, où l'on poussait tout à l'extrême, les réactions étaient fortes et fréquentes. Au besoin d'action succédait

le besoin de repos; l'austérité remplaçait la licence, et du luxe effréné on passait à l'humilité rigoureuse. Ces ames vaillantes entraînées sans cesse, et par leur vigueur même, hors de toutes limites, étaient attirées des champs de bataille au cloître, des émotions du tournoi aux macérations de la pénitence, de la faute grave à l'expiation sévère. Aussi, quand Gérard Tunk eut l'idée d'élever en quelque sorte un monastère auprès du champ de bataille, qu'arriva-t-il? C'est que beaucoup de chevaliers, lassés de la vie éclatante, allèrent y chercher une existence obscure, silencieuse, et que beaucoup croyaient expiatoire. Puis, lorsque fut épuisée cette période de charité, quand ces hommes crurent avoir racheté beaucoup par le dévouement, ils sentirent se réveiller en eux le souvenir de leurs grands coups d'épée, et l'amour des combats qu'ils repoussaient sans pouvoir l'éteindre se ranima dans leur cœur. Ils se trouvèrent mal à l'aise et presque ridicules sous le froc. Entraînés violemment par leurs désirs et retenus cependant par leurs vœux, ils adoptèrent avec empressement le terme moyen, la transaction que proposa un de leurs frères. Raymond du Puy, vieux soldat de Godefroy, avait eu la pensée de concilier les pratiques religieuses avec les devoirs de la chevalerie; ce fut un trait de lumière. Les serviteurs *de messieurs* les pauvres malades, comme on disait alors, cachèrent une épée sous leur chapelet, et, sous prétexte de défendre les blessés confiés à leur garde, ils couvrirent d'un gantelet leur main hospitalière. Cette modification, qui diminuait l'austérité de la vie religieuse sans lui rien ôter de son mérite d'abnégation, et en lui donnant, au contraire, un caractère plus chevaleresque, plus poétique, valut à l'ordre un nombre immense d'adhérens. L'institution fondée par Gérard Tunk ne fut bientôt plus la seule; il s'en forma de tous côtés de nouvelles, ayant les unes des règlemens plus austères, les autres des lois plus douces. Il y en eut, en un mot, pour tous les degrés de ferveur. Ces ordres servirent utilement les croisades. C'étaient autant de noyaux de braves chevaliers, habitués à un climat dangereux, autour desquels venaient se rassembler les nouvelles recrues qu'envoyaient en Terre-Sainte les pays d'Europe. Tout le monde chrétien leur vint en aide et les soutint tant que, relégués au fond de l'Orient, ils servaient la cause commune sans être à craindre; mais après la prise de Jérusalem, ils se retirèrent à Rhodes; Rhodes pris, ils vinrent à Malte: l'Occident s'étonna de les voir se rapprocher toujours. De près leur puissance fit ombrage, et l'on se mit à les surveiller non sans crainte.

Ce fut, nous l'avons dit, en 1526 qu'ils se réfugièrent à Malte.

Après la prise de Rhodes, le grand-maître Villiers de l'Ile-Adam s'était retiré à Syracuse, et cherchait où installer son ordre fugitif. On se décida, après beaucoup d'hésitations, à demander la cession de Malte à Charles-Quint, en lui faisant observer que cette île, inutile à son immense empire, lui deviendrait d'une utilité très grande en ce que les chevaliers réprimeraient les corsaires barbaresques, dont la hardiesse inquiétait ses flottes, et défendraient contre toute invasion les côtes souvent menacées de la Sicile. Le pape Clément VII appuya avec chaleur cette demande, qui fut accordée après quatre années de pourparlers. La cession de l'île fut faite à titre de fief noble, libre de toute redevance, avec droits de propriété, de seigneurie, de vie et de mort, etc. Pour conserver cependant une ombre de suzeraineté, on eut soin d'imposer aux chevaliers quelques charges bien minimes, sans doute, à notre point de vue, mais qui, dans les idées de l'époque, avaient leur importance morale. Ainsi, et c'était une des charges principales, ils s'engageaient à donner tous les ans un faucon au vice-roi de Sicile à titre d'hommage. Quand les chevaliers arrivèrent à Malte, il y eut un moment de désenchantement général; ils ne s'étaient pas attendus à trouver une île si aride, si désolée, et devant ces tristes plaines de craie ils se rappelèrent avec désespoir les champs en fleurs de cette île de Rhodes, qui semble être une succursale terrestre du paradis de Mahomet. Les Maltais, que l'on n'avait pas consultés et que l'on livrait, sans savoir leur désir, à la domination toute féodale des chevaliers, se soumirent avec une extrême répugnance, et de ce jour commença entre les seigneurs et les vassaux une aversion secrète et réciproque dont on peut suivre dans l'histoire les effets jusqu'au dernier jour. L'ordre s'établit pourtant, et vécut à Malte deux cent soixante-sept ans, durant lesquels le pouvoir fut exercé par vingt-huit grands-maîtres, dont douze Français, savoir :

Villiers de l'Ile Adam.	Alof de Vignacourt.
Didier de Saint-Jaille.	Antoine de Paule.
Claude de la Sangle.	Jean de Lascaris.
Jean de La Valette.	Annet de Clermont.
Jean de La Cassière.	Adrien de Vignacourt.
Hugues de Verdale.	Emmanuel de Rohan.

Ce serait une belle et dramatique histoire à écrire que celle de ces deux siècles, pendant lesquels de si héroïques évènemens s'accomplirent sur un si petit théâtre. Cette histoire n'existe chez nous qu'à l'état d'ébauche et de mémoires, car on ne peut, avec la meilleure

volonté du monde, s'incliner devant les récits diffus et les pâteuses narrations de Vertot. Certes, qui aime à raconter de beaux combats, qui s'émeut au souvenir de ces terribles coups d'épée donnés de si grand cœur au nom de l'ancienne devise « Dieu le veut », ne saurait trouver dans le passé une plus attrayante époque. Le siége de Malte par Soliman est à lui seul tout un poème auquel, pour être bien autrement héroïque que le siége de Troie, il ne manque qu'un Homère. Jamais le courage humain ne s'éleva plus haut, jamais l'acharnement des combats ne conduisit à de plus effroyables excès que dans cet assaut sans trève qui dura trois mois. Turcs et chrétiens luttaient corps à corps dans cette île de Malte, comme les gladiateurs dans une arène. Des deux côtés, la rage était égale. Les musulmans, par dérision, fendaient en croix la poitrine de leurs prisonniers et foulaient aux pieds leur cœur vivant encore; les chrétiens, en représailles, décapitaient les captifs et lançaient leurs têtes dans leurs canons, en guise de boulets. Le grand-maître avait communiqué à tous ses chevaliers son indomptable énergie. Jamais homme n'a mieux mérité sa gloire que Jean de La Valette.

Le récit des derniers jours de la domination des chevaliers à Malte formerait à lui seul le plus curieux épisode de cette intéressante histoire. Cette époque, quoique si rapprochée de nous, est la plus controversée du monde et la plus mal connue. Une quantité d'opuscules contradictoires publiés sur ce sujet par ceux-là même qui avaient tout intérêt à faire prévaloir leurs témoignages ont égaré l'opinion publique au lieu de l'éclairer, et les historiens qui, en racontant notre révolution, ont dû expliquer la catastrophe qui mit fin au règne des chevaliers, ont adopté chacun une version différente. Il nous semble à nous qu'il ne faut admettre qu'avec beaucoup de réserve les bruits de trahison qui circulèrent alors; l'abolition de l'ordre à Malte fut une conséquence naturelle, inévitable, de la situation.— Un décret de l'assemblée constituante avait privé de la qualité de citoyen tout Français engagé dans un ordre de chevalerie exigeant preuve de noblesse, et ce décret fut bientôt suivi d'une ordonnance qui dépouillait de tous les biens qu'il possédait en France cet ordre qui en toute occasion avait été d'une grande utilité au commerce en maintenant la sécurité des mers. La république française refusait donc de reconnaître l'ordre de Malte; le grand-maître, Emmanuel de Rohan, refusa à son tour, par proclamation publique, de reconnaître la république française. Il ferma les ports de l'île aux bâtimens français et entra dans la coalition dont M. Pitt avait été l'organisateur. La guerre étant

ainsi déclarée, les chevaliers résidant en France durent quitter le pays en toute hâte; ils se réfugièrent à Malte, où ils trouvèrent une hospitalité d'autant plus généreuse que l'ordre était très pauvre alors. Les sacrifices que le grand-maître crut devoir faire en faveur des émigrés français déplurent aux chevaliers d'Aragon, de Castille et de Portugal, et ils ne cachèrent ni leur mécontentement ni leurs murmures. D'un autre côté, les jeunes chevaliers nouveau-venus, habitués à une vie élégante et facile, ne savaient que faire dans cette pauvre île. Ils avaient d'abord songé à se croiser contre les infidèles et à dépenser selon la manière des anciens preux leur énergie et leurs loisirs; mais hélas! ce n'était plus le temps des entreprises chevaleresques, et le ridicule conseillé par Cervantes eût accueilli ces vaillantes tentatives auxquelles l'Europe applaudissait autrefois. Que faire donc? Leurs vingt ans « leur faisaient du bruit, » comme dit quelque part Mme de Sévigné, le démon de la jeunesse entraînait leur oisiveté, et, le climat aussi les poussant, ils s'adonnèrent faute de mieux, malgré leurs règles, aux plaisirs défendus. Il y eut alors un moment où Malte offrit non plus un spectacle digne comme autrefois des temps héroïques, mais un tableau piquant et plein de caractère, une esquisse complète des mœurs élégantes et courtoises de l'aristocratie de l'époque. Que l'on se figure, dans une petite île, une réunion des cadets des meilleures maisons de l'Europe, une population entière de grands seigneurs arrivés de tous pays, avec une allure différente, un caractère national particulier, et tous avec ce grand air qui était alors le signe distinctif de la noblesse. Malte était en ce moment une académie de politesse. Sans détruire certaines susceptibilités qui donnaient du piquant à la situation, la communication fréquente et la familiarité effaçaient les grands préjugés nationaux et adoucissaient les nuances trop disparates. Chacun prêtait et empruntait à son voisin. L'Allemand prenait au Français de sa fougue charmante et lui donnait de son calme; le Castillan copiait sa grace exquise et lui enseignait son imposante gravité.

Il va sans dire que ces leçons ne se donnaient pas toujours impunément, et ces hommes si finement élevés, malgré toute leur circonspection, trouvaient occasion à tout instant de mettre en main la rapière. Le duel ne pouvait être absolument défendu aux adhérens d'un ordre en partie basé sur les lois de l'ancienne chevalerie, dont un des premiers principes était de voir dans le duel le jugement de Dieu. On avait exigé seulement que les combats eussent lieu dans la ville et dans une certaine rue, nommée la via Stretta. Là, les

combattans pouvaient croiser le fer impunément, et ils le faisaient volontiers, avec toute la grace des raffinés d'une autre époque, folle si l'on veut, mais charmante à coup sûr et bien française. Une autre restriction était que le combat devait cesser sur l'ordre d'une femme, d'un prêtre ou d'un chevalier; ils se soumettaient au commandement d'une femme par galanterie, d'un prêtre par respect, d'un chevalier par obéissance. Malheureusement, ces coups d'épée donnés à tout propos et ce courage dépensé en pure perte ne rendaient pas à l'ordre sa gloire des anciens jours. Il avait perdu son ancien lustre chevaleresque. Dans ces gentilshommes pleins d'ardeur, mais condamnés à l'inaction par les mœurs du temps, et dont la profession était un véritable anachronisme, si cela se peut dire, on ne voyait et l'on ne pouvait voir que des hommes parfaitement inutiles. En outre, la hardiesse de leurs exploits ne mettant plus, comme autrefois, leurs peccadilles à couvert, leur vie peu régulière apparaissait au jour, et l'on exagérait encore leur licence dans un temps ennemi de toute institution aristocratique. A toutes ces marques d'affaiblissement, à tous ces élémens de dissolution, se joignirent des embarras pécuniaires. L'ordre avait perdu les propriétés considérables qu'il possédait en France, Bonaparte l'avait dépouillé de ses revenus d'Italie, et les dépenses allaient toujours, tandis que les recettes ne rentraient plus. Les pays qui luttaient contre nous étaient trop épuisés eux-mêmes pour soutenir les chevaliers. Leur discrédit fut grand bientôt; des emprunts l'augmentèrent, et des exactions, devenues indispensables, mécontentèrent au dernier point les Maltais, jaloux déjà de la suprématie des chevaliers. Telle était la situation de l'ordre, quand Bonaparte, rêvant comme Alexandre la conquête de l'Inde, songea qu'avant d'aborder l'Égypte il devait s'assurer de Malte. Parties de Toulon à la fin de mai 1798, les cinq cents voiles françaises se déployèrent le 9 juin en vue de l'île. Les chevaliers, à part quelques-uns peut-être, ne croyaient pas à une agression sérieuse, et la détermination même de Bonaparte ne paraissait pas bien arrêtée. Il quitta dans la matinée le vaisseau amiral *l'Orient*, passa à bord d'une frégate, et cingla autour de l'île, examinant avec soin tous les points d'attaque. Dans la journée, il fit demander pacifiquement au grand-maître l'entrée du port pour sa flotte, afin de renouveler sa provision d'eau. Le grand-maître, Ferdinand de Hompesch, eut la maladresse de refuser; dès-lors, tout fut dit. Pour attaquer l'île, il ne manquait à Bonaparte qu'un prétexte; il saisit avec empressement celui qu'on lui offrait, et, se déclarant provoqué par ce refus, dans lequel il

voyait, disait-il, une preuve d'insigne malveillance, il ordonna un débarquement, qui eut lieu, le lendemain, sur quatre points à la fois. L'ordre était divisé. Le commandeur de Bosredon écrivit au grand-maître qu'il s'était engagé à combattre les infidèles, mais non ses compatriotes, et qu'en conséquence il resterait neutre. En voyant l'hésitation des chevaliers, les Maltais crièrent à la trahison. Les troupes républicaines avançaient pendant ce temps, et elles emportèrent la Cita-Vecchia presque sans résistance. Plusieurs chevaliers français, pris dans les redoutes, dans les batteries, furent amenés à Bonaparte. Le jeune général fixa sur eux son œil sévère : « Puisque vous avez eu le courage de prendre les armes contre vos compatriotes, leur dit-il, il fallait avoir le courage de mourir..... Allez, je ne veux point de vous, messieurs, pour prisonniers; retournez à la Valette, tandis qu'elle ne nous appartient pas encore, et défendez-vous plus noblement. » C'étaient là de ces mots qui gagnent des batailles. D'ailleurs, toute défense dans l'état présent des choses était impossible, et l'on songea à capituler. Bonaparte reçut les plénipotentiaires avec une grace toute courtoise. Pour traiter avec les chevaliers, il dépouilla les façons rudes qui lui étaient habituelles à cette époque, et le gentilhomme apparut sous le général républicain. Il laissa voir, dès ce jour, des prétentions aristocratiques qui purent paraître singulières plus tard, lorsque, empereur et parvenu au faîte de la gloire humaine, il se montrait fier du blason obscur de sa maison, de ses mains patriciennes et de l'étiquette, digne de Louis XIV, qu'il avait introduite à la cour. Il présida lui-même à la rédaction de la capitulation, qu'il nomma en souriant *convention*, par ménagement, disait-il, pour l'honneur chevaleresque. Cette convention, signée à bord de *l'Orient* le 12 juin 1798, fut honorable pour l'ordre et si avantageuse pour le grand-maître, que sa réputation, à tort peut-être, en a souffert. En échange des forts et de l'île, la république française promettait à Ferdinand de Hompesch d'employer son influence au congrès de Rastadt pour lui faire avoir une principauté équivalente à celle qu'il perdait. On lui assurait, en attendant, une pension annuelle de 300 mille francs. A l'égard des chevaliers français résidant à Malte, il fut décidé qu'ils pouvaient rentrer dans leur patrie, et qu'ils y recevraient une pension de 800 francs, qu'on élevait à 1,000 francs pour les sexagénaires; on leur laissait, en outre, les propriétés qu'ils possédaient dans l'île à titre de propriété particulière. Quant aux Maltais, on ne changea rien à leur sort; ils conservèrent sans augmentation d'impôts tous leurs priviléges. Bonaparte

se montra d'une extrême bienveillance; sur un seul point, il fut inflexible. Le commandeur de Bosredon insistait pour que les chevaliers de l'ordre absens de Malte sur congé reçussent la pension accordée à ceux qui s'y trouvaient. Bonaparte répondit qu'il regrettait fort, quant à lui, que tous les chevaliers ne fussent pas à Malte, mais que le directoire, sachant de bonne source que beaucoup de ces messieurs avaient fait campagne dans l'armée de Condé, annulerait tout l'article, s'il était ainsi étendu, et n'accorderait aucune pension. Il fallut se contenter de cette réponse. Le drapeau de l'ordre tomba sans gloire, et fut remplacé par l'étendard aux trois couleurs. Le grand-maître quitta Malte avec seize chevaliers; quelques vieillards obtinrent de rester dans l'île; quarante-quatre, plus jeunes et séduits par le jeune général, suivirent sa fortune : ils prirent du service dans l'armée républicaine, et allèrent en Égypte; soixante-quatorze revinrent en France, où ils furent retenus à Perpignan jusqu'au 18 brumaire; cinq furent capturés en route par les Anglais; cent cinquante chevaliers italiens, espagnols, portugais et allemands se dispersèrent en Europe, et tout fut fini. Ce n'était pas ainsi que les hospitaliers avaient quitté Jérusalem, que les compagnons de Villiers de l'Ile-Adam avaient abandonné Rhodes!

Quoique occupé de bien autres projets, Bonaparte fonda en quelques jours des institutions utiles, et fit en moins d'une semaine ce que les gouvernemens qui l'avaient précédé n'avaient pu faire pendant des siècles; il donna à Malte une excellente organisation politique et commerciale. Ces mesures auraient eu le meilleur résultat, si, obéissant à des habitudes révolutionnaires, il n'eût permis de dépouiller les églises de l'île de plusieurs objets précieux donnés autrefois par des souverains et des chevaliers. Cette spoliation excita chez les Maltais un grave mécontentement et n'enrichit guère la république, car la frégate *la Sensible*, qui fut chargée de rapporter en France ces trophées, fut capturée en route par les Anglais. Le 18 juin, Bonaparte mit à la voile pour l'Égypte, après avoir augmenté son armée d'une légion de 2,000 Maltais. Aussitôt après son départ, des agens secrets vinrent attiser la colère des populations, des troubles éclatèrent, et, quand le terrain fut suffisamment préparé, Nelson apparut avec une escadre et bloqua l'île. On sait le résultat de ce blocus, qui réduisit à une horrible famine la garnison française, déjà décimée par une épidémie. Le général Vaubois, ne recevant pas de secours, fut contraint, après une longue résistance qui lui fit le plus grand honneur, de signer, le 18 fructidor an VIII, une honorable capitula-

tion. Malte, depuis cette époque, vit paisible, sinon heureuse, sous la domination anglaise, qui a réprimé et non éteint l'ardente nationalité des indigènes. Quelques années plus tard, notre expédition de Morée réveilla en notre faveur chez les Maltais une ancienne et secrète sympathie, qui plus récemment, à l'époque de la prise d'Alger, se manifesta avec une certaine violence. En voyant soumis leurs éternels ennemis, les Maltais, dans un premier moment d'enthousiasme, émigrèrent en grand nombre vers l'Afrique, dont ils savaient la langue, et offrirent leurs services à la colonie naissante. On ne sut pas tirer parti de cette population active, sobre, courageuse, et, au lieu d'aider, elle embarrassa. L'histoire de Malte est loin d'être finie; son importance s'accroît tous les jours, et en raison de cette importance même l'avenir lui réserve sans doute des vicissitudes pareilles à celles du passé. Les rêves de la Russie se sont souvent tournés vers le bastion qui compléterait si bien l'empire d'Orient; le roi des Deux-Siciles, de son côté, a essayé plus d'une fois d'en ressaisir la suzeraineté. La France regrette Malte et laisse au temps, qui détruit tout, le soin de lui conserver la secrète prédilection des habitans. L'Angleterre, fière de sa puissance et sentant tout le prix de sa conquête, règne sans s'inquiéter de la froideur des Maltais, qu'irritent chaque jour le poids des impôts et les dissidences religieuses. Elle compte, avec raison sans doute, que ces dissentimens s'éteindront peu à peu par l'habitude, cette seconde nature. Quant aux chevaliers, ils sont maintenant dispersés en Italie et dans quelques états d'Allemagne. Un noble Florentin, le bailli Orsini, est aujourd'hui grand-maître de cet ordre, qui n'existe plus, quoi qu'on en dise, qu'à l'état de rêve dans quelques têtes blanchies par l'âge, dans quelques cœurs auxquels les années n'ont pas enlevé les illusions puériles d'un temps qui n'est plus. Il n'y a pas plus de cinq ans cependant que les cours de Rome et de Naples ont fait en sa faveur un dernier effort. Elles ont concédé de nouveau aux chevaliers les propriétés que l'ordre possédait autrefois dans ces deux royaumes, et dont on n'avait pas antérieurement disposé. Le don n'était pas considérable, et avec l'empereur Alexandre les chevaliers ont perdu leur plus puissant protecteur. Pour dernière ressource, — et cette ressource est beaucoup plus importante qu'on ne pourrait le supposer, — il ne leur reste qu'à accorder aux gentlemen anglais, moyennant tribut, le droit de porter l'élégant uniforme des chevaliers; mais jusqu'à présent, malgré de pressantes sollicitations, ils ont refusé avec un dédain digne d'un autre temps

d'accorder un droit qui serait une concession religieuse tout-à-fait décisive.

Il est triste à dire, mais il est certain que jamais époque ne fut moins chevaleresque que celle où nous vivons, et c'est folie que de rêver maintenant le rétablissement d'une institution pareille à celle des chevaliers de Malte. Le monde s'est renouvelé, les Barbaresques se civilisent, les forbans ont disparu, l'ordre qui les réprimait n'aurait plus de but. Il faut renoncer à voir se relever jamais une institution qui avait cependant entre autres avantages celui d'offrir aux cadets des familles une carrière active et profitable qui complétait mieux leur éducation, j'imagine, que la vie oisive et dangereuse des garnisons. Toutefois le principe qui donna naissance aux ordres hospitaliers subsiste toujours, et peut-être pourrait-il être mis encore en pratique avec succès et utilité; tout le monde sait combien est triste, en temps de guerre, le spectacle des hôpitaux militaires et de quels désordres ils sont journellement le théâtre. Par respect pour l'humanité, il faut taire certains épisodes des guerres de l'empire et arracher aussi quelques pages aux annales contemporaines de nos ambulances. Disons seulement que la crainte la plus poignante qui assiège le soldat à la veille d'une affaire est assurément la peur d'être pansé à la hâte, en cas de blessure, ou oublié, estropié peut-être et vivant encore, sur le champ de bataille. Si au contraire il était assuré d'être recueilli et soigné par une main amie, quelle confiance ne lui donnerait pas cette certitude! Nous pouvons nous appuyer ici du témoignage d'un homme bien compétent en ces matières. Voici comment M. le duc de Raguse s'exprime à ce sujet dans un ouvrage tout récent (1). « Peut-être faudrait-il essayer de changer l'esprit de l'administration des hôpitaux, chercher un mode de récompense plus noble que l'intérêt pécuniaire.... Si les fonctions de ceux qui administrent des soins aux malades et aux blessés étaient relevées, ennoblies et récompensées par les jouissances que donnent l'exercice de la charité et le sentiment de la piété, il en résulterait assurément un grand bienfait pour ceux qui souffrent. Le moyen d'y parvenir serait de laisser à un corps religieux, qui ne fût pas étranger aux fonctions subalternes de la chirurgie et de la médecine, le soin des hôpitaux militaires. »

Après avoir émis cette idée, le maréchal en recherche aussitôt l'application possible. Il indique dans quelle situation on devrait placer

(1) *Esprit des institutions militaires.* 1845.

ces frères hospitaliers, et comment un général d'armée devrait les mettre en honneur aux yeux de tous, en ayant pour eux mille égards, en les invitant souvent à sa table, etc., etc., et il ajoute : « Depuis long-temps et sous l'empire, à la vue des désordres dont j'ai été quelquefois témoin, cette idée m'avait préoccupé. Sous la restauration, elle n'était pas praticable, à cause des suppositions qu'elle aurait fait naître; mais le moment est peut-être venu de l'exécuter avec utilité et succès. Combien l'armée d'Afrique y trouverait de soulagemens ! » On pourrait objecter avec raison peut-être l'exemple des chevaliers de Jérusalem, et présumer que maintenant, comme autrefois, la charité n'étoufferait pas dans le cœur des hospitaliers cette tendance guerrière qui naît avec nous, cet amour de la lutte qui est inhérent à la nature humaine. On pourrait craindre que les nouveaux frères, lassés de leur rôle d'abnégation, ne se prissent à aimer l'odeur de la poudre, à envier le sort en apparence plus brillant du soldat qui peut obéir à l'impulsion de son cœur, s'exalter au bruit du canon, à la vue de la mêlée, et livrer en toute liberté ses sens à l'ivresse du combat. Cependant il est permis de croire que pour satisfaire cet amour du danger, pour apaiser ce besoin d'action et de gloire que rien ne réprime, il suffirait de permettre aux hospitaliers de partager les périls de l'armée en ramassant les blessés et en assistant les chirurgiens militaires sur les champs de bataille. Leur rôle alors serait complet et sublime. Au reste, il ne m'appartient pas d'insister, après M. le duc de Raguse, sur cette idée, à laquelle l'établissement des trappistes agriculteurs en Afrique semble donner un commencement d'exécution. Après avoir suivi la trace si profonde qu'ont laissée dans l'histoire les ordres à la fois religieux et militaires, on ne peut, sans un regret profond, la voir peu à peu s'effacer, disparaître, et l'on est entraîné, comme malgré soi, à rêver sa continuation; que cet écart me soit donc pardonné, je reviens à ma tâche de voyageur, dont je me suis trop long-temps éloigné.

J'ai d'ailleurs dit de Malte à peu près tout ce que j'en voulais dire, et je m'arrêterais là si je ne pensais que le voyageur doit compte de ce qu'il éprouve autant que de ce qu'il observe. Or, le séjour de Malte laisse dans le cœur une impression tout-à-fait exceptionnelle. On ne s'arrête en effet dans l'île des chevaliers qu'en passant, et parce qu'il est impossible de faire autrement, on la visite au début ou à la suite d'une longue pérégrination. Malte touche à l'Italie, et quelques jours seulement la séparent de la France; la mer s'étend au-delà, c'est la dernière pause, et dès qu'on la dépasse, le voyage prend des propor-

tions imposantes. Aussi, est-ce là que l'on ressent le plus vivement, quand on va s'éloigner, toute l'angoisse du départ, là que l'on éprouve pour la première fois, quand on se rapproche du pays, toute la joie du retour. Dans cette ville amphibie, si l'on peut ainsi parler, on goûte avec curiosité, au début du voyage, les prémices de la vie orientale, et l'on y retrouve avec bonheur, au retour, ces habitudes européennes dont on était si las. Quant à moi, je partais pour long-temps, et je me rappellerai toujours la lutte qui, durant mon séjour à Malte, se livrait en moi entre le désir de l'inconnu et le regret de l'éloignement, entre l'amour des voyages et l'amour du pays. Un jour surtout, cette situation devint poignante, c'était la veille de notre départ. Par une de ces belles soirées qui suivent les chaudes journées, nous conduisions, à bord du *Mongibello*, Grisar, qui retournait en Italie. La nuit s'étendait mollement autour de nous. Dans le monde, tout était calme et harmonie. L'air, la lumière, le bruit de la mer, étaient d'une douceur infinie, une brise tiède ridait l'eau; on n'apercevait dans le port que la silhouette sombre des vaisseaux de guerre; au loin passait un canot chargé de musiciens, et l'air du soir nous apportait vaguement le refrain affaibli de je ne sais quelle chère romance; j'allais quitter cet aimable compagnon que le hasard m'avait fait rencontrer; déjà j'entendais bruire la vapeur du *Mongibello*, et grincer la chaîne de son ancre; dans quelques minutes, il partait pour l'Italie et de là pour la France. Mon cœur le devança. Le souvenir des miens vint voltiger autour de moi, doux comme l'air du soir, comme la clarté des étoiles, comme le refrain de la romance; c'était un de ces rares instans où l'on est avec tout ce qui vous entoure en rapport direct et comme magnétique. La nature tout entière semble parler alors le langage de votre cœur, elle exprime vos pensées, et l'on croit les entendre murmurer autour de soi. L'Orient me semblait bien loin en ce moment, et le pays natal m'apparut si charmant, que je faillis changer de navire. Je n'en eus pas le temps; à peine notre compagnon fut-il à bord, qu'un coup de sifflet retentit; les roues frappèrent l'eau, firent bouillonner les vagues, et deux minutes plus tard on n'apercevait qu'une sorte de nuage noir qui filait sur les flots, l'on n'entendait plus qu'un roulement lointain.

Le lendemain matin, nous partions à notre tour dans une direction opposée, Malte s'effaçait derrière nous comme une ombre, et après trois jours d'une belle traversée, j'oubliai mes regrets d'un instant, et poussai un cri d'enthousiasme en voyant se dessiner à l'horizon les montagnes bleues du Péloponèse.

ALEXIS DE VALON.

LES SERMONS

DE

M. LACORDAIRE.

I.

A la fin du XVIIe siècle, La Bruyère écrivait déjà : « Le discours chrétien est devenu un spectacle; on n'y remarque plus cette tristesse évangélique qui en est l'ame. » Ces sévères paroles me reviennent à l'esprit avec une force invincible au moment où je ferme ce livre (1), en me demandant ce que j'ai lu. Non, je n'ai pas lu des discours chrétiens; non, ce n'est pas ici l'ame de l'éloquence chrétienne, ni l'ame ni la forme. C'est une recherche stérile de l'extraordinaire et du bizarre; c'est une affectation de méthode, c'est une dialectique prétentieuse et creuse qui couvre mal le vague, le chaos, le néant du fond; c'est une passion fatigante pour toutes ces idées mal définies, qui, n'ayant ni consistance propre, ni contours arrêtés, se prêtent seules à ces amplifications nuageuses avec lesquelles on ne ravit que les imaginations gâtées; c'est tout ce que l'on voudra d'étrange ou de pompeux; ce n'est point assurément la tristesse évangélique, au sens, du moins, que ce mot avait encore dans la langue savante de La Bruyère, un sens bien vrai, et qu'il est fâcheux pour nous d'avoir perdu. Ce

(1) *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le révérend père Lacordaire, 1 vol. in-8°.

que La Bruyère comprenait par cette divine tristesse, ce n'était pas ce que l'on croirait volontiers aujourd'hui, cette espèce de mélancolie qui sied, dit-on, aux génies et les rapproche de Dieu en les élevant au-dessus de la foule dans l'extase d'une dédaigneuse pitié; ce n'est pas avec cela qu'on corrige et qu'on discipline les hommes : c'était quelque chose de plus sérieux et de plus salutaire, c'était la simplicite naturelle aux convictions puissantes, la vigueur et comme la verdeur qu'il y a dans tout ce qui n'est pas artificiel, la façon claire, franche, un peu brusque avec laquelle s'exprime toute pensée qui ne s'alambique pas, que sais-je? le mépris des allures ambitieuses et des parades de tribune, la sainte frayeur de ces enseignemens aventureux qui profitent plus à la renommée de l'orateur qu'à l'instruction de l'auditoire. Il semble que La Bruyère ne puisse assez vanter cette noble austérité du langage chrétien; il n'est pas content de la belle définition qu'il en a donnée, il y revient, il l'éclaircit, il nous peint à plaisir le prédicateur de son choix. On ne pouvait être à meilleure école pour apprendre à s'y bien connaître, et j'imagine que ces pages-là furent écrites presque sous la dictée de Bossuet, au sortir de quelque longue promenade dans l'*allée des philosophes*. Voyez le vif et judicieux arrêt : « Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, avec un style nourri des Écritures, explique au peuple la parole divine uniment et familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis. » Hélas! nous attendons toujours; ce qu'il nous faudrait encore à présent, ce serait seulement ce qu'il fallait alors au goût de La Bruyère et de Bossuet : ce serait « qu'on tirât son discours d'une source commune, où tout le monde pût puiser, et qu'on ne s'écartât guère de ce lieu commun, » lieu commun de morale, s'entend, et non de rhétorique; sinon, disait-on déjà en 1687, sinon l'on « n'était plus populaire, on ne prêchait plus l'Évangile, on était abstrait et déclamateur. » Je voudrais juger en deux mots le livre que j'ai devant moi; je n'en saurais trouver qui fussent à la fois plus significatifs et plus précis : « Par la grace de Dieu, dit M. Lacordaire, j'ai l'horreur des lieux communs. » On le voit de reste, et c'est bien là le mal.

M. Lacordaire appelle lui-même sa parole « une parole singulière, moitié philosophique et moitié religieuse, qui affirme et qui débat, qui se joue sur les confins de la terre et du ciel; son but, dit-il, son but unique, quoiqu'elle ait souvent atteint par-delà, c'est de préparer les ames à la foi, de supplier plus que de commander, d'épargner plus que de frapper, d'entr'ouvrir l'horizon plus que de le déchirer. » Voilà le programme, voyons l'exécution.

M. Lacordaire n'était pas fait pour entreprendre régulièrement la tâche ordinaire du prédicateur catholique; elle ne laissait pas assez de jeu aux facultés spéciales dont il est doué; si une fois en effet on l'accepte et l'on s'y borne, il n'est plus guère de sujets qui ne soient presque imposés par la tradition de la chaire et par les nécessités de l'enseignement religieux. « En ces sujets-là, c'est la matière qui se prêche elle-même, dit encore La Bruyère, et c'est moins une véritable éloquence que la ferme poitrine du missionnaire qui peut nous ébranler. » M. Lacordaire aspirait naturellement à des mérites plus personnels; il lui fallait, pour satisfaire l'entraînement tout particulier de son humeur, une route moins frayée, un champ moins connu; des solutions trop prévues n'avaient rien qui pût assez piquer la curiosité maladive de cet esprit rhéteur et subtil, et pour s'être mis si héroïquement à la recherche du catholicisme, pour avoir commencé la campagne sous ce drapeau chanceux qu'il fallut bien un jour abandonner, c'était, en vérité, trop peu d'aboutir aux mêmes labeurs qu'un prêtre de paroisse. Quand on s'en tient au fond de la doctrine, « il n'y a plus à s'exercer sur les questions douteuses, on n'a plus à faire valoir les violentes conjectures et les présomptions. » (Je ne me lasse pas de citer La Bruyère; Bossuet n'eût pas autrement parlé.) « Il n'est besoin que d'une noble simplicité, mais il faut l'atteindre, et ce qu'on a d'imagination, d'érudition et de mémoire, ne sert souvent qu'à s'en éloigner. » Supposez, au contraire, qu'on ne touche qu'en passant à la doctrine elle-même; supposez qu'au lieu des faits essentiels qui la constituent, on ne rassemble que des faits qui lui soient étrangers, comme autant de preuves extraordinaires et nouvelles de cette doctrine qu'on n'explique pas; supposez enfin qu'au lieu des idées-mères qui sont du domaine de tous les croyans, et dont chacun d'eux a droit d'être instruit, on vienne raconter je ne sais quelles vues purement individuelles sur l'ensemble et la valeur de ces idées dont on s'est gardé de rien dire, alors qu'arrive-t-il? Je doute qu'en somme la doctrine y gagne, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une intelligence vagabonde se remue bien plus à l'aise dans ces vastes espaces où désormais on ne saurait la contenir. Déchargée du soin pénible de la discussion dogmatique, elle va courir à l'aventure sur le grand chemin des théories et des hypothèses; trop impatiente pour s'enfermer long-temps dans la place assiégée, elle s'élance au dehors sous prétexte de chercher du renfort. Encore une fois, je doute qu'elle en trouve; mais, certes, ce n'est point faute de risquer; lorsque l'ardeur d'une sortie vous emporte si loin des murs, il ne s'en manque guère souvent qu'on n'aille

donner dans l'ennemi : c'est là ce que M. Lacordaire devrait oublier moins que personne.

De 1835 à 1845, M. Lacordaire a successivement traité quatre grandes questions : il a expliqué la nécessité de la formation d'une église pour établir une doctrine; il a énuméré les moyens par lesquels cette doctrine justifie et répand son autorité; il a raconté les effets que cette doctrine produisait sur l'esprit de l'homme; il vient enfin de raconter ceux qu'elle produit sur son cœur. De la doctrine même, il n'a pas dit mot. Il s'est fait un plan dont il ne se départ point; il y met toute sa confiance; il veut suivre cette ligne originale « jusqu'à ce qu'elle le conduise au trône de Dieu. » Veut-il donc la suivre tout seul, et puisqu'il sait son auditoire si mal préparé, puisqu'il lui reproche si vivement son ignorance des choses de la foi, ne devrait-il pas commencer par enseigner celles-là? car j'imagine du moins qu'il ne prend pas pour telles ces singulières visions qu'il lui plaît d'avoir. Quoi! rien sur les élémens mêmes du christianisme; rien sur les préceptes et les dogmes, sur les miracles et les mystères, sur les prophéties et leur accomplissement; rien sur les démêlés qui séparent le catholicisme des autres cultes chrétiens; rien sur la grace, rien sur l'eucharistie! Les objets les plus naturels de l'éloquence sacrée passés ainsi sous silence! les vrais points de la controverse négligés et dédaignés comme s'ils n'existaient pas! enfin, à la place de ces solides instructions que tout esprit bien fait, quelle que soit sa croyance, doit aujourd'hui désirer, à la place de ces heureuses leçons qui tombaient jadis de la chaire, dictées par la raison naturelle aussi souvent au moins que par la loi révélée, à la place de cette douceur infinie, de ce calme profond de la vraie sagesse religieuse, quoi donc maintenant? tout le bruit du siècle, tous les échos de ses orages, tous les contre-coups de ses passions, des théories sociales et politiques, des ébauches d'histoire et de philosophie, des considérations générales sur les mouvemens des peuples et les destinées des états, un immense appareil de savoir humain, dont l'ampleur factice ne cache que des notions vagues et des idées fausses!

Ce sont là pourtant les ressources sur lesquelles M. Lacordaire a compté pour exercer une influence sérieuse; c'est par là qu'il se figure « traiter avec l'intelligence, » suivant sa propre expression; c'est ainsi qu'il lui ménage la lumière « comme on ménage la vie à un malade tendrement aimé. » Sans doute ce n'est ni la bonne volonté, ni la bonne intention qui lui manque; ce qui lui manque avant tout, c'est la justesse d'un esprit droit.

Il a, j'en suis sûr, le plus vif désir d'être en même temps religieux et philosophe; il espère gagner beaucoup pour la raison et beaucoup pour la foi. Mais chez lui malheureusement rien de tout cela ne se fait avec simplicité; comme il se croit obligé de pousser la foi jusqu'au renversement de la raison, il faut que la raison elle-même se torture pour retrouver une place dans ce grand désordre où tombe sa pensée. De là ces *constructions* arbitraires qui ne peuvent servir de base qu'à des édifices de fantaisie; de là ces vaines formules qui ne gouvernent que des êtres de convention, de là tout ce monde chimérique sorti d'une tête qui n'a de passion que pour les nouveautés difficiles. En guise de philosophie, M. Lacordaire adopte les inventions les plus artificielles de la subtilité humaine; en guise de religion, les extrémités les plus scabreuses des doctrines surnaturelles; puis il s'exténue à composer un tout de ces élémens bizarres, comme s'il n'était pas meilleur de s'y prendre à la façon dont on s'y prenait autrefois, de mettre de la règle dans son jugement et du jugement dans sa dévotion.

Le pire est qu'ainsi préoccupé du soin de ce violent équilibre dont il semble aimer le danger, M. Lacordaire finit par perdre cet équilibre naturel, où le bon sens sait toujours se tenir, pour dire des vérités utiles dans toutes les situations et de toutes les tribunes. Or, s'il y a quelque chose de marqué dans ce temps-ci, c'est le dégoût croissant des exagérations, l'ennui des choses forcées, et, quoi qu'on en dise, l'amour assez sincère d'une sage et honnête mesure. L'œuvre de M. Lacordaire est aujourd'hui venue trop tard : il est en 1845 ce qu'il était en 1835; le monde s'est bien rassis pendant ces dix années; il ne s'en aperçoit pas, et le traite encore comme il fallait peut-être le traiter au lendemain de l'exaltation politique et religieuse qui suivit 1830. Tout cet emportement d'imagination nous laisse à présent aussi calmes qu'il convient, et nous nous arrangeons mal des procédés avec lesquels M. Lacordaire exploitait alors cette fougue générale des esprits. Nous avons eu le loisir de nous reconnaître, nous savons qui nous sommes : il n'a pas même l'air de s'en douter. Nous avons eu le sang-froid nécessaire pour étudier, et nous pouvons discuter les idées et les faits qu'il nous oppose : il nous les oppose toujours comme si ces pauvres combinaisons étaient restées invincibles. Il veut nous persuader qu'il est tout-à-fait des nôtres; il se figure qu'il nous combat avec nos propres armes, et nous réduit au silence avec l'histoire telle qu'il l'invente, avec la philosophie telle qu'il nous la prêche : grouper des évènemens, élever des théories qui demandent à toute force une solution chrétienne, c'est là son ambition la

plus avouée. Je maintiens simplement que, si M. Lacordaire nous touche d'instinct par quelque endroit, il ne connaît bien au fond ni son auditoire ni son temps; je prouverai qu'il se trompe dans presque tous les faits historiques dont il s'autorise; je tâcherai surtout de montrer comment toutes ses thèses philosophiques viennent échouer contre le sens commun.

II.

M. Lacordaire se méprend beaucoup sur le caractère de notre époque et plus particulièrement sur celui de la jeune génération qui l'entoure; il suppose sincèrement tout son auditoire atteint d'une sorte de maladie morale qui le tourmente et le ronge; il est de ceux qui nous démontrent que nous sommes nécessairement une société sceptique, impie et athée. C'est là ce qu'on nous dit maintenant sur tous les tons, et à ceux qui le disent, généralement on ne répond pas, même quand on a bel et bien mission de répondre. On compte volontiers sur la vertu des institutions nationales, on compte qu'elles se défendront elles-mêmes contre cette calomnie permanente des passions rétrogrades; on aime à se rassurer sans trop d'efforts en songeant à cette grande puissance qu'il y a dans l'unanimité de la pensée publique, et sans doute on a raison; mais encore ne faudrait-il pas porter trop loin la patience, et s'abstenir si complètement en présence d'attaques toujours plus vives. Les idées ont beau être claires et les faits inébranlables; on finit par les laisser obscurcir ou contester quand on semble embarrassé des uns et honteux des autres : la meilleure épée se rouille dans le fourreau.

M. Lacordaire est parfaitement convaincu de la grande misère de son siècle, comme disait Savonarole en parlant du sien; il pleure sur nos souffrances, il en maudit les causes. « Quelle est votre plaie, s'écrie-t-il, cette plaie de la raison humaine, ce soupir de votre ame que j'entends dès qu'elle s'approche de mon oreille? Ah! vous en savez le nom, c'est le soupir et la peine de tous, c'est le doute! » Le Doute s'asseoit à notre table, au coin de notre feu, il nous pousse du coude et nous met la main sur l'épaule, nous sommes ses sujets et ses victimes. Aussi qu'allons-nous faire maintenant autour de la chaire catholique? Nous venons tendre à la religion des mains suppliantes, nous venons lui dire : Par pitié, jetez un pan de votre manteau sur nous, car le temps est sombre, et il fait froid! — Voilà le sceptique désolé! Qui d'entre nous aura le courage de se reconnaître à ce vieux portrait? Feuilletez ailleurs, vous rencontrez bientôt le sceptique go-

guenard, « le moqueur parricide » pour qui rien n'est sacré, le triste héritier du rire dont riait Voltaire quand Voltaire riait à tort. Vraiment en est-il aujourd'hui beaucoup qui ressemblent à celui-là? D'où peuvent donc sortir ces fantômes impertinens ou lugubres qui poursuivent ainsi l'imagination de M. Lacordaire, et s'ils ne sont point au pied de sa chaire, comme il prétend les y voir, où donc les a-t-il jamais vus? Ne seraient-ce point des souvenirs d'autrefois qui l'obséderaient encore, et prendrait-il par hasard le moment présent pour le moment qui n'est plus? On se rappelle, en effet, qu'il y eut jadis dans l'esprit public cette double altération dont M. Lacordaire s'inquiète si long-temps après qu'elle a disparu; on se rappelle combien périrent alors d'ames généreuses sous les lentes atteintes d'une incurable tristesse ou d'une mortelle indifférence; mais ce qu'il faut surtout se rappeler, ce sont les causes de cette situation singulière par où passa plus ou moins presque toute une génération.

Lorsqu'après 1815 on voulut relever les décombres de la vieille société pour reconstruire sur nouveaux frais l'ancien trône et l'ancien autel, tout étonnée de voir reparaître le masque du passé, la jeunesse en fut si émue, elle s'alarma si fort à l'idée qu'on pourrait le lui mettre, qu'elle ne se demanda pas s'il pourrait jamais lui aller; elle prit pour l'écarter de son front l'arme avec laquelle ses pères l'avaient déchiré, l'arme terrible du rire; elle ne se contint pas assez pour rester sérieuse, à l'ombre respectée de cette belle tradition de ferme bon sens et de droite raison qui avait fondé la patrie moderne; c'était sa plus noble défense; quelques-uns seulement le comprirent; la masse répondit à l'hypocrisie officielle par d'universelles railleries; elle se fit voltairienne quand il n'était plus besoin de Voltaire, elle combattit comme Voltaire avait combattu, moins la grandeur de la passion, parce que l'ennemi lui-même était bien loin d'être aussi grand. D'autres cependant, dédaignant cette petite guerre sans être assez intelligens ou assez actifs pour comprendre comment on en pouvait faire une plus digne; d'autres, ennuyés de tout et d'eux-mêmes, s'abandonnaient languissamment à l'impuissance de Werther et de René. Trop bornés pour s'élever à la jouissance des vrais trésors de la pensée, ils se perdaient dans une exaltation nuageuse, et, outrant par manie ces dégoûts salutaires que la nature a mis au fond des cœurs; cédant peut-être, sans y songer, aux influences littéraires que l'invasion nous avait apportées, ils essayaient d'imposer au génie gaulois l'humeur du génie du Nord, cette sombre humeur, cette superbe violence, qui contrastaient si plaisamment avec la verve ironique et légère des vol-

tairiens. C'était alors, c'était au sortir de ces deux camps d'exagérés, après s'être bien lassés de moqueries ou de pleurs, c'était sous l'empire d'un dernier ébranlement de passion qu'on allait chercher dans l'église un port plus sûr et une nourriture plus solide; c'était là le temps de ces conversions éclatantes que M. Lacordaire essaie de provoquer chez nous, ce fut peut-être le temps de la sienne; ce temps-là n'est plus, nous ne sommes plus les hommes de sa jeunesse.

Nous ne sommes plus voltairiens; personne ne l'est au mauvais sens du mot, parce qu'en respectant ce noble génie, nous savons cependant qu'il a fait son œuvre, et que les jours de sa puissance et de sa justice sont passés; il a bien mérité qu'on lui pardonnât ceux de sa colère. Si ce n'est Voltaire, encore moins est-ce Byron qui nous gouverne. Manfred pas plus que Faust n'a jamais été chez nous un modèle bien suivi, et René lui-même est resté un héros fort exceptionnel; la vogue n'y est plus et la nature n'y a jamais été. Manfred, Faust, René, ce sont des gens qui, usant leur liberté par de vaines rêveries, rencontrent à tout moment l'impossible dans ces sphères obscures où ils se perdent sans jamais agir, et finissent par désespérer; mais nous qui vivons d'une vie plus pratique, au milieu d'un monde plus réel, n'employant jamais notre liberté qu'aux choses possibles, nous en obtenons ce que nous lui demandons, et contens de cette perpétuelle victoire, nous ne tombons guère dans les noirs chagrins où ces ambitions impuissantes venaient si stérilement emprisonner leur orgueil.

Il faut que M. Lacordaire le sache et le tienne pour certain, nous tous qui sommes de notre temps et ne regrettons pas d'en être, nous avons, grace à Dieu, de plus fermes croyances qu'il ne l'imagine; nous sommes pénétrés de cette idée bienfaisante qu'il y a dans l'intelligence humaine une force propre qui ne lui manque jamais; nous sommes sûrs qu'elle a, par elle-même, par sa seule nature, le droit imprescriptible d'affirmer les vérités essentielles à l'accomplissement de ses destinées. Qu'à cette affirmation préalable on ajoute ou l'on n'ajoute pas ensuite les dogmes miraculeusement révélés d'une foi surnaturelle, je dis qu'en un cas comme dans l'autre, il est impossible de nous contester ces solides fondemens; je dis qu'assise sur ces bases immortelles, l'humanité n'est pas si chancelante qu'elle le serait assurément du jour où elle se jetterait tout entière dans les bras de ceux qui voudraient la réduire à confesser une si triste insuffisance. Écoutez M. Lacordaire; il semble que sa parole ne soit point seulement l'enseignement ordinaire distribué par l'église, mais aussi, mais

surtout une révélation lumineuse qui doive dissiper je ne sais quelles profondes ténèbres, une eau désirée qui tombe enfin sur les lèvres de la multitude haletante; il semble que ceux qui n'ont pas la foi qu'il prêche ne puissent s'empêcher de dire à ceux qui l'ont : Vous êtes bien heureux! Tout cela n'est pas la vérité. Celui qui embrasse la foi croit uniquement fortifier une première certitude en l'appuyant sur une seconde; ce ne sont point en lui des ruines qu'il veuille à tout prix réparer, c'est un édifice qu'il espère compléter : cherchez un homme sensé qui parle autrement! Celui qui reste en dehors de la foi s'en passe par des motifs qui le contentent, et certes il peut trouver encore dans le seul fond de la nature humaine, dans la vue de ses rapports rationnels avec le monde et avec Dieu, il peut trouver en lui-même et sans l'assistance du dogme les élémens certains d'une conviction assez pure, assez religieuse pour mener dignement et paisiblement sa vie.

A quoi M. Lacordaire répond que ce n'est pas là piété, mais athéisme; puissance, mais désespoir; doctrine raisonnable et méditée, mais caprice et frivolité damnable. Quelle étrange clameur! « Ne voyez-vous pas, nous crie-t-il, ne voyez-vous pas que le nègre, le Caffre ou le Hottentot, sont plus heureux que vous, qu'ils ont plus de vraie science que vous n'en avez, que les fausses religions parleront contre vous au jour du jugement? » Et M. Lacordaire nous annonce qu'en ce jour suprême, Dieu, mettant tous les savans à sa gauche, leur dira de sa bouche (j'emprunte ses paroles) : « Savans, j'avais donné la paix à mes nègres, à mes sauvages, à mes Caraïbes; ils vivaient tranquillement à l'ombre de mon nom, et vous qui vous êtes torturé l'esprit, qui avez pris en vous votre point de départ et votre point d'appui, vous n'avez emporté de vos recherches qu'un désespoir qui ne vous a pas même appris votre impuissance! » J'ai beau vouloir, je ne saurais regretter les fétiches des Hottentots quand je vois l'ordre admirable de la société moderne; je ne saurais croire que Dieu ait mis plus de lui-même sous ces huttes abominables que dans les majestueux édifices de la patrie civilisée. Je ne puis penser qu'il soit contre les intentions de la Providence que l'esprit de l'homme travaille; je ne pense pas du tout qu'il puisse jamais travailler en pure perte. M. Lacordaire lui-même nous rend plus de justice, lorsque des inspirations meilleures l'emportent par hasard sur les préjugés de son esprit; mais on ne transige pas avec les théories. M. Lacordaire s'est fait leur avocat, il reste leur esclave; il ose bien insulter à nos efforts, et nous reprocher avec amertume d'avoir commencé d'hier. Non, ce

n'est pas d'hier que date l'indépendance de la raison; il y a quelque chose qui remonte aussi haut que toutes les révélations surnaturelles, c'est la raison naturelle qui les a reçues. Ne l'oublions pas, la raison a sa tradition tout aussi bien que l'église a la sienne, une tradition héroïque et savante; la raison a eu ses docteurs à elle toutes les fois que l'église a voulu vivre à part; elle a pris et embrassé ceux de l'église toutes les fois qu'ils ont eu le secret des grandes pensées; comme l'église, et souvent grace à l'église, la raison a eu ses martyrs; la raison a fait tout ce que l'église a pu faire pour le progrès des idées et des mœurs, puisqu'elle l'a fait avec l'église, dans le même temps et d'un même esprit; la raison fait maintenant tout ce que l'église ne fait plus, puisque l'église trouve mieux de ne rien faire.

Et c'est en face de ces grandes destinées de la libre intelligence, c'est en présence de ce magnifique spectacle, de cet ordre universel fondé sur la raison, que M. Lacordaire vient la calomnier! C'est lui qui nous accuse « d'agiter des logogriphes, » c'est lui qui veut à toute force nous plaindre et nous juger misérables; et quand il prétend nous convaincre de cette désolante infirmité de nos cœurs, quand il entreprend de nous ramener à la foi positive en nous montrant le néant de la foi naturelle, lui qui est un génie neuf, il ne sait nous opposer, en fin de cause, que cette vieille parole de tous les sacerdoces : « Je vous attends à l'heure de la mort! » Dieu me garde de parler à la légère du ministère consolateur qui vient s'asseoir au lit des agonisans! mais, après tout, il faut bien le dire, la mort chrétienne, est-ce seulement la mort de saint Jérôme et de sainte Thérèse, le trépas extatique qui jette dans l'éternité une ame dès long-temps possédée de ses visions? Des natures si ardentes ne font pas la règle commune de l'humanité; ce sont là les morts du champ de bataille : l'humanité meurt dans son lit. Eh bien! quels sont alors les plus beaux caractères de la mort chrétienne? N'est-ce pas la résignation, la confiance, la sérénité? n'est-ce pas le cœur fort qui dompte la révolte des sens souffrans, et oblige en quelque sorte la puissance de destruction à respecter jusqu'au dernier moment l'empreinte de la vie? N'est-ce pas l'attente et l'espoir d'un nouvel avenir? Si l'on veut que tout cela soit surnaturellement chrétien, tout cela n'est-il pas aussi naturellement raisonnable? et de quel droit maudire la raison, si elle a tant de part dans ces bienfaits qu'on attribue exclusivement à la foi? De quel droit la supposer toujours en proie aux tourmens d'une incertitude déchirante, comment la condamner quand même à ce deuil imaginaire dont on se plaît à la croire nécessairement accablée, lorsqu'elle est

assez vigoureuse pour exercer pleinement un si glorieux empire? Non, ce n'est pas là le vrai sens des choses divines et humaines, c'est encore moins le vrai sens de ce temps-ci; c'est le triste effort d'un zèle malheureux qui égare M. Lacordaire, qui l'éloigne du pays et de l'âge auquel il appartient, qui lui fait oublier ce qu'il est et ce que nous sommes, pour le transporter dans un monde d'illusions, comme en face des mirages du désert. « Zèle bizarre, dit Bourdaloue, qui, sans avoir appris à se gouverner par le bon sens, voudrait néanmoins être reçu à gouverner souverainement, et qui, plein de ses idées vaines et quelquefois extravagantes, au lieu de travailler à les redresser, prétend à son gré donner la loi partout et réformer tout. Zèle borné et limité : ce que l'on a jugé bon et saint, on veut qu'il soit bon et saint pour tout le monde, et si tout le monde n'en passe pas par là, on est déterminé à condamner tout le monde et à croire tout le monde perdu. Mais Dieu, le souverain maître, n'a-t-il point, dans les trésors de sa sagesse, d'autres idées du bien que celles que vous vous proposez? Et qui êtes-vous enfin, pour entreprendre, si je puis ainsi parler, de raccourcir sa providence? Il aurait fallu de bonne heure vous élever l'esprit, *cura te ipsum;* il aurait fallu vous faire une plus grande ame, une ame capable de tout bien, capable au moins d'estimer le bien partout où il est et de quelque part qu'il vienne. » Puisse M. Lacordaire se rappeler l'année prochaine ces admirables conseils! puisse-t-il nous rendre un peu de cette noble sagesse! Nous sommes tout prêts à nous accommoder du sévère Bourdaloue.

III.

M. Lacordaire ne connaît pas son auditoire, il le traite pour une maladie dont il n'est pas malade; voici pis encore, il le traite avec des remèdes qui n'en sont pas; il le nourrit de chimères, et le tient hardiment à ce régime qui l'épuise : c'est de la médecine d'empirique.

Et d'abord M. Lacordaire tire grand parti de l'histoire, mais il en use mal et la rend peu sérieuse; c'est un mauvais exemple, et de ce côté-là trop d'autres le suivent.

Il y a quelque chose d'assez triste pour l'avenir intellectuel de cette agitation qui s'est produite au sein de l'église dans les dernières années, c'est le mauvais cachet de la littérature ecclésiastique; orateurs ou écrivains, les hommes du sacerdoce avaient entre les mains les plus beaux modèles du style français et de la pensée française; c'était leur domaine propre : il semble, en vérité, qu'ils aient peur d'y toucher. Pour la

forme comme pour le fond des idées, ils ont rompu avec la belle tradition du XVIIe siècle. Ils se sont enrôlés derrière M. de Maistre dont il faudra bien un jour compter toute la race; ils ont voulu calquer ce style violent qui n'allait pourtant qu'à la nature de son génie; puis, ainsi préparés, ils se sont laissé prendre à tout ce qu'il y avait de naïveté factice ou de grandiose manqué dans les fastueuses tentatives de ces réformateurs des lettres que nous avons vus peu à peu s'éclipser, s'amender ou s'isoler. Tout le monde est maintenant revenu de grand cœur à cette belle simplicité, qui fut toujours l'honneur de l'esprit national; c'est à qui verra les choses avec le moins de façon et les dira le plus uniment; le clergé seul n'en est pas là, et, pour son malheur, il n'a point abandonné ces mauvaises tendances que tous ont abjurées, les coupables eux-mêmes. Il était autrefois à la tête de tous les travaux de l'intelligence; il est maintenant à la suite : le mouvement qui s'est fait ne l'a pas gagné; il est encore romantique dans la pire acception du mot, dans son sens le plus fâcheux, et, si j'osais dire, le plus provincial. M. Lacordaire, qui a un talent réel et un esprit distingué, M. Lacordaire aurait dû se soustraire à cette déplorable influence du goût ecclésiastique; il en est malheureusement l'un des plus dangereux modèles, parce que les qualités vraies et généreuses de son éloquence dissimulent un peu le tort infini de sa manière.

Appliquée particulièrement à l'histoire, cette mauvaise manière la fausse et la défigure. Les héros et les peuples dont M. Lacordaire nous entretient ne vivent pas de vrai; ce sont des masques de théâtre ou des fantômes perdus dans un vague idéal. C'est là comme un double tort de cette science mal venue; elle vise à la fois au pittoresque et au sublime.

Ainsi d'abord voyez M. Lacordaire esquisser une figure historique; il ne saisira jamais les évènemens et les hommes par leur côté sérieux, il n'en étudiera que les apparences singulières; il relèvera tout ce qui pourra prêter au bizarre ou à l'antithèse, tout ce qui serait du plus sûr effet dans un lointain d'opéra : c'est là seulement ce qu'il aime, des couleurs tranchantes qui se voient à distance et des cliquetis de mots qui sonnent comme de grands coups de sabre. Voici les Romains d'Auguste : « Au bout de sept cents ans, gorgés de sang, de dépouilles, de gloire et d'orgueil, ces brigands, devenus la première nation de l'univers, avaient déposé leur fière république entre les mains d'un seul maître, et ce fut sous les yeux de ce maître dont un regard faisait trembler la terre, ce fut sur les marches de son trône que saint Pierre alla poser sa chaire et chercher son indépendance. » En vérité, les choses de Dieu ne se font point avec tout ce fracas-là. Ce qu'il y a de

plus regrettable dans cet entraînement de la phrase, c'est que M. Lacordaire en arrive à ne plus rien nous rendre de notre caractère et de notre pays; il ne voit notre passé qu'en gros et tout d'un bloc; les hommes du passé ne sont jamais pour lui que « les soldats de Clovis et les paladins de Charlemagne; » c'est tout ce qu'il connaît de nos ancêtres, grands batailleurs, « sans cesse occupés à tirer l'épée, hier, demain, toujours, » tandis que l'église seule préparait leur nourriture intellectuelle. Franchement, ils n'étaient pas gens à s'oublier si fort, et bien leur en prit. Mais jugez maintenant du reste, ou plutôt admirez encore cette magnifique peinture orientale, et tâchez de reconnaître le sujet du tableau : « Stamboul avait visité Versailles et s'y trouvait à l'aise; des femmes enlevées aux dernières boues du monde jouaient avec la couronne de France; au lieu du soc et de l'épée, une jeunesse immonde ne savait plus manier que le sarcasme contre Dieu et l'impudeur contre l'homme. Au-dessous se trouvait la bourgeoisie, qui lançait ses fils perdus derrière cette royale corruption, comme on voit derrière les rois de la solitude, les lions et leurs pareils, des animaux vils et plus petits qui les suivent pour lécher leur part du sang répandu. Un jour enfin, le jour de Dieu se leva. Le vieux peuple franc s'émut de tant d'ignominie... » Je m'arrête; on finirait par ne plus s'y reconnaître : voilà les hommes de 89 et de 92. Croyez-en M. Lacordaire, Mirabeau, le plus grand d'entre tous, n'est rien qu'un destructeur de la force d'Attila. Quant à Napoléon, vous devez bien penser qu'on ne s'y épargne pas; cette sublime fortune est, depuis tantôt un demi-siècle, la ressource habituelle des rhéteurs. M. Lacordaire leur a pris tout ce qu'il a pu, c'était son bien; mais vouloir glorifier l'empereur en l'appelant un *homme social à la large poitrine*, mais ces mots-là dans la chaire de Bourdaloue, c'est à désespérer de l'éloquence sacrée.

Après tout cependant, il y a plus de ridicule que de péril dans cette poésie boursouflée; le péril pour la raison n'est point dans une méchante description de quelques faits épars; il vient surtout de ces données mensongères à l'aide desquelles on les rassemble. Or, le second caractère de cette mauvaise école historique où M. Lacordaire se range, c'est une passion superbe pour le vague des théories préconçues et des systèmes *à priori;* elle détache les évènemens par séries entières, les considérant toujours de profil et les jugeant comme si elle les voyait de face; elle ne rencontre jamais que des lois générales, sauf à transformer en lois les accidens les plus minces, et ces gens qui s'amusaient tout à l'heure à découper leurs personnages en fan-

tasques silhouettes sont pourtant les mêmes qui prétendent frapper en un coup d'une marque uniforme toute une époque, toute une croyance et tout un peuple. C'est ainsi que M. Lacordaire, réduisant tous les empires à l'état d'abstractions, soumet leurs destinées à des formules inflexibles dont il lui convient de faire des axiomes. Une fois la formule trouvée, il en suit fermement toutes les conséquences logiques sans se demander si elles correspondent à la réalité. Des chimères et des syllogismes, voilà comment M. Lacordaire entend la philosophie de l'histoire.

Le fond de sa doctrine est d'ailleurs bien simple. L'Orient, la Grèce, Rome et l'islamisme reviennent dans toutes les questions comme des comparses obligés, et passent régulièrement la même revue vis-à-vis du catholicisme pour jouer toujours un même rôle dans une espèce de drame théologique. Toutes ces figures, d'ailleurs assez médiocrement éclairées, ne représentent jamais que le mal, le mal à tel ou tel degré, de telle ou telle façon, le mal en face de l'église romaine, qui représente toujours le bien. Bossuet n'en demandait pas tant pour prouver la divinité du christianisme, et certes il la compromettait moins. Sans doute il lui rapportait trop exclusivement l'ensemble des évènemens qui l'avaient ou précédé ou suivi : c'est à la fois le mérite et le tort de l'histoire religieuse de prendre au compte de la religion tous les faits qu'elle peut atteindre et de les expliquer à son seul profit; mais ces évènemens eux-mêmes, dans lesquels Bossuet reconnaissait le signe du Christ et la démonstration de l'Évangile, ces fameux évènemens lui paraissaient d'un bout à l'autre comme une préparation salutaire et bienfaisante qui relevait peu à peu, pour ainsi dire, le niveau de l'humanité jusqu'à ce qu'elle arrivât à l'ère du Sauveur. C'est par là que son livre est entré dans l'ordre scientifique et se trouve vrai de la plus exacte vérité. C'est qu'il laisse aux âges antérieurs les vertus qui leur furent propres; c'est qu'il raconte sincèrement la longue et laborieuse éducation du genre humain. Le triomphe du Christ n'en souffre pas, la dignité de l'homme y gagne; le christianisme arrive en son temps comme un admirable progrès, c'est un magnifique anneau qui vient s'ajouter à la grande chaîne; la chaîne commence au jour où il y eut un homme qui fit usage de sa raison pour améliorer son cœur et ennoblir sa vie.

M. Lacordaire a singulièrement reculé, et le voilà bien loin aujourd'hui de la sagesse de Bossuet. Il a par devers lui ce que Bossuet n'avait pas, l'érudition élargie et reconstruite, l'Égypte et l'Asie explorées, de nouvelles langues et de nouveaux monumens. Savez-vous

comment il en profite? savez-vous ce qu'il fait de toutes les œuvres qui ne sont pas des œuvres littéralement chrétiennes? M. Lacordaire ne voit-là qu'ombres et ténèbres; ce ne sont pour lui que des repoussoirs destinés à relever l'éclat de ce jour miraculeux qui doit tout d'un coup illuminer la terre; jusqu'alors la terre est comme ensevelie et ne produit rien qui soit la vie véritable; la vie n'aurait pour se soutenir que la raison de l'homme élevée naturellement jusqu'à Dieu; ce n'est pas assez, ce n'est rien. Telles sont les conclusions qu'il faut à qui veut placer tout le mérite et toute la force du christianisme dans sa seule vertu surnaturelle, conclusions embarrassantes et ruineuses du moment où elles ne se trouvent pas suffisamment justifiées. M. Lacordaire réduit sa doctrine catholique à cet unique support de la révélation, sous prétexte qu'en dehors de la révélation même il n'y a plus ni vraie science ni vraie vertu. Que deviendra donc la sainte doctrine entre ces mains aventureuses, si nous n'avons qu'à regarder pour retrouver la vertu et la science partout où l'on avait soutenu qu'elles n'existaient pas? Dire que le christianisme n'a point amélioré ce qui était bon, amendé ce qui était imparfait, ce serait l'erreur la moins philosophique. Dire que sans lui tout était mauvais et tout était faux, c'est l'illusion la moins chrétienne. C'est sur cette illusion que M. Lacordaire s'appuie en toute confiance pour démontrer historiquement la vérité catholique.

Autrefois, quand on voulait une démonstration historique de la divinité de l'Évangile, on allait chercher les prophéties et on les expliquait. Aujourd'hui, après toutes les attaques de l'exégèse allemande, une explication détaillée de ces prophéties encore si vivement controversées ne serait pas seulement de saison, elle serait de rigueur; je ne sache pas d'enseignement auquel le prédicateur catholique dût tenir davantage, et pour bien des gens ce serait le plus efficace s'il était le mieux établi. M. Lacordaire n'en juge pas de la sorte; il ne voit rien au-dessus des théories philosophiques, politiques et sociales dans lesquelles il englobe tout l'univers. Pour lui, la preuve de fait du christianisme repose principalement sur des assertions comme celles que voici. 1° Le christianisme est divin, parce que l'intervention directe et immédiate de la Divinité pouvait seule transformer le principe de la souveraineté humaine. 2° Il est divin parce que jamais croyance n'a possédé comme lui de science positive et généreuse. Je prends ces deux points pour exemples de la façon dont M. Lacordaire argumente sur les choses de l'histoire; tous deux lui sont si chers, qu'il les déclare essentiels. Vienne seulement la réalité pour contrôler les systèmes.

1° Le christianisme, dit M. Lacordaire, est la plus haute puissance sociale : oui sans doute. Il a prêché cette sainte maxime, que celui qui voulait devenir le premier parmi ses frères devait être leur serviteur : nous l'en remercions tous les jours, en attendant qu'elle s'accomplisse tout-à-fait. L'antiquité n'avait jamais égalé ce sublime idéal : cela va de soi, puisque le christianisme eut tant à corriger. Mais ce n'est point assez pour satisfaire M. Lacordaire; il ne lui suffit pas de voir la raison des premiers siècles logiquement et nécessairement inférieure à celle des siècles suivans; il a toujours peur de trop attribuer à ce développement progressif de l'humanité, il ne saurait jamais la ravaler assez bas pour rehausser à son gré le miracle de son salut : mauvaise grandeur pourtant que celle qui ne s'élève qu'au-dessus de la bassesse. La doctrine de gouvernement n'était point chez les païens aussi noble que chez nous; qu'est-ce cela? dites qu'elle était purement et uniquement doctrine de tyrannie. C'est là ce qu'il faut à M. Lacordaire; il l'a dit en 1835, il le répète en 1841, il l'explique en 1845. Hors du christianisme, on ne domine que pour dominer; le chrétien seul domine pour servir, et c'est le propre de la vertu d'humilité, telle que l'église seule l'annonce, d'enseigner partout à descendre : « sentiment incroyable qui n'avait pas même de nom dans la langue des hommes, et qui s'est fait un nom, une histoire et une gloire! » Je n'examinerai pas si cette gloire est aussi complète que M. Lacordaire l'imagine, si les moyens dont l'église s'est servie pour l'assurer étaient bien efficaces tant que ses principes ont régné sans partage; si, depuis que la libre raison s'est mêlée plus exclusivement de nos affaires, nous n'avons pas approché davantage du but chrétien et transformé toujours de plus en plus la domination en ministère. Je suppose que M. Lacordaire a raison contre son temps; mais a-t-il raison contre l'antiquité, contre l'humanité tout entière qu'il outrage à plaisir? Est-ce donc vanter dignement la paix et la justice chrétienne que de ne vouloir laisser au cœur de l'homme ni paix ni justice naturelle? Est-il bon d'exagérer hors de toute équité ce qu'il y a de mouvant et d'actif dans la liberté humaine pour n'y voir jamais que l'irrésistible fureur d'un impitoyable orgueil? Est-il honnête enfin de jeter l'injure à toute la sagesse des nations qui ne sont plus, et de s'écrier si follement : « Lorsque la victoire a enseveli par-dessous le sang et les ruines ceux qu'elle a balayés, ce n'est pas la peine d'entonner un chant de triomphe sur ces *tumulus*, et de prouver que ces gens morts n'avaient ni la vérité ni la vertu? »

Quoi! ce serait là ce que Dieu aurait fait de tant de milliers d'hommes

et de milliers d'années? Il n'en resterait pas davantage : « des corps morts sur un champ de bataille, » rien de plus! La servitude des uns, l'empire intraitable des autres, partout une obéissance dégradée, suite d'un commandement tyrannique, ce serait là l'effet nécessaire du simple exercice de la seule raison! et pour que le Christ fût grand, il ne lui fallait pas moins à guérir qu'une si complète infirmité! M. Lacordaire n'y pense pas. J'ouvre encore Bourdaloue : « Tout ce qui est grand hors de Dieu ne l'est qu'avec dépendance et par rapport au prochain. De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme ou si c'est une obligation nouvelle que l'Évangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'étudier. *Scitis quia principes gentium dominantur eorum :* ainsi parlait ce divin maître; mais saint Jérôme remarque fort bien que le Sauveur du monde, en parlant ainsi, ne nous a point donné par là d'autre loi que celle même qui nous était déjà prescrite par la raison. Non, mes chers auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Évangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe du christianisme, et il la comprenait néanmoins quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont, après tout, que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. » — Voilà l'impartialité des esprits justes et la portée naturelle des idées. Saint Jérôme, Aristote, et plus bas saint Augustin lui-même, « raisonnant, comme dit Bourdaloue, sur les principes généraux de la Providence, » voilà les autorités auxquelles se confiait le grand maître de la chaire catholique pour défendre à l'avance contre M. Lacordaire les mérites de l'intelligence humaine; mais M. Lacordaire ne lit pas les pères et ne connaît guère d'autre philosophie que la sienne. Bourdaloue, qui était aussi un philosophe, ne se suffisait pas à si bon compte.

2° Voici maintenant le chef-d'œuvre de la démonstration positive entreprise par M. Lacordaire au profit du catholicisme; entre tous ces caractères exclusifs qu'il s'imagine lui trouver, voici le plus frappant : la doctrine catholique est la seule religion savante. Possesseurs du livre sacré qui contient le dépôt de cette science, les peuples catholiques ne sont devenus maîtres de l'univers que parce qu'ils avaient été gratifiés de ce livre immortel, parce qu'ils étaient les fils de la Bible; seuls ils ont eu l'amour de la propagande, le génie de l'apostolat, et, comme dit M. Lacordaire, la charité de la doctrine; seuls ils ont été des ouvriers de morale et de civilisation. Pourquoi?

demanderez-vous. Toujours la même réponse. C'est qu'on ne croit pas avoir assez exalté son Dieu si l'on n'a jeté l'homme la face contre terre. On veut l'esprit humain d'essence si débile, qu'il n'ait plus la moindre solidité et ne sache de lui-même s'appliquer à rien. Eût-elle été enregistrée par des mains trompeuses, la tradition surnaturelle est seule capable de vaincre cette impuissance radicale; si imparfaits qu'ils soient, ce sont les livres sacrés qui constituent les nations; une nation sans livre miraculeux n'est pas une nation vivante; les nations catholiques sont les plus vivantes de toutes, parce que leur livre est de tous le plus miraculeusement divin. « Au point de vue de l'expansion, dit M. Lacordaire dans son bizarre langage, toute doctrine humaine n'est qu'un cadavre. » C'est pourtant là qu'on vient tomber à force d'idées creuses et de systèmes fantasques; ce sont là les preuves de fait que l'on croit avoir élevées au-dessus de toute atteinte, et l'embarras est justement de choisir entre les faits sans nombre qui détruisent ce ruineux échafaudage d'une théologie imprudente.

Oui, certes, il est faux de toute fausseté, absolument faux, que le règne de la pensée n'ait pas commencé dans le monde avant le Christ; quel que fût le bienfait de la loi nouvelle, il est faux que l'humanité, livrée à elle-même, eût été si complètement déshéritée de toute doctrine et comme abandonnée à l'arbitraire d'une puissance brutale; il est faux que l'islamisme ait été perpétuellement condamné à cette incurable ignorance qu'on lui prête; il n'est permis qu'à la déclamation d'oublier que les musulmans ont été la grande race savante du moyen-âge, les restaurateurs de la pensée des extrémités de l'Orient à celles de l'Occident; et s'ils restent maintenant en arrière sur le chemin de la vie où l'Europe, entraînée jadis par leurs ancêtres, ne s'est plus arrêtée, M. Lacordaire devrait y songer, c'est assurément par cela seul qu'ils ont été plus que tout autre le peuple d'un livre. Or, il lui plaît d'attribuer toute grandeur humaine à l'empire absolu de ces livres mystérieux; croyez-en sa parole, le panthéisme écrit des védas de l'Inde a fait des hommes bien autrement vaillans que cette vive raison de la sagesse païenne qui n'avait pas de livre plus religieux qu'Homère; cet exécrable panthéisme qu'on poursuit où il n'est pas, on le ménage et on l'épargne où il est, tant on se trouve heureux de voir ces milliers de têtes qui se courbent aveuglément devant les pages sacrées où des prêtres l'ont écrit; on s'ingère enfin de rayer du nombre des nations toutes celles qui n'ont pas connu cette muette obéissance, et il est pourtant vrai de dire que celles-là seules n'ont rien fait pour la cause générale de l'humanité qui sont devenues les

esclaves de leurs écritures. L'immobilité de l'Orient, l'abaissement de l'islamisme, l'opiniâtreté hébraïque, voilà les seuls résultats de cette servitude avec laquelle M. Lacordaire voudrait confondre le culte respectueux et réfléchi de l'Évangile. Que M. Lacordaire ne s'y trompe pas, ç'a toujours été un culte libre. C'est la raison qui s'est inclinée au moins autant que la foi, et si ceux qu'il appelle les fils de la Bible, si les fils de l'Évangile, comme il devrait plutôt les nommer, sont allés partout répandre la lumière généreuse de leurs idées, c'est parce que le saint livre, œuvre de la plus sublime raison, laissait à la raison même son indépendance naturelle et sa propre activité. Ces fils de l'Évangile, missionnaires de l'humanité, ce ne sont guère après tout que des enfans de l'Occident; c'est là seulement que l'Évangile a pris ces vigoureuses racines qui se projettent au loin comme celles des grands arbres, et, bien avant que l'Évangile lui fût prêché, l'Occident se portait déjà sur l'Orient pour lui rendre la lumière qu'il en avait jadis reçue, qu'il en allait recevoir encore. C'est que cette chaleur bienfaisante des idées qui se communique et se propage, Dieu n'avait pas attendu si long-temps pour la donner au monde; il en avait fait l'attribut essentiel de la pensée humaine, et plus la pensée devait s'épurer et s'élever en se rapprochant de lui, plus elle devait aimer à s'étendre et à fraterniser. L'esprit de propagande n'est pas seulement une vertu catholique, c'est une loi de l'humanité. Le jour où le premier homme fut en face du second, il se fit missionnaire, et le prosélytisme naquit. Ninus et Cyrus, Alexandre et César, ce n'étaient pas seulement des tyrans et des capitaines comme le prétend M. Lacordaire; c'étaient des semeurs d'idées et des fondateurs d'empires. Ils avaient une claire conscience du bien qu'ils opéraient dans le monde. Ils le disaient eux-mêmes, et Bossuet les en a crus.

Bossuet entendait l'histoire autrement que M. Lacordaire la prêche, je doute que la cause de la vérité chrétienne y perdît. Demandez-vous seulement ce qu'elle a pu gagner à ces tristes inventions auxquelles M. Lacordaire s'est fatigué pendant dix ans. Mais Bossuet savait l'Écriture, les pères et l'antiquité. Bossuet, Bourdaloue, tous ces illustres chrétiens du XVIIe siècle, ne méprisaient rien de ce que l'homme pouvait faire; on est étonné de tout ce qu'ils avaient dû lire. Il semble que M. Lacordaire n'ait rien lu. On dirait qu'il s'est enfermé dans sa cellule comme un moine de l'Inde, pour s'y consumer en rêveries; sa pensée s'use sur elle-même comme une meule qui tournerait sans rien moudre. Le grain manque; on s'en aperçoit plus tristement encore dans le domaine des idées que dans le domaine des faits.

IV.

Toute l'entreprise historique de M. Lacordaire peut se résumer en un mot : il a faussé l'histoire afin de prouver la divinité du christianisme de la façon la plus injurieuse possible pour l'intelligence de l'homme; c'est encore le but qu'il se propose dans toutes ses doctrines philosophiques. Malgré quelques apparences, ou plutôt quelques souvenirs d'émancipation, M. Lacordaire relève entièrement de la nouvelle école ecclésiastique; il abandonne cette route lumineuse où, déjà conduite par tant de beaux génies, la foi semblait devenir de plus en plus raisonnable.

Ce qui a porté si haut la gloire de l'esprit français au XVIIe siècle, c'est la règle et la mesure en tout; il n'y a vraiment de puissance que là. On vit donc alors comme un apaisement réfléchi de la pensée, comme un désir universel de calme et de tempéramens; le christianisme sut garder la place qui lui convenait en s'accommodant de ces nécessités nouvelles. Ç'a toujours été le propre de la loi chrétienne et la marque de sa supériorité de se faire toute à tous, et, suivant que les relations humaines changeaient, de se présenter aux hommes par les côtés qui leur allaient le mieux. Elle combattit le paganisme avec l'exaltation du martyre; aux malheurs de l'invasion et de la barbarie, aux souffrances de la domination féodale, elle opposa la passion du sacrifice et l'amour de la résignation. Quand vint la transformation de la société, quand le monde moderne se créa peu à peu par l'affranchissement des intelligences et par l'amélioration de la vie matérielle, le christianisme répondit à ce besoin en se divisant; ce fut un malheur sans doute, parce que le schisme est toujours une faiblesse, mais ce fut une grande leçon pour l'avenir, et sur le moment même la leçon porta ses fruits. Averti par cette éclatante dissidence des *protestans*, le catholicisme comprit lui-même que le moyen-âge était passé; il travailla sérieusement à s'arranger de son temps; il avait employé naguère toutes les ressources de mysticité qu'il développe au fond des cœurs, il sentit qu'il fallait en appeler désormais à tout ce qu'il avait de force rationnelle et libre, s'il voulait suffire à cette grande activité de la raison humaine qui le pressait de toutes parts. Ce fut ainsi que prévalut plus que jamais dans l'église de France cette ferme tradition de bon sens et d'équité dont les origines remontaient chez elle aux temps les plus lointains. Servie par le concours volontaire d'une philosophie indépendante, par l'étude libérale des pères et de l'antiquité chrétienne,

cette tradition toute nationale gouverna l'esprit du XVIIe siècle. Plus tard sans doute on put croire un moment qu'elle s'était interrompue; l'abaissement général des mœurs et le déclin d'un âge vieilli lui avaient enlevé son éclat : oisifs ou infidèles, ceux qui devaient la représenter de plus haut parurent la délaisser; mais Bonaparte, en rassemblant autour de lui les hommes qui la conservaient encore, montra bien comment elle s'était sourdement perpétuée, comment la société religieuse saurait toujours accepter les progrès de la société civile, s'éclairer de ses lumières et lui prêter son appui.

La révolution française se réconciliait ainsi d'un seul coup avec la partie la plus irréconciliable du passé : ce n'était pas ce qu'il fallait à ces derniers champions qui défendent encore les ruines du monde ancien, reculant de brèche en brèche jusqu'à ce qu'ils rencontrent la plus vieille et s'y retranchent comme dans la plus inabordable. C'est au moment même où le pape et le futur empereur signaient un nouveau concordat, c'est alors justement que se formait à l'étranger cette école aveugle et violente à laquelle M. Lacordaire apporte aujourd'hui le secours d'une parole sympathique et d'un cœur généreux, école vraiment singulière qui s'élève et se multiplie, par une sorte de croissance artificielle, en haine de nos mœurs, de nos idées et de nos institutions, qui prétend posséder seule le sens des choses religieuses, qui se promet fièrement la conquête de l'avenir au nom des plus absurdes préjugés d'autrefois, et qui, pour devise, enfin, prend le mot de Danton : de l'audace, et toujours de l'audace! Ces hardis esprits ont eu pitié des habiletés de l'ancien jésuitisme, et tout ce qu'ils ont emprunté de ce côté-là, c'est le goût de la domination; ce qu'on ne sait pas assez, c'est la vraie source à laquelle ils ont puisé le reste de leur théologie, tant ils l'ont soigneusement cachée sous l'amas de leurs injures. Toute cette théologie se résout en une sentence qui est leur condamnation, comme elle a été celle des jansénistes, comme elle est celle que le protestantisme travaille toujours à détourner, comme elle sera de plus en plus celle de quiconque ne respectera point assez la grandeur et l'indépendance de la nature humaine : ils ont systématiquement exagéré les conséquences du dogme de la chute et alourdi le poids du péché originel. Mais ce qui les distingue et les met à part entre tous les fauteurs de cette erreur déplorable, c'est qu'elle est chez eux une erreur voulue, c'est qu'elle est le résultat de leurs théories plus que de leurs croyances.

Lorsque les jansénistes voulaient donner à la grace une part plus considérable dans le monde, ils ne songeaient qu'à la glorification de

Dieu; ceux-ci n'ont en vue que l'abaissement de l'homme. Lorsque les jansénistes aggravaient ainsi forcément l'imbécillité de la nature, il semblait, à les entendre, que la corruption s'arrêtât au cœur, et que la raison ne fût point trop entamée par ce vice radical de la naissance. C'était une inconséquence admirable, digne de ces nobles penseurs. Nos nouveaux docteurs n'ont pas de ces scrupules, c'est l'intelligence qui leur fait le plus de peur; c'est sur elle que portent d'abord leurs coups, de sorte qu'ils précipitent le chrétien dans une impuissance tellement absolue, que, toutes les parties de son être se trouvant à la fois frappées et brisées, il ne lui reste plus qu'à s'anéantir sous le poids de la malédiction, si l'aide ne lui arrive d'ailleurs. Et comment obtenir ces secours essentiels que la nature lui refuse? Il ne s'agit presque plus maintenant des inspirations ordinaires de la grace, des bons mouvemens qui viennent d'en haut : tout cela ressemblait trop à la Providence. Le Dieu qu'on prêche est un Dieu méprisant et sévère, qui ne donne à l'humanité déchue que des avertissemens matériels, et la pousse en aveugle dans des voies inflexibles; c'est un Dieu superbe, qui n'a point daigné laisser à sa créature un sens assez droit pour qu'elle pût suivre son chemin, si elle ne se heurtait à chaque pas aux bornes qui le resserrent; on dirait qu'il ne peut gouverner les ames sans les abêtir.

Ouvrez le livre de M. Lacordaire, écartez les pompeuses enveloppes ou les adoucissemens flatteurs de sa pensée, allez au fond, vous n'y découvrez pas autre chose; ce n'est qu'un livre posthume de M. de Maistre, pas une idée de plus et le style de moins. Doctrines métaphysiques, doctrines morales, doctrines politiques, tout aboutit là.

Ainsi, quelle est d'abord pour lui la règle de la certitude? quelle est la solution du problème de la connaissance? Jusqu'où peut-elle atteindre? A ces grandes questions, que la philosophie sera toujours obligée de résoudre par le sens commun, M. Lacordaire répond par deux théories opposées, entre lesquelles il choisit suivant le besoin de la cause et l'à-propos de la déclamation. Tantôt il s'emporte violemment contre la raison et prétend l'écraser pour livrer l'humanité plus entière à la foi, tantôt il accepte l'autorité de cette raison souveraine que ses plus ardens contempteurs ne peuvent jamais assez sûrement abdiquer; mais c'est pour en dénaturer le caractère, c'est pour la confondre avec la foi elle-même, c'est pour lui prêter des procédés et des visées qu'elle n'a pas et qu'elle n'ambitionne pas. Dans un cas comme dans l'autre, il ne va jusqu'au bout de rien. Si peu qu'on le presse, il faut qu'il renonce à mettre ensemble deux ordres de faits trop con-

traires; il faut qu'il en revienne à les distinguer pour subordonner encore la nature au miracle, et là même il ne peut se tenir en paix; il affirme, il prêche l'anéantissement complet de la libre intelligence; elle se relève pour ainsi dire jusque sous sa main : terrible lutte d'un cœur sincère contre un esprit faussé! La raison humaine sent aujourd'hui toute sa puissance et ne se rend pas au premier assiégeant; ce n'était pas trop de cet intrépide génie qu'avait M. de Maistre pour mener de sang-froid un si périlleux assaut. Quel que soit son triste courage, M. Lacordaire n'en est pas là; il semble parfois que la tête lui tourne et que l'ennui le prenne dans ces sombres régions.

Entendez-le pourtant s'écrier : « La raison n'est qu'un passage à travers des sépulcres où elle laisse un peu de cendres! » et le voilà qui répète complaisamment tous les vieux motifs du scepticisme, en y ajoutant l'originalité trop cherchée de sa parole. Écoutez ce flot de malédictions qui va couvrir le raisonnement et ses œuvres : « Ce qui fait tout périr aujourd'hui, ce qui fait que le monde est flottant sur ses ancres, c'est le raisonnement.... Notre intelligence nous apparaît comme un navire sans voiles et sans mâts sur une mer inconnue.... Les sociétés chancellent quand les penseurs y mettent la main, et le moment précis de leur chûte est celui où on leur annonce que l'intelligence est émancipée. C'est que les livres humains portés à leur plus haute perfection, au lieu d'élever et de fortifier la vie sociale, en abrègent le cours et précipitent les nations comme un homme ivre. » En vérité, M. Lacordaire parle comme Rousseau : « L'homme qui pense est un animal dépravé. » Cette grande aversion de Jean-Jacques pour le monde du XVIIIe siècle n'a pas rencontré pis que l'indignation de M. Lacordaire en face du nôtre; le prêtre chrétien nous ramène à la doctrine de la nature! Qu'importe alors que la nature ait été rachetée, relevée, sauvée, si elle ne profite du bienfait de la rédemption que pour s'ensevelir dans cette immobilité stérile qui ne pèche pas parce qu'elle n'agit pas? Quoi! la nature illuminée du christianisme ne vaudrait pas mieux et n'aurait pas autre chose à faire que cette nature sauvage, où les boutades d'une philosophie inconséquente nous avaient montré la perfection de l'espèce! Au premier pas que l'homme hasarderait sans lisières du seul droit de sa libre activité, l'homme perdrait sa route et tomberait sur une pierre d'achoppement!

M. Lacordaire le sait cependant, et il l'a dit parce qu'il ne peut pas ne pas le dire : « Nous avons certaines idées fondamentales sans lesquelles notre intelligence n'aurait pas d'action.... Nous possédons un certain nombre de phénomènes constatés par l'expérience, un certain

nombre d'axiomes qui sont la base de la raison humaine et la distinction du juste et de l'injuste.... Nous possédons les premiers principes qui sont le fond de l'entendement, et de plus la loi logique en vertu de laquelle nous déduisons les conséquences renfermées dans ces germes primordiaux. » M. Lacordaire avoue tout cela, mais il nie la portée de sa parole, et n'imagine pas qu'on puisse jamais avec tout cela faire quoi que ce soit de solide, si l'on ne vient aussitôt s'incliner devant l'autorité la plus absolue; il accorde l'instrument, il en refuse l'usage. Cette grande variété de l'enseignement humain, cette diversité des systèmes l'effraie et le trouble; il ne veut pas voir que c'est là précisément le mouvement de la vie et l'exubérance nécessaire de la liberté. Pour le rassurer sur les suites de cette agitation féconde, ce n'est pas assez du fond commun sur lequel elle s'exerce, de cette identité substantielle et permanente de l'esprit; pour permettre à la machine de tourner, il a trop peu de confiance dans le pivot qui la porte. Il faut absolument qu'il nous renverse à terre, dût-il y tomber avec nous; et telle est la violence avec laquelle il abat toute œuvre humaine, qu'il ne s'aperçoit point que rien ne s'en relève, pas même la sienne.

On a beau jeu sans doute contre l'abus des théories et l'égarement des sophistes; mais fut-il jamais sophisme plus destructeur que celui-ci, dans lequel M. Lacordaire résume tout ce côté de sa doctrine avec cette subtilité candide qui le caractérise? « Le genre humain est nécessairement enseigné, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, mais il n'est pas juge de l'enseignement qu'il reçoit, parce qu'il n'est pas capable de l'être; il n'a pour se guider que la certitude, et la certitude n'est que le rapport actuel d'*une* intelligence avec *une* vérité, rapport toujours douteux et précaire. L'infaillibilité, au contraire, est le rapport perpétuel de l'intelligence avec *la* vérité. L'homme a donc besoin d'un enseignement infaillible. Or, c'est pourtant par la certitude qu'on arrive à l'infaillibilité, c'est-à-dire qu'on fonde ce rapport perpétuel de l'intelligence avec la vérité absolue sur un de ses rapports passagers avec les vérités particulières. » Si vous voulez me garantir l'infaillibilité, commencez par me garantir la certitude ! sinon il ne me restera plus de ressources que dans l'abandon complet de toute réflexion, il ne me restera plus qu'à dire avec vous dans l'exaltation d'une joie déplorable : « La doctrine catholique résout toutes les questions et leur ôte même jusqu'à la qualité de question. Nous n'avons plus à raisonner, et c'est un grand bienfait, car nous ne sommes pas ici pour raisonner, mais pour agir, pour édifier dans le temps un ouvrage éternel. » Non, l'éternité n'est pas à ce prix-là!

Mais M. Lacordaire se retourne. « Raisonnons, dit-il, raisonnons beaucoup; la raison, c'est la foi! La raison humaine est par essence une raison chrétienne; elle affirme d'elle-même tous les dogmes fondamentaux du christianisme, celui de la chûte comme les autres; elle trouve en elle-même tout ce que l'église enseigne et comme elle l'enseigne; la raison populaire, la raison illettrée adhère naturellement aux mystères chrétiens; la raison endormie du sauvage que le missionnaire réveille était à l'avance une raison catholique; l'organisme mystique est l'appareil essentiel de l'humanité; il n'y a point de notion religieuse qui ne soit une notion mystique. » C'est ainsi que M. Lacordaire étouffe maintenant l'intelligence sous ce grand honneur dont il veut la combler, comme il l'étouffait tout à l'heure sous les mépris dont il la chargeait; erreur cette fois bien plus dangereuse, parce qu'elle est peut-être plus séduisante et ravit plus facilement les imaginations sensibles, erreur pourtant aussi contraire à l'orthodoxie, qui s'est toujours défiée du mysticisme, qu'à la philosophie, dont le mysticisme est la mort la plus sûre. Il faut repousser de toutes nos forces ce périlleux fardeau qu'on nous impose, et dire nettement pourquoi nous n'en voulons pas.

La psychologie de M. Lacordaire est une fausse et trompeuse psychologie : elle repose tout entière sur une confusion perpétuelle. Le domaine des idées est double : il y a des idées contingentes et relatives, des idées absolues et nécessaires, mais les unes comme les autres appartiennent essentiellement à la raison; c'est elle-même et elle seule qui s'approche de l'infini, comme c'est elle encore qui touche au fini. Il ne faut point s'imaginer qu'il y ait entre l'infini et nous quelque chose qui ressemble à cette échelle de Jacob sur laquelle les anges montaient et descendaient pour porter au ciel les vœux de la terre, et à la terre les messages du ciel. C'est mal parler que de se demander si la certitude religieuse doit venir d'en haut ou d'en bas; tout ce que nous savons de l'infini, nous le tenons de nous, tels que Dieu nous a faits, et nous le portons en nous. Seulement, il y a deux manières de saisir ces grandes idées; toutes deux s'appellent, se corrigent et se profitent : jamais elles ne se nuisent; toutes deux sont éminemment rationnelles : c'est la raison qui s'empare de ces choses par l'élan du mouvement spontané, comme c'est encore la raison qui les atteint par la réflexion. La réflexion n'est pas le partage exclusif des uns, la spontanéité celui des autres; ce sont deux procédés différens communs à toute pensée; la spontanéité rend à la réflexion ce qu'elle pourrait perdre d'ardeur; la réflexion doit s'attacher à pré-

server la spontanéité des entraînemens aveugles où l'emporterait la sensibilité, qui l'avoisine de si près, tout en s'en distinguant si fort. C'est cette distinction que M. Lacordaire ne fait jamais, et c'est là ce qui ôte toute valeur à sa doctrine.

Est-ce à dire cependant que cette sublime notion de l'infini ne puisse jamais remuer notre cœur? Est-ce à dire que le Dieu de la raison soit un dieu géométrique dont les muets adorateurs n'aient pas même d'entrailles? Ah! lorsque, dans l'enthousiasme des grandes choses ou des grandes actions, l'ame s'élève d'un coup jusqu'à la pensée de l'infini; lorsqu'après bien des travaux et des veilles elle en vient lentement à contempler la cause des causes, il n'est pas vrai qu'elle reste si aride au milieu de son triomphe; il y a des larmes dans sa joie, il y a tout une effusion de tendresse qui double et qui récompense l'effort de l'esprit; mais c'est une émotion mâle et profonde : ce n'est pas le cri chétif d'une sensibilité maladive, ce n'est pas cet élan presque physique dont M. Lacordaire nous montre les analogies vulgaires, un pressentiment, une sympathie qui se déclare, une illumination soudaine, une sorte de *seconde vue*. Jusque dans l'intuition spontanée de l'Être suprême, l'intelligence garde plus de place que M. Lacordaire ne lui en voudrait laisser; son rayon précède tout et prépare tout. C'est là ce que M. Lacordaire ne comprend pas : il méprise la raison réfléchie, il affecte de la confondre avec le raisonnement, qui n'est qu'un procédé logique et non pas une puissance de l'ame; il repousse toute cette lumière, parce qu'il la croit stérile, et ne connaît pas ce qu'elle a de généreuse chaleur; il admire, au contraire, la raison spontanée; il y met son espoir de salut, mais c'est parce qu'il la juge, pour ainsi dire, moins raisonnable qu'elle n'est, c'est parce qu'il introduit la sensibilité avec tous ses caprices au lieu et place de la spontanéité. Les idées religieuses ne sont plus pour lui que des idées supra-rationnelles dont la parole sacrée peut seule nous donner la conscience comme par un éveil miraculeux; idées naturelles et idées surnaturelles, toutes se mêlent et n'ont plus ensemble qu'une même origine mystique. « Aristote a dit que l'homme est un animal religieux, » s'écrie M. Lacordaire triomphant, et tout aussitôt il l'appelle un animal mystique, comme s'il n'y avait point un abîme entre les deux, comme si la conviction mystique résultait du même travail que la conviction religieuse, comme si elles avaient même source et même enfantement. Aussi est-ce bien ce que prétend M. Lacordaire par une nouvelle et plus étrange confusion; aussi attribue-t-il aux idées mystiques toutes les qualités qui les détruiraient, la clarté, l'évidence

naturelle, la force rationnelle elle-même. Il oublie alors qu'il a tout à l'heure expliqué le phénomène de la foi mystique de la seule manière dont il soit explicable, par « une vision translumineuse » du cœur plutôt que de l'esprit; il oublie qu'il en a fait ce qu'il faut nécessairement en faire, un acte de la volonté touchée plutôt que de l'esprit convaincu. La théorie de la raison, dit-il, est aussi la théorie de la foi; » vous allez voir comment, et vous comprendrez la pauvreté d'une argumentation réduite à de pareilles ressources. C'est que « le même berceau, la même parole provoque à la fois la naissance de la raison humaine et celle de la raison catholique, parole à la fois terrestre et céleste, parole humaine et surhumaine, la parole de la mère qui n'a jamais blasphémé Dieu. » Et vient alors au secours de cette théorie de la foi je ne sais quelle théorie de *la mère*, comme on nous donnait tout à l'heure la théorie de l'*homme d'état* et de l'*homme de génie;* toujours ces lieux communs d'éloquence indignes de la gravité du langage chrétien, et bons seulement à guinder sur des hauteurs nébuleuses des types abstraits de grandeur et de vertu. La belle preuve pour clore toute une discussion : « Si l'on avait confié notre berceau à des hommes, ah! peut-être, dans l'animosité de leurs passions, ils auraient pu nous dérober Dieu; mais notre berceau a été mis sous la garde de nos mères, et jusqu'à présent, même parmi les faux cultes, les enfans ont appris à nommer Dieu en même temps que l'homme. Je vous en rends grace, mères chrétiennes, au nom de vos fils qui sont ici présens, au nom de l'humanité tout entière. » Ce n'est plus de la raison, ce n'est plus rien, c'est de la sensiblerie; c'est peut-être de l'habileté : qu'on pleure, si l'on peut, mais passons outre. Ce qu'il fallait nous expliquer, ce n'était point cet apprentissage matériel de la foi à l'école de la superstition, c'était cette prétendue communion du mysticisme et de la raison dans la pensée de l'homme.

De la morale de M. Lacordaire, je n'en dirai que peu de chose, on la connaît à l'avance; elle découle nécessairement de sa doctrine du sacrifice, et sa doctrine du sacrifice est celle de M. de Maistre; il y fait tenir toute la religion. Heureusement il n'a pas dans l'esprit cette rigueur farouche avec laquelle son terrible maître tirait les conséquences de son principe : une terre arrosée de sang, une société assise sur l'échafaud. Ce sont là des images trop cruelles, en même temps que trop fausses, pour que la seule nature du génie français ne les repousse pas malgré les torts d'une éducation mauvaise; mais M. Lacordaire répète d'ailleurs en toute assurance le principe même: « La

plus forte preuve de la divinité du christianisme, c'est la loi du sacrifice; le prêtre n'est rien s'il n'est le sacrificateur, et s'il est le sacrificateur, c'est par une institution qui ne peut relever que d'un commandement immédiat de Dieu; le prêtre, c'est l'homme qui n'existe ni par la morale, ni par la philosophie, ni par l'état, ni par le monde; le sacrifice est le type de toutes les œuvres surhumaines qui sont à la fois impossibles à notre force et à notre faiblesse! » Nous avons vu Bourdaloue condamner M. Lacordaire en lui citant Aristote; voici maintenant Bossuet qui va chercher Platon pour donner un sens plus raisonnable et des antécédens plus humains à cette immolation divine, à cet admirable exemple du sacrifice infini que le christianisme a proposé pour modèle à la terre. « Il fallait faire voir à l'homme de bien que dans les plus grandes extrémités il n'a besoin ni d'aucune consolation humaine, ni d'aucune marque sensible du secours divin. Le plus sage des philosophes, en cherchant l'idée de la vertu, a trouvé que le plus vertueux devait être sans difficulté celui à qui sa vertu attire par sa perfection la jalousie de tous les hommes, en sorte qu'il n'ait pour lui que sa conscience, et qu'il se voie exposé à toutes sortes d'injures, jusqu'à être mis sur la croix, sans que sa vertu lui puisse donner ce faible secours de l'exempter d'un tel supplice. Ne semble-t-il pas que Dieu n'ait mis cette merveilleuse idée de vertu dans l'esprit d'un philosophe que pour la rendre effective dans la personne de son fils (1)? » Voilà comment raisonnait le christianisme du XVIIe siècle, et la religion elle-même gagnait à cette noble façon de comprendre les choses. L'école nouvelle a fait du sacrifice imposé par l'exemple du Christ quelque chose qui ressemble, en théorie du moins, à l'effort de l'esclave courbé sur sa tâche pour amasser son pécule; on a voulu que ce fût l'effet d'un miracle auquel la seule intelligence ne pût jamais atteindre; on l'a pris exprès pour une marque d'abaissement et d'ignominie; on y voyait autrefois une marque d'honneur et comme le signe de la dignité humaine. Lisez Bourdaloue, c'est ainsi qu'en toute rencontre il explique la passion; il sent bien mieux la joie du Dieu qui se dévoue que la misère de l'homme qui souffre; il trouve à l'adorer et à l'imiter beaucoup plus de douceur que de honte, et les lumières naturelles lui semblent tout aussi bien de mise en pareille occasion que les élans inspirés d'un zèle miraculeux. J'aime à citer ici Bourdaloue : je sais bien que sa fameuse sévérité reste toujours la sévérité indulgente du jésuite; mais cette indulgence est si honnête et si pro-

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, part. II, chap. XIX.

fondément sensée, qu'on ne peut dire quelle précieuse lecture c'est encore aujourd'hui. Nous ne sommes entourés que de géomètres qui nous construisent en l'air des figures idéales; c'est un bonheur de retrouver ces solides fondemens d'une pensée droite et sérieuse. Et puis, que voulez-vous? Bossuet est gallican, et la mode est d'être ultramontain; Fénelon fut en trop bonne odeur dans le XVIIIe siècle pour avoir la confiance des dévots du nôtre; Massillon n'était qu'un prélat de cour, et nos évêques sont démocrates. On n'a pas encore songé à récuser Bourdaloue; je suis bien aise de voir ce qu'on pourra trouver d'objections à l'endroit de sa sagesse; en attendant, qu'on me permette d'en profiter une dernière fois pour corriger celle de M. Lacordaire.

Vous ne savez pas ce que c'est que la sainteté? « Je vous citerai un exemple, dit M. Lacordaire, pour que vous me compreniez mieux. Sainte Élisabeth de Hongrie, ayant abandonné le palais de ses pères et le palais de son époux, s'était confinée dans un hôpital pour y servir de ses mains les pauvres de Dieu. Un lépreux s'y présenta. Sainte Élisabeth le reçut et se mit à laver elle-même ses effroyables plaies. Quand elle eut fini, elle prit le vase où elle avait exprimé ce que la parole humaine ne peut pas même peindre, et elle l'avala d'un trait. Voilà le sublime, messieurs, et malheur à qui ne l'entend pas! »

Je plains donc bien fort Bourdaloue, qui certes ne l'entendait pas à votre manière, car voici comme il parle : « Les uns font consister la sainteté dans des choses extraordinaires et singulières, et les autres dans des choses extrêmes et outrées; les uns dans ce qui éclate et brille, et les autres dans ce qui effraie ou qui rebute. Or, je dis que l'exemple des saints confond toutes ces erreurs : les saints, par leur exemple, nous prêchent une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, une vérité consolante, savoir que sans l'éclat de certaines œuvres ou leur austérité, que sans sortir de notre condition ni quitter les voies communes, toute la sainteté, la vraie sainteté est de remplir ses devoirs et de les remplir dans la vue de Dieu, d'être parfaitement ce que l'on doit être, et de l'être selon Dieu, de se conduire d'une manière digne de l'état où l'on est appelé de Dieu. Vérité à laquelle notre raison se soumet d'abord, et qu'il suffit de comprendre pour en être persuadé! »

Je laisse qui l'on voudra choisir, entre la sainteté à la façon de M. Lacordaire et la sainteté à la façon de Bourdaloue.

Parlerai-je maintenant des idées politiques de M. Lacordaire? il a beaucoup passé pour en avoir, et il rencontre certains sujets, son lan-

gage affectionne certaines formes, qui d'un peu loin pourraient contribuer à l'illusion. Le vrai pourtant, c'est qu'il ne se représente au net ni la société d'aujourd'hui ni la société d'autrefois, et quand il essaie de le faire, comme dans l'éloge de M. de Forbin-Janson, il approfondit si peu les choses, il reste tellement à la surface, que je conçois bien qu'il lui soit difficile de donner une solution, difficile au point de vue de la logique, quand ce ne serait point à celui de la prudence.

Il n'y a qu'une doctrine qui soit claire chez lui de ce côté-là : c'est une question d'école; elle est par conséquent toute décidée du moment où l'on accepte l'école entière. M. Lacordaire refuse à l'état toute espèce de part dans la direction morale de l'humanité; l'état, à ses yeux, n'est qu'un fait brut qui s'accomplit sans rapport essentiel et direct avec l'éternelle vérité; c'est une série d'évènemens matériels qui se passent en dehors des idées et avec lesquels la conscience n'a rien à démêler; jamais l'état n'a été dépositaire de la loi naturelle : ce grand dépôt a été remis au soin de la conscience humaine, et la conscience ayant faibli, Dieu l'en a déchargée pour le transporter aux mains de son église, qui se trouve ainsi exclusivement nantie de la vérité naturelle aussi bien que de la vérité divine. La conscience ne peut donc pas se rattacher immédiatement à l'état; il faut qu'elle invoque l'intermédiaire de l'église; la puissance civile a perdu le gouvernement de la pensée humaine; elle ne peut y prétendre que quand elle s'abrite sous la puissance religieuse, pour faire de tel ou tel dogme la loi fondamentale de l'état : or, Rousseau lui-même a formellement établi que c'était le droit de la société civile d'empêcher tout acte extérieur contre la religion unanimement pratiquée dans un pays.

Nous ne répondrons pas : quand en chaire on cite Rousseau, du moins faudrait-il l'avoir lu. « Les sujets ne doivent compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs, mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'état ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. » Voilà ce que disait Rousseau, tout le contraire de ce que M. Lacordaire lui fait dire; voilà vraiment la force religieuse sur laquelle repose la société moderne. A ceux qui l'accusent d'être athée, on répond qu'elle est laïque. Si cela signifie quelque chose, cela signifie qu'elle serait religieuse par le consentement et la volonté de la simple raison, quand elle

ne le serait point par une adhésion plus ou moins générale à telle ou telle croyance surnaturelle. C'est qu'en effet il n'est pas possible qu'une si grande chose ne soit pas par elle seule une chose morale; il n'est pas possible que la puissance avec laquelle s'organise un ordre social ne soit pas une puissance divine, même lorsqu'elle ne se révèle pas, du milieu des tonnerres et des éclairs, à un législateur inspiré, même quand elle ne se marque pas sur un front privilégié avec l'huile miraculeuse de l'onction sacerdotale. Laïques ou théocratiques, je ne sais plus maintenant que ces deux mots aux prises dans l'histoire, laïques ou théocratiques, toutes les sociétés existent par la grace de Dieu, par la protection naturelle du Dieu de la raison aussi bien et au même titre que par les commandemens positifs du Dieu de la foi. Et qui serait assez pusillanime pour dissimuler cette vérité salutaire en présence des chétives colères du moment? Descendons au fond de la société, interrogeons-la telle qu'elle est, telle qu'elle veut être; étudions sincèrement ce que ses ennemis appellent la cause de sa ruine, ce que nous appelons la cause de sa régénération. N'est-il pas certain qu'aujourd'hui c'est le Dieu de la raison qui fait la place au Dieu de la foi? n'est-il pas évident que l'état s'incline, non pas comme le dit M. Lacordaire, devant tel dogme particulier, mais devant le principe de civilisation déposé sous tous les dogmes? Ne craignons pas de le proclamer, lorsque l'état salue le prêtre catholique, l'état d'à-présent, la France de 89 et du concordat, ce qu'il honore dans cette sainte personne, ce n'est pas ce que suppose M. Lacordaire, ce n'est pas le sacrificateur, parce qu'alors il ne pourrait plus également honorer ni le prêtre protestant ni le prêtre juif qui ne sacrifient pas de la même manière ou ne sacrifient plus; c'est le représentant des idées éternelles de morale et de religion qu'il porte en lui-même, et qu'il ne saurait nulle part déployer sans le secours des cultes. N'est-ce donc pas assez, et le ministère du prêtre a-t-il jamais été plus sublime, son rôle plus magnifique et plus pur? L'état enfin peut-il montrer plus de piété qu'au jour où, traitant avec les mêmes égards tous les dogmes surnaturels, il les accueille tous au nom de l'autorité qui leur est commune et professe non par indifférence, mais par réflexion, qu'ils sont tous sacrés? Vainement on lui prodigue l'injure et la calomnie. Cette solennelle impartialité du génie politique, ce n'est pas l'aveu sans pudeur d'une insouciance brutale, c'est le degré le plus élevé qu'ait encore atteint la discipline religieuse. Quoi! lorsque le juif, le protestant et le catholique, fermant sur la société civile les barrières d'un culte exclusif, n'admettaient dans l'état que ce qui entrait dans l'église, lorsqu'ils se renvoyaient

réciproquement l'anathème et ne se toléraient qu'à la condition de s'humilier, c'était alors que le ciel les regardait avec complaisance! Et lorsque les uns et les autres, usant de leur raison, subordonnent à ses lumières les préjugés de leur foi; lorsqu'ils trouvent dans la conscience naturelle des principes assez généreux pour fonder un grand ordre public; lorsqu'en dehors de la communion mystique, où tous ne peuvent s'asseoir ensemble, ils se réunissent enfin dans cette communion fraternelle des mêmes droits et des mêmes devoirs, tant de vertu ne leur suffirait pas pour faire une œuvre bénie! Et parce qu'ils ont là tout exprès dépouillé leur caractère de sectaires pour ne garder que leur caractère d'hommes, il n'y aurait plus rien de religieux dans leur existence nationale! Il faudrait dire qu'avec ce seul caractère, il ne leur reste ni charité ni justice; dire que cette divine notion du juste et de l'injuste n'appartient pas en propre à l'être raisonnable! Dire cela, personne ne l'oserait : on voudrait bien pourtant nous le donner à penser.

V.

En somme, les doctrines de M. Lacordaire ne sont pas les nôtres, elles n'appartiennent pas à notre temps, elles ne relèvent pas de notre tradition; les faits sur lesquels M. Lacordaire veut les appuyer n'ont aucune valeur sérieuse, il est seul contre tout le monde à soutenir le sens qu'il leur prête; enfin, M. Lacordaire parle vraiment à d'autres que ceux qui l'écoutent, il méconnaît son époque, et se trompe sur l'esprit de son auditoire. Son auditoire cependant lui reste fidèle; sa chaire est entourée, son éloquence applaudie, et ceux même qui sont le plus choqués de ses égaremens ne peuvent se défendre des sympathies que leur inspire sa personne. D'autre part, M. Lacordaire a long-temps donné des inquiétudes aux adeptes les plus chauds de la cause qu'il défend; tous les diocèses n'ont pas voulu s'ouvrir devant lui; ni Paris ni Rome ne lui ont toujours été favorables, et je ne suis pas même bien sûr qu'il apparût très fréquemment à Notre-Dame, si l'église séculière, se croyant obligée d'appeler les réguliers à son aide, n'eût trouvé sage de ne pas tout donner à la même robe et d'opposer, comme autrefois, les dominicains aux jésuites. Quelle est donc la raison de cette situation bizarre, qui vaut plus ou moins à M. Lacordaire la défiance de ceux qu'il soutient et l'affection de ceux qu'il combat? C'est là ce que je vais dire en terminant, parce que c'est une explication tout-à-fait décisive de la nature même de son talent et du caractère de cette entreprise à laquelle il emploie un si regrettable

courage; je le dirai surtout, parce que j'ai besoin de rendre justice à ces beaux mouvemens d'un noble cœur, qui survivent toujours chez lui à la corruption de l'esprit.

M. Lacordaire a beau dépenser son intelligence au service de ces vaines théories qui la gâtent, en l'écartant de la vérité pure et sérieuse des choses; il a beau s'épuiser dans ces efforts laborieux de la science incomplète avec laquelle on essaie de renverser la société moderne, il a beau vouloir être notre ennemi; il est et il reste notre ami, non pas de la façon qu'il prétend l'être, mais presque de la façon que nous le voudrions, non point par ses doctrines, mais par ses contradictions, non pas logiquement et de propos délibéré, mais par échappée et comme sans le savoir. Malgré l'éducation factice qu'il s'est donnée, malgré la tournure capricieuse et les penchans subtils de son esprit, malgré tout ce qu'il y a de faux dans sa manière, il ne peut voir passer devant lui quelque grande idée d'à présent sans qu'il ne lui prenne comme un tressaillement d'éloquence.

Ainsi, par exemple, cet immense développement des forces matérielles, que le commun des moralistes de la chaire maudit sans le comprendre, M. Lacordaire l'accepte et s'en réjouit; tout aussitôt quelles vives paroles! « Abrégez l'espace, diminuez les mers, tirez de la nature ses derniers secrets, afin qu'un jour la vérité ne soit plus arrêtée par les fleuves et les monts..... Qu'ils seront beaux alors les pieds de ceux qui évangéliseront la paix! Les apôtres vous loueront; ils diront en passant avec le vol de l'aigle : « Que nos pères étaient puissans et hardis! que leur génie était fécond! qu'ils soient bénis, ceux qui ont assisté l'esprit de Dieu par le leur! » Ce n'est pas là certainement le catholicisme de M. de Maistre, et rien ne me touche comme de sentir tout ce qu'il faut de jeunesse, de tendresse de cœur pour se dérober, même par hasard, aux étreintes glaciales de ce génie désolant, quand une fois on s'est laissé saisir. C'est que c'est là surtout la plus heureuse inconséquence de M. Lacordaire : jusqu'au milieu de cette aride scolastique, dont il est l'esclave, de ces creuses amplifications dont il a le goût, jusqu'au milieu de cette vie artificielle, il demeure une nature passionnée, franchement, hardiment ou doucement passionnée. — « Aimer, dit-il, c'est s'immoler, c'est estimer la vie de celui qu'on aime plus que deux mille fois la sienne, c'est préférer tout, les tortures, la mort, plutôt que de blesser dans le fond du cœur celui que l'on aime. N'est-ce pas là de la folie? Souvenez-vous de ces soldats qui, dans des temps encore voisins de nous, allaient sans souliers et sans pain combattre sur la

frontière, et mouraient contens en criant de leur dernier souffle : Vive la république! C'était aussi de la folie, mais de cette folie sublime qui crée et sauve les nations. » Il faudrait dire cela comme le dit M. Lacordaire avec sa voix émue et son sourire triomphant, avec tant d'ames suspendues à la sienne. Chose singulière! cet homme que nous avons vu retrancher le domaine de la pensée du domaine de l'état, et nier la vertu morale de la puissance civile, le voilà qui croit à la sublimité des folies politiques, le voilà qui s'écrie : « Lorsque je pense à tout ce qu'il faut de travaux, de vertus, d'héroïsme pour faire un peuple et perpétuer sa vie, je m'en voudrais mortellement d'abuser de la parole contre une nation! » Bien mieux encore, il a le sentiment de ce grand mouvement social qui s'est fait, et qui se continue autour de lui; si vague soit-il, si confus et si obscur, ce sentiment le domine, et la franchise en perce jusqu'à travers l'affectation de la forme; il aime à dire : « Je suis peuple! » et quelquefois il le dit bien; il aime à vanter, suivant son expression, « la sainte démocratie de la foi et de la charité. » Il sait que cette parole, un peu étrange, ne sonne pas bien partout; il aime à la répéter. Nous l'en remercions.

Telle est, en effet, cette sublime vertu des grandes idées de notre temps qu'elles pénètrent par le cœur ceux qui les combattent par l'intelligence, qu'elles reviennent, en dépit des systèmes, se placer dans leur bouche, et purifier leurs lèvres comme les charbons ardens d'Isaïe. On les évite, quand on érige en doctrine les fantaisies personnelles de son cerveau; on les salue, on les adore, quand on se laisse aller sans mauvaise résistance à cette pente éternelle sur laquelle Dieu a placé l'esprit de l'homme pour qu'il allât, et qu'il allât toujours. On ne vit pas hors de son siècle. Sans doute le présent paraît souvent mesquin; il a ses ennuis et ses misères; on est toujours tenté de se rejeter autre part; les uns songent à l'avenir, les autres rêvent du passé. Le vrai, le bon, c'est de s'élever dans le présent même au-dessus des détails pour saisir l'ensemble, au-dessus des contrariétés et des imperfections pour dégager les principes et les éclairer par le sens commun. C'est là ce que M. Lacordaire ne fait pas. Il croit que le remède est ailleurs, et il va le chercher; mais, tout en voulant retourner vers le passé, il semble regimber vers l'avenir. C'est là ce qui nous le rend aimable. C'est pour cela qu'on le quitte toujours, comme je le quitte ici moi-même, avec un adieu d'affection, et non pas avec un adieu de colère.

ALEXANDRE THOMAS.

LE BUDGET

DE

LA VILLE DE PARIS.

Si un enfant des déserts était transporté tout à coup au sein d'une société comme la nôtre, ce qui l'étonnerait le plus, on peut le supposer, ce serait l'ordre intérieur d'une grande ville telle que Paris. La sécurité générale, tant d'établissemens appropriés aux moindres besoins, tant de plaisirs ménagés à la richesse, tant d'asiles ouverts au malheur, exciteraient son admiration. Dans ces immenses travaux d'utilité commune, dans ces continuels sacrifices dont personne ne se plaint, il y aurait pour lui d'impénétrables phénomènes; il se demanderait dans quels trésors on puise pour faciliter, pour embellir l'existence d'une aussi grande réunion d'hommes.

Ce que le sauvage se demanderait, est-il beaucoup de Parisiens qui le sachent? Ils sont loin de se douter, à bien peu d'exceptions près, que chacun d'eux contribue aux merveilles de leur cité par une cotisation d'un peu moins de quarante francs. En effet, une somme d'environ 46 millions est consacrée annuellement aux besoins de la commune, et les habitans de Paris, au nombre de 936,000, en fournissent

plus des trois quarts, charge qui leur paraîtrait intolérable si elle était établie directement à titre d'impôt, mais qu'on supporte sans peine parce qu'elle se combine d'une manière imperceptible avec la satisfaction de tous les besoins.

De quelles sources proviennent les revenus de la municipalité parisienne? quel est l'emploi de ces trésors? Telles sont les intéressantes questions auxquelles nous allons répondre par une analyse du budget de la ville de Paris. Les comptes financiers publiés chaque année par la préfecture et par les administrations spéciales qui en dépendent nous ont fourni les élémens de cette étude. Souvent aussi nous avons consulté un travail fort instructif de M. Martin Saint-Léon, le *Résumé des dépenses et des recettes de la ville de Paris* (1) de 1797 à 1840. L'histoire morale et politique d'une société se trouve toujours en grande partie dans celle de ses finances; ainsi les développemens à l'appui des diverses opérations financières ont fait du livre de M. Saint-Léon une histoire administrative de Paris depuis l'époque de la réorganisation départementale jusqu'à nos jours; c'est à ce titre qu'un premier essai, publié en 1833, a été jugé digne d'une mention honorable par l'Académie des sciences, quoique bien inférieur à la seconde édition que nous avons sous les yeux.

I. — RECETTES.

Un des principaux vices de l'ancien régime fut l'irrégularité de son administration. Loin de concourir harmonieusement à la prospérité commune, les magistratures, instituées à diverses époques et souvent en contradiction les unes des autres, ne représentaient que des castes ou des corporations rivales dont la lutte affaiblissait la société. A Paris, par exemple, la gestion des intérêts municipaux était partagée, sans coordination hiérarchique, entre cinq autorités. Le parlement évoquait les affaires de haute police; le bureau des finances intervenait en matière de grande et de petite voirie. La garde des édifices publics, la surveillance des constructions particulières, appartenaient à la chambre des bâtimens. Le lieutenant-général de police, agent du pouvoir royal, avait des attributions fort étendues qui n'étaient pas bornées, comme aujourd'hui, à la protection des personnes et aux mesures de salubrité. Enfin, les véritables représentans de la cité, le

(1) Un vol. in-4°, seconde édition; chez Paul Dupont.

bureau de la ville, composé du prévôt des marchands, de quatre échevins, d'un procureur du roi, d'un greffier et d'un receveur, avaient la régie des revenus communaux, la police du pain et du vin, et une certaine initiative en fait de travaux d'embellissement ou d'utilité publique. Quant aux revenus, ils n'étaient pas perçus souverainement en vertu de ces principes d'ordre public qui légitiment les impôts; ils résultaient de concessions faites capricieusement par les princes, de droits acquis à diverses époques par le corps municipal. Ainsi, au XIIe siècle, Philippe-Auguste abandonne à la ville certains droits de la couronne pour être consacrés à l'extension du mur d'enceinte. En même temps, les *marchands de l'eau*, c'est-à-dire l'antique corporation privilégiée pour la navigation de la Seine, obtiennent en partie les attributions de la police urbaine exercées jusqu'alors par des officiers royaux. Un peu plus tard, les différens corps de métiers tendent à l'association, et, unissant leurs priviléges particuliers à ceux des marchands de l'eau, ils forment cette immense fédération bourgeoise dont le chef électif prend le titre de *prévôt des marchands*. La construction d'un port de débarquement et d'un entrepôt pour les marchandises légitime l'*octroi* d'un impôt à prélever sur les consommations de la ville. Au moyen d'une rente annuelle payée au fisc royal, on achète le droit de criage dans les rues et de vente dans les marchés. L'inspection des poids et mesures, la juridiction en matière de commerce, procurent également des droits utiles. Les ressources de ce genre suffisent tant que les élus de la cité conservent une action indépendante. Malheureusement, à partir du règne de Louis XIV, l'influence de la royauté neutralise le pouvoir municipal; l'élection populaire n'est plus qu'une vaine parade; le trafic des charges, les abus de la faveur décident de toutes les nominations; les affaires de la bourgeoisie sont faites, non plus par des représentans sincères, mais, comme nous l'avons dit plus haut, par plusieurs pouvoirs qui se neutralisent réciproquement.

Lorsqu'en 1789, la nation fut appelée à exprimer ses vœux et ses espérances de régénération, la réforme du régime municipal fut l'un des points sur lesquels on insista le plus généralement. L'assemblée constituante ne démentit point son mandat, et, en ce qui concerne Paris, la loi du 21 mai 1790 organisa une municipalité purement élective, composée d'un maire, de seize administrateurs, de trente-deux conseillers, de quatre-vingt-seize notables et d'un procureur-syndic, en tout cent quarante-six membres, répartis en cinq bureaux, à chacun desquels était confié un des grands intérêts de la commune.

Cette administration vraiment populaire, sans être menaçante pour la monarchie, semblait répondre aux besoins d'une prudente liberté; mais, avant d'avoir pu se consolider, elle fut emportée en un jour d'orage. A la veille du 10 août, une bande des plus audacieux démagogues vint, après un simulacre d'élection dans les assemblées sectionnaires, s'installer à l'Hôtel-de-Ville, et constituer cette trop fameuse *commune de Paris*, qui formula et pratiqua sans pitié le système de la terreur. A leur tour, ces étranges fonctionnaires furent traînés sur l'échafaud dressé pour Robespierre, et, ce jour-là, Paris resta sans administration. Le directoire se hâta d'instituer huit commissions spéciales qui pourvurent provisoirement aux nécessités du service. La subdivision de la ville en douze arrondissemens municipaux date de cette période. Déconcertée, épuisée par la sanglante expérience qu'elle venait de faire, la nation française ne cherchait plus qu'à acheter le repos au prix de la liberté. Par une coïncidence bien rare en politique, il fut donné au gouvernement consulaire de fonder sa popularité en ravissant aux peuples leurs plus précieuses franchises. Ainsi, la loi de pluviose an VIII, qui traça le type encore subsistant de notre administration départementale, effaça dans Paris jusqu'aux traces des anciens droits municipaux. Pour la gestion de leur patrimoine, pour la surveillance de leurs intérêts, les Parisiens reçurent, comme les enfans mineurs, des tuteurs nommés d'office par le gouvernement. Tels furent en réalité, sous l'empire et sous la restauration, le préfet de la Seine, le préfet de police, les cinq conseillers de préfecture, et les seize membres du bureau qu'on voulait bien considérer comme des représentans de la cité, bien qu'ils fussent choisis arbitrairement par le pouvoir royal. Un tel système n'était plus conciliable avec les principes qui triomphèrent en juillet. Par la loi de 1834, la grande cité recouvra le droit de gérer son patrimoine par l'entremise des agens de son choix. Depuis cette époque, un conseil municipal, qui inspire et surveille, est nommé par les électeurs politiques, auxquels on adjoint diverses catégories de citoyens notables. Or, l'expérience a montré qu'un acte de loyauté avait été au fond une bonne mesure politique. Les améliorations provoquées par le conseil indépendant, les entreprises monumentales menées à fin, la transformation magique des vieux quartiers, l'activité entretenue dans la classe ouvrière par ces immenses travaux, ont prêté à la capitale de la France un air de prospérité, un prestige de splendeur, qui ont contribué, plus qu'on ne l'imagine, à l'affermissement de la dynastie de juillet.

De toutes les merveilles accomplies depuis le commencement du siècle en faveur de la population parisienne, la plus surprenante peut-être est la somme énorme que ses administrateurs ont pu obtenir d'elle. De l'an VIII, époque de la réorganisation départementale, jusqu'à 1844 inclusivement, c'est-à-dire en 45 ans, les recettes se sont élevées en total et en nombre rond à 1,730 millions. Au commencement de cette période, les revenus annuels s'élevaient péniblement à 10 ou 12 millions; ils augmentèrent rapidement, grace à l'accroissement de la population, au mouvement des affaires, et surtout aux progrès de la science fiscale. A la chute de l'empire, les recettes donnaient 24 millions; à la fin de la restauration, les chiffres atteignaient, à peu de chose près, ceux de l'époque actuelle. Enfin, les prévisions de recettes pour 1845 viennent d'être admises, par ordonnance royale, pour la somme de 46,017,214 francs. Il ne faut pas conclure de ce qui précède que les revenus de la ville de Paris ont cessé de s'accroître depuis la révolution de 1830. Les chiffres officiellement déclarés sont les mêmes, mais non pas les résultats positifs. Nous allons expliquer la cause de cette trompeuse similitude, en décomposant le budget de 1843, la dernière année dont le compte définitif ait été publié.

Les recettes qui composent le revenu de la ville de Paris sont de natures diverses : les unes, comme les centimes communaux et l'octroi, sont de véritables impôts levés sur les propriétés, les consommations et les transactions; d'autres recettes, comme la distribution des eaux et les actes de l'état civil, sont le juste paiement d'un service : d'autres produits résultent de la vente ou de la location des biens patrimoniaux de la commune. Enfin, on porte à l'actif des sommes qui n'y figurent que pour ordre, et qui augmentent considérablement le total, sans surcharger les contribuables. Tels sont les emprunts et autres recettes extraordinaires.

La cotisation de la propriété foncière forme le premier chapitre, sous le nom de *centimes communaux*. On sait qu'un vingtième environ de l'impôt direct voté par les chambres, et perçu par l'état, est restitué aux communes pour leurs besoins particuliers. Ce recouvrement fait rentrer dans la caisse parisienne un peu plus d'un million de francs par année; mais les réclamations que ce produit soulève font pressentir qu'il subira prochainement quelque réduction.

Le principal élément du revenu rentre dans la classe des contributions indirectes. Si l'on pense à la consommation dévorante d'un foyer tel que Paris, on ne s'étonnera plus des ressources considé-

rables qu'il tire de son octroi. La perception d'un impôt à l'entrée des denrées et des marchandises usuelles date, nous l'avons déjà dit, du XIIe siècle. Avant 1789, les droits de l'état et ceux de la commune, confondus dans cette même contribution et formant l'une des cinq grosses fermes, produisaient 36 millions environ; de ce tribut considérable il ne restait sans doute qu'une faible partie à la ville après le prélèvement du trésor public. Fidèle aux doctrines du laisser-passer, l'assemblée constituante abaissa les barrières fiscales, et pendant sept ans, le mouvement des denrées fut libre et gratuit. Ce genre de dégrèvement, séduisant pour l'égoïsme des particuliers, laissait en souffrance trop d'intérêts généraux. On autorisa donc les villes, dont les ressources étaient insuffisantes, à y suppléer par l'établissement d'un octroi. A Paris, la perception recommença le 22 octobre 1798 : elle fut peu considérable à l'origine. Le mur d'enceinte, que les fermiers-généraux avaient entrepris en 1784 pour assurer leurs droits, était resté inachevé en 1789, et avait subi des dégradations considérables pendant les années de troubles. Il y avait de grosses dépenses à faire pour achever, sur un développement de 24,000 mètres, près de six lieues, une muraille élevée de 5 à 6 mètres, bordée au dehors d'un large boulevard planté d'arbres, à l'intérieur d'un chemin de ronde, et percée de cinquante-cinq barrières, avec les grilles et les bâtimens qui en dépendent. Les sacrifices qu'on dut faire pour régulariser le service furent d'ailleurs une excellente spéculation. Le produit qui en résulta ne cessa de s'accroître progressivement. De 10 à 12 millions qu'il fournit à l'origine, il s'éleva sous l'empire à 20 millions en terme moyen, et de 1820 à 1840 à près de 28 millions. Le maximum obtenu jusqu'à ce jour a été la recette de 1843, évaluée à 32,512,763 francs. On a attribué ce résultat aux grands approvisionnemens de vin que les négocians ont cru devoir faire dans la crainte d'une récolte mauvaise et d'une hausse de prix pour l'année suivante. Le produit des boissons figure dans cette somme pour 13 millions, les liquides divers pour 2 millions, les comestibles pour 6 millions, les combustibles pour 5 millions; les fourrages et les matériaux de construction fournissent le reste.

Ce progrès continuel de l'octroi parisien a été plus d'une fois signalé comme un indice de prospérité croissante. Il nous en coûte de relever cette erreur : la vérité est si triste à dire! La cause réelle de l'accroissement des recettes, c'est l'augmentation des tarifs. En l'an VIII, les droits d'entrée pour les principaux objets de consommation étaient, comparativement à notre époque, dans la proportion suivante :

	AN VIII (1799-1800).			(DEPUIS 1832).		Augmentation approximative.
Vins en cercles : l'hectolitre...	6 fr.	60 c.	—	10 fr.	50 c.	60 pour 100.
— en bouteilles, — ...	6	60	—	18	»	200 —
Bœufs (par tête).....	18	»	—	24	»	33 —
Vaches, —	9	»	—	18	»	100 —
Veaux, —	3	60	—	6	»	66 —
Moutons, —	»	60	—	1	50	150 —

Beaucoup d'objets tarifés aujourd'hui entraient en franchise à la première époque. La fraude, fort difficile avec le régime en vigueur, était si audacieuse sous le consulat, que l'administration afferma l'octroi, comptant plus sur la vigilance de l'intérêt privé que sur sa propre police. La population parisienne, évaluée officiellement à 548,000 ames en 1801, a été portée à 936,000 par le dernier recensement. En tenant compte de toutes ces circonstances, on reconnaît que l'augmentation du revenu de l'octroi indique plutôt les progrès du génie fiscal que ceux de l'aisance populaire.

Un autre fait bien affligeant ressort de l'examen des comptes de l'octroi; c'est que la consommation des denrées les plus saines et les plus nutritives tend à diminuer depuis le commencement du siècle. Prenons pour terme de comparaison les chiffres de l'an VIII avec ceux que fournit, en moyenne, la période décennale comprise entre 1830 et 1840. De la première à la seconde époque, la population s'est accrue d'environ 66 pour 100 : il serait donc naturel de croire que la masse des denrées qui entrent pour être mises en consommation s'est accrue également de 66 pour 100. Cette augmentation proportionnelle, nous allons la supposer dans un tableau comparatif, afin que les résultats soient perceptibles du premier coup d'œil.

AN VIII. (Population : 548,000 ames.)		AUGMENTATION DES DEUX TIERS.	DE 1830 A 1840 (en moyenne).	DÉFICIT POUR NOTRE ÉPOQUE.
VINS : hectolitres.....	768,000	1,280,000	868,000	47 pour 100.
BOUCHERIE : Bœufs (par tête).	66,000	110,000	70,000	57 —
— Vaches, —	14,000	23,000	17,000	35 —
— Veaux, —	85,000	141,000	72,000	95 —
— Moutons, —	302,000	500,000	370,000	35 —

Est-ce un rêve? est-il possible qu'à une époque qui ramène tous les progrès à ceux de l'ordre matériel, les Parisiens boivent moins de vin, mangent moins de viande que leurs pères, et cela dans une pro-

portion qu'on peut, sans exagération, évaluer au tiers (1)? La classe supérieure ne s'aperçoit pas de ce déficit. Jamais la table du riche n'a été pourvue avec tant de recherche; tout le mal est pour le pauvre : l'homme du peuple perd le goût des alimens qui sont la base d'une bonne nutrition, et s'habitue à la dangereuse surexcitation que laisse une nourriture frelatée. A la viande saine du bœuf ou du mouton, il préfère celle du porc. On reçoit présentement 1,200,000 kilogrammes de charcuterie, sans compter celle qui est faite avec les 86,000 porcs dépecés à Paris. A défaut de vin, on s'enivre d'alcool : de 3,000 hectolitres reçus en l'an VIII, l'introduction s'est élevée récemment à plus de 49,000; ou bien, ce qui est pis encore, on boit cette affreuse mixture que la plupart des cabaretiers de Paris composent et débitent impunément. Beaucoup de personnes imputent à l'octroi ces tristes résultats : c'est une accusation que nous nous réservons de discuter en appréciant le budget dans son ensemble.

La caisse de Poissy et les abattoirs établis, dit-on, pour régulariser le commerce de la boucherie, ne sont encore au fond que des impôts en surcharge de l'octroi. Si les marchands forains qui amènent leurs bestiaux sur les marchés ne trouvaient pas à les vendre au comptant, et restaient livrés, par défaut de concurrence, à la merci des accapareurs, la population d'une grande ville comme Paris pourrait être menacée dans sa subsistance. On imagina donc d'instituer une compagnie sous le patronage de l'état pour faciliter les achats et les paiemens. Cette idée, mise en pratique dès le moyen-âge, fut nombre de fois reprise et abandonnée. En 1747, le gouvernement établit au principal marché d'approvisionnement, à Poissy, une caisse destinée à faire des avances aux marchands de Paris : inutile est d'ajouter que cette caisse fut constituée de façon à faire entrer dans le trésor public une somme assez ronde. En 1778, le bail en fut renouvelé pour douze ans, à raison de 750,000 livres. Ennemi déclaré du monopole, Turgot fit casser ce bail, et remplaça le bénéfice du trésor par une

(1) Nous craindrions de nous tromper, si d'autres calculs, établis sur des bases différentes, ne donnaient pas des résultats plus attristans encore. « A Paris, dit M. Michel Chevalier, dans son *Cours d'Économie politique* (18e leçon, 1842), en 1789, on buvait annuellement 131 litres de vin par individu; de 1806 à 1811, la consommation parisienne était de 160 litres; de 1830 à 1835, elle n'a été que de 103; le chiffre de 1840 était de 93 litres. De 1812 à 1840, la consommation de la viande est tombée de 70 à 48 kilogrammes par tête. » De l'aveu du ministère du commerce, la diminution de la viande de boucherie consommée par la France entière a été, de 1830 à 1841, de 8 6/10 pour 100.

faible addition au tarif d'entrée. Le commerce des bestiaux se fit dès-lors en toute liberté pour les prix et les termes du paiement. Après une expérience de trois années, le ministre honnête homme eut la douleur de reconnaître que le prix de la viande n'avait pas baissé à Paris, et que la réforme n'avait profité qu'aux riches spéculateurs. Rétablie en 1779, supprimée en 1791 par l'assemblée constituante, la caisse de Poissy fut définitivement réhabilitée par Napoléon. En fonction depuis 1811, elle roule sur un capital de 1,503,000 francs fournis par les cautionnemens des 501 bouchers de Paris. Elle avance l'argent nécessaire à toutes les transactions moyennant un droit proportionnel d'escompte sur la somme déboursée, et un droit fixe sur le bétail vendu, ainsi échelonné : 10 francs par bœuf, 6 francs par vache, 2 francs 40 centimes par veau, 70 centimes par mouton. Le fait de la diminution des ressources alimentaires à Paris est tristement confirmé par le relevé des opérations de la caisse de Poissy. Dès son origine, c'est-à-dire pendant les cinq dernières années de la période impériale, elle produit en moyenne 1,574,244 francs. En 1843, avec une population augmentée d'un tiers au moins, elle ne donne plus que 1,373,337 francs. La diminution au préjudice de notre époque est de 59 pour 100.

La construction des abattoirs publics fut une idée digne du génie administratif de Napoléon. Jusqu'en 1818, chaque boucher tuait et préparait chez lui les bestiaux destinés à la vente. Le séjour de ces animaux dans les quartiers les plus fréquentés, leurs accès de furie, des mares sanglantes dans les rues, la fonte des graisses à domicile, rendaient le voisinage d'une boucherie aussi dangereux que nauséabond. En sept ans (1811-18), cinq abattoirs furent construits vers les limites extrêmes de Paris. Moyennant un sacrifice de 18 millions, tant pour l'acquisition des terrains que pour les constructions, on a ennobli, par une sorte d'importance monumentale, des lieux destinés à un vil usage. La surface totale des cinq abattoirs est de 165,235 mètres, dont 43,967 en bâtimens, pavés à l'intérieur, entourés d'arbres et convenablement isolés. L'eau, servie par des machines à vapeur et des manéges, circule abondamment dans les étables immenses, dans ces tueries où l'on a abattu, pendant l'avant-dernière année, 613,000 animaux, dans 8 triperies, 28 fondoirs et 240 échaudoirs. Ce service, dont les revenus décroissent depuis vingt ans, proportionnellement à ceux de la caisse de Poissy, rapporte aujourd'hui 1,092,429 francs, somme qui, déduction faite des frais d'exploitation, excède à peine l'intérêt du capital avancé par la ville.

En résumé, les taxes combinées de l'octroi, de la caisse de Poissy et des abattoirs, portent à près de 6 millions l'impôt sur la viande de boucherie. C'est une somme d'environ 12,000 francs que chaque boucher verse dans la caisse municipale, sauf à la recouvrer sur les consommateurs.

Que l'on considère en théorie certains droits, non plus comme un impôt, mais comme le prix d'un service, l'effet en est le même pour les habitans de Paris, car toute dépense imposée au marchand augmente nécessairement le prix de la marchandise. Tels sont les prélèvemens faits sur les ventes, dans les halles et dans les marchés, pour la location des emplacemens, des abris et des remises. Les droits de ce genre, gonflés par des ordonnances successives, se sont élevés de 160,000 francs, chiffre de 1807, à 2,230,595 francs, total de 1843. Dans les marchés de détail, le tarif de location a pour base l'étendue de l'emplacement et le nombre des jours de l'occupation. Dans les halles du haut commerce, le prèlevement de la commune est proportionné à l'importance des ventes. Les objets de nécessité première ne subissent qu'une taxe insignifiante; ainsi le mouvement immense des grains et farines ne donne guère plus de 58,000 francs; mais, pour les denrées de luxe, la taxe s'élève progressivement. Ainsi la vente de la volaille et du gibier produit plus de 800,000 francs, à raison de 10 pour 100 sur le prix déclaré. La ville prélève 130,000 fr. sur le commerce des huîtres, dont la vente en gros produit 1,620,000 francs, et dont le détail rapporte peut-être 3 millions aux revendeurs. Ce goût prononcé des Parisiens entretient parmi nos pêcheurs une émulation très active. Le prix des huîtres était autrefois sur nos plages de 1 franc 50 cent. le mille; on se plaignait, il y a trois ans, qu'il fût monté à 12 ou 14 francs. Les spéculateurs l'ont poussé l'année dernière à 20 ou 22 francs. Avec les habitudes de friandise que le luxe développe, on ne peut prévoir où s'arrêtera cette progression.

Les précautions commandées par l'hygiène, le recouvrement des avances faites pour la construction et l'entretien des fontaines publiques, légitiment le tribut prélevé sur le commerce des eaux. La ville contracte des abonnemens pour plus de 500,000 francs par année avec les propriétaires ou les chefs d'industrie qui désirent faire arriver l'eau à leur domicile, et elle oblige les humbles revendeurs à se fournir aux quatorze fontaines qu'elle a établies. 4,748,881 hectolitres d'eau, puisés à raison de 9 cent. par les marchands à tonneau, 120,000 voies environ, achetées par les porteurs à la main ou pour l'abreuvement des chevaux, donnent un produit de 430,711 francs.

La prise de l'eau aux fontaines marchandes est imposée au quart de sa valeur vénale; le transport à domicile par les détaillans entretient donc un mouvement de fonds de 1,800,000 francs, dont les trois quarts, à répartir entre six à sept cents porteurs, constituent pour chacun d'eux un bénéfice net et assuré de 2,000 francs par année. Étrange et désolant exemple de la fatalité qui pèse sur le pauvre! L'eau, la plus commune, mais la plus nécessaire des choses usuelles, coûte quatre fois moins cher aux riches qu'aux indigens. Les premiers, qui se fournissent par abonnement, absorbent pour 500,000 francs une aussi grande quantité d'eau que les petits acheteurs pour près de 2 millions. Un projet qui sommeille depuis près de trente ans dans les cartons de la préfecture aurait pu mettre un terme à cette injuste disproportion. Une société sollicitait, moyennant un arrangement avec la ville et les propriétaires particuliers, l'autorisation d'élever l'eau par des tuyaux, et de la distribuer dans les appartemens jusqu'aux derniers étages des maisons. Nous ne savons pas quels obstacles a rencontrés ce projet. Peut-être a-t-on craint d'exciter les brutales fureurs des Auvergnats, en leur enlevant le monopole qui leur est si profitable.

Les marchandises de toutes sortes, tissus, denrées, liquides, matériaux de construction, entrent à peine dans Paris, qu'aussitôt surgissent des agens pour peser, jauger, mesurer, plomber, estampiller. Un propriétaire a-t-il fantaisie de bâtir ou simplement d'améliorer son domaine, c'est matière à inspection de la part des commissaires-voyers, grands et petits. Précautions nécessaires pour empêcher les fraudes, dira-t-on : sans doute, et en même temps, moyen ingénieux pour faire entrer dans les caisses municipales 440,000 francs. Les conducteurs de voitures ou de bateaux qui ne veulent pas être retenus des heures entières aux bureaux d'entrée peuvent aujourd'hui se faire escorter par un agent qui fait la visite à domicile. Cette politesse de l'administration lui rapporte, à raison de 1 franc par voiture et de 2 francs par bateau, une somme de 147,000 francs.

Le conseil de la ville, ne se croyant peut-être pas le droit d'imposer la circulation des voitures, ne vend que la faculté de stationner sur la voie publique. Il résulte de ce scrupule un nouveau privilége à l'avantage de la fortune. Le fringant équipage qui écrase le pavé, le cabriolet bourgeois, si menaçant pour le piéton, ne subissent aucun droit. Au contraire, 733 cabriolets de l'intérieur imposés à 215 francs, les cabriolets de l'extérieur à 115 francs, les coupés à 130 francs, les fiacres à 150 francs, plus de 300 omnibus à 400 francs, fournissent un

total de 428,000 francs. Qui paie cette somme, sinon les petites gens qui s'entassent dans les omnibus, ou qui se confient aux chevaux éreintés des équipages de place? La voiture de charge du riche industriel ne contribue pas; en revanche, l'administration se félicite d'avoir imaginé une taxe nouvelle, le stationnement des charrettes et bêtes de somme amenées pour l'approvisionnement des halles et marchés, taxe qui déjà produit 27,000 francs.

Dans l'état de société, on ne peut vivre ni mourir sans payer. 46,000 actes de l'état civil, dont plus de 3,000 délivrés gratuitement aux pauvres, produisent 94,000 francs : sur cet article, la commune reste en perte, car la délivrance des actes ne rend que le tiers de ce qu'on débourse pour la tenue des registres dans le bureau central et dans les mairies. Pour avoir le droit d'être porté en terre, il en coûte 20 francs : au-dessous de sept ans, comme au spectacle, on ne paie plus que la moitié. Il y a pourtant une exemption forcée pour ceux qui meurent en état d'indigence, c'est-à-dire pour le tiers au moins des décès. Malgré ces réductions, la dernière dette payée par les citoyens, combinée avec les ventes et locations des terrains dans les cimetières, procure à la caisse municipale une recette d'environ 1,250,000 francs. Les frais d'inhumation à déduire sur cette somme laissent plus des deux tiers en pur bénéfice.

Rien n'est perdu dans une ville comme Paris. Les immondices dont chacun débarrasse son domicile, cette fange des rues que le piéton évite avec dégoût, sait-on bien ce qu'elles valent? 500,500 francs par an, pour celui qui achète en masse : pour la revente en détail, c'est un trésor. Le produit du balayage quotidien des rues est immédiatement livré aux cultivateurs de la banlieue, à raison de 3 francs le mètre cube : lorsque ces ordures ont été conservées pendant une année dans les bassins de la voirie, le prix du mètre cube s'élève jusqu'à 5 francs. Le bail en vertu duquel la ville autorise l'exploitation des bassins a profité de l'importance qu'a prise le commerce des engrais. Ce bail n'était que de 75,000 francs il y a vingt-deux ans : porté en 1831 à 166,000 francs, somme qu'on jugeait alors exorbitante, il s'est élevé récemment à un demi-million. L'établissement des chemins de fer pourrait bien amoindrir ce beau chiffre, les envois faciles et rapides des départemens lointains devant diminuer l'importance du jardinage dans la banlieue de Paris.

Glissons sur quelques articles qui grossissent le chiffre des recettes sans enrichir la cité : par exemple, la subvention de près de 2 millions fournie depuis peu par l'état, en raison de l'augmentation de l'effectif

de la garde municipale. Une multitude de recouvremens, variables et accidentels, comme les produits des amendes, les donations volontaires, la vente des vieux matériaux, la cession des terrains, l'intérêt des fonds placés momentanément au trésor, composent en total des sommes assez considérables. Si les propriétés monumentales de la ville de Paris avaient une valeur productive comparable à leur importance, la commune serait prodigieusement riche : il n'en est pas ainsi ; ses plus beaux édifices ne sont d'aucun revenu. Son patrimoine utile, réduit à quelques maisons et terrains susceptibles de location, à quelques constructions d'une utilité spéciale, comme les entrepôts qu'elle ouvre au commerce, reste inférieur à la fortune personnelle de plusieurs de ses habitans.

Nous avons dit que le budget moyen des recettes sous la restauration, avec un chiffre égal à celui de l'époque actuelle, était en réalité très inférieur. C'est qu'alors on portait à l'actif des sommes considérables, comme les emprunts extraordinaires, et les produits des jeux. Depuis 1832, la ville est assez riche pour se dispenser d'emprunter. Les jeux ont été supprimés en 1837. Est-ce un progrès? est-ce une duperie? La morale publique a-t-elle gagné en raison de l'énorme sacrifice fait en son nom? Grande question, qu'il faudra reprendre bientôt si le démon du jeu, chassé des maisons publiques, est réhabilité par la mode et reçu dans les meilleurs salons. La ville de Paris a exploité les jeux, au moyen d'une ferme-régie, de 1819 à 1837 inclusivement. Pendant cette période de dix-neuf années, 137,313,403 francs sont entrés dans ses coffres : elle a cédé au trésor de l'état la part du lion, 104,500,000 francs ; son bénéfice, tous frais déduits, a été de plus de 1,500,000 francs par année. En analysant les clauses du bail, on découvre que la perte annuelle des joueurs excédait 10 millions : grace aux progrès de la population comme à ceux du luxe, cette perte doit dépasser 12 millions aujourd'hui. A qui revient cette somme dont l'état profitait? Aux banques étrangères, aux tripots clandestins. Les millions enlevés au fisc ont constitué la liste civile des chevaliers d'industrie. Il fallait une sorte de courage pour jouer, quand le jeu était relégué, comme un vice honteux, dans les maisons suspectes : depuis qu'il est applaudi dans les salons, il faut du courage pour ne pas jouer. Il ne serait pas impossible que les excès du lansquenet fissent revenir nos législateurs sur leur douteuse réforme de 1837.

En résumé, après avoir décomposé le total des recettes et séparé les articles qui constituent des taxes plus ou moins déguisées, de ceux

qui n'ont aucun caractère de fiscalité, on trouve que sur un actif de 46 millions, l'impôt n'est réellement que de 37 millions. A ce compte, la cotisation municipale se trouve réduite, comme nous l'avons dit au début, à 39 francs par tête, au lieu de 48 francs, selon le calcul trompeur des statisticiens qui opèrent sur les chiffres sans les analyser.

II. — DÉPENSES.

Avant le rétablissement de l'octroi municipal, les dépenses de la ville de Paris n'atteignaient pas même deux millions; les frais d'administration et de police absorbaient presque en totalité cette faible somme; 120,000 francs seulement étaient consacrés à l'entretien des monumens et aux travaux publics. Beaucoup de services restaient en souffrance; les dépenses de nécessité absolue, comme les secours aux hospices, le pavage, et les fontaines, retombaient forcément à la charge de l'état. Suivant la remarque du citoyen-ministre Ramel, dans son compte-rendu de l'an IX, la restauration des octrois eut pour effet de soulager le trésor public en rejetant à la charge des villes la plupart des dépenses locales. Ainsi, chaque ville est restée libre d'améliorer les conditions de son existence, suivant les sacrifices qu'elle juge convenable de s'imposer. Avec un principe d'équité, ce système présente un inconvénient. Les conseils municipaux, ne sachant pas corriger la rigueur fiscale par des considérations politiques, se préoccupent trop exclusivement de la splendeur apparente des cités : il semble que leur principale affaire soit d'augmenter les recettes, et d'y proportionner les dépenses. En ce qui concerne Paris, les deux petits millions de l'an VI ont grossi successivement jusqu'à 47,341,361 fr., chiffre officiel de 1843.

Le budget municipal commence, comme celui de l'état, par le chapitre de la dette publique. La commune parisienne, malgré ses ressources croissantes, a été obligée d'emprunter, et de 1809 à 1832 le produit des emprunts a souvent grossi d'une manière fictive le total des recettes. Certaines dettes, contractées pour accomplir des travaux d'utilité publique, ont été des spéculations honorables et lucratives : tels furent les emprunts ordonnés par l'empereur, pour la construction des halles et marchés, de la bourse, des abattoirs, du canal de l'Ourcq; tels encore ceux qui ont été faits sous la restauration et la dynastie de juillet pour achever, pour compléter les conceptions du génie impérial : cette série d'emprunts utiles a produit en total, une

somme de 57,954,625 fr. Une autre série d'emprunts a eu pour causes des circonstances désastreuses, comme la dépense des invasions de 1814 et 1815, la disette qui en a été la suite, et la commotion de 1830. Le croirait-on? Paris, après trente ans, souffre encore du contre-coup de Waterloo! L'orgie des vainqueurs n'est pas encore payée! C'est que la charge fut vraiment accablante. Pendant la seconde occupation, il fallut nourrir et loger plus de 300,000 hommes dont l'insolent orgueil se traduisait en demandes de toutes sortes. Pour épargner autant que possible aux habitans le contact des étrangers, il fallut improviser des casernes, des campemens, les meubler, organiser des services de transports pour les vivres et les fourrages, multiplier les hôpitaux, non-seulement pour les étrangers, mais pour une quantité extraordinaire de femmes qui cherchaient dans les malheurs du pays une occasion de débauche. Aux princes, aux personnages qu'on crut devoir ménager, on prépara des hôtels particuliers, avec un service de luxe pour la table, un carrosse et une domesticité nombreuse; les moindres chefs daignèrent se contenter de recevoir des bons, au moyen desquels ils trouvaient gratuitement chez les restaurateurs des repas d'un prix proportionné à leurs grades. Quatre mois et dix jours de ce régime (du 5 juillet au 15 novembre 1815) coûtèrent aux Parisiens 44,689,870 fr. En résumé, si l'on totalise les emprunts de toutes sortes faits par la commune de Paris depuis sa réorganisation, on trouve le chiffre de 173,719,729. Plus des trois quarts de cette somme ont été amortis, et présentement la ville ne doit plus en capital que 38,922,529 fr., dont moitié aux hospices. Une somme de 4,600,000 fr. affectée chaque année à la dette municipale combine le service des arrérages et l'amortissement de telle sorte, que si des circonstances imprévues ne provoquent pas de nouvelles anticipations, la ville sera complètement libérée en 1874, dans trente ans.

En vertu d'une loi rendue le 28 avril 1816, l'état prélève un dixième du produit net des octrois dans toutes les communes où cet impôt est établi. Conçue à une époque où la France vaincue avait à solder une énorme contribution de guerre, cette loi présentait alors l'excuse de la nécessité. Aujourd'hui, elle soulève de nombreuses réclamations : en effet, il semble étrange d'établir un impôt, non pas sur un revenu, mais sur un sacrifice que des citoyens s'infligent volontairement dans l'intérêt de leur propre localité. Plusieurs pétitions présentées à la chambre des députés vont provoquer incessamment un débat public à ce sujet. En attendant, le gouvernement encaisse un tribut qui lui vaut, pour toute la France, 6 à 7 millions par année.

La ville de Paris estime son contingent, tant pour l'octroi que pour la caisse de Poissy, à 1,800,000 fr. environ. L'administration municipale verse en outre au trésor une somme qui dépasse 3 millions, pour une portion de la contribution personnelle et mobilière. C'est un moyen d'opérer en masse un recouvrement qui par tête offrirait quelques difficultés. Une vieille servitude féodale, l'obligation de loger les gens de guerre, doit encore être rachetée par une indemnité annuelle. En 1843, les Parisiens ont concouru aux frais du casernement de leur garnison, pour 6,183,966 journées d'hommes, à raison de 19 centimes par jour, et pour 745,197 journées de cheval, à raison de 8 centimes. Enfin, depuis quatre ans, le ministère des finances exige que la ville paie l'impôt foncier pour toutes les propriétés dont elle tire un produit, comme les halles, l'entrepôt, etc. En raison de ces divers articles, la caisse municipale commence par prélever sur le plus clair de ses revenus une somme de 4,800,000 francs qu'elle paie à l'état. Avant la suppression des jeux, le versement s'est élevé jusqu'à 12 millions.

Viennent ensuite les dépenses d'administration et de régie, et elles sont considérables. La manie de la centralisation, qui des bureaux ministériels est descendue dans les régions secondaires, augmente de jour en jour l'encombrement des affaires, et nécessite à la mairie centrale la présence de deux cent vingt employés. Qu'à cet article on ajoute les dépenses des douze mairies d'arrondissement, et ce sera peu de chose qu'un million. Les frais de régie, pour le personnel et le mobilier seulement, et sans évaluer le capital engagé dans les bâtimens d'exploitation, étaient en moyenne de 2,400,000 fr. avant 1830; ils atteignent 3 millions aujourd'hui. C'est qu'il faut une armée, avec un matériel imposant, pour assurer les droits de la commune au passage des barrières et dans les marchés, pour fouiller, compter, peser, jauger, déguster toutes les denrées mises en consommation, pour la surveillance des poids et mesures, le service des abattoirs, la distribution des eaux, et surtout pour la minutieuse comptabilité qui résulte de ces opérations innombrables et parfois minimes.

Aux dépenses de l'administration civile et de la régie fiscale, il faut ajouter celles qui concernent la police; c'est le plus gros chiffre du budget communal, et il n'y figure qu'en total et pour ordre. La préfecture de police publie séparément un compte détaillé de ses dépenses, qui est soumis à l'examen et au vote approbatif du conseil municipal. Si Paris n'est pas aussi sûr qu'on pourrait le désirer, c'est moins par la faute de l'autorité que par l'effet d'une démoralisation

croissante dans une certaine classe; la lutte contre les malfaiteurs est aussi active, aussi intelligente que jamais. La répression des fraudes de tous genres commises par les marchands, et surtout par ceux qui sont en contact avec les classes inférieures, est sans doute bien insuffisante; mais qu'on songe à la difficulté d'organiser une surveillance préventive sans entamer la liberté des citoyens! Quant aux services spéciaux de la salubrité, de la circulation, du nettoiement, de l'éclairage, ils se sont remarquablement améliorés. Les réverbères ne montrent plus que dans les quartiers excentriques leur tremblottante lumière. Au cœur de Paris rayonnent déjà plus de 5,000 becs de gaz, sur un développement de 168,000 mètres, et le provincial compte au rang des merveilles de la capitale ces riches quartiers qui, par une belle soirée, sont propres et resplendissans comme des salons (1). Au surplus, il est permis aux Parisiens d'être exigeans; les services de la police leur coûtent assez cher. Pendant la dernière période décennale, les dépenses de cette administration se sont élevées en moyenne à 6,493,810 fr., le crédit ouvert pour l'exercice de la présente année est de 10,752,877 fr., sur lesquels il est juste de déduire les 2 millions que le gouvernement rembourse pour sa part dans les frais de la garde municipale. L'accroissement de la population, les réformes introduites dans le service, peuvent justifier cette augmentation. Quand tous les budgets s'arrondissent, on aurait mauvaise grace à exiger que celui de la police restât stationnaire; il en faut prendre son parti.

De toutes les attributions du conseil municipal, les plus importantes, comme devoir moral et comme nécessité politique, sont celles qui concernent le sort des pauvres. Les élus de la cité n'exercent pas à cet égard une autorité directe. Les indigens de Paris ont un patrimoine qui leur est propre, géré par une administration spéciale, dont le budget, aussi volumineux, mais beaucoup moins clair que celui de la commune, est publié annuellement. Mais, comme les ressources de ce budget sont insuffisantes, et que la commune est tenue de proportionner par une subvention annuelle les recettes aux dépenses, cette obligation confère de fait aux représentans municipaux le droit de guider, de contrôler les actes du conseil des hospices, non-seulement dans leurs opérations financières, mais dans leur tendance morale.

(1) Sur l'administration de la police parisienne, voyez un travail auquel l'expérience pratique et la piquante érudition de M. Vivien ont donné un grand prix. *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er décembre 1842.

Quelques détails spéciaux vont faire comprendre l'étendue et la gravité de cette honorable tutelle.

L'administration des établissemens de bienfaisance, présidée par le préfet de la Seine, et dont le préfet de police fait toujours partie, est constituée par un conseil de quinze membres, choisis par le roi dans les rangs les plus distingués de la société parisienne. Il est à croire que ces hauts personnages, presque tous absorbés par de graves fonctions, réduisent leur mandat honorifique à une surveillance générale, et que l'impulsion est donnée par un comité-directeur de six membres, aux appointemens de 8,500 fr. Le personnel de l'administration, composé de 2,327 employés, en comptant les commis des bureaux, les économes, les aumôniers, les religieuses et les infirmiers, absorbe en total 840,806 francs. On arriverait à plus de 1,300,000 francs en évaluant les traitemens des médecins et les dépenses accessoires au personnel. Le conseil administratif a charge de diriger 8 hôpitaux généraux, contenant 3,413 lits, 6 hôpitaux spéciaux avec 2,734 lits pour les maladies qui exigent des traitemens particuliers, 8 hospices ouverts à la vieillesse, à l'enfance, à l'aliénation, à l'abandon, aux infirmités. Il y a en outre la tutelle de plus de 20,000 enfans trouvés à organiser, les secours à domicile à répartir entre les familles indigentes. Il faut régir enfin 8 grands établissemens accessoires, comme la boulangerie, la pharmacie, la filature, etc. Le mouvement qui résulte de toutes ces opérations est vraiment considérable; on en pourra juger par un bref résumé des comptes de 1843.

L'encombrement signalé depuis quelques années dans les hôpitaux semble devenir l'état permanent : 83,825 malades admis au traitement, et dont la dixième partie seulement a succombé, ont fourni 2,011,865 journées de présence. Or, la dépense de chaque journée est évaluée en moyenne à 1 franc 80 cent. Le nombre des vieillards et infirmes présens dans les maisons de refuge s'est trouvé plus considérable encore; mais la dépense journalière a été un peu moindre : 3,643,720 journées à 1 franc 28 cent. 35,532 ménages, comprenant 86,401 personnes, ont eu part aux modiques distributions des bureaux de bienfaisance. Les libéralités de M. de Monthyon ont assuré des secours à 20,000 convalescens sortis des hôpitaux avant d'être en état de reprendre leurs travaux. Une très heureuse innovation, le traitement à domicile des malades pauvres qui peuvent trouver des soins dans leur famille, a donné lieu à un service spécial. Un autre genre de charité, dont le premier essai date de 1793, consiste à procurer

aux femmes vieillies que l'industrie privée repousse, un genre de travail proportionné à leur faiblesse. Un atelier pour la filature à la main a procuré à 4,000 fileuses un bénéfice de 134,725 francs. Les fils ainsi fabriqués sont employés plus tard à la confection des toiles nécessaires aux maisons de bienfaisance. Nous voudrions voir développer une pareille institution, qui ennoblit l'aumône en la présentant comme un salaire.

Personne ne s'étonnera qu'avec tant de souffrances à soulager, tant de misères à secourir, qu'avec une manutention infinie et une comptabilité des plus minutieuses, les besoins de la charité publique soient considérables. Le budget spécial des hospices présente ordinairement, tant en recettes qu'en dépenses, un total de 14 à 15 millions. Ce chiffre, grossi par les fictions de la comptabilité, n'indique pas exactement le mouvement financier. Déduction faite des sommes qui ne figurent que pour ordre, la dépense réelle flotte entre 11 et 12 millions (11,462,743 francs pour l'exercice de 1843). Or, le revenu patrimonial des pauvres est encore bien inférieur à cette somme. Le loyer des maisons, des terres, des capitaux provenant de legs charitables, les réserves faites en leur faveur sur l'octroi, le mont-de-piété, les marchés, les spectacles, ne produisent pas même un total de 7 millions. Le déficit annuel retombe, comme nous l'avons dit, à la charge de la commune parisienne.

De 1820 à 1840, la subvention accordée aux hospices a été en moyenne de 5,620,000 francs, sans compter les sommes employées en constructions et rejetées à un autre chapitre. On a profité des libéralités volontaires faites aux pauvres pour réduire progressivement la charge municipale. En 1843, l'allocation était tombée à moins de 5 millions. Partie de cette somme est destinée spécialement au service des enfans trouvés. L'adoption forcée de ces débiles créatures est un sacrifice auquel l'administration ne se résigne pas sans faire entendre de profondes doléances. Recueillir tous les enfans que le vice ou l'infortune laissent sans familles, leur choisir des nourrices, leur prodiguer les soins qu'exige la première enfance, payer leur pension jusqu'à douze ans, les placer utilement, leur servir de tuteur jusqu'à vingt-un ans, n'est-ce pas une obligation bien grave et bien dispendieuse? La grande affaire de tous les conseils communaux est d'alléger ce fardeau; mais que de difficultés dans une réforme qui soulève contre les froids calculs de la prudence administrative les traditions religieuses et les profonds tressaillemens des cœurs charitables! On sait quelle émotion causèrent, en 1837, les mesures prises pour dimi-

nuer le nombre des abandons. A Paris, il fut arrêté qu'aucun enfant ne pourrait être admis à l'hospice que sur un procès-verbal du commissaire constatant les circonstances de l'abandon; loi fut faite à toute femme accouchée dans un hôpital de nourrir son nouveau-né, à moins d'empêchement déclaré par les médecins. A-t-on obtenu de ces innovations le bénéfice espéré? Avant la réforme, le nombre des admissions dépassait souvent 6,000, et ce nombre, quoique réduit par une mortalité de 1 sur 9, laissait à la charge des hospices près de 16,000 enfans. Les mesures restrictives occasionnèrent d'abord un abaissement de 1,727 individus sur les entrées : le nombre des pensionnaires à la campagne diminua proportionnellement, de sorte que la dépense, à raison de 108 francs par tête, tomba en peu d'années de 1,708,000 francs à moins de 1,500,000 francs; mais peu à peu le chiffre des abandons reprit sa progression désolante. Chaque année voit amoindrir les bénéfices obtenus en 1837 par les moyens de rigueur. L'autorité cherche à s'expliquer ce triste symptôme par l'affluence qu'attirent à Paris les chemins de fer, le travail des fortifications, l'excessive garnison. Nous croyons aussi que dans la classe de ces malheureuses qui peuplent les hospices de leurs enfans, on s'est résigné à un peu plus de honte. En 1843, les admissions des enfans abandonnés, orphelins, ou seulement déposés, se sont élevées à 5,871. D'après les derniers documens, les pensionnaires âgés de moins de douze ans et placés à la campagne aux frais de l'administration étaient au nombre de 12,839; on comptait en outre 8,650 élèves hors pension, en tutelle jusqu'à leur majorité.

Signalons en passant un triste exemple de cet égoïsme local qui aboutit dans une sphère plus haute à ce qu'on appelle la politique de clocher. Sur l'ordre formel du ministre de l'intérieur, une somme de 5,500 francs, applicable aux frais d'inhumation des enfans décédés en nourrice, avait été retranchée du budget parisien pour laisser les frais de sépulture à la charge des communes rurales où les décès auraient eu lieu. Eh bien! cette mesure occasionna partout les plus vifs mécontentemens; dans plusieurs communes, les maires et les curés réduisirent les nourrices à la triste alternative de payer les prières de l'église, le prix du cercueil et le salaire du fossoyeur, ou bien de laisser sans sépulture, comme des bêtes mortes, les cadavres des pauvres petits enfans confiés à leurs soins. Beaucoup d'officiers municipaux ont déclaré, par paresse sans doute, qu'ils ne délivreraient plus le certificat exigé des femmes qui viennent à Paris chercher les enfans trouvés.

Le conseil municipal vote chaque année une somme, distribuée à titre de subvention ou d'encouragement aux sociétés charitables formées par le zèle des particuliers. 70,000 francs à répartir entre trente-quatre associations sont un bien faible secours : il ne faut voir là qu'un témoignage de sympathie et d'encouragement pour le zèle volontaire qui complète l'œuvre officielle de l'autorité. Un intéressant mémoire publié par le préfet de la Seine pour justifier ce genre d'allocation montre combien la charité privée est active et ingénieuse. Peu importe que des intrigans se glissent parmi les personnes vouées au bien : il ne faut pas examiner si la bienfaisance n'a pas son charlatanisme, si la philanthropie même la plus sincère n'exagère pas toujours un peu le bulletin de ses triomphes. Il suffit qu'en somme le malheur finisse par y trouver son compte. Or, on ne saurait douter que beaucoup de bien ne soit accompli par les sociétés dont M. de Rambuteau a fait l'énumération, comme par mille autres dont il n'a pas parlé. En 1843, une association, dite des *Mères de famille*, a secouru 714 femmes en couches; une autre société de *Charité maternelle* a assisté 900 femmes dans l'accomplissement des devoirs de la maternité; les dons ordinaires, évalués à 90 francs par famille, ont été accordés de préférence aux mères qui accouchent à domicile et promettent de ne pas abandonner leurs enfans. La récente institution des *crèches* où les enfans au berceau sont gardés pendant le jour, afin que les mères puissent concilier leurs devoirs de nourrices avec l'exercice du métier qui les fait vivre, est à coup sûr une des plus touchantes inspirations du zèle religieux. Entre la crèche et la salle d'asile, il y avait place encore pour une institution tutélaire : on a essayé l'*Asile Fénelon*, qui déjà réunit 210 enfans de trois à six ans. Douze sociétés diverses se vouent à la tutelle des orphelins. Cette heureuse concurrence a profité à près de 1,000 enfans des deux sexes, qui ont été recueillis, entretenus et convenablement placés. La colonie agricole de Petit-Bourg espère pouvoir porter bientôt à 300 le nombre de ses pupilles. Une autre colonie, fondée sur les mêmes bases, n'admet que les enfans trouvés : on veut essayer si une bonne éducation donnée à ces enfans, ne fournirait pas les moyens de recouvrer les dépenses faites pour eux. La visitation des malades est le but spécial de plusieurs confréries, et il y a des ressources appropriées à tous les âges. Un asile ouvert aux jeunes filles convalescentes en réunit environ 150 par an. Il y a des infirmeries spéciales pour des vieillards, hommes et femmes, pour des sourds-muets, pour des aveugles qui ne peuvent pas se faire admettre dans les établissemens de l'état. Deux maisons reli-

gieuses, récemment ouvertes, se sont donné pour mission de placer les domestiques et les femmes à gage, en les affranchissant, autant que possible, de l'impôt qu'elles payaient aux bureaux de placement. La charité s'attache avec une tendresse vigilante à ceux qu'une première faute semble avoir placés sous le poids de la fatalité. L'Ouvroir-Gérando reçoit par an 60 filles qui se trouvent sans ressources au sortir des hôpitaux où la débauche les a conduites. 400 jeunes garçons, 260 jeunes filles déjà flétris par la justice, ont pu obtenir de l'occupation sous la garantie des sociétés de patronage. Il suffit à un ouvrier d'avoir figuré sur les bancs d'un tribunal, pour trouver difficilement des moyens d'existence, même après un acquittement. 404 prévenus acquittés ont été recueillis charitablement, jusqu'au jour où il a été possible de leur rouvrir la porte des ateliers. Tant de bonnes actions ont pu être accomplies en 1843, avec une somme qui, suivant notre calcul, s'est à peine élevée à un million : c'est que la charité volontaire, qui se multiplie, qui décuple par le sacrifice de son temps le sacrifice d'argent qu'elle s'impose, fait à peu de frais ce qui coûte fort cher à l'administration. Le conseil municipal a donc raison d'encourager par des subventions les sociétés vouées aux bonnes œuvres : le million qu'elles donnent volontairement est un utile supplément au budget parisien.

Les dépenses de l'instruction populaire, qui comprennent les salles d'asile, les écoles primaires, et les classes d'adultes, ont été décuplées depuis 1830 : le dernier vote affecté à cet objet est de 969,181 fr. On a remarqué en 1843 une diminution dans le nombre des élèves, qu'il n'est pas facile d'expliquer : 36,880 enfans ou adultes ont paru sur les bancs, ce qui porte la dépense à 25 francs par tête environ. La commune contribue encore à l'instruction secondaire par une somme de 130,000 francs employée en paiement de 160 bourses entières ou partielles, fondées dans divers colléges. On ne peut s'empêcher de remarquer, à cette occasion, qu'avant 1789 l'enseignement était gratuit dans tous les colléges de Paris, et que 1,046 élèves-boursiers étaient exemptés de tous les frais d'éducation.

Chaque commune est tenue de posséder un nombre d'églises en rapport avec les besoins du culte, et de fournir des presbytères aux curés. En exécution de ce règlement, la ville est obligée de prendre à loyer cinq églises qui ne lui appartiennent pas et de donner à plusieurs curés ou pasteurs des indemnités de logement : dépense, 90,000 fr. — Les frais d'inhumation à rembourser à l'administration des pompes funèbres, la police et l'entretien des cimetières,

absorbent environ 400,000 francs. — Un impôt qui paraîtrait des plus lourds si chaque Parisien évaluait la perte de son temps et les dépenses auxquelles il est entraîné, la garde nationale, coûte encore à la commune 956,000 francs. Il y a sur cette somme 304,652 francs pour les tambours. — Nous négligeons quelques chapitres qui, sous les titres de dépenses diverses, facultatives, imprévues, supplémentaires, comprennent les paiemens arriérés, l'allocation à la bibliothèque, les fêtes et les réjouissances publiques, les pensions et secours, les déboursés accidentels. Tous ces menus frais, dont il serait fastidieux de détailler l'emploi, forment toujours un total flottant entre 2 et 3 millions.

La grande voirie, l'entretien des édifices, des établissemens communaux et de la voie publique, constituent une des plus légitimes comme des plus grandes dépenses. L'allocation qui leur est consacrée, détaillée en quatre chapitres, dépasse en total 3 millions et demi. L'article le plus important est l'entretien du pavé de Paris. Au surplus, la noble cité aurait mauvaise grace de regretter ce sacrifice, car, si l'on en croit nos vieux chroniqueurs, c'est au pavage qu'elle doit son nom. « Un jour, disent les naïves Chroniques de Saint-Denis, le bon roi Philippe-Auguste se mist à une fenestre de son palais, pour regarder la Seine couler... Si advint en ce point qu'une charrette qui charrioit, vient à mouvoir si bien la boue et l'ordure dont la rue étoit pleine, qu'une pueur en issit, si grande qu'elle monta vers la fenestre où le roi estoit. Quand sentit cette pueur si corrompue, il s'entourna de cette fenestre en grande abomination de cueur; lors fist mander li prévost et borgeois, et li commanda que toutes les rues fussent pavées bien soigneusement de grès gros et forts. De ce moment, le nom de Lutèce fut changé en celui de Paris. » Les droits utiles dont Philippe-Auguste se démit en faveur de sa bonne ville qu'il aimait tant se trouvaient sans doute bien insuffisans pour mener à fin une telle entreprise. Heureusement, un financier aussi libéral qu'opulent, Gérard de Poissy, avança 14,000 livres, somme qui représenterait peut-être 2 millions de notre temps, en prenant pour base d'évaluation les savantes conjectures de M. Leber. La dépense d'entretien a toujours été en augmentant, à mesure que s'est élargie la surface entretenue. Sous Louis XIII, on consacrait environ 100,000 livres au pavage : pendant les belles années de Louis XIV, 233,000 livres; vers le milieu du XVIIIe siècle, 310,000 liv.; avant la révolution, plus de 600,000 liv.; pendant la période impériale, environ 800,000 francs. Aujourd'hui, la dépense est partagée par moitié entre la ville qui en profite et l'état. Or, pendant l'exercice de 1843, la seule moitié à la charge de Paris s'est

élevée à 1,146,204 francs. Remarquons qu'il ne s'agit ici que de l'entretien des voies déjà établies, et que la construction des rues et places nouvellement ouvertes figure à l'article des grands travaux neufs. S'il y a prodigalité, elle est moins à blâmer qu'une parcimonie mal entendue. Les progrès du pavage depuis quelques années, l'établissement des trottoirs combinés avec un bon système d'égouts, sont des travaux modestes qui ont contribué autant et plus que certains travaux d'art à l'embellissement de la capitale; et si, par miracle, Philippe-Auguste se promenait aujourd'hui sur ces chaussées luisantes qui dans les beaux jours scintillent au soleil, il ne trouverait pas qu'on eût dépensé trop d'argent pour remédier aux *pueurs* de Lutèce.

Les constructions nouvelles qui ajoutent une valeur de plus au patrimoine de la commune forment dans le budget une section à part, sous le titre de dépenses extraordinaires, comme si elles n'étaient que l'emploi d'un excédant de recettes. L'importance de ce chapitre exige des subdivisions que nous allons établir, en nous aidant des recherches de M. Martin Saint-Léon. Sous le titre d'acquisitions et constructions diverses, ce judicieux administrateur a groupé les comptes relatifs aux monumens civils d'utilité commune. De 1830 à 1840, les travaux les plus importans de cette catégorie ont été l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville, qui a coûté 16 millions, la construction de plusieurs mairies, de nombreux bâtimens appropriés aux besoins de l'enseignement, l'ouverture de quelques marchés nouveaux, la décoration de la place de la Concorde, etc., entreprises qui ont absorbé 21,228,120 fr. Pendant les dix années précédentes, on avait consacré aux travaux de même nature 11 millions de plus. Le second article concerne les églises. Après la révolution de juillet, la municipalité parisienne a dépensé en dix ans, pour les constructions ecclésiastiques, 3,623,805 fr. Pendant les dix dernières années de la dévote restauration, on avait consacré au même usage 10,459,795 francs, c'est-à-dire plus de la huitième partie du fonds disponible. Les travaux des ponts-et-chaussées, comprenant les quais et ports, les pavages neufs, les trottoirs, les carrières, etc., ont été quatre fois plus considérables depuis 1830 qu'antérieurement; on y a destiné, année commune, 900,000 francs. Sous le titre de travaux hydrauliques, on entend la canalisation, les aqueducs et fontaines, les puits, les égouts. Cet article a été porté de 1820 à 1830 à la somme de 22,333,133 francs, par les énormes dépenses du canal de l'Ourcq et de ses embranchemens. De 1830 à 1840, on a pu réduire ce service à 17,184,637 francs. Les deux prescriptions essentielles de l'hygiène, l'abondante distribution des eaux saines, et le

rapide écoulement des eaux malfaisantes, ont absorbé la plus forte partie de cette allocation. Grace à ce sacrifice, notre système hydraulique a pu prendre un prodigieux développement. Il y a actuellement, sous les rues de Paris, 119 kilomètres, près de 27 lieues d'égouts. Les habitans ont à leur disposition 1590 bornes-fontaines, sans compter le service des fontaines marchandes. Le cinquième et dernier article des travaux extraordinaires concerne l'agrandissement de la voie publique. Après 1830, on a employé, principalement en indemnités d'expropriation, une somme de 18,314,092 francs, deux fois plus que pendant la période prise pour point de comparaison. En résumant ces divers calculs, on remarque, non sans surprise, que la somme utilisée en constructions nouvelles, pendant les dix dernières années de la restauration, a été plus considérable que celle qu'on a consacrée au même usage pendant les dix années postérieures à 1830 Le total de la première période donne 77,744,963 francs, et celui de la période suivante, 69,178,697 fr.; c'est 900,000 fr. de moins par année, avec une population plus forte et des ressources plus abondantes.

A partir de 1840, on a pu donner une impulsion plus vive aux travaux extraordinaires, et la moyenne de la restauration se trouve aujourd'hui dépassée. Les sommes employées en 1843, en réunissant aux crédits alloués par le budget, les supplémens pris sur les fonds disponibles, ont formé un total de 8,598,690 francs. Pour l'exercice de 1845, le conseil municipal a voté 7,915,815 francs. Une multitude d'opérations utiles sont en voie d'achèvement. Pour les prochaines années, on nous promet des merveilles. La translation du timbre près de la Bourse, une salle d'opéra digne de sa destination, la bibliothèque royale, élevée en regard de l'Hôtel-de-Ville, à la place d'un dédale de ruelles infectes, l'agrandissement et l'isolement du Palais-de-Justice, évalués à 14 millions, et, dans une perspective un peu plus lointaine, la construction des nouvelles halles, pour lesquelles on prévoit une dépense de 22 millions, achèveront cette magique transformation de Paris, qu'avait rêvée le génie impérial.

Après avoir analysé les opérations auxquelles donne lieu le budget parisien, il nous reste à exprimer l'impression que laisse l'ensemble de ce mouvement financier : nous le ferons succinctement, et en toute sincérité. Le fait le plus frappant est la prodigieuse diminution dans l'usage des substances nutritives les plus propres à entretenir la vitalité d'une population, le vin et la viande de boucherie : c'est là un symptôme indubitable de pénurie dans la classe ouvrière. La cause

du mal est-elle, comme on ne cesse de le répéter, dans l'exagération des droits? Nous ne le croyons pas. L'impôt municipal de 39 francs par tête n'apporte au chef d'une famille de quatre à cinq personnes qu'une surcharge journalière d'environ 50 centimes. Or, cette différence est au moins compensée, dans l'état normal, par la supériorité des salaires à Paris. Si les ouvriers souffrent, c'est moins par les exigences de la municipalité parisienne que par l'effet d'un désordre croissant dans les rapports industriels. On pourrait toutefois atténuer le mal par quelques mesures depuis long-temps réclamées. Il y aurait à essayer si une forte réduction des droits d'entrée sur les boissons, combinée avec une extrême sévérité contre les falsificateurs, n'augmenterait pas la consommation du vin naturel assez pour compenser la perte volontaire du fisc. On demande de toutes parts que la taxe sur la viande soit prélevée, non plus par tête, mais au poids, et une proposition à ce sujet vient d'être portée à la tribune. N'est-il pas évident que l'impôt par tête, écartant du marché les petits animaux, constitue un monopole au profit des pays où les bestiaux sont de grande race, et que le défaut de concurrence, par suite de ce monopole, est la cause principale de l'enchérissement de la viande?

Quant au budget des dépenses, le trait saillant est l'augmentation progressive des frais d'administration, de police, de gérance fiscale. L'abus nous paraît surtout remarquable dans la direction des hôpitaux. La tutelle du malheur est loin d'être gratuite : elle absorbe en appointemens, en frais de bureaux, à peu près le sixième du revenu. Dans le compte détaillé des dépenses, on trouve à peine 10 millions sur 12 employés en objets directement utiles aux pauvres. Et pourtant une économie religieuse serait bien indispensable dans une administration dont les ressources sont tellement inférieures aux besoins. Sait-on, par exemple, en quoi consistent ces secours à domicile, auxquels, suivant les comptes des bureaux de bienfaisance, 86,400 personnes ont eu part? Nous avons honte de répondre : c'est pour chacun 15 francs par an, moins de un sou par jour!

Notre dernière observation sur l'emploi des revenus parisiens concerne le chapitre des travaux extraordinaires. Le zèle passionné de nos magistrats pour l'embellissement de la ville est sans doute fort louable : la splendeur d'une métropole n'est pas une satisfaction de vanité; elle importe à la prospérité commerciale, au bien-être réel des habitans. Les plans à l'étude sont conçus de manière à remplacer par de beaux monumens les ignobles quartiers qui déshonorent la capi-

tale; mais s'est-on demandé où se réfugieront les classes ouvrières quand on aura renversé les tristes réduits où elles s'entassent? La difficulté de se loger devient la plus grave de toutes pour les pauvres familles. L'hospitalité gratuite est un genre de charité qui s'éteint; les yeux accoutumés au luxe sont trop offusqués du voisinage de la misère. On comptait, il y a quinze ans, 6,284 ménages logés gratuitement; au dernier recensement, on n'en a plus trouvé que 3,003. C'est que les anciennes masures disparaissent, et qu'à leur place s'élèvent de belles maisons dont on veut utiliser toutes les parties. Il faut pourtant que les pauvres trouvent à s'abriter. Ne serait-il pas digne de notre conseil municipal d'essayer à Paris ce que de simples particuliers font à Londres? Par les soins du respectable lord Ashley, on construit de vastes bâtimens disposés pour recevoir vingt ménages et trente personnes seules, sur un plan qui promet aux locataires des économies de chauffage, de lavage et même d'ameublement. Comme il est démontré que la misérable demeure de l'ouvrier coûte plus cher relativement que le salon du riche, l'entreprise, loin d'être dispendieuse, pourrait presque devenir une spéculation. On compte à Paris 24,000 ménages comprenant 60,000 personnes qui paient en loyers 2,400,000 francs. Cette somme, à raison de 4 pour cent, représente donc un capital de 60 millions qu'on placerait d'une manière utile en bâtimens appropriés aux besoins et aux mœurs de la classe ouvrière. Les magistrats qui se dévoueraient de cœur à ces humbles constructions laisseraient un souvenir plus honoré et plus durable qu'en attachant leurs noms aux plus fastueux monumens.

A. Cochut.

DE

LA POÉSIE LYRIQUE

EN ALLEMAGNE.

FRÉDÉRIC RÜCKERT.

On nous a reproché, au sujet de ces études, de nous enfermer trop exclusivement dans le passé, et de négliger, au point de vue d'une critique rétrospective, tout ce que la littérature contemporaine offrait en Allemagne de vivace et de généreux à l'observation des étrangers. Nous répondrons en deux mots à ce reproche. Et d'abord nous doutions que, pour apprécier un mouvement, quel qu'il soit, il fût indispensable d'en rayer d'un trait de plume les origines naturelles; puis nous avouerons ingénument que nous ne pensions point être si retardataire en nous occupant, à propos de poésie lyrique, d'Uhland, de Kerner, et de tant d'autres dont la plupart vivent encore. Cependant il paraît que nous avions compté sans l'esprit de l'époque. Il s'agit bien du passé en vérité! parlez-nous du présent, parlez-nous surtout de l'avenir : à quoi nous répliquerions volontiers que nous n'aimons guère les prophéties, et qu'en toute chose la marche régu-

lière et méthodique nous semblera toujours la meilleure. Oui, certes, il nous eût été plus commode, nous en conviendrons facilement, d'enjamber un demi-siècle, et de venir nous poster d'emblée au beau milieu du groupe remuant; mais à pareil jeu on court aussi grand risque de tomber dans la confusion, et de s'exagérer singulièrement la valeur des individus, faute de s'être rendu un compte exact et sévère des relations qui peuvent exister entre les nouvelles muses et certains maîtres dont elles dérivent. Il serait puéril, sans doute, de prétendre que toute poésie en Allemagne relève infailliblement aujourd'hui d'Uhland et de Rückert. Néanmoins, comment contester l'influence des deux génies sur les lyriques du moment? influence d'idées, influence de formes et de rhythmes. Niera-t-on que M. Anastasius Grün (1) et M. Gustave Pfizer empruntent leur manière au style épique et narratif du chantre de *Bertrand de Born?* Et Rückert, le volumineux Rückert, est-ce qu'on ne se dispute point son héritage, dont M. Dingelstedt semble réclamer la partie mélancolique et douce, l'idylle sentimentale, et M. Freiligrath l'orientalisme? Et pour tout dire, sans *le Printemps d'amour*, ce divin souffle d'une ame enivrée de poésie, est-il bien sûr que le *Livre Lyrique* de M. Heine eût épanoui ses clochettes sonores? Je sais qu'on se vante d'avoir à part soi plus d'une recette à l'usage de ces transformations ingénieuses. Ici le grain de politique vient à propos, et l'on croit se tirer d'affaire à l'aide du vaudeville final à l'adresse du roi de Prusse; mais de pareils expédiens ne constituent pas une originalité très grande. Avec son imagination rayonnante, son universalité, Rückert me paraît représenter bon nombre de ces variétés contemporaines. Je retrouve chez lui en gerbe, en faisceau, tous ces rayons éparpillés et miroitant, ici et là, non sans grace. C'est

(1) Je range Anastasius Grün, quoique Autrichien, dans le groupe souabe, comme j'y fais entrer Lenau, Platen, Julius Mosen, tous ceux enfin qui, sans avoir renoncé à rimer dans l'occasion leur mot de politique, me semblent n'avoir point méconnu la rêverie et l'idéal. Que la liberté et la muse soient sœurs, je l'admets volontiers; je doute cependant que la poésie lyrique ait été mise au monde uniquement pour rédiger des constitutions et morigéner en strophes cadencées les chambres et les cabinets d'un pays. D'ailleurs chacun d'entre eux, poètes de la nature et poètes de la politique, chacun, nous voulons le croire, aime la liberté et la souhaite; il n'y a guère de différence que dans la manière de l'invoquer. Les *vivans* (c'est les viveurs qu'il faudrait dire) lui portent du matin au soir et du soir au matin des toasts à l'assourdir, tandis que les autres, plus recueillis, plus calmes, préférant aux utopies du jour les grandes vérités morales, n'en poursuivent pas moins le but humain sans déroger aux lois divines de l'art. On comprend maintenant ce que nous entendons par les *souabes*, et combien le mot ainsi étendu offre de latitude aux classifications.

à ce point de vue que nous l'étudierons longuement, à notre aise, dussions-nous passer pour retardataire et *Bemooster* aux yeux de M. Herwegh et de la bande politique.

Il serait curieux de rechercher ce qu'il peut y avoir de vérité au fond de cette idée, à savoir qu'entre le créateur et l'œuvre de mystérieuses relations doivent incessamment exister, de telle sorte que la vie d'un poète sera, du commencement à la fin, l'image parfaite de sa poésie, laquelle à son tour se réfléchira dans ses moindres actions. Quel dommage que les historiens de cette belle Grèce, où la poésie, l'amour et la liberté devaient trouver leur plus glorieux trône sur la terre, aient toujours si fort négligé de descendre dans ces détails intimes qui nous eussent montré, chez les illustres chantres, l'heureux accord dont nous parlons! Quoi qu'il en soit, en l'absence de tout document qui s'y oppose, on aime à se représenter ces héros de l'intelligence et de l'art d'après le modèle de leurs créations, à voir dans le poète des *Perses* et du *Prométhée enchaîné* l'homme sérieux, incompris, faisant de la liberté de son pays le plus grand de ses biens, et prêt à lui tout sacrifier, à l'exemple de ce héros superbe dont un vautour ronge le flanc pour sa rébellion sublime contre la tyrannie des immortels; on aime à voir dans Sophocle une des plus nobles natures qui aient existé, une de ces grandes ames qui savent à quel prix l'homme achète ici bas la paix. Dans les temps modernes, la vie civile a tout changé; avec elle commencent de nouvelles tendances, de nouveaux intérêts se font jour, et, l'horizon s'élargissant à l'infini, la poésie se sépare de l'existence. Désormais les deux sœurs qui, jusque-là, marchèrent de pair iront, chacune de son côté, celle-ci par les ronces et les âpres chemins, celle-là par les collines et les bois en fleur; celle-ci au grand soleil de midi, à travers les rumeurs de la place publique et toutes les horreurs de la réalité; celle-là au clair de lune, le long des buissons embaumés où fleurit l'églantine, où l'oiseau chante en écoutant la cascade qui pleure. A la vérité, par intervalles les élémens disjoints se rencontrent encore; il serait difficile d'interroger la vie des grands poètes de ce temps-ci, à quelque nation qu'ils appartiennent, sans y rencontrer des momens qui vous reportent malgré vous à certains passages de leurs livres, mais presque toujours ce ne sont là que des éclairs : une fois, comme par hasard, les deux voix se sont unies dans un accord, et cette fois, plaintive ou triomphante, douloureuse ou tendre, l'harmonie qui en résulta fut sublime. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tant de nobles génies en qui la dissonance éclate.

En France, surtout, et chez les contemporains, les exemples abon-

deraient; mais nous sommes en Allemagne, loin du terrain glissant des allusions : restons-y et pour cause. Prenez Herder, le psalmiste par excellence, le coryphée de toutes les vertus chrétiennes; ce Herder, que les notices biographiques, inhabiles à jamais séparer l'homme du poète, vous donnent, d'après ses écrits, pour un vénérable père de l'église, pour un saint brahmane des bords du Gange, n'était, en somme, qu'un assez maussade compagnon, portant sous la robe noire du consistoire un cœur plein de rancune, d'égoïsme, d'envie et de toute sorte de mauvaises petites passions de sacristie. Professeur inquiet et solitaire, sans cesse trompé dans ses efforts et ses espérances, véritable fiévreux dégoûté de tout, mal à l'aise partout, tel fut Schiller, lequel n'en créa pas moins Posa, Wallenstein et Max, idéales figures qui semblent ne respirer qu'amour, gloire et liberté. Je voudrais bien me taire sur Goethe. Incontestablement ses premières œuvres portent l'empreinte des orages de sa jeunesse. *Werther* n'est lui-même qu'une sorte de traduction poétique d'un état ressenti en prose, si je puis m'exprimer ainsi. J'y retrouve à chaque page de douloureuses réminiscences du séjour à Wetzlar; mais dans la suite, entre le poète et l'homme, quel abîme! Où reconnaître, sous cette enveloppe impassible, quelqu'un des rayons glorieux dont vivent en son œuvre *Iphigénie* et *Tasse?* Où découvrir vestige de ces enthousiasmes valeureux faits pour forcer la sympathie, et qui, dans le cœur du poète objectif, montent à la surface, lorsqu'il en est besoin, pareils à ces fleurs de lotus et de nénuphar, flottant sans racines sur la transparence d'un lac immobile et glacé? Parlerai-je de tant de victimes, celles-ci déplorables, les autres ridicules, entraînées par son illustre exemple vers le gouffre? Parmi les plus à plaindre, je citerai l'auteur de *Don Juan et Faust*, d'une tragédie d'*Annibal* et de vingt compositions dramatiques auxquelles il n'a manqué pour vivre que la nuance indéfinissable qui d'une ébauche puissante fait un chef-d'œuvre immortel. Je n'ai pas besoin de nommer Grabbe, nature désordonnée, esprit tumultueux, donnant à l'idéal évoqué tout ce qu'il a de pur, de généreux, d'honnête, et cherchant ensuite parmi les plus grossières réalités de la vie un apaisement introuvable (1). Serait-ce le secret de Dieu que cet accord du poète et

(1) Il y a du volcan chez cet homme, et sa poésie produit sur nous l'effet de ces laves qui débordent à flots embrasés du cratère d'une montagne pour se figer ensuite et s'arrêter immobiles au pied. Grabbe ne veut du cœur humain que ses plus ténébreuses énigmes, de l'histoire que ses plus terribles catastrophes. Qu'il trouve un motif bien amer, bien douloureux, bien triste, au sein de ces abîmes fantastiques où il séjourne, et vous l'en voyez à l'instant remonter le front rayonnant,

de l'homme? et ne réussira-t-on jamais à concilier ensemble la force qui agit et la force qui pense? « De l'instant où j'ai pu commencer à craindre, j'ai cessé de craindre :

Wenn zu fürchten angefangen hab'ich, zu fürchten aufgehört, »

s'écrie en un vers admirable de profondeur et de concision le Philippe II de Schiller. Ces paroles du roi d'Espagne sur la jalousie, faudra-t-il les retourner à propos de cette harmonie des deux principes, et dire que chercher à l'établir en soi, c'est démontrer qu'on l'a perdue sans retour? Il se peut, après tout, que la majorité des poètes soit prédestinée à ces déchiremens douloureux de l'être, et que le nimbe du génie attire la foudre sur le front qu'il consacre. M. Freiligrath, s'inspirant de la mort de Grabbe, a dit du poète que « la forêt sainte de son cœur n'était qu'une place à sanglans sacrifices. » Si cette observation du lyrique trouve son application à propos des hommes, combien n'est-elle pas plus vraie quand on songe à tant de natures délicates poétiquement douées et qui sont mortes faute de pouvoir traduire en plaintes mélodieuses les élégies passionnées, les trésors d'amour qui débordaient de leur poitrine! Puisque le courant du discours m'amène à cette pensée, je ne saurais m'en éloigner sans donner au moins un souvenir à la douce mémoire de Caroline de Günderode. Arnim raconte qu'un jour en descendant le Rhin, la pente du fleuve porta sa barque vers l'endroit du rivage où la Sapho allemande trouva les flots pour sépulture. « Nous descendîmes, et, nous regardant en silence les uns les autres, nous cherchions la languette de terre consacrée; là une noble existence vouée aux muses s'abîma, et le torrent a fini par attirer à lui et dévorer la place sainte, comme pour empêcher qu'elle ne fût profanée. » Ainsi nous faisons, saluant sur notre route, parmi tant d'ombres éplorées, l'ombre gracieuse de cette jeune femme qui noya dans le Rhin sacré son corps si beau, ses amoureuses peines, et dont la mémoire eût à jamais disparu, elle aussi, sous les flots, sans la sollicitude tardivement éveillée, et du reste moins pieuse qu'exaltée, d'une romanesque amie qui naguère

l'ivresse du désespoir au cœur; c'est en grinçant des dents qu'il donne à sa pensée la vie du marbre ou plutôt du granit, cette vie énorme et colossale que respirent certains blocs du moyen-âge. De même qu'il n'a ressenti de l'amour que la passion, ainsi son œuvre ne connaît que les extrêmes, sa joie est d'une bacchante, son deuil a des éclats de rire de démon, sa plaisanterie tourne au cynisme. La femme manque ici, l'*ewig weibliche* dont parle Goethe.

imagina d'élever de son propre fonds à cette infortune un monument de fantaisie (1).

Aussi, quand au milieu de cette famille de titans foudroyés se rencontre une nature chez qui le calme et la douceur des mœurs, loin d'exclure l'inspiration, la nourrissent et la fécondent, un homme qui, sans rien abdiquer du moi essentiel à toute poésie, sans rien sacrifier de la paix intérieure et des natives croyances, vit en quelque sorte sa poésie et rime à loisir son existence, sa figure vous attire comme une heureuse et consolante apparition, et vous aimez, après tant de catastrophes et de trop fameuses épopées, à vous reposer dans cette fraîche idylle.

Tel est Rückert, existence vouée à la contemplation, à la rêverie, à l'étude, et qui s'écoule en une si profonde communion avec la nature, qu'elle semble en ressentir, pour les traduire à sa manière, toutes les métamorphoses et jusqu'aux moindres frémissemens. Rückert vous contera les langueurs et les voluptés d'une fleur comme s'il les eût éprouvées lui-même. Ce petit monde du jardin et de la plaine, il le connaît à l'égal de celui des villes et des salons, mieux sans doute, car il l'a pratiqué davantage, et son œil va saisir sur le sein épanoui d'une rose en amour le baiser lascif du vent du sud, avec cette clairvoyance d'Albert-le-Grand découvrant au son de voix la récente faiblesse d'une jeune fille tout à l'heure encore immaculée. On dirait que l'esprit de la terre, qui monte avec la sève en chaque plante, parcourt et chauffe sa poitrine. En le lisant, vous vous croiriez au fond d'un bois mystérieux; des océans de verdure ondoient au-dessus de votre tête, des bruits sonores vibrent dans l'air chargé d'arômes enivrans, et vous voyez autour de vous s'épanouir tout un printemps d'éblouissans calices où l'oiseau du ciel boit la rosée, où des milliers d'abeilles d'or se froissent dans un pur rayon de soleil. Il devient, du reste, indispensable de ne point perdre de vue ces rapports incessans, cette espèce de collaboration de l'homme avec la nature pour comprendre la personnalité de Rückert et s'expliquer le sens de ses poésies. Bien entendu que nous ne parlons ici que des œuvres lyriques, lesquelles forment les six volumes des *Poésies complètes*, et dont une bonne partie a passé dans les *Poésies choisies*. Sur cet unique point doit porter la

(1) *La Günderode*, par Mme Bettina d'Arnim. En admettant qu'il se trouve çà et là quelques traits originaux, quelques fragmens de lettres authentiques dans ces correspondances combinées à souhait pour l'intérêt du roman, on n'y doit voir que motifs et thèmes à varier, qu'une manipulation ingénieuse ne s'est pas fait faute d'arranger à sa guise.

question d'identité que nous soutenons. La poésie didactique et l'épopée excluent d'ordinaire la personnalité en laissant davantage le champ libre à l'objectivité de l'imagination. D'ailleurs, les productions de Rückert, dans ces deux genres, ne sont, à proprement parler, que des traductions, de merveilleuses importations sur le sol allemand de l'esprit étranger, et à ce compte nous pouvons nous dispenser d'en chercher les motifs dans l'intimité de son être; bien plus, si nous tenions absolument à connaître la raison première de ces inspirations de seconde main, peut-être la trouverions-nous au fond de certaines nécessités de la vie quotidienne que la nature impose ici bas à chacun, même au plus favorisé d'entre ses élus. Dans la constitution actuelle des états, un petit air qu'on fredonne avec émotion ne produit point grand bénéfice, et je ne sais guère que les oiseaux qui vivent de leurs chansons. A ceux-là du moins une note vaut un grain de mil. Rückert plus d'une fois a déploré le contretemps fâcheux, et sa plainte, douloureuse ou tendre, ironique ou naïve, toujours agréablement poétique, s'est exhalée à ce sujet sur tous les modes. Époux et père, un moment vint où il fallut pourvoir aux besoins d'êtres chéris qui l'entouraient, et force fut bien alors au poète de recourir à de moins vagues expédiens, et d'écouter la voix de la science, laquelle, en assurant la paix du jour, devait le ravir par intervalle à ses chères contemplations. C'est à cet orientalisme, auquel Rückert s'est si fort adonné depuis, qu'il faut attribuer l'introduction dans ses vers de l'élément philosophique, élément bizarre, sans doute, et qui, au premier abord, vous déconcerte, mais dont peu à peu l'étrangeté se modifie et s'efface sous la main savante du poète qui se l'assimile. L'orientalisme de Rückert, comme celui de Goethe dans *le Divan*, remonte aux sources authentiques, et va sous les rosiers en fleurs, que la voix du rossignol enchante, s'enivrer des vins de Schiras en compagnie d'Hafis et de Dschelalledin. C'est assez dire que cette poésie toute contemplative et d'un mysticisme raffiné ne sacrifie jamais à ce pittoresque de convention que M. Freiligrath emprunte volontiers par moment aux *Orientales* de M. Victor Hugo. J'assistais dernièrement à une représentation de *Polyeucte*, et comme je me récriais d'admiration à ce vers magnifique de Sévère :

Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome,

mon voisin, homme d'un esprit rare et qui, en fait de goût, de saine critique et d'aperçus nouveaux sur les chefs-d'œuvre du grand siècle, en remontrerait au plus habile, mon voisin détourna la tête et me dit

en souriant : « Cela vous étonne de rencontrer, chez un classique de vieille roche, de ces échappées grandioses qui s'ouvrent tout à coup sur l'infini; évidemment les dilettanti du drame moderne, les gens blasés par les énumérations excessives d'un certain matérialisme romantique, ne se doutent pas des effets singuliers qu'un style grave et retenu comporte. Maintenant à la place de Pierre Corneille supposez Victor Hugo, et vous aurez, au lieu de ce vers unique, mais d'une perspective sans bornes, quarante vers au moins où défileront dans le plus imposant cortége tous les ibis, les boas et les hippopotames des bords du Nil. » Tel est l'orientalisme de M. Freiligrath vis-à-vis de la poésie de Rückert. Coloriste imperturbable, M. Freiligrath ne rêve que tons et paysages, et sa manière crue et chaude rappelle par momens le faire d'Eugène Delacroix dans ses aquarelles. Au temps des *Orientales*, dont M. Freiligrath semble vouloir aussi s'adjuger la défroque, c'eût été là un éloge; depuis, malheureusement, les choses ont bien changé, et description pour description autant vaut lire une lettre du voyage en Orient de la comtesse Hahn-Hahn.

D'après ce que nous avons dit, on imagine que l'existence entière de Rückert avec ses phases diverses et ses développemens successifs se retrouvera dans ses poésies. On prétend qu'il y a des gens qui, sur quelques lignes tracées de la main d'un homme ou d'une femme, vont deviner à l'instant ses mœurs et jusqu'aux plus minutieuses singularités de son caractère. Sans être un sorcier de cette espèce, avec des lyriques de la trempe de Rückert, le volume suffira pour construire une biographie, et je parle ici d'une biographie complète où le monde extérieur interviendra dans l'occasion. Les agitations et les rêves de l'adolescent, l'ardeur bouillante du jeune homme, le sens plus grave de l'homme fait, auquel la maturité n'ôte rien de la chaleur de l'ame; toute période notable vous apparaîtra de la sorte, tantôt au grand soleil, tantôt à la faveur d'un clair-obscur approchant de la vérité.

Les *Poésies complètes* ne forment pas moins de six volumes auxquels on reprochera de contenir avec profusion des richesses qui, pour exercer tout leur prestige, voudraient être davantage ménagées. Les diamans ainsi entassés outre mesure finissent par paraître aux yeux des gens d'une valeur équivoque, et l'on se demande si par hasard on ne se serait point d'abord exagéré le prix de cette pierre qu'un homme a le secret de fabriquer à toute heure et sans qu'il lui en coûte rien. Du reste, ce n'est pas la première fois que semblable critique est adressée à Rückert; en général, le merveilleux lyrique a le tort de ne point savoir compter avec lui-même; sa poésie, en coulant

de source, épanche trop souvent le sable et l'or dans la même nappe liquide. C'est pourquoi aux *Poésies complètes* je préfère de beaucoup les *Poésies choisies*, dont Rückert a dirigé en personne la publication (1). Ici du moins, grace à une ordonnance plus variée, grace aux salutaires efforts d'une main qui émonde et relie, les points de vue s'éclaircissent, la lumière se fait, l'air circule; en un mot, la forêt d'Amérique, la forêt vierge, devient un parc anglais où votre rêverie s'égare volontiers en de fraîches allées sablées de jaune, et qui la promènent de rencontre en rencontre à travers les bosquets mystérieux le long desquels la gazelle s'effare, à travers les grottes pleines de fleurs et de cascades et les amples rideaux de peupliers, jusqu'à la pagode chinoise dont les mille clochettes d'argent s'agitent aussitôt et carillonnent à son approche dans le bleu de l'air. Tenons-nous donc aux *Poésies choisies*, et contentons-nous d'interroger là, en même temps que les produits du génie de Rückert, l'histoire de son cœur et de sa vie. D'ailleurs, il s'agit encore, en dépit des omissions, d'un volume de plus de 700 pages d'édition compacte, ce qui, pour un lyrique, est, on le voit, fort honnête.

Le premier livre, intitulé *Chants de Jeunesse* (*Jugendlieder*), n'est, à proprement parler, qu'une variation nouvelle de ce thème éternel que toute ame plus ou moins douée de poésie entonne à son aurore. Là pullulent par milliers les vers à l'arc-en-ciel, aux étoiles, au clair de lune, que sais-je? toute cette nuée atomistique qui poudroie d'ordinaire autour du premier rayon sacré. A ne consulter que la table, on se croirait en plein almanach; mais ce qui dès l'abord indique le poète, c'est l'entrain du mouvement, la loyauté de l'enthousiasme, et, dans les sujets d'originalité contestable, une façon de dire dont le menu peuple ne se doute pas. Quant à ce qui regarde l'exaltation du lyrisme de Rückert à cette époque, elle répond à ce qu'on peut attendre d'un néophyte de dix-huit ans à qui son commerce avec la nature révèle la poésie. En vérité, ces Allemands ont d'étranges ivresses, le printemps leur monte au cerveau comme un vin (2). J'ai

(1) *Gedichte von Friederich Rückert, Auswahl des Verfassers;* Frankfurt am-Mein, Sauerlander; Paris, Klincksieck. — C'est aussi l'édition qu'emploie M. Braun dans son remarquable travail, dont nous voudrions emprunter la méthode pour le nôtre.

(2) Voir l'hymne au printemps qu'entonne le poète dans les *Reiseschatten* de Kerner :

C'est l'odeur de l'aubépine,
C'est le murmure du vent,
C'est la source cristalline,

connu autrefois un humoriste qui partageait l'histoire universelle en deux époques : l'époque du vin ou de l'antiquité classique, et l'époque de la bière, autrement dite celle du monde germanique et du romantisme. Évidemment les hommes du Nord possèdent des facultés d'enthousiasme qu'on ignore ailleurs : est-ce à la bière qu'ils les doivent? enthousiasme toujours un peu enclin à tourner au mysticisme, ce qui justifierait les conclusions de notre humoriste, lequel rattachait à la période historique du vin l'âge des républiques, des héros, des poètes et des orateurs, et gardait pour la seconde la chevalerie et les moines. Je ne sais si Rückert est un buveur de bière, mais, de quelque source que l'inspiration lui vienne, elle déborde, surtout si cette première fièvre d'un amour jusque-là sans objet met son jeune lyrisme en effervescence :

« Je voudrais seulement savoir où mes yeux pourraient se fixer sans te trouver, Amour! Je voudrais savoir où je pourrais aller pour éviter ta présence !

« Tu es partout, partout où le souffle du vent s'exhale, où le murmure des flots résonne; et là où ni le vent, ni les flots ne s'entendent, tu es encore.

« J'ai voulu aller dans le bois verdoyant, j'ai voulu interroger les oiseaux, et les oiseaux, de leurs voix innombrables, n'ont su que me parler d'amour; le rossignol surtout me parla, son langage fut un hélas ! et cet hélas ! n'était qu'amour.

« J'allai ensuite au bord du fleuve voir l'eau s'épancher écumante; là encore je retrouvai l'Amour; il faisait la transparence du gouffre, il attirait sur le rivage les fleurs qui s'inclinaient sur l'abîme et s'y plongeaient en amour.

« Je me tournai ensuite vers l'azur du ciel, espérant échapper à l'Amour. Soudain je sentis son haleine tiède descendre de là haut sur moi; le soleil n'était lui-même qu'un calme regard d'amour, et, lorsqu'il s'éteignit, je le vis se multiplier en des milliers d'amoureuses étoiles.

« Alors je regardai sur la terre, encore l'Amour! rêveuse une jeune fille m'apparut; elle avait tous les firmamens en elle; un univers d'amour battait dans son sein, tous les soleils d'amour flamboyaient dans ses yeux et passèrent embrasés dans les miens.

« D'ivresse je dus baisser les paupières, sans quoi l'amour m'eût aveuglé,

Qui circulent dans mon sang;
C'est le *vert* de la colline,
C'est le *bleu* du firmament,
C'est la *pourpre* du couchant, etc.

Après, mais seulement après ces *Reiseschatten* (mot à mot : *ombres, esquisses de voyage*), sont venus les *Reisebilder* de Henri Heine. Que le tableau succède à l'esquisse, rien de plus simple; ces bons souabes voudraient bien ne pas avoir d'autre grief contre leur spirituel antagoniste.

et je m'étonnai en regardant dans ma poitrine de n'y pas moins trouver l'amour. Oui, ces mille parcelles d'amour que j'avais vues naguère dispersées ici et là, au ciel et sur la terre, elles étaient là désormais rassemblées.

« C'est pourquoi je voudrais savoir où mes regards pourraient plonger sans te voir, Amour, où je pourrais aller pour éviter ta présence, car je te porte avec moi à travers le monde dans la cellule de mon cœur, et je sens que tu m'accompagneras au tombeau et dans le ciel. »

Ce livre est une peinture assez vraie d'une sorte d'initiation douloureuse par laquelle il faut qu'un poète ait passé, et vous y retrouvez fidèlement exprimées les indicibles aspirations, les langueurs, les fantaisies d'une ame qui travaille à mettre d'accord ses sensations intérieures avec les phénomènes du dehors, le bouillonnement d'une poésie qui cherche son niveau. Une verve sincère et de bon aloi, quelque chose qui ressemble à du sang généreux, circule dans ce lyrisme où, comme pour mieux indiquer la jeunesse, un peu d'imitation se laisse surprendre, de cette imitation des muses novices qui se promènent indistinctement d'un genre à l'autre, et vont d'essais en essais, changeant à leur insu de sujet et de style, selon la lecture du jour. Tantôt c'est la sentimentalité légèrement surannée de Salis ou de Matthisson, tantôt la strophe alambiquée de Schiller; mais à travers ces élémens d'origine diverse, que du reste il modifie avec goût et finesse en se les appropriant, l'originalité instinctive perce toujours par quelque trait : je veux parler d'une certaine grace enfantine qui va et vient, de ce sourire parmi les larmes qui rend ses tristesses aimables. La plaintive élégie, sans se dépouiller complètement des longs habits de deuil dont la revêt Boileau, se couronne chez Rückert des plus fraîches roses du printemps et de ses jasmins les plus embaumés. Ce n'est pas lui qui, dans la chambre d'une belle trépassée, oubliera jamais le lis mystique épanoui près du chevet. Ceci me rappelle une charmante pièce que j'essaierai de traduire en passant : le poète, troublé d'un mal dont souffre sa maîtresse, vient à l'église pour prier, et, comme il s'approche du banc accoutumé, aperçoit l'ange gardien de la jeune fille qui l'avait devancé :

A la place où dans l'église
Elle vient prier,
J'ai vu, jugez ma surprise,
Un bel ange en robe grise
A genoux hier.

Une étoile d'or vermeille,
Sur son front rêveur,
Voltigeait toute pareille
A la matinale abeille
Qu'attire une fleur.

La foi vive, en ses prunelles,
Dardait son rayon;
Je l'ai vu croiser ses ailes,
Joindre ses mains immortelles
Pour une oraison.

« La vierge pudique et chère, »
A-t-il dit alors,
« Dont, par un divin mystère,
« Je garde sur cette terre
« Et l'ame et le corps,

« Souffre, hélas! d'un mal funeste;
« Et je viens soudain,
« De peur que son banc ne reste,
« Pendant l'office céleste,
« Vide ce matin.

« O divine Immaculée,
« Dont mes yeux ravis
« Ont vu la face étoilée
« Luire en la sainte vallée
« Du beau paradis;

« Vierge, elle est de ta famille,
« Elle est de ta cour;
« Rends la vie à cette fille,
« A son œil le feu qui brille,
« A son cœur l'amour.

« Vite, à cet affreux suaire,
« Vierge, arrache-la,
« Pour que demain, moi son frère,
« Je l'amène au sanctuaire
« Chanter Hosanna! »

Somme toute, la grande affaire de Rückert en ces chants de jeunesse, c'est d'aimer. Rien, dans cette poésie sereine et pure, qui rappelle un engagement quelconque avec la société. Grace à Dieu, notre poète n'en est pas encore là. Son cœur fait valoir ses prémiers droits, et il aime. Peut-on appeler amour cette aspiration indéfinie, ce culte

idolâtre des beautés de la nature, dont l'être préféré n'est en quelque sorte qu'un reflet périssable? Toute jeune fille qui lui apparaît, il l'aime, mais comme il aime la fleur épanouie, l'oiseau dans l'air, l'étoile au firmament : histoire de rêver, de s'écouter souffrir, de se complaire en vapeurs langoureuses. L'heure des passions qui ravagent, des passions définitives, n'a point sonné. Qu'elle meure demain, sa perte lui sera une source inépuisable de couplets mélancoliques et de beaux sonnets éplorés, et il la regrettera mélodieusement, en attendant le jour où quelque Lise nouvelle, surprise au détour du sentier, lui jettera, en s'esquivant, son bouquet d'églantine, qu'il ramassera soudain pour l'effeuiller jusqu'à la dernière strophe, comme si c'était le premier. Ce délire d'une ame enivrée, quel poète à vingt ans ne l'a ressenti? Qui de nous n'en a fait le sujet de ses premières harmonies? Six mois après, sans doute, tout était oublié; mais, si désenchanté que le temps et la pratique du réel vous aient laissé, osera-t-on jamais nier la loyauté de pareilles impressions? Je me souviens d'avoir eu dans les mains une idylle traitée à la manière allemande, dont cet état de l'ame avait fourni l'idée, et qui, pour la nature du sujet du moins, eût semblé appelée à figurer dans les *Chants de Jeunesse*. Il s'agissait de peindre ce lyrisme de la passion, un de ces accablemens désespérés dont le cœur en sa plénitude se relève pourtant, sans trop d'efforts, aussi loyal, aussi sincère en sa guérison, qu'il le fut en son agonie. Voici donc, si j'ai bonne mémoire, le roman que notre poète avait imaginé.

Un jeune homme que je pourrais nommer Frédéric Rückert, Louis Uhland ou Wolfgang de Goethe, mais que je me contenterai de nommer Hypérion, uniquement afin de ne point l'appeler Silvio, a pour maîtresse une adorable fille qu'il aime de tout cet enthousiasme d'une ame en qui les mille sources de la vie commencent à gronder. Stella, de son côté, tout entière au doux sentiment qui la possède, s'est isolée du monde, et cache au fond d'un bois le mystère enchanté de son bonheur. Comme le jeune Goethe, lorsqu'il étudiait le droit à Strasbourg, s'en allait à cheval visiter chaque soir la fille du pasteur de Sesenheim, de même Hypérion, dès que la nuit tombe, quitte ses livres et vient au rendez-vous. Quelles émotions l'agitent à cette heure! A quels ineffables épanchemens il s'abandonne en gagnant, au clair de lune, l'amoureuse retraite! Les chantres illustres que j'ai cités pourraient seuls le dire.

Il va sans mesurer l'espace ni le temps,
Sans penser aux rochers, à l'abîme, aux épines,

Et les Illusions, ses compagnes divines,
Secouant émeraude et saphir sous leurs pieds,
A dix pas devant lui courent dans les sentiers.

Cependant, au déclin de l'été, Stella tombe malade; son œil se creuse, son joli cou se penche, l'ovale si pur de son visage perd ses fraîches couleurs à mesure que la croisée qui lui servait de cadre se dépouille de ses festons. Hypérion, que son lyrisme aveugle, continue à se bercer de confiance, et, comme un poète qu'il est, vit étranger à la catastrophe qui le menace, lorsqu'un soir, arrivant à son ordinaire, plein d'enthousiasme et de joie expansive, il trouve sa maîtresse morte. Ici le désespoir a son cours. Cette ame jusque-là insensible aux nuances de la douleur, mais que tout paroxisme trouve prête, se précipite dans le deuil comme dans un torrent. En face de sa maîtresse inanimée, Hypérion ne se contient plus; il la prend dans ses bras, l'appelle à grands cris, la couvre de pleurs et de baisers. Quarante heures s'écoulent ainsi dans les gémissemens et les sanglots. Enfin, sur le soir du troisième jour, tandis que, debout à la fenêtre, frissonnant et la tête en feu, il rêve à la solitude qui va se faire autour de lui dans l'avenir, ses yeux brûlés de larmes aperçoivent sous les rameaux dépouillés de la forêt une ombre solennelle et blanche, assise dans l'attitude de la pensée et du recueillement,

Une femme sublime, à l'air sévère et doux;
Son auguste visage a la pâleur des marbres,
Ses deux mains gravement posent sur ses genoux :
On dirait la Niobé pleurant sous ces grands arbres.

C'est la Mélancolie, non cette robuste matrone d'Albert Dürer, sœur cabalistique de Faust et de Manfred, et qui reste loin du soleil et de la clarté des étoiles, silencieusement accroupie au milieu des parchemins, des équerres et des alambics; mais l'immortelle déesse des communes douleurs, celle que les affligés trouvent au sein de la nature, comme la Samaritaine trouva Jésus au bord du puits. A cet aspect, Hypérion sent pénétrer dans son cœur je ne sais quel baume qui l'épure. Une force inexplicable, une douloureuse attraction le pousse malgré lui vers l'étrangère, et quand celle-ci va pour s'éloigner, baignant d'une dernière larme le corps de sa maîtresse déjà couchée au cercueil, il s'attache aux pas de l'inconnue, et tous deux disparaissent ensemble à travers les ombres de la forêt.—Six mois s'écoulent ainsi, pendant lesquels l'inconsolable enfant se livre sans réserve à sa compagne. Ils visitent ensemble toutes les catacombes de la nature, par-

courent les lacs glacés, s'enfoncent dans la vallée brumeuse, et la lune, se levant morne et lugubre en un ciel d'hiver, les surprend tantôt assis sur des ruines et les pieds dans la neige, écoutant le glas lointain d'une cloche funèbre, tantôt arrêtés au fond d'un cimetière, elle accroupie sur le marbre d'une tombe, lui debout, interrogeant, à la façon d'Hamlet, quelque crâne desséché.

« Siége de la pensée, qu'est-il devenu, ce monde mystérieux qui s'agitait en toi? Parle, qu'est-il devenu, ce dieu puissant qui trônait sous ta voûte, entre l'argile et la lumière? N'es-tu qu'un ballon creux d'où le gaz s'est enfui, ce gaz qui t'emportait par les espaces infinis au-dessus de la terre et des cieux? Tu frémis sous mes doigts, mais sans répondre à ma question, noble forme où l'esprit de Dieu s'est manifesté.— Un jour, je rencontrai dans la rue un pauvre diable de musicien ambulant dont la harpe s'était brisée, et qui se démenait comme un insensé sans pouvoir tirer un son des cordes détendues. Serais-je, par hasard, cet homme? — Et le crâne, à ces mots, lui tombait des mains. »

Cependant avril renaît :

. . . . . Le temps du renouveau,
Où le sillon fleurit, où l'abeille bourdonne,
Où la pensée en feu monte dans le cerveau,
Où, comme un chien de chasse ayant perdu la piste
Et ne flairant partout que boutons printaniers,
La Mort sur les chemins reste confuse et triste,
Et ne retrouve plus le lit des infirmiers. . . .

A ce réveil unanime, l'ame d'Hypérion répond par l'émotion et le trouble. Pour la première fois depuis la mort de Stella, il se demande si tant de merveilles ne valent point qu'on se donne la peine de vivre. Et cette réflexion lui vient une nuit que le rossignol en amour vocalise dans les cyprès. « Serais-je donc plus funéraire que cet arbre? » se dit-il à lui-même, et là-dessus il se met à siffler un air d'opéra. — Un matin, une jeune fille passe. « Où vas-tu ainsi, la belle enfant? » Et notre héros de s'élancer sur sa trace en jetant à sa compagne de la veille, avec la rose flétrie enlevée à la couronne de Stella, ces dernières paroles pour adieu :

Si jamais celle-ci meurt, me quitte ou m'oublie,
Je reviendrai vers toi, douce Mélancolie.

Avant de quitter les *Chants de Jeunesse*, nous regretterons que Rückert ait cru devoir exclure des *Poésies choisies les Trois Étoiles sur la terre* (*die Drei Sterne auf Erden*), et le *Chant funéraire de Roes-*

chen (*Roeschen's Sterbelied*), deux aimables élégies qui figurent dans les œuvres complètes. Pour ce qui regarde la seconde de ces deux pièces, peut-être le poète, devenu plus sévère avec l'âge, l'aura-t-il jugée d'une sentimentalité légèrement affectée, reproche qu'on adresserait, ce nous semble, à bien meilleur droit à la chanson intitulée : *Douces funérailles* (*Süsses Begräbniss*), qui n'en a pas moins pris rang dans la collection. Quant aux *Trois Étoiles sur la terre*, en y réfléchissant, j'avoue que l'idée de cette pièce, se trouvant reproduite sous une autre forme dans *les Esprits du Printemps* (*Frühlings Geister*), Rückert ne pouvait que choisir entre les deux. La seule question serait de savoir s'il a bien fait de se décider pour *les Esprits du Printemps*, de donner à la poésie de seconde main la préférence sur l'inspiration originale. Ici comme dans *les Trois Étoiles*, de surnaturelles apparitions descendent de tous côtés sur le poète et viennent l'entretenir de la mystérieuse patrie :

« De célestes pensées, d'ineffables sensations m'inondent en cette fraîcheur; du haut des cimes bleues je les vois descendre et prendre corps; leurs membres exhalent les parfums du printemps. — Celle-ci devient une fleur, cette autre un papillon. On dirait un groupe de chérubins autour du tabernacle. L'un, bruissement léger, se perd dans la feuillée; l'autre, frais murmure, va rider la surface des eaux. Leurs chœurs vaporeux me bercent en doux songes; ils m'annoncent des choses d'une autre sphère; ils me content que déjà nous nous sommes vus ensemble dans un Éden d'où nous venons, où nous retournerons. »

Cependant les évènemens de 1812 et 1813 vinrent arracher le poète à ses pastorales rêveries. A cette époque, les voix belliqueuses s'élevaient de plusieurs points de l'Allemagne. Arndt, Max de Schenkendorf, Théodore Koerner, Forster et toute une génération de Tyrtées, entonnaient contre nous le hurrah prophétique aux lueurs de l'incendie de Moscou. Rückert, entraîné vers l'ardente phalange, publia alors les *Poésies allemandes de Freymund Reymar* (*Die deutschen Gedichte von Freymund Reymar*). Ce recueil, qui fixa pour la première fois l'attention du public sur le poète, contenait *les Sonnets cuirassés* (*die geharnischten Sonette*), poèmes de circonstance, écrits de verve et d'enthousiasme, et qui prennent leurs armes partout. Du reste, on ne saurait refuser à ces dithyrambes empanachés de fleurs sanglantes (où ne retrouvez-vous pas les fleurs chez Rückert?), à ces sonnets dont l'étincelante armure se décore au soleil de la rose empourprée des batailles, une ironie ardente, un trait qui emporte la pièce, et qu'on chercherait vai-

nement dans les chansons populaires d'Arndt et dans les hymnes éplorés du mystique Schenkendorf. A vrai dire, aujourd'hui que vingt ans ont passé sur ces emportemens terribles et que tant de haines se sont éteintes, tout ce bagage militaire nous touche médiocrement : *Morta la bestia, morto il veneno*, observe en un langage grossier, mais expressif, certain proverbe italien. On en pourrait écrire autant, il me semble, de la poésie politique dont la valeur ne s'étend guère au-delà des évènemens qui l'inspirent, ce qui, en des temps comme le nôtre, réduit ce genre de lyrisme aux conditions d'un article de journal. Aussi, à plus d'un quart de siècle de distance, aurait-on mauvaise grace à venir prendre ces sonnets un à un pour chercher sous la rouille de leur cuirasse ce qu'ils peuvent avoir gardé de sentimens haineux et d'animosité contre la France, et, quand nous les interrogeons, c'est moins à cause de la question d'art qu'à titre de documens d'une grande et illustre époque où le poète qui nous occupe a figuré à sa manière.

Aux *Sonnets cuirassés* se rattache une série de préludes et d'appendices dans la même forme : ces derniers, publiés en 1817 sous le titre de *Couronne du temps* (*Kranz der Zeit*); les autres, restés inédits et gardés en portefeuille jusqu'au jour où Rückert, remaniant ses œuvres, donna par une classification ingénieuse le tour et l'ordonnance d'un poème à tous ces fragmens dépareillés. A travers les trois cycles dont se compose aujourd'hui ce recueil, vous suivez la filière des évènemens. Cela commence par des invocations sur le mode élégiaque à la grandeur passée de l'Allemagne, puis viennent les coups de canon et les fusillades; enfin la paix s'annonce au monde, et le dithyrambe finit *moriendo* par un hymne à l'avenir. Je ne sache pas que les poésies patriotiques de Rückert aient jamais joui en Allemagne d'une popularité bien reconnue, et cette défaveur s'explique par leur nature même, trop exclusivement littéraire. Ce n'est pas avec des contrepoints qu'on fait les *Marseillaises*. Voyez Max de Schenkendorf, Arndt, Théodore Kœrner, les héros de la phalange, les véritables coryphées du mouvement. Celui-ci ne respire que patrie et liberté, et porte dans les tourmentes nationales la rêverie fiévreuse, l'extatique enthousiasme d'un saint du martyrologe; celui-là, mêlé à l'action, attire sur ses chants la popularité de sa personne. Et d'ailleurs, que sont-ils, ces chants? des improvisations à mettre en musique, de ces refrains aventureux dont un motif fait la fortune. Quant à Koerner, tombé à la tête d'un corps franc, la mort lui a valu le plus beau fleuron de sa couronne de poète, et, si ce n'était à cause du sang magnanime

dont il l'arrosa, on peut douter que la tige eût jamais tant prospéré. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa popularité ne date que de sa mort. Alors seulement on se mit à chanter ses hymnes patriotiques; alors seulement la renommée, en les attachant aux drapeaux, fit un cri de guerre de ces vers, connus la veille à peine de quelques étudians, ses compagnons d'armes. A Dieu ne plaise que nous voulions ici porter atteinte à la gloire intéressante de Théodore Kœrner! mais n'est-il pas permis de dire que la catastrophe du bois de Rosenberg, en appelant sur lui l'attention de l'Allemagne, sauva de l'oubli sa mémoire littéraire? Son volume de *Lyre et Épée* (*Leyer und Schwerdt*), où le pathos si souvent se marie au véritable enthousiasme, son volume ne s'en tient encore qu'aux espérances; on peut sans doute entrevoir là un poète de la famille de Schiller, dont il reproduisait plus d'un trait caractéristique dans son inspiration comme dans sa personne; mais ces élémens généreux, ces prémices, ces dons du ciel, eussent-ils abouti aux fins illustres qu'on aime à supposer? C'est le secret de la destinée, non le nôtre. Et qui sait? En l'enlevant ainsi au milieu de la tempête et des éclairs à la façon de ces demi-dieux de l'antique Rome, la destinée a plus fait pour sa gloire peut-être qu'en lui laissant vider jusqu'à la lie la coupe de ses jours. « Celui qui jeune a quitté la terre, jeune aussi marche éternellement dans le royaume de Perséphone; il apparaît aux hommes à venir éternellement jeune, éternellement regretté. Le vieillard qui repose gît complet, accompli; mais le jeune homme éveille en tombant chez tous les mortels à venir une ardeur, une sympathie infinie. » Ces paroles que Pallas adresse au fils de Pelée dans l'*Achilléide* de Goethe nous reviennent en mémoire à propos de Théodore Kœrner, dont la mort a consacré le nom d'une auréole ineffaçable. D'autres, sans doute, entonneront dans l'avenir le chant de délivrance d'une voix plus sûre et plus puissante. Kœrner restera comme un type, comme une de ces individualités qui se détachent lumineuses d'une époque dont elles résument en quelque sorte les sentimens et la grandeur. Aujourd'hui les poètes se font journalistes, et c'est sur un champ de bataille moins dangereux qu'on s'escrime : n'importe, quel que soit le prosaïsme où l'on s'engouffre, et quand ils se mettraient soixante greffiers à croasser comme des corbeaux sur le *Rhin allemand*, le type évoqué sera toujours (la destinée l'a voulu ainsi) ce chevaleresque jeune homme tombé en un jour de combat sous le vieux chêne germanique, un mousquet d'une main, une lyre de l'autre.

Rückert ne possédait rien de ces moyens d'action qui impression-

nent les masses. Sa personne, en tout ceci, n'est point en jeu, et pour ses sentimens, exprimés sans doute avec quelque enthousiasme, j'y vois moins cet élan spontané, irrésistible, ce cri de la conscience au désespoir qu'un besoin de se conformer à la pensée commune. Chantre paisible de la nature, poète amoureux de toutes les ciselures, de toutes les élégances de la forme, le tumulte des évènemens le chassant hors du cercle de sa contemplation, il se met à composer selon la circonstance. Il y a ainsi dans toute époque un motif d'inspiration qui est dans l'air, et dont chacun doit, en fin de compte, faire usage, une influence de l'atmosphère littéraire à laquelle on ne se soustrait pas. Et pour cela ne croyez point qu'il soit besoin que les empires s'ébranlent ou s'entrechoquent. La Muse a ses caprices comme l'onde. Nous-mêmes, en France, que de périodes n'avons-nous pas vu se succéder depuis quinze ans, sans que nous puissions dire d'où nous vient aujourd'hui ce superbe mépris pour tous ces merveilleux ouvrages de marqueterie poétique dont nous raffolions tant aux beaux jours romantiques des odes en spirales et des ballades en losanges! Du reste, dans le cours du volume, Rückert n'abdique pas un seul instant son caractère de poète sentimental. Ses chants patriotiques sont plutôt des romances chevaleresques, des ballades dont un épisode de la veille fait le sujet, que des hurrahs poussés à la manière d'Arndt et de Kœrner. Aussi, lorsque l'horizon se rassérène, que la situation, de morne et sanglante qu'elle était, devient élégiaque et douce, comme sa poésie gagne à changer de ton! c'est le cri de l'oiseau après l'orage, quelque chose comme cet indicible sentiment de rêverie et de bien-être qui vous inonde en présence de l'apaisement universel de la nature. Le ciel, tout azur, vous regarde de ce limpide et transparent regard d'un œil qui a pleuré; les fleurs relèvent insensiblement leurs calices chargés de pluie, et, tandis que le tonnerre s'éloigne en grondant, l'alouette risque un appel. Je voudrais pouvoir donner ici les pièces intitulées *Restez au pays*, *le Chant de la Moisson*, *les Oiseaux de la Moisson*, échos mélancoliques d'un temps cruel qui tire vers sa fin; mais, puisque j'ai parlé de Kœrner, et que d'ailleurs on ne saurait tout citer, je me contente de traduire ces vers écrits à sa mémoire :

« Couvert par la mousse, un chêne robuste et sublime s'élève non loin de Wobblin, un village dans la marche du Meklembourg.

« Au-dessous est une tombe nouvellement scellée d'une simple pierre. A minuit, un fantôme en sort au clair de lune.

« Son œil se fixe sur l'écorce de l'arbre et lit le nom qui s'y trouve incrusté;

« Puis, cherchant une épée gisante près de là, il se la passe autour des reins;

« Et, saisissant une lyre suspendue aux rameaux, il s'assied sur son sépulcre, et sa voix s'exhale ainsi dans le silence de la nuit :

« Je fus un franc chasseur dans le sauvage escadron de Lutzow; poète, mon chant de guerre retentit aussi vaillamment.

« Désormais mes compagnons poursuivent sans moi la campagne; une balle mortelle m'a renversé de mon cheval, et j'ai été enseveli à cette place.

« Continuez à battre la plaine jusqu'à ce que vous arriviez au but. Merci, vous m'avez enterré selon mes vœux.

« Les deux maîtresses que j'aimai dans la vie me sont restées fidèles dans la mort, la lyre et l'épée.

« Et mon nom, devenu immortel, est gravé glorieusement au cœur du chêne séculaire.

« Quelles plus belles couronnes que celles qui décorent ma sépulture? Chaque printemps en renouvelle les senteurs.

« On a voulu me donner la sépulture des rois; mais ici, à la vive senteur des branches, laissez-moi reposer,

« Et que souvent j'entende frissonner les feuilles, lorsqu'au bruissement du vent mon esprit fera vibrer la lyre. »

Là repose en effet Théodore Kœrner, près du chemin qui mène à Lubelow, à un mille de Ludwigslust, résidence des ducs souverains de Mecklembourg, où grandit, pour l'honneur de l'Allemagne, l'auguste personne qui depuis est devenue Mme la duchesse d'Orléans. Cette place isolée sous le grand chêne, cette tombe en pleine nature, fut concédée au père de Théodore par la munificence du gran d-duc Aujourd'hui un mur d'enceinte règne autour de la fosse, qu'un mausolée d'airain consacre aux yeux du passant, sépulture deux fois sainte, car la sœur du poète y repose auprès de son frère. Emma-Sophie-Louise adorait Théodore; à peine celui-ci fut-il mort qu'une sombre mélancolie s'empara de la pauvre fille. Comme elle peignait, elle fit de mémoire le portrait de son cher défunt, puis elle voulut aussi dessiner sa sépulture, et cette dernière tâche n'était pas accomplie que la douce enfant, minée de chagrin, rendit l'ame. On raconte encore, parmi les particularités qui suivirent le trépas de Kœrner, qu'au nombre des amis qui accompagnèrent ses funérailles se trouvait un jeune gentilhomme des plus distingués, M. de Bärenhorst, lequel, après avoir rendu les devoirs suprêmes à son compagnon d'armes, déclara ne pas vouloir lui survivre. Peu de jours après, comme nos troupes attaquaient un avant-poste dont la garde lui était confiée, au moment le plus chaud de l'action, Bärenhorst se précipita dans la

mêlée en s'écriant : « A moi, Kœrner, je vais te rejoindre, » et tomba frappé mortellement de plusieurs balles.

D'après ce que nous venons de dire, on aurait tort de croire que tous les sonnets de Rückert exhalent une odeur de poudre et de bataille. Cette forme italienne qu'il affectionne et traite en véritable Florentin du XVIe siècle, le maître l'a donnée aussi bien souvent aux agréables et printanières fantaisies de son imagination, et, si tels de ces sonnets méritent qu'on les compare à des escadrons secouant dans la fumée d'une charge tumultueuse les banderoles de leurs lances, nous dirons que les autres se groupent en ravissans bouquets de fleurs aux nuances les mieux assorties. Aucun poète allemand n'a compris, à l'égal de Rückert, tout le parti qu'on pouvait tirer de cette savante combinaison du double quatrain et des deux tercets; et, parmi tant de roses du Sud si heureusement importées sur le sol natal, celle-ci n'est point la moins rare, à coup sûr, dont il ait à se glorifier. A quelque distance du poète qui nous occupe, je citerai Platen, moins abondant que Rückert, mais auquel on doit de curieux petits chefs-d'œuvre dans ce genre. Quant à nous, la forme du sonnet nous a toujours semblé devoir comporter plus de développement qu'il n'est ordinaire de lui en donner. Sans prétendre renverser la définition admise, laquelle consiste, si je ne me trompe, à regarder le sonnet comme un chaton de richesse exquise où se fixe le diamant de la pensée, ne pourrait-on lui souhaiter plus d'extension? Qui empêcherait par exemple que dans l'occasion on ne l'employât comme strophe? C'est là en effet une admirable strophe de haute et savante harmonie. D'ailleurs, qui nous dit que dans l'origine l'emploi de la forme en question fût si restreint? Quand je parcours Pétrarque, ce livre si merveilleusement varié en son apparente unité, j'y vois moins des sonnets que les strophes d'un poème à la gloire de Laure. De ce qu'au lieu d'enchâsser des perles vous les enfilez, s'ensuit-il que chacune en particulier doive perdre de sa valeur? Non, certes; au lieu de trente bagues, vous aurez un collier d'impératrice ou de sultane, voilà toute la différence. Parmi ces cycles gracieux, ces aimables poèmes dont le sonnet fournit la strophe, je noterai en première ligne *Amaryllis* et les *Feuilles d'un Voyage en avril* (*Aprilreiseblatter*); mais je ne connais rien dans ce genre de plus frais, de plus mélodieusement éloquent, de plus pur et de mieux senti que les *Funérailles d'Agnès* (*Agnes Todtenfeier*). Lorsqu'il écrivit ce poème, Rückert en était encore aux premières émotions de la jeunesse; les rumeurs du jour, les bruits de la politique et des armes, en offusquant sa contemplation adolescente, ne

l'avaient point encore arraché aux sources vives de la nature. Aussi toute l'effervescence de l'âge s'y répand-elle en accens éplorés et douloureux. Le choc est violent, non mortel; il ébranlera peut-être, mais sans les abattre, les colonnes sacrées du temple où flotte à toutes les haleines embaumées du printemps la harpe éolienne, la céleste harpe aux inépuisables accords. Cette fois le mode sera funèbre, car il s'agit de chanter le trépas de la bien-aimée du poète, une Béatrix enlevée à seize ans; mais, si l'élément funèbre prédomine, rien ne sera épargné pour donner à la scène toutes les graces mélancoliques, tout l'appareil suave et pur qu'elle comporte, et la cloche qui sonnera le glas des morts va se festonner sous les mains de Rückert de vigne vierge et d'aubépine.

« Apportez les flambeaux et l'appareil des funérailles; apportez les suaires et parez son cercueil; comme elle ornait jadis les fleurs de sa jeunesse, ornez-la désormais ainsi qu'elle eût fait elle-même!

« Que la couronne des trépassés remplace dans sa royale chevelure la couronne des fiançailles que le sombre faucheur a moissonnée, et, comme nous l'eussions conduite à l'autel, conduisons-la maintenant à sa demeure dernière.

« Point de vaine parure cependant. Ne parons la trépassée que pour montrer comment, vivante, nous eussions voulu la voir parée.

« Ce que la destinée jalouse lui refusa dans l'existence, que l'amour ici le lui prodigue dans la mort, et qu'elle monte enviée vers les cieux! »

La nature fournit au poète une somme indicible d'images; les brises et les moissons, la vallée et la colline, l'étoile au firmament et les lis épanouis du jardin, prennent part à son deuil, et c'est surtout dans cette effusion si tendre de sa plainte qu'on sent combien il est initié à fond dans cette vie intime du grand tout.

« J'aime le rayon du soleil, mais seulement parce qu'il brille comme jadis ton doux regard brilla; j'aime le souffle de l'air, mais seulement parce qu'il me semble t'avoir dérobé quelque chose de ta tiède haleine.

« J'aime les arbres, parce qu'ils ont le balancement de ta taille élancée; la source, parce qu'elle me rappelle presque ta pureté; l'ombre, parce que toi, mon soleil, tu n'en eus jamais; les fleurs, parce que tu les avais en toi sans nombre.

« Enfin j'aime encore la terre et j'aime encore le ciel : la terre, parce qu'elle te sert de tombeau comme je pense; le ciel, parce qu'il te sert de demeure comme j'espère. »

Pour le mouvement de la strophe, la grace et l'élégance de la pensée, le fini même et le précis de l'expression qui tournerait volontiers au concetto, ne dirait-on pas un sonnet de Pétrarque :

Benedetto il giorno, etc.

C'est la canzone prise dans l'autre sens, le mineur du motif, si l'on veut. Combien la reproduction du type italien frapperait davantage, si nous pouvions donner ici la moindre idée de ce rhythme parfait, de cette versification qui lutte avec Goethe de transparence, de netteté, de justesse; en un mot, de cette forme de Rückert où le brouillard de la langue allemande se condense et devient cristal! Détachons encore une perle du collier :

« On me disait que le printemps avait paru; je sortis pour chercher où je le trouverais. Je vis bien en effet dans les champs des fleurs et des épis, mais le printemps, je ne l'y trouvai point. Les oiseaux bourdonnaient, les abeilles chantaient, mais c'était une triste histoire; les sources ruisselaient, mais il n'y coulait que des larmes; le soleil souriait, mais d'un air si triste; et je ne pouvais cependant venir à bout de savoir des nouvelles du printemps. Enfin, je m'acheminai vers une place où depuis bien des jours je n'étais point allé; là je le trouvai, le printemps. Les yeux en pleurs, la joue pâle, il était assis, le bel enfant, sur ta tombe, ô ma bien-aimée, comme sur la tombe de sa mère. »

J'allais oublier un très beau passage sur le néant de la vie humaine, dans lequel, irrité de voir cette nature qu'il évoque continuer d'épanouir ses fleurs et ses étoiles et de mener sa fête, le poète s'écrie en un découragement sublime :

« Ah! oui, je comprends, il n'y a qu'un cœur de brisé, rien de plus! qu'une existence d'anéantie, rien de plus! Du reste, toute chose en ce monde poursuit sa marche accoutumée après comme devant.

« Et d'elle aucune trace n'est restée, aucune! si ce n'est cette pauvre feuille de tremble qui frissonne au souffle de mes chants. »

En feuilletant les poésies complètes de Rückert, on trouve çà et là plusieurs pièces qui se rapportent plus ou moins par le sentiment à cette douce élégie d'*Agnès*, dont elles forment comme un harmonieux corollaire; ainsi des *Trois étoiles sur la terre*, des *Douces Funérailles*, du *Salut angélique de Roeschen*, variations pathétiques du même thème, d'où nous conclurions volontiers qu'Agnès et Roeschen ne font ensemble qu'une seule et même personne, ou plutôt que ni l'une ni l'autre n'ont jamais existé, et qu'il faut voir en ces blanches figures une vingtième incarnation du type idéal que les poètes ensevelissent à seize ans uniquement pour mener le deuil et chanter à ses funérailles.

Nous abordons maintenant un cycle de poésies qui ne comprend

pas moins de la moitié du second et du quatrième volume des œuvres complètes, et s'il se rencontrait déjà certaines difficultés de classification sommaire dans les deux premiers livres, celui des *Chants de Jeunesse* (*Jugendlieder*), auquel se rattache d'ailleurs l'élégie des *Funérailles d'Agnès*, et celui des *Poésies contemporaines* (*Zeitgedichte*), dont les *Sonnets cuirassés* forment la plus grande partie, nous avouons qu'ici notre tâche se complique singulièrement. Quel ordre voulez-vous qu'on mette dans ces fugitives impressions, espèces de flocons de neige qu'une nuée d'avril apporte, et qu'un rayon de soleil va dissoudre? La belle affaire de piquer des papillons sur une carte, pour avoir ensuite un lépidoptère mort au lieu d'une vivante émeraude! Écloses ici et là, tantôt sur le sol de l'Allemagne, tantôt sur la terre du Sud, en partie avant, en partie après le voyage à Rome, filles du soleil d'Italie ou de ce beau ciel d'Orient vers lequel, par l'étude de la langue et des mœurs, insensiblement Frédéric Rückert s'achemine, ces poésies ont dû le jour à diverses influences de temps et de lieux. Du reste, leur titre de *Wanderungen*, autrement dit *impressions de voyage*, l'indiquerait assez. Le poète et sa fantaisie font leur ronde buissonnière, longeant le fleuve et le ruisseau, parcourant le sentier où l'oiseau chante au clair de lune, grimpant sur la montagne pour y jouir de quelque grand spectacle : le torrent écumeux, le lac argenté, l'océan immense, mieux encore un de ces paysages évoqués de l'ancien monde, comme en voit la nuée fantastique dans l'orientale de Victor Hugo. — Ils vont, à travers l'ivresse et le chagrin, l'enthousiasme et la déception, le soleil et l'ombre, le bonheur si doux de s'oublier soi-même et le pressentiment qui ronge; ils vont et marchent jour et nuit, sans relâche, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'abri souhaité, à l'heureuse retraite où l'amour veille.

En plus d'un point, ces poésies mêlées se rattachent aux *Jugendlieder*, et je dirais presque qu'elles en sont la continuation, avec cette différence toutefois qu'ici l'homme se manifeste, et qu'une appréciation plus posée, plus rassise des choses remplace les anciens élans. La sentimentalité, elle aussi, a disparu, et c'est à peine si vous en trouvez encore trace, tandis que vous voyez se lever à l'horizon, comme un de ces splendides reflets d'orange et d'or annonçant pour la moisson du lendemain une belle journée, ce principe philosophique au sein de la poésie, cet esprit grave et sentencieux qui, trouvant en Orient le point d'attraction, le point magnétique, deviendra dans la suite l'originalité du poète et le trait caractéristique de son génie. A ce compte, ces poésies mêlées répondraient à une période de transition chez Rückert. Inutile d'ajouter d'ailleurs que certaines préoccupations plus hu-

maines désormais, plus pratiques, n'altéreront en rien le commerce intime du poète avec la nature qu'il anime et fait parler volontiers, à la manière de La Fontaine, mais d'un La Fontaine allemand, c'est-à-dire avec la bonhomie de moins et l'idéal de plus. A ce propos, nous voudrions pouvoir citer ici une charmante pièce où les arbres invitent le voyageur à s'arrêter sous leur ombrage, tandis que l'Ahasverus humain poursuit sa marche infatigable, et, sans prendre même le temps de secouer la poussière de ses souliers, se contente de passer son chemin en fermant l'oreille aux accens de sirène des feuilles frémissantes qui lui soufflent d'un ton moitié sérieux, moitié moqueur : «Veux-tu donc jusqu'au tombeau ressembler au bâton que tu portes, à ce bâton stérile, sans fruit ni fleurs? ne peux-tu donc jamais prendre racine nulle part, ni porter des fruits? Réponds, est-ce impuissance chez toi ou volonté? » Je ne sais guère en Allemagne que l'excellent Kœrner qui possède à ce degré le sens de la nature; Uhland en a bien quelque chose, mais l'art s'y montre davantage; ensuite l'inspiration d'Uhland goûte mieux l'élément chevaleresque, et, si la fantaisie prend au chantre de *Bertrand de Born* de contempler les bois et la campagne, c'est toujours plus ou moins à travers les fenêtres à vitraux coloriés du romantisme.

Ici encore on ne manquera point de nous reprocher d'invoquer de préférence aux noms nouveaux les renommées d'il y a vingt ans. Que faire cependant? est-ce notre faute à nous si la poésie allemande s'éloigne de ses traditions, si l'esprit français tourne, à l'heure qu'il est, tant de têtes inhabiles à se l'approprier? Sans doute, un jour, de tous ces élémens en travail quelque chose de bon résultera, du moins ne risque-t-on rien de le prédire; mais, dans cette cuve où l'avenir s'élabore à si grand fracas, je ne vois jusqu'ici que pastiche. Que la métamorphose s'opère, que la vieille Allemagne change de peau, nous le savons; mais qui doute aussi qu'on en soit à ce point de la transformation où, sans avoir gagné ce qu'on souhaite, on a déjà perdu ce qu'on avait? L'imitation ne saurait d'ailleurs fonder une littérature. Tâchons d'être avant tout ce que la nature nous a fait; et de ce que notre crâne poétique n'a pas été taillé sur la mesure de la couronne impériale de Goethe et de Schiller, n'allons pas, comme des enfans, nous mettre en quatre pour entamer cette couronne avec la marotte de Voltaire. En général, lorsqu'il s'agit des coteaux du Rhin ou du Neckar, on aime assez à boire du vin du cru, et Dieu me garde de vous tendre mon verre si vous n'avez à m'y verser que du vin de Champagne frelaté!

Nous ne nous trompions pas en disant que les poésies de Rückert

étaient le meilleur guide à travers l'histoire de sa vie. Bien qu'il ne puisse être ici nullement question de labyrinthe, prenez toujours ce fil d'Ariane, et pas un incident, pas un détail ne vous échappera. Ainsi, l'influence du voyage en Italie se fera sentir chez lui, même avant le départ : ce seront toute sorte de canzone, d'octaves, de sonnets, de gloses, de sixains, débités en manière de préludes, comme on siffle un air du pays en montant en voiture. Dans son impatience de fouler le sol inspirateur où tendent ses souhaits, il étudiera les poètes : Dante, Pétrarque; ensuite, il leur empruntera d'autres formes, il rimera sur leur mode, afin d'avoir, sitôt en arrivant, l'air de famille. Toutefois, dans cette espèce d'antienne entonnée pieusement aux approches du départ, nous blâmerons en maint endroit l'excès du sentiment classique; pourquoi ne pas s'être tenu aux rhythmes des poètes de l'Italie moderne, aux tercets, aux sixains, aux octaves, qu'il traite dans la perfection? Qu'avait-il besoin d'évoquer le vieux mètre classique, incompatible, quoi qu'on fasse, avec le génie des langues du Nord, et qui, en dehors d'une prosodie basée uniquement sur les rapports de l'accent et du nombre, perd son éclat et son prestige? On nous objectera peut-être les *Élégies romaines*, l'*Hermann et Dorothée* de Goethe et les odes antiques de Platen ; mais ce sont là des exemples isolés qui, tout à la gloire de leurs auteurs, ne prouvent absolument rien à l'avantage du système préconisé par Voss et son école. De toute façon, avouons-le franchement, Rückert était peu fait pour réussir en pareille restauration, bien entendu que nous laissons ici de côté la question de forme. Avec le mécanisme prodigieux que possède Rückert, nulle prosodie ne saurait avoir de secrets pour lui. Quoi qu'il en soit, l'ampleur du vers sied mal aux graces un peu minaudières de sa pensée; cette idée, que je comparerais volontiers aux plus agréables modèles de Claudion, n'a que faire de la pompe du marbre : la terre cuite lui va mieux, et, malgré l'exemple cité plus haut de Goethe dans *Hermann et Dorothée*, je ne saurais approuver qu'on s'adresse à ce que la forme antique a de plus solennel pour rimer l'églogue suivante, dont la coquetterie et le précieux s'accommoderaient davantage du quatrain de M. de Boufflers.

LE JARDINIER, à son fils.

De tant de roses que j'élève, je n'en trouve pas une à porter au marché. Avant que j'aie pu les vendre, un larron me les dérobe.

LE FILS.

Hélas ! il faut en convenir, je n'avais pas songé à l'argent dont je vous faisais tort; vos roses, c'est moi qui les ai dérobées pour en donner un bouquet à ma maîtresse.

LA FILEUSE, à sa fille.

J'ai beau tourner ma quenouille, jamais rien ne va comme je veux. Quel ciseau de malheur me coupe donc mon fil?

LA FILLE.

Hélas! ces ciseaux sont les miens. Votre fil, c'est moi qui l'ai pris pour lier les roses de mon amant.

LE GARÇON, à la jeune fille.

Si mon père me refuse ses fleurs, j'en saurai bien trouver une, une dont le calice est beau, mais dont la racine est du poison.

LA JEUNE FILLE.

Si ma mère me sépare de toi, j'assemblerai secrètement tous les fils de sa quenouille jusqu'à ce qu'ils forment un lacet à me passer au col.

LE JARDINIER, à la fileuse.

Mon garçon commence à perdre la tête et met sens dessus dessous mon jardin. C'est pourquoi je viens vous prier de lui donner pour femme votre fille.

LA FILEUSE.

Pour mettre fin aux soupirs de ma fille chérie, que votre fils la prenne, et son rouet aussi avec elle.

LE FIANCÉ.

Par tous les dieux d'amour! je ne veux désormais plus planter que des roses, et, pour qu'elles prospèrent, tu vas donc, ô soleil, habiter avec nous.

LA FIANCÉE.

O Parque, laisse là ta quenouille! je saurai bien me filer ma destinée moi-même. Amour, que ton rouet d'or me file la soie du bonheur!

LE JARDINIER.

L'ivresse du moment passée, la faim fera valoir ses droits, et je vois déjà dans le jardin pousser à la grace de Dieu des carrés de légumes.

LA GRAND'MÈRE.

Bien qu'il ne soit point d'or, le fuseau va tourner, tourner des lunes entières, afin qu'au bout de l'an le petit-fils, en venant au monde, trouve ses langes prêts.

Italiam! Italiam! ce fut jadis le cri des empereurs d'Allemagne, aujourd'hui c'est le cri des poètes. Combien de nobles voyageurs l'Allemagne moderne n'a-t-elle pas envoyés de l'autre côté des Alpes, depuis Wolfgang de Goethe, qui s'en allait rêver à son *Iphigénie* dans les silencieuses solitudes du Colysée, jusqu'à Platen, jusqu'à ce Wilhelm Waiblinger, poétique et intéressant jeune homme, physionomie aimable, studieuse, originale en ses goûts d'archaïsme, reproduction germanique de notre André Chénier, et qui, dans son infatigable croisade au sépulcre d'un monde, devait trouver si tôt sa propre tombe, où ses ossemens reposent à l'ombre du laurier-rose de Virgile! Étrange inspiration que celle-là! singulier pélerinage, où l'on s'étonne

de voir les poètes suivre sans se lasser les statuaires et les peintres! De part et d'autre, en effet, l'intérêt et le profit sauraient-ils être les mêmes? Que la pompe imposante de certaines ruines, que le spectacle des chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange poussent irrésistiblement à l'imitation, au travail, à la production originale, l'individu voué aux arts plastiques, rien de plus naturel; ici la matière entre pour beaucoup, et l'exploitation de la matière nécessite toute sorte d'études et d'expériences qui ne peuvent que gagner à être pratiquées sur les lieux. En direz-vous autant du poète? du poète qui reçoit ses impressions de voies toutes différentes, et d'ailleurs ne dispose que du plus immatériel des instrumens : la parole? N'importe; il est sur la terre certains pays prédestinés où la pensée humaine se sent attirée par d'héréditaires influences, dont on ne cherche pas même à s'expliquer le charme. Aussi vous avez beau invoquer la raison, vous avez beau leur demander à tous : Qu'allez-vous chercher en Italie? ils passeront leur chemin en s'écriant comme Mignon : *dahin! dahin!* « Là-bas où les citronniers fleurissent, où, dans la feuillée sombre, jaunit l'orange d'or, là-bas où les statues de maîtres vous contemplent. » Et lorsque du fond de sa pauvre chambre d'Iéna, où le cloue la misère, l'illustre, le divin Schiller verra s'enfuir joyeusement le groupe voyageur, des larmes de regret mouilleront sa paupière, et l'oiseau captif, l'œil fixé vers le sud, déchirera ses ailes aux barreaux de sa cage. Pour le poète, entre l'instant de la contemplation et celui de la production, il n'y a que la rêverie, doux pays où l'on s'attarde volontiers, et d'où plus d'un aimerait, j'imagine, à ne jamais sortir. Qui sait? peut-être est-ce le besoin pressenti d'un état semblable qui nous attire en Italie, la conscience anticipée d'une de ces rêveries solennelles, profondes, comme les inspirent seuls les grands sépulcres. J'ai dit qu'il devait arriver parfois qu'on s'oubliât en ces ivresses de l'imagination, surexcitée par les fantômes du passé. Sans aller bien loin, Rückert va nous en fournir un exemple : lui aussi, l'irrésistible inspiration l'a poussé vers l'Italie; mais, si je m'en fie au nombre bien restreint des pièces qui marquent dans ses poésies la trace du voyage, la veine productive, au lieu de jaillir, s'est repliée sur elle-même, et sur les débris de la Rome classique, sous les orangers de Sorrente et les pins verdoyans de Naples, notre poète a beaucoup plus rêvé que rimé. On conçoit à peine qu'à un semblable pèlerin Rome ait pu ne fournir qu'un si médiocre bagage. Après cela, peut-être la pensée discrète de Rückert n'était-elle point faite pour les impressions grandioses de la ville éternelle. En présence de l'épopée de vingt siècles inscrite sur ces débris croulans, l'harmonieux rêveur, habitué aux confidences d'une muse moins sé-

vère, laissa la plume s'échapper de ses mains. Il faut être au moins Goethe pour tenir tête à ces immortels souvenirs de l'histoire du monde. Sous l'écrasante impression qui le domine, le poète se sent tout à coup comme atteint du mal du pays; et lui qui, en Allemagne, soupirait après l'Italie, se prend ici à regretter le sol natal. « O champs de la patrie! champs de la patrie! qu'en songe du moins je puisse m'échapper vers vos régions sacrées! »

A vrai dire, la Sicile l'inspire mieux; ici le passé devient plus abordable, et le dithyrambe prend le ton de l'élégie. « On ne se figure point l'Italie sans la Sicile, écrivait Goethe; ici est la clé de tout. » Pour une intelligence aussi curieuse des beautés de la nature que l'est Rückert, tant d'harmonie et de richesses ne pouvaient être perdues. Aussi surprendrez-vous dans les poésies siciliennes je ne sais quel aimable reflet de ce ciel d'azur, de cette mer enchantée, de ce merveilleux paysage de Palerme et de la *conque d'or*. Si Rückert a paru un moment s'effacer en présence des monumens de l'histoire, ici les phénomènes de la nature attirent sa fantaisie et la ravivent. De là toute sorte de charmans tableaux qu'une forme ingénieuse et pure encadre à ravir : octaves, tercets et quatrains, l'amour, la tradition et le printemps en composent presque toujours le fond, et vous retrouvez partout cette imagination si prompte à semer au vent ses parfums et ses perles. Parcourez le *Voyage en Sicile* du grand poète de Weimar, et vous y verrez Goethe, l'Odyssée à la main, évoquant sur ces rivages les souvenirs d'Homère. « Comme je sens qu'il nous faudra bientôt quitter ce paradis terrestre, j'espérais trouver aujourd'hui dans ma promenade au jardin public un baume salutaire à ma douleur. J'avais pris pour pensum de lire quelques pages de l'Odyssée, puis je comptais descendre au vallon, et là, poursuivre au pied de la montagne de Sainte-Rosalie le plan d'une *Nausicaa*, et chercher s'il n'y avait pas moyen de donner du dramatique à ce sujet. Tout cela s'est accompli, sinon avec un plein succès, du moins à ma parfaite satisfaction. J'ai disposé mes plans, et n'ai pu m'empêcher d'esquisser et d'exécuter même quelques passages qui me souriaient particulièrement. » Les notes de Rückert n'ont rien de cet imposant caractère de froideur et de méditation studieuse. Il s'étend sous le frais parasol d'un sycomore, et soupire en se laissant bercer au murmure de la source voisine :

« Amour est amour, et, lorsque je me sens ravir au ciel par lui, j'en mourrais volontiers d'ivresse; amour est amour, et, pourvu que son mal seulement me tourmente, je ne demande point d'autre bonheur. »

Cependant çà et là les faunes et les dryades vous rappellent que vous foulez le sol sacré :

« Lorsque je vais au bois avec ma belle, les faunes nous lorgnent par tous les buissons, et leurs flûtes à sept roseaux résonnent du plaisir qu'ils ont à contempler ma brune. Puis, si nous descendons au rivage, les tritons embouchent de joie leur trompette marine. »

Mais bientôt la coquetterie familière au poète reprend ses droits; Dorat se montre sous Pétrarque; il y a de l'un et de l'autre chez Rückert :

« Amour bondit à ma rencontre, une torche embrasée à la main : — Ta maîtresse, s'écrie-t-il, m'envoie par le pays à ta recherche; elle ne peut se passer de toi, si j'ai bien compris, et, comme son regard ne va point assez loin pour t'atteindre, j'ai promis de te toucher au cœur de ce flambeau allumé au soleil de ses yeux. »

Les Siciliennes de Rückert nous reportent involontairement aux *Épigrammes de Venise*, ce chef-d'œuvre de la rêverie au sein du *far niente*, cette inspiration mi-partie antique et moderne, où les réalités contemporaines coudoient sans vous choquer les idéales imaginations de la fable. Le laisser-aller du grand poète a séduit Rückert; mais, dans *les Siciliennes*, je ne vois que la grace, une grace un peu mêlée d'afféterie; le côté philosophique élevé manque. Goethe en veut aux onyx, aux agates, aux marbres de toute espèce; Rückert, en Sicile, se contente de cueillir des fleurs. Qu'on ne s'y trompe pas, le trait est significatif. J'ajouterai que la flore poétique de ce terroir volcanisé ressemble souvent trop à celle d'Allemagne, témoin la pièce suivante, qui, tout agréable du reste, me fait moins songer aux campagnes de l'Etna qu'au jardin du Neckar.

« Fleur de l'amandier! tu voles au-devant du printemps, et disperses au vent ta poussière embaumée sur les sentiers que mon pied va fouler!

« Gentille clochette! de la neige qui s'est enfuie des campagnes, tu es restée comme un flocon!

« Douce violette! tu demandes quand viendra la rose! Tant mieux qu'elle vienne, mais toi, demeure encore un peu!

« Lis splendide! les fleurs accomplissent au champ un devoir divin, et vous, dans la famille, vous êtes le prêtre!

« Tige de lis, non, tu n'es pas faite pour orner un bouquet; les anges de Dieu seuls te portent dans leurs mains! »

Un mot sur ces quatrains dont je viens de parler et qui forment dans les poésies de Rückert le passage de l'Occident à l'Orient. Qu'on se figure une strophe concise, nette, ciselée à ravir, une cassolette de

sultane donnant pour essence un aphorisme emprunté à la philosophie pratique du poète :

« Malédiction à qui va mourir sans avoir su jamais inspirer l'amour! malédiction au verre qui se brise sans avoir étanché la soif d'un malheureux!

« Prétendre aux jouissances de l'amour sans en avoir goûté les amertumes, autant vaudrait s'imaginer qu'on reposera sous les voûtes de la Mecque sans avoir revêtu l'habit de pèlerin. »

Rückert affectionne ce genre de poésie; mainte fois nous l'y verrons revenir, et cela se conçoit : à sa contemplation silencieuse de la vie humaine rien ne répondait mieux. Citons encore quelques versets :

« Le poète est un roi banni par ceux que la pourpre ici-bas décore, un roi dans lequel jamais ils ne consentiront à voir leur égal. C'est pourquoi il convient qu'il évite leurs cours.

« Le printemps est un poète; là où son regard se pose, l'arbre fleurit, le buisson de même : l'automne est un censeur fâcheux; la feuille se flétrit que son haleine touche.

« La poésie est une enchanteresse, je l'avoue; mais, si le poète est l'enchanteur ou l'enchanté, voilà la question. »

En maint endroit, le trait malin se glisse, *inter rosas spina*, et la sentence tourne à l'épigramme :

« La vérité est dans le vin, ce qui signifie en notre temps qu'il faut être au moins ivre pour avoir loisir de dire son mot de vrai.

« Ma lumière s'était éteinte; je courus à la porte du voisin : il me la ralluma, et j'éteignis la sienne pour la peine. »

Les quatrains de forme persane (*Vierzeilen in Persischen Form*) ne se distinguent guère des autres que par le rhythme moins familier peut-être; le vers y compte onze pieds au lieu de sept. Quant au fond, il reste exactement le même; on en jugera par ces exemples :

« La terre est une magicienne, un peu vieille sans doute, mais encore séduisante, et c'est dans la nuit de l'hiver qu'elle pratique ses charmes mystérieux au moyen desquels elle se réveille jeune à l'aurore du printemps.

« Flamme sans aliment s'éteint au vent, fleur sans air ni soleil se flétrit. Chanson, plante de mon jardin, *lied*, ma flamme, pour vivre il nous faut le suffrage des hommes. »

Arrêtons-nous maintenant; car, si nous tournions quelques pages, nous serions transportés tout à coup au milieu du *jardin des roses orientales*, c'est-à-dire en plein mysticisme asiatique. Une autre fois nous suivrons le poète sur ce sol qu'à défaut de persévérantes études, son génie eût conquis encore par la divination.

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1845.

La discussion de la chambre des pairs sur le régime des colonies a fixé l'attention du monde politique. L'éloquence et le savoir ont brillé dans cette discussion. Des magistrats éminens, des hommes d'état, ont parlé le langage que l'on devait attendre de leur expérience et de leurs lumières. Malheureusement, les principes modérés n'ont pas toujours triomphé dans le débat, et si la plupart des résolutions adoptées par la noble chambre sont dignes de sa sagesse, il en est quelques-unes qui paraîtront contraires à ses habitudes de prudence et d'équité.

Il faut le dire, les préventions du jour ont trouvé trop d'accès à la chambre des pairs dans le cours de cette grave discussion. Un sentiment peu juste et peu politique domine en ce moment beaucoup d'esprits. On s'imagine qu'une loi d'émancipation doit être une loi de défiance et d'hostilité contre les colons; on croit qu'il faut les frapper, les humilier; on leur adresse les reproches les plus durs; on les dénonce au monde civilisé comme des adversaires violens et opiniâtres de tout projet d'émancipation : ce sont là des exagérations regrettables. Sans doute, les colons ne sont pas des abolitionistes fervens, et personne ne peut exiger d'eux qu'ils accueillent avec enthousiasme une loi qui les dépouille; mais ils ont déjà prouvé plus d'une fois qu'ils savent obéir à l'esprit du temps et aux décrets de la civilisation. Depuis 1830, plusieurs mesures ont été prises dans le but de préparer l'affranchissement des noirs de nos colonies; qu'ont fait les colons? Ils ont commencé par murmurer; puis, peu à peu, ils se sont soumis : c'est un fait reconnu par le gouvernement lui-même. Cette soumission lente des colons, ce concours résigné et douloureux qu'ils ont offert, a suffi, jusqu'à présent, pour assurer le succès des réformes décrétées par la métropole. L'extrême

défiance que l'on exprime à leur égard n'est donc pas méritée. Leur conduite passée répond de leur conduite future. On n'a pas le droit de les traiter en ennemis de l'humanité. Dire qu'ils ne céderont que devant la force, c'est oublier les sacrifices réels qu'ils se sont déjà imposés, et mettre la passion à la place de la vérité et de la justice.

Une chose d'ailleurs que tous les hommes sages reconnaissent, c'est que l'émancipation, pour réussir, a besoin du secours des colons. Si l'on veut que le passage de la servitude à la liberté s'effectue sans secousse, et que tous les liens qui attachent les esclaves à une vie régulière et laborieuse ne soient pas rompus dès le jour où la liberté commencera pour eux, il faut apprendre aux esclaves à respecter leurs maîtres, à les aimer; il faut que le bienfait de l'indépendance et la reconnaissance qui en découle soient partagés entre les colons et la métropole. Autrement, si vous détruisez le prestige moral des maîtres, si vous les abaissez, vous ferez entrer dans l'ame des nouveaux affranchis un sentiment de supériorité et de triomphe qui ne connaîtra pas de frein. Deux races seront en présence, l'une vaincue, l'autre exaltée par un orgueil barbare : situation terrible, qui pourrait préparer bien des remords aux imprudens sectaires d'une philanthropie impatiente.

Tout le monde veut l'émancipation; tout le monde sait que la cause de l'esclavage est perdue; on le sait aux colonies comme en France. Grace à Dieu, la question n'est plus là, et nos abolitionistes ne sont pas des Wilberforce. Il est fâcheux que d'honorables pairs s'y soient mépris, et que, dans l'ardeur de leur zèle pour l'affranchissement des noirs, ils aient cru devoir accuser les intentions des blancs. La philanthropie ne devrait jamais exclure la charité. De quoi s'agit-il? De voter sur un principe? Non. Il s'agit seulement de déterminer le mode qui sera appliqué pour l'émancipation. Les uns veulent une émancipation immédiate, les autres une émancipation graduelle, et, parmi ces derniers, la question de temps et le choix des moyens soulèvent encore de graves dissidences. Voilà l'exacte vérité. Nous sommes surpris qu'elle ait été si souvent méconnue, depuis quinze jours, à la tribune et dans la presse, et nous en sommes fâchés pour l'honneur de notre pays. Que doit penser l'Angleterre en voyant chez nous une moitié de la presse accuser l'autre de soutenir l'esclavage, et une partie de la chambre des pairs adresser le même reproche à des hommes qui jouissent d'une grande considération dans notre parlement? Que pourrions-nous répondre aux *saints* de l'Angleterre, s'ils invoquaient aujourd'hui contre nous notre propre témoignage pour démontrer la nécessité de maintenir le droit de visite?

La France, comme l'a dit M. Beugnot, a pris depuis long-temps l'engagement de supprimer l'esclavage. Lorsque nos chambres, en 1818, ont voté l'interdiction de la traite, l'abolition de l'esclavage dans nos colonies a été désormais un principe arrêté. Aussi le gouvernement a marché dans la voie de ce principe. Il a entrepris une œuvre d'émancipation graduelle. En 1833, une loi attribue la jouissance des droits politiques à tous les affranchis; plus tard vient l'ordonnance sur les recensemens annuels, qui réprime l'impor-

tation des esclaves de traite; puis, à la faveur des règlemens nouveaux, le cercle des affranchissemens s'élargit; arrive enfin l'ordonnance de 1840 sur le patronage, qui place les esclaves sous la protection des pouvoirs publics. Toutes ces mesures, dictées par un esprit de conciliation et de prudence, ont réussi. Les documens de l'administration sont là pour attester l'influence heureuse qu'elles ont exercée sur les esclaves, dont la condition s'améliore de jour en jour, et sur les maîtres, dont les procédés s'adoucissent par la double action des mœurs et des lois. Faut-il persévérer dans cette voie d'émancipation graduelle? faut-il continuer cette guerre lente, mais sûre, contre le principe de l'esclavage, ou bien faut-il en prononcer immédiatement la suppression? Tel était le problème qu'avait à résoudre la noble chambre.

Nous avons sous nos yeux l'expérience d'une émancipation progressive et circonspecte; nous avons aussi à côté de nous l'expérience d'une émancipation imprudente. L'Angleterre s'est chargée là-dessus de nous instruire à ses dépens. On sait ce que lui a coûté le vote enthousiaste qui a émancipé en un seul jour, au prix de 500 millions, tous les noirs de ses îles occidentales. Ce vote a été la perte des possessions britanniques dans les Antilles. La liberté y a détruit le travail et la production. La propriété est aujourd'hui sans valeur. Les noirs, retournés à la barbarie, refusent leurs bras aux terres incultes; les planteurs, pour conjurer leur ruine, supplient qu'on leur envoie des rivages de l'Inde ou de l'Afrique une population nouvelle de travailleurs, et le gouvernement anglais favorise cette immigration par des moyens qui en font une traite déguisée. Tels sont les effets qu'une émancipation prématurée a produits dans les Antilles anglaises. Mais la fortune de l'Angleterre est dans l'Inde. Quelques esclaves perdus à la Jamaïque, à la Guyane, à Antigoa, sont bien peu de chose à côté de cette foule innombrable d'Indiens que l'Angleterre tient sous sa main, et qu'elle asservit à sa prospérité et à sa grandeur. Si le commerce de l'Angleterre est ruiné dans les Antilles, il a triplé dans les Indes occidentales, et sa richesse n'a fait que s'accroître en changeant de source.

La France, qui n'a pas l'empire des Indes pour se consoler d'un moment d'erreur, doit réfléchir mûrement sur l'exemple donné par l'Angleterre. Il y va pour elle de sa puissance commerciale et maritime, car les colonies sont la sauve-garde de notre navigation réservée, qui est elle-même la force de notre marine. Que l'honorable M. Passy désire l'émancipation immédiate, on le conçoit : M. Passy n'est pas certain que les colonies nous soient utiles. Que l'honorable M. de Montalembert s'indigne contre les lenteurs d'une émancipation prudente, cela se conçoit également : l'orateur catholique ne voit dans l'affranchissement des noirs qu'une question morale et religieuse. La ruine industrielle des colonies anglaises ne l'arrête pas. Qu'importent nos colonies, notre commerce, notre marine, si, par le sacrifice de ces intérêts matériels, le principe moral de l'émancipation fait un pas de plus dans le monde? Voilà une politique qui peut prêter matière à de beaux discours; malheureusement, il est douteux qu'elle puisse servir à la grandeur de la France, et il est cer-

tain que son triomphe ne déplairait pas à l'Angleterre : cela soit dit sans suspecter le moins du monde le patriotisme de M. de Montalembert, dont nous ne doutons pas.

Le gouvernement, avant de se prononcer sur l'émancipation, avait donc devant lui les leçons du passé : comment en a-t-il profité? quel système a-t-il proposé? quel caractère a-t-il voulu donner à l'émancipation?

C'est un malheur du cabinet de ne pouvoir prendre une résolution sans faire douter de son indépendance. Ce malheur, qui tient à sa faiblesse, le suit partout, soit qu'il agisse au dehors, soit qu'il agisse au dedans. On a dit qu'il avait présenté le projet de loi sur l'émancipation pour satisfaire au vœu de l'Angleterre, et pour obtenir d'elle un arrangement sur le droit de visite; on a dit aussi que pour mieux complaire aux désirs du cabinet britannique, M. Guizot s'était engagé à entreprendre une émancipation immédiate ou à bref délai, au lieu de suivre le système d'affranchissement progressif et mesuré qui avait été adopté jusqu'ici. Le ministère, quand on lui fait ce reproche, prétend qu'on le calomnie. Il faut avouer cependant que les apparences sont contre lui. Pourquoi, par exemple, a-t-il voulu substituer le caprice de l'ordonnance à l'autorité de la loi dans les mesures à prendre pour l'émancipation? Pourquoi, dans son projet de loi, a-t-il réclamé une délégation qui l'aurait laissé complètement maître du terrain, et libre d'agir comme il aurait voulu? Ne peut-on pas supposer qu'à l'aide de ce blanc-seing, qu'il voulait surprendre à la confiance des chambres, le ministère comptait transiger plus sûrement avec le cabinet anglais, qui aurait dicté lui-même les conditions de l'affranchissement de nos colonies? Nous laissons à penser si l'intérêt de la France eût été bien ménagé dans un pareil marché!

Du reste, le projet du gouvernement était inconstitutionnel. Il violait la charte, qui veut que les colonies soient régies par des lois particulières. Statuer par ordonnance sur des matières qui sont du ressort de la loi, telles que le pécule et le rachat des esclaves, les peines applicables aux maîtres, la création de nouvelles autorités judiciaires, c'était déroger à ce principe de tous les gouvernemens représentatifs qui trace entre les lois et les ordonnances des limites précises, réservant à l'autorité législative tout ce qui touche l'état des personnes, la propriété, les peines, l'organisation des pouvoirs publics, et au gouvernement toutes les mesures destinées à garantir l'application des lois. En demandant des cours prévôtales pour juger les blancs, le ministère faisait une chose odieuse. Enfin, en se réservant le mérite d'un bienfait dont l'honneur doit rejaillir sur tous les citoyens, et principalement sur ceux dont il blesse le plus directement les intérêts, il enlevait au grand acte de l'émancipation le caractère national qu'il doit avoir. Tel était le système primitif du gouvernement, fruit de ses longues méditations, de ses conférences avec M. le duc de Broglie, et de sa correspondance diplomatique avec le cabinet anglais. Ce système, repoussé par la commission, n'a pas même été soutenu devant la chambre. La défaite eût été certaine. Le ministère a donc reculé sur ce premier point, le plus important de tous; car, en acceptant l'interven-

tion de la loi, il a été forcé de prendre un système d'émancipation défini et limité, au lieu des pouvoirs discrétionnaires qu'il avait réclamés.

Rendons justice à la commission. Elle avait un rôle difficile à remplir. Du moment qu'elle refusait au ministère le droit d'émanciper les colonies par ordonnances, il fallait qu'elle remplaçât le projet du gouvernement par un projet nouveau, et qu'elle dressât un plan détaillé d'émancipation, au lieu des principes que le gouvernement avait posés d'une manière sommaire, et qu'il se réservait d'appliquer arbitrairement. La commission s'est acquittée de cette tâche avec prudence. Elle s'est montrée favorable au système d'émancipation graduelle, éprouvé par le temps. Elle a tenu le milieu entre les abolitionistes ardens et les abolitionistes timides. Pendant que les uns voulaient supprimer l'esclavage sans se demander ce que les noirs feraient de leur liberté, et pendant que les autres s'exagéraient les difficultés de l'entreprise, la commission, inspirée par l'humanité et le bon sens, proposait des mesures qui ont à la fois pour but de préparer l'émancipation et d'en assurer le succès. Avant de renverser l'esclavage, elle a voulu asseoir les fondemens d'une société nouvelle, capable d'être appelée à la liberté. Elle a songé à organiser le travail pour garantir les grands intérêts qui se rattachent à la destinée industrielle et commerciale de nos colonies. L'œuvre de la commission était empreinte d'un esprit de sagesse que l'on n'a pas assez respecté. Nous regrettons les changemens que la noble chambre y a introduits. Ces changemens nous ont paru déroger à ses habitudes conservatrices, et ne pas répondre aux véritables tendances de la majorité.

Le projet de la commission, comme celui du gouvernement, était basé sur deux dispositions principales, le pécule et le rachat des esclaves; c'était le pivot de la loi. Il y avait seulement cette différence entre le projet du ministère et celui de la commission, que le premier livrait à l'ordonnance le réglement de ces matières importantes, et lui abandonnait par là le droit de précipiter ou de retarder l'émancipation au gré de la volonté ministérielle, tandis que la commission, au contraire, appelait l'autorité législative à statuer sur ces objets d'une manière précise, afin que l'émancipation ne fût pas laissée à l'arbitraire du gouvernement.

Le pécule est une disposition fondamentale. Sans le pécule, c'est-à-dire sans le caractère légal donné à la propriété de l'esclave, le rachat est impossible. La légalité du pécule est l'abrogation formelle du code noir, qui déclare que l'esclave ne peut rien posséder en propre. Toutefois, par la tolérance et la générosité des maîtres, le pécule existe déjà dans les colonies, et la propriété de l'esclave est admise en fait. La loi nouvelle la consacre comme un droit. Par là, l'esclave devient personne civile; il cesse d'être une chose : il acquiert, il reçoit, il transmet.

Cette question du pécule, soulevée dès le premier article de la loi par une disposition qui s'y rattachait étroitement, a fait naître une discussion intéressante qui a montré du premier coup les intentions réelles du cabinet, et les hésitations des meilleurs esprits de la chambre. Le ministère, nous pou-

vons le dire, a joué le plus singulier rôle dans ce débat. D'abord, on l'a entendu déclarer qu'il ne défendrait pas son projet primitif, et qu'il adoptait celui de la commission; puis, chaque fois que la commission a été attaquée, il ne l'a pas défendue; bien plus, il a encouragé, il a soutenu ses adversaires, il a préparé avec eux les amendemens proposés contre elle; il a été son ennemi caché, et M. le comte Beugnot a été l'ennemi déclaré, chargé de porter les premiers coups, et de dissimuler, en cas d'échec, l'humiliation du cabinet. Ce rôle, d'ailleurs, s'accordait avec les convictions particulières de M. le comte Beugnot. Le noble pair voulait l'émancipation immédiate. Il blâmait sincèrement tous les articles de la commission; il aurait voulu la suppression pure et simple de l'esclavage. Il n'a donc pas été fâché de joindre sa cause à celle du cabinet, quels que fussent les motifs qui dirigeaient la conduite équivoque de ce dernier.

Cette réaction, sourdement conduite par le ministère contre un projet qu'il avait lui-même approuvé, et qu'il n'osait pas attaquer de front devant la chambre, a rencontré dans M. de Montalivet un adversaire décidé, dont l'intervention imprévue a causé sur le banc ministériel une vive impression. Il s'agissait de l'article premier, qui donne à l'esclave les moyens de former son pécule, et de racheter par-là sa liberté. Dans le projet de la commission, l'esclave peut obtenir du maître, en échange de la nourriture et de l'entretien, un ou plusieurs jours par semaine; mais la convention est révocable par la volonté de l'une des parties. Un amendement de M. Beugnot, voté par la chambre, est venu détruire cette juste réciprocité. Il accorde à l'esclave et refuse au maître le droit de rompre la convention. Cet amendement, qui subordonne le maître à l'esclave, et substitue, comme M. de Montalivet l'a dit, le caprice des noirs au caprice des blancs, a inspiré à l'honorable pair des critiques fort justes et de sages avertissemens. M. de Montalivet a parlé en homme d'état qui cherche avant tout le côté pratique des choses, qui croit que la philanthropie ne dispense pas de la justice et du bon sens, et qui ne se laisse pas éblouir par les déclamations. Il voyait la pente dangereuse où l'on voulait entraîner la chambre. Il voyait les menées du ministère, et son désir impolitique de faire inscrire dans la loi des mesures de défiance et de dureté contre les colons. Il a cru devoir protester contre ces tendances fâcheuses, et il l'a fait avec une chaleureuse conviction. Cet incident, comme on sait, a beaucoup troublé le ministère. Il en a été grandement question aux Tuileries. Toute la chambre des pairs a vu M. Guizot solliciter M. de Montalivet de retirer l'amendement que l'ancien ministre du 15 avril avait présenté, et qu'il a soutenu de nouveau, malgré les vives instances de M. le ministre des affaires étrangères. Décidément, M. Guizot joue de malheur. Il a beau répéter que M. de Montalivet soutient le ministère, personne n'y croit, et tout le monde est persuadé que M. Guizot ne le croit pas lui-même.

Nous regrettons que M. de Montalivet n'ait pas prononcé dans la discussion générale les sages paroles qu'il a fait entendre au sujet du premier vote de la chambre. L'esprit de la loi s'en serait ressenti. La chambre des pairs

eût peut-être fait quelques pas de moins dans la route où elle s'est engagée à la suite du ministère, représenté et dirigé par M. le comte Beugnot. Au surplus, l'intervention de M. de Montalivet a modéré la fougue des abolitionistes impatiens. Quand il s'est agi du rachat forcé, on a vu que l'influence de M. Beugnot avait considérablement diminué. La commission, pour empêcher la désorganisation du travail, avait stipulé entre le rachat consommé et le jour de la liberté un délai de cinq ans, pendant lesquels l'esclave racheté serait tenu de rester au service de son maître, d'après des conditions fixées. M. Beugnot a proposé un amendement qui détruit en réalité les garanties de cette situation transitoire; mais l'amendement n'a passé qu'après une épreuve douteuse, et enfin, malgré beaucoup d'efforts, et de toute nature, la loi, expression incomplète des vœux du cabinet, a rencontré au scrutin une opposition de 56 voix.

Telle a été cette longue discussion de la loi des colonies, où les échecs et les succès ont été balancés de part et d'autre, et où la victoire n'appartient réellement à personne. Le ministère voulait statuer sur l'émancipation par ordonnance; on lui a imposé le régime de la loi. Il voulait des cours prévôtales; on les lui a refusées. La commission voulait maintenir l'autorité des maîtres sur les esclaves; on l'a affaiblie. Elle voulait ménager la transition du travail forcé au travail libre; on a diminué les garanties qu'elle voulait prendre. D'un autre côté, les partisans de l'émancipation générale, simultanée ou immédiate, n'ont rien obtenu. Ils ont fait de grands discours, et voilà tout. Quant aux partisans de l'esclavage, s'il y en a, ils ont été vaincus, car la loi votée est une loi d'émancipation. Seulement, ce n'est la loi de personne en particulier; chacun y a mis du sien. On peut dire néanmoins que le système dont elle se rapproche le plus est celui de la commission. C'est une loi d'émancipation graduelle et progressive, dont les défauts, quoique graves, n'altèrent pas profondément l'ensemble, et où le bien domine le mal. Les hommes les plus expérimentés de la chambre ont pris part à la discussion. M. Barthe, qui se montre ordinairement si réservé dans ses manifestations politiques, et qui exerce sur la noble chambre une influence redoutée du cabinet, n'a pas voulu s'associer jusqu'au bout aux amendemens de M. le comte Beugnot. Une vive lumière a été répandue sur le débat par les discours de M. d'Audiffret, de M. de Saint-Priest, de M. de la Moskowa, de M. Cubières. Nous ne parlons pas de M. Charles Dupin, qui malheureusement a dit beaucoup trop de choses. M. le baron Dupin est trop convaincu; il a trop d'argumens à son service : nous lui conseillons d'en mettre un certain nombre de côté une autre fois. Quant au ministère, il est triste de penser que cette discussion si grave n'a été pour lui qu'un expédient, imaginé pour simplifier l'arrangement du droit de visite, et pour montrer son zèle à l'Angleterre. Cette situation fausse explique l'attitude embarrassée qu'il a toujours gardée devant la chambre.

Cette discussion des colonies nous amène naturellement à parler de M. le

duc de Broglie, dont on annonce le retour à Paris pour quelques jours, bien que ses conférences avec le docteur Lushington ne soient pas encore terminées. Que vient faire à Paris le noble duc? Voilà le problème qui tient en ce moment les imaginations en éveil. M. de Broglie a-t-il besoin de s'entendre avec M. Guizot au sujet de quelque embarras survenu dans la commission mixte? Cela n'est pas croyable. Avant d'aller à Londres, l'honorable pair a dû savoir quel serait le résultat de sa mission. N'assistons-nous pas à une comédie dont les rôles sont appris par cœur, et dont les acteurs connaissent très bien le dénouement? Des bruits contradictoires circulent sur la nature des moyens qui seraient substitués temporairement à l'exercice du droit de visite. On parle d'un arrangement par suite duquel tout navire suspect de France ou d'Angleterre pourrait être arrêté par les croiseurs de l'un ou de l'autre pays, sous la condition de n'être visité que par un croiseur de sa nation. Le droit d'arrestation réciproque remplacerait ainsi le droit de visite. On se demande si l'exercice d'un pareil droit ne ferait pas naître entre les deux pays les mêmes occasions de lutte, les mêmes ressentimens, qu'il s'agit de prévenir aujourd'hui. Un équipage français, arrêté au milieu des mers, forcé d'interrompre sa course et conduit pendant des jours entiers à la remorque d'un croiseur anglais, sera-t-il moins humilié que si ce croiseur exerçait sur lui le droit de visite pour le laisser libre aussitôt après? Le droit d'arrestation, qui entraînera des lenteurs et qui exigera l'augmentation des croisières, sera-t-il aussi efficace que le droit de visite, beaucoup plus simple et plus expéditif? On annonce, dans tous les cas, que l'essai des moyens substitués au droit de visite ne suspendrait les traités que pour deux ans, et que cette suspension ne pourrait être prolongée que par le consentement des deux parties; chose dangereuse, qui laisserait planer le droit de visite comme une menace sur la France, et comme un élément de discorde entre les deux pays. En outre, cette clause spéciale de la suspension des traités aurait-elle besoin d'être stipulée? Ne serait-elle pas la violation des traités eux-mêmes? Ne semblerait-elle pas infirmer le principe d'après lequel les traités de 1831 et 1833, au moyen de la délivrance facultative des mandats annuels, sont résolutoires, de leur nature, par la volonté d'une seule des parties contractantes?

Les conférences de la commission mixte ont donné lieu à quelques explications de sir Robert Peel dans le parlement britannique. Le ministre anglais déclare que l'arrangement consiste dans l'établissement de croisières mixtes sur la côte d'Afrique, et que ce moyen sera plus efficace que le droit de visite, si la France y consacre une force navale suffisante. Cependant sir Robert Peel n'est pas encore parvenu à vaincre sur ce point l'incrédulité de lord Palmerston. Aux yeux de l'ancien ministre des affaires étrangères, le droit de visite est toujours l'arche sainte, et y toucher, c'est sacrifier l'honneur de l'Angleterre à M. Guizot. Ce sont là des jeux d'esprit auxquels le noble lord nous a depuis long-temps habitués. Nous finirons par croire qu'il veut flatter M. Guizot dans un intérêt d'avenir. Lord Palmerston est si entre-

prenant, et le ministre qui a signé l'indemnité Pritchard serait pour lui si commode!

Une question orageuse remue en ce moment la vieille Angleterre. Il s'agit de la dotation du séminaire de Maynooth. On sait que sir Robert Peel propose de porter à 26,000 livres sterling la subvention de 9,000 livres que le parlement, en vertu d'une convention spéciale, vote tous les ans en faveur de cet établissement catholique d'Irlande. Il propose en outre de déclarer cette subvention permanente, pour éviter les discussions ardentes qu'elle soulève. Tous les partis de l'Angleterre sont en feu; le protestantisme exclusif jette les hauts cris; le parti ministériel fulmine; les partisans de l'église établie, les membres des congrégations dissidentes, les sectaires de toutes les communions et de toutes les paroisses entassent les pétitions sur le bureau de la chambre des communes. Accusé par le vieux protestantisme anglican, qui repousse comme un scandale, comme une trahison, l'entretien d'un séminaire papiste avec les fonds du trésor de l'Angleterre; d'autre part, en butte aux dissidens, qui n'admettent pour aucune église les subventions de l'état, sir Robert Peel, soutenu par l'opposition des communes et par ce pouvoir tyrannique qu'il exerce encore sur son parti, brave la tempête qu'il a soulevée, et déclare qu'il fera de l'adoption du bill de Maynooth une question de cabinet.

Que sir Robert Peel ait à se repentir plus tard de ces excès de témérité, renouvelés tant de fois; que son parti conspire contre lui, que les tories attendent avec impatience le moment de venger leurs humiliations et leurs défaites; que le jour approche où l'homme qui excite à la fois tant de haine et de sympathie, tant d'applaudissemens et de fureurs, tombera sous le coup d'une malédiction universelle, tout cela est bien possible: on n'écrase pas impunément l'orgueil d'un parti puissant, on ne fait pas impunément violence à ses traditions, à ses idées, vieilles comme lui-même; mais qui ne se sent saisi d'admiration pour le rôle que joue en ce moment sir Robert Peel, pour ce généreux usage qu'il fait de son pouvoir, pour cette manière libérale et digne dont il entend les devoirs d'un gouvernement placé à la tête d'une grande nation? A coup sûr, s'il voulait vivre en paix avec son parti, rien ne lui serait plus facile. Il n'aurait qu'à suivre l'ornière du passé et à se renfermer dans les loisirs d'une politique inactive et stérile. Il a mieux aimé le mouvement et le progrès. Il a trouvé plus noble de dominer son parti que de marcher à sa suite. Il a établi son prestige par le sentiment de sa force, par la hardiesse et la grandenr de ses conceptions, et il s'en est servi pour lutter avec avantage contre les préjugés de son pays. Chef d'un parti rétrograde, il a inauguré une politique de réforme. Voilà les choses qui font les grands ministres. Quel exemple pour les hommes d'état qui nous gouvernent aujourd'hui, et quelle leçon!

Nous n'avons rien à dire de nouveau touchant la situation de notre ministère. C'est toujours la même position humble, précaire et indécise qu'on lui

connaît. On dit que cet état lui plaît : c'est la plus grande injure qu'on puisse lui adresser. Que voyons-nous depuis quatre mois? Les chambres ordonnent, le gouvernement se tait et obéit; l'initiative parlementaire se développe avec excès; les prérogatives de la couronne sont mal défendues; le pouvoir décline et s'affaiblit : comment le ministère pourrait-il se réjouir d'une pareille situation, qui est le résultat de ses fautes ? Évidemment on le calomnie.

La loi des douanes a été votée au palais Bourbon; elle portera long-temps avec elle le souvenir des concessions du cabinet sur le traité belge, sur le traité sarde, sur la question industrielle du sésame. L'honorable M. Cunin-Gridaine s'est remis des déceptions cruelles qu'ont éprouvées dans cette discussion sa loyauté et sa bonne foi. Il a repris son portefeuille, sauf à s'en démettre encore à la première occasion où son esprit concevra de nouveaux doutes sur la dignité et la franchise de la conduite parlementaire de ses collègues. La discussion de la loi des douanes a soulevé un incident qui n'est pas sans importance, et qui révèle une nouvelle faute du cabinet. Par une convention de 1839, ratifiée en 1843, l'Angleterre et la France ont réglé la question des pêcheries sur les côtes des deux pays et ont déterminé les peines auxquelles peuvent être soumis les marins de chaque nation, lorsqu'ils dépassent les limites fixées. La convention signée et ratifiée, le ministère anglais s'est empressé de la faire sanctionner par un bill, formalité nécessaire pour l'application des peines résultant des conventions diplomatiques. Notre cabinet, au contraire, a négligé de remplir cette formalité; le projet de loi devrait être présenté depuis dix-hnit mois, il ne l'est pas encore. Que résulte-t-il de ce retard? Que nos marins, lorsqu'ils sont en contravention, sont punis par la loi anglaise, tandis que nos tribunaux, désarmés à l'égard des pêcheurs anglais qui sont pris dans les eaux de la France, sont forcés de les relâcher sans les punir. Nous ne dirons pas que ce retard, qui irrite notre marine, soit le fait d'une condescendance coupable; c'est déjà bien assez de l'imputer à un oubli.

La proposition de MM. Boissy-d'Anglas et Lasnyer, ayant pour but d'interdire aux députés de s'intéresser dans les marchés conclus avec l'état, aura les honneurs de la discussion. Le ministère la trouve absurde et impraticable; néanmoins il a admis qu'elle fût prise en considération. On sait qu'en pareil cas c'est son raisonnement habituel. Cependant, pour être juste, il faut dire qu'il a eu le courage de se conduire plus logiquement à l'égard de la proposition de M. Crémieux concernant l'adjonction des capacités, et que ce courage lui a réussi. Combattue par M. Duchatel, la proposition de M. Crémieux a été repoussée à une majorité de 14 voix. Plusieurs propositions restent encore sur le tapis. Celle de M. de Rémusat n'est pas encore sortie des mains de la commission nommée pour l'examiner, d'autres disent pour l'enterrer. Celle de la conversion des rentes sera bientôt discutée. La commission qui a examiné le projet de M. Muret de Bort s'est montrée rigoureuse, et il est probable que cette rigueur sera du goût de la chambre. Que fera le ministère ?

Il s'effacera le plus possible; il laissera passer ce nouvel orage, et remettra tout le fardeau à la chambre des pairs. Malheureusement pour le cabinet, les complaisances de la noble chambre commencent à devenir moins sûres et moins fréquentes. Il s'y forme un noyau d'opposition qui fait naître des réflexions sérieuses. On nomme, il est vrai, de nouveaux pairs pour retremper les dévouemens et les affections; mais le terrain s'épuise et la source tarit. Ce n'est plus une difficulté pour la noble chambre de contrarier un désir du cabinet, et de repousser une loi soutenue par lui : c'est presque un plaisir. Demandez à M. Dumon, si mal payé de sa courtoisie pour la proposition de M. Daru sur l'agiotage des chemins de fer! M. Dumon, au nom du gouvernement, soutenait avec la commission ce système impraticable dont nous avons déjà parlé, et que M. d'Argout a si spirituellement combattu. M. Dumon a vu son projet repoussé par une majorité de 86 voix contre 51 : n'est-ce pas un fait grave? On assure que M. le ministre des travaux publics a été très sensible à cet échec, qui paraît, du reste, n'avoir affligé que lui et ses collègues. On raconte à ce propos une scène fort singulière, qui se serait passée en haut lieu : il paraîtrait que l'échec de l'honorable ministre aurait excité un autre sentiment que le regret ou la compassion, et que sa défaite aurait été considérée comme un malheur bien mérité. Tel est le sort des ministères qui ont compromis leur dignité devant les chambres. On a peu d'estime pour eux, et l'on se passe avec eux ses fantaisies.

Il y a quinze jours, il n'était question, au-delà des Pyrénées, que de conspirations étouffées, de troubles en Galice et en Catalogne. Des *cabecillas* étaient parvenus à reformer leurs bandes; on allait revenir, disait-on, aux plus mauvais temps de la guerre civile. A l'heure où nous sommes, toutes ces craintes sont dissipées déjà, Dieu merci; la Péninsule jouit enfin d'une tranquillité qui, selon toute apparence, ne sera pas de si tôt compromise. Le seul évènement dont s'occupe aujourd'hui l'Espagne, c'est la reconnaissance de la reine Isabelle par le pape, c'est le résultat véritablement heureux des négociations entamées par le cabinet Narvaez avec le saint-siége. Depuis un an environ, cet évènement, que nous avons nous-mêmes annoncé il y a longtemps, était prévu à Rome et à Madrid : il n'en a pas moins produit dans la Péninsule une sensation immense, et l'on n'a pas de peine à s'en rendre raison. La catholique Espagne, le vieux pays des Ferdinand V et des Recarède, s'indignait de se voir exposée aux anathèmes du Vatican; les consciences éprouvaient de réelles et profondes inquiétudes, et c'était pour l'église elle-même, bien plus encore que pour l'état, qu'on devait s'alarmer d'une pareille situation. Il faudrait ne point connaître le caractère espagnol pour ignorer combien il est prompt à passer de l'extrême affliction à l'extrême colère, et combien, en de telles circonstances, lui coûtent peu les résolutions désespérées. Les journaux modérés félicitent vivement le cabinet Narvaez d'avoir obtenu du saint-siége ce que tant d'autres ministères avaient sollicité en pure perte. Il est juste de convenir, en effet, qu'en menant à bonne fin une affaire si difficile, le cabi-

net Narvaez a bien mérité de l'Espagne : il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les conséquences immédiates de ce bon accord qui vient de s'établir entre la cour de Rome et le gouvernement de Madrid.

En premier lieu, la reconnaissance du pape sanctionne en quelque sorte la loi qui a rendu au clergé espagnol ceux de ses biens non vendus. Assurément cette loi est fort dangereuse en principe : nous sommes trop près encore de l'ancien régime pour ne point savoir ce que c'est que de rouvrir ce gouffre de la *main-morte* où s'engloutissaient incessamment les richesses des familles et le bien-être des populations; mais la reconnaissance de la reine Isabelle par le pape s'est accomplie de manière à calmer les appréhensions les plus sérieuses. Le pape n'a point demandé qu'on accordât au clergé le droit d'acquérir; en admettant auprès de sa personne l'envoyé de la reine, au moment même où M. Martinez de la Rosa déclarait en pleines cortès que les acquéreurs des biens du clergé aliénés déjà ne seraient point inquiétés, le pape a formellement reconnu les droits de ces acquéreurs. Et que savons-nous encore? peut-être un tel acte forcera-t-il plus tard le gouvernement de Madrid à réparer la faute réelle qu'il a commise en rétablissant la *main-morte*. Les biens rendus au clergé ne subvenant pas même au tiers de ses besoins, le gouvernement de Madrid et le clergé comprendront, s'il est bien arrêté que ces biens ne peuvent s'accroître, que c'est pour le clergé une position fausse, périlleuse, et gratuitement irritante d'administrer ses propres richesses, comme s'il formait une sorte d'état dans l'état, tandis qu'en réalité l'état lui-même sera tenu de pourvoir à sa subsistance. Que le gouvernement de Madrid tranche les complications contre lesquelles il s'est jusqu'ici débattu, que les passions se calment enfin, et nous ne désespérons pas, quand le moment sera venu de discuter la constitution civile du clergé, qu'on s'attache à faire au clergé la situation qui véritablement lui convient, et à restaurer les principes sur lesquels, selon l'esprit du nouveau régime, se doivent fonder les relations entre l'église et l'état.

Ce n'est pas tout, nous sommes autorisés à croire qu'avant de prendre un parti si décisif à l'égard de la reine constitutionnelle d'Espagne, le saint-siége a sondé les dispositions des souverains, qui, depuis 1833, ont accordé leur appui moral à l'infant don Carlos; le nonce du pape apporte à Madrid la reconnaissance tacite des puissances du Nord. On peut espérer maintenant, sans s'exposer à ce que les évènemens trompent de telles prévisions, que la reconnaissance explicite elle-même ne se fera pas long-temps attendre. C'est là un point sur lequel le parti apostolique ne se fait pas illusion. Nous n'en voulons pour preuve que la colère de ses organes, le *Catolico* et la *Esperanza*, qui, tout en protestant de leur respect à l'égard du saint-siége, expriment leur mécontentement de la façon la plus manifeste. Au surplus, il dépend du gouvernement de Madrid lui-même de surmonter les derniers scrupules des puissances qui, jusqu'à ce jour, lui ont le plus constamment tenu rigueur. Avec la réforme de la constitution et la *dévolution* des biens du

clergé, les débats irritans ont pris fin; en ce moment, c'est la session des affaires qui va commencer. D'importantes discussions viennent de s'ouvrir au congrès sur le budget général du royaume, sur la répartition et la levée de l'impôt, sur le taux de la rente et la conversion de la dette publique, sur tous les problèmes où la fortune du pays se trouve engagée. Le cabinet Narvaez n'a qu'à prouver qu'il est en état de résoudre ces problèmes, et il n'y aura point en Europe une seule puissance qui mette encore en question l'avenir de l'Espagne constitutionnelle.

La question suisse a pris une extrême gravité depuis les évènemens de Lucerne. Il ne faut plus voir ici seulement une lutte politique, mais une lutte religieuse et sociale. La liberté moderne, la tendance démocratique, qui s'unit même, chez quelques-uns, à des rêves de nivellement et de socialisme, sont directement aux prises avec l'esprit traditionnel et conservateur, d'autant plus puissant chez les montagnards qu'il s'y allie à des mœurs et à des institutions républicaines. De plus, protestans et catholiques sont en présence, souvent dans la même vallée, dans le même canton; les intérêts politiques et religieux se soutiennent et s'excitent; le catholicisme, retranché dans l'ultramontanisme, en devient plus menaçant; le protestantisme, poussé, débordé par le voltairianisme français et par le rationalisme allemand, se fait impatient, agressif, et la lutte de ces forces contraires se poursuit au sein d'une nation formée de peuplades distinctes, indépendantes, habituées de tout temps à manier chacune ses propres affaires de très près et dans le plus grand détail. Tous ces problèmes sont soumis à une confédération d'états liés entre eux et pourtant souverains, où une voix en diète peut s'obtenir, se perdre par une révolution cantonale, où cette voix si chèrement achetée n'aboutit d'ordinaire qu'à une minorité, souvent même, ce qui est pis encore, à une majorité impuissante.

A la Suisse ainsi faite que reste-t-il? En quoi consiste, en fin de compte, sa force et sa vie (et, bonne ou mauvaise, elle vient de prouver qu'elle était capable d'en avoir)? Qu'est-ce qui la soutient, la divise, la trouble ou la défend? C'est le peuple. C'est à lui que tout revient en dernière analyse. Sous une forme ou sous une autre, c'est lui qui agit, qui décide et qui juge.

Il est facile de voir, dans le débat actuel, combien, de part et d'autre, le peuple s'y est profondément engagé. C'est la question religieuse qui domine pour ainsi dire la situation. Eh bien! non-seulement le peuple a montré dès l'origine, par des agitations, des réactions et des révolutions cantonales, combien il était préoccupé de cette question; mais maintenant il vient de la porter et de la débattre lui-même au centre de la confédération. Or, par là, il achève de s'initier aux questions particulières, qui gagnent chaque jour en importance et en vivacité. Voyons un peu, à cet égard, le progrès des faits.

Il y a une dizaine d'années, les états catholiques libéraux (Lucerne en était alors) et les cantons mixtes, comme Berne et Argovie, tinrent à Baden une conférence où ils arrêtèrent certaines mesures à prendre en commun pour

affaiblir la position du clergé, réduire son indépendance, et s'opposer aux progrès de l'ultramontanisme; il fut même question d'avoir un archevêché suisse. Les populations catholiques ne virent pas cette conférence de bon œil; le pape la déclara schismatique. Parmi les cantons contractans, les uns faiblirent; Berne dit qu'il fallait négocier avec le souverain pontife, ce qui était se rendre, puisqu'il condamnait. Lucerne seule tint bon, et fit exécuter rigoureusement l'arrêté. Puis vint la question des couvens d'Argovie, qui occupa la diète pendant plusieurs années, et bientôt, à Lucerne, une révolution accomplie dans un sens à la fois démocratique et clérical vint remettre ce canton à la place qu'il avait si souvent occupée, c'est-à-dire à la tête du parti catholique. Ce parti, néanmoins, eut encore le dessous dans la conclusion de l'affaire des couvens, affaire irritante au suprême degré pour toute la Suisse catholique, qu'elle blessait jusque dans ses intérêts matériels. Alors ce fut du Valais que vint la réponse à la victoire des libéraux. Il arriva dans ce canton ce qui était arrivé à Lucerne; seulement la révolution se fit plus brutalement, et par la voie des armes. Le parti libéral, pressé de s'attaquer au clergé, déclina rapidement, et perdit le pouvoir. Il voulut défendre ou reconquérir par la force certains points de sa situation. De là un état d'anarchie qui acheva d'exaspérer les populations valaisanes. Le Haut-Valais tout entier descendit comme un seul homme pour écraser le Bas-Valais libéral, mais anarchique et divisé. Le combat meurtrier du Trient acheva de ramener et d'unir étroitement ce canton à la ligue catholique. Dans le même temps, Lucerne appelait les jésuites, et Argovie proposait en diète de l'en empêcher. Cette question nouvelle ne pouvait manquer d'agiter vivement les masses; attaquer les jésuites, c'était faire tout à la fois la guerre à l'esprit prêtre, à l'esprit conservateur et à l'esprit rétrograde, à l'égoïsme cantonal, aux intérêts supposés ou réels de localité, de famille et de caste. Les jésuites, c'était un levier qui remuait tout, qui trouvait partout un point d'appui, levier fait exprès pour la main du peuple, qui, en effet, d'un bout de la Suisse à l'autre, se hâta de l'essayer.

Le canton le plus libéral et le plus homogène, le canton de Vaud, fut celui qui donna le signal. Trente mille pétitionnaires y demandaient l'expulsion des jésuites; les populations voisines du Valais étaient à la tête de ces démonstrations. Le grand-conseil vote un moyen terme; le lendemain, le gouvernement est renversé, et les masses accourues au chef-lieu rendent deux *actes souverains* par lesquels elles ordonnent la révision de la constitution et des lois. On se met à l'œuvre; on fait rentrer hommes et choses dans le creuset populaire; on destitue, on discute, on nomme de nouveaux fonctionnaires, et on cherche de nouveaux principes. On oublie peut-être bien un peu les jésuites, ou du moins on attend ce que fera la diète, où il y a maintenant contre eux une voix influente de plus.

Ce n'était là qu'un prélude à une nouvelle phase de la crise; le peuple n'oubliait pas les jésuites, il était impatient d'en finir avec eux, surtout dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Soleure et de Bâle-Campagne; là les gouver-

nemens ayant eux-mêmes cédé au vœu populaire, les masses n'avaient en face d'elles qu'un seul ennemi, les jésuites. De nombreux corps francs s'organisèrent : on vit figurer dans leurs rangs des campagnards, des citadins, des artisans, des journalistes, des professeurs, des fonctionnaires et de riches particuliers. Les notes des puissances, les injonctions du *vorort*, les déclarations tardives des gouvernemens cantonaux, jetèrent de l'incertitude et des entraves dans la marche des corps francs, mais n'arrêtèrent ni leur développement ni leurs projets. Cachant leur jeu lorsqu'on les croyait prêts à se dissoudre, ils franchirent soudain la frontière lucernoise au nombre de 6,000 hommes au moins, bien armés, en bonne tenue et en bon ordre, avec de l'artillerie, des munitions, des provisions et de l'argent.

Leur plan était bien conçu : on devait se porter vivement sur Lucerne, la surprendre, ne pas laisser les petits cantons arriver en force pour la soutenir, demander au gouvernement d'abdiquer, faire enfin tout simplement une révolution cantonale, et s'assurer par là contre les jésuites la voix de Lucerne même, qui donnerait la majorité. Ainsi, tous les récens échecs, celui du Trient surtout, si sensible, étaient réparés, et la position amplement reconquise; mais il fallait se hâter, et regagner le temps perdu par de longues hésitations. Cette circonstance imposait aux corps francs une précipitation, qui était déjà un grand mal.

Laissant donc de côté, à droite et à gauche, les deux routes principales et les troupes lucernoises chargées de les défendre, les corps francs prennent une direction intermédiaire et plus courte, qui les porte rapidement, avec toutes leurs forces réunies, à une petite distance de Lucerne. On connaît tous les incidens de cette campagne; nous ne voulons ici qu'en constater les résultats.

Le sanglant combat du 31 mars assura le triomphe de Lucerne, et, le 1er avril au matin, il ne restait plus devant la ville que ceux des corps francs qui n'avaient pas pris part au mouvement de retraite. Attaqués de front et sur leurs deux flancs à la fois, ils se défendirent avec courage, parvinrent en partie à s'échapper, mais laissèrent un grand nombre de morts et de prisonniers. Les vainqueurs rentrèrent en triomphe à Lucerne. La lutte avait duré deux jours, et on s'était livré trois rudes combats. Des deux parts, on s'était montré dévoué à sa cause; on avait tout quitté, tout exposé pour la soutenir. L'Europe pouvait plaindre les Suisses, mais elle ne pouvait point ne pas les estimer.

Cette victoire des catholiques est venue frapper de stupeur le parti contraire. A Berne même, on a été un moment dans la consternation. Cependant on s'est remis, on s'est reconnu peu à peu; en ce moment, les cantons libéraux, pour être abattus, ne se regardent point comme défaits. Loin de s'abandonner eux-mêmes, les radicaux se rapprochent et se serrent toujours plus; l'unité de vues, la subordination de la politique cantonale à une politique d'ensemble a toujours été le caractère et la force de ce parti. Par les gouvernemens du moins, il est plus compacte aujourd'hui qu'il ne l'avait

encore été auparavant. Les évènemens de Lucerne ont eu pour contre-coup à Zurich l'avénement complet du parti radical au pouvoir; le gouvernement, et par conséquent le vorort, est à cette heure entièrement composé d'hommes appartenant à cette opinion politique; on a obtenu ainsi, par une voie toute parlementaire, un résultat analogue à celui qu'on a atteint par une révolution dans le canton de Vaud. Et maintenant Vaud et Zurich, jusqu'ici les principaux soutiens de l'équilibre fédéral, paraissent vouloir se tenir étroitement unis avec Berne, en dépit des vieilles rivalités nationales, car les radicaux sont radicaux avant tout. Le peuple sans doute est plus partagé : la longue et lugubre retraite des corps francs a jeté partout une profonde tristesse. Les cantons qui se sont prononcés contre l'ultramontanisme ne peuvent accepter pourtant comme définitive la victoire de Lucerne et du parti que Lucerne représente. On attend, on temporise; on craint surtout de compromettre le sort des deux mille prisonniers de tout rang restés aux mains des Lucernois; mais on espère bien, de façon ou d'autre, prendre un jour sa revanche, et surtout on n'est nullement décidé à abandonner ce que l'on avait acquis.

Les cantons catholiques sont très fiers de leur victoire, et ne paraissent point disposés à faire de concessions pour le bien de la commune patrie. En renonçant aux jésuites, Lucerne ferait disparaître le plus grand des obstacles qui s'opposent à la pacification de la Suisse, et, maintenant qu'elle peut le faire en toute liberté, elle s'honorerait par sa modération. Mais loin de là : non-seulement Lucerne demande, ce qui semble assez juste, aux cantons où se sont organisés les corps francs, de lui payer les frais qu'elle a dû faire pour sa défense; mais encore on assure que les catholiques, plus unis, plus compactes que leurs adversaires, prétendent exiger de la diète deux autres concessions : l'abandon de la question des jésuites et le rétablissement du plus riche et du plus important des couvens d'Argovie, le couvent de Muri. Leurs adversaires ne leur accorderont pas même l'indemnité : ils ont le vorort pour eux. Une révolution cantonale à Bâle ou à Genève, deux villes où il y a une nombreuse classe ouvrière, suffirait pour leur assurer la majorité en diète, et ils ne négligeront rien pour conquérir cet avantage. Or, Lucerne, qui, avant les derniers évènemens, a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas même à la majorité sur un point qu'elle estime de sa compétence et de sa souveraineté cantonales, ne s'y soumettra certainement point après une victoire. Des idées de séparation, qui ont toujours trouvé quelque faveur dans les petits cantons, peuvent y prendre plus de consistance. Les autres cantons, qui n'admettent point que ceux-là puissent résister à des forces supérieures et à une guerre régulière, voudront-ils les forcer à respecter le pacte et les décisions de la majorité? Tout cela est plus ou moins incertain, et il est peu probable qu'à la prochaine diète il se décide rien encore.

Berne, jusqu'à présent, n'a réussi qu'à substituer en Suisse et dans la crise actuelle la politique des sympathies à la politique de la justice et du droit.

L'issue de la campagne des corps francs, que Berne s'est empressée de désavouer, montre les fruits de cette politique et ce que peuvent en attendre ceux qui échouent en la pratiquant. Si elle parvient à s'assurer une majorité en diète, ce sera probablement la guerre civile organisée qui succédera à celle des volontaires. Cette conséquence découle presque nécessairement de la situation du parti radical. Pour triompher en Suisse, il a dû choisir un drapeau populaire, l'expulsion des jésuites; il est maintenant contraint de suivre son drapeau. Ne recule pas qui veut. — Le parti ultramontain s'est fortifié dans la dernière crise. Les catholiques, en Suisse, n'aimaient guère les jésuites; maintenant ils les défendront au prix de leur sang. Les protestans non radicaux étaient en diète et ailleurs de réels antagonistes pour le jésuitisme: ils sont contraints de laisser agir ceux qui se soucient, au fond, assez peu des jésuites, mais qui se servent de leur nom comme d'un instrument. Par le changement capital qui s'est fait dans le vorort zurichois, il n'y a plus d'intermédiaire imposant entre les partis extrêmes. Lucerne ne peut se fier maintenant au directoire devenu radical, quelque modéré qu'il puisse paraître. Le parti libéral proprement dit n'a plus de représentant influent dans la confédération, car Genève, qui s'est fait beaucoup d'honneur par la fermeté, la dignité de son attitude, Genève n'est ni un grand canton ni un canton directeur. Il manque un terrain où puisse s'appuyer une opinion forte et contraire à la fois aux deux principes ennemis. Cette opinion existe pourtant, mais opprimée par la violence des passions rivales; c'est elle qui pourra peut-être enfin venir en aide au pays, une fois la crise passée. La France ne peut comprendre que difficilement une pareille situation; il importe cependant de la bien connaître, car les questions qui se débattent en Suisse touchent aux plus graves intérêts de la politique européenne.

— Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le bel article sur Mme de Charrière donné, il y a quelques années, par M. Sainte-Beuve, non plus que la correspondance si inattendue et si curieuse de Benjamin Constant avec l'auteur des *Lettres de Lausanne*. L'intérêt, après ces remarquables publications, devait naturellement se reporter sur ce roman trop peu connu et si digne de l'être. Une jolie édition, depuis long-temps désirée des lettrés, vient enfin de voir le jour (1) : elle servira certainement à populariser le nom de Mme de Charrière qui, selon nous, a sa place marquée à côté tout au moins de celui de Mme de Souza. Peut-être même, aux yeux de certains lecteurs, les *Lettres de Lausanne* l'emporteront-elles encore sur *Adèle de Sénange;* mais ceux qui ne portent pas jusque-là leur prédilection ne peuvent pourtant manquer de faire accueil à cette œuvre distinguée qui demeurera comme l'une des plus aimables productions de la fin du dernier siècle. Ce volume, composé avec agrément et variété, ira de lui-même dans toutes les bibliothèques vraiment littéraires.

(1) Un vol. grand in-18, chez Jules Labitte, quai Voltaire.

REVUE LITTÉRAIRE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *VIRGINIE.*

Les héritiers sont toujours pressés de jouir, et l'on a plus d'une fois enterré le malade avant que le décès fût bien constaté. L'histoire littéraire surtout est pleine d'évènemens de ce genre. En ce pays des lettres, on ne manque jamais, à l'occasion, de tuer les gens auxquels on veut succéder, se portassent-ils le mieux du monde, et d'embaumer sans façon, pour l'éternité, telle forme de l'art, qui n'en revivra pas moins demain avec éclat. Le procédé est expéditif, et si commode, qu'on ne doit pas s'étonner de le voir souvent mis en usage, et qu'il faut trouver tout simple que la tragédie en ait été quelque peu victime, il y a bientôt quinze ans. A cette époque, le drame arrivait à grand fracas, avec des prétentions exorbitantes, et l'on sait que les ambitieux de cette espèce sont dans l'habitude de faire table rase : il leur faut la place nette. Aussi le drame jugea-t-il tout d'abord qu'il n'avait rien de mieux à faire, pour commencer, que de se débarrasser de sa rivale, la tragédie, et sa résolution fut bientôt prise; il marcha droit à elle, l'œil flamboyant, le poing sur la hanche, et criant : Malédiction! il lui enfonça dans le sein sa bonne lame de Tolède. Cela fait, il ordonna qu'on la portât en terre, que le deuil fût conduit par des moines avec leurs cagoules, et que des fossoyeurs, empruntés à Shakspeare, chantassent, en comblant la fosse, je ne sais quelle chanson triviale et de mauvais goût.

Le drame crut donc, il y a quinze ans, enterrer pour jamais la tragédie,

et en effet il porta le dernier coup à une espèce de tragédie, c'est-à-dire à la tragédie de l'empire et de la restauration, pastiche froid et terne, sans cœur, sinon sans élégance, et où la convention remplaçait la vie. Ce ne fut pas une grosse perte, et, en toute justice, cet art appauvri, qui n'avait pas su se retremper à propos aux grandes sources de l'histoire et de l'ame humaine, méritait sa destinée; il avait fait son temps, quoiqu'il fût debout encore, et il tomba en poussière dès qu'on le toucha du doigt. Cela n'avait ni sang ni entrailles, et rappelait trop bien, quoique avec plus de talent, la période intermédiaire qui sépare Racine de Voltaire, *Athalie* d'*OEdipe,* et où brillèrent les La Grange, les La Chapelle, les Belin, M. l'abbé Abeille, et même Mlle Bernard. Évidemment, le drame avait raison dans sa brutalité goguenarde; il eut tort seulement de s'imaginer que, parce qu'il avait fait si bon marché de la tragédie impériale, il tuait du même coup, et radicalement, la forme tragique; il se fit la part trop belle, en laissant à la tragédie le passé et en se réservant exclusivement l'avenir. Que le drame, avec ses libres allures, ses personnages mêlés et les franchises de son langage, s'accommode mieux aux habitudes modernes, à la bonne heure! mais pourquoi ne serait-il plus possible de développer de grands sentimens dans une belle langue, d'élever, dans le pathétique, le vrai jusqu'à l'idéal, d'être toujours noble, sans cesser d'être naturel? La vérité est qu'il y a deux muses tragiques, l'une qui chausse haut le cothurne, l'autre qui le chausse plus bas, et qu'elles n'ont qu'à rencontrer de bons poètes pour être réelles et vivantes, l'une autant que l'autre.

Si la tragédie est une forme usée, décrépite, *le Cid* et *Polyeucte* devraient avoir bien vieilli, et devraient médiocrement émouvoir le spectateur. Le spectateur n'est pas un antiquaire, un archéologue; il ne s'éprend pas des choses pour leur valeur relative; il ne s'éprend que de la beauté absolue, il n'aime que ce qui le touche à fond. Donc, si l'héroïsme du Cid, la foi ardente de Polyeucte, les imprécations de Camille, la déclaration de Phèdre, lui vont encore à l'ame, c'est que rien de tout cela n'a cessé d'être pathétique et émouvant. Or, l'on avouera que, si l'on est remué, attendri par de vieux chefs-d'œuvre, à plus forte raison le serait-on par de nouveaux.

Je sais qu'il y a des gens qui n'en conviendront pas; leur thème est adopté depuis long-temps, et ils ne veulent pas en avoir le démenti. Que d'agréables variations ils ont brodées sur cette pensée toujours la même : La tragédie est ennuyeuse! Une tragédie médiocre, dans la bouche d'acteurs secondaires, soit : ceci est même plus que de l'ennui, c'est presque un supplice; mais dire qu'une belle étude tragique, taillée de main de maître en plein cœur humain et en pleine histoire, et confiée à d'habiles interprètes, est une chose souverainement ennuyeuse, c'est commettre un paradoxe ridicule. Guérit-on d'un paradoxe? On n'en guérit pas, malheureusement; autrement l'occasion serait belle, et l'on pourrait aller se convaincre, à la *Virginie* de M. Latour, qu'une tragédie peut être encore une source d'émotions puissantes et variées.

Il existe, en littérature, quelques grands sujets qui sont, pour ainsi dire, en

prévention. Ils ont joué de malheur. Au lieu de tomber d'emblée aux mains d'un maître, ils ont été ballottés entre des poètes de second et de troisième ordre, sans qu'aucun les ait marqués d'un cachet profond, et se les soit tellement appropriés, que personne n'y touche plus. Au contraire, ils n'ont eu que des échecs, et le lecteur, qui n'est pas malin cette fois, finit par attribuer aux difficultés du sujet ce qui n'était dû qu'à l'insuffisance du poète. Virginie était de ce nombre, et l'on croyait volontiers qu'il était impossible de tirer du récit de Tite-Live les cinq actes d'une bonne tragédie. Ces préventions n'étaient pas fondées. Fallait-il être surpris que Leclere, Mairet ou La Harpe ne se fussent pas élevés au-dessus du médiocre; qu'Alfieri, cette haute et inquiète imagination, ce poète proscrit, eût fait acte de tribun plutôt que d'écrivain dramatique, se fût changé en Icilius, et eût composé une harangue plutôt qu'une pièce de théâtre; que Lemierre eût une inspiration si malheureuse, qu'il n'osa livrer son ouvrage ni à la scène, ni à l'impression? Fallait-il être surpris que M. Alexandre Guiraud n'eût pas doté son siècle d'un chef-d'œuvre? Tous ces faits étaient parfaitement naturels, et ne concluaient en rien contre Virginie. M. Latour l'a pensé, et, au lieu de se laisser décourager par les échecs de ses devanciers, il y a vu d'excellentes leçons; leurs fautes étaient autant d'écueils à éviter. Il me semble que, pour comprendre la valeur de la nouvelle Virginie et le mérite du poète, il est bon de ne faire visite à M. Latour qu'en sortant de chez les autres: alors on peut mieux remarquer, par comparaison, combien il possède l'entente dramatique, une rare habileté de contexture et un sentiment profond des situations.

Virginie est la principale figure de la nouvelle tragédie, elle est tour à tour simple et noble, touchante et sublime; c'est un cœur de jeune fille et un cœur de Romaine; elle est tendre et courageuse; comme elle sait aimer, elle sait haïr; quand son honneur est menacé, quand sa vertu est en péril, quand le farouche décemvir, dans sa maison où il la tient prisonnière, l'insulte de la parole, la dévore du regard, et rôde autour d'elle toute la nuit, comme autour d'une proie, elle est d'une énergie calme et indomptable, et d'un mépris souverain. Quand le danger est passé, elle est sans force, sans courage, et en songeant à la mort de son fiancé, elle est triste d'une indicible tristesse. Ces divers contrastes n'empêchent pas ce caractère d'être profondément vrai, et d'offrir d'un bout à l'autre l'attendrissant spectacle d'une ame innocente et pure, frappée dans tout ce qu'elle a de cher et de sacré, et aussi grande que son malheur.

Le père de Virginie, quoique sur le second plan, tient une large place. Il représente le soldat, le père et le citoyen. Plébéien, il aime Rome comme s'il était sénateur; il partage sa vie entre l'armée et le foyer domestique : Virginius est si bon soldat, qu'on lui a décerné la couronne de chêne, et il est si bon père, qu'il est l'idole de sa fille. Tous les sentimens généreux habitent dans cette large poitrine couverte de blessures; pourtant il est sans emphase, et il a la mesure exacte de la grandeur.

Le rôle de Claudius Appius était le plus périlleux; il était difficile que le

décemvir libertin, le tyran inexorable, ne devînt point odieux, et partant insupportable. M. Latour a très habilement tourné la difficulté. Claudius Appius croit au destin; c'est l'homme de l'antique fatalité; les dieux sont ses complices dans tous ses crimes, et par là ses vices et ses passions ont un côté grandiose qui en dissimule le côté odieux. Claudius est un tyran, un débauché, un prévaricateur, mais il n'est pas médiocre, et il fait illusion au spectateur avec son orgueil de Titan.

Si M. Latour eût suivi exactement et pas à pas le récit de Tite-Live, il eût donné une place dans sa tragédie à Numitorius. Il a été mieux inspiré, il a créé le sénateur Fabius, patron de Virginius; il s'est donné par là l'occasion de montrer une face intéressante de la vie romaine, les rapports des cliens et des patrons : mettre un patron puissant et vertueux et un client outragé vis-à-vis d'un tyran infame qui avilit le pouvoir et abaisse Rome était une idée neuve à la scène, que M. Latour a exploitée avec art. Fabius est homme de tête et d'action; il est énergique sans forfanterie, et Romain sans tomber dans les redites.

Ajoutons à ces quatre personnages Maxime, le client d'Appius et son instrument; la vestale Fausta, sœur d'Icilius, qui répand dans toute la pièce quelque chose de virginal et de pur, et qui entretient le courage et la vertu de Virginie comme le feu sacré. C'est avec ce personnel que M. Latour a composé sa tragédie, — une étude simple, vraie, de l'antiquité romaine, — et qu'il a mis en action les sentimens les plus nobles qui remuent au fond du cœur de l'homme, l'amour de la patrie, de la famille, de la liberté, car cette tragédie, long-temps réputée impossible, est féconde en situations touchantes ou fortes, sans compter le dénouement, qui a son prix : la liberté d'un grand peuple qui sort du sang fumant d'une vierge innocente et sans tache!

La présence d'Icilius dans l'œuvre de M. Latour pouvait tout compromettre, et je connais cependant bon nombre de poètes qui se seraient vite jetés sur ce personnage et ne lui auraient pas permis de s'évader ainsi. Un ancien tribun parle haut, fait du bruit, chauffe les planches; comment se priver d'un tel secours? Il vaudrait mieux en mettre deux que de se passer de celui-là. M. Latour, je l'en félicite, n'a pas été de cet avis; Icilius eût pu sans doute se livrer à quelque belle harangue, mais il n'en eût pas moins été un embarras; il eût doublé le rôle du père, et forcé le poète à changer toute l'économie de la pièce, qui d'une œuvre simple serait devenue aussitôt une œuvre compliquée. En supprimant le tribun, qui se présentait d'une façon si séduisante pour le poète, M. Latour a fait preuve d'une sûreté de coup d'œil et de main fort rare en ce temps-ci. Et remarquez qu'il a touché aussitôt le prix de son sacrifice · en matière d'art, il n'y a pas de sacrifice perdu; la Muse, qui voit tout, répond au sacrifice par la récompense. Virginie n'en est-elle pas plus touchante? Elle a un malheur de plus et un protecteur de moins.

Ce qui est fort ingénieux aussi, c'est d'avoir arrêté le mariage entre Virginie et Icilius, et d'avoir seulement retardé la cérémonie par une raison in-

hérente à l'action. De cette sorte, Virginie se considère comme l'épouse d'Icilius, et elle aura bien plus d'horreur pour l'amour infame du décemvir. L'héroïne de M. Latour a la vertu de l'épouse romaine, quoiqu'elle porte cependant encore à son front l'auréole de la jeune fille. Lorsqu'elle sera frappée du couteau libérateur, c'est un sang pur qui coulera; la victime tombera dans la robe sans tache de sa virginité.

Pour exciter l'intérêt de la foule, on a cherché en ce temps-ci à multiplier les ressorts, les incidens dramatiques, à susciter et à déjouer la curiosité par l'imprévu. On peut réussir autrement, et il est prouvé, par le succès de *Lucrèce* et celui de *Virginie*, qu'on avait calomnié la foule; la simplicité lui plaît, quoi qu'on ait fait pour lui en enlever le goût, et ce qui est noble et grand la transporte. Qu'applaudit-elle dans *Virginie?* On peut en juger.

Nous sommes dans la maison de Virginius, au jour fixé pour le mariage de sa fille. Virginie prie les dieux; le vieux soldat, qui va rejoindre l'armée après avoir assuré le bonheur de son enfant, voudrait ne pas reprendre si tôt les armes; il est ému, et le père lutte avec le citoyen. On va partir pour le temple, lorsqu'entre Fabius le sénateur, patron de Virginius, et qui n'a pas été invité au mariage par son client, parce qu'en ce moment il y a désaccord entre les patriciens et les plébéiens. L'entrée de Fabius est imposante, et les explications entre le vieux sénateur et le soldat sont fortement pensées et d'un excellent style. On va au temple; mais les prêtres, auxquels le décemvir a recommandé un prodige, font le prodige : les présages sont funestes; le mariage est ajourné, non pas le départ de Virginius et d'Icilius, qui vont combattre les ennemis de Rome. Virginie est donc seule, au foyer domestique, sous le patronage de Fabius et l'amitié de Fausta. Tout va à souhait pour Appius; Virginie est seule, il lui envoie des présens, et il les accompagne de près. Il fait l'aveu de son amour; la fiancée d'Icilius le repousse avec indignation, et elle compte, pour la venger de cet outrage, sur le bras de son père et celui de son époux; mais elle apprend que Virginius est prisonnier, et Fausta lui apporte l'affreuse nouvelle de la mort de son frère : Icilius a été assassiné par les ordres de Claudius. Il ne reste plus à Virginie qu'à se confier aux dieux.

Maxime, en affirmant que Virginie est son esclave, l'entraîne au troisième acte dans la maison d'Appius. L'amour sauvage du décemvir, avec ses raffinemens profonds, et l'admirable chasteté de la jeune Romaine, forment un tableau saisissant. Si la toile tombait alors, le spectateur serait dans une sorte d'anxiété que le drame doit produire plutôt que la tragédie; mais Fabius vient, il réclame la fille de son client : il ne l'obtient pas, et ne peut que lui remettre un poignard à la dérobée. Je suis libre, dit Virginie, et le spectateur est rassuré.

Au quatrième acte, Virginius a échappé aux ennemis; il revient à Rome, il rentre dans sa maison, où il trouve Fabius, qui va lui apprendre son malheur. Ce vieux soldat, ce vieux père qui parcourt avec désespoir sa maison déserte, offre une scène des plus touchantes et des plus tragiques. Quand il

sait tout, il ne pense qu'à la vengeance, et il vole à la rencontre du décemvir, lorsque sa fille, que les dieux et son poignard ont protégée, revient triomphante et pure. Elle raconte la nuit terrible, la nuit d'angoisses et d'effroi qu'elle a passée sous le toit de son ravisseur, et elle est grande en ce moment de toute la grandeur de l'héroïsme, et attendrissante de toute l'émotion de la vertu. Elle se croit sauvée, et le cœur paternel, naguère brisé, s'ouvre un instant à toutes les joies. C'était trop tôt espérer. Le décemvir n'a pas abandonné sa victime, et un licteur vient la chercher pour la conduire au tribunal d'Appius. Alors tout son courage s'en va; en quittant de nouveau cette maison, ce foyer domestique où tout lui était cher, elle a de tristes pressentimens.

Je sens que je m'en vais pour ne plus revenir,

dit-elle en un vers simple et touchant. La femme héroïque a disparu en ce moment, la fière Romaine n'est plus qu'une vierge gémissante qui attend l'heure du déshonneur ou de la mort.

C'est sur le forum que se passe le cinquième acte; c'est la page de Tite-Live mise en action et en beaux vers. Il y a en plus le châtiment d'Appius, qui reste dans son rôle jusqu'à la fin; il meurt dans une pose dédaigneuse, en se drapant dans sa toge, et comme s'il disait : C'est le destin.

Telle est la tragédie de M. Latour; telle est cette œuvre où tout est raisonnable, quoiqu'il y ait des parties audacieuses, car on peut être audacieux sans être un casse-cou, ce qu'on ne voulait pas croire hier encore. Si le bon sens n'exclut pas l'audace, il n'exclut pas non plus la sensibilité, et voilà précisément les deux qualités distinctives de *Virginie;* un bon sens profond s'y trouve réuni à une sensibilité vive. M. Latour sait parler le langage de la politique et celui de la passion; on sent qu'il croit aux personnages qu'il crée et aux choses qu'il leur fait dire, et de là vient peut-être que ses personnages sont d'ordinaire parfaitement en situation, que ses caractères sont presque toujours adaptés à l'effet théâtral. En somme, le talent de M. Latour est sobre et fort, ou, en d'autres termes, énergique et réglé. Sans doute on désirerait souvent à son style plus de relief, plus d'éclat, et il est à souhaiter que sa phrase poétique trouve des tours plus originaux, sans perdre toutefois de sa clarté et de sa force.

Le succès de *Virginie* a été éclatant; c'est un premier triomphe pour M. Latour, et une nouvelle victoire pour la jeune tragédienne qui a créé avec tant de bonheur le rôle de Virginie. Elle y a été admirable, il faut commencer par-là. Mlle Rachel ne porta jamais plus loin l'art de la diction et de la pose; elle ne fondit jamais les contrastes dans son jeu avec plus de grace. Elle a, dans ce rôle de Virginie, des mots et des regards écrasans de mépris, et elle a aussi des tristesses ineffables. Elle a un *je la crois* d'une dignité souveraine, et des adieux à la maison paternelle qui, dans sa bouche, sont la plus suave élégie que poète ait rêvée. Des adieux de Virginie au foyer pa-

ternel aux imprécations de Camille il y a loin, et, pour combler cette distance, il faut un talent auquel il manque peu de chose pour être complet.

Mlle Rachel a été accueillie avec enthousiasme, et, il faut oser le dire à la grande tragédienne, ce succès est arrivé à propos. La foule lui reprochait un peu de s'attarder dans l'ancien répertoire : elle en est sortie par un coup de maître, au milieu des bravos et sous une pluie de fleurs. Que cela l'encourage à d'autres tentatives; elle voit ce que son talent peut gagner à ces études nouvelles; il s'y assouplit merveilleusement. De plus, elle servirait l'art, les jeunes poètes, et elle ferait la fortune d'un théâtre dont elle est la gloire. Tout cela vaut la peine qu'on y songe.

Mlle Rachel a été parfaitement secondée. M. Ligier, dans Virginius, a été un tragédien puissant, maître de ses effets et de sa voix. Son désespoir est terrible, et son attendrissement est contagieux. M. Geffroy a très bien compris son personnage d'Appius, et il pose à merveille en décemvir; cependant il y a telles parties de son rôle où il n'est pas assez sûr de son jeu. Quant à M. Guyon, il est convenable, et il a une belle tête de Romain qui n'eût pas été déplacée au sénat.

Nous voilà donc revenus, au théâtre, après bien des éclats de voix, des brutalités et des extravagances, aux joies purement littéraires. L'auteur de *Lucrèce* et celui de *Virginie* ont ouvert la voie : qu'ils ne s'arrêtent pas et qu'on les suive. Qu'ils ne s'arrêtent pas, mais qu'ils ne gaspillent pas non plus leur talent! Ils viennent pour eux dans un bon moment, car ils ont sous leurs yeux tout une génération qui, par ses fautes, leur montre les écueils à éviter. Ayons l'espérance qu'ils profiteront de la leçon, et qu'ils n'oublieront pas qu'en ce temps de vanités exorbitantes, savoir sa mesure est une force, qu'en ce temps de désordre l'économie des facultés est une véritable muse.

Les écoles, nous l'avons déjà dit ici, ont fait leur temps. Les ennemis déclarés de la tradition n'ont pas plus de bonheur aujourd'hui que ses cavaliers servans il y a quelques années. Au moment même où des tentatives sérieuses et nouvelles attirent et passionnent presque la foule, des retardataires de cette école, qu'on est convenu d'appeler encore *la jeune école*, lancent les derniers brûlots, l'un dans un drame gigantesque qui ressemble au chaos avant que la lumière fût, l'autre dans un pastiche égrillard, frisant l'obscène, et dont le moindre défaut est d'annoncer beaucoup de gaieté et d'en donner peu. L'expérience est complète; il ne faut ni renverser de fond en comble la tradition, ni lui obéir avec servilité : il faut l'adopter en l'agrandissant.

PAULIN LIMAYRAC.

Marthe la Folle,

POÈME DE JASMIN.

Dès long-temps populaire dans le midi de la France, la réputation de Jasmin a, depuis ces dernières années, trouvé un accueil marqué et sympathique de ce côté-ci de la Loire. Nous sommes fort loin, par nature, de l'entraînement méridional, et, malgré la séduction connue de son débit, le coiffeur d'Agen aurait ici retrouvé bien difficilement ses six mille auditeurs de Toulouse, ses bruyantes ovations de Bordeaux. Hélas! il n'y a à Paris d'autre Capitole pour les poètes que la salle de l'Institut, et ce n'est pas là, on le sait, que le public a coutume de beaucoup applaudir aux vers. Peut-être le public a-t-il ses raisons. Quand Jasmin pourtant est venu chez nous, il n'a pas, tant s'en faut, été traité comme un lauréat; on l'a au contraire écouté, ce qui est déjà un grand succès; puis, tout naturellement, chacun a admiré les délicatesses savantes, les pittoresques saillies de ce talent original, je ne sais quel mélange de bonhomie railleuse et de sensibilité mélancolique, je ne sais quel don heureux d'allier aux expressives images d'un patois naïf toutes les combinaisons raffinées de l'art. Plusieurs écrivains diversement accrédités auprès du public ont déjà fait connaître aux lecteurs du nord les mérites de Jasmin; on se rappelle entre autres l'article enthousiaste de Nodier. C'est dans ce recueil surtout qu'il semblerait superflu d'insister sur l'auteur des *Papillottes :* les lecteurs de la *Revue* n'ont pu oublier l'analyse que M. Léonce de Lavergne leur a donnée du poème de *Françounetto,* non plus que le portrait tracé ici même par M. Sainte-Beuve, ce grand juge aimable des poètes, comme l'a très bien appelé Jasmin,

Lou gran jutge amistous des grans cansounejayres.

Il est notoire maintenant que le spirituel perruquier d'Agen a ressaisi, après six siècles, la palme naguère si glorieuse du *gai savoir,* qu'il s'est approprié, avec une inspiration réelle et une verve harmonieuse, ce qui reste de grace à cette langue dégénérée, en un mot, que c'est le dernier et non indigne successeur des Sordel et des Bertrand de Born. Jasmin, dans son idiome local, dans ses vers gascons, n'a pas visé à la pureté érudite d'un La Monnoie ou d'un Goudouli; mais il rencontre, bien autrement encore que le chantre des *Noei Borguignons* et que l'auteur du *Ramelet Moundi,* l'harmonie chantante et accentuée qui charme l'oreille, l'émotion tendre qui touche la foule. Voilà des dons qu'on ne saurait guère lui contester sans injustice. Ce n'est pas un de ces rimeurs plagiaires qui n'ont d'autre originalité que de faire, dans une échoppe et avec un tablier d'artisan, quelque médiocre pastiche de Lamartine ou de Béranger; Jasmin est sorti du peuple, il en parle la langue, il ne copie personne, il a trouvé à la fin un genre propre et une manière. On a en lui le vrai poète populaire : là est son originalité, là est sa

gloire. Maintenant qu'il ne fait plus d'odes politiques, ce qui était trop *français*, et qu'il ne parle plus autant de sa personne, ce qui était trop *gascon*, il nous semble avoir trouvé sa véritable veine : décidément, le petit poème dramatique, une sorte de longue idylle poétiquement descriptive, habilement semée d'émotion et de rire, un cadre romanesque où se jouent avec art la gaieté, la grace et la rêverie, lui réussissent à merveille. Sa muse y a tour à tour les allures penchées et tristes des femmes grecques dans leurs danses funéraires, ou bien la légèreté pétillante et comme le bruit de castagnettes d'un bolero espagnol. Jasmin est dans la bonne route; le voilà qui demeure fidèle à l'inspiration de sa touchante *Aveugle* et de ses charmans *Souvenirs;* à force de travail, il avive chaque jour sa forme et lui donne plus de vérité et de couleur. Ses conceptions sentent la maturité du talent, le progrès de l'art; le style a des graces encore plus pittoresques, des tours plus ingénieux. Le poète, lui aussi, semble avoir la bouche pleine de petits oiseaux jaseurs,

La bouco pleno d'aouzelous.

Maltro l'innoucento ne fera qu'ajouter, j'en suis convaincu, à l'estime qu'on s'accorde à professer pour le gracieux talent de Jasmin; *Marthe la folle* est la digne sœur de la pauvre *Aveugle de Castel-Cuillé*, si présente au souvenir de tous ceux qui, fidèles au culte de la poésie, vont sans préférence la chercher partout où elle s'abrite, dans le salon ou dans l'atelier.

Rien de mieux tourné que la dédicace de *Maltro* à Mme Ménessier, à la fille du poète regretté de *Thérèse Aubert;* on dirait que les graces de l'original ont directement inspiré le peintre. Je traduis littéralement la première strophe :

Jolie dame de Paris,
Vous qui portez un nom si beau, qui tant brille,
Vous ne devinâtes pas, le jour où je m'en revins,
Qu'en vous quittant, je me promis
De vous envoyer poignée de fleurs
Fraîches, riantes comme vous.

Et le poète continue ainsi avec gentillesse de tresser son joli bouquet; mais prenons de ces aimables mains la poignée de fleurs, *pugnat de flous*, si délicatement offerte, et respirons-en à notre tour le pénétrant et léger parfum.

Le sujet de *Maltro l'innoucento* est une de ces données empruntées simplement à la réalité et auxquelles l'art n'a qu'à faire subir quelques atteintes de l'idéal pour qu'elles se transforment avec bonheur. Une malheureuse folle nommée Marthe mourut à Agen, en 1834, qui depuis plus de trente ans s'était réfugiée dans cette ville; rien qu'à la voir (nous avons son portrait sous les yeux), on s'apercevait que ces deux dons de Dieu, la beauté et l'intelligence, ne s'étaient séparés chez elle que sous quelque grand coup de la passion et du chagrin. Jolie encore sous ses haillons, on la voyait mendier dans les rues d'Agen, et s'enfuir épouvantée à l'aspect des enfans qui lui criaient :

Maltro, un souldat! (Marthe, un soldat!) — Aussi ne sortait-elle que deux fois la semaine, et le peuple disait en la rencontrant : *Maltro sort, diou abé talen!* (Marthe sort, elle doit avoir faim.) C'est de cette pauvre insensée que Jasmin, dans ses vers touchans, vient nous redire aujourd'hui l'histoire.

Et comment cette ombre n'eût-elle pas apparu au poète? Le poète toujours est de ceux qui se souviennent : une éternelle poésie se rencontre dans l'alliance fatale du malheur et de la beauté. Aussi le gracieux fantôme de la pauvre folle, qui vécut trente ans de charité, vient-il à lui, et il se rappelle aussitôt ces années enfuies où, enfant, il la poursuivait avec les autres lorsqu'elle sortait pour remplir son petit panier vide. Tout lui revient de la sorte à la pensée, et la grace de cette fille sous la serge, et sa terreur quand passait un militaire; une tendre curiosité le prend dès-lors de s'enquérir de la pauvre Marthe et de rechercher son passé. Voilà comment la muse pieuse de Jasmin vient raconter au public l'aventure de celle qui eut autrefois sa raison, de celle qui fut un martyr de l'amour.

On est en 1798, quand s'ouvre le premier chant, et la vue rencontre ces bords auxquels le Lot donne incessamment le silencieux et frais baiser de son eau transparente. Entre les touffes d'ormes se cache une maisonnette, et dans cette maison, par un beau matin d'avril, est agenouillée une jeune fille pensive qui prie Dieu. A la voir tour à tour s'asseoir, se lever, se rasseoir encore, on sent qu'une vive inquiétude l'agite. Et qui pouvait troubler ainsi cette charmante enfant, et que lui manquait-il donc pour plaire? N'avait-elle pas la taille élancée et la peau blanche? le jais de ses cheveux n'était-il pas assez noir, le bleu de ses yeux assez azuré? Mon dieu! la belle n'ignorait point qu'avec son air fin, elle passait pour une *damette* au milieu des autres paysannes....; un petit miroir luisant pendait à côté de son lit! Cependant, ce soir-là, elle n'avait point regardé le miroir; une autre pensée l'absorbait, son ame tout entière était en jeu. Aussi, au moindre bruit, passait-elle tour à tour de la pâleur au plus vif incarnat. Tout à coup quelqu'un entre : c'est une voisine, la jolie Annette. Au premier regard, on voit bien qu'Annette a quelque chagrin; mais bientôt vous devinez que la douleur glisse et ne prend pas racine dans le cœur de cette folâtre. La conversation des deux jeunes filles ne tarde pas à trahir le sujet de leurs inquiétudes : les garçons du village tirent en ce moment à la conscription, et chacune d'elles est inquiète pour son fiancé. Annette alors propose de tirer les cartes et de chercher ainsi les chances de l'avenir : Marthe y consent, et voilà que, tremblantes, elles tentent le sort. Le hasard d'abord favorise Marthe : Marthe espère; mais bientôt une fatale *dame de pique* survient qui brise toutes ses illusions et annonce quelque malheur. Au même moment, le tambour bruyant lance sur le chemin son rire tapageur qui va se marier dans l'air au fifre joyeux et aux folles chansons. Ce sont les heureux que le sort a épargnés et que le grand démon de la guerre laisse au pays par pitié. Il y a là tout un tableau vivant et tracé de main de maître. — Marthe s'élance à la petite fenêtre de sa chambre, et bientôt elle retombe évanouie : Joseph, le fiancé d'Annette, était bien

dans la bande joyeuse; mais le sien, mais son Jacques manquait. — Deux semaines plus tard, la légère Annette sortait de l'église tout *ennuptiée*, tandis que de la maisonnette attristée de Marthe s'en allait un conscrit, la larme à l'œil, le sac sur le dos, qui disait d'un air touchant à sa fiancée, toute chagrine et toute baignée de pleurs : « On peut revenir de la guerre; attends-moi à l'autel. »

C'est ainsi que la première *pause* s'achève : dans les débuts de la vie, la jeunesse s'arrête toujours en compagnie de l'espérance.

Quand la scène recommence, on est en mai, et le poète vous fait d'abord sentir tous les frais arômes de la saison, tout le joyeux entrain de la renaissance printanière. Seule une douce voix se plaint; elle s'adresse aux hirondelles qui reviennent chercher à la fenêtre leur nid coutumier : ces hirondelles sont *deux aussi;* mais, du moins, on ne les a pas séparées. Et Marthe répète ces vers qui ont tant de grace dans l'original :

« Que soun luzentos et poulîdos !
« An toutjour al col lou ruban
« Que Jàques y'estaquèt per ma fèsto, arunan,
« Quand begnon peluca dins nostros mas junîdos
« Lous mousquils d'or que caouzissian. »

Qu'elles sont luisantes et jolies !
Elles ont toujours au cou le ruban
Que Jacques y attacha pour ma fête, l'an passé,
Quand elles venaient becqueter dans nos mains unies
Les moucherons d'or que nous choisissions.

Puis elle demande à ces hirondelles aimées de Jacques de ne pas la quitter : elle a trop besoin de parler de lui ! Cependant on n'avait plus de nouvelles du jeune conscrit; Jacques n'écrivait pas, et Marthe languissante dépérissait. Son vieil oncle était désolé. Tout à coup une idée, un projet vient à l'esprit de la jeune fille : elle est courageuse, elle l'exécutera. Et voilà Marthe qui travaille sans relâche : elle s'est faite marchande, et tout le village à l'envi fréquente son humble boutique. La mélancolique enfant vit maintenant pour un autre amour, l'amour de l'argent. Déjà son épargne grossissait, quand l'oncle meurt. A ce nouveau coup, elle ne sait pas résister plus long-temps. Bientôt, aux yeux du hameau surpris, Marthe vend ce qu'elle possède : meubles, comptoir, et la maisonnette aussi, tout change de maître. Elle ne garde que sa petite croix d'or et ce corsage rose à petits bouquets bleus que Jacques aimait tant à voir sur elle. Marthe, son or à la main, quitte la cabane d'un pied leste; elle court, elle court, et ne fait qu'effleurer le chemin. C'est chez le vieux curé qu'entre la jolie fillette, et, se jetant à genoux, elle lui dit : « Je vous apporte tout ce que j'ai, maintenant vous pouvez écrire. Rachetez sa liberté; mais ne dites pas qui le sauve : il le devinera assez ! Moi, je suis forte, je travaillerai pour vivre. »

Le poète ouvre son troisième chant par une hymne sur le prêtre de village, qui n'a d'autre inconvénient que de trop éveiller dans l'esprit du lecteur les dangereuses réminiscences de l'incomparable *Jocelyn :* l'épisode, d'ailleurs, ne me paraît pas relié assez directement au sujet.

Marthe maintenant est heureuse : elle va revoir enfin ce fiancé dont elle n'a pas de nouvelles depuis trois ans. Sans doute, ce long silence inquiète un peu la jolie amoureuse : — comment Jacques n'a-t-il pas écrit? Jacques pourtant n'a point de famille, et son cœur doit appartenir sans partage au cœur qui s'est donné à lui. A présent, Marthe n'a plus à elle qu'une petite chaise, son dé, son étui, son rouet; elle file de la laine, elle coud de la toile, qu'importe? Jacques bientôt reviendra, il ne l'en aimera que plus; on n'est jamais pauvre quand on aime. Jasmin exprime par une gracieuse image tout ce frêle bonheur qu'édifie volontiers l'espérance; il faut citer ce texte charmant que la traduction décolore :

« Et la fillo trabaillo, et touto la semmâno,
« Entre de glouts de mél et de flots de parfuns,
« Soun roudet bîro, bîro, et soun didal s'affâno,
« Et sa pensado trèsso aoutan de jours sans cruns
« Que sa boubino en trin pren de puntats de lâno,
« Que soun aguillo fay de puns ! »

Et la fille travaille, et toute la semaine,
Entre des gouttes de miel et des flots de parfum,
Son rouet tourne, tourne, et son dé se dépêche,
Et sa pensée tresse autant de jours sans nuage
Que sa bobine en train prend de brassées de laine,
Et que son aiguille fait de points!

Ce dévouement de Marthe, son amour, furent bientôt un sujet d'admiration pour toute la contrée : chacun voulut donner son témoignage à la belle fiancée. La nuit, c'étaient de longues sérénades et des guirlandes qu'on suspendait à sa porte; le jour, c'étaient les présens que lui apportaient à l'envi toutes les jeunes filles d'alentour. Et Marthe, de sa chambrette, écoutait les chansons qu'on lui faisait ainsi sur son bonheur naissant, et son sommeil même se berçait avec ces rêves d'avenir. Enfin (c'était un dimanche matin), le bon curé vient trouver Marthe, au sortir de la messe; son front est joyeux : une lettre à la main, il lui annonce le retour de Jacques. Jacques était racheté, et il n'avait même pas pensé à remercier Marthe, croyant que sa propre mère avait à la fin reconnu le pauvre *enfant trouvé.* Marthe se sentit plus heureuse encore de cette erreur : elle pouvait ainsi ménager à celui qu'elle aimait l'entière surprise de la reconnaissance. — Mais bientôt le jour marqué pour le retour du soldat arrive, et tout le village se fait une fête d'aller au-devant de lui. Ici a lieu toute une scène dramatique, rendue par le poète d'une façon véritablement touchante; le style même prend un certain air de grandeur. Il faudrait citer en entier ce passage plein d'émotion. On le devine, Jac-

ques n'était pas revenu seul; une femme l'accompagnait, et cette femme, c'était la sienne. A cette vue, un cri aigu s'échappe de la foule : on tremblait que Marthe n'allât mourir. Ils se trompaient; Marthe, au contraire, fixa gracieusement ses yeux sur Jacques; puis elle rit, elle rit comme une folle... Hélas! elle ne pouvait plus rire autrement : la pauvre fille avait perdu la raison.

Bientôt, durant une nuit, Marthe s'échappa et s'enfuit dans les rues d'Agen. C'est là que, pendant trente ans, on la vit mendier son pain; c'est là que les enfans s'amusaient à la faire fuir en lui criant : *Maltro, un souldat!*

Maintenant vous savez pourquoi elle tremblait à ces mots.
Et moi, qui le lui ai crié aussi plus de cent fois,
Aujourd'hui qu'on m'a conté sa vie touchante,
Je voudrais couvrir de baisers sa robe en guenilles;
Je voudrais lui demander pardon à genoux;
Je ne trouve rien qu'un tombeau; je le couvre de fleurs!

C'est par ces jolis vers, dont la traduction donne une trop faible idée, que se termine le petit poème de *Maltro l'innoucento*.

Cette simple et touchante composition fera honneur à la muse persévérante et assidue de Jasmin : *Marthe* aura bientôt sa place marquée à côté de *Mes Souvenirs* et de *l'Aveugle de Castel-Cuillé*. C'est une fraîche idylle où sont semés avec art des traits de sensibilité et de naturel, et où l'on distingue de plus en plus ce rhythme habilement mélodieux, ce sentiment délicat des beautés naturelles qui ont fait goûter depuis long-temps les vers du coiffeur gascon. Ce qui me plaît surtout dans le talent de Jasmin, c'est qu'il a un idéal à lui et qu'il cherche sérieusement à l'atteindre. Son élégance est savante et travaillée; il combine longuement ses effets, surtout quand ils sont simples. Tel vers lui coûte une matinée de travail. « Je pioche, nous écrivait-il familièrement, pour faire croire que j'improvise. » C'est le secret des vrais artistes.

Sorti du peuple, Jasmin a eu le bon esprit d'y rester; qu'il continue à moins parler de lui-même dans ses vers, à ne plus étaler devant les lecteurs son peigne et son rasoir. Il y a là aussi une sorte de vanité assez tentante qu'il faut savoir éviter; l'aristocratie démocratique est pire encore que l'autre, parce qu'elle n'est qu'un plagiat retourné. En écrivant ainsi lentement et à loisir de petits poèmes achevés, des récits courts et parfaits, Jasmin, nous le croyons, a rencontré son vrai cadre, le cadre qui convient surtout aux années sérieuses dans lesquelles il entre. Qu'il ne songe pas à un autre auditoire que celui que peut directement lui donner le patois dont il est le vrai poète; là est pour lui la condition d'un succès durable. Nous autres conquérans glorieux de la langue d'oïl, pourquoi ne laisserions-nous pas sa modeste place à ce débris subsistant d'un idiome dès long-temps vaincu? Il y a six siècles, le parler des troubadours était l'expression la plus policée des cours du midi; aujourd'hui les dialectes qui se sont partagé son héritage ne servent plus qu'à rendre les sentimens de la foule. Saluons dans Jasmin le dernier neveu, le descendant populaire des chantres nobles du *gay sabér*.

CH. LABITTE.

— L'élection du successeur de M. Étienne à l'Académie française ne tardera pas à avoir lieu; nous n'avons pas besoin de dire qu'entre les candidats qui se présentent nos sympathies sont acquises à l'auteur d'*Eloa* et de *Stello :* nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec le public. La nomination de M. Alfred de Vigny paraît d'ailleurs assurée; on en peut féliciter d'avance l'Académie. Par l'éclat que son nom a jeté dans la moderne école, par l'incontestable distinction de ses livres, par le caractère réservé et sérieux de son beau talent, qui fait si heureusement contraste avec la dispersion d'aujourd'hui, M. de Vigny mérite à tous égards un titre littéraire que l'illustre compagnie ne saurait lui refuser plus long-temps sans injustice. — La mort de M. Soumet laisse un autre fauteuil vacant, et cette seconde élection aura sans doute lieu le même jour que la première. Les chances paraissent être pour M. Vitet; c'est un choix auquel on ne saurait qu'applaudir. M. Vitet a pris part avec la plus grande distinction au mouvement littéraire d'avant juillet; son livre, récemment réimprimé, sur *la Ligue* est un des meilleurs souvenirs de l'alliance conclue alors entre l'imagination et la science, Depuis, M. Vitet n'a cessé, du sein de la vie politique, de rester fidèle aux lettres, et ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est besoin de rappeler les titres si honorables de l'auteur de ce beau travail sur *Lesueur et la Peinture au dix-septième siècle*, qui restera parmi les meilleures compositions de la critique moderne.

— *Le Chevalier de Pomponne* (1) est une comédie en trois actes, taillée dans le XVIIIe siècle, conduite gaiement, et versifiée d'une main preste. Tout y marche d'une allure décidée, et chacun y parle d'un ton qui, sans être toujours d'un goût irréprochable, est d'une rondeur qui plaît et sent nos vieux comiques. L'action est peu compliquée, et les personnages ne sont pas trop nombreux. Une débutante de la Comédie-Française, Mlle Vadé, fille de Vadé, franche coquette; sa mère, — une mère d'actrice; — le fermier-général Boursault, une dupe en amour; la soubrette Louison, qui a du cœur et cache un noble dessein; enfin, le chevalier de Pomponne, gentillâtre gascon, mauvaise tête, bon cœur, qui passe sa vie à aimer, à jouer et à se battre en duel, et qui, capable de toutes les étourderies, est pourtant incapable d'une bassesse: voilà le personnel de l'agréable comédie de M. Mary Lafon. Nous sommes dans les mœurs faciles, comme on voit, et quelque peu dans le monde débraillé de *Turcaret*. Il y avait plus d'un danger; M. Mary Lafon s'en est tiré adroitement. Les détails scabreux, s'il y en a, passent sans encombre, parce qu'après tout, le chevalier est un honnête homme, et qu'un honnête homme dans une pièce est comme le juste dans une ville: il sauve tout. Le Sage ne songea pas à ce moyen de salut, car dans sa comédie il n'y a que des coquins. — Le rôle le plus périlleux du *Chevalier de Pomponne* était le rôle de la mère; mais Mme Vadé est si ridicule, qu'on n'a pas le temps de s'apercevoir qu'elle est méprisable au premier chef. Mme Vadé est amusante, quoique un peu chargée, quoique un peu trop dans le goût des vieilles comtesses des mauvaises comédies de Voltaire, ce qui n'empêche pas *le Chevalier de Pomponne* d'avoir de l'entrain d'un bout à l'autre. D'action et de dialogue, cela a une véritable saveur du XVIIIe siècle, et un accent comique qui est de bon augure.

(1) Une brochure in-8, chez Tresse.

— M. Charles Labitte vient de rendre aux amis des lettres le cours de poésie latine dont l'interruption momentanée paraissait si regrettable. Dans un discours d'ouverture très spirituellement écrit et qui a été vivement goûté, M. Labitte a traité de l'imitation en littérature; il s'est attaché à en marquer tout ensemble le bon usage et les périls, ne s'arrêtant pas à de vaines généralités, mais pénétrant au cœur même des faits littéraires, et appelant à son secours l'histoire entière de l'esprit humain, particulièrement celle de la littérature latine dans ses rapports avec la nôtre. Il y a ici un problème à résoudre d'une difficulté et d'une délicatesse infinies : c'est de concilier le culte assidu et passionné des modèles avec la spontanéité de l'inspiration, c'est de donner à l'imagination tout à la fois un aiguillon et un frein; en un mot, c'est de régler l'originalité sans l'étouffer. Ce problème, le XVIIe siècle l'a résolu. Nul n'a plus imité, nul n'a été plus original. Les plus libres génies de cette grande époque se sont formés à l'école de l'antiquité. Corneille s'inspirait de Sénèque et de Lucain, et il écrivait *Horace* et *Cinna* avant de créer *Rodogune*. La Fontaine se plaçait lui-même au-dessus de Phèdre, par pure bêtise, il est vrai, si l'on en croit Fontenelle. Molière enfin, le plus vigoureux, le plus inventif esprit qui fût jamais, ne se bornait pas à lire Plaute, et savait copier avec génie l'*Aululaire* et l'*Amphitryon*. Sans développer ces rapprochemens que M. Labitte a su rajeunir par les traits d'une érudition piquante, et que nous risquerions de compromettre en nous fiant à d'imparfaits souvenirs, nous féliciterons l'habile professeur d'avoir apporté dans sa chaire toutes les fines et solides qualités qui le distinguent comme critique et comme écrivain : une instruction étendue et variée, un style où des traits vifs et brillans n'effacent pas la trace heureuse d'une école sévère, en un mot, beaucoup d'érudition mise au service de beaucoup d'esprit.

— Un membre distingué de l'Académie des Inscriptions, M. Édouard Laboulaye, vient de publier, sous le titre d'*Essai sur les Lois criminelles des Romains*, un livre savant et judicieux qui mérite de prendre place à côté des travaux appréciés du même auteur sur l'*Histoire de la propriété en Occident*, et sur *la Condition civile et politique des Femmes depuis les Romains*. Le nouvel ouvrage de M. Laboulaye est divisé en trois livres : les deux premiers comprennent l'exposé des lois judiciaires relatives à la responsabilité des magistrats jusqu'au règne d'Auguste; le troisième traite de la puissance du prince et de l'ordre des procédures ouvertes devant lui, depuis le commencement de l'empire jusqu'à Adrien. L'histoire du droit n'a pas seule à profiter des excellentes recherches de M. Laboulaye : l'ensemble de la politique romaine s'en trouve vivement éclairé en bien des points. C'est une méthode propre à l'auteur de porter la clarté et l'ordre dans les plus difficiles matières, et de marquer nettement les rapports des lois avec les institutions politiques : ici M. Laboulaye a trouvé une occasion heureuse d'appliquer au système criminel des Romains, si mal connu encore des savans et des jurisconsultes, ses qualités de juge sagace et éclairé, ses procédés d'écrivain sobre et ferme. Les vues souvent élevées, l'entente politique que montre l'auteur, ajoutent encore à la valeur scientifique de ce remarquable travail, qui se rangera désormais parmi les meilleurs travaux de l'école historique.

V. DE MARS.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

II.

LA PERTE DE L'INDE SOUS LOUIS XV.[1]

I. — Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde, par le baron Barchou de Penhoën, 1841.

II. — Tableau politique et statistique de l'empire britannique dans l'Inde, par le général comte de Biornstierna, traduit avec des notes et un supplément historique par M. Petit de Baroncourt. 1842.

III. — L'Inde anglaise en 1843, par le comte Éd. de Warren, 1844.

Si l'étude d'une époque brillante dans l'histoire nationale donne à notre esprit un des plaisirs les plus vrais qu'il puisse goûter, combien plus vive encore doit être la satisfaction de l'écrivain qui, devenu par la sympathie du cœur non moins que par la vigueur de l'intelligence, le contemporain des évènemens qu'il a choisis, sait les reproduire dans toute leur grandeur devant une génération nouvelle! Pour les peuples

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1844.

comme pour les individus, il n'y a pas de moment plus heureux, de phase plus attachante que le passage de la maladie à la convalescence; intervalle trop court où, semblable au corps physique, le corps social, bouleversé par les révolutions, accablé par la langueur qui en est la suite, retrouve enfin, dans une atmosphère épurée, la jeunesse, la santé et la force. C'est alors qu'une commune espérance rapproche les esprits les plus divisés; c'est alors qu'on ne veut rien que d'honorable et de bon. Une nation entière prend le caractère et la physionomie d'un honnête homme. Elle ne sépare pas l'ordre de la dignité; elle les croit et les maintient solidaires. Les desseins prudens concourent avec les belles actions; la sagesse devient généreuse et la gloire raisonnable. Ainsi éclatèrent les premières années du gouvernement réel de Louis XIV après les troubles de la Fronde, après les corruptions de Mazarin. Tel fut surtout le consulat qui succéda à des agitations bien autrement profondes, à une dissolution bien autrement avancée; temps héroïque, qu'un historien éminent vient de retracer avec le calme de l'impartialité, la lucidité de l'expérience et la rapidité de la victoire.

On peut se proposer une autre tâche moins douce, mais aussi utile; on peut mettre sous les yeux du pays une de ces époques honteuses où la faiblesse a remplacé l'énergie, où le besoin des jouissances matérielles a étouffé tous les instincts désintéressés, enchaîné tous les élans magnanimes, éteint toutes les nobles flammes. Quand les nations vaincues cèdent aux trahisons de la fortune, on ne saurait leur faire un tort de ce qui n'est qu'un malheur; mais il faut, du moins, qu'elles aient la conscience de ce malheur extrême; il faut qu'elles y voient non une des chances ordinaires de la vie, mais un de ses plus cruels accidens; il faut qu'elles s'y résignent sans les accepter; il faut surtout qu'une fierté légitime ne soit jamais traitée de susceptibilité ridicule et surannée. Lorsque, au contraire, on élève l'abaissement public à la hauteur d'une théorie, que rien de ce qui est grand n'est plus ni compris ni estimé, qu'on en a perdu jusqu'à la saveur, que, par un sentiment analogue à cet état de l'ame appelé par l'église l'endurcissement du péché, on se repose dans sa déchéance comme dans une situation saine, comme dans un port commode et naturel, il n'y a plus de bornes aux sacrifices, ils ne coûtent plus même un regret; on n'en attend plus l'heure, on la devance; on va jusqu'à se faire une vertu de cet indigne empressement. Alors des possessions lointaines, des comptoirs, des colonies sont offerts en holocauste, non pas même à un principe, mais à je ne sais quelles convenances transitoires, souvent à des craintes prématurées et puériles. Telle fut la France au XVIIIe siècle,

quand un gouvernement pusillanime sacrifia l'Inde à l'Angleterre. Ce tableau est triste, toutefois nous croyons nécessaire de le présenter; il ne peut pas blesser l'honneur national; il n'atteint pas même à l'honneur d'un siècle qui commença à Louis XIV et finit à Napoléon. La France est hors de cause; mais, puisqu'on lui raconte sa gloire, il faut aussi lui dire ses défaillances et ses erreurs.

I.

L'an 1664, Louis XIV, inspiré par Colbert, fonda les deux compagnies des Indes orientale et occidentale sur les ruines de quelques sociétés éphémères qui, pendant les règnes précédens, n'avaient pu se soutenir. Les priviléges les plus étendus furent attachés à l'établissement nouveau. Non-seulement le roi l'encouragea par ses bienfaits en lui donnant des vaisseaux et en composant son premier fonds d'une avance de huit millions de francs; il accorda aux étrangers qui prendraient pour 20,000 livres d'actions la qualité de Français, même sans lettres de naturalisation, et, ce qui était plus décisif encore, il déclara que ses sujets de la plus haute naissance ne dérogeraient pas en entrant dans la compagnie. Bien plus, il offrit à leur zèle la promesse toute puissante de sa faveur, et, pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, il voulut assister lui-même à la première assemblée des actionnaires. Un élan général répondit à l'appel du roi; les personnes de la cour prirent des actions pour des sommes considérables. Au reste, le roi secondait une tendance alors naturelle à la noblesse, et qui ne changea de direction que plus tard, dans l'oisiveté agitée de la vie de Versailles. Depuis la découverte de l'Amérique, dans tout le cours du XVIe siècle, l'aristocratie française avait fait preuve d'un goût très vif pour les entreprises du commerce et les aventures de la navigation. Sans y prendre souvent une part personnelle, elle s'en était montrée l'instigatrice habile, dévouée et persévérante. Les exemples en sont nombreux. Contentons-nous de rappeler que la découverte de la baie de Rio-Janeiro est due à des navigateurs envoyés par l'amiral Coligny. Le caractère de cet homme illustre semble appartenir aux temps modernes. Plein d'une activité pratique égarée dans les guerres civiles, mais naturellement dirigée vers les idées utiles et les vrais besoins du pays, Coligny s'était fortement préoccupé de la régénération de la France par le mouvement colonisateur, maritime et commercial. Les femmes elles-mêmes n'étaient pas inaccessibles à cette impulsion. Une dame d'honneur de la reine

Marie de Médicis, la marquise de Guercheville, de la maison de Pons, avait frété un navire pour porter des missionnaires en Acadie. Sans doute, la propagande religieuse était le vrai motif de ces entreprises: Coligny voulait faire des protestans, Mlle de Pons des catholiques; mais alors la foi dominait et animait tout. Cependant, lors de la création de la compagnie des Indes, ce mobile n'agit qu'indirectement sur Louis XIV et sur Colbert; la première ardeur religieuse était passée, la réaction n'était pas encore venue; l'édit de Nantes avait toujours force de loi. Le christianisme ne fut pas oublié dans les considérans de l'ordonnance royale de Vincennes, mais l'extension du commerce n'en resta pas moins l'objet principal du roi et du ministre. Ils désignèrent l'île de Madagascar comme centre d'opérations; elle fut choisie pour être le chef-lieu de la colonie, parce que « les habitans, » disait l'ordonnance, « étaient *bonaces*, ce qui rendait Madagascar bien préférable à Java, qui, étant occupée par des peuples belliqueux et féroces, ne pouvait rester long-temps aux Hollandais. » La prédiction officielle est encore à s'accomplir. Madagascar appartenait au maréchal de La Meilleraie; le roi le lui reprit pour 20,000 francs et le donna à la compagnie. Il racheta également de leurs propriétaires Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe; mais le succès ne vint pas récompenser les efforts du prince et de ses sujets. Madagascar, nommée l'*île Dauphine*, ne devint d'aucun profit entre les mains de la compagnie, qui elle-même fut sur le point de s'éteindre entre les exigences des amiraux pour leurs droits de prise, et les prétentions des fermiers-généraux et des chambres du commerce, qui se disputaient l'entrée des marchandises des Indes et le débit de ces importations dans l'intérieur du royaume. La compagnie, anéantie sous Louis XIV, ne se releva qu'au commencement du règne suivant. Toutefois, si l'établissement de cette société n'avait pas complètement atteint son but dans l'intérêt de la colonisation et du commerce, elle n'en donna pas moins une direction rapide et puissante à la marine militaire. De cette époque datent les plus beaux travaux sur nos côtes et nos plus brillantes victoires sur mer. La France, en 1681, fut mise à la tête de cent quatre-vingt-dix vaisseaux et de cent soixante-dix mille marins bien exercés. Colbert fit réparer La Rochelle, agrandir le Hâvre, fortifier Toulon, Brest, Dunkerque; il créa Cette et Rochefort. A un signe du grand roi, des flottes invincibles sortirent de nos ports pour la défense du pays et l'honneur du pavillon; les Français de tous les ordres s'y enrôlèrent en foule, et s'y montrèrent frères en courage et en dévouement. Tourville et Jean-Bart, Harcourt et Duquesne,

d'Estrées et Cabaret, Vivonne et Duguay-Trouin, traversaient en triomphateurs l'Océan et la Méditerranée; dix mille Bretons, gentilshommes et paysans, mêlés et confondus, couraient à Belle-Isle, y tombaient sur les Anglais déjà débarqués, les forçaient à lâcher prise et les jetaient à la mer.

Un code fut donné à la marine française dans une suite d'ordonnances dictées par le sentiment national et par la sagesse pratique. Ces ordonnances, signées Colbert, consacreront à jamais non-seulement la mémoire de ce ministre, mais celle de Colbert de Seignelay, qui peut-être avait plus de génie naturel que son père. Seignelay était un homme de tête et de main, d'une ambition passionnée, mais d'un patriotisme plus passionné encore : instruit, actif, infatigable, informé de tout, présent à tout, visitant sans cesse les arsenaux et les ports, faisant bombarder Gênes sous ses yeux, aimé des femmes, plus aimé des matelots. Heureux le fils de Colbert, si, moins semblable à Barbezieux, à Brienne, à tous ces enfans-ministres de Louis XIV, il n'avait noyé dans l'ivresse des plaisirs la peur continuelle du maître, et si, moins ardent à soupirer pour un duché, pour un collier de l'ordre, surtout pour un regard du roi, ce beau, ce brillant, ce généreux Seignelay n'avait négligé de devenir un grand homme à force de vouloir être un grand seigneur! Quoi qu'il en soit, malgré ses faiblesses et la brièveté de sa carrière, c'est à lui qu'est due l'ordonnance du 15 août 1689. Profondément modifiée depuis, elle n'en est pas moins la base de la législation qui gouverne encore notre marine.

A la dynastie glorieuse des Colbert succéda celle des Phélypeaux; ère de décadence, peu sensible encore sous le chancelier de Pontchartrain, chef de cette famille, mais flagrante sous le second des Pontchartrain, fils du chancelier, et sous Maurepas, son petit-fils. C'est à l'âge de quinze ans que Maurepas prit le ministère de la marine; le duc de Saint-Simon se vante d'y avoir contribué. Par une inconséquence qui appartient à l'époque plus qu'à l'homme, Saint-Simon sacrifia l'état, qu'il aimait, à des intérêts de coterie, qu'il méprisait. Un enfant était trop faible pour rétablir la marine de France; une main plus habile releva notre fortune commerciale. Cette restauration s'accomplit, pour quelque temps du moins, sous la régence; elle fut le résultat immédiat des opérations de Law, qui forma la nouvelle compagnie des Indes des restes de l'ancienne créée par Colbert. Celle-ci, nous l'avons dit, était tombée dans un état déplorable; elle avait même cessé de faire le commerce et de mettre des vaisseaux à la mer, crainte de les voir saisis par ses créanciers. Law attribua la ferme du

tabac à la compagnie et lui fit donner le privilége exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux Indes, à la Chine et au Japon. Cette création, ou plutôt cette restauration, réveilla par une forte secousse la navigation marchande de la France.

Depuis la signature du contrat de mariage de Catherine de Bragance, qui avait apporté Bombay en dot à Charles II, l'Angleterre s'était fortifiée dans l'Indostan. Possesseurs de Chandernagor, nous avions le dessus dans le Bengale : Calcutta n'était alors qu'un village; mais sur la côte de Coromandel, Madras, rivale de Pondichéry, maintenait la balance entre leur puissance et la nôtre. Un homme, un seul homme rompit l'équilibre. Dupleix donna l'Inde à la France, mais le gouvernement de Louis XV n'eut pas le cœur de l'accepter.

II.

Joseph Dupleix, issu d'une famille de Condom, en Gascogne, à laquelle appartenait l'historien Scipion Dupleix, était fils d'un contrôleur-général de la province de Hainaut. On l'avait embarqué à douze ans, et il n'en comptait pas dix-huit lorsqu'il revint en Europe après avoir visité l'Amérique et les Grandes-Indes. A peine arrivé d'Asie, son père résolut de l'y renvoyer. C'était un grand parti à prendre; mais, dès son adolescence, Joseph avait fait preuve d'un caractère ferme et d'une intelligence rare. La nature et l'étude en avaient fait de bonne heure un ingénieur et un tacticien; toutefois, dans l'ardeur d'une jeunesse prématurée, il s'était laissé emporter à quelques folies de son âge. Plus frappé de ses écarts que de ses talens, le bon M. Dupleix, s'il faut en juger par leur correspondance, n'avait vu dans son fils qu'un garçon d'esprit assez mauvais sujet qu'il était à propos d'expédier dans le Nouveau-Monde pour l'empêcher de contracter des dettes sur le pavé de Paris. Quoique riche, il lui donna probablement peu d'argent et incontestablement un très méchant trousseau : six paires de bas, quelques douzaines de chemises, une couverture, un oreiller, et, pour charmer les ennuis de la navigation, une basse de viole qui ne le quitta jamais pendant trente ans, et le consola dans toutes ses traverses. C'est avec ce léger bagage, dont l'inventaire est encore conservé dans sa famille, que Joseph Dupleix s'acheminait à la conquête de l'Inde; il ne s'en doutait guère. Sur le point de s'embarquer à Lorient, il écrivait à son père : « L'enfant prodigue est encore ici, mais il partira bientôt. » Il partit en effet, mais avec un

vif regret. Conquérant sans le savoir, il ne songeait qu'à rester le plus long-temps possible à Paris. Qui s'en étonnerait? n'était-ce pas alors le Paris de la régence, le Paris du *système* dans toute sa fleur? Ce moment si court devait être bien brillant. L'enivrement n'avait pas de frein ni l'espérance de limite. Law, converti à la religion catholique et surtout au portefeuille des finances, était devenu contrôleur-général. Encombrée à l'égal de la rue Quincampoix, sa maison de la place Vendôme (1) s'ouvrait avec difficulté à des agioteurs de tous les rangs, et les plus grandes dames, perdues dans cette foule solliciteuse, n'obtenaient un regard du ministre qu'en se faisant verser devant sa porte. Law était le vrai successeur de Louis XIV. Le spectacle d'une telle audace couronnée par un tel succès doit avoir exercé une influence décisive sur l'imagination du jeune Dupleix. Il avait vivement apprécié les merveilles encore intactes du système. Malgré sa jeunesse, il avait compris ce que peut la volonté soutenue par le courage. Il avait surtout admiré ce qu'il y a de force créatrice dans les combinaisons du calcul; enfin l'exemple nouveau de la puissance politique comme résultat de l'habileté financière avait dû agir fortement sur son esprit. En se rappelant que Dupleix avait quitté la France en plein Mississipi, on comprendra bien mieux sa carrière. Il était parti pour l'Inde emportant sur son front le souffle aventureux de l'Écossais.

Son début fut convenable, mais n'eut rien d'extraordinaire. Par le crédit dont jouissait son père dans la compagnie, dont peu après il devint directeur, Joseph Dupleix fut nommé d'emblée membre du conseil supérieur de Pondichéry. Pendant les premières années de son séjour dans cette ville, il ne put déployer que les qualités d'un agent inférieur; mais, initié peu à peu aux détails de l'administration, il se prépara en silence au grand rôle qu'il joua plus tard. Par un bonheur assez rare pour les hommes destinés à paraître au premier rang lorsqu'ils sont encore retenus dans les derniers, il trouva des chefs bienveillans. Lenoir, Dumas, successivement gouverneurs de Pondichéry, n'entravèrent point sa destinée; loin de là, ils en secondèrent l'essor. Après dix années de stage, le jeune conseiller fut nommé directeur du comptoir de Chandernagor dans le Bengale, dépendant du gouvernement général de l'Inde française. Dès que Dupleix sortit de tutelle, son génie parut. L'influence de la métropole était depuis long-temps perdue dans ces contrées; à peine en conservait-on le souvenir. Dupleix la releva soudain : il fit renaître, comme

(1) Aujourd'hui l'hôtel de l'intendance de la liste civile.

par magie, le nom français dans l'Indostan. Il n'avait trouvé à Chandernagor ni une habitation commode ni un bateau bien construit. En peu d'années, deux mille maisons en brique sortirent de terre, et quinze vaisseaux furent lancés en mer. Ce n'était pas assez; les soins d'une administration sage ne suffisaient pas à son activité. Jusqu'alors on s'était borné au commerce officiel de la compagnie; il n'y avait pas, dans des voyages si bornés et si peu fréquens, les élémens d'une haute prospérité commerciale; on ne pouvait demander un tel résultat qu'aux spéculations particulières appelées *commerce d'Inde en Inde*, ou, en d'autres termes, au cabotage sur une grande échelle. Personne n'avait osé le tenter. Dupleix n'hésita pas : sa famille, confiance noble et rare, n'hésita pas plus que lui; son père, ses frères, qui d'abord avaient eu peu de foi dans la hardiesse précoce de ses idées, s'y livrèrent sans réserve, et lui fournirent les fonds nécessaires à son entreprise. Dans son premier séjour à Pondichéry, il était déjà devenu riche; la mort de son père augmenta ses ressources. Il consacra son héritage tout entier au commerce, que seul il soutenait après l'avoir seul créé. La compagnie ne pouvait l'aider; les fonds et l'audace lui manquaient également. Des amis, des parens y suppléèrent. Dupleix acheta à leur compte et au sien soixante-douze navires; il en envoya à Surate, à Moka, aux Manilles, aux Maldives, en Perse et jusqu'en Chine. Ses opérations ayant réussi, on s'empressa d'imiter son exemple. Ses bénéfices furent immenses. Dans son contrat de mariage avec une opulente créole qui doubla sa fortune, Dupleix avait déclaré plusieurs millions de biens. Les ministres et la compagnie applaudirent à ses succès, fondés non-seulement sur des combinaisons hardies et savantes, mais sur une administration juste et probe; car, il ne faut pas l'oublier, ni alors ni plus tard on n'essaya de jeter aucun doute sur la légitimité de ses spéculations. A cette époque de sa vie, non-seulement on lui pardonna d'avoir fait ses affaires avec intelligence, mais on le laissa dans la pleine jouissance de ses richesses. Les complimens les plus flatteurs lui furent adressés par la compagnie des Indes, et pour marque de satisfaction, à cet homme déjà millionnaire, les directeurs envoyèrent, apparemment comme une sorte d'emblème ou de mythe, une gratification de 1,000 francs!

Tandis que Dupleix réparait ainsi, dans un de nos principaux comptoirs, les négligences et les fautes de la métropole, il avait, sur un théâtre voisin, un émule qui devint plus tard un rival. Ce que Dupleix venait de fonder à Chandernagor, Mahé de La Bourdonnais l'avait accompli dans les îles de France et de Bourbon, dont il était gouver-

neur. Dans ces îles abandonnées à tous les hasards et à toutes les influences, La Bourdonnais établit la subordination et la sécurité. Il substitua le travail à l'oisiveté créole; le premier il donna la vie à ce pays en y faisant des plantations de canne à sucre; il y encouragea la culture du riz, même celle du blé, et y naturalisa la culture du manioc, dont la farine est la base de l'alimentation des nègres. Il établit des raffineries, des fabriques de coton et d'indigo. Ces îles étaient dépourvues de toute défense; La Bourdonnais y éleva des fortifications, y fit ouvrir des routes, creuser des canaux, construire des quais, des ponts, des aqueducs; enfin, par un travail opiniâtre, par une patience infatigable, il pourvut à la tranquillité et à la police de ces possessions lointaines, jusqu'alors étrangères à toute discipline. Il administra bien, non toutefois sans un arbitraire excessif et sans un goût démesuré pour les richesses; mais enfin il rendit service à sa patrie par la création de l'île de France. Néanmoins, il faut le dire, dans la conception première de l'établissement qu'il y fonda, tout ne fut pas également avoué par la raison. La Bourdonnais voulut faire de son île une seconde Batavia, l'entrepôt du commerce de l'Indostan : c'était une idée fausse. Aucun pays ne peut avoir d'entrepôt à quinze cents lieues de son commerce. Quant à la presqu'île indienne, La Bourdonnais ne songeait à y ruiner la puissance naissante des Anglais qu'en y faisant de temps en temps des courses, des invasions. C'est à brûler des comptoirs, à rançonner des villes, à emporter un riche butin, qu'il bornait ses plans. Certes, il était homme à les exécuter; il aurait su devenir facilement le Duguay-Trouin du XVIIIe siècle, et tout établissement anglais pouvait être pour lui un nouveau Rio-Janeiro; mais ce moyen n'avait rien de neuf dans sa conception ni de décisif dans son application : ce n'était pas une découverte. Des blessures passagères, plus irritantes que profondes, portées à l'Angleterre, se seraient cicatrisées avec de la patience et du temps; il n'y avait pas là de quoi écraser la puissance anglaise dans son berceau. Les vues de Dupleix étaient d'une portée plus haute et plus décisive.

Maître de lui et de son secret, profond, impénétrable, rempli à la fois de hardiesse et de sens, brillant et mystérieux comme cette terre de l'Inde, où les palais et les temples se cachent dans le centre des montagnes, Dupleix fut le créateur de l'idée que le gouvernement de Louis XV ne sut pas comprendre, et sur laquelle il n'osa pas même laisser tomber son débile regard; idée féconde que l'Angleterre n'a pas conçue, mais qu'elle a réalisée, non pas pour son malheur, comme le prétendent quelques esprits systématiques, mais pour

sa puissance, pour sa grandeur et pour sa gloire. Il ne suffisait pas à Dupleix d'armer en course et de mettre le feu à des comptoirs : se contenter du faible commerce de la compagnie ne lui semblait qu'un jeu stérile; même le trafic exclusivement indien, dont il était le promoteur, n'était à ses yeux que l'occupation de quelques particuliers pressés de s'enrichir; mais rendre la France maîtresse de l'Indostan par la négociation et la conquête, entrer dans les guerres intestines de ses princes, prendre parti pour les compétiteurs sans nombre qui se disputaient son sol et ses trésors, pénétrer jusqu'au faible cœur de cet empire sans se laisser éblouir par l'or et les diamans dont il était couvert, faire plus que reine une compagnie de marchands, Dupleix l'avait rêvé pour sa patrie. Il l'aurait accompli pour elle si elle l'avait voulu, ou plutôt si son gouvernement le lui avait permis; car la France, noblement dirigée, voudra toujours ce qui est généreux et fort. L'obstacle ne venait pas seulement de la cour, il venait surtout de la compagnie des Indes. Ranimée un moment, nous l'avons vu, par l'effervescence passagère que le système de Law avait produite, cette société était retombée en langueur. Dans la stagnation complète du commerce asiatique, elle suspendit pendant une année entière le paiement du dividende de 1755. Le gouvernement, obéré lui-même, n'était pas venu à son secours; il avait fait pis : sur les onze millions que produit annuellement la ferme des tabacs, affectée à la compagnie depuis la régence, le contrôle général ne lui en avait laissé toucher que huit. La compagnie était donc au comble de la détresse. Ne sachant plus de quel côté espérer son salut, elle ne prétendait qu'à s'endormir sur l'abîme, et voyait des ennemis déclarés dans tous ceux de ses agens qui voulaient mettre un terme à sa périlleuse léthargie.

En 1746, la guerre allumée par la succession d'Autriche, quoiqu'en pleine activité depuis trois ans sur le continent européen, n'avait pas encore pénétré dans l'Asie et dans le Nouveau-Monde; mais tout devait l'y porter. Ce n'était plus l'objet d'un doute pour personne. Seule, la compagnie des Indes restait dans une quiétude parfaite, soit qu'elle fût mal avertie par le gouvernement, soit qu'elle refusât d'ouvrir les yeux à l'évidence. Tandis que Charles-Édouard armait pour s'élancer sur la maison de Hanovre, la compagnie ne croyait pas encore à l'entreprise de ce prince; elle écrivait à ses agens dans l'Inde que c'était une fausse nouvelle, un propos d'oisifs, un bruit de café. Pour l'éclairer il ne fallut rien moins que la bataille de Culloden. Excité en secret par le cabinet de Versailles, le prétendant s'en était vu abandonné; au lieu d'une armée il avait reçu de Louis XV une lettre autographe très polie,

portée par un courrier de cabinet. Édouard, vaincu, fuyait. George II, vainqueur et altéré de vengeance, avait tenté en vain un débarquement sur Lorient, puis sur Quiberon. Repoussés de la côte de Bretagne, les Anglais s'étaient jetés sur la Martinique; repoussés encore, ils attaquaient nos Antilles sur un autre point, et cependant la compagnie demeurait tranquille sur le sort de l'Inde. Qui le croirait? elle faisait revenir en France une escadre de six vaisseaux que La Bourdonnais avait formée à grand' peine, et qui attendait dans les eaux de Port-Louis le signal de l'attaque contre les Anglais. En même temps elle donnait à Dupleix l'ordre de suspendre les armemens et les fortifications à Pondichéry, dont il venait d'être nommé gouverneur.

Une pareille conduite semble inexplicable; on la dirait inspirée par la folie; elle ne l'était que par la pusillanimité, si dangereuse sous le masque de la prudence. Le gouvernement de Louis XV ménageait la Grande-Bretagne; il ne voulait pas l'irriter en prenant l'initiative d'une lutte dans les Indes; il croyait l'attendrir par cet excès de modération; bien mieux, il s'imaginait que, tandis que les deux pays étaient en guerre, la neutralité pouvait être maintenue d'un commun accord par leurs marines respectives au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Dupleix fut chargé de cette négociation. Transféré de Chandernagor à Pondichéry, il était devenu le chef de toutes les possessions françaises dans l'Inde. Cette promotion n'était pas le résultat de la faveur, mais celui de la nécessité; elle constituait un avantage réel pour la compagnie, endettée de plus de cinq millions. Pour remplir ce déficit, elle avait compté sur le dévouement et sur les richesses de Dupleix; elle avait surtout spéculé sur son amour des grandes choses. Dupleix tomba dans le piége; il répondit à l'attente de ses chefs; il paya leurs dettes, et leur envoya des cargaisons à ses frais. C'est dans ce moment qu'il reçut la bizarre défense de relever les fortifications de Pondichéry, et cela à la veille d'une guerre! Il n'écouta que son zèle. Malgré les ordres de la compagnie, il releva de ses propres deniers les murailles de la ville, et la mit en défense contre une attaque imprévue. La compagnie se montra satisfaite, elle ne parla plus d'économie; mais elle consentit au prix que le gouverneur de Pondichéry avait mis à son sacrifice. Tout en jouant contre la fortune de l'Angleterre son temps, sa réputation, sa vie, Dupleix voulut rester maître absolu de ses opérations. Les gouverneurs de Pondichéry étaient forcés de consulter le conseil supérieur de la colonie; ils ne pouvaient agir sans ses avis. Dupleix demanda et obtint d'être soustrait à ce contrôle, et de

ne rendre compte de ses actes qu'aux directeurs et aux ministres. C'est ce qu'il ne faut pas oublier dans la suite de ce récit.

Averti des espérances de la compagnie pour la conservation réciproque de la neutralité aux Indes, La Bourdonnais n'y vit qu'une illusion ridicule, et n'hésita pas à exprimer son opinion dans toute son étendue. « Admettant même que les gouverneurs de Pondichéry et de Madras pourraient s'entendre pour arriver à ce résultat si difficile, comment arrêter de pareilles conventions avec les comptoirs de Bombay et de Calcutta, tous indépendans les uns des autres? comment s'entendre avec Batavia? comment faire observer des traités particuliers de neutralité aux capitaines français et hollandais? Les Français pouvaient-ils rester immobiles dans les mers des Indes, tandis que l'Europe était en feu? D'ailleurs il n'est pas vrai que les Anglais aient le moindre intérêt à cette inaction. Toutes les prises appartiennent à leurs officiers. La neutralité rendrait le séjour de l'Inde inutile à leur fortune. » C'est à peu près en ces termes que La Bourdonnais écrivait à Dupleix, avec lequel il entretenait alors une correspondance assidue et amicale. Quoique enclin fortement à prendre l'initiative des hostilités, malgré les ordres insensés de la compagnie, il n'osait engager sa responsabilité personnelle, et essayait d'entraîner Dupleix dans une sorte d'opposition; pour mieux l'y décider, il lui présentait l'appât de profits considérables que tous deux pouvaient obtenir en frappant les premiers coups, en armant en course moitié à leur compte, moitié au compte de la compagnie; enfin, en se servant des vaisseaux armés en guerre pour faire le commerce. Ils étaient sûrs ainsi de réaliser des bénéfices immenses (1).

La tentation du gain ne pouvait toucher que faiblement l'ame haute et ambitieuse de Dupleix. Il suffisait que la guerre lui présentât une occasion d'accroissement pour la France et de renom pour lui-même; il la saisit avidement. Toutefois il ne voulait point manquer à son devoir. Chargé de traiter de la neutralité, il s'appliqua sérieusement à faire réussir une négociation que son grand sens lui démontrait im-

(1) La Bourdonnais à Dupleix, Port-Louis, 12 septembre 1744. — Nous écrivons non-seulement sur les Mémoires des deux adversaires et sur les innombrables factums imprimés, que nous avons lus tous avec beaucoup de soin, mais sur la correspondance de Dupleix et de La Bourdonnais, soit entre eux, soit avec les ministres, la compagnie, les princes de l'Inde, non pas altérée, comme dans les pièces imprimées, mais sur les minutes originales, qui nous ont été toutes confiées, numérotées, légalisées et notariées.

possible. Sur l'ordre de ses chefs, il avait proposé aux agens de la compagnie anglaise de ne commettre aucune hostilité dans l'Inde, et d'y entretenir la tranquillité; il avait même sérieusement allégué le profond respect dû aux nababs, et surtout au Grand-Mogol, « prince digne de la reconnaissance de l'Europe (1). » Dupleix envoya ses propositions à Madras et à Bombay; les réponses qu'il en reçut ne lui laissèrent aucun doute sur le résultat de ses efforts. C'était un refus. La prise d'un vaisseau français par l'escadre anglaise à Achem mit bientôt un terme à toutes ces fausses démarches. En outre, Dupleix fut informé de l'arrivée prochaine d'une escadre nouvelle, commandée par l'amiral Barnet; elle ne tarda pas, en effet, à paraître. Ne trouvant aucun obstacle depuis le rappel en France de l'escadre de La Bourdonnais, elle nous prit deux vaisseaux. Dès-lors la guerre, commencée en Asie aussi bien qu'en Europe, détruisit la chimère qu'avait enfantée la préoccupation volontaire du cabinet de Versailles. On finit par comprendre que les Anglais, maîtres de la mer, ne respecteraient rien, pas même le Grand-Mogol. Il fallut alors songer à se défendre sérieusement.

Les hostilités causèrent au cabinet de Versailles une surprise douloureuse et naïve. Dans son trouble, il se hâta de donner contre-ordre à La Bourdonnais. Ce brave marin se livrait encore au désespoir que lui avait causé le rappel de son escadre, lorsqu'il reçut une dépêche d'Orry, contrôleur-général des finances, qui lui exprimait de la part du ministère le regret de ce qu'il n'avait pas jugé à propos de désobéir. « Monsieur, écrivait Orry à La Bourdonnais, il est à désirer que vous n'ayez pas exécuté nos ordres. » Mais il n'était plus temps; dans l'intervalle, l'escadre était repartie pour l'Europe. La Bourdonnais, victime de la cruelle légèreté du gouvernement, ne savait que résoudre. La nature ne l'accablait pas moins que la politique. Tout s'arma contre lui : les maladies, la sécheresse, la disette, augmentèrent sa détresse; les accidens les plus inattendus y mirent le comble. *Le Saint-Géran*, qui lui apportait des vivres, échoua devant l'île d'Ambre, non au cœur de l'hiver, non par une affreuse et poétique tempête, mais dans la saison la plus favorable, dans une belle nuit des tropiques, dans une nuit claire et sereine, non par la faute de la destinée, mais par celle d'un capitaine imbécile et d'un bosseman ivre. Pourtant la fiction n'a pas été complètement substituée à la vérité. On vit sur ce triste navire une femme, jeune ou vieille, belle ou laide, on l'ignore,

(1) Dépêche de Dupleix au nabab de Karnatik, Anaverdykan.

suppliée de se sauver, ne pouvoir s'y résoudre et disparaître dans les flots (1).

La marine française, ruinée sous le cardinal de Fleury, était loin d'égaler la marine anglaise : celle-ci pouvait mettre à la mer cent cinquante vaisseaux, en ne comprenant que ceux de 70 canons et au-dessus, tandis que la France n'en avait guère que trente du même échantillon, placés dans des ports trop éloignés pour pouvoir être rassemblés promptement; mais, si l'Angleterre avait pour elle la force numérique, la France avait la puissance morale. Nous étions alors supérieurs aux Anglais dans l'Inde par l'influence du nom français, et surtout par le mérite de nos marins. La Grande-Bretagne n'avait alors personne à opposer à La Bourdonnais et à Dupleix; mais les Anglais sont heureux : la discorde rétablit les affaires en leur faveur, et l'homme qui leur manquait ne tarda pas à se montrer.

La compagnie des Indes haïssait alors La Bourdonnais et protégeait Dupleix. Le premier l'avait blessée par la franchise de son opposition au projet de neutralité mutuelle. Il n'avait pas eu, comme Dupleix, l'habileté de paraître prendre au sérieux cette conception d'esprits devenus chimériques à force d'être timides. Depuis long-temps, d'ailleurs, La Bourdonnais était suspect aux actionnaires et aux directeurs, malgré les services éminens qu'il avait rendus à la compagnie, tant par l'organisation des îles de Bourbon et de France, que par la délivrance de Mahé, riche comptoir français bloqué par les Malabars et les Naïrs. On ne pouvait lui pardonner ses relations directes avec les ministres, qui l'avaient rendu presque indépendant. Prévenue contre le gouverneur de Bourbon, la compagnie se promit bien de se venger de lui, et tint parole. Dupleix, au contraire, avait toute sa faveur. Nommé récemment gouverneur de Pondichéry, il n'avait eu encore aucun démêlé avec *Messieurs de Paris*. Mécontens de La Bourdonnais, quoiqu'il n'eût point apporté dans l'Inde une politique nouvelle, ils résolurent de lui opposer Dupleix, qui n'avait pas encore développé ses plans, si même il les avait déjà achevés dans sa pensée.

Un gouvernement faible et perfide suscita cette rivalité fatale entre deux hommes qu'avant tout il était imprudent de réunir sur le même théâtre, car leur dissentiment devint inévitable dès qu'ils se furent rapprochés. Long-temps avant la guerre, ils avaient arrêté ensemble le projet de prendre Madras; mais, quand il fallut passer du projet à

(1) Lemontey, Étude littéraire sur la partie historique du roman de *Paul et Virginie*.

l'exécution, ils portèrent une vue différente dans un dessein commun. La Bourdonnais, homme de guerre, n'y vit qu'un siége à faire et une rançon à prendre. Pour Dupleix, homme politique, Madras était une conquête durable et un accroissement de territoire. Ils en écrivirent au gouvernement chacun dans son sens, et le gouvernement crut faire un prodige d'habileté en leur donnant, à l'insu l'un de l'autre, des instructions opposées et contradictoires.

Par une ordonnance royale contresignée Orry, *tous les officiers de la compagnie tant à terre que sur mer* étaient tenus d'exécuter ponctuellement les ordres de La Bourdonnais; bien entendu qu'au cas que *l'action se passât dans quelque autre gouvernement que celui des îles* (de Bourbon et de France), *les conseils l'auraient préalablement autorisé à donner des ordres à terre*, car, *à l'égard des forces de mer, il devait, dans tous les cas, les commander*. Par une autre ordonnance royale contresignée Phélypeaux (nom de famille du ministre de la marine, le comte de Maurepas), il était ordonné *à tous capitaines et officiers de la compagnie des Indes et autres de reconnaître le sieur de La Bourdonnais en qualité de commandant, et de lui obéir en tout ce qui appartenait au service du roi et à celui de la compagnie, sous peine de désobéissance*. Dans une lettre particulière du contrôleur-général Orry, on lisait en propres termes : *Au surplus, quoique ce plan* (celui de l'expédition sur Madras) *m'ait paru bon, la confiance que vous ferez tout pour le mieux m'engage à vous autoriser à y changer ce que vous trouverez de plus convenable au bien général et aux intérêts de la compagnie, et même à prendre tout autre parti, quel qu'il soit*. Outre cela, des instructions verbales enjoignaient au chef d'escadre *de ne rien entreprendre sur la compagnie anglaise sans une espèce de certitude de succès, parce que le principal objet de la compagnie était de se défendre et non d'attaquer les comptoirs ennemis*. Enfin, par une lettre secrète du ministre qui ne devait être ouverte qu'en mer, *il était expressément défendu à La Bourdonnais de s'emparer d'aucun comptoir des ennemis pour le conserver* (1).

Des instructions bien différentes étaient envoyées dans le même temps à Dupleix. Dans le cas de la prise de Madras, il lui était formellement enjoint d'établir son autorité dans cette ville en qualité de gouverneur des Indes, et de la remettre à un des princes du pays, Anaverdykan, nabab de Karnatik. La compagnie avec raison aimait mieux voir Madras entre les mains des Mogols qu'entre celles des Anglais. Ici

(1) *Mémoires de La Bourdonnais*, pages 57 et 58.

la contradiction tenait à une équivoque. Il était défendu à La Bourdonnais de conserver sa conquête, et il était enjoint à Dupleix d'en disposer. Si tous les deux avaient été informés de la politique ministérielle, la mésintelligence entre eux serait devenue impossible. Un cabinet loyal aurait tracé à l'un et à l'autre la limite de ses attributions et de ses droits; il aurait dit à La Bourdonnais : « Vous n'êtes que le chef de l'escadre; une fois la ville prise, vous n'en disposerez pas, vous la remettrez à Dupleix qui, en qualité de gouverneur de l'Inde, doit seul décider du sort de votre conquête. Comme gouverneur de l'île de France, vous n'avez aucune autorité à exercer sur la côte de Coromandel; une fois à terre, hors de votre gouvernement, vos pouvoirs cessent, ceux de Dupleix commencent. » Rien n'eût été plus simple et plus clair, il n'y aurait eu matière à aucun conflit; mais le ministère ne voulait pas l'union de ces deux hommes, il voulait les balancer l'un par l'autre, quitte à désavouer au besoin celui qui ne serait pas entré dans ses vues du moment. L'ambiguité des instructions officielles autorisait La Bourdonnais à penser qu'il était quelque chose de plus qu'un chef d'escadre; il devait se croire et il se crut en effet investi de la confiance de la compagnie et dépositaire du secret des ministres. Il le crut d'autant plus aisément que, rival de Dupleix et désirant sa place, il était flatté dans cette espérance par la fausseté du ministère. La Bourdonnais emportait avec lui les provisions en bonne forme de gouverneur-général des Indes dans le cas où il *arriverait quelque chose au sieur Dupleix.*

Tenu au courant par les bureaux, où il avait beaucoup d'amis, Dupleix fut sans doute informé des prétentions de son successeur futur; il est aisé de juger s'il se sentit satisfait d'être ainsi remplacé d'avance. Quels que fussent leur patriotisme et leur sagesse, aucune harmonie ne pouvait s'établir entre eux. Le ministère avait divisé ceux qu'il aurait dû s'efforcer d'unir, que surtout il aurait été prudent de ne pas mettre en présence. Inférieur par l'intelligence politique à Dupleix, La Bourdonnais lui était supérieur par les talens militaires et par l'ancienneté des services. Il ne pouvait être subordonné à un administrateur plus jeune et jusqu'alors moins connu. Il ne pouvait servir d'aide-de-camp à Dupleix; c'eût été exiger trop d'abnégation, et pourtant il n'y avait pas entre eux d'égalité réelle. Ils se ressemblaient trop à beaucoup d'égards, et étaient trop peu homogènes sous des rapports plus essentiels, pour être employés utilement ensemble. La diversité de caractère les divisa bien plus encore que la jalousie. Ils finirent par y être accessibles; mais, soit légèreté, stu-

pidité ou perfidie, ce résultat fut avant tout l'œuvre du gouvernement de Louis XV. Au lieu de concilier deux hommes éminens, il leur créa une rivalité qui lui paraissait nécessaire. Nous en verrons bientôt les conséquences. La Bourdonnais, privé de son escadre, si imprudemment rappelée en Europe, en attendait le retour avec impatience. Après des retards qu'il attribuait aux manœuvres secrètes de Dupleix, cette escadre arriva enfin, et, le 24 mars 1746, La Bourdonnais mit à la voile à la tête de neuf vaisseaux. Au lieu de prendre la grande route des Indes, il appareilla sur Madagascar; mais, au sortir de cette île, il essuya à Foulepointe une tempête furieuse qui le jeta sur Antongil. Assailli dans cette baie par des pluies torrentielles, il y donna un admirable exemple de courage et d'industrie. Les travaux fabuleux de Robinson Crusoë peuvent seuls en présenter une image affaiblie. Il construisit un quai en pierre, bâtit des ateliers, établit des forges, construisit une corderie, tira les bois des forêts éloignées, et les amena jusqu'au rivage, à travers un marais, sur une chaussée improvisée. Enfin, ayant repris la mer le 1er juin, il rencontra la flotte anglaise, commandée par le capitaine Peyton, et la battit avec des forces numériquement inférieures. Après ce combat meurtrier et brillant, mais peu décisif, La Bourdonnais tenta deux fois de rejoindre l'escadre anglaise pour essayer de la détruire, mais deux fois elle refusa le combat, fuyant toujours devant lui. Il renonça à la poursuivre et arriva à Pondichéry. L'accueil qu'il reçut de Dupleix lui sembla malveillant et hautain. Les formes de l'hospitalité furent observées avec scrupule (1), mais la cordialité avait disparu. Des préventions mutuelles existaient déjà.

Il était temps enfin de penser au siége de Madras. Découragé et malade, La Bourdonnais n'avait plus de goût pour cette entreprise, dont il craignait la responsabilité; il se sentit tenté de renoncer à l'expédition projetée; il avait eu le temps de réfléchir à ses instructions, et elles lui avaient paru, ce qu'elles étaient en effet, artificieuses et obscures. Il se sentait agité, indécis; forcé de prendre un parti, il ne savait à quoi se résoudre. Hardi sur des vaisseaux de la marine royale où la vie se hasarde pour la gloire, il sentait que tel n'était pas le but d'une société marchande qui livrerait tous les lauriers du monde pour quelques balles de café. Le ministère lui avait ordonné d'armer en guerre les vaisseaux de la compagnie, d'abord pour apporter sûrement ses fonds à Pondichéry, et de là faire des courses; le temps, les moussons, y avaient mis obstacle. A la vérité, on laissait

(1) Lettres inédites de La Bourdonnais.

La Bourdonnais maître de ses opérations, mais on ne lui indiquait aucun but précis. Il savait bien que le ministère approuvait ses projets sur Madras, mais ce nom n'était pas même prononcé dans ses instructions : il n'avait d'autre garantie officielle de l'approbation des ministres que leur silence. Sans doute, le succès justifierait tout; ce succès serait sûr, si la flotte anglaise était détruite, mais elle avait échappé : elle pouvait venir dégager Madras pendant le siége. Ne vaudrait-il pas mieux se borner aux soins du commerce, et, au lieu des chances d'une entreprise périlleuse, prendre des marchandises à Pondichéry, charger du café aux îles et amener dix cargaisons en France? Rempli de doutes et d'anxiété, c'est ainsi que La Bourdonnais consultait Dupleix, qui, investi de la confiance des ministres et dépositaire de leur secret, n'opposait aux incertitudes du chef d'escadre qu'un flegme imperturbable et un silence obstiné. La Bourdonnais s'en irritait et perdait tout sang-froid; ne pouvant résister à la fascination qu'exerçait sur lui une supériorité réelle, il flottait entre la déférence involontaire et l'orgueil blessé. Tantôt il sollicitait les conseils de Dupleix, tantôt il cédait aux suggestions de son état-major, et affectait une sorte de suprématie sur le gouverneur de Pondichéry. Dans le fond, l'hostilité de Dupleix était très vive. Non-seulement il ne pardonnait pas à La Bourdonnais d'avoir laissé échapper deux fois l'escadre de l'amiral anglais : sa défiance, consciencieuse d'ailleurs, était portée au point qu'il attribuait ce malheur à la connivence. La Bourdonnais, de son côté, se plaignait d'avoir été abandonné par son collègue; Dupleix lui avait refusé des canons, maintenant il lui refusait des troupes pour les conduire à Madras, car enfin, après beaucoup d'irrésolutions, La Bourdonnais s'était décidé à marcher sur cette ville. Il expliquait cette conduite par une rivalité jalouse; Dupleix par la nécessité de défendre Pondichéry, exposé aux attaques des Marattes. Ce qui révoltait, ce qui inquiétait La Bourdonnais, c'était le refus obstiné de Dupleix de prendre seul la responsabilité de l'expédition projetée. Sommé enfin de donner un avis définitif, au nom du conseil supérieur de Pondichéry, Dupleix posa cette alternative à La Bourdonnais : chercher l'escadre anglaise pour la détruire, ou faire une tentative par terre sur Madras. La Bourdonnais s'arrêta à ce dernier parti, tout en refusant au conseil de Pondichéry, qu'il avait pourtant consulté, le droit de décider des opérations maritimes. C'était lui accorder implicitement celui d'intervenir dans tout le reste.

La Bourdonnais (1) appareilla de la rade de Pondichéry le 12 sep-

(1) La prise de Madras et tous les démêlés qui l'ont suivie sont rédigés sur les

tembre 1746. Son équipage était composé d'à peu près 2,400 Européens, 500 noirs, 500 cipayes, environ 3,400 hommes. Contrarié par les vents, il ne put opérer la descente de nuit; dans la matinée du 18, il débarqua neuf cents hommes et deux pièces de canon à une lieue de Madras, et opéra une seconde descente à Saint-Thomé, soutenue par les neuf cents hommes de la première, qui s'y étaient rendus de leur côté par terre. Ni les Anglais ni les indigènes ne s'étaient opposés au débarquement. Ce fut seulement le 18 que quelques soldats s'approchèrent d'un village où La Bourdonnais s'était retranché; ils lui tirèrent une vingtaine de coups de canon si mal, qu'ils ne lui tuèrent pas un homme. Il eut même beau se rapprocher de la ville et lui envoyer cinq à six cents bombes, personne ne répondit. « Je compte demain, écrivait-il, chauffer les Anglais de bonne grace; peut-être finiront-ils par chanter sur le même ton. »

Leur résignation était inexplicable. Le 20, à dix heures du matin, au lieu de projectiles, le général français reçut deux membres du conseil britannique qui venaient en parlementaires, recommandés par une belle-fille de Dupleix, Mme Barneval, mariée à un Anglais de Madras. Les deux conseillers ayant demandé à La Bourdonnais quels étaient ses projets, il leur répondit « qu'il voulait se rendre maître de la place, que la mort seule pouvait s'opposer à cette résolution, que la raison était son guide dans les affaires d'intérêt, mais que l'honneur avait aussi ses lois, et qu'il ne pouvait les transgresser. » Les Anglais voulurent prolonger la négociation pour donner à l'escadre de Peyton le temps d'arriver; mais La Bourdonnais ne leur accorda aucun répit, et Madras capitula le soir même, moyennant une rançon de 1,100,000 pagodes (environ 10,000,000 de francs).

Le mérite de La Bourdonnais dans cette expédition consiste dans l'audace de la descente, mérite réel, car il était impossible de s'attendre à la longanimité des Anglais; mais Madras fut pris sans coup férir. Cette conquête, d'un effet moral supérieur à ses difficultés matérielles, fut moins le résultat des talens militaires de La Bourdonnais que l'œuvre de la politique de Dupleix. La Bourdonnais lui en rapporte l'honneur dans les lettres qu'il lui écrivit alors; il en convient non-seulement avec la modestie d'un vainqueur signalé par de plus grands exploits, mais avec l'équité et la franchise d'un galant homme. En effet, la prise de Madras était le résultat des intel-

propres lettres de La Bourdonnais à Dupleix, écrites au moment même de l'action, et non d'après les phrases que les avocats lui ont prêtées dans ses mémoires. Nous le répétons, les pièces authentiques et inédites sont toutes sous nos yeux.

ligences que Dupleix avait entretenues dans la ville par sa famille, par ses amis, et surtout par son adroite conduite avec les princes de l'Inde, dont l'alliance était la base de son système politique. Pour empêcher Anaverdykan, nabab ou gouverneur de Karnatik, de secourir Madras, il avait promis à ce chef de lui remettre la ville, dès qu'elle serait au pouvoir des Français. La prise en avait été assurée par l'inaction du nabab; elle avait été rendue plus facile encore par le petit nombre des Anglais, et surtout par l'inconcevable mollesse de leur défense. Les embarras du siége ne furent donc rien près de ceux de la conquête.

Madras étant tombé au pouvoir des Français, la mésintelligence provoquée par le ministère éclata entre les deux gouverneurs. En faisant capituler les Anglais, La Bourdonnais avait stipulé qu'on leur rendrait la ville rançonnée et démantelée. Dupleix s'y opposa, et déclara la capitulation nulle. Non-seulement il s'opposa à la restitution de la ville, mais il exigea qu'elle fût rasée. La Bourdonnais réclama vivement contre cette violation de sa parole, et contesta à qui que ce fût le droit de disposer de Madras, sa conquête; c'était à lui seul de décider de son sort. Dupleix répondait à La Bourdonnais qu'il n'était que le chef de l'escadre, et que ses pouvoirs cessaient avec sa victoire; qu'un gouverneur de Bourbon et de l'Ile de France n'avait à décider de rien dans l'Inde, dont lui, Dupleix, était seul gouverneur. Tous deux soutinrent la lettre de leurs instructions, dont l'ambiguité fallacieuse éclata dans tout son jour. Au plus fort de cette dispute, des agens de la compagnie anglaise, qui s'étaient rendus sur la fin de la capitulation, s'enfuirent, ne se croyant plus en sûreté. De ce nombre était un jeune homme employé dans les bureaux du comptoir anglais, un obscur commis qu'on appelait Clive.

La Bourdonnais se croyait maître de la situation. Non-seulement il estimait ses pouvoirs supérieurs à ceux de Dupleix, il le jugeait disgracié, perdu, parce qu'on avait déjà disposé éventuellement de son héritage. Il se croyait sûr de le remplacer dans le gouvernement de l'Inde; mais le malheureux ne savait pas qu'on lui avait tendu un piége; qu'à l'abri de tout revers, Dupleix avait le mot des ministres, qu'il leur avait communiqué le projet du siége de Madras, et qu'il en avait reçu, comme nous l'avons vu, l'ordre secret d'établir son autorité dans la place dès le lendemain de la conquête. Il ignorait aussi que Dupleix était indépendant du conseil supérieur de Pondichéry. Dupleix ne révélait pas le secret de ses maîtres; mais, sûr de leur approbation, il exigeait de La Bourdonnais l'évacuation et la remise immédiate de

Madras. Exaspéré, échauffé par ses officiers, se croyant dans son droit, La Bourdonnais résista. En vain Dupleix lui démontra qu'il engageait gravement sa responsabilité par des délais sans mesure et des refus opiniâtres; il lui écrivait qu'au lieu de se laisser surprendre par la mauvaise saison à Madras, il ferait mieux de repartir sur-le-champ pour l'Ile de France, qu'en différant encore, il laisserait passer le moment opportun. La Bourdonnais exigea le maintien de sa capitulation; il allégua son honneur; Dupleix accusa sa cupidité, et attribua aux calculs d'un vil intérêt les imperfections d'un traité fait à la hâte. Par un emportement digne de blâme, il résolut de le faire arrêter et de l'embarquer de force; mais La Bourdonnais prévint ce scandale, et, par une détermination également extrême, il résolut de se défendre à main armée. Voilà le fruit de la double direction donnée par le cabinet de Versailles.

Enfin, après avoir résisté aux hommes, La Bourdonnais céda aux élémens. Pour rendre son malheur complet, un ouragan détruisit son escadre dans le port de Madras. Il ne lui restait plus rien. Ses vaisseaux, son courage et son orgueil avaient disparu à la fois dans une nuit d'orage. A peine put-il sauver quelques débris de son escadre, après avoir vu d'Espreménil installé par Dupleix dans Madras, en qualité de gouverneur. Vaincu, il quitta sa conquête et l'Inde entière, pour aller se justifier en France. La destinée le poursuivit encore dans le trajet. Craignant d'être arrêté en mer, il s'échappait déguisé, lorsqu'un bateau hollandais le prit et le mena en Angleterre; il fut reconnu à Falmouth, déclaré prisonnier de guerre et envoyé à Londres. George II, qui plus d'une fois s'était plaint de Dupleix, et qui déjà songeait à demander son rappel, reçut La Bourdonnais avec une générosité affectée. Ce ne fut pour le conquérant de Madras qu'un surcroît de misère. Devenu plus suspect par les honneurs qu'il avait reçus en Angleterre, dès son arrivée en France, il fut jeté à la Bastille. Le gouvernement punissait en lui bien moins les fautes d'un chef d'escadre que sa propre duplicité. Le cri public était d'accord avec la rigueur du ministère; mais bientôt tout changea. La Bourdonnais devint l'objet d'une douce pitié. Il remplit la France de ses factums. Rédigés avec intérêt par un avocat habile, ils furent très recherchés dans toutes les classes de la société. On raconta que, faute de papier et d'encre, le prisonnier avait tracé sa défense avec du vert-de-gris et du marc de café sur des mouchoirs blancs, empesés dans du riz et séchés au feu. Ces détails excitèrent la curiosité; de la curiosité à la pitié, il n'y a qu'un pas. Les mémoires de La Bourdonnais méri-

tent cet intérêt public à beaucoup d'égards; cependant il ne faut pas les lire sans quelque défiance. Les faits y sont souvent présentés sous un faux jour; plus souvent encore, nous avons pu nous en convaincre, les pièces ne sont pas exactement rapportées. Mais le courage et le malheur ne perdent jamais leurs droits; un penchant honorable range toujours le cœur humain du côté de l'infortune. Dupleix fut soupçonné de jalousie et de haine. Nul doute qu'il n'ait cru La Bourdonnais coupable de concussion et de faiblesse; nul doute qu'il ne l'ait cru traître à la France; sa conviction à cet égard était sincère et profonde, et il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'agissant en vertu d'ordres secrets, Dupleix ne pouvait s'expliquer clairement. Incriminé, à son tour, par La Bourdonnais, il ne se défendit pas, ou n'essaya qu'une défense incomplète sous le nom de sa famille. Soutenu par la cour, qui le décora à cette occasion des cordons de Saint-Michel et de Saint-Louis, il devint facilement suspect à l'opinion. Dans les deux rivaux, l'un enchaîné, l'autre triomphant, on ne vit plus qu'un persécuteur et une victime. Malgré l'expiation que Dupleix accomplit plus tard, cette impression dure encore. Il était temps d'instruire cette cause; nous l'avons essayé. La Bourdonnais était un marin expérimenté et hardi, un administrateur habile, un savant ingénieur; mais il ne fut point supérieur, ni même égal, à son adversaire. Il eut en sa faveur le parti philosophique; il eut aussi la poésie, de toutes les protections la plus sûre et la plus constante. Elle nous l'a montré, dans cette allée de lataniers que nous connaissons si bien, franchissant le seuil des deux amans, s'asseyant à leurs côtés, partageant leur repas avec une popularité simple et humaine, charmé de ne trouver que des *cœurs d'or* dans cette cabane dont le souvenir ne périra point, tant que vivront dans le monde civilisé l'intelligence et la grace de notre idiome. Dupleix n'eut point un Bernardin de Saint-Pierre pour consacrer sa mémoire; le nom de La Bourdonnais est seul entouré de ce doux prestige; mais, en lui tenant compte d'une si heureuse fortune, il ne faut pas sacrifier la justice à l'attendrissement. Dupleix fut malheureux, La Bourdonnais plus encore. De la supériorité du malheur il ne faut pas conclure à la supériorité du mérite. Les historiens anglais ont exagéré celui de La Bourdonnais pour déprécier Dupleix; nos écrivains les ont copiés, et c'est un tort qu'ils ont souvent. Il y a entre ces deux hommes la distance du talent au génie.

Maintenant laissons la pastorale, et retournons à l'histoire. Sept jours après le départ de La Bourdonnais, Dupleix fit rendre par le conseil de

Pondichéry l'arrêt qui cassait la capitulation de Madras. Trop politique, connaissant trop bien l'esprit mobile de la compagnie des Indes pour se hâter d'obéir à ses ordres, il ne rendit pas la ville au nabab Anaverdykan, et prolongea la négociation pour gagner du temps. Le nabab, impatient et irrité, vint mettre le siége devant Madras; il fut repoussé. La possession de cette place rendait Dupleix maître de la côte de Coromandel : la défaite du nabab avait suffisamment compensé un double échec du gouverneur français devant Gondelour; mais bientôt il eut à combattre toutes les forces de l'Angleterre. L'amiral Boscawen en était parti, vers la fin de 1747, à la tête de neuf vaisseaux de la marine royale et de onze vaisseaux de la compagnie britannique, portant quatorze cents hommes de troupes. Chargé de prendre en passant l'Ile de France ou Bourbon, Boscawen avait échoué dans cette entreprise; mais, ayant opéré sa jonction avec Griffin, les deux escadres réunies, qui ne comptaient pas moins de trente vaisseaux, vinrent montrer dans la mer des Indes la force navale la plus formidable que la Grande-Bretagne y eût jamais envoyée. Le péril était grand pour nous; par bonheur l'amiral Boscawen, bon marin, mais général très ignorant des localités, résolut d'attaquer Pondichéry par terre, se sépara d'une partie de son escadre qui devait le rejoindre par mer, et, avant d'aller plus loin, se mit à investir le fort d'Ariancoupang, situé sur la route de Pondichéry, et occupé par les Français. De braves officiers s'y étaient enfermés pour arrêter l'armée anglaise; c'étaient Latouche, Laborderie, le comte d'Auteuil, le chevalier Law, neveu du célèbre financier, et avant tous, Paradis, ingénieur d'un rare savoir et militaire d'une éclatante bravoure. Les Anglais perdirent beaucoup de temps devant le fort; même ils auraient été obligés de lever le siége, sans un accident qui nous força d'évacuer Ariancoupang. Un vaillant chevalier, un vrai paladin de la Table-Ronde, Bussy-Castelnau, dont le nom reparaîtra souvent dans ce récit, avait fait une sortie, était tombé à l'improviste sur les Anglais, et leur avait enlevé quelques prisonniers. Il rentrait dans le fort en y menant sa capture; on s'y livrait à la joie de la victoire, lorsqu'un boulet ennemi donna dans des chariots remplis de poudre et les fit voler en l'air avec quarante-six hommes. Un jeune officier nommé Passy et d'autres militaires distingués y perdirent la vie; beaucoup d'autres furent brûlés et défigurés. A la vue des mutilés et des morts, la stupeur s'empara de la garnison. Un autre officier, Puymorin, ne perdit pas la tête : pour dérober aux Anglais la connaissance de cet accident, il fit redoubler le feu de la place; mais il n'y eut pas moyen de s'opposer au découragement gé-

néral. Malgré les efforts de Bussy et de Paradis, Ariancoupang fut abandonné aux Anglais après les avoir arrêtés pendant huit jours.

Dupleix avait mis cette diversion à profit pour la défense de Pondichéry; il s'y était préparé de plus loin. Aussitôt après l'occupation de Madras, il avait jugé inévitable un coup de main sur le chef-lieu de la compagnie française dans les Indes. Depuis dix-huit mois, Pondichéry était disposé pour une vigoureuse résistance; Dupleix y avait renfermé une quantité prodigieuse de bestiaux, de grains et de vivres de toute espèce. On avait élevé des batteries masquées dans la plupart des courtines; de longues allées d'arbres, d'immenses jardins, riante ceinture de la ville, étaient tombés sous la hache par l'ordre du gouverneur. Paradis le secondait. Présent partout, Dupleix était à la fois administrateur, munitionnaire, artilleur, ingénieur et général (1). Du haut d'un bastion, il dirigeait lui-même tous les mouvemens de la défense, et donnait ses ordres à Paradis. L'impéritie de Boscawen, qui s'était vanté d'emporter Pondichéry en huit jours, égala sa présomption : n'agissant que sur de très mauvais renseignemens, il avait attaqué la place par le nord-ouest, et, après avoir essuyé le feu des Français avec perte, il s'était vu forcé de se retirer devant l'obstacle d'un marais impraticable qu'il avait négligé de reconnaître. Le lendemain, il ouvrit un feu très vif contre la ville; mais, comme les Anglais tiraient fort mal et de très loin, ils ne réussirent qu'à tuer une vieille femme qui s'était trop avancée dans une rue. Alors Boscawen essaya de soulever les Indiens des environs, sous prétexte qu'une de leurs pagodes avait été détruite dans les fortifications de la ville. Quelques pauvres gens se joignirent à lui; ce fut un faible secours : découragés, décimés par les maladies, accablés par les pluies, les Anglais se hâtèrent de se rembarquer, et le triomphe des Français aurait été complet s'ils n'avaient pas eu à regretter la perte de Paradis, de ce chef que blancs, noirs et mulâtres, Indous et Mogols, suivaient au pas de course en criant avec enthousiasme : *Paradis jusqu'en enfer!*

Enfin la France dominait dans les Indes; l'astre de l'Angleterre pâlissait devant le nôtre. C'était un évènement capital que cette levée du siége de Pondichéry, attaqué pendant cinquante-six jours, dont trente-huit de tranchée ouverte, par des forces de terre et de mer supérieures à tout ce qui avait paru jusqu'alors dans ces contrées. Non-seulement 1,400 Français et 2,000 Asiatiques à leur solde avaient repoussé 3,000 Anglais ou Hollandais de troupes de débarquement,

(1) Voltaire, *Fragmens sur l'Inde.*

1,800 matelots exercés pour combattre à terre, et plus de 10,000 hommes de troupes indigènes; mais les assiégés, au lieu de se renfermer dans leurs murs devant des forces et une artillerie si supérieures indépendamment de celles qui les attaquaient du côté de la mer, avaient défendu les approches de la place et acculé l'ennemi dans ses retranchemens.

Ce succès était d'autant plus grand que les suites d'une défaite auraient été incalculables. En effet, qu'on suppose Pondichéry emporté, que seraient devenues les cargaisons dont les magasins de la compagnie étaient encombrés, les fonds déposés dans l'hôtel de sa monnaie (1) et accumulés dans ses caisses, toute son artillerie, les munitions de guerre et de bouche dont la place se trouvait abondamment pourvue, sans compter les amas de diamans, de pierreries, de perles, les riches brocarts, les mousselines, l'or ouvragé, l'or en lingot, l'or sous toutes les formes, enfin la fortune du gouverneur, celle même des principaux Arméniens, Juifs, Maures, Banians, composant plus de 100,000 habitans qui vivaient à l'abri du pavillon blanc et payaient des droits à la compagnie? C'eût été la ruine d'une colonie acquise avec tant de labeurs et de soins, la ruine des Français dans l'Inde. Un vainqueur jaloux et violent, sous prétexte de représailles, n'aurait pas manqué de détruire de fond en comble un établissement dont il voyait à regret la prospérité et la splendeur. Heureusement il n'en fut pas ainsi. C'était la France qui triomphait; les princes de l'Indostan ne connaissaient plus qu'elle. Depuis le Grand-Mogol lui-même jusqu'aux derniers nababs, tous avaient envoyé des ambassadeurs chargés de présens complimenter Dupleix, et c'est au milieu de cette cour asiatique, c'est au bruit des mousquetades, des cloches sonnant à grande volée, au chant triomphal du *Te Deum*, qu'il reçut du cabinet de Versailles l'ordre de rendre immédiatement Madras aux Anglais.

La France et l'Angleterre s'étaient réconciliées. Au plus fort de nos conquêtes, après les victoires de Fontenoy, de Lawfeldt et de Berg-op-Zoom, le gouvernement français n'avait pensé qu'à la paix. Louis XV lui-même, sur le champ de bataille de Lawfeldt, avait fait venir en sa présence le général anglais Ligonier, prisonnier de guerre, issu d'une famille française. Là, dans un entretien particulier, le roi fit des ouver-

(1) La compagnie française, par concession du Grand-Mogol, battait monnaie à Pondichéry, privilége dont ne jouissait pas la compagnie anglaise à Madras ni à Bombay.

tures de paix : noble proposition adressée sur le champ de bataille par un monarque victorieux à un chef ennemi qui avait rendu son épée; plus noble contraste d'un roi de France tendant la main à un sujet rebelle, presque au même moment où le roi d'Angleterre livrait à d'affreux supplices les partisans de Charles-Édouard, leur arrachant le cœur de la poitrine et leur faisant battre et rougir les joues avec ce viscère ensanglanté! Mais, ainsi qu'il arrive souvent et à toutes les époques, les ministres ne tardèrent pas à compromettre la pensée du roi en l'exagérant; ils parlèrent un langage de vaincus pressés d'en finir à tout prix. Le marquis de Puisieux, secrétaire d'état des affaires étrangères, déclara à lord Sandwich qu'il désirait *passionnément* la paix, et lord Sandwich, qui la désirait peut-être autant que lui, se garda bien de la demander avec autant de *passion*. Dans l'empressement du cabinet à rendre inutiles les succès de la France, on allait jusqu'à vouloir acheter la paix à beaux deniers comptans : on imagina d'offrir de l'argent à la favorite de George II; mais le cabinet de Versailles en fut détourné par un de ses agens qui exprima son opinion d'une manière piquante (1). « Mme la comtesse d'Yarmouth, écrivait cet agent au « ministre, est une femme très raisonnable, fort douce et peu entre- « prenante; elle est tendrement aimée du roi d'Angleterre. Cependant « il lui donne peu, et elle ne serait pas inaccessible à l'argent; mais, « comme elle n'est pas intrigante, elle ne s'est jamais appliquée à en- « tendre les affaires. D'ailleurs elle courrait grand risque si les minis- « tres savaient qu'elle s'en mêlât d'aucune façon; les ministres d'An- « gleterre ne souffrent pas que le crédit des maîtresses s'étende sur « les affaires politiques ni sur celles du parlement. »

Après cette leçon de politique constitutionnelle donnée à l'amant de Mme de Châteauroux, il fallait recourir à d'autres voies. Embarrassé de ses victoires, le gouvernement français ne négligea rien pour obtenir la paix. Les préliminaires en furent arrêtés d'un commun accord. Quoique les plénipotentiaires anglais les eussent signés, leur attitude était restée menaçante; ils se plaignirent de la lenteur du ministère à ordonner la démolition des batteries de Dunkerque. Le cabinet de Versailles se hâta d'ordonner cette démolition, ou du moins d'y mettre la main avant la signature définitive du traité. « Ce bruit, écrivait le ministre des affaires étrangères, ne peut produire qu'un bon effet (1). » Le cabinet anglais ne s'en montrait pas plus accommodant dans les

(1) Bussy à Puisieux, 8 janvier 1748.

(2) Puisieux à d'Argenson, 15 novembre 1748.

affaires de l'Inde : malgré les négociations pacifiques, il armait toujours; mais, tout en armant, il protestait à la cour de France qu'elle ne devait en prendre aucun ombrage. « Il n'y avait rien là qui dût l'inquiéter, bien au contraire; elle devait même en savoir gré au gouvernement britannique. La compagnie anglaise demandait qu'on renforçât la station, uniquement pour protéger son commerce contre les pirates; la France elle-même tirerait avantage de ce surcroît de forces; tout était donc profit pour elle dans les armemens de l'Angleterre (1). » Cette cordialité ironique produisit immédiatement son effet : le cabinet français prit peur; des ordres contraires aux premiers furent envoyés en toute hâte à Dupleix. On se rappelle qu'au moment même où il était enjoint par le ministère à La Bourdonnais de ne conserver aucune conquête, Dupleix avait reçu l'ordre de garder Madras, d'en détruire les fortifications, et d'en faire ensuite un échange avantageux avec Anaverdykan, nabab de Karnatik. Maintenant tout était changé; Dupleix ne devait plus traiter avec le nabab; il devait garder Madras, mais pour le rendre aux Anglais, sans attendre même que ceux-ci nous eussent restitué les places ou pays qu'ils auraient conquis sur nous (2). Pour plus de célérité, ces nouvelles dépêches furent expédiées à Pondichéry par la voie de Constantinople, Alep et Bassora. L'ordre de rendre Madras avait accablé Dupleix, et certes, il n'en fut pas consolé par le titre de marquis qu'une ordonnance royale lui concéda, ainsi qu'à sa famille, même dans la ligne collatérale à défaut de descendans directs (3).

Dans une déclaration du 8 juillet 1748, signée à Aix-la-Chapelle par les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, il avait été convenu que les conquêtes faites dans les Indes occidentales avant ou depuis le 30 avril seraient rendues dans l'état où elles se trouveraient au 31 octobre. Par le traité définitif, toutes les conquêtes faites dans les Indes pendant la guerre furent réciproquement restituées; on y ajouta même, par l'article 9, qu'elles seraient remises sur le pied *qu'elles étaient ou devaient être* avant la première guerre (4). Cette rédaction louche et barbare semblait appeler de nouvelles contestations qui ne tardèrent pas à naître en effet,

(1) Bedfort à Sandwich, 15 juillet 1748.

(2) Machault à Dupleix, 12 mai 1748 (dépêche chiffrée).

(3) M. Ferdinand Dupleix de Mézy est actuellement le seul héritier du titre et du nom du marquis Dupleix, son grand-oncle.

(4) Schœll, *Traités de Paix*, t. II, p. 321.

car la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, ne fut, à proprement parler, qu'une trève.

III.

Le vaste continent de l'Inde présentait alors le spectacle qu'avait donné l'Europe dans le moyen-âge, lorsqu'après la mort de Charlemagne des souverainetés nombreuses s'étaient rangées autour des césars germaniques, vassales de nom, indépendantes de fait. Immobile à Delhy, le Grand-Mogol voyait les plus puissans *omrahs* accourir de tous les points de l'Indostan pour lui arracher à prix d'or le firman qui légitimait leur pouvoir; mais sitôt qu'ils avaient obtenu cette investiture, indispensable dans l'opinion du peuple, ils retournaient dans leurs provinces, où ils régnaient sans contrôle : l'empereur n'était plus à leurs yeux qu'un chef nominal et symbolique. C'est en vrais souverains que sous le nom de *soubadars* ou vice-rois ils exerçaient, à leur tour, une suzeraineté immédiate sur les *nababs* ou gouverneurs, qui, dans les limites de leur autorité, se rendaient presque aussi indépendans des soubadars qu'eux-mêmes l'étaient du Grand-Mogol. Une faiblesse générale, quoique résultant des institutions même de cet empire, ne l'avait cependant envahi que par une marche lente et progressive. L'Inde, gouvernée par des hommes habiles et forts, politiques et courageux, avait opposé deux cents ans le palliatif des caractères à l'infirmité des lois.

Pendant la durée du XVIe et du XVIIe siècle, rien n'avait arrêté les triomphes de la race mogole, de la race conquérante issue de Tamerlan. Elle avait brillé de l'éclat le plus vif et le plus varié. A la gloire des entreprises guerrières, elle avait joint le prestige de la poésie et des arts. Beber, Humayon, Akbar, remplirent l'Asie du bruit de leur nom. Ils réunissaient tous les contrastes; ils étaient en même temps loyaux et perfides, cruels et magnanimes, barbares et civilisés, remplis à la fois d'activité et de mollesse. Tantôt ils couraient d'un bout à l'autre de la presqu'île, subjuguant les rajahs indigènes, détruisant sur leur passage tout, hors les mœurs indestructibles de l'Inde et sa religion plus opiniâtre encore; tantôt ils passaient des heures, des jours, des années, à l'ombre des palmiers, au bruit des fontaines, au milieu des femmes et des poètes qu'ils égalaient, non du droit de tout souverain métromane, mais de toute la supériorité d'un génie réel et sincère. L'un d'eux avait fait graver ces mots sur une colonne :

« Qu'on me donne du vin et de belles filles; sachez en jouir, Beber, pendant qu'il en est temps encore; quand la jeunesse est évanouie, c'est pour ne plus revenir. » Et ce Beber était un conquérant, un législateur, le vrai fondateur de la dynastie mogole, qu'Aurengzeb porta depuis à son apogée. Par une loi commune et probablement nécessaire, la décadence s'y cachait sous la grandeur. Aurengzeb, malgré toute sa puissance, n'avait pu détruire la religion brahmanique; il avait vainement essayé de dompter les Marattes, belliqueux montagnards, les klephtes de l'Indostan. En considérant son règne dans son ensemble, à part le parricide et tant d'autres crimes exclusivement asiatiques, on retrouve quelque chose de son contemporain Louis XIV dans cet Aurengzeb, le plus imposant, le plus intolérant, le plus redoutable des monarques de l'Inde; et par une coïncidence singulière, dans Mohamed-Schah, l'un de ses successeurs, l'Inde du XVIIIe siècle eut à son tour un Louis XV. Ce Louis XV avait eu aussi son Fontenoy. Dans une bataille décisive, au début de son règne, Mohamed tua de sa main le chef de l'armée ennemie. Après cet éclair d'énergie, sa vie, comme celle du roi de France, s'était éteinte dans la paresse et dans les plaisirs; également molle et oisive, elle fut cependant plus agitée.

Le Grand-Mogol, endormi sur son trône d'or massif tout ruisselant de diamans et de perles, gardé par une armée innombrable d'archers et d'éléphans; les omrahs prosternés aux pieds de l'idole, le front dans la poussière; sous des tours couvertes de lames d'or, des caves voûtées regorgeant de lingots, d'argent monnayé, de pierres de toutes couleurs d'un prix inestimable; plus loin, dans les plaines immenses, dans les jungles épaisses, autour des pagodes larges et hautes comme des cités, la race conquise et indigène, remplie d'un mépris silencieux pour les races étrangères et conquérantes, leur opposant non pas le nombre d'une population décuple, mais une force d'inertie bien autrement puissante, conservant intacts ses castes et son mysticisme, ne se laissant entamer ni dans l'orgueil de ses brahmes, ni dans l'extase de ses fakirs, accomplissant avec une exactitude imperturbable les rites de la *trimourty* au bruit des guerres intestines entre nababs et soubadars; ceux-ci indépendans de la cour de Delhy dans leurs vice-royautés ou leurs gouvernemens, seuls maîtres du sol, à l'exception de quelques petits rois du pays; plus loin encore, sur la côte de Coromandel, sur un point extrême de la presqu'île, des comptoirs anglais, portugais, hollandais, français, vivant dans une paix précaire, déjà

pleine de jalousie et de haine : tel est l'état dans lequel Dupleix avait trouvé l'Indostan.

De tous les grands vassaux, le plus puissant alors était le soubadar ou vice-roi du Dekhan, contrée qui, depuis le fleuve Krishna jusqu'au cap Comorin, comprend tout le midi de la presqu'île, compte une population de 26 millions d'habitans (1), un revenu de 14 millions de francs, et commande à cinquante rajahs, à trente nababs, entre autres au nabab de Karnatik. C'est dans le ressort de cette province qu'étaient placés le comptoir anglais de Madras et le comptoir français de Pondichéry. Celui qui gouvernait alors le Dekhan, vice-royauté la plus importante et la plus vaste de l'Inde, était un vieillard hideux, contrefait, souillé de trahisons et de crimes; mais par son génie, oublié de l'histoire, il n'était pas inférieur à l'homme extraordinaire qui, de nos jours, sous les vains noms de tributaire et de vassal, siége en vrai monarque sur le trône des pharaons. Le vice-roi du Dekhan se nommait Nizam-el-Molouck. C'était son nom, ou plutôt celui de sa dignité, car c'est ainsi qu'il est toujours désigné par les historiens, qui, grace au ciel, ne sont point forcés de l'appeler de son vrai nom, Tschyn Kelitch Khan. Indigné de la lâcheté du Grand-Mogol, cause de la décadence de l'Indostan, éclairé d'ailleurs sur les malheurs publics par des griefs particuliers, Nizam eut l'audace de recourir à un remède héroïque. Pour infuser un sang nouveau dans le vieil empire, il provoqua en 1738 l'invasion de Thamas-Koulikan, berger du Khorassan qui, après avoir détrôné la dynastie des Sophis et battu les Turcs, s'était fait schah de Perse. Thamas n'eut pas de peine à pénétrer dans l'Inde. La frontière du côté de la Perse était entièrement découverte; les défilés de Kaboul n'étaient point gardés; Nizam, qui avait feint de marcher contre Thamas, lui avait ménagé une entrée facile. Il avait surtout contribué à rendre tout accommodement impossible en dictant au Grand-Mogol des lettres insolentes. Le schah s'en irrita; après une course rapide sur une route teinte de sang, il fondit comme un ouragan sur l'Inde. Grace à Nizam, le Mogol reposait tranquille, ne s'attendant à rien. La perfidie du visir, la lâcheté des courtisans et l'insouciance de tous l'avaient laissé dans une ignorance complète. « Un berger du Khorassan, disait la cour de Delhy, oserait-il jamais s'attaquer au roi des rois? » Nizam riait plus haut que les autres. L'audace du Persan eut un prompt succès.

(1) En y comprenant le Karnatik, le Mysore, avec le Malabar et le Kanara.

Sans se donner même la peine de vaincre le Mogol dans une bataille, Thamas le fit venir dans son camp. Là, après lui avoir donné un grand festin, il demanda à ce successeur de Tamerlan comment il avait été assez stupide pour laisser venir les Persans jusqu'aux portes de sa capitale au lieu de marcher contre eux, et surtout comment il avait eu la folie plus grande encore de se mettre à la discrétion de son ennemi. « Au surplus, ajouta-t-il, je n'ai pas de mauvais desseins, je le jure par le Koran; je vois que vos sujets sont des lâches, cela me suffit; je vous ferai une visite à Delhy, que je suis curieux de voir, puis je m'en retournerai chez moi. » Cette visite eut lieu en effet; elle fut le signal d'un massacre, mêlé de viol et d'incendie, qui dura depuis l'aurore jusqu'à midi. Delhy nagea dans le sang; elle ne s'en est jamais remise. Thamas présidait au carnage du haut d'une terrasse, un sabre à la main. Après avoir levé une contribution de plus d'un milliard de francs, il retourna en Perse, et, joignant une froide ironie à une cruauté impitoyable, il conseilla au Grand-Mogol de prendre bien garde à son visir le Nizam-el-Molouck, trop rusé pour un sujet. Après ces scènes horribles que lui-même avait provoquées, Nizam eut l'impudence de venir demander en pompe au Grand-Mogol l'investiture du Dekhan. Il l'obtint et s'achemina ensuite tranquillement vers sa vice-royauté. Mohamed, ne pouvant le punir, fut contraint de recevoir Nizam avec bonté; quelque temps après, il en mourut d'humiliation et de chagrin.

Dupleix, alors gouverneur de Chandernagor, bien informé de toutes les affaires de l'Asie par sa vaste correspondance, avait fait avertir secrètement le divan de Delhy de la perfidie du Nizam et de l'invasion prochaine de Thamas-Koulikan. Cette invasion ne s'était pas étendue jusqu'aux comptoirs anglais et français dans la partie méridionale de la péninsule; à l'abri du danger, ces comptoirs avaient vaqué à leurs occupations habituelles. Soit force de l'habitude, soit magie du trône, les étrangers établis dans l'Inde n'avaient rien perdu de leur respect superstitieux pour le gouvernement central. Quoique rudement frappé par la main d'un chef de brigands, c'était toujours le Grand-Mogol, le successeur de cet Aurengzeb, qui avait forcé les Anglais à lui demander pardon à genoux, et dont le souvenir était encore dans tous les esprits. L'invasion de Thamas avait bien un moment rompu le charme; mais, le péril passé, on n'y voyait plus qu'une sorte de *razzia*, qui n'avait guère laissé d'autres traces que la ruine d'une capitale et la perte d'un trésor. Personne n'osait donc attaquer l'empire fondé par Tamerlan; il semblait dans toute sa force; on le croyait vivant parce qu'il n'était

pas tombé. Dupleix ne partageait point cette illusion. Seul, il ne croyait plus à la puissance indienne, moins par suite des pertes qu'elle avait essuyées qu'à cause de sa constitution même. Tout le faste oriental ne pouvait déguiser cette décadence à des yeux tels que les siens.

L'influence, dans cette partie du monde, appartenait alors uniquement à la France. L'Angleterre, à peine remise des angoisses intérieures d'un établissement dynastique violemment combattu, mal servie par ses agens dans l'Inde, affaiblie d'ailleurs par les succès de Dupleix, ne pouvait prétendre à la domination. Dupleix résolut d'en réserver le monopole à la France; mais, pour réussir dans ce dessein, il ne suffisait pas d'un commerce borné et rare : il fallait en appeler à la conquête, à une large extension territoriale. Comment y parvenir? En se mêlant des querelles intérieures des princes indous, en soutenant un parti contre l'autre, en échangeant des cessions de territoire contre des services rendus par la force des armes.

Les princes indiens, nababs ou paliagars, pouvaient mettre trois cent mille hommes et cent mille chevaux en campagne. Les chevaux étaient mal nourris, les hommes mal armés : ils n'avaient que des piques, des poignards, des mousquetons, de mauvais sabres, quelquefois un simple fouet; mais, bêtes et gens, tous étaient également prompts, infatigables, d'une patience et d'une sobriété merveilleuses. C'était là leur force. Quant au bon ordre, nulle possibilité de l'établir dans leurs armées; elles étaient toujours pleines de femmes, de fakirs, d'astrologues et de bouffons. La hiérarchie des rangs n'était pas mieux observée. Les soldats mettaient sans cesse les officiers aux arrêts; les chefs ne savaient ni camper, ni s'approvisionner, ni se battre; ils poussaient au hasard devant eux des masses indisciplinées et confuses. Pour intervenir avec efficacité dans leurs affaires, il fallait leur opposer ou leur prêter des troupes instruites à l'européenne; la victoire se rangerait avec certitude du côté où se trouverait la discipline. Pénétré de cette pensée, Dupleix ne négligea rien pour instruire non seulement les Français placés sous ses ordres, mais les Indiens, les Caffres, les mulâtres, dont il fit des troupes régulières sous le nom de *Cipayes*. En les envoyant au secours d'un parti, il décidait la défaite du parti ennemi; il assurait aussi à la compagnie des cessions de territoire, sans que la guerre coûtât une obole aux actionnaires, puisque c'étaient les princes indigènes qui devaient en payer les frais. Cette politique, qui sembla hasardée, n'était au fond que raisonnable; il n'y avait pas d'autre moyen de conserver nos possessions dans l'Inde. Dupleix s'était convaincu, après un examen très attentif, que le com-

merce, réduit à lui-même, ne pouvait être d'aucun profit, à cause des entraves de tout genre que les Indiens y apportaient, des droits dont les marchandises se trouvaient frappées et qui absorbaient les bénéfices, des extorsions sans fin et sans terme des rajahs, nababs, zemindars, et surtout à cause de la nécessité d'entretenir des troupes pour la défense des comptoirs. Il n'y avait donc pas de milieu entre la conquête ou l'abandon.

Ce plan ne pouvait être accompli avant la mort de Nizam-el-Molouck. Le vice-roi du Dekhan était trop bien maître dans sa province, qu'il gouverna, fort au-delà du terme ordinaire de la vie humaine, avec autant de modération qu'on peut en attendre d'un despote oriental, et avec beaucoup de prudence et de sagesse, tenant la balance entre les diverses nations étrangères dont les comptoirs étaient placés sous sa protection. Il était également aimé, ou du moins recherché, considéré et craint des Anglais et des Français. Dupleix vivait avec lui dans les termes d'une déférence amicale, et lui témoignait son respect par des présens d'une valeur proportionnée à la puissance du soubadar. Nizam-el-Molouck mourut à l'âge de cent sept ans. Dans ces étranges contrées, tout est merveilleux, même la durée de l'existence. La faiblesse et la force y sont également sans mesure. L'homme s'y consume ou s'y trempe à un soleil excessif comme ses passions.

Tant que le vieux Nizam avait vécu, les desseins du gouverneur français de Pondichéry ne pouvaient pas être réalisés; mais, mûris en silence dans la prévision de sa mort, ils trouvèrent une application immédiate. Dupleix avait fondé sur la conservation de Madras l'espoir non chimérique de l'expulsion des Anglais hors de la presqu'île méridionale de l'Inde. Déçu dans ses espérances par la faiblesse du cabinet de Versailles, il ne renonça pas à ses desseins, mais il leur donna un autre aliment. Si Madras lui échappait, le Dekhan restait ouvert devant lui : ce fut là qu'il résolut de trouver une ample indemnité.

Nizam-el-Molouck avait laissé un fils nommé Nazyr, et un petit-fils appelé Mursapha. Né d'une de ses filles et d'un barbier favori, ce jeune homme avait été l'appui et l'amusement de la vieillesse centenaire du soubadar; Nazyr, au contraire, s'était révolté contre son père, qui l'avait déshérité au profit de son petit-fils. Voilà du moins ce qu'alléguaient les partisans de Mursapha. La puissance qui protégerait cet héritier douteux obtiendrait tout de lui. D'un coup d'œil rapide, Dupleix embrassa la situation; il n'hésita pas à reconnaître les prétentions de Mursapha, d'autant plus que les Anglais s'étaient dé-

clarés pour Nazyr. Il ne posa pas la question avec cette simplicité un peu nue; il soutint toujours que Mursapha était seul légitime, qu'il fondait ses droits sur le testament de son aïeul Nizam, qui avait exclu Nazyr. Celui-ci, de son côté, attaquait ce testament, dont il contestait même l'existence, et comme la légitimité de ces vice-rois ne dérivait en droit que d'un firman du Grand-Mogol, comme chacun des compétiteurs en avait obtenu un, probablement à prix d'argent, il était assez difficile de prononcer entre eux. Au fond, Dupleix s'attachait peu à leur légitimité, il voyait dans Nazyr un soubadar anglais, dans Anaverdykan un nabab anglais; il voulait susciter contre eux un soubadar et un nabab français. Il était persuadé que les Anglais ne laisseraient pas échapper cette occasion d'intervenir puissamment dans les affaires intérieures des princes indous, et qu'ils prendraient parti dans leurs querelles pour obtenir des concessions de territoire, en échange des soldats qu'ils leur auraient prêtés. Dans une telle prévision, il se mit en mesure d'appliquer immédiatement cette politique, et résolut de prendre l'initiative, tant il craignait d'être devancé par les Anglais. Sa crainte était prématurée; l'Angleterre ne pensait pas encore à la conquête de l'Inde. Absorbée par un commerce routinier, elle n'avait pas songé à profiter des dissentimens qui venaient d'éclater entre les principaux nababs; elle avait même poussé l'insouciance ou la circonspection jusqu'à faire retourner en Europe, après la levée du siége de Pondichéry, la flotte de l'amiral Boscawen. A cette époque (1748 à 1750), elle n'avait pas encore compris le système qui lui a donné et qui lui assure l'empire de l'Asie. Elle ne s'était pas inoculé ce glorieux plagiat; elle n'en avait pas même découvert le principe élémentaire. Cette pensée était née dans une tête française; un cœur français l'avait nourrie. Les marchands anglais, dans l'Inde, n'avaient encore ni l'intelligence ni le goût de la conquête; aussi, malgré la prévoyance de Dupleix, qui s'attendait à les combattre, ils ne donnèrent aux chefs indiens de leur parti que des secours précaires et insuffisans. Toutefois, ils soutenaient le vieil Anaverdykan, et c'est en prêtant appui à ce nabab qu'ils créaient un véritable danger pour nos intérêts dans l'Inde. Le choix du soubadar ou vice-roi du Dekhan ne touchait la France que d'une manière indirecte et éloignée, mais il lui importait beaucoup de n'avoir pas contre elle le gouverneur ou nabab du Karnatik, province située à l'extrémité de la presqu'île où se trouvait Pondichéry, chef-lieu de tous les comptoirs français. Or, comme le soubadar du Dekhan est le suzerain du nabab de Karnatik, il était essentiel que ce vice-roi fût notre protégé et même notre

créature, afin de nous aider à renverser le nabab Anaverdykan, devenu l'ennemi de la France et l'allié des Anglais depuis que Dupleix avait refusé de lui livrer Madras. Il fallait lui opposer un compétiteur. Ce compétiteur était tout trouvé. C'était un prince mogol nommé Chundasaëb, issu de l'ancienne famille des nababs du pays dépossédée par Anaverdykan. Chundasaëb avait eu des rapports d'amitié avec le prédécesseur de Dupleix et avec Dupleix lui-même. Maintenant il languissait prisonnier des Marattes, qui l'avaient jeté dans les fers pour venger une reine de leur race, égorgée et séduite par cet Indien. Ses mœurs, on le voit, n'avaient rien de doux ni de facile. Chundasaëb n'en était pas moins un des plus civilisés parmi les princes de l'Indostan; cruel quelquefois et fin jusqu'à la ruse, comme la plupart de ses compatriotes, il n'était incapable ni de générosité ni de reconnaissance. Du fond de sa prison, Chundasaëb n'avait cessé de correspondre avec Dupleix, ou plutôt avec sa femme. Elle se nommait Jeanne de Castro; c'était une créole, Portugaise d'origine, veuve d'un négociant français. Douée de beaucoup d'adresse et de courage, prodigue de ses richesses et de son dévouement, très accoutumée aux nombreux dialectes de l'Inde, elle avait puissamment secondé Dupleix dans tous ses desseins. Peut-être même avait-elle éveillé son ambition. Connue, estimée, recherchée des divers dynastes de la presqu'île, traitée par leurs femmes comme leur égale, elle n'était point pour eux une étrangère. Sa renommée s'étendait dans tout le continent indien, non pas sous son nom européen de marquise Dupleix, mais sous le nom à moitié indigène de *Joanna Begum*, la princesse Jeanne. Elle était désignée ainsi de Chandernagor à Delhy et de Pondichéry à Benarès.

Opposer Chundasaëb à Anaverdykan fut donc la pensée-mère du gouverneur français; de là à reconnaître Mursapha pour vice-roi du Dekhan, il n'y eut qu'un pas. Nazyr était le protégé des Anglais et le protecteur d'Anaverdykan; Nazyr et Anaverdykan devenaient nos ennemis directs. Dupleix, décidé à les combattre l'un après l'autre, commença par le vassal. Ayant donné des troupes à Chundasaëb, délivré par son influence et par son or, Dupleix le lança contre son rival. La rencontre fut sanglante et décisive. Portés sur des éléphans, les deux nababs se heurtèrent dans la mêlée. Anaverdykan, toujours intrépide, mais âgé de plus de cent ans, fut renversé dans le choc et roula du haut de son énorme monture avec sa tour et son drapeau. Le butin fut considérable; une caisse militaire abondamment garnie, une profusion de bijoux, d'armes, des approvisionnemens de toute espèce, des chevaux, des chameaux, soixante éléphans, devinrent le prix de

cette première victoire, dont l'influence morale surpassa encore les résultats matériels. Les noms de nos officiers, populaires dans l'Inde entière, retentirent jusqu'à la cour de Delhy, et tout Français fut désormais chez les grands vassaux du Mogol ce qu'avait été un Romain à la cour de Prusias ou d'Attale. Les plus fiers Indiens ne rencontraient pas un simple soldat français sans lui donner respectueusement le salam. Chundasaëb, rempli d'une juste reconnaissance, accorda à la compagnie française la ville de Vilnour et toutes ses dépendances, consistant en quarante-cinq aldées ou villages qui bordent le territoire de Pondichéry, avec la ville de Masulipatam, où d'habiles ouvriers travaillaient ces précieuses mousselines et ces toiles peintes recherchées alors dans les deux mondes, et qui n'avaient pas encore été imitées par l'industrie européenne.

Au bruit de la défaite d'Anaverdykan, les Anglais se réveillèrent; non-seulement ils reconnurent son fils Méhémet-Aly pour son successeur, mais ils appelèrent du fond de l'Inde le soubadar de leur choix, Nazyr, qui fondit sur le Karnatik à la tête de trois cent mille hommes, de huit cents pièces de canon, et de treize cents éléphans. Méhémet-Aly conduisit six mille chevaux au secours de Nazyr. C'était un coup funeste pour Dupleix; l'armée de Nazyr était nombreuse et l'invasion inattendue. Pour comble de danger, le découragement et l'indiscipline avaient pénétré dans le camp français. Treize officiers avaient jeté bas les armes, entraînant les troupes et demandant à grands cris l'arriéré de leur solde; Européens et Asiatiques, tous avaient abandonné Dupleix; Mursapha lui-même, le soubadar français, courait implorer la clémence de son rival et recevait des fers au lieu d'un pardon. Dupleix était seul, une bataille devenait inévitable. Elle menaçait d'une défaite certaine Dupleix et ses alliés; mais il ne s'en émeut pas, il conserve toujours le calme et l'espérance. Malgré le péril, il ne faiblit ni ne recule, et ne transige pas avec la révolte; il casse les officiers rebelles, mais en même temps il sacrifie une partie de sa fortune à l'honneur de ses armes. Rien ne lui coûte pour étouffer la rébellion, il jette les millions comme dans une fournaise. Forcé d'ajourner la victoire, il veut la ressaisir par la négociation; il envoie des émissaires au camp du vainqueur avec des propositions trop défavorables pour être acceptées, mais assez modérées en apparence pour être discutées pendant huit jours. C'était du temps, et Dupleix ne demandait que du temps, il l'obtint et le mit à profit. Peut-être n'en crut-il pas uniquement les conseils d'une droiture scrupuleuse. Tandis qu'il feignait de négocier avec Nazyr, Latouche tombait à l'improviste sur le camp du

soubadar et ne s'en échappait qu'en marchant sur le corps de quinze cents Indiens égorgés dans la sécurité du sommeil et dans les lourdes hallucinations de l'opium. Les Français ne perdirent que trois hommes dans cette expédition nocturne, exécutée avec une intrépidité rare. Comme en se jouant, et en moins de quelques jours, les lieutenans de Dupleix emportèrent d'assaut Trividi et Gingi, forteresses des Marattes, jusqu'alors réputées imprenables. Les négociations marchaient parallèlement avec les hostilités.

Nazyr ouvrit enfin les yeux et résolut de combattre; la bataille était perdue d'avance, les nababs étaient gagnés par Dupleix. Dès le commencement du combat, ils se rendirent tous à la seule vue du drapeau français; c'était le signal convenu. Nazyr, furieux, accabla d'outrages ceux qui l'entouraient et leur ordonna d'aller lui chercher la tête de Mursapha; ils lui répondirent par des coups de flèches, le renversèrent, le mutilèrent, et ce fut Mursapha délivré qui reçut la tête de Nazyr.

Dupleix était le maître de l'Inde méridionale. Mursapha reconnut qu'il lui devait tout, et vint dans Pondichéry même rendre hommage à son libérateur. La cérémonie de son couronnement y fut célébrée avec une pompe tout asiatique. Dupleix et Mursapha entrèrent à Pondichéry dans le même palanquin; puis, assis sur un trône à la vue d'un peuple immense, ils échangèrent leurs épées et leurs coiffures; l'Indien se couvrit du chapeau du gouverneur, qui ceignit le turban royal. Chundasaëb se jeta éperdu dans les bras de Dupleix. Malgré la gravité dont un Asiatique ne se départ jamais, il se sentait si exalté qu'il *marchait comme un Franc* (1).

Dupleix, il faut en convenir, se plaisait dans cette pompe. Souvent, revêtu du costume indien, il donnait audience du haut d'un éléphant richement caparaçonné. Un tel faste lui a été amèrement reproché; peut-être était-il excessif, mais serait-il donc impossible de le justifier? Ne doit-on y voir que l'enivrement d'une vanité puérile? L'Inde change-t-elle jamais? Après trois mille ans veut-elle de nouvelles séductions et de nouveaux prestiges? Il ne faut pas comparer à Alexandre l'agent d'une compagnie marchande, fût-il un grand homme; mais on ne peut s'empêcher d'observer que la France de Voltaire blâma, dans cette circonstance, la politique que la Grèce d'Aristote poursuivit jadis

(1) C'est ainsi qu'un ambassadeur turc caractérisait l'agitation du sultan Mahmoud dans l'attente du massacre des janissaires. Il ne pouvait pas trouver d'expression plus énergique.

de son indignation et de ses sarcasmes. Accordons cependant aux adversaires de Dupleix qu'il poussa trop loin l'application de ce système. Peut-être aurait-il pu éviter de prendre personnellement les titres de nabab, de bahadour, de kamanssoubdar, de faire frapper des médailles à sa propre effigie, d'élever une colonne à son honneur, et surtout de jeter les fondemens d'une ville sous le nom de *Dupleix-Fatahabad, la victoire de Dupleix.*

Une faveur plus sérieuse couronna tous ses succès: Mursapha déclara Dupleix lui-même nabab de Karnatik; Chundasaëb, revêtu de cette nababie, ne fut plus alors que le délégué du gouverneur, en d'autres termes, le vassal direct de la France. Ce résultat, quoique brillant, n'était ni sans exagération ni sans danger : il paraissait difficile que l'Angleterre et la Hollande consentissent à voir leurs comptoirs dépendre de la suzeraineté immédiate d'un Français; mais Mursapha ne voulut pas mettre de bornes à sa reconnaissance, il appela désormais Dupleix son *frère*, et fit avec lui un pacte de fraternité. Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, un acte allégorique et sentimental, mais un traité en bonne forme, que nous avons sous les yeux. Si Dupleix y gagna des emplois, des distinctions et un grand accroissement de fortune, la France y gagna le triangle méridional de l'Inde. La mort de Mursapha suspendit ces progrès. Vainqueur de ses ennemis, maître de la vice-royauté du Dekhan, aussi puissant que son aïeul Nizam-el-Molouck, Mursapha périt dans une émeute. Il venait de la dompter; plongeant les pieds de son éléphant dans le sang des rebelles, le soubadar jouissait de sa vengeance; déjà il tournait la tête vers ses timbaliers et ses musiciens pour leur donner l'ordre de sonner la victoire, lorsqu'une flèche tirée par un Afghan de ses propres troupes l'atteignit à l'œil et lui traversa la cervelle.

Cet évènement semblait funeste à l'influence française; elle s'y retrempa pourtant avec une nouvelle force. Après la mort de Mursapha, toute l'armée indienne supplia Bussy de nommer un souverain; Bussy en référa à Dupleix, qui, du fond de Pondichéry, ordonna l'élection de Salabut, oncle de Mursapha. Ce prince avait laissé un fils, mais un enfant ne convenait guère aux périls de la situation. Par raison d'état, Dupleix l'écarta du trône; cependant il exigea du nouveau vice-roi que l'orphelin serait non-seulement épargné, mais honoré : l'ascendant du gouverneur français imposait alors aux dynasties de l'Asie le sacrifice de leurs cruelles traditions de famille. La gratitude du nouveau vice-roi égala celle de son predécesseur, i investit Bussy et Dupleix de titres plus pompeux que tous ceux dont ils étaient déjà décorés; il

nomma Dupleix son *oncle* par un brevet semblable au traité où Mursapha l'avait nommé son *frère*. Il confirma toutes les donations précédentes, et, afin de rendre plus sûre pour la France la possession de la ville industrieuse de Masulipatam, il y ajouta quatre provinces : Mustapha-Nagar, Ellora, Rajamundry et Chicacole. Dupleix et sa femme reçurent des dons particuliers évalués à plus de 2 millions de francs; enfin, ce qui est plus essentiel, ce fut alors que les anciennes possessions et les nouvelles acquisitions de la compagnie française furent solennellement confirmées et légitimées par un firman du Grand-Mogol. Bussy, demeuré dans le Dekhan, y devint de fait le grand-visir de Salabut, et, grace à l'appui de la France, grace à la valeur et aux talens militaires de Bussy, le vice-roi, vainqueur des Patanes et des Marattes, devint, sous la protection de la France, maître du Dekhan tout entier, et entra sans obstacle dans la ville forte d'Hyderabad, située non loin de l'antique Golconde.

Dupleix avait alors non-seulement fait légitimer par le firman du Grand-Mogol les établissemens de la France sur la côte de Coromandel, mais il la faisait régner sur trente millions d'hommes, depuis le fleuve Krishna jusqu'au cap Comorin. L'Angleterre était partout humiliée, et l'Inde ne connaissait plus d'autre nation que la nôtre; les historiens anglais, Orme et Macaulay, en font un aveu très honorable sans doute, mais devenu facile par nos défaites. Un homme vint, moins grand que Dupleix, puisqu'il s'était instruit à son école, mais assez hardi pour essayer de le tenir en échec et assez heureux pour y réussir. On se souvient qu'après la capitulation de Madras quelques commis des bureaux de la compagnie anglaise s'étaient échappés de cette ville, et qu'un petit écrivain, un scribe nommé Clive, était du nombre des fuyards. Le sort l'avait réservé au suicide. Désespérant de faire fortune dans l'Inde, il avait voulu se tuer; la balle s'était égarée, et Clive s'était résigné à ce mécompte; il y voyait un arrêt de la destinée. La sienne était écrite d'avance; mais, dans l'intervalle des deux coups de pistolet, partis l'un au commencement, l'autre à la fin de la carrière de Clive, cette destinée capricieuse avait mis la conquête d'un empire (1).

Tandis que tout réussissait à Dupleix dans le Dekhan, il était moins heureux dans le Karnatik. Chundasaëb bloquait le fort de Trichanopaly, où son rival, le nabab Méhémet-Aly, le protégé des Anglais, ne lui opposait plus qu'une faible défense. Par la reddition de cette place

(1) Lord Clive, chargé de richesses et d'honneurs, se tua le 22 novembre 1774.

importante, tout l'Indostan méridional allait tomber entre les mains des Français; Madras et le fort Saint-George ne pouvaient plus tenir; enfin les Anglais étaient chassés de l'Inde, lorsque le jeune Clive alla mettre le siége devant Arcotte, capitale des états de Chundasaëb, pendant que ce nabab était occupé du blocus de Trichanopaly. A cette nouvelle, Chundasaëb court défendre sa ville; Méhémet est débloqué; Arcotte reste à Clive. Chundasaëb, tombé entre les mains d'un parti ennemi, est livré au supplice à l'instigation des Anglais, et Clive, partout victorieux, renverse la colonne élevée à la gloire de Dupleix. Le nom français avait essuyé un assez rude échec dans l'Inde; cependant il n'y avait là rien de définitif, ni même de très sérieux. Notre position était encore intacte, et pas un pouce de terrain ne nous avait été enlevé. Si le cabinet de Versailles avait prêté à Dupleix l'appui que Clive trouva dans le gouvernement britannique, rien n'était perdu, tout pouvait se maintenir et se consolider; mais cette fermeté si désirable et si rare n'appartenait pas à notre société énervée du XVIIIe siècle: alors l'engouement qui applaudissait au succès était sans mesure comme le découragement qui, au moindre échec, s'emparait de ces cœurs faibles et indécis.

La compagnie des Indes ne soutenait plus Dupleix. A l'époque où nous voilà parvenus, elle était entièrement livrée aux ennemis du gouverneur. Acharnée contre La Bourdonnais, la compagnie avait d'abord adopté son rival. La fidélité de Dupleix à ses instructions, la discrétion avec laquelle il avait gardé le silence sur les étranges contre-ordres dont nous avons rendu compte, lui avaient mérité les bonnes graces des directeurs et du ministère. La levée du siége de Pondichéry avait mis le comble à ces dispositions bienveillantes. Tous les bâtimens partis de France apportaient à Dupleix les lettres les plus flatteuses accompagnées de brillantes décorations et de titres nobiliaires. L'opinion publique, surtout celle des salons, si puissante alors, s'unissait à ce concert d'éloges. Dans la nombreuse correspondance qui est entre nos mains, nous trouvons non-seulement les félicitations des ministres, mais celles des princes et des courtisans, presque tous actionnaires dans la compagnie. C'est M. le prince de Conti, M. le comte de Clermont, M. le duc de Penthièvre; ce sont les maréchaux de Richelieu, de Bellisle, de Noailles, le duc de Béthune, le prince de Monaco, le marquis de Montmorency-Laval; jusqu'à des femmes de la cour qui mêlent à des complimens politiques des commandes de mousselines et de lampas. Tous semblaient enchantés de voir le représentant de la France dans l'Inde revêtu d'une haute décoration mili-

taire et admis dans les rangs de la première noblesse. L'applaudissement était unanime. Toutefois un conseil amical, mais significatif, se glissait dans ces témoignages de protection ou d'amitié. On espérait qu'après avoir soutenu avec éclat le nom français dans les Indes, Dupleix donnerait la paix à ces contrées lointaines. On n'osait pas dire qu'on voulait cette paix à tout prix, mais on y intéressait la gloire du gouverneur lui-même. Pour le flatter, pour l'encourager, on allait jusqu'à lui citer l'exemple du monarque bien-aimé qui, sur le champ de bataille conquis par sa valeur, avait posé les premiers fondemens de l'œuvre pacifique glorieusement conclue, disait-on, au congrès d'Aix-la-Chapelle !

Il s'établit alors entre Dupleix et ses chefs immédiats une correspondance sans hostilité apparente, mais au fond sans sympathie et sans franchise. Le ministère ordonnait au gouverneur de travailler à la paix, la compagnie ne le lui prescrivait pas formellement, et Dupleix feignait de la désirer. Il avait été jusqu'à faire semblant de vouloir la négocier avec Méhémet-Aly, nabab du Karnatik, et avec les Anglais ses alliés. Nous ne comparerons pas plus Dupleix à l'Alexandre de nos jours qu'à celui des temps antiques; mais toute réserve faite, toute proportion gardée, en lisant les lettres du vainqueur moderne de l'Indostan, on ne peut s'empêcher de songer à l'homme qui courait de capitale en capitale, prenant un à un tous les royaumes de l'Europe, et prétendant toujours qu'il faisait la guerre pour avoir la paix.

Voulant rester maître absolu de ses mouvemens, Dupleix ne rendait compte de rien ; il n'écrivait pas ou n'écrivait qu'en termes généraux. Au fait, il ne pouvait pas rendre raison de ses opérations; les mander, c'était les paralyser. On ne les entravait déjà que trop. Le ministère, la compagnie surtout, se sentaient profondément irrités de cette indépendance; mais, comme le succès accompagnait les entreprises du gouverneur et que le commerce était loin de souffrir de la guerre, les ennemis de Dupleix prenaient patience, et, pour l'accabler, guettaient le premier revers. Le mauvais succès du siége de Trichanopaly donna le signal du déchaînement, qui fut prompt, instantané et général. De tous les points de la France retentirent des clameurs dont le ministère avait donné l'exemple : Dupleix n'était plus qu'un rebelle, un déprédateur, un fou, qui ruinait la compagnie, perdait nos possessions dans l'Inde, éternisait la guerre; de plus, il fut de mode de détester en lui l'ennemi de La Bourdonnais, devenu dans sa prison le protégé de l'opinion publique, qu'il avait infatigablement occupée de sa défense. Les femmes, les jeunes

gens, les philosophes, avaient dévoré ses mémoires, remplis de déclamations qu'on appellerait aujourd'hui *humanitaires*. Dupleix fut déclaré un scélérat sur la foi de La Bourdonnais, comme La Bourdonnais avait été déclaré un voleur sur la foi de Dupleix. S'il avait été possible de briser le cachot de l'un pour y jeter l'autre, tout Paris s'y serait employé avec empressement. D'ailleurs, les victoires de Dupleix furent traitées de fables. Personne ne voulait y croire, personne ne comprenait rien à sa pensée. Voltaire lui-même, tout en parlant de lui en termes honorables, ajoutait peu de foi à la réalité de ses conquêtes. Si, comme on le dit souvent, tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, Voltaire eut alors aussi peu de justice que tout le monde. Le sacrifice de Dupleix était inévitable; il l'était d'autant plus que ce sacrifice devait faire l'appoint d'une paix définitive résolue entre les deux gouvernemens.

Après l'échec de Trichanopaly, Dupleix sentit que ses ennemis en tireraient parti, et essaya de les prévenir en se montrant ouvertement favorable à la paix. Il entra en négociation avec les Anglais. Après une correspondance préliminaire qui dura six mois entre Dupleix et Saunders, gouverneur de Madras, des conférences furent ouvertes, le 21 janvier 1754, dans une ville nommée Sadras; elles n'eurent point de résultat, et ne pouvaient pas en avoir. Aucun des deux contractans ne voulait sincèrement la paix : Dupleix, dont rien ne pouvait abattre le courage, était sûr d'une revanche, et attendait tout du succès de ses armes; Saunders, comme c'est l'usage entre les deux nations, mieux informé par sa cour que l'agent français par la sienne, attendait de la politique européenne ce que Dupleix ne demandait qu'à son courage et à son génie. Un jésuite très intrigant, mais de beaucoup d'esprit et jouissant d'un grand crédit dans l'Inde, le père Lavaur, chef des missions catholiques, seconda Dupleix dans ces négociations, qui furent rompues par des motifs différens, quoiqu'au fond d'un commun accord. Saunders prétendit que les pouvoirs de Dupleix n'étaient pas en règle, et Dupleix ne voulut pas renoncer au titre de nabab du Karnatik. Saunders ne s'était pas trompé sur les intentions de sa cour; dès l'année 1752, une négociation secrète avait été entamée en Angleterre entre les deux compagnies, ou plutôt entre les deux cabinets. Les frères Duvelaër, directeurs de la compagnie française, s'étaient rendus à Londres sous couleur d'affaires particulières. Tout l'empressement était du côté de Versailles. Le cabinet britannique fit long-temps attendre son consentement au voyage des agens français; il voulut bien enfin l'agréer, mais, au mo-

ment même où les passe-ports de Duvelaër et de son frère étaient délivrés par l'ambassadeur, lord Albemarle, le ministère anglais envoyait aux Indes une escadre de sept vaisseaux, justifiant assez légèrement cet envoi. Le cabinet français n'osa s'en plaindre, et se contenta de ne prendre aucune précaution, car il était loin d'être dupe. Dans une dépêche du 11 mars 1754, le ministre écrivait à l'ambassadeur de France, le duc de Mirepoix : « Je suis bien persuadé, monsieur, qu'il « ne vous aura pas échappé de faire sentir aux Anglais toute l'im- « pression que peut nous faire le départ d'une escadre armée aux frais « du gouvernement, sur laquelle on embarque des troupes réglées « de l'état, pendant que de notre côté nous n'avons envoyé que des « vaisseaux appartenant à la compagnie dans le nombre ordinaire pour « son commerce, chargés en marchandises, sans qu'il y en ait un seul « armé en guerre, et des soldats à la solde de la compagnie pour « remplacer ceux de nos garnisons. Ce parallèle, dans le vrai, an- « nonce assez que nous voulons la paix, que nous ne faisons rien qui « y soit contraire, que les Anglais veulent la guerre, et que l'entre- « prise d'envoyer une escadre armée en guerre avec des troupes « réglées est un véritable acte d'hostilité; il ne nous en imposera pas, « mais on ne saurait l'envisager autrement. »

Ce n'était pas la guerre que voulaient les Anglais, mais l'intimidation du gouvernement français; ils exigèrent formellement que la France renonçât à toutes ses acquisitions nouvelles et se bornât à ses anciennes possessions. Le cabinet de Londres offrait d'en faire autant de son côté. Il exigeait aussi de la France la promesse de ne plus tenter aucune conquête dans l'Inde. L'abandon respectif de toutes les conquêtes postérieures à la paix d'Aix-la-Chapelle et l'engagement mutuel de ne plus tenter d'extension dans l'Indostan devinrent ainsi la base de la négociation. L'Angleterre donnait à ses prétentions l'apparence d'une entière réciprocité; mais, comme il n'y avait point de proportion entre les conquêtes de Dupleix et celles des agens anglais, on voit à quel point cette réciprocité était illusoire. Quelle que fût la faiblesse du gouvernement français, il ne put cependant accéder immédiatement à une telle proposition. Déjà il avait montré une bonne volonté excessive en posant en principe que *la France n'avait jamais trouvé à redire que l'Angleterre possédât aux Indes plus du double de ses propres établissemens* (1); mais abandonner ses conquêtes parce

(1) Mémoire de Duvelaër, article 11. — Le duc de Mirepoix et Duvelaër, 6 et 9 avril 1753. — Duvelaër au comité, 3, 22 et 29 mai. — Machault à Duvelaër, 25 juin.

que ses revenus étaient trop considérables, la contraindre à déclarer ses dernières acquisitions illégitimes parce qu'elles étaient récentes, renoncer à Masulipatam à cause de ses manufactures, au Dekhan parce que sa possession couvrait nos comptoirs de la côte de Coromandel, ce n'était pas accélérer la paix, c'était éterniser la jalousie et la haine.

La compagnie, par l'organe de Duvelaër, le gouvernement français, par l'intermédiaire de son ambassadeur, essayèrent de résister à ces exigences : ils objectèrent que nos acquisitions nouvelles étaient en partie indispensables à la conservation des anciennes; qu'en sacrifiant un accroissement de territoire dû à des concessions volontaires et légitimé par le firman du Grand-Mogol, en renonçant surtout à toute entreprise de ce genre, même dans l'intérêt de sa sûreté et de sa défense, la nation française perdrait toute considération dans l'Inde; que d'ailleurs il n'y avait aucune parité entre les sacrifices qu'on lui demandait et ceux auxquels se résignait l'Angleterre. La compagnie, malgré sa faiblesse habituelle, poussa le courage du désespoir jusqu'à déclarer qu'elle aimait mieux perdre ses conquêtes par la voie des armes que de les céder par un traité, parce qu'en cas de revers il n'y a pas de déshonneur à être malheureux, et qu'il y en a à se dégrader soi-même; mais ces élans d'un courage tardif, et surtout les argumens qu'elle avait soumis à la commisération britannique, ne pouvaient toucher les négociateurs anglais. C'était là précisément ce qui excitait le cabinet de Londres à nous dépouiller en Asie; aussi fut-il inflexible (1) et ne voulut-il se relâcher sur rien. Seulement, pour compatir aux illusions vraies ou fausses du cabinet de Versailles, qui, depuis deux ans, poursuivait toujours, comme autrefois, la chimère de la neutralité dans les Indes, le gouvernement anglais, bien décidé à ne pas l'observer, promit de l'établir en principe : il ne fit pas d'autre concession. Il fallut céder; on alla même au-delà de la nécessité; l'accord le plus cordial s'établit, et le rappel de Dupleix fut résolu. Lui seul était au fond du débat. Deux grandes nations disputaient d'un seul homme.

Tandis qu'on disposait ainsi de son sort, Dupleix, excité par la défaite, cherchait à reprendre la place de Trichanopaly. Une nouvelle tentative n'eut pas de succès; mais, si les affaires déclinaient dans le Karnatik, celles du Dekhan étaient en pleine prospérité. Ramené par Dupleix de son découragement passager, Bussy y conservait l'avantage et gouvernait sans contrôle l'esprit du soubadar. Dans le Karnatik

(1) Dépêches du duc de Mirepoix, janvier et février 1754.

même, Dupleix obtint un succès notable, il enleva un convoi envoyé par les Anglais de Madras au secours du nabab Méhémet-Aly, renfermé dans Trichanopaly; l'escorte, composée de troupes anglaises, était prisonnière. Ce coup de main heureux avait relevé les esprits; Dupleix, pour rétablir entièrement les affaires, n'attendait plus que de l'argent et un renfort de 1,200 Français, promis depuis long-temps. Ils arrivèrent en effet, mais conduits par un commissaire nommé pour remplacer Dupleix, et envoyé de commun accord par les deux compagnies anglaise et française, avec l'ordre exprès de s'entendre, tant avec les agens de Madras qu'avec l'amiral de l'escadre britannique.

Dupleix ne fut pas étonné de sa disgrace, il s'y attendait : ses amis l'en avaient prévenu, et Duvelaër, soit de son propre mouvement, soit par ordre secret, avait écrit au gouverneur pour l'engager à demander son rappel, ou du moins un congé illimité; mais, quoique parfaitement sûr du succès de ses ennemis, quoique bien persuadé qu'on l'arracherait à son poste, Dupleix ne voulait pas paraître l'abandonner; il s'y croyait placé pour l'avantage et l'honneur de la France. Pénétré de sa mission, il ne se reconnaissait pas le droit de s'en désister; pourtant il s'en serait démis volontairement à une condition : lui-même avait offert de quitter l'Inde sur-le-champ, sans regret, sans arrière-pensée, si la compagnie consentait à lui donner Bussy pour successeur. C'est dans l'intimité de la confiance qu'il écrivait à Dupleix de Baquencourt, son frère (1) : « Vous aurez lieu d'être étonné des « évènemens qui se passent à l'armée du Dekhan; l'on ne peut voir « rien de plus grand que ce Bussy. La lecture de ses lettres vous fera « plaisir, et vous devez les communiquer à tous bons Français qui sont « véritablement portés pour l'honneur et l'avantage de la nation. « M. .... deviendra fou en lisant tout cela; je connais sa passion pour « Bussy; il a raison, et c'est un bien grand homme. Quelle satisfac- « tion pour sa majesté de savoir qu'au bout du monde son nom soit « porté à un tel degré de grandeur! » Ce témoignage que Dupleix rendait à Bussy, il l'avait accordé à Paradis, tombé sous les murs de Pondichéry qu'il avait si bien défendus, et c'est là ce même Dupleix dont la jalousie avait conduit La Bourdonnais à la Bastille!... On l'a dit, on l'a répété, on le croit encore. J'ignore si on a eu raison de le penser : sur la vue des pièces, je ne partage pas entièrement cette impression; toutefois, le jugement unanime des contemporains ne

(1) Pondichéry, 18 février 1754. Dossier de Dupleix, pièce inventoriée et cotée nº 195.

peut être entièrement écarté. Eh bien! s'il est vrai que Dupleix fut accessible à une passion si indigne de lui, il ne l'a ressentie qu'une fois, et son ame, un instant abaissée, s'est redressée de toute sa hauteur naturelle au souffle des pensées généreuses et au contact des nobles actions.

La véritable passion de Dupleix était un amour peut-être excessif pour la grandeur et la gloire de la France. Le zèle le dévorait, ce zèle si hautement proscrit de nos jours! *Pas de zèle!* nous a-t-on dit, c'est-à-dire pas de patriotisme, pas de sacrifice, pas de dévouement. Cette théorie, que nous avons le bonheur de voir en plein rapport, n'existait alors qu'en germe; elle pénétrait déjà dans les cœurs pour les glacer et pour les rendre faibles devant le péril. On n'osait encore l'avouer, on ne la mettait pas en maxime; mais déjà on la cultivait avec amour, on la pratiquait en conscience. Cependant Dupleix ne la connaissait pas; il vivait depuis trop long-temps hors de l'Europe. Son inexpérience fut sa perte. Cette perte était consommée; il le savait, et pourtant il ne se démentit pas, il ne dit pas un seul mot qui sentît l'amende honorable, il ne se repentit pas de ce qui avait fait l'honneur de sa vie. Loin de là, il n'avait qu'une pensée : c'était d'employer le peu de jours qu'on lui laissait encore dans l'Inde à achever sa tâche, et surtout à l'avancer assez dans un intervalle si court, pour rendre à ses successeurs les lâchetés plus difficiles. Leurs faiblesses, leurs fautes, leur honte, ne pouvaient qu'accroître son renom; mais ils étaient Français, ils étaient les représentans de la mère-patrie, dont l'honneur allait périr dans ces contrées lointaines. C'était pour prévenir une telle chute que Dupleix demandait Bussy. Ne pouvant l'obtenir, il s'obstinait à rester dans l'Inde pour gagner du temps, pour prendre enfin cette malheureuse ville de Trichanopaly, qui lui avait tant de fois échappé, et qui, réduite aux abois, n'était plus qu'une proie assurée. Malheureusement, le génie de l'Angleterre l'emporta. C'était précisément lorsque Trichanopaly, investie de tous côtés, était sur le point de se rendre, c'était lorsque l'Inde allait définitivement rester à Louis XV, qu'un commissaire revêtu des pouvoirs les plus étendus entrait dans la rade de Pondichéry.

Ce commissaire se nommait Godeheu; c'était un de ces esprits subalternes qu'on décore trop facilement aujourd'hui du nom recommandable d'*hommes spéciaux*, parce que, uniquement préoccupés de petits détails, ils leur subordonnent les grands intérêts, et n'ont ni une pensée politique dans la tête, ni un sentiment national dans le cœur. Godeheu tenait à cette phalange nombreuse, et y tenait par

ses plus mauvais côtés. Employé jadis dans l'Inde, où Dupleix, alors intendant de Chandernagor, lui avait rendu des services essentiels, Godeheu n'avait pu les lui pardonner. De retour en France, il lui avait voué une haine d'autant plus vive et d'autant plus tenace, qu'elle était cachée sous une apparence d'amitié. Ils avaient correspondu ensemble; mais vers les derniers temps, du propre aveu de ce Godeheu, ses lettres n'étaient qu'une trahison prolongée pendant près de vingt ans. Au moment même où il fomentait la ruine de son ami, en se préparant à l'accuser d'une ambition immodérée, il lui écrivait « qu'il ne « serait probablement pas assez dupe pour ressembler à ses prédéces- « seurs, qui ont remis à la compagnie les donations que les seigneurs « maures (ou mogols) leur avaient faites (1), » et, en lui donnant un tel conseil, il ne songeait qu'à lui arracher un aveu. Godeheu appelait une provocation si basse et si méchante *bonus dolus* (une ruse permise). Voyant la foudre s'amasser sur la tête de Dupleix, il avait brigué le plaisir de venir l'apporter lui-même; aussi, après des refus affectés, il fut chargé par la compagnie et par le ministère de la triste commission qu'il avait briguée. Il arrivait avec l'ordre, ou du moins avec le pouvoir, de supplanter momentanément le gouverneur, d'examiner ses comptes et de le faire partir pour l'Europe. Il était surtout chargé de faire avec les Anglais une trève ou une paix temporaire, n'importe à quelle condition, le plus vite possible et à tout prix. Il justifia parfaitement le choix de la compagnie et de la cour. Les intentions que nous prêtons à cet homme ne sont pas un jeu d'esprit : son journal autographe existe à la Bibliothèque royale. Il se vante d'avoir fait envoyer dans l'Inde assez de troupes pour faire croire aux Anglais que Dupleix n'était pas dénué de tout secours, mais pas assez pour lui assurer la victoire (2).

A peine Godeheu fut-il en vue de Pondichéry, que Dupleix alla à sa rencontre. Il le reçut avec les honneurs dus à un envoyé du roi. L'accueil de Godeheu fut hypocrite et timide; Dupleix, quoique tombé, lui imposait; il ne savait que faire de sa victoire, et pour en tempérer l'éclat ou le danger, en cas de résistance de la part du gouverneur, il l'engagea à dire qu'il avait un congé et qu'il partait sur sa propre demande. Dupleix rejeta cet expédient puéril. Depuis les soubadars et

(1) Lettre de M. Godeheu à M. Dupleix, *post-scriptum*, page 62. Paris, Michel Lambert, 1760.

(2) *Journal du voyage de M. Godeheu*, p. 81, manuscrit de la Bibliothèque royale, nº 6,990.

les nababs jusqu'au dernier mousse, nul n'ignorait son rappel : la sensation en avait été vive et profonde. Quoi de plus indigne que ce subterfuge, qui n'aurait trompé personne, et qui répugnait à sa droiture? Il s'y refusa donc absolument; mais il rassura Godeheu sur toute tentative de résistance de sa part, et lui proposa d'aller sur-le-champ communiquer ses pouvoirs au conseil supérieur. Godeheu s'y rendit; mais, toujours craintif, il fit entourer de troupes la salle des assemblées. Dupleix entendit son arrêt avec un calme que ne partageaient pas les conseillers. La lecture faite, il donna tranquillement le signal du cri accoutumé de : *Vive le roi!* et sans faste, sans orgueil, sans étalage de générosité, il se conduisit avec Godeheu comme s'il n'avait pénétré ni ses desseins ni son caractère. Il lui rendit même des services. A la nouvelle du rappel de Dupleix, tous les princes de l'Inde, tous les nababs, et Salabut lui-même, effrayés, consternés, s'étaient éloignés de la France pour se retourner du côté de l'Angleterre. La France, disaient-ils, ne peut plus rien, n'est plus rien; les plus ignorans allaient jusqu'à prétendre que la Grande-Bretagne en avait fait une de ses provinces. A les en croire, Louis XV n'était plus qu'un soubadar du grand-mogol George II, et la preuve, c'est que Dupleix était rappelé, tandis que Saunders restait commissaire pour traiter avec Godeheu. Le comptoir de Madras semait et appuyait ces bruits, qui couraient de la pointe de Coromandel jusqu'à Hyderabad, la capitale du Dekhan. Bussy y résidait toujours : seul il soutenait encore le nom de la France; mais, indigné du rappel de Dupleix, il voulait se retirer avec son chef. Dupleix le retint; il fit plus : il supplia Godeheu de profiter des extrémités où se trouvait dans Trichanopaly Méhémet-Aly, le protégé des Anglais; il le conjurait d'envoyer les troupes qu'il avait amenées pour intercepter un convoi qui devait aller au secours de cette place; mais tel n'était pas le projet de Godeheu. Déjà, en arrivant, il avait renvoyé à Madras quatre-vingts prisonniers qu'on avait faits malgré lui; il se garda bien d'intercepter le convoi, et l'aida à entrer dans la ville ennemie en changeant l'officier français. Trichanopaly délivré, le Karnatik était perdu pour nous. Dupleix n'avait plus rien à faire dans l'Inde, il ne songea plus qu'à retourner en France; mais Godeheu le retint encore quelque temps : son œuvre n'était pas accomplie; il lui restait à dépouiller Dupleix.

Godeheu n'attenta pas à sa renommée d'administrateur et de comptable intègre; ce ne fut pourtant pas sans l'avoir tenté par le plus vil espionnage; mais il fut forcé d'y renoncer, du moins publiquement; l'Inde entière, les Anglais eux-mêmes, auraient rendu témoignage

contre la calomnie. La probité de Dupleix était tellement sans tache que, dans un moment où toutes les attaques étaient permises, pas une voix ne s'éleva pour la mettre en doute. Toutefois, si on ne pouvait le déshonorer, il était facile de le ruiner. Dupleix avait employé au service de son pays sa fortune, celle de sa famille, celle de ses amis, qui, pleins de confiance dans son étoile, l'avaient secondé de tous leurs moyens. D'une main généreuse, mais imprudente, il avait fondu au creuset de la guerre des richesses conquises par un labeur de trente années. Resté gouverneur, il ne se serait point hâté de rentrer dans ses avances pour le remboursement desquelles les soubadars Mursapha et Salabut avaient affecté les revenus du Karnatik. Un des premiers actes du commissaire Godeheu fut de mettre le sequestre sur ces revenus, d'emprisonner le banquier chargé de les recouvrer, et de refuser tout remboursement à Dupleix. On lui devait sept millions; on ne lui paya rien.

Enfin, après avoir fait banqueroute tant à Dupleix qu'à ses nombreux créanciers, Godeheu, qui craignait quelque revirement d'opinion, se hâta de l'embarquer avec toute sa famille, après avoir fait de ses effets l'inventaire le plus malveillant et le plus ridicule, jusqu'à compter le nombre de perroquets, de singes, et les jupes galonnées d'or, singulière parure de la marquise indienne. Son mari emporta l'armure complète de Nazyr, et emmena un cheval persan pour l'offrir à Louis XV. Le commissaire avait recommandé ostensiblement de traiter l'ancien gouverneur avec les honneurs, la déférence dus aux fonctions qu'il avait remplies, mais, en même temps, il signifia au capitaine, sous peine de la vie, de s'opposer à toute relâche, à tout débarquement de caisses sur un point quelconque, et lui ordonna la surveillance la plus sévère. Bref, Dupleix était prisonnier; c'est en prisonnier qu'il revoyait, après trente-quatre ans (1720 à 1754), cette France à laquelle il avait donné un monde. Au moment où Dupleix sacrifié, ruiné, humilié, allait rentrer dans sa patrie, La Bourdonnais rendait le dernier soupir, accablé d'infirmités précoces qu'il avait contractées dans sa prison.

Débarrassé de la présence de Dupleix, Godeheu ne songea plus qu'à conclure avec Saunders, le 11 octobre 1754, un traité par lequel il fut stipulé : 1° que les deux compagnies *s'interdiraient à jamais d'intervenir dans la politique intérieure de l'Inde*, que leurs agens renonceraient à toutes dignités, charges ou honneurs que voudraient leur conférer les gouvernemens du pays; 2° que toutes les places et territoires occupés par elles seraient restitués au Grand-Mogol, à

l'exception des possessions qu'elles avaient avant cette dernière guerre, savoir : Madras, le fort Saint-George et Devi-Cottah aux Anglais; Pondichéry, Mahé et Karikal aux Français; 3° que les possessions des deux compagnies seraient mises sur un pied d'égalité parfaite, et que, si celles des Anglais dans le royaume de Tanjore et le Karnatik excédaient celles des Français dans les mêmes provinces, ceux-ci en seraient indemnisés. Le district de Mazulipatam serait partagé entre les deux compagnies. Enfin, les Français ne renonçaient pas seulement aux quatre grandes provinces de la côte du nord cédées à Bussy par le soubab du Dekhan, ils consentaient à n'y avoir que des comptoirs en même nombre que ceux qui y seraient établis par les Anglais (1).

Après la conclusion de ce honteux traité, Godeheu retourna en France. Aucune justice n'y avait été rendue à Dupleix. Il se soutint quelque temps avec les débris de sa fortune; il vécut long-temps sur l'espoir de se voir rembourser les millions qu'il avait appliqués aux besoins de la guerre, mais on ne les lui rendit jamais. Vainement il publia de volumineux mémoires; hérissés de comptes et de calculs, ils furent peu lus; ils n'avaient pas l'intérêt romanesque des factums de La Bourdonnais. D'ailleurs on s'intéressait peu à son sort; la fausse sensibilité du jour ne voyait en lui qu'un homme dur, un être peu sentimental, qui n'en appelait pas dans sa défense aux grands mots de nature et de philosophie, mais qui se bornait à prouver brutalement qu'il avait voulu agrandir, enrichir et glorifier la France. Cela importait peu aux salons du XVIIIe siècle; on s'y moqua des projets avortés du gouverneur de l'Inde, on ne voulut pas même croire à leur réalité, on en fit des contes moraux et des opéras-comiques. Le chevalier de Boufflers, l'homme à la mode, s'était agréablement raillé de tous ces rêves de grandeur asiatique : il avait fait d'une petite laitière une reine de Golconde. Désabusée du trône, la laitière avait préféré revoir sa ferme pour y vivre gaiement et sans souci. La France de Louis XV ressemblait, en effet, à cette héroïne. Un instant reine des Indes, elle avait mieux aimé retourner à ses petits soupers et à ses légères amours.

Dupleix était trop grand pour une telle époque; il devait en être victime, et il le fut. Après neuf ans (1754 à 1763) d'espérances trompées, de démarches incessantes, mécomptes successifs terminés par une ruine totale, il mourut pauvre, et sa veuve sollicita vainement

(1) Voyez l'ouvrage de M. Barchou de Penhoën. Cet historien rapporte que le colonel Wilkes dit à l'occasion du traité Godeheu : *Jamais nation n'a fait d'aussi grands sacrifices à l'amour de la paix que les Français dans cette circonstance.*

ou n'obtint qu'avec peine une modique pension. C'était sa seconde femme, une Française, une fille de qualité, Mlle de Chastenay-Lanty. La bonne *Joanna Begum* était morte depuis quelques années. A son arrivée de l'Inde, en entrant dans le port de Lorient, Mme Dupleix avait été surprise au dernier point de ne pas voir tout le peuple accourir à sa rencontre; elle attendait cet empressement, cette joie publique et expansive qui l'accueillaient naguère à Chandernagor ou à Pondichéry. En passant devant une maison où on faisait de la musique, elle fut étonnée d'apprendre que ce n'était pas à son intention. Dans les rues de Paris, elle fut surprise de voir que personne ne se retournait pour dire : C'est elle! c'est *Joanna Begum!* A l'étonnement succéda la tristesse; l'ennui s'en mêla, le climat fit le reste, et la pauvre fleur de l'Inde se flétrit, transportée sous notre ciel. Jeanne Dupleix ne devait pas être oubliée dans ce récit; elle avait un grand courage, et son dévouement pour son mari était sans bornes; elle lui fut constamment utile, peut-être indispensable; elle partagea son malheur comme elle avait partagé sa prospérité.

Quoi de plus triste que l'histoire de l'Inde française après le rappel de Dupleix! Ici son nom disparaît pour faire place à un nom plus célèbre que le sien, quoique assurément moins illustre, mais devenu respectable par un malheur immérité à force d'être extrême. Ce nom est consacré dans ma pensée par des souvenirs domestiques (1). Aussi est-ce avec regret que j'approche de ce funeste épisode; je voudrais ne pas y toucher, mais, en l'évitant, je ne tirerais pas de ce récit un enseignement complet. Il faut donc parler de Lally, il faut parler de sa vie amplement rachetée par sa mort : je le ferai en peu de mots.

IV.

Le traité de Godeheu avait livré l'Inde à l'Angleterre; la clause principale, celle de la renonciation à toute conquête ultérieure, était déjà violée par les Anglais avant le retour du commissaire français. Pour punir le soubadar du Bengale, qui, après s'être emparé de Calcutta, avait jeté cent cinquante Anglais dans un cachot souterrain, nommé le *Trou-Noir*, Clive partit, à la tête d'un millier d'Européens, secondé par cette même escadre que le ministère britannique avait envoyée au moment de la négociation de Godeheu. Non-seulement il

(1) Voir les lettres de Voltaire à M. de Lally-Tollendal.

rentra dans Calcutta, mais il s'empara du fort d'Houghly, qui commande un des bras du Gange.

Le nabab du Bengale proposa alors une alliance à nos agens de Chandernagor. Intimidés par la catastrophe de Dupleix, ils n'osèrent accepter l'offre de l'Indien; ils poussèrent même la pusillanimité jusqu'à signer un prétendu traité de neutralité avec Clive. C'est alors vers le chef britannique que se tourna le nabab, repoussé par les Français. Il s'allia à Clive, qui, débarrassé de ce dangereux ennemi, marcha sur le comptoir de Chandernagor et l'enleva à la France. De cette époque date l'établissement réel et définitif des Anglais au Bengale, qui devint le centre de la puissance de la Grande-Bretagne dans l'Inde. Ce fut un coup de partie. En se portant sur le Gange, sur cette grande artère de l'Indostan, Clive fut encore mieux inspiré que Dupleix. Le Bengale valait plus que le Dekhan. On ne conçoit pas comment la même pensée ne vint pas à un homme tel que le gouverneur français, surtout après le long séjour qu'il avait fait à Chandernagor. Si ce comptoir avait été le chef-lieu de l'empire français dans l'Inde, au lieu de Pondichéry, perdu à une des extrémités de la péninsule, nous aurions été maîtres de l'embouchure du Gange, et le développement de Calcutta devenait impossible, ou du moins très difficile; mais, quand bien même cette considération n'eût pas échappé à Dupleix, il ne pouvait pas la faire prévaloir. Il avait trouvé une espèce de capitale établie à Pondichéry, où des travaux importans et coûteux avaient été faits par ses prédécesseurs; Pondichéry avait déjà l'aspect monumental d'une ville du premier ordre, lorsque Chandernagor existait à peine. Quoi qu'il en soit, devenus souverains du Bengale où Clive avait opéré une révolution dynastique, les Anglais régnaient désormais sur l'Indostan.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'avait pas été durable; les hostilités entre la France et l'Angleterre avaient recommencé. La guerre de sept ans (1756) venait de s'ouvrir. Dans ces conjonctures, on résolut d'envoyer dans l'Inde un commandant en chef revêtu d'un haut grade militaire. Malgré les sages conseils du ministre d'Argenson, la compagnie, où dominaient les ennemis de Dupleix, fit décider l'envoi du comte de Lally, Irlandais d'origine, lieutenant-général et grand'croix de Saint-Louis. Ce général professait, relativement aux affaires de l'Inde, un système entièrement semblable à celui de La Bourdonnais: tomber sur les Anglais, les chasser par la force des armes, et renoncer aux alliances avec les princes du pays. Lally traitait ces alliances d'extravagantes; il en proclamait l'inutilité et même le danger. Il annon-

çait en outre le dessein de purger l'Inde de tous les spéculateurs financiers ou politiques, et, comme il avait la parole vive et haute, ce langage flatta la compagnie dans ses penchans les plus intimes. Devenu le candidat des directeurs et des actionnaires, Lally partit avec des pouvoirs illimités et des plans arrêtés d'avance, dépourvu d'ailleurs de toute notion sur la politique de l'Asie, et croyant pouvoir appliquer à cette contrée les idées qu'il avait acquises dans les guerres continentales. Lally s'était distingué dans les rangs français à Fontenoy, dans ceux de Charles-Édouard en Écosse; il avait beaucoup de valeur et d'esprit; mais, par la ténacité de ses préjugés, par l'exagération d'une énergie poussée jusqu'à la violence et souvent jusqu'à la cruauté, au lieu de marcher au triomphe, il marchait à la défaite et au supplice.

N'oublions pas cette fin terrible; qu'elle nous rende indulgens pour les fautes de Lally, qui furent grandes, et cela dès le début. Son malheur ne fut ni moins étendu, ni moins prompt que ses fautes. Un présage funeste l'accueillit à son entrée en rade; les canons qui lui firent le salut étaient, on ne sait comment, chargés à boulet; il en reçut cinq dans son vaisseau. A peine arrivé, il se brouilla avec Leyrit, gouverneur de Pondichéry, qu'il insulta follement. Sans attendre ni le *Te Deum* accoutumé, ni aucune des formalités d'usage, il déclara qu'il voulait partir le jour même pour le siége du fort Saint-David. Rien n'était prêt. L'impatience le gagna; ne trouvant pas assez de bras pour transporter l'artillerie devant Saint-David, il y fit travailler les habitans de la ville sans distinction de castes, accouplant le brahme au paria, le kchatria au sudra. Qu'on juge de l'indignation des indigènes! C'était pis que de la tyrannie, c'était un sacrilége; mais Lally ne s'en doutait pas, et n'écoutait personne. Il mit le comble à sa démence en faisant briser les statues d'une pagode vénérée, dans l'espoir d'y trouver des diamans et des roupies. Creux en dedans, vils en dehors, les simulacres tombèrent avec scandale et sans profit. Des brahmes accouraient éperdus pour sauver ou pour embrasser leurs dieux; Lally les prit pour des espions, et les fit attacher à la bouche de ses canons. Dans le trouble de sa pensée, il courait de Pondichéry à Saint-David, et de Saint-David à Pondichéry, ramassant les Indiens, gourmandant les Européens, accusant le conseil supérieur de corruption et de lâcheté. Toutefois, son activité ne fut pas d'abord complètement stérile : il prit Saint-David, Divicottah et Gondelour; mais là s'arrêta son heureuse fortune. Tout lui faisait obstacle, le manque d'argent, d'approvisionnemens, de matériel, et, plus que le reste, l'incertitude et l'incohérence de ses résolutions. Tantôt il

se livrait à une imprudence aventureuse, tantôt à une prudence excessive. Il ne réussissait à rien, faute de calme et d'esprit de suite. Après avoir tristement levé le siége de Tanjore, dont il avait poussé le roi à une défense désespérée, en le menaçant de le faire vendre à Bourbon comme esclave avec toute sa famille; après une rencontre meurtrière, mais peu décisive, des flottes anglaise et française, Lally, humilié, irrité, et peut-être jaloux, tomba dans la plus haute, dans la plus inexcusable de ses erreurs : il donna à Bussy l'ordre de quitter le Dekhan, et de venir le rejoindre sans délai dans le Karnatik. Seul, Bussy soutenait l'honneur français dans l'Inde; il tenait la puissance anglaise en échec dans les *circars* ou provinces au nord de Mazulipatam; il gouvernait le Dekhan, sous le nom du soubadar Salabut, lorsque deux lettres du général lui furent remises, l'une pour lui-même, c'était son rappel, l'autre pour le soubadar. Lally déclarait à ce prince que la France ne se mêlerait plus de ses affaires, et qu'il ne devait plus compter sur sa protection. Salabut fondit en larmes, tomba dans les bras de Bussy, qu'il appelait son génie tutélaire, son ange gardien; il le supplia de rester auprès de lui, de ne pas l'abandonner; mais il fallait obéir. Bussy laissa le commandement au marquis de Conflans, et se rendit à Pondichéry.

Lally le reçut avec froideur et même avec une hauteur insultante; plus tard il parut se complaire à l'abreuver de dégoûts. L'ame fortement trempée de Bussy ne s'en laissa pas accabler. Bussy servait de son mieux et laissait dire son général. Seulement il le supplia, mais en vain, de le renvoyer dans le Dekhan, où les intérêts de la France étaient perdus par son successeur. Lally marcha sur Madras; cette expédition ne réussit pas; il fallut lever le siége. Lally accusa Bussy, auquel il avait demandé de l'argent que Bussy n'avait pas, ou qu'il ne voulait pas lui donner. Lally cria à la trahison. Toute l'armée protesta contre cette imputation; Bussy en était l'idole; il n'avait que le grade de lieutenant-colonel; six colonels déclarèrent qu'ils seraient heureux et fiers de servir sous ses ordres, et, parmi ces officiers qui s'abaissaient si noblement, on trouve avec plaisir les beaux noms de d'Estaing et de Crillon.

Mais à quoi bon nous traîner sur les détails de tant de mécomptes et de défaites? Arrêtons-nous au dernier acte de ce drame sanglant. L'indiscipline et la révolte envahissaient l'armée; Conflans était battu de tous côtés. Le soubadar Salabut, abandonné par Lally, s'engageait avec Clive à ne plus permettre aux Français de s'établir dans le Dekhan. Peu de temps après, Salabut périssait étranglé par un de ses frères.

Sous le commandement du comte d'Aché, brouillé comme tout le monde avec Lally, la flotte retournait en France. Ne sachant plus que devenir, Lally fomentait maladroitement une révolution de palais à la cour de Golconde. Arcotte, capitale du Karnatik, se rendait aux Anglais. Bussy, tombé de cheval dans une bataille, était fait prisonnier. Pondichéry tenait encore, mais on ne tarda pas à l'abandonner à sir Eyre Coote, général anglais. Lally rendit cette ville sans capitulation. Une telle conduite est inexplicable, car enfin ce général était brave, il s'était défendu pendant le siége, bien et long-temps. Devenu prisonnier avec toute sa garnison, il fut jeté sur un mauvais bâtiment marchand, mis à la gamelle des matelots et expédié immédiatement pour l'Angleterre. Apprenant qu'il était accusé en France, il demanda et obtint du gouvernement britannique la permission de se rendre dans son pays pour se justifier.

Cette résolution loyale eut un bien triste succès. Dès qu'on sut Lally arrivé en France, la malédiction publique l'accueillit de toutes parts; il n'y eut qu'une opinion, une voix, un cri; on n'entendit que les mots de concussion et de trahison. L'origine irlandaise du général accréditait cette accusation dans l'esprit du peuple. A la tête de ses ennemis étaient les directeurs et les actionnaires de la compagnie, ses agens de tout grade, et même les principaux habitans de Pondichéry, chassés par les Anglais de leur ville détruite, embarqués pêle-mêle, privés de fortune, d'emplois, et quelques-uns sans pain. La clameur des femmes surtout était terrible. On croyait Lally immensément riche; cette idée exaspérait la multitude. Le bruit de son arrestation prochaine circula dès son arrivée à Paris; mais, dans les salons comme dans les boutiques, on pariait tout haut que ses largesses préviendraient toute condamnation et même toute accusation. Ces bruits parvinrent jusqu'au ministère. Le duc de Choiseul en fut profondément irrité, il aurait dû les mépriser; il n'eut pas ce courage. Lally fut renfermé à la Bastille, accusé par le procureur-général de concussion et de haute trahison, et déféré au parlement de Paris. Informé d'avance de l'attribution qui allait être faite au parlement, le premier président représenta au ministère qu'il serait préférable de recourir à un conseil de guerre. En effet, les délits dont le général était accusé étant presque exclusivement militaires, des magistrats ne semblaient pas naturellement appelés à en juger. Voltaire représente cette situation bizarre avec cette verve qui ne l'abandonne pas, même dans le sommeil de son talent. « On répétait, dit-il, les noms de Trichenopali, de Vandavachi. Les conseillers de la grand'chambre achetaient de mauvaises

cartes de l'Inde, où ces places ne se trouvaient pas. On faisait un crime à Lally de ne s'être pas emparé de Chetoupet avant d'aller à Madras. Tous les maréchaux de France assemblés auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chetoupet ou non, et on portait cette question à la grand'chambre! Les accusations étaient si multipliées, qu'il n'était pas possible que, parmi tant de noms indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme et un homme pour une ville. Le chef d'escadre fut assigné et interrogé. Après lui avoir fait prêter serment de dire la vérité, on lui demandait pourquoi il avait mis le cap au sud, au lieu de s'être embossé au nord-est, entre Alamparvé et Goudelour, noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant (1). »

Le 6 mai 1776, Lally, emprisonné depuis quatre ans, fut déchargé par un arrêt solennel de l'accusation de *haute trahison et de concussion*, et condamné à être décapité pour un crime bien vague, celui d'avoir *trahi les intérêts* du roi et de la compagnie des Indes. Une circonstance fortuite contribua à ce dénouement tragique. Le père Lavaur, cet habile jésuite qui avait aidé Dupleix dans les conférences de Sadras, et qui avait joué depuis un rôle assez double entre Dupleix et Godeheu, renvoyé de Pondichéry par les Anglais comme tous ses compatriotes, était mort à Paris vers l'ouverture du procès de Lally. On avait, disait-on, trouvé dans ses papiers deux mémoires contradictoires, l'un en faveur de l'accusé, l'autre à sa charge. On n'a jamais pu produire le premier de ces documens; le second, qui décida en effet la condamnation de Lally, existe en manuscrit; nous l'avons lu. Rédigé avec un artifice visible et une rancune profonde, il ne contient guère d'accusations franches et directes; le jésuite procède surtout par insinuations; ses coups ne portent pas droit au visage. Toutefois, il est impossible d'établir une accusation contre la véracité du père Lavaur; les faits qu'il allègue, avec plus ou moins de clarté, paraissent malheureusement fondés. Il y en a que la démence seule a pu suggérer au malheureux Lally, et c'est par ce triste moyen qu'il faut surtout le défendre.

Quoi qu'il en soit, son supplice expia ses fautes avec usure, et rendit à la victime la pitié générale à défaut de la sympathie publique. Une circonstance touchante y contribua. Il y avait à Paris un enfant, né d'une union secrète, qu'on élevait au fond d'une boutique, sous le

(1) *Fragmens sur l'Inde*. Ces fragmens sont assurément une des plus médiocres productions de Voltaire.

simple nom de Trophime. Un jour, cet enfant, voyant beaucoup de monde se diriger du même côté, voulut suivre la foule. On eut de la peine à calmer Trophime; il voulait toujours courir avec les autres; enfin, n'ayant pas d'autre moyen de le retenir, on fut forcé de lui dire que tout ce peuple allait voir périr Lally, et que Lally était son père. Trophime, devenu le comte de Tollendal, se rendit célèbre par son amour filial; il avait une ame noble et un beau talent, qu'il consacrait à la défense des honnêtes gens injustement accusés; mais, quoique l'Europe entière ait applaudi à son dévouement, quoiqu'il ait généreusement rempli son emploi de *curateur à la mémoire de son père*, il n'est pas vrai qu'il soit parvenu à la faire réhabiliter par le parlement. A la veille de la révolution, le comte de Lally-Tollendal, appuyé par la cour et par la noblesse, était parvenu à faire inscrire dans un arrêt du conseil, qui avait cassé le dernier arrêt du parlement de Dijon, une disposition qui non-seulement le casse, mais l'annule. Cette disposition était contraire à toutes les lois alors existantes, et, si la révolution n'était pas survenue, les réclamations du parlement auraient certainement prévalu. Au surplus, ce corps survécut peu à la condamnation de Lally, et n'eut sous Louis XVI qu'une résurrection éphémère. Quant à la compagnie des Indes, elle s'éteignit bientôt pour ne jamais renaître.

Si le parlement se montra plus que sévère dans cette circonstance, la cour le surpassa en rigueur, car c'était à elle qu'appartenait le droit de grace. Quoique M. de Lally-Tollendal, souvent plus fidèle aux sentimens d'un fils qu'aux devoirs d'un historien, nous ait montré le duc de Choiseul (1) demandant à Louis XV la grace du général Lally, le ministre, nous en avons la preuve, se montra plus inflexible encore que le monarque. Choiseul venait de faire des réformes importantes dans les départemens de la guerre et de la marine. Il crut qu'une leçon terrible contribuerait à rétablir la discipline, perdue sur mer et sur terre, et qu'en effet il parvint à rétablir, car c'est à l'impulsion donnée par le duc de Choiseul, qu'après son ministère, sous le règne de Louis XVI, la marine française dut de réparer ses pertes et de voir à sa tête un héros, le bailli de Suffren. Peut-être aussi Choiseul voulait-il, par cette rigueur éclatante, se séparer entièrement de ses prédécesseurs, qui avaient laissé le désordre et la corruption s'établir dans les armées. La guerre de sept ans tournait à la honte de France; la

(1) *Biographie universelle*, article Lally. Cet article et celui de Dupleix, qui partent de la même main, doivent être lus avec beaucoup de défiance.

perte de la Martinique et du Canada nous rendait la fable de l'Europe. L'exemple d'ailleurs, surtout l'exemple de l'Angleterre, a toujours été contagieux en France. L'amiral Bing paya de sa tête la prise de Minorque. En ennemi magnanime, le maréchal de Richelieu lui avait donné une marque publique de son estime. A l'imitation de Richelieu, le général anglais, sir Eyre Coote, accordait un témoignage semblable à Lally. Si Bing n'avait pas été fusillé, Lally ne serait pas monté sur l'échafaud.

Nous avons hâte de terminer ce récit. Le désir d'être utile a pu seul nous engager à l'entreprendre. Rien de plus instructif que le spectacle d'un gouvernement qui arrive à l'anéantissement par la complaisance; qui, ne sachant à quel parti s'arrêter, sacrifie à ses craintes ou à ses incertitudes les représentans des systèmes les plus opposés. Lally voulut exécuter les plans que La Bourdonnais avait conçus; Bussy essaya de continuer les entreprises de Dupleix; tous furent victimes. La Bourdonnais trouva la prison, Dupleix la ruine, Lally la mort. Un seul, Bussy, échappa en partie à ces désastres : bien digne de cette exception, s'il n'avait pas accablé Lally dans sa détresse.

Par un bonheur dont il faut remercier la Providence, de tels souvenirs ne sont pas applicables aux temps présens, encore moins à l'avenir, car il est un degré d'abaissement où, grace à l'infatigable surveillance de l'opinon publique, on ne peut plus voir tomber ni les gouvernemens ni les peuples.

Cte ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

DE

LA MARINE MILITAIRE

DE LA FRANCE EN 1845.

La suprématie maritime de l'Angleterre ne date réellement que des guerres désastreuses de la république et de l'empire. Jusque-là, elle avait plutôt été une prétention opiniâtrément contestée qu'un fait établi. La marine française venait en effet de soutenir une guerre glorieuse et de contribuer puissamment à fonder l'indépendance des colonies américaines, quand s'engagea cette lutte à mort qui ne devait se terminer qu'en 1815. A cette époque, notre matériel naval se composait de 80 vaisseaux, dont 36 prêts à prendre la mer, 78 frégates et 47 corvettes. L'Espagne et les Provinces-Unies, que nous devions entraîner bientôt dans notre sphère d'action et dans nos désastres, étaient aussi, en 1792, de grandes puissances maritimes. L'Espagne possédait 74 vaisseaux et 56 frégates, sur lesquels elle pouvait jeter 90,000 matelots et 2,000 canonniers; les Provinces-Unies avaient gardé de leur ancienne splendeur une flotte de 40 vaisseaux et de 38 frégates. Ces immenses ressources, dès qu'elles furent entre nos mains, furent malheureusement dissipées dans des entreprises imprudentes et mal conçues, et la suprématie de l'Angleterre dut paraître

à jamais assurée le jour où Nelson put voir, avant d'expirer, les eaux de Trafalgar engloutir les tristes débris de ces deux grandes fortunes maritimes que les petits-fils de Louis XIV avaient fondées avec les traditions du grand roi, et qui semblèrent n'avoir une dernière fois uni leurs destinées que pour périr ensemble et périr avec plus d'éclat.

La marine espagnole ne se releva point de ce coup terrible; la France supporta mieux ce revers, et bien que, dans les quinze dernières années de la guerre, de 1800 à 1815, elle eût perdu 43 vaisseaux, 82 frégates, 26 corvettes et 50 bricks, dont la valeur était évaluée à environ 202 millions de francs, l'empire, au moment de sa chute, avait à peu près réparé ces pertes, et s'il ne transmit point intact à la France l'héritage de Louis XVI, s'il ne put lui restituer ses magnifiques colonies, pépinières de sa marine, sources de prospérité et de grandeur à jamais fermées, il lui laissa du moins une flotte à peu près égale à celle qu'il avait reçue de l'ancienne monarchie.

Pour sauver notre marine d'une ruine totale, il fut heureux que tant de leçons nous eussent enfin obligés à comprendre le danger des armemens précipités et des levées en masse appliquées à la guerre maritime. Après Trafalgar et Santo-Domingo, il fallut bien s'avouer que, dans des combats d'artillerie, ni l'élan du courage, ni l'exaltation la plus héroïque, ne peuvent tenir lieu de la précision et de la rapidité du tir, et que de toutes les combinaisons de la tactique, la plus sûre pour un amiral est de réunir sous ses ordres une escadre dont chaque vaisseau puisse faire son devoir. Quant à l'empereur, dont le coup d'œil d'aigle traçait pour nos flottes des plans de campagne, comme il en traçait pour ses armées, ces revers imprévus fatiguèrent son génie et lassèrent sa constance : il détourna ses yeux du seul champ de bataille où la fortune lui eût été infidèle, et, décidé à poursuivre l'Angleterre ailleurs que sur les mers, il entreprit de recomposer sa marine, mais sans lui réserver aucune part active dans cette lutte devenue plus acharnée que jamais. C'est ainsi qu'il voulut la punir d'avoir si souvent trompé son espoir. Toutefois, loin de se ralentir, l'activité de nos arsenaux sembla redoubler. Chaque année, quelques vaisseaux s'élevèrent sur nos chantiers ou s'ajoutèrent à notre flotte. Des rives de l'Elbe au fond de l'Adriatique, tous les ports concoururent à l'accomplissement des projets de l'empereur. Des escadres nombreuses furent rassemblées dans l'Escaut, dans la rade de Brest et dans celle de Toulon. Tenues en haleine par la présence de l'ennemi, constamment exercées dans l'attente du combat, il leur manquait encore l'habitude de la mer, mais elles représentaient déjà une force réelle,

prête à agir et faite pour effacer de tristes souvenirs. Jusqu'au dernier jour, cependant, l'empereur refusa d'offrir à cette marine pleine d'ardeur et de confiance l'occasion de se mesurer avec l'ennemi. Quelques frégates obtinrent seules de sortir pour de courtes croisières, et les combats glorieux qu'elles soutinrent faisaient déjà pressentir une nouvelle ère maritime, quand l'empire s'écroula. Il tomba, mais en léguant à la France, comme je l'ai déjà dit, un immense matériel naval, une flotte dans le sens le plus étendu du mot, et une organisation militaire que nous pourrions envier encore aujourd'hui. Au mois de janvier 1815, grace à des efforts persévérans, nous avions rassemblé, de Dunkerque à Toulon, 29 vaisseaux et 17 frégates prêts à prendre la mer, 10 vaisseaux et 4 frégates à Anvers, 2 vaisseaux et 1 frégate à Gênes et à Venise; en outre, 31 vaisseaux et 24 frégates étaient en construction ou en réparation dans les ports de France, 25 vaisseaux et 8 frégates à Anvers, 6 vaisseaux et 3 frégates dans les ports d'Italie et à Corfou, de sorte que la puissance navale de la France, qui, en 1792, était représentée par 80 vaisseaux et 78 frégates, l'était encore en 1815 par 103 vaisseaux et 55 frégates.

Le traité du 30 mai 1814 n'accorda à la France que les deux tiers des navires rassemblés dans le port d'Anvers : ceux de Gênes et de Venise restèrent dans les mains des vainqueurs. Ce fut là pourtant notre moindre perte. En 1792, l'émigration nous avait enlevé les officiers habitués à vaincre sous d'Estaing et Suffren. Les évènemens de 1815 dispersèrent encore une fois notre personnel, et nos armemens se trouvèrent réduits au-dessous du nombre de navires que les royaumes de Naples et de Sardaigne regardent de nos jours comme indispensable à la protection de leur commerce et à la dignité de leur pavillon. On put croire un instant que c'en était fait à jamais de notre marine. Heureusement un pareil état de choses ne pouvait être que passager. Le système d'alliances vers lequel penchait la restauration, la grandeur maritime à laquelle nous étions parvenus sous Louis XIV et sous Louis XVI, les souvenirs de cette gloire qui semblait appartenir en propre à l'ancienne monarchie, seule gloire à laquelle l'empire n'eût rien pu ajouter, tout recommandait trop puissamment notre marine au nouveau gouvernement de la France pour qu'il restât long-temps indifférent à ses destinées. Au mois de mars 1817, le ministre de la marine et des colonies, M. le vicomte Dubouchage, avait fait connaître aux chambres que nous possédions encore 68 vaisseaux de ligne, 38 frégates et 271 navires de différentes dimensions. Avec un pareil matériel, il était évident que, dès que la France épuisée

aurait recouvré quelques forces et rétabli un peu d'ordre dans ses finances, la marine, cet élément important de la grandeur nationale, attirerait de nouveau l'attention d'un gouvernement parfaitement rassuré d'ailleurs du côté de ses frontières continentales.

Dès 1822, en effet, la guerre d'Espagne donna lieu à la formation de deux escadres destinées à bloquer les côtes de la Catalogne et de l'Andalousie, et leur concours contribua puissamment, en cette occasion, au succès des opérations militaires; mais l'utilité incontestable de leurs services, pendant cette courte campagne, ne prévalut point sur les souvenirs d'Aboukir et de Trafalgar, et notre marine porta long-temps encore le poids de ces terribles journées qui, même après un demi-siècle, semblent jeter comme une ombre mélancolique sur les pages les plus glorieuses de notre histoire. Il fallut, pour la réhabiliter complètement dans l'esprit public, que le combat de Navarin lui attirât les sympathies qui s'attachaient alors à une cause éminemment populaire. L'expédition d'Alger et celle du Tage secondèrent plus tard ce retour de l'opinion, et, long-temps avant que notre marine eût justifié sur les côtes du Maroc et sur celles du Mexique la faveur croissante qu'on lui accordait, ce grand intérêt national, protégé par les tendances généreuses qu'avait éveillées la révolution de juillet, était déjà devenu l'objet d'une sollicitude presque universelle.

Il ne faut être injuste ni envers les chambres, ni envers le pays. La France, quand elle voulut une marine, la voulut sérieusement, et, en cette occasion comme en tant d'autres, elle ne marchanda point sa grandeur. En s'engageant dans cette vaste entreprise, elle ne recula devant aucun des sacrifices qui devaient en assurer le succès : elle comprit que, pour consolider l'établissement d'une grande puissance navale, nos conditions n'étaient pas les mêmes que celles des autres peuples; que, n'ayant pas, comme la Russie, de mers intérieures pour protéger nos progrès et les dérober en partie aux yeux de tous, c'était en face de l'Angleterre qu'il nous fallait grandir; que, placés sous sa main et presqu'à sa discrétion, l'édifice que nous voulions élever était de ceux dont il faut jeter les fondemens dans une seule marée et sceller la base avant le retour des flots. Malgré l'apparente modération de nos vœux, quoiqu'il pût nous convenir d'accepter pour le moment une suprématie que nous avions disputée jusque-là, et de nous contenter du second rang, il n'y avait point cependant de question maritime sérieusement posée, si elle n'embrassait l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre et les moyens de supporter ce choc sans en être écrasé. Cette éventualité pouvait être long-temps retardée par la

sagesse des gouvernemens et les nouvelles affinités des peuples, mais il était certain que le développement que nous ambitionnions devait fatalement y aboutir un jour. Aussi cette épreuve, regardée comme inévitable, qui seule pouvait nous apprendre si cette fois notre marine était née viable, si tous nos sacrifices n'étaient point faits en pure perte, l'opinion publique la désirait peut-être autant qu'elle la redoutait, et signalait de toutes parts la nécessité de s'y préparer. Quelques personnes, encore préoccupées de la triste issue de notre dernière guerre maritime, pensaient, il est vrai, que si jamais les flottes de l'Angleterre menaçaient l'existence de notre marine, nous avions des rades vastes et sûres pour la soustraire aux coups de l'ennemi; elles croyaient qu'au lieu de compromettre de nouveau nos escadres dans une lutte inégale, il vaudrait mieux imiter la prudence de l'empereur qui, rebuté par de constans revers, n'avait maintenu nos vaisseaux armés que pour obliger nos adversaires à des blocus dont les frais énormes devaient finir par épuiser leurs finances. On oubliait que la politique de l'empereur avait deux tranchans. En même temps qu'il laissait exclure la France du vaste domaine des mers, livré sans partage à l'Angleterre, il entreprenait, ce que nous n'essaierions point d'imiter, d'exclure entièrement cette puissance du continent européen. N'embrasser que la moitié de cette politique, c'était vouloir supporter tous les frais de la guerre. Il devenait d'ailleurs douteux que le pays voulût continuer à supporter les sacrifices considérables qu'il s'était imposés, s'il n'en devait sortir qu'une marine qu'il faudrait remiser au jour du péril. Ce fut une pensée plus hardie qui présida à la nouvelle organisation de notre puissance navale. Sans s'arrêter à calculer ce que, depuis cinquante ans, nous avions perdu de commerce, de colonies, de population maritime, on se promit d'arriver un jour, non pas à dominer sur les mers, mais à nous y faire respecter même par l'Angleterre. Parmi les hommes qui acceptèrent la question ainsi posée et entreprirent courageusement de relever la fortune maritime de la France, les uns se chargèrent de préparer un matériel imposant, les autres espérèrent pouvoir suppléer à l'insuffisance de notre personnel amoindri en tirant parti des merveilleuses aptitudes d'un peuple duquel on était habitué à tout attendre. Notre flotte, que l'on conservait en partie sur les chantiers pour en éviter le dépérissement, dut se composer, sans compter les navires d'un rang inférieur, de 40 vaisseaux et de 50 frégates, soutenus par une réserve de 13 vaisseaux et de 16 frégates, dont l'état d'avancement ne devait pas dépasser les 12/24es; 20 vaisseaux et 25 frégates durent être constam-

ment entretenus à flot pour faire face aux premiers besoins. Quant à notre inscription maritime, bien qu'on se plût à conserver de singulières illusions à cet égard, on ne se dissimulait point cependant qu'elle fournirait difficilement à l'armement d'une flotte aussi considérable; on pensa donc à faire entrer dans les cadres de nos équipages une assez grande proportion d'hommes empruntés au recrutement pour combler les vides qu'y avaient laissés la perte de nos colonies et la diminution de notre commerce maritime.

Si le métier de la mer n'était quelque chose de si exceptionnel et de si rude, de si peu semblable à ce qui se passe sur la terre ferme; s'il ne demandait à chaque instant, de la part de l'homme qui s'y consacre, tant de mépris du danger et d'habitude de le braver; si c'était chose qui pût s'apprendre à tout âge que d'aller par une nuit froide et sombre, la pluie et le vent au visage, étouffer au haut d'un mât qui plie et tremble une voile sur laquelle les ongles ne peuvent trouver prise, et qui, en se débattant, menace à tout moment de vous précipiter à la mer; si ces conscrits que nous savons habiles, après quelques mois d'exercice ou de campagne, à aborder une brèche ou une redoute, avaient aussi bien pu se faire le pied et le cœur marin; s'ils n'eussent au contraire constamment témoigné une répugnance extrême, et que rien n'a pu vaincre encore, pour une profession en dehors de toutes leurs habitudes, l'espoir qu'on avait conçu de trouver dans cette combinaison les élémens d'un développement presque illimité pour notre puissance navale n'eût été ni trop vaste, ni trop ambitieux. Malheureusement de pareils plans, si ingénieux qu'ils soient, supportent mal l'épreuve de la pratique : ils sont plutôt faits, dans leur dogmatisme absolu, pour rester à l'état de vérités mathématiques que pour produire un résultat efficace et utile. Dans toutes les occasions où la force physique et le nombre suffisaient, pour les manœuvres de rade, ou pour celles qui s'exécutaient sous voiles avec un temps maniable, nos équipages, ainsi constitués, suppléaient par leur ardeur, par leur vigueur même, à ce qui leur manquait du côté de l'instruction et de l'habitude de la mer; mais quand venaient les momens d'épreuves, les longues nuits orageuses, les coups de vent dans des bassins étroits, quand il fallait naviguer dans des mers dures, sous des climats rigoureux, échanger ces stations où la plus rude saison de l'année se passait communément à l'ancre pour le pénible service d'une croisière dans la mer du Nord et à l'embouchure de l'Escaut, les inconvéniens de l'organisation mixte qui avait été adoptée se faisaient sentir à l'instant. Les seuls hommes, en effet, dont le

mauvais temps n'altérât ni la gaieté, ni l'ardeur, les seuls qu'il ne fallût ni ménager, ni surveiller, ni exciter sans cesse, c'étaient ces matelots de naissance élevés à la mer, habitués dès l'enfance à en défier toutes les chances et toutes les intempéries, et que le commandement de l'officier trouvait toujours alègres et dispos. Après quelques mois d'une pareille épreuve, il n'y avait pas un capitaine qui ne comprît mieux encore la nécessité d'assurer avant tout la navigation du navire par un fonds d'équipage que l'inscription maritime pouvait seule fournir, et qui n'appréhendât davantage les suites du fâcheux penchant qu'on laissait entrevoir à abuser d'une ressource qui ne pouvait être que secondaire.

Ce n'est pas qu'employés dans une juste proportion, les hommes du recrutement, hommes d'élite pour la plupart, de grande taille et plus forts en général que nos véritables matelots, ne pussent être admis avec avantage à bord de nos navires. Il est certain qu'il y avait tout profit à recevoir à la place de novices encore trop faibles pour figurer dans l'armement d'une pièce de gros calibre ces vigoureux enfans de nos campagnes, dont on pouvait tirer un excellent parti partout ailleurs que sur une vergue; mais leur nombre devait être rigoureusement limité, et si l'on voulait avoir quelque souci de l'honneur et de la sûreté de nos vaisseaux, il fallait bien se garder, même au milieu de la paix la plus profonde, d'excéder jamais ces limites, portées déjà bien loin. L'avenir de notre marine dépendait donc encore, quoi qu'on en eût pu dire, du développement de notre inscription maritime.

M. l'amiral de Rigny, qui comprenait en homme supérieur tous les inconvéniens inhérens à cette organisation de nos équipages, avait, dès l'année 1831, établi le principe de l'armement permanent d'un certain nombre de vaisseaux. Jusqu'à lui, on avait trouvé tout naturel de n'armer ces grandes machines de guerre qu'au moment du besoin, et on eût volontiers fait comme les Turcs, qui congédient leurs équipages pendant l'hiver pour les rassembler de nouveau au printemps. M. l'amiral de Rigny, qui avait étudié de près la marine anglaise et les élémens d'une supériorité qu'il ne suffit pas de méconnaître pour l'effacer, pensa au contraire que le désarmement de la flotte était la dernière des économies à réaliser, et que, si nous n'entretenions constamment armée une forte division de vaisseaux, nous nous trouverions hors d'état, en présence de quelques éventualités pressantes, d'improviser avec nos ressources factices des armemens que le personnel exubérant dont disposait l'Angleterre, ses institutions vivaces et ses traditions d'escadres lui permettaient de différer impunément

jusqu'au dernier moment. Conformément à ce principe que l'illustre amiral eut la gloire d'avoir introduit le premier dans notre marine, nous avions, depuis l'expédition du Tage (1), entretenu constamment sur nos côtes ou sur celles de l'Asie Mineure des escadres d'évolution, dans lesquelles se réalisèrent la plupart des progrès dont nous pouvons nous féliciter aujourd'hui. Il en résulta qu'en 1840, lorsque les mers du Levant devinrent tout à coup le théâtre des plus graves complications, nous nous trouvâmes naturellement prêts à faire face aux premières éventualités. Nos armemens maritimes, augmentés progressivement par les deux ministères qui s'étaient succédé depuis le 12 mai 1839, se composaient alors de 20 vaisseaux réunis dans la Méditerranée, 22 frégates, 21 corvettes, 20 grands bricks, 16 bricks-avisos et 29 bâtimens à vapeur. Les Anglais, au contraire, réduits, jusqu'au jour où le ministère est armé par le parlement du bill de presse, à la seule ressource des engagemens volontaires, avaient éprouvé, malgré l'immense développement de leur population maritime, quelque difficulté à former les équipages de leurs derniers vaisseaux; ils avaient dû avoir recours, pour les compléter, aux bateliers du Shannon et aux caboteurs de la côte d'Irlande. Ainsi, soit négligence, soit confiance, il est certain que cette fois ils songèrent trop tard à accroître leurs forces, et qu'ils nous furent un instant, dans la Méditerranée, numériquement inférieurs. Leur position au mois de juillet 1840 était, on le voit, des plus périlleuses. Ce qui la rendait plus critique encore, c'est que leur escadre, qu'ils avaient long-temps tenue réunie à l'entrée des Dardanelles ou dans la rade d'Ourlac, était alors dispersée à Malte, à Thasos et sur la côte de Syrie, tandis que les onze vaisseaux que nous avions rassemblés dans le Levant formaient une force compacte et imposante.

Ce n'eût été rien, cependant, si ces onze vaisseaux eussent été des vaisseaux armés à la hâte, comme au temps de la république, et ac-

(1) Ce fut après cette brillante expédition du Tage, qui inaugura d'une manière si glorieuse le nouveau pavillon de la France, que M. l'amiral de Rigny, interpellé à la chambre des députés, dans la séance du 18 août 1831, sur le chiffre de l'indemnité stipulée pour les frais de l'expédition, prononça ces paroles remarquables, qui sont la meilleure justification du système d'armemens permanens que nous avons maintenu en France depuis cette époque : « J'ai entendu dire qu'on avait trouvé cette indemnité trop modique. J'avoue, messieurs, que, s'il avait fallu armer et équiper une flotte telle que celle employée à cette expédition, certainement l'indemnité aurait été insuffisante; *mais je déclare que, s'il avait fallu armer et équiper cette flotte, l'expédition ne serait pas faite aujourd'hui, et qu'elle aurait pu à peine avoir lieu à la fin de l'année.* »

courant du port pour essayer, le jour même du combat, la portée de leurs canons; mais ces vaisseaux avaient été, pendant plus d'un an, sous les ordres d'un homme qui avait fait du commandement d'une escadre l'espoir et la pensée de toute sa vie : ces vaisseaux avaient été exercés par un chef qui comptait bien s'en servir un jour. Tous ceux qui ont connu M. l'amiral Lalande savent avec quelle joie fiévreuse il sentit sous sa main cette réunion de onze vaisseaux, la plus considérable qu'eût eue la France depuis 1815. Homme d'esprit et homme d'action, bouillant, infatigable, présent à tout, se portant sans cesse d'un vaisseau à l'autre, convaincu qu'il fallait se préparer pour une collision prochaine, l'illustre amiral avait fait passer le feu de son ame dans ces états-majors et ces équipages qu'il pénétrait de sa confiance et électrisait par sa gaieté et son ardeur. Il avait médité avec fruit l'histoire de nos guerres maritimes, que personne ne connaissait mieux que lui, et il savait que les combats de mer sont avant tout des combats d'artillerie. Aussi, persuadé que le succès devait appartenir à celui qui manœuvrerait le mieux ses canons, il avait consacré tous ses soins à l'instruction militaire de l'escadre : sur les îles désertes qui ferment la rade d'Ourlac du côté de l'est, il avait élevé des simulacres de vaisseaux en pierres sèches. Avec leurs larges raies de batterie peintes à la chaux, ces bâtimens simulés rappelaient les mannequins coiffés d'un turban et le yataghan à la ceinture, avec lesquels Suwarow habituait ses grenadiers à charger les Osmanlis à la baïonnette. L'amiral les donnait à détruire à ses canonniers, mais il leur promettait de les mettre bientôt aux prises avec des vaisseaux plus faciles à entamer. Ce fut lui qui, frappé des résultats que les Américains avaient obtenus en 1812 par la rapidité de leur tir, introduisit dans notre marine la charge précipitée, consistant à enfoncer à la fois la gargousse et le boulet dans l'ame de la pièce. Il habitua nos matelots à faire voler leurs canons au sabord, leur répétant sans cesse qu'il fallait charger vite, mais pointer avec calme. Aussi, l'élan de nos équipages, le degré d'instruction auquel ils étaient arrivés, inspiraient à tous nos officiers une confiance extrême; et lorsque notre escadre fut rappelée à Toulon, il leur sembla qu'on leur ravissait une victoire assurée.

Personne à cette époque n'eût certainement voulu répudier le légitime espoir de succès qui animait cette glorieuse escadre, personne n'eût voulu contester le grand effet moral qu'on eût pu se promettre d'une première victoire; mais les uns étaient disposés à croire que, parce que nous avions déployé autant de forces que l'Angleterre, nous en possédions autant qu'elle, tandis que d'autres, et l'amiral tout le

premier auquel on devait cette confiance, ne se dissimulaient point qu'une énorme disproportion n'avait pas cessé d'exister entre nos ressources et celles de nos adversaires. Derrière l'escadre de 21 vaisseaux que nous pouvions réunir, il n'y en avait point un qu'on pût armer avant six mois; derrière cette armée, il n'y avait point de réserve. Il n'y avait point, après le premier engagement, de moyen de réparer un revers, ou de poursuivre un succès, pour peu qu'il eût été chèrement acheté. Les approvisionnemens de nos arsenaux s'étaient épuisés à la longue et n'avaient point été renouvelés. Les bois de mâture surtout, qu'il eût fallu faire venir du Nord ou du Canada à travers les croisières ennemies, manquaient presque totalement. Notre matériel naval, loin de s'être augmenté, était en voie de décroissance. Depuis le jour de l'ordonnance qui en avait établi le cadre réglementaire, il avait diminué de 3 vaisseaux et 14 frégates. C'est avec 23 vaisseaux, dont deux devaient être refondus, *l'Iéna* et *l'Algésiras*, et 29 frégates, qu'il nous eût fallu commencer la guerre contre une puissance qui avait en 1840, suivant les déclarations de lord Haddington, 86 vaisseaux à flot. Dans ce nombre, on comptait, il est vrai, beaucoup de non-valeurs, mais il est constant que 33 vaisseaux anglais eussent pu, si la guerre eût éclaté en 1841, être réunis presque instantanément; et récemment encore, au sein de la chambre des communes, sir Charles Napier, reprochant au ministère de négliger les intérêts de la marine anglaise, l'accusait de n'être point en état de mettre à la mer, en moins de douze mois, 50 bâtimens de ligne. Quelle puissance que celle à laquelle on peut adresser de pareils reproches!

Pour nous, l'empire nous avait laissé 41 vaisseaux prêts à prendre la mer. Ce nombre était réduit de moitié. Après vingt-cinq années de paix, nous nous retrouvions moins forts que nous ne l'étions après une guerre malheureuse. Nous avions été un instant en position de livrer une grande bataille avec de belles chances de succès, mais nous n'avions dû évidemment cet avantage qu'à un moment de surprise, qu'à un concours de circonstances qui ne se retrouverait peut-être jamais. Rien n'était réellement changé à la situation respective des deux peuples; rien n'était changé surtout à la cause la plus réelle de notre infériorité maritime. Nous n'avions point assez de matelots. Les difficultés que les Anglais avaient éprouvées à armer leurs derniers vaisseaux n'indiquaient point chez eux l'appauvrissement du personnel naval : elles témoignaient plutôt de la prospérité commerciale de l'Angleterre. Le commerce seul en effet avait pu trouver de l'emploi pour cette immense population maritime qui, en des temps moins

heureux, eût encombré les quais de Chatham et de Portsmouth. Une telle situation faisait comprendre cependant les inconvéniens de la liberté illimitée que, durant la paix, l'Angleterre accordait à ses marins. Cette liberté avait un instant restreint le développement de ses forces. Nos embarras à nous étaient malheureusement d'une nature plus grave. Bien que l'armement de notre flotte n'exigeât en 1841 que 40,171 hommes (ce que l'amirauté anglaise vient de demander pour ses armemens de 1845), et que le recrutement eût fourni environ le tiers des équipages, notre inscription maritime se trouvait tellement épuisée déjà, que la levée permanente établie dans tous les quartiers du littoral ne fournissait point de remplaçans pour les hommes qui comptaient plus de trois années d'embarquement. Au mépris des usages établis, il fallait maintenir ces derniers au service et les dédommager par des avancemens qui peuplaient nos vaisseaux d'officiers-mariniers souvent impropres à ces fonctions.

On aurait peine à comprendre cette pénurie, si on s'arrêtait aux chiffres officiels. Le chiffre du personnel total de notre inscription maritime, tel qu'il ressort du relevé des matricules, s'élève en effet à 122,000 hommes; mais combien sur ce nombre pourraient réellement concourir à la formation de nos équipages? Il en faut déduire d'abord 11,000 capitaines au long cours, qui ne peuvent être employés que comme officiers; 20,000 novices, encore trop faibles pour n'être pas avantageusement remplacés par des hommes du recrutement; 15,000 mousses, qui sont, ainsi que nos novices, l'espoir de notre inscription, mais ne peuvent être comptés que dans les ressources de l'avenir; enfin 10,000 ouvriers et 2,000 apprentis-ouvriers, qu'on enlèverait difficilement à nos arsenaux, et dont la présence y serait du reste indispensable en temps de guerre. Nous arrivons ainsi au chiffre réel, au chiffre *utile* de 57,518 matelots et 5,293 officiers-mariniers ayant atteint l'âge de vingt ans et n'ayant pas dépassé celui de cinquante. Sur cet effectif, M. le rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de budget pour 1845 proposait déjà de retrancher comme non-valeurs tous les hommes âgés de plus de quarante-cinq ans, qu'il jugeait incapables d'entrer dans la composition des équipages de la flotte; mais cette limite d'âge, il faut le dire, est rarement dépassée dans la pratique, et à moins de vouloir, pendant la guerre, armer nos navires avec des hommes moins agiles, moins valides que ceux que nous employons pendant la paix, à moins de vouloir affaiblir, au moment le moins opportun, la composition de nos équipages, nous pouvons considérer, non-seulement les hommes de quarante-cinq ans,

mais même ceux de quarante, comme placés en dehors de nos ressources réelles et effectives. Un matelot de quarante ans est déjà un très vieux matelot. Les marins de cet âge, que l'épuisement de notre inscription nous obligea à employer en 1840 et 41, n'étaient propres pour la plupart qu'à un service spécial, et je ne crains pas d'affirmer que des hommes du recrutement ayant une ou deux années de mer sont encore des matelots infiniment préférables en général à ces vétérans de quarante ans, dont la vieillesse précoce s'explique assez par les misères et les fatigues du plus rude métier du monde. Cette proscription ne doit point atteindre, je le reconnais, les officiers-mariniers, au nombre de plus de 5,000, qui, même à quarante-cinq ans, peuvent encore rendre d'excellens services, leurs fonctions étant surtout des fonctions de surveillance; cependant elle doit, si l'on veut rester dans le vrai, réduire d'environ un tiers le nombre des marins sur lesquels nous pouvons compter pour l'armement de nos vaisseaux. Les registres de l'inscription en accusent 57,000 de vingt à cinquante ans. Nous serions trop heureux si nous en possédions 40,000 valides de vingt à quarante; car il ne faut pas oublier que, sur nos 57,000 marins inscrits, un très grand nombre, plusieurs milliers, dit-on, sont absens depuis long-temps, sans que l'on sache s'ils ne se sont point expatriés pour toujours.

Quant aux 5,000 officiers-mariniers et aux 6,000 maîtres au cabotage qu'on requiert au besoin pour occuper ce poste, la proportion dans laquelle ils peuvent être compris sur le cadre des équipages est nécessairement très restreinte, puisqu'ils sont les sergens et les caporaux de nos compagnies. Nous ne devons donc point faire entrer en ligne de compte, pour toute sa valeur, le chiffre de 11,000 hommes qu'offrent ces deux classes réunies, et nous ne pouvons accepter en réalité, comme représentant les ressources actuelles de notre inscription, que ce chiffre de 40,000 matelots, qui nous est resté de tant de réductions, et auquel on pourrait ajouter, pour compléter l'armement de la flotte, celui d'environ 1,000 officiers-mariniers. Si réduit qu'il soit, ce chiffre pourtant se grossit chaque jour. En sept ans, il s'est accru d'environ neuf mille hommes. Cela doit nous encourager à maintenir nos armemens, car ils obligent notre commerce à rattacher à la navigation des hommes qui eussent pris une autre direction, s'il y avait eu plus de matelots sur le pavé de Marseille ou de Nantes, du Havre ou de Bordeaux. C'est aussi, proclamons-le bien haut, c'est aussi un motif de plus pour ne point chercher en dehors de l'inscription maritime un développement factice et des ressources trompeuses;

nous négligerions ainsi le seul moyen de constituer jamais une forte et vaillante marine, qui puisse faire respecter de l'Angleterre elle-même son existence et notre pavillon. Il ne faut point désespérer d'arriver un jour à ce résultat; mais il faut mesurer sans ménagement comme sans exagération toute la distance qui nous en sépare. Pour les hommes qui recherchent les élémens d'une conviction sincère, l'infériorité de notre situation présente ressortira tout entière des chiffres suivans, qui résument toute notre pensée à cet égard.

Le commerce de la France occupe 5,591 navires jaugeant ensemble 647,000 tonneaux et donnant de l'emploi à 35,000 marins, dont les trois quarts au moins doivent être Français. L'effectif des gens de mer de vingt à cinquante ans est, en France, de près de 63,000 hommes. La navigation au long cours de l'Angleterre emploie à elle seule 27,895 navires représentant un tonnage total de 3,347,400 tonneaux, et montés par 121,642 marins. Le chiffre total des hommes qui, vivant d'une profession maritime, pourraient être appelés au service de la flotte anglaise et qui constituent ce que nous avons appelé l'effectif des gens de mer, est évalué à 250,000 hommes. D'un autre côté, nous avons en ce moment 21 vaisseaux prêts à prendre la mer, et nous en pourrions en douze mois achever et armer 12 autres : 4 à Toulon, déjà poussés jusqu'au 19 et 21/24es; 3 à Brest, encore plus avancés, 2 à Rochefort, 2 à Lorient et 1 à Cherbourg. Ces douze mois au bout desquels nous pourrions avoir 33 vaisseaux sont le délai fixé au ministère anglais par sir Charles Napier pour en armer 50. Notre personnel naval est donc à peu près les 25/100es de celui de l'Angleterre; notre matériel disponible serait les 66/100es du sien.

Ayons sans cesse ces chiffres devant les yeux, non pour nous effrayer de l'infériorité numérique de nos forces maritimes, mais pour y pourvoir, et ne nous lassons point de chercher comment notre marine doit se préparer à soutenir une lutte inégale.

II.

Ces questions toutes spéciales étaient restées entourées de nuages quand parut, au mois de mai 1844, cette *Note* célèbre (1) qui les dégagea soudainement d'une obscurité épaissie à plaisir, et fit pénétrer jusqu'au cœur du pays la vive lumière dont elle les éclaira. J'avoue que

(1) Voyez la *Note sur l'état des forces navales de la France*, par M. le prince de Joinville, dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844.

je ne suis point de ceux qui ont pensé alors qu'une pareille révélation pût donner à l'Angleterre la mesure de nos forces; il me sembla que son gouvernement avait trop d'intérêt à être bien informé à cet égard pour qu'on pût espérer qu'il ignorât le secret de nos arsenaux, lui à qui le développement mystérieux de la marine russe au fond de la Baltique et de la mer Noire n'avait pu réussir à échapper. Ce ne fut point à l'Angleterre que cette *Note* ouvrit les yeux : ce fut à la France. Le système de guerre dont elle recommandait l'adoption fut approuvé par le plus grand nombre, combattu par plusieurs : le service qu'elle rendit au pays fut indépendant de tout système; il consista à proclamer, sur la mauvaise direction de nos efforts, sur l'insuffisance de notre matériel et de notre personnel, de courageuses vérités qui avaient besoin de trouver l'autorité d'un pareil organe. C'est aussi à cette œuvre patriotique que le brave amiral Lalande dévouait ses dernières pensées, le dernier souffle de sa vie : c'est là le but que doit se proposer tout esprit droit et sincère. En finir avec des illusions qui ne peuvent être que dangereuses et funestes, c'est déjà faire un premier pas vers des efforts sérieux et réparateurs.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, le moment était bien choisi pour signaler le danger que nous courions à rester plus long-temps sous l'empire de la routine. Les immenses perfectionnemens qu'avaient déjà reçus les navires à vapeur semblaient devoir favoriser singulièrement la réalisation de la pensée qui avait présidé à la réorganisation de notre puissance navale, et c'était précisément cette partie de notre matériel que nous traitions avec le plus de négligence! La vapeur menaçait l'Angleterre de mettre la marine à la portée de tout grand peuple qui aurait des soldats et des finances prospères, et nous laissions nos rivaux prendre une telle avance dans cette voie nouvelle, que nous nous exposions à ne pouvoir les y suivre. Il importait assurément de nous arracher à cette léthargie, et de fixer par une discussion publique et solennelle les conditions dans lesquelles devait se développer à l'avenir notre matériel naval, et les tendances auxquelles nous devions obéir. Jouets de courans contraires, au moment même où des complications pressantes nous commandaient impérieusement de nous hâter, nous nous trouvions, par une fatalité singulière, condamnés en quelque sorte à l'immobilité. Il fallait indispensablement prendre un parti : mais lequel? Rarement une question plus grave s'était posée devant le pays.

Aux époques de transition, les partis absolus offrent mille inconvéniens. Il n'est point douteux que la vapeur ne soit destinée à opérer

un jour dans la guerre maritime une révolution analogue à celle qui a suivi l'introduction des armes à feu dans les armées européennes, et, si l'on pouvait me garantir que la guerre n'éclatera que dans vingt ou trente ans, je me rangerais peut-être aussi parmi les partisans d'une réforme immédiate et absolue de notre système maritime. Pourtant, en présence de la situation actuelle de l'Europe, peut-on sérieusement compter sur ces vingt ou trente années de paix? Licencier notre flotte, ne serait-ce pas nous désarmer sur le champ de bataille? ne serait-ce pas nous dépouiller en face de l'ennemi d'un bon haubert de Milan à l'épreuve de la lance et de l'épée, pour attendre une meilleure armure qui est encore sur l'enclume? Je ne suis point de cet avis. Que l'on batte le fer, qu'on attise la houille; mais, tant que cette nouvelle armure ne pourra s'attacher à nos épaules, restons couverts des armes qui nous ont protégés jusqu'ici.

Cependant, je l'ai dit, c'est un fait très grave, ce doit être pour nous un regret très amer, que de nous être laissé devancer dans cette voie féconde que Fulton proposait d'ouvrir à la France. Notre marine à vapeur ne représente qu'une force de 19,270 chevaux; les Anglais en possèdent déjà 30,000. Grace à cette avance, à cette supériorité déjà acquise, si nous nous bornions à faire la guerre dans la Manche, il serait à craindre qu'ils n'y eussent bientôt pris l'offensive. Ce n'est qu'en nous ménageant les moyens d'une agression lointaine que nous pouvons concevoir l'espérance de trouver quelque jour en défaut un adversaire obligé, par le développement même de son action, à disperser ses forces sur tous les points du globe. Le moment n'est point venu, comme l'a dit dans une autre occasion un illustre maréchal, le moment n'est point venu de raccourcir l'épée de la France. Puisque la vapeur ne peut convenir qu'aux mers européennes, respectons nos vaisseaux quelque temps encore; ils sont les seuls échantillons sérieux de notre puissance, et ne pourraient être remplacés par des frégates. Respectons-les, mais sans oublier que la vapeur fait des pas de géant, et que, partageant le destin de beaucoup de belles et nobles choses, *les vaisseaux s'en vont!*

Prenons-y garde : nous avons 23 vaisseaux sur les chantiers; si nous ne les mettons promptement à la mer, leur cause sera définitivement perdue, et seuls nous la défendrons encore, parce que nous serons embarrassés d'un matériel suranné représentant une valeur immense. *La Ville de Paris*, vaisseau de 120 canons, a été mis sur les chantiers à Rochefort en 1807; *le Louis XIV*, vaisseau du même rang, en 1811. Ces deux bâtimens demanderaient au moins un an pour être mis en

état de prendre la mer. La construction du *Tilsitt*, commencé à Cherbourg, il y a treize ans, n'en est encore qu'aux 8/24mes. Ce vaisseau, si les travaux se poursuivent avec la même activité, sera achevé dans vingt-six ans. Dans vingt-six ans une grande révolution sera peut-être accomplie dans la marine militaire. Achevons donc au plus tôt les vaisseaux qui sont sur nos cales, pendant qu'ils peuvent servir encore. Aujourd'hui du moins ils constitueront une réserve qui nous manquait en 1840; plus tard, ils ne seraient peut-être que d'inutiles richesses.

Il est certain que dans toutes les polémiques qui s'engagent sur ces questions de matériel, polémiques que je regarde d'ailleurs comme très utiles et très opportunes, le terrain fuit encore sous les pieds des combattans; mais il est une autre question dont les élémens varient moins, qui aura son importance dans tous les temps et sous tous les régimes, que la marine à vapeur vienne à prévaloir ou que la marine à voiles maintienne son rang : c'est l'organisation militaire de nos équipages et leur composition. Quelque moteur qu'on invente, il faudra toujours naviguer et combattre : pour ces deux choses, il faut des matelots, des canonniers et des soldats.

C'est une tendance fâcheuse en France, tendance nouvelle d'ailleurs et qui date de la révolution, que d'exiger des hommes qu'ils soient également propres à tout, et de se refuser à reconnaître l'immense avantage qu'offre la concentration des forces de l'esprit sur un seul sujet, sur une seule spécialité. Dans le système adopté pour l'armement de notre flotte, nos matelots durent être à la fois marins, canonniers et soldats. Le plus difficile étant, sans contredit, d'être marin, ce fut surtout cette qualité qui manqua à nos équipages, et cependant, malgré leur singulière aptitude aux exercices militaires, nous n'avons commencé à avoir sur tous nos navires des canonniers vraiment remarquables que lorsque la formation d'une école d'artillerie navale, précieuse institution due au ministère de M. le vice-amiral de Rosamel, eut consacré ce principe des spécialités qu'on voulait s'obstiner à méconnaître. Grace à l'excellent mode d'instruction à la mer qui fut adopté à cette époque, et auquel concoururent plusieurs de nos officiers-généraux, une partie des hommes du recrutement qui formaient l'indispensable complément de nos équipages trouvèrent là l'emploi qui leur était propre. Ils devinrent d'excellens canonniers.

Ce résultat obtenu devait, ce semble, exciter à en poursuivre un autre. Il fallait demander au recrutement une mousqueterie d'élite, comme on lui avait demandé des canonniers; et de même qu'on s'é-

tait bien gardé de changer l'uniforme, la discipline ou le nom de ces matelots consacrés à des fonctions spéciales, il fallait avoir sur chaque navire un détachement de soldats-marins que l'on pût, comme les canonniers, employer à tous les services, envoyer sur toutes les vergues. Ces soldats devaient arriver à bord de nos vaisseaux déjà dressés, par un mode d'instruction particulière, à la plupart des manœuvres qui doivent s'exécuter sur le terrain, aptes par conséquent à former le noyau d'un débarquement, et constituant une mousqueterie qui n'eût point été inférieure à celle que l'institution des soldats de marine assure aux bâtimens anglais et américains.

Les abordages prémédités sont devenus très rares aujourd'hui, parce que c'est une manœuvre toujours dangereuse et difficile à exécuter; avec les navires à vapeur ils seront beaucoup plus fréquens, et d'ailleurs il arrive déjà très souvent qu'ils terminent un combat dans lequel les deux adversaires, dégréés et peu maîtres de leur manœuvre, sont jetés l'un sur l'autre par le vent ou la houle. Si, une fois les navires ainsi accrochés, on pouvait s'élancer sur le pont ennemi le sabre aux dents et le pistolet au poing, ce serait une mêlée, une affaire d'arme blanche, dans laquelle l'élan et le courage auraient beau jeu; mais les deux navires, bien qu'accrochés, sont encore séparés par un intervalle de dix ou douze pieds : si quelque mât sert à les réunir, c'est un pont qui offre à peine passage à deux hommes de front. Pendant qu'on se presse sur cet étroit espace, un feu nourri de mousqueterie est échangé d'un bord à l'autre. Celui des hunes plonge et moissonne les officiers qui marchent à la tête des compagnies d'abordage. Chaque coup, s'il est bien dirigé, met un ennemi hors de combat, et l'affaire est souvent décidée par ce feu meurtrier avant qu'on ait pu se joindre corps à corps (1). On voit donc combien il nous importe d'avoir des tireurs habiles, et combien il serait à regretter que les Anglais eussent encore cet avantage sur nous.

(1) A l'appui de cette opinion, on peut citer ce qui se passa au combat de Trafalgar. *Le Redoutable*, un de nos plus vieux vaisseaux de 74, mais aussi l'un des mieux organisés, abordé par *le Victory*, vaisseau à trois ponts, que montait l'amiral Nelson, faillit s'emparer, grace à un assaut imprévu, de ce bâtiment qui le dominait de toute la hauteur d'une batterie. L'amiral anglais et son secrétaire étaient déjà tombés sous le feu rapide et meurtrier qui partait des hunes du *Redoutable*. Le pont du *Victory* avait été en partie évacué par les hommes qui servaient les pièces des gaillards, et si le vaisseau à trois ponts *le Temerary* ne fût venu à son tour aborder le vaisseau de l'intrépide capitaine Lucas, cette journée de Trafalgar, si funeste à notre marine, eût été signalée par un des plus extraordinaires faits d'armes que puissent présenter les annales maritimes.

Le recrutement pourrait fournir, mieux que l'inscription elle-même, ces deux classes d'hommes spéciaux, canonniers et soldats de marine, qui ne devraient jamais excéder le quart de l'équipage. Quant aux hommes qui doivent gouverner le navire, et qui sont plus particulièrement chargés du service des hunes, comme les timoniers et les gabiers, ils ne peuvent sortir que de l'inscription, et devraient avoir également reçu une instruction spéciale qui garantît à tout bâtiment de la flotte que ces élémens indispensables ne manqueraient point à la composition de son équipage.

Si l'on prenait soin, après avoir pourvu à toutes ces nécessités d'un navire de guerre, de fixer la proportion dans laquelle les hommes qui ont navigué au long cours et ceux qui n'ont jamais navigué que sur un bateau doivent être appelés à la formation du contingent de marins inscrits dont je voudrais composer les trois quarts de tous nos équipages, on serait assuré que tout bâtiment français, sortant du port, emporterait avec lui les moyens de faire face à toutes les éventualités de la guerre et de la navigation. Il faut cependant ajouter que des matelots, des soldats et des canonniers ne sont encore que les élémens d'un bon équipage, et que cet équipage n'est réellement constitué qu'après quelques mois de campagne. Ce n'est qu'alors que l'on a sous la main une réunion d'hommes compacte et intelligente, habituée à la voix de ses officiers, que l'on précipite ou que l'on retient à son gré, pour laquelle enfin le jour du combat ressemble à un jour d'exercice. Telle est la raison qui doit nous faire conserver et étendre, s'il se peut, le salutaire principe des armemens permanens, armemens de prévoyance sans lesquels il n'y aurait pour nous, au début d'une guerre, que la chance d'héroïques, mais inutiles sacrifices. Armer des vaisseaux à la hâte, au moment même du besoin, les envoyer à la rencontre de l'ennemi sans leur avoir laissé le temps de s'organiser et de se reconnaître, ce serait vouloir combattre avec un acier mal trempé qui trahirait le bras le plus ferme et le plus intrépide.

Malheureusement, le mode de composition mixte et de levées permanentes dans les quartiers que nous avons adopté pour le recrutement de notre flotte, en nous obligeant à renouveler nos équipages par portions plus ou moins considérables dans le cours d'un armement, ne nous permet point de retirer tout le fruit que nous devrions attendre des dépenses auxquelles nous nous soumettons pour avoir toujours sur pied des vaisseaux prêts à agir. Ces renouvellemens successifs détruisent à chaque instant cette force d'ensemble et de cohésion dont la puissance est incalculable, car, à peu près nulle le jour où

le vaisseau sort du port, elle augmente dès qu'il est en rade et semble croître, pour ainsi dire, en raison du carré des temps et des distances. Il résulte pour nous un grand dommage de cette fâcheuse instabilité dans le personnel de nos navires. Pendant que les équipages anglais, composés de marins embarqués tous ensemble, le même jour et presqu'à la même heure, conservant pendant trois années à leur tête le même capitaine et les mêmes officiers, présentent une masse serrée et homogène qui garde jusqu'au bout tout ce qu'elle a pu acquérir, les nôtres, sans cesse affaiblis, sans cesse divisés, ressemblent à ces serpens dont on a séparé les anneaux, et qui s'agitent en vain pour les rejoindre. Je ne crains pas d'affirmer que ces perpétuelles mutations sont une des plus grandes causes de découragement et de dégoût pour nos capitaines. Perdre deux ou trois fois dans une campagne le fruit de ses peines et de ses efforts, voir sans cesse de nouveaux visages se succéder dans les rangs d'un équipage dont on commençait à obtenir la confiance, c'est là un dissolvant dont notre marine seule, entre toutes les marines, est appelée à subir les déplorables effets.

Ces questions de personnel, on le comprendra facilement, intéressent au même degré les navires à vapeur et les vaisseaux. On a pris trop vite au mot la nouvelle marine quand elle a promis que, grace à elle, la France aurait moins à souffrir de l'insuffisance de son personnel maritime. On a cru qu'il s'agissait de faire naviguer des navires sans matelots, comme des bateaux de rivière; on s'est grandement trompé. Les voiles sont d'un indispensable usage à bord des navires à vapeur qui tiennent la mer; elles seules leur permettent d'affronter le choc des lames et les soutiennent contre un roulis auquel rien ne résisterait sans leur appui. Les avaries, les désastres qu'ont éprouvés tant de fois ces bâtimens, ne sont jamais venus du fait de la machine, mais de celui du navire, de ce qui se passait sur le pont entre les matelots plutôt que de ce qui se passait en bas entre les chauffeurs. La vapeur, pénétrons-nous bien de cette vérité, place la question de suprématie maritime sur un terrain plus abordable pour nous; mais il n'en faudra pas moins que le soin de conduire nos navires ne soit confié qu'à des officiers instruits, et celui de les manœuvrer et de les défendre à des équipages dont l'organisation ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

Sachons donc une bonne fois élever ces considérations à leur véritable hauteur. Nous vivons en des temps douteux où il est difficile de savoir avec quels élémens nous ferons la prochaine guerre, si ce sera avec des flottes ou avec des vaisseaux isolés, avec des navires à

voiles ou avec des navires à vapeur. Poursuivons du moins le seul résultat qui ne puisse nous échapper, quel que soit le système de guerre qui vienne à prévaloir; faisons en sorte, par des soins bien entendus, que chaque échantillon de notre puissance navale, si formidable ou si infime qu'il soit, qu'il porte 120 canons ou 120 chevaux, qu'il s'appelle cutter ou frégate, brick ou corvette, steamer ou vaisseau, soit mis en état de rencontrer avec avantage, avec toutes les chances possibles de succès, un bâtiment du même rang et de la même force que lui. Il faut pour cela qu'il soit bien entendu de tous ceux auxquels sont confiées les destinées de notre marine, qu'il n'y a dans une guerre maritime ni petit succès ni petit revers, qu'il faut créer la confiance dès le début, et que la gloire du pavillon se trouve intéressée à la fortune de tout navire qui a obtenu l'honneur de le porter.

On comprendrait difficilement aujourd'hui, si l'on ne remontait par la pensée vers ces temps héroïques, comment nos marins, pendant les dernières années de la république et les premières de l'empire, ont pu résister à l'influence démoralisante de tant d'inévitables revers, et continuer avec une énergie qui s'est rarement démentie une guerre où toutes les chances étaient contre eux. C'est qu'il leur arrivait alors des champs de Marengo et d'Iéna de ces chaudes bouffées de gloire qui faisaient courtiser le danger et la mort. Ne nous exposons point à voir se renouveler ces jours désastreux. Ce sont des vainqueurs et non des martyrs qu'il nous faut. Laissons cet héroïsme désespéré aux populations du Maroc et du Mexique; pour nous, évoquons toutes les ressources de la science militaire et de la stratégie la plus avancée; ne présentons à l'ennemi que des navires dont le succès soit au moins probable. Armons moins de bâtimens, s'il le faut, pour les mieux armer, et défions-nous à cet égard d'une ruineuse économie qui voudrait proscrire tout progrès et consacrer, le règlement à la main, notre infériorité. Loin de faire le procès à l'émulation de nos capitaines, loin d'accuser la fièvre qui les pousse sans cesse à vouloir tout améliorer et perfectionner, excitons, provoquons plutôt cette heureuse disposition. Rendons aussi nos équipages redoutables en les choisissant; concentrons nos forces au lieu de les disperser, et méritons la victoire si nous voulons l'obtenir.

J'ai dit plus haut qu'il nous importait de rechercher comment une marine numériquement inférieure pouvait soutenir une lutte inégale. Je ne connais point d'autres moyens d'atteindre ce but que ceux que je viens d'indiquer. Armer à l'avance, faire peu pour faire bien, ne point nous préoccuper du nombre de navires que nous enverrons à

la mer, mais de la manière dont ils s'y présenteront, attendre dans cette attitude la solution de questions délicates qui doivent peser d'un grand poids sur l'avenir, telle est la ligne à la fois facile et sûre que nous devons suivre dans la direction de nos affaires maritimes, et, s'il nous fallait chercher la justification de cette conduite ailleurs que dans les simples règles de la logique et du bon sens, l'histoire de la plus récente des guerres dont la mer ait été le théâtre suffirait à nous apprendre quels fruits peut porter une pareille politique.

Quand le congrès américain déclara, en 1812, la guerre à l'Angleterre, il semblait que cette lutte disproportionnée dût écraser dans l'œuf sa marine naissante, et elle en a au contraire fécondé le germe. Ce n'est que depuis cette époque que les États-Unis ont pris rang parmi les puissances maritimes. Quelques combats de frégates, de corvettes et de bricks, insignifians sans doute sous le rapport des résultats matériels, suffirent à rompre le charme qui protégeait l'étendard de Saint-George, et apprirent à l'Europe ce qu'elle eût pu déjà apprendre de quelques-uns de nos combats, si le bruit plus éclatant de nos revers n'en eût étouffé la gloire : qu'il n'y avait d'invincibles sur mer que les bons équipages et les bons canonniers.

Les Anglais couvraient l'Océan de leurs croiseurs quand cette marine inconnue, composée de six frégates et de quelques navires à peine comptés jusque-là, osa venir établir ses croisières à l'entrée de la Manche, au centre même de la puissance britannique. Mais déjà *la Constitution* avait capturé *la Guerrière* et *la Java; les États-Unis* s'étaient emparés de *la Macédonienne, le Wasp* du *Frolic, le Hornet* du *Peacock*. L'honneur du nouveau drapeau était fondé, et personne ne se serait avisé d'y faillir. L'Angleterre, humiliée, essaya d'attribuer les revers multipliés qu'elle éprouvait aux proportions inusitées des bâtimens que le congrès avait fait construire en 1799 et qui firent la guerre de 1812. Elle voulut leur refuser le nom de frégates et les appela, avec quelque apparence de raison, *des vaisseaux déguisés*. Depuis lors, toutes les puissances maritimes ont copié ces modèles gigantesques, car cette guerre eut pour résultat d'obliger l'Angleterre elle-même à transformer son matériel naval; mais eussent-ils employé au lieu de frégates des vaisseaux rasés, on s'expliquerait difficilement encore les succès prodigieux des Américains. Leurs frégates pouvaient, il est vrai, lancer d'une seule volée près de huit cents livres de fer, tandis que les frégates anglaises n'en lançaient que cinq cents; leurs équipages étaient de près d'un tiers plus forts que ceux des navires capturés, leur tonnage plus considérable, leurs murailles plus épaisses, et cependant une immense supériorité dans la rapidité et la

précision du tir peut seule faire comprendre la différence des avaries éprouvées par les combattans.

Dans un engagement qui dura à peine une demi-heure, la frégate anglaise *la Guerrière*, complètement démâtée, eut quinze hommes tués, soixante-trois blessés, et plus de trente boulets au-dessous de la flottaison. Elle coula douze heures après le combat. *La Constitution*, au contraire, n'eut que sept hommes tués et sept blessés, et ne perdit point un seul de ses mâts. Aussitôt qu'elle eut remplacé quelques manœuvres coupées et changé quelques voiles, elle se trouva en état, de l'aveu même de l'historien de la marine anglaise, de se mesurer avec une nouvelle frégate. La frégate *les États-Unis* mit une heure et demie à capturer la frégate anglaise *la Macédonienne*, et la même différence se fit remarquer dans le dommage qu'éprouvèrent les deux bâtimens. *La Macédonienne* avait eu sa mâture en partie brisée, deux canons de sa batterie et tous ceux du pont désemparés; plus de cent boulets avaient pénétré dans la coque, et plus du tiers de l'équipage avait été atteint par le feu de l'ennemi. La frégate américaine, au contraire, n'avait à regretter que cinq hommes tués et sept blessés; elle avait tiré soixante-seize coups par pièce, pendant que *la Macédonienne* en avait tiré trente-six. Le combat de *la Constitution* et de *la Java* dura deux heures et fut le plus sanglant de ces trois engagemens de frégates. *La Java* n'amena que lorsqu'elle fut rasée comme un ponton et eut vingt-deux hommes tués et cent deux blessés. *La Constitution* ne perdit ni un mât ni une vergue; neuf hommes seulement furent tués à son bord et vingt-cinq blessés.

Pendant toute la durée de cette guerre, le feu des Américains fut aussi assuré que rapide. Dans des circonstances de mer où le pointage devient par le roulis excessivement incertain, les effets de leur artillerie ne furent pas moins meurtriers que par des temps plus favorables. La corvette *le Wasp* combattit le brick *le Frolic* avec une mer énorme, sous une voilure très réduite, et cependant, quarante minutes après le commencement de l'action, quand les deux navires s'abordèrent, les Américains qui sautèrent à bord du brick anglais ne trouvèrent sur le pont, couvert de cadavres et de blessés, qu'un brave homme qui n'avait point abandonné la roue du gouvernail, et trois officiers tout sanglans qui jetèrent leurs épées aux pieds des vainqueurs. Sur quatre-vingt-douze hommes, *le Frolic* en avait eu cinquante-huit de tués ou de blessés. Ses deux mâts, frappés de plusieurs boulets, tombèrent quelques minutes après que son pavillon eut été amené.

Cette habileté de leurs canonniers ne fut point d'ailleurs la seule

cause à laquelle les Américains durent leurs succès. Leurs navires possédaient une marche supérieure; leurs équipages, composés d'hommes de choix, manœuvraient avec ensemble et précision; leurs capitaines avaient ces connaissances pratiques qui ne s'acquièrent que par une longue expérience de la mer, et il ne faut point s'étonner si, chassée pendant trois jours par une escadre de quatre frégates anglaises, *la Constitution* a pu leur échapper en les primant de manœuvre et en mettant en usage tout ce que la science maritime peut suggérer d'ingénieuses ressources et d'habiles expédiens.

Cette guerre doit être méditée sans cesse; l'amour-propre de deux peuples auxquels les choses de la marine sont si généralement familières en a éclairé tous les détails, mis à nu tous les épisodes, et à travers toutes les jactances et toutes les injures qui ont souillé ces pages vraiment glorieuses de l'histoire des États-Unis, on voit à chaque pas ressortir plus éclatante cette grande vérité, qu'il n'y a de succès que pour ceux qui savent les préparer. Le seul triomphe remarquable qui honora les armes anglaises dans cette guerre, loin d'infirmer ce principe, ne peut que lui donner plus de force encore. La frégate américaine *la Chesapeake*, commandée par le capitaine Lawrence, déjà connu par la prise du brick *le Peacock*, qu'il captura avec la corvette *le Hornet*, fut enlevée en quinze minutes par un bâtiment d'égale force, la frégate anglaise *le Shannon*. Sans rien ravir de sa gloire à ce magnifique engagement, qui présenta tous les caractères d'un combat singulier, d'un duel chevaleresque, on ne peut s'empêcher de retrouver dans la capture de *la Chesapeake* une nouvelle preuve de la toute-puissance d'une bonne organisation, quand elle a reçu la consécration de quelques années de campagne et de mer.

En cette occasion, en effet, deux capitaines également renommés, l'honneur des deux marines, se trouvèrent en présence, sur deux navires du même tonnage, du même nombre de canons. Jamais les chances n'avaient paru mieux balancées; mais sir Philipp Broke commandait *le Shannon* depuis près de sept ans : le capitaine Lawrence n'avait pris le commandement de *la Chesapeake* que depuis quelques jours. La première de ces frégates croisait depuis dix-huit mois sur les côtes d'Amérique; la seconde sortait du port. L'une avait un équipage rompu depuis long-temps aux habitudes de l'obéissance passive; l'autre était montée par des hommes qui venaient de se mutiner. Les Américains eurent tort d'accuser la fortune en cette circonstance. La fortune ne leur fut point infidèle, elle ne fut que conséquente. *Le Shannon* captura *la Chesapeake* le 1er juin 1813, mais le 14 septem-

bre 1806, jour où il prit le commandement de sa frégate, le capitaine Broke avait commencé à préparer ce glorieux dénouement à cette sanglante affaire. Bien qu'il y en eût rarement de plus promptement terminée, elle coûta au *Shannon* vingt-trois hommes tués et cinquante-six blessés, parmi lesquels son brave commandant. *La Chesapeake*, qui, par une manœuvre involontaire, avait abordé la frégate anglaise et hâté ainsi l'issue du combat, sur un équipage de trois cent soixante-seize hommes, en eut quarante-huit de tués et quatre-vingt-dix-huit de blessés. Le capitaine Lawrence et quatre de ses officiers périrent pendant l'action ou succombèrent à leurs blessures.

Il en faut venir à dire toute la vérité sur ces évènemens maritimes trop exploités peut-être par un orgueil national que l'on est cependant tenté d'excuser. Les Américains ont, dans cette guerre de 1812, montré beaucoup d'habileté et de résolution. Cependant, si, comme ils l'ont prétendu, les chances avaient toujours été parfaitement égales entre eux et leurs adversaires, s'ils n'avaient dû leurs triomphes qu'à l'intrépidité des Hull, des Decatur et des Bainbridge, il y aurait eu pour nous peu d'intérêt à ranimer le souvenir de cette lutte. Nous n'avons point à chercher de leçons de courage ailleurs que dans notre propre histoire. Ce qu'il nous faut, au contraire, bien constater et comprendre, c'est que les navires des États-Unis ont constamment combattu avec des chances supérieures, et c'est là la gloire de ce gouvernement. A une marine exaltée par le succès, mais rendue négligente par l'habitude même de la victoire, il n'opposa que des navires d'élite et des armemens formidables. C'est ainsi qu'on fait rebrousser chemin à la fortune. Ne l'oublions pas, nous qui devrons peut-être un jour consacrer l'existence de notre nouvelle marine, et venger Aboukir et Trafalgar : pour ravir la foudre aux mains de l'Angleterre, il ne faut pas nourrir d'aiglons dont la prunelle ne puisse soutenir les rayons du soleil. Dans une lutte avec cette puissance, nous avons à combattre un des peuples les plus braves de l'Europe, habitué aux efforts calmes et persévérans qui conviennent aux combats de mer; nous avons contre nous la puissance des traditions et des souvenirs : nous devons mettre de notre côté celle d'une meilleure organisation. Les Américains étaient parvenus en 1812 à s'assurer cet avantage; c'est vers le même but, je le répète, que doivent tendre nos efforts. Comment y arriver? par quels moyens l'atteindre? C'est là une dernière question sur laquelle je voudrais appeler l'attention et jeter quelque lumière en finissant.

Au point de vue où je me suis placé, on n'a plus à se préoccuper d'augmenter la fécondité de nos arsenaux, mais de la contenir; il s'agit

non pas de faire vite et beaucoup, mais de faire bien, non pas de faire disparaître l'infériorité numérique à laquelle nous sommes fatalement condamnés, mais de créer en notre faveur une supériorité individuelle de laquelle nous pouvons attendre d'immenses résultats : il s'agit, en un mot, de ne laisser sortir de nos ports que des navires parfaitement armés sous le double rapport du matériel et du personnel. C'est à cet intérêt majeur qu'il faut subordonner tous les intérêts factices qui nous ont commandé trop long-temps la dissémination de nos ressources; c'est pour lui qu'il importe de constituer notre administration toute entière, en vue du service de la flotte, en vue de sa bonne et prompte organisation.

Ce n'est point ainsi, nous le savons, que les chambres ont envisagé la question : gardiennes de la fortune publique, soupçonneuses parce qu'elles n'étaient peut-être point assez éclairées sur des questions toutes spéciales, elles ont pensé que l'intérêt le plus pressant était de surveiller l'usage des fonds du budget, de recommander et d'assurer les procédés les plus économiques, de faire produire, en un mot, le plus de vaisseaux possible aux millions qu'elles votaient, et d'obtenir un compte exact de l'emploi des deniers de l'état. Cette préoccupation est assurément très légitime et très salutaire, mais ce n'est point ainsi qu'on rachètera notre infériorité numérique. Quelque contrôle qu'on établisse, quelque rouage que l'on ajoute à une administration déjà trop compliquée, il ne faudra compter au nombre des progrès réels que ceux qui se traduiront par une meilleure installation de nos navires. Sans doute, ce sera quelque chose que d'avoir introduit plus de régularité dans la comptabilité des matières, que d'avoir prévenu des détournemens de chapitres, d'avoir empêché que l'on n'armât des vaisseaux avec l'argent destiné à en construire; mais on aura négligé le plus important si l'on n'a rien fait pour que ces vaisseaux soient mieux armés, soient mieux en état de rencontrer l'ennemi. Peut-être même serait-il à craindre, si l'on n'y prenait garde, que ce surcroît de surveillance, loin de hâter des perfectionnemens si désirables, ne vînt les entraver, et substituer une immobilité fâcheuse à cette heureuse élasticité de nos règlemens qui nous a permis de réaliser sans bruit et sans éclat tant d'améliorations de premier ordre : progrès constans et certains dont personne ne revendique la gloire, car chacun y a contribué; œuvre discrète et dévouée accomplie à toute heure, sève invisible et lente qui monte constamment de la tige aux rameaux, et qu'on ne saurait arrêter sans flétrir l'arbre jusqu'au cœur.

Entre des mains prudentes, la faculté de contrôler ne peut avoir

de tels inconvéniens; cependant il faut bien reconnaître que toutes ces institutions de méfiance ne sauraient suppléer qu'imparfaitement à des agens probes et capables. La marine possédait à cet égard de suffisantes garanties dans la composition du personnel de ses arsenaux, et il y avait peut-être des choses plus urgentes à réclamer du gouvernement qu'une institution faite pour multiplier encore ces frottemens inutiles, dans lesquels s'absorbent tant de forces vives, et qui paralysent en partie l'énergie de la machine. Si le désordre est un grand mal, l'exagération de l'ordre et de la méthode a bien souvent des suites non moins fâcheuses. Il vaudrait peut-être mieux qu'il se perdît par an 5 ou 6 millions de notre énorme budget en essais aventureux, en installations nouvelles, que de voir proscrire, même pour le très réel avantage d'une économie considérable, des tendances qui doivent nous porter au premier rang, dès que nous saurons les favoriser et les diriger. S'il est un contrôle indispensable, ce n'est donc point celui qui doit gêner ces tendances, mais plutôt celui qui doit les stimuler. S'il est quelque chose de plus pressant que de vérifier l'apurement des comptes et l'emploi des matières, c'est de constater que l'argent de la France n'a point servi à des armemens indignes de sa puissance et faits pour compromettre son pavillon.

Mille choses contribuent à la bonne organisation d'un navire, mille détails y concourent. C'est une œuvre complexe dont la perfection ne résulte que du fini de toutes ses parties. Au point où en est arrivée la science maritime, il est impossible d'en négliger aucune, sans s'exposer à rester inférieur aux marines étrangères. Un navire à voiles ou à vapeur ne réunit les conditions propres à un navire de guerre que lorsqu'il a été apporté un soin extrême à lui assurer une marche supérieure, des évolutions faciles, une artillerie battante et dotée des perfectionnemens les plus récens. Les Anglais, et lord Palmerston le proclamait encore récemment à la chambre des communes, ont fait la dernière guerre avec des bâtimens qui étaient loin de valoir les nôtres sous le rapport de la construction; aussi se sont-ils empressés de réparer et d'imiter ceux qu'ils nous ont pris. *Le Franklin*, vaisseau de 80, capturé à Aboukir, et devenu *le Canopus*, a servi de modèle aux plus beaux vaisseaux de la marine anglaise; mais, depuis cette époque, nous avons transformé presque entièrement notre matériel naval, et les Anglais, de leur côté, ont multiplié, avec une louable persévérance, des essais auxquels ils ont dû des navires dont les qualités ont fait grand bruit. Rien ne nous garantit donc que nos bâtimens à voiles aient conservé sur les navires anglais la supériorité qui

leur appartenait pendant les guerres de l'empire, et, quant aux navires à vapeur, l'avantage ne paraît point être de notre côté. La marche du navire, ne l'oublions pas, est la condition essentielle d'une marine exposée à trouver toujours l'ennemi en nombre; or, cette marche ne dépend point d'une seule donnée, et la plus importante de toutes, la forme de la carène, ne suffit point à l'établir. Avec des constructions bien inférieures, les Anglais n'en sont pas moins parvenus, pendant la dernière guerre, à observer nos escadres avec impunité et à atteindre nos meilleurs croiseurs. C'est que la distribution des poids, la coupe des voiles, l'application du doublage en cuivre, sont autant d'élémens de vitesse qui ont une immense importance, et que les Anglais excellent à s'assurer. Il en est de même pour les navires à vapeur, où la parfaite régularité du jeu de la machine contribue, au moins autant que la forme de la carène, à produire une marche avantageuse.

La vitesse du navire étant admise comme un des gages les plus certains de ses succès, et cette vitesse, résultat de tant d'élémens divers, étant si peu inhérente au système de construction adopté que le même bâtiment voit souvent varier sa marche d'une campagne à l'autre, il y aurait imprudence à nous reposer entièrement à cet égard sur la grande habileté et la haute réputation de nos ingénieurs-constructeurs. Il s'agit ici d'un intérêt trop grave pour que nous puissions nous contenter d'une demi-conviction. Tout navire à voiles ou à vapeur, qu'il en fût à son début ou à son vingtième armement, devrait, en sortant du port, être appelé à faire ses preuves de vitesse devant une commission qui pût le comparer à un bâtiment de la flotte dont les qualités seraient incontestables. Ces expériences seraient d'autant plus nécessaires, qu'il est peu de nos navires sur la marche desquels nous ayons de ces idées arrêtées qu'il serait urgent de substituer à de vagues réputations.

Dans la marine française, qu'il s'agisse de matériel ou de personnel, on est certain de trouver tout ce qui touche à la partie militaire du métier plus avancé et mieux compris que la partie purement maritime. En Angleterre, au contraire, c'est précisément ce dernier côté de la question qui attire et séduit tous les esprits. Les avantages et les inconvéniens des divers modes de construction y sont discutés et appréciés. Les systèmes rivaux de sir William Symouds et de sir Robert Seppings sont mis en présence au milieu du golfe de Gascogne, comme des chevaux de course sur le turf. La lutte dure souvent près de quinze ou vingt jours, sous les yeux d'un bâtiment chargé de remplir l'office de juge du camp, et, chose remarquable, c'est à la barre de la

chambre des communes que vont finalement aboutir les résultats de ces épreuves. C'est qu'en Angleterre chacun, pour ainsi dire, a le sens maritime, chacun aime la marine et la comprend. En France, nous commençons à l'aimer, mais nous ne la comprenons pas encore. Il y a plus, parmi ceux d'entre nous qui s'adonnent à cette rude profession, qui y consacrent leur vie, il en est peu qui n'aient sur les officiers anglais l'avantage d'une instruction plus étendue, de plus fortes études; mais, en général (qu'on me pardonne cet aveu), l'instinct et l'amour du métier sont moins développés de ce côté de la Manche que sur la rive opposée.

Il est vrai qu'il existe une notable différence entre les services que le gouvernement anglais exige de ses officiers et ceux qui sont imposés aux nôtres. L'officier anglais, soumis à une discipline inflexible tant qu'il est embarqué, reprend toute sa liberté dès que son navire est désarmé. Pourvu que chaque année il fasse connaître sa demeure au secrétaire de l'amirauté, il peut vaquer à ses affaires et jouir de sa demi-solde aussi long-temps qu'il lui convient. Avec cette simple formalité, remplie une fois l'an, *I live at such a place*, il est aussi maître de ses mouvemens que le plus indépendant des cockneys de Londres ou des *country-gentlemen* du Yorkshire. Chez nous, au contraire, où les cadres ont été strictement calculés sur les besoins du service, l'exploitation de l'officier est plus âpre, et il ne s'appartient jamais pendant plus de six mois. Des chances heureuses, une ambition confiante, le soutiennent pendant les premières années; mais, quand arrivent les dégoûts inévitables, les désappointemens imprévus, ce service incessant épuise et lasse un dévouement déjà ébranlé, et le sentiment du devoir doit suppléer, à lui seul, à tout ce qui a été perdu d'ardeur et de jeunesse.

Si l'on veut donc admettre que le goût de la marine, l'amour de la profession, sont plus rares parmi nous que chez nos voisins, on comprendra facilement combien, dans l'état présent des choses, il serait nécessaire de substituer quelque stimulant à l'ardeur naturelle qui nous manque. Suivant nous, rien ne saurait mieux atteindre ce but que la formation périodique d'escadres d'évolution. L'heureuse émulation qui anime les navires ainsi rassemblés n'a jamais manqué de porter ses fruits, et depuis 1815 la marine française n'a réalisé de grands progrès que par de pareilles réunions de bâtimens. Ce n'est que dans ces escadres que les officiers apprennent à se connaître et à s'apprécier; ce n'est que là que la discipline se retrempe et que les bonnes doctrines se raffermissent. Aussi, quand bien même il serait

vrai que l'ancienne stratégie maritime a fait son temps et doit céder la place à des combinaisons nouvelles, quand bien même nous ne devrions point armer d'escadres en temps de guerre, il en faudrait encore armer et réunir en temps de paix.

Est-il besoin d'ajouter que ce qui est bon et utile pour notre marine à voiles devient indispensable pour l'organisation d'une marine telle que la marine à vapeur, où tout est à créer, tout est à fonder, depuis la base du service jusqu'à ses moindres détails? Appelés à opérer de grands transports de troupes, à jeter sur la côte ennemie des détachemens qui puissent soutenir un premier effort et ne soient point facilement jetés à la mer, les navires à vapeur ont un immense intérêt à naviguer avec ordre et ensemble, à exécuter des débarquemens rapidement et sans confusion, et à former enfin la ligne de bataille la plus avantageuse pour combattre les bâtimens qui s'opposeraient à leur passage. Il n'est point impossible que les engagemens d'escadres, devenus plus rares entre les navires à voiles, ne soient, au contraire, très fréquens entre les navires à vapeur, qui ne tenteront jamais qu'en nombre de grandes opérations. Qui sait si des armées ne sont point destinées à se heurter encore sur les flots d'Actium et de Lépante, et si nous ne trouverons pas dans quelque rencontre fortuite la victoire que nos soldats iront chercher sur un autre champ de bataille? Quoi qu'il en soit, quelle que puisse être la stratégie de l'avenir, préservons notre marine du dissolvant des armemens isolés; maintenons intactes la discipline et les traditions militaires, et gardons-nous de les laisser périr dans la confusion momentanée où nous a jetés l'introduction d'une arme nouvelle.

Ce n'est du reste qu'à la mer ou dans les rades étrangères que les heureux effets de ces réunions de navires se font complètement ressentir. Les Anglais ont reconnu l'impossibilité de contenir leurs équipages à Portsmouth et à Plymouth; ils envoient, dès qu'ils le peuvent, leur escadre de réserve, *the home station*, stationner sur les côtes d'Irlande. Le séjour de nos rades n'est guère plus salutaire à nos matelots que ne l'est celui des rades anglaises aux marins de la Grande-Bretagne. Le pavé des grands ports est partout funeste à la discipline, et nos vaisseaux, comme ceux de nos voisins, se trouveront toujours bien d'y séjourner le moins long-temps possible. Malheureusement, les mois d'été permettent seuls à de nombreuses divisions de tenir la mer sans courir de trop grands risques, et il serait imprudent de livrer aux chances de nos rudes hivers une partie si précieuse de notre fortune maritime; mais il est de nombreuses stations où nos navires peuvent se disperser pendant cette saison, à la condition de venir, au

retour du printemps, se réunir en rade de Toulon. Ce système est en partie suivi pour une faible portion de notre marine à voiles. Étendu à un plus grand nombre de navires et surtout aux navires à vapeur de guerre, il tiendrait infailliblement en haleine l'ardeur et l'émulation de nos officiers et de nos matelots. Avant tout, cependant, je le répéterai une dernière fois, il faudrait décréter la conservation des résultats ainsi acquis, la permanence des équipages ainsi formés. Il faudrait plier nos institutions à cet ordre de choses, quelque rebelles qu'elles pussent être à une semblable modification. Il faudrait (et ce sont de plus hautes opinions que la mienne que j'exprime ici) que capitaine, officiers, officiers-mariniers et matelots fussent tous embarqués ensemble, pour quitter le navire le même jour et partager jusqu'au bout la même fortune.

Quand nous aurions ainsi rendu commun aux deux marines ce bénéfice d'une organisation stable, il resterait encore à la marine anglaise un assez grand avantage dans la composition de ses équipages recrutés, par le seul mode des engagemens volontaires, parmi l'élite de sa population maritime. C'est une voie dans laquelle nous ne pouvons songer à la suivre; toutefois nous pouvons atténuer les inconvéniens d'un recrutement mixte et forcé par des institutions prévoyantes. Celle à laquelle nous devons d'excellens canonniers, et que dirige avec tant de zèle un de nos capitaines de vaisseau les plus dévoués, continuera, nous l'espérons, à recevoir toute l'extension possible, et des institutions analogues nous donneront peut-être un jour de nouvelles spécialités où pourrait se recruter notre maistrance, une bonne mousqueterie utile pour le jour du combat, des timoniers et des gabiers nécessaires pour chaque instant de la navigation. L'armée connaît toute la valeur de ses sous-officiers. L'importance de nos officiers-mariniers est plus grande encore: ils constituent une autorité intermédiaire dont la marine ne saurait se passer, et dont il faudra prochainement améliorer la situation. Tel maître payé aux États-Unis plus de 4,000 francs reçoit à peine chez nous, avec son bâton de maréchal, une solde de 1,100 francs : ce n'est point à ce prix qu'on a des serviteurs capables. Il en résulte que le cabotage enlève à la marine militaire la plupart des matelots qui pourraient former des officiers-mariniers distingués, et qu'il est peu de sujets de mérite qui consentent à s'attacher à une carrière aussi pénible et aussi ingrate. La perspective de devenir officier, ouverte dans la marine comme dans l'armée aux sous-officiers, ne saurait séduire qu'un très petit nombre de personnes, à cause de la rigueur des examens qu'il faut subir avant d'obtenir l'épaulette; cette perspective même, dût-elle avoir un autre

effet, ne pourrait qu'appauvrir encore les cadres de notre maistrance, et on ne saurait les peupler de bons serviteurs qu'en donnant à cette ambition restreinte les avantages d'une meilleure position pécuniaire.

La marine, quoi qu'on fasse, sera toujours une question d'argent, une des plus lourdes charges du budget. Ce qui importe, c'est que les sacrifices du pays ne soient point faits en pure perte et servent à créer autre chose que des fantômes. Il n'y a point long-temps que de très bons esprits hésitaient encore à admettre la nécessité de constituer une marine en France, et se demandaient si, avec cette vaste frontière à couvrir, avec cette Europe toujours prête à peser sur nous, il nous était permis d'aspirer à être à la fois une grande puissance maritime et une grande puissance continentale. Il leur semblait qu'en abdiquant toute prétention à ce double sceptre, nous établirions plus sûrement notre suprématie en Europe. Concentrer notre action sur le continent, asseoir ainsi notre influence politique sur une base inébranlable, tandis que nous entraînerions à notre suite, dans la voie généreuse où nous les devançons, tous ces peuples initiés par nous aux bienfaits de la liberté et aux idées fécondes de la dignité humaine, c'était laisser, selon eux, un assez beau rôle à la France. La conquête de l'Algérie et les évènemens d'Orient ont mis un terme à ces hésitations. Tournant le dos au Rhin, la France, depuis 1840, prête sans cesse l'oreille aux craquemens redoutables que fait entendre ce vaste empire, rongé par la base à l'autre bout de la Méditerranée. Sa légitime ambition est de faire sentir ses forces aux deux extrémités de ce grand cratère dont l'empereur voulait faire un lac français. Aussi, à aucune autre époque de notre histoire, la marine n'a-t-elle été plus populaire parmi nous qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous avons vu l'accroissement de notre puissance navale proclamé d'un accord unanime comme une nécessité de premier ordre, et la sollicitude publique épouser avec éclat des intérêts qu'on lui avait long-temps reproché de méconnaître. Qui pourrait se défendre de partager cette pieuse émotion et de s'associer à cet enthousiasme? Qui pourrait refuser de concourir à cette œuvre? Pour moi, je l'avoue, en voyant la nation prête à s'imposer de nombreux sacrifices pour avoir une marine glorieuse, pour faire respecter son pavillon sur les mers comme sur le continent, je me suis senti saisi d'un irrésistible désir d'exprimer tout haut mon espoir et d'élever ma faible voix pour dire à mon pays sous quel signe il pourra vaincre.

E. Jurien de la Gravière,
Capitaine de corvette.

L'OMBRE D'ÉRIC.

.... Quasi cursores, vitaï lampada tradunt.
LUCRÈCE.

Aux premiers jours de la restauration, et lorsque les Cosaques campaient encore dans la cour du Louvre, naquit, dans un vieux château de province, un enfant qu'on appela Éric. Il naquit bon de parens honnêtes, deux circonstances heureuses qui se rencontrent encore quelquefois. Sa naissance causa une si grande joie dans une famille qui allait s'éteindre, qu'on ne fit guère attention, dans ce coin de terre, aux désastres de la patrie : la famille est égoïste, et les malheurs publics ne l'atteignent pas toujours, s'ils coïncident avec ses félicités particulières. Éric fut un enfant précoce et charmant, donc on ne négligea rien pour le gâter; mais il sut rester modeste, ce qui était du meilleur augure. Il grandit sous les caresses, et ses dons heureux, au lieu de s'étioler dans la serre chaude où on se plaisait à les renfermer, se développèrent comme par enchantement, si bien que, vers sa quatorzième année, il possédait réellement des qualités rares du cœur et de l'esprit, et que l'on pouvait présager, sans trop de complaisance, qu'il serait un jour l'orgueil de sa famille comme il en était le charme. Hélas! ce fut au milieu de toutes ces espérances que son père et sa mère moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre. Ce coup terrible, il le ressentit profondément, car il en comprit toute l'étendue. Sa douleur fut long-temps morne et sombre, et elle ne se calma un peu

qu'après avoir trouvé le secret de s'exhaler en plaintes harmonieuses. Le malheur révéla au jeune Éric qu'il était poète. C'est parfois un des caprices de la Muse, avant de visiter une ame, d'attendre qu'elle soit brisée.

Éric passa vite de l'adolescence à la jeunesse. Dans le trajet, il gagna beaucoup de couronnes de collége et perdit un peu de sa modestie. Or, la modestie est comme l'innocence, on ne la perd guère à moitié. Bientôt l'orgueil entra triomphalement dans le cœur du jeune homme. A dix-huit ans, il se crut du génie, ce qui n'était certes pas original; il étouffa dans le manoir paternel, et n'eut plus qu'une pensée: aller conquérir la gloire à Paris. Il était libre, il était riche, rien ne l'arrêtait, et il partit pour le pays de ses rêves avec *le long espoir, les vastes pensées* et beaucoup d'or. En montant dans la voiture, il pressait déjà dans ses bras le fantôme de la gloire, et, comme il avait le front dans la nue, il ne s'aperçut pas, en serrant la main de sa jeune cousine Léa, que la pauvre enfant tremblait de toutes ses forces, et que ses beaux yeux étaient pleins de grosses larmes; il ne se douta point que la jeune fille le suivit d'un mélancolique regard, long-temps après que la voiture eut disparu dans la poussière de la route, et que le lendemain elle l'accompagna de relais en relais, les yeux sur la carte. — Il doit être là maintenant, disait-elle; demain, à pareille heure, il arrivera à Paris. — Et lorsqu'elle supposa qu'il entrait dans la grande ville, son cœur se serra, en proie à de tristes pressentimens.

Ces pressentimens ne se réalisèrent pas d'abord : les débuts d'Éric dans la vie parisienne furent brillans. Ses premiers pas dans la poésie eurent presque un air de triomphe, et véritablement il préluda avec beaucoup de grace; il laissa voir une fraîcheur d'imagination qui craignait peu de rivales, et aucune des perles qu'il jeta sur son chemin ne fut perdue. Il fut entouré, applaudi, fêté : la renommée arrivait à grands pas, les mains pleines de présens; mais, hélas ! ce commencement de gloire dura ce que dure une lune de miel, ou ce qu'on appelle vulgairement *la beauté du diable*, ou mieux, le temps de passer sous cet arc de triomphe qui se trouve si souvent en ces temps-ci à l'entrée des chemins de traverse.

Quel fut le premier grain de sable contre lequel vint échouer le jeune poète? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que les passions vinrent à gronder et l'entraînèrent dans leur tourbillon. Il dit peu à peu adieu au travail, il délaissa la Muse, ou ne revint plus à elle que dans des accès de fièvre, avec l'intention de lui faire violence si elle résistait, ce qui était encore un plaisir de débauché. Quelle main le poussait donc,

lui, nature si élevée et si poétique, à des déportemens où son intelligence s'amoindrissait, où il voyait son imagination se flétrir, et qu'il eût dû regarder comme un épouvantable châtiment, s'il eût été condamné à les subir? Bref, il abusa de tout, et devint en peu de temps si méconnaissable d'esprit et de visage, qu'un ami put, avec raison, écrire sur sa porte : *Ci-gît Éric*, et qu'il n'y eut bientôt plus d'espoir de le voir revenir à lui-même.

Un jour, cependant, on put croire au retour de l'enfant prodigue. S'échappant du milieu des amours éhontés et sans nom, Éric aima ou crut aimer sérieusement. Il plaça son cœur, il eut une affection choisie. Malheureusement il ne rencontra pas cette femme supérieure et charmante qui est comme le cœur de l'homme d'esprit et le bon sens de l'homme d'imagination, cette femme dont plus d'une fois la présence, à une heure donnée de la vie, a fait grands des hommes qui allaient tomber. En effet, que de biographies illustres où les victoires arrivent coup sur coup tant que le génie familier est là, et où les revers s'accumulent dès qu'il s'éloigne!—Éric ne rencontra pas cette Béatrix. Bonne et gracieuse, la femme qu'il aima n'eut pas assez d'empire pour le retirer de l'abîme; elle rendit heureux son amant sans le sauver.

L'amour rayonna un moment sur cette vie si jeune et déjà si sombre; la muse d'Éric sourit à travers sa tristesse, comme le soleil à travers la pluie. Cela passa comme un éclair, et le poète retomba plus profondément et pour jamais. Quel douloureux spectacle il nous offrit alors! Nous l'avons tous vu traînant ses ennuis, sentant sa destinée manquée, et incapable d'assez de force de volonté pour faire changer le sort. Nous l'avons tous vu chercher de plus en plus à s'étourdir dans la débauche, pâlir, s'affaisser et mourir enfin. Il mourut en pleine jeunesse et sans jeunesse, vieux et sans expérience. Quelques amis le regrettèrent, sa maîtresse le pleura, un inconnu fit une élégie; mais Léa, au fond de sa province, fut seule véritablement inconsolable.

De cela, il y a bien deux ou trois ans, peut-être moins, peut-être plus, et, en tout cas, on ne songeait plus au pauvre Éric, lorsqu'un matin, il y a quelques mois, un de ses anciens amis trouva sur son secrétaire un paquet assez volumineux cacheté de noir. Il s'informa, il questionna, et ne put parvenir à savoir comment et par qui ce paquet de forme bizarre avait été déposé chez lui. Il le tourna et le retourna en tout sens; mais, comme il était à son adresse, il finit par l'ouvrir, et fut d'abord très étonné. Puis, avec toute l'attention qu'on doit aux confidences de ceux qui ne sont plus, lorsqu'ils daignent nous en faire, il lut ce qui suit.

I.

Comment je passai de vie à trépas.

Il se meurt, il est mort! disait-on de tous côtés autour de moi, et je ne me croyais pas encore malade. Je souriais dédaigneusement à ces prédictions funèbres; je m'imaginais qu'au premier effort de ma volonté, ce qui semblait me fuir allait revenir aussitôt. Je ne doutais pas que l'inspiration ne fût à mes ordres : tant que je n'avais pas affranchi cette esclave, je prétendais être son maître souverain. C'était une illusion de ma volonté que je payai cher. Lorsqu'après avoir long-temps asservi une organisation délicate à des plaisirs grossiers, une ame tendre à des jouissances brutales, je me frappai le front en ordonnant à Minerve de s'élancer, Minerve ne s'élança point. Je ne m'effrayai pas trop ce jour-là. Bah! dis-je, c'est un caprice du démon familier. Mais je revins à la charge le lendemain; je renouvelai souvent l'épreuve, et je ne fus pas mieux écouté. Il fallut bien enfin comprendre tout le mal que je m'étais fait à moi-même. J'ouvris les yeux; il était trop tard, et je ne sus que me désespérer, ce qui est une ressource à la portée de tous les malheureux.

Je gémis, je m'accusai; ma vanité exagérait les dons que j'avais reçus du ciel, et ma conscience s'en estimait d'autant plus coupable. Le souvenir de mes premiers succès me poursuivait aussi comme un remords; c'était un sanglant reproche : qu'avais-je fait de cette verte couronne qui était tombée sur mon front de vingt ans? Je l'avais traînée dans le ruisseau. — Mes insomnies étaient pleines de fantômes. Ma mère, qui m'avait tant aimé et qui avait placé tant d'espérances sur ma tête, se dressait à mon chevet, le visage triste, me regardait et disparaissait lentement. Ma grand'mère aussi sortait de son tombeau pour venir voir ce que j'avais fait de ses conseils, elle qui ne me les avait pas épargnés. « Il est des dangers dans le monde, avait-elle coutume de dire, qu'on ne peut éviter que par la fuite; et c'est pour mieux fuir, mon enfant, ajoutait-elle, que Dieu a donné d'aussi bonnes jambes à la jeunesse. » Bonne grand'mère, je n'ai pas fui!...

Ainsi je pleurais sur moi-même, et je suis sûr que si alors, au lieu de me lamenter, j'eusse pris une résolution énergique, si j'eusse chassé honteusement la débauche et la paresse, et accueilli à bras ouverts l'ordre et le travail, j'aurais vaincu ma destinée. Je fis le contraire : je pleurai d'abord; puis, m'étant consolé, je me jetai de nouveau dans les

excès, excellent moyen de rappeler au colombier l'inspiration fugitive! Il ne réussit pas cependant; mais il allait peut-être réussir, lorsqu'au sortir d'un souper entre libertins, moi, naguère le bien-aimé de la Muse, pâle, chancelant, marchant à tâtons le long du mur, je rentrai au logis, et, à peine arrivé, je me laissai tomber et rendis le dernier soupir. J'expirai dans mon cabinet d'étude depuis long-temps désert, au milieu de mes livres couverts de poussière : c'était par une matinée d'hiver froide et pluvieuse. Et maintenant je suis une ombre, et j'habite, dans un vaste cimetière, un mausolée entouré de mauves et d'asphodèles.

II.

Singulière visite d'une bonne vieille qui me fit de grands cadeaux.

Feu M. le président de Montesquieu, baron de la Brède, affirmait qu'il n'avait j'amais éprouvé un moment d'ennui qu'une demi-heure de lecture n'eût dissipé. C'est que M. le président avait une riche bibliothèque; mais n'ayant ni cette ressource, ni la moindre distraction, je m'ennuyais mortellement, sans jeu de mots.

Comme j'ai quitté la vie depuis environ une année, il y avait déjà long-temps qu'on ne se souvenait plus de moi, et personne ne venait répandre sur mon tombeau ni une fleur, ni une larme. De loin en loin, quelque enfant joyeux, courant dans le cimetière comme à travers un jardin, épelait en passant mon épitaphe; c'était là ma part de gloire et de souvenir sur la terre : tout le monde n'en a pas autant; je me résignais à mon sort. Aussi ma surprise fut grande, lorsqu'un de ces soirs, minuit sonnant, j'entendis frapper trois légers coups à la porte de ma dernière demeure; mon étonnement redoubla, lorsque la porte tourna sur ses gonds rouillés, et que m'apparut, aux rayons tremblans de la lune, une femme étrange et vieille, bien vieille, que j'avais vue quelque part. Où? je ne savais. Peut-être dans les ballets de l'Opéra, peut-être sur les planches de quelque autre théâtre, jouant un rôle d'ingénue avec ses rides profondes plaquées de fard. Elle avait deux pieds de haut et s'appuyait sur une béquille. Sa bouche pincée et moqueuse était armée, aux deux angles, de deux blanches dents si longues qu'elles ressemblaient à de véritables défenses. Quoique bizarrement accoutrée, elle était luisante et proprette, ce qui me prévint tout d'abord en sa faveur : la propreté est la politesse des vieillards. Un air de douce compassion était répandu sur toute sa physionomie. Quant à moi, j'étais fort embarrassé, car je

n'avais pas même un siége à offrir à ma visiteuse. Or, rien n'est plus désagréable que d'être pris en flagrant délit de pauvreté. En femme d'esprit, elle ne s'aperçut point de mon embarras.

— Ne vous effrayez pas, me dit-elle; c'est pour vous être utile que je viens ici.

Le malheur rend méfiant, je doutais un peu; mais elle parlait avec tant de douceur, elle avait tant de bonté dans le regard et dans la voix, que je me laissai convaincre, et que je l'écoutais avec une sorte de charme : c'est un plaisir assez piquant d'écouter une vieille femme qui parle bien. Je l'écouterais peut-être encore, si la curiosité ne m'eût fait pousser une exclamation.

— Ah! mon Dieu, ma bonne dame, m'écriai-je en l'interrompant, quel est ce chien noir qui tourne autour de vous et passe à travers vos jambes? n'est-ce pas ce pauvre barbet qui accompagna seul ma sépulture?

— Et ce moineau qui s'est posé sur cette colonne de marbre blanc, le reconnaissez-vous aussi?

— C'est le moineau qui venait déjeuner chaque matin sur la fenêtre de ma maîtresse.

— Et si c'était le moineau de Lesbie, et si le chien était le barbet noir de Faust? Qu'en diriez-vous? Au reste, en ce cas, ils auraient singulièrement dérogé (mais qui ne déroge pas en ce temps-ci?), car ils veulent entrer à votre service. Chaque soir, à minuit, ils viendront prendre vos ordres. — Écrire, c'est se distraire. Écrivez à vos amis, s'il vous en reste, et à votre maîtresse, si vous en aviez une. Le barbet portera vos lettres à vos amis, et vous rapportera les réponses : il vous évitera les frais de poste. Le moineau sera votre messager auprès de votre maîtresse; vous pouvez avoir en lui une confiance absolue; il ne se laissera pas prendre par un enfant comme un moineau vulgaire, ni corrompre par un rival comme une femme de chambre.

Pour le coup, je crus à une mystification. — Vous vous moquez d'un malheureux, dis-je; ce n'est pas bien. Pour que vos paroles fussent vraisemblables, il faudrait que vous fussiez une fée, et il n'y en a plus.

— Qui dit cela? mon ami, tant qu'il y aura des femmes, il y aura des fées.

— Soit; il n'est pas moins vrai que vous me raillez. Vous me donnez des facteurs; mais avec quoi voulez-vous donc que j'écrive? avec mes ongles sur mon linceul, sans doute?

— Voilà ma réponse, dit-elle. Et, me remettant un objet presque

imperceptible qu'elle tira de la poche de son tablier blanc, elle se disposait à partir. Je la retins par le pan de sa robe.

— Au moins, madame, dites-moi où je vous ai vue, m'écriai-je avec une chaleur dont je ne me croyais plus capable.

— Où vous m'avez vue? répliqua-t-elle. Vous avez la mémoire bien courte, mon ami. Seriez-vous un prince ou un poète? Où vous m'avez vue? Eh! chez le bon Nodier.

Ce disant, elle me salua d'un geste gracieux et d'un air de tête tout-à-fait noble, et disparut.

Je regardai long-temps et ne vis plus rien. La nuit était douce et triste; quelques légers nuages voilaient de temps en temps la lune, et la brise, courbant les hautes herbes, soupirait dans les cyprès.

Quand la porte de mon tombeau se fut refermée, une lampe d'albâtre, que ma visiteuse avait placée à mon insu dans un angle de mon cercueil, s'alluma d'elle-même, et jeta une gracieuse lueur qui invitait au travail. A cette clarté, j'examinai aussitôt l'objet précieux que j'avais encore dans la main : c'était un nécessaire gros comme un camée, et en améthyste de la plus belle eau. Le travail en est si curieux, qu'on serait tenté de croire que c'est un ouvrage de fée. Je l'ouvris en tournant dans la serrure de diamant la jolie clé d'or, et je fus émerveillé. Quel fini d'exécution! quelle délicatesse de détails! C'est petit et parfait. Voilà une bonne leçon à l'adresse de tous ces faiseurs de colossal qui n'achèvent rien. J'admirai chaque chose à son tour. L'écritoire est en lapis-lazuli, et l'artiste a gravé sur le frontispice, — simple image qui explique toute la civilisation moderne, — un soleil qui jaillit d'une bouteille d'encre. Une feuille de papier était roulée autour d'un de ces petits instrumens qui font et guérissent tant de blessures, je veux dire une plume. Quant au cachet, il est d'une grande simplicité et d'un sens profond : il représente une étincelle qui fait beaucoup de fumée. Comment ne pas reconnaître la vie?

Rien ne manquait, pas même le bâton de cire; mais il est noir, hélas! Ne suis-je pas en deuil de moi-même comme les autres?

J'avais donc tout ce qu'il me fallait pour écrire, et ce n'est pas le temps qui me faisait défaut, Dieu merci! Il est vrai que j'aurais eu besoin, en plus, d'un peu de style; mais on s'en passe si bien! Allons, m'écriai-je, à l'œuvre! Demandons à mes amis des nouvelles de leur fortune, et à ma maîtresse des nouvelles de son amour. A l'œuvre! et que, sur le coup de minuit, je puisse expédier mes dépêches par mes courriers diplomatiques.

III.

Où j'écris à des vivans, afin de me distraire, au risque de les ennuyer.

A ZÉNON.

C'est à vous que j'écris le premier, ô mon maître! à vous qui m'avez précédé dans la vie de quelques années à peine, mais qui m'avez toujours été si supérieur en sagesse! Grave philosophe dont j'ai mal suivi les leçons, homme inébranlable qui marchez d'un pas ferme dans l'étroit sentier, et dont j'abandonnai trop tôt les traces salutaires, de quel œil avez-vous vu votre bien-aimé disciple embrasser avec égarement les passions qui l'ont déchiré à plaisir et jeté tout meurtri dans cette mort prématurée, du sein de laquelle il vous écrit à cette heure?

Mon maître, vous disiez vrai : la vie est trop courte pour que le bonheur consiste à occuper beaucoup de place et à faire beaucoup de bruit. Les plaisirs durent trop peu et coûtent trop cher pour qu'il n'y ait pas toujours duperie à les acheter. L'ambitieux et le débauché ressemblent au conquérant qui, après un long siége, grace à de savantes combinaisons, au nombre des soldats, à de larges flots de sang répandus, s'empare d'une citadelle... qu'il évacue le lendemain. A quoi mène donc, grand Dieu! cette vaine théorie de l'ambition pour l'ambition, du mouvement pour le mouvement? O stoïcien! votre raison, pierre de touche infaillible, a *éprouvé* de bonne heure la gloire humaine et les plaisirs, et s'est convaincue que cette monnaie si brillante était une fausse monnaie. Le monde vous a paru un océan où tous les chercheurs de renommée et de sensations font naufrage, et vous n'avez pas voulu sortir de la rade où vous vous abritiez dès les premiers jours de votre jeunesse. O maître! vous avez conclu au repos.

Le repos n'exclut point l'étude; vous dites plus : vous affirmez qu'il n'y a d'étude désintéressée, large et profonde, que dans le calme. Une intelligence, si haute qu'elle soit, n'est libre que lorsque le cœur ne gronde point au-dessous, et qu'elle ne respire pas au milieu des préjugés contemporains. Or, vous avez trouvé le seul remède contre les orages du cœur et contre les préjugés du siècle, — la solitude. Gloire à vous, ô sage que je comparerais volontiers, si je ne craignais de faire une phrase ampoulée, à un roi entouré d'esclaves! Toutes

vos passions ne sont-elles pas enchaînées à vos pieds et humiliées devant vous?

Le tableau de la vie que vous menez est si profondément gravé dans mon souvenir, que je ne vous sépare jamais, quand je pense à vous, de tout ce qui vous entoure. Je vous vois toujours, au milieu de ce charmant paysage, près Châtillon, à deux pas des bois de Verrières, dans votre maison blanche avec des contrevents verts, comme celle que demandait Jean-Jacques, grande comme celle de Socrate, hospitalière comme le plus vaste château. Je vous vois sous les épaisses charmilles de votre jardin qu'embaument les rosiers et les lilas, ou dans votre cabinet d'étude, sanctuaire des méditations paisibles, à l'ameublement sévère, aux livres choisis, aux belles gravures de Raphaël et du Titien, et sur la porte duquel vous avez tracé deux mots qui expliquent toute votre vie, c'est-à-dire tout votre bonheur : *Le travail dans la solitude.*

Mais ce qui me touche particulièrement dans votre existence, c'est de voir que vous êtes si complètement heureux à si peu de frais; car, ô philosophe, tout votre patrimoine ne suffirait pas six mois à un beau-fils pour payer ses maîtresses et ses chevaux. Ah! c'est pour moi un éternel regret dans ma tombe de penser que Dieu, dans sa complaisance, vous avait à dessein placé sur ma route; que, pour être heureux et sage, je n'avais qu'à mettre le pied sur l'empreinte que le vôtre venait de faire, et que j'ai mieux aimé, dans ma folie, courir après l'inconnu et m'égarer à la poursuite de fantômes. J'ai imité la brebis qui, au lieu de suivre sa mère et d'aller ainsi tout droit à la ferme, s'échappe par un chemin creux et se perd dans les ravins où la nuit la surprend, et où l'orage la maltraite depuis le soir jusqu'à l'aube.

M'avez-vous pardonné mon ingratitude et mes erreurs? Oui; vous qui ne gardez pas même rancune aux vivans, à coup sûr vous avez pardonné à un mort. Alors vous ne dédaignerez point de me faire parvenir de vos nouvelles. Si telle est votre intention, vous pouvez profiter du retour de mon messager. Singulier messager, n'est-ce pas? Que voulez-vous? c'est le seul domestique en ce moment à mon service; mais j'aurais tort de me plaindre, il est intelligent, poli et expéditif : il comprend sans qu'on lui parle, ne réplique jamais, quoi qu'on lui dise, et fait deux cents lieues en une minute. Connaissez-vous beaucoup de laquais comme celui-là?

Avant de clore ce billet, laissez-moi vous dire, pour vous prouver que je n'ai point oublié vos habitudes, que mon messager qui part à

minuit vous trouvera rêvant sous l'ombre de votre jardin, car vous avez, à l'exemple d'Emmanuel Kant, un arbre chéri qui est comme l'abri naturel de vos pensées, le toit sous lequel elles naissent et s'épanouissent de préférence; ou il vous trouvera déjà étendu sur votre lit de repos, feuilletant encore un volume de Platon, ce divin Platon que vous savez par cœur, et attendant le sommeil qui vous arrive toujours, doux comme une bonne pensée.

Adieu, maître.

L'OMBRE DE VOTRE DISCIPLE.

A FORTUNÉ.

Mon cher, je jette ce billet dans ton tourbillon. Tu ne le liras pas sans doute, et tu le mêleras au feu de joie périodique que tu allumes dans ton salon et que tu contemples d'un œil serein. — Un jour, j'entrai chez toi sans me faire annoncer, selon ma coutume, et je vis deux grands diables de laquais en magnifique livrée occupés gravement à jeter dans un brasier des liasses de lettres dont le cachet n'avait point été rompu. A demi couché sur un divan, tu regardais voltiger les flammes du *brasero* en fumant le narguilé; et lorsque je te demandai l'explication de cette scène : — Ce sont, me répondis-tu, des lettres d'hommes à qui j'ai promis de l'argent, de femmes à qui j'ai promis de l'amour. Ne pouvant payer ni les uns ni les autres, je ne perds pas mon temps à écouter leurs gémissemens ou leurs menaces, et je veux que le tout s'envole en fumée.

Moi, mon cher, je ne viens te demander ni de l'argent ni de l'amour; je viens seulement du fond de ma tombe me rappeler à ton amitié, à laquelle je tiens, car tu vaux mieux que ta réputation, tu es moins fou que tes folies. Je connais de toi de belles actions que tu as soigneusement cachées, et, malgré le cortége de tes vices, on peut dire quand tu passes : Voilà un homme qui ne manque pas de cœur.

Mais tu es entré dans la vie du pied gauche, et tu as fait fausse route dès le commencement. Tout homme porte en son cœur un nid de vipères. Ces vipères sont d'abord endormies; un rien les réveille, tant leur sommeil est léger. Si l'on est prudent, on les rendort; quand d'ailleurs l'une lève la tête, les autres sommeillent d'ordinaire, ce qui facilite beaucoup l'œuvre de surveillance et de répression. Qu'as-tu fait, toi? Tu as provoqué violemment le réveil de toutes les vipères; tu as voulu que dans ton cœur elles s'entrelacent, se déchirent et poussent toutes à la fois leurs sifflemens; et lorsque tous ces serpens, l'œil en-

flammé, l'écume à la bouche, ont dardé leur aiguillon, tu as dit : — Le calme, c'est la mort; l'étude est un jouet d'enfant. — Et tu t'es précipité tête baissée dans cette mêlée furieuse des passions où il faut combattre jusqu'à ce que l'on succombe.

Tu passes tes journées dans des boudoirs, tes nuits dans des maisons de jeu, et, si tu rentres un moment dans tes appartemens de satrape, c'est pour réfléchir au meilleur moyen que te suggérera ton génie de rompre avec ta victime d'hier et de faire tomber celle de demain. Ce qui étonne, c'est que dans cette course sans halte, à travers tous les plaisirs, tu ne perds jamais ton sang-froid. Je me souviens qu'un jour je te rencontrai au bois dans le plus élégant landaw, traîné par les deux plus beaux chevaux gris pommelé sortis des écuries de Crémieux; tu étais gai, souriant, et, malgré la ride précoce qui sillonne ton front, tu paraissais plein de jeunesse. Tu étais pétillant d'esprit et d'insouciance; or, la veille, le jeu avait dévoré ta bourse, et le matin, dans ce même bois, tu avais logé une balle dans la poitrine d'un de tes amis qui t'avait plaisanté fort innocemment. Les pieds de tes chevaux pouvaient glisser dans le sang que tu avais répandu au petit jour.

A Dieu ne plaise que je m'érige en débitant de morale et que je veuille te faire la leçon! On a peut-être ce droit-là quand on est mort; je ne veux pas en user. J'ai trop méprisé de mon vivant ces faux apôtres sans foi ni loi qui exercent par le monde le métier de convertisseur, et qui publieraient volontiers par la voie des journaux, s'ils l'osaient, qu'ils entreprennent toute sorte de conversions aux prix les plus modérés. Je te dis ce que je pense, et je te le dis en ami, n'ignorant pas que ma lettre sera comme non avenue : une feuille de papier jetée à travers les roues n'arrête pas un char bien lancé.

Où seras-tu quand mon chien fidèle, le seul groom du pauvre, le mien, t'apportera ces lignes d'un trépassé? Tu bâilleras dans ta loge de l'Opéra, tu te ruineras autour d'un tapis vert, ou tu chercheras à t'introduire sans bruit, comme un malfaiteur, chez la femme de ton voisin, voire de ton meilleur camarade.

Si tu as le temps, réponds-moi. Je te serre la main.

L'OMBRE DE TON AMI.

A MIRA.

Si je suis resté près d'un an sans t'écrire, chère Mira, tu as bien dû penser que ma volonté n'y était pour rien, et que quelque grande

affaire m'était survenue. C'est en effet la plus grande affaire de la vie; c'est la mort.

Mira, quand je te disais que mon amour était à toute épreuve, je n'osais ajouter qu'il était même à l'épreuve de la mort. Eh bien! je puis te le dire maintenant avec certitude : oui, je t'aime toujours; et toi, m'aimes-tu encore? Mon illusion n'est-elle pas bien grande? Peut-on aimer un pauvre défunt qui n'a plus rien de ce qui plaît dans le monde? Si tu m'aimes encore, dis-le-moi; si tu ne m'aimes plus, garde le silence. Enferme dans une cage dorée le joli moineau que je t'envoie; mais crains que mon fantôme n'apparaisse quelquefois, vers minuit, devant les rideaux de soie de ton alcôve, et pour se venger, ô peureuse, ne te tire par le bout des pieds.

Je ne t'envoie qu'un baiser aujourd'hui, dans le doute; il dépend de toi que je t'en envoie mille demain.

L'OMBRE DE TON AMANT.

L'heure sonnait; j'entendis un léger bruit autour de moi. — Prends ces deux lettres, barbet noir; prends ce billet, moineau gris.

Le barbet glissa adroitement les deux lettres dans son collier de cuivre; le moineau prit le billet sous son aile, et ils partirent si vite que je n'eus pas le temps de leur dire : Bon voyage!

IV.

Le fantôme de Voltaire au clair de la lune.

Ma correspondance était expédiée, et je goûtais ce quart d'heure de repos si agréable après le travail, lorsque l'ombre de mon ancien valet de chambre, glissant sur les mauves du cimetière comme sur le tapis des salons, ouvrit ma porte sans bruit, s'approcha de moi, me débarrassa de mon linceul, me souleva avec précaution et m'habilla silencieusement, en laquais bien élevé; puis, il me fit une profonde révérence et s'évanouit.

Je me trouvai seul et debout devant mon cercueil, dans la position d'une sentinelle. Alors je me pris à considérer ma toilette. Qu'est ceci? m'écriai-je. Vais-je jouer la comédie? Dieu me pardonne! je porte des culottes de velours, un habit de soie, des souliers à boucles d'argent, un chapeau à trois cornes, et je tiens à la main une canne à pomme d'ivoire plus haute que moi.

— Soyez fier, dit la bonne vieille, qui arrivait en ce moment et en

toute hâte. Vous portez un costume qui, tout vieux qu'il est, m'a coûté ce matin mille guinées. C'est le costume de M. de Voltaire à son premier voyage à Berlin. Eh! n'avez-vous pas remarqué que je suis revêtue de la robe à queue et à ramages de Mme Denis? Je serai votre nièce, si vous voulez bien.

— Madame, répondis-je d'assez mauvaise humeur, je ne vois pas où vous désirez en venir avec ces déguisemens. N'est-ce pas assez de se déguiser dans la vie, sans être encore forcé de se déguiser dans la mort?

Elle ne fit pas attention à mon dépit, me prit le bras sans façon, et nous partîmes pour la promenade. Chemin faisant, ma digne compagne me montrait des tombes superbes et beaucoup d'épitaphes en lettres d'or qui ne rappelaient rien à mon esprit, ni à mon cœur. Arrivés devant un modeste mausolée de marbre gris :

— C'est ici, me dit Mme Denis, que repose M. de La Harpe.

— Eh bien! répondis-je.

— Eh bien! ajouta-t-elle, je vous ferai remarquer que la tombe de La Harpe est voisine de celle de Gilbert, et que le critique est condamné à murmurer sans cesse entre ses dents les invectives qu'il prodigua au poète, lequel sourit maintenant et se moque de lui. La Harpe enrage, il voudrait changer de ton, ou au moins se taire; il ne peut ni l'un ni l'autre, et c'est un supplice réservé à tous les critiques de mauvaise foi.

— Pauvre La Harpe!

— Ici découvrez-vous, monsieur de Voltaire. Ce mausolée de marbre blanc contient les restes d'une fille de roi morte pleine de jeunesse, de beauté et de génie, dont la frêle main maniait le ciseau comme Michel-Ange, et qui a consacré un chef-d'œuvre de gloire à cette même vierge que vous avez outragée dans un chef-d'œuvre de honte!

Je me découvris avec respect. Nous continuâmes notre promenade, et la malicieuse vieille ne tarissait pas en propos sérieux ou plaisans. De propos en propos, nous allions franchir le petit mur qui sépare le champ du repos de la grand'route, lorsque nous fûmes assaillis par une foule de gens qui criaient bien fort et s'avançaient sur moi.

— Nous le disions bien qu'il n'était pas mort! Portons-le en triomphe, s'écriaient les uns, et parmi ceux-là j'en remarquais plusieurs qui, la veille encore, n'étaient guère de mes amis.

— Jetons-le dans le ruisseau, vociféraient les autres.

— Au Panthéon!

— A la rivière!

Un jeune homme, les cheveux épars, les yeux égarés, me menaçait du poing, et me jetait ces paroles au visage :

— Vous êtes le plus vil et le plus infame des hommes, vieil Arouet!

Des enthousiastes aux cheveux gris se précipitaient à mes genoux, en s'écriant :

— Voltaire, vous êtes un dieu!

La position devenait critique; il n'y avait qu'un moyen de me tirer de ce mauvais pas, c'était de fuir; je pris ce parti, et, comme les morts vont vite, je m'esquivai facilement. Amis et ennemis furent d'abord si surpris de ma brusque retraite, qu'il y eut un moment de silence; mais, la première surprise passée, la querelle recommença de plus belle. J'entendis long-temps, dans les ténèbres, retentir des éclats de voix. Même j'ai ouï conter qu'ils en vinrent aux mains, là, dans le cimetière, et qu'ils se lancèrent, jusqu'au jour, des ossemens à la tête.

Aussitôt que je touchai à mon tombeau, je me dépouillai de la défroque voltairienne. — Ma chère dame, dis-je à ma commère, permettez-moi à l'avenir de n'être l'ombre de personne, pas même d'un grand homme : il n'y a pas de rôle plus triste ni plus faux que celui-là.

Le barbet, déjà de retour, se dressait sur ses pattes de derrière, et de ses pattes de devant me remettait poliment sa double dépêche. Le moineau n'était pas encore à son poste. Il se sera oublié une heure dans quelque nid bien chaud à faire l'amour, pensai-je. Je le calomniais, car j'entendis bientôt le frémissement de ses ailes; il vint se poser sur mon épaule; il tenait à son bec une lettre suspendue à une faveur bleue. Je caressai le barbet, je baisai le moineau, je dis bonne nuit à l'excellente vieille, et je redescendis dans mon cercueil pour goûter un des plus doux plaisirs non-seulement des morts, mais des vivans, pour recevoir, malgré l'absence, sur une feuille de papier noirci, les confidences de l'amitié et les tendresses de l'amour.

V.

Lettre d'un philosophe dérangé à l'ombre de son unique disciple.

Grace à l'intelligence de votre estafette extraordinaire, votre lettre, que vous m'adressez à Châtillon, m'est parvenue sans retard rue du Helder. En m'écrivant, vous croyez écrire à un sage; on voit que vous n'êtes plus de ce monde, et que vous n'êtes guère au courant de ce qui s'y passe. L'expérience ne vous a donc pas appris que lorsque, depuis plus d'une année, on a perdu de vue un ami, il ne faut pas lui

écrire comme si on venait de le quitter la veille, car on court le risque de le blesser cruellement avec des éloges. La vie n'est pas une ligne droite, tant s'en faut, et l'éloge du passé peut être une amère censure du présent. Quand on a comme vous un facteur à quatre pattes qui va mille fois plus vite qu'un wagon, et qui a trouvé le secret jusqu'ici vainement cherché de supprimer l'espace, il est facile de ne pas tomber dans l'inconvénient que je vous signale. On n'a qu'à demander à l'ami où il en est avec le monde et avec lui-même; deux mots suffisent : Êtes-vous toujours celui que j'ai connu, ou êtes-vous un autre? A l'avenir ne manquez jamais d'agir ainsi; c'est de la prudence vulgaire. Cette précaution, indispensable après quelques mois d'absence, est vraiment le plus bel éloge qu'on puisse faire de la persévérance de l'homme.

Vieille habitude! je moralise et je n'en ai plus le droit, je m'oublie; mais les objets qui m'entourent me rappellent vite à moi. Les lambris dorés, les tapis moelleux, un luxe de mauvais goût, un élégant désordre, des robes pailletées jetées çà et là sur des fauteuils avec des couronnes de fleurs flétries, le bruit harmonieux d'une respiration qui sort de l'alcôve, tout me rappelle que je ne suis plus dans mon ermitage socratique où votre messager devait me trouver feuilletant Platon, mais, je ne le dis pas sans rougir, dans le boudoir d'une comédienne. Ah! je vais laisser déborder mon cœur. Depuis long-temps je me tais, depuis long-temps je dévore mes larmes en silence, ne trouvant pas une personne sûre à qui confier l'état de mon ame. Vous êtes le seul que j'aurai introduit dans le mystère de ma vie si singulièrement interprétée dans le monde; vous êtes le seul dont je n'aurai pas redouté l'indiscrétion; je le crois bien, vous êtes mort. Et si vous alliez ressusciter? Bah! tant pis pour vous. Ma plume s'impatiente, et je commence.

Il y a un an, mon cher disciple (permettez-moi de vous donner ce nom toujours agréable à la lèvre d'un philosophe) que j'ai vendu ma chartreuse et tous mes livres, et que j'ai fui ma solitude, délicieux Eden qui s'était transformé en une prison où je manquais d'air et d'espace. Comme tout était changé en ma pensée, tout paraissait changé autour de moi, tout, jusqu'aux belles roses de mon jardin, qui semblaient n'exhaler que des senteurs malsaines et corrompues. J'étouffais. J'aurais mis le feu à mes quatre murs et à mes charmilles, à mes philosophes et à mes gravures, plutôt que de rester là, les bras croisés, six mois de plus. Je jugeai qu'il était plus convenable de vendre le tout, et même je le vendis assez cher.

Mon cher Éric, si vous aviez pris la précaution que je vous ai indiquée plus haut, vous n'auriez pas si malencontreusement vanté ma sagesse et mon économie. Dans quel moment, grand Dieu! m'arrive cette double louange? Écoutez : je suis l'amant d'une comédienne, voilà pour la sagesse; j'ai envoyé ce matin chez le changeur mon dernier billet de banque, voilà pour l'économie. Cela vous paraît inexplicable, je vais essayer de me faire comprendre : à bon entendeur, salut.

Un jour de l'avant-dernier printemps, j'étais sorti de ma hutte pour me promener poétiquement et sans but dans les bois charmans de Verrières. C'était un de ces beaux jours printaniers où tout est calme, harmonieux et pur, où tout ce qui n'est pas doux rayon est doux murmure, où le frais zéphyr embaumé et le spectacle enchanteur de la nature renaissante invitent le cœur à l'espérance et à la joie. Il faut vous dire que je m'étais sevré des lectures sévères et que j'avais repris les gracieux poètes long-temps délaissés. L'heure et le lieu que j'avais choisis pour ces lectures ajoutaient encore aux charmes déjà trop enivrans de la poésie. C'était à l'aurore, sous mon berceau de verdure, que je savourais les odes d'Horace, les sonnets de Pétrarque, les élégies de Catulle et de Lamartine. A mon insu, je me nourrissais d'un suave poison : les poètes sont les grands corrupteurs de la solitude, si bien que peu à peu, dans ce cœur que j'avais façonné au stoïcisme, je sentis des tressaillemens jusqu'alors inconnus. Le soir, dans mes allées, en proie à des agitations fiévreuses, je croyais voir de blancs et élégans fantômes fuir le long des arbres, se cacher derrière un massif, reparaître pour fuir encore comme Galathée, et me jeter en fuyant de voluptueuses ou de railleuses paroles. Mon imagination, vous le voyez, était en feu, et mon cœur éprouvait un vide immense que Platon ne comblait pas. La jeunesse qu'on veut étouffer est comme un esclave qui se soumet d'abord pour s'insurger plus tard. C'est cette révolution qui s'opérait en moi : le jeune homme d'abord vaincu reprenait ses avantages sur le stoïcien vainqueur; la sagesse avait déjà tort, et la poésie et l'amour commençaient à avoir raison.

J'étais au fort de cette lutte intérieure le jour de ma promenade à travers champs et dans les bois. J'allai, j'allai de longues heures, respirant l'air à pleine poitrine, et, pour essayer de me distraire, cueillant des fleurs le long des haies comme un écolier en vacances. Avant le soir, je me rabattis sur Aulnay; je traversai le village, et j'entrai par hasard, sans savoir pourquoi, dans un café où je n'entrais jamais. Voyez à quoi tient la destinée! ce seuil franchi, je fus perdu.

Le salon du café donnait sur un jardin où de petites tables rondes

et vertes avaient été dressées sous le feuillage. Je m'assis à une de ces tables, sur un banc rustique. Lieux obscurs dont nul ne sait le nom, modeste café de village où je me suis arrêté une demi-heure, vous avez été l'écueil redoutable et funeste contre lequel je suis venu me briser! — Sous un berceau de jasmin, en face de moi, une jeune femme et une petite fille, pleines de distinction et d'élégance dans leurs toilettes et leurs manières, mangeaient des gâteaux. Ironie de la Providence! moi qui ai si souvent tourné en ridicule l'admiration de Werther pour les tartines de Charlotte, je suis tombé en extase devant une femme qui mangeait des petits gâteaux. J'avais ri de la simplicité allemande, et c'est une scène allemande qui ouvre le poème de mes douleurs! Que se passait-il en moi? Pourquoi étais-je fasciné par cette inconnue? Un écrivain, je ne sais plus lequel, a dit : « Ils sont bien simples ceux qui ne croient pas que ces sympathies vives et instantanées qu'une ame ressent pour une autre ont leur racine dans une vie antérieure. » Cette pensée me paraît juste et profonde. Je sais que je l'ai autrefois victorieusement réfutée devant vous, mon cher disciple; mais quoi! n'est-il plus permis de changer d'avis? Avec votre permission, je me rétracte; je me contredis, comme si j'étais encore philosophe. Il faut bien que je trouve une explication plausible de mon amour.

Mon inconnue était grande, blonde. C'était une beauté anglaise avec la grace d'une Parisienne. Elle avait moins de trente ans, c'est-à-dire cet âge où la maturité et la fraîcheur se rencontrent, s'embrassent et rehaussent mutuellement leurs charmes, comme deux sœurs toutes deux jolies, dont l'une est sérieuse et l'autre enjouée. — Antonine, dit la mère à sa petite fille, allez dire à cette dame que vous voyez là-bas, au fond du jardin, de venir me parler. L'enfant obéit, part comme un trait, revient en riant. La maîtresse du lieu s'approche. — Connaîtriez-vous dans les environs, lui demanda l'inconnue, une jolie maison de campagne à louer pour la saison? — L'hôtesse répondit qu'elle ne connaissait pas en ce moment de maison à louer qui pût convenir à madame. Alors je crus, sans indiscrétion, pouvoir m'approcher et indiquer une villa en miniature, à demi cachée dans le feuillage et les fleurs, et sur le portail de laquelle je venais de voir en me promenant un écriteau. On me remercia avec une exquise politesse, et, lorsque je proposai à la dame de l'accompagner jusqu'à la maison que je désignais, je ne fus point repoussé. Nous nous mîmes aussitôt en route; le trajet se passa en une causerie discrète. L'habitation ne déplut point, et la jeune femme vint s'y établir huit jours

après, seule, avec sa fille et deux domestiques. J'avais dit que j'habitais les environs, en solitaire, dans les bois; la connaissance était faite, et, quoiqu'on voulût vivre dans une solitude absolue, il me fut permis de rendre quelques visites à la villa.

A quoi bon entrer dans ces puérils détails? Moquez-vous de moi, je vous fais la partie belle. Mais qui n'est pas ridicule en parlant de son amour?

Mes visites, rares d'abord, devinrent peu à peu plus fréquentes; au bout d'un mois, chaque jour compta la sienne. Mon amour était devenu immense. C'est que chaque jour, à mesure que je la connaissais davantage, je découvrais en elle de nouveaux trésors. C'était, en apparence, un cœur délicat et réservé, une raison droite, un esprit fin. Pour qui savait la pénétrer, ce cœur qui semblait calme et timide, et qui l'était en effet, remué à de certaines profondeurs, devenait impétueux et bouillant; ce bon sens imperturbable sur toute chose s'exaltait sur un point et se laissait aller volontiers au courant des illusions et des rêves; cet esprit si fin, si piquant, presque sceptique, devenait doux et facilement crédule toutes les fois qu'il s'agissait de tendresse. Ah! cher disciple, ne craignez pas que j'imite les écrivains modernes qui s'arment du scalpel et dissèquent fibre à fibre une passion. Ne craignez pas que je vous envoie l'histoire de mon cœur, jour par jour, et presque heure par heure, pendant six mois. Longues angoisses, brûlans désirs, silences étouffans, je ne vous décrirai pas! Pendant six mois éternels, je fus comme le jeune Spartiate qui, au moment où les dents aiguës de son larcin lui rongeaient la poitrine, avait le sourire sur les lèvres. Cependant la douleur devint si forte, que je poussai un cri; ce fut le dernier. Un soir que j'avais quitté la villa vers neuf heures, je ne rentrai pas chez moi; je courus les chemins, rêvant à haute voix comme un insensé, allant au hasard, revenant sur mes pas. Vers minuit, je me trouvai sous les fenêtres de sa chambre à coucher. Son ombre passa devant les rideaux. Poussé par une de ces inspirations soudaines qu'on croit nées d'elles-mêmes et qui sont le résultat de mille circonstances précédentes, je sonne à la grille, un dogue répond, une femme de chambre vient m'interroger avant d'ouvrir. Aussitôt qu'elle me reconnaît, elle m'introduit sans crainte. J'étais animé d'une de ces résolutions qu'on appelle héroïques, et, quoique mon cœur battît à se rompre, je ne tremblais point. J'entrai dans la chambre à coucher, sanctuaire jusqu'alors interdit à mes pas et à mes regards. On nous laissa seuls. Tendre femme! à ma vue, elle pâlit, chancela, se laissa tomber sur un fauteuil. Je me jetai à ses pieds, et, prenant

ses mains que je noyais de larmes, je sanglotais et ne pouvais parler. Après un long silence de part et d'autre : — Ah! mon Dieu, mon Dieu! dit-elle; mais, moi, je ne puis vous aimer. — Alors ma langue se délia; je peignis mon amour en traits de flamme; je dis mes souffrances, mes cruelles insomnies, et aussi mes rêves de bonheur. Je fus éloquent à force de vérité et de larmes. — L'amour seul défend de l'amour, dit-elle d'une voix tremblante et avec un timbre que j'ai encore dans le cœur. Je ne vous aimerai jamais, j'en aime un autre. — Je fus foudroyé, je restai muet, la tête dans mes deux mains, comme si je venais d'entendre une sentence de mort. Ah! cette scène est devenue une vision qui se renouvelle toujours. La chambre qui ressemblait à une chambre nuptiale, le lit dressé comme un autel, la femme en robe blanche, les cheveux dénoués, pâle sous ses pleurs, à demi évanouie dans mes bras, mille adorables pensées, le ciel entr'ouvert; puis, le terrible aveu, le coup de foudre sur toutes mes illusions, et deux bougies sur une console consumées au lever du jour et qui semblaient me dire en s'éteignant : Nous ressemblons à ton espérance..... tout cela est sous mes yeux; cette nuit brûlante dure encore!...

A l'aube, je sortis à pas pressés, sans regarder derrière moi. — Nous ne pouvons plus nous revoir, m'avait-elle dit; elle tint parole. Dans la matinée, elle quitta la villa, où elle n'a plus reparu. Cette femme m'a frappé à la manière des Parthes, en fuyant, et d'un coup inguérissable. Elle est sans doute revenue à Paris, où je ne l'ai pas retrouvée depuis un an que je la cherche. C'est après son départ que je vendis ce que je possédais, et que, toute ma fortune dans ma bourse, je vins à Paris avec l'espoir de la rencontrer et de m'attacher à ses traces. Après mille recherches infructueuses, Paris me devint insupportable, et je résolus de voyager. Je voulais fuir. En quel pays? je l'ignorais. Sait-on en quel lieu fuir quand on veut se fuir soi-même? Mais ces projets de voyage furent renversés. Un jour, je rencontrai sur les boulevards notre ancien ami, le poète dramatique Kerner; il allait à la répétition d'un de ses drames, je le suivis machinalement, et c'est alors que, croyant avoir enfin trouvé le meilleur moyen d'oublier, je devins l'amant d'une comédienne. Beau moyen! vous devinez que je n'ai pu par là réussir à m'étourdir. C'est aussi en vain que je me suis lancé dans un luxe effréné et dans toute sorte de débauches; l'ombre de l'absente assistait à tous mes festins. J'ai fait plus, j'ai imité le dernier des Stuarts, j'ai cherché l'oubli au fond du verre, et je n'ai trouvé qu'un sommeil d'une heure, suivi d'un long et affreux

réveil. — Le monde, qui ne voit que les apparences, croit ma raison en faillite; si le monde disait vrai, je serais heureux, mais il se trompe. Mon intelligence, que j'ai voulu éteindre, n'a pas vacillé un seul instant. Ma raison a présidé à toutes mes folies, comme un ménétrier homme fort sensé qui ferait danser une troupe de fous.

Que deviendrai-je maintenant? J'arrive à mon dernier écu. Mon repos est à jamais troublé; mon ame ne m'appartient plus; je ne suis pas rentré en possession de l'offrande qu'on n'a pas pu accepter. Ce qui a commencé à l'allemande pourra bien finir à l'allemande. Mon cher mort, j'irai bientôt te rejoindre; c'est avec une sorte de volupté amère que je caresse mes pistolets.

La créature qui dort dans l'alcôve se réveille et me dit qu'il est bien tard, et que j'ai assez griffonné. Elle entr'ouvre les rideaux, et apercevant votre barbet, curieuse, elle me demande quel est ce nouvel hôte. — C'est un chien perdu, lui dis-je, qui m'a suivi à mon insu et que je vais mettre à la porte malgré l'heure avancée. (Il ne faut jamais confier à sa maîtresse le secret de ses amis.) Ne grondez pas, ma chère, je vais éteindre les bougies et allumer vos veilleuses.

Cette femme est jeune, belle; elle a de l'esprit. Je suis assuré qu'elle m'aime; mais l'autre, l'autre! ah! j'en mourrai.

Adieu, ombre de mon disciple; vous m'admiriez autrefois, plaignez-moi aujourd'hui.

ZÉNON.

VI.

Lettre d'un pécheur repentant à l'ombre de son seul ami.

Le tourbillon s'est dissipé; le bruit a fait place au silence; j'ai fui la rue du Helder, le boulevard et l'Opéra; j'ai vendu coupé, tilbury, chevaux; j'ai renvoyé tous mes gens, moins le fidèle Joseph, et je suis venu m'ensevelir dans une cachette de la Vallée-aux-Loups, où j'ai remplacé un certain Zénon, philosophe de son métier. Mon cher ami, je devine ta pensée à cette brusque nouvelle; tu vas croire que j'ai fui devant une armée de créanciers. Eh oui! j'ai des créanciers, et plus terribles cent fois que ceux que tu me supposes; ceux-là ont prise de corps contre ma personne et l'exercent sans relâche; ils ont élu domicile dans ma conscience : j'ai des remords.

Mon ami, le monde n'a pas de cœur, et, par amour-propre, il ne veut pas croire au cœur d'autrui. Ce n'est jamais dans les profondeurs de la conscience qu'il va chercher les causes secrètes des actions des

hommes. Une cause lui étant inconnue, il se garde de supposer qu'elle peut être noble et élevée; il suppose tout d'abord qu'elle est grossière et matérielle. Ainsi, il a attribué mon changement de vie, ma fuite et mon chagrin à la perte de ma fortune, ce qui est faux; et personne n'a voulu croire, ce qui était vrai pourtant, que mon ame, long-temps endormie, s'était réveillée en sursaut, que, long-temps aveuglée, elle avait reçu d'un grand malheur une telle secousse, qu'elle avait soudain recouvré la lumière. Comme j'estime médiocrement le monde, c'est-à-dire un amas de préjugés, de petites passions et de petits vices, il m'est indifférent qu'il me voie blanc ou noir, ou de toute autre couleur, et je garde vis-à-vis de lui un silence rigoureux, plus que pithagoricien, car il sera éternel; mais, si j'attache peu de prix à l'estime du monde, j'en attache beaucoup à la tienne. Cela est si beau et si rare, une franche amitié! *Celui-là est heureux*, dit Ménandre cité par Montaigne, *qui a pu rencontrer l'ombre d'un ami.* Tu l'entends: l'ombre d'un ami. Il faut donc que je te ménage.

Je t'avouerai qu'en recevant ta lettre, j'ai été le plus étonné des hommes. Comment diable me serais-je attendu à recevoir des nouvelles d'outre-tombe? Mais béni sois-tu! Il n'est pas de lettre de vivant qui eût pu me causer autant de plaisir que cette lettre de trépassé, et qui eût été un plus heureux évènement dans ma solitude dont j'ai fait un cloître, où depuis plus d'une année je vis absolument seul, n'ayant pas vu une seule fois ame qui vive, et n'ayant reçu que ton seul souvenir, absorbé dans quelques pensées, ne parlant plus, n'ouvrant pas un livre, oubliant l'heure des repas, et laissant, avant d'en changer, mes habits tomber en lambeaux. Qui me reconnaîtrait, à l'exception de ton barbet merveilleux, qui a deviné le brillant jeune homme qu'il devait trouver à l'Opéra, au club ou chez sa maîtresse, dans une espèce de mendiant qui a laissé croître ses cheveux, sa barbe et ses ongles, auquel on jetterait quelques sous sur une grande route, et que dans un bois on prendrait pour un voleur?

Je suis diffus, et je n'arrive pas à mon histoire. M'y voici pourtant. Apprête-toi donc à ton rôle de confident. Sais-tu ce que c'est qu'un bon confident? Ce sont deux oreilles ouvertes à propos, et une bouche toujours fermée. Or, quoique tu parles bien, tu sais te taire et écouter même ceux qui parlent mal. Ainsi, écoute ou fais semblant.

Je n'abuserai pas de ta patience; je ne te raconterai pas cette infernale vie que j'ai menée pendant cinq ans. Ce qui s'est passé en plein soleil, sur la place publique, ne doit pas être raconté confidentiellement et avec mystère. Je laisse dans son néant cette partie de

ma vie connue de tous et surtout de toi. Ce que je t'envoie ici, ce sont deux pages de mon histoire secrète, deux épisodes qui résument ma vie tout entière, l'un qui commence, l'autre qui termine ma jeunesse : brûlante jeunesse placée entre deux agonies; folle course au clocher qui part d'un tombeau pour aboutir à un autre. Tu comprends qu'il s'agit de deux femmes : hélas ! la première est le cher souvenir, l'image adorée; la seconde est le remords éternel. — La célèbre pythonisse, Mlle Lenormand, me prédit un jour que trois femmes exerceraient une grande influence sur ma destinée. La prédiction s'est accomplie aux deux tiers; elle en restera là; j'ai vécu.

Je me suis recueilli; j'ai joint mes deux mains comme pour la prière. Ame céleste, qui vis dans les régions bienheureuses, pardonne-moi si ma bouche souillée ose prononcer ton nom, et si je laisse ton secret s'échapper de mon cœur; mais ne crains rien, je le dépose dans le cœur du plus discret des amis. Avant de commencer, je tressaille. Ah! lorsque pour la première fois on retrace pour autrui des émotions ardentes et pures qui étaient restées durant des années ensevelies dans les abîmes de l'ame, on tremble comme si on touchait à des vases sacrés, et qu'on craignît de commettre un sacrilége.

Lorsque je connus la comtesse Berthe de R..., j'avais vingt ans; elle en avait dix-huit. Le comte de R... était un vieillard qui avait fait sa femme de sa pupille, dont il eût pu être le grand-père. Cette union était aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. Il y avait de la part du mari cette adoration passionnée si naturelle à son âge pour un objet si jeune et si charmant, mais que le comte, homme de bon sens et de grande éducation, contenait dans d'étroites limites, et à laquelle il ne permettait jamais des démonstrations qu'il savait ridicules sous des cheveux blancs. Il y avait de la part de la jeune femme une tendresse respectueuse qu'il eût été impossible de distinguer de la piété filiale.

La première fois que je vis Berthe, ce fut un soir dans le monde. Je mets la fausse modestie de côté : j'eus de l'esprit ce soir-là. Mon imagination eut un de ces quarts d'heure de pétillante verve qui naissent on ne sait d'où. O bizarrerie du cœur humain ! ce qui devait devenir un sentiment si pur, si exalté, si sublime, commença par de l'amour-propre. Je crus avoir plu un instant; je voulus plaire encore, et je me fis présenter chez le comte de R... Cet amour céleste débuta comme un amour vulgaire, mais il n'y eut de vulgaire que le début.

Mon ami, pour écrire ce qui va suivre, il me faudrait une plume que je n'ai pas. Comment dépeindre la beauté de Berthe, la distinc-

tion royale et l'angélique douceur de sa physionomie, l'éclat de ses grands yeux noirs, si tendrement mélancoliques, ou lançant de si vifs éclairs? Comment dire la grandeur de son ame et les charmes de son esprit? C'était une femme élue de Dieu, née pour inspirer et ressentir un de ces héroïques et ineffables amours qui ne meurent ni ne s'altèrent. Ne t'attends pas à une lutte, à des résistances, à des larmes, à des déchiremens, à une défaite. Ici tout fut simple, pur et mystérieux. Ma bouche ne prononça jamais l'aveu de mon amour; dès l'abord, nos deux ames s'étaient profondément comprises : la parole eût été de trop. Berthe! Berthe! comment aviez-vous su que, sur un signe de votre main, je me serais fait tuer mille fois, et comment avais-je deviné que vous seriez morte plutôt que de renoncer à votre amour?

Sais-tu par quels sermens nous fûmes liés? Non, et tu ne le devinerais pas. J'avais dans ma serre les plus belles pensées de Paris; j'en offris un bouquet à Berthe, elle l'accepta. Quelques jours après, apercevant sur la table de son salon une magnifique livre d'heures : Oh! le beau livre, m'écriai-je naïvement. — Ouvrez-le, dit-elle. Je l'ouvris, et je trouvai, bienheureuse surprise! toutes mes pensées à la messe du mariage. Quel regard et quel serrement de main payèrent ce témoignage si délicat et si profond! Ce furent là toutes nos promesses, et la mort seule cependant pouvait nous délier.

L'hiver touchait à son terme; quelques beaux jours avaient déjà brillé; nous projetâmes un voyage en Italie. Pour les convenances, nous voyageâmes séparément, après avoir fixé nos villes de rendez-vous. Berthe et le comte me précédaient quelquefois seulement d'un jour, de telle sorte que, durant tout ce voyage, je goûtai l'inexprimable plaisir d'être à la poursuite d'une bien-aimée qu'on est sûr d'atteindre. Il me semblait reconnaître quelques traces d'elle sur tous les chemins. Dans les hôtelleries, où j'occupais sa chambre de la veille, avec quelle patience je cherchais sur toute l'étendue du mur, et avec quel bonheur je trouvais enfin quelques vers de Pétrarque à mon adresse, tracés par elle au crayon dans un coin du papier! Pour la première fois je me trouvais heureux dans des chambres d'auberge; en passant, elle y avait laissé de son parfum.

Ce voyage était enchanteur; on eût dit qu'une fée multipliait sous nos pas les plaisirs et les surprises si chères aux amans. Nous séjournâmes un mois à Naples, allant de fête en fête. La veille du jour fixé pour notre départ, radieuse de beauté, elle avait assisté à un bal de la cour. Vers trois heures du matin, nous rentrâmes à notre hôtel;

elle souffrait d'un mal de tête que le repos, disait-elle, allait dissiper. Je la quittai en brillante toilette de bal. Dans quel état, grand Dieu! devais-je la revoir? Oh! les pressentimens furent muets cette fois.—Fatigué, je dormais et d'un lourd sommeil, lorsque Joseph entra dans ma chambre, et, la tête perdue, me réveilla en sursaut, en s'écriant : Mme la comtesse est morte! Je crus être en proie à un rêve affreux; mais je me couvris à la hâte et volai à son appartement. La chambre à coucher, à peine éclairée, était pleine des domestiques du comte et des gens de l'hôtel, tous immobiles. Le comte était au pied du lit, la face livide comme celle d'un spectre; un médecin était au chevet de la mourante. A peine fus-je entré que Berthe tourna vers moi ses grands yeux noirs démesurément agrandis par la douleur, et, m'envoyant toute son ame dans ce regard d'éternel adieu, elle expira. Oh! c'est l'amour qui me donna alors le courage dont je fus armé, lui seul put me donner la force surhumaine qui cloua mes pieds au parquet, et qui m'empêcha de me précipiter en insensé sur ces restes adorés que je ne devais plus revoir, sur ces mains chastes et brûlantes qui ne serreraient plus la mienne, sur ces lèvres éloquentes et pures qui ne prononceraient plus mon nom. Mon Dieu! qui exprimera ces tortures? Mille glaives acérés percèrent mon cœur, et, toutes les fois que je touche à ce souvenir, je sens la blessure se rouvrir et saigner.

Je quittai Naples au point du jour. Je ne voulus point assister à la cérémonie funèbre; l'excès de ma douleur m'eût trahi. Je rentrai en France et restai deux mois sans pouvoir verser une larme. Tu me vis alors, et tu ne connus point la cause de mon affreuse tristesse. C'est un an plus tard qu'ayant reçu un gros héritage, malheureux et désœuvré, je me laissai entraîner dans la dissipation et la débauche par quelques fous que je surpassai bientôt en folie. Tu étais du nombre, mon cher Éric, et, si tu as succombé avant moi, c'est que tu offrais moins de résistance; vous êtes si délicats, ô poètes! Alors, comme tu le dis, je réveillai toutes les vipères; je me plongeai dans toutes les ivresses, et je ne paraissais jamais assouvi. Cependant, je le jure, au milieu de tous ces déportemens, l'image de la morte idolâtrée ne s'est pas éclipsée un seul instant au fond de mon cœur; et je me comparais à un temple profané dont les murs croulent, dont les chapelles et le sanctuaire sont en ruines, mais dont l'inviolable tabernacle est encore respecté. — Ce délire dura cinq ans et durerait encore, si je n'avais été brusquement retiré de ce milieu infame par un dernier évènement que je vais te raconter.

Ce n'étaient pas les émotions de l'amour, c'étaient encore les émo-

tions du jeu que je cherchais auprès des femmes; je jouais auprès d'elles une partie violente et effrénée qui se composait de séductions et de ruptures. Ne crois pas, cependant, que j'entende derrière moi un concert de gémissemens lamentables, et que, dans mes rêves, je sois poursuivi par des visions vengeresses. Je n'ai guère séduit que des femmes qui allaient au-devant de la séduction; je n'ai irrité par mon inconstance que des amours-propres; je n'ai fait couler que des larmes de dépit et de colère, et lorsque, au grand jour du jugement, l'ange présentera à ma lèvre la coupe remplie des larmes de toutes ces femmes, je te le dis, ce ne sera pas une boisson trop amère. Plût à Dieu que ma conscience n'eût à se débattre qu'avec le souvenir de ces pauvres victimes si vite consolées! mais la fatalité voulut que, fatigué des triomphes faciles, je m'adressasse à un cœur vertueux, noble cœur que je brisai, qui ne cessa point de m'aimer, et qui, en mourant, me donna son pardon. Ah! il est des pardons lourds à porter!

Claire D... avait vingt-cinq ans, et une de ces calmes et attachantes beautés qui ne résultent pas seulement du port de la tête et de l'éclat du teint, de la pureté des lignes et de la grace du contour, mais aussi et surtout de mille harmonies cachées. Claire vivait dans son intérieur et n'allait que bien rarement dans le monde; elle avait deux enfans charmans et un mari brutal et jaloux. M. D... était banquier; ce fut pour une affaire d'argent que j'entrai en relations avec lui; je lui fis entrevoir un gain, il m'accueillit à merveille. Après quelques visites, je fus au courant de cet intérieur, je découvris tout ce que Claire voulait cacher, et je lus un chagrin profond sous son sourire, au moyen duquel elle passait pour une femme heureuse aux yeux des gens inattentifs. A cette époque, on jouait au Théâtre-Français le beau drame de *Chatterton*. Croirais-tu que, par une coïncidence singulière, le lendemain de la représentation de *Chatterton*, je rencontrai dans une maison de la rue Saint-Honoré l'idéal du poète, cette aimante et religieuse Kitty Bell, qui, pour se défendre contre les duretés de l'un et contre les séductions de l'autre, s'entourait de ses enfans comme d'un gracieux et invincible bouclier? Mais la cuirasse avait un défaut qui me fut bientôt connu. Claire était douée de la qualité dangereuse que possèdent les belles ames, la compassion. Sa vertu résista long-temps, elle eût résisté toujours; elle me crut malheureux et succomba. Dès ce moment, l'égoïsme me jeta un voile épais sur les yeux; dès qu'il m'appartint, je méconnus ce cœur d'or, je ne compris plus rien aux scrupules de cette noble conscience. On eût dit que j'avais pris à tâche, moi le tentateur, de lui faire payer cher sa faute. Elle ne se plaignit

jamais; son front conserva toujours devant moi son inaltérable sérénité, et je croyais à cette sérénité menteuse! Je n'ai deviné que plus tard, en descendant au fond du passé, les tortures que j'avais infligées à cette ame généreuse, et dont elle ne confiait le secret qu'à la solitude. Ce n'est pas tout : je ne fus pas seulement cruel, je fus lâche. J'avais enlevé cette femme à son mari et à ses enfans, et je la payai de cet immense sacrifice en reprenant, au bout de quelques mois, mes habitudes de débauche, en la délaissant peu à peu, et bientôt en cessant de la voir. Elle m'écrivit des lettres que je ne décachetai point, mais que j'oubliai de brûler, contrairement à mes habitudes, et sans doute obéissant à une inspiration de la Providence, car je les ai lues et relues bien souvent depuis, et elles sont une source amère où s'abreuvent toujours mes remords. Tiens, les voilà, ces lettres, ces cris poignans d'un cœur tendre et désespéré.

« Ami, qu'as-tu? que t'ai-je fait? dis-moi les motifs de ton absence et de ton silence? Depuis un mois, je ne t'ai pas vu et je n'ai pas reçu un mot de toi. Est-ce donc possible que je te sois devenue à ce point indifférente? que me reproches-tu? dis; mon amour n'a-t-il pas été grand et fort? n'ai-je pas tout bravé pour t'appartenir? n'ai-je pas oublié ce que j'avais de plus cher et de plus sacré en ce monde? Maintenant que je n'ai plus ni famille, ni enfans, m'abandonneras-tu à mon désespoir, et me feras-tu douter de tout? Cela ne sera pas, ce serait trop affreux. Je t'aime, vois-tu, comme tu ne seras jamais aimé. En me frappant, tu te frapperais plus que tu ne l'imagines. Mon ami, chasse l'esprit du mal qui sans doute s'est emparé de toi et voudrait te faire commettre un crime. Reviens me consoler; reviens à celle qui ne peut plus vivre sans toi, et, si une cause que je ne puis prévoir t'empêchait absolument de venir, qui t'empêche de m'écrire? Ou reviens, ou écris-moi. Ton retour serait le bonheur; ta lettre serait au moins un baume sur mes blessures.

« Un mot, un mot, de grace! »

« J'ai attendu depuis trois jours à toutes les heures de la poste. Placée derrière ma persienne, c'est en tremblant que je vois arriver dans la cour de l'hôtel ces facteurs qui apportent des lettres à tout le monde, et n'apportent rien pour moi, rien... Ah! ton silence me tue, c'est tout ce que je puis te dire. Je te pardonnerai toujours, tu le sais

bien, tu le sais trop; mais tu trouveras au fond de ta conscience un juge plus sévère qui te reprochera amèrement la peine que tu m'auras causée.

« Je prie Dieu pour toi. Adieu. »

« Je vois la vérité maintenant : tu ne m'aimes plus, tu en aimes une autre. Aie le courage au moins de venir me le dire en face! Viens me frapper au cœur et tue-moi d'un coup, au lieu de m'infliger mille tortures! O mon Dieu, que je souffre, et quel supplice est le mien! Exerces-tu donc sur moi quelque exécrable vengeance? Ce n'est pas toi, il me semble, qui devrais te venger... Tu te venges de ce que je t'ai aimé comme une insensée; tu me punis de l'amour que tu m'as inspiré,... que tu m'inspires encore. Non! il y a là quelque horrible malentendu. Mais pourquoi ne m'écris-tu pas? Ma tête s'y perd, et mon cœur s'y brise. »

« Vous avez fait semblant de m'aimer, pour satisfaire votre vanité et votre profond égoïsme, et vous me délaissez quand votre vanité est satisfaite, et votre égoïsme assouvi. Quoi de plus simple?

« Vous avez déchiré un cœur qui vous aimait, vous avez brisé l'avenir d'une femme qui avait cru en vous, à vos sermens; c'est glorieux! Allez, je ne vous poursuivrai plus de mes plaintes; vous êtes libre. Soyez heureux, si vous le pouvez..... vous le serez; votre esprit saura bien faire taire votre conscience. »

« Quelles journées et quelles nuits je viens de passer! Après t'avoir écrit ce billet maudit dont je ne pensais pas un mot et que m'avait arraché le désespoir, une fièvre ardente s'est emparée de moi; j'ai eu le délire, et si tu me voyais, pâlie comme après une maladie d'un mois, brûlante, l'œil fixe, tu aurais pitié de cette femme qui t'aime au point d'en perdre la raison. Quand je t'ai écrit ces outrages, la jalousie me donnait le vertige; oui, la jalousie. Je me croyais fière, et je me disais, il n'y a pas long-temps, que si jamais je devenais soupçonneuse et jalouse, j'étoufferais dans mon ame un sentiment aussi indigne de moi; mais voilà que je me crois trompée, et aussitôt ma raison s'égare, et je prodigue l'injure à ce que j'aime, à ce que j'estime par-dessus tout. Pardonne-moi, mon ami. Je t'aime trop, tu n'as pas d'au-

tre tort à me reprocher. Oh! tu oublieras ces infernales quatre lignes, car tu es noble et généreux. Est-ce que je t'aimerais comme je t'aime, si tu n'étais le plus noble et le plus généreux des hommes?

« J'attends un mot de toi sur mon lit de souffrance. Dis-moi que tu m'aimes encore; il est impossible que tu ne m'aimes plus; dis-le-moi, et je suis sauvée; ments-moi plutôt!

« Si tu ne te laisses pas toucher par les larmes de ta maîtresse, tu ne seras pas au moins insensible aux prières d'une mourante; je suis si faible que la plume m'échappe... »

« Il me restait encore une lueur d'espoir; j'avais supposé que mes lettres ne vous étaient point parvenues. J'ai la certitude maintenant qu'elles sont arrivées à leur adresse. Mon malheur est complet. Quoi! je n'obtiendrai pas même un mot de vous? Un silence de mort après m'avoir dit tant de fois : « Je ne puis jamais cesser de t'aimer, à moins que tu ne m'aimes plus? » Tenez, je souffre trop; je pleure et je vous envoie ce papier inondé de larmes. »

« Lorsque votre ami Léopold Robert quitta volontairement ce monde, vous reçûtes de Venise une lettre sur la mort du grand artiste. Il me semble que c'est hier que vous êtes venu me lire cette lettre. Vous étiez là, assis sur ce fauteuil d'où je vous écris. Vous lisiez d'une voix émue, à la lueur de cette même lampe qui m'éclaire; j'étais debout, un bras appuyé sur votre épaule. Toute la soirée fut grave et triste.

« Il y avait dans la lettre de votre ami une phrase dont je fus frappée et que voici : « Cette intelligence ne s'est pas un seul instant obscurcie; il est arrivé, ce qui arrive malheureusement quelquefois, que le désespoir a été plus fort que la raison. Le désespoir avait absorbé de proche en proche le sentiment et la volonté. Léopold était comme un nageur dont les membres sont frappés d'une paralysie soudaine, et qui, conservant la lucidité de son esprit, se voit entraîné par le courant irrésistible, et ne peut avancer ni reculer le moment où il se brisera contre le rocher. »

« Relisez cette phrase et méditez-la. »

« J'avais demandé à voir mes enfans; on m'a refusé cette grace, et il m'a fallu courber la tête. Cette humiliation manquait à mon malheur. Maintenant j'ai souffert tout ce qu'une créature humaine peut souffrir. J'avais commis une grande faute. Ah! je l'ai bien expiée. Mais je vois approcher le terme de ces indicibles souffrances que personne ne racontera, car les mots manquent pour peindre de pareils désespoirs. Arrivée à cette heure suprême, j'éprouve un moment de calme, et mon imagination me reporte à ces heureux jours où vous ne me quittiez pas, où vous me disiez que vous m'aimiez, si souvent et si bien que je crois encore à votre sincérité d'alors. Je regarde autour de moi, et je trouve tout ici comme la veille de votre départ. La pendule sonne; c'est l'heure où vous veniez le soir. O ciel! on monte l'escalier; si l'on frappait à ma porte! si c'était vous! Ah! tout serait oublié; un de tes baisers me rendrait à la vie... Ce n'est pas chez moi qu'on monte. Vous ne reviendrez pas; pourquoi reviendriez-vous? Vous ne m'aimez plus. Ce n'est pas votre faute; c'est sans doute la mienne. Je ne vous accuse pas; je ne suis pas injuste, vous le voyez; mais il me semble que, pour me sauver, vous auriez pu m'écrire quelques lignes.

« C'est une chose étrange; vous me tuez, et je vous aime. Mon Dieu! mon Dieu!... »

Et pendant que Claire, dans le désespoir et l'abandon, m'écrivait ainsi avec son cœur, je m'étais de nouveau lancé dans tous les plaisirs. Or, un matin, elle entra chez moi, pâle, l'œil hagard, se soutenant à peine, joignant les mains et gardant le silence. Je devinai toutes ses douleurs, et, obéissant à un premier mouvement, je la pressai dans mes bras. Je cherchai à m'excuser, je lui dis que je l'aimerais encore; elle ne me répondait pas et me regardait toujours avec une sorte de stupeur. Je redoublai de tendresse. — Silence! me dit-elle, vous ne savez pas tout le mal que vous me faites. — Je ne compris pas d'abord le sens de ces paroles, et je continuai à l'assurer de mon amour. —Dites-vous vrai? s'écria-t-elle avec un accent inexprimable; eh bien! alors, vite, du secours, du secours, car je sens que le poison fait des progrès! — A cette terrible confidence, ma tête s'égare, j'appelle, on vient : il était trop tard. Les convulsions commencèrent : ce fut une agonie affreuse; mais, au milieu de son martyre, elle ne cessa de serrer ma main, et n'eut pas un seul mot de reproche ou d'amertume. Elle me dit seulement de sa voix expirante : « Pourquoi m'avais-tu abandonnée? — Puis, dès que sa fin approcha, elle arracha d'une main con-

vulsive une croix d'or qu'elle avait à son cou, elle me donna ce dernier gage comme pour mieux me prouver qu'elle ne me maudissait pas.

C'est à partir de cette heure terrible que le remords s'est emparé de mon cœur, et, puisque la loi n'atteint pas de pareils crimes, j'ai voulu me punir moi-même, et suis venu m'enfermer ici comme dans un cloître. Je n'en sortirai plus, à moins que ce ne soit pour aller me faire chartreux ou trappiste. Je me vois déjà à la Meilleraye, disant : *Frère, il faut mourir!* et creusant ma tombe, ou à la Grande-Chartreuse, ma lanterne à la main, entrant à minuit, par la porte du sanctuaire, dans l'église obscure, et m'agenouillant sur la dalle froide. Mais que je me décide à vieillir et à mourir ici, ou que j'aille m'enterrer dans un couvent, deux souvenirs ne me quitteront jamais, c'est le portrait de Berthe et la croix d'or de Claire.

Joseph, qui veille sur moi comme sur un enfant, entre dans mon cabinet, et m'avertit que c'est l'heure du repos. En même temps, j'entends gratter à la porte extérieure; c'est ton barbet qui revient. Il avait fait une absence, je ne sais pour quel motif. Ne me laisse pas long-temps sans nouvelles. Puisque, du fond de ta tombe, tu m'as écrit une fois, tu peux facilement m'écrire une seconde et une troisième, enfin tant qu'il te plaira. Il n'y a que le premier miracle qui coûte, et il est fait.

Je m'arrête; le papier me manque. Un mot encore seulement : on dit que la vie est courte; elle est trop longue pour ce qu'elle vaut. Adieu, mon cher mort, je t'embrasse et te porte envie.

Pardonne-moi cette lettre longue comme la douleur, et ennuyeuse comme la solitude.

FORTUNÉ.

VII.

Lettre d'une fidèle maîtresse à l'ombre de son amant.

J'ai tes deux mots; je les lis, je les relis, je suis folle. Tu m'aimes encore sous le froid linceul; cher adoré, tu m'aimais donc bien! Tu m'as sauvée : je me laissais mourir, me croyant oubliée de toi. Maintenant je veux vivre. Je vieillissais et je devenais laide; je veux redevenir jeune et jolie.

Tu ressusciteras, mon cher Éric, et bientôt, mon cœur me le dit. Ah! ma joie sera si grande en te revoyant après cette si longue absence, que j'ai une crainte, c'est de succomber sous cette émotion. Comme l'amour que tu m'as inspiré est profond et immense! Cet amour,

j'en demande pardon à Dieu, est devenu mon ame tout entière. Tu es si bien ma vie, que, toi absent, je suis une malheureuse créature sans pensée, sans volonté, et qu'il suffit d'un mot de toi pour me relever de cet abattement et me faire entrevoir toutes les espérances.

Ami, quand j'ai reçu ton billet, j'étais assise au pied de mon lit, dans mon grand fauteuil, le front incliné, les yeux pleins de larmes. — Il y a quelques mois, chaque soir, avant le sommeil, j'ouvrais le tiroir mystérieux où reposent tes lettres, tes lettres! mon trésor caché, ma caisse d'épargne; — le superflu d'autrefois, ma seule fortune d'aujourd'hui. Eh bien! j'étais si abattue, si profondément triste et découragée, que j'avais renoncé à mon habitude de chaque soir, et que je voulais à tout prix paralyser mon esprit et mon cœur, et tout éteindre en moi, jusqu'au souvenir. Oh! maintenant que l'espérance est revenue sur les ailes de ton messager, qu'ils reviennent aussi mes tendres souvenirs et mes souvenirs enivrans! Mais, dis-moi, dans la solitude et la nuit du cercueil, te souviens-tu? Ce passé, qui est tout pour moi, a-t-il fait assez d'impression sur ton cœur pour que tu ne l'aies pas oublié? Tu te souviens peut-être du fond du poème, mais des épisodes? Penses-tu quelquefois aux nuits du lundi, quand tu escaladais le mur et que tu venais trouver dans le parc une peureuse qui affrontait pour toi les ténèbres et se moquait du poignard du jaloux, et lorsque, surmontant mille obstacles, je venais passer une semaine tout entière dans ta hutte poétique où nous étions servis par des domestiques invisibles, et où tu me faisais croire, ô poète, que j'étais dans un coin du paradis, si bien que lorsque je te quittais, il me semblait véritablement que je tombais du ciel sur la terre, et que je t'écrivais : Ne me garde plus auprès de toi à l'avenir, ou garde-moi toujours? Et notre petite chambre de la rue Saint-Jacques, où j'étais toujours la première, et où tu te faisais ouvrir en disant : « Patte blanche, foin du loup; » où, par les soirées de décembre, les heures étaient si rapides, le feu si pétillant, le thé si parfumé, l'amour si tendre; où nous n'entendions des horloges que cet inexorable minuit qui nous séparait jusqu'au lendemain; et Morfontaine, et ces divines nuits d'été où, sous les étoiles, à travers champs, nous nous enivrions de silence et d'amour; et cette soirée où nous nous égarâmes dans les chemins creux et les sentiers, et où, pour retrouver notre route et arriver avant le jour qui se lève tôt en juillet, nous montâmes sur la charrette d'un pauvre homme, t'en souviens-tu? Oui, tu t'en souviens.

Quant à moi, je n'ai rien oublié; je ne parle, bien entendu, que du

bonheur que tu m'as donné. Le mal que tu m'as fait, je n'y songe plus, et celui qu'on dit de toi, je n'y veux pas croire. Ah! si tu savais comme on t'a calomnié, mon poète, comme on t'a noirci! mais tu te justifieras, je le veux. Quand ce ne serait que pour cela, reviens au plus vite; l'expiation de notre bonheur n'a-t-elle pas été assez longue, assez douloureuse? Il y a une heure je croyais encore qu'elle ne finirait jamais. Dieu soit loué! elle finira, elle touche à son terme; je vais te revoir, et c'est tout ce que je demande au ciel. Quand ton cœur bat sur le mien, que m'importe tout le reste?

J'habite toujours le même appartement sur le boulevard extérieur; c'est que tout ici est plein de toi. Si tu savais quel religieux plaisir j'éprouve à ne rien changer, à laisser chaque objet à la même place, comme des choses consacrées! Je ne sors plus; j'ai fait vœu de n'aller à la promenade qu'appuyé sur ton bras chéri, et je n'ai passé l'avant-dernier été à Châtillon que pour obéir à une triste et pieuse pensée commune à nos deux cœurs.

Je suis devenue sauvage; mes meilleures amies m'obsèdent. Reviens, je ne puis plus vivre sans toi. Si je t'aime ainsi, c'est ta faute. Pourquoi ton ame a-t-elle si bien répondu à la mienne? As-tu jamais entendu deux instrumens plus admirablement d'accord que nos deux cœurs? — Arrange-toi comme tu voudras, mon amour a reçu le baptême du bonheur et le baptême des larmes, il est immortel. Je ne puis plus vivre sans toi, je te le répète et te le répéterai encore, pour que tu le saches bien. Tu n'as donc, ô mon bien-aimé, qu'à ressusciter, si tu ne veux pas que je meure; mais d'ici au jour de ta résurrection, écris-moi souvent, je l'exige. Tu as le temps, chante donc ta maîtresse dans de jolis vers, et que le moineau chargé du précieux butin vienne souvent frapper de son bec à la vitre de ma croisée.

Je ne veux pas te dire adieu sans t'apprendre deux choses qui ont eu lieu dans le monde depuis ton trépas. La première te regarde, car il s'agit de moi. Croirais-tu que ton maître Zénon, que je connaissais et qui ne me connaissait point, s'est passionnément épris de ta Mira (qu'ai-je donc pour qu'on m'aime ainsi?), et cette passion a fait si vite tant de chemin, que j'ai été forcée de le fuir, et que le pauvre philosophe, je crois, est devenu fou. Tu le ramèneras à la raison; je compte sur toi pour réparer le mal que j'ai fait à ton ami involontairement. — L'autre nouvelle te surprendra peu; ton camarade Fortuné a disparu de la scène. Il s'est, dit-on, ruiné. On ne le plaint qu'à demi. Il était trop spirituel et trop dédaigneux pour ne pas être envié de tous, et pour que la médiocrité, toujours jalouse, n'ait pas vu sa

chute avec plaisir. Sur la scène du monde, quand un acteur comme celui-là tombe, il y a toujours un parterre prêt à applaudir.

Le moineau s'est perché sur mon secrétaire d'ébène; il a mis gracieusement sa tête sous son aile, et s'est endormi. Il se réveille; je comprends qu'il attend ma réponse; je vais l'attacher à son cou avec un morceau de ce ruban bleu qui te rappellera.... je n'ose l'écrire; j'oserais à peine te le dire à voix basse.

Mille baisers tendres à mon cher Éric; envoie-moi ceux que tu m'as promis. Mon Dieu! suis-je donc heureuse! Et quels rêves je vais faire cette nuit! Comme je serai changée demain! Toutes mes amies me diront: Qu'as-tu donc? Et je leur répondrai: Vous n'avez pas deviné? il revient.

Adieu, ame de mon ame; je vis pour toi, par toi, et ne puis vivre autrement.

MIRA.

VIII.

Comment j'eus un rêve agréable suivi d'un brusque réveil.

J'achevais à peine la lecture de mes dépêches, que le sommeil descendit insensiblement sur mes paupières, et de ma pensée fit un rêve: J'étais vivant; je causais avec Fortuné et Zénon, en tenant dans ma main la blanche main de Mira, main de reine. L'horrible cercueil s'était changé en un joli appartement de garçon. Nous étions assis sur un moelleux divan, dans un salon élégant et simple. J'entendais, dans la pièce voisine, les apprêts du dîner dont je me figurais le menu à la Brillat-Savarin. — Zénon, disais-je, quoique vous ne soyez pas guéri, je vous place à la droite de Mira. — Mira ouvrait sa bouche gracieuse; elle allait répondre un mot charmant, car elle souriait déjà, lorsque je fus soudainement réveillé par un grand bruit qui se faisait sur le marbre de ma tombe.

Le premier mouvement fut de l'impatience et de l'emportement; mais je me calmai aussitôt, sachant qu'une ombre de quelque valeur ne doit jamais se mettre en colère, à moins que ce ne soit une colère jouée: il y a des occasions où cela peut réussir. Ici, je n'avais qu'à écouter de toutes mes oreilles pour distinguer la cause de ce bruit inusité.

C'était une troupe d'enfans échappés de l'école qui venaient se cacher derrière la chapelle du cimetière, dans l'endroit où on les chercherait le moins, et, assis en rond sur ma tombe, ces vauriens jouaient aux cartes. Ils parlaient ou criaient tous à la fois; ils pestaient, ju-

raient, se volaient. — C'est moi qui ai gagné, disait l'un. — C'est-à-dire que tu m'as volé, disait l'autre.

— Péché originel, péché originel, qui pourrait te nier? m'écriai-je à ce spectacle; les enfans ont tous les vices des hommes.

Les propos, les rires, les querelles de ces enfans, m'égayèrent d'abord; mais cela ne finissait pas, et je cherchai un moyen de renvoyer ces gamins à leur école. Les moyens les plus simples sont les meilleurs; je n'eus pas besoin de leur adresser un long discours; je me retournai dans mon cercueil. Ah! de quelle frayeur ils furent saisis! il fallait les voir fuir; ils fuient encore. Dans leur trouble, ils oublièrent leurs cartes et leurs enjeux. Trente-deux cartes et six sous! J'ai leur emploi; il ne faut rien laisser perdre.

IX.

Trente-deux pensées écrites au hasard sur un jeu de cartes.

I. — Il serait beau de dire : La vie est un chemin de fer, et la raison une locomotive qui transporte l'homme sans le fatiguer; mais il est plus exact de dire : La vie est un chemin de traverse, la raison un cheval poussif, et l'homme un mauvais cavalier.

II. — La vie a deux faces : à mesure qu'elle vieillit d'un côté, elle rajeunit de l'autre; elle est bientôt vieille ou toujours jeune, selon qu'on la regarde du même côté, ou qu'on sait se tourner à propos.

III. — Le brillant de la vie est au commencement; rien n'a l'éclat de la jeunesse : la vie est un feu d'artifice qui commence par le bouquet.

IV. — L'amour, c'est une ame qui se greffe sur une autre.

V. — L'amour ressemble à l'amitié, comme un conquérant ressemble à un monarque paisible, comme Napoléon ressemble à Louis XVI.

VI. — L'amant est roi; l'ami d'une femme est prince seulement, et un prince qui, en aucun cas, ne peut monter sur le trône, car ce trône est toujours la proie d'un usurpateur étranger.

VII. — Deux cœurs tendres et sincères, qui s'aiment sans vouloir se l'avouer, sont comme deux promeneurs qui, dans un jardin anglais, s'évitent, se fuient..... et se rencontrent au moment où ils s'y attendent le moins.

VIII. — Le cœur d'une jeune fille est comme un nid où les petites hirondelles gazouillent, montrent la tête, essaient leurs ailes et guettent le moment de s'envoler.

IX. — Le cœur d'une jeune femme aimante et éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.

X. — Le cœur d'une vieille coquette est semblable aux tombeaux d'Égypte où gisent des momies entourées de bandelettes.

XI. — Le cœur d'une femme est parfois, quoique vide, fermé à triple tour; d'autres fois la porte est entre-bâillée. Pour réussir en amour, il faut moins de mérite que d'à-propos.

XII. — Même chez les femmes les plus corrompues, il y a toujours, dans un coin de l'imagination ou du cœur, une branche de virginité toujours verte qu'un homme habile saurait faire fleurir.

XIII. — La virginité est une poésie; elle n'existe pas pour les sots.

XIV. — Que de femmes, avec beaucoup de cœur, d'imagination et de beauté, avec tout ce qu'il faut en un mot pour inspirer et ressentir une grande passion, se trompent dans un premier choix, et, dans leur empressement de prendre une revanche, se trompent encore, et si souvent, que lorsqu'enfin elles rencontrent celui qu'elles ont tant rêvé, elles ne le méritent plus! C'est triste.

XV. — Il arrive parfois qu'une femme résiste plus long-temps à celui qu'elle aime beaucoup qu'à celui qu'elle aime médiocrement : avec l'un, elle tremble de diminuer en se donnant; avec l'autre, sa crainte est moindre. Voilà de quoi mater la vanité de ces petits-maîtres qui viennent et sont vainqueurs.

XVI. — L'amour vrai ne sait pas lutter contre cette artillerie que les coquettes ont à leur service, et il est vaincu. Les roués seuls sont assez habiles pour déjouer leurs savantes manœuvres, de telle sorte que, par une justice providentielle, ce sont les roués qui nous vengent des coquettes.

XVII. — La femme de quarante ans ne compromet pas ses conquêtes; elle est comme l'Angleterre, elle sait coloniser.

XVIII. — Voici un petit billet qui pourrait être écrit bien souvent à Paris, le matin, sur papier satiné, d'une main encore tremblante : Tout est *sauvé*, fors l'honneur.

XIX. — Les ames tendres se replient sur elles-mêmes, les ames fortes se jettent plus volontiers au dehors. Les premières vivent surtout du passé dès qu'elles ont un passé, les autres aspirent surtout à l'avenir, ce qui fait qu'avec les femmes tendres il faut surtout être jaloux de l'amant qui vous a précédé; avec les autres, de celui qui vous suivra.

XX. — Il y a des gens qui ont l'esprit paresseux et le cœur infatigable.

XXI. — La femme est un poème qu'il faut lire avec le cœur pendant des années pour bien le comprendre. Tel homme qui n'a aimé qu'une fois, mais profondément, connaît mieux les femmes que tel autre qui, pendant vingt ans, a changé chaque jour de maîtresse. Don Juan, avec ses infidélités sans fin, me fait l'effet d'un homme qui n'a pas lu un poème, et qui passerait sa vie à lire les *variantes*.

XXII. — L'homme qu'on est convenu d'appeler *artiste* a la tête plus aimante que le cœur, ou, pour mieux dire, l'artiste a deux cœurs, le premier d'une tempe à l'autre, le second sous la mamelle gauche.

XXIII. — Le bonheur est un mauvais début dans la vie; il dispose l'ame à la médiocrité. Il faudrait l'éviter au génie, s'il n'était fort ingénieux lui-même à se créer toute sorte de tourmens.

XXIV. — Une belle passion à vingt ans désenchante tout le reste de la vie. Si tel homme est un si grand dédaigneux, n'allez pas chercher la cause ailleurs, la voilà.

XXV. — On est triste après une passion comme après une banqueroute.

XXVI. — La volonté est la fortune de l'homme moral.

XXVII. — L'ambition, telle qu'on l'entend aux époques corrompues, déforme l'ame; de chaque vertu elle fait un vice. C'est une sorte d'orthopédie morale au rebours.

XXVIII. — Les ambitieux sont comme les taureaux au combat, ils se précipitent sur un lambeau de pourpre, et trouvent un fer aigu.

XXIX. — L'esprit sans le goût, c'est un équipage sans cocher. Le goût sans l'esprit, c'est un cocher sans place,—sur le pavé.

XXX. — Augurez mal d'un homme qui a de l'esprit dans une fausse situation; les situations fausses n'inspirent de l'esprit qu'aux Scapins et aux Mascarilles : les honnêtes gens y sont bêtes.

XXXI. — Quelle leçon pour cet ambitieux qui devenait méchant dans l'obscurité! on lui a servi un vin depuis plus de vingt ans perdu dans les sables de sa cave, et qui s'est vengé de l'oubli en devenant meilleur.

XXXII. — L'amour-propre se prend pour dupe, il emploie mille et mille ruses pour se tromper, et il n'y réussit que trop bien. Sa fourberie égale sa crédulité; l'amour-propre est à la fois Scapin et Géronte.

X.

Où je fais l'aumône à un pauvre et la leçon à un riche.

L'aube ne devait pas se lever avant une heure; j'avais le temps de faire une bonne action. J'ouvris la porte de mon sépulcre et m'élançai au dehors. Je franchis le cimetière, effleurant à peine la terre. Le désir donne des ailes; je parcourus en un clin d'œil un mille à travers champs, et m'arrêtai devant la chaumière d'un bûcheron.

Cette chaumière isolée, à l'entrée de la forêt, au bord d'un étang, n'a qu'une fenêtre, laquelle ne se ferme pas, et qu'une porte, laquelle se ferme à peine. J'entendis parler à l'intérieur, j'écoutai.

— Jacques, dit une voix triste, réveille-toi; ce sera bientôt le jour, et nous n'avons plus de pain depuis hier soir, ni un pauvre sou.

— Je le sais, femme, dit Jacques en se réveillant et en poussant un soupir. Pourtant je travaille de toutes mes forces; mais on me paie si peu. Puis, c'est la maladie de notre petit Baptiste qui a épuisé nos dernières ressources. Si l'un de nous tombait malade maintenant, il nous faudrait mourir sans secours.

Ah! j'aurais voulu avoir une bourse pleine d'or, pour la donner à ce pauvre homme. Malheureusement je n'avais que six sous. Il est vrai que Dieu ne regarde pas l'abondance de l'aumône; il regarde l'émotion du cœur. Il est vrai aussi que l'argent ne m'appartenait point; mais que font les philanthropes, sinon l'aumône avec l'argent d'autrui? Je déposai donc les six sous au milieu du seuil, afin que le bûcheron ne pût sortir sans faire cette trouvaille, et remercier le ciel de ce don inattendu.

En m'en retournant, je passai devant un magnifique château où il y avait grande fête. Le parc était illuminé, les salons étaient resplendissans d'or et de lumière. Une musique bruyante frappait les airs. On avait dansé toute la nuit, et la fête allait se terminer par un splendide festin.

Ce château est la demeure d'un traitant. Et moi qui sais par quels moyens ces gens-là remplissent leur coffre-fort, et ce qu'ils ont dans le cœur; moi qui sais qu'ils s'enrichissent par des rapines, qu'ils se ruinent par vanité, et qu'ils laissent mourir de faim un pauvre à leur porte, je pensais avec tristesse à la misère morale qu'il y a sous cet amas d'écus.

Le financier, rayonnant, vint à passer dans une allée détournée du parc, ayant une jeune femme à son bras.

— Oui, ma chère, disait ce Turcaret en jouant avec son lorgnon, la fête que je vous donne m'a coûté cinquante mille francs.

La belle promeneuse répondit par un sourire assez dédaigneux, et par un ou deux mots qu'emporta le vent.

— Beau financier, m'écriai-je par-dessus le mur, au moment où les deux promeneurs allaient disparaître derrière un massif, quand tu voudras faire danser tous ceux que tu as ruinés, il te faudra agrandir ton château.

Allons, me dis-je en moi-même, j'aimerais mieux être le bûcheron, et je continuai ma route.

XI.

Où je rencontre une demi-douzaine de coquettes sortant du bal.

La ligne droite n'est pas le plus court chemin, c'est le plus long, car c'est le plus ennuyeux. Ce qui est prévu ne divertit guère, le hasard seul est amusant, et le hasard hante de préférence les chemins de traverse. Je me rendis donc à mon tombeau par le chemin de l'école. Bien m'en prit, car je fis une bonne rencontre. Je me trouvai au milieu de six jeunes femmes qui sortaient du bal, et qui, ne craignant pas la fraîcheur de la nuit, n'avaient pas jeté le plus léger manteau sur leurs robes de gaze et de fleurs, et s'en allaient, tête nue, causant et riant. Admirez l'esprit du hasard! ces gaies danseuses étaient des amies de mon enfance. Que de fois nous avions joué ensemble sous l'œil des mères attentives et contentes! Et depuis cet heureux temps je ne les avais pas revues; mais leurs traits étaient profondément gravés dans mon souvenir, et la renommée, si bavarde à propos des jolies femmes, m'avait raconté leur histoire en détail.

— Eh quoi! m'écriai-je, c'est vous, Herminie, Fernande, Élisa! C'est vous, Clotilde; vous, Sabine; Éléonore, c'est vous!

— C'est lui! c'est bien lui! s'écrièrent-elles toutes en chœur; mais, grand Dieu! comme il est changé!

— On le serait à moins, leur dis-je; mais vous donc? quoique vous soyez jeunes et belles encore, je vous assure que vous êtes tout aussi changées que moi.

— Expliquez-nous cela, dit Fernande d'un air mutin.

— N'empêchez pas monsieur de parler, dit Élisa.

— Offre ton flacon à monsieur, dit Sabine à Éléonore, il va avoir une faiblesse; il est pâle comme un mort.

Ce ne fut pas sans difficulté que je parvins à me faire entendre. — Vous croyez donc, leur dis-je, que tout consiste dans la jeunesse

et la beauté? et vous comptez pour rien les changemens qui s'opèrent dans l'ame. Vous ne vous regardez que dans vos miroirs, et en vérité, je vous le dis, si vous vous regardiez dans votre conscience, vous ne vous reconnaîtriez pas! Vous étiez, quand je vous quittai, naïves comme des enfans, et je vous retrouve habiles comme des diplomates. Vous étiez bonnes, désintéressées, généreuses; vous êtes cruelles, avides, profondément égoïstes. Vous aimiez tout ce qui était beau, noble et pur; vous n'aimez plus que vous-mêmes et l'encens qu'on brûle pour vous. En un mot, blonde Herminie, petite Fernande, piquante Élisa, belle Clotilde, fière Sabine, riche Éléonore, vous êtes de fieffées coquettes!...

— Oh! l'insolent!

— Les belles sottises que vous débitez là!

— Allez prêcher plus loin...

— A qui donc croit-il parler?

— C'est un sot!

— Vous êtes un misérable!

Toutes ces interpellations s'élançaient à la fois de six bouches courroucées; je me crus perdu. Jugez donc : un pauvre jeune homme aux mains de six coquettes. Je rompis d'une semelle.

— Que vos majestés ne se mettent pas en colère...

— Il a raison, dit Fernande; est-ce que ces billevesées sont dignes de notre courroux? Prenons mieux les choses.

Et aussitôt elle donna un mot d'ordre à ses compagnes; elles chuchotèrent un moment entre elles, puis, se prenant par la main, légères comme des willis, elles dansèrent une ronde villageoise, m'enfermant dans un cercle vivant de gaze et me couvrant de railleries; mais, à mesure qu'elles dansaient, leur visage perdait de son éclat, les rides naissaient aux tempes, l'œil s'éteignait peu à peu, les cheveux tombaient et les dents aussi.

— Arrêtez-vous! arrêtez-vous! m'écriai-je, et regardez-vous; vous étiez jeunes, vous étiez belles il n'y a qu'un moment, et vous avez vieilli dans l'espace d'une ronde!

— Ah! firent-elles en se regardant l'une l'autre, toutes saisies d'effroi, et chacune, portant aussitôt la main à la tête (les mains sont un miroir), s'aperçut que la vieillesse ne l'avait pas plus épargnée que les autres.

— Riez, riez donc, mes belles dames! il y a de quoi. Vous avez beau jeu! Moquez-vous des sentimens purs et profonds, trompez qui vous aime, allumez l'imagination des adolescens!

Elles baissaient la tête et se taisaient.

— Au moins, repris-je avec plus de douceur, parmi tant de cœurs que vous avez tourmentés avec une joie cruelle, avez-vous su, par des dévouemens et des sacrifices, vous en attacher un, noble et grand, qui ne vous abandonnera pas dans votre vieillesse et ne vous fuira pas le lendemain de votre beauté?

— Non, répondirent-elles. Et ajoutant, avec de profonds soupirs :

— Hélas! hélas! — elles s'enfuirent mornes et désespérées.

Une mince raie blanche paraissait déjà à l'horizon; une alouette chantait; j'étais en retard. J'eus bientôt regagné mon domicile.

XII.

Comment je découvris les amours d'un homme célèbre.

Dans mon gîte, je passe souvent mon temps à songer comme le héros de La Fontaine, quelquefois aussi à regarder à ma fenêtre, c'est-à-dire à travers une fente que j'ai pratiquée à mon tombeau, et d'où je vois loin, bien loin. Or, en promenant mes regards à droite et à gauche, de tous côtés, j'avais remarqué depuis long-temps une maison gracieuse et mignonne, séparée de toute autre, ayant un seul étage et quatre façades. Cette chartreuse a un large perron et un toit en terrasse; elle est entourée d'une grille en fer, et son portail verni a un marteau en cuivre doré. Cette jolie demeure tient, comme on voit, de la villa italienne et de l'habitation anglaise. La maison était sans hôte; mais, un jour, j'aperçus toutes les fenêtres ouvertes : on battait les tapis, on faisait reluire la porte et le marteau; évidemment l'on attendait quelqu'un. Je restai en sentinelle, et, vers le soir, je vis la diligence s'arrêter devant la grille, déposer un voyageur, et repartir au galop : la diligence est l'image du monde, elle laisse ses voyageurs avec leurs bagages sur la route, et continue sa marche sans s'inquiéter de ce qu'ils deviennent. Le voyageur était un grand jeune homme d'une physionomie ouverte, qui me plut d'abord. Il paraissait avoir trente ans, et j'appris qu'il avait déjà un nom célèbre dans les lettres. C'était pour se délasser de ses grands travaux, disait-il, qu'il venait de loin en loin passer quelques mois dans sa province natale. A cause de ses apparitions, ou pour tout autre motif, on l'avait surnommé le *Revenant*.

Une fois le *Revenant* établi dans sa chartreuse, je devins curieux comme une jeune fille; je le lorgnai dans son alcôve, dans sa salle à manger, dans son cabinet de travail. Je le suivis dans ses promenades, je l'accompagnai dans ses visites, et ce ne fut pas sans désappointe-

ment que je vis cette célébrité contemporaine vivre absolument comme un simple mortel, dormant bien, mangeant beaucoup, lisant et écrivant quelque peu, et rêvant le reste du temps; dans le monde, causant gaiement et étourdiment, comme s'il n'avait rien dans la tête. La scène ne variait pas, et j'allais abandonner cette jeune gloire à ses destinées, lorsqu'un matin (que s'était-il passé la veille?) je vis venir chez le jeune maître une vieille messagère portant discrètement un billet d'où s'exhalait un parfum d'amour. Quelques instans après, je vis poindre une jeune suivante avec un autre message qui exhalait le même parfum. Ce jour-là, le *Revenant* passa deux heures derrière sa persienne qui regarde au levant la maison d'Emma, et deux autres heures, part égale, derrière la persienne qui regarde au couchant la maison de Juliette. Emma brodait à sa croisée et ne brodait guère, Juliette lisait à la sienne ou plutôt ne lisait pas, et l'une ne voyait pas le manége de l'autre parce que leurs yeux ne percent pas les murailles.

— Diable, me dis-je, ceci ressemble singulièrement à une double intrigue.

Emma et Juliette sont deux amies d'enfance; elles s'aiment tendrement. Elles se sont mariées, comme on se marie à dix-huit ans, pour mille petites raisons qu'on a oubliées six mois après. Leurs maris ne sont ni beaux, ni laids, ni spirituels, ni trop bêtes. Ces deux jeunes femmes ont de l'esprit et des prétentions. Elles s'ennuient fort de la vie de province, qu'elles regardent comme au-dessous d'elles, ce qui est vrai, et ce qu'elles disent. La conformité parfaite de leurs goûts, de leurs pensées, de leur situation, a formé les nœuds d'une intimité si grande, que, jusqu'à ce jour, elles ne se sont rien caché, peut-être parce que, jusqu'à ce jour, elles n'ont eu rien à se dire; mais elles descendent la côte glissante qui va de vingt-cinq à trente ans: le *Revenant* est arrivé à propos.

Le manége des deux persiennes continuait de mieux en mieux; mais je n'apercevais plus ni duègne, ni jeune suivante, et je supposai judicieusement qu'on avait dû adopter d'autres moyens de correspondance. En effet, j'ai découvert que chaque soir, à la nuit close, le jeune homme descend dans le jardinet qui fait le tour de la chartreuse, place un papier entre deux tuiles, sur une caisse d'oranger qui touche presque la grille, voilà pour Emma; il va en faire autant du côté opposé, voilà pour Juliette. Emma descend, rase la grille, passe la main à travers les barreaux et disparaît. De son côté, Emma joue exactement le même jeu : les lettres sont arrivées à leur adresse.

Or, l'autre soir, Emma et Juliette descendent, vont à leur oranger et s'emparent de leur butin, juste au même moment; puis, bien enveloppées dans leur cachemire, dare, dare, elles trottent menu, comme dit Figaro, toutes deux dans la même direction, et se rencontrent de l'autre côté de la grille. — Te voilà, Juliette. — C'est toi, Emma. — J'allais chez toi, dit l'une. — Et moi chez toi, dit l'autre. Au même instant, leurs maris vinrent à passer. Ils s'arrêtèrent, et là, à cette même place, les quatre personnages causèrent fort agréablement. Je levai les yeux vers les fenêtres de la chartreuse : il était derrière ses persiennes, lui, et il riait!

J'avoue que cette comédie me scandalise, et l'autre nuit, voyant passer, non loin de mon tombeau, ce jeune homme dont j'aime du reste le talent sobre et spirituel, — sobre, ce qui est si rare, — et qui ne serait pas trop loin d'être parfait, s'il avait autant de cœur que de goût, je me levai en ombre légère, et, comme si j'étais la voix de sa conscience, je murmurai ces mots à son oreille : — Comment un homme tel que vous, qui, à l'âge où l'on commence à peine sa carrière, a déjà un nom glorieux, peut-il descendre à ce rôle honteux et misérable de don Juan?

— Ah! répondit-il, quand on a de grandes passions dans la tête, on ne peut avoir que des passions légères dans le cœur. Voilà pourquoi les penseurs et les ambitieux sont égoïstes, voilà pourquoi....

Il allait continuer sa dissertation, mais je connaissais la suite, et, le laissant disserter tout seul, je restai plus que jamais convaincu qu'il vaut mieux pour une femme être aimée d'un homme médiocre qui l'aime pour elle que d'un homme supérieur qui l'aime pour lui; mais qui parviendra à faire comprendre cette vérité aux femmes? Ce n'est pas la qualité de l'amour qu'elles considèrent, c'est la qualité de l'amant. D'ailleurs, pour mieux les tromper, il y a quelques exceptions parmi les hommes supérieurs; et quelle est la femme qui ne se flatte pas de rencontrer une exception?

La double intrigue durera-t-elle long-temps? Ne pourrait-il pas arriver que le jeune maître se trompât un beau soir, et, grace aux ténèbres, ne plaçât sur l'oranger d'Emma la lettre de Juliette, et réciproquement? Oui, si le diable n'aimait les imbroglios et ne les prolongeait pour son plaisir. Ce que je sais, c'est que rien ne transpire encore, et que les deux jeunes femmes continuent d'être les meilleures amies du monde, quoiqu'elles ne se disent plus tout absolument, comme j'ai pu m'en convaincre par les deux lettres suivantes que le hasard a fait tomber entre mes mains, et que j'ai ouvertes et

lues sans scrupule, comme si j'étais un gouvernement absolu. On verra ce qui en advint pour mon repos; ce sera une nouvelle preuve que, si l'on ne veut pas entendre de dures vérités sur son compte, il ne faut pas plus violer le secret des lettres qu'écouter aux portes.

XIII.

Lettres de deux amies intimes.

JULIETTE A EMMA.

« Tu m'oublies, ma très chère. Quoi! tu es partie il y a ce matin quinze jours bien comptés, je t'ai écrit deux fois, et je n'ai pas reçu de réponse! Cependant tu n'es pas malade, je le sais. Tu n'as rien à faire, je le sais encore. Ah! prends-y garde, mon ange; tu vas me laisser supposer que, sans avoir rien à faire, tu es la plus occupée des femmes : une pensée est la plus grande des occupations. Réponds à ce chiffon par le prochain ordinaire, ou tu te compromets gravement. Lance sur-le-champ ta plume au galop, soit que tu n'aies rien à me dire, soit que tu ne veuilles me rien dire, soit que tu veuilles me dire tout.

« Je ne te garde pas rancune, ma gracieuse. Une bonne et loyale amitié comme la mienne ne s'affaiblit pas pour si peu. Je ne suis pas même de mauvaise humeur, et je vais te régaler de quelques caillettages, ce que je n'ai pas fait dans mes dernières lettres, qui étaient toutes remplies de moi; c'est peut-être ce qui t'a ennuyée : alors je t'excuse.

« Pendant que tu te promènes dans ton jardin, au milieu de tes jonquilles, que tu relis les premières élégies de Lamartine, ou que tu essaies de lire le dernier roman de Balzac; pendant que tu regardes les nuages, ou qu'inclinant le front, tu as l'air d'être abîmée dans la contemplation de tes jolies pantoufles vertes; pendant que tu rêves, en un mot, tu t'imagines que la vie ne marche pas ailleurs. Ah! mon enfant, elle marche ici, et d'un bon train : il y a du scandale dans Landernau. Je ne veux pas te faire attendre et te laisser jeter ta langue aux chiens; je lâche la grande nouvelle : Hélène a été enlevée hier soir, et Ménélas, c'est toi qui l'as baptisé prophétiquement, court après elle. Il a pris des chevaux de poste ce matin, avant le jour, et veut poursuivre les fugitifs jusqu'à extinction. Ce qu'il y a de bon, c'est que les gens qui paraissent le mieux informés racontent que les fugitifs n'ont pas

fui du tout, qu'ils ne sont pas loin, qu'ils sont très près, et qu'Hélène aura réintégré le domicile conjugal avant le retour de Ménélas. En effet, où pourrait-elle aller avec son ravisseur, un bonhomme de dix-sept ans, Alfred? Quel Pâris! La rumeur est grande; on ne s'aborde qu'en parlant de l'évènement, et, si je voulais t'envoyer la moitié des commentaires qui sont débités à ce sujet, un in-octavo ne suffirait pas.

« Ne te tarde-t-il pas un peu de savoir (mais peut-être non; tes démangeaisons de curiosité me semblent considérablement affaiblies; tu deviens indifférente à ces mille caquets qui te piquaient si fort; je te le répète, c'est grave); ne te tarde-t-il donc pas un peu de savoir ce que sont devenues les amours d'*Estelle* et de *Némorin?* Ma chère, relis M. de Florian. Change le nom de la rivière, supprime la houlette, la panetière et les moutons, et tu auras l'histoire exacte des tendres soupirs de ce couple intéressant et naïf.

« Et Clélie? que devient Clélie? elle s'est endormie dans son bonheur, ou, si tu aimes mieux, elle s'est ensevelie dans son triomphe. Je ne la vois pas plus souvent que tu ne la voyais. Elle ne rit plus, parce qu'elle a ouï dire que le vrai bonheur rend sérieux. Elle a fait je ne sais combien de toilettes d'intérieur; elle étudie la musique avec une passion!... Tu sais qu'il chante. Je souhaite que tout cela dure la saison.

« Mais je m'aperçois que je deviens mauvaise langue. A la vérité, que faire, quand l'ennui nous tient, quand ce que nous aimons le plus est absent, quand il fait toujours froid dans un ménage où l'on avait espéré les brises tièdes du printemps ou tout au moins un pâle soleil d'automne, quand on sent que les beaux jours passent, et qu'on arrive presque en face de cette terrible trentième année? Puisqu'on n'est pas encore assez vieille pour se faire dévote, le meilleur parti à prendre n'est-il pas de devenir un peu plus mondaine pour s'étourdir? Alors on s'installe dans une bonne loge des premières, et on suit la pièce, comédie ou drame, sans en perdre un mot; mais ce n'est pas ce qu'on voit qui a le plus d'attrait dans la pièce: c'est ce qu'on ne voit pas, ce qui se passe dans la coulisse; aussi, ma chère, je hante la coulisse avant le lever du rideau. Ce n'est que lorsque le cœur est rempli, lorsqu'on aime, que cette comédie du monde est fort peu de chose. Les autres alors ne sont plus rien pour nous, parce qu'un seul est tout. Je n'en suis pas là, tu le sais. Mon cœur est mort à l'amour, il ne peut plus vivre que pour l'amitié, et tu sais, mignonne, à qui va cette amitié. Nous ne nous ressemblons pas tout-à-fait sur ce point. Quoique du même âge, ton cœur est beaucoup plus jeune que le

mien. Tu comprends l'amitié aussi délicatement que personne, mais je tremble que tu n'aies gardé quelque part en toi une place toute prête pour y loger un sentiment plus vif et plus dangereux. J'ai toujours eu ces craintes, et je dois t'avouer, mon ange, que depuis un mois elles n'ont pas diminué.

« Je ne veux pas insister, je glisse; je veux seulement qu'on me comprenne. Quant à moi, ma vie est toujours la même. Les matinées se passent assez bien : d'abord je me lève tard. Après le déjeuner, je lis ou je brode. Les après-midi se passent aussi tant bien que mal : une visite, une promenade, autre chose; mais les soirées! ah! ces tête-à-tête sont terribles. Donnons-nous la main, ma toute belle.

« J'ai rencontré quelquefois chez la grande vicomtesse le célèbre *Revenant*, auquel (soit dit entre nous, et au risque de te causer un peu de peine) je trouve plus de vanité que d'esprit, et plus de réputation que de talent. Qu'est-ce donc que la gloire littéraire aujourd'hui? Voilà ce qu'on appelle un grand écrivain, et les honneurs vont arriver chez lui à la file! Un grand écrivain, c'est donc alors un peu d'imagination mêlée à beaucoup de savoir-faire; car il me semble, en vérité, que notre *Revenant* n'est guère autre chose. Tel est au moins mon avis; est-ce le tien?

« Mon Dieu, comme tout perd de son prestige! N'est-ce pas, en effet, bien étrange qu'une provinciale de mon espèce analyse sans plus de façon une célébrité parisienne, et soulève ainsi son manteau de pourpre pour voir les difformités cachées dessous? Ma foi, c'est bien leur faute, à nos illustres contemporains, si à une telle distance nous voyons clair sur leur compte. Avec quelle complaisance ils étalent leurs travers et leurs vices! On dirait que c'est leur point d'honneur. Vraiment, je leur conseillerais de prendre pour devise : *luxe et indigence;* car, si leur imagination est riche quelquefois, leur cœur le plus souvent est dans la misère. Ce sont gens à méconnaître toutes les délicatesses de sentiment. Que de secrets arrachés à l'amitié pour les traduire en prose ou en vers, et les livrer à la malignité du lecteur! Que de bonnes fortunes qu'on transforme en deux volumes et qu'on escompte chez son libraire! Croirait-on que pour plusieurs le roman a été une claie sur laquelle ils ont traîné une femme adorée la veille? Et lorsqu'un poète et une muse se rencontrent et se prennent de belle passion, on s'imaginerait, n'est-ce pas? que tout va se passer d'une façon charmante. Mais la poésie n'est plus si naïve. Sais-tu ce qu'ils découvrent au bout de quelques mois d'orage? qu'au lieu d'un amant et d'une maîtresse, ils ont été l'un pour l'autre un *sujet*. Que dis-tu de

tout cela, ma chère Emma? Tu dis que la conclusion à tirer de cette homélie, c'est que le *Revenant* n'a pas l'heur de me plaire : d'accord.

« J'ai reçu une étoffe qu'on me dit toute nouvelle. C'est charmant à mon avis. Je t'envoie un échantillon. Si tu veux, nous serons habillées comme deux sœurs.

« Bien adieu; je t'aime sincèrement et profondément,

« JULIETTE.

« *P. S.* Mon amie, pas de secret entre nous! »

RÉPONSE D'EMMA A JULIETTE.

A MADAME JULIETTE DE... EN SA PETITE VILLE.

« Que je mette ma plume au galop, dis-tu? l'y voilà. Et je crois que je suis bien inspirée de t'obéir ainsi ponctuellement; tu m'aurais fait un mauvais parti. Tu es d'une amitié vraiment despotique, et qui me plaît, ma chère Juliette. J'ai bien ri de ta supposition et de l'air quasi sérieux dont tu m'apostrophes. Ton *post-scriptum* surtout est charmant, et pèse plus qu'il n'est gros. Quoi! parce que je reste quelques jours sans t'écrire, ton imagination se met en campagne, et tu ne me supposes rien moins qu'une belle et bonne passion, car j'appelle les choses par leur nom, moi; il fallait achever. Pour qui ma passion, s'il vous plaît? Est-ce pour le diplomate? Ne serait-ce pas pour le poète? C'est pour le *Revenant*, à moins que ce ne soit pour mon mari. Pourquoi pas? qui sait? nous sommes si bizarres. Au fait, une femme ne doit jamais jurer qu'elle n'aimera pas un homme, à moins qu'elle ne l'ait aimé.

« Mais je me ravise, madame; ne serait-ce pas vous qui, d'aventure, vous seriez rendue un peu coupable du gros péché dont vous m'accusez? N'auriez-vous pas à votre insu, je dis à votre insu, un peu trop remarqué *quelqu'un*, et ne partiriez-vous pas de là pour supposer qu'aucune femme, voire votre meilleure amie, n'a pu se mettre à l'abri des charmes qui vous ont séduite? ce qui serait de la jalousie à la quatrième puissance. Cela ne serait pas impossible à la rigueur; pourtant rassure-toi, ma chère Juliette, je ne le crois point : je ris, je joue, je te renvoie le volant. Veux-tu que je parle sérieux? Ni toi, ni moi, ma chère amie, ne devons éprouver un sentiment qui vit de douces illusions et de fraîches espérances. Nous avons depuis trop long-temps accepté notre destinée faite d'ennui, et n'oublie pas que le cœur, quand il ne se développe pas dans les années de force et de jeunesse, vieillit et se rétrécit vite. On aurait beau me dire que je n'ai

pas trente ans encore, je suis sûre que mon cœur a près du double; et soixante ans, tu en conviendras, ce n'est pas l'âge des amours.

« Nous sentons trop, ma jolie commère, le ridicule des amours que nous avons sous les yeux pour nous éprendre à notre tour. Ne pensons-nous pas que cette Hélène, dont tu m'apprends l'enlèvement qui m'a médiocrement étonnée, est une vieille folle; qu'Estelle, avec ses éternels soupirs si prétentieux, est une sotte mijaurée, et que Clélie est presque une femme perdue? On n'est impitoyable envers les passions que lorsqu'on est très jeune ou qu'on est déjà vieille. Or, nous ne sommes pas très jeunes; donc, nous ne sommes plus jeunes. Eh bien! sais-tu quel est notre parti le plus sage? C'est de descendre au fond de notre cœur, de le visiter avec une attention scrupuleuse, de le parcourir en tout sens, et, si nous trouvons dans quelque recoin obscur une dernière espérance qui s'est blottie là en attendant mieux, chassons-la sans hésitation, sans miséricorde. Juliette, je t'ai donné l'exemple, et, quoi que tu en dises, je ne jurerais pas que tu l'aies suivi.

« Il ne faut pas que ce bavardage me fasse oublier ce qui a été convenu entre nous, c'est-à-dire les quinze jours que tu dois venir passer dans ma solitude. Je ne te fais pas grace; tu viendras, puisque tu l'as promis : je ne veux pas t'attendre sous l'orme. Cette fin d'automne est délicieuse. Nous ferons de longues promenades, l'après-midi, dans le petit bois; le soir, le long du ruisseau et de ses hauts peupliers, dans mes grandes prairies, nous garderons en robe de soie mes belles vaches blanches qui font si mélancoliquement tinter leurs clochettes. Viens.

« Une nouvelle : nous avons des voisins. Le château de Saint-Fleurien a reçu ses propriétaires, qui n'y étaient pas venus depuis dix ans. M. et Mme O'Neilly ont imperceptiblement changé. De cinquante à soixante ans, la métamorphose n'est pas très sensible. Mais c'est le jeune Raoul qui s'est métamorphosé, lui. L'enfant est devenu un grand et beau garçon qui a du monde déjà et ne manque pas d'esprit. Il me fait sa cour; cela est bien entendu. Ne va pas songer à mal. Viens, et à ton tour tu seras adorée.

« Autre nouvelle : le *Revenant* nous arrive ce soir, c'est ce qu'il écrit ce matin à mon mari qui l'avait invité, sans m'en prévenir; c'est un de ses coups, tu le reconnais là. Je me serais passée de cette visite, surtout depuis ta lettre, méchante. Je suis de ton avis sur le compte du personnage, et je crois qu'il a quatre fois plus de vanité au soleil que d'esprit en portefeuille; ce qui ne m'empêche pas de te demander

où tu veux en venir avec ton tableau des mœurs littéraires du temps. A qui en as-tu donc? crois-tu m'apprendre quelque chose de nouveau, mon cher docteur? Si je suis provinciale, tu l'es aussi quelque peu, quoique tu l'avoues bien haut. Nous sommes voisines, presque porte à porte, et de chez moi à Paris il n'y a peut-être pas plus loin que de chez toi. Aussi, je me pique de savoir à peu près ce qui se passe là-bas, dans le pays des imaginations échauffées, des vanités exorbitantes et des égoïsmes intraitables. Je n'ignore pas, charmante Bélise, que l'amour, dans ce pays, va d'un extrême à l'autre, qu'il est un calcul ou une folie, mais le plus souvent un calcul, quelque chose comme un marché léonin et frauduleux. Les amoureux, en cet endroit-là, sont de deux classes : les usuriers et les fous, et je plains les maîtresses des uns autant que celles des autres; c'est te dire que je plains la maîtresse du *Revenant*, comme je plaignais celle de feu le poète Éric de triste mémoire. Tu sais ce malheureux Éric, que nous avions vu enfant, doué d'un si bon naturel et de tant d'esprit, et qui nous mit des premières dans les confidences de sa muse? Quand il partit d'ici, n'était-ce pas l'innocence même? Il ressemblait à un jeune lévite, tu t'en souviens. Dis-moi donc quel air empoisonné on respire là-bas, pour que ce jeune lévite de la chaste poésie y fût devenu, en si peu de temps, comme un grand-prêtre du libertinage. Ce qu'on nous a raconté est à ne pas y croire, si on ne savait que les imaginations poétiques, une fois dans le désordre, ne s'arrêtent plus. Peut-on comprendre qu'étant aimé et en assez bon lieu, aimant lui-même, il se soit livré aux courtisanes et ait compté ses jours par ses orgies? Son dévergondage alla si loin, que, sur la fin de sa vie, il passait, dans ses amours, par un raffinement odieux, du vice couvert de souillures à la virginité dans toute sa fraîcheur.... Tu m'arrêtes, tu me pries de te faire grace des détails. D'ailleurs, tu me dis que c'est de l'histoire ancienne : soit; mais ce que tu ne sais pas et que j'ai appris récemment, c'est que les désordres d'Éric furent le résultat d'une vengeance féminine. Voici le fait. Éric, pour ses débuts, avait séduit une jeune fille du peuple; cette enfant l'aimait, il l'abandonna pourtant. Ce n'était pas une femme ordinaire, et, pour se venger, elle conçut un horrible projet. Elle se jeta dans le vice, et y acquit une célébrité retentissante. Puis, connaissant le faible du poète, elle sut l'attirer à elle, l'enlacer, l'entourer de séductions et de plaisirs, exciter toutes ses passions, éteindre ses derniers scrupules, et finalement le livrer désarmé à ses dignes compagnes, qui achevèrent l'œuvre, à tel point que, si Éric était un plus grand poète, on pourrait parfaitement le

comparer à Orphée déchiré par les bacchantes. Orphée ou non, c'est ainsi qu'on raconte que notre jeune et poétique compatriote a été mis en lambeaux. Que Dieu ait son ame!

« Je suis sûre que tu vas me demander pourquoi je te parle d'Éric quand tu me parles du *Revenant*, je te répondrai que je n'en sais rien, que la plume m'a tourné, qu'apparemment le *Revenant* m'ennuie; après quoi, je te demanderai la permission de rentrer dans mon sujet.

« Si tu ne veux pas venir ici la semaine prochaine, que ce soit l'autre, mais ne tarde pas davantage. Écris-moi toujours. Tu dis que je ne m'intéresse plus aux caquets : où as-tu pris cela? Rien ne m'amuse comme tes gazettes de salon et d'alcôve, et même comme tes aperçus littéraires, ma précieuse. Raconte, raconte tant qu'il te plaira, je t'écoute. Seulement ne te contente pas de dire l'évènement d'hier, dis aussi celui de demain. Babille un peu sur ce qui arrivera; ce qui est arrivé est déjà moins piquant.

« Ton étoffe me plaît; habillons-nous et surtout aimons-nous comme deux sœurs.

« Je t'envoie une causeuse que j'ai brodée en ton honneur, et dont le dessin me paraît d'un assez bon goût. C'est là que, l'hiver prochain, nous aurons de ces bonnes et longues causeries, comme on en a quand on s'aime bien et qu'on ne se cache rien.

« On a besoin de moi, je te quitte. Adieu, belle et bonne; je t'embrasse tendrement sur les deux joues.

« EMMA. »

XIV.

Comment je me souvins d'une pauvre fille, et comment j'entrepris un voyage en lointain pays.

Ce que je venais de lire par hasard sur mon passé réveilla en sursaut les chagrins de mon amour-propre et les remords de ma conscience. — La belle renommée que tu as laissée sur la terre! disait mon orgueil. — Souviens-toi de la jeune fille séduite! disait ma conscience. — Bientôt l'orgueil se tut, et la conscience seule eut la voix haute pour me rappeler en détail une bien triste histoire, et me faire mille fois rougir de honte.

Séverine était une jeune ouvrière orpheline; elle avait seize ans, une beauté fière, et, pour toute ressource, le produit de son travail. Chaque jour, elle passait sous ma fenêtre, à la nuit tombante, en allant porter son ouvrage à l'atelier. Le démon me tenta, je la sui-

vis; je parvins à me faire écouter d'elle, et un jour, employant une ruse vulgaire, je pénétrai dans sa mansarde. C'était par une belle soirée d'été; les derniers rayons du soleil couchant doraient la chambre de la jeune fille. Séverine, belle et calme comme un ange, travaillait, assise à sa croisée, derrière un rideau de fleurs. Une image de la Vierge ornait le chevet du lit, qu'entouraient des rideaux blancs, luxe de la mansarde, et une *Imitation* était posée sur la cheminée. Comment osai-je porter le trouble et le déshonneur dans cet asile du travail et de l'innocence? je ne sais; mais il fallait être bien lâche et bien cruel. Je dis à Séverine que je l'aimais et passionnément. — Vous êtes riche et je suis pauvre, me répondit-elle; vous m'aimerez aujourd'hui et vous me délaisserez demain. — Je l'assurai que je ne l'abandonnerais jamais. Elle se leva gravement, alla prendre sur sa cheminée l'exemplaire de l'*Imitation*, et me dit : — Jurez sur ce livre que vous m'aimez et ne m'abandonnerez pas. — Je donnai le serment qu'on me demandait, et Séverine crut à ma parole. Les ames nobles sont les plus faciles à tromper : elles s'imaginent qu'on leur ressemble. Malheureux, je ne tins pas mon serment trois mois! Et, comme cette enfant du peuple était une de ces ames qui ne font rien à demi, et qui deviennent des héroïnes dans le bien ou dans le mal, se voyant déshonorée, elle se lança avec emportement dans tous les désordres de la vie. Oh! c'est moi, c'est bien moi qui suis le coupable! c'est moi qui suis entré de sang-froid chez la jeune fille innocente et pure, et qui en ai fait une effrontée courtisane! On dit que tu t'es vengée, Séverine; n'importe, je ne suis pas moins responsable de ton ame devant Dieu!

Ce souvenir m'obséda long-temps, et, pour échapper à ces sombres pensées, j'évoquai le plus doux temps de ma vie; je songeai à Mira, cette tendre Mira qui m'aime toujours, et qui ne veut pas croire au mal qu'on dit de moi. Je caressai quelques instans cette charmante image, puis je voulus écrire à cette fidèle maîtresse, ainsi qu'à mes deux amis. Je remarquai fort à propos que, dans ces derniers temps, j'avais négligé ma correspondance, ce qui est plus qu'un péché véniel. Qui ne sait les désagrémens immenses qui peuvent résulter d'une correspondance en retard? Je dis donc à ma lampe de s'allumer, elle s'alluma. Je pris toutes mes armes dans mon microscopique secrétaire; puis, mettant la tête dans mes deux mains, comme un homme qui va se livrer à un grand travail, je réfléchis, et, quand je me crus suffisamment préparé, j'écrivis sur une première feuille volante : « Ce dimanche soir. » Je n'en écrivis pas plus long, car trois coups frappés

à ma porte d'une main discrète m'annoncèrent une visite. C'était ma bienfaitrice, qui, n'ayant pas une minute à perdre, ne me donna pas le temps de la saluer, et s'exprima aussitôt en ces termes, avec plus de dignité que je ne lui en avais vu encore :

— Si je n'hésite pas à vous interrompre, c'est que la circonstance est grave. Des affaires de la dernière importance me rappellent à l'instant même dans mon royaume, où je vous propose de me suivre, pour peu que cela vous fasse plaisir.

— Vous avez un royaume! m'écriai-je stupéfait.

— Oui, j'ai un royaume où je règne et gouverne; et que cela ne vous étonne pas, il y en a de si petits!

On ne peut rien refuser à une reine. J'acceptai la proposition qui m'était faite. Tant bien que mal, j'arrangeai un peu ma toilette, et nous sortîmes de mon tombeau. Un char de forme antique, noir comme du jais, grand comme une brouette d'enfant, nous attendait à la porte. Il était attelé du barbet, dont le harnais d'or et d'argent brillait au clair de la lune, et qui relevait la tête et piaffait comme un cheval pur sang. La reine monta la première, et me fit signe de prendre place à côté d'elle; j'obéis après m'être incliné profondément. Au moment où elle prenait les rênes d'une main, et plaçait sur l'autre le moineau comme un faucon :

— Si je ne craignais d'être indiscret, lui dis-je, j'oserais demander à votre majesté le nom de son royaume.

— Mon ami, me répondit-elle, nous allons dans le royaume des Miettes. — Et nous partîmes comme le vent.

PAULIN LIMAYRAC.

(*La seconde partie à un autre n°.*)

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

SECONDE PARTIE.

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.* — 1844.

Nous avons raconté, dans la première partie de ce travail (1), la guerre acharnée que Pitt eut à soutenir contre la coalition parlementaire qui formait la majorité de la chambre des communes. Nous avons dit comment la dissolution de cette chambre et les élections qui en furent la conséquence, rompirent cette majorité. Le nouveau parlement se réunit le 18 mai 1784. Le discours du trône était conçu de manière à provoquer une manifestation explicite de la chambre récemment élue en faveur de la politique ministérielle. L'adresse répondit pleinement à cet appel. L'opposition proposa un amendement;

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 15 avril.

elle n'espérait certainement pas le faire accepter, mais c'était un moyen de constater les forces des partis. L'amendement fut rejeté à la majorité de 282 voix contre 114.

La première question dont la chambre eut ensuite à s'occuper fut celle de l'élection de Westminster. Fox y avait obtenu le plus grand nombre des suffrages ; mais, sous prétexte qu'il s'était élevé des doutes sur la légitimité des titres d'une partie des électeurs admis à voter, le bailli qui présidait l'élection, refusant de proclamer le candidat élu, avait fait commencer une enquête. Cette enquête ne pouvait manquer de durer au moins plusieurs mois. Un tel procédé, qu'on essayait de justifier par l'interprération judaïque d'une législation très peu précise, était évidemment l'œuvre de la mauvaise foi; en admettre le principe, c'était reconnaître aux magistrats chargés de diriger les opérations électorales le droit d'annuler de fait les choix qui leur déplaisaient, et de laisser sans représentans, pendant un espace de temps indéfini, les villes et les corporations hostiles au cabinet. L'opposition dénonça avec indignation une iniquité aussi révoltante : elle demanda que le bailli de Westminster fût sévèrement blâmé, et reçût l'ordre de proclamer, sans plus de retard, l'élection de Fox; mais les esprits étaient encore trop animés, les passions trop ardentes, pour que la minorité pût espérer d'obtenir justice. La proposition, deux fois présentée, fut deux fois repoussée, en sorte que si l'illustre chef des whigs n'eût obtenu, en même temps que les suffrages de la capitale, ceux d'un bourg obscur, il se serait trouvé exclu du parlement. Le bailli, ainsi encouragé, continua lentement son enquête dérisoire. Neuf mois après, à l'ouverture de la session suivante, cette enquête était encore si peu avancée, qu'on ne pouvait même en prévoir le terme. La majorité eut honte enfin de tant de partialité, et elle se décida à recevoir Fox comme député de Westminster. Pitt se laissa entraîner, en cette circonstance, à partager les passions de son parti ; il défendit jusqu'à la fin avec une opiniâtreté rare la conduite du bailli, et s'exposa ainsi, sans nécessité, à un échec fâcheux.

Bien qu'il ne fût plus possible de se faire illusion sur l'impuissance à laquelle l'opposition était réduite, Burke, dont l'opiniâtreté égalait le génie, eut l'étrange idée de proposer un projet de remontrance à adresser au roi contre la dissolution du dernier parlement. L'inopportunité de la proposition, l'étendue démesurée de cette remontrance, excitèrent l'hilarité de la chambre. Le projet de Burke fut écarté sans division.

Après ce dernier effort de la coalition vaincue, Pitt, maître enfin du champ de bataille, put consacrer directement au service de son pays des forces et des talens qu'il avait dû jusqu'alors employer à sa propre défense. Une année de paix, troublée par tant d'agitations intérieures, n'avait pu suffire pour réparer les désastres de la guerre. Le commerce n'avait pas encore repris son activité, les dépenses de l'état n'avaient pas cessé de dépasser les revenus, et le taux des fonds publics était resté très bas. Une des grandes causes du déficit financier, c'était l'énorme développement de la contrebande, qui réduisait considérablement le produit des douanes. Pitt comprit que, pour anéantir cette contrebande, il ne suffisait pas de lui opposer une répression plus vigoureuse, et qu'il fallait aussi en diminuer les bénéfices par l'abaissement des droits imposés à l'entrée dans le royaume des objets sur lesquels elle s'exerçait principalement, le thé et les spiritueux. Trois bills savamment combinés pour atteindre ce double but furent soumis au parlement, qui les adopta après une discussion approfondie. Les résultats en furent aussi prompts que complets, et la cessation immédiate de la contrebande prouva la futilité des objections que les opposans avaient élevées contre le plan du chancelier de l'échiquier.

Outre le déficit annuel, qui s'élevait à plusieurs millions de livres sterling, il fallait faire face à une dette flottante de 13 millions, provenant de la dernière guerre. Pitt proposa de la consolider en entier dans l'espace de deux ans. Il proposa en même temps un emprunt de 6 millions sterling et une série de taxes habilement réparties sur les objets de luxe et sur ceux qu'on pouvait grever sans en restreindre la consommation. Jusqu'à cette époque, le gouvernement avait toujours distribué les emprunts entre les hommes influens dont il voulait se ménager l'appui ou récompenser les services; c'est assez dire qu'il les leur accordait à des conditions plus favorables pour eux que pour l'état. Pitt, renonçant à ce puissant moyen d'influence et de patronage, afin de ménager au trésor le bénéfice de la concurrence, demanda que l'adjudication fût faite au plus offrant. Toutes ces propositions obtinrent l'assentiment du parlement, et, comme nous le verrons bientôt, l'évènement justifia au-delà de toute attente les calculs qui les avaient dictées.

Une grande question restait à résoudre, celle du gouvernement de l'Inde. En repoussant avec tant d'éclat le plan présenté par Fox, Pitt s'était engagé à opérer par d'autres moyens des réformes jugées unanimement nécessaires et urgentes. Nous avons vu que, dans le

cours de la dernière session, il avait, à cet effet, saisi le parlement d'un bill que la coalition avait rejeté. On eût pu croire qu'assuré maintenant de la majorité, il reproduirait le même projet; il n'en fut pas ainsi. Soit que, pour se créer des partisans dans un moment difficile, il eût d'abord trop ménagé les préjugés et les intérêts de la compagnie, soit que plus d'expérience et de réflexion l'eût convaincu de l'insuffisance du système qu'il avait précédemment conçu, le bill qu'il apporta à la nouvelle chambre des communes était, en réalité, une transaction entre ses idées premières et celles de Fox. Laissant à la compagnie la direction absolue des affaires commerciales, il transférait au gouvernement la suprématie politique par l'extension qu'il donnait aux pouvoirs du bureau de contrôle, qui, dans les cas urgens, était autorisé à envoyer des ordres directs aux autorités de l'Indostan, sans se concerter même avec les directeurs. C'était là le trait saillant du nouveau projet; les autres dispositions étaient presque toutes empruntées aux projets antérieurs de Fox et de Pitt.

Le ministre qui naguère reprochait à Fox avec tant de véhémence d'avoir tenté d'usurper les droits de la compagnie, voulant se mettre à l'abri d'une pareille imputation, avait eu soin de s'assurer l'assentiment de cette corporation, dont il avait gagné la bienveillance en faisant voter quelques dispositions financières très favorables à ses intérêts. Il se prévalut de cet assentiment dans un exposé très lucide et très habile, par lequel il s'attacha à démontrer qu'il n'y avait aucune analogie entre son nouveau plan et l'œuvre du ministère de coalition, que, dans l'obligation de créer un pouvoir nouveau pour remédier à des abus invétérés, il l'avait placé là où il devait entraîner le moins d'inconvéniens, et l'avait renfermé strictement dans les limites nécessaires pour qu'il pût atteindre le but indiqué, enfin que les priviléges et les droits légaux qu'il avait fallu modifier n'avaient été restreints qu'autant que la nécessité publique l'avait absolument exigé. Cette argumentation fut vivement combattue par Fox et par ses amis, qui prétendirent que le nouveau bill, œuvre d'hypocrisie et de faiblesse, inspiré par la seule préoccupation de soustraire le ministre au juste reproche de se mettre en contradiction avec lui-même, réunissait tous les inconvéniens des systèmes contraires qu'on avait essayé de concilier, sans avoir aucun de leurs avantages. Sévère et rigoureux dans quelques-unes de ses dispositions, il serait inefficace, disaient-ils, dans son ensemble, et augmenterait même à certains égards l'état de désordre auquel on prétendait remédier. Pitt réfuta ces objections spécieuses par des raisons puisées dans la néces-

sité et dans les leçons de l'expérience. Le bill fut adopté à la majorité de 271 voix contre 60; à la chambre des lords, la majorité fut encore plus considérable. Les heureux effets qu'il produisit prouvèrent que Pitt ne s'était pas trompé dans ses calculs : les abus qu'on avait voulu atteindre disparurent en très grande partie, et l'on ne vit pas se produire ceux qu'on disait devoir sortir du remède employé pour guérir le mal existant.

Déjà, sous la main habile de Pitt, sous la salutaire influence de la paix extérieure et de l'affermissement de l'administration, la situation du pays s'améliorait visiblement. Le commerce rentrait dans ses anciennes voies, et prenait de rapides accroissemens; la richesse publique faisait des progrès; les impôts, dont on venait de perfectionner les bases et le mode de perception, donnaient des produits plus considérables. Dans le cours de la session suivante, celle de 1785, Pitt put annoncer que le déficit était réduit à un million sterling, auquel on pourvut par un emprunt fait à la banque à des conditions très favorables et par quelques taxes nouvelles. Pitt s'efforça de consolider cette prospérité naissante par de prudentes économies, et donna le rare exemple d'un ministre engageant lui-même la représentation nationale dans la voie de la réduction des dépenses.

L'opposition, déconcertée par ces résultats si prompts et si complets, essayait d'en contester la réalité; mais toutes ses motions étaient invariablement écartées. Fox, humilié et exaspéré, ne pouvait contenir son dépit. Un jour qu'il s'efforçait d'effrayer la chambre sur la situation de la compagnie des Indes, et qu'il accusait les directeurs d'avoir trompé le parlement en lui présentant, à l'instigation du chancelier de l'échiquier, un exposé mensonger, il crut s'apercevoir que ses paroles excitaient le rire dédaigneux de Pitt. Il se plaignit d'être traité par le ministre avec une indécence qui d'ailleurs, ajouta-t-il, ne lui inspirait que de l'indifférence et du mépris. Pitt répondit à cette violente apostrophe par des sarcasmes dont la froide cruauté n'a peut-être jamais été surpassée. « Lorsque je considère, dit-il, l'extrême convenance qui a distingué de tout temps l'argumentation de l'honorable préopinant, le calme, la modération, la mesure accomplie de son langage, je reconnais qu'il serait parfaitement fondé à se plaindre dans le cas où on se permettrait envers lui la plus légère apparence d'un manque d'égards et de respect. Bien éloigné, pour ma part, de vouloir me rendre coupable d'un si complet oubli des lois de la bonne éducation, je suis tout disposé en cette circonstance à faire ce que j'ai fait rarement jusqu'à présent, ce que probablement je ferai rarement à

l'avenir, à lui présenter des excuses. Je le ferai d'autant plus volontiers que j'y trouverai l'occasion d'expliquer à la chambre la nature de l'offense dont il se plaint et la cause qui y a donné lieu. J'ai longtemps admiré les grands talens, l'éloquence merveilleuse, la puissante dialectique dont il est si éminemment doué; mais il possède encore d'autres facultés qui n'ont pas dû me frapper d'une manière moins vive dans l'appréciation générale de son caractère, ni moins exciter mon étonnement. C'est l'usage qu'il vient de faire de quelques-unes de ces facultés qui a provoqué de ma part la conduite pour laquelle il m'a censuré avec tant de rigueur. Trouvant que la question soumise à la chambre ne se prêtait à aucun de ses thêmes favoris, il s'est attaché, suivant sa coutume et avec son adresse ordinaire, à introduire dans le débat une autre matière plus propre à lui fournir l'occasion de satisfaire ses ressentimens passionnés et d'exhaler les émotions violentes, les implacables rancunes qu'explique si naturellement sa situation actuelle. Les tortures de l'espérance trompée, de l'orgueil humilié, de l'ambition déçue, lui deviennent plus poignantes encore par la triste conviction qu'il ne peut attribuer qu'à l'abus imprévoyant et immodéré de son pouvoir et de son influence, aujourd'hui évanouie, les malheurs sur lesquels il s'efforce si constamment, avec tant de pathétique, mais avec si peu de succès, d'appitoyer la chambre. Compatissant, comme je le fais, à une telle position, je déclare que je me croirais inexcusable, si les emportemens d'un esprit succombant sous le poids accumulé des regrets dévorans, des illusions détruites et des reproches douloureux qu'il se fait à lui-même pouvaient exciter en moi une autre émotion que celle de la pitié; je proteste qu'ils n'ont pas la puissance de provoquer mon courroux, pas même mon mépris. »

L'opposition, au milieu de tant de défaites, eut cependant la satisfaction de voir échouer un projet auquel Pitt attachait une grande importance. L'acte qui avait reconnu, trois ans auparavant, l'indépendance du parlement irlandais, avait singulièrement relâché les liens qui unissaient l'Irlande à la Grande-Bretagne. Pour les resserrer, pour soulager la misère du peuple irlandais, pour unir les deux pays par des rapports d'intérêts réciproques, Pitt conçut la pensée d'abaisser les barrières commerciales que le régime des douanes et de la navigation opposait encore aux communications intimes de ces deux parties intégrantes de l'empire. Après avoir obtenu du parlement irlandais le vote d'une série de résolutions préalables qui posaient les bases générales du nouveau système, il en proposa l'ensemble et les détails à la chambre des communes d'Angleterre. Il s'agissait, en

premier lieu, d'autoriser l'importation en Angleterre, par la voie d'Irlande, des produits des colonies des Indes occidentales, qui jusqu'alors devaient toujours être importés directement du lieu de leur provenance; en second lieu, de permettre l'échange mutuel entre les deux îles, à des conditions égales, des produits de leurs manufactures. Pour compenser les avantages que ces circonstances devaient procurer à l'Irlande, elle aurait consenti à concourir, dans une proportion déterminée, aux dépenses générales de la marine.

Ce projet avait rencontré une vive opposition chez les négocians et les manufacturiers anglais, qui se croyaient menacés par de tels changemens et qui s'empressèrent d'envoyer à la chambre des communes des pétitions dans lesquelles ils en demandaient le rejet. Pitt, pour les apaiser, ne tarda pas à joindre à ses premières propositions des propositions nouvelles qui en étaient peut-être la conséquence nécessaire, mais qui certainement en restreignaient la portée. En vertu de ces dispositions supplémentaires, la législature irlandaise était tenue d'adopter toutes les lois de navigation émanées du parlement britanique, et il était interdit aux Irlandais de trafiquer avec les contrées situées au-delà du cap de Bonne-Espérance et du détroit de Magellan, jusqu'à l'expiration du privilége de la compagnie des Indes.

Ce plan fut vivement attaqué dans la chambre des communes. Fox le combattit au nom de l'industrie britannique. Sheridan, Irlandais de naissance, s'éleva surtout contre la clause qui, en obligeant la législature de Dublin à accepter, dans certains cas, sans contrôle, les décisions de celle de Londres, détruisait son indépendance. Pitt défendit très habilement un système qu'il avait élaboré avec le plus grand soin. C'était, suivant lui, le seul qui pût consolider l'union des deux royaumes, leur créer des liens d'affection et une réciprocité d'intérêts, enrichir l'un sans appauvrir l'autre, les fortifier tous deux, prévenir ainsi des collisions funestes, de nouveaux démembremens de l'empire, enfin réparer les pertes que la dernière guerre avait infligées à la monarchie : des expédiens, des remèdes partiels ne suffisaient plus pour calmer les souffrances de l'Irlande et imposer silence à ses plaintes; la mesure proposée était le seul moyen qu'eût l'Angleterre de se relever parmi les nations.

Après des débats très animés et très approfondis, les résolutions furent votées à la majorité de 276 voix contre 155. La chambre des lords, qui ne les discuta pas avec moins d'attention, y introduisit quelques amendemens auxquels adhéra la chambre des communes.

Elles furent ensuite présentées au roi avec une adresse du parlement, et le ministère les transmit aussitôt à la chambre des communes de Dublin; mais déjà on était parvenu à les frapper d'impopularité en les montrant aux Irlandais comme un attentat à leur indépendance. Les chefs de l'opposition, particulièrement l'illustre Grattan, réussirent à jeter d'odieux soupçons sur les intentions qui les avaient inspirées. A la seconde lecture, elles n'obtinrent qu'une majorité de 19 voix. On ne pensa pas qu'il fût possible de s'en contenter. La proposition fut retirée, et des cris de joie, des illuminations, célébrèrent la victoire de l'opinion publique. Pitt fut très sensible à cet échec, parce qu'il avait fondé de grandes espérances sur les résultats de son projet. Pour qu'il réussît, il eût fallu triompher simultanément, en Angleterre, des préjugés égoïstes de l'intérêt industriel et commercial, en Irlande, des préventions nationales et des susceptibilités d'une indépendance d'autant plus facile à alarmer qu'elle était plus récemment conquise. C'était beaucoup entreprendre à la fois.

Une autre défaite que Pitt avait éprouvée un peu auparavant lui fut sans doute beaucoup moins pénible. L'année précédente, il avait fait ajourner la motion périodique de l'alderman Sawbridge en s'engageant à prendre bientôt lui-même l'initiative d'un plan de réforme électorale. Il voulut dégager sa parole. La motion qu'il présenta à cet effet, les développemens qu'il y joignit, prouvèrent de plus en plus combien ses idées s'étaient déjà modifiées sur une question que cependant il ne désertait pas encore. Il ne partageait pas, dit-il, l'opinion des hommes qui croyaient le système électoral parvenu à son plus haut point de perfection; mais il respectait les scrupules de ceux qui se préoccupaient avant tout du danger des innovations. Les changemens qu'il venait proposer n'avaient rien de vague, rien de théorique; ils se rattachaient aux principes mêmes de la constitution et tendaient à leur rendre plus de vitalité. Une union étroite, une sympathie parfaite n'avaient pas cessé d'exister entre la chambre des communes et le peuple. C'était là la condition essentielle d'une véritable représentation nationale, et il repoussait comme impraticable et chimérique, comme pouvant entraîner à de périlleuses conséquences, l'idée de la représentation individuelle. Cependant, afin même de rester fidèle aux anciens principes, pour que l'état de la chambre des communes fût toujours en rapport avec son objet primitif et fondamental, il fallait en modifier la formation à mesure que les circonstances se modifiaient elles-mêmes. De tout temps, d'ailleurs, on avait procédé de la sorte, et Pitt le démontra par de nombreux exemples. Voici donc ce

qu'il proposa. Trente-six bourgs tombés dans un état de complète décadence auraient été, non pas privés de leur droit électoral, mais autorisés à y renoncer, moyennant une indemnité pécuniaire que le parlement eût allouée aux électeurs. Le droit de nomination des soixante-douze députés appartenant aux bourgs supprimés devait passer aux comtés et augmenter ainsi la proportion de la représentation territoriale. Si, après l'extinction de ces trente-six bourgs pourris, d'autres, également déchus, demandaient aussi à vendre leur privilége, ce droit pourrait être acheté par les villes populeuses et opulentes qui, à raison de leur existence nouvelle ou de leur agrandissement récent, n'envoyaient pas encore de députés au parlement. Enfin la qualification électorale, réservée jusqu'alors, par une distinction provenant des temps féodaux, aux seuls francs-tenanciers, aux *freeholders*, devait être étendue à une autre classe de propriétaires désignée sous le nom de *copyholders*, et qui n'était depuis long-temps séparée de la première que par une nuance purement nominale.

L'ensemble de ce projet était bien étrange; il eût été difficile de porter plus loin le respect superstitieux des abus consacrés par le temps. Partout ailleurs, à toute autre époque, on eût considéré la proposition faite à des électeurs de vendre en une seule fois et pour toujours leur prérogative comme une sanglante satire de l'usage qu'ils en faisaient journellement. Ce ne fut pas sous de telles objections que succomba la motion de Pitt. Fox blâma, il est vrai, cette clause révoltante : toujours fidèle, dans ses nobles théories, aux éternels principes de la justice et de la morale, il s'indigna à la pensée qu'un droit conféré dans l'intérêt général pût devenir pour ses dépositaires une propriété aliénable à leur bénéfice; mais d'autres considérations déterminèrent le vote de la majorité. Si, sur un nombre total de 422 votans, 248 refusèrent de prendre cette motion en considération, c'est parce qu'ils pensèrent que, l'opinion publique n'exigeant pas encore la réforme, il était tout à la fois inutile et dangereux de s'aventurer dans une expérience dont rien ne déterminait d'avance la portée, et de compromettre une situation incontestablement bonne dans l'espérance incertaine de l'améliorer; c'est surtout parce qu'ils voulurent voir dans les bourgs pourris une porte ouverte pour des hommes de mérite qui, exclus par le manque de fortune des voies régulières, mais trop dispendieuses, de la députation, pouvaient y arriver gratuitement sous le patronage des grands seigneurs propriétaires des bourgs. Tels furent les principaux argumens énoncés par les orateurs de la majorité.

Ce qui peut faire supposer que Pitt vit sans beaucoup de regret le

rejet de sa proposition et ne fit pas de grands efforts pour le prévenir, c'est qu'il savait à quel point elle blessait tous les préjugés du roi. On a conservé une lettre de George III, écrite peu avant le jour de la discussion, dans laquelle ce prince, tout en promettant à son ministre de ne rien faire pour empêcher le succès de sa tentative, ne lui dissimule pas combien il en est contrarié. Dans une telle situation, Pitt, eût-il gardé toute l'ardeur de ses premiers sentimens, ne pouvait guère la porter dans ses actes. Ce fut son dernier combat en faveur de la réforme.

Les évènemens de la politique extérieure prirent, cette année, un degré d'importance qu'ils n'avaient pas eu depuis la fin de la guerre. L'ambition inquiète de l'empereur Joseph II fut le mobile principal des mouvemens qui agitèrent les cabinets. D'une part, l'empereur pensait à se fortifier en Allemagne en échangeant contre la Bavière la possession précaire et embarrassante des Pays-Bas. Le vieil électeur était disposé à consentir à cet échange, que repoussait son héritier, le duc de Deux-Ponts. Un traité conclu à Berlin entre le grand Frédéric presque mourant, la Saxe et le Hanovre, pour le maintien des droits généraux du corps germanique et de ceux de ses membres, força l'empereur à abandonner ce projet. D'un autre côté, Joseph II poursuivait vivement contre la Hollande des prétentions plus que contestables aux termes des traités européens, et dont la plus importante tendait à rouvrir le port d'Anvers, si menaçant pour la prospérité commerciale de la république des Provinces-Unies, en abolissant la clôture conventionnelle de l'Escaut. Les Hollandais, hors d'état de résister seuls à un tel adversaire, ne pouvaient se soustraire à ses exigences que par l'appui de quelque grande puissance. Ils paraissaient depuis long-temps enclins à chercher un refuge dans la protection du gouvernement français, qui comptait parmi eux de nombreux partisans. Le cabinet de Londres avait essayé de les en détourner en ouvrant des négociations pour accommoder le différend dans lequel ils se trouvaient engagés avec la cour de Vienne; mais ses efforts échouèrent contre l'habileté du cabinet de Versailles. C'est ce cabinet qui eut l'honneur de terminer la contestation. Par un traité conclu sous sa médiation à Fontainebleau, l'empereur renonça à presque toutes ses prétentions, moyennant le paiement de quelques millions dont la France fit don à la république. Un aussi grand service ne resta pas sans récompense; deux jours après, un autre traité établit entre la France et la Hollande une alliance fondée sur la garantie réciproque des territoires des deux états et des libertés hollandaises, sur l'enga-

gement d'assurer la liberté des mers, et sur la promesse d'une convention commerciale. Par l'effet de ces arrangemens, par l'impulsion qu'en reçut l'opinion publique, le parti français, c'est-à-dire le parti républicain et démocratique, prit dans les Provinces-Unies une supériorité décidée; le stathouder, partisan de l'Angleterre, se vit dépouiller de ses plus importantes prérogatives, et, réduit presque à une condition privée, il se retira dans la ville de Breda, qui était sa propriété particulière.

Ce triomphe éclatant de la politique française produisit en Angleterre une forte et pénible sensation. A la rentrée du parlement, le 24 janvier 1786, ce fut le sujet principal de la discussion qui s'engagea sur la rédaction de l'adresse. Fox accusa le ministère de n'avoir pas travaillé assez activement à rendre au pays ces alliances continentales dont la privation lui avait été si funeste pendant la précédente guerre, et d'avoir porté dans les négociations une lenteur qui avait laissé à la France le temps d'accomplir ses projets; il signala ce qu'il y avait de dangereux pour l'Angleterre dans la combinaison qui ajoutait à la puissance des marines française et espagnole déjà coalisées la force de la marine hollandaise; il recommanda, comme le seul moyen efficace de conjurer ce danger, une étroite union avec l'Autriche et la Russie; il blâma sévèrement le traité par lequel le roi d'Angleterre, en sa qualité d'électeur de Hanovre, s'était joint à la Prusse et à la Saxe pour contrarier en Allemagne les desseins de l'empereur, et avait ainsi aliéné la seule puissance dont l'alliance avec la Grande-Bretagne, en imposant à la France un grand déploiement de force sur le continent, pût lui interdire le renouvellement des efforts maritimes auxquels elle s'était récemment livrée; il exprima le désir que les bruits répandus sur une négociation commerciale entamée avec la Russie fussent fondés; il se prononça au contraire avec une grande énergie contre la pensée d'un traité de commerce avec la France, dont s'occupait alors le cabinet, affirmant que les rapports semblables à ceux qu'il tendait à établir entre les deux nations avaient de tout temps porté une funeste atteinte à la prospérité de l'Angleterre. Pitt répondit que la négociation ouverte avec la Russie avançait rapidement vers sa conclusion. Quant aux attaques dirigées contre la politique hanovrienne, il se borna à dire que le cabinet britannique était complètement étranger à cette politique et n'avait rien à y voir, bien que *malheureusement* la souveraineté des deux états reposât sur la même tête.

La première question de quelque importance qu'on soumit cette année au parlement fut celle d'un projet suggéré par le duc de Rich-

mond, grand-maître de l'artillerie, pour fortifier les arsenaux maritimes de Plymouth et de Portsmouth. Pitt, qui s'était vivement pénétré de l'importance de ce projet, en expliqua habilement les avantages à la chambre des communes; il proposa de déclarer, par forme de résolution préalable, qu'afin de pourvoir, en temps de guerre, à la sûreté de l'état et à la défense générale du royaume en laissant aux forces navales la liberté de protéger le commerce, de veiller à la défense des possessions éloignées et de se livrer à des opérations agressives, il importait de couvrir ces arsenaux par un système permanent de fortifications fondé sur les principes les plus économiques et combiné de manière à exiger aussi peu de troupes que possible. La seule annonce de ce plan avait vivement inquiété les esprits, toujours prévenus, en Angleterre, contre ce qui tend à augmenter la puissance de la force armée. Les journaux l'avaient attaqué avec violence, un grand nombre de pamphlets en avaient dénoncé les inconvéniens, et l'opinion publique s'était vivement émue. A la chambre des communes, le projet rencontra une forte opposition, non-seulement de la part des ennemis du ministère, mais encore de beaucoup de membres qui votaient ordinairement avec lui. Les uns exprimèrent la crainte que le gouvernement, se reposant sur ce moyen de défense, ne donnât désormais moins de soin à l'accroissement de la marine; les autres se refusèrent à autoriser des dépenses considérables et immédiates pour parer à des dangers éloignés et hypothétiques; d'autres encore prétendirent que les fortifications projetées rendraient nécessaire, quoi qu'on en pût dire, une grande augmentation de l'armée. Sheridan se montra surtout préoccupé des périls qui pouvaient menacer la liberté, si un gouvernement conspirant contre la constitution trouvait un point d'appui dans les fortifications proposées. Lorsqu'on alla aux voix, la chambre se partagea en nombre égal pour et contre la proposition; la voix de l'orateur, qui ne vote jamais que lorsqu'il y est forcé par un semblable partage, porta la majorité du côté des opposans.

Pitt fut très contrarié de ce résultat, mais l'impression pénible qu'il en éprouva s'effaça bientôt devant l'adoption d'un autre projet auquel il attachait plus de prix encore. Le succès des mesures financières dont il avait pris l'initiative deux ans auparavant avait dépassé l'attente de ses plus chauds partisans, et probablement ses propres espérances. Dans un aussi court intervalle, il était parvenu, non-seulement à combler le déficit, mais à élever le revenu de l'état de près d'un million sterling au-dessus des besoins. Il voulut tirer parti de cette situation florissante pour donner une base solide au crédit, au

moyen d'un fonds d'amortissement organisé sur d'autres principes que ceux qui avaient régi jusqu'alors les établissemens de cette nature. D'après le plan qu'il soumit à la chambre, une somme d'un million sterling, formée principalement de l'excédant du revenu et complétée par quelques taxes nouvelles de peu d'importance, devait être dès ce moment consacrée chaque année à l'extinction de la dette. Ce million, accru successivement par les intérêts accumulés de la dette rachetée et par le produit de l'extinction de quelques charges annuelles, devait, au bout de vingt-huit années, s'élever à 4 millions. Il aurait, à cette époque, absorbé 100 millions de la dette. On aurait alors à décider s'il convenait de continuer à en cumuler les intérêts. Pour empêcher que, comme cela avait eu lieu plusieurs fois, on ne détournât à d'autres usages le fonds d'amortissement, l'administration en était confiée à une commission présidée par l'orateur de la chambre des communes et composée d'hommes placés dans les positions officielles les plus considérables, tels que le chancelier de l'échiquier, le maître des rôles, le gouverneur et le sous-gouverneur de la banque.

Fox, Sheridan et d'autres membres de l'opposition, tout en approuvant l'ensemble de ce projet, contestèrent l'exactitude de quelques-uns des calculs présentés pour lui servir de base. On attaqua aussi le principe de l'inaliénabilité absolue du fonds d'amortissement comme pouvant créer pour l'état des embarras sérieux et même des dangers. Fox ayant proposé d'autoriser les commissaires de l'amortissement à placer, dans les emprunts qui viendraient à être contractés, les fonds qu'ils auraient en caisse, Pitt s'empressa d'accepter l'amendement. Dès-lors, le bill ne rencontra plus de difficultés sérieuses, et l'on entendit les deux illustres rivaux se féliciter de leur heureux accord dans une question d'un intérêt aussi vital pour le pays. A la chambre des lords, le projet trouva encore moins de résistance.

L'opinion publique s'est grandement modifiée sur cette conception accueillie alors avec une sorte d'enthousiasme. Aujourd'hui que, par un de ces reviremens si fréquens dans l'histoire de l'esprit humain, les théories de l'amortissement ont perdu leur ancien prestige, on parle volontiers de la combinaison de Pitt comme d'une véritable fantasmagorie, on démontre mathématiquement ce qu'elle avait d'illusoire. Pour qu'une telle démonstration fût péremptoire, il faudrait qu'on pût aussi tenir compte de l'impulsion que cette combinaison a donnée au crédit en augmentant la confiance publique, et des conséquences matérielles de cette cause morale. Ce qui est certain, c'est qu'aussi long-temps que la paix fut maintenue, l'action de l'amortisse-

ment, tel qu'il venait d'être organisé, fut très efficace, tant pour élever le taux des fonds publics que pour accroître la valeur des propriétés foncières, et que pendant la terrible guerre qui suivit cet intervalle pacifique, elle facilita au gouvernement la conclusion des emprunts sans lesquels il n'eût pu tenir tête à l'ennemi.

Une circonstance qui, plus encore que le vote de la loi d'amortissement, donna à cette session un caractère historique, c'est le commencement du fameux procès d'Hastings. Nous avons dit que quelques années auparavant, la chambre des communes avait réclamé le rappel de ce gouverneur de l'Inde, coupable de tant d'actes tyranniques et illégaux, et que cette demande avait échoué contre la volonté négative de la compagnie, dont il avait trop bien servi l'égoïste avidité. Hastings, ayant atteint depuis le terme assigné à la durée de ses fonctions, était revenu en Angleterre. Il y avait été reçu avec cette faveur qui, dans ce pays surtout, s'attache aux grands talens par lesquels la puissance nationale a été agrandie, alors même que le crime a contribué à leur succès. La cour, particulièrement indulgente pour les maximes de despotisme qui avaient dirigé sa conduite, lui avait fait un accueil dans lequel éclatait un véritable engouement. Possesseur d'une immense fortune amassée aux dépens des malheureux Hindous, et qu'il employait habilement à se faire des créatures, il voyait s'ouvrir devant lui la plus brillante perspective, et rien ne semblait au-dessus des espérances qu'il lui était permis de concevoir. Un moment de présomption renversa cet édifice si laborieusement élevé. Burke, irrité de sa prospérité, faisait de temps en temps retentir la chambre des communes de son éloquente indignation. Un certain major Scott, connu pour l'agent salarié d'Hastings, qui lui avait acheté un siége au parlement, somma le grand orateur de donner suite à ses accusations et de fournir à l'ancien gouverneur de l'Inde l'occasion de réfuter d'odieuses calomnies. Burke, ainsi défié, ne recula pas devant une démarche à laquelle on croit qu'il n'avait pas pensé sérieusement jusqu'alors, mais dont on lui faisait en quelque sorte un devoir d'honneur. Il présenta contre Hastings un acte formel d'accusation qui énumérait vingt-deux griefs d'une extrême gravité.

Dans cette première phase du procès, l'attitude, le langage des ministres et de leurs amis, les refus qu'ils opposèrent plus d'une fois aux demandes de communications formées par l'accusateur dans le but d'arriver à une connaissance plus complète des faits, donnèrent lieu de penser que le gouvernement était peu favorable à la poursuite. Néanmoins Burke ne se découragea pas. Hastings, admis à la barre

de la chambre des communes, y prononça lui-même une défense écrite dont la lecture remplit trois séances, et le débat s'engagea successivement sur les divers faits qui lui étaient imputés.

Nous ne raconterons pas en détail ces immortelles discussions, qui portèrent plus haut encore, s'il est possible, la gloire de Burke, qui fondèrent la renommée de Sheridan, et auxquelles Fox prit une part si éclatante. Les deux premiers chefs d'accusation ayant été écartés par une forte majorité, on commençait à croire que Hastings sortirait vainqueur de cette épreuve, lorsque Pitt demanda la parole sur un troisième fait soumis à l'appréciation de la chambre. Il s'agissait des procédés tyranniques que le gouverneur avait mis en usage pour arracher au rajah de Benarès des contributions excessives, et qui avaient poussé ce malheureux prince à une résistance dont on s'était ensuite fait un titre pour le dépouiller complètement. Pitt, avec une modération affectée, commença par blâmer l'âpreté passionnée que les accusateurs portaient dans l'accomplissement de leur pénible tâche : il s'efforça ensuite de prouver, contrairement à leurs assertions, le droit qu'avait eu Hastings d'obliger le rajah à contribuer aux frais d'une guerre dans laquelle la compagnie était alors engagée; mais il avoua qu'il avait abusé de ce droit incontestable, et que l'abus avait été porté au point de constituer une intolérable oppression. Il se déclara donc forcé de reconnaître, à son grand regret, qu'en cette circonstance Hastings s'était placé sous le coup de la loi. Cette déclaration inattendue produisit un effet décisif. Le chef d'accusation que Pitt venait d'appuyer fut admis à une forte majorité; la plupart des autres le furent également. Hastings, envoyé devant la chambre des lords, y subit un procès solennel qui, après sept années, lorsque l'attention publique s'en était depuis long-temps détournée, se termina par un acquittement, mais qui détruisit son immense fortune, réduisit sa vieillesse à l'unique ressource d'une pension allouée par la reconnaissance de la compagnie des Indes, et lui ferma pour jamais les voies brillantes qui avaient semblé s'ouvrir à son ambition. Les hommes pour qui le crime est suffisamment excusé lorsqu'il a contribué à la grandeur de la patrie présentent aujourd'hui Hastings comme un exemple de l'ingratitude des nations. Ceux qui, se plaçant à un point de vue plus élevé et plus juste, ne voient qu'une circonstance atténuante dans ce qui paraît aux autres une complète justification, pensent que l'équité est satisfaite par la destinée qui, dérobant Hastings au châtiment de ses forfaits, lui en a fait perdre les fruits et l'a condamné à de si longues angoisses.

La conduite de Pitt dans cette affaire fut jugée avec beaucoup de sévérité. Les amis d'Hastings, les partisans nombreux qu'il comptait à la cour, dans le parlement, dans la société, les journaux qui avaient embrassé sa défense, se répandirent en invectives amères contre le premier ministre, et l'accusèrent d'avoir cédé à des motifs secrets d'intérêt personnel en quittant le terrain sur lequel il avait paru d'abord se placer. L'opposition ne lui en sut aucun gré, et exprima la même opinion sur les causes d'un revirement aussi soudain. Vainement ses défenseurs disaient qu'aucune considération politique n'avait agi sur lui, qu'il s'était considéré purement comme un juge, et qu'après avoir acquitté Hastings lorsque son innocence lui avait paru évidente ou même lorsqu'il n'avait pas trouvé sa culpabilité suffisamment démontrée, il avait dû le condamner sur un acte qui, à ses yeux, était entaché d'une incontestable irrégularité. Cette apologie ne se conciliait, en réalité, ni avec le caractère intrinsèque des faits, ni avec les vues que Pitt avait manifestées dans les premières périodes de la procédure, ni surtout avec la politique habituelle d'un homme d'état accoutumé à se préoccuper de la portée générale des choses plutôt que de leurs détails particuliers et techniques. On pensa qu'il s'était déterminé à perdre l'ancien gouverneur de l'Inde parce qu'il avait appris que le roi se proposait de le faire entrer dans le cabinet, parce qu'il craignait de trouver en lui un rival d'influence. Rien n'est venu depuis détruire cette supposition. Il est d'ailleurs vraisemblable que, si tel fut en effet le motif qui le décida, il ne s'en rendit pas à lui-même un compte bien exact. L'esprit humain n'est que trop ingénieux à s'abuser sur le principe véritable de ses déterminations, lorsque ce principe blesse la conscience ou l'orgueil.

Peu de temps après la clôture de la session qui vit commencer ce mémorable procès, Pitt réussit à terminer une négociation depuis long-temps ouverte, et à laquelle il mettait avec raison une grande importance. Un traité signé à Versailles le 29 septembre 1786 établit entre la France et l'Angleterre une liberté réciproque de commerce et de navigation et remplaça par des droits très modérés les taxes excessives ou les prohibitions qui pesaient, dans chacun des deux pays, sur les importations de l'autre. On sait quels furent les effets immédiats de ce traité. Le brusque changement qu'il opéra dans les rapports commerciaux porta à l'industrie française un coup très grave dont elle commençait seulement à se relever lorsque la guerre qui éclata sept ans après empêcha que l'expérience ne pût être complétée. L'Angleterre, au contraire, vit ouvrir aux produits de ses manufactures un

marché supérieur à ce qu'on avait pu espérer. En France, le souvenir de cette convention est demeuré comme un épouvantail, comme un préjugé national qui empêchera long-temps le renouvellement d'une semblable tentative. Chez nos voisins, au contraire, ce traité constitue un des titres principaux de la popularité de Pitt, un de ceux que personne n'essaie de contester.

Il ne faut pas croire cependant qu'au moment où il fut conclu, la question fût universellement jugée, en Angleterre, de ce point de vue. Les doctrines du système prohibitif y étaient alors en faveur, l'opposition les professait hautement. Au commencement de la session suivante, qui s'ouvrit le 23 janvier 1787, l'esprit et les bases du traité devinrent, dans la chambre des communes, l'objet de plusieurs délibérations successives. Fox, sans négliger les considérations relatives aux intérêts matériels, le combattit surtout par des raisons tirées de l'hostilité naturelle qu'il supposait être la condition nécessaire des rapports de deux états placés dans les circonstances où la France et l'Angleterre se trouvaient l'une à l'égard de l'autre. Une surveillance jalouse de la politique française pouvait seule, suivant lui, garantir la sûreté de la Grande-Bretagne, dont la destinée était de servir de contrepoids à sa puissante voisine dans l'organisation européenne, et toute combinaison qui tendait à endormir cette surveillance en créant des relations plus intimes entre les deux peuples lui paraissait éminemment dangereuse. Il dénonça, comme autant de preuves de cette inimitié permanente, les mesures prises par le gouvernement français pour fortifier sa marine et pour contrarier sur tous les points les négociations du cabinet de Londres. Cherchant, dans les exemples du passé, des appuis pour son argumentation, il s'efforça de démontrer qu'alors même que le cabinet de Versailles avait paru modifier sa marche et ses tendances, son seul but avait été de tromper le gouvernement britannique, de le détourner de ses alliances, de l'enchaîner par le lien des intérêts commerciaux et financiers au point de lui ôter toute liberté d'action. Il voua enfin à la malédiction publique les hommes assez oublieux de la grandeur de leur pays, assez profondément plongés dans le sentiment décourageant de leur propre bassesse pour vouloir que l'Angleterre, déchue de son ancienne splendeur, affaiblie, humiliée par des pertes toutes récentes, s'empressât, à la première occasion, de contracter une liaison intime avec l'orgueilleux voisin qui les lui avait infligées.

Les autres chefs de l'opposition ne furent pas moins contraires que Fox au traité conclu avec la France. Francis exprima la crainte que

des rapports étroits entre les deux peuples n'exerçassent une fâcheuse influence sur le caractère anglais, et, en corrompant les mœurs de la nation, ne préparassent la perte de sa liberté ; il rappella à Pitt les sentimens de son père, si constamment hostiles à la France. Burke essaya d'établir que, de la part du gouvernement français, le seul fait d'augmenter sa puissance navale et commerciale était une agression contre l'Angleterre; il tourna en ridicule ceux qui, sacrifiant toutes choses aux considérations commerciales, réduisaient en quelque sorte les luttes de deux grands empires aux proportions d'une rivalité de comptoirs. Windham entra avec non moins de chaleur dans cette espèce de croisade antigallicane, et ce fut aussi dans ce sens que le jeune Grey, qui venait seulement de prendre place au parlement, prit la parole pour la première fois. A l'expression aussi passionnée qu'éloquente de ces vues étroites, de ces préjugés haineux, qu'étaient venues appuyer les pétitions d'un comité de manufacturiers, Pitt opposa le langage de la raison, des vrais principes et d'une politique élevée. Il exposa de la manière la plus lumineuse les saines doctrines du commerce dans leur application spéciale à la situation de l'Angleterre. Il démontra qu'entre deux pays, l'un principalement riche des produits de son sol, l'autre supérieur par l'industrie, il y avait, par la nature même des choses, un intérêt réciproque à multiplier, à faciliter les échanges. Il fit voir que cet intérêt était surtout grand du côté de l'Angleterre, puisqu'en ouvrant à la France un marché de huit millions de consommateurs, elle s'en ouvrait un de vingt-quatre millions qui fournirait abondamment de l'emploi à ses ouvriers et à ses matelots, tandis que la France obtenait simplement un débouché pour ses produits naturels. Quant aux objections fondées sur la prétendue convenance d'entretenir les dispositions réciproquement hostiles des deux peuples, il les repoussa comme d'odieux et absurdes sophismes, contraires également au bon sens et à l'humanité, et qui auraient pour conséquence logique la nécessité de renoncer à jamais aux bienfaits de la paix et du commerce. Il manifesta l'espoir que les heureux résultats du traité, sans désarmer l'Angleterre et en lui préparant même des moyens plus puissans de faire la guerre, si elle devenait indispensable, éloigneraient les chances de collision par cela même qu'ils inspireraient aux gouvernemens des idées modérées et pacifiques. Il déplora les maux sans nombre que la France et l'Angleterre, que le monde entier avait trop long-temps soufferts par suite de cette rivalité qu'on semblait vouloir perpétuer. Il vanta la franchise apportée par le cabinet de Versailles dans la dernière négociation,

rendit un hommage éclatant à la sagesse qui caractérisait alors sa politique, et signala comme la cause première de cette amélioration, comme pouvant en faire espérer la durée, l'expérience même de la dernière guerre, l'épreuve que ce cabinet y avait faite de l'impossibilité d'accabler l'Angleterre, même à l'aide des conjonctures les plus favorables et des plus puissantes alliances, enfin la ruine financière qu'il y avait encourue et les terribles embarras où elle le réduisait. Ces argumens si puissans et si bien présentés obtinrent un succès complet. Toutes les mesures proposées pour l'exécution du traité furent votées à une forte majorité, et une adresse, conçue dans les termes les plus explicites, remercia le roi de l'avoir conclu. Elle fut aussi adoptée par la chambre des lords après des débats assez vifs.

Cette délibération, rapprochée des évènemens qui la suivirent à peu d'années de distance, n'offre pas un des exemples les moins remarquables de la mobilité des opinions humaines, ou plutôt de l'empire, légitime à beaucoup d'égards, que la variation des circonstances exerce sur le mouvement de ces opinions. Pitt, le défenseur éloquent de la paix et presque de l'alliance française, devait être un jour le champion le plus énergique d'une guerre à mort contre la France transformée par une révolution. Fox, après avoir combattu avec tant de virulence la pensée de se rapprocher du despotique cabinet de Versailles, était destiné à user ses forces pendant dix années, à prodiguer ses talens, à compromettre et même à perdre momentanément sa popularité pour essayer de mettre fin à la lutte engagée contre la France républicaine. Enfin, c'était au jeune Grey, enrôlé au début de sa carrière, avec toute l'ardeur de son âge, sous la bannière antifrançaise de Fox, qu'il était réservé de donner, dans sa vieillesse, le spectacle inattendu d'une alliance intime entre deux peuples si longtemps ennemis. Burke seul ne devait pas varier dans ses sentimens par rapport à la France; mais cette persévérance, il devait la payer au prix d'une renonciation absolue à tous les autres principes de sa politique : tant il est vrai qu'au milieu des grands mouvemens qui agitent le monde, l'immobilité absolue des opinions est une chimère que l'esprit humain s'efforcerait vainement de réaliser!

Peu de jours après la fin de ces grandes discussions, Pitt présenta à la chambre des communes un bill qui avait pour objet de simplifier et de rendre à la fois plus lucratifs pour le trésor, moins onéreux pour les contribuables, les impôts perçus par la douane, par l'excise et par le timbre. Il s'agissait de remplacer par un droit unique les droits multipliés exigés jusqu'alors sous des dénominations et des formes

diverses, qui avaient entre autres inconvéniens celui d'embarrasser le commerce, de l'exposer à de fâcheuses méprises, et de jeter dans ses opérations une grande incertitude. La sagesse de cette innovation était si évidente, les détails en étaient combinés avec tant d'habileté, et Pitt les exposa avec une si merveilleuse clarté, qu'elle fut accueillie par une sorte d'acclamation. Burke et Fox, non contens de se désister, pour cette fois, de leur opposition systématique, félicitèrent le chancelier de l'échiquier d'une réforme aussi nécessaire et aussi heureusement accomplie.

La chambre eut ensuite à s'occuper d'une proposition qui, en maintenant les dispositions légales par lesquelles le pouvoir politique était interdit aux catholiques comme aux membres des religions non chrétiennes, tendait à relever les protestans dissidens des incapacités que l'acte du *test* et celui des corporations faisaient encore peser sur eux. Lord North, que son état de cécité éloignait depuis quelques années du parlement, y reparut pour combattre ce qu'il regardait comme une attaque dirigée contre la pierre angulaire de la constitution. Il se déclara pourtant partisan de la tolérance, mais il prétendit qu'elle n'avait rien de commun avec l'admission aux emplois, et que l'exclusion résultant d'une croyance religieuse n'était pas plus une peine infligée aux dissidens que l'exclusion résultant de l'insuffisance du cens n'en était une pour ceux qu'elle atteignait. Pitt, avec un peu plus de ménagemens, avec des réserves même qui indiquaient une conviction moins arrêtée, appuya ces déplorables sophismes, et, malgré les efforts de Fox, il entraîna la grande majorité des suffrages. Il cédait, en cette occasion, à la volonté du roi, dont l'esprit étroit et rempli de préjugés fut constamment aussi opposé aux extensions de la liberté religieuse qu'à celles de la liberté politique.

Cette nécessité de ménager les préventions opiniâtres d'un prince trop souvent dominé par ses préoccupations et ses rancunes personnelles plaça bientôt après le ministère dans une situation délicate et difficile. Le prince de Galles, alors âgé de vingt-cinq ans, était déjà entré dans la voie où avaient marché avant lui tous les princes de la maison de Brunswick; il s'était mis, à l'égard du roi, dans un état d'antagonisme direct qu'expliquait d'ailleurs la différence absolue de leurs caractères et de leurs goûts. Jeune, beau, brillant, livré avec excès aux dissipations et aux plaisirs de son âge, il n'avait pu manquer d'encourir le mécontentement d'un père dont l'ordre, l'économie, les vertus de famille, étaient les qualités dominantes. Ce mécontentement était devenu une haine véritable lorsque le monarque, si jaloux de son

autorité, avait vu celui qui devait lui succéder se lier avec les chefs de l'opposition, embrasser ouvertement leurs principes, se gouverner par leurs conseils et entretenir avec eux des rapports habituels de société. Le prince ayant contracté des dettes considérables, que pouvait faire excuser jusqu'à un certain point l'exiguité de la pension assignée pour son entretien sur les fonds de la liste civile, le roi refusa d'intervenir pour le tirer d'embarras. Le prince se vit réduit à fermer sa maison, et il prit, avec quelque affectation, des mesures de réforme qui semblaient avoir surtout pour but de proclamer sa détresse. Un député de l'opposition interpella les ministres pour savoir s'ils ne comptaient pas proposer à la chambre les moyens de faire cesser une situation si peu décente. Pitt, enchaîné par la volonté du roi, répondit qu'il n'avait pas d'ordres à cet effet, et bientôt, pressé de nouveau de s'expliquer, il menaça, si on insistait davantage, de révéler certaines circonstances qu'il aimerait mieux, dit-il, tenir secrètes. Un des plus chauds adhérens du cabinet, allant, suivant toute apparence, au-delà des intentions du ministre, se permit une allusion très claire à un bruit alors fort répandu, celui d'un mariage secret contracté par le prince de Galles avec une catholique, la belle mistriss Fitz-Herbert, qu'il aimait passionnément. Aux termes de la constitution, ce fait, s'il eût été avéré, lui eût enlevé ses droits à la couronne, et le seul soupçon suffisait pour éveiller dans un grand nombre d'esprits des inquiétudes dangereuses. Les partisans du prince, Sheridan, son familier le plus intime, Fox lui-même, qui se déclara autorisé à parler en son nom, repoussèrent avec indignation, et comme une grossière invention de la malveillance, un bruit que cependant on croit aujourd'hui n'avoir pas été dépourvu de fondement; ils provoquèrent des éclaircissemens, et, pour faire voir qu'on ne les avait pas intimidés, ils présentèrent le projet d'une adresse au roi dans laquelle on l'eût supplié de proposer à la chambre les moyens de secourir la détresse financière de son fils. D'un autre côté, l'orateur dont l'allusion périlleuse avait causé une si vive émotion, loin de s'en effrayer, ne parlait de rien moins que de dire la vérité tout entière. Vainement Pitt s'efforçait de calmer l'irritation réciproque en protestant qu'on avait mal compris sa pensée, et que les révélations qu'il avait laissé entrevoir n'avaient trait qu'à des circonstances purement pécuniaires. Les esprits s'animaient de plus en plus. Du parlement, la question avait passé dans les journaux, dans les salons où les amis de mistriss Fitz-Herbert, indignés du rôle que lui faisaient jouer les dénégations de son royal amant, affirmaient la réalité du mariage et nommaient même

l'ecclésiastique qui l'avait célébré. Le roi comprit enfin que les choses avaient été poussées trop loin, et que, dans l'intérêt de tout le monde, il fallait étouffer la querelle. La veille du jour où la discussion devait s'ouvrir sur le projet d'adresse, Pitt alla trouver le prince et lui annonça, par ordre du roi, que tout serait réglé à sa satisfaction. La motion fut retirée comme n'ayant plus d'objet au milieu des témoignages d'une satisfaction universelle, et la chambre ne tarda pas à voter, sur l'initiative d'un message royal, les arrangemens nécessaires pour libérer le prince en lui laissant la possibilité de vivre d'une manière convenable à son rang. Il avait promis à son père, et cette promesse fut communiquée à la chambre, de réduire désormais ses dépenses au niveau de son revenu. Il ne fut pas long-temps fidèle à sa promesse.

Jusqu'à cette époque, à l'exception du traité de commerce conclu avec la France dont on n'avait pas encore eu le temps de constater les résultats, la politique de Pitt, si active et presque toujours si heureuse à l'intérieur, n'avait encore été signalée au dehors par aucun grand succès. Nous arrivons au moment d'un de ses plus éclatans triomphes. Depuis que l'influence française dominait exclusivement en Hollande, le parti démocratique, sur lequel elle s'appuyait, avait, nous l'avons dit, singulièrement réduit l'autorité du stathoudérat. Le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, beau-frère du prince d'Orange, conçut le projet de la rétablir. Il fallait un prétexte d'intervention, il le trouva dans une prétendue insulte faite par des magistrats municipaux à sa sœur, la princesse d'Orange. Une armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, reçut l'ordre d'entrer sur le territoire des Provinces-Unies. Le gouvernement français, lié par un traité formel qui l'obligeait à défendre ce territoire, annonça aux puissances étrangères qu'il serait fidèle à cet engagement; mais le cabinet de Londres déclara, en réponse à cette notification, que si la France intervenait dans la querelle, il y interviendrait aussi. Des mesures prises immédiatement pour accroître les forces du pays tant sur mer que sur terre, et un traité de subsides conclu avec le landgrave de Hesse-Cassel, prouvèrent que ce langage n'était pas une vaine démonstration. L'effet en fut décisif. Des mains habiles de M. de Vergennes, la direction des affaires étrangères de la France venait de passer dans celles de M. de Montmorin, moins fermes et moins expérimentées. Bien qu'on eût déjà commencé à rassembler des troupes sur la frontière, on se troubla à la pensée de commencer une nouvelle guerre avec des finances obérées et au milieu de la vive agitation qui

faisait dès-lors pressentir une grande catastrophe. Pendant qu'on hésitait, le duc de Brunswick occupa presque sans résistance les Provinces-Unies. Les états-généraux, accablés, rétractèrent la demande de secours qu'ils avaient faite à Versailles, et se soumirent à la restauration complète du stathoudérat. Peu de jours après, l'envoyé britannique auprès de la cour de France remit à M. de Montmorin une note vraiment insultante dans sa feinte modération; il y était dit que les faits accomplis ne paraissant laisser subsister aucune matière de discussion entre les deux gouvernemens, le cabinet de Londres désirait savoir si celui de Versailles était toujours dans l'intention de donner suite à la notification qui avait nécessité les préparatifs de la Grande-Bretagne, et que s'il en était autrement, rien ne s'opposerait à la cessation des armemens respectifs. M. de Montmorin sembla, dans sa réponse, désavouer le passé et accepta ainsi pleinement l'échec que la France venait d'éprouver. Cinq mois après, un traité signé à La Haye permit d'en apprécier toute la portée : par ce traité, une alliance défensive fut conclue entre l'Angleterre et la Hollande; l'Angleterre garantit non-seulement le territoire des Provinces-Unies, mais encore la forme de leur gouvernement et l'autorité même du stathouder; en cas de guerre, les deux états s'engagèrent à ne pas faire la paix l'un sans l'autre; en matière commerciale, ils s'accordèrent réciproquement les droits de la nation la plus favorisée. En vertu d'un autre traité négocié bientôt après à Berlin, la Grande-Bretagne et la Prusse contractèrent aussi une alliance défensive dont l'objet principal était de maintenir le gouvernement des Provinces-Unies dans son état actuel.

Les conséquences de ces évènemens furent grandes et funestes pour la France. Elles détruisirent en un moment la considération que les succès militaires et diplomatiques du commencement du règne de Louis XVI avaient acquise à son gouvernement, et, en blessant la fierté nationale, ils diminuèrent encore la force, trop insuffisante, qu'il pouvait opposer à l'entraînement des esprits, qui se précipitaient dès-lors vers une révolution. En Angleterre, la joie fut d'autant plus vive que depuis long-temps on n'était plus habitué à de pareils triomphes, et que l'orgueil britannique avait plus d'un affront à effacer. Le parlement s'étant rassemblé le 27 novembre 1787, dans le mois qui suivit la révolution opérée en Hollande sous la protection des cabinets de Berlin et de Londres, le discours du trône fut principalement consacré à rappeler les mesures qui avaient empêché l'intervention française et à féliicter la nation des sentimens unanimes qu'elle avait fait éclater en cette

circonstance. Cette unanimité se reproduisit dans les débats auxquels les chambres se livrèrent pour la rédaction de leurs adresses. Fox, entraîné par son patriotisme, loua vivement l'habile fermeté dont le gouvernement venait de faire preuve; il lui recommanda de marcher constamment dans cette voie, de ne pas oublier que l'Angleterre a un intérêt permanent dans le règlement des grandes questions continentales, et qu'elle doit constamment veiller au maintien de l'équilibre européen; il s'étendit longuement, violemment, sur ce qu'il appelait la perfidie de la France, rappelant qu'il l'avait bien souvent signalée lorsque les ministres croyaient encore pouvoir répondre de la bonne foi et des intentions amicales du cabinet de Versailles; il insulta à l'humiliation de ce cabinet, et se plut à faire ressortir les contradictions de son langage. Un autre membre de l'opposition, applaudissant aussi à la conduite du ministère, manifesta cependant le regret qu'il n'eût pas profité de la fausse position où la France s'était placée pour exiger la destruction des travaux de Cherbourg, dont s'inquiétait la jalousie maritime de l'Angleterre. Pitt exprima en termes convenables la joie qu'il éprouvait de l'approbation donnée par Fox à ses derniers actes; mais, en homme vraiment pratique, il écarta les principes trop généraux sur lesquels ce dernier avait établi son assentiment, et, satisfait de sa victoire, il s'attacha avec assez de bonne grace à présenter le rôle joué par la France dans les négociations qui venaient de se terminer sous l'aspect le moins offensant pour la dignité du cabinet de Versailles.

Tout réussissait à Pitt. La situation financière s'améliorait avec une rapidité vraiment merveilleuse. En traçant l'exposé de cette situation devant la chambre des communes, Pitt put se glorifier d'avoir, en quatre années, non-seulement rétabli l'équilibre dans le budget, mais diminué la dette publique de 2 millions de livres sterling et employé 7 millions à la construction ou à la réparation de trente vaisseaux et de trente-trois frégates. Dans le cours de la session, il fut encore en mesure de proposer au parlement un grand acte de justice et de générosité nationale : de larges indemnités furent allouées à tous ceux des habitans des anciennes colonies américaines qui, pour leur attachement à la métropole, avaient encouru la perte de leurs propriétés ou s'étaient vus exposés à des dommages de toute autre nature.

Cette même session fut signalée par l'ouverture d'une question immense, celle de l'abolition de la traite des noirs. Il y avait bien peu de temps alors que l'esprit de philanthropie avait commencé à s'en préoccuper. Naguère encore l'achat et le transport des esclaves afri-

cains étaient universellement considérés comme une branche de commerce absolument équivalente à toutes les autres, et aucune voix ne s'élevait contre les gouvernemens qui, à la fin d'une guerre heureuse, stipulaient, parmi les conditions de la paix, les moyens de s'en assurer les bénéfices. Cependant l'examen philosophique, qui, de plus en plus, soumettait à son tribunal toutes les institutions existantes, avait fini par se porter aussi de ce côté. L'attention s'était éveillée sur les cruautés inséparables de l'enlèvement des malheureux nègres arrachés violemment à leur famille et entassés sur d'étroits navires où un grand nombre d'entre eux périssaient presque étouffés pendant la traversée, tandis que la plupart des autres allaient trouver, sous un climat étranger, au milieu de pénibles travaux, une mort plus lente et non moins cruelle. Un homme dont la physionomie morale se détache d'une manière toute particulière au milieu des grands caractères de cette époque, Wilberforce, douloureusement ému des souffrances de ces infortunés, conçut la pensée de consacrer son existence à la défense d'une aussi belle cause. Jeune, riche, doué d'une vive imagination, d'un beau talent de parole, ami intime de Pitt, dont il avait été l'inséparable compagnon pendant quelques années, Wilberforce, si telle eût été son ambition, eût pu atteindre les plus hautes dignités de son pays; mais les sentimens religieux les plus exaltés s'étaient emparés de son ame et n'y laissaient place à aucune pensée mondaine. Il n'avait pourtant pas renoncé au commerce des hommes, ni même à la carrière parlementaire; mais en restant dans la chambre des communes, en continuant à entretenir avec le chef du gouvernement des relations habituelles, il ne s'était proposé qu'un seul but, celui de faire servir l'influence qu'il conservait ainsi à la défense des intérêts de la religion et de ceux de l'humanité, que son ame ardente et tendre ne sépara jamais. Dès qu'il eut acquis la conviction que la traite des noirs était un fléau pour l'espèce humaine, et par conséquent un crime aux yeux de Dieu, il n'eut plus d'autre pensée que d'en obtenir la suppression. Toute son activité, toutes ses ressources, furent dirigées vers ce but. Une société fut organisée sous sa direction pour réunir dans un centre commun des efforts d'autant plus efficaces qu'ils seraient combinés avec plus d'ensemble. De nombreuses publications, en révélant des abus jusqu'alors ignorés ou peu connus, agirent fortement sur l'opinion. Enfin, après avoir préparé les esprits, après s'être assuré le concours de Pitt, Wilberforce se disposait à porter la question devant la chambre des communes, que plusieurs pétitions en avaient déjà saisie, lorsqu'une grave maladie, causée en partie par l'excès du travail,

vint le mettre momentanément dans l'impossibilité de donner suite à ce projet. Pitt lui-même se chargea de le suppléer. Déjà il avait appelé l'attention du conseil privé sur la question de la traite. Le 9 mai 1788, il proposa à la chambre des communes de s'engager, par une résolution formelle, à prendre cette matière en considération à l'ouverture de la session suivante, promettant de mettre alors sous ses yeux les résultats de l'enquête du conseil privé qu'on aurait eu le temps de terminer. Burke et Fox applaudirent vivement à cette proposition, qui ne rencontra presque aucun contradicteur. Sur la motion de sir William Dolben, un bill fut voté à une très forte majorité pour limiter le nombre des noirs qui pourraient être reçus à bord de chaque bâtiment négrier, et régler la manière dont ils y seraient traités. En attendant qu'on pût faire disparaître la traite, on s'empressait ainsi d'en adoucir les effets les plus cruels. Les esprits semblaient alors unanimes pour cette œuvre d'humanité.

Jamais la situation de l'Angleterre n'avait été plus prospère, jamais ministère n'avait paru mieux établi dans la possession du pouvoir que l'opposition même semblait ne plus penser à lui disputer. Un évènement aussi terrible qu'inattendu vint tout à coup détruire cette sécurité et réveiller les espérances des partis. George III ressentit la première atteinte, ou du moins la première atteinte publique, de la cruelle maladie qui finit par anéantir complètement sa raison. Au bout de quelques jours, on le crut assez bien rétabli pour qu'il pût tenir un lever, mais son attitude inquiète et égarée pendant cette cérémonie prouva qu'on avait trop compté sur une amélioration passagère, et bientôt son état devint tel qu'il fallut renoncer à toute dissimulation. Des prières publiques eurent lieu dans les églises pour le rétablissement de sa santé. On était alors au commencement de novembre 1788. Le parlement, séparé depuis quatre mois, devait, suivant les termes de l'acte de prorogation, se rassembler dans peu de jours, et dans cette vacance de l'autorité royale qu'aucune loi n'avait prévue, nul n'avait le droit de rapprocher ni d'éloigner ce terme. Il est facile de comprendre avec quelle anxiété le jour de la réunion du parlement était attendu. Sur la première nouvelle de la maladie du roi, les chefs des divers partis étaient accourus à Londres. Fox, qui voyageait sur le continent, vint, sans perdre un moment, se réunir à ses amis. L'opposition, qui jusqu'alors, en présence d'un roi de cinquante ans et d'une santé vigoureuse, n'avait pu fonder que des espérances bien éloignées sur les relations intimes qu'elle avait formées avec l'héritier du trône, croyait toucher enfin au terme de son long exil du pouvoir.

Le parti du ministère, étonné du coup qui semblait devoir le lui arracher, se préparait pourtant à faire bonne résistance.

Au jour marqué, le 20 novembre, le parlement se réunit. Pitt exposa à la chambre des communes que l'histoire d'Angleterre n'offrait aucun précédent exactement applicable à la situation, qu'en cet état de choses la chambre n'avait pas la faculté et ne pouvait avoir la volonté de procéder à la discussion des affaires publiques, et que, dans les cas plus ou moins analogues qui s'étaient antérieurement présentés, l'ajournement avait été jugé nécessaire; il proposa, en conséquence, au parlement de se séparer pour quinze jours, reconnaissant que, si la maladie du roi se prolongeait au-delà de ce terme, il deviendrait nécessaire d'examiner et de résoudre une question de la plus haute importance, et de trouver un moyen de suppléer à l'action royale, nécessaire pour légaliser l'ouverture du parlement. L'ajournement fut voté à l'unanimité. Une proposition semblable, faite par le chancelier à la chambre des lords, y fut aussi accueillie sans opposition.

La veille du jour où cet ajournement devait expirer, les ministres convoquèrent le conseil privé, auquel assistèrent les membres de l'opposition qui en faisaient partie. Les médecins du roi y furent interrogés. On les invita à déclarer, d'abord si le roi était en état d'ouvrir le parlement et de s'occuper d'affaires publiques, ensuite si sa guérison était probable et si on pouvait la supposer prochaine. Sur le premier point, celui de la capacité actuelle du roi, les médecins firent sans hésitation une réponse négative. Quant à la guérison, tout en affirmant qu'elle était vraisemblable, ils avouèrent l'impossibilité d'en prévoir le moment. Le rapport de cette déclaration ayant été fait le lendemain au parlement, la chambre des communes, sur la motion de Pitt, désigna, pour interroger les médecins, un comité de vingt-un membres, dont il fut lui-même nommé président, et qui ne tarda pas à présenter, comme résultat de cet interrogatoire, un second rapport entièrement conforme au premier.

Pitt proposa alors la formation d'un autre comité chargé de rechercher, dans les procès-verbaux de la chambre et dans les divers documens qu'il pourrait se procurer, quelle marche avait été suivie à d'autres époques, lorsque l'exercice de l'autorité royale s'était trouvé interrompu par l'enfance, la maladie, l'infirmité du souverain ou pour tout autre motif. Cette proposition dilatoire fut le signal de la lutte. Fox représenta qu'en entrant dans la voie indiquée par le ministre, on perdrait inutilement un temps précieux, que le pouvoir exécutif n'avait jamais été suspendu en présence d'un héritier du trône ca-

pable, par son âge et par ses qualités personnelles, d'en assumer l'exercice, que d'après les principes de la constitution et les analogies de la loi civile, le droit de cet héritier à prendre les rênes du gouvernement ressortait aussi clairement de l'incapacité du souverain régnant que de sa mort naturelle, et que si le prince de Galles n'avait pas réclamé ce droit, on ne pouvait l'imputer qu'à un esprit de modération, à un sentiment de délicatesse dont il serait étrange qu'on voulût se prévaloir contre lui. En interprétant dans un sens aussi absolu les principes de l'hérédité monarchique, le chef de l'opposition avait fourni un terrain au ministère. Pitt s'empressa de s'y placer. S'érigeant en défenseur de la prérogative parlementaire, il soutint qu'il appartenait aux deux chambres de pourvoir à l'interruption de l'exercice personnel de l'autorité royale, que sans une décision émanée d'elles, le prince de Galles n'avait pas plus que tout autre sujet britannique le droit de se charger du gouvernement, que le fait de le lui attribuer était presque une trahison envers la constitution, que c'était ressusciter virtuellement ces idées de droit divin, d'autorité imprescriptible des princes, tombées depuis si long-temps dans un juste mépris, et que les rois tenant leur pouvoir uniquement du peuple, le peuple seul pouvait, par ses représentans, régler les cas auxquels la constitution n'avait pas spécialement pourvu; il reconnut pourtant que, dans la conjoncture, il était à propos d'offrir la régence au prince de Galles, mais il ajouta que les droits du parlement ayant été contestés, il était devenu nécessaire de faire précéder par une délibération approfondie la décision qui interviendrait à ce sujet.

Le débat se prolongea. Fox insista avec une nouvelle force sur la nature essentiellement héréditaire du pouvoir royal, auquel les chambres ne pouvaient toucher à moins d'une nécessité absolue qui n'existait pas en ce moment. Burke saisit adroitement ce qu'il y avait d'excessif dans l'expression de la pensée de Pitt, que le prince de Galles n'avait pas plus de droit au gouvernement que tout autre citoyen; il s'en fit un texte de plaisanteries mordantes contre le ministre, qui s'érigeant lui-même, dit-il, en candidat à la régence, en compétiteur de l'héritier de la couronne, demandait déjà que les partisans de son auguste rival fussent punis de la peine des traîtres. Pitt, dédaignant ces sarcasmes, maintint avec vigueur tout ce qu'il avait avancé, et la chambre, conformément à sa proposition, institua, pour rechercher les précédens, un comité dans lequel on admit indistinctement des membres des deux partis. Le lendemain, la chambre des lords confia une mission semblable à un comité formé sur la motion de lord Cam-

den, président du conseil. Bien que ce dernier eût qualifié de trahison la doctrine exposée par Fox, les principaux légistes, ceux dont l'opinion faisait autorité dans cette assemblée, se partagèrent entre les deux principes contraires que Pitt et Fox avaient proclamés comme la base fondamentale du gouvernement constitutionnel de l'Angleterre.

L'opposition, dans son empressement à s'emparer du pouvoir en appelant le prince de Galles à la régence, avait commis une grande faute. Croyant couper court à toutes les lenteurs par l'invocation d'un principe absolu, elle avait fourni à ses adversaires l'occasion d'engager une discussion théorique qui entrait merveilleusement dans leurs vues et dans leurs intérêts, puisqu'elle leur permettait de traîner en longueur l'établissement de la régence, de garder provisoirement la direction du gouvernement, d'atteindre ainsi l'époque de la guérison du roi, si elle devait bientôt avoir lieu, et, dans le cas contraire, de profiter de ce retard pour créer des obstacles à l'action du parti auquel ils seraient forcés de remettre enfin la conduite des affaires. Fox ne tarda pas à s'apercevoir de l'erreur dans laquelle il était tombé. Le jour où le comité des précédens présenta son rapport, il expliqua qu'on avait mal compris sa pensée, que, s'il avait attribué, s'il persistait à attribuer au prince de Galles un droit personnel à la régence, il admettait en même temps que ce droit ne pouvait être reconnu qu'en vertu de l'adjudication du parlement, seul apte à constater la vacance du pouvoir exécutif; entre ce système et celui qui attribuait aux chambres le droit d'élire le régent sans méconnaître la puissance des considérations qui désignaient à ce choix l'héritier du trône, il affecta de ne voir qu'une vaine subtilité, une pure querelle de mots dont il serait puéril de tenir compte; il en conclut que le ministère ne devait pas tarder davantage à faire ses propositions pour l'organisation de la régence, et ne dissimula pas que, dans son opinion particulière, il fallait la doter de tous les pouvoirs de la royauté. Pitt, qui comprenait les motifs de ce langage si conciliant en apparence, ne s'y laissa pas prendre. Il répondit que le droit réclamé pour le prince n'avait aucun fondement, et il s'attacha à prouver ce qu'il avançait par des citations historiques. Loin de tomber d'accord avec Fox sur l'inutilité d'éclaircissemens ultérieurs, il fit voir qu'il ne s'agissait pas là d'une simple théorie, mais d'une question de pratique qu'il fallait résoudre avant tout, puisque de la solution qu'elle recevrait dépendait le droit que pouvait avoir le parlement de limiter les attributions de la régence. Il ne fit pas difficulté de déclarer d'avance que, dans sa manière de voir, elle devait être déférée à une seule personne, que

cette personne devait être le prince de Galles, qu'il convenait de lui laisser exercer sans contrôle, et avec des serviteurs librement choisis par lui, la portion de l'autorité royale dont il serait investi, enfin que cette portion devait comprendre toutes les facultés nécessaires pour protéger efficacement la sûreté et les intérêts du pays, mais qu'il fallait en distraire celles qui, n'étant pas indispensables à cet effet, pourraient, par les actes qu'elles autoriseraient, préparer des embarras à l'exercice de l'autorité légitime du roi le jour où il serait en état de la reprendre. Vainement Fox insista pour qu'on laissât à l'écart le point de droit, et qu'on entrât, sans plus de retard, dans le côté pratique de la question. Sheridan, entraîné par son zèle, ayant fait entendre, d'un ton de menace, que si le prince était poussé à bout, il pourrait se croire obligé d'élever directement une réclamation dont il s'était jusqu'alors abstenu, Pitt s'écria qu'en présence d'une telle insinuation, et les droits du parlement étant ainsi attaqués, le principe de ces droits devait nécessairement être établi par un débat solennel.

Pendant le peu de jours qui s'écoulèrent entre cette discussion préparatoire et la lecture des propositions dont Pitt avait d'avance indiqué la portée, il y eut un grand mouvement parmi les hommes politiques. Le prince de Galles écrivit au chancelier pour se plaindre de la conduite du premier ministre, qui ne lui avait encore donné aucune communication du projet sur lequel le parlement allait être appelé à délibérer. Pitt répondit directement au prince que ce projet n'était pas encore arrêté dans tous ses détails. L'opposition, cependant, ne négligeait rien pour augmenter le nombre de ses adhérens. Dans le sein même de la famille royale, le prince de Galles n'était pas le seul qu'elle comptât. Si la reine, fidèle à la direction habituelle de ses opinions, à des intérêts personnels que nous expliquerons bientôt, appuyait, autant que le lui permettait sa position, la politique ministérielle, les fils cadets du roi se déclaraient ouvertement en faveur de leur frère aîné, et, dans la chambre des lords, ils secondèrent de tous leurs efforts une motion faite avec aussi peu de succès qu'à la chambre des communes pour hâter le moment où il pourrait entrer en possession de la régence. Dans le ministère même, les partisans du prince essayèrent de se ménager des intelligences. Son confident intime, Sheridan, entra en négociation avec le chancelier, et crut un moment être parvenu à le séparer de ses collègues, soit que lord Thurlow lui eût tendu un piége, soit que cet homme ambitieux eût en ffet cédé à la tentation de se ménager, sous un gouvernement

nouveau, la conservation de l'emploi qu'il occupait depuis si longtemps. Quoi qu'il en soit, cette négociation ne tarda pas à être abandonnée.

La discussion solennelle dont Pitt avait proclamé la nécessité s'était ouverte sur ces entrefaites devant la chambre des communes. Pitt présenta une série de résolutions portant en substance que le roi était hors d'état de vaquer aux fonctions de la royauté, que le droit et le devoir du parlement étaient d'y pourvoir suivant l'exigence de la situation, et qu'il lui appartenait aussi de déterminer les moyens par lesquels l'assentiment royal pourrait être suppléé à l'effet de valider les actes qui constitueraient la régence. Il était de plus en plus évident que le ministère voulait gagner du temps et laisser toutes choses en suspens. L'opposition redoubla d'efforts pour déjouer cette tactique. Elle demanda que le prince fût immédiatement invité à prendre la régence, et que les actes nécessaires pour en régler le mode fussent faits ensuite avec son concours, qu'il ne refuserait certainement pas aux volontés exprimées par les deux chambres; elle fit ressortir les inconvéniens, les dangers du système proposé par Pitt, qui, en conférant au parlement le droit d'élection, tendait à changer la monarchie en république; se prévalant de l'exemple même de 1688, elle rappela qu'à cette époque les chambres, jusqu'au moment où le trône avait été rempli, ne s'étaient considérées que comme une convention et non pas comme un parlement. Tel fut le langage tenu par lord North, par Windham, par Sheridan, qui accusa Pitt d'obéir aux inspirations de son ambition personnelle et d'accueillir d'odieux soupçons contre l'héritier du trône, par Burke, par Fox surtout, qui, dans un discours habile autant qu'éloquent, persista à déduire le droit à la régence, sauf l'adjudication du parlement, du même principe que le droit de succession à la couronne. En réponse au reproche qu'on lui faisait de se mettre, par un thème aussi monarchique, en contradiction avec son rôle habituel de défenseur des droits populaires, il protesta qu'accoutumé à combattre les empiétemens de la monarchie lorsqu'elle était dans toute sa force, on ne le verrait pas chercher à la dépouiller dans sa faiblesse, à l'exemple d'un ministre qui, pour embarrasser la position des hommes appelés à le remplacer au pouvoir, n'hésitait pas à s'élever au-dessus d'un pareil scrupule. Aux réclamations élevées en faveur du prince, Pitt, soutenu par le procureur-général, par le maître des rôles et par d'autres légistes distingués, opposa des dénégations absolues, fondées principalement sur l'autorité des précédens. Plus calme, plus maître de lui que ses adversaires, il

ne fut pourtant, à leur égard, ni moins incisif, ni moins personnel qu'ils ne l'avaient été envers lui; il déclara que si Fox et ses amis devaient, comme ils s'en vantaient hautement, être appelés dans les conseils de la future régence, c'était, dans son opinion, un motif de plus d'adopter de sages précautions qui leur ôtassent les moyens de préparer des entraves à l'exercice de l'autorité royale pour l'époque si vivement désirée où elle pourrait reprendre son action. Les résolutions proposées furent votées à de fortes majorités. Communiquées dès le lendemain à la chambre des lords, elles y donnèrent lieu à des débats semblables, qui aboutirent au même résultat. En dehors du parlement, l'opinion se prononçait en faveur de la politique de Pitt. De nombreuses adresses vinrent attester aux chambres l'approbation dont elle était l'objet; deux ou trois seulement de celles qui leur parvinrent étaient conçues dans le sens de l'opposition.

Pitt, ayant enfin achevé de préparer le terrain et de mûrir son plan d'organisation de la régence, écrivit au prince de Galles pour lui en faire connaître les bases. L'autorité royale ne devait être remise entre les mains du régent qu'avec la restriction de ne conférer aucune pairie ni aucun emploi à vie ou en survivance, à l'exception de ceux qui sont tels par leur nature; aucun pouvoir ne lui était attribué sur la propriété personnelle du roi; la garde de la personne du roi était confiée à la reine; toute la maison royale était placée sous son autorité, avec la faculté d'en nommer et d'en révoquer les officiers; un conseil lui serait désigné par les deux chambres pour qu'elle le consultât lorsqu'elle le jugerait à propos; ce conseil devrait s'assurer chaque jour de l'état de la santé du roi, et on pourrait lui confier aussi l'administration des biens du monarque, sans lui donner pourtant le droit de les aliéner. Dans le cas où la maladie du roi viendrait à se prolonger, ces dispositions pourraient être modifiées.

Le prince de Galles, dans sa réponse à la communication du ministre, protesta avec amertume contre un projet dicté, suivant lui, par une défiance injurieuse, et qui semblait combiné pour jeter la division dans la famille royale, contre un projet qui affaiblissait outre mesure le pouvoir souverain et compromettait même le principe monarchique; il déclara pourtant qu'uniquement dévoué au bien de son pays, il accepterait les conditions qu'on lui offrait, si, contre son espérance, elles obtenaient la sanction du parlement. Pitt répliqua à ce singulier consentement par l'expression froidement respectueuse du regret qu'il éprouvait de voir ses intentions ainsi méconnues.

Le jour même où il allait enfin saisir la chambre des communes des

propositions depuis si long-temps attendues, l'opposition, toujours maladroite dans son empressement, suscita encore l'occasion d'un nouveau délai. Croyant apparemment trouver des armes contre le projet du ministère dans un examen plus approfondi de la situation déplorable où se trouvait le roi, et qui, à ce qu'elle prétendait, ne laissait aucun espoir d'un rétablissement prochain, elle engagea, sur les opinions contradictoires émises par les médecins, une discussion très animée. Un nouveau comité fut nommé pour examiner ces opinions; il employa sept jours à préparer un rapport dont les conclusions ne satisfirent pas les espérances peu déguisées des adversaires du cabinet. Pitt, s'appuyant sur ces conclusions mêmes, qui permettaient d'espérer la prompte guérison du roi, en tira un puissant argument en faveur des restrictions dont il convenait d'entourer une régence destinée vraisemblablement à une très courte durée, et il exposa enfin à la chambre le plan dont le prince de Galles avait eu communication.

L'opposition attaqua le projet de Pitt avec emportement. Lord North, Sheridan, lord Maitland, Grey, Fox, développèrent avec plus ou moins d'habileté, d'énergie et de convenance, des objections qui n'étaient pas toutes sans valeur. Ils signalèrent l'inconséquence qu'il y avait à affaiblir le pouvoir entre les mains de son véritable dépositaire, sous prétexte de prodiguer au roi des ménagemens et des égards qu'eût à peine expliqués l'excès de la superstition monarchique; ils se plaignirent surtout de ce que le droit de créer des pairs, cette prérogative si précieuse pour le gouvernement dans des temps difficiles, était refusée au régent par un ministre qui, en six années, en avait créé quarante-deux sans qu'aucune circonstance extraordinaire justifiât une telle prodigalité de la première dignité du pays; ils montrèrent les dangers de la division qu'on semblait se plaire à semer dans la famille royale en donnant à la reine une position qui la mettrait en état d'exercer une influence politique et de susciter au régent de sérieux embarras; ils ne craignirent pas même de blesser le respect inné des Anglais pour la royauté, en déclamant contre la pompe dispendieuse et, à leur gré, dérisoire, dont on voulait continuer à entourer un souverain réduit à la triste situation où était tombé George III. Du côté du ministère, la défense ne fut pas moins ferme que l'attaque n'avait été vive. Lord Belgrave soutint que les restrictions proposées, en admettant même qu'elles ne fussent pas indispensables dans la conjoncture actuelle, avaient l'incontestable avantage de créer un précédent dont on se prévaudrait le jour où le hasard appellerait à la régence un prince *moins vertueux*. William Grenville expliqua, avec

beaucoup de talent et de logique, les causes qui pouvaient rendre dangereux, entre les mains d'un régent, des pouvoirs incontestablement utiles entre celles d'un roi. Pitt réfuta les argumens par lesquels on avait combattu l'idée de confier à la reine la garde de son époux; il s'efforça de démontrer que l'autorité dont elle allait être investie, indispensable pour qu'elle pût remplir convenablement les devoirs qui lui étaient imposés, ne pouvait créer aucun danger au gouvernement de son fils. Quant aux inconvéniens qu'on affectait de voir dans les restrictions mises à la régence, il convint qu'ils auraient quelque réalité, si ces rectrictions devaient se prolonger beaucoup; mais il déclara que, dans le cas où les médecins viendraient à juger moins probable le prompt rétablissement du roi, il serait le premier à proposer de faire disparaître la plupart de ces restrictions.

Ces raisonnemens prévalurent. Les résolutions proposées ayant été successivement adoptées par les deux chambres, des commissaires les portèrent au prince de Galles et lui exprimèrent, au nom du parlement, l'espérance que son dévouement aux intérêts du roi et de la nation le déterminerait à accepter le pénible fardeau de la régence aussitôt qu'un acte formel aurait été voté pour l'application et la mise en vigueur de ces résolutions. Le prince répondit que le sentiment de ses devoirs envers son père et envers son pays et son respect pour la volonté des chambres, l'emportaient dans son esprit sur toute autre considération, que l'exercice du pouvoir serait bien difficile avec de telles restrictions, qu'elles étaient sans exemple, mais qu'il s'y soumettait pour épargner à l'Angleterre les dangers inséparables de plus longs retards, et parce que, d'ailleurs, on avait promis qu'elles seraient seulement temporaires.

Après l'accomplissement de quelques autres formalités jugées indispensables pour régulariser l'action législative du parlement en l'absence de l'autorité royale, Pitt procéda enfin à l'acte décisif dont ces longues délibérations n'avaient été que le préliminaire. Il présenta à la chambre des communes le bill de régence qui développait et transformait en mesures pratiques les principes des résolutions votées quelques jours auparavant. La discussion à laquelle ce bill donna lieu fut plus violente, plus amère encore qu'aucune de celles qui l'avaient précédée. Presque toutes les clauses du bill furent combattues avec acharnement. Burke, dont l'humeur impérieuse s'aigrissait de plus en plus par les progrès de l'âge et les déceptions multipliées d'une longue opposition, se signala par ses emportemens entre tous les adversaires du projet. Il le présenta comme l'œuvre d'une coterie

obscure et méprisable, qui voulait rétablir le droit divin, non plus, comme au temps des Stuarts, au profit d'une dynastie, mais au profit d'un ministère, et dégrader, mettre hors la loi, déclarer indignes de la confiance du pays le prince de Galles aussi bien que tous les princes de la maison de Hanovre. Irrité des rires dédaigneux que ces paroles insensées provoquaient sur les bancs de la majorité, il s'oublia jusqu'à accuser la chambre de commettre elle-même, par ses votes, des actes de trahison dont l'Angleterre lui demanderait compte un jour. Il attaqua en termes injurieux la bonne foi d'un médecin qui avait déclaré vraisemblable la prochaine guérison du roi. Sous prétexte de faire apprécier les nécessités de la situation, il écarta le voile respectueux que les autres orateurs évitaient de soulever dans leurs allusions à l'état de la santé du monarque; il sembla se complaire à en parler sans circonlocution, sans réticence, avec une sombre et triste éloquence qui porta dans l'ame des adorateurs de la monarchie un sentiment d'effroi et de douleur. Voulant convaincre la chambre des périls auxquels on s'exposerait en ne prenant pas des garanties suffisantes pour s'assurer, lorsqu'il y aurait lieu, de la réalité du rétablissement du roi et de son aptitude à reprendre le gouvernement, il cita de nombreux exemples d'affreuses violences commises par des fous qu'on avait cru guéris et qu'on avait trop facilement rendus à la liberté. Des murmures, des cris d'horreur, interrompirent à plusieurs reprises ces étranges écarts de l'homme qui, quelques mois plus tard, devait devenir le champion le plus outré de la cause monarchique. Du côté des amis du ministère, le débat ne se renferma pas toujours non plus dans les bornes de la modération. On reproduisit les insinuations de l'année précédente sur un mariage secret du prince de Galles avec une catholique, par lequel il aurait compromis ses droits à la couronne et à la régence. Au milieu de ces exagérations réciproques, Pitt, repoussant avec une hauteur méprisante les injures et les menaces de ses ennemis, contenant le zèle excessif de ses partisans, toujours aussi calme, aussi ferme que si le vote qu'on allait émettre n'eût pas dû, suivant toute apparence, être le signal de sa chute et de l'avènement de l'opposition, Pitt repoussa successivement, avec autant de lucidité que de présence d'esprit, tous les amendemens proposés pour modifier le bill. Ils furent tous écartés, à l'exception d'un seul, auquel il donna son assentiment, et qui limita à trois ans l'interdiction faite au régent de créer des pairs. Le bill fut envoyé le lendemain à la chambre des lords. La discussion qui s'y engagea paraissait devoir se prolonger beaucoup encore, lorsque le chancelier vint annoncer que l'état du roi

s'était beaucoup amélioré et qu'on était fondé à espérer une prompte guérison. La délibération fut aussitôt interrompue, et les choses restèrent en suspens pendant près de vingt jours.

Tandis que le parlement britannique était agité par ces vives discussions, il se passait en Irlande des évènemens qui démontraient d'une manière frappante les dangers de l'union incomplète établie entre deux pays soumis à un seul gouvernement, mais régis par des législatures indépendantes. Malgré les efforts du vice-roi, l'opposition, fortifiée par l'adhésion imprévue d'un certain nombre de fonctionnaires qui, dans ce moment de crise, s'étaient tournés vers le soleil levant, avait fait voter par les deux chambres des adresses qui invitaient le prince de Galles à prendre la régence avec tous les pouvoirs de la royauté sans aucune restriction. Sur le refus du vice-roi de transmettre ces adresses, des commissaires furent élus pour les porter à Londres et les déposer entre les mains du prince. Ce conflit entre les deux parlemens, dont l'effet devait être de placer sous un régime différent les deux parties de l'empire, faisait surgir une difficulté aussi grave qu'inattendue. Il est difficile de comprendre comment on en serait sorti. Heureusement, lorsque les commissaires irlandais arrivèrent à Londres, on ne doutait plus du prochain rétablissement du roi. Aussi le prince, en les remerciant du dévouement dont leurs commettans venaient de faire preuve pour le roi, pour sa famille et pour l'union des deux royaumes, crut-il devoir différer sa réponse formelle. Quelques jours après, la marche des évènemens avait emporté cette question presque insoluble.

Déjà le roi avait pu écrire à Pitt pour lui annoncer son retour à la santé. Le parlement, qui jusqu'alors n'avait siégé qu'en vertu de la nécessité, fut ouvert par une commission royale, et reçut les remerciemens du monarque pour les témoignages d'attachement qu'il venait de lui donner. Un service religieux eut lieu dans l'église de Saint-Paul, où le roi, entouré des deux chambres, rendit solennellement grace à Dieu de la fin de cette terrible épreuve. Ainsi se termina, au milieu des témoignages de la joie publique, une crise qui avait duré plus de quatre mois, et qui, après avoir mis dans un si grand danger le système politique établi en Angleterre depuis six années, eut pour résultat de l'affermir sur ses bases. Pitt avait grandi encore dans l'opinion par l'admirable fermeté dont il avait fait preuve en face d'un péril imminent. Sans craindre de s'exposer au ressentiment du prince qui semblait sur le point d'arriver au pouvoir, complètement exempt de ces préoccupations personnelles qui, trop souvent, dans des conjonctures ana-

logues, paralysent les facultés des hommes d'état ou égarent leur action, on l'avait vu diriger tous les efforts, toutes les ressources de son habileté dans une seule pensée, celle d'empêcher que l'avénement de la régence ne détruisît la position du grand parti qu'il avait fondé, auquel il avait lié son existence, et n'entraînât précipitamment l'Angleterre dans une voie nouvelle et hasardeuse. C'est vers ce but unique qu'il n'avait cessé de marcher, et en opposant un calme énergique aux attaques passionnées de ses ennemis, il était parvenu à dominer la situation, en sorte que rien ne s'était fait que comme il l'avait voulu, au moment où il l'avait voulu. Le roi, lorsqu'il put prendre connaissance de ce qui s'était passé pendant sa maladie, en conçut une aversion plus profonde encore pour l'opposition et pour son fils, qui avaient montré un empressement si peu dissimulé à faire entrer le gouvernement dans un autre système; par une conséquence naturelle, il s'attacha de plus en plus au grand ministre qui avait déjoué les tentatives de l'opposition. Dans le parlement, la puissance de ce ministre s'accrut aussi avec la conviction de son inébranlable courage, de la grandeur de ses talens et de la constance de sa fortune. L'opposition, au contraire, se trouva affaiblie en proportion des illusions qu'elle s'était faites un moment. Une sorte de désespoir s'empara de quelques-uns de ses membres qui avaient cru toucher au terme de leur exil du pouvoir. Des principes de division commencèrent à fermenter dans son sein, et c'est à cette époque que remontent les premiers dissentimens qui devaient bientôt, en s'aggravant, briser la longue intimité de ses illustres chefs. Sous tous les rapports, on le voit, l'orage qui venait de se dissiper tourna, en Angleterre, au profit du pouvoir; mais il n'en fut pas de même en Irlande. Les fonctionnaires publics qui s'y étaient compromis en votant la régence illimitée du prince de Galles, et qu'on s'empressa de destituer de leurs emplois, s'unirent définitivement aux adversaires habituels de l'administration, et l'opposition, jusque-là assez faible, fut dès-lors en mesure de prendre une attitude plus imposante.

Le reste de la session, déjà fort avancée, ne fut marqué par aucun évènement considérable. Une nouvelle proposition faite pour le rappel des actes du *test* et des corporations, combattue par Pitt dans l'intérêt de l'église établie, ne fut pourtant écartée qu'à la majorité de vingt voix. Au moment où le parlement allait se séparer, le ministère de l'intérieur, devenu vacant par la démission de lord Sidney, fut donné à William Grenville, cousin et ami de Pitt. Fort jeune encore, il venait d'être élu orateur de la chambre des communes, dans laquelle,

depuis plusieurs années déjà, il s'était fait une place considérable par l'élévation de son esprit, la gravité de son langage et son rare talent de discussion. Peu de temps après, Pitt le fit entrer à la chambre des lords. Suivant les uns, il voulait l'opposer au chancelier qui, tantôt ouvertement, tantôt par de sourdes intrigues, y contrariait les projets du chef du cabinet; suivant d'autres, ce qui détermina Pitt à l'éloigner de la chambre des communes, c'est précisément l'influence qu'il y avait prise et qui pouvait inspirer au roi, à qui il plaisait beaucoup aussi, la pensée de le mettre à la tête d'un autre ministère dans le cas où il viendrait à se fatiguer du cabinet alors existant. Le nouveau ministre devait être, dans les circonstances difficiles qui allaient bientôt se présenter, un utile et puissant auxiliaire de la politique de Pitt; mais plus d'une fois aussi il devait, par son caractère hautain et son opiniâtre volonté, entraver et compliquer cette politique.

Cependant de grands évènemens venaient d'éclater en France. Les états-généraux réunis à Versailles s'étaient transformés en assemblée nationale, et, enlevant au roi la souveraineté, ils fondaient la liberté française sur des bases démocratiques que ne tardèrent pas à ensanglanter de premiers crimes précurseurs de ceux qui, trois ans après, épouvantèrent le monde. Bien que les esprits les plus perspicaces ne pussent prévoir encore l'immense influence que ces évènemens exerceraient sur l'Angleterre, ils produisirent dans ce pays une vive impression. Le premier sentiment fut celui d'une sympathie universelle en faveur d'une nation qui secouait le joug d'un despotisme dont les préjugés britanniques s'étaient toujours exagéré la pesanteur; mais cette unanimité d'approbation dura peu. Bientôt les meurtres commis par les révolutionnaires parisiens, les outrages, les violences dirigés le 6 octobre contre les personnes royales, et plus encore peut-être les principes de démocratie absolue sur lesquels on établit la nouvelle constitution, principes si contraires au génie des institutions britanniques, produisirent dans beaucoup d'esprits une forte réaction contre la révolution française. Non-seulement les tories, mais une portion nombreuse des whigs, commencèrent à la considérer avec une défiance inquiète qui se changea bientôt en une hostilité déclarée. Au contraire, les whigs les plus ardens, ceux qui étaient déjà disposés à désirer des réformes radicales, accueillirent avec empressement, avec enthousiasme, les adeptes que leurs doctrines trouvaient tout à coup dans un pays voisin jusqu'alors soumis au pouvoir absolu. Réunis dans un club qu'on venait d'organiser en commémoration des grands souvenirs de 1688, et qui s'était intitulé

lui-même la *société révolutionnaire*, ils y votèrent, sous la présidence de lord Stanhope, des félicitations à l'assemblée nationale, qui, soit par une ignorance réelle de la valeur de cette manifestation, soit qu'il lui convînt de paraître s'y méprendre, la reçut comme l'expression non contestable des sentimens de la nation anglaise. Le cabinet pourtant évitait avec soin tout ce qui eût pu, soit l'associer à de telles démonstrations, soit lui faire attribuer des sentimens malveillans pour le grand changement qui s'opérait en France. Une réserve extrême caractérisait alors à cet égard et ne cessa, pendant trois années, de caractériser la politique de Pitt. Les partis ont prétendu que cette réserve cachait des machinations perfides par lesquelles le gouvernement anglais, pour se venger du mal que la France lui avait fait dans la guerre d'Amérique, excitait et soudoyait à Paris les mouvemens anarchiques; mais cette accusation, tant répétée par les fanatiques de l'émigration et par ceux de la terreur et de l'empire, est depuis long-temps tombée dans le juste mépris où disparaissent tôt ou tard les calomnies des passions contemporaines.

Cependant, à Londres comme dans l'Europe entière, toutes les autres questions s'effaçaient devant le nouvel ordre de faits et d'intérêts qu'avait ouvert la révolution française. On put s'en apercevoir à la direction que prirent les débats du parlement lorsque les chambres, qui s'étaient séparées un peu avant la prise de la Bastille, se rassemblèrent pour la session suivante, le 21 janvier 1790. La discussion s'étant engagée sur le budget de l'armée, Fox vanta la conduite que les soldats français avaient tenue, le 14 juillet, en refusant d'obéir aux ordres de la cour et en se rangeant sous le drapeau de la liberté; il dit qu'ils avaient donné un glorieux exemple à tous les soldats de l'Europe, qu'ils avaient prouvé qu'un homme, en embrassant la carrière des armes, peut ne pas cesser d'être citoyen, et que cet exemple avait singulièrement affaibli ses vieilles préventions contre l'existence des armées permanentes. Dans une autre circonstance, il compara la révolution française à celle qui, en 1688, avait établi et garanti les libertés de l'Angleterre. Ces élans d'un enthousiasme peu réfléchi trouvèrent des contradicteurs. Burke surtout, après avoir exprimé avec effusion l'admiration profonde, la tendre amitié qui l'unissaient à Fox et le chagrin qu'il éprouvait de se trouver pour la première fois d'une autre opinion, peignit avec les plus sombres couleurs l'esprit d'anarchie, d'immoralité et d'impiété, qui menaçait l'avenir de la France, adjura l'Angleterre de s'en préserver, et déclara solennellement que si, par malheur, quelqu'un de ses amis en

venait jamais à concourir à des actes qui pourraient jeter le pays dans cette voie désastreuse, plutôt que d'y prêter la main il renoncerait à ses affections les plus chères et s'unirait à ses ennemis les plus acharnés; il parla dans les termes les plus durs et les plus méprisans des soldats français révoltés; il mit en contraste avec les désordres et les excès populaires qui désolaient la France, le caractère aristocratique, légal, régulier, tout défensif, tout conservateur, de la révolution de 1688. L'effet de ce discours fut très grand. Fox s'empressa de protester qu'en approuvant d'une manière générale les évènemens récemment accomplis en France, il déplorait les excès qui s'y étaient mêlés, qu'il n'était pas plus partisan de la démocratie absolue que de la monarchie ou de l'aristocratie absolues, et qu'un gouvernement mixte, tel que celui qui régissait l'Angleterre, était le seul qu'il crût bon et possible; mais en même temps il essaya de démontrer que la révolution de 1688, au lieu d'être exclusivement conservatrice comme on le prétendait, avait été, aussi bien que celle de 1789, une véritable et grande innovation. Sheridan, qui n'était pas comme Fox uni à Burke par une vieille affection, le réfuta avec moins de ménagement, l'accusant d'avoir outragé l'assemblée nationale et de s'être constitué l'apologiste du despotisme. Pitt, qui voyait sans doute avec une satisfaction secrète ce commencement de division entre ses plus redoutables adversaires, était trop habile pour y applaudir ouvertement et pour les avertir ainsi du mal qu'ils allaient faire à leur cause. Prenant la parole après eux d'un ton de modération et de dignité tout-à-fait convenable à sa position, il sembla n'intervenir que pour mettre fin à un débat pénible, et se borna à féliciter Burke du brillant hommage qu'il venait de rendre aux vrais principes, aux principes bienfaisans de la constitution britannique.

Dès ce moment, nous l'avons dit, tout se subordonnait à l'appréciation favorable ou contraire de la révolution de France, et l'approbation ou la désapprobation dont elle était l'objet devenait la ligne de séparation des partis. Les sectes religieuses dissidentes se déclaraient généralement pour la révolution, croyant trouver dans ses doctrines une force nouvelle; les partisans zélés de l'église anglicane, les hommes de la haute église, comme on les appelait, se trouvaient naturellement rangés dans le parti opposé. Une vive polémique ne tarda pas à s'engager entre eux par la voie des journaux et des pamphlets. Elle exerça une influence considérable sur le succès d'une motion que Fox présenta bientôt après à la chambre des communes pour demander de nouveau la révocation de l'acte du *test* et de celui des *corporations*. A

l'appui de cette motion, il déploya toutes les ressources de son éloquence. Partant de ce fait, que la seule justification alléguée en faveur des exclusions politiques pour cause religieuse, c'est l'hostilité présumée de certaines sectes contre le gouvernement établi, il fit vivement ressortir l'iniquité de cette présomption indirecte démentie par les affirmations de ceux qu'elle frappait. Pitt, comme il l'avait déjà fait dans une autre circonstance, répondit à ces raisonnemens par de sophistiques distinctions entre la liberté religieuse et l'égale jouissance des droits civiques; il allégua la nécessité de protéger efficacement l'église établie, dont le maintien était politiquement et moralement utile à l'Angleterre; il se plaignit des exigences toujours croissantes des dissidens, dont le culte avait été affranchi quelques années auparavant des dernières entraves qui en gênaient encore l'exercice; il leur reprocha d'avoir formé des associations pour violenter en quelque sorte la conscience de la chambre en exigeant de tout candidat la promesse de voter en leur faveur. Burke n'hésita pas à dire que, dix ans plus tôt, il eût probablement secondé la motion de Fox, mais qu'il croyait devoir la repousser, maintenant qu'il la voyait appuyée par des hommes malintentionnés dont les motifs n'avaient rien de religieux; il signala à l'indignation publique certains écrits et certains discours des dissidens, dans lesquels l'église anglicane et la royauté étaient ouvertement attaquées; il protesta énergiquement contre le nouveau système, qui tendait à fonder sur des théories abstraites les institutions civiles et les droits qui en découlent. Une majorité de 294 voix contre 105 adhéra aux principes éloquemment exposés par ces deux grands hommes d'état, et, en écartant une proposition qui, l'année précédente, avait presque également partagé la chambre, attesta d'une manière non équivoque la réaction déjà commencée dans les esprits contre toute pensée d'innovation.

Cette réaction se manifesta encore par l'accueil fait à un plan de réforme électorale que présenta un député appelé Hood. Ce député avait parlé du devoir d'assurer une représentation effective à la majorité du peuple. Windham, ami et disciple de Burke, combattit chaleureusement une doctrine qui mettait en question la légitimité et les pouvoirs du parlement. Sans nier la possibilité d'en améliorer l'organisation, il repoussa avec effroi la pensée d'entreprendre une œuvre aussi périlleuse au moment où des spéculateurs visionnaires bouleversaient un pays voisin, et de travailler ainsi au milieu de l'ouragan à réparer l'édifice social. Pitt, donnant un plein assentiment à ces vues si prudentes, rappela qu'il avait lui-même, dans d'autres temps, pro-

posé une réforme électorale; mais il dit que si quelqu'un, dans l'état actuel des esprits, reproduisait textuellement son projet, il serait le premier à demander qu'il fût rejeté, et que, sans renoncer aux convictions de sa jeunesse, il attendrait, pour en suivre l'impulsion, un temps plus favorable. Burke s'exprima dans le même sens que Windham. Fox, au contraire, se prononça en faveur du projet; mais les dispositions de la chambre y étaient si évidemment contraires, qu'on jugea à propos de le retirer.

L'état toujours plus florissant du pays fournissait à Pitt contre les novateurs des argumens plus spécieux peut-être que péremptoires, mais dont il tirait habilement parti pour rattacher à sa politique ces hommes si nombreux qui, peu en état d'apprécier la valeur intrinsèque d'un système, le jugent uniquement par ses résultats. En présentant le budget de cette année, il put tracer un tableau très satisfaisant de la situation du commerce, de la navigation et du revenu public, qui donna cette fois un excédant d'un million sterling sur les dépenses. Il fit voir dans cette prospérité le fruit de la sage constitution qui présidait aux destinées de l'Angleterre, et il y trouva un motif de plus de la défendre contre tout changement.

Cependant une nouvelle fort inattendue vint presque aussitôt compromettre la paix qui avait été la véritable source de ces brillans résultats, et déranger momentanément l'équilibre financier que Pitt se félicitait d'avoir rétabli. Des négocians anglais avaient fondé à Nootka-Sound, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, un établissement destiné à fournir les élémens d'un commerce de fourrures avec la Chine. Le terrain qu'ils avaient occupé était à peu près désert, et ils avaient pris la précaution de l'acheter des sauvages indigènes; mais les Espagnols, s'attribuant un droit de souveraineté sur toute cette côte, envoyèrent à Nootka-Sound, à bord de deux bâtimens de guerre, une expédition qui s'empara de plusieurs vaisseaux de commerce anglais, prit possession du nouvel établissement, abattit le pavillon britannique pour y substituer celui de l'Espagne, accabla de mauvais traitemens les colons et les matelots faits prisonniers, et les obligea même à travailler à des ouvrages de fortification. Non content de ces procédés violens, le cabinet de Madrid, allant au-devant des plaintes qu'il s'attendait à recevoir de celui de Londres, demanda lui-même, par une audacieuse initiative, réparation et satisfaction pour la prétendue usurpation de territoire dont il venait de tirer une si rude vengeance. C'est par cette communication singulière que le gouvernement britannique reçut le premier avis de ce qui s'était passé. Sans renoncer

à l'espoir d'un arrangement pacifique, Pitt comprit que son premier devoir était de se préparer aux chances d'une rupture dont les grands préparatifs faits dans les ports espagnols annonçaient la possibilité. Un message royal appela le parlement à délibérer sur la question qui venait de surgir d'une manière si imprévue. La chambre des communes y répondit par le vote unanime d'une adresse qui promettait son concours pour venger les droits du pays dans le cas où l'on n'obtiendrait pas satisfaction à l'amiable. L'opposition ne se sépara pas, en cette circonstance, de la majorité. La chambre des lords vota une adresse semblable à celle des communes, et le ministère obtint sans difficulté les crédits nécessaires pour le mettre en mesure de pourvoir à toutes les éventualités. Secondé par l'élan unanime qui se manifestait dans le pays, il commença aussitôt des armemens considérables, en même temps qu'il envoyait à Madrid un plénipotentiaire chargé d'y faire connaître les conditions auxquelles il consentirait à traiter. L'Espagne, irritée du ton péremptoire avec lequel ces conditions lui furent notifiées, se montra d'abord peu disposée à les accepter. Aux termes du pacte de famille, elle comptait sur la coopération armée de la France; mais l'assemblée nationale ayant manifesté peu d'empressement à accorder un appui qu'elle ne déniait pourtant pas d'une manière formelle, le cabinet de Madrid pensa qu'il serait peu prudent de s'aventurer, sur la foi d'une telle alliance, dans une guerre contre la Grande-Bretagne. Les propositions anglaises furent acceptées. Une convention signée à Madrid remit toutes choses sur le pied où elles étaient avant le dernier incident; elle garantit à l'Angleterre la liberté du commerce sur la côte nord-ouest de l'Amérique, aussi bien que le droit de pêche dans l'Océan Pacifique et la mer du Sud; les deux états s'interdirent d'ailleurs tout établissement dans certains parages; le gouvernement britannique promit, de son côté, d'empêcher tout commerce illicite de ses sujets avec les colonies espagnoles; enfin, des indemnités furent assurées aux individus qui avaient souffert des violences commises à Nootka-Sound. Cette transaction excita une joie très vive en Angleterre, où l'opinion publique, bien résolue à ne pas reculer devant la guerre, si elle était indispensable pour venger l'honneur et les intérêts nationaux, ne l'eût vue éclater pourtant qu'avec un extrême regret. La Cité de Londres remercia le roi, par une adresse, du succès de la négociation.

Pendant qu'à l'extrémité occidentale du monde on réussissait ainsi à étouffer une querelle qui eût pu entraîner de si graves complications, la guerre se rallumait dans l'Inde orientale entre la compagnie

anglaise et le sultan de Mysore, le célèbre Tippo-Saïb. Vainement l'Angleterre s'était efforcée de mettre elle-même des bornes à l'extension déjà prodigieuse de ses possessions territoriales; vainement, par les limites apportées aux pouvoirs du gouverneur et en appelant à ce poste important un homme aussi sage, aussi loyal, aussi habile que lord Cornwallis, elle avait espéré prévenir le renouvellement des hostilités ruineuses qui avaient si long-temps désolé ces contrées. La loi fatale qui ne permet pas à la civilisation européenne de cohabiter en paix avec la barbarie, ni même avec un autre système de civilisation, la loi qui condamne les conquérans à étendre sans cesse le cercle de leurs spoliations, sous peine de mettre en danger leurs acquisitions premières, devait bientôt déjouer toutes les précautions auxquelles on avait eu recours. Au moment même où le président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde, Dundas, se félicitait, dans la chambre des communes, de l'aspect plus favorable qu'elles commençaient à offrir par suite de l'établissement d'une meilleure administration et du maintien de la paix, cette paix était déjà rompue. Lord Cornwallis, inquiet des progrès de la puissance de Tippo-Saïb, lui déclarait la guerre sous prétexte de secourir un prince allié de la Grande-Bretagne, qui, comptant sur cet appui, avait lui-même provoqué le sultan. Dans d'autres temps, la France eût probablement secouru le souverain du Mysore; mais ses préoccupations n'étaient pas tournées alors du côté de l'Inde, et Tippo-Saïb, livré à lui-même, ne pouvait manquer de succomber. Après deux ans de lutte et au moment d'être forcé dans sa capitale, il accepta un traité qui lui enleva la moitié de son empire.

La chambre des communes élue au commencement du ministère de Pitt venait de terminer sa carrière; elle avait été dissoute, suivant l'usage, un peu avant l'expiration de son mandat septennal, et les élections, en renouvelant les pouvoirs de la plupart de ses membres, avaient prouvé que le cabinet continuait à jouir de la confiance publique. A l'ouverture du nouveau parlement, dans les derniers jours de 1790, la première question qui fournit aux partis l'occasion de se mesurer fut celle du traité récemment conclu avec l'Espagne. Par cela seul que toutes les concessions n'étaient pas du côté du cabinet de Madrid, et que celui de Londres en avait fait aussi quelques-unes, l'opposition devait trouver que l'arrangement, au lieu de donner à l'Angleterre la réparation qu'elle avait droit d'exiger, constituait un acte d'humiliante condescendance. C'est, en effet, le thème que Fox crut devoir soutenir; mais Pitt n'eut pas de peine à en démontrer la

faiblesse, et une majorité de 248 voix contre 123 vota une adresse d'approbation. A la chambre des lords, le marquis de Lansdowne, celui-là même qui, sous le nom de lord Shelburne, protégé dans sa jeunesse par lord Chatham, avait à son tour protégé les commencemens de la carrière de Pitt, mais qui ne pouvait lui pardonner de s'être si complètement affranchi de son patronage, le marquis de Lansdowne, devenu l'un des chefs du parti qui combattait son ancien élève, reproduisit avec d'habiles développemens, mais sans plus de succès, les argumens que Fox n'avait pu faire triompher.

La guerre qui venait de s'allumer dans l'Inde offrait à l'opposition un champ de bataille plus favorable. Fox et ses amis purent soutenir avec raison qu'on avait saisi, pour ruiner Tippo-Saïb, un prétexte à peine spécieux, et que la richesse et la puissance de ce prince étaient ses véritables crimes aux yeux des conquérans de l'Inde. Francis proposa des résolutions qui avaient pour but d'obliger le gouvernement à mettre fin aux hostilités; mais sa motion, combattue par Pitt et par Dundas, fut rejetée.

Une question constitutionnelle d'une grande importance s'offrait à la délibération du parlement. Il s'agissait de savoir si le procès d'Hastings, alors commencé devant la chambre des lords, pouvait continuer après la dissolution de la chambre des communes qui avait intenté l'accusation et l'avait poursuivie jusque-là par ses commissaires. Aucun précédent formel n'existait à cet égard. Les légistes, se fondant sur ces moyens de formes auxquels les habitudes judiciaires prêtent tant d'autorité, étaient généralement d'avis que, par l'effet de la dissolution, l'accusation non encore jugée avait été anéantie. Erskine lui-même, malgré les tendances libérales et élevées de son esprit, soutint fortement cette opinion. Burke, le grand adversaire d'Hastings, se prononça naturellement dans le sens opposé, et allégua surtout le danger de fournir au pouvoir exécutif un moyen assuré de faire tomber toute accusation politique qui lui déplairait en dissolvant la chambre accusatrice. Pitt, se plaçant au même point de vue, opposa aux arguties des légistes de hautes considérations puisées dans les principes même de la constitution, dans l'autorité des grands jurisconsultes, dans l'interprétation intelligente de précédens non pas identiques, mais analogues, enfin dans cette évidence du bon sens qui ne permettait pas de supposer que la loi eût été combinée de manière à donner au pouvoir la possibilité d'éluder l'action de la justice, soit en dérobant un coupable au châtiment de ses forfaits, soit en ajournant indéfiniment la justification d'un innocent

par des dissolutions artificieusement ménagées. Le discours du ministre, chef-d'œuvre de dialectique et de raison, obtint un succès complet. Après trois jours d'une discussion savante et approfondie, la chambre décida à une immense majorité que l'accusation subsistait et serait poursuivie.

Dès l'ouverture de la session, Wilberforce, fidèle à la pensée qui devait être désormais celle de toute sa vie, avait obtenu la formation d'un comité chargé de préparer, par une enquête, les délibérations qu'il comptait provoquer sur la traite des noirs. Quelque temps après, il demanda la permission de présenter un bill qui en eût prononcé l'abolition. On vit alors un exemple mémorable de ces tristes reviremens auxquels l'opinion publique n'est que trop sujette, même chez les nations graves et réfléchies, lorsque les idées morales et les sentimens généreux se trouvent malheureusement en conflit avec des intérêts puissans. Quatre ans auparavant, les atrocités de la traite, révélées pour la première fois dans toute leur horreur, avaient excité un mouvement d'indignation universelle; un assentiment presque général avait accueilli les premiers efforts des hommes qui s'étaient réunis pour faire disparaître cet affreux trafic, et le petit nombre de ceux qui ne s'étaient pas associés à cet assentiment avaient dû mettre dans leur opposition beaucoup de réserve, de timidité même. Depuis, les intérêts menacés qu'avaient un moment déconcertés la vivacité et la brusquerie de l'attaque, avaient repris courage, concerté leur plan de défense et recruté de nombreux auxiliaires. Les propriétaires des colonies, toujours disposés à voir avec terreur la moindre atteinte portée au système factice sur lequel repose leur prospérité, les négocians, liés par la nature de leur commerce à la cause des colonies, s'unirent étroitement à ceux dont la traite était la seule ou la principale industrie. On les entendit affirmer que la traite était indispensable à la culture des régions tropicales. D'un autre côté, on la présenta comme une école précieuse de navigation, comme une pépinière de marins que rien ne pourrait remplacer, et cette assertion, propagée, accréditée par les officiers de marine, était bien faite pour produire, dans un pays tel que l'Angleterre, une forte impression. Les légistes, toujours enclins, par esprit de routine, à repousser les principes de droit naturel et d'équité, entraînés aussi, en cette occasion, par l'ascendant du chancelier lord Thurlow, accédèrent à cette coalition déjà trop puissante. Erskine lui-même faillit céder au torrent. Pour agir sur des ames que des allégations d'intérêts matériels n'eussent pas ébranlées, on se donna la peine d'inventer quelques-uns de ces sophismes hy-

pocrites qui n'ont jamais fait défaut à l'esprit humain lorsqu'il a voulu justifier des crimes lucratifs : la traite fut préconisée comme une œuvre d'humanité qui, arrachant tout à la fois des prisonniers de guerre à la rage meurtrière de leurs vainqueurs et aux ténèbres de la barbarie, les initiait, sur la terre où ils étaient transportés, à une existence comparativement douce et à la lumière bienfaisante du christianisme. Enfin, les inquiétudes suscitées par l'état révolutionnaire de la France furent encore mises à profit pour discréditer une cause à laquelle, dans ce pays, les républicains seuls se montraient favorables. On s'attacha aussi à jeter des soupçons, non-seulement sur les lumières de ses défenseurs, mais sur leur bonne foi, sur leur intégrité, et la vertu de Wilberforce ne le mit pas même à l'abri de ces indignes attaques. On ne rougit pas de lui imputer des spéculations financières dont les bénéfices auraient été liés à l'éventualité de l'abolition de la traite.

Ces odieuses manœuvres produisirent une réaction telle, que les amis de Pitt, le voyant persévérer dans l'appui qu'il avait dès le premier moment accordé à Wilberforce, conçurent de sérieuses inquiétudes. Ils se persuadèrent que sa position pourrait en être compromise, et un propos assez commun alors parmi eux, c'est qu'il risquait de se perdre par les Indes occidentales comme Fox s'était perdu par les Indes orientales. Pitt ne se laissa pas ébranler par ces timides représentations. Dans un discours qu'il prononça pour seconder la motion de Wilberforce, il déclara que, de toutes les questions politiques où il s'était trouvé engagé, aucune ne l'avait aussi profondément ému, tant sous le rapport du principe que sous celui des conséquences. Il combattit la traite en elle-même comme inique et immorale. Il démontra qu'en la supprimant on ne ferait aucun tort réel aux colonies, et, par des calculs établis sur le chiffre des naissances et de la mortalité de la population esclave, il prouva qu'elle pouvait se reproduire dans une proportion suffisante. Pour calmer les inquiétudes manifestées par quelques personnes qui craignaient qu'après avoir proclamé l'injustice de la traite, on n'arrivât à en déduire logiquement la nécessité de l'émancipation des esclaves, il fit voir, sans engager l'avenir, que c'était là une question d'une extrême délicatesse dont la solution précipitée serait funeste aux esclaves eux-mêmes, que, ces hommes étant encore évidemment incapables de supporter la liberté, ce qu'on avait à faire en leur faveur, c'était d'améliorer peu à peu leur situation et de développer leur moralité, mais qu'il n'était pas possible d'y travailler avec quelque apparence de succès tant que de continuelles importations de noirs viendraient jeter parmi eux de nouveaux élémens

de barbarie, et que par conséquent il fallait avant tout y mettre fin. Fox, dont la grande ame ne chercha jamais dans l'abandon de ses principes libéraux une occasion de popularité, un moyen d'attaque contre ses ennemis, parla, comme Pitt, dans le sens de la motion de Wilberforce. On leur répondit en vantant la justice, la politique, l'humanité de la traite. Des argumens d'une nature plus naïve furent aussi mis en avant. Un alderman de Londres, s'érigeant en organe du commerce, montra, dans l'alimentation de la population esclave, un débouché assuré pour le poisson pourri et pour d'autres denrées de rebut qui n'eussent pas trouvé d'autres consommateurs. La proposition, qu'avaient défendue à la fois le chef de l'opposition et celui du ministère, fut rejetée par une majorité qui comprenait près des deux tiers de la chambre.

Une des délibérations les plus importantes qui occupèrent le parlement dans le cours de cette session, c'est celle qui se rapporte au plan présenté par le ministère pour régler définitivement le gouvernement du Canada. Cette contrée, enlevée à la France depuis plus de trente ans, avait été jusqu'alors soumise à un régime provisoire. Pitt proposa de lui donner une organisation constitutionnelle dont il établit ainsi les bases principales. Le Bas-Canada, presque exclusivement habité par les anciens colons français, et le Haut-Canada, dont les rares habitans étaient au contraire pour la plupart de race anglaise, devaient former deux provinces distinctes. Dans la première, les lois civiles que la France y avait laissées étaient maintenues, tandis que la seconde était placée sous le régime de la législation anglaise. La population de l'une et de l'autre était admise à la jouissance de toutes les libertés qui caractérisent les sujets britanniques, et même à tous ceux des droits politiques qui peuvent se concilier avec la position d'une colonie. Ainsi, dans chacune des deux provinces, le pouvoir du gouverneur devait être limité par le concours d'un conseil législatif, sorte de chambre haute composée de membres nommés à vie par le roi, qui pourrait, si un jour il le jugeait à propos, les rendre héréditaires, et d'une chambre d'assemblée élue par les propriétaires.

Pitt, pour justifier cette organisation nouvelle de la colonie du Canada, expliqua que son intention avait été d'assurer aux colons français l'ascendant politique dans la portion du pays qu'ils occupaient, et, en ménageant ainsi leur amour-propre, en leur conservant leurs lois et leurs usages, en écartant d'eux jusqu'à l'apparence de la contrainte, de préparer, de faciliter leur accession volontaire à la législation anglaise, dont ils finiraient par reconnaître les avantages. Fox,

plus prévoyant cette fois, comme l'expérience devait le prouver un demi-siècle plus tard, soutint au contraire que l'organisation proposée aurait pour effet d'enraciner davantage cette distinction de races qu'on voulait faire disparaître; mais il ne borna pas là ses objections contre le projet ministériel : il en combattit presque toutes les clauses comme trop peu favorables à la liberté, comme entachées surtout d'un esprit de privilége. Il ne dissimula pas qu'au conseil législatif nommé par le roi, il aurait préféré un conseil électif; il repoussa surtout d'une manière absolue l'idée que ce conseil pût jamais être rendu héréditaire. Tout en reconnaissant qu'il serait imprudent de supprimer l'hérédité là où elle se liait au principe de la constitution, il avoua franchement qu'elle lui plaisait peu. Il parla des distinctions aristocratiques avec un dédain affecté; il blâma comme excessive la dotation territoriale affectée par le bill au clergé anglican; enfin, il reprocha sévèrement au cabinet de n'avoir pas modelé la constitution du Canada sur les constitutions des États-Unis.

Ces doctrines républicaines contre lesquelles Pitt crut devoir protester avec autant d'énergie que de mesure, cette reproduction violente et déclamatoire des maximes qui avaient alors en France un si grand retentissement, prouvent avec quelle force la révolution française agissait, de l'autre côté du détroit, sur un grand nombre d'esprits, même des plus élevés, des plus puissans, des plus sincèrement attachés jusqu'à cette époque aux institutions et aux doctrines de la vieille Angleterre. On ne tarda pas à en voir une démonstration plus éclatante encore. Dans un accès d'enthousiasme vraiment incompréhensible, Fox déclara que toutes ses vues sur la politique extérieure avaient été complètement changées par les évènemens dont la France venait d'offrir le spectacle; qu'il n'attachait plus aucune importance au maintien de la balance du pouvoir depuis que les Français avaient fondé un gouvernement dont les autres états ne pouvaient plus craindre d'injustes provocations; il proclama la constitution française, celle de 1791, le plus prodigieux, le plus glorieux monument que la sagesse et la vertu eussent jamais élevé, dans aucun temps et dans aucun pays, au bonheur du genre humain. Sheridan, qu'on s'étonne moins de rencontrer dans de telles voies, parce qu'en lui la vivacité d'une imagination irlandaise et poétique domina constamment toutes les autres facultés, Sheridan exprima l'opinion que, par la chute de l'ancien gouvernement français, de ce gouvernement tracassier, intrigant, incapable de repos, toute cause d'inimitié avait disparu entre les deux pays, et il manifesta l'espérance que le grand exemple donné

à Paris serait, pour l'Angleterre, une utile leçon, qu'on l'étudierait pour en profiter; il accusa les ministres de reproduire tous les vices de l'ancien régime français et de mépriser les vertus du nouveau.

Lorsque la contagion gagnait ainsi les plus hautes intelligences, il est facile de comprendre quels ravages elle exerçait dans la masse du public. Des clubs s'ouvraient de toutes parts et remerciaient l'assemblée nationale de la révolution qu'elle préparait pour le reste du monde en renouvelant la face de la France. Thomas Payne publiait son livre des *Droits de l'Homme*, dont les exagérations démocratiques, empreintes dans leur extravagance d'une sauvage énergie, obtenaient un succès surprenant. D'autres écrits conçus dans le même sens paraissaient journellement, et, quoique moins remarquables, étaient aussi accueillis avec faveur. Un tel état de choses inspirait de légitimes inquiétudes aux partisans du gouvernement monarchique et aristocratique. On conçoit la satisfaction qu'ils éprouvèrent lorsqu'ils virent l'un des deux chefs principaux de l'opposition, le vieil ami, le maître de Fox, l'illustre Burke, rompre violemment ses anciennes liaisons et renoncer aux habitudes de sa vie entière pour se vouer sans réserve, sans restriction, avec toute la fougue et la violence de sa nature, à la défense de l'ordre social menacé. Déjà, nous l'avons dit, pendant la session précédente, il avait préludé à cette transformation par quelques discours dans lesquels la situation de la France était sévèrement jugée. Ces premiers indices d'hostilité avaient été suivis d'un acte plus décisif, la publication de son célèbre ouvrage sur la révolution française. Ce livre, où la plus admirable éloquence s'allie tantôt à une sagacité prophétique, tantôt à des erreurs, à des exagérations inconcevables de la part d'un tel génie, et où l'exaltation monarchique et religieuse prend trop souvent la couleur de l'absolutisme intolérant, produisit une sensation immense. Ce qui restait encore au fond des ames des vieux sentimens du torysme se réveilla aux accens de cette voix puissante. Burke, devenu l'espoir de tous les hommes qu'effrayait le progrès des idées nouvelles, se vit en un moment l'objet de leurs adulations empressées. Le roi lui-même, oubliant d'anciens ressentimens, ne parlait qu'avec enthousiasme du livre et de son auteur.

Burke, après un tel éclat, ne pouvait rester dans les rangs de l'opposition, encore réunie sous le drapeau de Fox. Cependant cette opposition essayait de se dissimuler l'imminence d'une rupture qui devait la priver d'une de ses plus grandes gloires. Dans son désir d'éviter autant que possible ce qui l'eût rendue inévitable, elle avait généralement désapprouvé les paroles provoquantes que Fox venait

de faire entendre dans la discussion du bill du Canada; mais Burke, dont le tempérament impétueux se prêtait mal aux ménagemens exigés jusqu'alors par leurs amis communs et à qui il tardait de se trouver placé dans une situation plus franche et plus libre, ne manqua pas de saisir l'occasion qu'on lui avait ainsi offerte. Il crut pourtant, par un sentiment de loyauté, devoir avertir Fox de l'intention où il était d'engager la lutte, et ce fut l'objet d'une entrevue dans laquelle ils se rencontrèrent pour la dernière fois. Craignant, d'un autre côté, que l'opposition n'essayât d'étouffer le débat par des interruptions calculées, comme cela avait eu lieu dans une autre occasion, Burke fit demander aux ministres d'inviter leurs partisans à déjouer cette tactique.

La chambre ayant repris la délibération relative au Canada, Fox, tout en persistant dans son opposition au bill proposé, exprima son vif regret de se trouver en dissentiment avec des hommes à qui il portait autant d'affection que de respect, et essaya d'ailleurs de justifier les principes développés dans son premier discours en expliquant qu'il ne les avait jamais considérés comme applicables à l'Angleterre. Burke répondit avec émotion que la pensée de rencontrer un adversaire dans son ancien ami était la plus pénible qu'il eût éprouvée, mais que l'affection la plus chère ne passerait jamais dans son esprit avant ce qu'il croyait devoir à son pays. Ce jour-là, les choses n'allèrent pas plus loin. La discussion ayant ensuite été interrompue par les vacances de Pâques, des amis communs essayèrent de mettre ce délai à profit pour amener un rapprochement, ou au moins pour prévenir un éclat. Tous ces efforts furent inutiles; Burke avait pris son parti, et, s'il eût encore hésité, les violentes attaques d'une partie de la presse auraient achevé de le décider en l'exaspérant. Fox, de son côté, moins absolu, plus sensible au regret de rompre une liaison de vingt-cinq années, mais soupçonnant, d'après quelques indices, que Burke était déjà d'accord avec le cabinet, éprouvait lui-même une irritation que sa bienveillance naturelle ne pouvait plus dominer.

Le jour où le débat se rouvrit sur le bill du Canada, Burke, sous prétexte de le défendre, recommença, avec plus d'énergie que jamais, ses attaques contre la constitution française et contre les droits de l'homme que l'assemblée nationale avait proclamés; il se mit à raconter les désastres que cette proclamation avait fait éclater non-seulement sur la France, mais sur ses colonies. L'opposition l'interrompit par de bruyantes réclamations, contre lesquelles le parti ministériel essaya en vain de protéger le grand orateur. Lord Shef-

field fit la proposition formelle d'écarter, comme étrangères à l'objet du débat, ces interminables dissertations sur les affaires d'un pays voisin. Alors commença entre les deux chefs des whigs cette lutte mémorable qui a laissé un si grand, un si profond, un si touchant souvenir. Fox, partagé entre l'entraînement de son cœur et l'ardeur de la lutte, essaya de ménager, de conserver l'ancien ami en combattant l'adversaire politique. Il rappela avec complaisance, avec sensibilité, que Burke, déjà illustre lorsqu'il était entré lui-même dans la carrière parlementaire, y avait protégé ses premiers pas et lui en avait plus appris par ses entretiens que tout ce qu'avait pu lui enseigner l'étude du monde et des livres. Il invoqua éloquemment les souvenirs de leur longue confraternité, de tous les combats qu'ils avaient livrés, de tous les vœux qu'ils avaient formés ensemble, pendant la guerre d'Amérique, pour la cause de l'indépendance et de la liberté. L'esprit ulcéré de Burke ne voulut voir, dans ces souvenirs ainsi rapprochés, qu'une accusation d'inconséquence ironiquement cachée sous l'apparence d'une effusion de tendresse, qu'une cruelle injure de l'homme qu'il avait long-temps regardé comme son meilleur ami. Il déclara avec une éloquence solennelle que leur amitié était pour jamais brisée. Fox, les larmes aux yeux, ému au point de ne pouvoir parler pendant quelques instans, tenta encore de faire révoquer cet arrêt; mais, comme il essayait d'expliquer les paroles qui avaient tant offensé Burke, il se trouva insensiblement et comme malgré lui conduit à des récriminations qui donnèrent au débat un nouveau degré d'amertume. Il fut bientôt évident pour tout le monde qu'une réconciliation n'était plus possible. La chambre était attentive, silencieuse, livrée à une pénible anxiété. Tous les partis, s'oubliant en quelque sorte eux-mêmes, semblaient confondus dans une douloureuse émotion à l'aspect de ce déchirement de deux nobles cœurs. Pitt lui-même, respectant, partageant peut-être la sympathie universelle, n'intervint dans le combat engagé entre ses deux plus redoutables rivaux que pour le modérer par la gravité de son langage. Jamais peut-être le beau côté des passions humaines, jamais l'ascendant assuré aux grandes ames, aux puissantes intelligences, ne se sont manifestés, dans une assemblée publique, avec un éclat plus imposant. Après cette mémorable séance, le bill dont la discussion avait servi de prétexte à un éclat depuis long-temps inévitable, fut adopté sans beaucoup de difficulté. L'organisation constitutionnelle proposée pour le Canada fut votée par les deux chambres.

Deux résolutions furent prises cette année par la chambre des com-

munes, avec l'assentiment du ministère, l'une pour effacer les derniers restes des pénalités qui pesaient jadis sur l'exercice du culte catholique, l'autre pour étendre et régulariser les attributions du jury en matière de presse. La chambre des lords, sur la motion du chancelier, ajourna cette dernière résolution, par le motif que la session était trop avancée pour qu'on eût le temps de l'examiner avec maturité.

L'opposition, déjà si affaiblie par l'effet des inquiétudes que répandait la révolution française, réussit pourtant à annuler l'action du gouvernement dans une grande question de politique intérieure qui vint à surgir sur ces entrefaites. Il y avait déjà plusieurs années que l'impératrice de Russie, la grande Catherine, et l'empereur Joseph II, s'exagérant la décadence de l'empire ottoman, lui avaient déclaré la guerre dans le but de se partager ses dépouilles. Les évènemens de cette guerre n'avaient pas justifié leurs espérances, les Turcs s'étaient mieux défendus qu'on n'y avait compté, et des diversions imprévues avaient été opérées en leur faveur. Les troubles excités en Hongrie et dans les Pays-Bas, par des réformes imprudemment précipitées, avaient frappé l'Autriche d'une sorte de paralysie. La Russie, attaquée à l'improviste par les Suédois, s'était vue un moment dans un grand danger, et, ce qui ne la préoccupait guère moins, c'est que la Pologne, déjà mutilée par un premier partage, profitait du moment où ses plus redoutables ennemis n'avaient pas le loisir de l'opprimer, pour se donner une constitution monarchique et libre qui, en la délivrant du fléau de l'anarchie, lui eût permis à l'avenir de maintenir contre eux son indépendance.

Dans cet état de choses, le cabinet de Londres, d'accord avec celui de Berlin, crut qu'on pouvait profiter des embarras des deux cours impériales pour les obliger à renoncer à des projets ambitieux dont le reste de l'Europe s'alarmait à juste titre. Déjà, Joseph II étant mort au milieu de la crise qu'il avait provoquée, son successeur, le pacifique Léopold, s'était empressé d'ouvrir, sous la médiation de l'Angleterre et de la Prusse, des négociations pour le rétablissement de la paix; après d'inutiles efforts pour obtenir la restitution de Belgrade, enlevée à l'Autriche un demi-siècle auparavant, il avait consenti à signer un traité qui remettait exactement les choses sur le pied où elles étaient avant la guerre. L'Autriche et la Prusse pensèrent que la Russie, ainsi abandonnée, ne se montrerait pas plus difficile, et elles lui offrirent aussi leurs bons offices pour une pacification qui eût été fondée sur des bases semblables; mais cette offre, faite dans des circonstances et avec des formes qui lui donnaient le caractère d'une

impérieuse exigence, fut mal accueillie à Saint-Pétersbourg. La fière Catherine, d'autant moins disposée à suivre l'exemple de Léopold que ses armées avaient fait d'importantes conquêtes, repoussa avec hauteur la proposition des deux cabinets alliés; elle déclara qu'elle ne consentirait à aucun arrangement dans lequel la Porte ne lui céderait pas la ville d'Oczakow aussi bien que ses dépendances, nécessaires pour assurer de ce côté la frontière russe, et, en témoignage de mécontentement, elle refusa de renouveler le traité de commerce conclu quelques années auparavant entre l'Angleterre et la Russie.

Le cabinet de Londres ne crut pas devoir s'arrêter devant ces manifestations. La voie des représentations étant épuisée, il pensa à recourir à d'autres moyens. Un message royal annonça au parlement que les efforts faits par le gouvernement, de concert avec ses alliés, pour rétablir la paix entre la Russie et la Porte, ayant été jusqu'alors sans succès, et les conséquences de la continuation de la guerre pouvant affecter grandement non-seulement les intérêts des deux cours, mais ceux de l'Europe en général, le roi, pour donner du poids à ses conseils, avait jugé à propos d'augmenter ses forces navales, et demandait à cet effet le concours du parlement. En proposant à la chambre des communes de répondre à ce message par une adresse conçue dans le même sens, Pitt essaya de démontrer combien il importait à l'Angleterre d'arrêter la Russie dans ses rapides agrandissemens, d'empêcher ainsi qu'après avoir accablé la Porte, elle n'annulât l'influence de la Prusse, alliée du cabinet de Londres, et n'ébranlât dans ses fondemens l'édifice européen. Ces argumens furent vivement combattus par l'opposition. Fox nia la réalité du danger signalé par le ministre et parla des territoires que la Russie voulait garder en rendant le surplus de ses conquêtes, comme d'un pays stérile et sans valeur, dont la cession ne pouvait justifier de si excessives alarmes. Prenant ensuite la question sous un point de vue plus général, il soutint que, loin de s'effrayer de ce qui fortifiait la Russie, le ministère eût dû rechercher l'alliance de cette puissance comme la plus avantageuse que pût former l'Angleterre, et il lui reprocha d'avoir préféré à cette combinaison une liaison intime avec le gouvernement prussien, cet ambitieux parvenu dont l'Angleterre se trouvait ainsi condamnée à servir les intrigues incessantes. Burke, qui alors n'avait pas encore rompu avec les whigs, parla aussi contre la politique ministérielle. Pitt, tout en rectifiant les erreurs de ses adversaires, surtout en ce qui concernait la valeur d'Oczakow, dut nécessairement se renfermer dans la réserve qu'exigeait l'état des négociations non encore termi-

nées. L'adresse qu'il avait proposée fut votée, mais à la majorité de 93 voix seulement. C'était peu dans une pareille matière. Ce qui augmentait d'ailleurs singulièrement la puissance morale de la forte minorité obtenue par l'opposition, c'est que cette fois elle représentait réellement l'opinion publique. Cette opinion, encore dominée par les anciennes idées qui avaient si long-temps fait considérer la présence des musulmans en Europe comme un péril pour la chrétienté, voyait avec une certaine complaisance tout ce qui tendait à les en expulser, et la prévoyance d'un petit nombre d'hommes d'état n'avait pu faire pénétrer encore dans la masse de la population la préoccupation des dangers plus réels qu'entraînait pour l'Angleterre l'extension de la domination russe dans l'Orient. Le commerce, d'ailleurs, d'autant plus influent que huit années de paix l'avaient porté à un degré de prospérité jusqu'alors inoui, s'effrayait des chances d'une nouvelle guerre, quel qu'en pût être le motif, et ce même esprit un peu aveugle de conservation qui, pour l'ordinaire, garantissait son appui au gouvernement, le jetait en cette circonstance dans les rangs des adversaires du pouvoir. Encouragé par cet ensemble de conjonctures, Grey présenta à la chambre des communes une suite de résolutions qui frappaient d'une désapprobation presque formelle les mesures même auxquelles la chambre s'était associée par l'adresse. Quelque inconséquente que fût une telle proposition, la majorité qui la repoussa ne dépassa pas 80 voix. Deux propositions analogues au fond, bien que différentes dans la forme, furent ensuite rejetées par un nombre de suffrages à peine un peu plus considérable. Dans les discussions qu'elles amenèrent, Pitt, malgré des provocations très vives, refusa avec une grande fermeté de rien ajouter aux explications qu'il avait déjà données. Il pensait que l'avantage de produire quelques raisonnemens, quelques faits nouveaux, ne pouvait entrer en balance avec le danger d'aggraver, par des révélations intempestives ou par un entraînement de paroles presque inévitable, une situation si délicate.

Bien que la chambre des lords, où des attaques semblables avaient été dirigées contre le gouvernement, les eût plus nettement désapprouvées, l'attitude presque incertaine de la chambre des communes et les dispositions non équivoques de l'opinion suffirent pour faire échouer les projets du cabinet. Il dut renoncer à une entreprise difficile, dans laquelle l'appui énergique du sentiment public était indispensable au succès. Le duc de Leeds, secrétaire d'état des affaires étrangères, donna sa démission, et eut pour successeur celui des membres du cabinet dont les conseils avaient le plus contribué à ce revirement, lord

Grenville, qui fut lui-même remplacé par Dundas au département de l'intérieur. La Porte, abandonnée, se vit forcée de souscrire le traité de Galatz, aux conditions que la Russie avait depuis long-temps indiquées comme les bases nécessaires de la paix. Ce résultat humiliant pour l'Angleterre, dont il affaiblit l'influence dans l'Orient et dans le nord de l'Europe, eut encore une autre conséquence, que les imprudens adversaires de Pitt n'avaient pas su prévoir : la Russie, délivrée de toute entrave et devenue plus audacieuse par le succès même, put reprendre ses projets ambitieux contre la Pologne.

En cette occasion, Fox n'avait pas seulement manqué de sagacité, il avait été infidèle au sentiment de fierté nationale qui distingue d'ordinaire les Anglais. Ses torts auraient été bien plus graves, s'il fallait admettre l'exactitude d'une assertion fort répandue alors. Un homme qui lui était lié par la parenté et par l'amitié, qui a depuis occupé de hauts emplois diplomatiques, M. Adair, ayant fait un voyage à Saint-Pétersbourg pendant la durée des négociations ouvertes entre la Russie et la Porte, on prétendit qu'il s'y était rendu comme le représentant du chef de l'opposition pour contrarier les efforts de l'envoyé officiel du gouvernement, et pour avertir l'impératrice de ne pas s'inquiéter des menaces du cabinet. Fox et ses partisans ont toujours nié le fait. Ce qu'on peut supposer, c'est qu'il n'avait donné à son jeune parent qu'une mission d'observation; mais il eût dû prévoir que le cabinet russe chercherait à s'en prévaloir pour persuader à l'Europe et à la Porte même qu'il avait en Angleterre, jusque dans l'intérieur du parlement, de puissantes intelligences. L'impératrice, en effet, affecta de considérer M. Adair comme un véritable agent diplomatique et de le traiter, en toute occasion, au moins aussi bien que l'envoyé du gouvernement anglais.

Au moment de la conclusion du traité de Galatz, il y avait déjà plus de deux mois que le parlement avait clos sa longue et laborieuse session. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'à la session suivante, l'agitation révolutionnaire que répandait dans le pays l'exemple de la France fit des progrès assez sensibles. C'était surtout, nous l'avons dit, dans les sectes religieuses dissidentes, parmi les unitaires et les méthodistes, que les doctrines dont Thomas Payne s'était rendu l'organe trouvaient des adhérens. Ceux-ci formaient dans les diverses parties du royaume des sociétés organisées sur le même plan que celle des jacobins de Paris et engagées avec elle dans une correspondance régulière. Ils exprimaient hautement le vœu de voir accomplir en Angleterre une révolution semblable à celle qui avait déjà changé la face de

la France. Un docteur Priestley, recommandable par son caractère privé et par sa science, mais sectaire ardent et fanatique, publiait, en réponse au livre de Burke, des écrits où il prophétisait la destruction de l'église établie et même celle du trône. L'adhésion que ces provocations factieuses trouvaient dans les rangs inférieurs de la société n'était pourtant pas unanime. A Birmingham, où résidait le docteur Priestley, les révolutionnaires ayant célébré par un banquet le second anniversaire de la prise de la Bastille, la populace, irritée de cette démonstration, se porta sur la maison où avait eu lieu le banquet et la démolit de fond en comble. Les maisons de prière des dissidens, la demeure particulière de Priestley, avec la riche bibliothèque et le laboratoire qu'il y avait réunis, plusieurs autres maisons appartenant aussi à des personnes étrangères à l'église anglicane, furent également saccagées et livrées aux flammes, tant dans la ville même qu'aux environs. Après quatre jours d'une effroyable anarchie, l'arrivée de la force armée mit enfin un terme à ces violences. Plusieurs des malheureux qui s'y étaient laissé emporter furent mis en jugement, et quelques-uns payèrent de leur tête les crimes qu'ils avaient commis.

Les évènemens de Birmingham devinrent pour l'opposition un texte d'attaques déclamatoires contre le gouvernement et contre les magistrats, qu'on accusait d'avoir favorisé les troubles par leur connivence, et de n'avoir pas poursuivi les vrais coupables. Lorsque les chambres se rassemblèrent, le 31 janvier 1792, Fox se rendit l'organe de ces accusations, auxquelles il mêla de pompeux éloges de Priestley et des dissidens, présentés par lui comme les défenseurs de la constitution. Quelque temps après, un jeune député qui devait acquérir plus tard une assez grande importance, Whitbread, demanda une enquête sur ces faits en termes qui supposaient la complicité des magistrats et presque du gouvernement. Il fut victorieusement réfuté par Dundas, et sa motion fut rejetée à une immense majorité.

Les efforts de l'opposition pour obtenir de la chambre la réprobation formelle de la marche suivie par le cabinet dans les négociations qui avaient précédé la paix conclue entre la Russie et la Porte ne furent pas plus heureux. Vainement Fox lui reprocha d'avoir compromis l'honneur du pays dans ces négociations, et félicita audacieusement la minorité d'avoir fait échouer les plans du gouvernement; vainement Grey et Whitbread voulurent-ils, après lui, rouvrir une discussion dont l'objet était si pénible pour la fierté britannique. Pitt répondit constamment qu'il s'était proposé de maintenir dans l'Orient la ba-

lance politique, et qu'il y serait parvenu si les artifices de ses adversaires n'avaient réussi à égarer l'esprit public. Dans le cours de ces débats, plusieurs fois repris sous diverses formes et toujours terminés par la défaite éclatante de l'opposition, Pitt trouva un éloquent auxiliaire dans le jeune Jenkinson, qui venait d'être élu pour la première fois au parlement, et qui, sous le nom de lord Hawkesbury et de lord Liverpool, devait jouer, par la suite, un si grand rôle.

Malgré tous les motifs d'inquiétude que présentaient dès-lors la situation générale de l'Europe et jusqu'à un certain point l'état moral de l'Angleterre, la prospérité matérielle était si complète dans le royaume-uni, que le gouvernement, par un entraînement trop ordinaire, se persuadait presque qu'elle était à l'abri de toute atteinte. Le discours du trône avait témoigné une entière confiance dans le maintien de la paix, et exprimé l'espoir qu'on pourrait réduire les forces de terre et de mer. Pitt, quelques jours après, vint présenter à la chambre des communes un de ces exposés financiers qu'il aimait à tracer, parce que jusque-là ils avaient toujours été pour lui de véritables chants de triomphe. C'était la dernière fois qu'il devait lui être permis d'offrir de tels résultats à l'admiration de ses compatriotes. Il montra le revenu public en progression croissante, s'élevant déjà à près de 17 millions sterling, tandis qu'à la fin de la dernière guerre il n'allait pas au-delà de 13 millions, et dépassant le niveau des dépenses ordinaires non-seulement du million destiné à l'amortissement, mais encore de près d'un demi-million qu'il proposa de consacrer en partie à la diminution de la dette, en partie à la suppression de certaines taxes onéreuses surtout aux classes pauvres. Il établit que, dans l'espace de neuf années, la somme des échanges avec l'étranger avait doublé, tant pour les importations que pour les exportations. Expliquant avec une lucidité admirable les causes de ces étonnans progrès, il fit voir que si l'esprit d'entreprise et d'industrie qui caractérise le peuple anglais, si l'invention des machines et l'amélioration du crédit y avaient eu une grande part, l'action du pouvoir n'y avait pas moins contribué en ouvrant au commerce de nouveaux débouchés, particulièrement au moyen du traité conclu avec la France, en maintenant la paix au dehors, et au dedans l'ordre et la tranquillité sous un régime doux, régulier, vraiment constitutionnel, qui conciliait la liberté avec la soumission à la loi. Il en conclut que par raison et par intérêt, comme par affection et par devoir, il fallait s'attacher fortement à la constitution, source de tant de biens. S'abandonnant avec complaisance aux prévisions flatteuses des résultats que pourrait donner la prolongation de la paix pen-

dant un temps donné, « il n'est pas déraisonnable, dit-il, d'espérer que le repos dont nous jouissons en ce moment durera au moins quinze ans, puisqu'à aucune époque de notre histoire, soit que nous considérions la situation intérieure du royaume, soit que nous tenions compte de ses rapports avec les puissances étrangères, la perspective de la guerre n'a été plus éloignée qu'à présent. »

Ce brillant discours précéda de quelques semaines seulement l'ouverture des hostilités entre la France révolutionnaire et l'Autriche, de cette longue et terrible guerre où, quelques mois plus tard, l'Angleterre devait être entraînée avec l'Europe entière. Il y a quelque chose de profondément triste dans cette impuissance d'un si grand esprit à prévoir des évènemens si prochains et dont les symptômes l'environnaient déjà de toutes parts; rien n'est plus propre à humilier l'orgueil de l'intelligence humaine. A la veille du jour où Pitt allait avoir à prodiguer dans une lutte gigantesque toutes les ressources du présent et de l'avenir, il ne pensait qu'à restreindre les forces militaires du pays, qu'à accroître par des économies le fonds d'amortissement de la dette. C'est là, certes, une réponse victorieuse à ceux qui l'ont accusé d'avoir voulu et préparé machiavéliquement la guerre contre la France.

Tandis que Pitt, livré tout entier à ses plans de finance au milieu des signes précurseurs de l'orage, diminuait les impôts, réduisait les établissemens militaires et maritimes, laissait expirer sans le renouveler le traité de subside existant avec le landgrave de Hesse, ouvrait et ajournait ensuite une négociation d'emprunt pour la conversion de la rente, Wilberforce, non moins fidèle à son caractère et à la mission qu'il s'était donnée, se préparait à demander de nouveau l'abolition de la traite. Les circonstances, cependant, semblaient être devenues plus défavorables encore que l'année précédente. Les désordres sanglans qui commençaient à désoler les colonies françaises, et qu'on imputait exclusivement aux essais précipités des amis des noirs, sans tenir compte des imprudences et des crimes même des colons, avaient changé les dispositions de beaucoup de personnes dont les encouragemens avaient d'abord soutenu Wilberforce. Le roi, qui jusque-là avait paru assez porté pour l'abolition de la traite, s'y montrait maintenant hostile. Pitt était lui-même d'avis d'ajourner à des temps plus heureux une tentative qui ne paraissait avoir alors aucune chance de succès. Wilberforce n'écouta pas ce conseil, et sa hardiesse fut jusqu'à un certain point récompensée par le succès. S'il n'obtint pas la suppression immédiate de l'odieux trafic qu'il combattait avec tant d'ardeur, la chambre des communes décida cependant, à la majorité de 238 voix contre 85, qu'il serait aboli, et, par

un autre vote, on fixa au 1er janvier 1797 l'époque où il devait être complètement interdit aux sujets anglais. Pitt, n'ayant pu décider son ami à se désister momentanément de sa proposition, l'appuya avec autant de franchise que de vigueur. Sur une matière qu'il semblait avoir épuisée, il trouva encore d'admirables inspirations, et les deux discours qu'il prononça en cette circonstance sont comptés au nombre de ses chefs-d'œuvre. Les faits, les calculs, les argumens, les grands mouvemens de l'ame, tous les trésors de la dialectique et de l'éloquence, y sont prodigués avec une abondance et un éclat merveilleux. « Non, s'écria-t-il en repoussant les considérations d'intérêt matériel qu'on alléguait pour ajourner l'abolition d'un commerce dont on renonçait à défendre le principe; non, je ne puis comprendre qu'on ait le droit d'immoler tant de milliers d'êtres humains par égard pour qui que ce soit. Je ne puis comprendre en vertu de quel principe, par ménagement pour un petit nombre d'individus, et dans le but de les rassurer sur leurs intérêts, on sacrifierait la sûreté, le bonheur, l'existence de la quatrième partie du monde, transformée depuis si long-temps, par une piraterie infame, en un théâtre de misère et d'horreur. Je le dis, parce que je le sens : chaque heure pendant laquelle vous maintenez la traite vous rend coupables d'un crime qu'il n'est pas en votre pouvoir d'expier, et votre complaisance pour les colons voue à une éternelle infortune des milliers de créatures humaines. J'ai un sentiment si profond de l'infamie de la traite, je suis si complètement convaincu de ses déplorables effets, même au point de vue de l'utilité, que j'éprouve une véritable humiliation de n'avoir pas été capable de décider la chambre à l'abandonner tout d'un coup, en un moment, à en proclamer d'une voix unanime l'immédiate et complète abolition. Il n'y a pas d'excuse pour nous, éclairés comme nous le sommes sur la nature de ce trafic infernal. Prononcer un seul mot pour sa défense, c'est frapper de mort toute idée de justice... Je m'explique peut-être sur ce sujet avec trop de chaleur, mais il serait au-dessus de mes forces d'y porter de la modération, et je me détesterais moi-même si, dans une telle matière, cette modération m'était possible. »

A ces accens noblement passionnés, à l'élévation morale et philosophique des considérations par lesquelles Pitt réfuta les odieux sophismes qui présentaient la race africaine comme incapable à jamais de civilisation, on eût dit que le génie de Chatham, de Fox, de Burke, s'était un moment confondu avec le sien pour défendre plus énergiquement une aussi belle cause. L'ardeur inaccoutumée avec laquelle il appuyait la proposition de Wilberforce était d'autant plus remar-

quable et d'autant plus méritoire, qu'il avait à combattre non-seulement un bon nombre de ses adhérens habituels, mais encore quelques-uns des membres du cabinet. Le secrétaire d'état de l'intérieur, Dundas, tout en affectant de vouloir la suppression de la traite, contribua plus que personne à empêcher qu'elle ne fût immédiatement votée, et lorsque la question fut portée ensuite à la chambre des lords, le chancelier fit ajourner la discussion à l'année suivante, prétendant qu'une enquête était nécessaire pour en préparer les élémens. Le troisième fils du roi, le duc de Clarence, qui servait dans la marine et qui partageait, en faveur de la traite, les préjugés de ce corps, ne se contenta pas de voter dans le même sens : il se livra à de violentes invectives contre les partisans de l'abolition, qu'il déclara atteints de fanatisme politique et religieux.

Bien que la résolution des communes se trouvât ainsi annulée de fait, elle avait une grande portée, en ce qu'elle consacrait pour la première fois le principe de la réprobation de la traite. C'était une victoire importante pour la cause de l'humanité. La cause de la liberté obtint un triomphe non moins signalé et plus complet par l'adoption définitive d'un bill que la chambre des communes avait déjà voté l'année précédente pour régler les droits du jury en matière de presse. Par un étrange abus, les juges s'étaient attribué le droit d'apprécier la criminalité des écrits, ne laissant guère au jury que le droit de prononcer sur le fait de la publication. Le jury fut rétabli dans sa prérogative, malgré la vive opposition de la plupart des légistes et du chancelier. Ce résultat fut dû principalement aux efforts de Fox et d'Erskine. Le gouvernement et la majorité sur laquelle il s'appuyait n'avaient pas encore renoncé, on le voit, au système de réformes libérales et mesurées qui avait marqué les premiers temps de l'administration de Pitt; mais ces tendances généreuses s'affaiblissaient progressivement devant la terreur excitée par la marche de la révolution française. Le danger de fournir des armes à ses téméraires imitateurs, la nécessité d'opposer à leur audace d'infranchissables barrières, tels étaient les argumens dont le ministère et ses amis se servaient avec une complète efficacité, soit pour repousser les innovations qui les contrariaient, soit pour faire adopter des mesures propres à fortifier l'autorité. C'est ainsi que, malgré les clameurs de l'opposition, ils obtinrent, pour la police de la capitale, des pouvoirs nécessaires peut-être au maintien du bon ordre dans une aussi immense population et dans un temps aussi agité, mais qui, à toute autre époque, leur eussent été refusés comme inconciliables avec le profond respect qu'inspire en ce pays la liberté individuelle.

De pareilles dispositions ne permettaient aucun espoir aux partisans de la réforme parlementaire, si souvent demandée sans succès dans un temps où les idées d'innovations étaient loin d'inspirer autant de défiance. Ils crurent pourtant devoir faire une nouvelle tentative. Il existait alors à Londres deux associations politiques qui avaient pris également cette réforme pour le but de leurs efforts, mais qui la voulaient à des degrés différens. L'une, dite la *Société correspondante*, composée surtout de commerçans, ne réclamait rien moins que le suffrage universel. L'autre, qui venait seulement de s'établir sous la dénomination de *Société des Amis du Peuple*, professait, sur ce point, des doctrines moins radicales et moins absolues. Elle se bornait à demander que le droit de suffrage fût étendu à un plus grand nombre de personnes et qu'on abrégeât la durée des parlemens. Cependant, si son but avoué n'était pas de nature à effrayer autant les esprits timides ou conservateurs que celui de la *Société correspondante*, sa composition devait leur inspirer de sérieuses alarmes. A côté d'un bon nombre de whigs sincèrement attachés à la constitution et à la religion du pays, elle renfermait dans son sein des républicains avoués, des presbytériens, des catholiques, des unitaires même; des hommes connus seulement par des écrits séditieux y siégeaient avec les représentans des plus grandes et des plus riches familles de l'Angleterre. On y comptait environ trente membres de la chambre des communes, Grey, Sheridan, Erskine, Whitbread, Mackintosh; Fox avait refusé d'en faire partie, disant, dans un accès de découragement, qu'il ne voyait pas de remède efficace aux vices incontestables du système électoral.

La société avait décidé qu'une motion serait faite au parlement en faveur de la réforme, et Grey avait été chargé, conjointement avec Erskine, de soutenir et de diriger la discussion qui s'élèverait à ce sujet. Il annonça à la chambre des communes qu'il lui présenterait, dans le cours de la session suivante, un projet conçu dans la pensée de fonder sur de meilleures bases la représentation nationale. A peine avait-il cessé de parler, que Pitt se leva avec une vivacité extraordinaire. Il s'écria qu'il n'était pas possible de prononcer, sur cette matière, un seul mot qui ne soulevât des questions de l'importance la plus extrême pour l'existence même de l'état. Il avoua qu'il avait désiré la réforme à une époque où le pays était menacé par des dangers d'une autre nature, la prépondérance excessive de la couronne et une banqueroute imminente, et que, sans jamais nier la légitimité des bases sur lesquelles reposait la représentation nationale, il avait cru utile d'établir des liens plus étroits entre le peuple et le par-

lement; mais il déclara que dans les circonstances nouvelles où l'on se trouvait placé, une tentative semblable ne serait propre qu'à enfanter l'anarchie. Il repoussa absolument les théories radicales, les principes anti-constitutionnels invoqués par les *Amis du Peuple* à l'appui de leur proposition. Enfin, il protesta que s'il lui fallait opter entre les périls auxquels le pays serait exposé par de telles innovations et la nécessité de renoncer pour jamais à tout espoir de réforme, il n'hésiterait pas à prendre ce dernier parti. De vifs applaudissemens accueillirent cette déclaration si nette. Burke et Windham s'élevèrent aussi avec beaucoup de chaleur contre la manie de changemens qui agitait les esprits. Fox et Sheridan défendirent, au contraire, la cause de la réforme et la société des *Amis du Peuple*, accusée par le ministère de tendances républicaines; mais, au langage de Fox, il était facile de s'apercevoir qu'il combattait plutôt pour l'honneur des principes qu'avec l'espoir ou même avec le désir bien vif du succès.

L'agitation produite par les clubs et par les écrits séditieux, qui s'attaquaient à la constitution même, prenait un caractère de plus en plus grave. Non content de diriger des poursuites contre le plus audacieux des pamphlétaires, Thomas Payne, qui se réfugia en France, le gouvernement crut devoir s'efforcer de conjurer le danger au moyen d'une manifestation extraordinaire. Une proclamation royale, dont la rédaction avait été concertée avec Burke et ses amis, fut publiée pour prémunir le peuple contre les menées des agitateurs et pour enjoindre aux magistrats de rechercher les auteurs, imprimeurs et distributeurs de ces écrits, comme aussi de prendre toutes les autres mesures nécessaires au maintien de l'ordre. Cette proclamation ayant été communiquée officiellement au parlement, on proposa, dans la chambre des communes, d'y répondre par une adresse remplie de témoignages de dévouement au roi et à la constitution. L'opposition, par l'organe de Grey, présenta un amendement qui tendait à rendre les ministres responsables du désordre des esprits, qu'ils avaient en quelque sorte favorisé, dit-on, tant par l'impunité accordée pendant plusieurs mois à la circulation des libelles les plus subversifs qu'en ne réprimant pas avec assez d'énergie l'émeute de Birmingham. Un débat très animé s'engagea sur l'adresse et sur l'amendement. L'opposition reprochait au gouvernement de travailler à diviser les whigs, dont l'union avait assuré depuis un siècle le maintien des institutions, de mettre tout en œuvre pour rendre à jamais impossible la réforme parlementaire, de calomnier les associations qui cherchaient à la préparer, de ne pas même hésiter à provoquer des troubles pour agir sur les esprits, enfin de

transformer en espions et en dénonciateurs les magistrats chargés de veiller à la paix intérieure. Grey se signala par la virulence de ses déclamations contre le chef du cabinet : selon lui, toute la carrière de Pitt n'avait été qu'un tissu d'inconséquences, d'affirmations et de rétractations; jamais il n'avait proposé une mesure sans avoir l'intention de tromper la chambre; il avait tout promis, et n'avait rien tenu; courant sans cesse après la popularité, il ne s'était jamais soucié de la mériter, et dès son premier pas dans la vie politique, on avait vu en lui un apostat complet, déclaré. Fox ne s'exprima pas avec beaucoup plus de modération. Pitt repoussa avec hauteur des attaques trop peu mesurées pour qu'elles pussent l'atteindre, et prouva facilement que les dissentimens profonds survenus entre les whigs n'étaient pas le fruit de ses intrigues. L'amendement de Grey fut rejeté, et l'adresse passa ensuite sans division.

Une adresse tout-à-fait identique fut votée par la chambre des pairs. Lord Grenville, qui y dirigeait le parti ministériel, dénonça les complots ourdis par les sociétés révolutionnaires pour corrompre l'armée de terre et de mer. Le duc de Portland et les autres pairs connus pour recevoir les inspirations de Burke se prononcèrent comme lui en faveur du cabinet, et, ce qui n'était pas moins important, le prince de Galles, prenant pour la première fois la parole, combattit un amendement analogue à celui de Grey, que lord Lauderdale avait proposé et qu'appuyait le marquis de Lansdowne. L'attitude nouvelle prise subitement par l'héritier de la couronne prouve combien la situation commençait à paraître dangereuse.

Le dernier acte remarquable de cette session fut un bill dont l'objet était de donner à l'amortissement une organisation permanente et de poser en principe qu'à l'avenir on en augmenterait toujours le fonds dans la proportion des emprunts qui viendraient à être contractés. Ce bill, proposé par Pitt, fut fortement attaqué dans la chambre des lords. Le chancelier lui-même le combattit comme une œuvre d'arrogance et de présomption, comme un ridicule témoignage d'ineptie et de vanité, comme une tentative impuissante pour enchaîner les parlemens à venir. Ce langage si étrange de la part d'un membre du cabinet était devenu en quelque sorte habituel dans la bouche du chancelier, toutes les fois qu'il trouvait l'occasion d'épancher la haine inexplicable dont il était animé contre Pitt. Dans la discussion d'un autre bill qui réservait à la production du bois de construction pour la marine une forêt jusqu'alors abandonnée aux chasses royales, on l'entendit encore reprocher à ses collègues d'avoir trompé le roi et surpris sous de faux prétextes son consentement à un acte qui dépouillait la

royauté. Il n'était pas possible de tolérer plus long-temps des hostilités qui, venant de la part d'un ministre, avaient plus d'une fois déjà ébranlé dans la chambre des lords la majorité ministérielle, et qui, d'ailleurs, diminuaient la force morale du gouvernement en le présentant comme divisé. Le soir même du jour où fut close la session, le 16 juin, le chancelier fut destitué, et les sceaux furent mis provisoirement en commission. Ainsi tomba ce singulier personnage, qui, long-temps soutenu par la faveur du roi, avait réussi pendant huit ans à se maintenir, contre un chef de cabinet aussi impérieux que Pitt, dans un antagonisme permanent dont on essaierait en vain de rattacher le principe à un système ou à un plan suivi.

Pitt, en même temps qu'il se débarrassait de cet obstacle, aurait voulu, dans la situation si grave où était le pays, rallier au pouvoir tous les amis de la constitution et du trône. Des paroles de conciliation furent portées, par l'intermédiaire de Burke, aux chefs du parti whig. On les invitait à entrer dans l'administration, où des arrangemens auraient été pris pour leur ménager des places convenables; mais Fox, aussi intraitable qu'au temps de la coalition, persistait à exiger que Pitt cessât d'être le chef du cabinet. La négociation fut rompue. Burke et ses amis, Windham et Elliot dans la chambre des communes, le duc de Portland, lord Fitzwilliam, lord Spencer dans la chambre des lords, bien que décidés à soutenir désormais le ministère pour la défense de l'ordre social et politique, ne crurent pas pouvoir s'associer complètement à leurs anciens adversaires. En rompant avec les hommes dont ils avaient été les alliés pendant tant d'années, ils répugnaient à accepter des faveurs et des emplois qui eussent fait suspecter leur désintéressement. Le duc de Portland, dont le caractère faible et indécis n'avait pas encore secoué complètement l'influence de Fox, refusa même l'ordre de la Jarretière qui lui fut alors offert. Le seul lord Longhborough accepta quelques mois après les sceaux de la chancellerie.

Pitt ne négligeait rien de ce qui pouvait lui faire des partisans. Dès le commencement de son ministère, ses ennemis lui avaient reproché de prodiguer les faveurs et les dignités. Cette accusation, qui d'abord n'était que la reproduction banale d'un de ces lieux communs d'opposition applicables, dans une certaine mesure, à tous les cabinets, parut avoir plus de fondement lorsque l'extrême difficulté des circonstances l'eut conduit à considérer comme le plus impérieux de ses devoirs celui de créer des défenseurs à la monarchie menacée. A partir de ce moment, on le vit distribuer avec profusion, aux hommes dont il voulait stimuler le zèle ou acheter le concours, les emplois, les commissions,

les sinécures lucratives, les dignités de toute espèce, sans en excepter la pairie. Ce qui donnait quelque grandeur à cette espèce d'enchère des consciences, à cette dilapidation de la fortune publique, à cette prostitution des honneurs dus au mérite et au talent, c'est que Pitt continuait à se montrer, pour son compte, parfaitement insensible aux séductions de l'intérêt particulier et de la vanité. Dans le cours de sa longue carrière officielle, non-seulement il ne sollicita ni un titre, ni un cordon, mais il repoussa opiniâtrément l'offre de la Jarretière que le roi lui fit à plusieurs reprises. Sans fortune personnelle, n'ayant presque pour vivre que les appointemens fort insuffisans attachés à son département ministériel, il refusa long-temps d'accepter quelqu'une de ces riches sinécures qui étaient alors regardées comme le complément naturel du traitement des hauts fonctionnaires et comme la juste récompense de leurs services. Celle de *gardien des cinq ports* étant venue à vaquer par la mort de lord North, il fallut, pour vaincre sa répugnance, que le roi, qui la lui destinait, en fît sceller le brevet sans l'en prévenir, et le lui annonçât par une lettre dont les termes, gracieusement péremptoires, n'admettaient pas la possibilité d'un refus. On éprouve incontestablement une certaine admiration pour l'homme d'état qui, dominant ses contemporains par leur avidité et par les faiblesses de leur amour-propre, se maintenait ainsi personnellement dans l'atmosphère inaccessible d'une orgueilleuse intégrité; la réflexion seule nous avertit qu'il est plus beau encore de respecter chez les autres les sentimens auxquels on veut soi-même rester fidèle. On doit reconnaître, d'ailleurs, que si jamais une pareille déviation des règles de la morale pouvait être justifiée par une apparente nécessité, elle l'eût été alors. Au dedans comme au dehors, l'avenir se présentait sous un aspect vraiment effrayant, et le gouvernement, sur qui reposait une si immense responsabilité, était peut-être excusable de se procurer à tout prix des auxiliaires.

La paix extérieure, que Pitt croyait encore si assurée peu de mois auparavant, était sérieusement compromise. La France révolutionnaire, en déclarant la guerre à l'Autriche sous prétexte que sa sûreté était menacée et sa dignité offensée par les négociations et les préparatifs militaires de l'empereur, s'était flattée de l'espoir de trouver des alliés, ou du moins d'empêcher que la cour de Vienne n'en trouvât contre elle. La mort subite de l'empereur Léopold et l'avénement de son jeune fils Francois II avaient pu fortifier cette espérance, qui n'en fut pas moins déçue par l'évènement. L'assassinat de Gustave III, qui venait de faire passer la couronne de Suède sur la tête d'un enfant, avait, il est vrai, désarmé celle de toutes les puissances qui

s'était montrée d'abord la plus empressée à combattre la révolution française. La Russie, d'un autre côté, tout en se déclarant son ardente ennemie, tout en excitant contre elle les autres gouvernemens, s'abstenait de prendre part à la lutte et profitait des préoccupations auxquelles elle poussait ces gouvernemens pour opprimer de plus en plus la Pologne; mais l'empire germanique avait pris parti pour son chef : la Prusse, que la France s'était vainement efforcée de séduire, envoyait des forces considérables au secours des impériaux; d'autres gouvernemens n'attendaient qu'un moment favorable pour entrer, contre l'ennemi commun des trônes et des vieilles institutions, dans une alliance qui avait toutes leurs sympathies.

Le cabinet français avait pensé qu'en Angleterre au moins, dans cette terre de liberté, sa cause rencontrerait plus de faveur. C'était oublier que l'aristocratie éprouve pour les principes démocratiques une aversion plus profonde encore, s'il est possible, que celle qu'ils inspirent au pouvoir absolu. Quoi qu'il en soit, une ambassade, dirigée en apparence par le jeune Chauvelin, mais dont M. de Talleyrand était l'ame, avait été envoyée à Londres. Elle s'y trouva dans une position bien difficile. Les hommes qui la composaient, considérés moins comme les représentans d'un gouvernement encore monarchique de nom que comme les émissaires du jacobinisme, se virent réduits à un isolement presque complet. Le ministère les traita avec une extrême froideur. Pitt, dans les entretiens qu'il eut avec M. de Talleyrand, affecta de ne pas lui parler de l'époque où il l'avait connu intimement à Reims, chez son oncle l'archevêque; M. de Talleyrand avait trop de tact et de goût pour en rappeler lui-même le souvenir. Lord Grenville, secrétaire d'état des affaires étrangères, ne témoigna pas plus d'empressement à M. de Chauvelin, qui, moins expérimenté et moins adroit que l'ancien évêque d'Autun, ne sut pas toujours assez ménager la dignité de son rang officiel. Les communications écrites que l'ambassadeur et le secrétaire d'état échangèrent ensemble ne purent laisser aucun doute sur l'inutilité des avances du gouvernement français. La demande faite par lui de la médiation du cabinet de Londres fut repoussée sous un prétexte peu spécieux « L'Angleterre, disait lord Grenville, aurait manqué, par cette interposition, au principe qui l'avait empêché de s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. »

On ne pouvait rester long-temps dans une pareille situation. Une crise était imminente; elle éclata enfin. La journée du 10 août renversa le trône de Louis XVI, accusé de connivence avec les étrangers. La convention nationale, élue au milieu des massacres, sous la double

influence de la terreur et d'un patriotisme farouche, proclama la république. Un général habile et heureux, Dumouriez, chassa les Prussiens de la Champagne, qu'ils avaient envahie, et conquit les provinces belges sur les Autrichiens, vaincus à Jemmapes. La Savoie et le comté de Nice furent enlevés au roi de Sardaigne, allié du cabinet de Vienne. Enfin, dans l'enivrement de ces succès inespérés, la convention promit solennellement son appui aux peuples qui voudraient conquérir leur liberté. Tout cela s'était fait en quelques semaines.

En apprenant la catastrophe du 10 août, le cabinet de Londres avait rappelé de Paris son ambassadeur et refusé de reconnaître plus long-temps le caractère diplomatique de l'envoyé qui, accrédité par l'infortuné Louis XVI, consentait à représenter, après sa déposition, le gouvernement nouveau. Plus tard, inquiet des progrès des armes françaises, il avait fait offrir à la Hollande, déjà menacée, des secours qu'elle avait déclinés de peur de se compromettre en les acceptant prématurément. Cependant toutes communications n'avaient pas cessé entre l'Angleterre et la France, et on permettait encore à M. de Chauvelin de rester à Londres. Pitt n'avait pas complètement renoncé à l'espoir de maintenir la paix, bien que plusieurs de ses collègues, appuyés en dehors du cabinet par une opinion puissante, la jugeassent déjà impossible et dangereuse. En France aussi, le pouvoir exécutif, moins aveugle que la convention, désirait ne pas accroître le nombre de ses ennemis. Des explications écrites s'échangeaient encore. Lord Grenville réclamait contre la réunion de la Savoie au territoire français, décrétée par la convention, contre l'occupation des Pays-Bas et l'invasion déjà imminente de la Hollande, contre l'ouverture de l'Escaut, contraire aux traités européens, contre les appels qu'avait faits la convention à la révolte de tous les peuples. M. de Chauvelin et le conseil exécutif de France niaient quelques-uns des faits allégués, interprétaient les autres dans un sens plus favorable, essayaient de justifier ce qu'ils ne pouvaient contester, promettaient quelques garanties, quelques réparations, mais les subordonnaient à la reconnaissance de la république par le gouvernement britannique, et se plaignaient à leur tour de l'embargo mis dans les ports anglais sur des bâtimens chargés de grains pour la France. Un agent confidentiel, Maret, depuis duc de Bassano, fut envoyé à Londres, et eut avec Pitt un entretien dont les termes, beaucoup plus mesurés que ceux des notes de lord Grenville, lui donnèrent la conviction que le premier ministre désirait sérieusement conserver la paix. Malheureusement on était arrivé à une de ces situations extrêmes où les destinées des états ne se décident plus dans les cabinets. Dans l'un comme dans l'autre

pays, l'esprit public tendait visiblement à la guerre. Tandis qu'en France la convention et les sociétés populaires retentissaient de provocations contre tous les trônes, l'Angleterre voyait s'opérer dans son sein une puissante réaction monarchique. Une minorité audacieuse continuait bien à s'y agiter, dans les clubs, en faveur des révolutionnaires français; elle félicitait la convention, par de pompeuses adresses, d'avoir détruit le despotisme, d'avoir repoussé l'étranger, et elle lui exprimait l'espoir de voir la Grande-Bretagne suivre bientôt ses glorieux exemples; mais ces démonstrations insensées, qui trompaient la France sur les véritables dispositions du peuple anglais, avaient pour unique effet, en Angleterre, de resserrer les rangs de la majorité dévouée à l'ordre monarchique, et, en exagérant à ses yeux les dangers dont les démagogues menaçaient la société, de transformer en une sorte de fanatisme l'aversion qu'elle leur portait.

L'arrivée de nombreux émigrés français, de prêtres surtout, qui, échappés aux massacres du 10 août et du 2 septembre, étaient venus chercher un asile sur le sol britannique où l'hospitalité publique et privée se déploya envers eux avec une rare générosité, ne contribua pas peu à fortifier ces dispositions. A l'aspect de la détresse de ces hommes naguère riches et puissans, au récit de tant d'assassinats, de tant d'outrages prodigués à la religion, aux classes élevées, au roi lui-même et à sa famille, maintenant prisonniers et menacés jusque dans leur existence, tous les Anglais sincèrement attachés aux institutions de leur pays, tous ceux qui avaient quelque chose à perdre dans un bouleversement politique, ceux en qui l'esprit de parti n'avait pas étouffé tout sentiment de générosité et de pitié, furent émus d'indignation, de douleur et d'effroi. L'opposition constitutionnelle vit ses rangs s'éclaircir, et ce qui en restait se sentit singulièrement embarrassé dans son attitude et dans son langage, ne voulant pas abandonner ses convictions intimes, mais craignant de paraître, en les soutenant, défendre la cause du crime et s'allier aux anarchistes.

On vit alors se former, par les efforts d'un simple particulier appelé John Reeves, connu pour l'ardeur de ses opinions anti-révolutionnaires, des associations qui prirent le nom de *loyalistes*, et dont le but avoué était de combattre, sous la direction de l'autorité publique, l'influence des sociétés républicaines. Pitt hésita à accepter leur concours; il était trop éclairé pour ne pas comprendre ce qu'un gouvernement perd de sa force morale et de sa dignité lorsqu'il descend de sa haute position pour se déclarer le chef d'un parti, et il eût préféré demander au parlement la suppression de toute société politique. Il crut pourtant de-

voir céder aux instances d'un grand nombre de ses amis, et ne pas repousser les auxiliaires qui venaient s'offrir à lui. Les associations loyalistes ne tardèrent pas à se répandre par tout le royaume. Au moyen de fonds recueillis par des souscriptions volontaires, elles firent imprimer et distribuer gratuitement de nombreux écrits destinés à éclairer le peuple sur les menées des perturbateurs et à ranimer les sentimens religieux et royalistes. L'esprit de réaction s'y révélait parfois dans une forme qui rappelait les doctrines proscrites un siècle auparavant avec Jacques II. Ces démonstrations exagérées eurent cependant des résultats salutaires : elles offrirent un point de ralliement aux hommes bien intentionnés, mais timides; elles leur prouvèrent que tout le monde ne désespérait pas, elles réveillèrent leur confiance, et par conséquent leur rendirent quelque énergie.

Comme on peut bien le penser, le gouvernement ne bornait pas là ses moyens de défense. Tout en continuant à négocier, il augmentait ses forces de terre et de mer, et appelait aux armes une partie de la milice. La proclamation royale rendue à cet effet fondait la nécessité de la mesure sur les manœuvres auxquelles certains malveillans, *d'accord avec des personnes de l'étranger*, se livraient pour détruire en Angleterre toute espèce d'ordre et de gouvernement en renversant les lois et la constitution établie, sur l'esprit de désordre que ces manœuvres étaient parvenues à faire naître, et sur les troubles qui en étaient résultés. D'après la loi anglaise, l'appel de la milice rendait nécessaire la convocation immédiate du parlement. Il fut, en effet, réuni quelques semaines avant l'époque fixée par la dernière prorogation, le 13 décembre. Le roi, dans le discours d'ouverture, parla des périls qui menaçaient l'ordre public et la constitution. Protestant encore de son ferme désir de se maintenir en état de neutralité au milieu de l'Europe en armes, il ne dissimula pas l'inquiétude qu'il éprouvait en voyant la France provoquer les autres peuples à l'insurrection contre leurs gouvernemens, s'agrandir par la conquête, malgré les assurances contraires si pompeusement proclamées, méconnaître les droits des neutres, et violer même, à l'égard de la Hollande, les principes du droit public aussi bien que les stipulations expresses des traités. Il expliqua par cette inquiétude si bien justifiée les mesures défensives qui venaient d'être prises. Les adresses des deux chambres, conçues dans un esprit absolument conforme à celui du discours du trône, furent votées par d'immenses majorités, mais non sans une vive contradiction. Dans la chambre des communes, Fox s'efforça de démontrer que les alarmes manifestées par le gouvernement sur l'état intérieur du pays étaient

au moins exagérées, et qu'en tout cas le véritable moyen de conjurer les dangers suscités par la malveillance serait de satisfaire aux griefs de l'opinion publique en lui accordant la liberté religieuse et la réforme parlementaire; il dénonça comme plus dangereuses que les clubs républicains les associations loyalistes où l'on prêchait le dogme de l'obéissance passive; il se refusa à voir dans les actes de la France une cause suffisante de guerre, et avoua hardiment les vœux qu'il faisait pour qu'elle triomphât des despotes conjurés contre sa liberté. Pitt, qui, pourvu récemment de la sinécure de gardien des cinq ports, avait dû se présenter de nouveau devant ses commettans, n'était pas encore réélu. Il ne put donc répondre à Fox, mais ses collègues, et avec eux ses nouveaux alliés, Burke et Windham, eurent peu de peine à convaincre la chambre de la gravité des périls dont le chef de l'opposition ne voulait pas admettre l'existence. Lorsqu'on alla aux voix sur un amendement qu'il avait proposé au projet d'adresse, cet amendement ne réunit pas plus de 50 suffrages, dans une assemblée où siégeaient en ce moment 340 membres.

Fox, réduit désormais à cette faible phalange, dans laquelle figuraient, il est vrai, Grey, Sheridan, Erskine, Whitbread, ne perdait pas courage. Quelque certain qu'il fût d'avance de voir rejeter toutes ses motions, il proposa de supplier le roi d'employer toutes les ressources de la négociation pour maintenir la paix avec la république française et d'envoyer un ambassadeur à Paris. Dans l'état des esprits, énoncer de telles idées, c'était provoquer les témoignages d'indignation de la majorité, qui ne furent pas épargnés à l'audacieux orateur. Pitt, qui, sur ces entrefaites, était rentré à la chambre des communes, s'empressa d'adhérer à tout ce que ses amis y avaient dit en son absence : il ajouta pourtant que le gouvernement, résolu à faire vigoureusement la guerre, si elle devenait indispensable, n'omettrait rien, pour maintenir la paix, de ce qui était compatible avec la dignité de la couronne, la sûreté intérieure du pays et celle de l'Europe en général.

En France, le procès de Louis XVI était déjà commencé, et il n'était que trop facile d'en prévoir l'issue. Dans la chambre des communes Sheridan et Fox, dans celle des lords le marquis de Lansdowne, exprimèrent le vœu que des démarches fussent faites auprès du gouvernement français pour essayer de détourner le glaive suspendu sur la tête de l'infortuné monarque. Fox parla en cette occasion un langage digne de sa générosité naturelle : il flétrit de sa véhémente éloquence l'illégalité, la barbarie de la procédure suivie devant la convention. Malheureusement il était évident que les démarches proposées, compromettantes pour le cabinet britannique, ne pour-

raient qu'accélérer une affreuse catastrophe, en exaspérant les révolutionnaires français et en donnant au meurtre qu'ils préparaient l'apparence d'un acte d'indépendance nationale. Aussi les propositions de Fox et du marquis de Lansdowne, combattues par Pitt et par lord Grenville, n'eurent-elles pas de suite.

Aucune des idées mises en avant par l'opposition ne pouvait plus être acceptée. Le succès de toutes les demandes faites par le gouvernement pour déjouer les complots révolutionnaires était, au contraire, assuré d'avance. Pitt ayant présenté un projet qui donnait temporairement au ministère le droit d'expulser les étrangers suspects, ce projet, si contraire à la tendance générale des institutions anglaises, trouva des défenseurs zélés parmi les hommes même qui, en tout autre temps, y eussent vu une conception odieuse de la tyrannie, et Fox put à peine rallier quelques voix pour le repousser. C'est ce fameux *alien-bill*, souvent renouvelé depuis.

Le crime dont la douloureuse attente tenait l'Europe en suspens venait de s'accomplir. Le 21 janvier 1793, la tête de Louis XVI était tombée sur l'échafaud. Ce sinistre évènement mit fin aux négociations qui se suivaient encore entre la France, l'Angleterre et la Hollande. M. de Chauvelin, que le cabinet de Londres considérait comme un instrument de la propagande jacobine plutôt que comme un agent diplomatique, reçut l'ordre de sortir d'Angleterre dans le délai de huit jours; Maret, qui revenait en ce moment de Paris, chargé de faire de nouvelles ouvertures, dut se rembarquer immédiatement. Les ministres mirent sous les yeux des chambres la correspondance qui avait précédé cette rupture. Enfin, un message royal joint à cette communication, en annonçant des armemens considérables, réclama le concours du parlement pour protéger la sécurité et les droits du pays, soutenir conformément aux traités les alliés de la Grande-Bretagne, et arrêter les projets ambitieux de la France.

Quatre jours après, le 1er février, la chambre des communes s'étant réunie pour délibérer sur ce message, Pitt prit le premier la parole. Il commença par exprimer, avec une grave et douloureuse éloquence, l'indignation universelle qu'inspirait l'acte sanglant de la convention. Montrant dans ce forfait la conséquence fatale de ces théories absolues auxquelles la France s'était livrée avec une si funeste confiance, il en prit occasion de vanter la sagesse de la constitution anglaise, si pratique, si heureusement pondérée, si conforme aux lois de l'esprit humain. Il traça ensuite, pour justifier les dernières mesures du cabinet britannique, un tableau complet de la politique du gouvernement français, travaillant, malgré ses promesses solennelles, à propager au de

hors et surtout en Angleterre ses doctrines destructives et à saper les pouvoirs établis, prononçant sous de vains prétextes la réunion à son territoire des pays conquis, après avoir proclamé à la face du monde sa renonciation à toute conquête, ouvrant l'Escaut contrairement aux traités européens, et ne présentant pour sa défense que des allégations démenties par les faits. Il déclara positivement que la paix ne pourrait être conservée, si la France persistait dans une telle manière d'agir. Il ne cacha pas qu'il avait à cet égard peu d'espoir, et que la guerre lui paraissait préférable à une paix sans honneur et sans sécurité. Il proposa enfin de répondre au message du roi par une adresse qui attesterait à la fois l'horreur de la chambre pour le crime commis à Paris et sa volonté de concourir à l'accroissement des forces nationales dans le dessein de résister aux vues agressives de la France. Fox osa encore soutenir que rien ne rendait la guerre nécessaire, qu'on pouvait, qu'on devait l'éviter, tout en se tenant en mesure de fournir à la Hollande, s'il y avait lieu, les secours stipulés par les traités. Non moins véhément que Pitt dans la manifestation de l'horreur que lui inspirait le meurtre de Louis XVI, il combattit d'ailleurs, avec beaucoup d'audace et de force, les principes professés depuis quelque temps par Burke et ses adhérens sur l'inviolabilité absolue du pouvoir royal. Il revendiqua en faveur des peuples le droit de changer la forme de leurs gouvernemens et de déposer leurs chefs, lorsque, comme Jacques II, ils méritaient par leur conduite la perte de leur puissance. En réponse à cette profession de foi presque républicaine, Windham nia hardiment le dogme de la souveraineté du peuple. L'adresse fut votée sans division.

Le message royal était une déclaration d'hostilité jetée à la France, bien que le cabinet ne voulût pas en convenir, et qu'en renvoyant Chauvelin et Maret il eût même proposé de suivre les négociations indirectes qui s'étaient engagées entre l'ambassadeur britannique en Hollande et le général Dumouriez. La convention ne voulut pas prolonger des pourparlers qui n'avaient plus rien de sérieux, et, cédant enfin aux passions emportées que la prudence de quelques hommes avait eu jusqu'alors tant de peine à contenir, elle déclara formellement la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, le jour même où la chambre des communes votait son adresse. Quelques semaines après, la convention lança une déclaration semblable contre l'Espagne, et les trois quarts de l'Europe furent livrés à la guerre la plus gigantesque qu'on ait vue depuis le temps des barbares.

L. DE VIEL-CASTEL.

(*La troisième partie à un autre n°.*)

ABÉLARD.

Nous avons sous les yeux les bonnes feuilles d'un ouvrage sur Abélard, par M. de Rémusat. La publication en sera prochaine (1). Depuis longtemps on savait dans le monde littéraire que l'auteur s'était occupé du célèbre philosophe du XIIe siècle, et qu'il avait fait une étude approfondie de sa vie et de ses ouvrages. C'est le résultat de ces travaux qui va paraître; c'est une œuvre étendue, une monographie complète; Abélard y est considéré comme homme, comme philosophe, comme théologien. Sa vie a été récrite avec soin, d'après les témoignages originaux, d'après les nombreux ouvrages publiés à toutes les époques sur le plus illustre professeur de l'école de Paris, sur le héros du roman le plus populaire, sur ce personnage dont le nom semble à la fois appartenir au domaine de l'histoire et à celui de l'imagination. Cette biographie, qui offre en même temps un tableau général de la société intellectuelle au moyen-âge, est à elle seule un ouvrage considérable; mais elle n'est que la première partie du livre, et elle est suivie de deux autres parties où les écrits d'Abélard sont analysés, commentés, jugés, et qui font connaître en détail ses opinions métaphysiques et ses opinions religieuses, sa manière d'écrire, la tendance de son enseignement, son rôle dans la grande guerre de l'examen et de l'autorité, de la science et de l'église. Ce travail est essentiellement philosophique, et peut servir à l'histoire de la scolastique, de cette science célèbre et bizarre, qui, depuis un temps, attire l'intérêt et provoque les recherches de tant d'esprits distingués, et qui peut-être avait par avance ravi une grande part de leur originalité aux plus récens

(1) Deux vol. in-8, chez Ladrange, quai des Augustins.

systèmes des écoles de l'Allemagne. Pour nous, en attendant que nous puissions consacrer un article spécial à l'ouvrage de M. de Rémusat, nous en citerons un fragment qui nous a paru le plus propre à intéresser nos lecteurs. C'est, dans la vie d'Abélard, cet épisode fameux qui, pour beaucoup de lecteurs, compose toute son histoire. C'est le récit étrange et passionné de ses amours et de ses malheurs.

On aime à se représenter l'existence d'Abélard, ou, comme on l'appelait, du maître Pierre, à cette époque de sa vie, au milieu de cette ville de Paris qu'il remplissait de son nom. Paris, ce n'était guère alors que la Cité. Sur cette île fameuse, qui partage la Seine au milieu de notre capitale, se concentraient toutes les grandes choses, la royauté, l'église, la justice, l'enseignement. Là, ces divers pouvoirs avaient leur principal siége. Deux ponts unissaient l'île aux deux bords du fleuve. Le Grand-Pont conduisait sur la rive droite, à ce quartier qu'entre les deux antiques églises de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Gervais, commençait à former le commerce, et qu'habitaient les marchands étrangers, attirés par l'importance et la renommée déjà considérable de la Lutèce gauloise. C'étaient eux qui devaient, confondus sous le nom d'une seule nation, le transmettre à une partie de cette ville nouvelle qui allait s'appeler le quartier des Lombards. Vers la rive gauche, le Petit-Pont menait au pied de cette colline dont l'abbaye de Sainte-Geneviève couronnait le faîte, et sur les flancs de laquelle l'enseignement libre avait déjà plus d'une fois dressé ses tentes. Les plaines voisines se couvraient peu à peu d'établissemens pieux ou savans, destinés à une grande renommée; à l'est, la communauté de Saint-Victor venait d'être fondée; à l'ouest, la vieille abbaye de Saint-Germain-des-Prés attestait, dans sa grandeur, le souvenir de ce saint évêque de Paris dont la mémoire le disputait à celle de saint Germain d'Auxerre, car les deux plus anciens monumens de Paris sont dédiés au même nom. Là aussi, la jeunesse de la ville, et ces écoliers, ces clercs qui n'étaient pas tous jeunes alors, venaient sur des prés, devenus des lieux historiques, chercher les exercices et les rudes jeux qui convenaient à la robuste nature des hommes de ce temps. Leur résidence était surtout dans le voisinage du Petit-Pont, et leur foule, toujours croissante, ne pouvant tenir dans l'île, s'était répandue sur le bord de la rivière, au pied de la colline, qui devait par eux s'appeler le *pays latin*, et opposer, d'une rive à l'autre, la ville de la science à la ville du commerce.

Dans la Cité, vers la pointe occidentale de l'île, s'élevait le palais souvent habité par nos rois, théâtre de leur puissance et surtout de ce pouvoir judiciaire qui y règne encore en leur nom, et qui alors même, exercé par leurs délégués, paraissait la plus populaire de leurs prérogatives et le signe reconnaissable de leur souveraineté. Un jardin royal, comme on pouvait l'avoir en ce siècle, un lieu planté d'arbres entre le palais et le terre-plein où Henri IV a sa statue, s'ouvrait en certains jours comme promenade publique au peuple, à l'école, au clergé, et à ce peu de nobles hommes qui se trouvaient à Paris. En face du palais, l'église de Notre-Dame, monument assez imposant, quoique bien inférieur à la basilique immense qui lui a succédé, rappelait à tous, dans sa beauté massive, la puissance de la religion qui l'avait élevée, et qui de là protégeait en les gouvernant les quinze églises dont on ne voit plus les vestiges, environnant la métropole comme des gardes rangés autour de leur reine. Là, à l'ombre de ces églises et de la cathédrale, dans de sombres cloîtres, en de vastes salles, sur le gazon des préaux, circulait cette tribu consacrée, qui semblait vivre pour la foi et la science, et qui souvent ne s'animait que de la double passion du pouvoir ou de la dispute. A côté des prêtres, et sous leur surveillance, parfois inquiète, souvent impuissante, s'agitait, dans le monde des études sacrées et profanes, cette population de clercs à tous les degrés, de toutes les vocations, de toutes les origines, de toutes les contrées, qu'attirait la célébrité européenne de l'école de Paris; et dans cette école, au milieu de cette nation attentive et obéissante, on voyait souvent passer un homme au front large, au regard vif et fier, à la démarche noble, dont la beauté conservait encore l'éclat de la jeunesse, en prenant les traits plus marqués et les couleurs plus brunes de la pleine virilité. Son costume grave et pourtant soigné, le luxe sévère de sa personne, l'élégance simple de ses manières, tour à tour affables et hautaines, une attitude imposante, gracieuse, et qui n'était pas sans cette négligence indolente qui suit la confiance dans le succès et l'habitude de la puissance, les respects de ceux qui lui servaient de cortége, orgueilleux pour tous, excepté devant lui, l'empressement curieux de la multitude qui se rangeait pour lui faire place, tout, quand il se rendait à ses leçons ou revenait à sa demeure, suivi de ses disciples encore émus de sa parole, tout annonçait un maître, le plus puissant dans l'école, le plus illustre dans le monde, le plus aimé dans la Cité. Partout on parlait de lui; des lieux les plus éloignés, de la Bretagne, de l'Angleterre, *du pays des Suèves et des Teutons*, on accourait pour l'entendre;

Rome même lui envoyait des auditeurs. La foule des rues, jalouse de le contempler, s'arrêtait sur son passage; pour le voir, les habitans des maisons descendaient sur le seuil de leurs portes, et les femmes écartaient leur rideau, derrière les petits vitraux de leur étroite fenêtre. Paris l'avait adopté comme son enfant, comme son ornement et son flambeau. Paris était fier d'Abélard et célébrait tout entier ce nom, dont, après sept siècles, la ville de toutes les gloires et de tous les oublis a conservé le populaire souvenir.

Telle était sa situation à ce moment le plus calme et le plus brillant de sa vie. Il ne devait cette situation qu'à lui-même, à son travail, à son opiniâtreté, à sa belliqueuse éloquence, et rien ne lui interdisait de penser qu'il la dût aussi à l'empire de la vérité.

Il semblait donc, il pouvait se croire revêtu d'un apostolat philosophique, et cette fois la mission spirituelle n'était pas une mission de pauvreté, d'humiliations ni de souffrances. Sa richesse égalait sa renommée, car l'enseignement n'était pas gratuitement donné à ces cinq mille étudians, qui, dit-on, venaient de tous les pays pour l'entendre. Parvenu à ce faîte de grandeur intellectuelle et de prospérité mondaine, il n'avait plus qu'à vivre en repos.

Mais le repos était impossible : il ne convient qu'aux destinées obscures et aux ames humbles. Abélard s'estimait désormais, c'est lui qui l'avoue, le seul philosophe qu'il y eût sur la terre. Aucune raison humaine n'a encore résisté à l'épreuve d'un rang suprême et unique. Abélard, oisif, ne pouvait donc rester calme; il fallait que par quelque issue l'inquiétude ardente de sa nature se fît jour et se donnât carrière. Des passions tardives éclatèrent dans son ame et dans sa vie, et il entra, poussé par elles, dans une destinée nouvelle et tragique qui est devenue presque toute son histoire.

Il avait jusqu'alors vécu dans la préoccupation exclusive de ses études et de ses progrès. La science et l'ambition, qui animaient sa vie, la maintenaient pure et régulière. On ne voit même pas que les premiers feux de la jeunesse y eussent porté quelque désordre. Il montrait pour les habitudes déréglées d'une grande partie des habitans des écoles un dédaigneux éloignement. Quoique sa réputation lui eût attiré la bienveillance de quelques grands de la terre, il les voyait peu, et sa vie toute d'activité littéraire l'écartait de la société des nobles dames; il connaissait à peine la conversation des femmes laïques. D'ailleurs, si jamais Abélard devait aimer, c'était en maître, et les soins complaisans et laborieux d'un amour qui se cache et qui supplie allaient mal à sa nature. Cependant, au milieu de cette félicité

sans obstacle, une sorte de mollesse intérieure s'emparait de lui, la sévérité l'abandonna. On a même prétendu qu'il se livra à des plaisirs qui compromirent sa dignité et jusqu'à sa fortune (1), mais il le nie hautement; d'ailleurs de vaines voluptés ne pouvaient suffire à son ame, et il se demandait encore d'où lui viendrait l'émotion.

Il y avait dans la Cité une très jeune fille (elle était née, dit-on, à Paris, en 1101), nommée Héloïse, et nièce d'un chanoine de Notre-Dame, appelé Fulbert (2). Orpheline et pauvre, elle habitait près des écoles, dans la maison de son oncle; mais on croit qu'elle était de noble naissance, ou du moins liée par le sang, peut-être par Hersende, sa mère, à une famille illustre, à la famille des Montmorency, qui avait déjà donné à l'état deux connétables (3). Élevée dans sa première enfance au couvent d'Argenteuil, près de Paris, son oncle l'avait instruite dans la science littéraire, ce qui était rare chez les femmes. Elle y avait fait des progrès surprenans, jusque-là qu'on prétendait qu'elle savait, avec le latin, le grec et l'hébreu. Sa figure, sans avoir une parfaite beauté, l'aurait distinguée; mais sa véritable distinction

(1) Foulque lui rappelle dans une lettre, d'ailleurs amicale, qu'il s'était ruiné avec des courtisanes. Comme la lettre est, selon l'usage du temps, une œuvre de rhétorique, on y peut soupçonner un peu d'hyperbole; mais il est difficile que le fond soit sans aucune vérité. Reste à savoir à quelle époque de la vie d'Abélard il faut placer ses désordres; est-ce avant qu'il connût Héloïse? est-ce à la suite de son amour? Que ceux qui se piquent de connaître le cœur humain en décident. On lit dans une pièce de vers qu'il fit pour son fils :

Gratior est humilis meretrix quam casta superba,
Perturbatque domum sæpius ista suum.
. . . . . .
Deterior longe linguosa est fœmina scorto;
Hoc aliquis, nullis illa placere potest.

(2) Héloïse, Helwide, Helvilde, Helwisa ou Louise; Abélard veut que ce nom vienne de l'hébreu *Heloïm*, un des noms du Seigneur. Il règne beaucoup d'obscurité sur l'origine, la patrie, la famille d'Héloïse. Il n'y a nulle raison de supposer qu'elle fût la fille naturelle de Fulbert, encore moins, comme le dit Papire Masson, d'un autre chanoine de Paris nommé Jean, ou, selon Mme Guizot, Ycon. D'Amboise, Duchesne, Gervaise, et en général les biographes, veulent qu'elle ait vécu autant de temps qu'Abélard; ce qui, je le remarque après les auteurs de l'*Histoire littéraire*, ne porte sur aucune preuve, mais ce qui la ferait naître vers 1101.

(3) Albéric et Thibauld de Montmorency, tous deux vers la fin du XIe siècle. Nul ne dit comment Héloïse eût appartenu à cette famille. Si c'était une parenté légitime, ce devait être par les femmes. Bayle ne croit point à cette parenté, Héloïse disant à Abélard, en quelque endroit : *Genus meum sublimaveras*. Cette raison n'est pas décisive. (*Ab. Op.* ep. IV, p. 57.) C'est une pure conjecture de Turlot que de donner pour mère à Héloïse la première abbesse de Sainte-Marie-aux-Bois, près Sezanne, Hersendis, qui aurait été la maîtresse d'un Montmorency, et qui aurait passé pour être celle de Fulbert. (*Abail. et Hél.*, p. 154.)

était ailleurs. Son esprit et son instruction avaient fait connaître son nom dans tout le royaume. On ne sait pas quand Abélard la vit ni comment il la rencontra. On dirait presque, à lire son récit, qu'il ne l'aima qu'avec préméditation, qu'il devint son amant systématiquement, et qu'il arrêta sur elle ses regards comme sur la passion la plus digne de lui, et, le dirai-je? la plus facile; mais c'est souvent le propre et l'illusion des esprits réfléchis et raisonneurs que de prendre leur penchant pour un choix, et de croire que leurs entraînemens ont été des calculs. Toujours est-il qu'Abélard nous raconte qu'avec son nom, sa jeunesse, sa figure, il ne devait craindre aucun refus, quelle que fût celle qu'il daignât aimer, mais qu'Héloïse menait une vie retirée, que le goût de la science créait entre elle et lui une relation naturelle, que cette communauté de travaux et d'idées devait autoriser un libre commerce de lettres et d'entretiens, et que c'est tout cela qui le décida. Il se trompe, un noble et secret instinct lui disait qu'il devait aimer celle qui n'avait point d'égale.

Il chercha donc les moyens d'arriver jusqu'à elle et de se rendre familier dans la maison. Des amis s'entremirent, et il fit proposer à l'oncle Fulbert, qui demeurait dans le voisinage des écoles, de le prendre en pension chez lui pour un prix convenu. Il fit valoir ses travaux assidus, l'ennui que lui causaient les soins dispendieux d'une maison, sa négligence plus dispendieuse encore. Fulbert était avide, et de plus très jaloux d'augmenter par tous les moyens l'instruction de sa nièce. Non-seulement il consentit à tout, mais il crut avoir désiré lui-même ce qu'on espérait de lui, et vint en suppliant commettre entièrement sa pupille à l'illustre et redoutable précepteur, qui devait la voir à toute heure, qui, chaque fois qu'il reviendrait des écoles, pouvait, ou le jour ou la nuit, lui donner des leçons, et même, voyez la naïveté de cet âge, la frapper à la façon d'un maître, si l'élève était indocile. Abélard admira tant de simplicité; il lui semblait que l'on confiait la brebis au loup ravisseur. Non-seulement on lui accordait la liberté, l'occasion, mais jusqu'à l'autorité, et au droit de menacer et de punir celle que la séduction n'aurait pu vaincre. Deux choses aveuglaient le vieillard, l'amour-propre passionné qui l'attachait aux succès de sa nièce, et l'ancienne réputation de pureté de la vie passée d'Abélard. «Que dirai-je de plus? écrit ce dernier en racontant tout ceci, « nous n'eûmes qu'une maison, et bientôt nous n'eûmes qu'un « cœur. »

« A mesure que l'on a plus d'esprit, a dit Pascal, les passions sont « plus grandes, parce que les passions n'étant que des sentimens et

« des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles « soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus « que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. Je « ne parle que des passions de feu..... La netteté d'esprit cause aussi « la netteté de la passion; c'est pourquoi un esprit grand et net aime « avec ardeur, et il voit distinctement ce qu'il aime. »

On montre encore dans la Cité, au nord du chevet de Notre-Dame, près l'ancien quartier du cloître, à l'extrémité d'une rue étroite et tortueuse, toujours habitée par des membres du chapitre métropolitain, et dont les abords sont en tout temps parcourus, comme au moyen-âge, par des clercs de tous grades, revêtus des costumes pittoresques du clergé nombreux et complet d'une riche cathédrale, la maison qu'une tradition locale désigne comme celle du chanoine Fulbert (1). Elle est près de la Seine, dont la sépare seulement un quai, plus élevé maintenant que le sol de la rue où elle est bâtie. Au moyen-âge, vers 1116 ou 1117, le terrain devait, du pied de cette maison, aller en pente jusqu'à la rivière et former l'emplacement de l'ancien port Saint-Landry; des fenêtres de la maison, on devait voir en plein la vaste grève où s'élève aujourd'hui cet Hôtel-de-Ville, magnifique palais des révolutions.

C'est là, dans cette demeure modeste, au jour sombre que des fenêtres étroites laissaient pénétrer dans la chambre simple et rangée d'une jeune bourgeoise de Paris, ou bien à la lueur rougeâtre d'une lampe vacillante, qu'Abélard, impatient et ravi, venait employer à séduire une pauvre fille sans expérience et sans crainte le génie qui sou-

(1) C'est la première maison à gauche en entrant dans la rue des Chantres, où l'on descend du quai Napoléon par un escalier. Une inscription au-dessus de la porte désigne cette maison à la curiosité des passans, elle est ainsi conçue :

HÉLOÏSE, ABÉLARD HABITÈRENT CES LIEUX,
DES SINCÈRES AMANS MODÈLES PRÉCIEUX.
L'AN 1118.

Dans l'intérieur de la cour, un double médaillon, incrusté dans le mur, offre le profil d'une tête d'homme et d'une tête de femme : on dit que c'est Héloïse et Abélard. Cette sculpture est très-postérieure au XIIe siècle; M. Alexandre Lenoir pense qu'elle en remplace une plus authentique, et qu'elle est l'ouvrage de restaurateurs ignorans, peut-être non antérieurs au XVIe. La maison n'est pas ancienne, ou du moins, ses murs extérieurs ont été récemment bâtis; la disposition générale des murs et surtout de l'escalier pourrait bien être du temps. On ne donne nulle preuve de la tradition attachée à cette maison; mais cette tradition a sa valeur par son existence même. On dit, dans le quartier, qu'Abélard habitait la maison située à gauche et qui est remplacée par une grande construction moderne. Turlot donne sur tout cela quelques détails hasardés, et la lithographie du médaillon. (*Abail. et Hél.*, p. 153 et 154. — *Mus. des Mon. Franç.*, t. I, p. 223.)

levait toutes les écoles du monde. C'est là que les plaisirs de la science, les joies de la pensée, les émotions de l'éloquence, tout était mis en œuvre pour charmer, pour troubler, pour plonger dans une ivresse profonde et nouvelle, ce noble et tendre cœur qui n'a jamais connu qu'un amour et qu'une douleur, ce cœur que Dieu même n'a pu disputer à son amant.

Mais quelles leçons Abélard donnait-il à Héloïse? Lui enseignait-il les secrets du langage et les arts savans de l'antiquité? Promenait-il cet esprit pénétrant et curieux dans les sentiers sinueux de la dialectique? Lui révélait-il les obscurs mystères de la foi dans le langage lumineux de la raison philosophique? Enfin lui lisait-il ces poètes qu'il cite dans ses ouvrages les plus austères, et le professeur de théologie récitait-il à son élève, avec ce talent de diction qu'on admirait, les vers impurs de l'*Art d'aimer?* Quel fut enfin, quel fut le livre qui servit, comme dans le récit de Dante, à la séduction de cette femme, historique modèle de la poétique Françoise de Rimini? On ne le sait, et cependant on sait que tout le talent d'Abélard fut complice de son amour. « Vous aviez, » lui écrivait long-temps après Héloïse encore charmée de ce qui l'avait perdue, « vous aviez surtout deux choses « qui pouvaient soudain vous gagner le cœur de toutes les femmes, « c'était la grace avec laquelle vous récitiez et celle avec laquelle vous « chantiez. » Et ses chants, il les composait pour elle. Ainsi le philosophe était devenu un orateur, un artiste, un poète. L'amour avait complété son génie et achevé son universalité.

On sent que tout dut seconder une séduction inévitable. L'étude leur donnait toutes les occasions de se voir librement, et le prétexte de la leçon leur permettait d'être seuls. Alors les livres restaient ouverts devant eux; mais ou de longs silences interrompaient la lecture, ou des paroles intimes remplaçaient les communications de la science. Les yeux des deux amans se détournaient du livre pour se rencontrer et pour se fuir. Bientôt la main qui devait tourner les pages écarta les voiles dont Héloïse s'enveloppait, et ce ne fut plus des paroles, mais des soupirs qu'on put entendre. Enfin la passion triomphante emporta les deux amans jusqu'aux limites de son empire. Tout fut sacrifié à ce bonheur sans mélange et sans frein. Tous les degrés de l'amour furent franchis. Que sais-je? jusqu'aux droits de l'enseignement, jusqu'aux punitions du maître, devinrent, c'est Abélard qui l'avoue, des jeux passionnés *dont la douceur surpassait la suavité de tous les parfums.* Tout ce que l'amour peut rêver, tout ce que l'imagination de deux esprits puissans peut ajouter à ses transports fut réalisé dans l'ivresse et dans la nouveauté d'un bonheur inconnu.

Cependant qu'était devenu l'enseignement des écoles? Le maître Pierre ennuyé, dégoûté, n'y paraissait plus qu'à regret. A peine lui restait-il quelques heures de jour pour les donner à l'étude. Quant à ses leçons, il les faisait avec négligence et froideur; il répétait d'anciennes idées, et ne parlait plus d'inspiration. Devenu un simple récitateur, il n'inventait plus rien, ou s'il inventait quelque chose, c'étaient des vers et des vers d'amour. Il paraît qu'il en composa beaucoup en langue vulgaire, ou, comme on disait alors, *barbare;* ces chansons étaient vraisemblablement dans le goût des trouvères, dont il fut un des premiers en date, ou, si l'on veut, le prédécesseur. A tous ses talens, à toutes les initiatives de son esprit, il faudrait donc ajouter celle de la poésie nationale. Chose plus singulière! il laissait ses chansons d'amour se répandre au dehors et courir la ville et le pays; long-temps après cette époque, elles se retrouvaient encore dans la bouche de ceux dont la situation ressemblait à la sienne; car il devint de bonne heure le patron des amoureux, et il avait « du talent pour les vaudevilles, » dit un bénédictin qui a écrit sa biographie. Ainsi l'aventure qui aurait dû rester le touchant mystère de toute sa vie devint un bruit public et passa de son aveu et par degrés à cet état de roman populaire qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Il y avait dans cet homme quelque chose de l'insolence de ces natures faites pour le commandement et la royauté. Il posait sans voile devant la foule; il semblait penser que tout ce qui l'intéressait devenait digne de l'attention générale, que ses actions surpassaient le jugement commun, et que tout en lui devait être donné comme en spectacle au monde.

La désolation fut grande parmi les écoliers, lorsqu'ils s'aperçurent de la préoccupation qui leur enlevait leur maître. Ils assistaient avec tristesse à ces leçons inanimées que leur donnait encore celui dont l'ame était ailleurs. Il leur semblait l'avoir perdu, et quelques-uns ne pouvaient voir sans alarmes ce que tous voyaient avec douleur. Il est impossible que les ennemis secrets d'Abélard n'en ressentissent pas une joie égale, mais ils ne la montraient pas; et telle était alors sa puissance ou la liberté des mœurs, qu'il ne paraît pas que le bruit de son aventure lui ait beaucoup nui dans les premiers temps, ni qu'on ait songé à la tourner contre lui. Il était clerc; nous savons qu'il portait le titre de chanoine; on a même cru, bien que sans preuve, qu'il était déjà prêtre. Mais dans le relâchement et la rudesse du moyen-âge, le dérèglement ne faisait un tort sérieux qu'au jour où il devenait l'occasion de quelque violence. Or ici rien de semblable; l'aventure était publique; on en parlait, on la chantait dans Paris. Nul ne l'ignorait, hormis, bien entendu, le plus intéressé à la savoir. Dans

ses illusions d'affection, de respect et de vanité, Fulbert ne se doutait de rien, et plusieurs mois se passèrent avant qu'il fût averti : il repoussa même les premiers avis; mais enfin il conçut des soupçons, et il sépara les deux amans.

La honte et la douleur, mais la douleur plus que la honte, les accablaient à ce fatal moment. Tous deux rougissaient, gémissaient, pleuraient, mais aucun ne se plaignait pour lui-même. Abélard n'avait d'autre repentir que de voir Héloïse affligée, et dans le chagrin de son amant elle mettait tout son désespoir. On les séparait, mais leurs cœurs restaient unis. La contrainte ne faisait qu'allumer en eux de nouveaux désirs; puisque la honte avait éclaté, il n'y en avait plus; ils se faisaient comme un devoir de leur amour. Ils continuèrent donc à se voir secrètement. Un jour ils furent surpris, et le classique Abélard dit qu'il leur arriva ce qu'une fable poétique raconte de Vénus et de Mars.

Peu après, Héloïse s'aperçut qu'elle était grosse, et avec l'exaltation de la joie elle l'écrivit à son maître, le consultant sur ce qu'il y avait à faire. Une nuit, en l'absence de l'oncle, il entra furtivement dans la maison, et comme ils en étaient convenus, il emmena Héloïse et la conduisit incontinent dans sa patrie. Là, il l'établit chez sa sœur, où elle demeura jusqu'à ce qu'elle mît au monde un fils qui reçut d'elle le nom de Pierre Astrolabe (1).

Non loin du Pallet, au confluent de la Moine et de la Sèvre nantaise, s'élèvent les majestueuses ruines du château de Clisson (2). Elles dominent encore le cours limpide et charmant de ces deux rivières et les grandes masses de rochers et de verdure qui en couvrent les bords escarpés. On peut croire que ces sites admirables, qui, dit-on, inspirèrent au Poussin ses plus fameux paysages, furent alors visités par l'inquiète Héloïse. Lorsque son amant l'eut rejointe, tous deux errèrent sans doute plus d'une fois dans ces lieux encore sauvages, mais où la nature étalait toute sa fraîcheur et toute sa beauté.

(1) *Astrolabius* ou *Astralabius* dans les lettres d'Abélard et d'Héloïse, *Petrus Astralabius* dans le nécrologe du Paraclet. Je ne sais pourquoi plusieurs historiens veulent que ce nom signifie *astre brillant*. On appelait alors astrolabe la sphère plane à l'aide de laquelle on démontrait le système de Ptolémée.

(2) Clisson est à 7 ou 8 kilomètres des ruines du château du Pallet, dans le pays appelé le Bocage. Aucune construction n'y paraît remonter au temps d'Abélard, hormis peut-être une partie de l'ancienne chapelle de la Trinité, près du couvent de bénédictines devenu la Villa Valentin. Le château fut rebâti en 1223; mais auparavant il y avait déjà un château, et Clisson était déjà un lieu important. Rien n'indique que le nom de *grotte d'Héloïse* soit autre chose qu'une fantaisie du propriétaire du parc; mais c'est une grotte naturelle sur la rive droite de la Sèvre.

Du moins montre-t-on dans la garenne de Clisson une grotte de rochers granitiques qui porte le nom d'Héloïse. On dit que là se retiraient souvent les deux amans durant leur séjour en Bretagne; mais rien n'appuie cette tradition, si ce n'est peut-être la secrète harmonie qui unit les beautés de la nature, les solitudes mystérieuses et les émotions de l'amour.

> Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
> Deveniunt.

A la nouvelle de la fuite d'Héloïse, Fulbert était tombé comme en démence. Dans sa douleur et sa colère, il ne savait comment se venger d'Abélard, quelles embûches lui tendre, enfin quel mal lui faire. S'il le tuait, s'il le mutilait par quelque blessure cruelle, il craignait que sa nièce bien-aimée n'en fût punie par la famille du ravisseur qui l'avait recueillie. Quant à se rendre maître par force de sa personne, il ne l'espérait pas. Abélard se tenait sur ses gardes, prêt à l'attaquer s'il fallait se défendre. Peu à peu, il prit pitié de cette extrême douleur, ou plutôt il sentit qu'il fallait absolument sortir d'une situation critique en réparant sa faute; il résolut de s'accuser du crime de son amour comme d'une trahison; il vint trouver le chanoine avec des prières et des promesses, s'engageant à lui accorder la réparation qu'on exigerait. La passion, en effet, ou peut-être la crainte, lui rendait tout acceptable et tout facile; il se disait que les plus grands hommes avaient succombé comme lui, et pour apaiser Fulbert, pour le satisfaire au-delà de toute espérance, il offrit le mariage, pourvu que le mariage restât secret, car il appréhendait que cela ne nuisît à sa réputation aussi bien qu'aux chances de son ambition dans l'église. Fulbert consentit. La réconciliation fut scellée par un échange de parole et par les embrassemens de l'oncle et des siens. Tout cela peut-être cachait de leur part un projet de trahison. Il semble que Fulbert n'ait jamais renoncé à la pensée de quelque noire vengeance conçue dès le premier jour.

Abélard retourna en Bretagne pour y chercher celle qui allait devenir sa femme; mais elle n'approuva pas son projet, et elle entreprit de l'en dissuader. Cette fille héroïque ne songeait, disait-elle, qu'au péril et à l'honneur de son amant. Elle ne croyait pas qu'aucune satisfaction désarmât son oncle; elle le connaissait et pressentait les sombres desseins de cette ame ulcérée. Puis elle demandait quelle gloire il y aurait pour elle à ternir la gloire d'Abélard par un hymen qui les humilierait tous deux. Que ne lui ferait pas le monde, auquel elle

allait enlever sa lumière? De quelles malédictions de l'église, de quels regrets des philosophes ce mariage serait suivi! Quelle honte et quelle calamité qu'un homme créé pour tous se consacrât à une seule femme! Elle le détestait, s'écriait-elle avec véhémence, ce mariage qui serait un opprobre et une ruine.

L'apôtre n'en a-t-il pas signalé tous les ennuis, toutes les gênes, toutes les sollicitudes, lorsqu'il dit : « Vous êtes sans femme, ne cherchez point de femme, » et qu'il ajoute : « Je veux que vous viviez sans tourment d'esprit. » Si l'on récuse les saints en de telles matières, qu'on écoute les sages. Ne sait-on plus ce que saint Jérôme dit de Théophraste, que l'expérience avait amené à conclure contre le mariage des philosophes, et ce que répondit Cicéron à Hirtius qui lui conseillait de se remarier : « Je ne puis m'occuper également à la fois « d'une femme et de la philosophie (1). » Abélard, d'ailleurs, ne devait-il pas se rappeler sa manière de vivre? Comment mêler des écoliers à des servantes, des écritures à des berceaux, des livres et des plumes à des fuseaux et à des quenouilles? Quel esprit plongé dans les méditations sacrées ou philosophiques pourrait supporter les cris des enfans, les chants monotones des nourrices qui les apaisent, tout le bruit d'un ménage nombreux? Cela est bon pour les riches, dont les maisons sont des palais, et à qui l'opulence épargne tous les ennuis; mais ce ne sont pas des riches que les philosophes. Leurs pensées vont mal avec les soucis mondains; tous, ils ont cherché la retraite, et Sénèque dit à Lucilius : « Voulez-vous philosopher, négligez les affaires. Soyez tout à l'étude; il n'y a jamais assez de temps pour elle. » Interrompre la philosophie, c'est l'abandonner. Chez tous les peuples, gentils, juifs, chrétiens, il y a eu des hommes éminens qui se séparaient, qui s'isolaient du public par la paix et la régularité de leur vie. Chez les Juifs, c'étaient les Nazaréens, et plus tard les Sadducéens, les Esséniens; chez les chrétiens, les moines qui mènent la vie commune des apôtres et imitent la solitude de saint Jean; chez les païens enfin, ceux à qui Pythagore a donné le noble titre d'amis de la sagesse. Rappeler tous les exemples au souvenir d'Abélard, ce serait vouloir enseigner Minerve elle-même. Mais si des laïques ont ainsi vécu, que doit faire un chrétien, un clerc, un chanoine, et comment l'excuser de préférer à ces saints devoirs de misérables plaisirs, et de se plonger sans retour dans l'abîme? Ou, si peu lui soucie de la prérogative ecclésias-

(1) B. Hieronym. *In Jovinian*, l. I. Cette citation et toutes les autres sont attribuées à Héloïse par Abélard.

tique, qu'il sauve du moins la dignité du philosophe; qu'il se rappelle que Socrate fut marié et comme il expia sa faute.

Puis, laissant cette singulière argumentation, elle descendait, d'une voix plus émue, à des raisons plus pénétrantes. Ne devait-il pas songer qu'il serait plus périlleux pour lui de la ramener à son oncle? Combien il serait plus doux pour elle, et pour lui plus honorable, qu'elle fût appelée sa maîtresse que son épouse, et qu'elle le retînt par la grace au lieu de l'enchaîner par la contrainte! Leurs joies seraient plus vives tant qu'elles seraient plus rares. Pour elle, elle n'a jamais en lui rien aimé que lui-même; elle pense ce que dans Eschine *la philosophe* Aspasie dit à Xénophon (1). Il n'est rang, titre ni gloire qu'elle préférât au sort qu'elle tient de lui. Le titre d'épouse est plus saint; le nom de sa maîtresse, de l'esclave de ses plaisirs, est plus doux; il a plus de prix pour elle que le rang d'une impératrice, quand Auguste en personne le lui aurait offert. Où est la femme dont la fortune égale la sienne? L'amour d'Abélard vaut mieux que l'empire du monde (2).

Pour lui, il écouta tous ces conseils, toutes ces prières, sans en être ébranlé. Il lui fallut subir une discussion en règle, et le maître eut à réfuter son élève en dialectique.

Sans doute ce mariage coûtait quelque chose à son ambition; c'était un parti qui pouvait compromettre sa position dans l'école, l'obliger au moins à renoncer à l'enseignement de la théologie, lui faire perdre son canonicat, lui fermer la voie des hautes dignités de l'église, et il ne les dédaignait pas; on dit même que la mître de l'évêque de Paris avait brillé à ses yeux. D'autres ont parlé de la pourpre romaine, que dis-je? de la tiare pontificale elle-même. Ces ambitieux rêves séduisaient sans doute l'esprit d'Héloïse; mais la situation présente pesait sur lui : il se flattait de tenir ses liens éternellement secrets, et dans son aveuglement, il repoussait les inquiétudes d'une femme trop clairvoyante et se confiait à l'avenir. Sa volonté obtint ce qu'Héloïse, dans l'excès de son dévouement, appelait un sacrifice. Elle se résigna à devenir la femme de celui qu'elle aimait plus que la lumière du jour. Cependant, en consentant avec des soupirs et des larmes à son hymen,

(1) « Inductio illa philosophæ Aspasiæ. » (*Ab. Op.*, ep. II, p. 45). Dans un dialogue d'Eschine le socratique, Aspasie dit à Xénophon et à sa femme : « Persuadez-vous, vous, que vous possédez la première des femmes, et elle, le premier des hommes. » (Cic. *De Invent.*, I, 31. — Quintil. *Inst. orat.*, V, 11.)

(2) *Ab. Op.*, ep. I, p. 13-16, ep. II, p. 45. Toutes nos expressions sont plus faibles que celles dont Héloïse se servait encore bien des années après ces événemens.

elle dit ces tristes mots : « Il ne nous reste plus qu'à donner par notre « perte commune l'exemple d'une douleur égale à notre amour. »

« Le monde entier a connu, dit Abélard, que dans ces paroles l'esprit de prophétie l'inspira. »

Ils quittèrent la Bretagne, recommandant leur enfant à leur sœur, retournèrent clandestinement à Paris, et quelques jours après ils passèrent la nuit en oraison dans une église dont le nom est ignoré; ayant accompli secrètement ainsi les vigiles des noces, le matin, au jour naissant, en présence de Fulbert et de quelques amis, ils reçurent la bénédiction nuptiale, puis aussitôt ils se retirèrent sans éclat et chacun dans sa demeure. A partir de ce moment, leurs entrevues furent rares et dérobées, et tous leurs soins tendirent à cacher leurs nouveaux liens; mais ces précautions devinrent inutiles. L'oncle même d'Héloïse et les gens de la maison, dans le désir imprudent d'effacer un pénible scandale, divulguaient le mariage, violant ainsi la foi promise. Héloïse, au contraire, se récriait et jurait avec imprécations que rien n'était plus faux. Irrité de ses démentis, Fulbert l'accablait d'outrages, et le séjour commun devenait insupportable. Il fallut fuir encore.

Il y avait près de Paris au village d'Argenteuil, sur les bords de la Seine, un couvent de femmes dédié à la Vierge, établi sous la règle de saint Benoît, et richement doté par Adélaïde, femme de Hugues Capet. Une partie de l'enfance d'Héloïse s'y était écoulée : c'est là que la conduisit son mari. Il y avait fait disposer l'habit de religieuse qui convenait à la vie cloîtrée, et elle le revêtit, mais sans prendre le voile. Aucun esprit de retraite, aucun dégoût des joies du monde, aucune lassitude des passions ne l'amenait au pied des autels. Elle n'y cherchait qu'un sûr asile. L'homme que le ciel lui avait maintenant donné pour époux l'y venait voir de temps en temps, et leur amour ne respectait pas toujours la sainteté du lieu. Les détours du cloître, la solitude des salles silencieuses, cachèrent plus d'une fois un bonheur qui ne pouvait donc cesser d'être criminel.

Rien de tout cela n'était soupçonné de Fulbert, ou rien ne le touchait. Il savait seulement que sa nièce, jadis son plaisir et son orgueil, lui avait échappé, qu'elle était dans les murs d'un monastère, qu'elle portait la robe de religieuse. Il crut ou voulut croire qu'Abélard comptait ainsi se débarrasser d'elle et l'enchaîner loin de lui. Toutes ces précautions lui paraissaient suspectes, et ce qu'on prenait tant de soin de cacher, on voulait sans doute l'annuler un jour. La vie d'Abélard pouvait bien d'ailleurs n'être pas celle du mari le plus fidèle.

Les proches, les amis de Fulbert lui répétaient qu'on l'avait trompé, et en aigrissant ses soupçons exaltaient tous ses ressentimens. L'idée d'une vengeance bizarre et terrible lui était venue dès le premier jour de sa colère ; elle le ressaisit de nouveau, peut-être ne l'avait-elle jamais quitté; et une nuit, après avoir mis du complot quelques-uns de ses parens, il se fit introduire avec ses complices, par un valet secrètement acheté, jusque dans la chambre retirée où reposait Abélard, et le surprenant sans défense et endormi, ils lui infligèrent, par un lâche attentat, la mutilation dégradante que le désir d'anéantir les tribulations de la chair dont parle saint Paul arracha jadis au spiritualisme insensé d'Origène.

Dès que le jour fut venu, tout à cette nouvelle s'émut de surprise et d'horreur. La ville entière, curieuse et consternée, accourait dans le voisinage de la demeure d'Abélard, et le fatiguait des cris de sa pitié.

Tandis que les femmes, qui toutes l'aimaient, pleuraient en se racontant une si cruelle aventure, tout ce que l'église avait de plus distingué, les chanoines de Paris, l'évêque lui-même, témoignaient hautement leur intérêt et leur indignation. Les clercs surtout, les écoliers, faisaient retentir la maison de gémissemens insupportables, et ces témoignages d'une compassion bruyante allaient redoubler sa honte et ses souffrances. Pour lui, sur son lit de misère, il réfléchissait péniblement au degré de fortune et de gloire qu'il avait atteint, à cette déchéance si soudaine, si étrange et si terrible. Il se sentait humilié jusque dans le plus profond de son orgueil, en songeant que Dieu semblerait l'avoir frappé dans sa justice, que la trahison paraîtrait châtiée par la trahison même, et le crime puni et déshonoré par l'impuissance. Il pensait à la joie mal cachée de ses ennemis, à la douleur, à la confusion de ses amis, au bruit que ferait dans le monde cette dégradation dont il se voyait atteint. Quelle carrière désormais lui serait ouverte? De quel front se produire en public, lui maintenant montré partout au doigt, partout poursuivi par la risée, partout en spectacle comme un de ces monstres à qui, sous l'ancienne loi, Dieu fermait les portes du temple?

Ses meurtriers avaient pris la fuite après leur crime. Dès le premier moment, l'évêque Girbert avait manifesté la volonté d'en faire justice, car l'évêque avait juridiction sur les clercs, *forum ecclesiasticum*. Deux des fugitifs, dont l'un était le serviteur perfide et vendu, furent repris et condamnés à la peine du talion, après qu'on leur eut crevé les yeux. Quant à Fulbert, on ne put lui arracher l'aveu de son crime; l'aveu sans doute était alors nécessaire à la preuve. D'ailleurs le chapitre de

Paris ne pouvait entièrement abandonner un de ses membres. Seulement, tous ses biens furent confisqués au profit de l'église. On croit qu'il se cacha et vécut oublié; il ne mourut qu'assez long-temps après, compté toujours dans le collége des chanoines de Paris.

Abélard n'avait pu mourir. Il lui fallait recommencer sa triste vie. Un seul parti lui restait, que lui dictait la honte plus que la piété : c'était d'entrer dans un cloître. Il s'y décida; mais il ne voulait pas être seul à mourir au monde; il fallait qu'Héloïse n'eût appartenu qu'à lui. Il exigea qu'elle prononçât ses vœux avant qu'il eût prononcé les siens. Sur son ordre, Héloïse, qui n'avait pas quitté sa retraite, y prit d'abord le voile de novice, et le monastère se ferma sur elle. Tous deux enfin ils revêtirent irrévocablement l'habit religieux, elle dans le couvent d'Argenteuil, lui dans l'abbaye de Saint-Denis (1119) (1).

Pour elle, au dernier moment, comme ses amis l'entouraient en pleurant, et cherchaient encore à la détourner de se soumettre, à moins de vingt ans, au joug insupportable de la vie monastique, elle répondit par une citation toute classique, qui prouve à la fois combien l'érudition et la passion, mêlées l'une à l'autre dans son ame, y effaçaient le sentiment religieux. Elle prononça tout à coup, d'une voix entrecoupée de sanglots et de larmes, cette plainte que Lucain prête à Cornélie, lorsqu'après Pharsale elle revoit Pompée, dont elle croit avoir causé la perte :

O maxime conjux,
O thalamis indigne meis, hoc juris habebat
In tantum fortuna caput? Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui? Nunc accipe pœnas,
Sed quas sponte luam (2).

Et montant à l'autel d'un pas pressé, elle y prit le voile noir bénit par l'évêque de Paris, et s'enchaîna solennellement à la profession religieuse. Triste victime, obéissante et non résignée, elle se sacrifiait encore à la volonté et au repos de celui qu'à regret elle avait accepté pour époux, et qu'elle abandonnait en frémissant, pour se donner à l'époux divin sans foi, sans amour et sans espérance.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) Cette date est celle qu'adoptent la plupart des historiens. Le père Dubois veut que la retraite à Saint-Denis soit de 1117 ou 1118. (*Hist. Eccl. paris.*, t. I, l. XI, c. VII, p. 777.)

(2) Lucan. *Phars.*, l. VIII, v. 94. « O grand homme, ô mon époux, toi dont mon lit n'était pas digne, voilà donc le droit qu'avait la fortune sur une si noble tête! Pourquoi, par quelle impiété t'ai-je épousé, si je devais te rendre misérable. Accepte aujourd'hui la peine que je subis, mais que je subis volontairement. »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1845.

L'évènement de cette quinzaine est la maladie de M. le ministre des affaires étrangères. Sans inspirer de vives inquiétudes, cette maladie présente néanmoins un caractère sérieux qu'on ne peut dissimuler. M. Guizot a dû demander un congé, et son portefeuille a été confié par intérim à M. Duchâtel. On savait, depuis plusieurs mois, que la santé de M. le ministre des affaires étrangères était altérée. Les fatigues de la tribune épuisaient ses forces. Peut-être aussi n'a-t-il pu supporter sans de profonds ennuis le fardeau d'une situation fausse, humiliée, blessante pour sa dignité personnelle. Il faut rendre justice à l'ambition de M. Guizot, elle est noble et grande. Il aime le pouvoir, mais pour les intérêts élevés qui s'y rattachent, et non pour le vain éclat de la puissance ministérielle. Il veut dominer, il veut agir. Or, depuis quatre mois surtout, le ministère ne domine rien et n'agit pas. S'il a le pouvoir, c'est à la condition de l'abaisser et de l'énerver. Cette situation ne pouvait convenir à M. Guizot; aussi sa santé en a souffert, et les dégoûts politiques ont influé sur la maladie grave qui le condamne aujourd'hui à un repos absolu.

Ce triste évènement a fait naître depuis plusieurs jours beaucoup de conjectures. On s'est demandé si M. Duchâtel garderait l'intérim qui lui est confié. On s'est demandé aussi comment le maréchal Soult supporterait la blessure faite à son amour-propre. Si la crise se prolonge, appellera-t-on M. le duc de Broglie pour lui remettre le portefeuille des affaires étrangères, sauf à le lui reprendre dès que M. Guizot serait rétabli? et dans le cas où M. de Broglie serait appelé, accepterait-il? L'ami de M. Guizot, l'adversaire personnel de M. le comte Molé, pousserait-il jusque-là l'esprit d'abnégation ou de rivalité? se résignerait-il à doubler un rôle et à exercer un pouvoir d'emprunt, lui autrefois si fier, si jaloux de son indépendance? On se demande enfin si M. Duchâtel n'a pas quelque autre projet dans la tête. On parle de tentatives qui auraient été faites du côté des conservateurs dissidens pour remanier le cabinet. Si ces tentatives ont eu lieu, nous pouvons assurer qu'elles sont res-

tées inutiles. On a parlé de M. de Montalivet, on a dit que le portefeuille de l'intérieur lui était offert. Tous ceux qui connaissent le caractère élevé et résolu de M. de Montalivet savent comment il accueillerait cette proposition. Il faudrait qu'il fût bien ennemi de lui-même pour l'accepter. Qu'irait-il faire dans le cabinet du 29 octobre? Défendre une politique qu'il a blâmée? Quand cette politique succombe, irait-il lui tendre bénévolement la main pour la relever? a quoi bon? L'ancien ministre du 22 février et du 15 avril, le collègue de M. Thiers et de M. Molé a une situation dont il doit tenir compte. En même temps que son dévoûment à la constitution rassure le parti conservateur, son esprit libéral rencontre des sympathies dans l'opposition modérée. Il a des amis dans les deux camps, sans que cette double tendance de ses sentimens politiques fasse suspecter de part ou d'autre sa franchise. Cette situation particulière crée à M. de Montalivet des devoirs dont il a mesuré toute l'étendue. Ce n'est pas le ministère du 29 octobre qui pourrait les lui faire oublier. Parlez à M. de Montalivet d'un grand service à rendre, d'un danger à courir, vous le trouverez tout prêt; mais parlez-lui d'abdiquer son caractère au profit d'un cabinet dont l'existence est factice; parlez-lui de s'associer à une politique inerte, à un ministère sans pouvoir, M. de Montalivet refusera, et personne ne pourra l'en blâmer.

Ce que nous disons de M. de Montalivet, nous voudrions pouvoir le dire de M. Duchâtel. Nous regrettons qu'un esprit comme le sien soit engagé dans une voie si fausse, où le bien n'est plus possible depuis long-temps, et où le mal commence à inquiéter tous les esprits sérieux. Quoi qu'il en soit, M. Duchâtel exerce aujourd'hui la dictature. Il gouverne à l'intérieur, il gouverne aux affaires étrangères, il gouverne partout. Voudra-t-il s'emparer définitivement de la situation? On le dit, et cependant nous avons peine à le croire. Pourtant, l'entourage de M. Guizot exprime des craintes. De ce côté, en effet, on a quelques remords; on sait combien la fidélité politique est faible, quand elle lutte contre l'ambition. En 1840, M. Guizot, ambassadeur à Londres, n'a-t-il pas oublié les services que M. Duchâtel lui avait rendus dans la coalition? Ce souvenir inquiète les amis de M. Guizot. Aussi, M. Duchâtel est étroitement surveillé; on observe ses démarches; on le flatte et on le menace à la fois. Le *Journal des Débats* fait un indiscret appel à sa loyauté. En un mot, M. Duchâtel est déjà suspect, ou, pour mieux dire, il l'est depuis long-temps, car on n'a jamais pu lui pardonner, dans le parti, une certaine liberté d'opinion et de conduite qui s'est montrée dans plus d'une circonstance.

Devant ce qui se passe, tout le monde fera une réflexion pénible. Il y a quatre mois, les meilleurs amis de M. Guizot le pressaient vivement de se retirer dans l'intérêt de sa fortune politique. Le conseil était sage. En effet, la retraite était alors un bon calcul. En se retirant avec une majorité légale, mais insuffisante pour gouverner, on obéissait librement aux conditions du régime représentatif. M. Guizot sauvait sa dignité et celle de son parti. Aujourd'hui, volontaire ou non, la retraite de M. Guizot ne sauve rien. Un ministère qui a essuyé tous les échecs que nous avons vus depuis quatre mois,

qui a déserté cent fois la cause du pouvoir, qui, pour éviter la lutte, a reculé partout, et, pour ne pas tomber, a fini par se rendre immobile, un tel ministère ne peut plus faire illusion à personne. Il a beau prétendre qu'il est libre, tout le monde sent qu'il est vaincu.

Dans les circonstances présentes, le parti conservateur a de graves devoirs à remplir. Il voit les fautes qu'il a commises; il doit s'attacher à ne plus en commettre de nouvelles. On ne sort pas impunément des voies régulières et normales du gouvernement où l'on vit. C'est une grande erreur de s'imaginer qu'au moyen de certaines démonstrations d'un enthousiasme factice, on peut rendre la vie à ce qui n'est plus, et continuer sans périls une situation mensongère. Les honorables membres de la réunion Lemardelay ont cru que leur phalange, serrée autour du cabinet dans un moment de détresse, lui donnerait la force, la volonté, le courage, toutes les qualités enfin qui lui manquent; ils ont cru qu'ils allaient relever le pouvoir : ils n'ont fait que l'abaisser davantage. Entraînés par une confiance irréfléchie, ils n'ont pas vu qu'ils demandaient au cabinet l'impossible. Du reste, le ministère les a trompés en exagérant ses ressources, et de leur côté ils ont trompé le ministère en lui promettant un appui qu'ils n'étaient pas capables de donner. C'est, en effet, un des malheurs de la situation actuelle qu'il n'y ait de force réelle et de volonté nulle part, ni dans le gouvernement, ni dans la chambre. Le parti conservateur a des élans qui ne durent pas. Il se rassemble un jour en faisceau; le lendemain il se disperse au gré des caprices individuels. Il est résolu aujourd'hui; demain, il sera flottant et indécis. Il prend le pouvoir de temps en temps, mais par nécessité plutôt que par goût. Au fond, malgré certaines exigences, malgré les tracasseries ou les licences de l'initiative parlementaire, ce qui prévaut dans la chambre comme dans le pays, c'est le besoin d'une autorité forte, qui dirige et qui domine. L'anarchie ne plaît long-temps à personne. La chambre, abandonnée à elle-même, est la première à déplorer dans le gouvernement une faiblesse qui paralyse tout, et qu'elle ne veut pas exploiter. Puisqu'elle veut un ministère sérieux, qu'elle le dise donc une fois pour toutes.

Que deviennent les projets de dissolution? Les élections auront-elles lieu cette année? Bien habile serait celui qui pourrait le dire. M. Duchâtel ne le sait pas lui-même. Le hasard, plus que la volonté de nos ministres, en décidera. Le hasard a déjà fait tant de choses sous le ministère actuel, et même sous ceux qui l'ont précédé! En attendant, un propos circule dans le part ministériel au sujet des élections. « Elles seraient plus faciles, dit-on, si M. Guizot n'était plus ministre. » Le mot est dur dans les circonstances présentes. On dit encore que la retraite de M. Guizot amortira les passions dans la chambre, et rendra les luttes politiques moins fréquentes. Oui, si le système de M. Guizot fait place à une politique conciliante et ferme, capable de rapprocher et de contenir les partis; mais si la politique de M. Guizot est continuée sous un autre nom, pourquoi cesserait-elle d'être irritante? Nou savons que le langage de M. Duchâtel est habile. Sans le ranger parmi les

maîtres de l'éloquence, nous estimons néanmoins plus que d'autres personnes cette parole nette, contenue, maîtresse d'elle-même, qui est, après tout, le langage des affaires. Nous doutons cependant que M. Duchâtel soulevât moins d'orages que M. Guizot s'il venait défendre à la tribune un nouveau Pritchard, ou un nouveau traité pour l'extension du droit de visite. Qu'en pense M. Duchâtel? Croit-il que l'épreuve soit bonne à faire?

Pour son début, comme ministre dirigeant, M. Duchâtel va rencontrer dans deux jours la question religieuse. Jusqu'ici aucune question intérieure n'a démontré plus visiblement l'imprudente faiblesse du cabinet. Depui quatre ans, les envahissemens du clergé, les attaques dirigées par l'épiscopat contre les lois du royaume et les corps constitués, les progrès d'une société fameuse qui cherche à dominer l'église pour dominer l'état, tout annonce des projets hostiles; le gouvernement reste muet et impassible. Un projet sur l'instruction secondaire est présenté : le cabinet n'ose pas le défendre, et la cause de l'état passe entre les mains de M. Cousin et de M. Thiers, bien dignes du reste de la soutenir. Il y a des lois contre les jésuites; elles ne sont pas exécutées. Pourquoi? parce que la conscience de M. Martin du Nord hésite. Il n'aperçoit pas encore le danger. L'Italie, la Belgique, appartiennent aux jésuites; le sang coule à Lucerne pour leur cause; déjà, en France, les passions s'éveillent; elles s'animent jusque dans la chaire; ces avertissemens ne suffisent pas. Il a fallu que l'honorable M. Thiers, prenant en main cette grande question, tirât le pouvoir de sa coupable indifférence ou de son oubli. Le nom des jésuites va donc enfin être prononcé à la tribune de la chambre des députés. Nous croyons la chambre bien préparée pour ce jugement solennel. Elle ne permettra pas les déclamations; elle jugera sans passion et sans colère. Surtout, elle sera pleine de respect pour la religion, pour le clergé catholique, qui doivent être écartés autant que possible de ce débat.

A notre avis, la question devrait se réduire à des termes bien simples. Nos lois repoussent les jésuites; le gouvernement est responsable de l'exécution des lois : qu'il s'explique. Le jésuitisme, caché sous l'aile des doctrines libérales, viendra invoquer le principe de la liberté des cultes; déjà M. de Gasparin, en repoussant l'autorisation préalable de l'état pour l'exercice public du culte protestant, a donné aux défenseurs des jésuites un argument dont ils s'empareront. Il a fait l'exorde de leurs discours. Les deux questions, en effet, sont les mêmes. Si l'on accordait l'inviolabilité aux protestans, il faudrait l'accorder au culte catholique, et laisser les jésuites se réunir partout où ils voudraient, en pleine liberté. Mais pourquoi le culte protestant jouirait-il d'une liberté absolue? pourquoi l'état n'aurait-il pas sur lui le droit d'autorisation et de surveillance? Vous dites que vous êtes un culte, qui me le prouve? qui m'assure que, sous un masque religieux, vous ne couvrez pas les doctrines les plus irréligieuses du monde et les plus contraires à la morale? qui me dit que vous ne conspirez pas? Singulière erreur de ne pas voir que ce droit d'autorisation préalable est la sauve-garde de la

liberté elle-même contre l'anarchie. Vous craignez les abus du pouvoir? n'avez-vous pas contre eux la presse et la tribune? Et puis, dans une société comme la nôtre, quel culte légitime sera jamais prohibé? quel ministère croira défendre ses intérêts en étouffant l'esprit religieux? Disons-le donc nettement, en matière de culte, comme dans toute association, la surveillance de l'état est rigoureusement nécessaire. Ce n'est pas là une doctrine rétrograde; c'est la loi de toute société qui a appris à se gouverner, qui profite des leçons de l'expérience, qui sait que toute liberté a besoin d'une garantie, et que ce mot : liberté de tous signifie liberté absolue pour personne. Appliqués aux jésuites, ces principes sont d'une vérité évidente. Qui osera soutenir à la tribune que les maximes de la compagnie de Jésus, ses règles, ses statuts, ses rapports avec Rome, ne renferment pas de graves dangers pour notre société morale et politique? En France, c'est une question jugée depuis long-temps. Soyons fidèles à l'esprit de nos pères. Ils étaient pieux, ils étaient modérés, ils avaient pour le clergé une vénération profonde; leur esprit, plus littéraire que le nôtre, était plus porté peut-être à admirer les bienfaits intellectuels que l'on peut retirer de l'institution des jésuites, et cependant ils ont proscrit la compagnie de Jésus : c'est qu'ils ont vu le danger du pays. Vous dites que ce serait un signe de force de tolérer les jésuites, et que cela ferait honneur à la liberté de notre époque; ne le croyez pas. Cela prouverait seulement que la liberté de notre époque est aveugle. Vous avez beau faire, vous ne contenterez jamais les jésuites : leur ambition sera toujours plus grande que vos bienfaits. Voyez ce qui est arrivé depuis quatre ans, par suite de la tolérance du pouvoir. Au début, la question n'était rien, un mot l'aurait tranchée; aujourd'hui, elle tient en suspens toutes les puissances de l'état. Le ministère du 29 octobre aura de la peine à se justifier devant la chambre. Ce sont ses fautes qui ont amené la crise. Timide, irrésolu depuis le commencement jusqu'à la fin, on peut dire qu'il mérite les reproches de tout le monde, ceux de l'épiscopat, qu'il n'a pas suffisamment averti, et qu'il a laissé s'engager dans une voie funeste; ceux des jésuites eux-mêmes, qui ont pu se croire encouragés par certaines prévenances et par des adhésions publiques; ceux du pays enfin, à qui on eût pu si facilement éviter cette lourde affaire. La couronne elle-même peut se plaindre, car l'opinion s'est abusée sur son compte, et l'inaction du cabinet l'a injustement exposée aux défiances populaires. Enfin, tout va s'expliquer. Vous demanderez peut-être ce que fera le ministère dans la discussion? Soyez sûr qu'il pliera. A la chambre des pairs, M. Martin du Nord a dit qu'il était libre d'exécuter ou de ne pas exécuter les lois; il tiendra à la chambre des députés un autre langage, qui sait? Il ira peut-être jusqu'à dire que les lois seront exécutées prochainement. Ce sera une promesse que le pays devra aux interpellations de M. Thiers, soutenu de M. Barrot et de M. Dupin, qui tous deux ont voulu partager sa noble tâche.

Nous n'avons pas besoin de dire que le devoir du gouvernement, en frappant les jésuites, est d'être modéré. Un pouvoir habile sait tempérer l'appli-

cation de la loi sans rien perdre de son efficacité. Nous n'avons pas besoin non plus de déclarer que nous réprouvons tous les excès de part et d'autre; nous croyons que, sans l'esprit religieux, on est faible contre le jésuitisme. On est d'autant plus fort contre lui que l'on est sûr de n'attaquer que lui seul, et de repousser en lui le double fléau de la vraie religion et de l'état.

Descendons des hauteurs de la question religieuse, et disons maintenant quelques mots sur les divers objets qui viennent d'occuper les discussions des chambres. Au Luxembourg, le fait important a été la nomination des nouveaux pairs. La liste des nominations projetées n'est pas encore épuisée : les promotions nouvelles auront lieu pendant et après la session. La chambre des pairs a discuté plusieurs projets de loi d'intérêt matériel. Les questions intéressantes sont en ce moment à la chambre des députés. La conversion de la rente a été votée après une courte discussion. Le 5 pour 100 est réduit à 4 et demi, et l'exercice du droit de remboursement sera suspendu pendant dix ans. Le vote de la chambre n'était pas douteux. Quant à l'attitude du ministère, nous n'en parlerons pas. M. Laplagne, en homme d'esprit, s'est exécuté de bonne grace, et n'a pas essayé, comme on dit, de masquer la situation. Il est dit que cette question des rentes portera malheur à bien des cabinets. Notez qu'elle n'est pas finie, que la loi sera certainement rejetée par la chambre des pairs, et qu'ainsi tout recommencera l'an prochain. Du reste, cette conclusion était prévue, et la chambre des députés en prend très aisément son parti.

La discussion du projet de loi relatif à l'emprunt grec nous a valu un excellent discours de M. Duvergier de Hauranne sur la politique suivie à Athènes par les deux cabinets de France et d'Angleterre. Sur tous les bancs de la chambre, on a reconnu que l'honorable orateur avait fait preuve d'une grande modération vis-à-vis du gouvernement britannique, dont la conduite eût pu être qualifiée par lui en termes plus sévères. On ne pourra pas accuser M. Duvergier de Hauranne de vouloir troubler sérieusement l'entente cordiale. Un orateur de la majorité ne mettrait pas plus de ménagemens dans ses expressions. Du reste, par cette modération même, qui augmente la gravité de ses assertions, le discours de M. Duvergier de Hauranne est destiné à produire en Grèce une salutaire influence.

Deux honorables députés ont présenté une proposition sur le duel. Leur intention était excellente. Il est certain que la jurisprudence de la cour de cassation offre de graves inconvéniens. Assimiler l'homicide, dans le duel, au meurtre ordinaire, c'est lui assurer l'impunité, car le jury, en pareil cas, n'ose jamais condamner, et, au contraire, lorsqu'il s'agit de blessures, comme c'est le tribunal correctionnel qui juge, il y a presque toujours condamnation : de sorte que, s'il y a mort d'homme, le duel échappe à la loi, et si le fait est peu grave, il est puni. Ce résultat blesse la raison et l'équité. D'un autre côté, comme l'a dit M. Dupin, prononcer des peines spéciales pour le duel, c'est l'élever dans l'opinion au lieu de le flétrir. Les rédacteurs du code pénal n'avaient pas voulu lui faire l'honneur de le nommer. La chambre a pris le parti de s'en tenir provisoirement à la jurisprudence de la cour de cassation.

La question sera reprise plus tard, si cette jurisprudence ne produit pas les effets qu'on en attend.

La discussion des crédits supplémentaires a amené un incident qui complique la position du cabinet. La question de Taïti est loin d'être vidée. Serait-il vrai que la reine Pomaré se refuse à reprendre possession de la souveraineté de son île? Malheureusement, les explications embarrassées de M. le ministre de la marine n'ont fait que confirmer ces bruits; il résulte même de la teneur des instructions envoyées par le gouvernement à un agent de Taïti, et dont M. de Mackau a donné lecture à la tribune, que nous nous trouvons, vis-à-vis de la reine Pomaré, dans une position tout-à-fait indigne de la France. C'est ce qu'a fait ressortir M. Odilon Barrot aux applaudissemens de la chambre entière. Du reste, la conduite du cabinet sera prochainement soumise à l'appréciation du parlement, car M. Léon de Maleville a annoncé qu'il provoquerait un vote sur cette affaire lors de la discussion du budget.

La discussion importante de la chambre des députés dans cette quinzaine a été celle des caisses d'épargne. Ce sujet mérite d'être examiné avec étendue. La question est encore nouvelle pour le pays; on nous permettra donc ici quelques développemens.

On connaît les motifs qui ont poussé le gouvernement à présenter une nouvelle loi sur les caisses d'épargne. Instituées chez nous depuis vingt-six ans, les caisses d'épargne ont soulevé dans ces derniers temps de vives critiques. Leur succès même a été la cause des appréhensions qu'elles ont fait naître. En 1834, la somme des dépôts était de 37 millions; elle s'élevait l'an dernier à 376; elle peut doubler par la suite. Dans l'hypothèse d'une crise, que fera le trésor? où trouvera-t-il les fonds nécessaires pour acquitter cette lettre de change de 7 à 800 millions, exigible à dix jours de vue? Telles sont les craintes que l'on exprime; tel est le danger que l'on veut prévenir.

En effet, le danger existe, mais dans l'imagination plutôt que dans la réalité. L'expérience et le bon sens devraient calmer sur ce point bien des alarmes. Les caisses d'épargne n'ont-elles pas supporté déjà plus d'une épreuve? En 1830 malgré une révolution, en 1831 et 1832 malgré l'émeute, en 1840 malgré des bruits de guerre, n'ont-elles pas inspiré une confiance toujours croissante, et le trésor a-t-il été sérieusement inquiété une seule fois? On peut, il est vrai, supposer des crises plus fortes; mais ce serait prévoir des éventualités contre lesquelles la loi est impuissante. Les lois ne se font pas en vue des catastrophes. Il n'y a pas une institution de crédit, si florissante qu'elle soit, qu'on ne puisse renverser avec une hypothèse. Voyez la Banque de France, son crédit est bien assuré, et pourtant supposez qu'elle soit mise en demeure de rembourser tout d'un coup sa dette exigible de 400 millions, la Banque de France, malgré les 200 millions qu'elle a dans sa caisse, sera ruinée.

Les caisses d'épargne ont déjà rendu d'immenses services; tout le monde le reconnaît. Elles ont donné aux classes ouvrières le goût de l'économie, elles ont diminué la masse des capitaux improductifs, elles ont établi entre le pauvre et le riche une communauté d'intérêts, elles ont fortifié le gouver-

nement. Ce n'est pas tout; ces épargnes du pauvre, accumulées dans les mains de l'état, sont devenues pour lui un puissant moyen de trésorerie. Elles ont soustrait le gouvernement aux exigences des grands capitalistes. Ce sont les fonds des caisses d'épargne, les fonds du pauvre, qui ont permis au trésor d'attendre le moment le plus opportun pour réaliser l'emprunt voté en 1841. Tels sont les avantages certains qu'il faut mettre en balance avec l'éventualité la plus douteuse qui fut jamais. Devant une question ainsi posée, comment l'homme d'état pourrait-il hésiter?

En appelant les petits capitaux aux caisses d'épargne, vous émancipez les classes ouvrières, et par là vous prévenez les révolutions. Plus ces classes s'élèveront, plus leur bon sens les défendra contre ces mouvemens aveugles que vous craignez. La confiance s'affermit en proportion de sa durée. Au contraire, si vous supprimez les caisses d'épargne, ou bien, ce qui serait à peu près de même, si vous arrêtez l'essor de l'institution par des mesures contraires à son esprit, vous refoulerez les bons sentimens dans le cœur du pauvre, et vous ferez renaître des dangers certains à la place des périls imaginaires que vous redoutez,

Quoi qu'il en soit, l'alarme étant donnée par des esprits timides, il était difficile à M. le ministre des finances de conserver toute la liberté de son opinion et d'opposer sa sécurité personnelle aux inquiétudes répandues autour de lui. Les commissions des chambres avaient parlé; elles avaient exprimé des craintes; pour résister à ces défiances irréfléchies, il aurait fallu que M. Laplagne pût s'appuyer sur un ministère fort, résolu à prendre un rôle élevé dans cette grande question et à le soutenir énergiquement. Ce ministère n'existant pas, et M. Laplagne sachant bien, par expérience, que de toute façon il serait abandonné à lui-même si la partie était douteuse, le côté politique de la question a été sacrifié à l'intérêt financier. M. Laplagne s'est fait le défenseur ombrageux du trésor. Il a été visible, du reste, par la manière dont l'honorable ministre a soutenu la discussion, que ses idées n'étaient pas toujours d'accord avec son projet de loi, et que ses sympathies pour les caisses d'épargne l'emportaient sur les craintes dont il s'était rendu involontairement l'interprète.

Quelle mesure proposait le ministère contre le danger d'un remboursement général et immédiat? Il voulait, d'accord avec la commission, donner aux caisses d'épargne un délai de deux mois pour rembourser le surplus des sommes dépassant le chiffre de 500 francs. C'était dénaturer l'institution. En effet, les caisses d'épargne doivent être toujours ouvertes, toujours prêtes à payer, sauf un délai très court accordé pour faire les fonds. L'exigibilité même du dépôt inspire la confiance. Dire à l'artisan, à l'ouvrier, que le trésor prendra deux mois pour rembourser, c'est leur faire croire que l'état ne peut pas payer. Vous parlez d'une panique : c'est alors surtout que le système des délais sera funeste. D'abord, en cas de crise, par la raison même que le paiement immédiat n'aura pas lieu, tous les dépôts seront aussitôt réclamés, chacun se mettra en mesure, et le trésor sera obligé de faire face au remboursement. Si la crise se prolonge, la défiance, entretenue par

les passions hostiles, fera naître des troubles. Les livrets seront abandonnés aux agioteurs, et les déposans, ruinés par l'usure, accuseront le gouvernement de les avoir trompés. Si la crise finit dans les deux mois, les paiemens ne seront pas exigés; mais quelle sera la situation du trésor? Au prix de sacrifices immenses, il aura péniblement amassé dans ses caisses plusieurs centaines de millions : qu'en fera-t-il? Quelle perturbation et quelles secousses dans le crédit de l'état!

Le système des délais a été repoussé sur presque tous les bancs de la chambre. L'honorable M. Gouin a essayé de le faire revivre en proposant deux comptes, l'un toujours exigible et limité à 1,000 francs, l'autre à échéance de quatre mois et limité à pareille somme : les efforts de M. Gouin ont été inutiles. Tout système de délai a été jugé faux, impraticable, ruineux pour le trésor comme pour les déposans, dangereux pour le repos de l'état, utile seulement à l'agiotage. Quand on veut chasser l'agiotage de la Bourse, on l'appellerait aux portes des caisses d'épargne : quelle contradiction! Le seul moyen de prévenir les crises ou de les calmer est de laisser les fonds des caisses d'épargne disponibles. Le jour d'une panique, annoncez qu'on paie, vous dissiperez les craintes; dites qu'on paiera dans quatre mois, dans deux mois, la foule croira que vous ne paierez pas, la défiance augmentera de jour en jour, et une faible crise, qu'il eût été facile d'arrêter dès le début, deviendra une catastrophe. Il faut ne pas connaître l'esprit soupçonneux et irritable des masses pour ne pas voir que les choses se passeraient ainsi.

Le projet du gouvernement, outre l'intention de diminuer le fardeau du trésor, avait aussi pour but d'éloigner des caisses d'épargne les capitaux de spéculation qui profitent indûment de la prime offerte aux économies du pauvre. Il est certain en effet que cet abus existe; seulement on l'exagère. A Paris, presque tous les placemens sont légitimes; en province, la classe des professions diverses ne comprend que le cinquième des dépôts, et encore trouve-t-on dans cette catégorie un certain nombre de placemens qui méritent la bienveillance de l'état. L'abus n'est donc pas si grand qu'on le pense; c'est même une question de savoir si les classes aisées, en portant aux caisses d'épargne des capitaux qui, sans ce moyen de placement, resteraient inactifs ou iraient se perdre dans des spéculations ruineuses, ne font pas plus de bien que de mal au gouvernement. Des spéculateurs qui placent leur argent à 4 pour 100 ne méritent pas tant de colère. Quoi qu'il en soit, l'idée de rentrer dans l'application stricte du principe populaire de la loi des caisses d'épargne est juste en elle-même. On peut vouloir supprimer l'abus; mais l'embarras est de trouver un remède qui n'altère pas l'institution. Dans le système des délais, que faisait le gouvernement? Par excès de précaution pour le trésor, il compromettait la caisse d'épargne et le trésor lui-même; quant aux placemens parasites, il ne les éloignait pas. Au contraire, les délais n'eussent effrayé que les classes pauvres, dont les capitaux, même au-dessus de 500 fr., doivent toujours rester libres pour répondre aux besoins imprévus. D'autres moyens, destinés à repousser les capitaux parasites, ont été proposés dans le cours de la discussion, et n'ont pas été plus heureux. L'honorable M. Lan-

juinais, après avoir combattu avec un rare talent le projet de M. Laplagne, a eu moins de succès dans la défense de son propre système, qui consistait à réduire à 3 et demi pour 100 l'intérêt des caisses d'épargne. L'erreur de M. Lanjuinais et de ses honorables collègues, auteurs de l'amendement, a été de considérer la prime offerte par l'état aux économies du pauvre comme un motif accessoire du placement. S'il en était ainsi, pourquoi le pauvre ne garderait-il pas son argent chez lui? La vérité est que l'argent du pauvre ne viendrait pas aux caisses d'épargne sans l'appât d'un intérêt élevé, joint aux avantages de la disponibilité. L'intérêt est le stimulant nécessaire de l'économie et du placement. Abaissez l'intérêt, vous réduirez les dépôts; et ce ne seront pas les capitaux des classes aisées qui s'éloigneront, car un intérêt de 3 et demi peut leur suffire; ce seront ceux des classes ouvrières, qui s'en iront au cabaret ou à la Bourse. M. Saint-Marc Girardin, qui a prononcé un excellent discours, a eu bien raison de dire que le projet du gouvernement ne valait rien, mais que celui de M. Lanjuinais et de ses collègues ne valait pas beaucoup mieux. Heureusement la chambre ne s'est pas crue forcée de choisir entre les deux.

Peut-être, par la suite, lorsque le taux de l'intérêt aura subi en France une baisse plus générale et plus marquée, pourra-t-on examiner de nouveau le système de M. Lanjuinais, ou celui de M. Garnier-Pagès, qui proposait de faire deux catégories pour les intérêts, l'une où les dépôts, jusqu'à mille francs, recevraient 4 pour 100, l'autre, où l'excédant des dépôts, jusqu'à une limite fixée, recevrait 3 pour 100. Ce dernier système éloignerait sans doute les capitaux des classes aisées. On a invoqué contre lui les difficultés d'exécution; il n'est pas impossible de les résoudre, et la comptabilité a déjà vaincu de plus grands obstacles. Néanmoins, il faut le reconnaître, une réduction d'intérêts sur les placemens des caisses d'épargne eût été, dans les circonstances présentes, une rigueur dangereuse. Au moment de voter la conversion de la rente, la chambre ne pouvait réduire l'intérêt des caisses d'épargne. Elle ne pouvait intimider à la fois les déposans et les rentiers : c'eût été commettre une grave imprudence.

Qu'a fait la chambre? Sollicitée en sens contraires, peu convaincue de la gravité du mal qu'on lui signalait, et croyant encore moins à l'efficacité des remèdes qui lui étaient proposés, elle a pris un terme moyen qui change peu de chose à la législation actuelle, et n'apporte, dans tous les cas, aucune modification sérieuse à la situation du trésor. Sur la proposition de M. Berryer, qui prend, dans cette session, une part active aux discussions d'affaires, et s'étonne quelquefois, à la tribune, de se trouver l'unique défenseur du cabinet, la chambre a réduit à 1,500 francs le crédit de chaque déposant, avec la faculté de le porter à 2,000 par les intérêts capitalisés. Or, dans l'état actuel, les placemens de 2,000 francs et au-dessous forment la grande partie du dépôt des caisses d'épargne. Il est donc vrai de dire que le vote de la chambre n'a pas résolu la question du remboursement. Cette question, qui dominait tout le projet de loi, a été mise de côté. La chambre paraît n'avoir voulu qu'une chose, fixer la destination des caisses d'épargne, qui est de créer

un capital au déposant. En principe, cette définition est vraie; seulement l'application du principe pourra sembler arbitraire. Qu'entendez-vous par le capital du pauvre? Il y a dix ans, vous avez fixé le maximum des caisses d'épargne à 3,000 francs : alors vous trouviez cette somme nécessaire pour former un capital au déposant; aujourd'hui, lorsque le progrès de la fortune publique diminue la valeur de l'argent pour le pauvre comme pour le riche, vous réduisez ce que vous appelez le capital du pauvre à 2,000 fr. Ses besoins augmentent, et vous diminuez ses ressources. Est-ce ainsi que doit s'exercer la tutelle de l'état? La liberté n'a-t-elle pas reculé ici devant son œuvre?

Une pensée juste avait dicté la seconde partie du projet de loi présenté par le gouvernement. Il voulait attirer dans la rente les capitaux des caisses d'épargne; mais la combinaison était vicieuse. Pour encourager les capitaux à accepter la conversion, on leur offrait pour 100 francs une rente de 4 francs, valant à la Bourse 108; puis, pour soustraire cette rente à l'agiotage, on la frappait d'une immobilisation temporaire. Or, que devait-il arriver? Lorsque le capital serait redevenu disponible, chaque rentier eût fait une spéculation bien simple : cette rente, payée par lui 100 francs et valant 108 ou davantage, il l'aurait vendue aussitôt pour retourner aux caisses d'épargne, avec l'espoir d'une nouvelle prime. C'était donner le goût de l'agiotage aux classes ouvrières. M. Lanjuinais a très bien démontré tous ces inconvéniens, et le vote de la chambre lui a donné raison.

En résumé, le gouvernement eût pu prendre dans cette discussion des caisses d'épargne une attitude plus ferme. M. Laplagne a parlé avec sa précision et son habileté ordinaires; il eût parlé avec une grande autorité s'il eût soutenu les doctrines libérales vers lesquelles son penchant l'entraîne. On a trop limité le débat. En vue de restreindre les placemens, on s'est borné à la discussion de deux moyens : les délais de remboursement et la réduction d'intérêt. D'autres moyens auraient pu être examinés. L'institution des rentes viagères, combinée avec le respect que l'on doit aux sentimens de famille, pourrait résoudre beaucoup de difficultés. Le système des prêts agricoles, présenté par un honorable membre, méritait une discussion approfondie. Quelques orateurs, dans leurs discours, ont laissé percer cette idée, que si la loi des caisses d'épargne était à faire aujourd'hui, on y regarderait à deux fois. Nous trouvons ce sentiment peu digne d'une assemblée politique. Que les caisses d'épargne offrent un danger, au milieu des mille avantages qu'elles procurent, nous voulons bien le reconnaître; mais c'est le propre de toutes les institutions humaines d'être vulnérables sur un point que la vigilance de l'homme d'état doit couvrir. La liberté a des dangers immenses; la presse, la tribune, ont leurs périls; le pouvoir a les siens. Partout il y a des excès à craindre, des abus à réprimer. Le mal et le bien se trouvent presque toujours ensemble. Quand le bien domine, le devoir du gouvernement est de l'accepter.

V. DE MARS.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

V.

M. FAURIEL.

PREMIÈRE PARTIE.

Définition de son rôle et de son genre d'influence. — Sa jeunesse. — Sa science précoce. — Fauriel en 1800. — Relations avec Fouché, — avec Mme de Staël, — avec Benjamin Constant, — avec Charles Villers, — avec Cabanis, — avec Tracy. — *La Parthénéide* de Baggesen. — Vers de Manzoni à ce sujet. — Nombreux travaux de Fauriel et leur unité : Fauriel historien.

Le XVIIIe siècle finissait, et le XIXe s'annonçait par une éclatante rupture : les premiers soleils du Consulat inauguraient une ère nouvelle en littérature comme en politique, et ce changement à vue, cette réaction déclarée de toutes parts, qui naissait du fond des doctrines, s'affichait jusque dans la forme des talens. Ceux même qui revenaient au passé y tendaient par des sentiers imprévus, s'y lançaient avec feu,

avec éclairs, et comme on irait à la conquête de l'avenir. A côté et en face du groupe où se détachaient les noms de Chateaubriand, de Bonald, il s'en formait un, au sein même du parti philosophique, un autre groupe bien remarquable et bien fécond d'idées, qui, pour mieux continuer ce parti déjà vieux, méditait à son tour de faire divorce avec lui. Benjamin Constant et Mme de Staël, transformant ingénieusement le siècle accompli et s'essayant à le rajeunir, allaient semer les aperçus et pousser la découverte en bien des sens et sur bien des voies. Ces premiers essais, ces éclats brillans, un moment interrompus ou contrariés par le despotisme de l'Empire, devaient, quelques années après, porter fruit et donner en plein leurs conséquences. Dans toutes les branches de la pensée, dans toutes les directions de l'étude et de la connaissance humaine, on vit bientôt, aux premières heures de soleil propice et de liberté, des produits heureux, originaux, attester la fertilité du champ ouvert et l'efficacité de l'entreprise. MM. Guizot, Augustin Thierry, et d'autres après eux dans l'explication ou le tableau des époques reculées, M. Victor Cousin dans l'intelligence historique des philosophies, M. Raynouard dans le défrichement des littératures du moyen-âge, donnèrent le signal aux générations ardentes et dociles. Qu'est-il besoin de prolonger l'énumération de ce qui nous est si présent? on eut bientôt dans tous les sens une émulation d'études et un concert d'efforts qui constituèrent une époque littéraire tout-à-fait nouvelle et distincte par l'esprit comme par les résultats de ce qu'avait été et de ce qu'avait produit le XVIIIe siècle; on eut le XIXe siècle en un mot. Or, entre ces deux régimes intellectuels, sorti du cœur de l'un, tenant aux origines et à la formation première de l'autre, il y eut un esprit précoce, sagace, infatigablement laborieux, qui, sans faire éclat et rupture, sans solution apparente de continuité, mais par voie de développement et de progression paisible, silencieuse, résuma en lui presque tout ce travail intérieur et nous permet de l'étudier comme dans un profond exemple. M. Fauriel, car c'est de lui qu'il s'agit, nous représente le XVIIIe siècle devenant naturellement le XIXe, le devenant avec énergie, avec simplicité, avec originalité. Parti du XVIIIe en ce que ce siècle avait conservé de plus entier et de plus vital, il pénètre tout d'abord au XIXe en ce que celui-ci a de plus neuf, de plus particulier et de plus distinct. En parlant de la sorte, nous ne le surfaisons à l'avance en rien, et le lecteur va juger tout à l'heure par lui-même de l'exactitude de notre jugement. M. Fauriel, l'élève et le rejeton, ce semble, de la société d'Auteuil, l'ami filial de Cabanis, sera le devancier, l'ini-

tiateur secret, mais direct, l'*inoculateur* de la plupart des esprits distingués de ce temps-ci en histoire, en méthode littéraire, en critique. D'autres ont eu la notoriété, l'apparence, l'éclat; ils l'ont mérité et ils l'ont eu, je salue au front des talens la couronne. Lui modeste, tout entier aux choses, indifférent à l'effet, il a été (je suis obligé d'emprunter à la physiologie une image), il a été comme un organe profond intermédiaire entre des systèmes d'esprits différens. Pour qui veut étudier les origines du XIXe siècle dans toutes ses branches, et comme dans ses racines, il faut s'adresser de près à M. Fauriel. C'est ce que nous allons faire avec suite et avec profit, nous l'espérons. Lorsqu'on étudie des talens glorieux, brillans, on est volontiers ébloui; on se trouve obligé, si l'on veut rester exact, de faire avec eux comme en physique avec les rayons qu'on dépouille d'abord de leur vivacité d'éclat pour mieux apprécier leurs autres propriétés, et l'on n'y réussit pas toujours. Ici on n'a rien à redouter d'un semblable prestige; c'est le fond même, c'est la chose toute pure qu'on étudiera, et la valeur, la qualité de ce rare et fin esprit en ressortira non exagérée, mais bien entière.

Il est une disposition que la vue finale du XVIIIe siècle engendra en plus d'un jeune esprit, et qui avait été complètement étrangère à ce siècle lui-même, je veux dire l'*impartialité*, l'ouverture à tout comprendre, à ne rien sacrifier par passion dans les aspects différens de chaque objet. Pour se souvenir à quel point les érudits, à cette fin du siècle, en étaient loin, on n'a qu'à se rappeler Dupuis et Volney. Fréret, leur maître à tous, s'y rangeait mieux, ou il y avait en quelque sorte suppléé par la force d'un excellent esprit appliqué expressément à sa matière. Cette disposition récente, résultat final de tant de spectacles contradictoires, et qui se traduisait en indifférence chez les témoins blasés, méritait un noble nom chez les jeunes esprits curieux et désintéressés à la fois : elle mit tout d'abord son cachet à quelques essais distingués d'alors. L'impartialité fut une qualité essentielle et principale chez M. Fauriel, et d'autant plus méritoire en lui qu'elle trouvait un fonds de convictions philosophiques et politiques antérieures; mais, à un si haut degré qu'il la possédât, seule elle ne suffirait pas pour expliquer et caractériser tout ce qu'il y eut de nouveau et d'inventif dans les points de vue auxquels une étude continuelle le porta successivement. Il faut donc admettre qu'il y eut en lui, comme en tout esprit inventeur, une initiative originale, un germe inné de génie historique et critique que développa une infatigable application, et que l'impartialité favorisa, mais qu'elle n'eût point suscité. On en jugera d'ail-

leurs à le voir à l'œuvre, et par l'exposé même des faits où nous avons hâte d'entrer. Nous serons plus hardi à conclure sur ses mérites incontestables, après que nous aurons fourni les preuves surabondantes.

Claude Fauriel, né le 21 octobre 1772, à Saint-Étienne, d'une honnête famille d'artisans qui ne paraît pas avoir manqué d'aisance, fut élevé avec soin au collége des oratoriens de Tournon. On sait seulement qu'il eut pour maître, soit à Tournon, soit auparavant à Saint-Étienne, un M. Dagier, homme estimable, qui depuis a écrit l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1). Les qualités du cœur se déclarèrent de bonne heure chez le jeune Fauriel à l'égal de celles de l'esprit. Il était naturellement si bon que dans son enfance, s'étant fait au sourcil une brûlure grave qui lui laissa cicatrice, comme il en souffrait beaucoup, il dissimulait tout-à-fait cette douleur devant sa belle-mère, qu'il aimait tendrement; il triomphait sans trop d'effort de l'égoïsme si ordinaire à cet âge, et, dès que sa belle-mère s'approchait de son lit, *il ne sentait plus* son mal. Ce trait d'enfance qui s'est conservé est bien du même homme qui, savant et vieilli, a pourtant vécu jusqu'à la fin par la vie du cœur et par les affections : on s'apercevait, en le rencontrant, du retour de certains amis qui lui étaient chers, sans avoir besoin de lui en faire la question, et rien qu'à son visage plus éclairé. Tout en étudiant plus particulièrement en lui l'historien et le critique, nous ne nous interdisons pas d'y rencontrer l'homme.

Le jeune Fauriel achevait ses études à Tournon au moment où la révolution de 89 éclatait. Le souffle de la tempête généreuse courait par toute la France, et y enflammait les ames. Les écoliers, à ce qu'il paraît, jouaient entre eux à l'Assemblée nationale; on répétait à Saint-Étienne ou à Tournon, on parodiait avec sérieux le grand drame de Paris; l'un était Mirabeau, l'autre Barnave, un autre M. Necker : chacun avait son rôle et faisait sa motion. Un jour, que M. Fauriel racontait ce souvenir en présence de M. Guizot, son ami de tout temps, celui-ci, l'interrompant, lui dit : « Ah! vous, Fauriel, je ne suis pas embarrassé du rôle que vous avez eu, je le vois d'ici. — Et qu'y faisais-je donc? répliqua Fauriel. — Ce que vous avez fait? dit M. Guizot, vous avez donné votre démission. » C'est en effet ce que M. Fauriel était toujours tenté de faire, homme de pensée et nullement d'action, toujours pressé de sortir de la vie extérieure, pour se réfugier dans l'étude secrète, profonde et sans partage; nous le verrons, toutes les fois qu'il le pourra, donner sa démission.

(1) Voir les *Études sur les Historiens du Lyonnais*, par M. Collombet, seconde série, p. 30.

Il eut pourtant, en ces années de jeunesse, son ardeur de prosélytisme et son essor impétueux; la cause patriotique et philosophique l'enrôla du premier jour dans ses rangs. Il y avait, vers cette époque, dans le pays, une petite société dite de *Chambarans*, telle sans doute que les jeunes gens en forment d'ordinaire dans leur vue anticipée du monde et dans leurs rêves d'utopie première : « C'est là, lui écrivait après des années l'un des membres de cette petite coterie, c'est là que je sus vous apprécier et que vous m'apprîtes à lire *les Ruines* de Volney. Une conformité d'âge et de goûts m'attacha à votre personne, et une liaison s'établit entre nous malgré la supériorité que vous conserviez sur moi. » Il se mêlait à ces causeries ardentes des courses pleines de joie et de fraîcheur à travers la campagne; car Fauriel aimait la nature, et il l'étudiait comme toutes choses; la botanique fut d'abord et resta long-temps une de ses passions favorites. Lui si sobre de souvenirs, il aimait à se rappeler, après un bien long intervalle, ses excursions d'enfance dans les sites pittoresques et sauvages, voisins de son berceau :

« C'était sur les bords de la Loire, écrivait-il à un ami, très près des montagnes où elle prend sa source; je vois encore les deux énormes murailles de rochers entre lesquelles roule le fleuve naissant; je vois encore son eau limpide glisser sur des rochers qu'elle a pelés et dont elle laisse apercevoir toutes les veines; je vois flotter sur son cours des laves de volcans éteints qui y nagent comme feraient de grandes éponges noires. Je vous dis que vous trouverez cela très beau. J'aurai souvent l'occasion de faire ce voyage en idée, et de vous conduire ou de vous suivre à travers ces belles campagnes où le souvenir de trois civilisations différentes ajoute un nouveau charme aux beautés de la nature. »

Ce souvenir des trois civilisations différentes, gauloise, romaine et romane, s'ajoutait après coup, pour la compléter et la couronner dans sa pensée, à son impression première; l'érudition chez lui empruntait et rendait de la vie aux choses; mais tout cela, prenez-y garde, ne sautait point aux yeux et restait aussi discret que profond.

Il aimait en tout à étudier, à saisir les origines, les fleuves à leur source, les civilisations à leur naissance, les poésies sous leurs formes primitives, et de même en botanique, quand il herborisait, il cherchait de préférence les mousses.

Mais ces études pacifiques devaient s'ajourner encore; les dangers de la patrie le réclamaient. Une lettre du ministre de la guerre Beurnonville adressée *au Citoyen Fauriel, à Saint-Étienne*, à la date du 26 mars 1793, lui donnait avis qu'il était nommé à une sous-lieute-

nance vacante dans le 4e bataillon d'infanterie légère de la *légion des montagnes* en garnison à Perpignan, et il s'y rendit aussitôt. D'autres pièces qui indiquent que sa démission fut envoyée au ministre Bouchotte, successeur de Beurnonville, donneraient à croire qu'il ne resta à l'armée qu'une année environ; mais il put y retourner ou y demeurer indépendamment de cette démission du grade. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut attaché quelque temps à Dugommier comme secrétaire, et qu'il servit dans la compagnie dont La Tour d'Auvergne était capitaine. Bien qu'il revînt rarement, je l'ai dit, sur ses souvenirs, et qu'il eût pris l'habitude de les ensevelir plutôt en silence, il lui arrivait quelquefois de raconter des anecdotes de ce temps, à l'esprit duquel il était resté foncièrement fidèle. On parlait un jour du courage à la guerre, et l'on demandait si les braves fuyaient jamais. Fauriel en souriant raconta ce qu'il avait vu faire à La Tour d'Auvergne pour aguerrir ses jeunes recrues qui avaient plié : « J'ai fui autant que vous la première fois, leur disait le héros; mais faisons un marché : avançons jusque-là, jusqu'à cet arbre que vous voyez. Si la cavalerie espagnole, qui est encore loin, avance jusqu'à cet autre arbre, oh! alors vous fuirez, il sera encore temps; mais voici ce qui arrivera : si elle vous voit ne pas fuir, elle-même sera la première à tourner le dos. » Et ainsi de proche en proche, d'arbre en arbre, on avançait, et la compagnie entraînée faisait merveille. On s'en revenait maîtres du terrain et en vieux soldats. Pour ceux qui seraient tentés de s'étonner de la forme du conseil, moins héroïque que le résultat, nous ferons remarquer que Tyrtée en personne n'usait guère d'une autre méthode que La Tour d'Auvergne, lorsqu'il disait aux jeunes guerriers : « Tour à tour poursuivans ou poursuivis, ô jeunes gens, vous savez de reste ce qui en est : ceux qui tiennent ferme, s'appuyant les uns les autres, et qui marchent droit à l'ennemi, ceux-là meurent en moins grand nombre et ils sauvent les autres qui sont derrière; mais ceux qui fuient en tremblant ont toutes les chances contre eux. »

A l'un de ses retours de l'armée, Fauriel eut occasion, pour je ne sais quelle affaire, de visiter Robespierre, rue Saint-Honoré, en sa petite maison proche de l'Assomption; un jour qu'il passait par là, il en fit la remarque à un ami. Une note imprimée dans le *Bulletin de Saint-Étienne* (1), et dont le contenu prêterait à discussion, indique qu'il était rentré dans ses foyers pendant l'année 1794, et qu'il y remplissait des fonctions municipales, lorsqu'eut lieu l'épuration de la muni-

(1) XVIIe année (1839), p. 314.

cipalité aux environs du 9 thermidor : « Pignon (est-il dit dans la note du *Bulletin*), le plus chaud des républicains, le premier de la république, comme l'appelait un de ses partisans, fut même poursuivi, et l'officier municipal Fauriel en quitta son écharpe de dépit. » Cette seconde *démission* donnée par Fauriel lui ressemble trop pour que nous ne le reconnaissions pas à ce mouvement et comme à ce geste naturel. Quant à la qualification de *républicain exalté*, que le *Bulletin* attache à son nom, nous n'y pouvons voir qu'une expression exagérée de ce qui, à un certain jour, dut être en effet le vrai de ses sentimens. M. Fauriel était et (puisque nous sommes amené à le dire) resta toujours républicain au fond, sans trop entrer dans les nuances, et comme il convenait à un ancien sous-lieutenant de La Tour d'Auvergne. Sous la discrétion extrême de ses paroles en politique, sous l'aménité parfaite de ses manières, on aurait pu distinguer jusqu'à la fin en lui cette noble fibre persistante et la chaleur d'une conviction patriotique intime survivant même à toutes les étincelles. Nous sera-t-il permis, comme indice à cet égard, de noter son goût très vif pour Carrel? Qu'on veuille bien nous comprendre ni plus ni moins : il y avait tout au fond de la pensée de Fauriel en politique comme un certain coin réservé, nous n'entendons pas autre chose. Il disait d'ailleurs dans l'intimité et avec cet esprit libre d'illusions : « Je suis volontiers pour la république, à condition qu'il n'y ait pas de républicains. »

Que fit le jeune Fauriel durant les années du Directoire, de 1795 à 1799, époque où nous le retrouverons? Il disparaît pendant ce laps de temps, et il ne nous reste à supposer qu'une chose à peu près certaine, c'est qu'il vécut dans son pays, travaillant et étudiant sans relâche. Il faut bien qu'il en ait été ainsi, puisqu'on le rencontre, tout au sortir de là, sachant extrêmement bien le grec, l'italien, l'histoire, la littérature, déjà enfin un savant. *La Décade philosophique* n'aura pas de rédacteur plus compétent, plus avancé en tous les ordres de connaissances. Une lettre d'un de ses camarades de jeunesse nous montre qu'il avait même songé, durant ces années du Directoire, à étudier la langue turque, et il avait donné commission à cet ami qui partait pour Constantinople de lui envoyer grammaire et vocabulaire. Il écrivait dès-lors beaucoup, comme il fit toute sa vie, sans projet aucun de publication, sans autre but que de fixer ses idées, et il se contentait de lire à ses amis particuliers ses essais d'ouvrages. Un séjour de plusieurs mois qu'il fit à Paris, peu avant le 18 brumaire, dut le remettre en relation étroite avec quelques compatriotes, person-

nages influens d'alors. Français (de Nantes), qui était natif du Dauphiné, cet homme excellent dont on retrouve la trace bienfaisante à l'origine de tant de carrières littéraires, protégeait beaucoup le jeune Fauriel, et celui-ci lui dut peut-être de connaître Fouché, auprès duquel il avait d'ailleurs à présenter comme titre direct les souvenirs de son éducation oratorienne. Bref, après le 18 brumaire, Fauriel fut employé sous Fouché, alors ministre de la police, et il devint même son secrétaire particulier; en cette qualité, il logeait avec son patron à l'hôtel du ministère. Nous pourrions suivre son passage à la police durant ces deux années (depuis la fin de 1799 jusqu'au printemps de 1802) par une longue suite de bons offices rendus et de bienfaits. Une lettre touchante que nous trouvons à lui adressée et datée du 17 frimaire an VIII, c'est-à-dire des premiers temps de son entrée dans les bureaux, traduit mieux que nous ne saurions faire l'effusion de cœur d'un vieillard étonné et reconnaissant qui, sous le coup d'un bienfait reçu, s'en va presque admirer Fouché et appelle la police *la boîte de Pandore*. En lisant cette lettre émue et naïve, une larme d'attendrissement se mêle au sourire involontaire :

« Quel homme êtes-vous donc, citoyen? Quoi! vous faites pour la seule justice, pour l'humanité seule, ce qu'à peine on aurait attendu de la plus ardente amitié! Je vous suis étranger, à peu près inconnu, et vous embrassez mon affaire avec l'activité de l'intérêt propre; vous l'étudiez, vous avez la patience de dévorer les plus insipides papiers; vous la possédez mieux que moi-même; en un mot, vous êtes le seul, mais exactement le seul homme, qui ayez voulu m'entendre pour savoir au juste qui j'étais!

« Depuis trois mois je trouvais dans les bureaux de la police vingt personnes peut-être prêtes à écrire pour m'accuser, et depuis trois mois je n'en ai pas trouvé une seule capable de lire une page, une ligne pour ma justification. Sans vous, bon citoyen, condamné ou absous, je l'aurais été sans examen. Ah! quelle opinion vous me donnez du ministre qui sait choisir, employer et écouter un homme tel que vous! Il sera donc vrai que ces bureaux de la police ont été pour nous la boîte à Pandore; tous les maux en sont sortis en foule jusqu'aujourd'hui; et maintenant l'esperance cachée au fond de la boîte paraît enfin, et c'est vous qui l'accompagnez.

« Je vous le dis encore : quel homme êtes-vous donc? Je relis vos deux lettres, elles font honneur à votre esprit; je pense à vos procédés, ils prouvent l'ame la plus belle. Si j'étais plus jeune, si la Providence m'avait placé près de vous, je n'oublierais rien pour obtenir, pour cultiver votre amitié. Je vous dirai bien que ma reconnaissance pour un trait si rare durera autant que ma vie; mais, hélas! c'est vous dire qu'elle finira dans quatre jours, et je mourrai, bon et généreux citoyen, avec le regret de n'avoir point vu, de

n'avoir point connu un homme à qui je dois autant d'attachement que d'estime. Recevez du moins l'assurance de ces sentimens. — Servan aîné, à Roussan par Saint-Remi, département des Bouches-du-Rhône, 17 frimaire an VIII.

« *P. S.* On a trompé le citoyen Cantwel et le séquestre n'a point été mis sur mes biens. Cette erreur m'a attiré un acte de bienfaisance de plus de votre part et vous avez porté votre attention sur tout. Il est bien vrai que j'étais vivement menacé de ce séquestre, etc... » (Suivent des détails sans intérêt).

Et dans une lettre écrite deux jours après, craignant que la précédente ne soit point parvenue, le bon vieillard ajoute :

« Cette lettre, citoyen, contient la plus importante, la plus pressante de mes affaires : celle de ma vive reconnaissance pour vos procédés à mon égard. Je les raconte, je les répands sur tout ce qui m'environne, et je retrouve partout le même étonnement de cette activité de bienfaisance envers un étranger, un inconnu, à qui son âge et sa situation ne permettent plus, ni d'empêcher le mal, ni de reconnaître le bien qu'on voudrait lui faire. Si vous n'aviez pas reçu la lettre où j'ai tâché de vous exprimer les sentimens ou plutôt les premiers mouvemens de mon cœur, que penseriez-vous de moi? Tourmenté de cette idée, j'ai écrit au citoyen Cantwel pour lui demander, comme une grace, de m'éviter le malheur de paraître ingrat; je le supplie de vous voir et de vous dire, s'il est possible, à quel point je suis touché de votre singulier mérite. J'aurais gardé votre lettre comme celle d'un homme de beaucoup d'esprit, mais je la garde bien plus précieusement comme la preuve d'un cœur admirable. Jeune et bon citoyen, puissiez-vous être heureux dans toute la carrière que vous avez à parcourir !... »

Quand nous disons que Fauriel a été secrétaire de Fouché à la police, nous savons maintenant ce que cela signifie. Comme circonstance piquante ayant trait à cette même époque, il racontait qu'il avait été chargé pendant quelque temps de faire le rapport sur le marquis de Sade. La santé de Fauriel s'accommodait mal de ces occupations administratives auxquelles il ne voulait pas sacrifier l'étude, et il ne pouvait suffire aux deux objets à la fois. Dans l'été de 1801, il dut faire, pour se rétablir, un voyage dans le Midi. Ce fut sans doute une des raisons qui le déterminèrent bientôt à sortir d'une situation, incompatible d'ailleurs à la longue avec ses goûts et avec son extrême délicatesse. Il donna donc pour une troisième fois sa démission, comme il l'avait déjà donnée de sous-lieutenant d'abord, puis d'officier municipal. Il quitta Fouché dans le temps précisément où il faisait bon de s'attacher de plus près à ce régime de toutes parts affermi et à ces fortunes grandissantes : « — Mais vous êtes fou, lui disait

Fouché, qui avait de l'affection pour lui; c'est le moment plutôt de rester, nous arrivons (1). — Non, répondait Fauriel, ce n'est pas ainsi que je l'ai entendu. Quoi! se mettre pour toute politique à la place des autres (*on était à la veille du Consulat à vie*), c'est toujours à recommencer. J'avais d'autres idées et d'autres espérances. » Fauriel était sincèrement attaché aux principes de la révolution, et il ne pouvait se faire à l'idée de continuer de servir, alors qu'il voyait cette cause décidément abandonnée. Mais, dans le cas présent, les principes républicains fournissaient plutôt un prétexte à ses goûts littéraires indépendans et à son amour de retraite studieuse qui l'emportait. Nous le trouvons, au printemps de 1802, établi à *la Maisonnette*, dans le voisinage de Meulan, auprès de sa noble et digne amie la belle Mme de Condorcet. Il eut d'abord quelque velléité d'en sortir pour tenter la carrière diplomatique; une lettre de Français de Nantes (thermidor an x) semble l'indiquer. Mais bientôt l'étude, l'amitié, le charme d'une société choisie, les plus doux liens l'enchaînèrent, et pendant des années il se contenta d'être heureux et de devenir de plus en plus savant, sans ambition, sans éclat, en silence :

Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu!

Fauriel, en 1802, est âgé de trente ans : s'il a au dedans toute la maturité de la jeunesse, sa figure en conserve encore les graces délicates. C'est un philosophe, ou plutôt un sage; c'est un stoïcien aimable et sensible, c'est en même temps un investigateur sérieux et curieux de toute vérité. Mais, avant de nous mettre à dénombrer la suite et les objets de ses travaux si divers au sein de sa fortunée retraite, nous avons à revenir un peu sur ses relations antérieures durant ces deux premières années de séjour à Paris, et sur les premières productions littéraires de sa plume que nous avons pu ressaisir.

Mme de Staël venait de publier son livre *de la Littérature considérée dans ses rapports avec les Institutions sociales;* elle connaissait peu Fauriel et depuis très peu de temps seulement. L'ayant vu auprès de Fouché, elle usait de lui pour obtenir journellement de ces services, alors si réclamés, et le savait assez vaguement un jeune homme de mérite. Elle lui envoya son livre un matin d'avril (1800), avant de quitter Paris (2), et bientôt une lettre de remerciemens, qu'elle eut à

(1) Fouché pourtant dut quelques mois après se retirer, le ministère de la police générale ayant été momentanément supprimé. Fauriel n'avait fait que prendre les devans.

(2) Voici le petit billet d'envoi : « Vous avez promis de vous occuper de l'affaire

lui adresser de Coppet, nous apprend l'usage qu'il en avait su faire. Dans tout ce qui suit, nous ne craindrons pas de nous étendre à plaisir sur les relations avoisinantes de Fauriel, et d'y introduire le lecteur à son sujet. Nous serons en cela fidèle à l'esprit même de l'homme dont presque toute la vie se passa à répandre ses lumières et à verser ses idées au sein de l'amitié. L'action de Fauriel sur le public se fit long-temps et surtout à travers ses amis. Il faut revenir par eux à lui, pour le connaître tout entier.

Coppet par Genève, ce 12 thermidor (an VIII).

« Vous avez fait un extrait de mon ouvrage, monsieur (lui écrivait Mme de Staël), qui est un ouvrage lui-même; et ce que vous dites en particulier sur la manière dont j'aurais dû traiter le chapitre de la philosophie est plein d'esprit et de justesse. Je ferai quelques changemens dans la seconde édition qui va paraître, et je répondrai, dans les notes et dans une courte préface, à quelques objections de Fontanes, laissant de côté les insinuations personnelles, ces jouissances de l'esprit de parti. Si vous pouvez naturellement faire annoncer dans un journal que je me propose de réfuter, dans les notes de ma seconde édition, quelques objections de fait en littérature par d'autres faits avérés, j'en serai bien aise, mais seulement si cela se peut sans vous donner trop de peine. Que pense-t-on de ce *Mercure* en général? Vaut-il la peine de le citer dans un ouvrage? Vous voyez avec quelle confiance je vous adresse toutes ces questions; mais j'espère que vous prenez quelque intérêt à ma réputation depuis que vous avez si efficacement contribué à l'augmenter. — Nous espérons la paix ici, et nous admirons beaucoup Bonaparte (1); mais nous sommes un peu fâchés, nous autres protestans, de ce qu'il appelle les Anglais des hérétiques. Avez-vous pensé de même à Paris? L'adresse ne peut être généralement approuvée dans un empire de trente millions d'hommes; on regarde de partout, il faut bien qu'on aperçoive tout; mais le succès est une parfaite réponse. — Je me fais un grand plaisir de vous voir beaucoup cet hiver, monsieur; il me semble qu'en écrivant vous m'avez fait encore mieux sentir tout le charme de votre esprit; votre timidité en voilait quelques parties. — Je vais bientôt, à mon grand regret, vous renvoyer Benjamin; vous avez bien voulu lui promettre de lui envoyer *la Clef du Cabinet*, où il est question de moi. J'attends l'arrivée de ces deux numéros pour remercier Daunou (2). — Me permettez-vous

de M. de Narbonne, monsieur, car vous êtes inépuisable en bonté. — Je vous envoie mon livre. — Venez me voir un moment ce soir, vous me ferez un sensible plaisir. Mille complimens et remerciemens. — Ce 7 floréal. »

(1) Mme de Staël était sous cette impression entièrement vraie à ce moment (juillet 1800).

(2) La lettre de Mme de Staël à M. Daunou se trouve imprimée dans les *Documens biographiques sur Daunou* publiés par M. Taillandier.

aussi de vous prier de dire à votre ministre quelques mots obligeans de ma part? Je n'oublierai jamais la manière dont il s'est conduit pour moi. — Comment sont les ministres ensemble? Je vous importune de questions, mais les solitaires sont très curieux; et vous, quoique habitant de la ville, vous écrivez de longues et de jolies lettres.

« Agréez, monsieur, l'assurance des sentimens que je vous ai voués. »

Cette lettre ne nous indique que le premier degré d'une liaison qui se resserra au prochain retour de Mme de Staël à Paris, et qui devint tout-à-fait de l'amitié. Les articles pour lesquels Mme de Staël remerciait Fauriel avec tant de grace étaient trois extraits, en effet très remarquables, publiés dans *la Décade* des 10, 20 et 30 prairial an VIII. Lorsqu'il y a une dizaine d'années j'écrivais dans cette *Revue* même sur Mme de Staël, j'avais rencontré en chemin ces trois extraits anonymes, et j'avais dû en rechercher curieusement l'auteur, car ils expriment des opinions et décèlent des résultats qui ne pouvaient alors appartenir qu'à très peu d'esprits en France. Ossian, Shakspeare, Homère, y sont présentés, en passant, sous un jour vrai et sans vague lueur; on sent un esprit au courant de tous les systèmes et les jugeant sans s'y livrer; on devine quelqu'un qui a lu Wolf et qui sait à quoi s'en tenir sur Ossian. Il n'y avait, encore une fois, qu'infiniment peu d'hommes en France capables à cette date de penser ainsi : il n'y en avait que trois tout au plus peut-être, Benjamin Constant, Charles de Villers et Fauriel. Dans mon désir extrême de découvrir l'auteur anonyme de ces articles, je m'étais adressé à l'ancien rédacteur en chef de *la Décade*, alors encore existant, M. Amaury Duval, dont la mémoire ne put me fournir rien de précis (1). Je cherchais bien loin celui qui était alors tout près de nous, et qui semblait avoir oublié ses premiers essais de jeunesse.

Les remarques du critique sont d'abord aussi justes que fines sur la littérature grecque, dont Mme de Staël traite avec étendue et soin, mais avec moins de connaissance immédiate qu'elle ne le fait pour les autres littératures. Il montre très bien qu'elle n'a pas résolu les problèmes qui se rapportent à la perfection de cette poésie merveilleuse et de cette langue déjà si magnifique à son berceau. Lorsqu'il arrive à l'époque de la décadence du monde antique et à l'invasion des barbares, il semble moins disposé qu'elle à faire exclusivement honneur au christianisme d'une certaine action civilisatrice et de résultats qui lui semblent, à lui, provenir de plusieurs causes combinées : on entre-

(1) Voir l'article sur Mme de Staël, *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1835, p. 291, et dans le volume des *Portraits de Femmes* (1844), p. 89.

voit dans une sorte d'arrière-pensée l'historien futur de cette époque intermédiaire, sur laquelle il avait déjà certainement médité. Il relève encore chez Mme de Staël quelques inexactitudes de détail sur la littérature et la langue italienne; il croit que les Italiens pourraient avec raison réclamer contre le jugement un peu rapide qu'elle porte sur quelques productions célèbres de leur littérature, entre autres sur l'*Aminta;* à la façon discrète et sûre dont Fauriel touche ces questions relatives à la langue italienne, on sent le Français qui peut-être la possédait le mieux dans ses nuances, celui que Manzoni, jeune, allait connaître et adopter pour son arbitre chéri, celui que Monti lui-même, arrivé au faîte de la gloire, devait consulter. Lorsqu'il en vient à la seconde partie de l'ouvrage de Mme de Staël, à la partie plus directement philosophique, Fauriel laisse percer, à travers la réserve de son analyse, ses convictions de philosophe et son culte assez fervent d'ami de la vérité. Le jeune secrétaire de Fouché, qui cite avec prédilection Mme de Staël parlant du beau moral, ne craint pas non plus de mettre le doigt sur d'autres points périlleux : « Mme de Staël, dit-il à propos du chapitre qu'elle consacre à la philosophie, paraît avoir bien senti les difficultés réelles de son sujet; peut-être en a-t-elle senti plus vivement encore les inconvéniens, relativement aux circonstances actuelles. » Et dans les pages qui suivent, il prend en main la cause de la philosophie moyennant des considérations qui ne sont nullement vulgaires et qui répondaient à merveille aux attaques du moment. Il voudrait faire comprendre aux détracteurs de la philosophie, à ceux qui sont amis du pouvoir nouveau (et il y en avait beaucoup dans ce cas), que peut-être ils vont contre leur but dans cette proscription un peu aveugle.

« Au surplus, dit-il à leur adresse, que gagneraient les ennemis de la philosophie à comprendre exclusivement sous cette dénomination les idées qui répugnent à leurs préjugés ou à leurs intérêts? Rien; car ils ne pourraient manquer de s'apercevoir alors que plusieurs opinions, essentiellement philosophiques, sont aujourd'hui consacrées par quelques institutions sociales; que plusieurs idées journellement attaquées comme des abstractions vides de réalité ne sont que des conséquences plus ou moins immédiates de quelques principes de philosophie devenus des principes de politique. Dès-lors, s'en prendre à certaines idées serait attaquer certaines institutions; se permettre certaines discussions, ne serait plus argumenter contre des philosophes, mais bien contre des gouvernemens...

« S'ensuit-il de là que nous regardions la garantie de la puissance comme une condition de la vérité? Non, sans doute. Nous pensons seulement que la

vérité consacrée par le pouvoir doit avoir moins d'ennemis que la vérité de pure spéculation; car, pour un assez grand nombre d'hommes, l'autorité des faits représente suffisamment celle de la raison.

« Nous ne nous sommes permis ces observations que pour faire sentir quelques-uns des inconvéniens qu'il pourrrait y avoir pour les adversaires de la philosophie à préciser davantage leurs griefs contre elle. Nous conviendrons maintenant de l'habileté avec laquelle plusieurs d'entre eux se mettent à l'abri de ces inconvéniens. Contredire des opinions qui, naguère encore, n'étaient que philosophiques, mais qui, tous les jours, deviennent plus nationales, leur semblerait téméraire. Que font-ils? Ils adoptent ces opinions, mais ils s'en font une arme contre des idées qui ne sont encore que celles de plusieurs hommes supérieurs. Ils cherchent dans les victoires mêmes de la philosophie des obstacles à ses progrès futurs. »

Ces opinions, si fermement et si prudemment exprimées par l'écrivain de vingt-huit ans, nous paraissent être demeurées toujours les siennes; et c'est sur cette base primitive, sur ce fond recouvert, mais subsistant, que son impartialité historique et critique si étendue, si nourrie d'études, se vint superposer année par année, comme une riche terre végétale, en couches successives.

Mme de Staël, à son prochain retour à Paris, dans l'hiver de 1800-1801, attira beaucoup le jeune critique qu'elle n'avait que légèrement distingué jusqu'alors. Cette timidité qui voilait, comme elle le lui disait agréablement, certaines parties de son esprit, se leva par degrés sous un regard accueillant; elle put l'apprécier dans cette nuance affectueuse et cette originalité simple qui se confondaient en lui et qui demandaient à être observées de près. « Ce n'est pas assurément que votre esprit aussi ne me plaise, lui écrivait-elle un jour, mais il me semble qu'il tire surtout son originalité de vos sentimens. » Fauriel, à cet âge, était doué de toutes les qualités que nous lui avons connues, mais de ces qualités en leur fleur; sa physionomie, qui ne fut jamais très vive, était aimable; cette physionomie sensible, expressive, inquiétait même parfois sur la délicatesse de sa santé. Il avait une teinte de pensée douce et triste tout à la fois, qui se gravait au cœur de l'amitié au lieu de s'effacer. Lorsqu'on a connu les hommes dans la seconde moitié seulement de leur vie, déjà un peu vieux et tout-à-fait savans de renom, enveloppés de cette seconde écorce qu'on ne perce plus, on a peine à se les représenter tels qu'ils furent une fois, eux aussi, pendant les saisons de jeunesse et de grace. Nous retrouverons du moins quelques-uns de ces traits intéressans du Fauriel jeune dans les lettres suivantes, qui sont si honorables pour lui, puis-

qu'elles montrent combien il fut goûté d'une femme, la première de toutes en esprit et en bonté, de celle qui, selon une expression heureuse, sut avoir *la supériorité si charmante*. J'ai dit que la santé de Fauriel, un peu altérée par la fatigue de la vie administrative et par l'excès du travail, l'avait décidé à un voyage dans le Midi pendant l'été de 1801; il y accompagna son protecteur Français de Nantes, qui allait en tournée de conseiller d'état. Mme de Staël était repartie de bonne heure pour la Suisse cette même année; elle comptait un peu y attirer le jeune voyageur qui passait à la frontière, et lui faire les honneurs de Coppet en causant avec lui de toutes choses. Fauriel lui avait écrit en route des lettres qu'elle n'avait pas toutes reçues. Elle lui répondait de ce ton d'exigence aimable qui est la flatterie du cœur, et avec cet attrait naissant de bienveillance qui jette comme des rayons dans les perspectives de l'amitié.

Coppet, ce 17 prairial (1801).

« Je n'ai point reçu votre lettre écrite sur le Rhône, et je la regrette; il me semble qu'elle devait exprimer une douce disposition pour moi. Benjamin avait reçu une lettre de vous. Il vous a écrit à Aix; j'ai mis un petit mot dans cette lettre-là. Je reçois votre lettre de Toulon; elle est datée du 6. J'y réponds le jour même; arrivera-t-elle à temps chez votre ami? Cette incertitude me gêne. Est-ce à vous que je parle? est-ce à je ne sais quel individu qui lira une fois cette lettre (1)? Je trouve vos raisons bien mauvaises pour ne pas venir ici, ou plutôt je voudrais que rien ne pût vous en empêcher. Si vous ne venez pas, jamais au milieu de Paris nous n'aurons l'un pour l'autre la confiance qu'inspirent la solitude et les Alpes. Vous pourriez venir ici et rejoindre Français à Lyon. Enfin, vous le savez, les excuses ne sont bonnes que dans la proportion du désir; et, quoi que vous me disiez, je croirai toujours qu'un mouvement de plus vous aurait conduit vers moi. — J'avais dit à mon père votre projet, et il se faisait plaisir de vous recevoir. Auguste vous appelle à grands cris. Négligerez-vous ces affections diverses qui, combinées ainsi, ne se retrouveront peut-être jamais? Francais n'est-il pas homme à comprendre qu'on peut venir voir M. N. (*Necker*) et sa fille? Et s'il ne le comprenait pas, ne vous suffit-il pas de votre ministre, à qui je l'ai dit, et qui vous en estimera davantage? J'insiste trop, car je me prépare une peine de plus si vous ne venez pas, l'inutilité de mon insistance. — Je suis bien aise que votre santé soit rétablie; j'étais inquiète de vous la veille de votre départ, et j'ai été triste de votre silence. Vous vous étiez montré à moi

(1) Le secret des lettres était très peu respecté à cette époque, et l'on s'écrivait le plus souvent sous le couvert d'autres personnes; d'ailleurs, Fauriel étant en voyage, cette précaution devenait presque nécessaire.

sous un aspect sensible qui m'avait intéressée, et j'ai été fâchée de voir s'évanouir l'image que je m'étais faite de vous. — Pictet m'a demandé de vos nouvelles. Ici, j'ai interrogé M. Dillers, un Marseillais, sur la route et les projets de Français de Nantes. Il m'a crue très amie de ce conseiller d'état; j'ai pourtant eu soin de lui dire que son jeune compagnon, sans crédit et sans dignité, était l'objet de mes questions. — Je suis ici dans la plus parfaite solitude, car ceux qui la troublent m'importunent, et je les écarte volontiers. Je m'occupe de mon père, de l'éducation de mes enfans, et de mon roman (*Delphine*) qui vous intéressera, je l'espère. Vous aimez les sentimens exaltés, et, quoique vous n'ayez pas, du moins je le crois, un caractère passionné, comme votre ame est pure, elle jouit de tout ce qui est noble avec délices (1). — J'ai vu beaucoup l'auteur d'*Atala* depuis votre départ; c'est certainement un homme d'un talent distingué. Je le crois encore plus sombre que sensible; mais il suffit de n'être pas heureux, de n'être pas satisfait de la vie, pour concevoir des idées d'une plus haute nature et qui plaisent aux ames tendres (2). — Adieu, mon cher Fauriel; j'attends votre décision pour vous aimer davantage si elle vous amène ici. Néanmoins, écrivez-moi si vous continuez votre route; j'aurai une illusion de moins, mais il me restera cependant encore une amitié sincère pour vous. »

Fauriel eut le regret de ne pouvoir se rendre à un si engageant et si affectueux appel; il écrivit, en reprenant la route de Paris, une lettre touchée, mais une lettre d'excuses; il ne désespérait pourtant pas d'obtenir de Fouché une permission de départ avant la fin de la

(1) On ne saurait, ce me semble, donner de l'ame de Fauriel une plus juste et plus intime définition.

(2) Mme de Staël manifesta dès l'abord, et malgré les dissidences de plus d'un genre qui avaient déjà éclaté, un vif intérêt pour la personne et pour les écrits de M. de Chateaubriand; il faut noter qu'à la date de cette lettre, le *Génie du Christianisme* n'avait point encore paru : M. de Chateaubriand était simplement l'auteur d'*Atala*. Ai-je besoin aussi de faire remarquer que cette expression, *talent distingué*, voulait dire alors plus qu'aujourd'hui? On a abusé de toutes les formules. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette phrase sur M. de Chateaubriand, jetée dans une lettre familière et presque intime, jetée là à la fin et comme une pensée à laquelle on revient, témoigne, même sous sa réserve, un intérêt réel et senti, une préoccupation tout aimable. — Puis, quand le *Génie du Christianisme* parut, Mme de Staël fut à la fois surprise en un double sens : elle y trouva plus de vigueur encore et de hautes qualités qu'elle n'avait attendu, comme dans l'épisode de René, par exemple, qu'elle admirait extrêmement; et, d'autre part, elle était fort choquée de certaines considérations qui lui paraissaient un défi porté à l'esprit du temps; elle méconnaissait le merveilleux rapport qui liait l'ensemble de l'œuvre à l'époque elle-même : ce qui précisément fait dire à M. Thiers en son histoire : « Le *Génie du Christianisme* vivra comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte. »

saison; à quoi on se hâtait de lui répondre avec cette grace suprême où se mêlait une bonté attentive :

« Vos excuses sont inutiles; elles sont plus que suffisantes pour un certain degré d'amitié, elles ne valent rien pour un degré de plus. Avez-vous besoin que je vous explique cela? Je ne le veux pas. Il ne faut pas que vous veniez ici à présent, vous vous hasarderiez à perdre votre place, et nous serions moins sûrs de passer l'hiver ensemble. Ne venez donc pas, à moins que votre ministre ne vous le dise cordialement. »

Et quelques jours après, reprenant plus en détail cette distinction dans les divers degrés d'amitié, Mme de Staël lui écrivait en des termes charmans, qui sont l'expression comme ingénue de sa nature, et qui nous rendent un peu le mouvement de sa conversation même :

Ce vendredi soir (fin d'été de 1801).

« J'ai donné ce matin une lettre pour vous à Girod de l'Ain, notre député, qui doit vous recommander un descendant de Corneille. Faites honneur au crédit que je me suis donné l'air d'avoir sur vous. — Vous m'avez écrit une lettre où il y a des phrases charmantes; mais nous ne nous entendons pas. Il y a une amitié qui passe à 25 lieues de vous sans venir vous voir, qui est *paresseuse* d'écrire, comme vous le dites vous-même de vous, qui vous envoie une lettre tous les mois, et n'en est pas moins très dévouée dans les occasions importantes de la vie; cette amitié, je crois avec plaisir que vous l'avez pour moi; mais celle qui ne s'excuse de rien que de son empressement, qui est beaucoup plutôt insistante que négligente, celle qui se retient d'écrire au lieu de s'exciter, cette amitié-là est beaucoup plus aimable, et je vous l'ai crue pour moi; mais à présent j'en doute, et j'ai raison d'en douter. Ce qui fait donc que si nous parlons sérieusement, solidement, comme deux bons vieux hommes, je suis très reconnaissante de ce que vous êtes pour moi; mais, si je reviens à ma nature de femme encore jeune et toujours un peu romanesque, même en amitié, j'ai un nuage sur votre souvenir que vos argumens ne dissiperont pas. Écrivez-moi, c'est ce qui vous obtiendra mon sincère pardon; ce n'est jamais dans l'excuse qu'est la justification, croyez-moi.—Benjamin est arrivé; je suis bien moins au fait de ce qui se passe.—N'oubliez pas mon ministre protestant (1) et moi en même temps sur l'adresse seconde, car je n'ai pas compris comment vous pouviez penser que je vous proposais de mettre un tiers entre vous et moi; cette idée ne me serait jamais venue.—Notre Suisse va assez mal; on a fait les élections tout de travers; on a choisi les municipalités pour électeurs, on évite les choix populaires, et l'on veut cependant avoir l'air de faire émaner les pouvoirs du peuple; c'est une subtilité qui

(1) Fauriel devait adresser ses lettres sous le couvert d'un ministre protestant, M. Gerlach.

n'aboutit à rien qu'à éviter à la fois les avantages de la démocratie et de l'aristocratie.—Je ne finis point parce que je suis fâchée; mais j'attends plusieurs lettres de vous qui remettent mon affection bien à l'aise, afin d'écrire de longues pages qui ne pourront contenir, dans ma solitude, que des détails sur mes impressions, mes occupations, mes enfans; et il faut que je sache tout de vous pour vous parler de moi. Auguste vous écrira; il dit que vous êtes ce qu'il aime le mieux à Paris. Pictet parle de vous aussi avec beaucoup d'intérêt. Tout ce qui m'entoure vous aime; me laisserai-je gagner par l'exemple ? »

L'hiver suivant (1801-1802), Fauriel, encore attaché au cabinet de Fouché, était déjà très produit dans le monde; il vit beaucoup Mme de Staël durant cette saison, il avait quelque chose envers elle à réparer. Il voyait aussi le monde philosophique proprement dit, il était initié au groupe d'Auteuil, et commençait à cultiver Mme de Condorcet. Il avait rencontré celle-ci pour la première fois un matin au Jardin des Plantes, où leur goût commun de la botanique les avait conduits. Du côté de Mme de Condorcet et de Cabanis, Fauriel entrevoyait plutôt la retraite, la méditation suivie, l'étude habituelle et profonde partagée entre les livres et la nature. Quant au cercle de Mme de Staël, c'était autre chose, c'était la vie sociale dans toute sa diversité et son mélange, le jaillissement et la fertilité des idées dans tout leur éclat. Nous pourrions le suivre cet hiver-là d'assez près. Les détails imprévus de société, quand on les peut ressaisir à distance, intéressent comme une découverte; on est toujours tenté de s'étonner que d'autres aient vécu comme nous vivons, et qu'il y ait eu tant de vivacité, tant de mouvement, dans ce qui est loin, dans ce qui n'est plus. Alors, tout comme aujourd'hui, on se hâtait en bien des sens, on s'écrivait en courant au moment de partir pour une loge aux Bouffons, au moment d'aller à la *Lodoiska* de Chérubini ou à l'*Henri VIII* de Chénier. L'amitié, le cœur, l'intérêt sérieux avaient des instans, le monde avait les heures. Il y avait de ces rencontres qui font envie. Un jour, Mme de Staël arrangeait pour Fauriel un petit dîner avec M. de Chateaubriand, et celui-ci lui envoyait son *Génie du Christianisme*, tout frais de l'impression, par les mains de Mme de Staël elle-même. Mais surtout, grace à sa position auprès de Fouché, Fauriel était inépuisable en bons procédés, en services à rendre, comme l'atteste ce petit billet entre vingt autres. Il est de Mme de Staël encore, et dénonce la bienveillance active de tous deux :

« Un homme des amis de Mathieu (1), M. de La Trémouille, est arrêté de

(1) Mathieu de Montmorency.

ce matin; faites-moi le plaisir avant dîner, mon cher Fauriel, de savoir, sans vous compromettre, tout ce qui peut être relatif à lui. Venez un peu de bonne heure, car je vais à *Henri VIII*. Mille amitiés. Vous ne vous lasserez pas de faire tout le bien que vous pourrez (1). »

Pour clore cet épisode si honorable à Fauriel, et qui ne saurait être indifférent au lecteur, pour achever de couronner le souvenir de cette liaison avec Mme de Staël, je ne veux plus citer d'elle à lui que deux petites lettres encore, l'une de 1803, quelques mois après la publication de *Delphine*, l'autre de février 1804, lorsque, dans les commencemens de son exil, elle était en train de faire son premier voyage d'Allemagne. On voit dans la première de ces lettres en quels termes affectueux et pleins d'une tendre estime Mme de Staël renoue une correspondance interrompue, et passe outre à une négligence :

Ce 8 avril (1803).

« Quoique votre long silence m'ait fait beaucoup de peine, mon cher Fauriel, je n'ai pu me persuader que *Delphine* ne vous eût pas intéressé, ni que vous eussiez entièrement oublié son auteur. Il me semble que nous sommes faits pour être amis, et je l'attends, votre amitié, comme cette moitié d'une lettre déchirée qui peut seule expliquer l'autre.—Vous ne m'invitez pas beaucoup à revenir; mais j'ai un tel dégoût du pays que j'habite, que je ne puis suivre ce conseil, et j'espère une fois, quand nous nous reverrons, vous expliquer un peu cette disposition. Si j'ai une campagne près de Paris, vous m'y donnerez quelques jours; nous lirons, nous causerons, nous nous promènerons ensemble, et je croirai moins de mal de la nature humaine, quand votre ame noble et pure me fera sentir au moins tout le charme et tout le mérite des êtres privilégiés.—Adieu, mon cher Fauriel; à présent que je ne saurai plus de vos nouvelles par Benjamin, vous devriez m'écrire directement. »

Dans la dernière lettre qu'on va lire, et qu'elle lui écrit d'Allemagne, elle lui jette de loin ces noms de Goethe et de Schiller, comme à celui qui, presque seul alors en France (2), savait les comprendre :

(1) Et le lendemain : « Voilà la lettre de Mathieu. Je vous prie de tâcher de lui avoir son rendez-vous pour demain. Réponse ou non, venez me voir à quatre heures. Je dîne en ville; je vous mènerai où vous allez. Avez-vous ouï dire qu'on fût bien en colère contre le Tribunat?... »

(2) Joignez-y, si vous voulez, Villers, Vanderbourg; je cherche en vain d'autres noms.

Weimar, ce 29 février (1804).

« Voulez-vous vous charger, mon cher Fauriel, de ce petit mot pour Brown? Nous venons de passer, Benjamin et moi, deux mois et demi assez doux entre Goethe et Schiller, et un prince homme de beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas commun maintenant. Je vais maintenant terminer mon voyage d'Allemagne par deux mois à Berlin, et Benjamin retourne en France; mais il a pris tant de goût pour l'Allemagne, qu'il n'y voyage pas rapidement. Quand on aime comme moi l'esprit de société, quand on a pris l'habitude de se laisser distraire par ce genre d'amusement, la France seule peut plaire; mais toute conversation qui a pour but l'instruction et une analyse singulièrement fine et ingénieuse des idées et des sentimens solitaires, il faut la chercher ici.— Schiller va donner une nouvelle pièce, *Guillaume Tell*, où il y a des beautés bien orignales. Je vous rapporterai tout cela si j'ai le bonheur de vous revoir et si nous causons jamais quelque part à loisir. — Adieu, mon cher Fauriel. Voyez-vous quelquefois Villers? que devient-il? je l'ai trouvé fort aimable à Metz.— Si vous avez le bon mouvement de m'écrire, c'est chez M. Schickler, banquier à Berlin, qu'il faut m'adresser votre lettre. Mille amitiés. »

Durant toute cette relation amicale comme dans la plupart de celles même qui lui étaient le plus chères, on peut le remarquer, Fauriel, occupé au travail, enchaîné par les habitudes, et plus fidèle qu'actif aux souvenirs, Fauriel écrivait peu et laissait bientôt tomber, sans le vouloir, une des extrémités de la chaîne que l'autre correspondant, à son tour, finissait par ne plus soutenir que faiblement. Il revit plus tard Mme de Staël à Acosta (1806) lorsqu'elle y terminait *Corinne; la Maisonnette*, cette habitation de Mme de Condorcet, était dans le voisinage. Les entretiens de près reprirent avec vivacité, avec abondance. Est-ce là, était-ce à Paris, à une époque antérieure, qu'eurent lieu certains déjeuners en tiers avec Frédéric Schlegel? car Mme de Staël se plaisait à les mettre aux prises sur l'Allemagne, Fauriel et lui, les faisant jouter bon gré mal gré sous ses yeux. Mais ce qu'il importait de constater, c'est que, bien jeune et dès 1800, Fauriel eut, l'un des premiers, sur Mme de Staël une action intellectuelle. Même avant les deux Schlegel, avant Guillaume de Humboldt, ou du moins en même temps qu'eux, il eut l'honneur d'influer sur ce grand et libre esprit, de l'assister de sa science, et de lui faire pressentir quelques-unes des directions où, une fois lancé, son talent plein d'ame devait ouvrir des sillons si lumineux.

Fauriel eut également, dès l'origine, d'étroits rapports avec Ben-

jamin Constant, des rapports littéraires et autres, et les preuves de cette liaison particulière sont trop marquantes pour que nous puissions entièrement les négliger ici. Il eut l'occasion de rendre à Benjamin Constant un important service dans l'été et l'automne de 1802. Benjamin Constant, très en vue par son opposition au sein du Tribunat, était parti brusquement de Paris en floréal an x (mai 1802), accompagnant ou suivant de très près Mme de Staël et son mari mortellement malade. Ce départ avait été imputé à des motifs politiques; le Premier Consul était très indisposé contre Constant, et, un jour que Fouché avait rencontré Fauriel, le ministre lui avait fait entendre que son ami, puisqu'il était parti, ferait aussi bien de ne pas revenir, s'il ne voulait s'exposer à de graves inconvéniens. L'avis fut aussitôt transmis par Fauriel à Benjamin Constant, alors en Suisse, et de là toute une négociation à mots couverts, qui montre à quel point le secret des lettres et la liberté individuelle étaient peu respectés à cette époque glorieuse. Benjamin Constant brûlait de revenir en France depuis qu'on lui en contestait la permission; il voulait revenir, sinon à Paris, du moins à sa campagne de Luzarche, où des affaires d'intérêt l'appelaient. Il soupçonnait Fouché d'exagérer le mécontentement du Consul, et les raisons qu'il donnait à l'appui de sa conjecture sont caractéristiques des hommes et du moment. De tels détails touchent d'assez près au Suétone; mais un biographe a droit d'entrer dans quelques-unes de ces coulisses que s'interdit l'historien :

« J'ai de fortes raisons de penser, écrivait Benjamin Constant, que toute cette affaire ne tient point à une disposition du Premier Consul. Il a eu un accès d'humeur, à l'époque de mon départ, d'après d'autres soupçons très mal fondés; mais ceci n'a rien de commun avec ses colères antérieures. Voici le fait, j'en ai la conviction la plus forte : F. (*Fouché*), durant cet hiver, a dîné deux ou trois fois avec moi dans une maison que vous connaissez (*chez madame de Staël*). Il avait cru prudent de ne point parler de ces dîners. Mais la personne chez qui nous dînions, ayant, par erreur, supposé qu'ils étaient connus, en a dit, avec bonne intention, et avec le désir de servir F. (*Fouché*), un mot qui est revenu au Premier Consul. Celui-ci, fidèle à son système de semer la défiance, a dit à F. (*Fouché*) : « Vous dînez chez....; je sais tout ce que vous y dites. » F. (*Fouché*) s'est cru compromis; il n'y avait pas le moindre fondement. Outre qu'il n'y avait rien à savoir, le Premier Consul ne savait que le fait matériel d'un dîner dans telle maison. Cela a eu lieu huit ou dix jours avant mon départ. G. (*Garat*) m'en a averti; mais le sort a fait que je n'ai plus revu F. (*Fouché*), de sorte que je n'ai jamais pu lui expliquer cette tracasserie. Je n'y suis, moi, pour rien de personnel. Ce n'est ni chez moi que la chose s'est passée, ni contre moi que

F. (*Fouché*) a de l'humeur. Mais, mes liaisons connues, mon départ simultané, et l'accident qui a retardé sa lettre d'invitation, de manière que je n'ai pu m'y rendre, tout cela, joint à ce que je suis à cent cinquante lieues de Paris, lui fait trouver simple que j'y reste. »

Ainsi Fouché, qui craignait de s'être un peu compromis en voyant trop Constant cet hiver, n'était pas fâché de se débarrasser de lui et de reprendre ostensiblement à son égard un air de rigueur, en même temps qu'il lui faisait insinuer le conseil à demi hostile comme un avis officieux; mais il cessa, cet été même, d'être ministre de la police. — La correspondance de Fauriel et de Benjamin Constant, en cette année et dans les suivantes, est remplie d'autant de détails que le permet la crainte d'être lu peut-être par des intermédiaires trop curieux; elle abonde d'ailleurs en confidences sur leurs impressions personnelles, en jugemens sur leurs lectures, sur leurs projets de travaux. Nous sommes accoutumé dans cette *Revue* même (1) à entendre converser familièrement Benjamin Constant. Si nous avons pu paraître sévère une fois envers lui, il est juste de dire que, dans toute cette relation avec Fauriel, il se montre tout-à-fait à son avantage, non plus sceptique absolu, mais sceptique regrettant le bien, cœur triste, appréciant le bonheur sans l'espérer, ami affectueux du moins et reconnaissant. Fauriel pensait de Benjamin Constant, comme de La Rochefoucauld, que c'étaient ses relations premières avec les hommes qui l'avaient conduit à des résultats si désolans, et qu'il valait mieux que ses maximes.

« Si je vous entretenais de ce que j'éprouve, écrivait Constant à Fauriel (2), et du dégoût profond que m'inspire la vie, je vous ennuierais beaucoup, vous qui êtes au sein du calme et du bonheur. Je suis loin de l'un et de l'autre, et je crois que j'achète la peine au prix de l'agitation. Cela arrive à beaucoup de gens qui ne s'en doutent pas, et même, comme vous voyez, à ceux qui s'en doutent. Il y a une complication de destinée qu'il est impossible de débrouiller, et avec laquelle on roule en souffrant, sans jamais prendre terre pour regarder autour de soi. Peut-être au reste le bonheur est-il presque impossible, du moins à moi, puisque je ne le trouve pas auprès de la meilleure et de la plus spirituelle des femmes. Je m'aperçois que le superlatif est malhonnête, et je le rétracte pour l'habitante de *la Maisonnette*....

« Je veux cesser mes tristes exclamations, et vous parler de vous qui êtes heureux et qui, au milieu des nuages de toute espèce qui couvrent notre ho-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1844, article *Benjamin Constant et Madame de Charrière.*

(2) 19 floréal an x (9 mai 1802), de Vitteaux (Côte-d'Or).

rizon, m'offrez un point de vue consolant et doux. *Oh! soignez bien cette plante rare qu'on nomme le bonheur! c'est si difficile à acquérir, et c'est peut-être impossible à retrouver!* »

Voilà de ces accens comme on les aime, et qui rachètent bien des aridités. Un autre passage vient tout-à-fait comme preuve nouvelle à l'appui de la haute et sérieuse estime, de l'affection que Mme de Staël portait à Fauriel, et elle nous montre aussi Constant dans l'un de ses meilleurs jours :

« J'ai annoncé votre lettre à une dame que je vois souvent. Elle n'avait point attribué votre silence à des motifs *défavorables pour vous,* comme vous le dites, mais tristes pour elle. C'est une des personnes qui vous aiment et vous apprécient le mieux, et que je voudrais le plus voir heureuse; et je sais combien des preuves de votre amitié y contribueraient. Il y a dans mon cœur trop de découragement, dans mon ame trop de sentimens divers, mon imagination est trop décolorée pour que je puisse, moi, faire le bonheur de personne, et je rassemble avec inquiétude, pour les objets de mon amitié, tous les moyens de bonheur que je découvre ou que j'imagine. »

Constant ne pouvait manquer d'entretenir Fauriel de cet ouvrage *sur les Religions* qui subissait en ce moment une métamorphose essentielle, et dans lequel l'auteur introduisait enfin le sentiment, le souffle religieux :

« Pour la quatrième fois, lui écrivait-il (26 messidor an x), j'ai recommencé mon ouvrage. Je crois qu'il gagnera à la refonte à laquelle je me suis déterminé. Je désire le rendre le moins imparfait possible; il faut qu'il ait assez de mérite pour se soutenir durant cette époque de dégoût pour les sujets dont je traite, de manière à se retrouver lorsque ce dégoût sera passé. »

Ce dégoût du public pour les sujets religieux n'était pas si absolu que Constant le supposait, et le succès du *Génie du Christianisme* lui aurait pu fournir une mesure meilleure de l'état vrai des esprits. Il est vrai qu'à son point de vue philosophique il considérait ce succès plutôt en adversaire, et qu'il en passait volontiers à cet égard par les jugemens amers que portait Ginguené dans *la Décade.* Constant accueillait plus indulgemment le livre de Cabanis (*Traité du Physique et du Moral*), qui paraissait à cette fin de 1802, et qu'il recevait de Paris en même temps que Fauriel recevait *Delphine.* Ce jugement sur Cabanis confine de trop près aux opinions et aux affections de Fauriel à cette époque, et il exprime trop bien aussi le fond des pensées de Constant sur ces sujets délicats pour être dérobé au lecteur :

« (Genève, ce 3 frimaire an XI). Je lis, autant que mon impuissance de

méditation me le permet, le livre de Cabanis, et j'en suis enchanté. Il y a une netteté dans les idées, une clarté dans les expressions, une fierté contenue dans le style, un calme dans la marche de l'ouvrage, qui en font, selon moi, une des plus belles productions du siècle. Le fond du système a toujours été ce qui m'a paru le plus probable, mais j'avoue que je n'ai pas une grande envie que cela me soit démontré. J'ai besoin d'en appeler à l'avenir contre le présent, et, surtout à une époque où toutes les pensées qui sont recueillies dans les têtes éclairées n'osent en sortir, je répugne à croire que, le moule étant brisé, tout ce qu'il contient serait détruit. Je pense avec Cabanis qu'on ne peut rien faire des idées de ce genre comme institutions. Je ne les crois pas même nécessaires à la morale. Je suis convaincu que ceux qui s'en servent sont le plus souvent des fourbes, et que ceux qui ne sont pas des fourbes, jouent le jeu de ces derniers, et préparent leur triomphe. Mais il y a une partie mystérieuse de la nature que j'aime à conserver comme le domaine de mes conjectures, de mes espérances, et même de mes imprécations contre quelques hommes. »

Il y aurait bien à épiloguer sur ce jugement; l'idée la plus choquante, du moins de la part d'un homme politique, est celle-ci : *qu'il n'y a rien à faire des idées spiritualistes et religieuses à titre d'institutions;* mais l'espèce de protestation *quand même* qui termine, cette réserve expresse en faveur de la partie mystérieuse de notre être est noble autant que sincère; elle honore Constant, et elle va le caractériser de plus en plus dans cette seconde moitié de sa vie (1).

(1) Lisant l'*Histoire du Consulat* de M. Thiers en même temps que ces lettres de Constant, je trouve à chaque pas dans ces dernières des sentimens en contraste et en lutte avec la marche des choses; on y surprendrait dans ses mouvemens intimes, dans ses aveux, et jusque dans ses frémissemens, la pensée de cette minorité politique comprimée pour laquelle l'historien a pu être sévère, mais qui, vue de près, intéresse par ses convictions anticipées, par ses ardeurs et par la déception de ses espérances. Ainsi, Camille Jordan avait fait imprimer, dans l'été de 1802, une brochure où il plaidait la cause de la monarchie constitutionnelle. Benjamin Constant en écrivait à Fauriel (de Suisse, 26 messidor an x) : « On m'écrit de Paris de grands éloges sur la brochure de Camille. Je trouve qu'elle les mérite. C'est une action courageuse, et un écrit de talent; *et la manière dont elle a été lue subrepticement me paraît l'indice d'une époque nouvelle dans l'opinion.* Je m'arrête, parce que je n'aime pas les dissertations par lettres. Quel plaisir j'aurai à causer cette automne avec vous! » — Et quelques mois après, un jour qu'il était plus souffrant des nerfs que de coutume, il laissait échapper ces mots irrités, dont l'allusion est assez sensible : « Lorsque les maux physiques surviennent, on a peine à concevoir avec quel acharnement les hommes se créent des maux d'une autre espèce; et l'on éprouve surtout une indignation vive de ce que la nature, si féconde en douleurs, ne les dirige pas contre les ennemis de l'humanité. Je vois ici une quantité d'êtres innocens, *harmless creatures*, qui souffrent des douleurs qui mettraient tels esprits tracassiers et violens que je connais, hors d'état de remuer et de tourmenter le monde. C'est un scandale que de voir la douleur si mal appliquée. »

Il ne cessa point, à diverses reprises, et malgré les interruptions de Fauriel qui était plus prompt à servir ses amis qu'à leur écrire, de lui faire part de ses travaux, de le consulter en mainte occasion et de recourir à ses lumières. Chaque fois qu'il revenait après des années à son grand ouvrage, c'était à Fauriel bien vite qu'il s'adressait pour se remettre au courant de la science et apprendre de lui ce qui, dans l'intervalle, avait paru tant en Allemagne qu'en Angleterre sur l'Inde et sur Buddha. En 1809, lorsqu'il publia son imitation de *Walstein*, il réclama et reçut de lui des observations détaillées pour en faire son profit en vue d'une seconde édition; c'était le moment même où Fauriel allait publier de son côté sa traduction de *la Parthénéide* de Baggesen. On en a assez pour bien voir déjà comment tous deux furent précurseurs en littérature dès les années de l'Empire, et Fauriel tout aussi précoce que Constant.

Avant de nous engager dans la succession des travaux qui font de notre auteur un des maîtres les plus originaux du temps présent, un de ceux qui ont avancé d'au moins vingt ans sur les idées courantes et, à vrai dire, le premier critique français *qui soit sorti de chez soi*, nous avons à noter encore quelques essais qu'on n'est guère disposé à attendre de sa plume, et qui le montrent s'occupant simplement de la littérature nationale et domestique, comme on pouvait le faire à cette date. Les petites notices anonymes qui se lisent en tête des poésies de Chaulieu et de La Fare dans les stéréotypes d'Herhan, et qui parurent en 1803, sont de Fauriel. Il y a loin d'une appréciation de Chaulieu au recueil des chants grecs populaires; pourtant, même dans ce petit nombre de pages sur une matière qui peut sembler si légère, on devine un esprit qui en tout va droit aux choses et sait naturellement s'affranchir du lieu-commun et des formules convenues. Les quelques lignes finales de la notice sur Chaulieu portent avec elles ce cachet de pensée qui, simple et peu saillant aux yeux, équivaut néanmoins déjà à une signature.

« On a comparé Chaulieu, dit-il, tantôt à Horace, tantôt à Anacréon. Heureusement, il n'est pas nécessaire, pour sa gloire, que ces comparaisons soient justes. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque analogie entre ces trois poètes, mais elle existe beaucoup plus dans le sujet général de leurs vers que dans le caractère de leur talent. On a trop souvent jugé Anacréon d'après des traductions qui ne permettent pas même de soupçonner la grace parfaite, l'originalité piquante, l'inimitable légèreté de son style. *Quant à Horace, il est peut-être plus difficile encore d'être son semblable que son égal, et Chaulieu n'a été ni l'un ni l'autre.* »

Qu'on essaie de lire après cette petite notice, celle de Lemontey sur Chaulieu également, et l'on sentira aussitôt la distance qui sépare le goût substantiel et sain de Fauriel et tout ce qui est apprêt littéraire, académique. Dans son aversion de l'apprêt, il restait même assez volontiers en deçà de l'ornement.

Un autre travail plus considérable, qui date du même temps, est une Notice sur La Rochefoucauld; elle n'a jamais été publiée. Destinée peut-être dans l'origine aux stéréotypes d'Herhan, et n'y ayant pu être employée à cause de son étendue, elle passa, dans tous les cas, aux mains du savant libraire, M. Renouard, qui se proposait sans doute de la joindre à une édition du moraliste. Nous devons à son obligeance d'en avoir sous les yeux une copie. Même après tout ce qu'on a écrit depuis sur La Rochefoucauld, le travail de M. Fauriel mériterait d'être imprimé; une première partie traite à fond des diverses éditions antérieures à 1803; une seconde partie est toute biographique et littéraire. Grouvelle, l'estimable éditeur de Mme de Sévigné, avait raison d'en écrire à Fauriel, le 2 prairial an XIII (1805) :

« Madame de C., monsieur, en vous remettant le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, n'a pu vous dire tout le plaisir que j'ai eu à le lire. On ne peut mieux apprécier l'homme et son temps que vous l'avez fait. Le morceau dans lequel vous montrez comment ses principes ou plutôt son système sortit du fond même de la vie qu'il avait menée, est très habilement développé. M. Suard n'avait indiqué cette vue que pour la faire avorter, au lieu que vous l'avez fécondée et développée d'une manière qui ne laisse rien à désirer. J'aime bien votre tableau de la Fronde; j'aime la distinction entre les *Maximes* et les *Réflexions;* j'aime le parallèle entre La Rochefoucauld et Vauvenargues; j'aime en vérité tout. Votre style est élégant et nerveux, clair et concis; on voit que vous voulez réconcilier la langue avec certaines formes périodiques, et vous avez bien raison (1). Mais il faut de l'habileté, de la force de tête, et une profonde connaissance de la langue, pour organiser ces périodes, de façon que leurs combinaisons resserrent les idées accessoires sans nuire à la clarté du sens principal. Peu de gens savent comme vous que la brièveté veut souvent une phrase longue, et que la méthode des phrases courtes est souvent celle de la prolixité. Ce style, par sa dignité et par sa plénitude, convient surtout à l'histoire; et vous êtes destiné à l'écrire sous ce rapport, comme sous celui de l'instruction et de l'esprit philosophique. »

Ce jugement fait honneur à Grouvelle, qui ajoutait d'ailleurs à ses

(1) A cet endroit des formes périodiques, Grouvelle prête, je le crois, à M. Fauriel plus de dessein qu'il n'en avait en effet. La phrase de ce dernier était tout simplement abondante, parce que sa pensée l'était aussi.

éloges quelques critiques de détail, quelques coups de crayon en marge du manuscrit : il demandait en retour à Fauriel service pour service, et de *mettre en pension* chez lui pour une quinzaine sa *Notice sur Madame de Sévigné et ses amis.*

Le côté neuf de ce travail sur La Rochefoucauld, c'est d'expliquer, d'éclairer, par l'exposé successif des faits, la manière dont les *Maximes* durent naître dans la pensée de leur auteur : « Plus on étudiera l'esprit du temps où il a vécu, dit Fauriel, plus il nous semble qu'on trouvera de rapport entre sa doctrine et son expérience, entre ses principes et ses souvenirs. » Dans le tableau qu'il trace de la liaison de M. de La Rochefoucauld et de Mme de La Fayette, on croit sentir un cœur formé lui-même pour les longues et constantes amitiés, et qui en goûtera jusqu'à la fin la régulière douceur. Citant ce mot de Mme de Sévigné trois jours après la mort de M. de La Rochefoucauld : *Il est enfin mercredi, ma fille, et M. de La Rochefoucauld est toujours mort!* — « Expression, dit Fauriel, d'une mélancolie naïve et profonde, et qui semble marquer, dans l'ame à laquelle elle échappe, l'instant où finit cette surprise accablante dont notre imagination est d'abord frappée, lorsque la mort vient de nous ravir un être nécessaire à notre bonheur, et où commence la conviction douloureuse d'une perte éternelle! »

Le style des *Maximes* et des *Réflexions* est très-finement apprécié. Dans les *Réflexions diverses*, qui sont distinctes des *Maximes* et plus développées, et qu'on pourrait convenablement intituler, dit-il, *Essai sur l'art de plaire en société* (1), il loue « une élégance simple et facile qui ne frappe pas, mais qui plaît. On y reconnaît constamment un goût attentif à ne point se servir de paroles plus grandes que les choses. » M. Fauriel insiste remarquablement cette fois sur ces qua-

(1) Ces *Réflexions diverses* n'ont pas été peut-être assez remarquées; elles développent certaines maximes, mais elles en diffèrent par le ton : « l'auteur y exprime surtout, dit Fauriel, des vues fines et vraies sur le moyen et la nécessité de mettre notre esprit et notre humeur en harmonie avec l'humeur et l'esprit des autres. » Le secret du succès de La Rochefoucauld dans le monde est là renfermé; c'est l'art d'Ulysse, ce sont ces insinuations et ces paroles *de miel* dont il est si souvent question dans le poète. Et à ce propos on me permettra encore une remarque assez générale : ces hommes fins et rusés, tels que La Rochefoucauld, Talleyrand, ont souvent une grande douceur de commerce, et, comme dit Homère en parlant d'Ulysse, une *suavité d'ame*, ἀγανοφροσύνη (c'est la mère d'Ulysse qui lui dit cela en le revoyant aux Enfers, *Odyssée*, livre XI). Cette douceur habituelle se lie de près au tact exquis de ces hommes; rien ne leur échappe de ce qui peut agréer aux autres.

lités françaises du style qu'il semble avoir eu, dans la suite, moins d'occasions directes de considérer. « Même avec les ressources d'une langue très cultivée, même avec un talent réel, bien écrire est nécessairement un art très difficile, si du moins par cet art on entend celui d'exprimer avec force et clarté des idées qui soient autre chose qu'une réminiscence, plus ou moins déguisée, de ces idées devenues, par une longue circulation, celles de la société tout entière, et qui forment, pour ainsi dire, *la surface de tous les esprits.* » Et il part de là pour établir le mérite tout particulier à La Rochefoucauld, comme écrivain, mérite original et qui ne consistait pas simplement à se servir d'une langue déjà perfectionnée, mais qui allait à fixer pour sa part une prose encore flottante. La comparaison entre La Rochefoucauld et Vauvenargues n'est pas un de ces parallèles à effet dont les contrastes sautent aux yeux; elle touche d'abord au fond et atteint le ressort même de leur doctrine :

« Le premier voit partout le vice et la vanité transformés en vertus; le second représente le vice et la vertu sous des traits exclusivement propres à chacun d'eux, et qui ne permettent pas de les confondre ni même de les rapprocher. Pour l'un, l'amour-propre est une tache originelle imprimée à toutes les actions humaines, un point de contact inévitable entre celles qui sont en apparence les plus opposées, et qui établit entre elles non-seulement une communauté d'origine, mais une sorte d'égalité morale. Pour l'autre, l'amour-propre n'est qu'un attribut général et nécessaire de notre nature, qui ne devient un bien ou un mal que par ses déterminations particulières. »

Fauriel termine par cette conclusion aussi délicate qu'ingénieuse :

« On n'estimerait peut-être pas assez La Rochefoucauld, si l'on jugeait de ses sentimens par ses principes; et l'on ne pourrait faire un plus grand tort à Vauvenargues que de supposer son talent étranger à son caractère. »

En regrettant que ce morceau sur La Rochefoucauld n'ait pas été imprimé, nous en dirons autant d'un grand nombre des écrits de Fauriel à cette époque. Il écrivit long-temps pour lui seul et pour le cercle de ses amis particuliers, en présence des sujets qu'il approfondissait et sans se préoccuper du public. Il est peut-être l'homme qui, dans sa vie, a le moins songé à l'effet ; il ne visait qu'à bien voir et à savoir. Oserai-je noter un inconvénient de cette manière si calme, si désintéressée et si profonde? L'habitude prise de bonne heure de ne pas se placer du tout en face du public, mais seulement en face des choses, induit l'écrivain à des lenteurs d'expression qui tiennent au scrupule même de la conscience et au respect le plus honorable de la vérité. Je

ne sais qui l'a remarqué spirituellement, il faut que l'auteur ait quelquefois de l'impatience pour que le lecteur n'en ait pas. Cela est vrai, surtout du lecteur francais, le plus impatient de tous. Ce qui a toujours manqué à Fauriel, comme écrivain, même dans sa jeunesse, ç'a été le quart d'heure final d'empressement et de verve, le *fervet opus*, un certain feu d'exécution, et, comme on dit vulgairement, *battre le fer quand il est chaud*. Ajoutez ceci encore : chaque écrivain, en avançant, encourt plus ou moins les inconvéniens de sa manière; celui qui visait tout d'abord au trait, tend à s'aiguiser de plus en plus; celui qui n'y visait pas du tout, est sujet dans la forme à l'abandon. En faisant pressentir quelque chose de ce défaut chez l'auteur distingué que nous étudions, nous sommes très loin, au reste, de penser que Fauriel, à l'exemple de tant d'érudits, fût indifférent au style, à l'expression; une telle lacune serait trop inexplicable chez un homme d'une sensibilité littéraire si vive et si exquise, d'un goût si fin et, pour tout dire, si *toscan*. Nous aurons occasion surtout de le remarquer lorsqu'il abordera l'histoire; il eut son procédé à lui et sa manière. Il ne vise pas à l'effet, mais il l'atteint, si l'on consent à le suivre. Il aspire à faire passer son lecteur par les mêmes préparations que lui et à ne rien lui en épargner. Il n'a pas ce *coup d'état* du talent qui dispose d'autorité les choses pour le lecteur et les impose à quelque degré, ou qui du moins les ordonne et les ménage dans un jour approprié à la scène. Il compte davantage sur l'esprit des autres et aime à les supposer de la même famille que lui.

Étranger aux couleurs et à leur emploi, Fauriel ne l'était pas à un certain dessin correct, délicat et patient. J'ai entendu comparer quelques-uns des morceaux qu'il a soignés à des esquisses très bien faites, tracées avec le crayon de mine; et quand il avait fini et qu'il revoyait l'ensemble, il craignait tant le prestige, qu'il était tenté encore de passer la main dessus pour effacer et pour éteindre. S'il y avait de l'excès dans ce scrupule, il y avait au moins du scrupule, c'est-à-dire le contraire de l'indifférence, ce que je tenais une fois pour toutes à constater.

Fauriel connut beaucoup Villers dans les premières années du siècle, et cette relation a laissé des traces. Villers, homme de beaucoup d'esprit, le premier Français qui ait bien su l'Allemagne et qui ait parlé pertinemment de Kant, Villers, déjà muni d'une science ingénieuse et plein de vues neuves, était venu à Paris sous le Consulat; il devait finir par être professeur à Gottingue, combinant, ainsi que Chamisso, dans une mesure heureuse les qualités des deux nations : « Il

est (écrivait de lui Benjamin Constant), il est doublement aimable au fond de l'Allemagne, où il est rare de rencontrer ce que nous sommes accoutumés à trouver à Paris, en fait de gaieté et d'esprit, et Villers, qui est distingué sous ce rapport, à Paris même, l'est encore bien plus parmi les érudits de Gottingue. » — Fauriel rendit compte, dans *la Décade* (10 floréal an XII, 1804), de l'*Essai*, de Villers, *sur l'Esprit et l'Influence de la Réformation*, que l'Institut venait de couronner. En appréciant et faisant valoir les mérites et les vues de l'ouvrage qu'il examine, le critique se permettait différentes remarques dont quelques-unes donnent jour dans ses propres opinions. Villers, comme plus tard Benjamin Constant, établissait pour cause générale de la corruption de l'*esprit* religieux la surcharge et la grossièreté des *formes* qui servent d'*organes* à cet esprit. Selon lui, la préférence accordée à la forme sur l'esprit constitue la *superstition*, tandis que la préférence inverse constitue le *mysticisme*. Mais Fauriel, dans une suite de questions très fermement posées, lui demandait :

« Les dogmes extravagans, les fables ridicules n'appartiennent-ils pas à l'esprit plus qu'à la forme d'une religion, ou du moins ne peuvent-ils pas agir sur cet esprit et le corrompre sans le secours d'aucune forme extérieure; et dès-lors n'y a-t-il pas lieu à réformation dans un cas inverse à celui admis exclusivement par l'auteur? Un système religieux ne peut-il pas être très absurde avec des formes extérieures très simples?..... L'attachement exclusif au matériel des religions caractérise-t-il exactement la superstition, et peut-il y avoir superstition sans l'influence des opinions, des idées et des sentimens? La mysticité, que le C. Villers regarde comme l'opposé de la superstition, est-elle autre chose que la superstition raffinée des imaginations vives auxquelles manque le contre-poids du jugement? »

Villers, pour mieux démontrer les bienfaits de la Réformation, s'était posé à lui-même la question suivante : Que serait-il arrivé en Europe et en quel sens auraient marché les choses et les esprits, si la Réformation n'avait pas eu lieu et si Rome avait triomphé de Luther? Et il avait répondu que l'Europe aurait très probablement rétrogradé vers le moyen-âge. Mais Fauriel trouve que la question était susceptible d'une solution contraire; il lui semble « que toutes les causes de la Réformation, renforcées et multipliées par quelques excès de plus dans l'exercice de l'autorité papale, et surtout par un degré de plus d'instruction et de lumières, degré que, d'après les données essentielles de la question, nul obstacle ne pouvait empêcher, il lui semble, dit-il, que toutes ces causes, pour avoir agi un peu plus tard, n'en eussent agi que d'une manière plus générale et plus complète. » En un mot,

l'esprit humain irrité du retard eût très bien pu, selon lui, sauter à pieds-joints sur la Réformation pour arriver d'emblée en pleine philosophie. On voit Fauriel, dans cet article, attribuer à la Réformation beaucoup moins d'effets *directs* que Villers n'en suppose; elle lui paraît avoir été le moyen et l'occasion, plutôt que le motif et la cause d'une grande partie du mouvement européen à cette époque; son influence aurait surtout agi à titre d'*auxiliaire*.

Villers, malgré la part d'éloges qu'il recevait, ne se montra pas entièrement satisfait de l'article, et une discussion s'engagea entre les deux amis sur quelques endroits. Cette discussion, au reste, sort assez des mesquines tracasseries d'amour-propre, et porte assez sur le fond même des choses pour mériter de trouver place ici. Elle éclaire l'histoire intellectuelle du temps et découvre les points précis de division entre les esprits les plus avancés d'alors. Fauriel écrivit donc à Villers la lettre suivante :

« J'ai appris, mon cher Villers, que vous étiez mécontent, sinon de ce que j'ai dit de votre ouvrage, du moins de mes dispositions à votre égard. J'en ai été affligé et surpris. Il y a dans votre livre des choses très bonnes, très utiles, et qui doivent en faire aimer et estimer l'auteur; je les ai louées sincèrement. J'ai cru y trouver aussi des inexactitudes de raisonnement et de fait; j'en avais parlé avec modération, avec réserve, et j'aurais tâché de continuer à en parler de même. Il est vrai que, comme plusieurs autres personnes qui d'ailleurs vous rendent justice, et dont le suffrage ne devrait pas vous être indifférent (1), j'ai été blessé de quelques traits d'une partialité qui me semble peu philosophique; je m'en suis expliqué avec vous-même, avec une franchise qui, si j'en juge d'après ma manière de sentir, ne devrait être regardée que comme une marque d'estime. Si je trouvais votre projet de faire connaître en France tout ce qui tient à la littérature et au génie de l'Allemagne, moins intéressant et moins digne des travaux d'un homme de talent, zélé pour le progrès des lumières, je vous assure que j'aurais été beaucoup moins frappé de ce qui me paraît capable d'en diminuer l'intérêt et le succès. Si je n'avais eu ni estime ni amitié pour vous, j'aurais gardé froidement pour moi ou pour les autres ce que je vous ai dit à vous-même. Je n'ai voulu ni vous blesser ni vous déplaire, et si, contre mon intention, cela m'est arrivé, je vous en témoigne sincèrement mes regrets.

« Quoique pressé par d'autres travaux, j'avais commencé un deuxième extrait que M. Amaury Duval attendait probablement pour le prochain numéro de *la Décade*. Le ton de la critique y eût été plus prononcé que dans le premier; mais il eût été également dicté par un sentiment dont j'étais loin de supposer que vous eussiez à vous plaindre. Puisque je me suis trompé, je

(1) Notamment M. de Tracy.

n'ai plus aucun motif de continuer, je n'en ai plus que de me taire; et je vous serais obligé si vous vouliez en prévenir M. Amaury (1).

« Acceptez mes excuses et mes regrets d'avoir si mal rempli votre attente; et croyez qu'à tout évènement, et malgré toutes les apparences, je ne cesserai de vous rendre justice, et d'avoir pour vous une affection dont j'aurais aimé que vous ne doutassiez pas, mais qui est indépendante même de votre manière de sentir à mon égard. »

A cette lettre de Fauriel, Villers répondit aussitôt :

« Ce n'est point de votre bienveillance et de l'amitié personnelle que vous m'accordez, mon cher Fauriel, que j'ai jamais douté; mais j'avoue que j'ai été affecté, dans l'explication que nous eûmes chez vous, un matin, de vous voir m'accuser, avec une très grande vivacité, de déprécier gratuitement la France, de relever outre-mesure l'Allemagne, etc. Ce n'est pas, comme vous le dites, une *partialité peu philosophique* qui me fait incliner pour la culture *morale et intellectuelle* de l'Allemagne protestante. C'est, j'ose le dire, un sentiment de préférence très motivé, fondé sur dix ans d'études et d'observations. Si vous connaissiez mieux les bases de ma conviction, si nous avions vécu davantage ensemble, vous y trouveriez peut-être quelque chose de plus noble et de plus raisonnable que ce qu'on a coutume de désigner par l'odieux nom de partialité. Convenez qu'il a dû être pénible pour moi de les voir ainsi méconnaître par vous, que j'avais cru plus capable que personne de les apprécier.

« Quant à l'extrait que vous avez commencé de mon ouvrage dans *la Décade*, et dont je suis très loin d'être mécontent, je vous prie sincèrement de vouloir bien le continuer. Je vous ai fait une observation sur le code *prussien*, au sujet duquel vous aviez pris le change, — une autre au sujet de l'orientalisme des théologiens protestans, sur lequel vous preniez aussi le change (2). Mais que cela ne change rien au reste de votre travail. — Vous m'avez dit, il est vrai, en termes fort clairs, que vous croyez beaucoup moins que moi à l'influence de la Réformation. J'y croyais aussi beaucoup moins, quand j'ai commencé à l'étudier sérieusement, et j'imagine qu'alors j'aurais nié et traité de chimère ce qu'on m'aurait dit à ce sujet. Ce n'est qu'en y regardant de très près, et en remontant à toutes les sources, que s'est découverte à mes yeux toute la fertilité de ce grand évènement, qui a occupé presque exclusivement les cabinets et les têtes pensantes de l'Europe entière, depuis 1520 jusqu'en 1648. — Il se fait de la besogne, pendant cent vingt-huit ans

(1) Ce second article, en effet, n'a pas été imprimé. Ce ne fut que plusieurs mois après, à la fin du quatrième trimestre de *la Décade* de l'an XII, page 538, qu'on inséra sur l'ouvrage de Villers un second extrait qui n'est pas de Fauriel.

(2) Fauriel, dans son article, tint compte de ces deux observations et retira les critiques qui s'y rapportaient.

d'activité; mais, deux ou trois siècles après, on le perd de vue. — Adieu. — Ne pensez pas qu'il y ait rien de changé dans mon attachement et mon estime pour vous. »

Villers, dans cette discussion, n'était pas en reste, on le voit, de raisons plausibles : il avait vu de près l'Allemagne, et, s'il en était très préoccupé comme de ce qu'on sait bien, il avait, pour appuyer ses conclusions favorables, une série de faits positifs. Fauriel se tenait au point de vue plus général et plus philosophique; Villers entrait davantage dans la donnée protestante et la croyait fertile en résultats de tout genre, comme elle l'a été en effet au-delà du Rhin. Il avait été très frappé de la force des études religieuses, et de ce que produisait de lumières historiques cette critique circonscrite et profonde, appliquée aux textes sacrés. C'est en ce sens qu'il attribuait à l'orientalisme biblique des théologiens protestans plus de portée et plus d'effet que Fauriel n'avait consenti d'abord à en reconnaître :

« Dévoiler par la plus savante critique les secrets de l'histoire, de la chronologie, de la culture, de l'état politique, moral, religieux, des peuples et des lieux où s'est passée la scène des évènemens de l'Ancien Testament, voilà, lui disait Villers, la tâche qu'ils ont remplie, et qui est un peu plus intéressante que vous ne semblez le croire. Vous en penseriez, sans nul doute, autrement si vous aviez, par exemple, sous les yeux l'*Introduction à l'Étude de l'Ancien Testament,* par Michaëlis de Gottingue, ou les travaux d'Eichhorn sur le même objet, ou les dix volumes de sa *Bibliothèque orientale,* ou que vous eussiez assisté à un cours de critique sur Jérémie par le vieux Schnurrer de Tubingue.... »

Villers était initié à cette forme de doctrine et à cette méthode d'outre-Rhin qui, pour arriver à des résultats purement philosophiques, tels que les a vus sortir notre siècle, devait passer graduellement par les lentes stations d'une exégèse successive; il appréciait ce mélange indéfinissable de rationalisme et de foi, de hardiesse scientifique et de réserve sincère, qui s'est maintenue si long-temps en équilibre dans ces têtes pensantes, qui n'aurait pas subsisté un quart d'heure chez nous, et dont l'exemple le plus élevé s'est rencontré avec une admirable mesure dans la personne de Schleiermacher.

Fauriel, dans cette discussion avec Villers, reprend d'ailleurs ses avantages par la justesse et la précision des critiques qu'il dirige aux endroits essentiels. En même temps nous le saisissons bien exactement dans son progrès d'esprit, dans sa marche propre, tenant encore par ses racines au XVIIIe siècle, et lui qui va devenir si *historique* de méthode, et qui l'est déjà, nous le surprenons quelque peu *idéologue*

encore jusque dans l'appréciation de l'histoire. Fauriel a eu cela de particulier et d'original, nous ne saurions assez le rappeler, qu'issu du pur XVIIIe siècle et comme en le prolongeant, il a rencontré et entamé presque toutes les recherches neuves du XIXe, sans avoir dit à aucun jour : *Je romps*. Assez d'autres, sur le devant de la scène, se hâtent d'emboucher la trompette en ces heures de renouvellement, et s'écrient avec fanfares à la face du soleil :

Alter ab integro sæclorum nascitur ordo!

Fauriel disait moins, tout en faisant beaucoup. En lui les extrémités, les terminaisons de l'âge précédent se confondent, se combinent à petit bruit avec les origines de l'autre; il y a de ces intermédiaires cachés, qui font qu'ainsi deux époques, en divorce et en rupture à la surface, se tiennent comme par les entrailles.

Dans le critique de Villers, il nous a été possible de reconnaître l'ami de Cabanis. Fauriel eut, en effet, avec Cabanis une de ces liaisons étroites, de ces amitiés uniques, qui font également honneur à l'une et à l'autre des deux ames. On peut dire que les deux hommes peut-être que Fauriel a le plus tendrement aimés furent Cabanis et Manzoni : il y a bien à rêver, comme dirait Mme de Sévigné, sur le rapprochement de ces deux noms.

Cabanis (et je n'entends hasarder ici que mon opinion personnelle) n'est pas encore bien jugé de nos jours; malgré un retour impartial, on ne me paraît pas complètement équitable. Les plus justes à son égard font l'éloge de l'homme et traitent un peu légèrement le philosophe. Cabanis l'était pourtant, si je m'en forme une exacte idée, autant qu'aucun de son temps et du nôtre; il l'était dans le sens le plus élevé, le plus honorable et le plus moral, — un amateur éclairé et passionné de la sagesse. Je ne prétends pas le moins du monde, en m'exprimant de la sorte, m'engager de près ni de loin dans l'appréciation d'un système qui a peu de faveur, qui n'en mérite aucune à le juger par certains de ses résultats apparens, et dans lequel on est heureux de surprendre à la fin les doutes raisonnés de Cabanis lui-même : mais ces doutes vraiment supérieurs ne sont-ils pas plus sérieusement enchaînés et peut-être plus considérables qu'on ne l'a dit (1)? Quoi qu'il en soit, nous devons en toucher quelque chose en passant. Il est un seul aspect par

(1) Dans un éloquent et savant morceau sur *la Philosophie de Cabanis*, inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1844, M. de Rémusat en a prononcé avec plus de rigueur; c'est l'adversaire le plus équitable, le plus généreux, le plus indulgent, mais c'est un adversaire.

où Cabanis nous importe et nous revient ici, c'est le côté sur lequel nous retrouvons Fauriel agissant, et agissant jusqu'au point de modifier son ami; car le même esprit qui a exercé de près tant d'action sur les débuts de beaucoup d'hommes distingués de l'âge nouveau a eu l'honneur non moindre d'influer sur l'un des personnages les plus caractéristiques du vieux siècle : il a comme inspiré le dernier mot de Cabanis finissant.

Fauriel avait entrepris une *Histoire du Stoïcisme;* il avait amassé dans ce but une quantité de matériaux, et avait sans doute poussé assez avant la rédaction de certaines parties. Il ne nous est resté de son projet que des cadres très généraux, des listes de noms et des notes bibliographiques, la masse des autres papiers ayant péri pour avoir été enterrée dans un jardin à la campagne, lors des évènemens de 1814 (1). La *Lettre* de Cabanis à Fauriel, publiée pour la première fois en 1824 et composée vers 1806, nous apprend quelque chose de

(1) Il est pourtant quelques-unes de ces notes de Fauriel qui expriment des faits généraux et des résultats, par exemple :

« Une inexactitude considérable dans l'histoire de la philosophie, c'est de croire que les anciens philosophes-physiciens ne se sont occupés que d'hypothèses sur les causes premières. Cela n'est pas : presque tous avaient étudié la nature dans ses phénomènes visibles et réguliers ou dans ses productions. Seulement ils observaient très mal, par plusieurs causes qu'il est possible et important d'assigner. »

— « Expliquer les causes de la grande influence de la philosophie de Pythagore en Grèce durant près d'un siècle, depuis la destruction et la dispersion de l'école de Pythagore jusqu'après la mort d'Épaminondas.

« La principale cause parait avoir été dans les peintures poétiques que cette philosophie faisait de la vie des hommes vertueux après la mort. »

— « C'est une observation capitale dans l'histoire de la philosophie que, dans la philosophie spéculative, toutes les erreurs ou toutes les découvertes postérieures viennent toutes se rattacher à des systèmes antérieurs, comme à leur occasion ou comme à leur cause. Dans la philosophie morale, les faits particuliers, les circonstances de temps et de lieu sont ce qui influe le plus sur les opinions. »

— « Un évènement de grande importance dans l'histoire de la philosophie grecque, c'est l'invasion de l'Asie mineure par Crésus et puis par Cyrus. Milet, jusque-là la ville la plus riche et la plus florissante de cette belle contrée, fut entièrement ruinée; elle cessa d'être le siége des écoles de philosophie. Anaxagore, qui tenait l'école de Thalès au moment où cette guerre eut lieu, se réfugia à Athènes et y porta la philosophie.

« Il n'avait à cette époque que vingt ans. Archélaus, son disciple, fut celui par lequel la philosophie ionienne s'établit pleinement à Athènes, où il devint le maître de Socrate.

« L'apparition d'Anaxagore à Athènes est un évènement très analogue à l'ambassade de Carnéade à Rome, par ses conséquences pour la culture de l'un et l'autre de ces peuples. »

plus sur l'esprit généreux de cette entreprise et sur le lien qui la rattachait à la philosophie d'alors. Fauriel, au fond, n'était pas très porté directement à la philosophie pure, à l'idéologie, comme on disait; il avait le goût du beau, du délicat, surtout des choses primitives; il avait le sens historique, sa vocation propre était là; il n'aimait la philosophie que comme une noble curiosité, et il y fut conduit naturellement par ses relations d'Auteuil. Destiné, sans y songer, à être neuf et original en toute recherche, dès qu'il s'occupa de philosophie, il la prit par un côté qu'avaient négligé ses amis et ses premiers maîtres; il s'adressa historiquement à la plus noble des sectes antiques, l'envisageant comme un acheminement à la sagesse moderne : son idée première était probablement de revenir par l'histoire à la doctrine, à une doctrine plus élevée, impartiale, élargie.

Les philosophes du XVIIIe siècle ignoraient trop en général l'histoire des philosophies, ou ils ne s'en servaient que comme d'un arsenal au besoin, pour y saisir quelque arme immédiate dans l'intérêt de leur propre idée. L'honneur de la philosophie moderne et du mouvement dirigé par M. Cousin, c'est d'avoir suscité, d'avoir vivifié cette histoire des philosophies, d'y avoir fait circuler un esprit supérieur d'impartialité et d'intelligence. Cette gloire-là survivra, selon moi, à l'effort, d'ailleurs très noble, du dogmatisme mitigé sous le nom d'éclectisme, ou plutôt l'éclectisme, à le bien prendre, ne serait qu'une méthode et une clé appropriée à ce genre d'histoire. Or, placé entre M. Cousin qui allait venir et Cabanis qui touchait au terme, Fauriel fit là ce que nous le verrons faire en toute chose; il devina et devança le prochain mouvement à sa manière, servant comme de *trait d'union* avec ce qui précédait; il tenta d'introduire l'histoire de la philosophie au sein de l'idéologie.

Cabanis eut le mérite de comprendre dans toute sa portée première cette noble tentative et de la favoriser. Homme très instruit, versé dans les langues, lisant le grec et l'allemand, médecin aimant la poésie, et *pas trop enfoncé dans la casse et la rhubarbe*, comme il le disait de lui-même avec grace, n'étant étranger à aucune branche des connaissances humaines, et de plus sympathique par nature aux meilleures, aux plus douces affections, il répandait sur les matières qu'il traitait une sorte de lumière agréable dans laquelle, indépendamment de l'idée, se combinaient le coloris du talent et le reflet de la bienveillance. Sa *Lettre* à Fauriel *sur les Causes finales* respire les plus admirables sentimens et agite les conjectures les plus consciencieuses. Cabanis s'y montre beaucoup plus disposé à l'étude des systèmes an-

térieurs qu'on ne l'était généralement au XVIIIe siècle et autour de lui; il est loin de prendre en pitié ces tâtonnemens de l'esprit humain, il semble qu'en cela l'esprit historique de Fauriel l'ait déjà gagné :

« Vous savez mieux que moi, mon ami, lui dit-il, combien de lumières jette sur l'histoire des nations et de l'esprit humain l'étude philosophique des cosmogonies et des théogonies. Il ne serait même pas déraisonnable d'affirmer que l'histoire proprement dite des différentes époques est moins instructive que leurs fables.... Gardons-nous de croire avec les esprits chagrins que l'homme aime et embrasse l'erreur pour l'erreur elle-même ; *il n'y a pas, et même il ne peut y avoir de folie qui n'ait son coin de vérité, qui ne tienne à des idées justes sous quelques rapports, mais mal circonscrites et mal liées à leurs conséquences* (1). »

En ce qui concerne le stoïcisme, Cabanis ne fait en quelque sorte, dans cette lettre, que poser la doctrine d'un stoïcisme moderne plus perfectionné, et traduire, interpréter dans le langage direct de la science, et sous forme de conjectures plus ou moins probables, les conceptions antiques de cette *respectable* école sur Dieu, sur l'ame, sur l'ordre du monde, sur la vertu. Dans ce portrait idéal du sage, tel qu'il le présente, les stoïciens modernes différeraient pourtant des anciens, dit-il, sur quelques points :

« Par exemple, ils ne regarderaient pas toutes les fautes comme également graves, tous les vices comme également odieux. Ils croiraient seulement que les vices sont très souvent bien voisins l'un de l'autre, et que l'habitude des fautes dans un genre nous conduit presque inévitablement à d'autres fautes, qui ne paraissent pas, au premier coup d'œil, avoir de liaison avec elles. »

Mais il s'élève à une éloquence véritable, à celle où le cœur et la pensée se confondent, lorsqu'il ajoute dans le ton de Jean-Jacques :

« Il n'est pas possible de dire avec les stoïciens *que la douleur n'est point un mal*. La douleur n'est pas sans doute toujours nuisible dans ses effets ; elle donne souvent des avertissemens utiles, elle fortifie même quelquefois

(1) C'est déjà le principe éclectique moderne dans son application historique. M. de Tracy n'était pas si indulgent à l'histoire des philosophies lorsqu'il écrivait à Fauriel, au printemps de 1804 : « Le tableau des folies humaines que Degérando vient de tracer avec tant de complaisance me fait naître la tentation de m'occuper de nouveau de ces rêvéries. Je vois toujours plus que qui en sait trois ou quatre en sait mille. » M. de Tracy était plus précis et plus ferme d'analyse, plus rigoureux de méthode que Cabanis; celui-ci était bien plus ouvert dans ses horizons, plus accessible aux vues diverses. Encore une fois, nous sentons là, chez Cabanis, le point juste où Fauriel a dû agir. C'est comme le *bouton d'inoculation* que la nouvelle école communique à l'ancienne.

les organes physiques, comme elle imprime plus d'énergie et de force d'action au système moral; mais elle est si bien un mal réel par elle-même, qu'elle est contraire à l'ordre de la nature, qu'elle annonce une altération de cet ordre, et souvent son entière destruction dans les êtres organisés. Si la douleur n'était point un mal, elle ne le serait pas plus pour les autres que pour nous-mêmes; nous devrions la compter pour rien dans eux comme dans nous; pourquoi donc cette tendre humanité qui caractérise les plus grands des stoïciens, bien mieux peut-être que la fermeté et la constance de leurs vertus? O Caton! pourquoi te vois-je quitter ta monture, y placer ton familier malade, et poursuivre à pied, sous le soleil ardent de la Sicile, une route longue et montueuse? O Brutus! pourquoi dans les rigueurs d'une nuit glaciale, sous la toile d'une tente mal fermée, dépouilles-tu le manteau qui te garantit à peine du froid pour couvrir ton esclave frissonnant de la fièvre à tes côtés? Ames sublimes et adorables, vos vertus elles-mêmes démentent ces opinions exagérées, contraires à la nature, à cet ordre éternel que vous avez toujours regardé comme la source de toutes les idées saines, comme l'oracle de l'homme sage et vertueux, comme le seul guide sûr de toutes nos actions! »

Une telle page en apprend beaucoup, ce me semble, sur Cabanis et sur Fauriel; elle nous montre en quel sens celui-ci, lors même qu'il eut abandonné ces recherches de sa jeunesse, put demeurer toujours stoïcien au fond, mais stoïcien compatissant et sensible, un stoïcien orné de bienveillance, voilé de scepticisme, et d'une teinte très adoucie.

J'aime à me figurer, pour tout comprendre, que, presque au même moment où il interrogeait son ami Cabanis sur la grande question des causes premières, il était ou il allait être lui-même discrètement touché par son ami Manzoni à cet endroit délicat de la croyance religieuse. Mais n'anticipons point ici sur cette autre liaison si à part et qui viendra en son lieu.

La *Lettre* de Cabanis à Fauriel *sur les Causes finales* peut être signalée comme le premier symptôme d'un changement prochain dans la manière d'envisager ces hautes questions : une ère nouvelle se prépare; un germe d'impartialité vient de naître jusqu'au cœur même de la doctrine rigoureuse; au lieu de l'aigreur habituelle et de la sécheresse négative qui accueillaient trop souvent ces mystérieux problèmes, voilà qu'il arrive des allées d'Auteuil comme un souffle plus calme et bienfaisant; c'est une parole lente et circonspecte, révérente jusque dans ses doutes, et qui monte autant qu'elle peut, d'un effort sincère. Honneur à Fauriel pour avoir provoqué l'effort!

Fauriel, lorsqu'on l'interrogeait sur Cabanis, n'en parlait jamais que comme de l'homme le plus parfait moralement qu'il eût connu. Dans

les derniers temps de sa vie, Cabanis avait quitté Auteuil pour habiter la campagne près de Meulan, c'est-à-dire non loin de *la Maisonnette;* ce voisinage resserra encore les liens. Avant même de s'établir au hameau de Rueil, Cabanis était souvent à Villette, chez son beau-père, M. de Grouchy : « Oui, venez voir nos riches prairies, écrivait-il de là à Fauriel au printemps de 1804, nos blés admirables, notre verdure aussi riche que fraîche et riante. Les insectes qui bourdonnent appellent la rêverie et invitent à un calme heureux. Ceux qui carillonnent ailleurs ne produisent pas toujours le même effet. » Lorsque Cabanis mourut en mai 1808, ce fut une profonde douleur pour Fauriel; il avait d'abord eu le projet de payer à son ami sa dette dans une notice étendue, mais *ce trop grand désir de la perfection* qu'il portait en toutes choses, qu'il eût porté surtout en un sujet si cher à son cœur, et aussi l'excès de sa sensibilité, s'y opposèrent; il finit même par se détourner peu à peu des études philosophiques auxquelles le souvenir de cette perte se mêlait trop étroitement. Bien des années après, M. Daunou, au moment de sa mort, préparait une biographie développée de Cabanis, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire. Cette lacune n'a donc pas été remplie, et la tradition s'est rompue avant que l'esprit en ait pu être fixé par un héritier fidèle dans le portrait du sage. Benjamin Constant écrivait de Suisse à Fauriel, le 22 juillet 1808 :

« Je me suis informé souvent de vous cet hiver. J'ai espéré plusieurs fois, d'après ce qu'on me disait, que vous viendriez à Paris, et je comptais au moins vous rencontrer à une triste cérémonie, où j'aurais bien sincèrement mêlé mes regrets aux vôtres. Je conçois que la perte de Cabanis, qui aurait été dans tous les temps une juste cause d'affliction pour ses amis, vous ait été doublement sensible, dans un moment où les hommes de cette espèce semblent disparaître de la terre. A peine aperçoit-on encore quelques débris de cette classe qu'assurément la génération qu'on forme et qu'on veut former ne remplacera pas. »

Pour exprimer cette fleur de bonté, de douceur et d'affection qu'il avait reconnue dans l'ami de son ami, Manzoni ne trouvait rien de mieux qu'un mot qui dit tout et plus que tout : parlant de lui avec Fauriel, il l'appelait *cet angélique Cabanis.*

Beaucoup moins intimement et moins tendrement uni à M. de Tracy qu'à son cher Cabanis, Fauriel entretint pourtant avec l'éminent auteur des *Élémens d'Idéologie* de sérieux et fréquens rapports, très cimentés de confiance et d'estime. Je n'oserais affirmer que la *Lettre* de Cabanis *sur les Causes finales* n'ait pas un peu mécontenté M. de Tracy, comme une excursion beaucoup trop indulgente et pres-

que compromettante dans la région de la conjecture. Dans sa dissidence avec Villers, Fauriel se tint plus strictement rapproché de la droite ligne idéologique et de l'ordre d'objections qui s'y appuyaient; il dut satisfaire M. de Tracy. Celui-ci montra de tout temps une grande confiance dans les lumières et les conseils du jeune ami de Cabanis, et il y recourut plus d'une fois; il prenait un grand intérêt aussi à l'achèvement de cette histoire des stoïciens qui ne devait jamais voir le jour, et que ce *démon de la procrastination* (1), trop cher à l'auteur, se réservait finalement de nous dérober. Ayant confié à Fauriel le manuscrit de son traité d'économie politique ou *de la Volonté*, M. de Tracy lui écrivait ces lignes bien honorables pour tous deux :

« .... Avant de me remettre à travailler, j'ai besoin de savoir positivement si je dois tout jeter au feu et m'y reprendre d'une autre manière, moins méthodique peut-être, mais plus pratique. C'est de vous, monsieur, et de vous seul, que je puis espérer ce bon avis, et cela me fera risquer de vous envoyer ce fatras à la première occasion. Au reste, usez-en bien à votre aise et commodité. Prenez-le, laissez-le; dites-moi sincèrement si vous n'avez pu l'achever. C'est ce que je crains; car je ne crains pas trop que vous ne trouviez pas qu'au fond cela est vrai. Sur toutes choses que ce soit absolument à vos momens perdus. S'ils n'y suffisent pas, cela ne vaut rien; car vos momens perdus valent mieux que ceux employés par bien d'autres. Et surtout encore que cela ne dérobe pas un seul instant à vos chers stoïciens. J'en suis bien plus empressé que de tout ce que je peux jamais rêver. Oh! que c'est un beau cadre! et que ce sera un beau tableau, quand vous y aurez mis vos idées! Cela fera bien du bien; à qui? A un monde qui n'en vaut guère la peine, d'accord; mais nous n'en avons pas d'autre; et il n'y a moyen d'y exister qu'en rêvant à le rendre meilleur. Il n'y a que quelques êtres comme vous qui me raccommodent avec lui. — (Et en post scriptum :) Ma tête est bien mauvaise; c'est par elle que je commence à médire de tout ce que je vois. »

M. de Tracy, le *solitaire d'Auteuil*, comme il s'intitulait volontiers depuis le départ de Cabanis, éprouvé en ces années par des pertes cruelles, était lui-même sujet à de longs accès de découragement; on aime à surprendre ces natures philosophiques sous un jour affectueux et attendri. Annonçant à Fauriel son *Commentaire* sur Montesquieu, qui n'était qu'une occasion pour lui, disait-il, d'agiter une foule de questions, il écrivait encore avec une grace aimable, mais cette fois avec une certaine verdeur d'espérance :

« Je voudrais surtout ne pas me croiser avec vous; mais, puisque vous dé-

(1) Le mot est de Benjamin Constant.

pendez d'évènemens lointains, je pense toujours que le mieux est de vous aller chercher. Je risquerai de vous parler beaucoup de Montesquieu; car dans un gîte on rêve, et vous m'y avez encouragé. C'est pour moi le voyage de Rome. J'y profite peu; mais c'est une façon de jouir que de voir combien les hommes ordinaires de notre temps, tant maudit et même avec justice, voient nettement de bonnes choses que les hommes supérieurs d'un temps très peu ancien ne voyaient que très obscurément. Cela me fait enrager d'être vieux. Il vaudrait mieux s'en consoler; mais chacun tire de ses méditations le fruit qu'il peut; et cela dépend de l'arbre sur lequel elles sont greffées. Le mien est bien sauvageon; celui de l'amitié est le seul qui porte des fruits toujours doux, disent les Orientaux, et ils ont raison. »

Ne croit-on pas sentir sous ce ton un peu bref, un peu saccadé, et à travers ce sourire du grondeur, le contraste d'un esprit ferme et même rigoureux qui s'allie avec la sensibilité de l'ame?

Au sein de tant de relations si fructueuses pour l'intelligence comme pour le cœur, au milieu des profonds travaux de divers genres que Fauriel poursuivait et qui bientôt vinrent tous concourir et aboutir dans sa pensée à l'histoire, un premier épisode littéraire se détache, la traduction de *la Parthénéide* de Baggesen, qu'il publia en 1810. Pour l'ensemble de ses études secrètes, Fauriel n'avait à suivre que sa pente naturelle et l'inspiration même qui lui venait, lente et puissante, en présence des choses; mais, pour se décider à mettre la dernière main et à publier, il lui fallait presque toujours le stimulant de circonstances accidentelles et le désir surtout de complaire à l'amitié. C'est ainsi qu'il fit plus tard en introduisant parmi nous les deux tragédies de Manzoni; c'est ainsi qu'il fit d'abord pour *la Parthénéide* de Baggesen.

Cette traduction, précédée d'un Discours préliminaire très remarquable, parut, après bien des retards et des ajournemens, dans l'été de 1810; c'est le seul ouvrage proprement dit que Fauriel ait publié avant l'époque de la restauration, et, fidèle à son rôle modeste, il le publia sans même se nommer. L'introduction pourtant mérite de compter dans l'histoire de la critique littéraire en France.

L'auteur de cette *Parthénéide* ou *Parthénaïs*, Baggesen, poète danois des plus distingués, l'avait composée en allemand et avait su heureusement lutter en cette langue étrangère avec la *Louise* de Voss, avec l'*Hermann et Dorothée* de Goethe; son charmant poème donnait la main aux leurs pour compléter le groupe pastoral. Baggesen était personnellement un caractère plein de saillie, d'imprévu, et d'une bizarrerie qui ne devait pas déplaire; il avait parfois dans l'esprit une

gaieté très originale qui contrastait avec ses tourmens perpétuels et ses mésaventures réelles ou imaginaires. Il passait volontiers de l'exaltation au découragement; tantôt les calamités de son pays, tantôt ses gênes domestiques, ou même des riens et ce qu'on appelle les mille petites misères de la vie humaine, le jetaient dans des abattemens extrêmes, d'où il se relevait tout d'un coup avec vivacité. Il aimait beaucoup la France, et sa femme était Française ou du moins Génevoise. Il était venu à Paris dans sa première jeunesse, il y revint à l'époque du Consulat et fut accueilli avec cordialité dans les cercles d'Auteuil et de *la Maisonnette*. Un jour qu'il se lamentait de n'avoir pu se loger l'été à Saint-Germain à portée de Meulan, il écrivait à Fauriel, après une page toute de doléances, ce correctif aimable qui nous le peint naïvement :

« N'allez pourtant pas croire, mon bien aimable ami, que ces maux soient sans remède, et ne vous attristez point trop, en oubliant de rabattre tout ce que mon imagination fiévreuse ajoute au mal réel. *Je suis toujours plus à plaindre que je ne suis malheureux* (1); mais cela doit consoler l'ami qui voit plus loin, car, sachant une fois pour toutes que je mesure tout avec une aune essentiellement fausse, il doit se défier de mon calcul. En vérité je ne l'ai jamais trouvé juste que pour moi-même. Plaignez-moi donc, mais ne vous inquiétez pas... Jouissez, excellent homme! jouissez doublement de la campagne cet été, prenez-en ma part afin que je puisse me dire qu'elle n'est pas perdue. »

Baggesen avait fini pourtant par trouver à se loger près de Marly; du premier jour il avait baptisé son habitation nouvelle du nom de *Violette*, et il s'était hâté de donner cette adresse de son invention à ses amis; mais les lettres qu'on lui adressait (c'était tout simple) ne lui parvenaient pas :

« Je ne comprends point (écrivait-il à Fauriel d'un ton qui fait bien sentir son genre d'*humour*) comment les lettres dont vous me parlez ne me sont pas parvenues. Le facteur de Marly m'en a trop apporté dès le commencement pour ne pas me connaître... Le nom de *Violette* n'y fait rien; c'est *Marly-la-Machine* qui décide, qui depuis long-temps ne s'appelle plus *Marly-le-Roi*, et qui n'est pas encore appelé *Marly-l'Empereur*. Continuez toutefois d'omettre *la Violette* pour l'avenir; ce n'était naturellement qu'un badinage de ma part de vous donner cette adresse, une mauvaise plaisanterie, si

(1) Ce mot de Baggesen pourrait servir de devise à toutes ces sensibilités de poètes et de rêveurs qui se dévorent comme Jean-Jacques, et à toutes les ames douloureuses.

vous voulez, en pensant à *Villette* (1), d'où je m'imaginais que vous pourriez de temps en temps dater vos lettres. J'aime d'ailleurs les noms propres; j'ai toujours été bien aise de porter un nom à moi, et je ne saurais vous dire combien de plaisir il me fait que personne ne s'appelle Fauriel, hors mon ami... Pour ce qui regarde ma *Violette*, j'y renonce dès à présent dans tous les actes publics, mais rien au monde ne m'y fera renoncer dans les cas privés. Je dirai là-dessus comme disait certain évêque : « En public, madame, « vous serez obligée de m'appeler *monsieur*, mais en particulier vous pouvez « m'appeler *monseigneur*. » N'ai-je pas fait planter une quantité innombrable de violettes au pied de la butte que je viens de faire moi-même dans le jardin, uniquement pour justifier ce nom? Et n'ai-je pas daté toutes les lettres que j'ai écrites depuis un mois, de *Violette*, par cette même raison? Il est vrai que jusqu'à présent il n'y a que vous, Mme de C..., ma femme et moi, qui sachions ce nom; mais mes trois fils grandissent et le sauront un jour, mon meilleur ami M.... le saura, et puis la postérité; c'est tout ce qu'il me faut. Les violettes craignent le grand jour; c'est au sein de l'amour, de l'amitié et de la poésie qu'elles se cachent. »

Fauriel s'était épris tout d'abord du poème de *la Parthéneide*, et s'était dit de le traduire; mais il y avait des difficultés plus grandes qu'on ne le supposerait aujourd'hui, à risquer cette traduction devant un public très dédaigneux de goût et très en garde sur le chapitre des admirations étrangères. Fauriel fit là ce qu'on le vit renouveler depuis en d'autres circonstances : il s'associa à l'auteur même qu'il interprétait, entra intimement dans l'esprit du poème, dans le goût inhérent aux deux poésies et aux deux langues qu'il s'agissait de concilier, provoqua des changemens dans l'ouvrage original pour une future édition, et se fit pardonner auprès du poète ami, qu'il voulait avant tout servir, ses conseils judicieux de remaniement, ou, qui plus est, ses propres *retouches* exquises et délicates. Mais qu'ai-je dit *pardonner?* L'excellent Baggesen n'en était pas là avec lui, et il le suppliait, bien au contraire, d'en agir de la sorte, il le lui répétait chaque jour avec une vivacité et une sincérité intelligente, qui prouve autant pour son esprit que pour son cœur :

« Mais que je vous dise au moins à la hâte (lui écrivait-il) un petit mot sur l'extrême plaisir que m'a fait votre annonce de la traduction du premier, deuxième et quatrième chant de *la Parthénaïs*, et surtout votre raisonnement sur la méthode que vous avez adoptée, et sur la manière dont vous pensez continuer ce travail généreux. Je brûle d'impatience de lire ce commencement, sûr de la satisfaction la plus complète. Je ne doute nullement,

(1) C'était la terre de M. de Grouchy.

mon cher Fauriel, que votre traduction, en vous permettant toutes les libertés que vous demandez, ne devienne la meilleure possible, et que, si l'original est un ouvrage manqué, la traduction au moins ne soit un chef-d'œuvre. Rendez-moi comme vous me sentez, c'est-à-dire bien plus beau que je ne suis... »

Et encore :

« Moi, mon cher ami, je ne vous demande qu'une chose, comme à mon traducteur, c'est de ne pas l'être dans le sens ordinaire, mais dans le sens réel, c'est-à-dire de rendre l'ame et non pas le corps de mon ouvrage. Dites les choses, non pas comme je les ai dites, mais comme vous auriez voulu les dire, pour qu'elles deviennent effectivement, non pas les mêmes, mais plus belles. En un mot, *coulez ma matière, fondue par la chaleur de votre sentiment, dans la forme de votre goût* (1). Plus vous me changerez, pour ce qui regarde la façon, plus je serai charmé, car vous ne me donnerez par là que plus de graces. Ce n'est pas moi qui parle, c'est la petite *Parthénaïs*, jalouse de paraître un peu comme il faut dans le beau monde de Paris. »

Il y avait même des momens où la reconnaissance exaltée de Baggesen allait plus loin, et où, ravi des conseils si appropriés de son ami, il voyait déjà en lui un poète, que sais-je? un poète épique, un des maîtres et des rois prochains de l'idéal; mais il suffisait à Fauriel, pour remplir ici tout son office, d'être un critique éminent, le plus ingénieux et le plus sagace.

Son Discours préliminaire tranche nettement sur tous les livres de rhétorique antérieurs et sur les traités jusqu'alors connus en France. Il se montre d'abord philosophe dans la classification des divers genres poétiques; il les distingue et les range, non d'après la considération de leur forme extérieure, mais d'après une analyse directe de la nature des choses qu'ils expriment, et de l'impression surtout qu'ils produisent. C'est, on le sent, un critique littéraire né d'une école philosophique, d'une école déjà plus psychologique qu'idéologique, c'est un critique au vrai sens d'Aristote, qui parle chez nous pour la première fois. En même temps, à la définition délicate qu'il donne de l'idylle, à la peinture complaisante et suave qu'il en retrace, je crois retrouver, à travers l'écrivain didactique, l'homme heureux et sensible, l'hôte de *la Maisonnette* et l'amant de la nature. Il poursuit ingénieusement l'identité de l'idylle sous la diversité des formes; il se plaît

(1) N'oublions pas que c'est un étranger qui écrit; l'image d'ailleurs est parfaitement exacte, et elle vient rappeler à propos combien en effet le goût des nations diffère.

même à la ressaisir, agrandie et ennoblie, jusque dans le cadre des épopées. A certains traits mâles dont il la relève, à ces horizons plus étendus qu'il lui ouvre, à cet *âge d'or*, domaine du genre, qu'il reporterait volontiers en avant, et *qui peut-être*, dit-il, *est plus chimérique encore dans le passé que dans un avenir indéfini*, on croit reconnaître comme de loin l'ami de Cabanis et le partisan, celui qui l'a été ou qui voudrait l'être, du système de la perfectibilité. Les analyses détaillées de la *Louise* de Voss et de l'*Hermann et Dorothée* de Goethe respirent la douceur des modèles et sont de gracieux tableaux. On voudrait seulement plus de rapidité dans l'ensemble du discours, et hâter par momens la marche de l'écrivain circonspect, qui ne fait grace d'aucun des préparatifs et des appareils de sa pensée. Même lorsqu'on a pour soi la raison, il y a tout lieu d'aller plus vite en France.

Le critique-traducteur peut nous paraître indulgent pour certaines fictions de la *Parthénéide*, pour cet emploi de la mythologie grecque et des formes homériques dans un sujet tout moderne et tout bourgeois; mais, s'il plaide par des raisons plus ingénieuses que persuasives en faveur de quelques singularités trop évidentes de son auteur, il n'exagère en rien du moins la valeur générale de l'œuvre; il fait bien ressortir à l'avance le caractère tout aimable et *virginal* du poème, la fraîcheur d'imagination qu'il suppose, même de la part du lecteur. Et puis il y a dans l'épopée idyllique de Baggesen plus que de la grace, plus que des images riantes; il y a par momens de la grandeur. Le sujet n'est autre, comme on sait, que le pélerinage de trois jeunes filles, de trois sœurs, à travers l'Oberland jusqu'à la *montagne de la Vierge*, ou l'*Iung-Frau*. Elles ont pour guide dans cette tournée un jeune étranger, Norfrank, à qui leur père les a confiées. Or, entre autres conceptions plus ou moins heureuses dans leur singularité, le poète a imaginé à un certain moment de personnifier et de figurer le *Dieu du Vertige*, gardien des hautes cimes. Cette fiction remplit tout le chant VII du poème; elle est d'une énergique et sauvage beauté. Ginguené, peu suspect de germanisme, déclare « qu'on ne balancera sans doute pas à la nommer *admirable* quand elle aura quelques siècles de plus (1). » Fauriel la compare très justement à celle du géant Adamastor chez Camoëns. — La peinture du *Dieu de l'Hiver*, dont Baggesen place le trône au-dessus de tous les glaciers des Alpes, offre aussi de ces traits de vigueur austère qui n'appartiennent qu'aux poètes supérieurs.

(1) *Mercure de France*, décembre 1810, page 411.

Lorsqu'après des années on mettait Fauriel sur le compte de la *Parthénéide* et sur ce que la fable de Baggesen avait d'étrange, de bizarre même et de difficilement admissible pour l'imagination, il en convenait volontiers, mais il ajoutait : « Le premier il m'a donné le sentiment des Alpes. »

Le succès de cette publication ne laissa pas d'être assez vif dans le public d'élite auquel s'adressait le traducteur. On vient de voir ce qu'en a dit Ginguené. Quelques Italiens surtout se montrèrent charmés de cette poésie du Nord qui se présentait, cette fois, si brillante, si nette de contours et si fraîchement dessinée. Charles Botta écrivait de Paris à Fauriel qui jouissait du lendemain de son idylle aux champs :

« 6 juin 1810. J'ai été très occupé, malade, et par-dessus tout cela bien inquiété par des tracasseries de ce bas monde. Heureusement que je me réfugiais avec M. Baggesen et vous sur le *Mont de la Vierge*, et là, oubliant tous les soucis terrestres, j'éprouvais un bonheur inespéré et pour ainsi dire céleste. C'est pour le coup que je crois aux affinités : vous avez rencontré des beautés pures et presque angéliques, vous avez été attiré vers elles, vous les avez saisies, vous en avez été pénétré et nous les avez rendues avec le ton et le style qui leur conviennent. Que vous êtes heureux d'avoir conservé intacte, et j'allais presque dire *rugiadosa*, cette fleur de l'imagination (1) ! »

Monti, en retour de *la Parthénéide*, envoyait de Milan à Fauriel le second volume de son *Iliade*, et lui faisait demander son jugement de connaisseur expert en toscan. Manzoni enfin, qui avait passé avec sa mère plusieurs saisons en France dans l'intimité de Fauriel et des hôtes de *la Maisonnette*, l'aimable Manzoni, réinstallé à Milan, adressait *A Parteneide* une pièce de vers allégoriques dans le genre de son *Urania*, et il semblait se promettre de faire en italien ou une traduction, ou quelque poème analogue sur ses montagnes. Voici un passage dans lequel il exprime l'impression vive qu'il ressentit lorsque la belle *Vierge* lui fut présentée par son second guide, par ce cher Fauriel, qui la lui amenait par la main. Manzoni nous pardonnera d'arracher à l'oubli ces quelques vers de sa jeunesse, ce premier jet

(1) *Rugiadosa*, tout humide de rosée. — Botta aimait à revenir avec Fauriel aux pures sources de la langue italienne, à ressaisir l'idiome dans sa saveur inaltérée; il avait l'aversion philologique de l'*italien francisé*, comme autrefois Henri Estienne pouvait l'avoir du *français italianisé*. Il consultait de plus Fauriel sur ses histoires, sur ses poèmes, sur ses divers travaux : on trouverait dans les *Annales encyclopédiques* de Millin (année 1817, t. IV, p. 353, et t. V, p. 106) des articles de Fauriel sur le poème épique : *il Camillo*, de Botta.

non corrigé (*non corretto*, est-il dit en marge), il nous le pardonnera en faveur du témoignage qu'il y rend à son ami :

. . . . . Col tuo secondo duca
Te vidi io prima, e de le sacre danze
O dimentica o schiva; e pur si franco,
Si numeroso il portamento, e tanto
Di rosea luce ti fioriva il volto,
Che Diva io ti conobbi, e t'adorai.
Ed ei si lieto ti ridea, si lieta
D'amor primiero ti porgea la destra,
Di si fidata compagnia, che primo
Giurato avrei che per trovarti ei l'erta
Superasse de l'Alpe, ei le tempeste
Affrontasse del Tuna, e tremebondo
Da la mobil Vertigo e da l'ardente
Confusion battuto in sul petroso
Orlo giacesse. Entro il mio cor fean lite
Quegli avversarj che van sempre insieme
Riverenza ed Amor : ma pur si pio
Aprivi il riso, e non so che di noto
Mi splendea ne' tuoi guardi, che Amor vinse,
E m'appressai securo. E quel cortese
Di cui cara l'immago ed onorata
Sarammi, infin che la purpurea vita
M'irrigherà le vene, a me rivolto,
Con gentil piglio la tua man levando,
Fea d'offrirmela cenno. Ond' io più baldo
La man ti stesi. . . . . .

« La première fois que je te vis, c'était avec ton second guide, tu avais oublié ou tu dédaignais les danses sacrées, et pourtant ta démarche était si aisée et si pleine de nombre, ton visage rayonnait d'une si rose lueur, que je te reconnus aussitôt déesse, et que je t'adorai. Et lui, il te souriait avec tant de joie et de bonne grace, il te tendait, comme en gage du premier amour, une main si tendre et si fidèle, que j'aurais juré que c'était lui d'abord qui, pour te trouver, avait gravi la rampe escarpée de l'Alpe, lui qui avait affronté la tempête du lac de Thoun, et qui, tout tremblant du vertige et le front battu de l'ardent tourbillon, était tombé à la renverse sans connaissance au bord de l'abîme (1). Au dedans de mon cœur, en te voyant, je sentais aux prises ces deux adversaires qui vont toujours ensemble, le Respect et l'Amour; mais pourtant ton sourire était si clément, et je ne sais quoi de connu me

(1) Allusion à diverses scènes du poème.

luisait si doucement dans tes regards, que l'Amour l'emporta, et que je m'approchai plein de confiance. Et cet aimable guide, ce courtois ami, dont l'image me sera toujours chère et honorée tant que la vie à flots de pourpre arrosera mes veines, se tournant vers moi, et soulevant gracieusement ta main qu'il tenait, faisait le geste de me l'offrir. Je m'enhardis alors, et je tendis la main... »

L'amitié, avec les ans, restera toujours la même; elle continuera de mûrir entre les deux amis, et acquerra plutôt, en vieillissant, des saveurs croissantes, des qualités plus consommées. Mais il n'est qu'un âge où il lui soit donné de se montrer, pour ainsi dire, dans cette grace pudique et avec cette noble rougeur au front, âge aimable et rapide, véritablement le seul où, selon le beau mot du poète, *la vie à flots de pourpre arrose nos veines!*

Nous aurions trop à dire si nous voulions épuiser, ou simplement énumérer en détail les autres travaux et les autres relations de Fauriel durant ces années de l'Empire qui furent pour lui si remplies et si fécondes. Il n'est presque aucune voie d'études et de connaissances dans laquelle nous ne puissions saisir sa trace cachée, mais profonde, mais certaine. On vient de l'entrevoir un maître plein d'autorité en littérature et en diction italienne; il s'exerçait à composer dans cet idiome des sonnets dont Manzoni était le confident; il remontait aux plus anciens auteurs toscans, Fra Guittone, Guido Cavalcanti, Cino di Pistoia, et autres devanciers ou contemporains du Dante, et en ramassait les pièces rares. Ginguené, qui publiait vers cette époque son *Histoire littéraire d'Italie*, recevait de lui des indications érudites et ne pouvait espérer de juge plus compétent ni plus bienveillant (1). Micali, dans le même temps (1813), s'en remettait à lui pour qu'il voulût bien surveiller et annoter la traduction française de son ouvrage (*l'Italie avant les Romains* (2)) — La langue et la littérature grecque lui étaient familières; ses travaux sur le stoïcisme l'y avaient introduit très directement, et il devait, avant de publier ses *Chants populaires* de la Grèce moderne, s'y perfectionner encore. On le trouve, dès 1803, reconnu helléniste par Boissonade, et surtout en relation étroite avec les Grecs modernes les plus instruits, Mustoxidi, Basili; ce dernier lui

(1) Les trois articles du *Mercure de France* (décembre 1812 et janvier 1813) sur les tomes IV et V de Ginguené sont de Fauriel.

(2) Les évènemens politiques apportèrent de grands retards à cette publication. Micali eut le temps de donner dans l'intervalle sa seconde édition, et ce fut M. Raoul-Rochette qui, en 1821, se chargea de revoir pour la dernière moitié et de mener à bonne fin la traduction française.

parlait de « notre bon ami Coray qui vous aime et vous estime infiniment. » — L'étude du sanscrit l'avait de bonne heure tenté; il s'y était appliqué l'un des premiers en France. M. Hamilton, Anglais qui avait long-temps résidé dans l'Inde, et que la rupture de la paix d'Amiens retenait prisonnier chez nous, était peut-être le seul homme alors sur le continent qui sût le sanscrit : il l'enseigna d'abord à M. de Chézy, à Frédéric Schlegel et à Fauriel lui-même. L'étude de l'arabe sous M. de Sacy n'en souffrait pas; Fauriel était arrivé à lire avec sûreté la poésie dans ces deux langues. N'est-il pas piquant d'ajouter encore qu'il profitait de son séjour aux champs pour cultiver la botanique, amasser des collections de plantes, et qu'il faisait volontiers, en compagnie de son ami, M. Dupont, « des excursions *cryptogamiques* à Meudon, *lieu chéri des mousses?* » La même sagacité qui le dirigeait dans les recherches historiques primitives, il la portait dans ces investigations d'histoire naturelle; nous pourrions, si l'on nous pressait, fournir des preuves. Mais ce qu'il devient essentiel de bien saisir et d'indiquer pour ne pas nous perdre dans cette multiplicité de détails et de diversions, dont peut-être il n'a pas triomphé toujours au dehors, c'est que, dès 1810 ou même auparavant, toutes ses études secrètes, ses prédilections croissantes, se rapportaient de plus en plus dans sa pensée à l'histoire, aux origines de l'histoire moderne sur le sol du Midi et au berceau de la civilisation provençale. M. Guizot, en juin 1811, lui écrivant de Nismes, où il était retourné passer quelque temps, lui demandait des nouvelles de son Dante et de ses troubadours comme d'un travail déjà fort entamé, et le pressait avec intérêt d'entrer avec lui dans quelques développemens là-dessus.

Avant de clore cette première partie, tâchons de bien fixer nous-même notre idée, de bien dégager celle de Fauriel, d'atteindre à l'unité profonde et définitive qui était en lui, et que son œuvre, en effet, ne semble pas accuser suffisamment. Fauriel fut amené, par l'étude des littératures, des philosophies, des langues, par l'étude de l'arabe comme par la lecture du Dante, par tous les points à la fois, à sentir la différence qu'il y a entre la société moderne et l'ancienne. Savant original et sagace, érudit philosophe comme il n'y en avait pas eu encore de semblable en France, remettant tout en question et reprenant les racines de toutes choses, il passe des années à préparer, à fouiller, à creuser; il sonde les sources; d'autres s'y abreuveront, ou même y donneront leur nom. Ce qu'on a ainsi retrouvé de lui en fait de travaux considérables et silencieux, de matériaux d'études et de masses d'écritures, de glossaires en toute langue (langue basque, dialectes

celtiques), est prodigieux; il étendait en tous sens ses fondations. Mais bientôt, pour qui l'observe de près, tout aboutit manifestement ou du moins converge dans son esprit aux origines de la civilisation moderne. Il attachait à ce mouvement de renaissance première la plus grande importance, comme à ce qui avait produit quelque chose de tout-à-fait distinct de l'antiquité, à savoir par exemple, l'amour moderne, la chevalerie. Il recherche donc curieusement les origines de ces créations si chères à son ame délicate; il les recherche en germe chez les Arabes, chez les Vascons, chez les Aquitains et Gallo-Romains, pétris et repétris durant des siècles; il épie sur ce sol tant remué les réveils d'une végétation vivace partout où il les voit poindre, et il ne met tant de prix à ses chers Provençaux que parce qu'il découvre véritablement en eux la première *fleur* de l'arbre moderne.

C'est à l'observer dans cet esprit qu'on le découvre lui-même tirant tout de son fonds, ses idées, ses aperçus; il entreprend l'histoire des troubadours, non en philologue, ni par esprit de patriotisme local, mais dans une vue intimement philosophique, et, je le répète, parce que cette époque lui paraît offrir la première fleur originale, le premier *Avril* en fleur de la civilisation moderne. Il pensait que c'est de là qu'il faut dater l'histoire des littératures et des sociétés modernes; car, si court et si brusquement interrompu qu'ait été ce premier printemps, elles lui doivent leur vraie couleur. — J'exprime ici ces choses plus vivement qu'il ne les exprimait peut-être, mais non pas plus vivement qu'il ne les sentait.

Tel est le vrai Fauriel; c'est l'histoire qui a l'immense prédominance en lui, même lorsqu'il se présente à titre de critique. De fait, il ne s'occupait de littérature proprement dite que quand son intérêt pour un ami l'y poussait, comme il le fit pour Baggesen et pour Manzoni, et comme il fut poussé encore aux *Chants grecs*, indépendamment des autres affinités, par de nobles motifs de circonstance. Son but, d'ailleurs, demeurait toujours historique, ses travaux, depuis 1815, se rapportaient entièrement à cette fin, et tout le reste de sa part n'était que moyen ou hors-d'œuvre.

Nous continuerons de le suivre. Qu'on nous pardonne ces développemens dont il est bien digne. En nous occupant de Fauriel, nous n'avons pas dû craindre de faire un peu comme lui, d'insister sur les fondations même de notre sujet, et de procéder avec une lenteur consciencieuse, propice aux choses.

SAINTE-BEUVE.

FERMAT.

On sait combien Cicéron se glorifie, dans les *Tusculanes*, d'avoir, lui étranger (*arpinas homo*), retrouvé devant les Syracusains étonnés le tombeau d'Archimède, de cet homme incomparable dont le génie sut aider également aux progrès des sciences et à la défense de sa patrie. En peu d'années, cette gloire si pure, ce patriotisme si dévoué, étaient tombés dans l'oubli. Depuis lors, le nom d'Archimède a retenti partout, sa mémoire a été vengée d'un injuste dédain, et, si le grand orateur romain revenait au monde, il ne pourrait plus appeler un *homme assez obscur* l'immortel défenseur de Syracuse.

Ce que durant sa questure Cicéron fit pour Archimède, M. Villemain, pendant qu'il était au pouvoir, a voulu le faire pour Fermat. Frappé par la découverte récente de quelques écrits inconnus du rival heureux de Descartes, M. Villemain, dont l'esprit sait apprécier toutes les gloires, jugea qu'il fallait élever un monument national à la mémoire d'un homme qui honore la France, et dont cependant le nom est à peine prononcé hors des académies. Il pensa qu'après avoir rendu un juste hommage au génie de Laplace, ce serait accroître le patrimoine public que de réunir et de faire imprimer aux frais de l'état les œuvres éparses et devenues aujourd'hui si rares de l'illustre magistrat de Toulouse : il sentit que, dans un pays où les noms des savans de l'antiquité sont dans toutes les bouches, on ne devait pas laisser aux

géomètres seuls le soin de rendre honneur à la mémoire d'un des plus grands esprits que la France ait enfantés. La surprise qu'à la chambre des députés excita le projet de loi présenté dans ce dessein par M. Villemain a dû prouver, mieux que tout ce qu'on pourrait en dire, l'opportunité d'une telle détermination.

La vie de Fermat est à peine connue. M. Maurice, habile mathématicien, auquel on doit une notice fort intéressante sur les travaux de Fermat, a fait laconiquement sa biographie en ces termes : « Pierre de « Fermat naquit à Toulouse vers l'an 1595 et y mourut en janvier 1665, « âgé de soixante-dix ans. Il paraît qu'il quitta fort peu sa patrie (1), où « il était pourvu d'une charge de conseiller au parlement, qu'il y laissa « la réputation d'un magistrat intègre et dévoué à ses devoirs, et qu'il « passa même pour un des plus grands jurisconsultes de son temps. « C'est là tout ce qu'on sait aujourd'hui des évènemens de sa vie. » En annonçant la mort de Fermat, le *Journal des Savans* du 9 février 1665 n'en dit guère davantage, et l'on doit ajouter que, quoique très succincte, la biographie donnée par M. Maurice est loin d'être établie d'une manière incontestable. Ainsi, tandis que Genty, dans un discours couronné en 1783 par l'Académie de Toulouse, et qui a pour titre : *l'Influence de Fermat sur son siècle*, fait naître en 1590 et mourir en 1664 ce grand géomètre, l'inscription placée en 1782 sur le tombeau qui était dans l'église des Augustins à Toulouse, et qui fut profané en 1794, porte que Fermat mourut le 12 janvier 1665, à l'âge de cinquante-sept ans. Cette inscription existe encore; nous l'avons vue récemment au musée de Toulouse.

Ces doutes, ces incertitudes, paraissent enfin devoir se dissiper. Des recherches entreprises à l'occasion de la loi concernant la publication des œuvres de Fermat ont fait découvrir à Beaumont-de-Lomagne des actes authentiques qui semblent prouver que Fermat n'est pas né à Toulouse et qu'il a vu le jour à Beaumont, dans le mois d'août 1601. Bien que, dans l'esprit de certaines personnes, il puisse rester encore à

(1) On ignore si Fermat vint jamais à Paris. Dans une de ses lettres, il propose à Pascal de faire chacun la moitié du voyage et de se rencontrer entre Clermont et Toulouse, pour converser quelques jours ensemble. Dans sa *Vie du père Mersenne*, le père Hilarion Coste cite Fermat parmi les personnes qui *visitaient* Mersenne; mais ce fait est-il bien avéré, et ne se rapporte-t-il pas d'ailleurs à une époque où Mersenne aurait été en voyage? Dans la même lettre, qui est du 25 juillet 1660, Fermat écrit à Pascal : *Ma santé n'est guère plus forte que la vôtre*. Il souffrait peut-être encore des suites de la peste qui désola le Languedoc vers le milieu du XVIIe siècle, et dont une lettre de Bernard Medon, publiée par Burmann, nous apprend que cet illustre géomètre fut atteint.

cet égard quelques doutes, que probablement de nouvelles recherches dissiperont tout-à-fait, les probabilités sont désormais acquises à cette nouvelle opinion, et les nombreux documens compulsés patiemment à Beaumont par M. Taupiac établissent du moins que Fermat avait des propriétés considérables dans cette ville, qu'il s'y rendait souvent, qu'à plusieurs reprises il y présida le conseil de la commune, qu'il y fit baptiser ses enfans, et qu'il aimait à multiplier ses relations avec les habitans de ce pays. Ces documens font connaître bien des détails intimes, touchans, de la vie de Fermat. On aime à voir celui auquel Pascal, saisi d'admiration, écrivait : *Je vous tiens pour le plus grand géomètre de toute l'Europe..... vos enfans portent le nom du premier homme du monde*, prendre la défense des pauvres habitans de Beaumont, soutenir leurs priviléges et assister à leurs délibérations. Un jour, il rédige des remercîmens pour le prince de Conti, qui a donné l'ordre à une compagnie de chevau-légers de ne plus loger chez les habitans; une autre fois, il prend soin d'expliquer à de pauvres paysans qui ne les comprenaient pas leurs vieilles *coutumes* écrites en latin. A notre avis, cette affectueuse sollicitude, qui honore et fait aimer un grand esprit, est un des plus solides argumens propres à démontrer que Fermat naquit à Beaumont.

Le caractère spécial des sciences exactes, c'est de s'agrandir et de se perfectionner sans cesse, soit par la découverte de vérités nouvelles, soit par l'invention de nouvelles méthodes ou par la généralisation de celles qui étaient déjà connues. Transmises successivement de peuple en peuple, les connaissances scientifiques des Grecs sont arrivées jusqu'à nous par l'intermédiaire des mahométans, qui en ont gardé le dépôt pendant que l'Europe était dans l'ignorance, et qui ne les ont rendues à l'Occident qu'enrichies de quelques vérités inconnues à leurs devanciers. Après le moyen-âge, le progrès des sciences a été si rapide en Europe, que les plus beaux théorèmes d'Archimède s'exposent aujourd'hui dans des cours élémentaires, et qu'actuellement un licencié ès-sciences est tenu d'en savoir plus sur l'analyse infinitésimale que n'en surent jamais Leibnitz et Newton. Les nouvelles méthodes ont produit des résultats bien extraordinaires; elles ont pu en quelque sorte se substituer au génie et y suppléer.

Depuis deux siècles surtout, le progrès des mathématiques a été si rapide, que peu d'années ont suffi généralement pour ne laisser qu'un intérêt historique aux sublimes conceptions des plus illustres géomètres. Jamais la science n'est restée stationnaire; jamais la perte d'un savant, quelque éminent qu'il fût, n'a pu arrêter ce progrès. Une

seule exception se présente à cette loi générale. Dans une branche des mathématiques, un homme, au XVIIe siècle, était plus avancé qu'on ne l'est aujourd'hui. Cet homme savait des choses que nous ignorons; pour l'atteindre, il faudrait des méthodes plus perfectionnées que celles qu'on a inventées depuis. En vain les plus beaux génies s'y sont exercés; en vain Euler, Lagrange, ont redoublé d'efforts; un seul homme jouit du privilége unique de s'être avancé plus loin que ses successeurs, et cet homme, c'est Fermat.

Un tel fait suffirait pour établir sa gloire, mais il ne suffit pas pour montrer l'importance de ses travaux. Ce grand géomètre ne s'est pas borné, sur un point particulier, à pénétrer dans des régions où nul jusqu'ici n'a pu le suivre; il a contribué activement aux plus mémorables découvertes mathématiques des temps modernes, et les juges les plus compétens ont déclaré que Fermat était le véritable inventeur de ces nouveaux calculs qui ont changé la face de la science.

Il n'est pas nécessaire d'être un profond mathématicien pour savoir que Newton et Leibnitz sont deux des plus puissans esprits qui aient honoré l'humanité. L'un, l'orgueil de l'Angleterre, a su dérober à la nature le plus imposant de ses secrets, et faire connaître aux hommes les lois éternelles qui règlent le cours des astres et qui établissent l'équilibre du monde; l'autre, s'emparant de tous les sujets et les fécondant tour à tour, a laissé dans la philosophie, dans l'histoire, dans les mathématiques, dans la philologie, l'empreinte de son génie prodigieux. On ne connaît que trop la rivalité qui divisa deux hommes si dignes de s'admirer mutuellement. Ils se disputèrent la découverte du calcul infinitésimal, instrument puissant, source des plus brillans progrès que les mathématiques aient faits dans les derniers temps, de ce calcul sans lequel Newton n'eût pu expliquer le système du monde, et qui fit pendant si long-temps la force de l'école de Leibnitz. Chacun d'eux avait fait probablement cette découverte, mais les savans anglais ne voulurent pas reconnaître les droits du grand géomètre allemand. Un jugement de la Société royale de Londres (jugement que la postérité n'a pas ratifié) essaya de porter atteinte à l'honneur de Leibnitz, et le taxa de plagiat. Toute l'Europe prit part dans cette querelle, et Leibnitz répondit à cette injuste sentence en fondant une école qui pendant un siècle éclipsa celle de Newton.

De tels hommes ne sauraient combattre que pour la plus glorieuse des couronnes, et cette lutte, qui devint celle du continent contre l'Angleterre, doit faire comprendre, même aux personnes le plus étrangères aux sciences, quelle est l'importance de ce calcul différen-

tiel dont on revendiquait avec un tel acharnement l'invention. Eh bien! quand on examine avec impartialité les pièces originales, on trouve que l'auteur réel de cette découverte est Fermat. Au premier coup d'œil, une telle assertion doit paraître si extraordinaire, tranchons le mot, si incroyable, que, ne pouvant donner ici les développemens techniques ni les preuves tirées des œuvres mathématiques de Fermat, nous croyons devoir la placer sous la garantie de d'Alembert, de Lagrange et de Laplace, qui ont tous reconnu les droits de l'illustre magistrat de Toulouse.

Lorsque d'Alembert réclama en faveur de Fermat, il avait sur ce point à combattre l'opinion de tous les géomètres de l'Europe, qui attribuaient, les uns à Newton, les autres à Leibnitz, l'invention des nouveaux calculs. Il doit donc s'exprimer avec beaucoup de réserve, et il se borna, dans l'*Encyclopédie*, à déclarer qu'on devait à Fermat « la « première application du calcul aux quantités différentielles pour « trouver les tangentes. » Quoiqu'une opinion plus explicite fût ensuite défendue avec beaucoup de talent par Genty dans son discours sur l'influence de Fermat, elle ne semblait pas suffisamment motivée et trouvait peu de partisans, lorsque Lagrange, qui avait fait une étude approfondie des principes du calcul infinitésimal et qui s'appliquait avec un soin particulier aux questions historiques, affirma dans ses *Leçons sur le calcul des Fonctions* « qu'on peut regarder Fermat comme « le premier inventeur des nouveaux calculs. » Ce témoignage d'un géomètre supérieur qui ne défendait pas un concitoyen dans Fermat est ici d'un poids immense. A mesure que la question a été étudiée, elle a paru s'éclaircir davantage, et à une époque plus rapprochée de nous, Laplace, dans son introduction à la *Théorie analytique des probabilités*, a déclaré positivement que Fermat doit être considéré « comme le véritable inventeur du calcul différentiel. »

Il faut être placé à une très grande hauteur pour juger des questions de cet ordre, et pour attribuer à chacun avec autorité la part qui lui revient dans une semblable découverte. Le calcul infinitésimal, comme toutes les grandes inventions, est le résultat des efforts de plusieurs esprits éminens, et Lagrange, dans l'ouvrage déjà cité, a fait la part de chacun. L'influence de Fermat sur la découverte des nouveaux calculs n'a pas été acceptée sans contestation par les savans anglais, qui, après avoir repoussé d'abord si outrageusement les droits de Leibnitz, n'ont admis le grand géomètre allemand à partager la gloire de Newton qu'afin de mieux masquer leur opposition contre Fermat. Un article fort remarquable d'ailleurs, inséré

en 1814 dans l'*Edinburgh Review*, au sujet de la *Théorie analytique des Probabilités*, par Laplace, donne le mot de ce changement de tactique. Tant qu'on n'avait à discuter que les droits de Leibnitz, on pouvait les méconnaître; mais, dès qu'un concurrent français se présente avec des titres incontestables, Newton et Leibnitz s'embrassent, et l'Angleterre se ligue avec l'Allemagne contre la France. De l'autre côté du détroit, on a toujours mis habilement en pratique le système des coalitions.

C'est par incident seulement que, dans sa *Théorie des Probabilités*, Laplace a rendu ce jugement si honorable pour Fermat. Dans cet ouvrage, l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* a dû plus particulièrement s'arrêter aux recherches de Fermat sur le calcul des probabilités, dont on peut dire qu'il a été avec Pascal l'un des inventeurs. Depuis long-temps on s'était appliqué à déterminer, soit par les combinaisons, soit en prenant les moyennes d'un grand nombre d'observations, quelques élémens qui dépendent de la théorie des probabilités. Une loi du Digeste relative à une question alimentaire prouve que les Romains avaient recherché quelle est, à différens âges, la durée moyenne de la vie humaine. Nous dirons en passant que, quoique nécessairement imparfaites, quand on les compare aux résultats obtenus par la statistique moderne, ces premières données numériques consignées dans le Digeste annoncent que la durée moyenne de la vie des hommes a diminué (dans certaines parties du moins de l'Europe) depuis les Romains jusqu'au moyen-âge, et qu'elle a augmenté de nouveau dans les derniers siècles, de manière à suivre assez régulièrement la marche de la civilisation. Les compagnies d'assurances maritimes établies dans les républiques italiennes du moyen-âge font supposer aussi qu'on avait déterminé, d'une manière approximative du moins, la probabilité que le bâtiment assuré se perdrait ou arriverait au port. L'instinct des joueurs habiles dut les porter de tout temps à rechercher dans les jeux de hasard quels sont les coups plus ou moins probables, et l'on trouve des traces de ce genre de recherches dans des ouvrages où l'on ne devrait pas s'attendre à voir traiter des questions relatives au calcul des probabilités. *La Vieille* (*de Vetula*), poème en latin barbare, qu'on a eu l'audace d'attribuer à Ovide, renferme à côté des obscénités les plus révoltantes des problèmes relatifs aux combinaisons qu'offrent certains jeux. Dans un ancien commentaire sur la *Divine Comédie*, on lit à propos de ce vers :

Quando si parte il gioco della zara,

que Dante a placé au commencement de son admirable chant de *Sordello*, une dissertation sur la probabilité d'amener certains points en jouant aux dés; mais ces recherches, qu'on peut rattacher à ce que la théorie des combinaisons offre de plus simple, ne constituaient pas encore le calcul des probabilités. Galilée, qui de près ou de loin a touché à toutes les questions que les sciences physiques et mathématiques pouvaient présenter de son temps, s'est occupé d'un problème qui forme à lui seul un chapitre important de la théorie des probabilités, savoir de la détermination et de l'influence des erreurs dans les observations. A propos du prix d'un cheval, ce grand esprit s'est demandé s'il fallait estimer l'influence de l'erreur d'après la différence arithmétique ou d'après le rapport géométrique, et si par exemple un homme qui estimerait cinquante écus un cheval qui en vaudrait réellement cent se tromperait autant que celui qui l'estimerait cent cinquante, ou qu'un autre qui en porterait le prix à deux cents écus. Galilée se prononce pour la progression géométrique : un homme qui évalue une chose la moitié de ce qu'elle vaut se trompe, dit-il, autant que celui qui l'estime le double de sa véritable valeur. C'est là une question très délicate : ordinairement, en prenant la moyenne d'un nombre considérable d'observations, on suppose que les erreurs doivent être rangées en progression arithmétique; mais il est très vraisemblable que cette pratique est parfois inexacte, et que, du moins dans certains cas, Galilée avait raison.

Ces problèmes, résolus seulement par quelques personnes, n'avaient guère excité l'attention des géomètres : les solutions étaient peu connues, et chaque fois il fallait les recommencer. Aussi voit-on Pascal et Fermat, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, s'occuper d'abord de ces questions relatives aux combinaisons que Galilée aussi avait déjà traitées; bientôt, cependant, un problème proposé à Pascal par le chevalier de Meré, joueur fort adroit, porta l'illustre auteur des *Provinciales* à établir la *règle des partis*, d'après laquelle il faut partager l'enjeu entre différentes personnes qui, n'ayant pas le même nombre de points, veulent quitter le jeu avant que la partie soit terminée. Voici la question la plus simple résolue à ce sujet par Pascal.

Si deux personnes jouent à un jeu quelconque, de manière que les chances soient égales des deux côtés, et avec la condition que celui qui gagne le premier trois parties prend tout l'argent qui est au jeu, comment faut-il partager cet argent, en supposant que la mise de chacun soit de trente-deux pistoles, et qu'on veuille quitter le jeu lorsque l'un des joueurs a une partie et l'autre deux?

Pascal trouva que celui qui avait gagné une seule partie ne devait recevoir que seize pistoles, et que les quarante-huit autres revenaient à celui qui avait déjà deux parties; et, comme il ne connaissait personne à Paris qui pût résoudre des questions de cette nature, il proposa ce problème à Fermat, qui trouva immédiatement une solution générale contre laquelle Pascal fit d'abord différentes objections, mais dont il dut plus tard reconnaître l'exactitude. C'est ainsi que Fermat s'associa, dès l'origine, à l'établissement de la théorie analytique des probabilités, science dont l'auteur de la *Mécanique céleste* a placé la découverte parmi les plus remarquables qu'ait enfantées le XVIIe siècle, et qui, cultivée de tout temps avec prédilection par les plus célèbres géomètres français, a fait de nos jours de notables progrès par les efforts de Laplace et de Poisson. Il serait à désirer que les principes philosophiques du calcul des probabilités fussent plus répandus et mieux appréciés dans la société. Lorsqu'on les applique surtout à un grand nombre de faits semblables ou à la discussion de phénomènes auxquels se rattachent des chances nombreuses et qui dépendent de causes connues, ces principes conduisent infailliblement à la découverte de la vérité.

Il serait impossible d'exposer ici avec clarté toutes les recherches mathématiques de Fermat. Nous nous bornerons à rappeler qu'il doit partager avec Descartes la gloire d'avoir créé l'application de l'algèbre à la géométrie : il paraît même que sur ce point, qui forme le principal titre mathématique de Descartes, Fermat avait devancé cet illustre philosophe. A une époque où la mécanique rationnelle venait à peine de naître entre les mains de Galilée, Fermat sut tirer d'un principe métaphysique une belle solution du problème de la réfraction de la lumière, et il dut, à cette occasion, soutenir une longue lutte avec Descartes et avec ses principaux adhérens. Également habile dans la synthèse et dans l'algèbre, il savait résoudre des problèmes de géométrie qui eussent embarrassé Apollonius, et proposer à Descartes des questions sur les quantités irrationnelles, que non-seulement celui-ci ne résolvait pas, mais dont il ne semblait même pas saisir toute la difficulté.

Un homme qui a coopéré aux plus belles découvertes du XVIIe siècle, un mathématicien qui dispute à Descartes le mérite d'avoir créé la géométrie analytique, et à Pascal l'invention du calcul des probabilités, un analyste qui, de l'avis des juges les plus compétens, aurait devancé Newton et Leibnitz dans leurs plus mémorables découvertes, mériterait certes l'hommage de la postérité; cependant, nous l'avons dit,

Fermat a un autre titre à notre admiration. Il est le seul qui, dans une branche importante et difficile des mathématiques, ait su à certains égards aller plus loin que ses successeurs.

Tout homme qui a étudié un peu d'arithmétique sait ce que sont les nombres entiers et les nombres fractionnaires. Dans les élémens des mathématiques, on rencontre ces nombres qui sont d'un emploi continuel pour tous les usages de la vie, et qu'on abandonne bientôt dès qu'on pénètre plus avant dans l'algèbre. Après avoir étudié les diverses branches des mathématiques, on retrouve de nouveau, aux limites, pour ainsi dire, de la science, les nombres entiers et les fractions, dont certaines propriétés, fort difficiles à découvrir, constituent une sorte d'arithmétique transcendante, qu'on appelle *théorie des nombres*. Cette théorie a de tous temps occupé les géomètres; elle paraît même avoir précédé partout l'algèbre proprement dite. Les Grecs s'y appliquèrent de bonne heure. Pythagore résolut des questions de cette nature, et tout semble indiquer qu'Archimède lui-même cultiva ce genre d'arithmétique. Le génie curieux et subtil des Grecs devait se plaire dans ces recherches, qui devinrent presque populaires chez eux, et qui exercèrent même l'imagination des poètes, comme le prouvent certaines épigrammes de l'*Anthologie*. L'*Arithmétique* de Diophante, géomètre alexandrin qui vivait probablement vers le milieu du IVe siècle de l'ère chrétienne, renferme une foule de problèmes difficiles résolus avec une sagacité d'autant plus remarquable, que les méthodes algébriques étaient alors tout-à-fait dans l'enfance

A une époque reculée, d'autres peuples paraissent avoir cultivé avec une grande prédilection cette haute arithmétique, et l'on sait que Brahmegupta, qui vécut dans l'Inde un siècle avant Charlemagne, avait résolu des questions relatives à la théorie des nombres, qu'on n'a traitées en Europe avec le même succès qu'après la mort de Newton. Les Indiens, dans cette science, avaient fait un tel progrès que si, lorsque les Portugais allèrent s'établir en Orient, ils eussent traduit certains poèmes mathématiques composés en sanscrit depuis longtemps, cette branche de l'algèbre aurait reçu en Europe un notable accroissement. Les Arabes ne négligèrent pas la théorie des nombres, et les premiers Européens qui transportèrent l'algèbre chez nous cultivèrent avec succès cette théorie. Quelques fragmens d'un ouvrage composé au commencement du XIIIe siècle par Léonard de Pise sur cette matière prouvent que, dès cette époque, les chrétiens s'appliquaient avec succès à la théorie des nombres. Plus tard, Diophante fut traduit et commenté par différens géomètres qui cultivèrent l'arith-

métique transcendante, et, en particulier, par Bachet de Meziriac. Dans la seconde édition d'un ouvrage intitulé : *Problèmes plaisans et délectables*, et imprimé à Lyon en 1624, il donna une méthode pour résoudre généralement certaines équations qu'on appelle indéterminées du premier degré, et fit faire ainsi à cette branche des mathématiques un progrès digne d'être signalé. Par une rencontre singulière, cette méthode coïncide avec celle qu'Aryabhatta, géomètre hindou très ancien, avait trouvée.

Quoique fort intéressans, les travaux de tant de mathématiciens divers sur la théorie des nombres furent complètement éclipsés par les découvertes de Fermat, qui, à l'aide de méthodes aussi nouvelles que fécondes, changea complètement la face de cette branche si difficile des mathématiques. Il paraît que les recherches de Frenicle, qui résolvait sans le secours de l'algèbre et avec une grande adresse les questions les plus difficiles sur les nombres entiers, excitèrent l'émulation de Fermat. En effet, dans une lettre que celui-ci écrivait au père Mersenne, et dans laquelle il disait : *Je ne fais que commencer*, il lui parlait de Frenicle comme d'un homme très habile dans cette branche des mathématiques. Cette lettre contient le théorème important qui a gardé le nom de Fermat, et qui semblait à l'inventeur devoir le conduire à des résultats remarquables. *Mi par di veder un gran lume!* ajoutait-il à ce propos en italien au père Mersenne. Son instinct de géomètre ne le trompait pas; il avait vu effectivement une *grande lumière*, et, à partir de ce jour, il ne cessa de cultiver, avec une prédilection marquée, cette théorie des nombres à laquelle il attacha indissolublement son nom.

De toutes les branches des mathématiques, la théorie des nombres est celle dont il est peut-être le moins difficile de donner quelque idée aux personnes du monde. Les énoncés des questions les plus simples relatives à cette théorie peuvent souvent s'expliquer assez clairement et ont été parfois compris dans ce qu'on appelle les *jeux de société*. Supposons, par exemple, qu'une maîtresse de maison, ayant du monde à dîner, dise à sa cuisinière qu'elle veut dépenser soixante francs, ni plus ni moins, pour son rôti, et qu'il faut que ce rôti se compose à la fois de bécasses, de perdreaux et de mauviettes, de manière qu'il y ait soixante en tout de ces animaux. La cuisinière se rend au marché, et là elle trouve que les bécasses valent trois francs pièce, qu'un perdreau vaut deux francs, et qu'on lui donne cinq mauviettes pour un franc. Le prix est invariable, il n'y a rien à rabattre. Voilà notre cuisinière bien embarrassée : l'ordre qu'elle a reçu est positif; elle ne

peut acheter ni la moitié d'un perdreau ni le tiers d'une bécasse; il lui faut soixante pièces pour soixante francs. Une telle question est du ressort de la théorie des nombres. Aryabhatta dans l'Inde et Bachet en France ont donné chacun la même méthode pour traiter tous les problèmes du même genre, qu'habituellement on résolvait autrefois par tâtonnement. Cette cuisinière n'a que deux manières de contenter sa maîtresse : ou elle doit acheter vingt-deux perdreaux, trois bécasses et trente-cinq mauviettes, ou bien huit perdreaux, douze bécasses et quarante mauviettes. Hors de là, ou elle n'aura pas soixante pièces, ou elle dépensera plus ou moins de soixante francs.

Les problèmes de cette nature semblent, à raison de leur apparente facilité, offrir un attrait tout particulier, et Legendre a fait depuis long-temps cette remarque, que ceux qui s'appliquent à la théorie des nombres paraissent la cultiver avec une sorte de passion. On se tromperait cependant si l'on croyait que tous les problèmes qu'on sait résoudre à ce sujet peuvent s'énoncer d'une manière aussi simple et se réduire à des questions de pure curiosité. Les progrès que cette branche des mathématiques a faits de nos jours ont montré son intime liaison avec les branches les plus élevées de l'analyse.

Cependant, comme la théorie des nombres n'a offert, jusqu'à ces derniers temps, que peu de points de contact avec les autres parties des mathématiques, et qu'elle emprunte plutôt sa force à l'étude approfondie de propriétés difficiles qu'aux notations nouvelles, si utilement introduites dans l'analyse moderne, il ne faut pas s'étonner qu'un homme d'un génie supérieur, méditant sans cesse sur un tel sujet, ait pénétré en quelques points plus avant que ne l'ont fait ses successeurs. Nous savons que Fermat avait entrepris des ouvrages considérables sur diverses parties de l'analyse indéterminée, mais ces écrits ne sont pas arrivés jusqu'à nous, et tout ce qui nous reste de lui sur cette matière se réduit à peu près à des théorèmes qu'il avait découverts et qu'il a énoncés, sans les démontrer, dans ses lettres, et à quelques notes sur l'ouvrage de Diophante. Ces énoncés prouvent qu'il avait fait des découvertes très importantes dans l'analyse indéterminée, et comme depuis un siècle les géomètres les plus illustres ont cherché la démonstration de ces divers théorèmes, souvent sans pouvoir y parvenir, on peut juger par là de la grande difficulté de ces propositions et des progrès que Fermat avait faits. Ces théorèmes ont exercé successivement l'esprit d'Euler, de Lagrange, de Legendre, d'Abel et des plus célèbres mathématiciens de notre temps. Peu à peu et avec de grands efforts, on en a retrouvé les démonstrations; mais

il en reste toujours un qui, jusqu'à présent, a résisté à toutes les tentatives et dont on n'a prouvé que quelques cas particuliers. Par une circonstance assez bizarre, Fermat avait donné une méthode pour démontrer ce théorème dans certains cas, et c'est précisément celui-là qui a bravé les efforts désespérés des géomètres, forcés d'avouer que sur ce point Fermat était plus avancé il y a deux siècles que nous ne le sommes aujourd'hui.

C'est surtout en établissant des propositions *négatives* que Fermat a déployé toute la puissance de son génie. Des propriétés de cette nature se rencontrent dans l'arithmétique la plus élémentaire. On connaît généralement la différence qu'il y a entre les nombres pairs et les nombres impairs, et l'on comprend sans peine qu'en ajoutant deux nombres pairs entre eux, on ne formera jamais un nombre impair. Voilà ce qu'on appelle une *proposition négative*. Quoique bien élémentaire, elle donne une idée de ce genre de propositions. Fermat en énonça de très difficiles, entre autres celle-ci : Si l'on prend deux nombres entiers à volonté, et qu'on multiplie chacun de ces nombres deux fois de suite par lui-même, il est impossible que la somme de ces deux produits soit égale à un nombre quelconque multiplié également deux fois par lui-même. Si l'on choisit, par exemple, les nombres 3 et 10, en multipliant 3 d'abord par 3 on a 9, et, en multipliant encore ce produit par 3, on obtient 27; en multipliant 10 deux fois de suite par lui-même, on a 1,000; la somme de 27 et de 1,000 est 1,027, qui n'est pas le produit d'un nombre multiplié deux fois par lui-même. Cela est vrai toujours, quels que soient les nombres que l'on choisisse. Cette proposition difficile, énoncée d'abord par Fermat sous la forme d'un défi adressé surtout aux géomètres anglais et hollandais, qui n'en aperçurent pas la difficulté, a été démontrée par Euler. Elle n'est qu'un cas particulier d'un théorème général dont on cherche encore la démonstration.

Des mathématiciens qui avaient fait de vains efforts pour démontrer les théorèmes trouvés par Fermat ont voulu jeter quelque doute sur la réalité des démonstrations qu'il déclarait posséder, et ils ont supposé que ce grand géomètre était parvenu à certains résultats plutôt par induction et un peu au hasard que par une analyse rigoureuse de la question. Certes, si Fermat nous était parfaitement inconnu, si l'on ne savait pas combien il était modeste et réservé, s'il n'avait laissé que des énoncés sans démonstration, le doute serait à la rigueur possible; mais, quand il s'agit d'un homme aussi éminent, qui a fait d'autres découvertes dont il a donné des démonstrations qu'il n'a pour-

tant pas publiées, et que nous ne connaissons que parce que ses manuscrits n'ont pas été tous perdus, il faut admettre que ces vérités, il les avait démontrées rigoureusement par des méthodes qui lui étaient propres et que nous ignorons. D'ailleurs, toutes ces propositions, à mesure qu'on s'en est occupé, ont été trouvées rigoureusement exactes : une seule fois il paraît avoir cru à la vérité d'une proposition dont Euler reconnut plus tard l'inexactitude, et ce fait même confirme ce que nous venons de dire; car Fermat, qui affirme posséder la démonstration de tous ses autres théorèmes, répète sans cesse qu'il n'a jamais pu démontrer la propriété dont il s'agit. C'est donc là, comme on le voit, un motif de plus pour croire qu'il possédait la démonstration des autres propositions dont on a prouvé la vérité. Prétendre du reste que Fermat, par la seule intuition, a pu découvrir, sans jamais se tromper, tant de beaux théorèmes, tant de propositions si difficiles, c'est le supposer doué d'une faculté merveilleuse, d'un sixième sens mathématique beaucoup plus extraordinaire que le génie qu'il possédait réellement.

Deux causes principales nous ont privés de ces démonstrations : l'aversion que Fermat manifesta constamment contre toute publication qui porterait son nom, et les obstacles que son fils, qui n'était pas mathématicien, rencontra lorsqu'il voulut rassembler les manuscrits dispersés de son père, et lorsqu'il chercha un savant capable de diriger l'édition.

Fermat n'a jamais rien publié sous son nom, et il ne paraît avoir fait imprimer qu'une seule dissertation anonyme sur la comparaison des lignes courbes avec les lignes droites. A la vérité, il fut commis quelques indiscrétions, malheureusement trop rares, par ses amis. En 1644, Herigone inséra dans le sixième volume de son *Cours de Mathématiques* un abrégé de la méthode des tangentes, que l'on doit à ce grand géomètre, et Saporta, à la suite de sa traduction (imprimée à Castres en 1664) du traité du mouvement des eaux par Torricelli, publia quelques remarques de Fermat sur un passage de Synesius relatif à l'aréomètre, et qu'aucun érudit n'avait pu comprendre jusqu'alors. Dans l'édition d'Athénée, qui parut à Lyon en 1657, on lit aussi quelques notes de Fermat. Ces divers fragmens étaient loin de révéler tout le génie de l'auteur. Une indiscrétion plus considérable fut commise en Angleterre par Wallis, profond géomètre, qui fit paraître, en 1658, un volume très intéressant, intitulé : *Commercium epistolicum*, et renfermant plusieurs lettres de Fermat. Ce recueil, qui contient en outre des lettres de Brouncker, de Digby, de Frenicle, de

Wallis et de Schooten, a pour objet spécial la démonstration de certaines questions que Fermat proposait comme des espèces de défis aux géomètres anglais. Dans une lettre imprimée, mais toujours anonyme, adressée à Digby, et qui paraît avoir échappé à tous les biographes, Fermat se plaignit avec raison de cet étrange abus de confiance qu'on ne craint pas de commettre en publiant des lettres confidentielles sans en avoir obtenu l'autorisation. Il résulte de ses lettres au père Mersenne que Fermat, très libéral de communications scientifiques, ne voulait pas souffrir que rien de ce qu'il lui envoyait parût sous son nom (1). Une lettre de Descartes, qui est la soixante-huitième du troisième volume de l'édition de 1667, confirme la vérité de ce fait, et l'on voit, par une autre lettre de Bernard Medon à Heinsius, que les prières de tous les amis de Fermat, que les instances du chancelier de France même, n'avaient pu rien obtenir sur ce point. En désespoir de cause, Medon engage Heinsius à s'adresser à la reine Christine, afin qu'elle exhorte Fermat à publier les *ouvrages achevés qu'il avait dans son cabinet.* Cette lettre, que Burmann a insérée dans son grand recueil épistolaire, est de l'année 1651, et, comme Fermat vécut encore quatorze ans sans rien faire imprimer, il faut croire que, si elles eurent lieu, les démarches de cette femme célèbre ne réussirent pas à ébranler une si ferme résolution.

La modestie de ce grand géomètre a été, sans contredit, une des causes qui l'ont porté à ne rien publier. Il sentait sa force, et ne craignait pas les discussions; mais il travaillait pour lui-même et non pas pour la gloire. « J'ay si peu de commodité (écrivait-il au père Mersenne) d'écrire mes démonstrations.... que je me contente d'avoir « découvert la vérité et de sçavoir le moyen de la prouver lorsque « j'auray le loisir de le faire (2). » Satisfait de vaincre les plus grandes difficultés, il communiquait ses découvertes à ses amis, à des géomètres tels que Pascal, Descartes, Roberval, Frenicle, Wallis, Torricelli, Huyghens, et souvent il ne gardait pas même copie des démonstrations qu'il leur adressait. C'était surtout par l'entremise du père

(1) On voit par une lettre de Fermat à Carcavi qu'enfin ce grand géomètre avait pris la résolution, en 1659, de publier ses écrits de mathématiques, mais à condition que l'ouvrage ne porterait pas son nom.

(2) Fermat, dont l'esprit était si actif quand il s'agissait de faire des découvertes, n'aimait pas à les rédiger. Cela résulte de toutes ses lettres. Une fois, il écrit à Roberval, à propos d'un traité manuscrit qu'il venait de lui communiquer : « Je ne doute « pas que la chose n'eût pu se polir davantage, mais je suis le plus paresseux de tous « les hommes. » On voit par sa lettre, déjà citée, à Carcavi, que Fermat se proposait

Mersenne, dont la correspondance était si étendue, que se faisaient ces communications. Dans une lettre inédite, du 26 mai 1664, écrite par Fermat à ce savant religieux, nous lisons : « En tout cas, vous « m'obligerez de me renvoyer ma démonstration, parce que je n'en ay « pas gardé copie. » On voit par la même lettre que Fermat n'avait pas de copie de ses écrits les plus importans qu'il avait envoyés à Paris. Très ferme dans ses opinions, il se défendait sans rien céder, et il ne se fâchait pas des injures. Nous avons dit qu'il eut une discussion avec Pascal sur le calcul des probabilités, et que l'immortel auteur des *Provinciales* finit par reconnaître que Fermat avait raison. On rencontre plus de difficulté avec Descartes, esprit dominateur, qui ne souffrait pas d'égal, et qui ne pouvait pardonner à Fermat ses découvertes. Pour critiquer victorieusement une méthode de Fermat, il la défigura de mille manières, et il parvint aisément ainsi à trouver en défaut l'auteur, qu'il appelait ironiquement *le conseiller de minimis*. Ce mauvais jeu de mots n'empêcha pas Fermat d'avoir raison et d'obtenir le suffrage et l'appui des géomètres les plus célèbres de son temps. Traité fort durement par Descartes, il répondit toujours avec la plus grande modération, et il opposa à ses dédains cette déclaration : « M. Descartes ne sçauroit m'estimer si peu que je ne m'estime encore moins. » Il fit plus : après la mort de son illustre adversaire, il redoubla d'éloges et ne cessa d'exalter ce beau génie.

Quant à Descartes, malgré un rapprochement ménagé par le père Mersenne, et à la suite duquel ce grand philosophe, écrivant à Fermat, le comparait à la belle Bradamante de l'Arioste, « laquelle ne vouloit « recevoir personne pour serviteur, qu'il ne se fust auparavant éprouvé « contre elle au combat, » il ne put jamais pardonner au magistrat de Toulouse d'avoir, après lui, reculé les bornes de la géométrie. Tantôt il affectait de proposer à un écolier nommé Gillot les problèmes que Fermat adressait à Mersenne, tantôt il ne prenait pas même la peine de comprendre l'énoncé de ces propositions, et il donnait des solutions peu dignes de lui. Une fois entre autres, il annonça qu'il ne lui avait fallu qu'un demi-quart d'heure pour ré-

d'envoyer à Pascal ses principes et ses premières démonstrations sur la théorie des nombres, afin que celui-ci en tirât les conséquences et se chargeât avec Carcavi de la rédaction. M. Gauss, grand géomètre, que la postérité placera à côté de Fermat non-seulement par ses admirables découvertes dans la théorie des nombres, mais aussi par le peu d'empressement qu'il met à faire paraître ses travaux, répondit à une lettre dans laquelle nous lui demandions de ne pas tarder davantage : *Procreare jucundum, sed parturire molestum!*

soudre une question proposée par Fermat, et il a été prouvé que la méthode de Descartes répondait si peu au but, qu'en supposant le calcul effectué, cet illustre mathématicien aurait dû employer plus de *vingt-quatre heures* sans interruption pour lire seulement le résultat.

Fermat, qui avait une si grande déférence pour Descartes, s'exprimait avec moins de réserve à l'égard de certains géomètres, surtout des Anglais, qu'il aimait à harceler par des problèmes. Wallis, qui n'attachait pas une grande importance aux propositions négatives dont nous avons déjà parlé, les ayant repoussées avec une sorte de dédain, Fermat écrivit à Digby : « Je suis toujours surpris de quoy M. Wallis « méprise constamment tout ce qu'il ne sçait pas. »

Cette modestie, ce mépris d'une popularité à laquelle il ne sacrifia jamais, ne furent pas les seules causes qui éloignèrent Fermat de toute publication. A ces sentimens si honorables se joignait chez lui l'attachement le plus profond à ses devoirs. Nous l'avons dit, Fermat était conseiller au parlement de Toulouse, et il savait si bien ce qu'il devait à cette charge, qu'il oubliait sa gloire scientifique quand il s'agissait de l'administration de la justice. Il ne s'occupait de certaines questions de mathématiques que presque en passant, *quasi aliud agens et ad altiora festinans*, nous dit son fils (1). Ce géomètre, qui ne se donnait pas le temps de copier les lettres dans lesquelles il consignait le résultat de ses recherches, et qui faisait des découvertes en courant, cet homme qui ne cesse de répéter dans ses lettres que le temps lui manque, donnait toute son application aux affaires dont il était chargé, et nous avons vu récemment, avec une admiration respectueuse, dans les archives du parlement de Toulouse, qui sont réunies actuellement à celles de la cour royale de cette ville, une foule de rapports et de travaux judiciaires de Fermat. Il faut espérer que des recherches persévérantes faites dans ces archives, qu'on n'a pas encore complètement mises en ordre, et où cependant nous avons recueilli quelques nouveaux renseignemens relatifs à la biographie de ce grand géomètre (2),

(1) A la même époque, Pascal ne considérait la géométrie que comme un exercice de l'esprit très haut et fort inutile; mais, moins modeste en réalité que Fermat, il se passionnait pour ses propres travaux. Voyez à ce sujet l'Histoire de la Roulette. Toutefois Pascal a dit quelque part, en parlant d'un de ses amis : « Il a un très « bon esprit, mais il n'est pas géomètre. C'est, comme vous savez, un grand défaut. »

(2) On ignorait jusqu'à présent où Fermat était mort; dans un ancien registre du parlement de Toulouse, nous avons trouvé cette note : « Pierre de Fermat, aux « requêtes 14 mai 1631, en la cour 10 janvier 1635. Décédé à Castres le 12 janvier « 1665. »

feront mieux connaître la vie de Fermat et répandront une plus grande lumière sur tout ce qui concerne ce génie supérieur.

Sa répugnance pour la publicité n'aurait pas suffi pour nous priver de ses écrits les plus importans, si, après sa mort, on s'était empressé de publier immédiatement tout ce qui restait de lui; mais, excepté Clerselier, qui, en 1667, fit paraître dans le troisième volume de la correspondance de Descartes un assez grand nombre de lettres de Fermat relatives à ses discussions scientifiques avec les cartésiens, aucun savant ne s'occupa de recueillir et de faire imprimer les manuscrits de Fermat. Nous venons de voir que souvent il ne gardait pas copie des opuscules qu'il adressait à diverses personnes. Il conservait encore moins copie de ses lettres, dans lesquelles il jetait à la hâte ses idées sur différens sujets scientifiques. Cependant on se communiquait ses travaux, et, dans l'ouvrage que nous avons cité, Herigone dit avoir vu en manuscrit plusieurs écrits mathématiques de Fermat. L'article nécrologique du *Journal des Savans* nous apprend que Carcavi, ancien collègue de Fermat au parlement de Toulouse, était le dépositaire de tous ses écrits. Peut-être cette assertion est-elle trop générale, car nous verrons bientôt qu'une foule de lettres scientifiques de Fermat se trouvaient dispersées entre les mains de différentes personnes (1). Quoi qu'il en soit, il paraît que Samuel Fermat, fils du grand géomètre, ne trouva parmi les papiers de son père que bien peu d'écrits mathématiques. Une correspondance autographe entre Justel (2) et Samuel Fermat, que nous avons trouvée récemment dans la bibliothèque de Saint-Étienne à Toulouse, prouve que Samuel, qu'on a souvent accusé de n'avoir pas déployé assez de zèle pour arracher à l'oubli les écrits de son père, n'a cessé d'insister, le plus souvent sans fruit, pour qu'on lui communiquât ceux qui étaient entre les mains de divers savans de Paris.

Samuel Fermat, conseiller aussi au parlement de Toulouse, avait plus hérité de l'érudition que du génie géométrique de son père. Il a laissé des vers latins et français, des dissertations sur divers points de

(1) Fermat, écrivant, en 1659, à Carcavi, indique clairement que celui-ci n'avait entre les mains aucun écrit relatif à la théorie des nombres.

(2) Justel, qui était un homme très instruit, rend compte à Samuel Fermat, dans ces lettres, de tout ce qui se faisait de plus remarquable alors. Cette correspondance, que nous publierons peut-être un jour, offre beaucoup d'intérêt, non-seulement en tout ce qui concerne Fermat, mais aussi pour d'autres faits très piquans. En 1672, Justel apprend à Samuel Fermat qu'un *Anglais nommé Newton* travaille à faire des verres pour les lunettes.

jurisprudence et quelques traductions du grec; mais, étranger aux mathématiques, il n'aurait pas voulu, sans le secours d'un géomètre, se faire l'éditeur des œuvres de Fermat. D'ailleurs, nous l'avons dit, ces œuvres n'étaient pas en sa possession. Il paraît que ce qu'il trouva de plus intéressant dans le cabinet de son père, ce fut un exemplaire de l'édition donnée en 1621 par Bachet de l'ouvrage de Diophante. A la marge de ce livre, qui est un volume in-folio, Fermat avait écrit quelques observations et l'énoncé de plusieurs théorèmes sur la théorie des nombres. Lagrange, qui s'y connaissait, affirme que ces annotations renferment la partie la plus précieuse des écrits de Fermat qui nous soit parvenue. Samuel Fermat comprit toute l'importance de ces notes marginales, et s'entendit avec le père Billy, habile mathématicien, pour donner une nouvelle édition de Diophante, enrichie de ces annotations. Cette édition parut à Toulouse en 1670, et le père Billy, qui était en correspondance avec Fermat, y ajouta un extrait fort intéressant des lettres scientifiques que ce grand géomètre lui avait adressées. On doit regretter qu'à la place de cet extrait, que Billy appelle *Inventum novum*, ce savant jésuite n'ait pas publié intégralement les lettres de Fermat. Toutefois, en comparant une lettre autographe de Fermat au père Billy, qui existe encore à la Bibliothèque royale de Paris, avec l'extrait correspondant inséré dans l'*Inventum novum*, on peut se convaincre que Billy a reproduit fidèlement les idées de l'auteur. Cet *abrégé* d'une seule correspondance contient trente-six pages in-folio, et l'on y trouve des méthodes de Fermat qu'on chercherait vainement ailleurs. Il donne une idée de tout ce que devaient renfermer les lettres que Fermat adressait si fréquemment à ses amis.

C'est à la marge de la huitième question du second livre de l'ouvrage de Diophante que Fermat avait énoncé cette proposition négative que nous avons citée, et dont on n'a pas encore pu retrouver la démonstration générale. Sans nul doute, Fermat possédait cette démonstration, qui était, à ce qu'il paraît, d'un genre singulier, car, après l'énoncé du théorème, il ajoute : « J'en ai découvert une dé« monstration admirable, mais il y a trop peu de marge pour que je « puisse la donner ici... (*hanc marginis exiguitas non caperet*). » Ce fait seul justifie les bibliophiles qui recherchent les exemplaires grands de marge. Si le Diophante que possédait Fermat avait été *non rogné*, peut-être ce grand géomètre aurait-il pu à cet endroit, comme il l'a fait ailleurs, esquisser rapidement une démonstration qu'il est si difficile de retrouver. Ceux qui ont vu à la bibliothèque de Bordeaux

l'exemplaire des *Essais* à la marge duquel Montaigne avait préparé une nouvelle édition complètement refondue de son ouvrage inimitable apprécieront d'autant plus le respect des amateurs pour les marges d'un livre, que ce précieux volume a été horriblement mutilé dans ces derniers temps par le fer d'un détestable relieur.

Cette nouvelle édition de Diophante, que les géomètres mettent tant d'empressement à se procurer aujourd'hui, n'eut aucun succès en France au moment où elle parut. Les exemplaires ne trouvaient point d'acheteurs, et Samuel Fermat chercha vainement à faire quelques échanges avec les libraires de Paris. Cela résulte des premières lettres adressées à Samuel Fermat par Justel, qui ajoute pourtant : « Tous « les Anglais qui sont ici en cherchent. Vous m'obligerez de me faire « savoir où on en pourra trouver, afin que je le leur enseigne. Le « nom de monsieur votre père est en si grande vénération en ce « pays-là, que tout ce qui vient de lui est recherché avec empresse- « ment. On me prie de savoir si vous ne donnerez pas dans quelque « temps le reste des ouvrages dont M. Carcavi a la plus grande partie « et M. Thoinard aussi. »

Samuel Fermat n'avait pas besoin de stimulant pour songer à une telle publication, et la suite de cette correspondance prouve qu'il mit tout en œuvre pour rassembler les manuscrits de son père et pour trouver un mathématicien capable de surveiller l'édition d'un ouvrage qui avait besoin d'être revu avec d'autant plus de soin, que l'auteur était mort sans rien préparer pour l'impression, ne laissant guère que des notes et des brouillons. Tantôt Fermat s'adresse à Bouillaud, astronome et érudit fort connu, pour qu'il veuille se charger de la publication de ses écrits; tantôt il fait prier Carcavi de diriger cette édition, et de la placer sous le patronage de l'Académie des Sciences que Louis XIV venait de créer. Malheureusement ces tentatives n'eurent aucun succès : Bouillaud commence par accepter, et refuse ensuite; Carcavi hésite, et l'Académie reste indifférente. Bref, personne ne veut s'en charger en France. Justel écrit alors à Fermat : « N'ayant « trouvé personne ici qui veuille prendre le soin de l'impression des « ouvrages de monsieur votre père, j'ai eu recours aux étrangers. Il « y en a plusieurs en Angleterre qui sont très capables, qui se char- « geront de l'impression et de la correction, si vous voulez bien les « leur confier. Ils ont tant de vénération et d'estime pour tout ce qui « porte votre nom, qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent. Si vous jugez à « propos de les laisser sortir du royaume, mandez-le-moi et tout ce « que vous désirez que je fasse. »

Cette proposition, qui honore les savans anglais auxquels l'illustre magistrat de Toulouse avait souvent montré sa supériorité, ne fut pas acceptée, et Samuel Fermat prit enfin le parti de se faire l'éditeur des ouvrages mathématiques de son père; mais alors se présenta un autre genre de difficultés. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis la mort de Fermat, et les personnes auxquelles il avait communiqué ses écrits les plus remarquables n'existaient plus : Mersenne, Pascal et Descartes étaient morts avant lui; Midorge, Petit, Frenicle, avaient aussi cessé de vivre, et leurs papiers étaient dispersés. Avant de mourir, Roberval s'était emparé d'une partie de la correspondance du père Mersenne, et Picard s'était laissé prendre beaucoup de lettres de Fermat. Justel nous apprend que ces mêmes savans, qui ne faisaient rien pour que le nom de Fermat passât à la postérité, refusaient de communiquer les lettres qu'il leur avait adressées, sous prétexte qu'elles étaient trop précieuses. Il paraît que Thoinard seul mit avec empressement à la disposition du fils tous les écrits de Fermat qu'il possédait. Thoinard, qui est peu connu aujourd'hui, était un des hommes les plus savans du XVIIe siècle. Lié avec Leibnitz et avec Locke, il a laissé une correspondance précieuse dont la partie la plus intéressante est actuellement entre les mains de M. Brunet, le célèbre bibliographe. Si nous sommes bien informé, cette correspondance ne contient aucun écrit de Fermat.

Malgré toutes ces difficultés, Samuel Fermat fit paraître à Toulouse, en 1679, un volume in-folio intitulé *Opera varia*, qui renferme plusieurs traités géométriques, et un certain nombre de lettres scientifiques adressées à Fermat ou écrites par lui. Parmi ces lettres, il y en a quelques-unes de Pascal, de Roberval et de Descartes. On ignore pourquoi Samuel Fermat, qui a reproduit dans ce volume des pièces déjà publiées précédemment, n'y a inséré ni le *Commercium epistolicum*, publié par Wallis en Angleterre, ni les lettres qui avaient paru dans la correspondance de Descartes. Quelques vers latins placés à la fin du volume font regretter les vers français et espagnols dont l'article nécrologique si souvent cité du *Journal des Savans* parle avec tant d'éloge. En 1665, on se connaissait en beaux vers à Paris, et nous voudrions pouvoir être à même d'apprécier cette délicatesse d'esprit, cette élégance, qui caractérisaient, à ce qu'on assure, les poésies de ce génie si profond et si souple à la fois.

Ce n'est donc pas, comme on l'a dit souvent, la négligence de Samuel Fermat qui nous a privés des plus belles découvertes de son père. Si, après la mort de ce grand homme, les savans se fussent

intéressés à sa gloire, s'ils eussent compris toute l'importance de ses travaux, les éditeurs n'auraient pas manqué, et Samuel Fermat n'aurait pas eu à lutter contre d'insurmontables difficultés. Justel nous apprend que le mérite de Fermat était *plus connu et admiré dans les pays étrangers qu'en France*. Et pourquoi? C'est que, — d'autres l'ont déjà remarqué, — après la mort de Fermat il n'était resté en France aucun géomètre de premier ordre pour apprécier à leur juste valeur ces admirables découvertes. Ce fut seulement au XVIIIe siècle, lorsqu'Euler, s'appliquant avec une si grande persévérance à la théorie des nombres, dut s'occuper long-temps des théorèmes énoncés sans démonstration par Fermat, que le nom de cet illustre géomètre fut pour ainsi dire ressuscité. La découverte des nouveaux calculs, la lutte qu'elle suscita entre les géomètres anglais et les géomètres du continent, ainsi que les grandes applications à la mécanique céleste, dont l'importance frappa tous les esprits, contribuèrent à éloigner pendant quelque temps les mathématiciens des travaux de Fermat.

Si par des démarches actives et répétées Samuel Fermat n'avait pas réussi à préserver les manuscrits de son père de la dispersion et de l'oubli, on doit penser que cette insouciance coupable ne dut pas s'arrêter lorsque la piété filiale cessa de lutter contre elle. Aussi, dans les débris qui sont arrivés jusqu'à nous des recueils manuscrits formés par Mersenne, par Bouillaud, par Carcavi, par Billy, par Thoinard, et qui, on le sait, contenaient tous des écrits de Fermat, on n'en retrouve plus aucun. De toutes les lettres qu'il avait adressées à Billy, une seule, que nous avons mentionnée, reste encore à la Bibliothèque royale de Paris. Les manuscrits de Bouillaud, conservés dans la même bibliothèque, ne renferment plus les travaux mathématiques de Fermat que, d'après un ancien inventaire, Bouillaud possédait avant de mourir. On n'y trouve même plus une lettre autographe de Fermat qu'on y voyait autrefois et qui était relative à l'interprétation d'un passage de Frontin. Cette lettre intéressante, qu'on chercherait vainement dans les *Opera varia*, a été insérée par Camusat dans son *Histoire critique des Journaux*. La correspondance de Pascal contenait un nombre considérable de lettres de Fermat, dont quelques-unes seulement ont été publiées par Bossut. Dans sa belle édition des *Pensées* de Pascal, M. Faugère nous apprend que le père Guerrier, qui travailla tant sur les manuscrits de Pascal, a déclaré, dans une note qui existe encore, qu'il ne transcrivait pas les lettres adressées par Fermat à Pascal, *parce qu'elles ne contiennent que de l'algèbre et des figures de géométrie!* On conçoit qu'avec de telles dispositions d'esprit des

hommes instruits aient laissé périr les écrits les plus importans de Fermat.

Cependant, lorsqu'il s'agit de manuscrits, on ne doit jamais désespérer de rien. Souvent ce qu'on croit perdu n'est que caché, et il ne faut pas oublier que les manuscrits autographes de Galilée, que sa correspondance inédite, qu'on supposait depuis long-temps anéantie, ont été retrouvés un beau jour dans la boutique d'un charcutier auquel un domestique, qui les avait découverts dans un vieux silo, les vendait au poids. La correspondance originale que Peiresc entretenait avec tous les savans de son temps, correspondance précieuse dont depuis plus d'un siècle on a déploré la perte dans vingt ouvrages divers, et qu'on prétendait avoir été transformée en papillotes par une nièce du célèbre magistrat d'Aix, se trouve depuis longues années à la Bibliothèque royale de Paris, où tout le monde peut la voir! De tels faits sont bien propres à soutenir le zèle des personnes qui ne désespèrent pas de découvrir des manuscrits importans égarés dans ces derniers siècles.

Le hasard parfois se charge de révélations inattendues. Nous avions, comme tant d'autres, fait d'inutiles tentatives pour retrouver dans les grands dépôts littéraires de la France et de l'Italie quelques-uns des manuscrits inédits de Fermat; nous savions qu'à la bibliothèque de Toulouse on ne conserve qu'une note écrite par Fermat en tête d'un exemplaire des *Dialogues* de Galilée, et nous n'avions guère l'espoir de faire quelque intéressante trouvaille à cet égard, lorsqu'il y a six ans un libraire parisien, M. Cretaine, nous communiqua une note informe qu'il avait reçue de la province, et dans laquelle se trouvait l'indication de plusieurs manuscrits qui étaient à vendre chez un bouquiniste de Metz. Les premiers mots sur lesquels s'arrêtèrent nos yeux furent ceux-ci : *Manuscrits inédits de Fermat!* On pense bien que nous ne perdîmes pas de temps. Grace à l'obligeante intervention d'un professeur distingué de l'école de Metz, M. Didion, vingt lettres scientifiques inédites de Fermat, et huit opuscules mathématiques également inédits de ce grand géomètre, se trouvèrent bientôt en notre possession. On comprendra toute l'importance de cette découverte lorsqu'on saura que ces écrits pourront augmenter de deux tiers environ les travaux de Fermat contenus dans les *Opera varia*.

Nous ajouterons en passant que ces manuscrits ont appartenu à Arbogast, ancien membre de la convention nationale et savant géomètre, qui avait copié de sa main plusieurs lettres de Fermat à Mersenne qu'il paraît avoir trouvées, du temps de la révolution, dans la

bibliothèque du comité de l'instruction publique. Ces copies sont d'autant plus précieuses que les originaux ont disparu depuis lors. Au reste, Arbogast avait réuni d'autres manuscrits de Fermat; il possédait quelques originaux et une copie fort ancienne des lettres de Fermat à Mersenne. Les manuscrits que nous avons achetés à Metz, et qui provenaient tous de la même source, se composent d'une quarantaine de volumes fort précieux. On y trouve beaucoup de lettres inédites de Descartes, de Moivre, des Bernoulli, de l'Hospital, d'Euler, de d'Alembert et d'autres géomètres célèbres. Arbogast avait eu soin d'écrire sur la couverture de chaque volume le titre de l'ouvrage qu'il renfermait et le nom de l'auteur; mais malgré une telle précaution, tous ces manuscrits, qui de la bibliothèque d'Arbogast avaient passé dans celle de M. Français, ont failli périr après la mort de celui-ci. En effet, sa bibliothèque ayant été mise en vente, plusieurs savans se sont empressés de l'explorer et d'y choisir les ouvrages qui leur convenaient; mais croira-t-on que, dans cette ville de Metz, peuplée d'anciens élèves de l'École Polytechnique, visitée tous les ans par des examinateurs qui ont acheté des livres de mathématiques à la bibliothèque de M. Français, personne ne se soit arrêté à ce titre écrit en grosses lettres : *Manuscrits inédits de Fermat?* Après une longue attente, ces manuscrits devinrent, comme nous l'avons dit, la propriété d'un bouquiniste qui nous les revendit à peu près au prix du papier.

Ce n'est pas seulement dans la collection d'Arbogast que l'on peut trouver des écrits inédits de Fermat. Des recherches persévérantes que nous avons faites à la Bibliothèque royale de Paris, et que les conservateurs de ce grand établissement ont favorisées avec une extrême obligeance, nous ont conduit à retrouver quelques fragmens inédits de Fermat, et plusieurs anciennes copies fort correctes d'écrits dont on n'a donné qu'une édition fautive. Il existe d'ailleurs entre les mains de quelques amateurs distingués des lettres inédites de Fermat, que M. de Salvandy, qui ne néglige rien pour que la loi relative à l'édition des œuvres de Fermat reçoive une prompte exécution, s'efforce de rassembler avec le zèle le plus louable. Nous-même nous avons trouvé quelques lettres de Fermat et de son fils dans la correspondance inédite d'Huet, dont nous avons fait l'acquisition il y a quelque temps, et qui contient plus de trois mille lettres autographes des plus illustres personnages du XVIIe siècle. Quoique, jusqu'à présent, on ne connaisse dans le Languedoc aucun écrit mathématique de Fermat, cependant les découvertes inattendues qui ont été faites

à Beaumont permettent d'espérer qu'avec de la persévérance on parviendra à de nouveaux résultats, et nous pensons que M. Toupiac, notaire à Beaumont, que M. de Crazannes, sous-préfet de Castel-Sarrazin, que M. Molins, professeur à la faculté des sciences de Toulouse, qui se sont livrés déjà avec fruit à d'actives recherches à ce sujet, redoubleront d'efforts. Il serait bien à désirer que l'on pût recouvrer quelques débris du moins de cette correspondance que Fermat entretenait avec tous les savans de l'Europe, ainsi que les manuscrits inédits de Viete, dont une lettre de Fermat, qui n'a jamais été publiée, nous fait savoir qu'il était dépositaire. Examinées avec persévérance, les archives du parlement de Toulouse peuvent fournir des renseignemens précieux sur la vie de Fermat, et peut-être obtiendra-t-on des résultats encore plus intéressans en suivant patiemment la descendance de Fermat, et en fouillant dans les archives particulières de ses héritiers, intéressés plus que personne à la gloire de ce grand géomètre.

Des recherches de cette nature ne doivent pas seulement embrasser la France : il faut les étendre à toute l'Europe. Une communication que nous avons reçue à ce sujet par M. Gar, savant distingué qui a exploré avec tant de fruit les bibliothèques de Vienne, et qui a fait paraître récemment à Florence, dans les *Archives historiques*, un si excellent catalogue des manuscrits de la collection Foscarini, nous a donné l'espoir fondé de retrouver en Allemagne un nombre considérable de lettres inédites de Fermat. Il est à présumer aussi que les manuscrits d'Huyghens, avec lequel Fermat était en correspondance, qui se conservent à la bibliothèque de La Haye, contiennent d'autres écrits inédits de l'illustre magistrat de Toulouse. Nous espérons que M. Uylenbroeck, savant physicien qui a tiré de ces manuscrits deux volumes de pièces intéressantes de Leibnitz, d'Huyghens, de L'Hospital, et qui a publié une espèce de commentaire d'Huyghens sur un écrit de Fermat, voudra bien nous éclairer sur ce point. Enfin, nous pensons qu'il existe probablement encore en Italie des lettres de Fermat à Torricelli ou à Castelli, et peut-être aussi quelques-uns des ouvrages manuscrits que ce grand géomètre, on le sait par ses lettres, aimait à adresser aux savans italiens.

On le voit, les sources où il faut puiser pour former une collection complète des œuvres de Fermat sont nombreuses, et l'on peut être assuré que l'édition qui se prépare répondra, par le nombre et l'importance des pièces qu'elle contiendra, au vœu du pays. Les *Œuvres diverses* (*Opera varia*) de Fermat, le *Commercium epistolicum* de

Wallis, les *Lettres de Descartes*, les *Œuvres de Pascal* et les manuscrits inédits rassemblés par Arbogast doivent en fournir les élémens principaux, non compris tout ce que pourront faire découvrir les recherches qui se font actuellement dans différens pays. La correspondance épistolaire, toujours si intéressante lorsqu'il s'agit d'un homme supérieur, deviendra probablement ici la partie principale, puisqu'ordinairement Fermat communiquait par lettres ses travaux, sans les rédiger et sans même en garder de copie. A ses lettres, il faudra, autant que cela sera possible, joindre les réponses, qui, surtout dans une correspondance dont il ne nous reste que des fragmens, suppléent parfois aux lettres qui manquent, et font mieux connaître l'ensemble. D'ailleurs, dans les discussions fréquentes que Fermat soutint avec Descartes, avec Pascal et avec d'autres savans, si l'on n'avait pas toutes les pièces de la polémique, il serait impossible de bien comprendre la question. Ce mode de publication a déjà été suivi par les éditeurs des œuvres de Descartes et de Galilée, et même pour les *Opera varia* de Fermat.

Dans l'*exposé des motifs* du projet de loi relatif à la publication des *Œuvres complètes* de Fermat, M. Villemain avait fait allusion aux différentes sources auxquelles il fallait puiser, afin que l'édition projetée répondît au vœu des savans. Le rapporteur de la commission nommée par la chambre pour examiner ce projet de loi paraît, chose étrange! n'avoir pas eu connaissance de cet exposé de motifs; car, tout en concluant en faveur de l'adoption, il a raisonné comme si l'on ne connaissait d'autres écrits imprimés de Fermat que les *Opera varia* et les notes marginales sur l'ouvrage de Diophante (1). De la publication faite par Wallis, des lettres et des opuscules publiés dans la correspondance de Descartes, de ce que Bossut a inséré dans son édition des œuvres de Pascal, le rapport n'en dit pas un mot. Bien plus, on y propose de supprimer des lettres *en assez grand nombre* déjà publiées dans les *Opera varia*, et plusieurs articles relatifs aux recherches que Fermat avait faites sur certaines parties de l'analyse indéterminée. Passant au Diophante, le rapporteur demande qu'on ne le réimprime pas, d'abord, dit-il, parce que les éditions qui existent de cet ouvrage sont *bien suffisantes pour les érudits*, et ensuite parce que, à son avis,

(1) Après avoir mentionné les *Opera varia* de Fermat, le rapporteur dit : « Tel « est l'ouvrage, devenu aujourd'hui assez rare, que M. le ministre de l'instruction « publique, dans des vues dont les sciences doivent être reconnaissantes, désire « faire réimprimer aux frais de l'état. »

ce serait une faute d'appeler trop vivement l'attention du public vers l'analyse indéterminée. D'ailleurs, ajoute-t-il, doit-on, « à raison de « quelques lignes de Fermat, réimprimer le Diophante tout entier? » Quant aux manuscrits inédits rassemblés par Arbogast, le rapporteur, qui ne les a jamais vus, déclare qu'ils n'offrent pas un grand intérêt, et qu'en tout cas ils ne fourniraient qu'un petit nombre de pages à la nouvelle édition. Ayant ainsi amoindri en étendue et en importance les œuvres de Fermat, l'honorable rapporteur arrive à cette conclusion, qu'il ne resterait pas la matière des deux volumes projetés par M. Villemain, et il demande que cette édition soit complétée par les écrits d'autres savans français, parmi lesquels il cite Viete et Descartes, au sujet de l'application de l'algèbre à la géométrie, Pascal et Roberval, en ce qui concerne quelques-uns de leurs travaux mathématiques et la presse hydraulique, et enfin Papin, pour ses conceptions de la machine et des bateaux à vapeur.

Assurément, si le gouvernement formait le projet de réimprimer les écrits les plus importans des géomètres français, nous applaudirions à cette mesure, surtout si elle s'appliquait à des ouvrages dont la rareté est égale au mérite, et non pas, par exemple, aux travaux mathématiques de Pascal et de Descartes, qui ont été réimprimés récemment et que l'on peut se procurer partout à bas prix; mais accoler d'autres ouvrages aux écrits de Fermat, ce serait déclarer en quelque sorte que ceux-ci ne méritent pas d'occuper seuls le public, et atténuer la portée d'une grande manifestation nationale. Du reste, nous pensons que l'on ne s'est formé une juste idée ni des écrits de Fermat, ni de ceux qu'on voudrait y joindre. Si l'on adoptait les idées émises dans le rapport, il est fort à craindre que, tout en donnant une édition incomplète des œuvres de Fermat, on ne dépassât de beaucoup les limites de deux volumes. D'ailleurs, quelle relation y a-t-il entre la machine à vapeur et les travaux mathématiques de Fermat? On dirait, Dieu nous pardonne, que l'honorable rapporteur de la chambre des députés, plus familiarisé avec les instrumens d'astronomie et d'optique qu'avec les matières qui formaient l'objet habituel des méditations scientifiques de Fermat, non-seulement n'a pas saisi les indications de M. Villemain relativement aux divers recueils qui contiennent les écrits de Fermat, mais que même il n'a ouvert le Diophante avec les notes de Fermat et les *Opera varia* qu'à cette occasion, et fort à la hâte. En effet, après avoir assuré qu'il en a *fait le calcul*, il déclare que les notes de Fermat sur l'ouvrage de Diophante forment en somme l'équivalent de *dix à douze pages*, qu'il réduit

plus loin à *quelques lignes*. Or, nous avons déjà vu que ce volume commence par un abrégé de *trente-six pages in-folio* des travaux mathématiques adressés à Billy par Fermat. Cet important abrégé doit nécessairement être inséré dans la nouvelle édition; il avait complètement échappé au savant rapporteur. Nous ne pensons pas qu'il faille rien retrancher des œuvres de Fermat. On sait que, rareté à part, les anciennes éditions ne sont complètement remplacées par les réimpressions qu'à la condition que celles-ci reproduisent au moins tout ce que les autres contiennent. Si l'on retranchait la moindre partie des œuvres de Fermat, on verrait bientôt l'ancienne édition recherchée avec avidité et placée invariablement dans les bibliothèques à côté de la nouvelle. D'ailleurs, qui oserait, avec le rapporteur, déclarer *inutiles* certaines questions que Fermat jugea dignes d'occuper son esprit? Quant au Diophante, qu'on semble rejeter si lestement aujourd'hui par le double motif que cet ouvrage n'est pas assez rare, et qu'il ne faut pas trop encourager l'étude de la théorie des nombres, il suffit de faire remarquer que Lagrange, dont l'autorité ne sera contestée par personne, avait voulu réimprimer cet ouvrage qu'il déclarait *très rare* il y a long-temps, et dont à plusieurs reprises il a manifesté le vœu qu'on fît une nouvelle édition. Ce livre est si peu commun, que dans ce moment-ci le gouvernement en fait rechercher vainement un exemplaire chez tous les libraires de Paris. S'il est d'ailleurs dangereux d'exciter les jeunes géomètres à diriger leurs efforts vers la théorie des nombres, on ne doit pas seulement omettre l'ouvrage de Diophante, il faut supprimer aussi les notes de Fermat et interdire désormais à l'Institut de proposer pour sujet du grand prix de mathématiques des questions tirées de cette théorie (1).

Disons-le nettement, si, pour la nouvelle édition des œuvres de Fermat, on avait dû suivre les idées émises par le rapporteur de la chambre des députés (2), nous pensons que le gouvernement eût été

(1) Le savant rapporteur donne, dans son travail, des preuves répétées de son excessive aversion pour la *théorie des nombres*. Parlant des *Opera varia*, imprimées en 1679, il dit qu'elles parurent *quinze années* après la mort de Fermat (qui cessa de vivre en 1665), et dans ce rapport, qui est de 1843, il ajoute que ces mêmes *Opera varia* ont été publiées *il y a cent soixante-cinq ans!*

(2) Nous n'avons examiné ici que ce qui est relatif à l'exécution de la loi. S'il avait fallu se livrer à une discussion détaillée de tout le rapport, les remarques critiques eussent pu devenir trop nombreuses. Qui voudrait croire, par exemple, avec l'honorable député, que Fermat imagina peut-être : « que personne après sa mort « ne s'occuperait plus de la méthode des *maxima* et des *minima*, des propriétés « des nombres et du calcul des probabilités? »

contraint d'y renoncer, car elle serait devenue inexécutable. Heureusement la chambre des pairs a mieux compris ce qu'il fallait faire pour la gloire de Fermat, et la commission, par l'organe de M. de Laplace, a déclaré qu'elle n'approuvait pas cet assemblage d'écrits divers qui, par leur réunion, auraient affaibli l'hommage qu'on voulait rendre à la mémoire de ce grand géomètre (1). Caractérisant sans phrases et très convenablement les travaux et le génie de Fermat, le nouveau rapporteur a fait justice des idées aventureuses que contenait le premier rapport, et, dans une loi destinée à exalter la gloire de Fermat, il s'est bien gardé de jeter quelque défaveur sur une branche des mathématiques que ce grand géomètre avait cultivée avec passion. Il a parfaitement compris que les sciences se tiennent, que le progrès de l'une est intimement lié à l'avancement de toutes les autres, et que, sous prétexte de favoriser les progrès de la mécanique céleste ou de l'acoustique, parler avec une sorte de dédain de l'analyse indéterminée dont des hommes tels que Fermat, Euler, Lagrange, s'occupèrent toute leur vie, et qui est cultivée actuellement en France et en Allemagne par les plus illustres géomètres, c'était, en réalité, s'opposer aux progrès des mathématiques. M. de Laplace a puisé des idées plus élevées dans les écrits de son illustre père, qui connaissait véritablement la mécanique céleste et la théorie mathématique du son, et qui, bien que ses succès le portassent de préférence vers les applications, disait, il y a cinquante ans aux élèves de la première École Normale, à propos de Fermat :

« Ce grand géomètre avait promis de publier les démonstrations de « ces derniers théorèmes, mais elles ont été perdues à sa mort; ces « théorèmes sont restés comme autant de monumens qui, par la dif- « ficulté d'y parvenir, attestent la profondeur de son génie. Il est fort « remarquable que les grandes découvertes dont l'analyse s'est en- « richie dans ce siècle aient peu influé sur la théorie des nombres. « Au reste, ces recherches ne sont jusqu'ici que de pure curiosité, et « je ne conseille de s'y livrer qu'à ceux qui en ont le loisir. Cependant « il est bon de les suivre, elles fournissent d'excellens modèles dans « l'art de raisonner; d'ailleurs, on en fera un jour, peut-être, des ap- « plications importantes. Tout se tient dans la chaîne des vérités, et

(1) Parlant au nom de la commission chargée par la chambre des pairs d'examiner ce projet de loi, M. de Laplace disait que cette commission s'associerait au vœu exprimé par le rapporteur de la chambre des députés, « si elle ne craignait pas que « des adjonctions trop étrangères aux recherches du géomètre ne fissent perdre à « la réimpression de ses œuvres son véritable caractère, qui doit rester un hommage « pur à son génie. »

« quelquefois un seul phénomène a suffi pour faire passer les plus « inutiles en apparence de notre entendement dans la nature. Rien « ne semblait plus futile que les spéculations des anciens géomètres « sur les courbes qu'engendre la section de la surface des cônes par « un plan : après deux mille ans, elles ont fait découvrir à Kepler les « lois générales du système planétaire dont les différens corps se « meuvent dans ces courbes. »

Quelques années plus tard, Laplace, faisant réimprimer ce passage, y ajoutait cette note :

« Depuis la première publication de ces leçons, M. Gauss, célèbre « géomètre, a réalisé cette prédiction, et, par une application extrè- « mement ingénieuse de la théorie des nombres, il est parvenu à des « résultats étonnans, entièrement nouveaux, sur la résolution des « équations et sur l'inscription des polygones réguliers dans le « cercle. »

Au lieu donc de faire des vœux pour que les jeunes géomètres négligent la théorie des nombres, espérons que cette nouvelle édition des œuvres de Fermat ranimera leur zèle, et les portera, par un si grand exemple, à cultiver avec une égale ardeur et avec un succès croissant les diverses branches de l'analyse mathématique. Une introduction historique, où l'on exposerait rapidement tout ce que la France a fait pour le progrès des sciences depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment de la mort de Fermat, et quelques notes destinées à faciliter la lecture des écrits que l'on doit imprimer, semblent un complément indispensable de cette publication. Il serait à propos de reproduire à cette occasion le portrait de Fermat gravé dans les *Opera varia*, afin que désormais toute la France pût connaître cette belle tête d'un homme aussi digne par son génie que par ses qualités morales de servir d'exemple à la postérité. Nous désirons vivement, sans pourtant l'espérer, que la personne chargée par le gouvernement de diriger l'édition des œuvres de Fermat ne reste pas trop au-dessous de la tâche qui lui est imposée.

G. Libri.

DE

LA POÉSIE LYRIQUE

EN ALLEMAGNE.

FRÉDÉRIC RÜCKERT.

SECONDE PARTIE.[1]

C'est de Rückert qu'on pourra dire à bon droit quelque jour cette parole que nous retrouvons si souvent dans le panégyrique des grands princes, à savoir qu'il eut un cœur pour tous les cœurs, un esprit pour tous les esprits. Sagace, industrieux, souple à l'excès, il s'insinue au milieu d'un peuple, l'observe, et va surprendre en un clin d'œil sa physionomie, sa nationalité lyrique. En pareil cas, rien ne lui coûte : il se fera Chinois pour nous initier, par son poème de *Schiking,* au bizarre génie de ce monde vieilli dans l'enfance. Ensuite, l'histoire de *Nala et Damajanti* lui fournira le prétexte de s'attarder au sein de la civilisation hindoue, et de rimer pour nos oreilles européennes une des plus touchantes inspirations de la muse sanscrite. Et

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 avril.

nous le verrons enfin, avec Nisami, Hafiz et toute la bande érotique, fredonner le *minnelied* persan et s'enivrer de l'extase de Dieu dans la coupe écumante de Dschelaleddin. C'est à ce point de son pèlerinage que nous le prendrons, lorsque, à son retour du fleuve Jaune, à sa descente de l'Himalaya, Rückert aborde le plus fougueux représentant du panthéisme oriental, celui que nous appellerions volontiers le Spinosa derviche.

« Aussi long-temps que le soleil n'a point déchiré le crêpe de la nuit, les oiseaux du jour demeurent inquiets. L'œil du soleil éveille les tulipes; maintenant, ô mon cœur, l'instant est venu pour toi de t'épanouir. Le glaive du soleil verse en gouttes de rosée sur le sein de l'aurore le sang de la nuit qu'il a vaincue. La lumière vient d'Orient, et moi je suis à l'Occident, espèce de montagne sur la cime de laquelle le rayon se brise; je suis la pâle lune du soleil de beauté. N'importe, regardez au-delà de moi; regardez le soleil en face. Dschelaleddin s'appelle en Orient la lumière; ma poésie vous en montre le reflet. »

Ainsi débutent les *Gazelles*. C'est au plus grand, au plus exalté des poètes mystiques persans, à Mewlana Dschelaleddin Rumi que s'adresse Rückert. Tout à l'heure, dans les *Œstlichen Rosen*, nous verrons notre Allemand saisir l'autre point de vue de la poésie orientale, le côté sensuel, voluptueux, badin, que le viveur Hafiz chansonne de si joyeuse humeur en vidant son verre. En attendant, c'est à l'ascétisme qu'il en veut, à la contemplation effrénée d'un pontife du soleil ivre de son Dieu; l'ivresse, s'il y en a, sera divine et point terrestre. En mettant le pied sur le sol oriental, Rückert devait son premier hommage au coryphée splendide du panthéisme indien, quitte à se dédommage ensuite de tant d'énervantes extases à la coupe de l'amour et du printemps. Partout Dante passe avant Pétrarque. Quant à l'étendue de ce mysticisme du poète persan dont Rückert essaie de reproduire l'enthousiasme passionné, elle est sans bornes : qu'on se figure l'angoisse de l'infini, l'avide soif de l'être, un besoin furieux de se plonger en lui, de s'y abîmer, et d'aller, comme ce papillon qu'une flamme attire, s'absorber dans l'océan de la lumière universelle. Bienheureuses les ames qui sont restées au jardin de la patrie! La vie de l'homme est un exil plein de misère et de néant, un passage où il ne recueille que l'erreur sur son origine et sa destination; aussi l'ame bannie en ce monde de réalité, prisonnière dans les liens du corps, n'aspire-t-elle qu'à briser ses entraves. L'élu de Dieu met sa vie dans cette aspiration qui forme avec l'absorption dans l'être le thème ordinaire de cet illuminisme poétique, thème reproduit d'ailleurs sur tous les tons. Le

pèlerin couché dans la poussière appelle de ses vœux l'heure de la transfiguration; mais avant qu'elle sonne pour lui, cette heure tant souhaitée, il faut que l'ame céleste ait triomphé dans cette lutte à mort qu'elle livre à l'ame terrestre. De là une initiation continuelle à la vie pure, une inspiration empruntant ses argumens à l'image, au symbole, et ramenant par toute sorte d'allusions la pensée édifiante.

« Cette épée dont la lame et la pointe sortent pures des mains du forgeron, veille à ce qu'elle ne se rouille point dans un impur fourreau. Cet or qui, dans les coffres-forts de l'avarice, sert aux projets des esprits ténébreux, est au trône de notre EMPEREUR un ornement sublime. Quand le nuage des cieux répand des ondées, tous les arbres se désaltèrent. Le pommier porte des fruits, et le saule un feuillage grisâtre. Vois, ce jonc reste creux, et cet autre est enflé de sucre : tous deux cependant ont bu au même étang. Deux bêtes ont tondu le même pâturage; le cœur de l'une sécrète le musc, celui de l'autre le fiel. Deux vers de différentes espèces ont mangé de la feuille à l'arbre : l'un donne un fil stérile, l'autre file de la soie. L'abeille et le serpent ont sucé la même fleur, et du suc nourricier celle-là fait un baume pour soulager la souffrance, celui-ci un poison pour l'aviver. Tel voit la lumière du ciel, et ses propres ténèbres s'en augmentent; tel autre, pareil à la rose, s'en enveloppe amoureusement. O toi, sois à ton tour un vase de cristal, et transforme en pure essence tout ce que tu recueilleras dans les riches pâturages de Dieu. »

Qui ne sait point secouer l'impureté ne contemplera jamais Dieu dans sa gloire, et celui-là seul sera maître du monde qui sait renoncer au monde.

« L'amour cria de la porte du ciel : Qui donc ose d'en bas regarder vers Dieu? — C'est nous qui regardons vers Dieu, répondit à l'amour un chœur de prêtres. L'amour cria : Comment pouvez-vous regarder? devant vos yeux s'étend un voile, un voile tissé de haine et de cupidité, à travers lequel la lumière ne pénètre pas. Devant votre regard troublé, la face du soleil se voile, la Grace qui trône au-dessus des nuages ferme l'oreille à votre clameur sourde, et les invocations de votre prière ne seront point exaucées. Oh ! dépouillez, avant de regarder vers le ciel, dépouillez les ténèbres terrestres; en place de la cupidité et de la haine, prenez l'amour dans votre cœur, et vous pourrez ensuite lever vos yeux vers la Divinité. »

L'amour embrase l'élu de Dieu; il est sa foi, sa vertu, son trésor; il est la source de sa morale et de son ascétisme. L'homme tend à se rapprocher le plus possible de la Divinité, et pour cela il faut qu'il aime, qu'il aime en petit comme Dieu aime en grand. L'immortel Sultan a fait de l'amour l'ame des univers, et quant à lui, il est par-

tout, dans le fétu de paille comme dans l'astre flamboyant qui verse la lumière à flots d'or.

« Je suis le grain de poussière, et je suis le disque du soleil; je suis le rayon de l'aube et le bruit du soir, le murmure dans la feuillée et la rumeur des vagues; je suis le mât, le gouvernail, le pilote et le navire; je suis le banc de corail où l'on échoue; je suis ensemble l'oiseleur, le filet et l'oiseau; je suis l'image et le miroir, le bruit et l'écho; je suis l'arbre de vie et l'hôte qui s'y perche, le silence, la pensée, la langue et le son; je suis le souffle de la flûte, je suis l'esprit de l'homme, je suis l'étincelle dans le caillou, le rayon d'or dans le métal; je suis la vigne, le pressoir, le marc et l'ivresse, l'échanson et le buveur, et la coupe de cristal; je suis la bougie et le papillon dont le vol l'enveloppe; je suis la rosée et le rossignol qu'elle enivre; je suis le médecin, le malade, le poison et le contrepoison, le doux et l'amer, le miel et le fiel, la guerre, la paix, le champ de bataille, la victoire, la forteresse et le défenseur, l'assiégeant et le rempart; je suis la chaîne des êtres, l'anneau des mondes, l'échelle de la création, la montée et l'abîme; je suis ce qui est et n'est pas; je suis, ô toi qui le sais, Dschelaleddin, oh! dis-le, je suis l'ame du tout. »

Je ne sais, mais cette façon tout orientale qu'affecte Rückert de rappeler Dschelaleddin au dernier vers me semble augmenter encore le mystérieux du poème. On dirait un autre Alighieri suivant un autre Virgile et s'arrêtant à chaque pas pour invoquer le guide inspiré, le *maestro* divin qui l'entraîne loin des sentiers terrestres. Écoutons maintenant le cri du poète :

« Tu es la source universelle des jouissances, ton miel donne à la vie sa douceur; mon sein regorge de pierreries, oh! laisse-moi les répandre à tes pieds! Les ames éprises d'amour vont à ton océan comme des fleuves. Tu es le soleil des pensées; tes baisers sont les fleurs du printemps. L'amour devant toi pâlit d'amour, la lune s'épanche en torrens de larmes; tu es la rose, et les soupirs du cœur sont pour toi les saluts du rossignol. Hélas! mon *moi* s'est-il donc rendu si coupable que mon amour ne puisse racheter le mal? O perle de la conque des univers! l'écorce extérieure me répugne. O vin pur de la vie dans la coupe de la mort, que ton parfum aujourd'hui me ranime!

« Je suis la vigne, oh! viens, et sois l'ormeau autour duquel s'enlacent mes festons. Je suis le lierre, sois mon appui, ô cèdre! afin que je ne tombe pas tristement sur le sol humide. Je suis l'oiseau, viens et sois mon aile, afin que je m'élève vers ton ciel; le coursier, viens et sois mes éperons, afin que je tende au but de ta carrière. Je suis la couche où l'on sème les roses, sois ma rose, afin que de mon suc je n'alimente pas la mauvaise herbe. Je suis l'orient, lève-toi dans mon sein, ô soleil! Que ta clarté dissipe en montant ces voiles de brouillards. Je suis la nuit, sois mon diadème d'étoiles, afin que, dans les ténèbres, je ne m'épouvante pas moi-même. »

Ce n'est partout que semblable délire; de strophe en strophe, de gazelle en gazelle, le fleuve écumant s'accroît. On ne se figure point un tel luxe de métaphores, un tel débordement d'images empruntées à tous les règnes de la nature. Il y a d'âpres harmonies, de sauvages musiques dans ces vers où le souffle oriental de la Bible se retrouve en maint endroit. Je citerai dans le nombre la pièce qui commence ainsi :

« L'éternel échanson, qui verse la source de l'étang aux sables du désert, pousse les nuages aux campagnes du ciel comme un troupeau de dromadaires. Écoutez les timbales de son tonnerre... »

Écoutons en effet le Dieu-mage épancher les torrens de son amour :

« O vous tous dans la poitrine de qui je bats, j'aime, j'aime sans fin! O vous dans le sang de qui je brûle, j'aime sans fin! Le monde n'était pas encore, Adam non plus, que moi j'étais déjà; le temps n'était point, que j'étais cependant, j'aime sans fin! Lorsque s'épanouit la première rose de la création, ce fut moi qui lui soufflai son haleine, j'aime sans fin! Sept fois j'ai changé d'image à chaque jour de la semaine de la création, j'aime sans fin! J'étais dans le jardin avec le couple, et lorsque le serpent s'y glissa, j'y étais, j'aime sans fin! Lorsque Pharaon s'engloutit dans la mer Rouge, c'était moi qui tenais élevées les mains de Moïse, j'aime sans fin! Avec Noé dans l'arche, avec Joseph dans la citerne, au ciel avec Hénoch, j'aime sans fin! Lorsque Mahomet monta vers les régions du firmament, il me trouva dans le septième ciel, j'aime sans fin! Chérubins qui supportez mon trône, élevez-le toujours plus haut, j'aime sans fin! Je suis sévère au muphti, hostile aux prêtres en qui j'ai flairé l'injustice, j'aime sans fin! »

Et le poète, ivre de Dieu comme Spinosa ou Novalis, reprend en s'écriant :

« L'orient parle de ta gloire à l'occident, la rose s'entretient de ta magnificence avec l'aurore du printemps, la voix des cieux te proclame et l'écho de la terre aussi! toi! toi! ce que la langue annonce en énigmes; et toi! ce que l'amour pense tout haut...

« Viens, ô printemps de mon ame! renouveler les mondes, renouveler la lumière au firmament et l'éclat de la terre! *Viens attacher l'escarboucle du soleil au bleu turban de l'air, et jeter le vert caftan sur le dos des prairies.* »

Nous voudrions continuer nos citations, et pouvoir donner tout le recueil; reste à savoir si le lecteur serait de notre avis. Il y a dans les fréquentations d'un poète aimé qui doivent naturellement accompagner toute étude du genre de celles que nous poursuivons ici; il y a,

disons-nous, d'irrésistibles enchantemens que les esprits délicats et fins peuvent seuls s'expliquer. Peut-être n'est-ce au fond que la conscience de lutter contre l'impossible qui vous soutient. On se récrie volontiers sur l'enthousiasme (c'est la manie que je devrais dire), mettons sur la manie d'enthousiasme de certaines intelligences éprises des beautés d'une littérature étrangère, et qui s'en vont chercher bien loin, pour nous les rapporter d'un air de triomphe, des choses cent fois moins dignes d'être admirées que celles qu'on a sous la main; mais, dans ce compte, on ne fait point la part des beautés intraduisibles, des beautés qu'on sent et ne peut rendre. Dans cette strophe qui, même après tant d'efforts de notre part, va sembler à bon droit au lecteur d'une valeur beaucoup moindre que telle autre de Lamartine ou de Victor Hugo, qu'il a vue en son lieu et place, et dûment investie des graces natives; dans cette strophe, nous avons aperçu, nous, des tourbillons d'atômes lumineux, et ce mot de la traduction, si froid et si décoloré, a dans l'original des jets de phosphore et des chatoiemens d'émeraude. Aussi faut-il se garder d'admirer après avoir cité. Qui vous dit, en effet, que de cette fleur exotique, transplantée par vous avec zèle et recueillement, toute la senteur vive, tout l'arôme ne vous est point resté aux doigts?

Passons au *Jardin des Roses orientales*. Ici, comme nous l'avons remarqué, le ton change. A l'hymne effréné du panthéisme succède le refrain moqueur, la chanson à boire que rien n'effarouche; et nous avons à la place des apostrophes délirantes du sofi abîmé dans la contemplation d'Allah, nous avons l'ivresse plus humaine du musulman qui déguste à loisir les jouissances terrestres, et le crâne aviné, son turban sur l'oreille, volontiers se gausse du prophète en clignant de l'œil à quelque bel adulte de seize ans rose et frais dont la main lui verse à flots écumans les rubis de la treille. Assez long-temps le poète a puisé aux sources dévorantes de l'ascétisme et du renoncement; à d'autres chansons maintenant : que les roses de Schiraz s'effeuillent dans le cristal empourpré du sang défendu et deux fois précieux de la vigne, que le printemps souffle sur les bosquets son haleine trempée des émanations du paradis, et que Bulbul, caché sous les buissons, égrène, au clair de lune, sur les couples amoureux, les perles sonores de son gosier! Le livre des *Roses orientales* est là comme un retour à la vie, à ses plaisirs, à ses fêtes; comme une mélodieuse litanie; le printemps, la jeunesse, les joies, l'amour et le vin, reviennent à chaque verset. « Je voudrais courir ivre les rues, dit quelque part Rückert, ne m'arrêter que là où les verres tintent, et me poussant au milieu de la fête, chanter, selon que l'esprit d'Hafiz

m'inspire, chanter le printemps, la jeunesse, les roses, le vin et l'amour.» Or, ce passage entier s'applique aux *Roses orientales*. Si Goethe, qui, lui de même, avait accompli le pèlerinage, quoique de façon tout épisodique, si Goethe n'eût prévenu Rückert en mettant sous l'invocation de l'Anacréon persan une des douze parties du *Divan*, le recueil des *Roses orientales* aurait pu à merveille s'intituler le livre d'Hafiz, en opposition au recueil des *Gazelles*, lequel se fût appelé non moins naturellement le livre de Dschelaleddin. Ces noms propres, en effet, caractérisent mieux qu'aucun titre pittoresque les deux tendances de la poésie persane. D'un côté l'extase, de l'autre l'ivresse, comme si sur cette terre de feu, il n'y avait d'inspiration que pour la démence. Ivresse de Dieu ou du vin, peu importe, pourvu que le cerveau duquel jaillit la strophe embrasée ne se possède plus. En général, c'est ce mysticisme inhérent à la race elle-même, cet être intime et latent qui nous échappe à nous tous, poètes, dessinateurs et musiciens français, chaque fois qu'il nous prend fantaisie de nous occuper de l'Orient.

Je dis fantaisie, car, il faut bien l'avouer, nous n'aimons guère à choisir d'autre guide en ces excursions où le dilettantisme seul nous entraîne. Ouvrez *les Orientales* de Victor Hugo; voilà certes un beau livre, et dont personne, j'aime à le croire, ne contestera les splendides qualités lyriques. Comment nier cependant que la moindre gazelle de Goethe ou de Rückert vous en apprenne plus sur la physionomie originale et l'esprit de ce monde que tous les jeux de rime chatoyans, que tous les épanchemens descriptifs du chantre de *Sarah la Baigneuse* et du *Feu du ciel;* saphirs et diamans, si l'on veut; roses de Schiraz, tissus de Cachemyre, nous l'admettons volontiers? Un collier qu'une indolente main de sultane égrène dans l'albâtre sonore et transparent, un bouquet embaumé qu'on effeuille, des étoffes de soie et d'or qu'on déploie au soleil, tout cela certes vaut son prix. Mais que faites-vous du personnage principal, de l'ame humaine, qui prétend, elle aussi, jouer son rôle en votre drame, fût-il turc, indien ou persan, fût-il même chinois? Si maintenant, après avoir constaté le mal, nous en cherchons la cause, peut-être la trouverons-nous dans un certain système d'improvisation qui règne malheureusement chez nous, même dans les plus hautes sphères de la pensée.

A Dieu ne plaise que je veuille le moins du monde disputer ici au génie cette faculté de divination qu'il tient du ciel. Sans abdiquer, toutefois, ces forces vives de l'imagination qu'on appelle enthousiasme et spontanéité, ne saurait-on donner davantage à la méditation, à

l'étude, et faut-il dédaigner comme indignes de soi tant d'utiles ressources et de riches trésors que les muses silencieuses gardent en réserve pour les esprits qui les fréquentent? Telle occasion peut s'offrir où l'instinct si profond, si généreux qu'il soit, a besoin que la réflexion lui vienne en aide. Chez nous autres, je le répète, la précipitation gâte tout. Une idée conçue le matin est exécutée le soir même; le lendemain on l'imprime, on la publie avant qu'elle ait eu le temps de s'épurer à cette lumière critique dont tout penseur a le foyer. Quand des *Orientales* de Victor Hugo ma vue se reporte au *Divan* de Goethe, je ne puis m'empêcher d'admirer au plus haut degré ce sens critique dont je parle, et qui, je m'en aperçois alors, m'avait jusque-là trop peu frappé; j'en dirais autant de cette analyse subtile, de cette observation métaphysique qui creuse avant tout l'être moral, et loin de s'en tenir au phénomène extérieur, va chercher au fond des consciences le secret de la vie d'un peuple. Qu'on se donne seulement la peine de parcourir, dans la dernière édition des œuvres complètes de Goethe, le volumineux appendice annexé au *Divan*, et l'on verra quelles recherches, quels travaux d'exégèse et de critique ont servi de prélude à ce recueil léger, à ces poésies fugitives, comme on disait au temps du directoire. A des considérations sur la poésie des Hébreux, des Arabes et des anciens Perses succèdent des documens puisés aux sources authentiques; puis viennent des notices biographiques sur Ferdousi, Emveri, Nisami, Dschelaleddin-Rumi, Saadi, Hafiz, Dschami, les sept planètes de la pléiade orientale; études fortes et bien nourries que l'auteur de *Faust* termine par une ingénieuse remarque. « Si nous avons essayé de décrire en quelques chapitres les cinq siècles de la poésie et de la belle diction persane, observe-t-il au dernier paragraphe, qu'on nous le passe, et qu'on le prenne, pour parler à la manière de Quintilien, notre vieux maître, de la façon dont on prend un compte rond, sinon pour l'exactitude, du moins pour quelque chose d'approchant. » A mon sens, de pareils matériaux ne sauraient nuire, et je ne pense pas que la fantaisie ait jamais rien à perdre à les consulter d'abord, quitte à se donner plus tard libre carrière.

Ne vous est-il point arrivé, en passant, l'été, devant le laboratoire d'un chimiste, de voir des salles entières remplies de roses effeuillées? Bientôt, à l'action du feu, le monceau va diminuer et se fondre, et cette odorante pyramide qui embaumait le voisinage donnera pour dernier résultat un petit flacon d'essence. Tel est à peu près l'effet que produit sur moi cette poésie orientale du *Divan* de Goethe,

extrait substantiel, rare et suprême essence émanée à la flamme du génie de tout cet amas de notes et de documens. Je dirai la même chose de Rückert, orientaliste et poète, procédant à la fois de Goethe et de M. de Hammer, et qui pourrait traduire en prose ses modèles, s'il n'aimait mieux les imiter en vers.

Nous tous tant que nous sommes, la rage du pittoresque nous tue; peu soucieux de creuser le fond des consciences, il nous suffit d'interroger l'habit, et ce qui nous charme davantage, c'est la couleur. J'ai nommé là le grand cheval de bataille du romantisme. On remarquera que je ne parle pas seulement ici de la question littéraire. Tenez, ce musicien nouveau-venu, qu'on affecte aujourd'hui de proclamer un génie, qu'a-t-il vu en Orient, sinon des effets de soleil et de lune? Musicien d'une caravane illustre dont Victor Hugo serait le poète et Decamps le peintre, il s'en est tenu comme les autres à la couleur, au pittoresque. Je trouve bien dans cette ode-symphonie qui pompeusement s'intitule ode pour obéir à cet esprit de confusion auquel le premier poème qui paraîtra demain devra à son tour de s'appeler symphonie; je trouve bien dans cette ode-symphonie d'agréables motifs cousus à la file avec une industrie rare, des mélodies caractéristiques surprises sur les lieux et présentées de main de maître; mais de cette verve divine qui déborde, de ces rapports effervescens de l'être à l'infini, de tout ce panthéisme d'Atar et de Dschelaleddin, pas un mot, pas une note. Il semble pourtant que c'eût été le cas ou jamais; la musique, peu propre à certaines abstractions métaphysiques, se fût admirablement prêtée à rendre cet enthousiasme écumant, ces élans sublimes qui rentraient dans le ressort de l'hymne. Certes, si Mozart, dont on a osé prononcer le nom avec un peu de cette irrévérence qu'on affectait autrefois pour Racine, si Mozart eût entrepris le pèlerinage, il nous eût à coup sûr rapporté de la Mecque d'autres trésors que ceux-là, et le génie surhumain auquel s'est révélé, dans les quelques mesures de l'air monumental que chante Sarastro (1), toute la pompe mystérieuse du sanctuaire d'Isis aurait, je n'en doute pas, demandé au pays du prophète une plus haute et plus sévère inspiration. Ceci soit dit sans prétendre le moins du monde porter atteinte à la gloire un peu hâtive du chantre de la symphonie du *Désert*, musicien descriptif, poète coloriste, peintre à la manière de Decamps. Est-il besoin de rien ajouter maintenant pour qu'on voie quelle distance le sépare encore de Mozart, j'allais écrire de Raphaël?

(1) Au premier acte de *la Flûte enchantée*.

Il est cependant tel trait caractéristique de l'épicuréisme d'Hafiz dont nous pensons que le lecteur eût volontiers fait grace à Rückert. Avant lui, et dans le neuvième livre du *Divan* appelé le *Livre de l'échanson* (*das Schenkenbuch*), Goethe avait déjà insisté bien crûment pour des oreilles européennes sur un certain motif fort en honneur chez les érotiques persans. « Je ne pouvais omettre en pareille œuvre, écrit-il quelque part, cet amour effréné de l'ivresse particulier aux Orientaux, le vin ayant pour eux le charme du fruit défendu, non plus que leur tendresse pour la beauté de l'adulte en sa fleur de croissance, me réservant, bien entendu, de traiter ce dernier sentiment avec toute la pureté due à nos mœurs. » M. de Châteaubriand, ayant à s'expliquer sur les singuliers hommages rendus par Shakspeare à lord Southampton, met sur le compte de l'allégorie les deux sonnets qu'adresse le poète d'Élisabeth au jeune et galant gentilhomme transformé symboliquement en une maîtresse, s'il faut en croire l'auteur de l'*Essai sur la littérature anglaise* (1). Ce mysticisme de sentiment et cet abus de l'allégorie, si communs au XVe siècle, existent au plus haut degré chez les peuples de l'Orient, et, sans qu'on ait besoin de recourir à de honteuses convoitises, serviront peut-être à nous donner le mot de ces étranges rêves de leurs poètes. Je citerai pour preuve une simple histoire qui se trouve au *Jardin des Roses* de Saadi (2). « Dans mes jeunes années, dit le lyrique persan, il m'arriva de lier amitié constante et pure avec un garçon de mon rang. Son visage était pour mes yeux la région céleste où nous nous tournons dans la prière, comme vers un aimant, et sa compagnie fut pour moi ce que j'ai trouvé de plus cher dans l'existence. Je tiens que nul n'a vécu parmi les hommes (peut-être en serait-il autrement parmi les anges) qui aurait pu se mesurer avec lui pour la beauté, la droiture et l'honneur. Dans les jouissances d'une amitié semblable, je devais naturellement épuiser la coupe de ma tendresse; et maintenant qu'il est mort, je regarderais comme injuste de donner jamais mon amour à un autre. Par malheur, son pied s'engagea dans les lacs de la destinée, et il dut précipitam-

(1) « Hamlet parle d'Yorick comme d'une femme, quand les fossoyeurs retrouvent sa tête : « Hélas! pauvre Yorick, je l'ai connu comme Horatio; c'était un compagnon joyeux et d'une imagination exquise... Là étaient attachées ces lèvres que j'ai baisées ne sais combien de fois (*that I have kiss'd, I know not how oft*). » Hamlet dit à Yorick ce que Marguerite d'Écosse disait à Alain Chartier. » (Châteaubriand, *Essai sur la Littérature anglaise*, t. I, p. 318.)

(2) Voir l'élégante traduction qu'en a donnée en allemand le docteur Philipp Wolff, Stuttgart, 1841.

ment descendre au tombeau. J'ai passé un bon temps sur sa pierre, assis et couché à le veiller, et j'ai chanté sur sa mort et notre séparation bien des hymnes de deuil, qui ne cesseront jamais de nous émouvoir, moi et tant d'autres. »

Cependant de pareils sentimens, si platonique et si épurée que soit la sphère où l'imagination les porte, ont quelque chose en soi qui répugne aux bienséances, et provoque le trait même injuste, témoin l'amer sarcasme de Heine contre Platen. On aura beau s'écrier : « Honni soit qui mal y pense; » jamais la Muse moderne, décente et puritaine, ne s'arrangera de ces fadeurs débitées par le poète au bel échanson dont le vin écumant brûle de baiser les lèvres de rubis.

Pour en finir avec *les Roses orientales*, dirons-nous maintenant qu'elles n'ont rien à nous apprendre sur la vie intime du poète que nous étudions? Ainsi qu'on a dû voir, il ne s'agit ici que d'une œuvre de pure fantaisie, que d'une de ces imitations brillantes et originales, comme les lyres à plusieurs cordes peuvent seules s'en permettre. Du reste, la digression n'aura pas été stérile, et désormais dans ses vers indigènes nous surprendrons plus d'un reflet du soleil d'Ispahan, plus d'une senteur persistante de ces roses glanées au jardin d'Hafiz et de Saadi. « Du peu de ces roses que j'avais rapportées dans mon sein est né le *Printemps d'Amour*, » écrit-il lui-même en un vers plein d'élégance. Or, il faut qu'on le sache, le *Printemps d'Amour* est le plus pur, le plus rare et le plus merveilleux diamant de son aigrette poétique.

Au recueil des *Roses orientales* succède dans les *Œuvres Choisies* un assemblage de pièces diverses dont les unes, par ce sentiment de la vie secrète des sources et des fleurs qu'elles respirent, par le naturalisme inséparable de l'inspiration de l'auteur, se rattachent aux chants de la première époque, tandis que les autres, d'un style plus calme et plus posé, d'une contemplation en quelque sorte plus critique, semblent préluder à l'avènement d'une période nouvelle. Après Simurg, l'oiseau mystique de la légende persane, voici encore l'alouette. Écoutons-la bien, car c'est peut-être un cri d'adieu qu'elle nous jette. Demain notre enthousiaste d'autrefois va pendre à cette porte de sa demeure, ouvrant sur un jardinet embaumé, la cage d'osier, symbole des félicités domestiques; et si quelque oiseau vient au coup de midi béqueter les miettes de sa table, ce ne sera, croyez-le, ni l'oiseau de Safi, ni celui de Roméo, mais bien plutôt l'hôte emplumé de noir que nous avons déjà rencontré chez Kerner, cet honnête et naïf corbeau, dernier signe traditionnel du ménage d'un poète allemand.

L'incertitude de l'existence, son côté fragile et mesquin forment, à quelques exceptions près, l'unique sujet de ces méditations. Je distinguerai entre autres morceaux remarquables ce passage des *Chants Élégiaques* qui me semble donner en un cadre restreint une image parfaite de l'activité humaine et de son impuissance :

« Je courais dans les sentiers de ma vie vers le feu follet du bonheur, lequel toujours paraissait s'éloigner; et d'une ardeur toujours croissante, je m'élançais vers le brillant phosphore; vain effort, il fuyait toujours! Enfin, qui m'expliquera ce mystère? Je me retourne tout à coup, et l'aperçois derrière moi qui étincelle à l'occident du feu de l'étoile du soir. Comment donc ai-je fait pour passer devant sans m'en apercevoir? Il faut que ç'ait été en rêve. »

J'ai parlé d'exceptions. Çà et là reparaissent encore les fantaisies, les ciselures. Vous savez ces symphonies où vingt motifs se croisent et se combattent avant d'aller se perdre, se résoudre dans quelque idée dominante, comme des ruisseaux dans l'Océan; cette partie mélangée, qui vient après *les Roses orientales*, produit exactement sur moi le même effet. La corde frivole, enjouée, y vibre bien encore à côté de la corde grave; mais on sent que cette dernière l'emportera. La fantaisie elle-même s'y hérisse de je ne sais quel tour épigrammatique, où l'humoriste se révèle, comme dans cette charmante petite pièce intitulée *Dans le Parc*, et que je ne puis m'empêcher de traduire en vers, tant la forme allemande en est invitante. La voici :

N'allons jamais nous promener, ma belle,
Dans ces jardins où les fleurs et les bois
Ont de grands airs de pompe officielle,
Où le zéphyr n'ose élever la voix;
Jardins royaux, où le soleil de glace
Semble à plaisir éteindre son éclat,
Où les buissons, chuchottant à voix basse,
Causent entre eux des secrets de l'état,
Où la cascade, en tombant sur les marbres,
Conte aux échos son éternel ennui.
Le rossignol chante mal dans les arbres,
En ces bosquets d'où le mystère a fui;
Sa mélodie aux notes embrasées
Risque, en montant dans l'air comme un parfum,
De s'y heurter au babil importun
D'un papegeai bavardant aux croisées,
Et la colombe est là contre son gré,
Où la perruche et le faisan doré

De leur collier étalent la richesse.
Devant ces fleurs à grands airs de duchesse,
La marguerite, et la rose, et l'œillet,
Baissent la tête et partent sans regret,
Abandonnant un monde où tout les blesse;
Et sentant bien que pour figurer là,
Il faut avoir des quartiers de noblesse,
Et s'appeler au moins Hortensia!

Néanmoins, en dépit de ces fleurettes dont il s'émaille, le fond général du tableau est grave et sévère, et nous ne trouvons guère là que cette éternelle complainte du cœur humain s'arrêtant à mi-côte pour énumérer ses défaites et mesurer l'espace qu'il lui reste à gravir avant d'atteindre au but inconnu. La partie érotique du mariage a pour centre le *Printemps d'Amour*, et les joies de la famille sont spécialement célébrées dans les *Haus-und Jahreslieder* (mot à mot *chants de ménage et d'anniversaire*), l'un des plus substantiels et des meilleurs recueils du poète, ses *Feuilles d'Automne*.

Avant d'entrer au paradis du *Printemps d'Amour*, vous traversez un riche vestibule que Rückert a nommé *Panthéon*. Là en effet tous les dieux ont leur niche; japonais, chinois, indous et persans, tous les mythes sont évoqués, et dans ce qu'il nous donne d'original, le poète affecte certaines tendances plastiques en dehors de ses habitudes. Dans un recueil qui s'intitule *Panthéon*, le moi devait naturellement s'effacer un peu et céder la place à quelque chose se ressentant davantage du parti pris de l'art, à un lyrisme essentiellement objectif, j'ai lâché le grand mot. On m'accusera de parler allemand, mais n'importe, et je ne vois pas d'ailleurs pourquoi l'esthétique s'obstinerait à répudier le vocabulaire de la philosophie, quand ce vocabulaire lui vient en aide.

Panthéon! c'est-à-dire à tous les dieux, à tous les styles; titre superbe à inscrire en tête du frontispice de son œuvre, trop superbe sans doute quand on est, comme Rückert, un poète de sentiment, ou plutôt le poète d'un sentiment. Aussi, qu'arrive-t-il? La note fondamentale prédomine, on en revient incessamment à son lyrisme accoutumé, et cette poésie du printemps et de la nature qui partout vous poursuit émaille à votre insu de fleurs luxuriantes ces colonnes et ces chapiteaux où vous n'eussiez voulu que la simplicité du marbre. Dans les *Poésies Complètes*, ce recueil s'intitule avec moins de pompe *Matériaux pour servir à former un Panthéon* (*Bausteine zu einem Pantheon*). Je ne m'explique point pourquoi Rückert a cru

devoir changer ce titre dans les *Poésies choisies;* la dénomination primitive convenait mieux à la nature du livre, lequel pèche par le manque absolu d'unité, d'harmonie, et surtout par l'absence du fil directeur. J'y vois bien en effet les matériaux d'un temple, mais non le temple, et encore ces fragmens de colonnes, ces architraves et ces chapiteaux dispersés sont-ils ensevelis pour la plupart sous des touffes épaisses de gazons et de fleurs, comme les débris du mausolée antique dont parle Goethe dans une élégie vraiment sublime. « Voyez ce couple de colonnes s'élever du sein des décombres, et toi là-bas, leur sœur isolée, comme, le front ceint d'une mousse épaisse, tu sembles contempler du haut de ta majesté sacrée tes sœurs mutilées à tes pieds. Dans l'ombre des ronces et des plantes sauvages les débris et la terre les couvrent, et les grandes herbes ondulent par-dessus. O nature! est-ce donc là le cas que tu fais du chef-d'œuvre de ton chef-d'œuvre? Peux-tu bien renverser ton sanctuaire avec indifférence et semer des chardons à la place? » — Nos réserves faites sur l'ensemble, et à ne voir dans ce *Panthéon* qu'un simple recueil de poésies diverses, il va sans dire qu'ici, comme partout chez Rückert, les richesses de détail abondent. Par exemple, dans tous ces mythes orientaux, dans toutes ces paraboles bibliques, il se trouve des pièces d'une valeur rare, tant à cause de la ciselure exquise que pour le saphir qu'elles enchâssent. De ce nombre, je citerai le petit poème intitulé *l'Arbre de Vie* (*der Baum des Lebens*), et qui, sous une forme allégorique des plus ingénieuses, vous montre le christianisme se dégageant des mythes de l'Ancien-Testament, et prenant pied pour ainsi dire dans l'histoire du monde. Malgré la célébrité qu'on a faite à cette espèce de légende, j'aime moins *Bethléem et Golgotha*, inspiration dépourvue de simplicité, de pathétique, et visant à l'effet. En général, ce reproche pourrait s'adresser à toutes les poésies dont Rückert emprunte le motif aux livres saints. Rückert n'a de foi et d'enthousiasme que lorsque le sentiment de la nature lui monte au cerveau. Alors seulement il est croyant et religieux, alors seulement sa conviction l'anime; quant au christianisme proprement dit, il ne lui inspire guère que des banalités.

Le moment est venu de chercher à nous rendre compte du point de vue philosophique du poète qui nous occupe. Or, si, pénétrant au cœur même de cette imagination orientale-occidentale, nous lui demandons le secret de sa pensée intime, son dernier mot, je crains bien qu'elle aussi n'ait à nous répondre que par le panthéisme. Oui, j'en ai peur pour Rückert, à force d'entretenir commerce avec Dschelaleddin, l'esprit du maître l'a gagné, et, sauf une dialectique plus

clairvoyante, je retrouve partout chez lui le panthéisme mystique du grand lyrique persan. Nous ne jugeons ici que le poète, et n'avons point à nous occuper des réserves que peut faire à part lui l'homme, le penseur. Toujours est-il que les idées qui ressortent de ses inspirations spéculatives semblent plutôt de nature à conquérir des prosélytes au panthéisme qu'à en réfuter les doctrines. Dirons-nous maintenant sur quoi repose un tel système, et que l'animation, la divinité du tout en forme la base principale, en tant que cette omnipotence divine sera plutôt sentie que démontrée par la théorie appuyée sur le dogme? Quiconque parvient à s'élever jusqu'à la contemplation de cette vie universelle jouit de la félicité parfaite. Pour celui-là, plus de contradictions, plus de dissonances dans le monde, plus de luttes ni de combats; il nage au sein des océans de l'être. Tel est, si je ne me trompe, l'idéalisme de Rückert. Or, en admettant que cette intimité profonde, incontestable de Rückert avec la nature n'ait pas été la cause déterminante qui l'a poussé vers un pareil système, la conséquence nécessaire de ce panthéisme sera cette intimité même du poète avec la nature, qu'il ne se lasse pas de contempler en ce qu'elle a de grand comme dans ses infiniment petits, et dont il va surprendre dans ses plus insaisissables phénomènes la vie incessante et cachée. L'air n'a pas un oiseau, le jardin pas une fleur, la forêt pas un arbre, qu'il ne reconnaisse tout d'abord à sa voix, à son souffle le plus léger, au frémissement de ses feuilles; d'un coup de sa baguette de magicien, il vous fera le Gange du Neckar, et d'un pommier noueux de la Souabe un palmier d'Orient, ni plus ni moins qu'il changera selon sa fantaisie les bœufs épais du pâturage en fines gazelles au regard velouté et les mille chardonnerets qui becquètent les cerises du verger en oiseaux des tropiques. Le beau prodige, de constater la vie chez les êtres vivans? Son plaisir à lui, c'est d'animer la nature inerte, de donner une ame aux pierres précieuses. Demandez-lui de vous dire l'*histoire du diamant et de la perle*, vrai conte des *Mille et Une Nuits*, où la génération des pierres précieuses est décrite comme si son œil, plongeant à travers l'écorce du granit et des flots, eût contemplé jusque dans les matrices de la nature le procédé de ses mystérieux enfantemens. Nous n'hésitons pas à l'avancer, les plus ravissantes poésies de Rückert sont celles qui se rattachent à cet ordre d'idées, celles qui, pour les comparer à des fleurs, enfoncent leurs racines invisibles au cœur même de ce panthéisme substantiel. Après tout ce que nous venons de dire, on devinera sans peine quelle a dû être, sur le génie du poète, la réaction de ces tendances purement spéculatives. Abîmé

dans la contemplation de la nature, il y a perdu peu à peu le sens des phénomènes du monde moral, de l'histoire; l'être et le non être, la vie et la mort, lui sont devenus des thèmes plus familiers, des contradictions moins ténébreuses que le bien et le mal; et soit tempérament, soit système, il a de plus en plus répudié l'histoire, préférant, dans sa sagesse de brahmane, aux images turbulentes de la vie la contemplation de l'idée pure : « Ferme tes sens au monde extérieur, si tu veux lire en toi le secret des mondes et de Dieu. »

N'est-ce point cet élan souverain vers la spéculation, cette tendance à négliger pour l'idée la pluralité des phénomènes, qui lui inspire encore ce chant d'amour délicieux en sa métaphysique :

« L'amour est au-dessus de l'objet que tu aimes, et si terrestre qu'il t'apparaisse, si humain que soit le nom dont tu l'appelles, il n'en est pas moins un et céleste.

« Comme dans le tourbillon d'un bal masqué, dans la salle où les lustres flamboient, une espiègle maîtresse vient t'agacer sous mainte forme et se fait enfin reconnaître.

« Ainsi j'aimai l'une, puis l'autre; elles changèrent pour moi, moi pour elles. Et toutes, en fin de compte, n'étaient que le masque sous lequel l'amour m'était apparu.

Comme on voit, le dernier terme de cette philosophie est l'absorption de l'être en Dieu, chez qui l'idée d'amour prime, si elle ne l'exclut, tout autre attribut. Piété orientale par son caractère de quiétisme, et qui, repoussant la lutte, s'éloigne autant que possible de l'héroïsme chrétien.

On concevrait difficilement qu'un poète aussi profondément imbu de la philosophie de la nature que l'est Rückert dût réussir à traiter des sujets évangéliques. Il l'a tenté néanmoins et à plusieurs reprises, mais sans succès. Son style y reste froid et décoloré, l'onction manque; et, chose étrange! cette ame, d'ordinaire exubérante, source vive d'où les parfums embaumés du mysticisme débordent, semble se tarir tout à coup et ne plus donner qu'un flot avare, qui encore ne s'épanche qu'à la condition d'être étendu de paraphrases. Témoin cette *Vie de Jésus* (*Das leben Jesu*), compilation laborieuse et malvenue du Nouveau Testament. Quelle idée aussi d'aller mettre en distiques les versets des évangiles, de rimer saint Jean et saint Mathieu, et de jeter au four où se cuisent les sucreries du temps le pain sacré du Fils de l'Homme ! La belle affaire, en vérité, de s'amuser à planter des chevilles stériles dans cette bonne terre de labour faite pour re-

cevoir le grain ! Il y a des choses qui existent en dehors de l'art et au-dessus de l'art, la Bible et l'Évangile, par exemple, et c'est vouloir se méprendre sur le sens et la portée des mots que d'appeler œuvres ou chefs-d'œuvre ces immortels monumens de la tradition divine. Nous n'ignorons pas qu'aux yeux de certains esprits systématiques les livres dont nous parlons passent pour des livres d'art. Il est vrai que ces mêmes hommes proclament Luther et Richelieu des artistes, et Robespierre aussi. Que deviennent alors Shakspeare et Michel-Ange, Raphaël, et Mozart, et Racine? Sans approfondir davantage cette question qui nous mènerait loin, disons que rien au monde ne nous paraît plus inopportun que cette manie de parfaire ce qui est, de transformer la prose en vers et les vers en prose, et d'effiler la robe d'autrui pour la tisser ensuite à sa manière. Ceci nous rappelle l'impayable équipée d'un honnête versificateur de Nuremberg, lequel, dans son enthousiasme pour les lettres de Bettina à Goethe, imagina de les mettre en vers sous prétexte que c'était presque de la poésie. Dans ce mot *presque* réside en effet tout le secret du charme et de l'originalité singulière de cette prose musicale au pied de gazelle, au vol de ramier, qui palpite et miroite et frissonne de cette vie intime et murmurante qui dénote le style. Si le digne versificateur eût pu comprendre tout ce qu'il y avait dans ce mot *presque*, il ne se fût point à coup sûr donné le ridicule de consommer une telle besogne. Citer Bettina et son livre excentrique à propos des évangiles, le rapprochement paraîtra sans doute bien profane, et nous ne l'eussions point risqué si le docteur Strauss ne se chargeait de nous en fournir l'excuse; en effet, le philosophe critique de la *Vie de Jésus* nous représente quelque part Goethe comme un nouveau messie dont Bettina était le saint Jean; et Strauss, en ceci, ne fait qu'imiter M. Heine, lequel prétend voir dans O'Meara, Antomarchi et Lascases, le saint Mathieu, le saint Marc et le saint Luc de cet autre dieu qui a pour temple et reposoir la colonne Vendôme. Niera-t-on ensuite le paganisme des jours où nous vivons? Un dieu fait homme ne nous suffit plus, il nous en faut des légions se renouvelant sans cesse, à la manière de cet Avatar de la légende hindoue, et si nous adorons encore Jésus, c'est à la condition qu'il s'entourera de nouveaux saints qu'à défaut de l'église l'histoire aura canonisés; car nous devons bien, hélas! en convenir, désormais notre foi religieuse ne ressemble plus qu'à cette chapelle de l'empereur Alexandre-Sévère où les images du Christ et d'Abraham coudoyaient la statue d'Orphée.

Les pièces de Rückert qui respirent le plus cet enivrant parfum de panthéisme sont, après les hymnes orientales, ses longs poèmes en

tercets : *les Trois Sources*, *le Diamant et la Perle*, *Flos et Blankflos*. Ici la soif brûlante de l'infini se calme un peu, la fièvre de Dieu s'apaise, et nous voyons cette flamme qui ne tendait ailleurs qu'à s'absorber au sein du foyer universel se partager en des myriades d'étincelles semant partout la lumière et la vie. Le panthéisme de Rückert est d'humeur voyageuse; du sofi persan volontiers il passe à Spinosa, à Novalis, dont l'harmonieuse influence modère sa fougue, ramène au ton européen ses ardeurs spéculatives et, comme un bienfaisant clair de lune, semble détendre ce que pourrait avoir d'excessif en poésie un orientalisme ainsi poussé aux dernières limites.

J'ai cité *le Diamant et la Perle*, on n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; et tandis que penché sur cette douce image il la contemple avec ravissement, un charme ineffable s'empare de lui; de ce sein de statue dont le sommeil soulève les ondulations voluptueuses, des parfums enchantés s'exhalent; il croit rêver, et comme, de plus en plus attiré vers le centre magique, il va pour effleurer de sa lèvre brûlante l'albâtre veiné d'azur de cette peau divine, tout à coup un nouveau prodige l'arrête. Entre la perle suspendue à l'oreille de la déesse et le diamant qui rayonne à son col, de mystérieux dialogues s'engagent, et d'abord les causeries commencent par l'éloge de la douce princesse à laquelle on appartient. Gardienne vigilante de cette avenue que prennent les aveux galans pour s'insinuer dans le cœur, la perle raconte combien est insensible aux flatteries des gens la superbe beauté que chacun divinise. A ces déclarations, d'intimes confidences succèdent. La pauvrette souffre bien un peu de se voir reléguée de la sorte à l'extrémité d'un corps si suave et si pur, vrai paradis d'amour; elle a fini, cependant, par en prendre son parti, heureuse en se balançant de saisir au passage tout ce qu'elle peut attraper, heureuse surtout, lorsque sa maîtresse croit se livrer, sans témoin, aux soins de sa toilette, de contempler d'un œil fripon dans le miroir des trésors de beauté que le monde ignore. Néanmoins le diamant, lui, est plus fortuné : placé dans le voisinage du cœur, il interroge à loisir chaque pulsation de cette vie aimante. Vous connaissez l'histoire de ces émeraudes qui se fendent en éclats, de ces rubis qui pâlissent pour une mauvaise pensée venue à celui qui les porte. Dieu merci, notre diamant n'a rien à craindre de pareil; il entend les silencieuses pensées, voit poindre les plus secrets désirs, sans que jamais nulle ombre fâcheuse, nulle dissonance l'affecte. De parole en parole on en arrive à se demander

qui l'on est. « Depuis si long-temps que nous habitons dans le voisinage l'un de l'autre, jamais encore nous ne nous sommes raconté notre origine; commencez, dit en l'agaçant d'un rayon le diamant à la perle frémissante, commencez, et soyez brève, afin qu'après m'avoir conté comment vous avez fait pour sortir des profondeurs de l'Océan, vous puissiez, avant que ce flambeau ne meure, ouïr de moi quels hasards m'ont conduit du sein des abîmes de la terre à la place adorée où je vis. » Aussitôt perle et diamant exposent à l'envi leurs titres de noblesse, titres glorieux, augustes, et revendiquant de part et d'autre l'origine céleste, car si la perle naquit d'une larme d'archange, le diamant est à son tour la flamme tombée de l'œil d'un messager divin, qui, jadis égaré sous les abîmes de la terre et cherchant sa route vers le ciel, ensemença les ténèbres de germes lumineux enracinés depuis au cœur même du granit.

Nous ne suivrons pas nos deux héros à travers les romanesques aventures de leur odyssée mystique; nous ne dirons pas comment la perle, après avoir résisté aux enchantemens des sirènes, laissée un jour à sec sur le rivage, tomba des mains d'un enfant au sac d'une vieille mendiante, et finit par devenir la proie d'un juif; comment le diamant, qu'une étincelle d'amour, dépôt sacré de l'ange, attirait parmi les hommes, en fut détourné d'abord par le spectacle de leur avarice; puis comment, las de dévorer sa propre flamme, il surmonte un dégoût séculaire et se livre au premier venu. Nous aimons mieux insister sur l'idée philosophique du poème, sur cette idée d'amour qui vivifie, éclaire et met en jeu toute chose. Autour de la maîtresse du poète, de *la Donna*, se groupent ces existences magnétiques, et la belle amoureuse continue à dormir, à rêver, sans se douter que d'elle émanent les fluides créateurs où ce petit monde puise l'être.—Cependant la perle et le diamant s'échauffent au récit de leurs aventures, peu à peu l'ivresse les gagne, et leurs voix finissent par s'unir en un chant de gloire auquel l'Amour répond par les strophes suivantes, qu'on dirait empruntées au Livre d'Or de Pythagore :

« Oui, c'est moi dont la main vous enleva aux profondeurs de l'Océan, aux abîmes de la terre; moi qui allaitai votre enfance.

« C'était moi, cet ange incliné au bord des firmamens, et qui d'en haut laissa tomber cette larme dont tu naquis, ô perle! en ton écaille.

« C'était moi, cet ange qui, pensant s'égarer, inonda la caverne de lueurs dont une étincelle, ô diamant! vint s'incruster en toi.

« C'est moi qui te sauvai, ô perle! des enchantemens de la sirène.

« O diamant! c'est moi qui éveillai dans ton cœur de granit cette aspira-

tion sublime qui, t'empêchant de tomber au pouvoir des gnomes, te fit dédaigner les lieux inférieurs.

« Et lorsque le torrent du monde s'empara de vous, c'est encore moi qui choisis cette place où vous deviez vous surprendre l'un l'autre de vos mutuelles splendeurs.

« O vous, produits de deux principes contraires, vous qui, réunis par moi, semblez vous étonner de célébrer à l'unisson ma gloire!

« O vous, joyaux de ce collier, savez-vous qu'il est une autre chaîne où ce sont des étoiles et des planètes qui remplacent les pierres précieuses, et que je la tiens seul?

« Et que je la déploie incessamment, cette chaîne, à laquelle sont suspendus pour perles et diamans des univers tous dérobés à l'écaille de la nature?

« Et de même que je me réjouis à contempler les étoiles et les globes de feu, superbes ornemens de ma robe éternelle, et que j'ai soin que pas une paillette ne se détache de ses franges;

« De même je m'intéresse au moindre de mes trésors, et je vous ai donnés pour parure à mon plus doux enfant.

« Et si vous semblez faits à ma gloire, c'est aussi à ma gloire que sont faits ces diamans et ces perles qui tremblent au calice de chaque fleur.

« Je ne vous tiens pas pour petits auprès des étoiles et des mondes; mais à votre tour ne dédaignez pas les perles du jardin dont la sérénité limpide ne le cède en rien à la vôtre.

« D'un souffle je vous attirai à la vie, et d'un souffle je puis vous rendre pareils aux gouttes de rosée.

« Clartés superbes qui puisez votre lumière aux sources de la mienne, à peine daignez-vous jeter un regard sur cette cire qui veille là dans un flambeau.

« Et pourtant, si je l'ordonne ainsi, cette cire que j'ai, comme vous, allumée, va soudain vous éclipser de son éclat.

« Car l'étendue de ma puissance est infinie. Eh bien! oui, je l'ordonne; ô cire! que ta flamme à son tour célèbre ma gloire,

« Et que ces joyaux illustres, ravis aux profondeurs de l'Océan, aux entrailles de la terre, apprennent que tu descends comme eux d'une même origine, et que le poète qui veille là, lui aussi, l'apprenne. »

A ces mots, un prodige nouveau s'accomplit; le diamant et la perle semblent pâlir, tandis que la bougie brille tout à coup d'une lueur inusitée, et, de plus en plus rayonnante, se met à chanter sa céleste origine : deux gouttes tombent du firmament, l'une de lumière, l'autre d'eau, lesquelles fécondent un germe; de ce germe naît une fleur, délices de la terre et du ciel, car l'amour habite en elle, une parcelle atomistique de cette flamme universelle dont le réservoir est

là-haut. Pour cette cause, la fleur ne périra pas tout entière, et sa mort ne sera qu'une transformation. L'Amour appelle à son aide l'abeille, et lui dit : « Va butiner le suc de ce calice, afin qu'il serve ensuite d'élément à ton industrie. » Et lorsque le vent d'automne se lève, il n'emporte que la feuille flétrie; l'essence distillée par l'abeille échappe à l'extermination. De cette essence, l'Amour, en se jouant, crée un flambeau, qui reçoit pour destination d'éclairer des lueurs du printemps les sombres ténèbres de l'hiver; dans cette cire lumineuse, en effet, est l'haleine du printemps et l'éclat des fleurs. En elle est le feu du soleil et le murmure de la source. — Mais nous ne touchons pas au terme des métamorphoses : le poète, dont l'hallucination s'est accrue en mesure des prodiges auxquels il assiste, se voit tout à coup transporté au sein d'un monde imaginaire. L'Éden fleurit autour de lui; la voix du rossignol ivre d'amour se mêle, sous des feuillages frémissans, au bruit de la cascade argentée, et, pour comble d'étonnement, à l'endroit où la mousse plus touffue, plus veloutée, promet un lit moelleux et frais, il aperçoit sa sultane changée en une rose merveilleuse, qu'une brise de mai balance. La bougie qui naguère tremblottait modestement sur le guéridon du boudoir est devenue le soleil du tableau, et comme tel inonde d'un torrent de feu le sein de la mystique rose, où le diamant et la perle semblent former deux gouttes de rosée. Le poète demeure immobile, absorbé dans sa contemplation, lorsque tout à coup un léger bourdonnement vient l'en distraire. Au cœur même de la cire enchantée, quelque chose grésille et s'agite; il regarde : ô prodige! ce sont des myriades d'abeilles d'or qui se dégagent du rayon et tendent par essaims vers le calice embaumé de la fleur pour y commencer leur métier d'ouvrières empressées. Déjà elles vont butiner les humides perles qui tremblent à son collier, quand notre poète, touchant la rose de ses lèvres, met fin au charme, et se retrouve dans les bras de sa maîtresse. — Ainsi se termine, par une fantasmagorie à la manière d'Hoffmann, par un de ces feux d'artifice que l'auteur du *Pot d'or* tire si volontiers avec la lune et les étoiles, cet aimable poème où je reconnais au passage, habilement modifiée d'ailleurs, grace aux délicates ciselures de la forme, plus d'une idée de Novalis, qui, on peut le dire, se trouve de la sorte mêlée au torrent de la circulation.

Nous voudrions pouvoir parler aussi de *Flos et Blankflos*, franche et sentimentale imitation du vieux poème de Konrad Flecke, et dont ce mystique naturalisme que nous venons de voir à l'œuvre fait encore tous les frais.—Le poète, égaré dans le bois vers l'heure où le soleil dé-

cline, s'étend à l'ombre d'un massif de chênes et d'ormeaux. Insensiblement la rêverie le gagne, et bientôt il lui semble ouïr au-dessus de sa tête de mystérieuses voix qui chuchottent entre elles. Ce sont les branches d'arbres qui se racontent, avant de s'endormir, l'histoire de *Flos et Blankflos*, deux enfans des âges passés, et dont la nature a gardé la mémoire, tant fut douce et constante l'intimité dans laquelle ils vécurent avec les fleurs. Nous renonçons à recueillir en ces études déjà si longues tous les gracieux secrets tombés comme une douce rosée, comme un parfum du soir, des rameaux de l'arbre séculaire sur l'album de Rückert. On nous permettra, toutefois, de citer la dernière scène, d'un coloris si naïf et si pur, vrai fabliau du temps de Charlemagne à buriner sur parchemin en caractères d'azur, de vermillon et de sinople, avec des buissons de fleurs et des volières d'oiseaux pour majuscules. L'héroïne du poème, Blankflos (Blanchefleur), est devenue la captive du roi de Babylone, un de ces rois de conte de fée comme on en voit dans les tragédies de Shakspeare, et qui vont au lit la couronne en tête. Or, le jeune prince qu'on a si cruellement séparé de la vierge qu'il aime parvient, après des erreurs sans nombre à travers le monde, et toujours grace à l'assistance des fleurs, à découvrir l'endroit où gémit sa douce princesse. Arrivé un soir à Babylone, une esclave égyptienne se charge de l'introduire auprès de Blankflos. Nos deux amans volent dans les bras l'un de l'autre, et, tandis que la matrone fait le guet dans l'antichambre, s'enivrent à loisir d'ineffables caresses. La nuit s'écoule ainsi au milieu des baisers et des tendres aveux que les sanglots de joie entrecoupent. Cependant le lendemain, au premier chant de l'alouette, le monarque babylonien, environné des grands de son empire, et, comme d'habitude, couronne et sceptre en main, attend dans la salle du trône la belle captive qu'il adore, et, comme elle tarde à venir, lui dépêche un de ses officiers. On devine quelle est la stupeur du messager lorsque, s'inclinant sur le lit de Blankflos, au lieu d'une tête il en voit deux si gracieusement penchées l'une vers l'autre, si mollement baignées des ombres vaporeuses du sommeil, et d'ailleurs si parfaitement semblables, qu'il s'éloigne sans savoir laquelle des deux éveiller. « O mon maître! dit à son retour le royal émissaire; ô mon glorieux souverain, je te porte envie; en cette nuit la rose de tes pensées s'est épanouie sur la soie verte des coussins en deux nobles fleurs toutes pareilles, et désormais il devient impossible de les distinguer l'une de l'autre. » A cette nouvelle, l'empereur, moins ravi de l'aventure que son officier des gardes ne l'eût soupçonné et craignant quelque sortilége, se précipite furieux hors

de la salle. Pendant ce temps l'esclave égyptienne, instruite de ce qui se passe, accourt dans la chambre des deux enfans assoupis. « Malheureux! s'écrie-t-elle, éveillez-vous, peut-être pour mourir. — Eh quoi! soupirent les deux amans, serait-ce déjà le roi? — Oui, le roi; et sur ses pas la mort. » A ces mots, elle jette sur la couche un anneau magique qu'elle vient de trouver parmi les fleurs sur lesquelles elle a dormi; mais cet anneau, mystérieux amulette envoyé par les fleurs au couple infortuné qu'elles protègent, ne peut sauver qu'un des deux, celui qui l'aura au doigt. Entre Flos et Blankflos une tendre et suprême dispute s'engage; chacun des deux veut forcer l'autre à vivre. Les instans s'écoulent, l'empereur monte à grands pas l'escalier; il entre, et tous deux, repoussant un salut qui ne saurait être commun, se résignent à mourir sous le poignard pour se voir ensuite transformés en fleurs suaves que la brise de mai balance au bord des ruisseaux. — C'est là du reste, si je ne me trompe, le seul essai de Rückert dans un genre si poétiquement restauré avant lui par les romantiques de Berlin, et dont, naguère encore, un génie éternellement regrettable, alliant à la fantaisie le sens pratique, cousin de cet admirable Achim Arnim, de Brentano, de Tieck, et aussi cousin de Goethe, le chantre de *Merlin* et de *Munchausen*, Carl Immermann en un mot, donnait en son poème de *Tristan et Iseult* une délicieuse étude.

Nous touchons au *Printemps d'Amour*, c'est-à-dire à l'émeraude la plus rare et la mieux montée de l'écrin du poète. Tout vrai lyrique a ainsi son petit livre qu'on aime d'amour et sur lequel on reviendrait sans cesse. Peut-être est-ce là le grand charme de ceux que nous appellerions volontiers les intimes d'avoir su condenser tant de substance exquise en si mince volume. Voyez Horace, Pétrarque, La Fontaine, André Chénier, Novalis : on emporte avec soi l'aimable bagage, le petit livre; on le tourne et retourne au soleil; à défaut de crayon la fantaisie l'illustre de ses plus étincelantes arabesques, tant on est aise d'entrer en confidence plus intime avec qui vous avait d'avance si bien deviné. On a son poète et dans ce poète le feuillet de prédilection, la page qu'on extrait. A mon sens, chez Lamartine, ce seraient les *Préludes*, c'est le *Liebesfrühling* chez Rückert. A la place de notre auteur, au lieu de *Printemps* c'est *Coran* que j'aurais voulu dire. Le titre, en effet, conviendrait, car ce petit livre fait mieux que chanter l'amour, il l'évangélise. J'insisterais d'autant plus sur *Coran* que c'était là une allusion toute naturelle à ce beau pays d'Orient qu'on n'a garde d'avoir oublié. Rückert, d'ailleurs, le confesse lui-même : « des roses étincelantes qu'en moi je rapportais, je fis mon *Printemps d'A-*

mour. » Mais je me ravise en songeant que ce titre de *Coran*, dont je parle, eût empêché le jeu de mots : en fallait-il davantage pour que notre poète y renonçât? N'importe, *Printemps* ou *Coran*, c'est le chant d'amour par excellence, une œuvre suave et mélodieuse entre toutes.

Il va sans dire qu'il ne s'agit ici ni de romanesques aventures, ni de drame. Ainsi que nous le remarquions plus haut, Rückert célèbre l'amour comme un dogme, il l'évangélise. De là une poésie contemplative, un hymne à l'amour pur, à cet amour absolu qui plane au-dessus des péripéties et des conventions sociales, et ne connaît ni les préoccupations de cette vie ni ses misères.

« L'amour est l'étoile de poésie, l'amour est la moelle de la vie (*des Lebens Kern*), et quiconque a chanté l'amour a droit à l'éternité. »

Le poème se partage en cinq chants, au dire de l'auteur cinq bouquets, lesquels à leur tour se subdivisent en des myriades de fleurettes composant pour Rückert la moisson d'une année de rêverie :

Plus nombreux que les fleurs des champs,
Foisonnent les lieds sous ma plume.

A voir pareil débordement de strophes et de rimes on serait presque tenté d'en demander compte à je ne sais quel mystère d'organisation particulier à Rückert, et qu'un spirituel critique d'outre-Rhin (1) appelait naguère « l'éternel dimanche d'une tête poétique. » En effet, c'est dans cette imagination exubérante une fête sempiternelle, un glorieux dimanche de printemps se reproduisant chaque jour lorsque tant d'autres attendent, pour chanter, que Pâques vienne ou la Trinité. Une chose remarquable, c'est la parfaite indépendance où vit Rückert de cette disposition du moment que nous appelons avec un peu d'emphase l'inspiration. La Muse ne lui rend pas visite, elle habite en lui à la manière d'un esprit familier qu'il évoque à ses heures quand il lui plaît, c'est-à-dire du matin au soir.

« Point de délire furieux, de paroxisme échevelé, mais une inspiration douce et féconde, toujours maîtresse d'elle-même, telle ma vocation poétique; ô bien aimée, tel mon amour. Je n'ai jamais écrit un seul mot étant ivre. »

D'autres blâmeront peut-être le procédé bourgeois et cette façon

(1) Gustave Pfizer, le même qui figure dans la pléiade des Souabes, esprit abondant, mais point créateur, du reste fort habile sur la rime et parlant avec une certaine ampleur lyrique la langue ornée de Schiller. Il a écrit bon nombre de ballades dans le genre d'Uhland, qu'il imite de préférence, et auquel il aime à revenir en prose comme en vers.

de rimer à loisir sans que la déesse intervienne. Quant à nous, la prodigalité, même en la poésie, la veine spontanée et jaillissante, ne nous déplaisent pas. A la vérité un lyrisme passé ainsi à l'état de tempérament n'admet plus guère les extases; mais pour un oracle de moins, que d'inappréciables confidences! Où seraient, s'il eût fallu attendre le trépied, tant de vives fleurettes dont s'émaille *le Printemps d'Amour?* où seraient ces divines stances que la main de Lamartine éparpille en se jouant sur les albums? Il y a des natures privilégiées chez lesquelles la poésie circule avec le sang. Chez plusieurs, elle est dans la tête, chez quelques-uns dans le cœur; chez Rückert comme chez Lamartine, elle est partout, et leur moindre souffle la respire.

Les Chants domestiques et Anniversaires (*die Haus-Und Jahreslieder*) terminent la série des poésies de Rückert. Sous ce titre, le poète comprend tout ce qu'il a produit depuis 1832 en fait de lyrisme, bien entendu, et indépendamment de plusieurs drames et tragédies bibliques qui datent de son installation à Berlin. Sans méconnaître complètement cette loi qui assigne à la maturité de la vie l'épopée et le drame, Rückert, en avançant en âge, n'a garde d'abdiquer la vocation lyrique. La source mélodieuse des chants de la jeunesse, la source aux aimables et tendres motifs ne s'est point tarie, mais déplacée, et s'il y puise désormais, ce sera de cet air calme et patient du sage qui a trouvé son lot ici bas et s'y tient. Pour bien saisir le côté charmant de ce recueil un peu minutieux, un peu hollandais, il faut qu'on se reporte au sein d'un de ces intérieurs naïvement bourgeois tels qu'il en existe encore en Allemagne, dans les provinces surtout. Je me figure Rückert vivant à Neusess, son ermitage de prédilection, comme fait à Heilbronn cet excellent Kerner, avec les revenans et les cataleptiques de moins toutefois. On connaît chaque arbre de la forêt voisine, où l'on herborise un Horace à la main; entre l'étude et les soins du verger la journée se passe; le soir, on feuillette en famille quelque beau parchemin oriental, *Atar* ou *Schah-Nameh*, et l'on s'endort en rimant un sonnet. Existence restreinte, mais facile, moitié littéraire, moitié compagnarde, bonheur paisible que le deuil vient interrompre par moment, frais cantique où les strophes pour les chers morts ne manquent pas. Avec plus de far-niente et aussi moins de sentimentalité, n'est-ce point la vie qu'Horace devait mener aux champs? Ce nom d'Horace me rappelle une manière d'épître délicieuse, et qui complète agréablement le Tusculum.

« Un poète classique dans les mains, je parcourais les sentiers romanti-

ques du printemps, et, tout en lisant et cheminant, je ne pouvais réussir à mettre d'accord ensemble le classique et le romantique. Regardais-je dans le livre, il me paraissait décoloré en présence de cette explosion luxuriante de la vie, et si mes yeux se levaient sur le bois verdoyant, tout m'y semblait confusion et désordre auprès de ces strophes si bien bâties, et je trouvais qu'ombres et rayons manquaient absolument de symétrie. Ainsi, de ces deux choses, l'une me déplaisait par l'autre : le livre et la nature se livraient un combat à outrance. Enfin, las de chercher comment les accorder, je vins m'asseoir sur une pierre à l'endroit où l'ombre frissonnait au murmure des sources vives, et je continuai à lire, à regarder aussi par intervalle; insensiblement mon attention et mon silence augmentèrent, et de plus en plus rêveur, absorbé, si je lisais ou si je regardais, moi-même je n'en savais rien. Cependant, toujours plus amoureusement, plus doucement, dans une harmonie de plus en plus intime et profonde, s'épanchaient, murmuraient, se confondaient ensemble et le printemps et le poète. Étonné, je me sens bercé par un esprit qui sait entre la vie et la mort faire taire la contradiction : l'esprit du Sommeil et du Rêve, lesquels, sous ces ombrages, m'avaient enveloppé sans que je m'en fusse aperçu, jusqu'au moment où, par un coup de vent arrachée, une feuille vint tomber sur mon livre, qui, à son tour, me tomba des mains. Sommeil qui sais lier le ciel avec la terre, Songe médiateur entre ce monde et l'autre! frères jumeaux sagement unis et qui rapprochez tout, venez souvent m'accompagner en mes promenades printanières et m'assister dans mes études. Quel commentateur saura jamais ainsi que vous expliquer son poète d'après la nature et faire entrer la création dans son poète! »

Cette aimable résidence de Neusess, Rückert dut cependant l'abandonner vers 1841, pour venir, sur l'invitation du roi de Prusse, s'installer à Berlin. Dans cette académie improvisée que Frédéric-Guillaume IV se recrutait en Allemagne, le chantre gracieux des *Gazelles* ne pouvait être oublié. Orientaliste et poète, Rückert avait là sa place marquée entre le vieux Tieck et M. de Humboldt. Le rossignol déniché quitta donc le buisson d'aubépine, le doux abri sous la feuille et la mousse, pour s'en venir avec sa couvée s'établir dans les corniches du nouveau temple. « J'ai remarqué que partout où ces oiseaux font leur nid et leurs petits, on y respire un air délicat et pur, » observe le Banquo de Shakspeare, et Frédéric-Guillaume, à ce qu'il paraît, pense sur ce point comme le roi d'Écosse.

Néanmoins on ne s'attend pas à ce que les souvenirs d'un si charmant passé, les souvenirs de tous ces frais printemps écoulés en pleine nature, aient pu se dissiper sans laisser de trace. Aujourd'hui encore, Rückert songe au petit coin de terre et le regrette; ce manteau couleur

de cendre que M. Gutzkow prête aux hamadryades de la Sprée n'avait pas de quoi faire oublier à cette ame rêveuse, altérée de fantaisie et d'air, les sources vives de Neusess, les courses buissonnières dans la montagne, et les divines escapades au pays des nuages. « Hélas! soupire-t-il en son inquiète aspiration, si je pouvais seulement m'envoler de cette obscure et poudreuse résidence, au vallon où le printemps joyeux s'épanouit, de ce Berlin qui n'en finit pas à ma campagne de Neusess. » Tout en rimant ainsi, le temps se passe, l'âge vient qui amène avec lui le désenchantement, l'amertume du cœur. « Pourquoi se plaindre de la fausseté des hommes, lorsque le ciel lui-même se plaît à nous leurrer de promesses vaines et de mensonges? L'aurore a menti qui promettait la pluie; le paon qui la piaulait, la grenouille qui la croassait, ont menti; le nuage aussi qui nous disait par la voix du tonnerre : « attendez, il va pleuvoir, pour sûr » le nuage a menti, et le voilà qui nous jette en fuyant l'arc-en-ciel comme une raillerie. » Bientôt à ce cortége bourdonnant des pensées moroses la douleur physique va se joindre : « Merci, s'écriait-il naguère en s'adressant à la Muse; graces te soient rendues à toi qui daignes me visiter encore lorsque tout s'est enfui, plaisirs de la jeunesse, bonheur de vivre, tout jusqu'à la santé, ce bien suprême! Tu t'attaches au pauvre malade incapable de te servir désormais, avec gloire du moins; plus empressée dans cette chambre, où tu remplis l'office d'infirmier, que tu ne l'étais jadis aux banquets de la jeunesse, tu me livres en fidèle servante les consolations dont tu disposes : l'aimable badinage et la parole grave qui rassérène. »

Triste retour des choses, c'est un peu l'histoire de chacun; cependant l'heure mélancolique ici paraît hâtive. Né en 1789, Rückert compte à peine cinquante-cinq ans, et d'ailleurs l'individualité souriante du poète, la fraîcheur, la grace persistante de son inspiration, eussent défié l'âge. Est-ce qu'il en serait par hasard de la fantaisie comme de certains doux rêves qu'il n'est plus permis de poursuivre passé vingt-cinq ans? est-ce que ce culte sentimental des fleurs et des étoiles aurait, lui aussi, sa période marquée? On sait la réaction douloureuse que produit sur l'ame irritable d'un poète aimé un peu d'abandon ou de froideur de la part de son public s'apercevant un beau matin qu'il admire depuis tantôt vingt ans les mêmes élégances et le même esprit. Je m'expliquerai volontiers de la sorte la mauvaise humeur de Rückert; on l'oublie, mais c'est un peu de sa faute : pourquoi vouloir rimer jusqu'à la fin? Il n'y a pire façon de se faire oublier que de prétendre occuper les gens de soi au-delà de certaines limites; à force de revenir à son thème, on

l'épuise et on finit par substituer à l'inspiration je ne sais quelles formules originales sans doute, quels procédés charmans qui n'ont qu'un tort, celui de manquer d'imprévu. Ici le nom de M. Auber me vient à la plume. Et qu'on y prenne garde, ces réminiscences juvéniles, cette grace artificielle, cette fantaisie qui ne veut pas vieillir et se met du rouge au besoin pour danser sur la ritournelle favorite, ne sont peut-être pas les seuls points de ressemblance qui rapprochent le poète du *Diamant et de la Perle* du chantre de *Gustave* et de *la Sirène*. Toutefois, ne disons pas trop de mal de ces combinaisons de mots, de ces accouplemens sonores, car cette science de la forme dont Rückert possède en maître le véritable secret, s'il la fait servir par momens à de bizarres contrepoints, à de vaines et puériles innovations, il l'emploie aussi bien souvent dans un but plus élevé, plus pur, celui d'enrichir la langue poétique et de fixer nettement la strophe. On ne saurait penser d'ailleurs combien cette diction musicale et rhythmique sert au microcosme du poète; cela chuchotte, jase, murmure, frôle, grésille et siffle. A lire ces causeries mystérieuses du rossignol et de l'étoile, on croirait presque à la poésie imitative. Quant au romantisme, Rückert ne le comprend même pas. Abîmé dans le soleil oriental, source vivante de sa pensée, le clair-obscur lui échappe; il ne sent rien de ces terreurs secrètes, de ce mysticisme froid et plein d'épouvante dont le souffle parcourt les grandes forêts de chênes et plane sous l'ogive des cathédrales. Poète de la plaine, il vous en contera les merveilles, que ce soient des jardins ou des mosquées, des nappes de cristal ou des champs de fleurs; mais à d'autres la montagne et l'abîme, à d'autres tels qu'Arnim la gorge profonde où la mélancolie se recueille et songe.

L'auteur de l'intéressante notice que j'ai citée au commencement de ces études, M. Braun, appelle Rückert le plus allemand des poètes de l'Allemagne. J'avoue qu'une pareille assertion de la part d'un écrivain sérieux a de quoi étonner, et je ne me l'explique que par cette étrange manie qui possède le critique badois de tout louer dans son auteur. Si quelque chose manque à Rückert, c'est à coup sûr la nationalité. Orientale dans *les Gazelles*, italienne dans les sonnets et les octaves, française même dans les distiques d'une concision si accusée, si nette, l'imagination de Rückert, essentiellement souple et mobile, curieuse au suprême degré, se prête à toutes les excursions, à toutes les métamorphoses. Qu'elle ne cesse pourtant jamais complètement d'être allemande, qu'au milieu de tant de transformations le sens germanique persiste, je le veux bien, mais encore doit-on ne

point nier l'évidence et reconnaître à quelles doses les divers élémens se combinent. La poésie de Rückert me fait l'effet d'une ame en état d'éternelle métempsycose; que son idéal absolu soit tout allemand, on peut le soutenir; en attendant elle voyage du corps d'un sofi persan à celui d'un brahme indien, capable au besoin de s'incarner dans la peau d'un Chinois. Le dilettantisme du célèbre lyrique devait naturellement pousser à l'imitation étrangère, à cet esprit de littérature cosmopolite dont M. Menzel accusait si vertement Herder de s'être fait l'instigateur. Il n'entre point dans notre intention de nous prononcer ici sur le mouvement poétique en vigueur de l'autre côté du Rhin; toujours est-il qu'on n'y saurait méconnaître certaines tendances révolutionnaires, certaines velléités d'empiétement qui, si elles n'ont point encore donné de bien glorieux résultats, n'en indiquent pas moins une situation nouvelle. « La littérature allemande contemporaine n'a point à rougir du contre-coup qui lui vient de France et d'Angleterre, » a dit M. Wienbarg, l'un des coryphées du jeune groupe. Jusqu'ici le contre-coup n'est guère sorti de la sphère des journaux où, du reste, la poésie semble de plus en plus vouloir s'emprisonner. Si nous avons bonne mémoire, sur la fin du XVIIIe siècle, les idées françaises eurent aussi leur contre-coup : ce Voltaire qu'on s'imagine avoir découvert pour les besoins du jour, ne laissa point alors que d'échauffer les jeunes têtes; mais, tout en traduisant *Mahomet*, tout en méritant de la convention nationale le titre de citoyen français, on savait créer à sa manière, on cultivait le don de Dieu selon les lois climatériques, on s'informait sans être envahi. Aujourd'hui je vois une poésie s'abdiquant trop souvent elle-même en vue de je ne sais quel libéralisme abstrait, qui semble prendre à tâche de s'envelopper de ces mêmes nuages dont on prétend avoir dépouillé la Muse. Chez M. Freiligrath, en dehors de l'inspiration d'ailleurs distinguée de l'auteur d'*une Profession de Foi*, on ne saurait méconnaître l'influence dominante de Lamartine et de Victor Hugo. M. Herwegh, avec une persévérance qui ne se dément pas, continue à débiter contre le roi de Prusse toute sorte de philippiques dans le style de *la Némésis;* et quant à M. Heine, les dernières boutades de cet aimable esprit affectent si ouvertement certaines préoccupations françaises, qu'on n'en saurait en conscience reporter le mérite à la littérature de son pays. Il y a quelques années, M. Gutzkow, ayant à rendre compte du *Salon*, petit livre de l'auteur des *Reisebilder*, renfermant, au dire du critique, plus d'un souvenir pour l'Allemagne, et pour la France plus d'un *enseignement*, M. Gutzkow pré-

tendaitvoir dans M. He nri Heine une espèce de prédicateur essayant sur un auditoire de poupées l'effet de son sermon. Naturellement, nous Français, nous étions les poupées, tandis que le vrai public, au contraire, le public lettré, intelligent, le seul public capable de goûter l'esprit du poète, siégeait de l'autre côté du Rhin. Maintenant, s'il nous était permis de nous expliquer à notre tour sur les dernières productions de M. Heine, de jeter en passant notre mot sur les fantaisies voltairiennes de l'ingénieux humoriste, nous demanderions tout simplement à retourner la phrase, et nous dirions que, dans ce qu'il écrit désormais pour l'Allemagne, M. Heine songe beaucoup trop à nous, à nos journaux, et que tant de belles chansons, éparpillées au vent de la patrie, sont en définitive pour ces gens auxquels il a l'air de tourner le dos. De M. Gutzkow, qui prétend que l'auteur du *Salon* n'a que l'Allemagne en vue alors qu'il s'adresse à un public français, et de nous, qui soutenons le contraire, qui donc a tort? Franchement, nous craignons que ce ne soit M. Heine. En effet, on ne renonce point sans de graves dommages aux conditions essentielles de la langue dans laquelle on écrit. Il est de ces qualités faciles et légères, de ces graces enjouées, de ces malices, passez-moi le mot, de ces espiégleries de style auxquelles le génie de la langue allemande avec son habitude de l'infini ne saura jamais se prêter. Goethe le sentait bien, mais qu'y faire? En pareille occasion, le mieux est de se résigner, et quand on ne peut faire *Candide*, d'écrire *Faust*, je devrais ajouter pour la circonstance, *le Livre lyrique* (*das Buch der Lieder*). Il n'y avait qu'amour et printemps dans ce mince volume, et cependant M. Heine rencontra-t-il jamais si merveilleuse inspiration? C'était élégant et vif, sentimental avec la pointe d'ironie, vaporeux, tendre, printanier, un peu *souabe*. Ces pauvres Souabes ont pourtant du bon, quoiqu'ils descendent en droite ligne de Jean-Paul et de Schiller, ces morts augustes dont les *vivans* ne veulent plus.

Aujourd'hui, il faut le reconnaître, le vent n'est plus à la Souabe. Les coryphées du moment trouvent en Allemagne cette poésie de Schiller et d'Uhland, de Kerner et de Grün, étroite et bornée. M. Wienbarg et tout son monde la condamnent, et c'est à qui la renverra d'un ton de persiflage on ne peut plus charmant au culte des scarabées, des fleurettes et des infiniment petits, dont les cerveaux cyclopéens de la pléiade nouvelle lui laissent dédaigneusement le partage microscopique. Or, cette réaction contre un genre qui depuis cinquante ans a valu à l'Allemagne ses plus sentimentales élégies, ses poèmes les plus

frais et les plus agréables, vous étonnerez-vous en apprenant qu'elle émane de Goethe (1)? Le chantre merveilleux de tant de lieds et de ballades qui ne respirent que printemps et chevalerie attaquer les Souabes! Goethe se déclarer contre Uhland, contre Schwab, contre toute cette phalange enthousiaste des poètes de Stuttgard et de Tubingue qui l'adorait à l'égal d'un demi-dieu, ô l'ingratitude! Mais Goethe avait de ces retours d'humeur propres du reste aux natures sceptiques. Le vieux Merlin savait conserver son sang-froid, plus que son sang-froid, son ironie, au milieu des mouvemens exaltés où les tours de son génie prestigieux entraînaient la peuplade littéraire. L'assentiment des gens, loin de le désarmer, aiguisait sa verve satirique, et toute l'admiration de Hegel et des siens n'a jamais fait qu'il se soit gêné le moins du monde sur leur compte. Voici ce qu'il écrivait à la date du 4 octobre 1831. Ajoutons que ces lignes bien amères ne devaient point empêcher ces honnêtes Souabes de s'écrier, en le pleurant quelques mois plus tard, que l'auguste vieillard de quatre-vingt-trois ans était mort trop tôt pour la littérature. « J'ai reçu ces jours derniers les poésies de Gustave Pfizer, et j'ai parcouru çà et là le volume à moitié coupé. Ce poète me paraît posséder un talent réel, et en même temps être un bon homme (*und auch ein guter Mensch zu leyn*). Néanmoins cette lecture n'a produit sur moi qu'un assez pauvre effet, et je me suis hâté de rejeter le volume, car, par ces temps d'invasion du choléra, il faut se tenir sévèrement en garde contre toute INFLUENCE DÉPRESSIVE. L'opuscule est dédié à Uhland, et j'avoue que de la région où celui-ci plane rien de tonique, de fécond, de capable en un mot de subjuguer la destinée, ne me semble devoir sortir. Je ne dirai point de mal de cette production, mais aussi n'y retournerai-je pas. C'est merveille comme tous ces petits messieurs ont su se faire une guenille poético-morale et religieuse dont ils s'enveloppent du reste fort artistement, quittes, si le coude passe un peu, à vous donner la chose pour une intention poétique. Je vous adresserai l'opuscule en question dans mon premier envoi (la lettre est écrite à Zelter), ne serait-ce que pour le savoir hors de chez moi. » La boutade, on le voit, ne ménage personne; mais tout cela est-il très juste, et l'auteur de *Mignon* et du *Comte prisonnier* condamnant chez Uhland, comme frappé d'im-

(1) Je me reprends : de Goethe et des évènemens de 1830, de la révolution de juillet, de la chute de la Pologne, de la philosophie de Hegel et de nos doctrines socialistes envahissantes. Goethe s'était contenté de jeter le mot de la réaction, les divers élémens dont nous parlons firent l'ère nouvelle.

puissance et de pauvreté, un genre sur lequel sa propre imagination s'est exercée avec tant de succès, Goethe ne risque-t-il pas de s'atteindre lui-même?

Ce qu'Uhland a fait pour le lied et la ballade ne peut se contester; personne en Allemagne, et je n'excepte pas Goethe, n'a su donner à l'idée ce cercle exact et net qui l'incorpore en un moment précis. Tout poème, avec Uhland, se compose de deux parties bien distinctes : l'une visible, faite et même parfaite; l'autre encore dans le vague, écho, si l'on veut, de la première, mais écho si puissant qu'il force le lecteur à créer un second poème comme complément indispensable de la chose première. Je dirais plus : souvent c'est en dehors de la forme elle-même que le véritable poème existe. A certains momens, vous vous surprenez le volume à moitié clos entre vos mains et le nez en l'air,

Comme un poète cherchant des vers à la pipée.

Vous croyez vous complaire en une simple jouissance littéraire, et vous êtes vous-même en travail de composition. C'est, à mon sens, le suprême du genre, l'inspiration moins la rime, la rose sans l'épine. A défaut des autres mérites, les Souabes posséderaient encore celui-là qui leur appartient en propre, et que Goethe, tant s'en faut, ne dédaignait pas. On reproche à la poésie souabe son abeille; mais cette abeille ne lui venait-elle pas de Milet en droite ligne?

Ces promenades au soleil couchant, ces douces histoires naïvement contées, tant de frais et suaves trésors de poésie intime, ont bien aussi leur mérite, quoi qu'on dise. Où est Prométhée? s'écrie-t-on. A tout prendre, Goethe pouvait le demander; mais vous tous, virtuoses d'hier, qu'une rime de circonstance met en renom, girouettes qu'un souffle aventureux fait passer alternativement du soleil à l'ombre et de l'ombre au soleil, est-ce de bonne foi que vous le dites? Ainsi que vous, nous aimons les œuvres titaniques, ainsi que vous nous préférons Homère à Théocrite, *la Divine Comédie* aux sonnets de Pétrarque, le *Faust* de Goethe aux *lieds* d'Uhland et de Kerner; il s'en faut cependant que le culte du sublime nous empêche d'admirer les beautés d'un ordre plus modeste, et nous ne sommes pas de ceux qui s'imaginent servir la Muse en insultant les Graces. D'ailleurs la grande question, c'est de réussir dans la sphère où l'on s'exerce, de porter à la perfection le point dont on s'occupe; à ce compte, on nous l'accordera, les Souabes sont sans reproche. En direz-vous autant de leurs adversaires, gens ambitieux, peut-être féconds en tentatives grandioses, mais auxquels, il faut bien l'avouer, un avortement coûte peu? J'estime infiniment le palmier su-

blime et le lotus mystique, divins emblèmes de la spéculation transcendante en poésie; cependant, mieux qu'un palmier tortueux et mal venu, mieux qu'un lotus épanouissant sa coupe symbolique au sein d'une eau trouble et marécageuse, j'aime le simple liseron et la clochette bleue secouant son odeur matinale; et quand les harpes n'ont point en elles de voix profondes et d'indicibles harmonies, ce n'est point la peine de les suspendre aux saules du rivage.

Les poètes libéraux de la jeune Allemagne nourrissent contre les Souabes un grief qu'ils ne se lassent point d'articuler, et que nous n'oserons passer sous silence. A les entendre, l'école souabe serait une pépinière d'aristocrates, d'esprits bornés, uniquement préoccupés d'évocations féodales, pour le moins intempestives. Voyez un peu cependant la contradiction : on reproche aux Souabes leurs goûts puérils, leurs insipides prédilections; on leur crie : — Vous êtes des enfans qui ne savez que guetter une mouche et faire la chasse aux scarabées,— et puis en même temps on les accuse d'aristocratie. Encore s'ils célébraient les royautés du désert comme M. Freiligrath, s'ils en voulaient aux lions, aux panthères; mais, non : les malheureux, un simple scarabée qui bourdonne autour d'une aubépine en fleur va les émouvoir toute une journée, et si plus tard le ver luisant s'allume aux clartés des étoiles, ils n'en demanderont pas davantage pour rimer jusqu'au lendemain. Eux des aristocrates! Y pensez-vous? Et que devient alors le fameux sonnet de M. Herwegh? « Lorsqu'un lion pose devant vos yeux, il ne s'agit pas de venir nous chanter l'insecte qu'il peut avoir sur lui. » Reste à savoir ce qu'on entend par ce lion apocalyptique. Si votre lion n'est qu'une espèce de mannequin gonflé de vide ou de misérables lieux-communs à l'usage de certains mécontens toujours en humeur de soulever les passions populaires contre le régime existant, oh! alors, mieux vaut cent fois l'insecte, fût-il la puce de la chanson de Goethe. Si au contraire c'est de l'homme que vous voulez parler; si votre poésie politique est celle qui célèbre les actions et les destinées des peuples, celle avec qui l'idée déjà devenue fait ne demande au penseur en quelque sorte qu'une consécration suprême, à la bonne heure, et nous conviendrons aisément avec vous qu'il n'en existe pas de plus grande. A ce compte, Homère et Shakspeare sont des poètes politiques; et quant aux Souabes, on se trompe fort si l'on imagine abolir avec des épigrammes aiguisées par l'envie les droits imprescriptibles que ces nobles gardiens de la tradition épique en Allemagne se sont acquis à la reconnaissance de la Muse.

Ce reproche d'aristocratie, si on veut bien le discuter sérieusement,

ne saurait atteindre tout au plus que les romances et les œuvres du genre épique; car nous ne pensons guère qu'on puisse l'adresser aux poésies lyriques, à ces pièces d'une inspiration si douce, et dont le sentiment de la nature anime et féconde la lettre. On a dit qu'Uhland, Kerner, Schwab, Anastasius Grün, de Gaudy, Pfizer, Julius Mosen, Mörike, tous les Souabes enfin, maîtres ou simples coryphées, n'en veulent qu'aux supériorités sociales; à moins d'avoir au front la tiare d'empereur d'Allemagne, à moins d'appartenir à la race de Hohenstaufen ou de Habsbourg, nul n'a droit à la consécration posthume de leurs chants. Voyez-les revenir sans cesse à leur thème favori, au motif de prédilection; c'est la *Cavalcade de l'empereur Rodolphe au Tombeau* (de Kerner), *l'Empereur Maximilien* (d'Anastasius Grün), *le Comte Eberard*, *la Traversée du roi Charles* (d'Uhland), toujours la chevalerie et le moyen-âge. A ce propos, nous demanderons si l'épopée a jamais fait autre chose que choisir ses héros parmi les races conquérantes et souveraines. La poésie, accoutumée à ne voir partout que symbole, conclura volontiers, et cela jusqu'à la fin des siècles, de la grandeur et de la dignité extérieure à la grandeur et à la dignité morale, des priviléges de naissance, de fortune et de rang, aux attributs de l'ame et de l'esprit. Si la conclusion semble choquante et inadmissible aux poètes démocrates de la jeune Allemagne, ce n'est point aux Souabes qu'ils doivent s'en prendre, mais au vieil Homère lui-même, à Eschyle, à Sophocle, à tous ces immortels génies de la Grèce républicaine, lesquels n'ont su donner à leurs poèmes comme à leurs tragédies que des princes et des rois pour héros, ou plutôt les vrais, les seuls coupables en cette affaire, sont les chroniqueurs et les historiens. Uhland, Kerner, Grün, Schwab, Rückert et les autres, transcrivant dans la langue des muses la tradition qu'ils recevaient, ont accompli noblement, et selon toutes les conditions du pays, leur tâche de poète. En Écosse, où la tradition, perpétuée au sein même du peuple, rase la terre de plus près, les choses se fussent autrement passées sans aucun doute; mais nous sommes en Allemagne, au cœur même de l'Allemagne impériale : en Souabe, et sur cette terre des Barberousse, le fantôme qu'on évoque a vingt coudées. Un homme auquel on ne saurait contester le sentiment épique, Victor Hugo, remuant dans *Notre-Dame de Paris* les traditions du passé pour leur donner la vie poétique, a fait, à l'égard de notre histoire (mais d'une main plus hardie et plus puissante, car il est seul et les autres sont vingt), la même opération que les Souabes. En Allemagne, Victor Hugo eût été Souabe; ses lettres écrites du Rhin et

les Burgraves indiquent assez la tendance, car le chantre des *Orientales* et des *Feuilles d'Automne*, il est bon qu'on le sache, a le malheur de déplaire fort à la jeune phalange, qui ne se gêne pas non plus pour médire de Lamartine. Cette levée de boucliers contre les poètes de la nature, *Naturdichter*, comme on les appelle de l'autre côté du Rhin, qu'a-t-elle produit jusqu'ici? Beaucoup de bruit sans doute, beaucoup d'invectives rimées et de pamphlets poétiques, que leurs auteurs, chose étrange! ne parviennent à rassembler en volumes qu'en y adjoignant en manière d'appendices toute sorte de bouquets printaniers et de ballades du bon vieux temps, dont on emprunte le sentiment et le style à ceux-là même qu'on prétend livrer à la risée du monde. Voyez la *Profession de Foi* de M. Freiligrath. Le volume n'est certes pas bien gros, et cependant, sur dix pièces, à peine en compterez-vous trois qui répondent au titre. Ceci nous rappelle le temps où florissaient, au milieu d'une foule d'odes et de sonnets, les deux ou trois remarquables iambes de M. Barbier. Quelle gloire cependant pour ces nobles Souabes de pouvoir dire à leurs adversaires: « Vos petits livres, si minces qu'ils soient, n'existent qu'à la condition de nous emprunter le souffle! Sans la défroque dont il s'enveloppe, votre voltairianisme ne saurait comment se produire, et si de ce volume, que vous menez en guerre contre nous à si grand bruit, vous ôtez les sylphes, les étoiles, les fleurs et les gnomes, vous n'aurez plus aux doigts qu'un peu de venin où les journalistes de Paris ne daigneraient même pas tremper leur plume. » Mais je m'arrête, car les Souabes n'ont pas ce ton d'amertume et d'aigreur qui conviendrait plutôt à leurs adversaires. Les polémiques ardentes les trouvent résignés et clémens; parfois un peu de découragement s'en mêle, comme on dit qu'il est arrivé pour Uhland. Le plus souvent on n'y prend pas garde; on continue à vivre pour la méditation, pour la paix domestique, pour la solitude et pour Dieu, venant en aide aux pauvres, aux souffrans, comme ce bon Kerner, la providence de toute la vallée d'Heilbronn, et rimant, sur le soir au retour, quelque frais motif, quelque modeste idylle ressentie, dont le volume exquis va s'augmenter à sa vingtième édition.

Pour en revenir à Rückert et conclure, est-il encore des vivans? Consultez sur ce point les coryphées de la jeune phalange, ils ne manqueront pas de vous répondre qu'hélas non; cependant mainte lettre de Berlin vous parlera du grand lyrique comme d'un être parfaitement réel, couronnant, au milieu de la considération publique, par une maturité saine et réfléchie qui n'est point la vieillesse, une exis-

tence vouée à l'étude, à la contemplation, aux vertus douces et privées que sa muse respire. Qui donc croire alors? Si vous m'écoutez, ni les uns ni les autres. A merveille; mais un homme, un poète qui n'est ni vivant ni mort, que peut-il être? Et s'il n'habite ni l'enfer de ce monde ni le paradis de l'immortalité, en quels lieux séjourne-t-il? Aux limbes? Oui, peut-être en ces limbes où les esprits supérieurs non encore consacrés par la mort se retirent loin des luttes bruyantes et des querelles de parti, en ces Champs-Élysées contemporains où Châteaubriand et Rossini, Uhland et Béranger, se rencontrent. Il y avait ainsi jadis dans les caveaux de Saint-Denis un vestibule sur le seuil duquel s'arrêtait le défunt monarque avant d'être mis en sépulture, comme s'il eût craint de passer trop subitement et sans transition de pleine vie en pleine mort. Bien qu'il soit encore de ce monde, Rückert n'appartient déjà plus à la génération active proprement dite, au groupe remuant : les *politiques* l'ont chassé du soleil; combien cela durera-t-il? Ah! si Goethe vivait! Et c'est dans le calme et la sérénité de ce demi-jour précurseur de la transfiguration des poètes, que nous l'avons entrevu l'étoile au front, et pour couronne un rameau du laurier de Pétrarque.

HENRI BLAZE.

L'OMBRE D'ÉRIC.

SECONDE PARTIE.[1]

I.

Ce que je vis dans la capitale du royaume des Miettes.

Nous allions d'un si bon train et la nuit était si noire, que je ne pus rien distinguer du pays que nous traversions. Je ne jugeai un peu des choses qu'en mettant pied à terre dans la capitale du royaume. Notre voiture s'arrêta devant une maison de papier peint haute de deux pieds et demi : c'était le palais de la reine. Je m'étonnai d'abord de la fragilité de l'édifice, mais sa majesté me répondit qu'avec de bonnes subventions mensuelles aux architectes, la maison ne menaçait pas trop ruine, et que d'ailleurs elle était bien forcée de se conformer aux usages du royaume et de se loger comme ses sujets. Telle est, en effet, la mode du pays : On habite des maisons de papier. Voilà qui est incroyable, d'accord; mais on ne me dira pas : A beau mentir qui vient de loin, car je ne viens peut-être pas de si loin.

A peine arrivée, la reine entra dans son palais où l'attendait son

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

conseil de ministres et me laissa seul dans mes réflexions, les yeux attachés sur le spectacle étrange que m'offrait cette capitale, dont les rues en enfilade étaient bordées de maisonnettes à deux étages, moins hautes que l'habitation de la reine, et qui, au lieu d'être en marbre comme les palais de Gênes ou en simple pierre de taille, étaient tout bonnement en papier noirci. Quelques instans après, un cicérone vint se mettre à mes ordres de la part de sa majesté; il pouvait bien avoir six pouces de haut et n'en était pas moins un personnage fort entendu et fort répandu; n'étant rien lui-même et connaissant tous ceux qui étaient quelque chose, petit et familier avec les grands, sans talent et non sans esprit, sans fortune et vivant bien, enfin un arrière-neveu de Figaro; mais je ne veux pas en dire du mal, de peur de blesser trop de mes contemporains. Mon cicérone se montra aimable, fit des frais, et après quelques propos courtois m'invita à une promenade dans la capitale, ce que j'acceptai avec empressement.

Nous descendîmes la grand'rue, et aussitôt nos oreilles furent assaillies d'un épouvantable vacarme. Qui aurait cru, bon Dieu! qu'il pût sortir tant de bruit de ces imperceptibles maisonnettes? Que se passait-il donc à tous les premiers étages? On criait à toutes les fenêtres et sur tous les tons, si bien qu'il me fallut beaucoup d'attention pour distinguer quelque chose au milieu de tout ce bruit.

Ici on s'écriait que le retour de la reine était un beau jour pour le pays, qu'on devait se réjouir, pousser des cris d'allégresse et bénir le ministère. Plus loin, on s'écriait que la constitution était violée, que la reine devait toujours être absente, car son irresponsabilité s'accordait mal avec sa présence. D'autres, avec un peu plus de modération, affirmaient que la reine avait absolument le droit de revenir, mais que son retour dans les circonstances présentes était une inqualifiable faute qui devait retomber sur la tête des ministres.

D'abord chacun cria pour son compte, sans se soucier de ce que disait le voisin, et ne cherchant qu'à crier plus haut que lui; mais, de même qu'il suffit d'une étincelle pour allumer l'incendie, une parole malheureuse alluma toutes les querelles. Alors, de fenêtre à fenêtre, tout le long de la rue, on disputa, on discuta, on s'injuria. Les gros mots furent lancés, on finit par se menacer du poing. La raison avait disparu dans la mêlée, et il ne restait debout que la violence. Le désordre était à son comble; je me troublai, et, me serrant contre mon cicérone, je lui demandai d'une voix émue si j'arrivais précisément la veille d'une révolution.

— Eh non! me dit-il, rassurez-vous; ce n'est qu'une crise ministérielle. Après beaucoup de bruit, tout s'arrangera à l'amiable.

Ces paroles calmèrent mon inquiétude, et nous continuâmes notre promenade. Cependant, comme ce vacarme m'avait beaucoup fatigué, j'éprouvai le besoin de goûter un peu de repos. Je le dis à mon guide, qui m'approuva et me conduisit incontinent à la bibliothèque royale des Miettes, où étaient amoncelés en tas énormes tous les romans de l'année, et où je m'endormis aussitôt du sommeil du juste.

Je dormais encore profondément, lorsque le petit personnage me frappa sur l'épaule et me réveilla sans façon. Je lui fis observer qu'il n'était pas jour encore.

— Si vous attendiez le jour en ce pays, me répondit-il, vous attendriez long-temps.

Je me levai donc, je le suivis. Nous revînmes sur nos traces, et nous tombâmes de nouveau au milieu de grands éclats de voix; mais le bruit n'était plus au premier étage : on ne faisait plus maintenant que chuchotter aux balcons; la crise ministérielle était passée. C'était le rez-de-chaussée qui avait pris le dessus et attirait l'attention. Sur le seuil de chaque maisonnette était placée une sorte de sentinelle qui allait, venait, gesticulait, et parlait toujours sans perdre haleine. Je demandai à mon compagnon ce que faisaient à chaque porte ces braves gens qui me semblaient prendre tant de peine.

— Avez-vous vu à Paris, me répondit-il, le théâtre du sieur Séraphin? Vous souvenez-vous de l'homme au carrick vert qui invite les passans à entrer? Eh bien! tous ces personnages que vous voyez tant se démener au seuil de chaque maisonnette, agitant leurs petits bras, leurs petites jambes, leur petite tête et ouvrant une grande bouche, remplissent un office à peu près pareil. Il y a seulement cette différence, que l'homme au carrick vert gagne à peine une obole, et que ceux-ci gagnent des monceaux d'or. — Bien entendu, ajouta mon interlocuteur, que je parle des deux ou trois qui attirent la foule, et non de tous ceux que vous voyez se morfondre sur leur porte dans la solitude et qui ne gagnent pas plus d'argent que de renommée.

J'étais curieux de savoir comment s'y prenaient ces deux ou trois habiles parleurs pour attirer tant de monde autour d'eux. Je m'arrêtai devant celui qui me semblait avoir groupé le plus gros auditoire, et je remarquai d'abord son costume; il portait le manteau bleu du philanthrope et le petit collet de Tartufe, et, sous cet accoutrement étrange, il caressait, d'un ton patelin, les mauvaises passions et de vieux préjugés, il piquait la curiosité banale d'un public vulgaire, et

alléchait les gourmets blasés par d'habiles promesses. En somme, il racontait une histoire si longue, si longue, qu'elle ne finissait jamais.

— C'est donc bien intéressant? dis-je à un auditeur qui écoutait bouche béante.

— Mon Dieu, non! me répondit-il; mais on le paie si cher!

Cette raison ne me parut pas suffisante, et j'allai me mêler à un autre groupe. Ce que je vis ici me frappa bien davantage. Le même acteur occupait six portes à la fois : il se multipliait, il courait d'un seuil à l'autre, il jouait au même moment six rôles différens pour six auditoires divers. Dès qu'il échouait à la peine, ce qui arrivait souvent, il passait prestement son masque à un compère qui le remplaçait à merveille, ma foi, et sans que le bon public s'aperçût de la substitution. On m'apprit que ce personnage qui parlait de lui à chaque instant, et dont le *moi* était si naïvement ridicule qu'il n'était pas haïssable, avait autrefois, dans sa jeunesse, songé à la gloire! Hélas! il ne songeait plus maintenant qu'à remplir ses poches; il déclarait avec la sotte outrecuidance du parvenu qu'il ne pouvait pas vivre à moins de cent mille francs par année...

— Mais, demandai-je, les gagnera-t-il toujours?

— Il les gagnera un an ou deux, me répondit-on.

— Mon Dieu! comment fera-t-il ensuite pour vivre?

— Il ne s'en portera que mieux, répliqua mon interlocuteur.

Tout à côté, deux autres marchands de paroles débitaient leur marchandise avec autant de talent que leurs rivaux : ils étaient moins suivis pourtant, et leur cour diminuait à vue d'œil. J'en montrai quelque surprise, et l'on m'expliqua qu'ils avaient eu la vogue la veille, ce qui est une grande raison, en ce pays, pour ne pas l'avoir le lendemain. Quant à moi, je ne pris pas la fuite, et je fis une courte halte : la gloire d'hier mérite au moins un semblant d'hommage. Puis, je défilai rapidement devant tous les parleurs inconnus qui occupaient chaque seuil, sur toute la ligne. J'eus le bonheur de les esquiver et de n'être arrêté par aucun embarras. Arrivé au bout de la rue, je repris haleine, car j'avais poussé mes jambes au point de m'essouffler, et mon premier soin fut de questionner mon compagnon, afin de savoir à quoi pouvaient servir, dans le royaume, tous ces débitans de contes bleus.

— Vous n'avez donc pas deviné, me répondit-il, que ce sont là les distributeurs de la nourriture publique, et que dans notre pays on ne se nourrit que de contes?

— Je ne m'étonne plus, répliquai-je, que les habitans des Miettes soient si pâles et si défaits.

En effet, je ne m'étonnais point des conséquences du régime, mais je m'étonnais beaucoup que, dans un pays constitutionnel, on eût pu adopter un pareil régime. Absorbé dans cette pensée, j'inclinai mon front sur ma poitrine; quand je relevai la tête, il s'était déjà opéré un changement autour de nous. Ce n'étaient plus les mêmes orateurs qui péroraient à chaque rez-de-chaussée; j'eus un triste pressentiment.

— Leur règne serait-il déjà passé? m'écriai-je.

— Pas encore, reprit mon camarade; mais c'est déjà lundi, et il est d'usage que chaque semaine, à pareil jour, la trompette change de bouche pour vingt-quatre heures, et que l'on joue un autre air, pour varier un peu.

— Ceux-ci ne racontent donc pas des histoires?

— Pas tout-à-fait.

— Que font-ils alors? car ils me semblent jouer avec la parole absolument comme les autres.

— Ce qu'ils font? Écoutez-moi. Parler longuement de rien, ou à peu près de rien; entasser mille mots où quatre suffiraient; entendre chaque soir, pendant vingt ans, des acteurs toujours les mêmes, dans des pièces qui se ressemblent toujours; maudire sa destinée; ne pas refuser tous les cadeaux; dire systématiquement du bien d'une jolie comédienne, pour en faire penser du mal, c'est-à-dire pour laisser croire qu'on est au mieux avec elle, ce qui est faux, et ce qu'il faudrait cacher avec beaucoup de soin, si c'était vrai; d'aventure, se marier, et ce jour-là, pour rajeunir le feuilleton épuisé, parler de sa femme en détail au lecteur malin; ou bien, rester garçon, et, pour se distraire, se promener sur les boulevards, dans un char-à-bancs traîné par des fantômes de chevaux, et, en attendant, dépenser beaucoup d'imagination et de verve... voilà ce qu'ils font, ou à peu près.

— Je vois, dis-je, que ces messieurs sont des gens d'esprit qui ressemblent passablement à cet habile tireur de l'antiquité, lequel employait son temps et son art à faire passer un boisseau de poix chiches dans un petit trou.

A cet endroit, sa majesté la reine vint à passer dans son char; elle arrêta court son barbet, et, m'apprenant qu'elle était sur le point de son départ, elle m'invita à partir avec elle et me demanda si je n'en avais pas assez de six mois de séjour dans la capitale de son royaume.

— Il y a six mois que je suis ici! m'écriai-je; mais il me semblait qu'il y avait tout au plus vingt-quatre heures... Le temps passe donc bien vite dans vos états?

— Comme les réputations, mon ami, répondit la reine.

Je montai dans le char; mais à ce moment de sombres nuages s'amoncelèrent à l'horizon, quelques larges gouttes de pluie commencèrent à tomber, et bientôt l'orage éclata sur la capitale des Miettes. Hélas! le désastre fut complet. La capitale fut renversée, engloutie; elle disparut en laissant à peine quelques vestiges. Je pris les mains de sa majesté, et, les serrant avec attendrissement :

— Quel malheur! lui dis-je, madame, vous n'avez plus de capitale.

— Soyez tranquille, me répondit-elle d'un air calme; on va sans retard m'en construire une autre plus solide que celle-là. Partons, ajouta-t-elle.

A ce mot, notre coursier prit son essor; il courut, Dieu sait, et je fus bientôt déposé à la porte de mon cimetière. Je pris humblement congé de sa majesté, et je me hâtai de regagner mes foyers solitaires. En me retrouvant chez moi, après le long coup-d'œil que tout voyageur jette au retour sur ses pénates, ma première pensée fut d'écrire à mes amis et à ma maîtresse. Je fus d'abord embarrassé pour savoir à qui, de l'amour ou de l'amitié, je donnerais le pas, et je jouai la chose à pile ou face. Pile, c'est l'amitié qui gagna; le hasard pourrait bien avoir raison.

II.

Où je reprends une correspondance interrompue pendant six mois et demi.

A ZÉNON.

O mon maître! ô mon cher maître, est-ce bien vrai? est-ce possible? dois-je le croire? ne dois-je pas le croire? Je le crois, puisque vous le dites; mais cela est bien triste et bien douloureux pour la sagesse humaine, et surtout pour vous. Quelle chute, grand Dieu, quelle chute! Passe encore si vous aviez imité le marquis Henri de Saint-Simon, si vous aviez aimé, pour savoir ce que c'est que ce sentiment bizarre, inexplicable et puissant qui *perdit Troye*, et eût changé la face du monde à Actium, dit Pascal, si le nez de Cléopâtre eût été plus court. Passe encore si vous vous étiez ruiné pour apprendre ce que c'est que

la pauvreté, pour étudier, à mesure qu'elles naîtraient dans votre cœur, les horribles tentations de la faim, *malesuada fames;* si vous vous étiez lancé dans l'orgie, pour connaître ce qu'il y a de mystérieux au fond de ces égaremens de l'intelligence et des sens. Alors c'eût été du dévouement à la science, et j'aurais compris de votre part ces extravagances sublimes. Mais point; vous êtes devenu bien et dûment amoureux comme un adolescent ou comme un poète; vous vous êtes ruiné comme un étourdi, comme moi; vous menez la vie dissolue d'un débauché vulgaire! Hélas! hélas! mon maître, votre disciple se voile le visage, et si vous étiez là, il n'oserait vous regarder en face, de peur de vous embarrasser; lui qui avait tant à rougir devant vous, il est sûr que vous rougiriez devant lui. Toute admiration a donc son revers. Oui, sans doute, et de votre malheur je retire au moins cette leçon, qu'il ne faut jamais placer trop haut son idole, car elle ne peut alors tomber sans se briser.

Comme on apprend toujours, même dans le cercueil! Je vous laisse à penser quel beau démenti j'aurais donné autrefois, la veille même où je reçus votre lettre, si l'on était venu me dire que le stoïcien Zénon dévorait son mince patrimoine avec une courtisane qu'il aime peu, ou qu'il n'aime pas du tout. Avec quel dédain j'aurais répliqué à quiconque aurait voulu soutenir que ces trésors d'érudition et de sagesse amassés pendant des années, dans une austère solitude, seraient follement jetés un jour aux pieds d'une comédienne, comme le prix de ses vulgaires faveurs? Ce siècle est vraiment le siècle des contradictions, et nous pourrions tous, pour peu que nous ayons vécu, être notre Bossuet, et écrire l'*histoire de nos variations* en plusieurs volumes. Le pour et le contre se donnent fort agréablement la main dans un même cerveau, et ils sont les meilleurs amis du monde dans un même cœur. Les métamorphoses d'Ovide sont peu de chose en comparaison de celles qui s'opèrent chaque jour dans nos sentimens et nos pensées. Et cependant, ô mon maître, ces transformations soudaines me prennent toujours au dépourvu, et la vôtre surtout m'a tant étonné, que je suis resté six mois dans l'impossibilité de vous répondre. Telle est la cause de mon long silence. N'allez pas croire que j'aie été indifférent à vos malheurs. J'ai versé et je verse encore bien des larmes sincères sur votre chute. Quelquefois, cependant, vous l'avouerai-je? je ne puis m'empêcher de sourire quand je me figure mon grand philosophe, le sigisbé d'une soubrette, quand je me représente cet homme fort entre tous, ce penseur sévère qui, vivant en

compagnie de l'antique sagesse, ne voulait jamais descendre de son cap Sunium, réduit à porter sur son bras, dans la coulisse, le châle et le manchon d'une petite comédienne qui babille devant la rampe!

Mais ne plaisantons pas en un sujet si grave, et devant l'effrayant avenir que vous vous êtes préparé. Dans quel abîme êtes-vous plongé! La misère frappe à votre porte, elle va entrer, elle est entrée peut-être, et la misère à Paris est plus hideuse que partout ailleurs. J'assiste d'ici à vos désespoirs. C'est en frémissant que je vois grandir sous vos haillons ce ver rongeur d'un amour désespéré. Je tremble que vous n'accomplissiez vos projets de suicide, et parmi les ombres qui descendront en ces lieux sans les honneurs de la sépulture, il me semblera toujours voir surgir votre grand front pâle.

Mon maître, me permettez-vous de vous donner un conseil? Ne vous tuez pas. Je vous parle avec connaissance de cause, ne vous tuez pas. Vendez vos pistolets pour un dîner au *Café de Paris*. Si malheureux qu'on soit en liberté, il ne faut pas se faire jeter en prison. La liberté et ses orages valent mieux que le calme plat de la servitude.—Il y avait une fois un homme qui, n'ayant pas de pain et ne sachant comment s'en procurer, imagina de commettre quelque délit en plein jour, afin de mériter la prison, où il serait nourri aux frais de l'état. Le régime du cachot ne lui plut guère, car au bout d'une quinzaine de jours, au risque de se faire tuer par les sentinelles qui veillaient aux portes, il s'évada pour aller retrouver la faim.

Adieu, je vous admire moins; mais comme vous souffrez, je vous aime davantage : il y a plus que compensation.

L'OMBRE STUPÉFAITE DE VOTRE DISCIPLE.

A FORTUNÉ.

Fortuné dans la solitude! Fortuné qui veut se faire chartreux ou trappiste! Le héros du boulevard Italien et du jockey-club transformé en ermite, ce qui ferait supposer qu'il est devenu vieux et pauvre, tandis qu'il est jeune et riche encore! le plus hardi joueur, le séducteur le plus intrépide, ayant encore de belles inscriptions sur le grand-livre et pas encore de cheveux gris, s'est retiré dans une retraite profonde! La nouvelle serait amusante, si elle n'était lamentable, et je m'en réjouirais avec toi, mon cher, si, avec toi, mon pauvre ami, je ne devais en gémir.

Voilà ce que c'est que la jeunesse d'un libertin! (Qui le sait mieux que

moi?) On part; la matinée est belle; des chants joyeux s'élèvent de tous côtés sur la route, le long de laquelle de magnifiques tentes sont dressées. On s'avance, le sourire dédaigneux sur les lèvres, les yeux brillant d'une flamme suspecte, le cœur rempli de mille implacables désirs. On exagère sa force, on croit la jeunesse inépuisable, et l'on entre sous la première tente où, autour d'une table couverte de mets exquis et de vins d'Espagne, on oublie sa mère, on se moque de la vertu et l'on blasphème le nom de Dieu. On se lève repu, et l'on sort. Les chants continuent sur la route, moins joyeux et plus bruyans; le soleil est splendide encore; on éclabousse le pauvre, on insulte les passans, et l'on entre sous une seconde tente, où des femmes effrontées vous enlacent, et où l'on gaspille dans des plaisirs insensés les facultés de l'intelligence et les dons du cœur. Mais bientôt, sur le seuil, apparaît le fantôme de l'ennui; l'on s'esquive, et, pour se distraire, on court hasarder sur une carte ou sur un dé toute une fortune que les aïeux ont mis un siècle à bâtir. Puis, le vice, fatigué de son contact éternel avec le vice, veut savoir par curiosité ce que peut produire son contact avec la vertu; alors il efface sur ses vêtemens les traces de l'orgie, il compose son visage, et, l'air grave, il arrive devant une tente écartée de la route, où la vertu vit dans le calme du bonheur ou au moins de la résignation. La porte est franchie; aussitôt les chants baissent, le soleil se voile; une jeune fille est séduite, une jeune femme a trahi ses devoirs et est déjà délaissée. Le coup est fait et l'on se sauve. Les chants ont cessé, et la nuit est profonde; on va au hasard, la tête baissée, on est assiégé de funèbres pressentimens auxquels on ne veut pas croire, lorsque des sicaires embusqués à un détour du chemin se précipitent sur vous, et vous frappent de leurs poignards. Déchiré et sanglant, vous voulez fuir; ils vous atteignent bientôt; vous échappez encore, ils vous atteignent toujours, et retournent le fer dans vos blessures.

Tu connais, mon ami, le nom de ces sicaires; ils s'appellent les remords. Eh bien! après tout, tant mieux que tu sois tombé entre leurs mains! Sais-tu que s'ils ne t'avaient brusquement arrêté dans ta course tu aurais commis encore bien des fautes, et te serais couvert de bien des souillures? Combien de fois aurais-tu porté le déshonneur au sein des familles paisibles et vertueuses? combien de fois aurais-tu souillé le foyer, avant toi sans tache, où tu aurais été admis comme un hôte sur l'honneur duquel on peut compter? Il y a des malheurs salutaires; le tien est du nombre. Reconnais là le doigt de Dieu, et, toi qui ne t'agenouillais que dans des boudoirs, va t'agenouiller dans une église.

Toutes les consolations des amis ne valent point, pour un cœur bourrelé, l'air qu'on respire sous la voûte de la maison de Dieu. Je ne t'envoie donc pas de consolations; tu en trouveras assez, si tu le veux, dans la chapelle de ton village.

Je sais que ces consolations n'iront pas jusqu'à te rendre le bonheur que tu as perdu pour jamais, et à chasser la terrible image qui t'obsèdera toute ta vie; mais enfin, elles pourront adoucir l'état de ton ame, surtout si tu veux un peu changer l'existence que tu t'es faite, car, vois-tu, mon ami, la solitude absolue ne te vaut rien. La solitude absolue, quand on a le cœur ulcéré, est le chemin le plus court de la raison à la folie. Le ciel me garde de te conseiller de rentrer dans le monde! tu rirais de mon conseil, et tu aurais raison. Ce que je te recommande seulement, c'est de secouer cette léthargie douloureuse qui s'est emparée de toi si complètement. Mon ami, ne t'enferme pas dans une seule pensée, et ne reste pas accroupi à la même place pendant des journées entières : le génie s'y abêtirait. Lis de bons livres; promène-toi dans les environs de ta demeure; admire les beaux sites et le beau ciel; entre dans la chaumière du pauvre pour y porter des secours, et si, vers le soir, tu rencontres le curé du village revenant de consoler un mourant et lisant la Bible le long du chemin, ne crains pas de l'accoster, et, causant tous les deux, rentrez à pas lents. Alors tu ne me porteras plus envie. Tant qu'il y a du bien à faire sur la terre, il ne faut pas porter envie aux morts.

Adieu, cher Fortuné. Je vais encore t'indiquer une distraction : écris-moi. Je te répondrai plus tôt que je ne l'ai fait cette fois; je n'en serai pas empêché, je l'espère, par des circonstances aussi graves. Je mets ma main dans la tienne, et je t'assure que je te plains de tout mon cœur. Il est cependant une personne au monde que je plains encore plus que toi : c'est ta mère. Encore adieu.

L'OMBRE COMPATISSANTE DE TON AMI.

A MIRA.

Ma fidèle amie, ma tendre bien-aimée, que je te donne d'inquiétudes, et que je serais coupable si je n'étais innocent! J'ai, pour expliquer mon long silence, la meilleure de toutes les excuses; mais je te la dirai plus tard. Aujourd'hui, je tiens à être cru sur parole, et tu me crois, n'est-ce pas?

Quelles douces heures m'a fait passer ta lettre! comme je me suis

égaré avec bonheur pendant des nuits et des journées entières au milieu de ce passé où tu me ramenais si délicieusement! C'est par toi que j'ai eu mon paradis terrestre, chère Mira, et tu me demandes si je n'en ai pas perdu le souvenir! Autant vaudrait me demander si je me souviens de la vie et de ma jeunesse, car, je te le jure, c'est par toi seule que j'ai été jeune et que j'ai vécu. En dehors de ton cercle magique, j'ai essayé de vivre, et je n'y ai pas réussi. Je n'essaierai plus rien; je sais maintenant tout ce qu'il me faut pour être heureux : c'est ton cœur. Aussi, c'est avec une joie profonde que je t'annonce le grand évènement : j'espère renaître avec les beaux jours, avec ce doux soleil qui te donne tant de joie. J'arriverai avec le printemps : lequel aimes-tu mieux des deux voyageurs?

O la plus aimante, ô la plus fidèle des femmes! comment me montrerai-je digne de cet amour que tu m'as conservé pur et sans tache? D'abord en me consacrant tout entier à ma chère Mira, en faisant dès aujourd'hui tout ce qu'elle me demandera, excepté des vers pourtant. Tu me pries, ma chère maîtresse, de te chanter en de jolis vers; tu ignores donc que je n'en fais plus? C'est mon châtiment. Dieu veuille qu'il ne dure pas toujours, et que ma Muse revienne dès que je te reverrai! Si elle revient, je ne chanterai plus que toi, et ces poésies que tu inspireras, je les ferai imprimer par Didot, relier par Thouvenin, et tirer à deux exemplaires; mais auparavant je les aurai murmurées d'une voix émue à tes genoux, dans ton boudoir, à la lueur d'une lampe d'albâtre.

La seule pensée d'un tel bonheur me saisit avec tant d'empire, que mon cœur bat violemment et que la plume tremble dans ma main. Je voulais te parler de Fortuné et de Zénon; à un autre jour! Tout ce qui n'est pas toi m'importune; je veux que rien ne se place entre ton image et ma pensée.

Adieu, fidèle et charmante amie; au printemps. Je t'envoie autant de baisers qu'il y a de minutes que tes lèvres n'ont touché les miennes.

L'Ombre charmée de ton Amant.

III.

Une soirée littéraire dans un cimetière inconnu.

Mes estafettes venaient de partir; je ne comptais pas sur leur retour avant l'étoile du matin. Zénon, pensai-je, n'est pas encore rentré

chez lui. A moins qu'il ne soit malade, il est dans les coulisses ou en train de souper quelque part. Fortuné a depuis long-temps fermé sa porte à double tour, et si Joseph est sur son premier somme, il laissera, avant d'ouvrir, mon messager faire le pied de grue. Quant à ma fidèle Mira, qui attend à chaque heure du jour et de la nuit, elle a déjà entr'ouvert sa persienne....

— Eh! eh! murmura un feu follet qui voltigeait en ce moment sur ma tombe; eh! eh! voulez-vous me suivre, ombre d'Éric?

— Feu follet, mon ami, répondis-je, où veux-tu me conduire? Je n'ai pas confiance aux gens de ton espèce; je n'ai que trop suivi dans le monde de feux follets; ils m'ont tous égaré et conduit où tu me vois.

— Suivez-moi, répliqua-t-il sans m'avoir écouté, selon un usage très répandu; je veux vous conduire à une réunion de morts célèbres.

On peut être hardi quand on n'a plus rien à perdre. Je me levai, et suivis à tout hasard mon guide capricieux, fantasque, insaisissable, qui allait, venait, disparaissait, reparaissait, brillait en se jouant. Une ombre guidée par un feu follet vers des tombeaux! Qui se douterait que cela ressemble beaucoup à la postérité conduite par la gloire vers les morts illustres?

Je marchai assez long-temps, toujours précédé de mon guide. La nuit était transparente, le ciel était parsemé d'étoiles. Un silence religieux régnait partout, lorsque soudain j'entendis la voix mélancolique d'un pâtre qui s'élevait au loin, et les mélodies délicieuses d'un rossignol qui chantait sur l'arbre voisin. Je me pris à écouter avec ravissement ces deux voix qui montaient vers le ciel comme l'ame de cette profonde solitude; mais aussitôt une chouette poussa un cri lamentable, et une chauve-souris fouetta mon visage de ses ailes funèbres: une chose triste suit toujours de près une chose agréable; on dirait un créancier aux trousses de son débiteur. Nous avancions toujours, et je commençais à être inquiet; enfin mon guide s'arrêta, et, tournoyant sur lui-même, il murmura : « C'est ici. »

Alors je regardai avec curiosité autour de moi; le lieu m'était entièrement inconnu. C'était une place funèbre, entourée de mausolées, dont quelques-uns seulement étaient en marbre et le plus grand nombre en pierre ou en brique : on voyait trop que ce n'étaient pas des tombeaux de millionnaires. Au beau milieu du rond-point s'élevait une pyramide en marbre noir, au sommet de laquelle se dressait une Renommée classique soufflant de toutes ses forces dans sa trompette. Sur le socle de la pyramide étaient gravées des plumes qui avaient,

les unes, la forme d'une flèche, les autres, celle d'un stylet; celles-ci avaient la queue d'une comète, et celles-là ressemblaient à une étoile fixe. Une autre face du socle représentait une mer orageuse, sur laquelle étaient ballottés des volumes, la plupart à moitié couverts d'une vague.

— Maître, dit le feu follet, c'est ici la dernière demeure des écrivains. C'est ici que vous auriez pu reposer, ombre d'Éric!

Je sentis toute l'amertume du reproche contenu dans ces derniers mots, quoique cela fût dit d'un ton badin. Je m'en préoccupai même si fortement, que je ne fis plus attention où je marchais, et que je me heurtai à un sépulcre à fleur de terre, sur lequel je me laissai choir. Précisément c'était le tombeau du révérend Laurence Sterne. Or, je me consolai en pensant que Sterne avait été bien d'autres fois l'occasion d'une chute : demandez à tous ceux qui ont voulu l'imiter!

— Avez-vous lu au moins l'épitaphe? me dit mon guide au moment où j'essayais de me relever. Veuillez remarquer qu'elle ment... comme une épitaphe. Ce n'est pas le 13 septembre, comme elle l'assure, mais bien le 18 mars, qu'Iorick passa de vie à trépas.

Voilà un feu follet bien savant, pensai-je, et certes il mériterait une place dans une académie, s'il avait un peu plus de tenue, ce qui est le cas de beaucoup de gens. Je lui adressai mes félicitations sincères; il les accepta en pirouettant, ce qui ne signifie pas avec modestie, me guida quelques pas encore, et disparut en m'annonçant que j'étais au lieu de la réunion, du *raout*. Je me trouvais alors devant un monument simple et imposant, environné de saules-pleureurs et surmonté d'une vierge de Canova, en marbre de Carrare, qui versait des larmes sur une page inachevée. Sur le frontispice, je lus, gravé en lettres d'or, le nom de Pascal. Au souvenir de ce grand nom, j'allais me recueillir; mais aussitôt je ne sais quelle horloge sonna une heure, et je vis s'échapper de leur sépulcre des ombres qui en un clin d'œil furent à côté de moi. Elles entrèrent l'une après l'autre chez Pascal, et en assez bon nombre. Que pouvais-je faire? Ma foi, je jouai d'audace, je me faufilai à la suite des derniers venus, et je pénétrai dans une étroite antichambre éclairée par les rayons adoucis d'un invisible soleil, où l'ombre d'un laquais recevait les visiteurs. Au moment de mon arrivée, le valet annonçait d'une voix retentissante : Jean Racine, Poquelin de Molière. Un dernier personnage, qui n'aimait pas sans doute à être traité comme les autres, dit qu'il s'annoncerait lui-même, et, faisant une moue, de ses lèvres hautaines laissa tomber trois syllabes qu'on aurait pu entendre d'un bout de l'Europe à l'autre : lord Byron.

Alors le laquais s'approcha de moi et me demanda comment je m'appelais.

— Je ne puis pas décliner mon nom, lui dis-je, puisque je n'en ai pas.

— Entrez toujours, monsieur, répondit-il, mais pour cette fois seulement.

Je pris mon air le plus modeste, et j'entrai dans le salon de Pascal, grand comme son antichambre et éclairé de la même façon. Les ombres s'y livraient à des conversations particulières. Je vis Pascal s'entretenir avec lord Byron, et ils paraissaient fort bien s'entendre. Serait-ce que tous les grands esprits sont d'accord ici, et que la vie seule, avec ses hasards et ses caprices, établissait là-haut des différences? Dès que Byron s'éloigna, je m'approchai respectueusement de l'auteur des *Pensées*.

— J'arrive tout récemment, lui dis-je, et je puis vous assurer que, sur la terre, votre gloire est dans tout son éclat; même *les Provinciales* reviennent à l'ordre du jour, car les jésuites...

Pascal ne me permit pas d'achever, et, me prenant à l'écart, il se mit à me parler de ses chères sœurs, Jacqueline et Gilberte. Il remua avec bonheur tous ses souvenirs de frère, et j'admirais avec quelle complaisance il touchait mille détails intimes, à la fois sévères et charmans.

— Il est une autre femme, ajouta-t-il après avoir long-temps parlé de ses sœurs, dont l'image me réjouit éternellement le cœur; mais c'est un secret que j'ai emporté en quittant la terre, et que je ne veux pas même trahir ici.

En prononçant ces derniers mots, Pascal, qui semblait sous l'influence d'un rêve délicieux, me laissa en présence de Racine.

— Je vous apporte de bonnes nouvelles, dis-je à l'auteur d'*Athalie;* vos chefs-d'œuvre...

— Avez-vous connu sœur Lalie? me demanda Racine en m'interrompant.

— Je n'ai pas connu sœur Lalie, répondis-je; mais je viens vous annoncer que Phèdre et Hermione, long-temps sans voix, revivent avec toute leur puissance dans une jeune et belle Juive...

Racine était évidemment poursuivi par des idées fixes; il ne m'avait pas écouté, et s'écria :

— Et La Champmêlé? monsieur, La Champmêlé?

— Je ne l'ai pas plus connue que sœur Lalie, fus-je obligé de répondre.

Racine me salua froidement, comme si je venais de le blesser. Je crus avoir commis quelque impardonnable maladresse, et je restais cloué à la même place, lorsque Molière passa, le front mélancolique et l'œil rêveur.

— *Tartufe* est toujours à la mode, dis-je à Poquelin, et *les Femmes savantes* n'ont pas vieilli.

— Pourriez-vous, me répondit-il, me donner des nouvelles de ma femme? C'est à elle que je songeais quand vous m'avez interrompu, et je vous avouerai qu'elle m'intéresse plus que mes comédies.

— Je le crois bien, dit Byron, qui nous écoutait.

— Mais vous, dis-je de plus en plus surpris à l'auteur de *Don Juan*, vous, milord, ne voulez-vous pas savoir ce que sont devenus *Manfred* et le *Giaour?*

— Je veux savoir, me répondit-il, ce qu'est devenue Adda. Dites-le-moi, si vous le savez, dites-le-moi vite. Est-elle belle? est-elle riche? est-elle mariée?

— Elle est belle, elle est riche, elle est mariée à un lord...

— Qui la rend heureuse, n'est-ce pas?

Sans attendre ma réponse, lord Byron tomba dans une longue rêverie; puis, se penchant à mon oreille :

— Et la comtesse Guiccioli? murmura-t-il.

Je ne sais ce que je répondis, mais Byron parut désappointé. Il allait me questionner encore, lorsque l'heure de la retraite sonna. Je vis alors ces ombres illustres se saluer affectueusement, se serrer la main, et sortir comme elles étaient entrées. Je suivis leurs traces, ce qui est très sage, sinon très original, et aussitôt je fus en plein air.

Mon guide ne m'attendait pas, et je repris seul le chemin de ma demeure, en réfléchissant à ce que je venais de voir et d'entendre. Ce qui m'étonnait, ce n'est pas que le cœur de ces grands hommes eût plus de mémoire que leur esprit; mais Molière, disais-je, comment Molière, qui fut si malheureux avec Béjart, peut-il parler d'elle avec un plaisir ineffable et toujours nouveau? Je creusai cette pensée, tout en marchant, à la façon de Jean-Jacques, et j'en vins à comprendre que, pour la récompense des nobles cœurs, la mort enlève à l'amour ce qu'il a pu avoir d'amer dans la vie, et ne laisse que le bonheur d'avoir aimé.

En rêvant ainsi, j'avais traversé la place sans m'en apercevoir et sans encombre; mais à l'instant où je m'y attendais le moins, je fus assailli par un grand nombre de fantômes qui erraient, comme des ames en peine, aux alentours de l'enceinte réservée. Ils étaient sans doute

prévenus de mon arrivée récente, car ils me guettaient au passage, et ils se jettèrent au-devant de moi en poussant des cris confus. Ce que je distinguai au milieu de ces clameurs, c'est que ces bonnes gens si émus me demandaient tous des nouvelles de leurs livres et de leur gloire. Je ne savais auquel entendre.

— Je suis Chapelain!

— Je suis Dassoucy!

— Je suis Brébeuf!

— Je suis Bonnecorse!

— Je suis Colletet!

Cent autres noms frappaient en même temps les airs en fausset. — Messieurs, m'écriai-je, calmez-vous et soyez contens. Votre renommée est dans tout son lustre et va grandissant; mais laissez-moi passer.

— Vous passerez, me dit un fantôme en me barrant le chemin, quand vous m'aurez appris le sort de ma *Phèdre*.

— Monsieur Pradon, on joue votre *Phèdre* tous les soirs.

Pradon, ravi, céda la place à un autre.

— Que pense-t-on de mes sermons? dit celui-ci.

— Vous êtes monsieur l'abbé Cotin, dis-je, ou monsieur l'abbé.....

— Je suis Cotin.

— Eh bien! monsieur l'abbé, tout le monde sait vos sermons par cœur; mais laissez-moi passer.

— Il ne vous en coûtera pas beaucoup, dit un autre personnage qui attendait impatiemment son tour, de m'apprendre si on fait encore des vers.

— Monsieur Lamotte-Houdard, on ne fait plus de vers, mais on lit toujours les vôtres.

— J'en étais sûr, reprit Houdard. C'est tout ce que je voulais savoir, et maintenant échappez-vous sans répondre aux misérables et vaniteuses questions de tous ces fantômes d'auteurs.

Ce disant, Lamotte-Houdard m'ouvrit un passage, j'en profitai adroitement; mais une foule d'ombres se mit à ma poursuite, Dorat et Bernis en tête. Ce fut une véritable course au clocher. Les poursuivans ne lâchèrent pied que lorsqu'ils m'eurent perdu de vue. Quand je n'entendis plus le moindre bruit derrière moi, je ralentis ma marche pour reprendre haleine. Je me crus sauvé. Je ne l'étais pas tout-à-fait encore. Une ombre s'élança de derrière un arbre où elle était embusquée; elle me salua d'une façon aristocratique, et me dit d'un ton dégagé :

— Je serais fort aise de connaître votre avis sur mes *Portraits et Maximes*.

— Mon avis est, monsieur le vicomte, que le livre de votre aïeul est peu de chose à côté du vôtre.

— Ce qui me le ferait croire, répliqua-t-il, c'est que mon aïeul m'a fort mal accueilli.

— Il est jaloux, vous dis-je, monsieur le vicomte! il est jaloux.

Et je disparus en laissant le fin moraliste très convaincu de la sincérité de mes complimens.

J'arrivais à mon tombeau, lorsque je vis accourir le barbet, le poil humide et la démarche singulière. Le moineau accourait aussi; il traînait l'aile et tirait le pied. En considérant avec plus d'attention mes deux messagers, je remarquai que le barbet avait l'air moqueur, et le moineau l'air affligé. — Serais-je ridicule et malheureux? me dis-je. Et, pour m'en convaincre, je me hâtai de descendre chez moi, d'allumer ma lampe, et de lire les trois réponses à mes trois lettres.

IV.

Combien dure une passion qui devait être éternelle.

RÉPONSE DE ZÉNON.

Paris, rue de Sorbonne, une heure du matin.

A quoi bon, mon cher disciple, avoir à sa disposition des courriers qui vont vite, si l'on ne sait pas s'en servir? Avec votre estafette rapide comme la pensée, vous arrivez toujours trop tard : c'est que vous ne partez pas assez tôt. Vos lamentations sincères d'aujourd'hui ne me parviennent pas plus en leur moment que vos éloges emphatiques de l'an passé. Je vous avais donné un conseil que vous avez mis dans votre portefeuille où vous l'avez oublié. Pour les morts, comme pour les vivans, à ce qu'il paraît, un conseil est une lettre de change qu'on accepte et qu'on ne paie pas. Ne croyez point que je veuille vous adresser un reproche; vos inquiétudes à mon sujet sont si vives, qu'elles annoncent un attachement véritable, et non un de ces attachemens ordinaires de disciple, qui font beaucoup de bruit le matin et s'évanouissent avant le soir. Jeune homme, il vaut mieux manquer d'à-propos que de manquer de cœur. Or, vous n'avez manqué que d'à-propos, mais vous en avez manqué complètement; car apprenez,

mon cher disciple, que j'ai doublé le cap des Tempêtes et que je suis hors de tout danger. Je suis rentré dans la maison paternelle, c'est-à-dire dans la philosophie : tuez le veau gras.

Plus mon malheur était immense et plus j'avais de chances d'en triompher. C'est dans les profondeurs du désespoir qu'on puise les grandes résolutions : les demi-malheurs sont plus dangereux que les malheurs complets. Si je n'avais été perdu de réputation, ruiné, et à la veille d'envoyer au plafond une cervelle encore assez puissante, je n'aurais pas été aussi près de mon salut; mais quand je me vis au fond de l'abîme, je rassemblai toutes les forces de mon ame, et, ayant mis cette armée en bataille, je livrai le grand combat, d'où je suis sorti vainqueur. Au lieu de continuer à gémir sur la défaite de votre maître, réjouissez-vous donc de sa victoire, et tressez-lui une couronne avec des feuilles de chêne et de laurier, si toutefois il croît du laurier et du chêne dans le voisinage de votre tombe.

Vous vous souvenez du cri de Richard III brûlant de prendre sa revanche : « Un cheval, un cheval ! Mon royaume pour un cheval ! » Eh bien ! moi aussi je poussai un cri comme celui-là : Une mansarde, une mansarde ! Vingt années de ma vie pour une mansarde et des livres ! m'écriai-je un matin, et ce jour-là même je montai à un sixième étage, et je me remariai avec l'étude. Or, tenez ceci pour certain, mon cher disciple, c'est que l'amour a peur de l'étude, comme le diable a peur de l'eau bénite. Tant que je n'avais vécu que dans la pensée de me distraire d'une passion impossible, cette passion n'avait cessé de grandir. Les efforts que je faisais pour la vaincre lui donnaient une nouvelle puissance; mais dès que je me fus créé un autre but, dès que je me dis que le travail pouvait me conduire à une réputation honorable, et que répandre d'utiles idées parmi les hommes pouvait être une aussi noble occupation que de rêver éternellement d'une femme que je ne devais plus revoir, l'image qui me poursuivait avec tant de persévérance disparut peu à peu, et à mesure que cette image s'affaiblissait, un sentiment d'une autre nature naissait et se fortifiait en mon cœur. Je devenais ambitieux de renommée, je ne travaillais plus comme autrefois pour le simple plaisir que rapporte le travail, mais surtout pour faire mentir tous les faux prophètes qui s'étaient empressés de proclamer ma ruine, et pour prouver au monde que j'étais capable de quelque chose de plus méritoire que de prendre d'assaut le cœur d'une actrice et de noyer mon intelligence dans un flacon de Xérès. La fièvre s'en mêla; je me préparai à ma réputation comme à une vengeance. Je me plongeai avec volupté dans mes livres, je devins un

bénédictin au milieu de Paris, j'arrosai mes in-folios de nobles sueurs, et je ne prenais un peu de repos que lorsque ma tête, mes yeux et mes bras demandaient grace à mon infatigable volonté. Pour toute distraction, je promenais mes regards, par le trou de ma lucarne, dans le ciel gris et pluvieux, ou sur les toits noirs de la grande cité, et je n'apercevais ni la monotonie, ni la tristesse de ce spectacle. Je ne voyais pas non plus la misère de mon taudis : l'avenir dorait de ses rayons les murs de ma froide mansarde.

Je n'ai pas espéré en vain; le travail est comme un homme d'honneur, il ne manque jamais de parole. Un esprit intelligent qui travaille beaucoup doit réussir, j'ai réussi. Entendons-nous, je ne parle pas de gloire; je ne parle que de considération et de bien-être : le travail ne promet rien au-delà, et c'est ce qu'il m'a donné. Découvrez-vous, mon cher disciple, et saluez en moi le lauréat de l'Institut du dernier concours. Découvrez-vous encore, et saluez plus bas : je suis nommé professeur de philosophie; je suis un personnage officiel, et deux fois par semaine, derrière une table en fer-à-cheval, je disserte, au nom de l'état, sur Aristote et Platon, devant un vaste amphithéâtre où surnagent quelques auditeurs. Patience : si j'ai encore peu de monde, c'est que je ne sors point de mon sujet, et que je ne cherche qu'à instruire mon auditoire; mais j'attends le moment d'entrer dans des questions brûlantes, à mille lieues de l'objet de mes leçons, de m'adresser aux passions de la jeunesse, et c'est bien le diable si je n'attire pas alors autour de moi un millier d'auditeurs!

Je suis dans le vrai, et j'y resterai. Le stoïcisme ne mène à rien; la débauche mène à la rivière; le chemin que je viens de prendre mène à tout. Cela mène aussi à un bon mariage, et j'ai déjà jeté les yeux sur une dot assez ronde qui me poserait définitivement en homme sérieux. Les édifices modernes, pour être solides, doivent être construits sur pilotis d'écus. — Je prendrai donc femme sous peu; Zénon se mariera, et supposez que dans quelques années, par une matinée d'automne, me promenant, après ma leçon de philosophie, dans les allées du Luxembourg, ayant ma jeune femme au bras, et devant nous nos enfans jouant à la balle ou au cerceau, je rencontre celle qui bouleversa mon existence et m'inspira une de ces passions forcenées d'où sortent souvent l'assassinat et le suicide; suis-je sûr de la reconnaître! Hélas! cet amour qui ne devait pas finir, j'en suis venu à me demander s'il est bien vrai qu'il ait jamais existé.

Mais il est une personne que je n'oublierai pas, et à laquelle j'ai voué toute ma reconnaissance, c'est Héloïse. C'est elle qui m'a donné

de l'argent pour acheter des livres, et vivre jusqu'au jour du succès sans tendre la main. Cette comédienne est une noble femme, et pour vous prouver que ma reconnaissance n'exagère pas, je transcris ici un billet qui peint son ame.

« J'ai deviné vos chagrins et compris votre projet. La vie que vous menez n'est pas faite pour vous, elle vous pèse, et vous songez à me fuir; fuyez-moi. Je ne suis qu'une pauvre fille ignorante, qui met du fard sur ses joues, ne manque pas de mémoire, gesticule assez bien et minaude agréablement, voilà tout. Vous, Zénon, vous êtes un homme supérieur, et vous devez avoir fructueusement employé les années de votre jeunesse, car il me semble que vous savez beaucoup. Je ne suis pas assez égoïste pour vouloir lier votre destinée à la mienne; c'était un beau rêve que j'avais fait; il s'est évanoui, mais non pas mon affection pour vous, qui est profonde et inaltérable.

« Mon prince, votre attachement pour moi m'a relevée à mes propres yeux; vous m'avez donné le seul vrai bonheur que j'aie goûté dans ma vie, et, ce qui est mieux, vous m'avez rendue capable du sacrifice que je m'impose aujourd'hui. Croyez-vous donc que ce soit peu de chose de se séparer de celui qu'on aime, surtout quand on a la conviction que c'est le seul qu'on puisse aimer? Mais il le faut! le soin de votre avenir l'exige, et je ne balance point. Aux yeux du monde, le contact d'une comédienne est dangereux, son amour est funeste. Si vous restiez encore une année auprès de moi, Zénon, vous seriez un homme perdu, vous si au-dessus des autres hommes, et qui êtes né pour la gloire, j'en ai le pressentiment. Oui, vous monterez à une haute position, si vous le voulez : vous avez l'échelle dans votre tête.

« Maintenant, Zénon, pas de fausse honte! Est-ce que les grands esprits doivent connaître ces faiblesses-là? Mon philosophe, mon futur grand homme, vous êtes sans le sou. Prenez ces billets de banque. Ce n'est pas mon argent que je vous donne, c'est une faible partie du vôtre que je vous rends. Tant que vous n'aurez pas conquis votre place au soleil, et que vous ne serez pas au-dessus du besoin, ma bourse vous est ouverte; je vous dois tout ce que vous m'avez donné.

« Au travail! au travail donc! J'attends déjà avec impatience la première nouvelle de vos succès. J'aurai toujours mes yeux sur vous. Invisible, je partagerai vos triomphes; je ne vous demande en retour que de ne pas oublier entièrement cette pauvre Héloïse, qui montera chaque soir sur les planches, et, souriant toujours au parterre, n'aura pas moins une plaie dans le cœur.

« Encore une grace que je veux vous demander. Venez quelquefois reprendre votre ancienne place, sous la porte du balcon de gauche. Ces soirs-là, vous serez tout mon public, je ne verrai que vous, je jouerai pour vous seul, je jouerai bien; mais promettez-moi d'applaudir, même quand je jouerais mal.

« Adieu, Zénon; il est six heures, et le métier me réclame; je vais repasser mon rôle. Je ferai ce soir une triste marquise. Eh bien! qu'on me siffle. N'y venez pas.

« HÉLOÏSE. »

Je vous le disais bien que c'était un noble cœur sous un habit de comédienne. Malheureusement les convenances ne me permettent ni de la voir, ni de lui écrire, et c'est avec un véritable regret que je me vois dans l'impossibilité de lui faire parvenir mes remerciemens.

J'ai choisi, dans la rue Sorbonne, rue studieuse, un appartement modeste, que j'ai surtout meublé avec des livres. J'ai résolu que désormais je serais habillé de noir : le choix de la rue, de l'appartement et du costume est chose plus importante que vous ne pensez peut-être, quand on veut faire son chemin. J'ai pris un air grave, et je suis enchanté que mon front se soit dégarni dans mes luttes corps à corps avec mon amour insensé et la débauche; on en fera honneur au travail; ne sait-on pas que la Muse de la science a la mauvaise habitude d'arracher les cheveux à ses amans? J'ai adopté une manière de vivre régulière : les bonnes habitudes forment autour du cœur et de l'esprit un cordon sanitaire qui empêche les mauvaises inspirations d'y pénétrer. Je me lève avec le jour; mais vous comprenez, mon cher disciple, que si je me lève de si bonne heure, je me couche tôt, c'est-à-dire avant minuit, ce qui ne me permettra plus, à mon vif déplaisir, de recevoir votre émissaire, qui ne peut partir de votre domicile qu'après que les douze coups ont sonné. La porte d'un professeur de philosophie, une fois close, ne peut pas décemment se rouvrir à une pareille heure. Puis, faut-il tout vous dire? je suis trop engagé dans le monde officiel pour rompre en visière avec les préjugés. Je suis maintenant l'homme des opinions générales, et vous conviendrez avec moi que ce serait heurter une opinion reçue que de correspondre avec un mort. Cependant, si dans une occasion importante, vous jugiez à propos de m'adresser une communication, je me risquerais à recevoir votre messager. Vous voyez que j'y mets de la bonne volonté, et que je ne craindrais pas de me compromettre pour le plus cher de mes disciples.

Bonsoir; je vous plains de tout mon cœur; vous avez eu tort de mourir. Quoi qu'on en dise, la vie a du bon.

ZÉNON.

V.

Combien durent les chagrins et les remords qui ne devaient pas finir.

RÉPONSE DE FORTUNÉ.

London, Manchester-House.

Ton barbet, mon cher, court donc aussi facilement sur les eaux que sur la terre ferme! Il a traversé la Manche comme une grande route, et est venu me trouver à Londres, où certes tu ne me croyais point, et où je ne l'attendais guère. J'avais passé la première partie de ma soirée à Covent-Garden, où je m'étais royalement ennuyé, et, vers dix heures, j'avais fait voile vers l'ambassade de Russie, qui donnait une fête. Je ne me suis retiré que fort avant dans la nuit, comme tout le monde, et c'est alors que j'ai trouvé ton messager, qui m'attendait dans la cour d'honneur; il n'avait pas voulu se risquer dans les antichambres, étant trop bien élevé pour se mêler à la valetaille, ou trop peureux pour affronter les coups de bâton; mais au moment où mon chasseur dépliait le marche-pied de ma voiture, à ce moment suprême où le carrossier de M. de Talleyrand lui remettait ses mémoires, ton groom au poil noir m'a remis ton épître sentimentale. J'ai voulu le faire monter sur le siége, il avait disparu, et je ne l'ai retrouvé que sur le seuil de l'ambassade de France, où je demeure et où je l'ai fait entrer poliment, car je le traite avec tous les égards dus à son mérite. Pendant que je te réponds, il s'est étendu sans se gêner sur une ottomane de velours, d'où il me regarde, tantôt avec la gravité étudiée d'un secrétaire d'ambassade, tantôt avec la fatuité d'un attaché.

Mon cher ami, as-tu lu l'*Amphitryon* du divin Molière? M'est avis que ce Sosie, avec ses deux *moi*, ressemble singulièrement à nous tous. Ainsi mon *moi* de l'été dernier aurait été touché de ta lettre; j'aurais peut-être versé une larme sincère, tandis que mon *moi* de ce soir a souri légèrement et s'est contenté de dire : Pauvre garçon, il se fait moraliste! — Certes, mon excellent ami, j'approuve beaucoup les idées que tu émets sur la débauche; mais la plus haute et la meilleure leçon qui ne vient pas à son heure échappe rarement au ridicule : il ne faut prêcher ni trop tôt ni trop tard. Trop tôt, on ne vous comprend pas : vous prêchez en latin à des paysans; trop tard, vous prêchez à des con-

vertis. Or, quand cela n'est pas ennuyeux, cela est plaisant de voir un prédicateur qui prend sa plus belle voix et sa pantomime la plus touchante pour dire : « Dépouillez-vous, » à des gens qui sont nus.

Tu t'imagines donc que la vie ressemble à une tragédie classique avec son éternelle unité de lieu et son admirable unité d'action. Eh! mon Dieu, elle ressemble plutôt au drame moderne avec sa détestable manie de changer toujours de place et d'arriver au dénouement par mille chemins. C'est bien la peine d'être mort si tu ne sais point cela. Je croyais que le trépas ouvrait les yeux, je m'étais laissé dire qu'un rustre qui vient de trépasser était aussi savant que Cuvier et aussi spirituel que Voltaire; mais, d'après ce que je vois, il peut bien être rustre comme devant, car, sans te flatter, mon ami, depuis que tu nous a quittés, tu n'y vois pas plus clair, et tu n'en sais pas plus long. Eh quoi! tu prends un coup de tête pour un projet immuable, et quelques mois de désespoir pour un état définitif. Dans ces sortes de maladies, sache-le donc, il n'est permis qu'aux malades de se croire inguérissables : le monde et les médecins sont toujours sûrs d'une prochaine guérison.

Tant que mon désespoir fut dans son paroxisme, je restai confiné entre mes quatre murs, sans meubles, sans tentures, sans tapis, sans glaces, ne pensant point à vivre autrement et ailleurs. Ma douleur était véritable, pas du tout jouée. J'étais réellement blessé, et je restais dans mon trou; mais les grillons même sortent de leur trou. Un jour, à l'anéantissement que j'éprouvais succéda l'ennui : c'était un symptôme infaillible de mieux. Les journées me parurent d'une longueur démesurée, et les soirées ne finissaient jamais. Tout praticien habile eût compris que la maladie arrivait à sa période décroissante, et que ce n'était plus qu'une affaire de temps et de régime. L'ennui croissait toujours; il touchait à son comble. Pour déterminer la crise salutaire, il ne fallait plus qu'un accident heureux, qui ne tarda pas à se présenter. Le premier jour du mois dernier, un samedi, il faisait un soleil splendide. J'eus envie de sortir de ma prison; mais, comme je traversais mon antichambre, je passai devant une moitié de glace de Venise que Joseph avait laissée là par mégarde, me dit-il. Je me trouvai si vieux, si laid, si déguenillé, que je rougis de mon accoutrement comme Ève de sa nudité, et que je me serais vite caché si j'avais aperçu quelqu'un. « Joseph, m'écriai-je presque en colère, faites mes cheveux et ma barbe. Vite un bain parfumé; vite du linge fin et des habits. » Avec quelle joie le vieux serviteur exécuta mes ordres! Deux heures après, j'étais un cavalier très présentable.

— Faites atteler, dis-je. En me retrouvant dans mes habits, je reprenais mes habitudes. — Monsieur le vicomte oublie qu'il n'a plus de voiture, me répondit Joseph. En ce moment, un bruit de roues et de chevaux se fit entendre sous ma fenêtre. C'était mon oncle, le noble pair, qui venait me rendre visite. Il avait daigné m'écrire plusieurs fois; j'avais eu l'impolitesse de ne pas lui répondre, et cet aimable vieillard, que j'aurais dû blesser par mon silence, ne m'avait pas gardé rancune, et venait tenter un dernier effort pour me rendre à la raison. Il comptait sur l'influence toute puissante que lui donnent sa qualité d'oncle, son expérience si consommée et si tolérante, et l'affection qu'il a toujours eue pour moi, qui, dit-on, lui ressemble un peu. Mon visiteur fut un peu bien étonné. Il s'attendait à trouver un sauvage, il trouva un dandy. Ses frais d'éloquence devenaient inutiles, et le noble pair était dans la position d'un orateur qui, ayant préparé un discours, fort de sa puissance oratoire, croit franchement qu'il décidera un vote, et arrive au parlement un quart d'heure après qu'on a voté. Tout autre en aurait pris de l'humeur et ne m'eût jamais pardonné de m'être converti sans le secours de l'éloquence dont il avait fait provision. Mon oncle m'embrassa cordialement, parut enchanté, et m'invita à monter dans sa calèche. Quand nous roulâmes vers Paris : « Ah ça! me dit-il, mon neveu, je vous annonce que vous êtes nommé de ce matin second secrétaire à l'ambassade de Londres. » Je fus étourdi du coup; je demandai quelques jours de réflexion, qui ne furent point accordés, et lorsque la voiture s'arrêta, ce fut devant l'hôtel de la rue des Capucines. Le ministre m'accueillit avec bonté, me donna des instructions, que j'eus l'air de comprendre. Je parlai peu, je souris une fois à propos, voilà ce qu'on appelle un début heureux en diplomatie. Rien n'est aussi important que le début en toute chose : c'est l'anneau qu'on fixe dans le mur et auquel on doit suspendre une longue chaîne. La suite a répondu au commencement; depuis un mois que je suis à Londres, j'ai mérité la confiance de mon ambassadeur, j'ai gagné un ruban, et les hommes politiques de la Grande-Bretagne ont déjà retenu la moitié de mon nom.

Le monde, mon cher ami, s'offre à moi sous des aspects nouveaux. Jusqu'ici ma vie s'était passée à faire quelque bruit et beaucoup de mal, à poursuivre avec une ardeur passionnée des futilités coupables et dangereuses, et à immoler brutalement les convenances sociales, si dignes de respect et si faciles à observer. Or, quel est le résultat de cette existence de gentilhomme débraillé et corrompu? De ruiner son corps avec son esprit, de dévorer sa fortune, et d'être à trente-cinq ans infirme, stupide et pauvre, c'est-à-dire les trois choses les plus

lamentables sous le soleil, et dont une seule suffit pour changer cette vie en un purgatoire. Au sortir de cette galère, je m'étais jeté dans la solitude; c'était tomber d'un extrême dans un autre. A quoi m'aurait servi de me lamenter éternellement et de toujours pleurer cette pauvre Claire? Mes larmes ne l'auraient pas rendue à la vie.

Mon cher, je dépouille entièrement le vieil homme, et j'efface autant qu'il est en moi tout ce qui me rappelle le passé. J'ai laissé Joseph dans ma chartreuse, dont je lui ai fait cadeau. Ce vieux serviteur m'ennuyait; je me suis défait de lui en le récompensant, ce qui est la meilleure manière de se débarrasser de ses gens. Quoique mon chagrin soit parti, ma gaieté n'est pas tout-à-fait revenue. Il me reste de ma grande douleur une légère teinte de tristesse qui me fait assez bien venir des femmes. Allons, je vais profiter de cette bienveillance des ladies à mon égard pour réussir dans un de mes projets; je vais tendre mes filets dans les trois royaumes et pêcher une jeune miss bien gauche, bien blonde et bien riche.

A la fin de ta lettre, mon ami, tu me dis que tu plains ma mère. *Votre compassion part d'un bon naturel, mais quittez ce souci.* Ma mère est la plus heureuse des femmes; elle partage tous les succès de son fils, et avec d'autant plus de bonheur, qu'elle ne s'attendait pas à pareille fête. Elle voit mon avenir brillant et sans nuages et rajeunit chaque jour. Tu me conseilles aussi, dans ta péroraison, de me rattacher à la vie. Tu me supposes donc capable de porter des mains violentes sur elle; calme tes alarmes. La vie est la poule aux œufs d'or, et je ne l'égorgerai point, car je tremble qu'elle n'ait rien dans le ventre.

A moins que la chose ne soit absolument nécessaire, ne prends pas la peine de m'expédier ton courrier, qui pourrait se noyer en traversant la Manche, ce qui serait dommage. On ne remplace pas de pareils serviteurs, et je ne me pardonnerais pas de t'occasionner une telle perte. A tes intérêts je sais sacrifier mon plaisir.

Au revoir, très cher ami; je m'arrête; je vais prendre quelques heures de repos, afin de ne pas paraître trop maussade demain matin au grand déjeuner diplomatique où je réunis tous les secrétaires d'ambassade et tous les attachés que j'ai pu récolter sur le pavé de Londres. J'aurai sur la table des fruits de tous les climats, et autour des représentans de tous les pays. La France, je l'espère, n'aura pas le dessous dans ce congrès; elle ne sera pas trop indignement représentée par le vin de Champagne, les truffes du Périgord, et ton ami

LE VICOMTE FORTUNÉ DE .....

VI.

Qu'une veuve de Paris n'est pas une veuve du Malabar.

RÉPONSE DE MIRA.

Chaussée d'Antin, ce vendredi, au bal.

Il est trop tard et vous avez mal choisi votre moment. Je suis au bal et j'en fais les honneurs, car la fête a lieu chez moi, dans de magnifiques salons où se presse tout le beau monde de la finance. Devinez-vous à quel propos je donne une fête brillante dont les *courriers de Paris* parleront toute la semaine au bas des journaux? Vous ne devinez pas? Je donne mon bal de noces. Il y a une heure que j'ai prononcé à l'Assomption le *oui* solennel, et que je suis la femme d'un banquier. Si j'avais connu votre adresse, je vous aurais épargné la peine que vous avez prise en m'écrivant; je vous aurais envoyé, comme à tout le monde, une lettre de *faire part*.

Les quadrilles sont suspendus pour un quart d'heure; Duprez chante avec Mme Stoltz; j'ai pu m'échapper, et, pour vous répondre, m'enfermer dans mon boudoir, dont mon mari a fait une merveille d'élégance : c'est décidément un homme de goût. Les sons affaiblis des deux voix et le bruit des applaudissemens ne me troublent pas assez pour que je ne vous dise pas, en toute liberté d'esprit, ce que j'ai à vous apprendre sur mon changement de situation. Il serait peut-être convenable que je n'aille pas plus loin, et que je me contente de vous dire : Je suis la femme d'un autre; mais je veux vous donner une dernière marque de ma bonté.

Vous m'aviez oubliée, et j'étais malheureuse. Que vous fussiez mort entièrement, comme le disaient les uns, ou seulement à demi, comme le disaient quelques autres, je voyais bien que vous étiez tout-à-fait mort pour moi. Mon amour avait résisté à votre premier silence; la seconde épreuve le trouva moins fort : la fidélité est un ressort qui casse quand on le presse trop. D'abord je souffris beaucoup, je tombai dans une tristesse profonde; puis vint un jour où la colère remplaça la tristesse au fond de mon cœur. Se voir délaissée à vingt-sept ans, se voir dédaignée après tant de sacrifices!..... A quoi vais-je penser? Est-ce le moment de rappeler de tels souvenirs? Meure le passé; le présent est beau, et je veux en jouir à mon aise. La vérité est que bientôt je vous aimai beaucoup moins, et qu'enfin je ne vous aimai plus. Ma fortune s'en allait rapidement, au galop des écus qui vont si

vite. Mon inquiétude augmentait chaque jour; pour la première fois, il me fallut songer à l'avenir, qui me parut assez sombre. Un moment je songeai à ce pauvre Zénon; mais j'appris qu'il habitait un sixième étage, et il ne faut pas aller chercher un mari si haut. Des projets plus fous les uns que les autres se succédaient dans ma tête, et, tout en brodant, je ne me lassais pas de construire des châteaux qui restaient debout cinq minutes, pour crouler à la moindre réflexion. Mon imagination s'égarait, j'étais à bout de voie : j'invoquai le ciel; c'est par là qu'il eût fallu commencer. Le ciel vint à mon aide; un soir, dans l'allée des orangers, aux Tuileries, je rencontrai M. Johnston.

M. Johnston est un ami de mon enfance; je vous ai souvent parlé de lui. Il venait autrefois dans la maison de mon père; il m'aima sincèrement et me demanda en mariage. M. Johnston était déjà riche, mais il avait quelques années de plus que moi, et un seul cheveu gris effraya une jeune fille. Ce fut un bonheur pour l'amant malheureux, car, au lieu d'épouser une assez belle personne avec une dot imperceptible, il épousa une femme horriblement laide, qui lui apporta un million. La femme mourut et le million prospéra, si bien que M. Johnston est aujourd'hui l'un des banquiers les plus opulens de Paris. Il n'avait jamais cessé de penser à moi, et, lorsqu'il me rencontra aux Tuileries, il bénit son étoile, en me demandant la permission de venir me voir. Ses visites chez moi furent aussi régulières que ses visites à la Bourse. Il m'assurait que j'étais la seule femme qu'il eût aimée, et comme j'avais l'air de douter, et que je me permis de lui dire que les hommes d'argent ne sont pas d'ordinaire si hommes de cœur, il me répondit que le sentiment qu'il avait toujours conservé pour moi, au milieu de ses idées de fortune, il le comparait à une fleur odorante dans une liasse de billets de banque, ce qui n'est pas trop mal dit pour un banquier, n'est-ce pas?

Il marchait toujours, et je l'attendais de pied ferme; aussi je ne fus pas prise au dépourvu, lorsque timidement et avec une émotion bien vive, je vous assure, il me demanda si je voulais devenir Mme Johnston. Quoique ma résolution fût arrêtée d'avance, je déclarai que je voulais un peu réfléchir, et je n'acceptai que le lendemain. Je ne pouvais mieux faire, et je n'avais jamais tant espéré; mon bonheur est au comble; j'estime beaucoup mon mari, et je l'aime d'une affection douce et bien sentie : c'est tout ce qu'il faut dans le mariage. Non-seulement la passion n'y est pas nécessaire, mais elle y est de trop. La passion dans le mariage, c'est comme une grande armée en temps de paix.

Je me hâte, et ne sais si vous pourrez me déchiffrer. Il ne faut pas qu'on remarque mon absence, et j'ai promis la contredanse prochaine à un jeune cousin de mon mari. J'ai pourtant encore quelques mots à ajouter.

Si vous parvenez à vous échapper de votre tombeau, et que vous fassiez votre rentrée dans le monde, ne vous présentez pas chez moi; ne vous attendez pas surtout que je vous présente à mon mari. Ne jouons pas, je vous en conjure, à la Julie de Volmar et au Saint-Preux. Je suis beaucoup moins romanesque que je ne l'étais; je prends maintenant la vie et ses devoirs au sérieux. — Autre recommandation. Ne m'envoyez plus le merveilleux moineau; sans respect pour sa qualité de courrier diplomatique, je l'emprisonnerais bien et dûment, ou je le pendrais haut et court.

Malgré tout ce que vous m'avez fait souffrir, je ne vous en veux pas; le bonheur est indulgent. Tâchez de vous tirer d'affaire. Quoique je n'y sois plus pour rien, je vous souhaite l'accomplissement de vos plus chers projets, mais, à vous dire vrai, je ne vois pas trop comment vous vous y prendrez pour réussir. Vous n'avez pas de fortune, et que fait-on dans le monde sans fortune? Triste figure. Pauvre jeune homme! Veuillez croire que je m'intéresse beaucoup à vous.

L'orchestre prélude; M. Arthur Johnston me cherche sans doute de salon en salon; je vous laisse, et je suis si heureuse que je m'oublie jusqu'à vous serrer la main.

BARONNE MIRA JONHSTON.

VII.

Ce que j'entends dire, sous un cyprès, à deux jeunes poètes morts récemment de misère.

Douze heures durant, j'étouffai de colère. J'avais violemment froissé les trois plis, et, si j'avais obéi à mon premier mouvement, j'aurais écrit à mes hauts personnages une philippique où l'amertume aurait débordé. Quand on est dans un tel état d'irritation, il est convenable de remettre sa correspondance au lendemain; je fis ainsi, et je fis prudemment. Même, le soir venu, trouvant que la solitude n'apaise pas assez vite et que c'est un vase qui conserve trop la colère, je jugeai à propos d'aller chercher quelque heureuse rencontre à la belle étoile. La nuit était charmante, et les ombres en profitaient pour quitter leur obscur réduit et s'esjouir dans le cimetière. Que de spectres, rasant le sol, passaient et repassaient devant moi! Je les con-

naissais trop bien pour les arrêter au passage. C'étaient la vanité en compagnie de la mauvaise foi, ou l'égoïsme donnant la main à la cupidité. Passez, disais-je. Mais j'aperçus sous un cyprès, dans une attitude gracieuse, deux ombres que je reconnus aussi, et dont je n'hésitai pas à m'approcher. C'étaient un jeune homme et une jeune femme; ils causaient avec douceur, dans une intimité parfaite.

— Oui, disait la jeune femme en appuyant nonchalamment son bras sur l'épaule du jeune homme, on avait applaudi à mes débuts; on avait proclamé de tous côtés que je portais au front l'auréole de la poésie. Les grands hommes du siècle m'avaient prise par la main, en me disant de leur voix la plus harmonieuse : « Marchez, jeune fille! marchez, poète! la gloire vous attend! » Ils me trompaient, les grands hommes. Ce qui m'attendait, c'était la misère dans un grenier, où je suis morte entre les bras de ma pauvre mère!

— Quant à moi, disait le jeune homme avec une douce ironie, je n'ai pas à me plaindre de mes amis. Il est vrai qu'ils m'ont laissé mourir à l'hôpital; mais ils m'ont élevé un joli tombeau qui leur a coûté assez d'argent.

— Vous êtes morts de misère, dis-je à ces jeunes poètes en les abordant. Pourtant il ne vous fallait que peu de chose pour être riches. Les poètes n'ont besoin que du strict nécessaire : ils ont le luxe dans l'imagination et dans le cœur. Le spectacle de la nature, un rayon de soleil, une fleur, les entretiens avec la Muse, voilà leurs inépuisables trésors, et ceux-là sont la source d'un bonheur.....

— Fort médiocre, dit un banquier juif qui avait entendu, et qui s'arrêta en nous regardant avec dédain.

— Monsieur le baron, dit le jeune homme, je sais que pour vous tout le bonheur consiste à remuer l'argent à pelletées; mais il y a d'autres bonheurs que celui-là, et croyez bien qu'il vaut mieux douze cents francs de rente et une ame poétique qu'un million de rentes et une ame vulgaire.

— Oui, monsieur le baron, dit la jeune femme avec un gracieux mouvement de tête et un malin sourire.

Le millionnaire se retira en haussant les épaules. Il avait le front soucieux comme à la veille d'un emprunt. Il coudoyait des spectres, et nul ne faisait attention à lui. Au contraire, lorsque les pauvres poètes traversèrent la foule en se tenant par le bras, chacun les saluait et les suivait de l'œil avec un doux intérêt.

Je me promenai quelque temps encore, je m'abreuvai d'air pur, j'admirai le ciel étoilé, puis je regagnai mes pénates solitaires. Je me

trouvais dans un état de modération très satisfaisant, et ayant rafraîchi ma plume, *sine irâ*, comme dit Tacite, mais avec un sentiment de justice et de vérité, j'écrivis ce qui suit à mes féaux correspondans.

VIII.

Petite leçon à un professeur de philosophie.

A MONSIEUR ZÉNON

dans sa bibliothèque, près Aristote et Platon.

Où est Zénon? Qu'est devenu Zénon? Je vois, dans sa chaire, un professeur en robe noire qui débite sa leçon d'un ton passablement prétentieux et gourmé. Je vois, dans sa vaste robe de chambre, au milieu de ses livres, un travailleur qui veut gagner de l'argent et faire son chemin. Je vois, dans un salon de ministre, un ambitieux qui fait des courbettes. Mais où est ce jeune sage, plein de pureté, de noblesse et d'enthousiasme, qui aimait la science comme à vingt ans on aime sa maîtresse, qui mettait toute son ambition, avec tout son bonheur, à approfondir une pensée philosophique et à écrire une belle page? Il était si simple de cœur, qu'il mesurait ses désirs à sa mince fortune et qu'il bénissait Dieu de ne pas l'avoir fait naître riche, parce que l'or, disait-il, est corrupteur, et que la richesse est une pourvoyeuse effrontée, *meretrix*. Cela était si beau, en ce temps-ci, que cela ne pouvait durer long-temps. En effet, il tomba une première fois, le jeune Caton, et il perdit l'estime du monde. Il tombe encore aujourd'hui et plus profondément, et du coup, cependant, il recouvre l'estime qu'il avait perdue. Ainsi vont les choses. Et moi, votre disciple naïf qui croyais en vous, sans me douter que, dans ce siècle, on peut débuter par l'amour platonique de la science; que plus tard, dans un élan de poésie, ou mieux, dans un accès de fièvre, on peut se laisser entraîner dans quelque passion fougueuse, mais que ces diverses *folies* sont passagères; que le désintéressement est une maladie aiguë de la jeunesse; que la passion dure un printemps, et que, pour peu qu'on ait une tête bien faite, on arrive, après quelques traverses, au positif, et l'on se réfugie dans l'égoïsme comme dans un port inexpugnable!

Vous êtes entré dans ce port à pleines voiles : c'est de là que vous m'écrivez, et votre lettre est terriblement empreinte de couleur locale. Une lettre, c'est l'homme. Je vous connais, après vos quatre pages,

comme si je n'avais jamais cessé de vivre à vos côtés. Vous voilà donc, mon maître, dans une belle passe, comme on dit. Peste! lauréat de l'Institut et professeur de philosophie, le tout en une campagne, c'est bien! croyez que je vous en féliciterais de tout mon cœur, si vous aviez eu la force de lutter contre le plus dangereux de nos ennemis, le succès, et si vous n'aviez été complètement vaincu par votre victoire. Voyez-vous, je ne partage pas le préjugé stupide qui laisse croire au vulgaire qu'un homme grandit toutes les fois qu'il s'élève dans la hiérarchie sociale : c'est alors qu'il se rapetisse souvent. La grandeur vraie est dans le cœur. Or, quand le cœur se dégrade et se corrompt, l'homme a beau se couvrir d'oripeaux et monter sur une estrade, plus il devient grand aux yeux de la foule, plus il devient petit aux yeux de Dieu. Vous changeriez demain votre robe de professeur pour le manteau de pair de France ou la simarre du grand-maître, que vous pourriez parfaitement être demain un peu plus petit qu'aujourd'hui. Si à mesure que la société place en nous sa confiance et nous met à sa tête, nous ne devenons pas meilleurs, nous devenons pires : nous baissons réellement de tout ce que nous avons l'air de prendre en hauteur. Eh bien! mon maître, faites votre examen de conscience. Depuis que vous êtes quelque chose d'officiel par le monde, que se passe-t-il en vous? Vos vertus ont-elles pris un certain embonpoint? Dites-moi, êtes-vous plus humble, êtes-vous plus dévoué aux intérêts de tous? Êtes-vous plus compatissant aux souffrances d'autrui? Ne seriez-vous pas d'aventure plus orgueilleux, plus égoïste et plus dur? Serait-il vrai, par hasard, que vous vous êtes inoculé avec une facilité aussi merveilleuse que déplorable tous les vices de cette époque de décadence, dès que vous l'avez touchée de la main? C'est mon avis, si vous voulez que je vous le dise. Pour vous, mon maître, la vie a été une maison de jeu où vous vous êtes ruiné en quelques semaines, où vous avez perdu, sans espoir de les regagner, tous les trésors de pureté et de dévouement que Dieu avait mis en vous. Comme beaucoup de vos contemporains, et de ceux qui passent pour les premiers de ce temps, vous avez été fort dans la période de la jeunesse et de l'étude, et vous avez faibli au jour de l'âge mûr et de l'action. Vous ressemblez tous à cette femme de George Sand, qui résiste dans sa faiblesse et succombe dans sa force!

Savez-vous ce qui, à mes yeux, rend votre malheur irréparable? C'est l'estime universelle qui va vous entourer, qui vous entoure déjà. On se corrige des écarts de conduite que flétrit le monde, on ne se corrige pas des vices qu'il déifie. Quand il y a alliance entre le penchant et l'intérêt, cette alliance est indestructible. Vous ne changerez

plus, ô Zénon! et vous pouvez dès demain commander à Dantan ou à Barye trois statuettes que je vous conseille de placer dans votre cabinet d'étude, afin de pouvoir, à chaque instant du jour, vous incliner devant les trois divinités qui vont présider à votre vie : la vanité, l'avarice, l'égoïsme, trinité charmante!

Je sais votre avenir par cœur, comme si c'était de l'histoire. Embusqué derrière votre chaire, vous ferez main-basse sur tous les honneurs qui passeront à votre portée. Vous deviendrez un homme considérable : on disait autrefois un homme considéré, ce qui valait mieux. Vous irez loin, je vous le dis; vous m'en donnez une preuve irrécusable : vous ne prenez pas la peine de remercier vos bienfaiteurs. Parce que la femme dont vous êtes l'obligé a le malheur d'être comédienne, et que vous avez le bonheur d'être philosophe, vous prétendez que les convenances ne vous permettent ni de la voir ni de lui écrire; il y aurait plus de franchise à déclarer que la reconnaissance est un bagage inutile qu'il faut jeter à la mer pour alléger le vaisseau, qui filera ses nœuds plus rapidement.

Rien, non, rien en vous, je ne le vois que trop, ne fera obstacle à votre ambition. Vous êtes devenu, me dites-vous avec une naïveté cynique, l'homme des opinions générales; vous vous inclinez respectueusement devant les préjugés, c'est-à-dire que vous n'avez pas même le courage de l'esprit, le plus facile de tous en un temps où il n'y a plus de bourreau pour brûler le livre ni de Bastille pour enfermer l'écrivain, à moins que vous ne preniez pour une bastille cette prison où, pour le plus gros délit de plume, vous passez trois mois, et, au diable aller, six mois, en recevant chaque jour la visite de vos amis et celle de votre éditeur; ce qui ne ressemble guère à La Châlotais dans son cachot, écrivant avec son curedent!

Être servile dans ce siècle, c'est l'être deux fois. Soyez-le tout à votre aise, et, après cela, continuez à vous habiller de noir; si c'est pour porter le deuil de la meilleure partie de vous-même, vous avez raison.

Ah! je voudrais bien qu'il me fût permis de vous donner une leçon. Savez-vous ce que je me hasarderais à vous dire, mon maître? Je vous dirais qu'on peut avoir de l'orgueil et de l'ambition, mais qu'il faut mettre son orgueil à être, non à paraître, et son ambition à mériter, non à obtenir; qu'on peut aimer l'argent, mais pour faire des heureux autour de soi; qu'on peut être dur, mais envers les souffrances factices et orgueilleuses; qu'on peut être sévère, mais envers soi-même. Je vous dirais qu'il faut préférer la simplicité au pédantisme : un pédant, sachez-le, est un ennuyeux personnage qui met de la science

partout où il n'en faut pas, et qui n'en garde plus assez pour en mettre où il en faudrait. Je pourrais vous conseiller encore de ne pas vous montrer trop dédaigneux, du haut de votre gravité philosophique, envers les œuvres d'imagination, et de vous souvenir que vous vous bornez à écrire des commentaires; que votre fortune personnelle n'est pas énorme, et qu'en définitive vous vivez des bienfaits d'Aristote et de Platon.

J'ajouterais à cela que, puisque vous cherchez femme, vous feriez bien de la choisir jeune et jolie. Oui, jolie; pourquoi pas? Quoique laide, elle trouverait encore des amans, écrivait Mme de Maintenon en parlant de sa belle-sœur, Mme d'Aubigné. Or, Mme de Maintenon s'y connaissait, quoique prude ou parce que prude. D'ailleurs, pour une jolie femme, il n'y a pas de meilleur mari qu'un philosophe.

Voilà, en aperçu, ce que je vous dirais si vous pouviez m'entendre, si le succès ne rendait sourd, et si vous ne deviez me répondre, comme Charles X : Je suis venu chercher des hommages, et non des conseils.

Vous voulez des hommages, mon maître; alors recevez gracieusement la couronne que je vous envoie. Vous m'aviez demandé des feuilles de chêne et de laurier : malheureusement le chêne et le laurier ne croissent pas autour de ma tombe. J'ai fait de mon mieux; j'ai cueilli avec le plus grand soin les plus jolies fleurs que j'ai pu trouver, je les ai tressées avec un certain goût, et vous ne recevrez pas, je l'espère, sans quelque plaisir, cette charmante couronne que je vous expédie en la passant au cou de mon barbet. Elle est composée de coquelicots, de mouron et de soucis. J'y joins une violette; elle est modeste et elle sent bon : que votre philosophie lui ressemble un peu.

Vous me priez de ne vous écrire que dans les grandes occasions; je vous comprends, et je vous écris aujourd'hui pour la dernière fois. Je ne change pas de maître, comme vous de principes. Puisque Zénon est mort, je veux rester fidèle à sa mémoire, et permettez-moi, ô lauréat de l'Institut! ô philosophe bien nanti! de ne pas même devenir

L'Ombre de votre Disciple.

P. S. Si vous aviez le mauvais esprit de trouver ma lettre malséante, et que vous voulussiez faire tomber votre colère sur mon messager, je vous le livre. Mettez-vous à sa poursuite : mon philosophe, ce barbet a d'aussi bonnes jambes que la vérité; vous ne l'attraperez pas.

IX.

Conseils désintéressés à un diplomate.

A M. LE VICOMTE FORTUNÉ DE ...,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE, CHEVALIER DE L'ORDRE DU BAIN.

Manchester-House, London.

Bravo! mon ami, voilà qui est admirable, et c'est ce qui s'appelle savoir prendre les choses. Toujours déplorer un malheur irréparable est une duperie, et la plus noble souffrance de cœur qui se prolonge par trop est de mauvais goût. Se cloîtrer à trente ans dans un obscur réduit, pour y pleurer une femme qui vous aimait et que vous avez tuée; passer ses jours dans de stériles regrets, et, pour se punir, vivre avec ses remords, c'est d'un héroïsme qui touche au ridicule. Il vaut mieux être secrétaire d'ambassade et jouir de toutes les douceurs d'une grande existence, n'est-ce pas, monsieur le vicomte? — Les larmes sont une rosée que doit sécher un rayon de soleil.

L'oubli! vive l'oubli! Les anciens plaçaient le fleuve Léthé dans la mort, c'est dans la vie qu'il faut le placer. L'homme boit l'oubli dans l'air qu'il respire. Ses passions ou ses douleurs s'effacent comme les sillons du vaisseau sur l'Océan. A mesure qu'il avance sur sa route, le désert se fait derrière lui; et lorsque, fatigué, il s'arrête un moment pour tourner la tête en arrière et regarder l'espace parcouru, il ne voit que l'immensité des sables, ou, tout au plus, dans le lointain quelques pâles et insaisissables fantômes qui traversent le vide en fuyant. C'est triste; mais quoi! n'a-t-on pas pour se dédommager les douceurs de l'heure présente. Dailleurs, si le cœur ne se vidait pas à mesure, il y aurait bientôt encombrement. Vive l'oubli!

Il faut avoir peu de portée dans l'intelligence, pour prendre son désespoir au sérieux. Cette pauvre Claire a eu grand tort de se tuer : elle serait consolée à l'heure qu'il est. On ne se suicide, pour échapper à quelque souffrance morale, que faute de voir assez loin, comme un voyageur qui se noierait de désespoir parce qu'à un certain endroit il lui serait impossible de passer à gué la rivière, et qu'il n'apercevrait pas le magnifique pont en fil de fer qui s'étale un peu plus bas, au premier détour du fleuve. Cependant, lorsqu'une femme se tue parce qu'en échange de son amour nous lui avons légué l'abandon et la honte, quoiqu'elle ait tort, il reste quelques devoirs à remplir : on doit payer les frais de son enterrement, et lui faire élever un mausolée convenable. Puis, on est quitte!

Tu es de cet avis-là, sans doute, mon cher vicomte, comme beaucoup de gens, comme la plupart de tes amis. Un moment j'avais supposé que tu valais mieux que les autres et que ta douleur durerait au moins plus long-temps que les vêtemens de deuil. Je t'avais mal jugé, pardonne-moi. J'avais compté sans la débauche, qu'on ne hante pas impunément pendant des années, et sans le temps, qui, en cette époque d'égoïsme, vieillit et enlaidit le cœur comme le visage. Il ne m'était pas facile d'oublier que je t'avais connu à quinze ans, bon, simple, généreux, t'attendrissant au récit des belles actions, et vidant ta bourse, le soir, à l'insu de ton précepteur, dans le chapeau du pauvre; que plus tard, tu avais ressenti pour l'infortunée Berthe un de ces amours romanesques qui sont l'apanage des belles ames. Mais qu'importent les vertus que nous possédons en sortant des mains de Dieu? Notre caractère est un bloc de marbre que la vie est chargée de sculpter. Sous le ciseau de cet artiste fantasque, le bloc magnifique de Carrare peut devenir une statue informe, et le bloc vulgaire peut se transformer en Apollon.

Pour ceux qui ne voient que la couleur et la surface des choses humaines, mon cher vicomte, la vie t'a traité en enfant de prédilection; mais, pendant qu'on t'admire dans l'éclat de ta fortune et de ton esprit, moi je déplore le travail funeste des années et des circonstances, qui a fait du bon jeune homme que j'aimais l'égoïste que voilà. Égoïste; tu vois que je te connais, beau masque! Ah! tu me croyais bien naïf, si tu espérais me tromper avec tes faux semblans de dignité et de vertu. Va, je ne me laisse pas prendre à ton subit amour des convenances sociales. Pour vous autres, monseigneur, les convenances sont des idoles de bois que vous respectez en public, et que vous insultez en secret. Pauvres idoles! vous les entourez d'hommages ou les souffletez avec mépris, et vous ne vous dégradez pas moins par votre faux respect que par vos outrages.

Je t'ai deviné, profond diplomate, et j'aime vraiment à te voir me parler de ton horreur pour les vices de ta jeunesse. De tous ces vices, tu n'en as pas perdu un seul; ils sont au complet. Il est vrai qu'il existe une différence essentielle entre leur état d'autrefois et celui d'aujourd'hui. Ils formaient naguère une troupe indisciplinée où chacun était son maître, et dont l'entretien te coûtait fort cher, tandis qu'ils forment maintenant une troupe régulière qui va manœuvrer avec un ensemble parfait sous le général en chef l'Hypocrisie, et qui, au lieu de te ruiner, va t'enrichir.

Tu es entré, mon cher, dans la voie de la fortune, et tu as déjà fait un pas immense. De trappiste sauter à pieds joints secrétaire d'am-

bassade, par saint Charles! c'est marcher vitement. N'en tire pas trop de vanité; ton mérite personnel n'est pas ton seul protecteur. Quand on a cinquante mille livres de rentes, un nom passable, avec un oncle pair de France et bien en cour, on porte à ses pieds les bottes de sept lieues. On n'est pas un ogre pour cela. Je connais aujourd'hui bon nombre de Petit-Poucets, avec l'esprit et la grace de moins encore, qui ont chaussé les fameuses bottes et font leur chemin comme par enchantement.

Tu feras le tien, mon cher, puisqu'ils font le leur, et je pourrais t'indiquer d'avance toutes les étapes que tu vas traverser. Pas n'est besoin d'être devin pour tirer aujourd'hui ton horoscope. L'ambition et l'égoïsme sont la dernière transformation de l'ame en ce monde; quand on est une fois en proie à ces deux puissances, on se voit tel que le tombeau doit nous recevoir. Les circonstances de ta vie se modifieront, tes sentimens ne se modifieront pas; tu joueras un même rôle dans des comédies différentes. Ton cœur ne changera plus; mais en revanche tu changeras souvent de place. Après avoir paradé à Hyde-Parck, tu iras mugueter au Prado, ou t'essayer à la vie orientale dans les magnifiques jardins de Thérapia. Tu iras, armé de ton binocle, lorgner les sept collines, le Capitole et le Forum. Chemin faisant, tu couvriras ta poitrine de cordons, tu toucheras de beaux appointemens, et un jour tu deviendras ministre plénipotentiaire, et peut-être ambassadeur quelque part. Quelle carrière sera plus brillante que la tienne? Je ne parle que de ce qui se voit. Si je pénétrais dans l'intérieur de ta conscience, je n'assisterais point, à beaucoup près, à un spectacle aussi brillant; mais n'en parlons pas : j'aime mieux t'adresser quelques conseils, mon diplomate, ton orgueil dût-il s'en effaroucher. Prends-le bien ou mal, je ne transcris pas moins mes conseils sur une feuille volante, de ma plus belle écriture, afin que tu puisses les faire encadrer et mettre sous verre, dans ton cabinet de travail.

A UN JEUNE DIPLOMATE.

« Ne déguise pas ta pensée; sois franc comme l'or, si tu ne veux être une pauvre monnaie.

« Aime ton pays de tout ton cœur, d'un amour absolu, ou tu le servirais avec une tiédeur qui, en plus d'un cas, serait de la félonie.

« Si l'on te commande une lâcheté, déclare qu'il t'est impossible d'y souscrire, et si l'on insiste, prends ton titre des deux mains, pour le jeter à la tête du ministre qui a osé t'ordonner d'être lâche au nom de la France.

« Si le gouvernement de ton pays est plein de noblesse et de grandeur, ne crains jamais d'avoir trop de zèle, quoi qu'en ait dit une célèbre autorité diplomatique.

« N'affecte pas le langage mystérieux et ne te contente pas de parler par petites phrases qui visent à la profondeur. Sois simple, naturel, parle à ton tour : tu as de l'esprit, tu en auras davantage; mais peut-être passeras-tu pour en avoir moins.

« Ne te compose pas, à force d'études devant ton miroir, un visage de fantaisie. N'imprime pas à ta lèvre ce sourire éternel des gens qui ont la prétention de passer pour de grands sceptiques. Ne donne pas à ton regard cet air distrait et préoccupé des gens qui veulent passer pour de profonds penseurs. Laisse ton visage tel que Dieu l'a fait : il y gagnera.

« Évite le travers d'esprit de tous ces petits diplomates qui se croient obligés de mépriser l'espèce humaine. Que ce mépris se trouvât au fond du cœur de Napoléon, on le conçoit à la rigueur, quoiqu'on le regrette; mais que de minces parodistes de Talleyrand affichent à l'égard des hommes un dédain profond, cela est certainement plus ridicule qu'odieux. Être assez spirituel pour rédiger un protocole, et savoir se taire, de peur de laisser échapper son secret en parlant, ce sont des qualités sans doute, mais qui devraient rendre modeste.

« Quand tu sors en calèche découverte, avec tes chevaux pur sang et tes grands chasseurs à plumets, ne te crois pas un demi-dieu. Tel inconnu, en habit râpé, que ta voiture éclabousse, a plus de cœur et d'esprit que toi. »

Ne t'impatiente pas, mon cher vicomte, j'ai fini. Au lieu de mettre ces conseils sous verre, je devine que tu en allumeras ton cigare. Allume ton cigare; cela ne m'empêchera pas de boire à ta prochaine union, puisque tu m'annonces ton intention de clore tes aventures amoureuses par un bon et comfortable mariage. Un secrétaire d'ambassade n'a que l'embarras de choisir. Marie-toi, mon ami, et permets-moi de souhaiter à ta future les qualités que tu lui désires et qui lui seront nécessaires pour tenir le sceptre dans tes salons, c'est-à-dire la beauté et l'esprit d'un ange. Belle et spirituelle comme un ange! Diable! diable! mais un diplomate sait se taire, comme dit M. Scribe, sans murmurer.

Sur ce, vicomte, bonne chance. Si je t'ai importuné aujourd'hui, je ne t'importunerai pas à l'avenir. L'intérêt que tu portes à mon messager me touche infiniment, et je t'en remercie pour lui. C'est en effet pour ne pas compromettre ses jours précieux sur cette Manche

où il y a des tempêtes, que je ne te l'enverrai plus, et aussi parce que je n'aime et n'estime que les gens de cœur.

Que les jeunes *misses* t'adorent et que les vieilles *ladies* te protégent! Quant à l'amitié d'un pauvre hère comme moi, elle flatterait peu ton amour-propre, et je suis sûr de te plaire en t'annonçant que je ne suis plus, — ce qui était déjà un diminutif peu glorieux, quoique fort à la mode,

L'OMBRE DE TON AMI.

P. S. Si ma franchise te déplaît et que tu veuilles t'en venger sur le dos innocent de mon messager, tu peux lancer à ses trousses toute la police de l'ambassade. Il t'échappera, mon cher, comme un secret de la diplomatie britannique.

X.

Complimens de condoléance à une nouvelle mariée.

A MADAME LA BARONNE MIRA JOHNSTON,

En son hôtel, près le coffre-fort de son mari.

Permettez, madame, à un ami, à un vieil ami, de venir, comme tous les autres, prendre part à l'heureux évènement dont je reçois la nouvelle. Le ciel, protecteur de l'innocence, vous protége évidemment; et qu'il vous a bien inspirée, quand vous avez saisi au passage cette couronne de fleurs d'oranger que vous offraient des mains pleines d'or! Vous n'avez pas hésité un instant, madame. Est-ce que vous pouviez hésiter? Vous aviez à choisir entre l'amour passablement vide d'un absent et le coffre-fort bien rempli d'un banquier. Vous ne pouviez que vous prononcer pour les écus. La chanson ne sait pas ce qu'elle dit : ce n'est pas l'or qui est une chimère, c'est l'amour.

Une autre femme aurait voulu peut-être faire du dévouement mal à propos, et prouver à son amant qu'elle le préférait aux billets de banque. Elle aurait voulu, que sais-je encore? ne pas tromper l'honnête homme qui lui offrait sa fortune et son nom, et lui aurait avoué sottement les chaînes qu'elle s'était données. Vous avez pris votre parti, vous, madame, en femme habile et prévoyante. Il faut être déjà riche pour se permettre les grands sentimens : c'est à présent que vous ferez de la vertu et de la noblesse; cela ne vous coûtera rien. Mais dans l'impasse où vous vous trouviez, la grandeur d'ame eût été de la petitesse d'esprit. Qu'auriez-vous gagné à un pareil sacrifice?

Mon estime et la vôtre; qu'est-ce que cela? Vous aurez en compensation l'estime de tous ceux qui ne vous connaissent point, et vous trônerez dans ce royaume de la Chaussée-d'Antin, dont vous allez être la reine la plus enviée. Vous avez eu raison de mentir : un trône, si petit qu'il soit, vaut toujours un mensonge.

Pour vous parler franchement, madame, une chose en ceci me fâche, c'est que vous vous soyez mariée, et que je n'aie pas été chargé de composer l'épithalame. N'étais-je pas votre poète ordinaire? Qui mieux que moi pouvait chanter vos charmes et votre vertu? Vous allez dire que je ne fais plus de vers. De bons vers, soit; mais une épithalame se fait très bien en mauvais vers. Qui mieux que moi, soit dit sans trop de vanité, pouvait peindre avec des images justes et expressives le bonheur promis à M. Johnston? Vous m'avez blessé par cet oubli, et je vous adresserais d'amers reproches, si je ne craignais de lancer le moindre nuage dans votre ciel si limpide et si bleu, et de gâter, si peu que ce soit, le plus beau jour de la vie. Ne vaut-il pas mieux que je vous entretienne de votre avenir tout de pourpre et d'or, de votre hôtel princier, de vos équipages, de vos toilettes, de votre loge d'avant-scène à l'Opéra et aux Italiens, en me gardant bien de faire allusion aux cinquante ans sonnés de votre mari, et aux mauvaises langues (il y en a toujours), qui parleront mystérieusement de votre passé. Quelqu'un qui se donne des airs de moraliste me disait récemment : L'honneur d'une femme est comme la clé du cabinet de Barbe-Bleue ; une fois taché, on a beau le laver, la tache ne disparaît plus. Ce moraliste est un impertinent et un sot, n'est-ce pas, madame? Tout se lave avec de l'or, même l'honneur d'une femme. C'est votre morale; c'est la vraie, c'est la bonne. Vous avez beaucoup d'argent; ne vous inquiétez pas du reste.

Mon Dieu! que vous allez donc être heureuse! chacune de vos journées sera un délicieux poème de bonheur. Se lever tard, passer plusieurs heures à votre toilette, déjeuner avec des riens qui coûtent un Napoléon, écrire un ou deux billets musqués, faire deux tours de Champs-Élysées en landau, et, si le soleil invite, pousser jusqu'au bois, escortée d'une troupe de muguets qui caracolent à la portière; à cinq heures recevoir les intimes dans un délicieux boudoir; à sept heures présider à un somptueux dîner, plus tard ouvrir vos salons ou remonter en voiture pour aller montrer vos diamans aux Italiens et finir la soirée chez quelque grande dame de votre niveau : voilà votre journée, sauf encore les incidens et l'imprévu. Et en même temps, du matin au soir, marcher dans un nuage de gros encens, coquetter

avec les hommes, jalouser les femmes, et en même temps aussi être un modèle de fidélité conjugale, car votre passé me garantit votre avenir. Heureux M. Johnston! il peut dormir sur la foi des traités : la femme qui a trompé l'amant qu'elle aimait est incapable de tromper le mari qu'elle n'aime pas!

Vous me priez, madame, dans le cas où je parviendrais à m'échapper de mon tombeau, de ne pas aller vous faire visite; je vous obéirai, en regrettant que le sacrifice soit si léger. A mon tour, je veux vous prier d'agréer le premier exemplaire d'un livre auquel, dans mon cercueil, je mets en ce moment la dernière main; cet ouvrage aura pour titre : *De l'amour et de la coquetterie au dix-neuvième siècle*. Je suis sûr qu'on vous parlera beaucoup, sans avoir l'air d'y toucher, de l'esprit qu'il y a dans ce livre, des vérités piquantes, et surtout des portraits qu'il renferme. On rompra du nom de l'auteur les oreilles de M. Johnston, qui s'imaginera que je suis un écrivain très célèbre, tandis que je ne serai célèbre que dans ses salons et dans la bouche de ses intimes. Vos meilleures amies vous demanderont naïvement : « Avez-vous lu le livre dont on parle tant? connaissez-vous l'auteur? est-ce un tout jeune homme? » Je vous préviens de toutes ces questions insidieuses, afin que vous ayez le temps de vous préparer à faire bonne contenance. Mais qu'ai-je besoin de vous donner des avis? Vous répondrez avec le plus grand sang-froid du monde, fussiez-vous prise au dépourvu, que vous ne connaissez pas l'auteur, mais que vous avez lu le livre, qui n'est pas véritablement trop mauvais.

Que je fasse ou non ma rentrée parmi les vivans, rassurez-vous, je ne serai pas indiscret. Tout homme qui commet une indiscrétion, même à l'égard d'une infidèle, devrait, selon moi, être puni par l'interdiction des droits civils en amour. Or, tout défunt que je suis, je tiens encore à ces droits-là.

Ah! si je pouvais l'impossible! si je pouvais faire que ce qui a été n'eût pas été, comme je le ferais vite, pour votre plaisir et pour le mien, car vous avez des regrets que je partage; mais pourquoi faut-il, madame, que rien, hélas! ne puisse m'empêcher d'être, même à la barbe de M. Johnston,

L'OMBRE DE VOTRE AMANT.

P. S. Emprisonnez le moineau ou pendez-le haut et court; je ne suis pas inquiet sur son compte. Vous avez trente ans, vous avez été infidèle, et ce moineau s'appelle le véritable amour : il fuit, voyez comme il fuit!

XI.

Les petits billets, les fleurs et le pan d'une robe blanche.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées, et, trahi dans mes affections comme dans mes espérances, j'étais tombé dans une tristesse profonde, dans un découragement amer. Je répétais à satiété, à la suite de je ne sais quel empereur romain : *Rien ne vaut.* Ce disant, je fronçais le sourcil, je me croisais les bras sur la poitrine, et j'étais souverainement irritable, comme tout homme d'esprit désappointé. Lorsque mes courriers venaient exactement à minuit prendre mes ordres, je rudoyais sans pitié ces fidèles serviteurs de l'infortune, et même je me disposais à leur interdire ma porte; mais, un soir, le moineau apporta à son bec un billet mignon à mon adresse, et il fut mieux accueilli. Ce billet était ainsi conçu :

« Éric, ne vous désespérez pas, et ne croyez pas à l'égoïsme universel. Parce qu'une coquette n'est pas fidèle, parce que de jeunes ambitieux manquent de dévouement, il ne faut pas jurer ses grands dieux que l'amitié et l'amour n'existent plus. Dire cela, c'est blasphémer. Avant de proférer ce blasphème, regardez autour de vous, Éric, et voyez bien s'il n'existe pas un cœur profondément dévoué qui vous aime en silence et en secret! »

Qui m'écrivait? je ne devinais pas. De quel cœur voulait-on parler? je ne devinais pas davantage. J'avais de l'écriture une vague réminiscence, c'était tout. J'avouerai cependant que ces quatre lignes sans nom firent sur moi une impression très salutaire : une bonne parole qui vient à propos produit dans nos cœurs des changemens à vue. Le lendemain soir, je reçus un autre message. On me disait cette fois :

« Il est une femme qui vous a toujours suivi de la pensée, dans le cœur de laquelle chacun de vos premiers succès retentit comme un chant de fête, et plus tard chacune de vos fautes comme un tocsin de malheur. Cette femme était née pour vous aimer. Tout homme a ainsi une femme qui naît pour lui; seulement, les uns passent à côté d'elle sans la reconnaître, et les autres prennent plaisir à la briser. »

Je lus et relus, et me perdis en conjectures; mais je mis un point hors de doute, c'était la sincérité de la personne qui m'écrivait : la sincérité a un parfum que j'avais reconnu. Cette certitude ne me suffisait pas. Ma mystérieuse amie n'était-elle pas quelque douairière émérite? Je le craignais un instant; puis j'aimais à me persuader

qu'elle était jeune, qu'elle était belle; je faisais son portrait, je la voyais! O cœur fragile et changeant de l'homme! Moi qui naguère disais si dédaigneusement : *Rien ne vaut*, je ressentais à la première occasion tous les aiguillons de la curiosité et toutes les douces agitations de l'espérance! — Je reçus un troisième billet :

« Bon courage! bon espoir! ce que femme veut, Dieu le veut; je vous sauverai de votre agonie. Ame blessée, ne repoussez pas le baume que je vous apporte! Poète mourant, laissez-moi veiller à votre chevet! Pauvre tête malade, permettez-moi d'être la *sœur de charité* de votre génie! A bientôt! »

Il n'en fallut pas davantage pour m'enflammer véritablement : l'inconnu passionne toujours les têtes légères. Je n'eus pas de repos que je n'eusse trouvé un moyen d'arriver à la découverte de mon amante anonyme. J'en trouvai un. Chaque jour maintenant mon tombeau était jonché de fleurs; je pensai judicieusement que la même main répandait les fleurs et écrivait les billets. Je n'avais donc qu'à me mettre en observation, le pied ferme et l'œil au guet. C'est ce que je fis; mais, comme à force de penser à une chose il arrive parfois que l'attention s'y engloutit et s'y endort, mon attention s'endormit un moment, et ne se réveilla qu'en entendant le léger bruit des fleurs tombant sur le marbre de ma tombe; je regardai aussitôt : il était trop tard, je n'entrevis que le pan d'une robe blanche qui s'enfuyait.

XII.

L'évènement le plus vraisemblable de cette histoire : mariage d'un mort.

La journée me parut longue; la nuit vint, et le sommeil ne vint pas. La fièvre n'était peut-être pas loin. N'est-ce pas ainsi que commence une passion? J'en étais là lorsqu'on frappa à ma porte; c'était ma vieille protectrice que je n'avais pas vue depuis long-temps, et que je reçus avec courtoisie, quoique avec une préoccupation évidente.

— Levez-vous, me dit-elle d'un ton familier et de bonne humeur, levez-vous, et je vous conterai quelque chose pendant qu'on fera votre toilette.

Et, en effet, pendant que l'ombre de mon valet de chambre, qu'elle avait amenée, me passait un habit noir, m'ajustait une cravate blanche, et m'appliquait adroitement un peu de fard sur les joues, la bonne femme m'annonça que j'allais me marier, que tout était conclu, et qu'on était déjà réuni pour la signature du contrat.

— Je vais donc épouser quelque fantôme? m'écriai-je épouvanté.

— Vous allez épouser une jeune fille charmante, riche, et, ce qui ne gâte rien, très bien née.

— Comment est-il possible, répliquai-je avec un air de doute, que nous nous épousions, puisque nous ne nous connaissons pas?

— Êtes-vous de votre village! reprit-elle. C'est précisément parce qu'on ne se connaît pas qu'on se marie. D'ailleurs, ajouta-t-elle, votre cas est exceptionnel, et il n'est pas sûr que vous ne vous connaissiez pas. Montons en voiture.

Nous montâmes dans un fiacre de remise, la voiture de circonstance. Il était traîné, selon l'usage immémorial, par des fantômes de chevaux qui allaient au pas, et le trajet dura assez long-temps pour que je pusse employer à me défendre mes meilleures raisons. Je disais que je n'étais qu'une ombre, et que ma supercherie serait découverte au chant du coq, au premier rayon du jour. Je disais... mais la spirituelle matrone me répondait si à propos que ma fiancée était jolie et bonne, qu'elle avait de beaux yeux, des lèvres vermeilles, des épaules d'albâtre, qu'elle avait l'esprit éveillé et le cœur tendre, qu'à la fin, tous ces argumens me parurent victorieux, et que je m'écriai :

— Eh bien! à tout hasard!

— A tout hasard! répliqua ma compagne; ce doit être le cri de tout homme qui se marie.

Comme elle prononçait ces derniers mots, nous arrivions devant une maison d'assez belle apparence, éclairée comme pour une fête. Nous descendîmes de voiture; j'offris mon bras à ma vieille amie, qui, j'ai oublié de le dire, portait une élégante toilette, où rien ne jurait avec son âge, ce qui est si rare. Nous montâmes un large escalier, sur des tapis moelleux, entre deux haies d'orangers, et nous fîmes notre entrée dans le salon où tous les conviés étaient déjà rassemblés. Tous mes amis étaient présens; ils ne me gardaient donc pas rancune? Zénon était là, en habit noir, l'air gourmé, avec sa jeune femme, vulgaire et assez avenante, petite et dodue. Le vicomte Fortuné, en habit de cour, deux croix sur la poitrine, se tenait debout derrière le fauteuil de Mme la vicomtesse, une Anglaise au teint pâle, au nez recourbé, aux lèvres minces, au sourire dédaigneux. Le baron Jonhston s'épanouissait au milieu du salon; il rayonnait de joie à côté de la baronne un peu triste. Dans un coin, le *Revenant* causait gaiement avec Emma et Juliette, qui se faisaient mille douceurs et chatteries. Tout ce monde me salua cordialement; on me donna de chaleureuses poignées de main, et cet empressement me parut de très bon augure, car le

mariage d'un pauvre diable, on le sait, est comme sa sépulture : il n'attire personne.

Enfin, je m'approchai de ma fiancée, qui était au bout du salon. Quel ne fut pas mon étonnement! C'était l'amie de mon enfance, c'était Léa! Il me sembla alors qu'un voile épais tombait de mes yeux; je compris mille choses qui m'avaient autrefois paru inexplicables; je compris surtout le sens des derniers billets. Tout un monde de pensées qui reposait en moi s'agita aussitôt avec violence; les souvenirs d'enfance et de famille me revinrent avec leur suave fraîcheur; puis je regardai Léa, et je la trouvai si belle, que j'en fus ébloui. Oh! comme je tremblai alors que ma pâleur ne l'effrayât! Ayant deviné mon inquiétude, elle me rassura avec un regard plein d'ame, et lorsqu'on lui présenta la plume pour signer le contrat, elle la prit, s'avança modestement, et signa sans hésitation.

La nuit était fort avancée; on se retira, et nous fûmes conduits dans la chambre nuptiale. En entrant, je jetai un regard inquiet sur la pendule, et mon cœur fut en proie à une inexprimable angoisse : l'aube allait paraître. Je me laissai tomber sur un fauteuil, et n'osais regarder ma fiancée. Elle vint à moi, elle pressa tendrement ma main dans la sienne; puis, rougissante et pudique, elle déposa un baiser sur mon front. Soudain je sentis une force nouvelle se répandre dans mon être, et la vie, depuis long-temps absente, circula dans mes veines. L'alouette chanta, l'aube parut, et je ne m'enfuis pas comme une ombre. Je renaissais sous un chaste baiser, au premier rayon de l'aurore, et au souffle embaumé du printemps.

Ma surprise égalait mon bonheur, et pendant que j'essayais de comprendre cette transformation inattendue, je vis sur le seuil de notre chambre la bonne vieille, qui me dit avec un doux sourire :

— Crois-tu donc être le seul qu'un pur et virginal amour ait fait revivre?

ÉPILOGUE

Qu'une main étrangère a ajouté au manuscrit cacheté de noir.

A quelque temps de là, au milieu d'un charmant paysage, par une matinée d'automne, un homme au front pâle, quoique jeune encore,

et une femme dans tout l'éclat de la fraîcheur et de la jeunesse, se promenaient dans les allées de leur parc, derrière leur château. La jeune femme s'appuyait nonchalamment sur le bras du jeune homme, et ils causaient avec cette douceur et ce rayonnement du visage qui sont particuliers aux gens heureux. Vers dix heures, ils rentrèrent au château, dans un salon du rez-de-chaussée, tendu de perse, où une bonne dame à l'air vénérable, vêtue comme une grand'mère, faisait sa lecture, où un barbet propre et luisant, avec un joli collier de cuivre, se roulait sur les tapis, et où un moineau pépiait dans une cage dorée dont la porte était ouverte.

Le jeune couple s'assit sur un meuble gothique d'un excellent goût; il y eut un moment de silence, puis la jeune femme dit à son mari :

— Vous avez le bonheur, dites-vous, c'est bien; mais je veux aussi que vous ayez la gloire.

— C'est le seul point, reprit celui-ci, où je ne puis vous obéir. Mon amie, la Muse qu'on a tuée ne ressuscite pas, et la mienne a depuis long-temps rendu son dernier soupir.

Il se leva à ces derniers mots, alla fouiller dans son secrétaire, en retira un papier déjà jauni qu'il déplia lentement, et il lut ces vers, que sa Muse, avant de mourir, avait adressés à la Débauche :

LA MUSE MOURANTE.

C'est l'heure du doux rêve, où dans ma solitude
Nul bruit ne venait me troubler,
Où j'aimais tant à voir, sous ma lampe d'étude
Les mondes d'or se dérouler;
C'est l'heure où mon esprit montait, loin de la terre,
Vers quelque parvis immortel,
Tandis que de mes yeux plus d'une larme austère
Mouillait le marbre d'un autel;
C'est l'heure inspiratrice, enivrante, enflammée,
Doux souvenir! où, chaque jour,
Avec mon cher poète, assis sous la ramée,
Nous chantions nos hymnes d'amour;
Eh bien! Muse, voyons, à l'œuvre! l'heure sonne;
Rêve et chante comme autrefois!
Frappe encor sur ton cœur pour savoir s'il résonne
Et sait toujours lancer la voix!
Je frapperais en vain : mon cœur est en ruine.

Malheur, malheur, trois fois malheur!
Rien ne sortira plus de ma froide poitrine,
Pour la joie ou pour la douleur.
Sur mes lèvres le chant est mort, comme une lame
Expire sur des bords taris;
Le rêve aux ailes d'or n'habite plus mon ame :
Le dieu fuit le temple en débris.
Oh! reconnaîtrait-on la jeune souveraine
Qui marchait, l'auréole au front,
Dans ce spectre vieilli, fléchissant, qui se traîne
Comme une esclave sous l'affront?
Ton œuvre est accomplie, ô courtisane infame!
On creuse déjà mon tombeau.
Si mon corps est souillé, que dire de mon ame?
Sois fière; ton triomphe est beau!
Comme tu sais flétrir la jeunesse et ses charmes!
De quel air cruel et moqueur
Tu m'as ravi la voix, et jusqu'au don des larmes,
Et bu tout le sang de mon cœur?
Oh! triomphe, triomphe, infernale Bacchante,
Vieille Débauche au cœur d'airain,
Toujours inassouvie et toujours provoquante!
La jeune Muse au front serein
Meurt sous tes coups! — Je meurs, mais d'une main tremblante
Au mur noirci je prends mon luth;
A toi le dernier cri de ma voix défaillante :
« Je vais mourir, reine, salut!
Salut! » Il est trop tard, hélas! ma voix expire;
Mes doigts s'arrêtent engourdis,
Et je ne trouve plus de force que pour dire :
O Débauche, je te maudis!

— Vous voyez, dit le jeune homme après avoir achevé sa lecture, qu'il faut que je me contente d'être heureux, et c'est encore beaucoup plus que je ne méritais. Dieu a été bon; je n'ai laissé que mon talent là où tant d'autres laissent jusqu'à la probité. Mais aussi, ajouta-t-il, combien en connaît-on qui aient un ange gardien comme le mien, ma chère Léa?

Et l'honnête mari embrassa sa femme, qui sourit malgré elle, car elle était un peu triste et désenchantée au fond; elle voyait bien, après tout, qu'elle n'avait épousé que *l'ombre d'Éric*.

PAULIN LIMAYRAC.

DU ROLE

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

DANS

LA QUESTION DES FRONTIÈRES TURCO-GRECQUES.

L'agitation croissante de l'Hellade et les menées de l'Angleterre dans ce royaume ont été récemment signalées à la chambre par M. Duvergier de Hauranne en des termes qui auraient pu décider le ministère à donner les explications demandées, si l'embarras du cabinet n'était évident. Malheureusement le discours trop succinct de l'orateur n'a pu suppléer au silence des ministres : pour obtenir quelques éclaircissemens sur la situation de la Grèce, on est forcé de recourir aux études politiques publiées, il y a quelques mois, par l'honorable député dans cette *Revue* même (1). Mais, depuis cette époque, la Grèce a marché, sa politique sur plusieurs points s'est singulièrement mûrie ou modifiée. Ainsi, M. Duvergier blâmait un des journaux les plus libéraux de l'Angleterre, l'*Examiner*, qui « tourne en dérision l'idée d'étendre un jour les frontières de la Grèce, et de lui rendre les provinces qui lui appartiennent naturellement par la langue et l'histoire, » et il ajoutait ces remarquables paroles : « Un jour ou l'autre, la question des frontières se posera dans les conseils de l'Europe, et il faudra que chacun ait son avis. L'équivoque alors ne sera plus possible, et la Grèce verra clairement où sont ses véritables amis. » A en croire les bruits inquiétans qui nous viennent de Constan-

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre 1844 et du 1er janvier 1845.

tinople, il semblerait que les pressentimens du philhellène français seraient destinés à avoir leur accomplissement plus tôt qu'il ne le pensait lui-même.

L'importance européenne de la question qui recommence à s'agiter à huis-clos entre les représentans des trois grandes puissances nous oblige à reprendre rapidement les faits des dernières années, pour mieux caractériser l'état actuel du royaume hellénique, et en tirer des inductions plus exactes sur la ligne de conduite que devrait suivre notre diplomatie dans ces graves circonstances.

Opprimée au nom de toute l'Europe par sa cour allemande, la Grèce, depuis 1833, n'osait plus se remuer, lorsqu'en 1840 le traité Brunov, en renouvelant la sainte alliance, isola la France et rendit aux Grecs l'espoir bien fondé d'avoir au moins pour eux le cabinet français. Alors éclatèrent les insurrections crétoises, macédoniennes et bulgares, qui, si elles eussent été soutenues, comme elles le méritaient, auraient arraché à la Porte, en faveur des raïas, des concessions dont les Turcs eux-mêmes auraient eu plus tard à s'applaudir; mais l'égoïsme des ministres bavarois réprima tous les efforts des Grecs du royaume pour voler au secours des insurgés, et ces derniers durent enfin céder aux menaces de l'Angleterre et à la réprobation jetée sur eux par les consuls européens au nom de l'intégrité de l'empire ottoman. Les trois principaux chefs du mouvement condamné par les grandes puissances, Velentsas, Tsamis Karatasso et le Crétois Chaeretis, réussirent, avec leurs principaux palicars, à se sauver en Grèce, où l'animadversion européenne alla jusqu'à forcer le gouvernement de faire subir à ces victimes de la diplomatie une sorte d'arrestation préventive. Ainsi refoulée et contrainte à sévir contre les plus généreux d'entre ses enfans, la nationalité grecque, durant les années 1842 et 1843, dirigea toute son énergie vers la réforme de son ordre social, comme vers le seul moyen qui lui restât d'obtenir à l'intérieur un gouvernement patriotique dont le concours permît ensuite au pays de réagir au dehors.

La plus grave difficulté qui s'opposât au triomphe de la réforme était le manque d'hommes aptes à diriger le mouvement populaire. La cour, afin de maintenir son despotisme, avait éloigné du pays toutes les hautes capacités; elle avait exilé Metaxas, annulé Coletti en le faisant ambassadeur à Paris; elle ne rappela de Londres Mavrocordato que pour l'envoyer immédiatement après à Constantinople, sous prétexte qu'il fallait près du divan un diplomate habile pour arranger la querelle des *vakoufs*. Quoiqu'il eût privé la Grèce de tous ses hommes éminens, le ministère bavarois, désespérant de maintenir son absolutisme sans secours étranger, ne rougit pas de demander aux puissances un second emprunt, qui le mît en état de *rétablir l'ordre* dans le pays; mais cette demande eut un résultat tout contraire à celui que le ministère en attendait : elle fit voir clair aux puissances, même sur le premier emprunt, accordé aussi pour aider à *rétablir l'ordre*. Les trois grands cabinets ne se contentèrent pas de refuser l'emprunt, ils demandèrent encore à voir les comptes du gouvernement d'Athènes. Cette circonstance inattendue anima le peuple grec d'un nouveau courage. Plutôt que de laisser mettre son roi en tutelle

par les puissances étrangères, il résolut de s'emparer lui-même, pour la sauver, de la souveraineté nationale. La société soi-disant russe des *Philorthodoxes* se réorganisa, et se combina avec le parti insulaire et le parti des idées françaises. Une coalition générale de toutes les nuances politiques du pays s'opéra; chacun sacrifia ses vues propres au bien de la patrie, et la conspiration qui s'ourdit alors s'étendit à tel point, qu'elle embrassa enfin la nation entière.

Toutes les mesures possibles de sûreté ayant été prises par les conjurés, le 3 septembre 1843, deux heures après minuit, le peuple d'Athènes inonda de ses flots agités toutes les places, et enveloppa le palais de son roi aux cris de *vive la constitution!* Dans son indignation, le roi appelle à lui sa garde et ses serviteurs; eux aussi étaient conjurés, et toute la garnison d'Athènes, artillerie, infanterie et cavalerie, en s'échelonnant devant le palais, poussait les mêmes cris que le peuple. Obligé de céder, le roi paraît à un balcon, et promet au peuple et à l'armée de donner une constitution, après s'être entendu à ce sujet avec les ambassadeurs des trois puissances et avec son conseil d'état. A ces mots, Kalergis, commandant de la garnison, s'avance, déclare au roi que le conseil d'état n'est plus reconnu, et présente l'adresse qui contenait les demandes du pays et la nomination d'un nouveau ministère. En même temps, les ambassadeurs européens, accourus malgré l'obscurité de la nuit, insistent pour être introduits auprès d'Othon; le peuple leur répond par un refus, et déclare que le roi a cessé de régner, s'il n'accepte pas les demandes contenues dans l'adresse. Othon, après les avoir lues, a le noble courage de les accepter; il accueille dans son palais les nouveaux ministres signataires de l'adresse, et se présente avec eux au peuple ivre de joie, qui salue par des *zito* sans fin son roi constitutionnel. Trois heures après midi, toutes les troupes rentraient, musique sonnante, dans leurs casernes : une des révolutions les plus belles de l'histoire, puisqu'elle n'avait pas coûté une goutte de sang, se trouvait consommée.

On croit généralement que trois factions divisent la Grèce : l'une, ayant pour chef Mavrocordato, voudrait, dit-on, la république sous la garantie de l'Angleterre; la seconde, sous Metaxas, préférerait à toute autre alliance celle de la Russie; la troisième nuance constitutionnelle, représentée par Coletti, voudrait l'appui de la France. Pour qui a vécu chez les Grecs, il est clair que ces trois partis ne sont que trois couleurs d'un même patriotisme. Ce n'est donc point, comme l'ont prétendu nos journaux, le parti français qui, dans la journée de septembre, a triomphé des deux partis anglais et russe : ce sont bien plutôt les trois partis réunis qui ont atteint ensemble le but auquel tous tendent également, l'indépendance absolue de leur pays. En effet, les alternatives de faveur et de disgrace dont jouissent les agens de France, d'Angleterre et de Russie à la cour d'Athènes, viennent uniquement de ce que les patriotes grecs, dans leurs efforts pour réhabiliter leur patrie, croient pouvoir employer plus avantageusement, tantôt les uns, tantôt les autres. De là vient que l'Angleterre, qui semble décidée à abaisser la Grèce, n'a point

de partisans à Athènes, et ce qu'on appelle le parti anglais n'est proprement qu'une fiction politique due à l'habileté extraordinaire de Mavrocordato. Cet homme d'état, qui est le premier diplomate grec, a pu, chez un peuple essentiellement admirateur du génie, devenir à lui seul un parti. Plus solide parce qu'il s'appuie sur la haine politique contre les dominateurs de Corfou et sur la sympathie religieuse, le parti russe n'a guère pourtant de vitalité que dans les îles Ioniennes; il n'a pu, dans le royaume, survivre à la révolution du 3 septembre. Les actes trop hostiles du tsar contre cette révolution, tels que le rappel et le désaveu de son ambassadeur Katakazi, et le renvoi du frère de Kalergis hors de l'empire, ont tourné contre Nicolas tous ceux qui auparavant espéraient le plus en lui. Reste donc uniquement ce qu'on appelle le parti français, représenté par Coletti, celui de tous les hommes d'état de Grèce qui a eu constamment la conduite la plus pure et la plus digne; mais, si l'on met à part les prédilections personnelles et toutes françaises de Coletti pour sonder le fond même des idées de son parti, on trouve que ce sont le idées de tous les Grecs, et que par conséquent le mot de parti français est un mot vide de sens.

Les représentans de ces trois grandes fractions sont dans toute la force de l'âge et du talent. Coletti, qui est né en Épire, voit se grouper autour de lui tous les héros à foustanelle, tous les chefs roméliotes et continentaux de la Grèce. Mavrocordato, le prince du Fanar, représente l'élégante, mais égoïste et froide diplomatie de l'Europe. Enfin le riche Metaxas se rattache à la Russie, parce qu'en sa qualité d'Ionien il voudrait venger sa patrie opprimée par l'Angleterre, et recouvrer ses immenses biens de Céphalonie, sequestrés par le lord-gouverneur, en punition de ce que l'ardent patriote sortit un jour sans permission de son île pour aller combattre les bons amis de l'Angleterre, les Ottomans. A l'ouverture de la première session des chambres grecques, ces trois chefs populaires se trouvèrent en présence; ils aspiraient également à la présidence du congrès; mais, loin de se combattre, ils eurent la générosité de déclarer partout qu'ils n'avaient qu'un seul et même esprit. Les menées de la légation anglaise réussirent enfin à faire nommer président Mavrocordato, et ses deux rivaux n'obtinrent que la vice-présidence.

Une fois la constitution faite et jurée, le président se trouva naturellement à la tête du ministère. Entièrement dominé par l'Angleterre, Mavrocordato ne put ou ne voulut pas s'adjoindre Coletti. Exclu du ministère, ce dernier, en s'unissant à Metaxas, eut aussitôt pour lui la nation presque entière, et il ne resta plus à Mavrocordato d'autres moyens de gouvernement que la corruption ou la force ouverte. Le premier de ces deux moyens n'offrait qu'un bien faible secours contre des populations encore neuves et profondément religieuses; le second, dans un pays où tous les habitans sont armés, n'avait pas chance de réussir long-temps. Cependant, malgré le danger que présentaient ces moyens, la séduction et la violence furent prodiguées par le ministère avec une hardiesse inouie, dès qu'au printemps de 1844 les colléges électoraux se furent réunis pour élire leurs nouveaux représentans au con-

grès. Entre le gouvernement et le pays éclatèrent dans la plupart des provinces des collisions sanglantes. Heureusement le principe du suffrage universel, aux mains d'un peuple non encore corrompu, sauva la monarchie.

Pendant que le ministère et les patriotes se livraient tant d'assauts acharnés, le roi, jaloux de rester neutre, parcourait avec la reine les provinces montagneuses situées entre les Thermopyles et l'Hélicon. Rien n'a mieux prouvé que ce simple voyage les bienfaits de la constitution, et la confiance sans bornes que la charte avait fait naître entre le peuple et son roi. Ce prince étranger qui, quelques mois auparavant, était, à titre de despote, un objet d'aversion pour tous ses sujets, ce prince allemand chevauchait avec sa femme d'un village à l'autre, sans autre escorte que les bandes de paysans qui l'accueillaient et le suivaient en le comblant de bénédictions. Jamais la joie si agréablement enfantine des Hellènes ne s'était montrée plus touchante. Le manque d'auberges obligeait les deux majestés à prendre leur frugal repas sur l'herbe, au bord des sources classiques, et à camper sous la tente, comme des *pasteurs de peuples* de l'ère homérique; mais ils étaient, sous cette humble apparence, entourés d'hommages bien préférables à ceux que rendent les courtisans. Des milliers de bras se levaient pour appeler sur eux les faveurs du ciel, et les portaient en triomphe aux églises et aux ruines fameuses de la Grèce. Des chœurs de jeunes filles, conduites par leurs amans, et se tenant enchaînées les unes aux autres par des guirlandes de fleurs, exécutaient, sous les yeux du *père de la patrie*, les danses mimiques des temps anciens, et des Saphos champêtres venaient, le téorbe en main, chanter à la reine des vers comme ceux-ci :

Να νη, ζα σε χαρουμεν,
Σαν τα ψηλα Βουνα,
Βασυλισσα, ματια μας.

« Vis pour que nous réjouissions ton cœur, vis aussi long-temps que nos cimes montagneuses, ô reine, prunelle de nos yeux! »

Pendant que la jeunesse et les femmes se livraient à l'expression de leur bonheur, les vieillards, debout autour d'un feu de bivouac, causaient familièrement politique avec leur roi, le consultaient, lui racontaient leur héroïque histoire, ou les légendes merveilleuses de leur vallée natale. On conçoit qu'un tel voyage ait attaché plus que jamais Othon à sa patrie adoptive, et que de retour à Athènes, en apprenant la complète déroute du ministère devant les colléges électoraux, il ait pris, en bon roi constitutionnel, le parti du peuple contre un cabinet aveuglément dévoué aux inspirations de l'Angleterre.

La voix publique désignant Coletti comme successeur de Mavrocordato, le roi appela sans balancer Coletti. Avec cet homme d'état, Metaxas reprit également son portefeuille, et ainsi les deux partis soi-disant français et russe se trouvèrent représentés par leurs chefs à la tête du gouvernement. Quoique Mavrocordato fût tombé, les élections qu'il avait faites subsistaient, et les députés nés de ces élections arrivèrent au congrès, impatiens de venger

par tous les moyens possibles le ministre qui les avait fait élire. Désespérant de se maintenir contre une telle assemblée, le nouveau cabinet crut devoir recourir à une épuration complète de la chambre, en faisant réviser toutes les élections. De son côté, Mavrocordato, qui, malgré toutes les haines accumulées sur sa tête, ne désespérait pas encore de se justifier, soulevait tous ses partisans : il lui fallait, à quelque prix que ce fût, rester membre du congrès, afin de pouvoir fasciner, par son entraînante éloquence, la Grèce, toujours éprise du génie. Ainsi, après avoir vu la chambre remettre successivement en question ses trois élections d'Athènes, de Kalavrita et d'Akrinion, il chercha et réussit à se faire élire une quatrième fois au collége de Karisto; mais une quatrième commission d'enquête fut envoyée dans cette localité pour y scruter les votes suspects, et faire déclarer aux électeurs, sur la foi du serment, s'ils avaient ou non été influencés dans leur choix.

Coletti a fait preuve sans doute d'une profonde habileté dans le travail des épurations électorales; il a poussé son impartialité apparente jusqu'à laisser, sans s'émouvoir, exclure du congrès plusieurs de ses amis les plus chers, qui n'avaient pas été légalement élus. Avouons-le toutefois, cette vérification des pouvoirs a prêté à plus d'un scandale. Enfin, après quatre mois d'enquêtes, Mavrocordato, qui avait fait tant d'efforts pour obtenir une chambre passivement dévouée à son système, se trouva ne plus avoir dans cette chambre de place pour lui-même. Des quatre nominations qu'il avait su gagner, celle due à l'université d'Athènes, la plus légale, la seule que les électeurs eussent maintenue jusqu'au bout, venait d'être annulée au congrès par le spécieux motif qu'un corps savant doit choisir, pour se faire représenter devant le pays, un homme de science et non pas un homme de parti. Quant à la dernière des candidatures de l'ex-ministre, celle de Karisto, elle ne devait pas, comme on le vit bientôt, tenir plus que les autres. Grace à ces enquêtes acharnées, le nombre des partisans de Mavrocordato au congrès se trouva bientôt réduit à une douzaine de députés sur 114.

Il était impossible que la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, faite sous de pareils auspices, ne déchaînât pas contre le cabinet déchu une tempête d'invectives. Seul le conciliant Coletti s'efforça de modérer ces emportemens, et il y serait peut-être parvenu, si Mavrocordato, au lieu de plier sous l'orage, n'eût préféré se raidir contre la colère nationale. Pouvant paraître au congrès comme député de la ville de Karisto, dont les votes n'avaient pas encore été suffisamment vérifiés, Mavrocordato monta, le 7 février 1844, à la tribune de son pays, pour y prononcer une longue harangue, qui ne fut malheureusement que le panégyrique absolu et sans restriction de tous ses actes : après quoi, sans vouloir prêter l'oreille à aucune des réponses de ses antagonistes, il sortit dédaigneusement de l'assemblée. Cette conduite hautaine d'un accusé acheva de détruire tout sentiment de sympathie chez ses juges, qui ajoutèrent avec indignation dans leur adresse au roi le paragraphe suivant : « L'intervention illégale du ministère du 11 avril dans les élections, et tous les maux qui furent la conséquence de

cette intervention, laissent au pays un souvenir douloureux; mais appréciant, sire, vos sentimens de clémence, le congrès détourne les yeux de ces scènes pénibles, et désire voir le peuple grec les couvrir d'un généreux oubli..... » En vain Mavrocordato, désespéré, demanda sa mise en jugement; il était simple qu'elle ne fût pas accordée, puisque le sénat, auquel la charte grecque décerne exclusivement le droit de juger les ministres, se trouve dans son état actuel uniquement composé des créatures du système déchu, et que d'ailleurs ces sénateurs mavrocordatistes se sont formellement exprimés, dans leur adresse au roi, en faveur de l'accusé. Ainsi, malgré tous les efforts faits par Coletti lui-même pour lui épargner cette humiliation, Mavrocordato a dû rester sous le poids de l'anathème du congrès.

Les nobles manifestations du ministre heureux en faveur de son ennemi vaincu pourraient bien toutefois n'être pas aussi désintéressées qu'on le suppose. Coletti doit sentir qu'il n'est pas lui-même tout-à-fait à l'abri des inculpations sous lesquelles succombe son rival. Le moyen dont il s'est servi pour épurer le congrès a été un moyen nouveau, étranger aux mœurs grecques, et emprunté à l'esprit de la centralisation occidentale. Son mode de vérification des pouvoirs du congrès par les députés eux-mêmes est tout-à-fait le mode usité en France, tandis qu'en Grèce, comme en Hongrie et dans le reste du monde gréco-slave, ce sont les colléges électoraux qui jusqu'ici ont exercé seuls le droit de vérification et de rappel sur les députés élus par eux. La mesure si peu gréco-slave du ministère Coletti ne peut se justifier que par le besoin de renforcer, dans l'état de crise actuel, le pouvoir central de la Grèce, et par la nécessité absolue de faire cesser les antiques luttes de province à province, qui, en éparpillant l'énergie nationale, empêcheraient le peuple grec d'atteindre à ses nouvelles destinées. Sans doute il faut restreindre l'influence locale des anciens chefs militaires. Trop souvent encore les Kolokotroni, les Grivas, les Mavromichalis, les Stratos, les Plapoutas, féodalement entourés d'un cortége de vassaux, prétendent dominer par la force les assemblées des électeurs. Il faut donc qu'il y ait momentanément, hors des colléges électoraux, une dictature constitutionnelle, chargée de vérifier et de remettre en question tout ce que les grandes familles de chaque province pourraient faire contre le gré de leur province. Cependant, qu'on n'espère pas abolir pour jamais le principe même de la représentation provinciale; les Grecs ne seraient plus des Grecs, s'ils poussaient jusqu'à ce point l'oubli de leurs mœurs antiques.

La dernière lutte du gouvernement contre l'île d'Hydra, dont les élections, après avoir été reconnues par la commission d'enquête comme parfaitement légales, ont cependant été annulées par le congrès, cette lutte, disons-le franchement, marque le premier pas vers l'établissement en Grèce d'un système dictatorial dans le genre du directoire français, système contraire à la nature comme à tous les antécédens historiques du peuple grec. Parmi les mesures purement administratives destinées à appuyer la centralisation politique du pouvoir, il faut citer le plan d'une division territoriale de l'Hel-

lade conforme à la division française par départemens. Ce plan consiste à rétablir telles qu'elles existaient sous Capodistrias les dix nomarchies abolies par les Bavarois, et à les faire administrer par autant de gouverneurs-généraux, auxquels seraient soumis les quarante-neuf préfets des éparchies. Une autre réforme, également destinée à simplifier et à accélérer l'expédition des affaires, est l'abolition de l'affermage des impôts proposée à la chambre par le ministère. Pour produire de bons fruits, il faudrait que cette réforme fût accompagnée de la cessation absolue du système des redevances en nature, système à peu près indispensable dans tout pays où l'argent est encore rare et cher. On peut donc douter que l'adoption de la perception directe augmente réellement le budget de la Grèce; elle aura le seul avantage de concentrer plus complètement la perception dans les mains des serviteurs de l'état. Quelles peuvent être les intentions du cabinet d'Athènes en agissant ainsi? Nous ne lui en soupçonnons pas d'autre que celle d'arriver à une centralisation politique assez forte pour permettre ensuite à la nation de réagir à l'extérieur sans risquer de se dissoudre au dedans. De son côté, l'Hellade, en se soumettant à de pareilles mesures, espère augmenter sa force de résistance au dehors et se faciliter une occupation régulière et durable des provinces qu'il lui reste encore à réclamer de la Turquie pour qu'elle puisse se regarder comme arrivée à ses frontières naturelles.

Il ne peut être ici question de Constantinople; mais dans plusieurs îles de l'Archipel et dans les provinces d'Épire, de Thessalie et de Macédoine, les Grecs, avant l'époque bavaroise, ont déjà été libres : ils sont impatiens de le redevenir, et ils ne négligent aucun effort pour accélérer la crise qui devra les réunir au royaume. Leurs révoltes de 1840 et 41 n'ont cédé que devant le canon des frégates anglaises et les menaces unanimes du concert européen. Depuis lors, l'agitation dans ces contrées n'a pas cessé un instant, et devrait éclairer enfin la diplomatie européenne sur l'impossibilité de maintenir plus long-temps l'absurde système gouvernemental des Osmanlis. Les populations épiro-thessaliennes se précipitent de toutes parts dans des sociétés secrètes si habilement, et nous osons dire si fortement organisées, qu'on essaierait en vain de les détruire. Toutes ces sociétés, qui n'en font qu'une, puisqu'elles n'ont qu'un même but, cachent dans des lieux inconnus les munitions et les ressources pécuniaires qui manquaient aux dernières insurrections. Jusqu'en Romélie, la jeunesse se prépare à la lutte et jure secrètement aux moines, missionnaires de la *sainte étairie*, de se tenir prête au premier appel. Les mouvemens de klephtes, avant-coureurs de toute guerilla grecque, se multiplient sur les frontières, et la sympathie pour ces brigands réfugiés est telle que les villageois les dérobent à l'envi aux poursuites du nizam turc et de la police d'Othon. L'impopularité profonde attachée à ces poursuites a même décidé le ministère Coletti à amnistier complètement toutes celles de ces bandes klephtiques qui voudraient quitter leurs défilés et regagner en paix leurs villages. Neuf chefs avec leurs bandes ont seuls profité de l'am-

nistie; les autres n'en montrent que plus d'audace dans leurs projets d'invasion de la frontière ottomane.

La question des frontières turco-grecques est plus qu'une question de territoire, c'est une question de nationalité, c'est, on peut le dire, la partie vitale dans le grand problème de l'avenir de l'Orient, et il ne sera donné ni à Coletti, ni à ses protecteurs, d'empêcher ce débat d'arriver à sa solution. Dans les provinces épiro-thessaliennes, il y a une incompatibilité morale absolue entre les gouverneurs et les gouvernés. La noble race grecque sent de plus en plus qu'elle n'a point été créée pour servir l'Osmanli, et qu'en acceptant ce joug honteux comme un fait accompli, elle se renierait, elle se suiciderait elle-même. Il faut donc ou intervenir diplomatiquement en faveur des Grecs, ou s'attendre à voir recommencer bientôt dans les gorges de l'Hémus et de l'Olympe de sanglans combats entre les deux races hellène et ottomane. Le principe de l'intégrité de la Grèce est tout aussi juste, et qui plus est aussi nécessaire à l'équilibre européen que l'intégrité de l'empire turc. Le système qui demande une Grèce forte et indépendante a même précédé dans l'opinion de l'Europe l'idée du maintien de la Turquie. Ce n'est pas pour avoir cette Grèce impuissante et mutilée, garantie par les protocoles de Londres, que l'Europe libérale, et principalement la France, ont fait tant de sacrifices. Il faut même dire, à l'honneur du cabinet français, qu'il paraît n'avoir jamais abandonné l'espoir de contribuer à remettre sous le sceptre hellénique l'Épire et la Thessalie. Les raïas grecs du moins en sont convaincus, et la certitude que des conférences ont lieu en leur faveur entre les deux cabinets de Londres et de Paris leur donne seule la patience d'attendre. Enfin, les Turcs de la Thessalie eux-mêmes se regardent comme destinés à payer un jour tribut au *kral de la mer blanche* (au roi grec), et cette idée les frappe d'un tel découragement, qu'ils négligent entièrement d'entretenir leurs demeures, et ne perdent aucune occasion de vendre, fût-ce au plus bas prix, les terres que leur ont léguées leurs aïeux. Θελομεν το ρωμαικο, *nous voulons l'hellénisme*, tel est le cri que ne cessent de répéter les paysans de la vallée de Tempé aux pâtres de l'Agrafa, et les paisibles marchands de Janina et de Larisse aux klephtes de l'Olympe. Pour réprimer cet élan national, la diplomatie européenne se reposerait en vain sur l'accord des deux cabinets d'Athènes et de Constantinople. Ces deux cabinets sont aussi impuissans l'un que l'autre à réprimer chez les populations qu'ils gouvernent toute manifestation qui aurait pour elle la majorité.

Avec son faible budget, l'état grec est d'ailleurs dans l'impossibilité d'entretenir des forces militaires capables de fermer assez hermétiquement les frontières pour empêcher les mécontens des deux pays de se prêter un mutuel secours. Quelque anti-nationale qu'on supposât l'administration de la Grèce, et fût-elle appuyée par un budget quintuple de celui qui la soutient aujourd'hui, elle ne pourrait empêcher les patriotes en-deçà et au-delà des frontières de conspirer ensemble pour l'agrandissement de leur patrie. On ne

saurait donc rendre le cabinet d'Athènes responsable des irruptions que des troupes de palicars parties de son territoire feraient en pays turc, pas plus que le cabinet grec ne songe à demander compte à la Porte des ravages que les klephtes musulmans de l'Épire et de la Macédoine, quelquefois au nombre de cinquante à cent hommes, viennent à certaines époques exercer en Acarnanie et en Phtiotide. Un tel état de choses est la conséquence nécessaire des frontières où l'on a prétendu emprisonner la Grèce. L'impuissance où elle est d'y rester fait que de part et d'autre il y a effort violent pour les franchir, les Turcs aspirant à reprendre leur ancienne conquête, et les Grecs s'efforçant d'étendre le royaume jusqu'aux limites de leur langue.

C'est à cette disposition des esprits, et non pas exclusivement, comme on l'a prétendu, aux intrigues moscovites, qu'il faut attribuer la naissance et le développement, malgré les plus vives persécutions, de *l'étairie philorthodoxe*. Cette puissante association, devant laquelle le gouvernement grec a dû plus d'une fois reculer, compte parmi ses chefs des hommes d'un patriotisme trop incontestable et d'un libéralisme trop éclairé pour qu'on puisse sans aveuglement accuser les philorthodoxes de vouloir le règne du tsar. Sans doute, ils ont pour eux l'appui secret de la Russie. Pourquoi? Parce que, agitant à la fois la Turquie et la Grèce, ils empêchent l'empire croulant des Osmanlis de se raffermir, et le royaume d'Athènes de s'asseoir humblement dans ses limites actuelles. Espérant tirer pour lui-même profit de l'agitation, le cabinet russe soutient les agitateurs, parce qu'ils veulent, comme lui, changer l'état de l'Orient; mais, d'accord pour renverser, les Grecs et les Russes ne s'entendent plus pour reconstruire. L'*étairie philorthodoxe* compte bien ne faire servir l'appui des Russes qu'à l'exécution de son propre plan. C'est pourquoi il sera toujours facile à la France et à l'Angleterre de déjouer par leur bon accord toutes les intrigues de la Russie parmi les Grecs, comme on en a vu un éclatant exemple dans la révolution de 1843. Si cet accord partiel des deux grandes puissances d'Occident avait pu avoir lieu deux ans plus tôt, les philorthodoxes auraient probablement, dès 1841, mis fin à la question des frontières entre la Turquie et la Grèce.

Le fameux traité Brunov, qui venait d'exclure la France du concert européen, fit alors espérer aux Hellènes que le cabinet français aurait le courage de rester dans son isolement, et, comptant sur un appui au moins tacite de sa part, ils ne balancèrent pas à recommencer la guerre. Les réfugiés crétois quittèrent Athènes, et, conduits par leur compatriote Chaeretis, ils débarquèrent sur les côtes de la Crète, qui répondit à leur appel par une insurrection générale. Un Thessalien des montagnes de Volo, au service d'Othon, le colonel Velentsas, repassa de même en Thessalie, avec sa phalange de palicars, portant des armes et des munitions aux raïas. Enfin un capitaine roméliote, le jeune Karatasso, ayant rassemblé dans le Péloponèse une centaine de braves, s'embarqua avec eux pour la Macédoine, et aborda sur l'isthme qui unit le mont Athos à la terre ferme. S'étant retranché dans cette position facile à défendre pour qui s'appuie sur la mer, il eut bientôt autour

de lui dix mille palicars macédoniens. Les Slaves de Bulgarie s'insurgeaient en même temps, en nombre beaucoup plus considérable, et secrètement soutenus par la Serbie. Il n'y avait pas jusqu'à la république de Samos qui ne se levât aussi en armes contre la Porte. Au milieu de ce déluge de révoltes, c'en était fait de la domination turque dans les trois provinces d'Épire, de Thessalie et de Macédoine, si les grandes puissances eussent laissé faire les Hellènes.

Cependant de tous les cabinets d'Europe, le seul cabinet français semblait encore pencher pour la Grèce. Aussi, se détournant avec désespoir des diplomates russes et anglais, les Grecs ne pensaient qu'à la France. Dès octobre 1841, les journaux de Malte signalaient la *sympathie fougueuse* avec laquelle les Péloponésiens, accourus de toutes parts, avaient serré la main des matelots français quand l'amiral Hugon était venu jeter l'ancre devant Nauplie. Les feuilles athéniennes, après de magnifiques éloges de la France en face du traité Brunov, ne voyaient pour l'avenir de leur pays qu'une intime alliance avec la grande nation contre l'Angleterre et la Russie, qui sans contrainte ne laisseront jamais s'agrandir l'Hellade. Vainement aux cris de guerre de son peuple la cour répondait qu'il fallait attendre, que la fixation des frontières du royaume était une question européenne dont la solution n'appartenait qu'aux grandes puissances; qu'arbitres souverains de l'Orient et de l'Occident, elles sauraient bien tôt ou tard rendre justice aux Hellènes. Manquant de l'appui des faits, ces raisonnemens étaient sans force sur l'imagination populaire, qui finit par s'enflammer à un tel point, que la cour elle-même parut un moment entraînée à la guerre et prête à envoyer sa flotte au secours des Crétois. Le génie de 1821 sembla se réveiller, tout prêt à faire renaître les prodiges d'héroïsme de la guerre des neuf ans. Les journaux sommaient le ministère d'organiser partout l'*ethnophilaki* (garde nationale), sans en excepter aucun homme vigoureux de seize à quarante-cinq ans, et en laissant cette milice nommer elle-même, comme en France, ses propres officiers. La Grèce, disait-on, défendue par les mille gorges de ses montagnes et par les innombrables écueils de ses mers, est une forteresse naturelle. Si elle a contre elle la coalition anglo-russe, la France du moins lui reste amie, et la grandeur de la lutte, en exaltant les ames, ne tardera pas à faire renaître des Cimon, des Miltiade, des Épaminondas.

Les choses en étaient à ce point lorsque le cabinet français crut devoir marquer sa rentrée dans le concert européen et regagner les faveurs de l'Angleterre par le désaveu formel de l'agitation hellénique. Aussitôt la diplomatie anglo-russe, qui n'attendait que ce signal, lança l'anathème contre les raïas rebelles au sultan. Des frégates anglaises allèrent bloquer la Crète, et les chefs des insurgés durent s'embarquer à bord des vaisseaux britanniques, laissant leur patrie en proie aux musulmans. Un sort analogue atteignit Karatasso au mont Athos, et Velentsas en Thessalie. Tous deux durent repasser clandestinement en Grèce. Ne pouvant échapper aux poursuites de la police dans sa retraite de Menidi, près d'Athènes, Velentsas s'enfuit sous

un déguisement à Oropo, où il s'embarqua pour les îles Ioniennes, et son complice Karatasso ne tarda pas à l'imiter. Condamnés par l'Europe, les raïas, sur tous les points de l'Orient, reprirent leurs chaînes; mais il demeura prouvé que, sans l'intervention des puissances, l'année 1841 aurait vu la Turquie forcée de céder à l'Hellade les anciennes provinces qui faisaient, avant Capodistrias, partie intégrante de son territoire.

L'arrivée à Constantinople et l'influence combinée de M. de Bourqueney et de sir Stratford Canning parvinrent à rapprocher les deux états rivaux, et aplanirent peu à peu toutes les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la bonne harmonie entre les cabinets d'Athènes et du Bosphore. Grace aux efforts victorieux de la diplomatie, on ne pouvait guère douter qu'une paix sincère ne se trouvât enfin fondée pour de longues années entre l'Hellade et la Turquie. Cependant, qu'est-il arrivé? Deux ans sont à peine écoulés, et voilà que l'Orient se retrouve à la veille de toutes les perplexités de 1841. Loin de s'être réconciliés, les raïas et les musulmans se haïssent plus que jamais. Les deux sociétés repoussent avec un égal mépris tous les efforts du libéralisme occidental pour les fondre ensemble. Le jour même de son apparition, la prétendue charte de Gulhané fut appelée par les Grecs du Bosphore ενα μασκαρλυκι, une mascarade. Aussi le sultan Mahmoud avait à peine cessé de vivre que déjà l'ancien régime turc revenait avec tout son cortége d'avanies s'installer au conseil des ministres. Il n'est que trop vrai que, si le divan a montré ces dernières années quelque énergie, il le doit uniquement à son retour aux vieilles mœurs, aux cruautés célèbres des anciens visirs; mais ce système de terreur ne fait guère que galvaniser un cadavre, et achève d'épuiser l'empire en montrant de plus en plus aux raïas, comme seule ressource contre leurs oppresseurs, une révolte générale.

Il est évident que, plus on approche de la solution du problème oriental, plus aussi l'affranchissement des raïas grecs apparaît comme nécessaire. D'année en année, cette question gagne du terrain. Au lieu de se laisser menacer par la Porte, comme au temps de l'absolutisme d'Othon, la Grèce, depuis qu'elle est devenue constitutionnelle, a pris l'offensive, et c'est elle à son tour qui menace à chaque instant la Turquie d'une invasion. L'accord unanime des grandes puissances peut seul désormais empêcher le renouvellement du conflit entre les deux races. Au premier congrès de la Grèce constitutionnelle, on a vu siéger des députés envoyés par l'Épire, la Thessalie et la Macédoine, et pour les forcer à la retraite, il a fallu l'ordre menaçant de l'Europe. Il y a à peine deux ans qu'ils ont quitté Athènes, et voici que de nouveaux mouvemens populaires pour l'émancipation appellent de nouveau l'intervention des puissances. Tant qu'on n'aura pas satisfait aux justes griefs des Épiro-Thessaliens, on s'efforcera inutilement d'établir une entente cordiale entre Athènes et Constantinople. C'est pourquoi le divan turc a cru devoir adresser les reproches les plus amers au ministère Coletti. Des notes nombreuses ont été échangées entre les deux cabinets, et la polémique agressive a gagné jusqu'aux journaux des deux pays. La Porte accuse l'état grec

d'encourager en secret le mouvement palicarien de l'Épire et de la Thessalie. Le cabinet d'Athènes, de son côté, tâche de prouver qu'on ne peut enlever aux bandes klephtiques le prestige de patriotisme dont les entoure la multitude, qu'en leur ôtant, par l'amnistie, tout moyen de passer pour victimes de la tyrannie; perdant ainsi leur puissance morale, ces troupes se débanderont, et l'anarchie cessera sur les frontières. Quelque spécieuses que soient ces raisons, elles prouvent en tout cas l'impossibilité où est le gouvernement de réprimer l'élan des Grecs libres vers leurs frères raïas. Aussi, l'Autriche et la Russie, ces deux puissances qui se croient le plus de titres à l'héritage de la Turquie, redoublent-elles leurs démonstrations contre l'Hellade, assez hardie pour leur disputer cet héritage.

L'Autriche ne peut même dissimuler son désir d'occuper militairement, comme alliée de la Porte, les frontières d'Épire et de Macédoine, au cas où ces provinces seraient envahies par les Hellènes indépendans. En vain les journaux ministériels d'Athènes combattirent d'abord comme absurde cette assertion; en vain ils essayèrent de faire croire à une parfaite harmonie entre le cabinet grec et celui de Vienne. Bientôt une note de M. de Metternich, pleine d'aigreur contre la Grèce, vint donner à ces assurances un éclatant démenti. La dépêche autrichienne, adressée à M. d'Appony, ambassadeur à Paris, et destinée à être mise secrètement sous les yeux de M. Guizot, est datée du 10 octobre 1844. On y lit ces paroles tout au moins étranges : « Le jeu des partis en Grèce s'exerce dans la double direction du mouvement à l'intérieur, et des conquêtes à faire sur l'empire ottoman, conquêtes qui, si elles devaient même être tolérées par la politique européenne, ne feraient *qu'élargir le champ des misères grecques.* »

Il semblerait que le cabinet aulique s'est inspiré ici de sa propre situation. L'asservissement sous un seul sceptre de tant de pays hétérogènes, de tant de peuples qui n'ont de commun ni la langue ni les mœurs, et dont la réunion forcée ne peut s'expliquer que par une insatiable ambition chez leurs dominateurs; un tel système n'a pu sans doute et n'a fait *qu'agrandir le champ des misères autrichiennes.* Mais quelle analogie y a-t-il entre le système de conquêtes anti-nationales du cabinet aulique et la demande en restitution du peuple grec, qui ne veut s'agrandir qu'en reprenant sur des barbares les provinces de langue grecque, les terres arrosées de ses sueurs et où reposent les os de ses pères? Quoi qu'en ait dit le *Moniteur grec* pour justifier le cabinet de Vienne, cette note est un acte évident d'hostilité contre l'Hellade, et ce fut vraiment un heureux hasard qui, en l'arrachant au secret des archives ministérielles, la livra dans les journaux athéniens à une publicité vengeresse. Si la presse de Londres et de Paris se fût mise à la discuter, cette note était de nature à faire entrer la question d'Orient dans une phase nouvelle. En effet, l'Autriche pour cette question n'a point coutume de se séparer de la Russie. Ainsi, en attaquant avec tant d'amertume l'état du royaume grec, au moment où l'influence française y prédomine, la note autrichienne trahit évidemment une combinaison austro-russe contre la

France. Il importerait donc de savoir si, en même temps qu'il livre la Syrie aux Anglais, notre cabinet songe en outre à laisser l'Autriche et la Russie paralyser le mouvement grec. La France consentira-t-elle à s'associer aux mesures répressives des deux puissances de l'Europe orientale contre l'Hellade, et un peuple qui nous aime et nous admire sera-t-il bientôt condamné, comme tant d'autres, à s'éloigner de nous avec désespoir ?

On ne saurait expliquer comment il ne s'est pas trouvé dans nos chambres une seule voix pour interpeller à ce sujet le ministère. Heureusement, l'Angleterre paraît s'être préoccupée plus que nous de la note de M. de Metternich, derrière laquelle se cache le cabinet russe, et la résistance effective de sir Robert Peel aux insinuations austro-moscovites paraît avoir commencé entre les trois puissances protectrices de la Grèce une scission qui pourrait bien finir par réduire à néant l'ancienne théorie du maintien de l'empire ottoman dans son intégrité absolue. Se sentant appuyés au dehors, les journaux d'Athènes ont stigmatisé avec énergie les complaisances de leur cabinet pour l'Autriche; ils sont allés jusqu'à y voir un retour aux prétentions absolutistes de la dynastie bavaroise. Alors, posant nettement la question entre l'intérêt de leur patrie, qui a besoin d'agrandissement, et l'intérêt dynastique, qui ne voudrait choquer aucune puissance, ils n'ont pas craint de rechercher sous quelle condition la maison de Bavière a droit au trône hellénique. Cette condition n'est autre pour la dynastie que celle de se subordonner à l'intérêt de la Grèce : c'est pourquoi la charte grecque stipule, entre autres articles, que tout héritier du trône doit professer les rites de l'église orthodoxe d'Orient. Or, le successeur diplomatiquement reconnu, pour le cas où le roi Othon mourrait sans avoir d'enfans, est le prince Luitpold, qui n'a pas encore adopté la religion orthodoxe : la dynastie est donc sans racines dans le pays.

Répondant à ces objections au nom du cabinet, le *Moniteur grec* reconnaît qu'en effet il n'existe à cette heure aucun héritier présomptif réunissant toutes les qualités voulues par la charte de 1843; mais il prétend que cette même charte a prévu tous les cas imaginables, et même celui d'une vacance momentanée du trône, qu'en conséquence il n'y a rien à craindre pour l'avenir du pouvoir grec. Quand on voit l'organe même de la cour obligé de descendre jusqu'à ces concessions, on demeure convaincu que la dynastie, comme l'état, ne peuvent se consolider qu'en obéissant à toutes les exigences nationales, dont la plus impérieuse est l'agrandissement du pays, par l'adjonction des provinces d'Épire, de Thessalie et de Macédoine. Aussi la Porte s'est-elle lassée des protestations amicales du cabinet grec, qui ne modifiaient en rien sa conduite réelle; pour faire éclater sa colère, elle a saisi l'occasion que venaient de lui offrir les pachas roméliotes en s'emparant de plusieurs émissaires de la Grèce qui parcouraient les villages et enrôlaient des volontaires pour la prochaine campagne des Hellènes contre le croissant. Sous prétexte que les doublures des habits de ces conjurés se sont trouvées remplies de proclamations et d'articles de journaux imprimés à Athènes, la Porte a interdit absolument l'entrée dans ses états de toute feuille publiée en

Grèce. Jusqu'ici, la Porte était dans son droit; mais, se sentant impuissante à maintenir long-temps par ses propres forces l'oppression de ses provinces grecques, elle s'est adressée aux états protecteurs par une note où elle prétend démasquer toutes les intrigues du cabinet d'Athènes. Cette nouvelle note de la Turquie, relative à son intégrité, obtiendra-t-elle en Occident plus de faveur que la dépêche de M. de Metternich? Nous espérons que non. En effet, après avoir jeté feu et flamme en faveur de la Porte outragée, après avoir menacé plus d'une fois la Grèce, si elle ne changeait pas de politique, d'exiger d'elle le paiement entier de sa dette avec intérêt et capital, rompant ainsi la convention de 1844, par laquelle la France et l'Angleterre accordent pour la liquidation de l'emprunt grec un sursis de cinq ans; après tant de démonstrations hostiles, l'implacable Angleterre elle-même a fini par s'adoucir, c'est-à-dire qu'elle trouve enfin son intérêt à ne plus répudier comme autrefois les plans des patriotes helléniques.

Ce qui fait surtout incliner l'Angleterre en faveur des Grecs, c'est de voir avec quelle obstination la Russie et l'Autriche défendent le système de l'intégrité de l'empire ottoman. Le tsar en effet ne dissimule pas son aversion pour la Grèce; en 1843, son ambassadeur, M. Katakazi, avait dû la manifester à plusieurs reprises. Ainsi, le jour de la fête du roi, il avait brusquement quitté Athènes, lui qui, comme doyen d'âge, était chargé de porter les félicitations au palais à la tête du corps diplomatique. Ce fut surtout après la révolution de septembre que Nicolas, espérant voir l'anarchie saisir l'Hellade, ne cacha plus ses sentimens secrets, et offrit sans détour au sultan contre les turbulences helléniques tous les secours dont il pourrait avoir besoin. Enfin, remarquant un peu tard qu'au lieu de l'anarchie la révolution de septembre amenait l'ordre et initiait l'Hellade à une vie toute nouvelle, Nicolas se résigna à laisser le comte Nesselrode écrire au cabinet d'Athènes une lettre (1) où est annoncée la pleine adhésion de la Russie aux conventions constitutionnelles conclues entre le peuple grec et son roi; mais en même temps la lettre stipulait, comme *condition absolue* de la bienveillance du tsar, que le peuple grec renoncerait à tout projet d'agrandissement, qu'il cesserait toute espèce de propagande dans les provinces turques, et ne songerait plus à franchir les frontières fixées par la triple alliance. Cette dépêche ajoute : « Les délimitations solennellement consacrées par le traité qui garantit l'inviolabilité de l'Hellade ont été de nouveau reconnues par un protocole récent. Sur ce point essentiel de l'intégrité de l'empire ottoman, la cour russe est d'accord avec les cours de Londres et des Tuileries. En vertu de cette résolution commune des trois cours protectrices, la Grèce doit comprendre quelle impression a produite sur sa majesté impériale la nouvelle que les sociétés secrètes helléniques redoublent d'activité pour insurger la Thessalie, la Macédoine et l'Épire, et qu'elles préparent leurs soldats, leurs

(1) Cette lettre a été publiée en allemand dans le *Journal de Francfort* de juillet 1844.

armes, leurs munitions, sans que le gouvernement grec fasse rien pour les entraver. Si quelque chose au monde peut mettre en péril la sécurité et l'indépendance des Grecs, c'est assurément la mise en œuvre de pareils projets. »

A cette dépêche plus menaçante qu'amicale en succédèrent plusieurs autres, où Nicolas tâche de gagner le roi Othon par des flatteries vraiment moscovites sur sa conduite généreuse durant le mouvement de septembre, en même temps qu'il encense d'une manière très peu autocratique Coletti e tout le ministère, l'assurant que l'état nouveau de la Grèce a toutes les sympathies personnelles du tsar, et que le cabinet d'Athènes peut compter sur son concours le plus sincère et le plus empressé. Ces doucereuses protestations avaient pour unique but de rendre à la Russie son influence perdue, et de continuer à duper l'Angleterre et la France, en obtenant leur adhésion, ainsi que celle de Coletti, au maintien en Orient d'un *statu quo* déshonorant et ruineux pour toute l'Europe.

Heureusement l'opinion publique fait peu à peu justice de cette grande déception appelée le maintien de l'intégrité ottomane; on commence à comprendre que le meilleur moyen de maintenir l'empire turc fort et indépendant est de le débarrasser des provinces étrangères à sa race, qui, continuellement révoltées, absorbent son activité et dévorent sa jeune armée dans des guerres stériles. De plus en plus le progrès social des raïas grecs porte la diplomatie à admettre enfin dans son principe cette distinction, que l'intégrité politique de l'empire ottoman ne peut plus être maintenue qu'aux dépens de son intégrité territoriale. Cette conviction, qui se répand surtout en France, n'est pas sans doute étrangère aux efforts que paraît tenter en ce moment notre cabinet pour opérer au sujet de la Grèce une combinaison de l'action française avec l'action britannique. La France sent bien qu'elle est au fond la seule puissance qui n'ait pas d'intérêt contraire à l'agrandissement des Grecs. Il est en outre incontestable que la seule neutralité de la France, refusant de coopérer à des mesures oppressives contre les chrétiens d'Orient, deviendrait d'un poids incalculable pour l'émancipation des raïas grecs; mais dans son affaissement actuel, notre cabinet sent aussi qu'il ne peut agir tout seul en faveur des Hellènes.

Le refroidissement qui vient de survenir entre l'Angleterre et le divan serait une excellente occasion pour notre gouvernement de relever son influence parmi les Orientaux, non pas en se rapprochant de la Porte impuissante, mais en profitant des dispositions nouvelles de l'Angleterre pour rendre, d'accord avec elle et en dépit de la Russie, ses véritables frontières au royaume hellénique. Si les deux grandes puissances d'Occident étaient une fois bien d'accord sur ce point, la Russie elle-même ne pourrait se refuser à de nouvelles conférences, et la Turquie accepterait, assurément sans résistance, un remaniement du système d'intégrité de son empire, que pourrait suivre enfin une alliance solide entre elle et la Grèce.

Pour briser l'entente obstinée de la Russie et de l'Autriche dans la question

d'Orient, il semble en effet que le meilleur remède serait une combinaison anglo-française à Athènes. Voilà pourquoi M. Guizot a toujours poussé Coletti à se réconcilier avec le protégé de l'Angleterre, Mavrocordato; voilà pourquoi le cabinet français a fait blâmer sévèrement par ses organes le paragraphe de l'adresse du congrès relatif à l'ex-ministre. Enfin, si une réunion des colettistes et des mavrocordatistes était aussi impossible que de loin elle le paraît, verrait-on le journal le plus spirituel et le plus indépendant d'Athènes, le Συνενωσις (*l'Union*), pousser de toutes ses forces à cette combinaison? L'Angleterre paralyse le peuple grec par la crainte qu'elle a de le voir lui disputer bientôt le commerce des côtes orientales de la Méditerranée; mais, comme le dit très bien M. Duvergier de Hauranne, « à cette crainte il y a un contrepoids : c'est celle de voir la Grèce absorbée par la Russie. Un jour viendra peut-être où cette dernière crainte l'emportera sur l'autre, où ce dernier danger paraîtra plus grave que le premier. Ce jour-là, rien n'empêchera la France d'agir de concert avec l'Angleterre, et la Grèce en profitera. » Qui sait si cette noble espérance n'approche pas de sa réalisation?

Gardons-nous de confondre avec les intrigues de l'Angleterre l'agitation des patriotes hellènes. L'Angleterre peut trouver son avantage à faire croire en Europe que c'est elle qui soudoie et qui dirige tous les complots insurrectionnels de l'Hellade et des provinces grecques de Turquie. Quant à ces dernières provinces, le fait est dénué de tout fondement, et d'ailleurs, fût-il vrai, ce serait une duperie de la part de la France de condamner ces projets d'affranchissement par le motif que l'Angleterre y est mêlée. Une telle conduite nous enlèverait infailliblement tout le crédit que nous avons su obtenir en Grèce. Non, la France n'a rien à craindre de ce que plusieurs de ses journaux appellent l'excitation fébrile des provinces grecques de Turquie à la voix des mavrocordatistes soldés par l'or anglais. Si cette excitation atteignait son but, qui est l'agrandissement de l'Hellade, nous y gagnerions certes plus que la Grande-Bretagne, et notre influence en Orient ne manquerait pas de recevoir d'une telle révolution une impulsion nouvelle. Le plus grand obstacle à cette heureuse modification du *statu quo* de la Turquie paraît se trouver dans les convictions personnelles de l'ambassadeur britannique à Athènes, sir Edm. Lyons. Aussi les évènemens qui se préparent feront-ils peser sur cet homme d'état une responsabilité immense.

Le premier diplomate de la Grèce, Mavrocordato, n'a été poussé que par sir E. Lyons dans le dédale d'intrigues et de violences où il s'est perdu. Si durant son ministère il ne s'est pas associé Coletti, c'est parce que sir E. Lyons ne peut souffrir Coletti, et qu'avec l'ambition égoïste propre à ses compatriotes, l'ambassadeur anglais voulait s'assurer une influence exclusive sur le premier ministère constitutionnel d'Athènes, et procurer dans ce pays à la Grande-Bretagne une nouvelle période de domination, analogue à celle que son prédécesseur Dawkins avait déjà su conquérir en 1832, pendant la minorité du roi Othon. Enfin, c'est sir E. Lyons qui a poussé l'ex-ministre à prononcer au congrès de cette année son dernier discours, dont le résultat a été de tracer

entre lui et ses adversaires politiques une ligne de séparation et de haine qui, si elle ne disparaît, pourra devenir fatale pour la Grèce. Aussi les Hellènes regardent-ils sir E. Lyons comme le mauvais génie de la diplomatie européenne dans leurs affaires. Leurs sollicitations à Londres pour faire rappeler ce malencontreux agent sont continuelles. Dernièrement, quands ils ont vu la presse anglaise s'adoucir à leur égard, ils ont cru que sir Robert Peel avait enfin ouvert les yeux sur la profonde impopularité de sir E. Lyons en Orient, et ils n'ont pu dissimuler leur joie. Il paraît qu'ils s'étaient réjouis trop tôt. La disgrace tant espérée de sir E. Lyons s'est bornée à quelques admonitions et à l'invitation de se montrer désormais moins âpre pour le cabinet Coletti, aussi bien que pour la légation française.

Jamais du reste l'influence de la France n'a été mieux qu'aujourd'hui reconnue et admise en Grèce par tous les partis. Si nos agens savent tirer avantage de leur position, ils peuvent contribuer puissamment à consolider ce royaume et par là relever l'ascendant de notre pays en Orient. Toutefois, pour y réussir, ils doivent protéger en Grèce uniquement ce qui est national, sans s'inquiéter des personnes. Ils sont tenus d'appuyer le système Coletti tant que le peuple lui-même sera pour ce système; mais si la France en venait à soutenir en Grèce un système anti-populaire, comme les derniers évènemens d'Athènes, en se reproduisant, pourraient bien l'y pousser, alors l'influence française se détruirait elle-même. Puisse notre diplomatie ne pas renouveler bientôt à Athènes la faute qu'elle commit naguère en Syrie, où elle protégea l'établissement égyptien sans s'assurer si le système qu'elle appuyait avait des bases dans le sol, et s'il continuait ou s'il avait cessé de répondre au vœu des habitans!

En résumé, il nous semble que le système du *statu quo* musulman n'est plus tenable. L'islamisme repousse tout progrès; or ce qui ne marche pas rétrograde et doit finir par la mort. Si la diplomatie anglo-française ne peut s'accorder pour résoudre pacifiquement le débat des frontières turco-grecques et pour régler le sort des raïas, l'humanité lui fait alors un devoir de s'en remettre au *jugement de Dieu,* c'est-à-dire de stipuler solennellement la neutralité des grandes puissances vis-à-vis de la Turquie et de la Grèce, puis de déclarer la guerre ouverte entre les deux races chrétienne et musulmane de l'Orient. Tout indique que cette lutte dernière ne serait pas longue. Les Grecs en effet ne sont plus ce qu'ils étaient il y a encore peu d'années; l'amour de l'ordre a remplacé chez eux l'esprit de morcellement et d'anarchie : ils le prouvent avec éclat en subissant cette chambre appelée par eux *dictatoriale,* à laquelle Coletti fait voter unanimement tant de mesures nouvelles pour centraliser le pouvoir. Si cette dictature constitutionnelle est acceptée avec résignation par un esprit aussi bouillant, aussi impatient du joug que l'esprit grec, c'est que la Grèce espère par là augmenter ses forces, se rendre plus apte à réagir et à faire triompher son principe au dehors. En renonçant momentanément, il faut l'espérer, à tant de franchises provinciales, la Grèce prouve d'autant mieux qu'elle comprend sa mission, qui est d'émanciper l'Orient, fût-ce au prix de ses plus chères libertés. Elle

imite en quelque sorte la république française se livrant à Napoléon pour réussir plus sûrement à faire avec lui le tour de l'Europe.

Il ne s'agit, pour le moment, que d'affranchir un million de raïas, d'ailleurs en conspiration permanente. Par là seulement on empêche la dissolution de la Turquie, et on échappe à la catastrophe d'un prétendu partage de l'Orient, qui mieux encore que la partage de la Pologne assurerait le triomphe définitif du tsarisme. L'Europe, nous le répétons, n'a que deux manières d'accomplir cet affranchissement, ou par des négociations diplomatiques, ou en permettant la lutte armée entre les deux races. Nous savons bien que les diplomates sourient d'un air sceptique à la seule idée que l'épée des Hellènes puisse être d'un poids quelconque dans l'équilibre européen. Nous avouerons nous-mêmes que, si le royaume grec actuel était réduit à ses seules forces contre toutes les forces de l'empire ottoman, y compris celles de l'Égypte, l'issue de la guerre pourrait être regardée comme douteuse. L'Hellade a tout au plus dix mille soldats réguliers, même en y comprenant les milices congédiées, tandis que le sultan entretient sous le drapeau près de cinquante mille hommes du nizam. Il est vrai que le royaume compte au moins cent mille palicars et gardes nationaux de dix-huit à trente ans; mais aux palicars grecs la Porte saurait aussi opposer des armées irrégulières d'Albanais, de Bosniaques et d'Osmanlis, trois fois plus nombreuses. Il faudrait donc compter que dans cette guerre les musulmans seraient constamment quatre contre un. Sur mer seulement, les Grecs pourraient lutter à nombre d'hommes égal. Outre ses dix-huit navires de guerre et ses bateaux à vapeur, le royaume possède plus de trois mille vaisseaux marchands, montés par trente mille matelots endurcis à tous les périls. Ces bâtimens, devenus corsaires et transformant leurs barques en brûlots, inonderaient les mers ottomanes, et détruiraient bientôt en détail la grosse flotte du grand-seigneur. Par mer, la Grèce ne craint rien des Turcs; par mer, les Hellènes sont encore aussi indomptables qu'au temps de Thémistocle; mais sur terre, la question est beaucoup plus complexe : devant des forces quatre fois supérieures aux leurs, les Grecs, sans les raïas, ne sauraient faire sur terre qu'une guerre de montagnes et d'embuscades, une longue *guerilla*, dont pourrait bien se lasser la patience de l'Europe. Il n'y a pour l'Hellade qu'un seul moyen certain de triompher sur terre, c'est de se concilier les raïas slaves, et de combiner leur insurrection avec la sienne.

Malheureusement cette harmonie gréco-slave, qui est la grande nécessité de l'Orient, ne nous paraît pas encore près de se réaliser. La *slavophobie* a gagné la majorité des Grecs. Leur juste terreur de la Russie les égare au point de leur faire voir dans tout Slave un allié des tsars. C'est qu'autrefois ils n'eurent pas moins à souffrir des Serbes que des Moscovites, et les annales du Bas-Empire montrent le plus souvent les Slaves danubiens et les Russes coalisés ensemble contre Byzance. Cependant ce serait mal profiter des leçons de l'histoire que de tirer des évènemens d'un siècle barbare l'horoscope d'une époque civilisée. L'injuste aversion pour les Slaves, si la Grèce n'y renonce pas, amènera tôt ou tard la ruine et un nouvel asservisse-

ment de la nationalité hellénique. Cette antipathie, qui continue de faire agir séparément les Slaves et les Grecs, ne porte-t-elle pas aujourd'hui des fruits déplorables? Réduite, dans son propre empire, à une extrême minorité, la race turque peut encore exercer impunément les plus atroces cruautés contre les raïas divisés entre eux. Le seul moyen infaillible de garantir la paix de l'Orient serait d'opérer un rapprochement fraternel entre les deux races indigènes et asservies de la Turquie européenne. Ce rapprochement n'est point impraticable. En effet, il y a encore peu d'années, les Serbes haïssaient les Turcs assurément bien plus qu'ils n'ont jamais haï les Hellènes. Maintenant, ne sont-ils pas devenus les plus fidèles amis de la Porte, et ne l'ont-ils pas prouvé d'une manière éclatante depuis deux ans? La même réconciliation serait encore plus facile à accomplir entre les raïas slaves et les raïas grecs, si la diplomatie européenne voulait y prêter la main.

Cependant supposons, ce qui est assez probable, que la diplomatie s'obstine dans ses vieux erremens, quelle chance certaine de triomphe y a-t-il pour l'Hellade? Nous n'en voyons pas d'autre qu'une coalition gréco-slave, qui combinera les mouvemens de la Morée et de l'Épire avec ceux du Danube et de la Bulgarie, qui unira aux klephtes de l'Olympe et de l'Agrafa les haïdouks de Bosnie et du Balkan. Cette combinaison paraît du reste imminente, si la France et l'Angleterre continuent à soutenir dans son intégrité actuelle l'empire ottoman; car les Grecs et les Slaves, qui vivraient volontiers en bons alliés avec les Turcs, ne consentiront plus à rester encore long-temps leurs esclaves; ils empêcheront par leur résistance toute régénération de la Turquie, et ils finiront, s'ils ne peuvent y obtenir leur place fédérale, par briser l'empire d'Orient. Un double intérêt doit donc porter la diplomatie à intervenir en leur faveur : outre la raison d'humanité, il y a la raison de l'équilibre européen, puisque, sans les Grecs et les Slaves, les Turcs deviennent de jour en jour plus impuissans à servir de barrière contre la Russie. Au contraire, unis fédéralement aux Slaves et aux Grecs, les Turcs deviendraient invincibles, et ces trois peuples ensemble mettraient fin pour jamais aux protectorats russe et anglais en Orient.

Concluons que les complications qui viennent de surgir imposent à la diplomatie une mission sérieuse et nouvelle.. A elle seule est dévolue la tâche de résoudre heureusement et sans secousse la question des frontières turco-grecques; abandonnés à leurs propres instincts, les Hellènes et les Turcs ne la résoudraient pas sans verser beaucoup de sang. De plus, une telle guerre pourrait bien conduire les Hellènes victorieux au-delà de leurs frontières naturelles, et alors qui sait si la lutte de prétentions qui sépare encore les Grecs et les Slaves ne dégénérerait pas en une hostilité ouverte? Il est donc prudent de s'opposer à ce remaniement de frontières par le moyen des armes, d'où pourrait naître l'embrasement général de l'Orient; mais certes le moyen de prévenir cette catastrophe ne serait pas de s'obstiner dans un *statu quo* miné de toutes parts. C'est à nos hommes d'état de remédier au mal : *videant consules*.

CYPRIEN ROBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1845.

Quelques bonnes ames pensaient que la question des jésuites mettrait le feu dans le parlement. On espérait que la chambre des députés serait passionnée, violente; on comptait sur une discussion orageuse. Un peu de scandale aurait si bien servi les intérêts de certaines gens! Heureusement la chambre a démenti ces espérances sinistres. Calme et impartiale, elle a jugé froidement la cause débattue devant elle. Sous l'impression de la parole éloquente et sage de M. Thiers, elle a pris une résolution digne d'un grand corps politique qui connaît toute l'étendue de ses devoirs.

Depuis trop long-temps, une question bien simple semblait se compliquer et s'obscurcir, grace à la faiblesse du pouvoir et à l'audace toujours croissante du parti ultramontain. Cette question est décidée aujourd'hui. Après le discours de M. Thiers et les aveux tardifs de M. le garde-des-sceaux, après les énergiques paroles de M. Dupin et de M. Barrot, après la profession de foi que M. Hébert, le chef du parquet de Paris, s'est cru forcé de faire pour protester contre un scandale récent, on ne demandera plus où sont les lois qui ferment la France à la congrégation des jésuites. Ces lois, elles sont partout. Nous avons les arrêts des parlemens et les édits royaux, les lois de l'assemblée constituante et de 1792, les lois de l'empire et de la restauration. Veut-on des lois nouvelles? Nous avons la loi des associations. Dira-t-on que les jésuites établis en France ne forment pas une association, que ce sont des individus isolés, sans chefs, étrangers à toute action comme à toute direction commune? Quelle dérision! Toute l'habileté des jésuites ne réussira jamais à faire triompher de pareils argumens. Oui, les lois existent. Toute une législation est là pour frapper les jésuites dès qu'on le voudra. Mais le

moment est-il arrivé? M. Martin du Nord hésitait sur ce point, il y a un mois, devant la chambre des pairs; ses incertitudes se sont évanouies devant la chambre des députés. Que voulez-vous? l'argumentation de M. Thiers était si pressante, la chambre des députés était si convaincue, la majorité contre les jésuites était si forte, et le ministère est si chancelant! il a bien fallu que M. le garde-des-sceaux reconnût l'opportunité comme tout le monde. Déjà M. Duchâtel avait donné des marques d'assentiment au discours de M. Thiers, et les autres membres du cabinet avaient pris ostensiblement leur parti contre les révérends pères. Seul contre tous, M. le garde-des-sceaux pouvait-il encore résister? Si sa conscience disait oui, la nécessité disait non; il a donc cédé à la nécessité. Nous devons lui savoir gré de ce sacrifice en raison des efforts qu'il lui a coûtés.

Voilà donc le gouvernement mis en demeure. Il a pris l'engagement d'exécuter les lois, il ne peut plus reculer; les jésuites sont avertis. A entendre leurs clameurs, on voit qu'ils ont pris cet avertissement au sérieux. Ils se consolent, toutefois, en injuriant la chambre; ils crient à la tyrannie, à la persécution contre l'église. Cela devait être; mais le bon sens du pays est là pour séparer la cause du clergé de celle des jésuites. En frappant les jésuites, la chambre des députés n'a pas frappé l'église. En réclamant l'application des lois contre un ordre dont la prétention connue est de dominer l'église et l'état, elle n'a pas voulu nuire aux intérêts légitimes du clergé; en repoussant une société dont les principes ont été condamnés au nom de la morale et de la religion, elle n'a pas déclaré la guerre au catholicisme. Enfin, par son refus de tolérer les envahissemens d'un pouvoir ennemi de nos institutions, elle n'a pas commis un attentat contre la liberté; elle s'est montrée libérale, au contraire, dans la saine acception du mot, car il n'y a rien de plus opposé à la vraie liberté que les doctrines ultramontaines.

La chambre a eu peur, dites-vous? et de quoi? De voir les jésuites s'emparer du royaume, la France changée en un couvent. Mon Dieu, non. La France, en aucun temps, ne subira de pareilles métamorphoses. Elle peut soutenir la lutte contre les jésuites; l'issue du combat ne saurait être douteuse. Cependant il est inutile que le combat ait lieu. La prudence veut que l'on étouffe à sa naissance un germe dont le développement pourrait amener des troubles. Les jésuites ont provoqué notre société; humbles et pacifiques dans les premières années de notre révolution, ils sont tout à coup devenus, depuis quatre ans, usurpateurs et séditieux. Ils ont levé le masque; nous sommes bien forcés de les voir, puisqu'ils se montrent au grand jour, et de rappeler que leur existence est illégale, puisqu'ils bravent l'autorité des lois. Du moment qu'ils deviennent des hôtes incommodes et ingrats, pourquoi les supporterions-nous? On ne peut pas les chasser, dites-vous? ils resteront au milieu de nous en dépit de nos lois, de nos chambres et de nos arrêtés de police? C'est possible; mais ils resteront comme individus, non comme société; les membres demeureront, le corps sera dissous. Cela suffit pour les empêcher de troubler la paix publique.

Les jésuites ont trouvé dans M. Berryer un défenseur plus éloquent que convaincu. M. de Lamartine a-t-il voulu les soutenir? On l'ignore. Quant à M. de Carné, nous regrettons qu'il ait mis au service d'une pareille cause sa loyauté et son talent. M. de Carné croit que la liberté s'égare en repoussant les jésuites. Il voudrait que la révolutiou de juillet fût plus tolérante et plus confiante. Son erreur est celle d'un esprit trop généreux : nous la respectons. Comment croire que la révolution de juillet mérite le reproche d'intolérance et de timidité vis-à-vis des jésuites, quand on voit la modération avec laquelle M. Thiers l'a défendue? Quel langage plus digne et plus mesuré que le sien? que d'impartialité! M. Thiers a poussé la modération envers tout le monde jusqu'à voiler les fautes du ministère. On aurait pu croire un instant qu'il le protégeait. Mieux que personne, l'illustre rapporteur de la loi sur l'enseignement eût pu montrer les suites funestes de la faiblesse du cabinet dans ses rapports avec le clergé. Il sait que cette faiblesse a causé tout le mal. S'il ne l'a pas dit, c'est qu'il a voulu élever la discussion au-dessus d'un débat ministériel et donner au vote de la chambre le caractère d'une démonstration nationale. Vingt-cinq voix seulement ont protesté contre cette démonstration, et par des motifs différens. Cela peut donner aux jésuites une idée de leur force dans le pays.

Entre les mains d'un ministère habile, jaloux de sa dignité et de ses devoirs, le vote de la chambre pourrait déjà produire des résultats utiles. Appuyé sur l'opinion parlementaire, le gouvernement pourrait tenir au clergé un langage qui serait sérieusement écouté. L'opposition du clergé n'est pas unanime. L'épiscopat lui-même est divisé. Dans cette croisade si follement entreprise contre l'état, tous ne suivent pas la même bannière et ne sont pas animés du même esprit. A côté des fanatiques, il y a les modérés; à côté de ceux que l'intérêt ou la passion aveuglent, il y a ceux dont la conscience s'inquiète, et qui ont eu la main forcée. Ceux-ci n'auraient jamais passé dans les rangs hostiles, si le gouvernement avait mieux veillé sur eux, s'il les eût avertis à temps, si, au lieu de tout abandonner et de laisser tout faire, il se fût montré prévoyant et ferme, si enfin il eût traité différemment dès l'origine ses adversaires et ses amis. Aujourd'hui, le vote de la chambre doit inspirer des réflexions sérieuses à cette partie du clergé qui n'a pas entièrement méconnu l'autorité de l'état. Le gouvernement doit diriger ses regards de ce côté. Une politique habile pourrait encore désarmer bien des passions.

On a dit que les négociations entamées avec la cour de Rome n'avaient pas réussi, et que ce nouvel échec avait vivement affligé M. le garde-des-sceaux, peu sensible d'ordinaire à ces sortes de choses. M. Martin, dit-on, aurait offert sa démission. Nous ne garantirons pas ce bruit à nos lecteurs. Nous ferons seulement remarquer, en passant, que le ministère du 29 octobre est celui de tous où l'on a le plus souvent parlé de démissions individuelles. Cela ne prouve pas, à notre sens, une grande intimité entre ses membres. Nous avons vu des ministères où l'on savait mettre en commun la bonne et

la mauvaise fortune, où la solidarité n'était jamais plus étroite que dans les revers : quand l'un chancelait, tous le soutenaient : c'est le contraire dans le cabinet du 29 octobre. Les questions les plus graves y prennent un caractère isolé, et engagent particulièrement la responsabilité du ministre spécial, que ses collègues abandonnent généreusement à la merci des chambres. Si le ministre est battu, il se décourage et offre sa démission. Voilà ce qui arrive, par exemple, chaque fois que l'honorable M. Cunin-Gridaine soutient un projet de douane, et il n'est pas le seul dont les découragemens soient devenus publics. A chaque instant, la menace d'une démission trouble l'atmosphère, assez orageuse d'ailleurs, du 29 octobre. M. de Salvandy, en apprenant la destitution de M. Drouyn de Lhuys, n'a-t-il pas offert sa démission le jour même où il entrait dans le ministère ? M. Guizot lui-même, lors des négociations sur Taïti, n'a-t-il pas déposé son portefeuille ? M. Soult n'a-t-il pas eu ses grandes colères, suivies de longs séjours à Soult-Berg ? M. Duchâtel est le seul peut-être qui ait tenu bon jusqu'à présent. Encore, ses amis disent-ils aujourd'hui que sa confiance diminue, et qu'il regrette l'heureux temps où, simple ministre de l'intérieur, il n'avait que la France à gouverner, et laissait le monde à M. Guizot.

M. Duchâtel a obtenu cependant un succès personnel dans la discussion sur l'armement. Sa bonne étoile a voulu que M. de Lamartine vînt reprendre à la tribune un thême usé, qui traîne depuis trois ans dans le bagage des partis. M. de Lamartine ne dissimule pas le but de ses attaques; il accuse la royauté de conspirer depuis quinze ans contre le pays. Il voit dans les fortifications le couronnement d'un système dirigé contre les libertés publiques. L'honorable poète oublie qu'en 1838 il prêtait à ce système l'appui de son magnifique talent. Pourquoi ses convictions ont-elles changé ? pourquoi son langage est-il devenu si amer ? pourquoi un esprit si éminent est-il tombé dans une opposition si peu digne de lui, où la vérité, le bon sens, les convenances parlementaires sont sacrifiés à des passions aveugles ? M. de Lamartine est une ame tourmentée qui erre douloureusement sur les bancs de la chambre. Espérons qu'un jour elle trouvera sa place et se fixera. En attendant, les exagérations de l'illustre orateur sont une ressource précieuse pour les ministères dans l'embarras qui ne savent comment se tirer d'une discussion, et ont besoin d'un succès de tribune pour masquer leur défaite. Sous ce rapport, M. de Lamartine a merveilleusement servi M. Duchâtel, dont nous louerons d'ailleurs le discours ferme et habile. Voilà ce qui s'appelle parler nettement et à propos. Néanmoins, le discours de M. Duchâtel n'a pas tout sauvé; il était dit que cette discussion de l'armement, comme toutes les discussions importantes de cette session, serait un nouvel échec pour la dignité du cabinet.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent qu'un gouvernement ne doit jamais faire de concessions. Un pouvoir qui ne cède jamais est un pouvoir injuste ou insensé. La liberté a des exigences respectables; il faut, dans cer-

tains cas, ménager ses susceptibilités. Cependant, il y a une limite qu'un gouvernement loyal ne doit jamais dépasser. Il ne doit jamais subir un arrêt de défiance prononcé contre lui; à plus forte raison ne doit-il pas le signer et le rédiger lui-même : or, c'est ce que le ministère a fait dans la discussion sur l'armement. Que voulait l'opposition? Faire triompher un amendement qui attacherait aux fortifications un caractère suspect. L'amendement de l'honorable M. Bethmont n'avait pas d'autre sens. Cet amendement voulait dire : « Les fortifications de Paris sont une menace pour la liberté; il faut prendre contre elles des garanties, il faut lier le pouvoir. » Cette injurieuse défiance, exprimée contre un gouvernement libéral, généreux envers ses ennemis, modéré devant l'émeute, scrupuleux observateur des lois, les ministres de la révolutiou de juillet devaient-ils l'accepter? N'y avait-il pas dans la chambre une majorité prête à soutenir un cabinet qui aurait courageusement repoussé cette humiliation? Pouvait-on transiger sur un semblable terrain? Le ministère a eu cette faiblesse. Pour éviter le combat, il a proposé lui-même, sous une autre forme, ce que l'amendement réclamait. Il a fait insérer dans la loi que le matériel de l'armement ne pourrait être transporté de Bourges à Paris qu'en cas de guerre. Il a reconnu ainsi que le gouvernement pouvait être suspect, et qu'il était bon de prendre contre lui des garanties spéciales. Au fond, l'opposition ne voulait pas autre chose, et l'honorable M. Bethmont, devant cette concession du cabinet, aurait pu retirer son amendement.

Nous avons entendu des membres du parti conservateur exprimer leur opinion sur cette nouvelle faute du ministère. Leur affliction était grande. Leur langage était plus sévère que le nôtre. Ils déploraient amèrement cet abandon successif de toutes les positions du pouvoir. Ils étaient les premiers à condamner cette politique passive, dont le seul but est de prolonger l'existence matérielle d'un cabinet au prix de sa dignité et de sa force. Pour justifier cette politique, on prétend que les circonstances l'ont rendue nécessaire; on dit que nous sommes dans un moment de transition, qu'il faut savoir attendre, qu'une conduite ferme et décidée perdrait tout aujourd'hui, que le seul moyen de gouverner est d'employer les ressources de la stratégie parlementaire. Hélas! oui, la stratégie parlementaire, autrement dit la faiblesse et la ruse, est peut-être la seule voie de salut qui reste au cabinet du 29 octobre; mais la stratégie parlementaire ne sauvera pas le pouvoir, elle ne fera que l'abaisser et l'amoindrir de plus en plus.

Quoi qu'il en soit, si nous regrettons de voir dans la loi sur l'armement une formule de défiance dont l'insertion n'aurait pas dû être consentie par le ministère, ce n'est pas que l'article voté par la chambre ait une grande portée en lui-même, et qu'il puisse jamais entraver l'action légitime du gouvernement. En réalité, on n'a réussi qu'à humilier le pouvoir; on ne l'a pas enchaîné. Tous les gens de bon sens savent fort bien que les fortifications de Paris ne sont pas faites pour la paix; jamais un ministère constitution-

nel ne fera porter les canons sur les murs de Paris qu'en cas de guerre. Veut-on prendre des garanties contre un gouvernement insensé qui voudrait bombarder la capitale pour régner sur des ruines? La seule garantie à prendre contre cette hypothèse serait de raser les fortifications. Que proposait M. Bethmont? De faire intervenir les chambres dans l'armement, d'exiger une loi spéciale pour le transport du matériel sur les remparts? Belle garantie contre un ministère qui aurait juré la mort de la constitution! Ajoutez que, pendant l'absence des chambres, M. Bethmont laissait le gouvernement faire ce qu'il voudrait, de sorte que la loi se fût détruite elle-même, et eût compromis la défense du pays sans garantir sa liberté. Nous l'avouerons, nous avons peine à comprendre les résistances qui ont accueilli sur les bancs de l'opposition le projet de loi sur l'armement. Les fortifications sont faites; l'opposition, en grande partie, les a votées; elle a voulu sans doute qu'elles servissent à protéger l'indépendance du pays : ne pas les armer serait le comble de l'inconséquence et de la folie. Nos ports sont négligés, dit-on; nos côtes sont sans défense : est-ce une raison pour ajourner l'armement des fortifications de Paris ? Non, dit M. Thiers; c'est au contraire une raison de plus pour les armer, et pour exécuter en même temps les travaux que réclament nos ports et nos côtes. M. Arago voudrait que l'on attendît, pour fondre les canons, des procédés nouveaux. Quand viendront-ils? L'illustre savant nous promet de merveilleuses inventions, qui changeront l'art de fortifier les places. Combien de temps faudra-t-il les attendre? Soyons de bonne foi, ces raisonnemens, et beaucoup d'autres que l'opposition a employés, ne répondaient guère à l'objet de la discussion. Ce n'est pas l'armement que l'on a combattu, ce sont les fortifications mêmes. On a oublié que la question était jugée; on a voulu réveiller les préventions populaires que la discussion de 1841 avait si bien dissipées. Cette tentative n'a pas réussi. Félicitons M. Thiers et M. de Rémusat d'avoir déclaré que leur conscience bravait les calomnies, qu'ils étaient fiers d'avoir ordonné les fortifications, et jaloux de garder tout le poids de leur responsabilité. La constance et le courage sont de bons exemples à donner dans ce temps-ci.

Aux débats politiques succèdent les questions d'affaires. La chambre des députés discute en ce moment le chemin de fer du Nord. La question de système n'a pas ramené les vifs débats de l'an passé. L'exploitation par l'état et les compagnies fermières ont été faiblement défendues. Le système des concessions temporaires a prévalu. Nous ne reviendrons pas sur cette question, tant de fois controversée. Au point de vue de la politique et de l'intérêt général des citoyens, le système de l'exécution et de l'exploitation par l'état est le seul qui présente à nos yeux des garanties solides. C'est le seul qui convienne à un pays comme le nôtre, où l'administration, pour augmenter son prestige, a besoin d'accomplir de grandes choses, qui lui attirent l'admiration et la reconnaissance publiques. On allègue les difficultés financières : nous croyons qu'on les exagère. Si les chemins de fer sont de si beaux do-

maines à exploiter, nous ne voyons pas trop pourquoi l'intérêt du trésor exige qu'on les abandonne à des compagnies. L'état ne pourrait-il pas trouver des capitaux aussi bien qu'elles? Ensuite, qu'arrivera-t-il? Dès qu'il s'agira d'une ligne dont les produits seront assurés, les compagnies se présenteront, et le gouvernement abdiquera en leur faveur : s'il s'agit d'une ligne peu productive, les compagnies reculeront, et l'état sera forcé d'entreprendre l'exécution à ses risques. Est-ce là, comme on dit, un système rationnel? Ne serait-il pas plus juste que l'état, exposé à perdre d'un côté, conservât de l'autre tous ses avantages? Ce sont là des vérités qui ont été redites mille fois. Elles sont à peine écoutées aujourd'hui; n'en parlons plus. Au moins, puisque le système des concessions triomphe, entrons dans cette voie d'une manière sérieuse et efficace. En faisant un appel à l'esprit d'association, ne gênons pas son essor. Ne lui faisons pas une part de bénéfices trop chétive et trop restreinte dans ces entreprises immenses où il va s'aventurer sur la foi du gouvernement et des chambres. Soyons conséquens avec nous-mêmes. Nous voulons des compagnies; que ce soient des compagnies puissantes, formées avec des capitaux sérieux, qui mènent à bonne fin leurs entreprises, et qui donnent des dividendes à leurs actionnaires. Pour avoir des capitaux sérieux, il faut leur offrir des profits légitimes. Pour les attirer dans ces vastes spéculations où l'imprévu, le hasard, l'inexpérience, les fausses combinaisons, peuvent amener des chances si désastreuses, il faut leur présenter un attrait suffisant. Sur ce point, nous sommes d'accord avec le gouvernement, et nous croyons que les adversaires du projet de loi sur le chemin de fer du Nord ont fait fausse route.

La commission du budget a eu de longues conférences avec plusieurs ministres. Quoique favorablement disposée pour le cabinet, on assure qu'elle sera sévère, et que le rapport de M. Bignon révélera des faits importans. Un des points les plus débattus a été le budget de la marine. La commission est unanime pour blâmer l'administration actuelle de ce département. Les désordres de la comptabilité, les abus commis dans les ports, le mauvais emploi du matériel, la situation de la flotte, qui dépérit tous les ans malgré les dépenses croissantes du pays, tout appelle une réforme. La commission réclame une meilleure distribution des services et l'organisation d'un contrôle fortement institué. Dominé par des intérêts de corps et par des préjugés enracinés dans les bureaux, le ministre résiste. Cette résistance, si elle se prolongeait, pourrait devenir dangereuse pour lui. La commission elle-même, dès à présent, paraît disposée à blâmer directement M. de Mackau, s'il repousse toute idée de réforme, et à exprimer ce blâme par un refus de crédit. Cette résolution, dont l'initiative serait prise par des membres du parti conservateur, ne serait pas sans gravité dans la situation présente du cabinet. Du reste, si M. de Mackau est pressé vivement, on peut s'attendre qu'il cèdera; mais quel espoir pourra-t-on fonder sur des engagemens qu'il aura pris par nécessité, et sous la menace d'un blâme parlementaire? Pour exé-

cuter les réformes avec l'esprit qui les fait réussir, il faut être convaincu de leur utilité. Or, M. de Mackau, par indifférence ou par système, paraît trouver que l'organisation actuelle de notre marine est excellente. Cependant, les autorités les plus graves, les esprits les plus éminens, se sont déjà prononcés sur cette question. Un prince, dont le nom est cher au pays, a exprimé sur l'état de notre flotte une opinion devenue populaire. Aucun de ceux qui ont traité ce grave sujet n'approuve la situation présente; tous, au contraire, proclament avec douleur l'existence d'un mal que l'intérêt du pays commande de signaler. Les uns déplorent avant tout les désordres du système administratif et financier. Ils réclament des garanties nouvelles dans l'intérêt de la fortune publique. Ils veulent que les fonds votés par les chambres reçoivent l'emploi qui leur est fixé, que les ordonnateurs de la marine ne puissent plus éluder les prescriptions des budgets; que, par des interversions de chapitres, on ne consacre plus à des dépenses abusives l'argent voté pour les constructions de la flotte; qu'enfin les sacrifices de l'état ne soient jamais détournés de leur but légal. Ils exigent une surveillance plus sévère dans les arsenaux, une comptabilité plus exacte, un contrôle plus sûr. D'autres, sans exclure ces moyens administratifs, appellent surtout les réformes de l'art et les progrès de la science navale; ils voudraient aussi une excitation plus forte du sentiment maritime. Ils réclament des constructions meilleures, des manœuvres plus habiles, des équipages mieux organisés, un mode de recrutement plus large et plus énergique. Ces deux points de vue diffèrent sans se contredire. Que d'un côté on veuille rétablir l'ordre dans l'administration, que de l'autre on veuille une réforme militaire, peu importe : on a toujours le même but de part et d'autre, celui de fortifier et d'agrandir notre puissance navale. Ce serait une belle tâche pour un cabinet d'encourager et de satisfaire ce noble but. Il y aurait une page glorieuse dans l'histoire pour le ministère qui relèverait sur des bases nouvelles la puissance maritime de la France. Toutefois, de pareilles œuvres ne peuvent être confiées à des mains débiles. Pour les entreprendre, il faut de la durée. Il faut la sève et la vigueur d'un cabinet nouveau, qui répand autour de lui la confiance qu'il porte en lui-même.

Si le cabinet du 29 octobre n'a pas l'énergie nécessaire pour régénérer notre marine, s'il ignore l'art de créer des vaisseaux et des marins, il crée du moins des pairs de France : cela est plus facile, et ne peut jeter le moindre nuage sur la politique de l'entente cordiale. Nous avons eu, depuis quinze jours, une troisième ou quatrième promotion. D'autres suivront encore; on en fera pendant la session, et puis après, et, à la session prochaine, on en fera encore, s'il plaît à Dieu. Le ministère a juré qu'il peuplerait la pairie de ses souvenirs. Le dévouement, l'affection, les rapports de bienveillance ou d'amitié, sont plus consultés, il est vrai, que la valeur des titres personnels; mais ce sont de petits scandales que l'institution ne défend pas, et l'on peut être sûr que la chambre des députés n'en dira rien : le ministère est donc

parfaitement tranquille. Cependant les notabilités de la pairie témoignent un vif mécontentement : M. le chancelier, particulièrement, ne cache à personne comment sa bonne foi a été surprise. Dans l'origine, on lui a demandé s'il accepterait une promotion générale de trente à quarante pairs; il a refusé. Puis, on lui a demandé s'il accueillerait le système des petites promotions; il a trouvé l'offre convenable. Dans sa sincérité, il ne soupçonnait pas la perfidie du ministère. Il ne savait pas que les petites promotions, en se renouvelant tous les quinze jours, atteindraient ou dépasseraient bientôt le chiffre de cette grande promotion, dont le projet l'avait frappé d'épouvante. Il ne savait pas surtout que l'on ouvrirait les deux battans du Luxembourg aux choix les plus bizarres. Jugez de son étonnement, quand il a vu entrer dans la noble chambre certaines infirmités morales ou physiques, très respectables d'ailleurs, très honorables, mais qu'il était si peu nécessaire, dans leur intérêt même, d'affubler du manteau de pair! Que dirait donc aujourd'hui M. d'Argout? Ce n'est pas tout; il y a quelque chose de plus sérieux : jusqu'ici, les ministères, en faisant des promotions, avaient consulté les convenances de la pairie plutôt que celles de la chambre des députés. Un siége au Luxembourg n'était pas un moyen d'assurer la majorité au Palais-Bourbon. Si certains choix permettaient de supposer un semblable calcul, on prenait au moins la peine de le dissimuler. Il était réservé au ministère du 29 octobre de dépouiller à cet égard tous les scrupules. La pairie lui sert à se fortifier au Palais-Bourbon; il l'avoue franchement. Tel est nommé pair parce qu'il sera remplacé à la chambre par un député plus sûr, tel autre parce qu'il gêne une élection ministérielle, un troisième parce que son concours sera précieux aux élections prochaines, et ainsi des autres. Comment de pareils choix ne feraient-ils pas naître des réflexions tristes dans le sein de la pairie? Qu'on se rappelle les engagemens contractés vis-à-vis d'elle en 1830. Pour prix de cette hérédité dont l'abandon était exigé par l'esprit du temps, on lui garantissait le prestige attaché à l'illustration des services, à l'autorité des lumières, à l'éclat du talent, à l'indépendance des grandes situations. Or, parmi les choix nouveaux, combien remplissent, nous ne disons pas toutes ces conditions, mais une seule? Le ministère, dit-on, s'inquiète fort peu des mécontentemens qu'il a soulevés au Luxembourg. La pairie murmure; un grand corps de l'état est froissé; une institution fondamentale se détériore et s'abaisse; la pensée d'une modification tôt où tard inévitable se répand dans les esprits graves; l'équilibre réel ou fictif de notre constitution menace de se rompre. Qu'importe? Cela pourra créer des embarras sérieux pour l'avenir; mais ce n'est pas cela qui peut renverser le cabinet.

Le bruit s'est répandu que plusieurs têtes couronnées viendraient à Paris au mois de juillet. On a dit que la reine d'Espagne et la reine d'Angleterre seraient du nombre des augustes personnages qui se donneront rendez-vous pour visiter le roi des Français. Nous doutons que ces nouvelles se confirment sérieusement; la présence de la reine Isabelle au château des Tuileries serait

un fait que la diplomatie n'a pas encore rendu très facile: et quant à la jeune reine d'Angleterre, le voyage qu'elle doit faire en Irlande l'empêchera probablement de venir à Paris.

Plusieurs questions étrangères, que l'on croyait terminées, semblent offrir des difficultés nouvelles. La mission de M. le duc de Broglie n'a pas encore eu tout le succès qu'on en attendait. On parle de certains démêlés qu'auraient fait naître des explications sur la souveraineté française en Algérie, et sur les mesures à prendre contre les établissemens négriers de l'Afrique. La note du gouvernement mexicain sur la question du Texas, tient la diplomatie en suspens. Quant aux affaires de Suisse, si la querelle entre les partis n'est pas vidée, au moins l'agitation s'est calmée, et tout présente l'aspect d'une trève que la modération des vainqueurs pourrait changer en une paix durable. Lucerne juge ses prisonniers de guerre. Leur chef, le docteur Steiger, homme d'intelligence et de cœur, est condamné à être fusillé. Si la sentence n'est pas commuée en un bannissement, comme on l'espère, cette sévérité impolitique ranimera les haines, et pourra enfanter de nouvelles crises.

— Lord Brougham, dans les loisirs de sa villa de Cannes, loisirs studieux qu'il consacre au culte des lettres françaises, a écrit l'automne dernier un long travail de biographie et d'études philosophiques sur Voltaire et Rousseau. Cet ouvrage, où la plume du célèbre publiciste s'essaie pour la première fois dans notre langue, doit paraître cette semaine à Paris (1). A une pareille publication, la sympathie d'un public français ne saurait manquer; c'est le privilége de certains grands esprits (Voltaire et Rousseau sont du nombre) d'appeler incessamment sur eux l'attention des commentateurs et des critiques. Qui se vantera jamais d'avoir dit le dernier mot sur Voltaire? Aussi de pareils sujets ne sauraient vieillir. Un point de vue qu'on éclaire, un renseignement, un fait apporté à la masse, suffisent pour rajeunir le thême et piquer au vif l'intérêt. A ce compte, l'ouvrage de lord Brougham doit réussir, surtout en France, ne fût-ce que par les curieuses révélations qu'il contient sur le séjour de Voltaire en Angleterre, ses rapports avec certains personnages du temps, et enfin sur le degré de foi que l'on doit ajouter aux diverses opinions touchant ses connaissances de la langue de Shakspeare et de Newton. Le point était tout spécial, et lord Brougham l'a traité de manière à ce qu'on n'ait plus besoin d'y revenir. Nous en dirons autant du chapitre concernant Frédéric, morceau spirituel, animé, et dont mainte lettre inédite de Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha, grand'mère du prince Albert, vient encore, en manière de citation, rehausser l'intérêt. Bien que l'auteur, en cette grave discussion, cherche à se passionner le moins possible pour l'un ou l'autre de ses héros, cependant on n'y saurait méconnaître son penchant pour Voltaire, surtout dans cette éloquente digression où lord Brougham apprécie le génie historique de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*.

(1) Chez Amyot, rue de la Paix.

La verve inépuisable et rayonnante de Voltaire, l'universalité de ses connaissances, son activité surhumaine, tout cela était certes bien fait pour tenter l'imagination du noble ex-chancelier. Lord Brougham est voltairien, mais en repoussant toute attaque à la religion comme à la morale, voltairien de cette profession de foi qu'émettait l'autre jour M. Thiers à la tribune de la chambre.

— Le Tyrol est un pays plus connu des poètes que des touristes. Goethe lui a consacré quelques-unes des plus fraîches pages de son *Voyage en Italie*. M. Alfred de Musset, on s'en souvient, l'a chanté en beaux vers, et l'auteur des *Lettres d'un Voyageur* a su traduire avec éloquence les impressions qu'éveillait dans son ame la majesté des Alpes tyroliennes. A côté de ces inspirations gracieuses ou magnifiques, nous avons maintenant, grace à M. Mercey, les observations d'un voyageur spirituel et décidé à être *vrai* avant tout. Son ouvrage sur *le Tyrol et le nord de l'Italie* (1), dont la seconde édition vient de paraître, est un agréable recueil de souvenirs et de récits de voyage, qui cache souvent des notions curieuses, des renseignemens pleins d'intérêt, sous l'attrayante légèreté de la forme. C'est mieux que le journal d'un touriste, c'est le livre d'un esprit juste et d'un observateur pénétrant. L'auteur du *Tyrol* ne s'occupe pas seulement de décrire le pays et de noter les mille incidens de la route; il s'attache aussi à donner une idée exacte du caractère et des mœurs de la population. A ce titre, l'ouvrage de M. Mercey méritait d'être soumis à cette périlleuse épreuve de la réimpression, qui en pareil cas ne peut être que l'occasion d'un nouveau succès.

— *Le Foyer breton*, de M. Émile Souvestre (2), ne doit pas être confondu avec les innombrables publications dont la Bretagne ancienne et moderne a été le sujet depuis quelque temps. L'auteur a pour sa province un amour sérieux et discret, qui ne rappelle en rien les engouemens frivoles dont tant d'écrivains semblent aujourd'hui possédés. Le livre qu'il vient de publier est un complément ou plutôt un commentaire dramatique des *Derniers Bretons;* c'est un choix de contes populaires, encadrés dans un tableau fidèle et animé de l'auditoire auquel ils s'adressent. D'élégantes illustrations accompagnent le texte, et traduisent souvent avec bonheur la pensée de l'écrivain. On doit souhaiter que l'exemple de M. Souvestre soit suivi, et que de patiens érudits cherchent à grossir, après lui, le nombre de ces traditions orales, répétées depuis tant de siècles au foyer du paysan breton, et pleines d'indications précieuses sur l'histoire du vieux duché.

(1) Deux volumes in-8°, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille.
(2) Un volume in-8°, chez Coquebert, rue Jacob.

V. DE MARS.

POÈTES

ET

ROMANCIERS CONTEMPORAINS.

SECONDE PHASE.

II. — M. VICTOR HUGO.

LE RHIN, LETTRES A UN AMI.

Nous sommes loin, plus encore par nos mœurs que par la chronologie, du temps où Louis XIV s'irritait qu'un faiseur de tragédies eût rédigé un mémoire sur une question politique. Personne aujourd'hui, ni roi, ni peuple, ne s'étonne ou se fâche de voir les poètes dédaigner la lyre pour la tribune. Cette ambition politique dans des hommes qui se sont illustrés par la poésie est-elle un bien? est-elle un mal? Nous n'avons aucune envie de disserter sur une pareille thèse; nous aimons mieux observer les faits à mesure qu'ils se produisent. Quand un poète célèbre entreprend de devenir publiciste, orateur politique, il est opportun de l'apprécier encore une fois, sur le seuil même de la carrière où il cherche une autre gloire. D'ailleurs, l'attitude nouvelle qu'il a prise appelle naturellement sur lui tous les regards. Son passé, son présent, sont interrogés pour qu'ils aient à donner la mesure de ses forces et de son avenir.

On disait dans l'école de Platon que les poètes lyriques, semblables aux corybantes qui, pour danser, avaient besoin d'être hors d'eux-mêmes, ne trouvaient pas de sang-froid leurs beaux vers, et qu'ils ne les produisaient que transportés d'un saint délire inspiré par les muses. Cette manière de penser n'est au fond que l'expression poétique d'un fait qu'avaient observé les anciens. Il y a un tempérament lyrique. Ne compose pas des odes qui veut : à ce travail, il faut apporter la double ardeur de l'esprit et du sang. L'ame humaine, la nature et l'histoire s'offrent au poète lyrique pour qu'il en tire des sons, des peintures et des héros. Dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter, il est libre. L'épopée et le drame, tout en ouvrant à l'artiste une vaste carrière, imposent à ceux qui veulent la tenter des conditions dont ils ne sauraient s'affranchir. Dans l'ode, le poète est souverain : seul, il se met aux prises avec le monde, et il a l'ambition d'avoir l'ame assez puissante pour le comprendre et le chanter. Afin qu'une triste chute ne confonde pas tant d'orgueil, il faudra que la nature ait doué le poète d'une rapidité merveilleuse dans la manière de concevoir et de sentir, de je ne sais quelle chaleur immortelle et secrète qui féconde l'ame, et qui, d'intervalle en intervalle, éclate par des lueurs dont soudain tout se trouve illuminé. C'est cet état de l'ame que les anciens se représentaient par l'intervention d'une puissance extérieure, par l'intervention de la muse : ils disaient que la muse soufflait au poète une fureur divine qui l'obligeait de s'exhaler en sublimes accens. N'était-ce pas bien indiquer cette compréhension vive et forte des choses par les grands côtés, par les aspects à la fois les plus profonds et les plus pittoresques, et aussi cette énergie de la sensibilité qui traduit en images ardentes ou enchanteresses les idées entrevues et devinées? Dans l'esprit une force fougueuse d'abstraction, du feu dans l'imagination et dans les sens, voilà le tempérament lyrique. Tous les hommes ne sont pas ainsi doués. On peut penser même qu'en dehors des travaux poétiques, un pareil tempérament a quelque chose d'irrégulier et de maladif. Telle était notamment l'opinion d'un philosophe ancien qui n'avait pas négligé la médecine. Démocrite estimait que le génie poétique touchait par quelques endroits à la folie :

.... Excludit sanos Helicone poetas
Democritus (1).

Sans aller aussi loin que l'ami de Leucippe, reconnaissons que la puis-

(1) Horace, *Art poétique*.

sance lyrique doit communiquer à l'ame qui la possède des dispositions et des habitudes particulières dont nous aurons, chemin faisant, à signaler quelques conséquences.

Les vrais poètes lyriques sont rares : c'est ce que nous prouve la seule histoire de notre littérature, qui s'est développée pendant trois siècles sans que parmi nous l'ode ait brillé d'un éclat pur et continu. A l'époque de Ronsard, la langue, pour ainsi parler, n'était pas assez adulte pour suffire, comme il convenait, à l'impétuosité lyrique. Au XVIIe siècle, des strophes admirables de l'auteur d'*Athalie* nous reproduisent seules la poésie d'Isaïe et de Pindare. Sans doute, il eût été merveilleux qu'à côté de Voltaire nous eussions vu un grand lyrique, mais ce miracle manqua au siècle de l'analyse et de la philosophie. Jean-Baptiste Rousseau, dans ses endroits vraiment châtiés, est utile à lire à qui veut apprendre à écrire en vers; au fond, il est froid et stérile. Comment s'allumera donc pour nous le feu lyrique? A la torche des révolutions. Sur les champs de bataille, dans les fêtes nationales, retentissent des accens qu'immortalise la voix du peuple en les répétant mille fois. Cependant le spectacle change, et les chants qu'a suscités la liberté sont bientôt interrompus : ils expirent dans le silence d'admiration et de terreur qu'un homme répand autour de lui; c'est un conquérant qui travaille pour les poètes à venir, car il fera de sa vie un incomparable mélange de gloire et de malheur. Aussi sur son tombeau la poésie ne tarde pas à paraître; elle en sort, pour ainsi dire, comme la beauté de l'abîme des mers. Dès que Napoléon n'est plus, de vrais poètes se mettent à chanter, Manzoni, Lamartine, Victor Hugo. Pour eux, le moment est venu; la mort du héros a fermé le cycle le plus extraordinaire qu'ait encore enfanté l'histoire; il est temps d'en tirer des chants qui ne meurent pas. Oui, la poésie lyrique est née parmi nous de l'émotion profonde imprimée aux ames par l'histoire contemporaine. Autant aux siècles précédens le lyrisme avait été chez nous rare et pauvre, autant nous l'avons trouvé depuis vingt-cinq ans riche et fécond. Il a même fait irruption dans la prose; c'est ce que nous avons constaté en parlant ici de l'auteur de *Jacques* et de *Lélia*.

De tous nos poètes, celui qui s'est montré le plus puissamment lyrique est M. Victor Hugo. D'autres ont trouvé leur supériorité dans l'élégie ou dans des fragmens d'épopée, mais ils n'ont pas composé l'ode avec la même vigueur, avec le même fini que l'auteur des *Fantômes* et d'*un Chant de fête de Néron*. C'est une chose enviable et belle que de savoir enfermer en des strophes harmonieuses un choix de pensées et d'images grandes et fortes! De cette façon, ce qui n'eût

été senti que par quelques ames se trouve communiqué à la foule. Cette faculté précieuse peut sans doute être perfectionnée par l'étude, mais la nature seule la donne. A vingt ans, M. Victor Hugo montrait dans ses odes une verve ardente et naïve; il était naturel alors; une inspiration irrésistible lui dictait des chants nouveaux et hardis. Le spectacle de la France révolutionnaire remise un moment sous le sceptre de ses anciens rois, la fermentation des idées, les vieilles croyances ébranlées par l'examen et le doute au moment où elles paraissaient triompher, puis, sur plusieurs points de l'Europe, des cris de liberté, des insurrections tragiquement comprimées, tout cela remuait l'ame du poète, et lui arrachait de pathétiques accens. Alors M. Victor Hugo, s'adressant aux rois qu'il comparait aux premiers chrétiens faisant leur dernier repas, *le repas libre*, la veille de leur supplice, s'écriait :

O rois, comme un festin s'écoule votre vie!
La coupe des grandeurs, que le vulgaire envie,
Brille dans votre main;
Mais au concert joyeux de la fête éphémère
Se mêle le cri sourd du tigre populaire
Qui vous attend demain.

Dix ans plus tard, le poète aura pour le peuple d'autres pensées et d'autres images.

Les odes de M. Victor Hugo sont, au milieu de ses autres œuvres, l'expression la plus sincère de cette nature si profondément poétique. Le style de ces odes est presque toujours admirable par sa précision, et il arrive aux plus grands effets avec une allure simple et forte. Notre langue poétique doit aussi à l'auteur des *Orientales* un coloris dont personne ne l'avait encore revêtue. Dans *les Orientales*, le poète a souvent désintéressé son ame pour laisser briller seule son imagination, et les vives couleurs que prodigue le poète ressortent d'autant plus qu'elles rayonnent dans un cadre plus étroit.

Telle est, en effet, l'excellence de la forme lyrique, qu'elle règle et contient la forme même dont elle provoque l'expansion. Dans l'ode, si elle est composée par un grand artiste, la prolixité n'est pas possible. Quand les pensées et les images, puissamment accumulées par la réflexion, cette conscience de l'inspiration, ont été déroulées avec une industrie savante, un instinct sûr avertit le poète que l'œuvre est finie, et il ne cherche pas à la prolonger. Pourquoi des sons inutiles et faibles? Il y a d'autres genres de poésie où le talent même est plus exposé à tomber dans la diffusion, comme l'épître, la méditation philosophique; nous en avons la preuve dans quelques ouvrages de M. Victor Hugo, *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*,

où il mêle souvent à des odes, à des stances, de longs morceaux en vers alexandrins. Si, pour ne citer que quelques exemples, on lit les pièces intitulées : *Sunt lacrymæ rerum, que la Musique date du seizième siècle*, et celle appelée *Sagesse*, on sent que le poète perd sa force et son originalité à force de s'étendre. Ce n'est plus là cette concision heureuse, cette touche si ferme, qui font de M. Victor Hugo le premier poète lyrique de son pays.

C'est une belle gloire; elle suffisait à Pindare et à Horace. Ce dernier disait à Mécène :

> Quod si me lyricis vatibus inseres,
> Sublimi feriam sidera vertice.

Notre lyrique a eu plus d'ambition, et il a voulu créer un théâtre. Qu'on ne s'effraie point : nous ne tracerons pas ici l'histoire rétrospective des campagnes dramatiques de M. Victor Hugo; nous insisterons seulement sur le point de départ. On pourrait définir le théâtre de M. Hugo l'effort d'un poète lyrique qui veut devenir poète dramatique. C'est après dix ans de lyrisme, après dix années de commerce avec la muse des inspirations solitaires et divines, que le poète se jette dans la mêlée à corps perdu, et, sa bannière dans une main, l'épée dans l'autre, entreprend de s'emparer de la scène. La muse tragique ne répondit pas à notre poète comme la pythie à Alexandre, qui la contraignait de monter sur le trépied : *Tu es invincible, mon fils.* Nous avons, pendant quinze ans, assisté plutôt à des batailles acharnées qu'à des victoires éclatantes. Toutefois, sans couronner le poète, nous l'avons applaudi. Qui ne fut ému à la vue de ce *téméraire*, de ce *vaillant*, qui voulait à tout prix ravir la palme tragique? Pourquoi ne serait-il pas un autre Shakspeare? N'a-t-il pas une ardeur indomptable, une volonté que rien ne peut ni lasser ni fléchir? Nous l'avons vu, pendant quinze ans, conduire son entreprise comme une affaire d'état, ne rien négliger pour passionner la foule, enrôler la jeunesse, tantôt chercher à captiver le gouvernement, c'était du temps de Charles X, tantôt essayer de l'intimider, c'était après 1830. Dans la préface du *Roi s'amuse*, M. Hugo disait en 1832 : « Le gouvernement de juillet est tout nouveau-né, il n'a que trente mois, il est encore au berceau, il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il en effet qu'on dépense contre lui beaucoup de colère virile? Quand il sera grand, nous verrons. » Après l'interdiction du *Roi s'amuse*, l'ardent auteur nous donnait *Lucrèce Borgia*, et il écrivait, en la publiant, que mettre au jour un nouveau drame six semaines après le drame proscrit, *c'était encore une manière de dire son fait au présent gouvernement.*

On voit quels périls courait aussi de ce côté la monarchie de 1830, qui résistait alors à d'assez rudes assauts. Heureusement elle a échappé à ces dangers dont la menaçait le courroux du poète; il s'adoucit peu à peu; de son côté, le gouvernement de juillet grandissait, si bien qu'aujourd'hui nous n'avons plus à concevoir la moindre inquiétude. Revenons aux questions poétiques.

Les drames de M. Hugo forment un curieux épisode de notre histoire littéraire. On y voit en effet, d'une manière plus saillante que partout ailleurs, la lutte d'un grand artiste contre lui-même, c'est-à-dire la résolution héroïque de plier son esprit à une œuvre pour laquelle la nature ne l'avait point fait. M. Hugo n'était pas né poète dramatique : il a voulu le devenir; mais c'est surtout dans le domaine de l'art que la volonté n'est pas le génie. Toutefois, comment un aussi valeureux champion ne se fût-il pas signalé par de nobles coups? En associant tant de combinaisons laborieuses, M. Hugo a rencontré quelques beaux effets; puis, dans sa téméraire entreprise, il a porté son style : c'était beaucoup. Sous ce rapport, les incursions dramatiques de M. Hugo ont été fort utiles. Par une langue fortement trempée, il a régénéré l'alexandrin abâtardi, et son exemple fera d'un style plus ferme et plus coloré un devoir pour ses successeurs; mais qu'on y regarde de près, on trouvera, tant pour le fond que pour la forme, que presque toujours les fautes et les beautés du poète doivent être attribuées à son génie lyrique. L'ode vit surtout par de grands contrastes, mis en relief avec vigueur; elle se complaît dans les oppositions de la vie et de la mort, de la jeunesse et des cheveux blancs, du triomphe et de la chute. Lisez les belles odes de M. Hugo, et vous verrez le principal moyen de la poésie lyrique employé avec une rare énergie. Lorsqu'il chante le César du XIXe siècle, vous entendez d'abord un concert d'acclamations; puis des imprécations retentissent. Dans *les Deux Iles*, l'antithèse s'élève parfois au sublime.

L'antithèse est la forme de prédilection de M. Victor Hugo; c'est dans ce moule qu'il avait jeté ses pensées lyriques, il y jeta ses drames. *Hernani*, c'est un duel entre un roi et un brigand; *Ruy-Blas*, c'est l'amour partagé d'un valet pour une reine; *Angélo*, c'est la lutte entre la courtisane et la femme légitime. Ailleurs, l'antithèse ne jaillira pas du choc de deux personnages différens, le poète la placera au centre d'un seul et même caractère. Ainsi Lucrèce Borgia épouvante l'Italie par ses crimes, mais elle est la plus tendre des mères. Triboulet, de vil bouffon, devient père sublime. N'oublions pas *Marion Delorme*, antithèse entre Marion et Didier, antithèse dans le personnage même de Marion, *l'ange était un démon*. En un mot, l'antithèse est par-

tout, dans la constitution du drame, dans l'opposition des acteurs qui s'y meuvent, dans le développement individuel des caractères, dans la langue que parlent les personnages.

Voici encore d'autres habitudes lyriques transportées dans le drame. Quand le poète lyrique demande des inspirations à l'histoire, c'est avec une entière liberté : il prend à l'histoire ce qu'il veut, il laisse dans l'ombre ce qui lui déplaît, il revêt de lumière et d'idéal ce qu'il désire livrer à l'admiration des hommes. M. Hugo s'est imaginé qu'il pourrait, dans le drame, se permettre les mêmes licences, et souvent aux réalités du passé il a substitué sa fantaisie, non par mépris de l'histoire, mais par méconnaissance. Dans les momens où le poète souhaitait le plus sincèrement de se montrer historique, il n'était que fantastique par l'inévitable entraînement de son génie. Dans les drames de M. Hugo, on a devant les yeux des rois illustres, des reines célèbres, des noms fameux; pourtant on n'est pas dans un monde réel, et souvent on est tenté de s'écrier comme don César dans *Ruy-Blas :*

> Je me résous, ma foi,
> A ne plus m'étonner. J'habite dans la lune.

Signalerons-nous le lyrisme du poète dans les monologues et les allocutions de ses personnages, ces énumérations si bien placées dans l'ode, et presque toujours si fâcheuses dans le drame? Que veulent surtout les personnages de M. Hugo? Agir? Non, ils veulent parler, puis parler encore. Eh! ne sentez-vous pas que le poète a la poitrine gonflée de beaux vers, et qu'il faut qu'il éclate. Adieu le drame, le poète se met à chanter.

Ce que la nature grave dans l'esprit de l'homme ne s'efface pas. Les préoccupations lyriques de M. Victor Hugo, loin de s'affaiblir au milieu de ses efforts pour conquérir la scène, ont augmenté. Jamais l'empreinte de l'ode n'a été plus visible que dans son dernier drame, *les Burgraves*. Un jour, un rapprochement étrange traverse l'imagination de notre poète : en contemplant les ruines des vieux châteaux qui se dressent encore le long du Rhin, il se prend à songer à la Thessalie, où les Titans luttèrent contre les dieux, et il se représente les bords du Rhin comme un théâtre où d'autres Titans ont combattu un autre Jupiter : ces Titans, ce sont les burgraves, ce Jupiter, c'est l'empereur d'Allemagne. Que dans une ode le poète en passant ait indiqué à grands traits ce singulier parallèle, nous accorderons qu'il eût pu l'imposer à l'esprit du lecteur, tant nous avons foi dans son génie lyrique; mais nous sommes bien loin de compte : M. Victor Hugo s'entête si fort d'une pareille comparaison, qu'elle devient pour

lui le motif d'un drame, et il compose *les Burgraves*. Là nous sommes à l'apogée du lyrisme. Le poète s'échauffe tellement dans sa propre pensée, qu'il oublie toutes les conditions du drame et de l'histoire. Que chacun interroge ses souvenirs à la représentation des *Burgraves*, qu'il se rappelle la vive admiration dont il fut rempli par de saisissantes beautés, et l'étonnement douloureux que lui firent éprouver de tristes aberrations. Il était également impossible de ne pas admirer les élans lyriques et de ne pas condamner le drame; mais comme le théâtre n'est pas institué pour retentir d'une ode en cinq actes, la foule s'est prononcée pour un blâme sévère, et nous avons vu dans cette dernière lutte le poète, cet autre Titan, vaincu non par telle ou telle cabale, mais par la force et la nature des choses.

Au fond, M. Victor Hugo sait fort bien lui-même que, s'il n'a pas remporté au théâtre tous les triomphes qu'il méditait, il doit s'en prendre à son lyrisme indélébile; et comme il ne peut se changer, il entreprend, lorsque l'occasion s'en présente, de persuader aux autres que le lyrisme constitue la plus grande partie du drame. Il y a trois mois, au sein de l'Académie française, M. Hugo, en recevant M. Sainte-Beuve, louait Casimir Delavigne d'avoir été tout ensemble un poète lyrique et un poète dramatique. Il prétendait que dans ses tragédies, comme chez tous les grands poètes dramatiques, on sentait à chaque instant passer le souffle lyrique. Or, si l'on excepte *le Paria*, il n'y a pas une pièce de Delavigne où ce souffle lyrique soit sensible; mais M. Victor Hugo avait ses raisons pour lui en faire honneur. Il voulait tracer sa propre poétique, et la mettre pour ainsi dire sous la consécration de l'Académie. Cette poétique, M. Hugo l'a rédigée en des termes que nous citerons textuellement : « Disons-le à cette occasion, le côté par lequel le drame est lyrique, c'est tout simplement le côté par lequel il est humain. C'est en présence des fatalités qui viennent d'en haut, l'amour qui se plaint, la terreur qui se récrie, la haine qui blasphème, la pitié qui pleure, l'ambition qui aspire, la virilité qui lutte, la jeunesse qui rêve, la vieillesse qui se résigne; c'est le moi de chaque personnage qui parle. Or, je le répète, c'est là le côté humain du drame. Les évènemens sont dans la main de Dieu, les sentimens et les passions sont dans le cœur de l'homme. Dieu frappe le coup, l'homme pousse le cri. Au théâtre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre. » En elle-même, nous ne croyons pas cette théorie juste; puis, il nous paraît merveilleux qu'elle nous soit présentée par un poète qui prétend enrichir notre littérature du drame éminemment moderne.

Il est vrai que chez les anciens le lyrisme tient une grande place

dans le drame; mais pourquoi? Parce que le drame lui-même n'était pas entièrement développé, et n'était pas en possession de toute sa puissance, de sa propre originalité. Le drame s'est produit d'abord sous l'aile de la religion, dont il représentait les croyances. Peu à peu il devint l'interprète de la personnalité humaine; mais que d'entraves pour la faire mouvoir et vivre! Les héros de la tragédie antique sont enfermés dans le cercle fatal que tracent autour d'eux d'inviolables traditions; aussi parlent-ils beaucoup et agissent-ils fort peu. Le fait le plus simple suffit aux pièces de Sophocle et d'Euripide qui suppléent par leur lyrisme à ce que le drame ne tire pas de lui-même. Maintenant, faut-il voir dans le théâtre grec la perfection de l'art dramatique? Non. Si vive que soit notre admiration pour la poésie qui charmait les Athéniens et qui remue encore aujourd'hui ce que l'ame a de plus délicat et de plus profond, elle ne saurait nous faire prendre le change sur la nature des choses. En Grèce, la poésie s'éleva à une splendeur divine; mais quant au drame même, il resta dans des liens, dans des limites qui laissèrent aux siècles à venir une immense carrière qu'un seul homme est enfin venu remplir. Avec Shakspeare, la vie humaine s'empare du théâtre. Les acteurs du drame ne sont plus les porte-voix d'un poète; ils se meuvent, ils agissent; ils ont des passions, des aventures; ce ne sont plus les jouets de la fatalité antique, mais les fils de la liberté moderne. *Dieu frappe le coup*, dit M. Victor Hugo, *l'homme pousse le cri. Au théâtre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre.* Que d'erreurs dans quelques mots! M. Hugo méconnaît à la fois la liberté moderne et la nature essentielle du drame. Nous voilà bien loin de la préface de *Cromwell.* Plusieurs des théories littéraires contenues dans ce manifeste, notamment la théorie du grotesque, sont loin de nous séduire; néanmoins il faut reconnaître qu'à cette époque M. Hugo avait du drame un sentiment beaucoup plus vrai. Il n'imaginait pas, en 1827, de réduire le drame à un cri que l'homme pousse sous les coups que Dieu lui inflige; il écrivait alors que le théâtre est un point d'optique, que tout ce qui existe dans le monde, dans l'histoire, dans la vie, dans l'homme, doit et peut s'y réfléchir sous la baguette magique de l'art. C'est qu'alors l'auteur de *Cromwell* aspirait à la gloire de nous livrer tous ces trésors. Aujourd'hui, en 1845, après dix-huit années d'efforts, il nous offre une autre théorie de drame; il semble abandonner Shakspeare pour se mettre à côté d'Eschyle. Que d'aveux dans ce changement! Pour nous, nous pensions depuis long-temps que M. Hugo, loin d'être l'homme du théâtre moderne, était au contraire à son insu un classique d'un ordre très élevé, puisqu'il était exclusivement lyrique.

Au plus fort de ses travaux dramatiques, en 1831, M. Victor Hugo publia un roman qui eut un brillant et populaire succès : nous voulons parler de *Notre-Dame de Paris*. En abordant la prose du poète, nous ne saurions songer à citer l'esquisse de *Bug-Jargal*, ni la plaisanterie de *Han d'Islande*. Laissons Han d'Islande s'enfuir sur le dos de son ours blanc : ce n'est pas à de pareils monstres qu'il est donné de gravir l'Hélicon; mais avant de nous occuper du *Rhin*, arrêtons-nous un moment devant *Notre-Dame de Paris*, œuvre sérieuse et forte. Il est naturel que le dramaturge prétende aussi se montrer romancier. Au milieu de différences essentielles, le drame et le roman ont des points de ressemblance et de contact qui justifient cette ambition. M. Victor Hugo n'a pas fait de drame qui ait réussi d'une manière aussi éclatante que *Notre-Dame de Paris* dont la peinture et la gravure ont reproduit les principaux personnages. En face d'un si incontestable succès, nous sommes fort à notre aise pour dire notre pensée. Qu'est-ce au fond que *Notre-Dame de Paris?* Une ode à l'architecture, et une description du Paris du xve siècle. La véritable héroïne du roman n'est pas Esméralda, mais la cathédrale. Les personnages humains ne sont que l'accessoire du monument : ils l'ornent et l'accompagnent comme autant de statues. Combien est autre le procédé de Walter Scott! Il est souvent arrivé au romancier écossais d'enfermer son action et ses personnages dans des châteaux et des monastères qu'il a soin de nous décrire; toutefois, ses acteurs occupent toujours plus notre imagination que le théâtre où ils se déploient. Chez M. Hugo, au contraire, le monument domine et écrase tout. M. Hugo a voulu chanter Notre-Dame de Paris comme il a chanté la colonne et l'arc de l'Étoile. Telle a été sa première pensée; puis à cette ode il a soudé une action romanesque, et de ce double dessein il est sorti une œuvre plus puissante qu'harmonieuse, mais qui restera comme une page des archives de notre cathédrale et de notre Paris.

Ainsi dans ce livre remarquable les principales qualités qui s'y font voir sont toujours celles que nous avons admirées dans les odes de l'auteur, et jusqu'à présent à nos yeux, soit drames, soit roman, c'est toujours le poète lyrique qui prévaut. Cependant M. Victor Hugo a écrit en prose sur bien des sujets; il a traité beaucoup de questions littéraires, et dans la conclusion du *Rhin* il touche aux questions politiques. N'est-ce pas en quelque sorte affecter l'universalité? A ce propos, comment ne pas songer à Voltaire? M. de Maistre a déclaré ne pas pouvoir souffrir l'exagération qui nomme Voltaire universel. Certes, dit-il, je vois de belles exceptions à cette universalité. *Il est nul dans l'ode.* D'accord; mais n'est-ce pas précisément parce que le

génie de Voltaire ne s'est pas d'abord répandu en expansions lyriques qu'il a pu, avec une merveilleuse souplesse, se développer dans les autres parties de l'art et de la pensée? Voltaire règne au théâtre à l'âge où M. Hugo a fait ses odes, il excelle dès ses débuts dans la poésie légère et dans la prose, comprend Newton et se prépare à écrire l'histoire. Or l'enthousiasme qui produit les beautés lyriques est d'ordinaire peu compatible avec la liberté d'esprit nécessaire pour embrasser des genres opposés. L'enthousiasme enflamme l'intelligence plutôt qu'il ne l'étend. Nous ne connaissons qu'un homme qui sut être universel et lyrique : c'est Goethe. Il dut ce privilége à un sens philosophique admirable qui, sans rien ôter à la puissance plastique de l'artiste, lui permettait de tout comprendre et de tout dominer. M. Hugo est loin de cette vigueur d'esprit qui maîtrise les idées et les pénètre. Dans ses odes, il a pris parti pour la foi contre la philosophie : plus tard ses vers nous offrent un écho sonore de quelques idées, de quelques théories modernes; aujourd'hui il semble que la philosophie ait à redouter encore l'inimitié du poète, car dernièrement il a prononcé ces paroles au sein de l'Académie : « Parce que dans le sombre et inextricable réseau des philosophies inventées par l'homme, vous voyez rayonner çà et là quelques vérités éternelles, gardez-vous d'en conclure qu'elles ont même origine, et que ces vérités sont nées de ces philosophies. Ce serait l'erreur de gens qui apercevraient les étoiles à travers des arbres, et qui s'imagineraient que ce sont là les fleurs de ces noirs rameaux. » Voilà bien le poète pris sur le fait : au lieu d'idées, il nous donne des images. Ce n'est pas la pensée qui éclaire l'écrivain, c'est l'imagination qui le séduit. Des étoiles et de noires rameaux! Encore une antithèse. M. Hugo n'y a pas songé : il ne suffit pas d'une saillie de poète pour faire le procès à la raison humaine. Avec plus de réflexion, il se fût refusé cette fantaisie.

Écrire des lettres familières sur un grand sujet est chose à la fois attrayante et difficile. Quoi de plus séduisant, quoi de plus aisé en apparence que de laisser courir sa plume pour confier à un ami ce que l'on pense ou ce que l'on a senti. Cependant il se trouve que dans la forme épistolaire il n'y a que des écrivains de premier ordre qui aient vraiment excellé, Cicéron, Voltaire, Pascal, Mme de Sévigné. Il offre donc bien des difficultés à vaincre, le genre qui paraît accessible à tous. Dans une lettre, vous pouvez, il est vrai, prendre tous les tons; mais pour cela il faut une plume agile qui entraîne le lecteur sans le fatiguer ni le choquer. Comme vous vous êtes mis avec lui sur le pied d'une conversation familière, vous ne pouvez pas sans transition, sans ménagement, lui imposer d'une manière brusque une dis-

sertation ou un dithyrambe. Peut-être M. Victor Hugo, en donnant au livre qu'il a intitulé *le Rhin* la forme de lettres à un ami, n'a-t-il pas assez songé aux conditions d'un genre si nouveau pour lui. Comment pliera-t-il sa solennelle et lyrique nature à la simplicité d'un entretien amical? M. Hugo nous apprend dans sa préface que toutes les fois qu'il quitte Paris, il y laisse un ami *profond et cher* qui réclame de longues lettres de l'ami absent, et ces lettres, l'ami absent les écrit. C'est ainsi que depuis douze ans il a écrit force lettres sur la France, la Belgique, la Suisse, l'Océan et la Méditerranée, et il les a oubliées. Quand il visita les bords du Rhin, nouvelle correspondance qu'il allait également laisser en oubli, sans le traité du 15 juillet 1840. Nous voilà en pleine politique. Dans l'été de 1840, la question du Rhin préoccupa vivement les esprits; alors M. Victor Hugo se rappela que lui aussi, dans sa course sur le Rhin, il avait songé à ce problème, et que même il avait cru en entrevoir la solution. Aussitôt il conçut le dessein de communiquer à son pays ses pensées sur un objet si capital, et il écrivit les pages qui sous le titre de *conclusion* terminent aujourd'hui son livre. Au moment de les publier, M. Hugo fut pris d'un scrupule. Le public à qui il allait livrer ces pages isolées ignorerait donc que celui qui les avait écrites avait vu le Rhin *pour lui-même et en lui-même!* Le public ne serait-il pas dérouté? La confiance ne serait-elle pas diminuée? *Ceci sembla grave à l'auteur.* C'est en raison de cette gravité qu'il s'est déterminé à mettre au jour les lettres qu'il avait adressées à l'*ami profond*, et il les publie telles à peu près qu'elles ont été écrites. Quand un homme comme M. Victor Hugo explique au lecteur l'origine d'un de ses livres, il a le droit d'être cru sur parole. Il pouvait se dispenser d'offrir aux curieux les pièces de son journal de voyages authentiquement timbrées et datées par la poste. *Le Rhin* nous présente donc un fragment de la correspondance intime du poète.

Tant mieux. Ce sera pour nous une occasion excellente et nouvelle d'étudier la formation et le mécanisme de sa pensée. L'écrivain ne se défiera pas du lecteur; il correspond avec un ami. Nous verrons si, dans la familiarité d'une lettre, il montrera cette agilité, cette souplesse d'esprit si nécessaires à celui qui prétend saisir toutes les faces, tous les rapports des choses. Pour commencer par une des qualités les plus précieuses dans une correspondance, dans une conversation, M. Hugo a-t-il de l'enjouement? Rendons-lui d'abord cette justice, qu'il veut en avoir. Le voyage, la variété des objets qu'une course rapide fait passer sous ses yeux, inspirent à notre poète une gaieté si réelle que parfois on pourrait la trouver un peu grosse. La plaisanterie

de M. Hugo n'a rien de fin, ni de délicat, et, pour se développer, elle a besoin d'espace. Lisez sa lettre sur Worms, et vous verrez que l'écrivain n'a pas trop de plusieurs pages pour se montrer plaisant. Un mot, une saillie, suffisent à Voltaire pour produire un effet comique à côté d'une pensée sérieuse. Il est vrai, ne l'oublions pas, qu'*il était nul dans l'ode*. Ce souvenir ne nous revient pas si mal à propos, car, dans la manière dont M. Hugo apprécie et raconte les détails, les circonstances les plus ordinaires de sa vie de voyage, on retrouve l'exagération du poète lyrique. Voici comment M. Hugo décrit les sensations qu'il a éprouvées en voyageant la nuit dans la malle-poste : « C'est le rêve amphibie. De temps en temps, on entr'ouvre la paupière. Tout a un aspect difforme, surtout s'il pleut, comme il faisait l'autre nuit. Le ciel est noir, ou plutôt il n'y a pas de ciel, il semble qu'on aille éperdument à travers un gouffre ; les lanternes de la voiture jettent une lueur blafarde qui rend monstrueuse la croupe des chevaux ; par intervalles, de farouches tignasses d'ormeaux apparaissent brusquement dans la clarté et s'évanouissent ; les flaques d'eau pétillent et frémissent sous la pluie comme une friture dans la poêle ; les buissons prennent des airs accroupis et hostiles ; les tas de pierres ont des tournures de cadavres gisans ; on regarde vaguement ; les arbres de la plaine ne sont plus des arbres ; ce sont des géans hideux qu'on croit voir s'avancer lentement vers le bord de la route ; tout vieux mur ressemble à une énorme mâchoire édentée. Tout à coup, un spectre passe en étendant les bras. Le jour, ce serait tout bonnement le poteau du chemin, et il vous dirait honnêtement : *Route de Coulommiers à Sezanne ;* la nuit, c'est une larve horrible qui semble jeter une malédiction au voyageur. Et puis, je ne sais pourquoi, on a l'esprit plein de serpens : c'est à croire que des couleuvres vous rampent dans le cerveau ; la ronce siffle au bord du talus comme une poignée d'aspics ; le fouet du postillon est une vipère volante qui suit la voiture et cherche à vous mordre à travers la vitre ; au loin, dans la brume, la ligne des collines ondule comme le ventre d'un boa qui digère, et prend dans les grossissemens du sommeil la figure d'un dragon prodigieux qui entourerait l'horizon. Le vent râle comme un cyclope fatigué, et vous fait rêver à quelque ouvrier effrayant qui travaille avec douleur dans les ténèbres.... (1). » Mais il est temps, je crois, de s'arrêter ; nous supprimerons donc les villes qui dansent, les maisons qui se penchent pêle-mêle sur la voiture et celles qui vous regardent avec des yeux de braise. Par cette citation, nous avons voulu montrer

(1) *Le Rhin*, t. III, p. 279-281.

aux lecteurs combien dans ses peintures M. Hugo pousse les choses à l'extrême; avec lui, point de nuances soit dans les images, soit dans les pensées. Tout est colossal, prodigieux : la prose ne nous sauve pas du fantastique. Qu'un poète lyrique invoque souvent dans ses odes le nom de Dieu, c'est son droit, c'est son office; mais quand on voyage, quand on raconte à un ami des scènes d'auberge et de grande route, on pourrait oublier ces grands mots et ces ambitieux élans. A Sainte-Méneholud, dans la cuisine de l'*hôtel de Metz*, M. Hugo aperçoit suspendue au plafond une petite cage où dort un petit oiseau. Il se complaît à décrire sa sécurité au milieu des hommes qui jurent, des femmes qui querellent, des chats qui miaulent, des bouteilles qui sanglotent, de la lèchefrite qui piaille, etc., etc.; puis il ajoute : *Dieu est adorable; il donne la foi aux petits oiseaux.* A trois pages de distance, nous voyons le poète contemplant un télégraphe qui figure des signes et s'écriant : « Tandis que cette machine faisait cela, les arbres bruissaient, l'eau coulait, les troupeaux mugissaient et bêlaient, le soleil rayonnait à plein ciel, et *moi je comparais l'homme à Dieu.* » Sans multiplier davantage les citations, disons seulement qu'il faut prendre pour règle littéraire ce précepte du Décalogue : *Tu n'invoqueras pas le nom de Dieu en vain.*

Décrire le Rhin n'est pas chose nouvelle; c'est ce qu'ont fait vingt touristes allemands et anglais. Nous ne parlons pas des *guides*, des *manuels* qui viennent s'offrir à la curiosité du voyageur. Il n'est pas dans le cours du Rhin un accident pittoresque, sur ses rives un site, une ruine, qui n'ait eu sa description et son histoire. La correspondance de M. Victor Hugo ne pouvait donc nous promettre de nous livrer des faits peu connus; néanmoins elle avait un véritable attrait pour nous. Comment cette puissante imagination avait-elle représenté des lieux et des choses que nous avions souvent parcourus et admirés? En suivant encore une fois le cours du Rhin, *flumina nota*, sous la conduite de M. Victor Hugo, nous avons pu reconnaître que souvent ses peintures n'étaient pas inférieures à la beauté du spectacle, surtout quand le poète était en face des grandes ruines qui décorent le fleuve. M. Victor Hugo est vraiment le poète de l'architecture; tout ce qui est pierre, monument ou ruine, l'inspire au plus haut point. Devant les vieilles cathédrales du Rhin, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* s'est retrouvé tout entier.

Les témoignages et les débris de l'histoire parlent plus vivement à l'esprit du poète que la nature elle-même, non que M. Hugo n'ait de grands traits et parfois de charmans détails pour peindre les montagnes, les fleuves, la lumière des cieux, le calme des nuits, mais on le

voit toujours revenir à l'histoire, qu'il aime à se représenter sous des images empruntées à l'architecture. Ainsi, quand il est assis au haut du Geissberg, devant le plus magnifique paysage, il se prend à dire : « Il me semblait que tous ces hommes, tous ces fantômes, toutes ces ombres qui avaient passé depuis deux mille ans dans ces montagnes, Attila, Clovis, Conrad, Barberousse, etc., s'y dressaient encore derrière moi, et regardaient comme moi ce splendide horizon. J'avais sous mes pieds les Hohenstauffen en ruine, à ma droite les Romains en ruine, etc.... » Les enchantemens de la nature ne parviennent jamais à faire oublier à M. Hugo les préoccupations qui lui sont le plus familières. Souvent, en face de la création, c'est à lui qu'il songe. Voici ce qu'il écrivait de Heidelberg : « Je pense que l'étude de la nature ne nuit en aucune façon à la pratique de la vie, et que l'esprit qui sait être libre et ailé parmi les oiseaux, parfumé parmi les fleurs, mobile et vibrant parmi les flots et les arbres, haut, serein et paisible parmi les montagnes, sait aussi, quand vient l'heure, et *mieux peut-être que personne, être intelligent et éloquent parmi les hommes.* » Oh! néant de la poésie et de la nature! Ni les oiseaux, ni les fleurs, ni les flots, ni les arbres, ni les montagnes, n'empêchaient M. Hugo de penser à la chambre des pairs.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Malgré l'ébranlement que les descriptions monumentales du poète ont parfois imprimé à notre imagination, son livre, même dans les parties les meilleures, nous a presque toujours plus étonné que satisfait. C'est en termes plus magnifiques que pénétrans que M. Hugo parle du Rhin et de ces délicieuses campagnes qui laissent dans l'esprit de si profonds souvenirs. Pour en bien parler, il faut que l'ame exhale quelque chose de doux et d'intime. Cette douceur, ce charme, nous les avons trouvés dans une autre correspondance, dans les lettres d'une jeune fille qui a longtemps vécu sur les bords du Rhin, et qui versait dans l'ame d'un poète illustre les naïves confidences de son adoration pour lui et de son amour de la nature. Bettina avait fait des bords du Rhin son domaine, son empire; elle ne se lassait pas non plus d'en parler à Goethe; elle l'invitait à y revenir. « N'est-ce pas, lui écrivait-elle un jour, tu reviendras bien encore une fois visiter les bords du Rhin, ce jardin de ta patrie, si beau qu'il remplace pour l'étranger son pays natal, où la nature se montre si gracieusement grande? Comme son esprit sympathique y redonne la vie aux ruines! Comme elle tapisse bien les espaces déserts d'une charmante végétation qui monte et descend le long des murs sombres! Comme elle y plante bien l'églantier sur les vieilles tours, et le merisier dans les crevasses des murailles, d'où il semble sourire! Oui, viens, et parcours la montagne boisée,

depuis le temple jusqu'au nid de rochers couronné de chênes et suspendu sur le Bingerloch écumant, là où les barques sveltes passent comme des lézards devant le Maüsethurm à travers les ondes furieuses. Viens, et regarde dans le miroir des eaux; le ciel t'y sourit par-dessus les coteaux verdoyans, et tu t'y vois toi-même, entouré de pics et de cimes hardies, debout sur le rocher basaltique, comme sur un piédestal d'où tu contemples cette scène. Regarde les vallées qu'on voit s'enfoncer dans le lointain bleuâtre avec leurs paisibles couvens et leurs moissons onduleuses, et les bois et les jardins suspendus qui serpentent d'un vieux château à l'autre, et la parure des villes et des villages qui orne le rivage (1). » On éprouve une émotion profonde en lisant ces lignes, pleines à la fois d'art et de simplicité, lignes où se trouvent rassemblés les traits principaux du paysage germanique, et sur lesquelles le plus grand poète de l'Allemagne a dû arrêter sa rêverie.

Pour conclure sur la partie pittoresque du livre de M. Hugo, nous retrouvons dans *le Rhin*, comme dans *Notre-Dame de Paris*, les qualités fondamentales de l'auteur des *Odes*. C'est la même puissance de description, c'est la même énergie pour mettre en scène de grands contrastes. Jamais peut-être M. Hugo n'a plus prodigué les antithèses que dans son ouvrage sur le Rhin; il y en a de belles, il y en a de monstrueuses, il y en a de puériles. L'écrivain ne connaît ni frein ni mesure; il lui faut des oppositions à tout prix. N'a-t-il pas d'ailleurs, pour les multiplier sans fin, une raison qui lui est toute particulière? Nous trouvons en effet, dans une de ses lettres, cette phrase : « Vous savez que le bon Dieu est pour moi le grand faiseur d'antithèses. » Voilà qui nous ferme la bouche. Comment blâmer un écrivain qui imite le bon Dieu?

C'est par une question internationale que M. Victor Hugo est entré dans la politique. Il a voulu jeter à l'Allemagne une parole de conciliation et de paix. Ce début nous agrée d'autant plus que nous pouvons ici applaudir sans réserve aux sentimens qui animent l'écrivain et au but qu'il se propose. Lorsque M. Victor Hugo dit que le Rhin est un fleuve digne d'être à la fois français et allemand, nous ne le contredirons pas, puisque nous écrivions, il y a douze ans, que le Rhin, comme Charlemagne, appartient à l'Allemagne et à la France. M. Hugo désire une alliance sincère entre l'Allemagne et la France; depuis longtemps nous avons formé les mêmes vœux. Il voit dans cette alliance le rempart de l'Europe contre les envahissemens de la Russie; nous n'avons pas un autre avis, car nous avons toujours pensé que l'esprit

(1) Grace à l'élégante traduction de Séb. Albin, la correspondance de Goethe et de Bettina est aujourd'hui connue en France.

et les destinées de l'Europe dépendent surtout de l'Allemagne et de la France, qui en occupent le centre vivant. L'Allemagne, nous l'avons dit, ne peut maintenir son indépendance et son originalité que par l'alliance de la France, autrement elle est russe. L'intérêt rapproche les deux peuples que sépare le Rhin; la diversité de leur génie les convie à une amitié solide. Maintenant, l'avenir sera-t-il tel que se le représente M. Victor Hugo? L'extinction prochaine de la branche de Brunswick, dont aujourd'hui le roi Ernest est le chef, amènera-t-elle la réunion du Hanovre à la Prusse, qui alors rendrait la rive gauche du Rhin à la France? Nous ne nous portons pas garant de telles espérances. L'étude de l'histoire ne nous a pas habitué à penser que de pareils résultats puissent s'accomplir avec une aussi innocente facilité.

La conclusion politique du livre de M. Hugo est plus curieuse par la forme que par le fond. Les idées que développe l'écrivain avaient été émises avant lui. M. Hugo n'a pas eu sans doute la prétention d'être neuf en faisant la critique des traités de Vienne, en signalant le machiavélisme qui a amené la Prusse sur la rive gauche du Rhin; tout cela, depuis long-temps, est vulgaire. Ce qui ne l'est pas, c'est le procédé par lequel M. Hugo arrive à ces résultats connus

Dresser longuement la topographie politique de l'Europe au commencement du XVIIe siècle, enseigner au lecteur qu'il y avait alors six puissances de premier ordre, huit du second, cinq du troisième, six du quatrième; décomposer ce groupe de vingt-cinq états, puis le recomposer; esquisser des histoires particulières, comme celles de Venise, de Gênes, de Malte, du Saint-Empire et de la Moscovie; arriver enfin par mille détours à cette conclusion que cette ruche de royaumes et de nations était admirablement construite *pour que déjà les idées y pussent aller et venir à leur aise, et faire ombre dans la civilisation*, telle a été la méthode de l'écrivain : elle est singulière. Quand un publiciste traite une question, il doit supposer que ses lecteurs n'ignorent ni l'histoire ni la géographie; autrement, il risquerait de se perdre dans des développemens interminables. Ici, M. Hugo a encore été sous le joug d'une ancienne habitude; il s'est encore complu dans l'énumération. En lisant ce tableau de l'Europe tracé par M. Hugo, nous nous sommes rappelé Angelo faisant à la Tisbé l'histoire de Venise : *Savez-vous ce que c'est que Venise, pauvre Tisbé? Venise, je vais vous le dire, c'est l'inquisition d'état, c'est le conseil des dix*, etc., etc. Elle est bien longue la leçon d'histoire par laquelle le podesta de Padoue instruit la courtisane! Dans la conclusion de son livre sur le Rhin, M. Hugo se sert du même procédé.

Après cette évocation du passé, l'écrivain arrive enfin à l'idée capitale de son morceau, c'est-à-dire à la suprématie qu'exerçaient, au commencement du XVIIe siècle, d'une part, la Turquie, de l'autre, l'Espagne. Cette idée fort juste, M. Hugo l'a empruntée à un historien allemand, dont le livre a été traduit en 1839 (1). M. Ranke, un des représentans les plus éminens de la science historique de l'autre côté du Rhin, a composé un ouvrage capital sous le titre de : *Princes et Peuples de l'Europe méridionale pendant les seizième et dix-septième siècles.* Son livre sur la papauté forme une partie de cet ouvrage, auquel l'auteur a donné pour complément l'histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole. C'est là que le célèbre professeur de Berlin expose, avec autant de sagacité que d'érudition, la prépondérance dangereuse qu'avaient acquise, à la fin du XVIe siècle, l'empire ottoman et la monarchie espagnole.

Sur ce fond, M. Victor Hugo a jeté ses couleurs. Il a énuméré les forces de ces deux empires, qui, dit-il, pesaient sur l'Europe du poids de deux mondes, puis il a imaginé de transporter le même parallèle dans le présent. Selon lui, à la Turquie a succédé la Russie; à l'Espagne a succédé l'Angleterre. Nous ne chicanerons pas M. Hugo sur les ressemblances qu'il trouve entre la Russie et la Turquie. A son avis, il y a du Tartare dans le Turc, il y en a aussi dans le Russe. Soit; mais quels sont les rapports entre le caractère et la constitution politique des Anglais et des Espagnols? M. Hugo avoue que la première chose qui frappe quand on compare l'Angleterre à l'Espagne, c'est une dissemblance; puis il ajoute qu'en y réfléchissant, on arrive à ce résultat singulier, que cette dissemblance engendre une ressemblance. Et cette ressemblance, quelle est-elle? En Espagne comme en Angleterre, le roi est annulé. Un parlement lie le roi d'Angleterre, l'étiquette lie le roi d'Espagne. Quelquefois le parlement se révolte, et tue le roi d'Angleterre; quelquefois l'étiquette se révolte, et tue le roi d'Espagne. Autres ressemblances : en Angleterre, il y a un archevêque de Tolède, il s'appelle l'archevêque de Cantorbery; enfin, ce que le cacao était pour l'Espagne, le thé l'est pour l'Angleterre. Voilà cependant où l'antithèse peut mener un écrivain. Poursuivons. L'Angleterre a dévoré l'Espagne; c'est une dernière assimilation. M. Hugo promulgue en passant cette loi historique qu'un état n'en dévore un autre qu'à la condition de le reproduire. Cependant l'histoire ne nous

(1) *Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole pendant les seizième et dix-septième siècles,* traduite de l'allemand de M. Léopold Ranke, par M. Haiber; 1839.

a pas montré Rome reproduisant Carthage. Mais enfin quelle est la conséquence de tout cela? Sera-ce une guerre générale? M. Hugo espère que l'Angleterre sentira *qu'il ne faut pas prendre constamment en traître l'humanité entière*, et qu'elle suivra sa loi tout en suivant la loi générale. Quant à la Russie, M. Victor Hugo lui adjuge Constantinople, si elle veut bien se tourner vers l'Asie, car s'il fait jour en Europe, il fait nuit en Asie, et *la Russie est une lampe*. Tout cela finira donc par l'harmonie générale et la paix universelle.

Il n'est que trop sensible qu'ici l'écrivain s'agite dans une sphère tout-à-fait nouvelle pour lui. Il fausse les idées qu'il emprunte par l'exagération des développemens et des images, il prend des réminiscences pour des conceptions originales, puis il aboutit laborieusement à des lieux communs. Quelle est la cause de toutes ces méprises? A notre sens, la voici. Jusqu'à présent M. Hugo a toujours pensé en vers, et jamais en prose. Il a toujours vu les choses, il en a toujours parlé en poète. La pensée ne lui apparaît que sous la forme d'une image, d'une antithèse, d'une harmonie. Quand une idée peut produire des effets pittoresques, ou se traduire d'une façon sonore, il l'accueille, puis il se persuade qu'il est en possession du vrai. Cependant il est en face de la réalité sans la voir, car il n'a d'yeux que pour les images qu'il a créées à lui-même, et qui l'enchantent en le trompant. Puisque M. Hugo entre dans la politique, le moment est venu de ne plus se laisser fasciner ainsi. Ce sera pour lui un nouveau et piquant usage de ses hautes facultés, que de chercher à triompher de certains penchans naturels. Dans ce travail difficile, ni la curiosité de la foule, ni la sympathie qui s'attachent toujours à un grand talent, ne lui manqueront. Mais que le poète ne se le dissimule pas : c'est une rude tâche qu'il impose à son ambition que la nécessité de vivre désormais dans l'étude des faits. Il n'y a rien de poétique dans la politique contemporaine. Elle se compose de questions fort grossières et fort complexes. On ne saurait venir à bout des matières économiques, législatives, internationales, par des affirmations sans examen ou de fastueuses généralités. Il ne suffira pas à M. Hugo de tourner le dos à la poésie, au théâtre, pour devenir un homme politique; une transformation presque complète lui sera nécessaire. Puisse-t-elle s'accomplir! puisse cette nature si forte se montrer heureusement flexible!

Si M. Victor Hugo parvient vraiment à se modifier lui-même, ce changement exercera sur son style une influence heureuse. Poète, il fait depuis long-temps beaucoup d'efforts pour écrire en prose, et dans ces derniers temps, deux succès académiques ont dû lui persuader qu'il y avait tout-à-fait réussi. C'est le devoir de la critique de

ne pas céder aux mêmes entraînemens que la foule, et de conseiller l'écrivain applaudi. M. Hugo n'a pas encore assez réfléchi sur les procédés différens qui séparent le style poétique de la prose; même quand il ne fait pas de vers, il traîne après lui le bagage pompeux et retentissant de sa poésie. On cherche en vain la variété de tons, la finesse de pensées, l'abondance de points de vue, la simplicité élégante, la liberté d'allure, enfin toutes les qualités aimables d'une prose naturelle et bonne. Des antithèses à proportions gigantesques, des périodes interminables, des images éblouissantes, voilà ce qui domine dans la prose de M. Hugo. Nous n'ignorons pas que, pour M. Hugo, le style de l'historien Mathieu, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, est de tous les styles le plus beau. M. Victor Hugo a tracé quelque part l'idéal d'un écrivain qui pourrait sentir comme Rousseau, penser comme Corneille, et peindre comme Mathieu; dans le même endroit, il parle de l'admirable langue de Mathieu et de Mathurin Régnier. Nous sommes surpris que M. Victor Hugo ait pu mettre Mathieu, écrivain médiocre en dépit de tous ses efforts, sur la même ligne que Régnier, dont le style est si vigoureux et presque complet, et qui a su plaire aux esprits les plus sévères comme Boileau et Montesquieu? Mathieu, qui n'avait pas l'originalité d'humeur d'un Montluc ou d'un Montaigne, n'a pas su échapper aux écueils qu'offrait l'état de la prose française à l'époque où il écrivait. Son style est enveloppé, diffus, incohérent; parfois, il est vrai, on y rencontre des mots pittoresques, des phrases énergiques, mais ces mots et ces phrases, il faut les chercher dans un chaos véritable. Chez Mathieu, la prose et la poésie se heurtent, ce qui sans doute a charmé M. Hugo; mais nous voudrions précisément que pour lui-même, il évitât cette confusion. Il y parviendra sans doute, s'il continue son commerce avec Tacite, qui, nous dit-il dans une de ses lettres sur le Rhin, est son vieil ami. C'est une amitié dont il est permis d'être fier, c'est une liaison qui ne peut porter que d'heureux fruits. Que M. Hugo ferme donc Mathieu, et qu'il relise Tacite; nous y gagnerons. Qu'il nous permette de lui indiquer aussi deux maîtres qui ne lui seront pas moins utiles, nous voulons parler de Bossuet et de Voltaire. Il y trouvera deux types différens, mais parfaits, de la prose française. En étudiant de tels hommes, on ne compromet pas son originalité, on la fortifie; on apprend à surmonter les difficultés qu'on n'avait pas encore vaincues. L'auteur des Lettres sur le Rhin est un grand poète lyrique écrivant en prose, mais ce n'est pas encore un prosateur.

LERMINIER.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

TROISIÈME PARTIE.

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.* — 1844.

Nous voici arrivés à la seconde moitié de la vie politique de Pitt. Agé de trente-quatre ans seulement, il avait déjà parcouru une carrière qui eût suffi à la gloire de plusieurs hommes d'état. En dix ans de ministère, il avait porté au plus haut degré de prospérité les finances et le commerce de son pays, ruinés par une guerre désastreuse. Sans compromettre la paix, il avait su, par des négociations habilement conduites, rendre à l'Angleterre l'influence extérieure qu'elle avait perdue depuis lord Chatham. Sous sa direction, le parti du gouvernement avait pris dans la chambre des communes une consistance jusqu'alors incon-

(1) Voyez les livraisons des 15 avril et 1er mai.

nue. Rempli pour son illustre chef d'une confiance justement méritée, mais qui n'excluait pas toute indépendance, on l'avait vu soutenir le pouvoir et la prérogative royale sans se croire pourtant obligé de repousser constamment des projets d'améliorations et de réformes qui, d'ailleurs, obtenaient souvent le concours du ministère lui-même. L'opposition, de son côté, puissante en nombre, en talens, en lumières, tempérait la véhémence passionnée de ses attaques par un respect sincère pour la dynastie régnante et un profond attachement à la constitution, et si, dans les derniers temps, quelques-uns de ses orateurs, échauffés par la révolution française, avaient parfois dévié de cette ligne de sagesse, ils n'avaient fait, par ces écarts réfléchis, qu'affaiblir leur position personnelle. Cette époque est, en quelque sorte, l'ère classique, l'idéal de la constitution britannique, celle où elle a le plus régulièrement marché dans ses voies, où l'action de chacun des pouvoirs qu'elle consacre a le plus parfaitement répondu à l'esprit de l'institution, où elle a déployé avec le plus de grandeur cette puissance particulière aux gouvernemens libres, de faire éclater tout ce qu'un pays renferme de génie, d'éloquence, de talent et de courage. C'est aussi la plus belle partie de la vie de Pitt, ou du moins la plus heureuse.

La période dans laquelle nous allons entrer nous offrira un tout autre spectacle. Au lieu de ces belles luttes parlementaires qui, dans leur modération et leur régularité, sont peut-être l'expression la plus significative d'une haute civilisation, nous y verrons une de ces guerres mortelles où les peuples combattent, non plus pour leur grandeur, mais pour leur existence, et où, menacés à la fois par l'ennemi intérieur et extérieur, réduits aux dernières extrémités, forcés de recourir aux dernières ressources, ils ne peuvent plus reconnaître d'autres lois que celle du salut public. Nous verrons jusqu'à quel point Pitt se trouva au niveau de cette terrible crise.

Au moment où la France se déclara en état d'hostilité contre le gouvernement britannique, la conquête l'avait déjà rendue maîtresse de la Savoie, du comté de Nice, de Mayence, de tout le cours du Rhin, des Pays-Bas autrichiens, de l'évêché de Liége, et elle se préparait à envahir la Hollande tremblante. Ces premiers succès, dus à une sorte de surprise, n'avaient sans doute rien de décisif en présence des forces considérables que l'Europe presque entière réunissait alors pour en arrêter le cours. Cependant, ils donnaient au gouvernement révolutionnaire une attitude imposante, et plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les événemens y portassent aucune

atteinte. Pendant cet intervalle, des discussions importantes eurent lieu dans le parlement sur la situation nouvelle que venait de créer la déclaration de guerre. Fox et ses amis ne craignirent pas de compromettre les restes de leur popularité en proposant à la chambre des communes des votes qui eussent rejeté sur le ministère la responsabilité d'une guerre amenée, suivant eux, par ses injustes provocations. Ils demandèrent successivement que, dans une adresse au roi, on exprimât le vœu du rétablissement de la paix, qu'on proclamât contraire à l'honneur et aux intérêts du pays toute guerre entreprise, soit pour changer le régime intérieur de la France, soit pour y étouffer une opinion ou un parti, et qu'on s'abstînt de contracter avec d'autres états des engagemens qui eussent mis obstacle à une prompte pacification. Nous n'analyserons pas les débats auxquels donnèrent lieu ces motions continuellement reproduites sous diverses formes et sous divers prétextes pendant toute la durée de la session. Pitt, qui les combattit quelquefois avec une fermeté grave et mesurée, put, en d'autres occasions, en laisser le soin au zèle passionné de Burke et de Windham. Plus d'une fois l'opposition se sentit si faible dans la chambre des communes, qu'elle n'essaya pas même de constater le nombre des suffrages, et jamais elle n'y obtint plus de 40 ou 50 voix. Dans la chambre des lords, elle était bien plus faible encore : le marquis de Lansdowne y comptait à peine une douzaine d'adhérens, parmi lesquels le comte de Lauderdale et surtout le comte de Stanhope, se signalaient par une audace révolutionnaire moins dangereuse pour le ministère que compromettante pour leurs amis.

Fort de l'assentiment presque unanime des pouvoirs publics, le gouvernement se préparait à la guerre avec une grande énergie. Il augmentait l'armée de terre de 27,000 hommes, non compris les garnisons des colonies; il portait à 47,000 le nombre des marins embarqués à bord des bâtimens de l'état; il prenait à sa solde des troupes hanovriennes et hessoises, et accordait à la Sardaigne un subside de 200,000 livres sterling pour la mettre en état de tenir sur pied une armée de 50,000 hommes; enfin il concluait aussi avec la Russie, l'Autriche, la Toscane, Naples, l'Espagne et le Portugal, des traités dont l'intention avouée était d'obliger la France à restituer ses conquêtes, mais dont la pensée véritable allait beaucoup au-delà. Le Danemark et la Suède s'étant refusés à entrer dans cette espèce de croisade, le gouvernement britannique résolut d'empêcher que leur neutralité ne devînt pour la France un appui réel en lui permettant de faire arriver dans ses ports sous leur pavillon les grains et les mu-

nitions navales dont notre marine, trop peu nombreuse, ne pouvait assurer le transport sous pavillon français. On signifia aux gouvernemens neutres que les croiseurs anglais saisiraient tout navire se dirigeant vers les ports de France ou sortant de ces ports. Vainement la cour de Copenhague réclama contre cette violation des principes du droit des gens. On lui répondit que le pouvoir établi en France n'était pas un gouvernement, et que la guerre engagée contre lui était une guerre sociale à laquelle les règles habituelles ne pouvaient s'appliquer.

Pour subvenir aux dépenses qu'entraînait cet ensemble de mesures, il fallut créer des ressources extraordinaires. Sur la proposition de Pitt, la chambre des communes vota un emprunt de 4,500,000 liv. sterling, et assura le paiement des intérêts par la prolongation des taxes temporaires établies trois ans auparavant à l'occasion des armemens faits contre l'Espagne. La création d'une loterie acheva de combler le déficit. Afin de soutenir le commerce, que la guerre avait frappé subitement d'une sorte de paralysie, on ouvrit un crédit de 5 millions sterling en billets de l'échiquier que des commissaires furent autorisés à prêter, sur dépôt de marchandises, aux commerçans qui en feraient la demande.

Le parlement n'avait plus qu'une pensée, la pensée de fortifier le pouvoir contre les ennemis de toute espèce qui menaçaient l'ordre social. On se préoccupait surtout alors des relations que les révolutionnaires du pays entretenaient avec les jacobins français, et la législation existante ne semblait pas fournir des garanties suffisantes contre un tel danger. Le procureur-général sir John Scott, depuis chancelier sous le nom de lord Eldon, présenta, pour le conjurer, un bill dont les dispositions étaient d'une extrême sévérité. On déclarait coupables de haute trahison, et par conséquent passibles de la peine capitale, tous ceux qui seraient convaincus d'avoir vendu, remis ou fait remettre aux personnes exerçant en France l'autorité souveraine, à leurs armées ou à leurs vaisseaux, des provisions militaires ou navales, de l'argent, du blé, des habillemens ou autres objets de nécessité, d'avoir acheté des terres en France, d'avoir placé de l'argent dans les fonds français, ou d'avoir prêté en France sur hypothèque territoriale. Des peines moins énormes, mais très graves encore, atteignaient tout Anglais qui se serait rendu en France sans une permission spéciale, qui, s'y trouvant en ce moment, serait revenu en Angleterre sans autorisation, ou qui, pendant la durée de la guerre, aurait assuré des bâtimens français. L'opposition combattit cette me-

sure comme contraire à la liberté, à la justice, à la saine politique, aux usages de la civilisation, aux vrais intérêts des peuples. Le bill n'en fut pas moins adopté.

On a peine à concevoir que dans de telles conjonctures l'opposition ait eu le courage de tenter un nouvel effort en faveur de la réforme parlementaire. Des pétitions avaient été présentées pour la réclamer. Grey demanda le renvoi de ces pétitions à un comité. Loin d'admettre que les circonstances pussent être un motif d'ajourner la question, il prétendit que l'Angleterre devait puiser dans les évènemens de la révolution française une utile leçon sur le danger de résister trop long-temps à l'opinion publique. Pitt, dans un très long discours, repoussa les pétitions comme l'œuvre des clubs révolutionnaires, évidemment inspirée par une pensée de renversement; il déclara qu'en présence des débordemens du jacobinisme menaçant de bouleverser l'ordre social, toute tentative de réforme lui paraissait avoir des dangers qui ne permettaient pas de s'y arrêter; il fit remarquer combien ces vaines théories de droits absolus, ces principes métaphysiques dont arguaient les pétitionnaires avaient peu de rapport avec les considérations toutes pratiques, toutes d'expérience qui l'avaient porté lui-même, en d'autres temps, à provoquer une modification du système électoral. C'était réfuter d'avance les reproches d'inconséquence et de contradiction qu'on ne pouvait manquer de lui adresser, comme on l'avait déjà fait l'année précédente. Fox et Sheridan ne les lui épargnèrent pourtant pas en appuyant la proposition de Grey, qui fut rejetée à la majorité de 282 voix contre 40. La question de l'abolition de la traite était d'une tout autre nature que celle de la réforme parlementaire; mais comme elle se liait également à ces idées de progrès philosophique, si compromises alors par l'odieuse application qu'en faisaient les révolutionnaires français, elle devait aussi succomber. Wilberforce ayant reproduit la proposition qu'il avait fait accepter l'année précédente par la chambre des communes, une majorité de 8 voix refusa de la voter. Treize ans devaient s'écouler avant que ses efforts, annuellement renouvelés, pussent réparer cet échec.

Le gouvernement britannique, au moment même où il inaugurait, en Angleterre et en Écosse, d'accord avec l'opinion publique, ce système de répression et de résistance absolue aux exigences des novateurs, suivait une tout autre marche en Irlande, où l'état des esprits, exaspérés par des griefs plus réels, le plaçait dans une position moins forte et moins assurée. Pour calmer l'irritation des catholiques, pour

les soustraire à l'influence des agitateurs démocrates, il faisait passer un bill qui leur accordait le droit de voter aux élections et l'admission à un grand nombre d'emplois dont jusqu'alors ils avaient été exclus. D'autres concessions furent faites à la partie la plus modérée de l'opposition irlandaise.

Cependant la guerre, jusqu'alors si favorable à la France, avait pris tout à coup une direction telle que ses ennemis durent un moment espérer le triomphe le plus complet. Dumouriez, vaincu à Nerwinde par l'armée autrichienne que commandait le prince de Cobourg, s'était vu forcé d'évacuer la Belgique. Rejeté sur le territoire français, pressé entre un ennemi victorieux et la convention, dont ses victoires avaient à peine désarmé jusqu'alors les jalouses défiances, il s'était décidé à entrer en pourparlers avec les alliés; il leur avait promis, s'ils arrêtaient l'invasion imminente et s'ils lui garantissaient leur concours éventuel, de marcher sur Paris et d'y relever le trône constitutionnel en faveur du fils de Louis XVI. Cette offre avait été acceptée. A la vérité, Dumouriez, abandonné par son armée presque entière, s'était trouvé hors d'état d'accomplir ses engagemens, et bientôt il n'avait plus eu d'autre ressource que de passer en fugitif dans le camp ennemi; mais l'armée française affaiblie, désorganisée, ne pouvait plus même protéger la frontière. Vainement ses généraux, stimulés par les ordres menaçans du comité de salut public, recommençaient presque journellement des attaques désespérées pour essayer de ramener la fortune. Toujours repoussés, chassés de position en position jusque derrière la ligne de la Somme, ils ne paraissaient plus en mesure de couvrir Paris, et nul n'eût pu prévoir alors l'excès d'impéritie qui devait leur laisser le temps d'organiser des moyens de résistance. Du côté du Rhin aussi, la France se voyait enlever presque sans coup férir toutes ses conquêtes. Étourdi par ces revers inattendus, le gouvernement français avait abaissé son orgueil jusqu'à demander au gouvernement britannique la permission d'envoyer à Londres un agent chargé de négocier la paix, mais il n'avait obtenu aucune réponse. Les girondins, qui jusqu'alors avaient conservé la direction des affaires, et dont les efforts opposaient une dernière barrière aux fureurs de la faction jacobine, succombèrent sous le contre-coup de tant de désastres qu'ils n'avaient pas su prévenir. On les accusa de faiblesse, de connivence, de trahison même. La journée du 31 mai les livra à l'implacable haine des jacobins, qui dès-lors dominèrent sans partage. Le règne de la terreur fut inauguré.

Cette révolution nouvelle parut d'abord devoir compléter le triomphe

de la coalition en jetant la France dans une effroyable anarchie. A la nouvelle du 31 mai, soixante-dix départemens protestèrent contre la violence faite par la populace de Paris à la représentation nationale, et un grand nombre d'entre eux se mirent en révolte ouverte. Depuis plusieurs mois déjà, la Vendée avait pris les armes en faveur de la religion et de la royauté. La France, divisée, déchirée, sans gouvernement régulier, ne semblait plus en état de prolonger la lutte contre l'étranger. L'effroi dont elle frappait naguère l'Europe monarchique avait fait place au mépris et au dégoût qu'inspirent les révolutions impuissantes.

Dans ces conjonctures, et au moment où le parlement britannique allait clore sa session, Fox eut l'incroyable courage de présenter à la chambre des communes une motion pour prier le roi de prendre les mesures les plus promptes à l'effet de conclure la paix avec la France à des conditions satisfaisantes pour la justice et pour la politique de la Grande-Bretagne. Burke et Windham se rendirent les interprètes du sentiment presque unanime de l'assemblée en repoussant cette motion comme une inspiration insensée, comme une tentative faite honteusement pour rompre la coalition européenne. On voulait aller immédiatement aux voix; mais Pitt insista pour se faire entendre. Après avoir qualifié dans les termes les plus durs une proposition qui, suivant lui, ne pouvait avoir d'autre objet que de décourager les alliés de l'Angleterre, d'enhardir ses ennemis, de tromper le peuple en lui offrant la perspective d'une paix impossible, et d'exciter ensuite sa colère lorsque cette illusion viendrait à se dissiper, il exposa l'aspect sous lequel le cabinet de Londres considérait maintenant la guerre, et les devoirs qu'elle lui imposait. L'Angleterre, dit-il, jusqu'au moment où elle s'était vue attaquée, n'avait eu certes ni le droit ni la pensée d'intervenir dans les affaires intérieures de la France; mais l'agression ayant eu lieu de la part du gouvernement français, rien ne s'opposait plus à cette intervention. Sans doute on pouvait encore s'en dispenser si, par tout autre moyen, il était possible d'obtenir pour le passé les réparations convenables et pour l'avenir les sécurités nécessaires; mais Pitt, en faisant cette réserve, ne dissimula pas qu'à ses yeux la garantie la plus efficace de la paix de l'Europe consisterait dans la destruction de ce système sauvage, anarchique, ingouvernable, dont les provocations avaient contraint toutes les puissances à s'unir contre lui pour leur sûreté, et il soutint qu'il n'y avait aucune possibilité de traiter avec les hommes plus détestables, plus pervers les uns que les autres, qui se succédaient rapidement à la tête

du gouvernement français. La motion de Fox fut rejetée à une immense majorité. A ces accens de haine et d'indignation dont retentissait le parlement britannique répondaient, dans la convention française, ceux de la plus barbare fureur. On y dénonçait le cabinet de Londres à la vindicte de tous les peuples comme le fléau de l'humanité, comme soudoyant l'assassinat, le poison, l'incendie. Pitt surtout était l'objet des malédictions des révolutionnnaires. Un décret le déclara l'ennemi du genre humain.

Il s'en fallait de beaucoup pourtant que la guerre se fît alors avec l'ardeur et la vivacité que semblaient annoncer de pareilles manifestations. On serait tenté de croire que les alliés, ne doutant plus du succès de la lutte, se plaisaient à en prolonger la durée afin de se créer ainsi des titres plus spécieux aux avantages particuliers qu'ils espéraient, en concluant la paix, stipuler pour leur compte. Ces calculs intéressés, plaie mortelle, mais presque inévitable, des coalitions, se révélaient au grand jour depuis que la fortune des armes, en favorisant les puissances, leur permettait de ne plus se préoccuper uniquement de leur salut. Au lieu de porter rapidement sur Paris les 200,000 hommes du prince de Cobourg, l'Autriche faisait assiéger Condé, Valenciennes, le Quesnoy, et ce n'était pas au nom du fils de Louis XVI, c'était au nom de l'empereur qu'elle prenait possession de ces places fortes. Par ce procédé imprudent autant que peu généreux, elle jetait des germes de colère et de ressentiment au sein même de l'émigration; elle irritait, elle poussait à la résistance les hommes qui, restés sur le sol français, mais impatiens du joug des terroristes, eussent peut-être accueilli l'étranger comme un libérateur, si on ne les eût obligés à craindre le démembrement du territoire de la patrie. L'Angleterre, de son côté, n'ayant pas, comme l'Autriche, d'acquisitions territoriales à désirer sur le continent, cherchait ses indemnités au-delà des mers. Pondichéry et Tabago étaient déjà tombés en son pouvoir. Elle préparait d'autres expéditions contre le reste de nos colonies. C'était à ces conquêtes, si parfaitement inutiles au succès final de la guerre, qu'elle employait des forces qui eussent plus utilement appuyé l'insurrection vendéenne, et qu'on avait un moment pensé à y consacrer. Toulon avait proclamé la royauté de Louis XVII et appelé les alliés à son secours. Des escadres anglaise, espagnole et sarde y portèrent des troupes de débarquement et se mirent en possession du port, mais on ne prit aucune mesure vraiment efficace pour protéger contre les révolutionnaires cette importante position, et l'Angleterre s'opposa à ce

que le comte de Provence, l'oncle de Louis XVII, qui prenait le titre de régent au nom de son neveu enfant et captif, vînt établir dans la ville insurgée un gouvernement auquel beaucoup de mécontens eussent pu se rallier. La Prusse et la Russie ne cachaient pas le mécontentement que leur inspirait la politique égoïste dont l'Autriche et l'Angleterre donnaient de si tristes preuves : leur langage était plus conforme à l'esprit, au but apparent de la coalition; toutefois sous ces dehors spécieux, il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'elles ne portaient à l'accomplissement de l'œuvre commune ni plus de loyauté ni plus d'activité réelle. La Russie, prodigue de paroles, d'excitations, de promesses, bornait son concours effectif à l'armement d'une escadre qui croisait dans la Baltique et la mer du Nord pour aider l'Angleterre à intercepter le commerce de la France avec la Suède et le Danemark. La Prusse, naguère si animée contre la France, ralentissait déjà son action, ou plutôt la portait d'un tout autre côté. De concert avec la Russie, elle occupait militairement la Pologne; sous prétexte d'y rétablir la tranquillité, elle aidait le cabinet de Saint-Pétersbourg à y renverser la constitution de 1791, qui avait soustrait pour quelques instans les malheureux Polonais à leur anarchie séculaire. Par une détestable hypocrisie, les deux cours, au moment même où elles enlevaient à la Pologne cette seule et dernière ancre de salut, où elles préparaient ainsi sa ruine définitive, se vantaient dérisoirement de la pacifier en étouffant dans son sein l'esprit révolutionnaire importé de France, et elles ne tardèrent pas à consommer cette œuvre d'iniquité en s'emparant d'une partie considérable des provinces polonaises, sous prétexte de garantir leur propre territoire contre la contagion de désordres préparés par de perfides machinations. Tel est le spectacle que présentait l'Europe monarchique dans un moment où l'union la plus intime, les plus grands efforts de courage et de génie, l'appel le plus énergique à tous les sentimens de morale et d'honneur n'eussent pas été de trop pour conjurer les périls dont elle était menacée.

Dans cette terrible crise, le cabinet de Londres ne fit pas preuve de la rare habileté qui avait marqué jusqu'alors toute la carrière de Pitt. Surpris par des évènemens qui étaient, il est vrai, sans exemple dans l'histoire, ce ministre ne sut pas en apprécier la portée. Il ne vit dans la révolution française que ce qu'elle avait d'odieux, de violent, d'irrégulier. Il ne put se persuader qu'une résistance soutenue par des moyens étrangers à la civilisation et à toute science politique se prolongeât beaucoup. En voyant la convention prodiguer sans choix, sans mesure, toutes les ressources du pays, dépenser en quelque sorte son

capital, tendre tous les ressorts jusqu'aux plus extrêmes limites, il se flatta de l'espérance que la France épuisée tomberait bientôt aux pieds de ses ennemis. On l'entendit souvent répéter que la guerre durerait au plus deux campagnes, et l'argument dont il appuyait cette assertion, c'était la ruine financière de la France, l'anéantissement de son crédit. Un émigré, fatigué de voir reproduire sans cesse un raisonnement si peu applicable à l'état révolutionnaire de la France, lui en fit sentir la faiblesse par un mot assez piquant : « L'histoire, lui dit-il, « l'histoire ne nous a pas conservé le nom du chancelier de l'échi- « quier d'Attila. »

Burke, éclairé par la haine passionnée qu'il portait à la révolution française et doué d'ailleurs d'un esprit plus philosophique, voyait mieux la situation. Si, au début de cette révolution, lorsqu'elle n'avait pas pris encore son immense essor, il s'était abusé jusqu'à croire qu'elle aurait pour résultat d'ôter à la France toute puissance et toute influence extérieures, il n'avait pas tardé à revenir de cette illusion. Une fois la guerre déclarée, il ne cessa de dire qu'elle serait longue et difficile, qu'en la considérant comme une guerre ordinaire, en voulant la soutenir par les seuls moyens usités dans les circonstances communes, en ne dirigeant pas exclusivement tous les efforts des coalisés vers la destruction du gouvernement conventionnel et le rétablissement de la monarchie légitime, on s'exposait à des revers certains et à de mortels dangers. Les idées qu'il proclamait ainsi sont précisément celles qui ont dirigé vingt ans après la coalition sous laquelle Napoléon a succombé. Burke avait raison d'une manière absolue, il lisait prophétiquement dans l'avenir; mais on peut se demander s'il dépendait du cabinet de Londres d'adopter, dès cette époque, une politique que repoussaient alors les passions, les intérêts, les préjugés des autres cours, et à laquelle vingt années d'une cruelle expérience ont à peine suffi pour les ramener.

Cependant le gouvernement conventionnel, mollement attaqué, avait eu le temps de substituer à l'anarchie la dictature la plus énergique dont les temps modernes nous offrent l'exemple. Le comité de salut public, étouffant par la terreur jusqu'à la moindre velléité de résistance, et disposant à la fois de toute la population virile par la réquisition, de toutes les richesses du pays par les confiscations, les assignats et le *maximum*, était déjà parvenu, d'une part, à comprimer l'insurrection girondine, de l'autre à arrêter les progrès de l'insurrection vendéenne. Avant même de s'être ainsi affermi contre l'ennemi intérieur, il avait poussé vers la frontière des masses énormes de jeunes soldats dont

le nombre pouvait jusqu'à un certain point suppléer à l'expérience qui leur manquait encore. Guidées par des généraux sortis récemment de leurs rangs et à qui l'exemple de leurs devanciers avait appris qu'il fallait opter entre la victoire et l'échafaud, ces troupes novices commençaient à balancer la fortune, si constamment favorable depuis quelques mois aux alliés. En Flandre, une armée anglaise et hanovrienne, qui était venue sous les ordres du duc d'York, second fils de George III, appuyer la grande armée autrichienne, fut battue à Hondschoote par le général Houchard, et forcée de lever le siége de Dunkerque. Bientôt après le prince de Cobourg lui-même fut défait à Wattignies par le général Jourdan. Du côté de l'Allemagne, le général autrichien Würmser était parvenu à pénétrer en Alsace, où il assiégeait Landau. Mal secondé par les Prussiens, qui avaient à peu de distance des forces considérables, mais qui voyaient avec jalousie une conquête dont la cour de Vienne semblait vouloir s'attribuer le bénéfice, il ne put résister à l'impétueuse attaque du jeune général républicain Hoche, et après quatre jours de combats acharnés il repassa le Rhin dans le plus grand désordre. Enfin, à l'autre extrémité de la France, Toulon, mal défendu par les soldats étrangers qu'il avait appelés à son secours, fut repris par les républicains. Les Anglais, en l'abandonnant, furent moins préoccupés de soustraire les malheureux habitans à la rage des terroristes que de porter un grand coup à la marine française; ils avaient trouvé dans le port trente-un vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates : ils ne purent en emmener que la plus faible partie, mais avant de s'éloigner ils mirent le feu à tout le reste.

Ainsi finit la seconde campagne de la guerre engagée entre la révolution française et l'Europe. Rien n'était décidé, mais la révolution, un moment ébranlée, s'était raffermie; il était désormais certain qu'elle pouvait tenir tête à ses adversaires. Le danger était grand pour les trônes. Tel est l'attrait des seuls mots de liberté et d'égalité que, malgré l'effroyable dérision qui les faisait servir en France à désigner le triomphe d'une sanglante tyrannie, les succès de ceux qui les proclamaient faisaient battre, dans les autres pays, bien des cœurs passionnés et fanatiques. Dans la Grande-Bretagne surtout, et particulièrement en Écosse, les clubs révolutionnaires, quoique désavoués presqu'unanimement par les classes riches et éclairées, redoublaient de hardiesse. On vit se réunir à Édimbourg une assemblée formée de députés des clubs écossais et à laquelle assistèrent également ceux de diverses sociétés républicaines d'Angleterre et d'Irlande. Elle prit audacieusement le nom de *convention britannique des délégués du*

peuple, associés pour obtenir le suffrage universel et les parlemens annuels, et se donna une organisation modelée sur celle de la convention française. Le gouvernement ne crut pas devoir tolérer cette manifestation factieuse. La prétendue convention fut dissoute, et ses principaux membres condamnés à la déportation.

C'est au milieu de ces circonstances si peu encourageantes que le parlement ouvrit sa session annuelle le 27 janvier 1794. Comme la précédente, comme celles qui la suivirent, cette session fut presque uniquement employée à discuter la question de la guerre contre la France et les moyens de la soutenir. La position des partis n'avait pas changé; la tendance de leur polémique, les argumens qui en faisaient le fond, étaient toujours les mêmes. L'opposition ne cessait de demander qu'on ouvrît des négociations pour la paix, et qu'on s'abstînt d'intervenir dans le régime intérieur de la France. Elle prétendait prouver que la France n'avait pas provoqué les hostilités, et que la provocation était le fait de l'Angleterre et de ses alliés. Sans oser justifier l'épouvantable système qui couvrait le territoire français de ruines et d'échafauds, elle essayait d'en reporter la responsabilité sur les excès du despotisme antérieur et aussi sur l'injuste agression des puissances, qui avaient poussé la convention à tous les excès du désespoir. Quelquefois même, de ce que le comité de salut public exerçait depuis quelque temps déjà son terrible despotisme, de ce que sa volonté ne rencontrait plus d'obstacles, l'opposition se hasardait à conclure que le gouvernement républicain devait nécessairement jouir de quelque popularité, et qu'il offrait assez de gages de durée pour qu'on pût traiter avec lui comme avec un pouvoir capable de maintenir ses engagemens. Pour démontrer la nécessité de rompre la coalition dans laquelle l'Angleterre se trouvait engagée, elle signalait la politique égoïste, étroite, malhabile des cours alliées, leur manque de foi, leurs défiances réciproques, les revers qui en étaient résultés. En réponse à ces vives attaques, Pitt rappelait tous les faits qu'il avait déjà si souvent allégués pour rejeter sur la France le tort de la provocation. Il ne dissimulait pas que, dans son opinion, la paix avec la France serait plus funeste qu'une guerre désastreuse tant que durerait l'affreux système auquel elle était soumise. Il avouait que la restauration de la monarchie française se présentait à lui comme le meilleur moyen de rétablir la tranquillité de l'Europe et d'affermir l'ordre social; mais trop prudent pour se lier à une combinaison absolue en présence des chances incertaines de l'avenir, il se hâtait d'ajouter que le renversement de la faction jacobine, sans lequel tout arrangement

était impossible, ne supposait pas nécessairement la restauration du trône; il allait même jusqu'à dire que la perversité des hommes alors investis en France de l'autorité suprême ne serait pas un obstacle à ce qu'on traitât avec eux, si jamais ils pouvaient donner des garanties réelles. Tout en faisant cette concession apparente, il repoussait l'idée d'ouvrir immédiatement les négociations; il démontrait qu'en laisser seulement entrevoir la pensée, ce serait se placer dans la situation humiliante d'un vaincu qui demande la paix à un implacable ennemi, ce serait s'affaiblir soi-même en décourageant l'esprit public et en inquiétant les alliés. Il exprimait l'espoir que les ressources factices créées par le comité de salut public au moyen de la terreur et du brigandage organisé s'épuiseraient bientôt par la force même des choses. Enfin, sans nier les torts de quelques-unes des puissances alliées, il prouvait facilement que ces torts n'étaient pas un motif suffisant pour que l'Angleterre se privât d'un concours si utile, si nécessaire dans l'épreuve terrible qu'elle avait à soutenir. Dundas, Burke, Windham, développaient à peu près les mêmes argumens avec beaucoup moins de circonspection et de réserve. La politique du cabinet trouva encore un éloquent interprète dans le jeune Canning, qui venait d'entrer au parlement, et que la sagacité de Pitt avait su, par d'habiles prévenances, enlever à l'opposition, qui le regardait déjà comme un des siens.

Malgré les efforts redoublés de l'opposition, toutes ses motions pacifiques, toutes ses demandes d'enquêtes sur les actes du pouvoir, furent rejetées dans l'une et l'autre chambre à la majorité accoutumée. Toutes les demandes faites par le ministère lui furent accordées. Il obtint, outre l'établissement de plusieurs taxes nouvelles, l'autorisation d'emprunter 11 millions sterling. Il fit porter à 85,000 hommes la force de l'armée navale et à 60,000 celle des troupes de terre, non compris les troupes étrangères et les émigrés à la solde anglaise. Pour mieux assurer la tranquillité intérieure du pays, on ajouta à la milice permanente des corps de volontaires levés et entretenus à l'aide de souscriptions volontaires aussi. L'opposition prétendit que ce mode de souscription violait le principe constitutionnel qui réserve au parlement le droit exclusif d'établir des impôts. Pitt soutint que la mesure se justifiait par de nombreux précédens, et qu'utile par ses résultats matériels, elle le serait plus encore par son effet moral.

La situation de Fox et de ses partisans était pénible. En s'opiniâtrant à blâmer, à contrarier la guerre et à justifier plus ou moins la révolution française, ils augmentaient leur impopularité, et trop sou-

vent ils avaient à défendre une cause odieuse en elle-même autant que contraire au sentiment national. Ils se sentaient plus à l'aise lorsqu'au lieu de chercher des atténuations ou des excuses aux crimes du jacobinisme, ils pouvaient dénoncer dans la conduite des puissances qui le combattaient des atteintes portées à ces principes d'ordre et de justice qu'elles se disaient appelées à venger. Ils ne manquaient pas une occasion de déclamer contre l'oppression de la Pologne, comparant les procédés iniques dont elle était victime aux actes les plus coupables de la convention, et s'étonnant que le gouvernement anglais pût les tolérer et s'allier même aux oppresseurs, lui qui avait trouvé un motif de guerre dans l'attitude menaçante de la France à l'égard des états voisins. Personne dans le parlement n'essayait de justifier l'odieuse politique de la Prusse et de la Russie, mais Burke faisait remarquer que le gouvernement britannique n'avait ni l'obligation ni la faculté de s'ériger en vengeur de toutes les injustices commises dans l'univers, et qu'il n'était tenu de s'opposer qu'à celles qui blessaient les intérêts anglais. Les traitemens barbares que le gouvernement autrichien fit subir à M. de Lafayette fournirent aussi à l'opposition un texte de déclamations éloquentes. Proscrit en France et forcé de se réfugier à l'étranger pour avoir essayé de relever le trône après le 10 août, il expiait dans la dure captivité d'Olmütz des torts antérieurs qu'une pareille tentative eût dû faire oublier, et dont l'appréciation et le châtiment n'appartenaient d'ailleurs en aucun sens à l'Autriche. Le général Fitzpatrick, son ami, proposa à la chambre des communes de voter une adresse au roi pour déclarer que la détention de ce sincère ami de la liberté, banni de son pays parce qu'il avait voulu défendre la monarchie contre les jacobins, était contraire aux intérêts de l'Angleterre et de la coalition, pour demander en même temps qu'on intercédât à l'effet d'obtenir sa délivrance. Fox appuya la proposition avec une éloquence entraînante. On pouvait répondre et on répondit en effet que, le cabinet de Londres n'ayant aucun droit, aucun intérêt fondé à alléguer pour réclamer la liberté de M. de Lafayette, une telle démarche ne servirait qu'à compromettre sa dignité et à embarrasser ses relations extérieures. C'en était assez pour repousser une motion plus généreuse que réfléchie; mais, dans l'état d'exaspération où la majorité était alors contre tout ce qui tenait à la révolution française, on ne s'arrêta pas là. On reprocha ironiquement aux auteurs de la motion d'être infidèles à leur aversion ordinaire pour toute intervention dans les affaires des autres pays. Par une amère allusion aux exécutions sanglantes qui continuaient à

désoler la France, on leur montra, dans les souffrances de tant de victimes, une plus large carrière ouverte à leur philanthropie. Pitt rappela sèchement, pour affaiblir la commisération que pouvait exciter le sort de Lafayette, les doctrines d'insurrection qu'il avait le premier prêchées à la France. Burke et Windham ne rougirent pas de témoigner, par de révoltans sarcasmes, la joie qu'ils éprouvaient du châtiment infligé à un des premiers promoteurs de la révolution française.

Aux sentimens haineux et presque féroces que révélaient parfois ces débats, on sent l'influence de réaction qu'exerçaient les affreux excès du gouvernement révolutionnaire. Les idées de générosité et de tolérance n'avaient plus aucune chance de se faire écouter. Tout paraissait légitime pour conjurer le péril dont on se sentait menacé, et ces principes même de justice, de garanties légales, si puissans chez les Anglais, avaient beaucoup perdu de leur force dans un grand nombre d'esprits. Parmi les individus jugés en Écosse quelques mois auparavant pour leur participation aux manœuvres républicaines, il en était deux dont la condamnation avait produit une sensation très vive. Muir, avocat de quelque renommée, et Palmer, prédicateur influent de la secte unitaire, étaient, malgré l'exagération de leurs opinions politiques, généralement estimés pour leur caractère personnel. Convaincus d'avoir distribué des écrits révolutionnaires, souscrit des adresses et prononcé des harangues séditieuses, ils avaient encouru la peine de la déportation à Botany-Bay. Un tel châtiment, appliqué à de tels hommes, semblait bien rigoureux. En Angleterre, il eût été impossible. En Écosse même, où le peu de précision d'une législation pénale rédigée dans des temps de barbarie protégeait moins efficacement les accusés, ce jugement ne pouvait s'expliquer que par les circonstances dans lesquelles on se trouvait alors. Il allait être exécuté, et déjà les condamnés avaient été déposés sur le bâtiment qui devait les transporter au-delà des mers. L'opposition entreprit de les sauver en provoquant la révision de leur procès par la chambre des lords. De puissans argumens furent présentés à la chambre des communes pour établir l'iniquité et même l'irrégularité de la sentence, mais Pitt, Dundas et les autres orateurs de la majorité affirmèrent que la loi écossaise avait été fidèlement observée, qu'elle n'admettait pas d'appel, que le parlement n'était pas compétent pour arrêter l'exécution d'un jugement, et une immense majorité sanctionna ces conclusions. A la chambre des lords, la malencontreuse intervention de lord Stanhope et de lord Lauderdale en faveur des condamnés eut moins de succès encore. Ils furent transportés à Botany-Bay.

Peu effrayées par cet exemple, les sociétés révolutionnaires persistaient dans leurs efforts pour transformer l'Angleterre en république. Les yeux fixés sur la France, c'était au moyen d'une convention qu'elles voulaient opérer ce changement, et les adresses des clubs, les provocations d'une presse déchaînée, les délibérations des assemblées populaires, les placards affichés dans les lieux publics, tendaient plus ou moins directement à ce résultat. Le gouvernement était sur ses gardes. A Édimbourg, il fit saisir des dépôts d'armes assez considérables. A Londres même, on arrêta les secrétaires des deux principales sociétés; l'un d'eux, le célèbre Hardy, était un cordonnier. On s'empara aussi de leurs registres, de tous leurs papiers, et les informations qu'on y puisa amenèrent d'autres arrestations. Huit personnes furent mises en jugement après avoir été interrogées par le conseil privé. Sans attendre l'issue de ces poursuites, le gouvernement s'empressa de communiquer au parlement les découvertes qu'il venait de faire. Un message royal invita la chambre des communes à prendre les mesures dont la nécessité lui paraîtrait résulter de cette communication. Sur la motion de Pitt, un comité secret fut élu au scrutin pour examiner les documens trouvés chez les conspirateurs, et faire en conséquence les propositions convenables. Deux jours après, Pitt lui-même présenta, au nom de ce comité, un rapport dans lequel, après avoir démontré l'existence d'une vaste conspiration tramée depuis long-temps pour renverser la constitution, il proposa, comme moyen de salut public, la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, cette garantie fameuse de la liberté individuelle. L'opposition retrouva toute son énergie pour combattre les conclusions du rapport. Fox, Grey, Sheridan, entreprirent la justification des sociétés; ils osèrent prétendre que leurs procédés étaient parfaitement légaux, parfaitement constitutionnels, qu'il n'y avait rien que de régulier et de pacifique dans leurs appels à une convention, que leurs efforts pour réformer ce qu'elles considéraient comme les abus de l'organisation sociale du pays n'étaient pas plus coupables que ceux qu'avaient faits jadis, pour obtenir la réforme parlementaire, d'autres sociétés inspirées alors par le duc de Richmond et par Pitt lui-même; que les ministres, en répandant des alarmes mal fondées, se proposaient uniquement d'arracher aux terreurs du parlement des résolutions bien dangereuses sans doute, puisqu'elles porteraient atteinte à la pierre angulaire de la constitution, mais nécessaires à la prolongation de leur pouvoir ébranlé. Les imputations de duplicité, d'apostasie, ne furent pas épargnées à Pitt. Sheridan, fidèle à son habitude de mêler le sar-

casme et l'ironie aux plus véhémentes invectives, affecta de comparer au comité de salut public de la convention le cabinet britanique réclamant une sorte de dictature pour sauver le pays et de mettre en parallèle Barrère et Pitt. L'exagération de ces attaques en rendait la réfutation facile. Dundas prouva sans peine que la suspension de la liberté individuelle, regardée par les opposans comme une violation inouie de la constitution, avait été votée plus d'une fois dans des circonstances moins graves que celles qui se présentaient alors. Windham, avec sa verve caustique, ridiculisa le rapprochement forcé qu'on avait établi entre les projets de destruction rêvés par les anarchistes et les plans de réformes légales médités à d'autres époques par des hommes d'état; il posa en principe que la force du gouvernement devait toujours être en rapport avec les nécessités auxquelles il avait à pourvoir, et il en tira la conclusion que, si la suspension de l'acte d'*habeas corpus* ne suffisait pas à lui donner cette force, on ne devrait pas hésiter à aller au-delà. Fox, affectant de prendre dans un sens positif cet entraînement de parole d'un orateur que son esprit hardi et paradoxal portait toujours à outrer la pensée de son parti, demanda vivement jusqu'où l'on voulait donc aller, jusqu'où l'on prétendait pousser l'horrible imitation des jacobins français, si les ministres, se proposant de régner comme eux par la terreur, avaient l'intention de supprimer le jury, si l'on ne craignait pas de pousser la nation à bout, si l'on ne comprenait pas que témoigner tant d'effroi, c'était encourager l'ennemi. Pitt, peu ému de ces emportemens déclamatoires dont il fit ressortir la vaine exagération, démontra, par l'exposé calme et lucide des faits, la tendance anarchique et criminelle des sociétés révolutionnaires. Sans prendre, comme Windham, un ton inutilement provocateur, il déclara que le gouvernement ne faiblirait jamais devant ses ennemis, et que bien décidé à ne pas pousser la répression au-delà des bornes de la nécessité, il saurait toujours l'y proportionner. Vainement, l'opposition essaya de retarder au moins le vote de la chambre en suscitant des incidens et en usant, avec la plus étrange subtilité, des facilités que lui donnait pour cela la forme compliquée des délibérations; elle ne put réunir plus de vingt-huit voix contre le bill, qui, porté ensuite à la chambre des lords, n'y rencontra que neuf adversaires. Peu de jours après, les deux chambres, par une adresse dont les lords prirent l'initiative, exprimèrent au roi leur ferme volonté de ne lui refuser aucun des pouvoirs extraordinaires qui seraient jugés indispensables pour contenir les factieux.

Tandis que le parlement s'efforçait ainsi de fortifier le gouvernement

contre les attaques des conspirateurs, les dangers extérieurs s'aggravaient. Les résultats de la précédente campagne avaient jeté les alliés continentaux de l'Angleterre dans un grand découragement. La Prusse, n'ayant pu obtenir des états de l'empire les subsides dont elle prétendait avoir besoin pour entretenir l'armée qu'elle avait sur le Rhin, déclara que ses propres ressources ne lui permettaient pas de pourvoir plus long-temps à un armement maintenu jusqu'alors pour la défense commune, et qu'elle allait rappeler cette armée, à l'exception d'un corps de 20,000 hommes que des engagemens particuliers l'obligeaient à fournir à l'empereur. L'Angleterre et la Hollande, effrayées des conséquences de ce rappel qui eût permis aux Français de diriger presque toutes leurs forces sur les Pays-Bas, se hâtèrent d'ouvrir une négociation avec la cour de Berlin pour l'empêcher de donner suite à son projet. Un traité fut conclu à La Haye par lequel la Prusse, moyennant un subside annuel de 1,800,000 livres sterling, laissait 62,000 hommes à la disposition des deux cours. Ce traité, soumis à l'approbation du parlement, fut vivement attaqué. L'opposition trouvait qu'il était absurde de payer au roi de Prusse une somme exorbitante pour l'engager à défendre ses propres intérêts. Pitt répondit qu'il y avait tout à la fois économie et bonne politique à s'assurer le concours de troupes étrangères déjà aguerries, au prix d'un subside dont la somme n'eût pas même suffi à lever et à faire subsister un nombre égal de nouvelles recrues. La majorité accoutumée ratifia l'engagement pris envers la Prusse.

Les argumens que Pitt avait employés pour le justifier supposaient qu'on pouvait compter sur la coopération active de ces auxiliaires si chèrement acquis. On reconnut bientôt qu'il n'en était pas ainsi. Les Prussiens conservèrent, à la vérité, les positions qu'ils étaient sur le point de quitter, mais ils y restèrent immobiles, et, sous les plus vains prétextes, ils se refusèrent opiniâtrément à prendre la moindre part aux opérations militaires dont les Pays-Bas étaient alors le théâtre. Au bout de quelques mois, l'Angleterre et la Hollande, considérant le traité de La Haye comme annulé par une semblable conduite, cessèrent de payer le subside dont on était convenu. Parmi les causes de cette étrange inaction de l'armée prussienne, il faut compter les évènemens qui venaient de s'accomplir en Pologne. Kosciuszko, appelant aux armes une nation indignée des perfidies et des violences qui lui avaient ravi, avec sa liberté, la moitié de son territoire, était parvenu à la soulever contre ses oppresseurs. Il avait chassé les Russes de Varsovie et forcé ensuite le roi de Prusse en personne à lever le siége de

cette capitale. Pendant plusieurs mois, l'insurrection absorba en grande partie l'attention et les forces de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche elle-même. Cette lutte, on le sait, eut pour résultat le dernier partage de la monarchie polonaise et l'anéantissement de son indépendance.

L'Autriche, occupée à s'assurer une part de cette riche proie, semblait elle-même, à l'exemple de la Prusse, ne plus apporter beaucoup d'ardeur à la guerre contre la France. Bien que, du côté des Pays-Bas, la campagne se fût ouverte pour elle par des succès, et que le prince de Cobourg eût encore emporté la place forte de Landrecies, on n'avait donné aucune suite à ce début victorieux. Le cabinet impérial était mécontent des Belges, qui se montraient peu empressés à seconder, par des sacrifices d'hommes et d'argent, les efforts qu'on faisait pour les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion française; il commençait à se demander si la possession de ces provinces éloignées et indociles valait tout ce que coûtait leur conservation, et s'il n'y aurait pas moyen de transiger avec la France à des conditions avantageuses. A Vienne comme dans la plupart des cours alliées, la pensée de traiter avec le comité de salut public ne paraissait déjà plus inadmissible. En voyant Robespierre renverser successivement tous ses ennemis, on commençait à croire qu'il fallait voir en lui l'homme appelé à terminer la révolution et à rétablir l'ordre par son énergique dictature.

Tandis que l'irrésolution pénétrait ainsi dans les conseils des alliés, la France, au contraire, redoublait de vigueur et d'audace. Ses nombreuses armées s'étaient aguerries. Leurs jeunes généraux exécutaient avec autant de talent que d'intrépidité les plans vastes et hardis que leur envoyait Carnot. Presque chaque jour Pichegru, Jourdan, Moreau, prenaient l'offensive contre les Autrichiens, les Anglais, les Hollandais, chargés de la garde des Pays-Bas, et, dans ces combats continuels, ils avaient le plus souvent l'avantage. La bataille de Fleurus fixa la victoire sous les drapeaux conventionnels. Le prince de Cobourg abandonna précipitamment Bruxelles et se retira au-delà de la Meuse, livrant ainsi aux Français toutes les provinces belges. Bientôt après, les Prussiens, qui, immobiles à Kaiserslautern, s'étaient refusés à venir au secours des Autrichiens, furent ramenés jusque sous les murs de Mayence. L'armée de l'empire, commandée par le duc de Saxe-Teschen, passa sur la rive droite du Rhin, renonçant à défendre le Palatinat.

Victorieux de tous côtés, les Français ne trouvaient plus sur le con-

tinent un ennemi qui pût leur tenir tête, mais la mer leur était moins favorable. Là, les Anglais possédaient une telle supériorité qu'il aurait fallu, pour la balancer, des circonstances vraiment miraculeuses. Lorsque la guerre avait commencé, la France comptait 66 vaisseaux de ligne et 96 frégates ou corvettes, mais l'émigration avait fait disparaître la meilleure partie des officiers, et la licence révolutionnaire, en répandant parmi les matelots une funeste indiscipline, avait contribué plus encore à affaiblir les équipages. L'Angleterre, de son côté, avait 158 vaisseaux de ligne, 22 vaisseaux de 50 canons, 125 frégates et 108 moindres bâtimens, montés par d'excellens marins. L'Espagne et la Hollande, ses alliées, avaient aussi de nombreuses escadres. Enfin, dès l'année précédente, cette disproportion énorme s'était encore accrue, par la destruction partielle de l'escadre de Toulon. La marine française se trouva ainsi hors d'état de protéger nos colonies et nos possessions éloignées contre les agressions de l'Angleterre. Déjà la France avait perdu Tabago et Pondichéry. Dans le cours de cette année, elle se vit encore enlever une partie de Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie et d'autres îles moins considérables. En Europe même, la Corse, déchirée par la guerre civile, appela les Anglais, qui se hâtèrent d'en prendre possession; George III fut proclamé par une consulte nationale roi constitutionnel de la Corse. L'amiral français Villaret-Joyeuse était sorti de Brest avec vingt-six vaisseaux de ligne pour assurer l'arrivée d'un convoi attendu d'Amérique. L'amiral anglais lord Howe, dont l'escadre était à peu près de la même force, l'attaqua, le battit, lui coula bas deux vaisseaux, en prit sept, et cependant, épuisé par ce combat même, dans lequel les républicains avaient montré, malgré leur inexpérience, un courage héroïque, il ne put poursuivre les vaincus ni arrêter le convoi. Peu auparavant, deux frégates françaises avaient été capturées près de Guernesey.

Quelque satisfaction qu'excitassent chez les Anglais ces succès maritimes, on ne pouvait se dissimuler qu'ils étaient presque insignifians pour l'issue de la guerre. L'espoir de la terminer victorieusement s'affaiblissait de jour en jour, ou plutôt il avait déjà complètement disparu, et les puissances alliées, loin de pouvoir penser, comme l'année précédente, à étouffer le foyer révolutionnaire, étaient réduites à une pénible défensive. Tous les calculs de Pitt, tous les argumens par lesquels il avait obtenu de ses compatriotes de si énormes sacrifices, se trouvaient convaincus d'erreur. Si sa position personnelle n'en était pas ébranlée, le prestige d'infaillibilité qu'il avait si long-temps

exercé était gravement compromis. Il sentit la nécessité de se fortifier en introduisant dans son ministère des élémens nouveaux qui le présentassent aux yeux du pays comme investi d'un surcroît de force morale. Les chefs de cette portion aristocratique du parti whig que l'effroi de la révolution française avait depuis deux ans séparée de l'opposition, mais qui, tout en appuyant le gouvernement, avait jusqu'alors refusé d'y participer, sacrifièrent enfin à l'intérêt public les scrupules d'une délicatesse exagérée. Le duc de Portland remplaça au département de l'intérieur Dundas, pour qui on rétablit l'office, jadis supprimé, de secrétaire d'état des colonies. Le comte de Fitzwilliam devint président du conseil, le comte de Spencer gardien du sceau privé, poste qu'il échangea bientôt après contre celui de premier lord de l'amirauté, dans lequel il succéda au comte de Chatham, frère aîné de Pitt. Enfin Windham fut nommé secrétaire de la guerre avec siége dans le cabinet. Burke, leur maître et leur oracle, resta en dehors de l'administration; il avait déclaré depuis long-temps qu'il n'accepterait plus de fonctions publiques.

Cette modification ministérielle, publiée au commencement du mois de juillet, au moment où la session du parlement allait se terminer, fut vivement attaquée, le jour même de la clôture, par l'impétueux Sheridan, qui accusa les nouveaux ministres d'inconséquence et d'apostasie. Pitt défendit avec beaucoup de fierté et de noblesse une coalition fondée, non plus sur des combinaisons de coteries et sur des intérêts de détail, mais sur la volonté de protéger en commun la liberté, la propriété, la sécurité de l'Angleterre et de chacun de ses enfans, si directement menacées. Répondant aux censures que Sheridan avait dirigées contre la politique extérieure du gouvernement, il protesta que ce n'était pas à la France qu'on faisait la guerre, mais bien au jacobinisme, dont elle était la première victime, et que ni quelques revers, ni quelques mécomptes, ni les torts de quelques-uns des alliés, ne le décourageraient au point de lui faire déserter la grande tâche qu'il avait entreprise.

Ce langage était ferme. Le cabinet, tel qu'on venait de le reconstituer, semblait en effet devoir porter dans la conduite des affaires extérieures un redoublement d'énergie. Les amis de Burke, convaincus de bonne heure de la formidable puissance de la révolution française, eussent voulu que tous les efforts du gouvernement britannique tendissent à l'étouffer avant qu'elle fût devenue irrésistible, qu'on dirigeât vers ce but unique toutes les ressources de l'alliance, et qu'on fît de la restauration du trône des Bourbons l'objet

avoué des efforts communs, la condition absolue de toute pacification. Dans cette pensée, ils regrettaient que Pitt, entraîné, disait-on, par l'esprit positif, tenace, un peu étroit, de son ami Dundas, eût prodigué, pour la conquête des colonies françaises, des trésors et des forces qui, employés avec plus d'intelligence et de désintéressement, eussent pu assurer le triomphe de la coalition. Ils se plaignaient de l'indécision, de la faiblesse, de l'absence presque absolue de plan et de concert qui avaient fait échouer toutes les grandes opérations militaires, et dont la responsabilité, principalement encourue par les alliés de l'Angleterre, pesait aussi, jusqu'à un certain point, sur le cabinet de Londres.

Il était trop tard pour rétablir une situation si compromise. De toutes parts les armées de la coalition étaient en retraite. Sur la rive gauche du Rhin, Mayence et Luxembourg étaient les seules places qui n'eussent pas encore ouvert leurs portes aux Français. La Hollande attendait en tremblant une invasion qui déjà atteignait quelques-unes de ses provinces. L'Espagne, vaincue aussi, voyait les soldats français occuper la frontière des Pyrénées. L'attitude de la France était d'autant plus imposante qu'en ce moment même elle échappait au régime de la terreur. La journée du 9 thermidor venait de détruire la tyrannie de Robespierre; le sang avait cessé de couler, les prisons se vidaient peu à peu, et la convention essayait de restaurer les principes sociaux qu'elle avait foulés aux pieds avec une fureur si aveugle.

Les gouvernemens qui, dans leur lassitude d'une guerre désastreuse, avaient entrevu la possibilité de traiter avec Robespierre lui-même, s'empressèrent naturellement d'ouvrir des négociations avec ses successeurs. Des communications indirectes ne tardèrent pas à être échangées entre le nouveau comité de salut public et le cabinet de Berlin. Quelques tentatives de rapprochement eurent même lieu entre la France et l'Autriche. Dans la diète de l'empire, plusieurs voix s'élevèrent pour demander la paix. Le gouvernement britannique, seul ferme et résolu au milieu de cet affaissement général, s'efforçait, par ses représentations, par ses promesses, de retenir ses alliés prêts à l'abandonner. Ayant bientôt compris l'impossibilité de ramener la Prusse à des déterminations vigoureuses, il dirigea toute son action sur l'Autriche. Un des nouveaux ministres, lord Spencer, se rendit à Vienne pour s'assurer des dispositions du gouvernement impérial. Il y trouva la cour et le cabinet divisés de sentimens. Par l'offre d'un subside considérable déguisé sous la forme d'un emprunt, il réussit à rendre l'ascendant au parti qui voulait rester fidèle à l'alliance contre la France.

L'Autriche s'engagea à soutenir la défensive sur le Rhin, et à prendre l'offensive du côté des Alpes. Par son influence, les pensées pacifiques qui s'étaient produites hautement dans la diète, et que la Prusse encourageait, furent paralysées.

Aux difficultés, aux dangers de la situation extérieure, se joignaient pour le gouvernement britannique des complications intérieures d'une extrême gravité. A la suite des découvertes faites l'été précédent sur les complots des sociétés révolutionnaires, des poursuites criminelles avaient été commencées dans plusieurs parties du royaume. Presque partout elles aboutirent à des résultats qui n'étaient rien moins que propres à augmenter la force morale du pouvoir. A Édimbourg, un homme fut condamné à mort et exécuté pour avoir tenté de s'emparer du château à l'aide d'un mouvement séditieux et d'opérer ainsi une révolution; mais il se trouva que cet homme était un espion de la police, dont il trompait la confiance, et il essaya de se sauver en affirmant que dans cette affaire il avait joué le rôle d'un agent provocateur cherchant à découvrir les malintentionnés. A Lancastre, dix individus avaient été traduits devant les assises comme accusés d'avoir formé un projet d'insurrection à main armée pour seconder les Français dans le cas où ils viendraient à débarquer; il fut constaté que cette accusation n'était qu'une pure calomnie suggérée à un faux témoin par les ennemis personnels des accusés. A Londres enfin, les membres des sociétés révolutionnaires dont l'arrestation avait donné lieu dans le parlement à des débats si violens, à des résolutions si importantes, le cordonnier Hardy, le pamphlétaire Horne Tooke, et dix autres mis en jugement avec eux comme prévenus de haute trahison, furent aussi acquittés. Leur culpabilité n'était pas douteuse, mais ce n'était qu'au moyen de subtilités et d'inductions forcées que l'accusation avait pu essayer de faire rentrer les faits qu'elle dénonçait dans la définition légale de la haute trahison. Erskine, un de leurs défenseurs, profita de cette circonstance avec une admirable habileté pour arracher au jury un acquittement qui eût été presque impossible, si, comme quelques-uns des ministres l'avaient proposé, on les eût simplement poursuivis pour *félonie*. Pendant la durée de ce procès, une anxiété extrême avait régné dans tous les esprits. La populace, qui se pressait chaque jour à la porte du tribunal, couvrait les défenseurs de ses applaudissemens et prodiguait au contraire les injures et les menaces au procureur-général, qui put même quelquefois craindre pour sa vie. Hardy, après sa mise en liberté, fut porté en triomphe. L'issue de cette affaire fut

un succès éclatant pour l'opposition et contrista beaucoup les amis du pouvoir.

Les évènemens survenus depuis la clôture de la précédente session laissaient assez prévoir quelle tâche pénible le ministère aurait à accomplir dans celle qui allait s'ouvrir. Le parlement se réunit l'avant-dernier jour de l'année. Le discours du trône était conçu dans la pensée de ranimer l'esprit public ébranlé par tant de désastres. On y exhortait la nation à redoubler d'efforts pour les réparer, on y énumérait complaisamment le petit nombre d'évènemens heureux qui en avaient interrompu la continuité, les succès maritimes, l'acquisition de la Corse, un traité de navigation et de commerce récemment conclu avec les États-Unis, et par lequel ils avaient reconnu les principes anglais au sujet des droits des neutres. Un projet d'adresse absolument conforme au discours royal, proposé suivant l'usage par un membre ministériel, devint, à la chambre des communes, l'occasion d'un débat qui prouva que, sur la plus grande question du moment, la division commençait à s'introduire dans les rangs de la majorité. Wilberforce, dont la pieuse philanthropie avait pu se résigner à la guerre tant qu'il y avait vu le seul moyen d'arrêter le débordement de l'anarchie sanglante, de l'immoralité et de l'athéisme professés par les jacobins, commençait à ne plus la croire nécessaire en présence de la situation nouvelle qui s'était produite. Uni à Pitt par une tendre affection, il lui en coûtait de contrarier sa politique; mais une telle considération n'était pas de nature à régler la conduite d'un homme accoutumé à écouter uniquement en toute occasion les inspirations de sa conscience. Il combattit donc le projet d'adresse, parce que les idées qui y étaient exprimées lui paraissaient engager le pays à continuer les hostilités jusqu'à ce qu'on fût parvenu à amener en France une contre-révolution; et il proposa, par amendement, de déclarer au roi que, dans l'opinion de la chambre, il serait à propos de négocier la paix aux conditions que la sagesse et la bonté royales trouveraient convenables. Une telle déclaration eût été bien prématurée, et les motifs si purs qui en inspiraient la proposition à Wilberforce font plus d'honneur à son cœur qu'à son sens politique. Ils n'en étaient que plus propres à entraîner un certain nombre d'esprits honnêtes, timides, prompts à se décourager et disposés par nature à accueillir avec faveur, dans les grandes crises, toute idée qui se présente sous les couleurs de la modération. Aussi vit-on plusieurs de ces propriétaires campagnards, si dociles ordinairement à la voix de Pitt, adhérer avec empressement à

l'opinion de Wilberforce. Windham prit la parole pour la combattre : la paix, suivant lui, alors même qu'elle aurait été possible, eût été plus funeste que la guerre, parce qu'elle aurait donné aux Français plus de facilités pour inoculer au peuple anglais leurs funestes doctrines. Pitt tint un langage moins absolu. Il nia que le projet d'adresse subordonnât absolument la fin de la guerre au fait d'une contre-révolution en France; mais il ne dissimula pas que, dans sa manière de voir, la paix ne pouvait être assurée tant que la France ne serait pas redevenue une monarchie. Il repoussa avec vivacité une proposition qui lui paraissait pusillanime et inconséquente. Il se refusa à voir, dans les hommes qui avaient succédé à la puissance de Robespierre, un gouvernement mieux fait pour inspirer de la confiance et offrir des garanties. Il affirma que, si le régime de la terreur était un peu mitigé à Paris, au fond rien n'était changé, que les principes étaient restés les mêmes, que Tallien était maintenant ce que Robespierre avait été avant lui et Brissot avant Robespierre, un ennemi acharné de l'Angleterre, seule capable de faire échouer leurs plans de bouleversement, et qu'avec de tels hommes la paix ne serait autre chose qu'une trève qui affaiblirait la Grande-Bretagne en la séparant de ses alliés. Il répéta enfin que les ressources de la France étaient épuisées et qu'un peu de persévérance suffirait pour en avoir raison. Fox appuya la proposition de Wilberforce, mais déclara que, pour son compte, il ne s'en tiendrait pas là, qu'il réclamerait une enquête sur les causes de la déplorable lutte dans laquelle l'Angleterre avait été engagée contre ses intérêts, et qu'il demanderait aussi des mesures efficaces pour rendre désormais impossible le retour de pareilles calamités, dues, comme jadis la guerre d'Amérique, à l'influence d'un parti de la cour, ennemi de la liberté, et à l'égoïsme cruel d'un ministère indifférent aux souffrances du peuple. L'amendement fut rejeté à la majorité de 246 voix contre 73.

Quelque faible que fût la minorité, elle était presque double de celle qui, depuis trois ans, contrariait seule, dans la chambre des communes, l'action du ministère. Ce symptôme était grave. Pitt en fut très affecté. Il le fut surtout beaucoup de voir son ami Wilberforce se ranger, dans une question aussi importante, parmi ses adversaires. Wilberforce, de son côté, n'était guère moins ému. Il avait accompli un devoir pénible. Dans son admirable délicatesse, il craignait que l'opposition, reconnaissante de cet appui inattendu, ne voulût lui en payer le prix en popularité, et, pour échapper à ce singulier péril, il eut soin de proclamer plus que jamais son attachement à l'ensemble

de la politique dont il avait cru devoir se séparer sur un point seulement. Cette précaution eut un plein succès : l'opposition continua à le poursuivre de sa malveillance, sans lui tenir compte des injures qui tombaient sur lui des bancs ministériels.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le vote de l'adresse, lorsqu'un évènement depuis long-temps prévu vint aggraver au plus haut degré la position extérieure de l'Angleterre. La France, déjà sûre de l'inaction de la Prusse, avait rejeté les propositions de paix du stathouder des Provinces-Unies. Pichegru, mettant à profit la rigueur extraordinaire de la saison pour s'ouvrir un chemin à travers les marais et les canaux de la Hollande, pénétra sur le territoire de la république, en chassa l'armée hanovrienne, occupa rapidement tout le pays, et entra enfin à Amsterdam après avoir réduit le stathouder à la nécessité de s'embarquer pour l'Angleterre. Un gouvernement démocratique, créé aussitôt sous l'influence et la protection des vainqueurs, céda à la France la Flandre hollandaise, Maestricht, Venloo, et conclut avec elle une alliance offensive et défensive. Les Provinces-Unies se trouvèrent ainsi transformées en ennemies de la Grande-Bretagne.

Des négociations étaient engagées à Bâle pour le rétablissement de la paix entre la France et la Prusse. Le 5 avril 1795, ces négociations aboutirent à la conclusion d'un traité par lequel le cabinet de Berlin laissa entre les mains de la France, jusqu'à la conclusion de la paix générale, ses provinces de la rive gauche du Rhin. Des arrangemens secrets stipulèrent qu'à cette époque elles seraient réunies définitivement au territoire français, que la Prusse serait indemnisée par la sécularisation de quelques principautés ecclésiastiques de l'empire, et que provisoirement le nord de l'Allemagne serait admis à jouir, sous sa protection, du bienfait de la neutralité. Quelques jours avant la Prusse, le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur, qui n'était entré dans la coalition que lorsqu'il s'y était vu contraint par les menaces de l'Angleterre, avait aussi fait la paix avec la toute puissante république. Bientôt après, l'Espagne suivit cet exemple, et, par un autre traité de Bâle, paya sa réconciliation au prix de ce qu'elle possédait dans l'île de Saint-Domingue.

Tous ces faits s'accomplirent dans l'espace de peu de mois. A mesure que les nouvelles en arrivaient à Londres, l'opposition recommençait ses efforts pour contraindre le ministère à abandonner une politique que les résultats semblaient condamner de plus en plus. Grey proposa à la chambre des communes de déclarer que l'existence du gouverne-

ment actuel de la France ne devait pas être considérée comme faisant obstacle à une pacification. Cette proposition ayant été écartée, il la renouvela presque aussitôt, sans plus de succès, à l'occasion de quelques pétitions qui demandaient la fin de la guerre. Fox, peu de semaines après, invita la chambre à se former en comité à l'effet d'examiner l'état du pays, alléguant particulièrement, pour établir la nécessité de cette mesure, le changement qui avait eu lieu, disait-il, dans l'opinion publique, au sujet de la guerre. Enfin, Wilberforce, vers la fin de la session, reproduisit, avec un léger changement de forme, la première motion de Grey, et ne réussit pas mieux à la faire accepter. Des tentatives analogues, faites simultanément à la chambre des lords, y échouèrent également, bien que, là aussi, l'opposition se fût un peu fortifiée. Dans ces débats, où Fox et Pitt firent assaut d'éloquence et de talent, on put remarquer quelle énergie nouvelle les succès de la révolution française inspiraient aux adversaires de l'administration. A l'entraînement chaleureux avec lequel ils peignaient la puissance irrésistible de la république, au sombre tableau qu'ils traçaient de l'épuisement de l'Angleterre, il était facile de reconnaître cette mauvaise joie qu'éprouve toute opposition lorsque la réalisation de ses plus sinistres pronostics, en donnant satisfaction à son amour-propre, fait luire à ses yeux l'espérance de voir succomber ses antagonistes sous le poids de la responsabilité que leur imposent les malheurs de la patrie : sentiment triste et odieux, mais auquel les ames les plus généreuses et les intelligences les plus droites ne savent pas elles-mêmes se soustraire complètement lorsque des convictions impérieuses ou un enchaînement de circonstances irrésistibles les condamnent à une hostilité systématique et prolongée contre le pouvoir. Pitt, tout en évitant de se mettre en contradiction formelle avec lui-même, s'attachait habilement, et par des gradations presque insensibles, à modifier son langage pour le conformer aux nécessités du moment et aux mouvemens de l'opinion. Il soutenait bien encore l'impossibilité d'une paix solide avec les hommes qui se trouvaient à la tête du gouvernement de la France, mais il admettait que ce gouvernement, occupé à se reconstituer, pouvait, d'un jour à l'autre, prendre un caractère tel qu'en traitant avec lui, on obtînt des garanties suffisantes de l'observation des engagemens par lesquels on l'aurait lié; il promettait, lorsque les choses en seraient venues là, de travailler sans retard à l'œuvre de la pacification, et il rappelait qu'à aucune époque, même dans les instans où la coalition semblait le plus près de triompher, il n'avait fait de la restauration de la monarchie

française la condition absolue de la paix. Reprochant à l'opposition de triompher des succès de l'ennemi et de les exagérer pour s'en faire un argument, il adjurait la chambre de fortifier le pouvoir par les témoignages non équivoques de son adhésion, et surtout de s'abstenir de toute manifestation propre à augmenter les prétentions des Français, en leur faisant croire que l'Angleterre était découragée. Il s'efforçait enfin de relever la confiance publique, en montrant le commerce de la Grande-Bretagne toujours plus étendu et plus florissant, malgré la guerre, sous la protection de sa marine victorieuse, et ses finances encore puissantes par l'action du crédit, tandis que le commerce et la navigation de la France étaient anéantis, et que ses finances disparaissaient dans l'abîme sans fond des assignats.

Le parlement avait approuvé la continuation de la guerre, il ne se refusa à aucun des sacrifices qu'on lui demanda pour mettre le gouvernement en mesure de la soutenir. Le nombre des matelots et des soldats de marine fut porté à 100,000, la force de l'armée de terre à 150,000 hommes, y compris la milice, malgré les réclamations que Fox fit entendre dans l'intérêt de la liberté, menacée par un si prodigieux armement. On vota un emprunt de 8 millions sterling. De nouvelles taxes furent imposées sur le vin, les liqueurs fortes, le thé, le café. On éleva le droit du timbre. On soumit chaque navire de commerce à l'obligation de fournir un nombre de matelots proportionnel à son tonnage, et chaque paroisse à celle de fournir un soldat de marine. On rendit plus rigoureux l'emploi de la presse maritime. C'étaient là des mesures extrêmes : elles ne furent que faiblement contestées, parce qu'on en sentait la nécessité.

Le gouvernement avait demandé l'autorisation de garantir un emprunt d'un peu plus de 4 millions sterling que l'empereur voulait contracter. C'était, sous une forme calculée pour ménager la dignité du chef de l'empire, l'accomplissement de la promesse de subside qu'on lui avait faite quelques mois auparavant. Le parlement y donna sa sanction malgré les prévisions malveillantes de l'opposition, qui, rappelant l'exemple de la Prusse, jetait un doute injurieux sur la sincérité et la persévérance de la cour de Vienne. Le bill par lequel on avait, l'année précédente, suspendu la liberté individuelle, fut renouvelé. L'opposition objecta en vain l'acquittement des accusés impliqués dans la conspiration qui avait été le motif ou le prétexte de cette atteinte portée aux droits les plus sacrés des Anglais; on répondit que l'acquittement d'un accusé ne pouvait, dans aucun sens, être considéré comme la preuve de son innocence.

En Irlande, l'agitation des esprits prenait de jour en jour un caractère plus alarmant, et un incident singulier y jeta bientôt de nouveaux fermens de dissensions. Le comte de Fitzwilliam, un des nouveaux membres du cabinet, venait d'être envoyé à Dublin, en qualité de lord lieutenant. Comme les autres amis de Burke, en se ralliant au gouvernement contre les révolutionnaires, il en était resté séparé sur une question importante, celle de l'émancipation des catholiques, qui un peu oubliée alors en Angleterre, absorbait depuis long-temps en Irlande toutes les préoccupations. Doué d'un esprit généreux et d'une grande libéralité de sentimens, il crut que le meilleur moyen de rattacher fortement ce pays à l'empire britannique et d'y enlever aux agitateurs leurs plus puissans auxiliaires, c'était de satisfaire au vœu de la portion la plus nombreuse de la population. On le vit, aussitôt après son arrivée, s'entourer des hommes les plus influens de l'opposition, tels que Grattan et Ponsonby, et écarter au contraire le parti des Beresford, sur lequel l'administration s'était jusqu'alors appuyée. Une adresse du parlement irlandais, conçue dans les termes d'une vive satisfaction, et le vote immédiat des subsides les plus considérables que le pays eût jamais accordés, attestèrent bientôt la popularité du lord lieutenant; mais cette popularité, il la devait surtout à l'engagement qu'il avait pris d'appuyer un bill proposé par Grattan pour lever toutes les restrictions qui pesaient encore sur les catholiques. Le ministère refusa de sanctionner cet engagement. Lord Fitzwilliam donna sa démission, et eut pour successeur lord Camden, fils de l'ancien chancelier, dont les principes étaient, sur l'objet de ce débat, complètement opposés aux siens. Tout changea aussitôt de face. L'administration rentra dans ses anciens erremens; par son influence, le bill de Grattan fut rejeté à une grande majorité, et une extrême exaspération se manifesta dans les classes populaires, composées surtout de catholiques. Les moyens de rigueur auxquels on eut recours pour la contenir, le déploiement de la force militaire, la suspension de la liberté individuelle, la presse maritime exercée sur tous les hommes qu'on trouvait la nuit hors de leur domicile, d'autres mesures non moins excessives, ne firent qu'accroître l'irritation publique. Les sociétés révolutionnaires, qui rêvaient l'établissement d'une république avec le secours de la France, qui déjà étaient secrètement en relation avec le gouvernement français et pour qui les catholiques étaient d'aveugles instrumens, prirent plus de consistance. Les protestans, de leur côté, moins nombreux, mais plus riches, plus éclairés, inquiets pour le maintien de leur suprématie et même pour leur sû-

reté personnelle, commencèrent à s'organiser en associations qui prirent le nom d'*Orangistes*. Des collisions presque journalières, des meurtres, des violences de toute espèce, montrèrent l'Irlande séparée en deux camps ennemis et livrée à une affreuse anarchie. On put prévoir dès-lors les calamités qui devaient bientôt l'assaillir.

Si l'on a peine à croire que lord Fitzwillam ait agi sciemment contre les intentions du gouvernement dont il était le représentant, il est également difficile de comprendre que ce gouvernement ait pu le désavouer après avoir autorisé sa conduite. Suivant toute apparence, dans la crainte de ne pas se trouver d'accord, on avait évité de s'expliquer d'avance avec précision par rapport à des hypothèses qui pouvaient ne pas se réaliser, et on se trouva pris au dépourvu par des circonstances qu'on n'avait pas voulu prévoir. L'attention du parlement britannique ne pouvait manquer d'être appelée sur un fait aussi grave. Dans les deux chambres, l'opposition demanda une enquête dont l'objet devait être de constater si lord Fitzwilliam avait mérité son rappel en violant ses instructions, ou si le ministère l'avait sacrifié après l'avoir mis en avant. Les ministres refusèrent toute explication, se bornant à dire qu'ils avaient usé d'un droit incontestable. La proposition d'enquête fut écartée.

Telles furent les discussions principales qui occupèrent la session. La guerre continuait cependant. Dans la Méditerranée, l'amiral Hotham battit une escadre française qui portait un corps de troupes destinées à reprendre la Corse, lui enleva deux vaisseaux avec deux mille soldats, et força le reste à rentrer à Toulon. L'amiral Bridport défit, près de Lorient, une autre escadre républicaine à laquelle il prit trois vaisseaux de ligne. A l'abri de cette victoire, un corps nombreux d'émigrés français put débarquer à Quiberon pour y prendre part à la guerre civile qui s'était rallumée dans la Vendée. On connaît la triste issue de cette tentative mal conçue et le sort déplorable de ceux qui s'y étaient engagés. L'opinion a sévèrement reproché au cabinet de Londres le peu d'appui que prêtèrent les forces anglaises à une entreprise faite en quelque sorte sous leur pavillon. Des ressentimens naturels, mais aveugles, ont voulu rendre Pitt responsable du sang versé en cette circonstance, et parmi les royalistes comme parmi les patriotes, des voix se sont élevées pour accuser le cabinet de Londres d'avoir vu sans regret l'anéantissement d'une expédition formée en partie des débris de l'ancienne marine française.

Aussitôt après la conclusion du traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies, tous les bâtimens de guerre et de commerce hol-

landais qui se trouvaient dans les ports de la Grande-Bretagne avaient été saisis, et le gouvernement britannique s'était empressé de diriger des expéditions contre les colonies de ce nouvel ennemi. Avant la fin de l'année, le cap de Bonne-Espérance, Trinquemale, Ceylan, Malacca, Cochin, étaient tombés entre les mains des Anglais. Les Français, d'un autre côté, parvinrent à reprendre la Guadeloupe, la portion de Saint-Domingue qu'ils avaient perdue l'année précédente, et Sainte-Lucie. Peu en état de livrer avec succès des batailles navales, ils faisaient un grand mal au commerce anglais par la capture de nombreux bâtimens, et quelquefois même de convois richement chargés. A cet égard, l'anéantissement du commerce français rendait les représailles impossibles.

Sur le continent, les opérations militaires furent peu actives pendant la première moitié de l'année. Les Français, occupés à s'affermir dans la possession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, prenaient Luxembourg et bloquaient Mayence, mais ils ne faisaient encore aucun effort pour pénétrer au cœur de l'Allemagne. Néanmoins la terreur de leurs armes les y avait devancés. La diète pria solennellement l'empereur de négocier la paix et demanda à la Prusse de seconder la négociation. Le cabinet de Berlin proposa, en conséquence, au comité de salut public, de la faciliter par la conclusion d'un armistice avec l'empire; mais le comité s'y refusa. Ayant formé le projet d'isoler l'Autriche pour l'accabler, il ne voulait conclure avec les autres états allemands que des paix séparées, et il déclara d'ailleurs que la cession de la rive gauche du Rhin était la seule condition qu'il pût accepter. Le landgraviat de Hesse-Cassel, le Hanovre lui-même, renonçant aux subsides anglais, se séparèrent du chef de l'empire et subirent la loi du vainqueur. Enfin, on put croire que l'Allemagne tout entière allait partager le sort des Pays-Bas et de la Hollande, lorsqu'on vit, au commencement de septembre, deux armées françaises passer le Rhin sous les ordres de Jourdan et de Pichegru. Il n'en fut rien cependant. Vaincus presqu'aussitôt par les armées autrichiennes que commandaient Clairfayt et Würmser, les généraux de la république ne tardèrent pas à se replier en désordre sur les positions qu'ils venaient de quitter, et la France accepta alors l'armistice qu'elle avait d'abord refusé. Presque au même moment, en Piémont, le général français Scherer gagnait sur les Autrichiens et les Sardes la bataille de Loano.

Au milieu de ces vicissitudes et des hésitations des gouvernemens continentaux, le cabinet de Londres, seul inébranlable malgré ses embarras intérieurs, redoublait d'efforts pour maintenir la coalition

anti-française, pour prévenir les défections imminentes, pour réparer autant que possible celles qu'il n'était plus temps de prévenir. Après avoir enchaîné l'Autriche par un subside déguisé sous forme d'emprunt, il signait avec elle et avec la Russie, à Saint-Pétersbourg, un traité qui résumait tous les traités séparés conclus antérieurement. Cependant, en Angleterre comme dans toute l'Europe, un sentiment de fatigue commençait à s'emparer de la plupart des esprits. Cette profonde terreur du jacobinisme, qui naguère faisait presque trouver légers les sacrifices demandés pour le combattre, s'était beaucoup affaiblie depuis que le sang avait cessé de couler à Paris, depuis qu'on y proclamait, d'une manière plus ou moins complète, la restauration des principes de l'ordre social. La convention ayant enfin déposé sa longue dictature, la France, régie, en vertu d'une nouvelle constitution, par un directoire exécutif et par deux conseils législatifs, parut être rentrée dans les conditions d'un gouvernement régulier, et le cabinet britannique, qui jusqu'alors s'était prévalu particulièrement du caractère révolutionnaire et provisoire du comité de salut public pour se refuser à traiter avec lui, vit disparaître ainsi son argument principal. La guerre devenait aussi impopulaire que l'avait été, deux ans auparavant, la pensée de reconnaître la convention. Les clubs, les assemblées publiques se prononçaient ouvertement pour la paix. La presse quotidienne presqu'entière, trop négligée peut-être par Pitt, reprochait vivement au ministère la prolongation des hostilités. Le conseil général de la Cité de Londres vota, à une grande majorité, une adresse au roi qui avait pour objet d'en hâter le terme, et plusieurs corporations municipales, celles d'York, de Hull, de Norwick, de Manchester, suivirent son exemple. Ce qui aggravait ces manifestations, c'est que deux mauvaises récoltes successives, en élevant extraordinairement le prix du blé, avaient jeté dans le peuple d'autres germes de mécontentement.

Le gouvernement crut devoir convoquer les chambres avant l'époque ordinaire. Le 29 octobre 1795, le roi ouvrit en personne la session annuelle. Il eut à traverser, pour se rendre au parlement, une foule immense dont les cris menaçans lui demandaient du pain, la paix et le renvoi du ministère. Un moment, la voiture royale fut séparée de son escorte par la multitude qui se pressait autour d'elle. Plus loin, un projectile, que l'on crut être une balle tirée par un fusil à vent, brisa une des glaces et atteignit presque le comte de Westmoreland, assis à côté du roi. Lorsqu'après avoir prononcé le discours du trône, George III, laissant là sa garde et son cortége, voulut regagner le

palais, il se vit assailli par des furieux qui s'accrochèrent aux roues et se jetèrent aux portières comme pour s'emparer de sa personne. Un détachement de cavalerie, qu'on s'était hâté d'aller chercher, put seul le tirer de leurs mains. Dans le même instant, le carrosse de cérémonie qu'il avait quitté pour reprendre sa voiture ordinaire était mis en pièces par la populace.

Les chambres consternées s'empressèrent d'exprimer au roi, par une adresse commune, l'indignation et l'horreur qu'avaient excitées en elles de pareils attentats; elles le supplièrent de faire prendre les mesures les plus efficaces pour en découvrir les auteurs. Une proclamation fut publiée, dans laquelle on chargeait les magistrats d'empêcher les rassemblemens illégaux et la propagation des écrits séditieux, et on promettait une récompense considérable à ceux qui dénonceraient les auteurs de l'outrage fait à la royauté. Sous ce dernier rapport, cette proclamation n'eut aucun résultat. Un seul homme, un ouvrier, traduit en justice pour avoir fait entendre sur le passage du roi des clameurs insultantes, fut condamné à cinq ans de prison solitaire et au pilori.

Le discours du trône exprimait pour la première fois avec quelque précision une pensée, une intention pacifiques. On y déclarait que si les efforts faits en ce moment à Paris pour constituer un gouvernement aboutissaient à la fondation d'un ordre de choses compatible avec la tranquillité des autres pays et le respect des traités, il serait possible de négocier avec la France. Cette promesse parut suffisante à l'immense majorité du parlement, et Wilberforce lui-même s'en montra satisfait. Fox proposa par amendement au projet d'adresse de prier le roi de faire offrir à la république française des conditions conformes à l'honneur de la couronne, à la sécurité, aux intérêts du peuple, et il se prévalut, pour appuyer cette proposition, de l'état de misère auquel l'Angleterre était, suivant lui, réduite. Pitt fit remarquer qu'il était absurde de proclamer ainsi son propre affaiblissement lorsqu'on voulait demander la paix. Il entreprit de démontrer que la situation, au lieu d'empirer sans cesse comme le prétendait l'opposition, s'était améliorée, que, par le discrédit complet et la chute des assignats, la France avait perdu le principal levier de sa puissance, que d'ailleurs elle paraissait revenir de ses longs égaremens à des pensées plus justes, plus saines, plus pacifiques, et il reconnut que, si la nouvelle constitution qu'on venait de lui donner obtenait l'assentiment national, l'état intérieur du pays ne serait plus une objection contre la paix. Loin d'adhérer cependant à l'opinion que Fox

et Sheridan avaient exprimée sur les heureux effets de la révolution française, il ne dissimula pas ses profonds regrets de l'inutilité de tant d'efforts et de sacrifices faits par l'Europe pour restaurer l'ordre social, les lois, la morale et la religion. L'amendement de Fox ne réunit qu'un très petit nombre de suffrages.

Peu de jours après, le ministère, mettant à profit l'espèce de réaction produite par les scènes scandaleuses qui avaient marqué l'ouverture de la session, soumit à l'approbation du parlement deux bills, dont l'un tendait à protéger la personne et le gouvernement du roi contre la trahison et la révolte, tandis que l'autre avait pour objet d'empêcher les réunions séditieuses. Par le premier de ces bills, on déclarait coupables de haute trahison et passibles de la peine capitale ceux qui manifesteraient soit par écrit, soit par quelque acte public, l'intention de donner la mort au roi, ou de lui causer quelque dommage corporel, ou de le déposer, ou de s'emparer de sa personne pour le forcer à changer ses mesures et ses conseils, ou de dominer par la crainte l'une ou l'autre chambre du parlement, ou enfin de préparer une invasion du territoire. Quant à ceux qui, par écrit ou de vive voix, s'exprimeraient de manière à provoquer à la haine et au mépris du roi, du gouvernement et de la constitution, ils encourraient par là l'amende, la prison, le pilori, et, en cas de récidive, la déportation pour sept ans. Le second bill défendait de tenir aucune réunion de plus de cinquante personnes, dans le but de solliciter du roi ou des chambres des changemens dans l'organisation de l'église et de l'état, ou de délibérer sur des griefs relatifs à cette organisation, sans en avoir donné avis cinq jours à l'avance, au nom de cinq chefs de maison, par la voie d'une feuille publique ou par une notification faite au greffier de la justice de paix du comté. A défaut de ces formalités, la réunion était déclarée illégale, et si, après que le magistrat l'aurait sommée de se dissoudre, ceux qui la composaient restaient rassemblés au nombre de plus de douze, ils étaient déclarés coupables de *félonie capitale*. Toute réunion, même régulière, dans laquelle on proposerait de changer une partie quelconque de la législation sans le concours du parlement, ou dans laquelle on ferait des motions tendant à exciter la haine publique contre le roi ou la constitution, serait tenue de se disperser sur la sommation d'un seul juge de paix qui aurait aussi le droit de faire arrêter les coupables. La résistance au magistrat serait punie de mort. Enfin, il était interdit sous peine d'amende d'ouvrir, moyennant rétribution, dans une maison particulière, un cours de politique ou de législation, ou même d'assister à

un pareil cours. Les deux bills devaient rester en vigueur pendant trois ans.

Les ministres donnèrent pour motif à ces mesures extraordinaires la nécessité de réprimer des provocations séditieuses dont une triste expérience venait de révéler le danger. L'opposition, n'admettant pas que les sociétés et les réunions contre lesquelles on demandait une répression si énergique eussent eu la moindre part aux désordres qui avaient affligé le pays, affirma qu'il fallait en chercher la cause dans l'excès des calamités publiques et dans l'irritation excitée par les fautes des ministres, fautes si énormes, si inexcusables, qu'on eût pu les qualifier de trahison. Elle se livra aux déclamations les plus véhémentes contre des projets qui, suivant elle, ne tendaient à rien moins qu'à asservir la nation en la dépouillant de ses droits les plus chers, et qui détruisaient les bases même de la constitution. Fox s'emporta jusqu'à dire que, dans le cas où de telles lois viendraient à passer, si on l'interrogeait sur l'obéissance qui pourrait leur être due, il répondrait que ce n'était pas là une question de devoir, mais une question de prudence. Pitt répondit avec une rare vigueur à cette audacieuse provocation. « Je croirais, s'écria-t-il, je croirais manquer à mes obligations comme membre du parlement, à mes sentimens comme homme, à mon attachement pour mon souverain, à ma vénération profonde pour la constitution, si je ne manifestais toute l'horreur que m'inspirent de semblables principes. Nous devons nous féliciter d'ailleurs de la franchise que M. Fox vient de mettre dans son langage. La chambre et le pays pourront apprécier maintenant ses actes par ses paroles, et juger du respect qu'il professe pour les lois et pour le parlement. Tous les vrais amis de la constitution en comprendront mieux combien ils sont obligés de s'unir pour la défendre. » Fox voulut s'expliquer : il n'avait parlé, dit-il, que du cas hypothétique où les bills seraient votés par une majorité corrompue du parlement contrairement au vœu de la grande majorité nationale. Comme Windham le fit remarquer, cette prétendue explication était loin d'atténuer la portée d'un appel à la révolte que Sheridan et Grey renouvelèrent d'ailleurs en termes non moins violens. Ces emportemens, bien qu'appuyés au dehors par une fermentation très vive et par des pétitions couvertes de cent mille signatures auxquelles le ministère put à peine en opposer trente mille péniblement obtenues, firent peu d'impression sur le parlement. Telle était la disposition des esprits dans une partie de la chambre des communes, que le gouvernement y fut même accusé d'avoir trop tardé à proposer des moyens de défense contre les

provocations au régicide et au brigandage. Les bills furent votés par les deux chambres à d'immenses majorités.

L'exagération révolutionnaire avait produit, comme il arrive toujours, une réaction violente dans le sens opposé. Aux pamphlets, aux journaux républicains répondaient d'autres pamphlets dont la pensée semblait remonter aux plus mauvais jours des Stuarts. Arthur Young osa imprimer que l'inégalité de la représentation, les bourgs-pourris, les prodigalités de la cour, l'égoïsme des ministres, les majorités serviles et corrompues, n'étaient pas, comme on le prétendait, des abus auxquels il fallût porter remède, qu'on ne devait pas même les considérer comme de purs accidens liés à la liberté pratique du pays, mais bien comme la cause efficiente de cette liberté. John Reeves, celui que nous avons vu organiser, trois ans auparavant, avec l'assentiment du ministère, ces associations loyales destinées à combattre l'action des sociétés démocratiques, John Reeves publia un écrit dans lequel il posait en axiome que, les chambres étant de simples branches de la constitution et le monarque étant le tronc dont elles tiraient leur force et leur nourriture, elles pourraient être retranchées sans que l'arbre cessât d'exister. Cette assertion était trop hardie pour qu'on pût la tolérer, et l'opposition y trouva un texte spécieux de récriminations dont elle s'empressa d'autant plus de tirer parti que les rapports connus de Reeves avec le gouvernement devaient faire en quelque sorte remonter jusqu'au cabinet les coups dont on parviendrait à le frapper. Sheridan proposa à la chambre des communes de déclarer que cet écrit était un libelle scandaleux contre la glorieuse révolution de 1688, qu'il tendait à créer des dissensions entre les sujets du roi, à les détacher de la forme actuelle du gouvernement, à renverser les principes de la constitution, et qu'il violait les priviléges de la chambre. Des débats très animés suivirent cette proposition. Reeves, fort maltraité par les orateurs de l'opposition, trouva à peine quelques défenseurs. Windham, après avoir rappelé les services qu'il venait de rendre à la cause de la monarchie, et qui l'avaient exposé aux ressentimens dont on voyait en ce moment l'explosion, essaya de prouver que ses doctrines pouvaient être interprétées dans un sens favorable, et, en tout cas, ne dépassaient pas les limites de ces théories dont l'examen doit être permis dans un pays libre. Pitt ne fut pas de cet avis. Avec cette admirable modération d'esprit qui ne lui a presque jamais manqué, il comprit qu'au risque de procurer à ses adversaires l'apparence d'un triomphe momentané, le gouvernement devait repousser bien loin de lui la responsabilité de doctrines plus qu'imprudentes dont, tôt ou

tard, on aurait évoqué le souvenir pour le mettre en suspicion. Il reconnut que les trois branches du pouvoir législatif étaient également essentielles au corps politique, que les principes professés par Reeves étaient inconciliables avec la constitution, et en votant pour la motion de Sheridan il en décida l'adoption. Bientôt après Sheridan proposa, au nom d'un comité institué en conséquence de cette résolution, de faire brûler publiquement par la main du bourreau deux exemplaires du pamphlet, et d'appeler l'auteur à la barre pour y entendre lire la sentence. Le comité laissait aux ministres à juger s'il ne convenait pas de présenter une adresse au roi pour le supplier d'exclure de tout emploi de confiance un homme ainsi flétri. Enfin, pour expliquer qu'on ne déférât pas à la justice un acte réputé aussi coupable, il faisait valoir des considérations de clémence et de générosité. Cette générosité prétendue fut jugée singulièrement rigoureuse. A la demande de Dundas, la chambre, rejetant les conclusions du comité, pria seulement le roi de faire poursuivre John Reeves devant les assises; le jury le déclara innocent.

Comme les années précédentes, le parlement accorda toutes les ressources qui lui furent demandées pour continuer la guerre. L'armement jugé nécessaire pour la campagne qui allait s'ouvrir s'élevait à cent dix mille matelots ou soldats de marine, et à deux cent sept mille hommes de troupes de terre. Deux emprunts, l'un de 18 millions sterl., l'autre de 7 millions et demi, furent votés successivement, aussi bien que de nouvelles taxes destinées à en constituer l'amortissement spécial. Le vote de ces énormes subsides donna lieu à de vives discussions dans lesquelles l'opposition dirigea les critiques les plus amères contre le système financier du gouvernement et contre les opérations de la dernière campagne.

En se disposant ainsi à une lutte vigoureuse, Pitt crut pourtant devoir dégager la parole que le roi avait donnée dans le discours du trône, de travailler sérieusement à la paix aussitôt que les circonstances la rendraient possible. Un message royal annonça au parlement que, la France étant enfin arrivée à une situation qui rendait possible l'ouverture d'une négociation, le gouvernement britannique était disposé à aller au-devant des dispositions conciliantes dont l'ennemi pourrait se trouver animé, et à conclure avec lui le plus promptement possible un traité fondé sur des conditions équitables. Les deux chambres répondirent à ce message par des adresses de remerciment dans lesquelles l'opposition essaya sans succès de faire introduire des modifications qui eussent condamné la politique antérieure du cabinet,

mis en doute sa sincérité actuelle, et exigé l'ouverture immédiate de la négociation. Peu de semaines après, aucune manifestation publique n'étant venue attester l'accomplissement des intentions annoncées par le message, Grey et Fox invitèrent la chambre à porter au pied du trône une nouvelle adresse pour demander qu'on entrât, sans plus tarder, en communication avec le gouvernement français. Pitt représenta que ce serait empiéter sur les prérogatives constitutionnelles de la couronne et rendre plus difficile une paix dont on se montrerait si désireux. Il donna d'ailleurs à entendre que des démarches avaient été faites, et que si la France voulait sincèrement la paix, un arrangement serait bientôt signé. L'opposition fut encore vaincue.

C'est à Bâle que la Prusse et l'Espagne avaient traité avec la France, parce que le comité de salut public avait toujours entretenu un ambassadeur en Suisse à l'époque même où il avait cessé d'être en relations avec tous les autres pays de l'Europe. C'est encore à Bâle qu'eurent lieu les premières ouvertures pour un rapprochement entre la France et l'Angleterre. L'envoyé britannique auprès de la confédération, Wickham, fut chargé de demander à l'envoyé français, Barthélemy, si le directoire était disposé à négocier avec l'Angleterre et ses alliés pour arriver, au moyen d'un congrès, au rétablissement de la paix, s'il voulait faire connaître les bases générales auxquelles il donnerait son consentement, et, dans le cas où ce mode de négociation ne lui conviendrait pas, s'il en avait quelque autre à proposer. Après un délai de trois semaines, Barthélemy répondit, au nom de son gouvernement, que le directoire formait des vœux ardens pour une paix juste, honorable et solide, mais que, l'envoyé britannique ayant déclaré lui-même n'avoir pas les pouvoirs nécessaires pour en traiter, la sincérité des dispositions pacifiques dont on l'avait rendu l'interprète pouvait, à bon droit, être mise en doute, qu'un congrès ne devant évidemment conduire à aucun résultat, c'était faire preuve de peu de bonne foi que de le proposer, que le directoire, aux termes de la constitution, ne pouvait aliéner aucune portion du territoire de la république, qu'il n'était donc pas libre de restituer ceux des pays conquis qui, comme la Belgique, avaient déjà été réunis constitutionnellement à ce territoire, et qu'il n'écouterait aucune proposition à ce sujet, mais que, quant aux autres conquêtes de la France, elles pourraient devenir l'objet d'une transaction. Une telle déclaration ne permettait pas que les choses allassent plus loin. Le cabinet de Londres répliqua que la France, lorsqu'elle serait revenue à des sentimens plus concilians, le trouverait toujours prêt à en accueillir la manifes-

tation. Évidemment l'heure de la paix n'était pas encore arrivée. La France se sentait déjà trop puissante pour ne pas exiger de grands avantages, et l'Angleterre, victorieuse sur mer, n'était pas encore assez affaiblie par les revers de ses alliés continentaux pour consentir à d'importantes concessions.

Telle est la force de l'esprit de parti que lorsqu'on connut en Angleterre la rupture des pourparlers de Bâle, l'opposition n'eut pas honte d'en rejeter tout le tort sur le ministère. Fox, dans un discours où les difficultés même de la thèse qu'il avait à soutenir semblèrent augmenter encore la vigueur et l'éclat de son talent, laissa à peine tomber un léger blâme sur la prétention énoncée par les Français, de mettre en dehors de toute discussion celles de leurs conquêtes dont il leur avait plu de décréter la réunion à la république; c'est contre le cabinet britannique qu'il dirigea toutes les foudres de son éloquence. Il l'accusa d'avoir trop différé cette tentative de négociation, de n'y avoir porté aucune bonne foi, de s'être ôté d'avance toute chance de succès en ne reconnaissant pas immédiatement la république française et en ne donnant pas de pleins pouvoirs à Wickham. Il essaya de prouver qu'un changement de ministère pouvait seul tirer le pays de la situation déplorable où on l'avait fait tomber, et il proposa à cet effet une résolution formelle. Pitt réfuta triomphalement ces sophismes si peu dignes du patriotisme de Fox, qui trouva à peine dans la chambre quarante-deux voix pour appuyer sa proposition.

Tandis que Fox reprochait ainsi à Pitt de prolonger volontairement les désastres de la guerre, le ministère était en butte, d'un autre côté, à des inculpations tout opposées. Les amis de Burke, ceux du moins qui ne s'étaient pas entièrement confondus dans les rangs du parti ministériel, s'irritaient de voir la Grande-Bretagne rechercher une paix fondée sur la reconnaissance du régime révolutionnaire. Burke lui-même publiait ses fameuses *Lettres contre la paix régicide*, empreintes d'une si amère et si douloureuse indignation. Peut-être ne trouve-t-on dans aucun de ses ouvrages, dans aucun de ses discours, une exposition plus complète de ses opinions sur la direction qu'on eût dû imprimer à la guerre. Il fallait, disait-il, proclamer hautement qu'on séparait la nation française de son gouvernement; il fallait que les puissances, dans une *sainte alliance* contre le jacobinisme, missent de côté toute pensée de conquête, toute préoccupation particulière, que l'Angleterre surtout renonçât à ses inutiles expéditions au-delà des mers, et qu'on réunît toutes les forces

pour frapper la révolution au cœur. Nous l'avons déjà dit : Burke prophétisait, sinon les sentimens, au moins les professions de foi et la politique de 1814. Ce grand homme touchait alors au terme de sa carrière. Trompé dans tous ses calculs, livré aux plus sombres pressentimens sur l'avenir de l'Europe, complètement séparé des amis de sa jeunesse et de son âge mûr, mécontent du parti auquel il s'était rallié depuis quelques années, et qu'il n'avait pu animer de son ardente énergie, frappé enfin dans son existence domestique par le coup le plus douloureux, la perte d'un fils unique, objet de toute sa tendresse et de toutes ses espérances, il achevait dans le plus triste isolement, dans une sorte de désespoir, cette existence long-temps si brillante et si animée. Pendant le peu de mois qui lui restaient à vivre, il devait voir encore des évènemens bien propres à confirmer les sinistres prévisions auxquelles il s'abandonnait sur l'anéantissement de l'ancienne société européenne.

Pendant qu'à Bâle, les envoyés de France et d'Angleterre échangeaient les communications dont nous avons parlé, des tentatives de réconciliation se faisaient aussi, par des voies indirectes, entre la France et l'Autriche. Elles échouèrent également, parce que l'Autriche exigeait de la république la restitution de toutes ses conquêtes, et les hostilités, interrompues pendant l'hiver, recommencèrent avec plus d'ardeur. On allait entrer dans une phase nouvelle. Bonaparte venait de prendre, à vingt-six ans, le commandement de l'armée française en Italie, et l'Italie était aussitôt devenue le principal champ de bataille de l'Europe. Avant lui, les Français n'avaient pu franchir la barrière des Alpes. On le vit, en un moment, s'emparer du Piémont, forcer le roi de Sardaigne à déposer les armes en cédant à la France la Savoie et Nice, chasser les Autrichiens de la Lombardie, battre successivement trois armées envoyées par l'empereur pour la reprendre, accorder la paix, à des conditions plus ou moins onéreuses, au pape, au roi de Naples, à la république de Gênes, à tous les états d'Italie, naguère confédérés contre la France, enfin former, des provinces enlevées à l'Autriche et au saint-siége, deux républiques liées à la république française par une étroite alliance, et qu'il ne tarda pas à réunir en un seul état sous le nom de République Cisalpine.

En Allemagne, Jourdan et Moreau, à la tête de deux armées considérables, passèrent de nouveau le Rhin, et pénétrèrent jusqu'aux frontières de la Bohême et de l'Autriche. Vienne même semblait en péril. L'Autriche épouvantée pressait l'Angleterre de négocier sérieusement la paix. Le cabinet de Londres s'efforçait de décider la Prusse à s'in-

terposer par une médiation armée pour sauver l'intégrité de l'empire germanique, et ne pouvait réveiller de son apathique égoïsme un cabinet moins préoccupé du salut de l'empire que de la pensée de s'approprier une bonne part dans ses dépouilles. Lorsque tout semblait perdu pour les coalisés, un guerrier, plus jeune encore que le conquérant de l'Italie, sauva l'Allemagne par une de ces inspirations qui n'appartiennent qu'aux grands capitaines : l'archiduc Charles, se portant successivement avec la plus grande partie de ses forces contre les deux généraux français qu'il réduisit ainsi à un état d'infériorité relative, battit deux fois Jourdan, le ramena en désordre jusqu'à Dusseldorff, força Moreau à opérer sa fameuse retraite, et rendit à l'Allemagne la barrière du Rhin.

Sur mer, cette campagne fut marquée pour les Anglais par d'assez grands succès, mais aussi par quelques revers : ils s'emparèrent des îles françaises de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Grenade, et des établissemens hollandais de la Guyane; ils capturèrent auprès du Cap une escadre hollandaise chargée de deux mille soldats; mais à Saint-Domingue, dont ils tentèrent de nouveau la conquête, ils échouèrent contre les ravages de la fièvre jaune et la vigoureuse résistance du noir Toussaint-Louverture; à Terre-Neuve, une escadre française leur enleva beaucoup de navires de commerce et de marchandises; la Corse, où le parti français s'était ranimé au bruit des victoires de Bonaparte, secoua le joug britannique, et se replaça sous la domination de la France.

Dans le même temps, par un revirement bien étrange, le roi d'Espagne, un Bourbon, un cousin de Louis XVI, contractait avec le directoire français un traité d'alliance offensive et défensive, et déclarait la guerre à la Grande-Bretagne. L'Espagne possédait encore une puissante marine; on pouvait croire qu'en l'unissant aux marines de la France et de la Hollande, elle rétablirait sur les mers une sorte d'équilibre. Les escadres anglaises se virent ainsi exclues en quelque sorte de la Méditerranée, où l'Italie et l'Espagne, soumises à l'influence française, ne leur offraient plus de points de refuge et de ravitaillement. Sur l'Océan même, depuis Gibraltar jusqu'à l'extrémité septentrionale des Provinces-Unies, elles ne trouvaient plus, à l'exception du Portugal, que des rivages hostiles. Sur toute cette vaste étendue de côtes, la France et ses alliés avaient prohibé l'introduction des marchandises anglaises, pensant avec raison qu'attaquer le commerce de la Grande-Bretagne, c'était attaquer le principe de sa puissance. Les choses en étaient venues au point que la France, exaltée

par ses triomphes, et voyant dans le gouvernement anglais le seul obstacle sérieux qu'elle eût encore à surmonter pour dominer l'Europe, songeait non plus à se défendre contre ses agresssions, mais à porter la guerre jusque sur son territoire. Depuis long-temps déjà le directoire entretenait des intelligences avec les catholiques et les révolutionnaires irlandais; il savait que cent mille d'entre eux s'étaient engagés par serment à prendre les armes pour secouer le joug britannique, et il se préparait à seconder cette insurrection par l'envoi d'une escadre et d'un corps auxiliaire.

En Angleterre l'opinion se prononçait de plus en plus pour la paix. Le parlement était sur le point de se réunir. Une élection générale venait de renouveler la chambre des communes dissoute, suivant l'usage, un an avant le terme de sa durée septennale. Cette élection n'avait ni changé ni même affaibli sensiblement la majorité; mais, dans l'état des esprits, il n'eût pas été prudent aux ministres de se présenter devant elle sans avoir à lui offrir des gages positifs de leurs dispositions pacifiques. On se décida donc à entamer formellement des négociations avec la France. Au moment où les victoires de l'archiduc Charles semblaient permettre à la coalition de faire plus honorablement des avances, le secrétaire d'état des affaires étrangères, lord Grenville, pria le ministre de Danemark à Paris de demander au directoire des passeports pour un négociateur que le gouvernement britannique se proposait d'envoyer dans cette capitale. Le directoire s'étant refusé à accepter, même pour cette démarche préliminaire, l'intervention d'une autre puissance, mais ayant fait entendre que les passeports seraient délivrés s'ils étaient directement demandés, lord Grenville en écrivit à Charles Delacroix, le ministre français des relations extérieures, qui les lui fit passer aussitôt.

Tandis que lord Malmesbury, désigné pour cette importante mission, faisait ses préparatifs de départ, le roi ouvrit, le 6 octobre 1796, la première session du nouveau parlement. Le discours du trône, tout en annonçant la négociation qui allait s'engager, indiquait la nécessité de prendre des mesures pour déconcerter les projets d'invasion que les Français paraissaient méditer contre le territoire même des îles britanniques. Les adresses des chambres ne donnèrent lieu qu'à peu de débats. Chez les lords, le comte de Fitzwilliam proposa un amendement qui tendait à subordonner la paix au rétablissement de la monarchie française; mais sa voix ne trouva pas d'écho. L'opposition applaudit à la mission de lord Malmesbury, parce qu'elle y voyait un triomphe pour la politique qu'elle avait toujours essayé de faire pré-

valoir. C'est dans ce sens que Fox en parla; il promit d'ailleurs que, si la France refusait des conditions justes et raisonnables, tous les partis se réuniraient pour offrir leur appui au gouvernement. Pitt, après l'avoir remercié de cette déclaration patriotique, s'efforça de prouver que l'opposition n'était pas en droit de considérer comme une victoire l'adhésion que le cabinet donnait, dans des circonstances toutes nouvelles, à un système de conduite impraticable et dangereux au moment où elle l'avait conseillé. Pour réfuter les déclamations de Fox et de ses amis sur l'état déplorable où la guerre avait réduit le pays, il vanta les progrès du commerce, plus florissant, plus étendu qu'il n'avait jamais été pendant la paix. Il fit enfin l'apologie des lois répressives adoptées pendant la session précédente, et que Fox avait appelées un objet d'*horreur et de terreur*.

On prit ensuite en considération la partie du discours du trône qui se rapportait aux moyens de résistance à organiser contre une invasion française. Sur la proposition de Pitt, on vota la levée d'une milice supplémentaire de soixante mille hommes, qui ne devait être mise en complète activité qu'au moment du danger; on vota aussi celle d'un corps de vingt mille hommes de cavalerie irrégulière et de quinze mille hommes à fournir par les paroisses pour renforcer le service de terre et celui de mer. On décida de plus qu'une milice serait organisée en Écosse, où il n'en existait pas. L'ensemble des forces de terre fut porté à cent quatre-vingt-quatorze mille soldats, celui des forces de mer maintenu à cent vingt mille soldats et matelots. Enfin, deux emprunts, l'un de 18 millions de livres sterling, l'autre de 13 millions, conclus, le premier au moyen de souscriptions individuelles, le second dans la forme ordinaire, pourvurent au déficit toujours croissant du revenu.

Hommes, argent, tout ce que le ministère réclamait pour la défense du pays lui fut accordé à l'unanimité. Un vote de confiance qu'il eut à provoquer rencontra plus de résistance. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre la dissolution du dernier parlement et la réunion du nouveau, le ministère avait pris sur lui de prêter à la cour de Vienne une somme de 1,200,000 livres sterling pour la mettre en état de soutenir ses armemens. Pitt ne se borna pas à demander à la chambre des communes un bill d'indemnité, il demanda encore qu'on lui ouvrît un crédit de 3 millions de livres sterling, dans les limites duquel il pourrait éventuellement faire de semblables avances. Fox combattit avec une vivacité extraordinaire une proposition qui lui paraissait conduire au pur arbitraire et à l'anéantissement des ga-

ranties constitutionnelles; il prétendit que le chancelier de l'échiquier, en disposant sans autorisation de l'argent de l'état, s'était placé dans une situation telle que la chambre devait le mettre en accusation et refuser tout subside jusqu'à ce qu'il eût été condamné; prévoyant le cas où le parlement ne ferait pas son devoir à cet égard, il en appela à l'opinion du dehors pour qu'elle réagît sur les représentans de la nation; il s'écria que, si un pareil scandale demeurait impuni, ce qui resterait de la constitution ne vaudrait pas la peine d'être défendu. Pitt, après quelques réflexions froidement ironiques sur ces élans d'indignation successivement opposés par l'illustre orateur, avec une véhémence égale, à tant de mesures qui n'en avaient pas moins reçu la sanction du parlement, démontra historiquement et logiquement que, dans des circonstances graves, on avait plusieurs fois donné et on devait donner au pouvoir exécutif, sous sa responsabilité, la faculté discrétionnaire qu'il sollicitait. Rappelant les victoires par lesquelles l'archiduc Charles venait de terminer la campagne et qui avaient tiré l'empire d'une situation désespérée, il y trouva l'apologie éclatante de l'acte qui avait fourni à l'Autriche les moyens de lever et d'entretenir l'armée destinée à de si beaux triomphes. Wilberforce parla dans le même sens, et reconnut que la nécessité justifiait complètement le fait reproché au ministère. Vainement Grey, Sheridan, et avec eux l'alderman Combe, muni à cet effet d'un mandat spécial du conseil de la Cité, vinrent-ils appuyer les attaques de Fox. Une majorité de 285 voix contre 81 vota la proposition ministérielle, en y apportant seulement un changement de rédaction qui en restreignait la portée aux cas graves et urgens.

Lord Malmesbury était arrivé à Paris, et la négociation s'était aussitôt engagée. Dans un mémoire sommaire remis au ministre français, il avait proposé d'une manière générale, comme base du traité à conclure, l'échange proportionnel des conquêtes faites par l'Angleterre sur la France contre les conquêtes faites par la France sur les alliés de l'Angleterre. Le directoire, toujours dominé par la pensée de faire des arrangemens séparés avec chacun de ses ennemis, répondit avec aigreur que le cabinet de Londres devait traiter pour lui seul, repoussa comme insignifiant et captieux le principe vague mis en avant par le plénipotentiaire anglais, et demanda une énonciation plus précise de l'application qu'on voulait en faire. Lord Malmesbury obtint pourtant, non sans quelque peine, l'assentiment formel du gouvernement français au système des compensations. Il présenta ensuite un second mémoire, dans lequel il posa ainsi les conditions de la paix : l'Angleterre

eût rendu toutes les colonies françaises dont elle s'était emparée; la France, de son côté, aurait restitué à l'empereur tous les territoires qu'elle lui avait enlevés, évacué l'Italie tout entière, où les choses eussent été remises sur le même pied qu'avant la conquête, et de plus elle aurait pris l'engagement de ne pas se mêler à l'avenir des affaires intérieures de ce pays; enfin, la Hollande, alliée de la France, était placée dans l'alternative, ou de céder toutes les colonies conquises sur elle par les armes britanniques, ou d'en recouvrer une partie au prix de la restauration du stathoudérat. Ces propositions n'étaient pas en rapport avec l'état des choses. Les offrir à un gouvernement fier, ambitieux, peu désireux de la paix, c'était lui fournir un merveilleux prétexte de rompre des pourparlers auxquels il ne s'était prêté qu'à contre-cœur et par ménagement pour l'opinion. Le gouvernement anglais, il est vrai, se déclarait prêt à recevoir un contre-projet, et donnait à entendre que ce qu'il proposait n'était pas son dernier mot. Lord Malmesbury, dans un long entretien qu'il eut avec Charles Delacroix, insinua même qu'on pourrait accorder à la France quelque agrandissement territorial du côté de l'Allemagne, outre la Savoie et le comté de Nice, déjà cédés par la cour de Turin. Il put croire un moment que ces insinuations auraient le résultat qu'il s'en était promis. Le ministre français, tout en se récriant contre le projet du cabinet de Londres, tout en réclamant pour la France le prix de ses victoires et un équivalent des agrandissemens que les autres puissances continentales s'étaient procurés en Pologne, se montra disposé à entrer en discussion; mais, dès le surlendemain, il dut, pour obéir aux ordres du directoire, sommer par écrit lord Malmesbury de présenter son *ultimatum* dans le délai de vingt-quatre heures. Surpris d'un procédé aussi étrange, ce dernier fit remarquer, dans sa réponse, ce qu'il avait de contraire aux usages et aux convenances diplomatiques; il s'offrit de nouveau à examiner la contre-proposition qu'on voudrait lui communiquer. On lui répliqua que la France ne se prêterait jamais à aucun accommodement contraire, soit aux lois par lesquelles elle avait déjà réuni à son territoire une partie de ses conquêtes, soit aux traités qui la liaient aux nouveaux états fondés sous son influence. L'envoyé britannique reçut, avec cette déclaration, l'ordre de quitter Paris sous deux jours et de sortir de France le plus promptement possible. Ainsi finit cette négociation, qui s'était prolongée pendant deux mois. Le directoire, pour justifier la brutalité qu'il avait mise à la rompre, publia un manifeste violent et menaçant qui rejetait tous les torts sur le cabinet de Londres, et lui reprochait d'avoir insulté

la France en prétendant la forcer à rendre toutes ses conquêtes. Le gouvernement britannique, dans un autre manifeste rédigé avec plus de mesure, prouva que ce n'était pas lui qui avait montré l'esprit le moins conciliant. Ce qui contribua sans doute à précipiter le brusque congé donné à lord Malmesbury, c'est que, quelques jours auparavant, une escadre, commandée par l'amiral Villaret Joyeuse, était sortie de Brest, portant en Irlande un corps de troupes considérable, qui, sous les ordres de Hoche, devait seconder les efforts des mécontens de ce pays, d'après un plan concerté entre eux et le directoire. Heureusement pour l'Angleterre, la tempête dispersa les bâtimens de cette expédition, qui furent forcés de regagner les côtes de France.

Peu de jours après le retour de lord Malmesbury, un message royal informa le parlement du triste résultat de sa mission. Pitt demanda à la chambre des communes d'approuver, par une adresse de remerciement, la conduite que le gouvernement avait tenue. Il s'attacha, dans un long et habile exposé, à prouver que le directoire avait eu, dès le commencement, l'intention de faire échouer une tentative qui contrariait ses vues ambitieuses. Erskine, Fox, Grey, s'efforcèrent, au contraire, de démontrer la sincérité du directoire et la mauvaise foi du cabinet britannique. Malgré leurs déclamations, l'adresse fut votée à une immense majorité. Il en fut de même à la chambre des lords, où le comte de Fitzwilliam essaya même, par un amendement auquel les ministres durent s'opposer, de faire interdire toute négociation avec le gouvernement français tant qu'il n'aurait pas désavoué, en fait comme en paroles, les principes de sa politique perturbatrice.

Bien que le mauvais succès de l'expédition préparée en France pour insurger l'Irlande eût tiré le gouvernement anglais d'un grand danger, sa situation était vraiment effrayante. Il n'était plus, comme trois ans auparavant, à la tête d'une coalition européenne dirigée contre la France. Presque tous ses alliés l'avaient abandonné, et quelques-uns d'entre eux, maintenant enrôlés sous la bannière française, étaient devenus ses ennemis. L'Autriche seule lui restait, elle faisait même en ce moment un nouvel effort pour réparer ses désastres d'Italie; mais il était facile de prévoir que, si cet effort échouait, elle ne s'opiniâtrerait pas dans une lutte périlleuse et accepterait enfin les conditions assez avantageuses que la France, dans son désir d'isoler l'Angleterre, ne cessait de lui offrir. On avait pu un moment espérer, à Londres, que la Russie, sortant de sa longue inaction, viendrait combler les vides de l'alliance, encourager l'Autriche et peut-être réveiller la Prusse de son engourdissement; mais Catherine était morte

après avoir signé un traité par lequel elle s'obligeait à faire marcher 60,000 soldats contre la France moyennant un subside de l'Angleterre, et le premier acte de son successeur, Paul Ier, fut de révoquer les ordres donnés pour un recrutement qui pouvait seul le mettre en état d'accomplir les promesses de sa mère. L'Angleterre, ainsi réduite à ses seules forces, menacée sur son propre territoire d'une invasion qui ne paraissait plus impossible depuis que la France pouvait joindre à ses escadres celles de l'Espagne et de la Hollande, et qui eût été appuyée en Irlande par une insurrection presque générale, l'Angleterre commençait à redouter les résultats définitifs d'une lutte qui lui avait déjà imposé de si énormes sacrifices. En quatre ans, elle avait emprunté 70 millions sterling et ajouté plusieurs millions de taxes à celles qu'elle payait auparavant. Les esprits s'effrayaient de cette progression dont rien ne faisait prévoir le terme. Le crédit s'ébranlait. Les fonds publics étaient tombés beaucoup plus bas qu'aux plus mauvais temps de la guerre d'Amérique, et la baisse s'accélérait encore par l'effet du sentiment de vague terreur qui poussait les hommes timides à en retirer leurs capitaux. Une impulsion analogue, la crainte de l'invasion des Français, engageait les propriétaires, les fermiers, les industriels à retirer aussi des banques provinciales l'argent qu'ils y avaient déposé. Un grand nombre de ces banques firent faillite. La banque d'Angleterre elle-même, ébranlée par le contre-coup de ces catastrophes partielles, ne suffisait plus qu'avec peine aux besoins du commerce et surtout aux avances de numéraire que le gouvernement, pressé par d'impérieuses exigences, ne cessait de lui demander. Les directeurs avaient depuis long-temps averti le chancelier de l'échiquier qu'ils ne pouvaient plus lui continuer sans danger ce genre de concours; mais Pitt, cédant à une nécessité absolue, persistait à puiser à cette source déjà presque tarie.

Cependant le nombre des personnes qui venaient se faire rembourser par la banque la valeur de leur papier augmentait de jour en jour avec la terreur de l'arrivée des Français. Il devint enfin si considérable, que les directeurs, sur le point d'être obligés de cesser leurs paiemens, implorèrent l'intervention du gouvernement. En présence d'une telle extrémité, Pitt ne désespéra pas. Le conseil privé fut convoqué le 26 janvier 1797, et, dans une forme aussi insolite que la mesure même à laquelle on avait recours, il exprima à l'unanimité l'opinion que la banque devait suspendre tout remboursement en numéraire jusqu'à ce que le parlement eût délibéré sur les moyens d'assurer la circulation et de soutenir le crédit public et commercial.

Dès le lendemain, un message royal, joint à la délibération du conseil, invita la chambre des communes à résoudre promptement la question. Sur la proposition de Pitt, un comité fut immédiatement nommé pour l'examiner. Il présenta quatre jours après trois rapports qui tendaient tout à la fois à rassurer les esprits sur la situation de la banque en démontrant que son actif était fort supérieur à son passif, et à établir cependant que, dans les circonstances présentes, il était absolument indispensable de confirmer et de régulariser la mesure illégale prise sous l'empire de la nécessité par le conseil privé. Pitt proposa en conséquence et les deux chambres s'empressèrent de voter un bill par lequel la banque fut autorisée à rembourser en billets ceux qui viendraient lui redemander leurs fonds. Pour ne pas constituer complètement un papier-monnaie, pour éviter autant que possible ce qui eût paru assimiler ces billets aux assignats français, dont plusieurs orateurs avaient évoqué le sinistre souvenir, on ne voulut pas en rendre la circulation obligatoire entre particuliers; par une sorte de terme-moyen, on exempta de la prison tout débiteur qui, ne pouvant rembourser ses créanciers en numéraire, leur offrirait de s'acquitter en valeurs de cette nature. L'opposition ne fit pas une très vive résistance à l'adoption de cette mesure de salut public; mais elle s'efforça d'accabler Pitt sous la responsabilité de la déplorable situation qui exigeait des remèdes aussi extrêmes. Elle lui reprocha d'avoir, par ses trompeuses promesses et par de honteux manquemens de foi, compromis l'existence même de la banque. Fox l'accusa d'avoir mis la nation au bord de l'abîme, de s'être déshonoré lui-même, d'avoir ruiné le pays, et demanda une enquête sur tous les détails de cette affaire. Grey soumit à l'approbation de la chambre une série de résolutions qui, en substance, déclaraient le ministre coupable d'avoir porté une atteinte matérielle au crédit national par une négligence criminelle des intérêts publics et par la violation de ses devoirs les plus essentiels. Pitt, en répondant à ces virulentes attaques, se proposa surtout de prouver que les avances demandées par le gouvernement n'étaient ni la seule, ni la principale cause des embarras de la banque, et que si, malgré les avertissemens des directeurs, il avait persisté à leur demander la continuation de ces avances, bien qu'elles eussent dépassé de beaucoup les proportions ordinaires, il y avait été impérieusement obligé par les exigences de la politique. Les propositions de Fox et de Grey furent rejetées.

Le bill qui venait d'être voté ne devait avoir qu'une durée temporaire; mais les motifs qui l'avaient rendu nécessaire n'étaient pas de

nature à disparaître si promptement : aussi des prorogations successives en prolongèrent-elles l'application jusqu'à une époque très postérieure au rétablissement de la paix. Pendant près de trente ans, la banque continua à faire ses paiemens en billets; ses billets furent presque pour l'Angleterre l'unique agent de la circulation monétaire, et l'or devint une marchandise dont le prix finit par dépasser de près d'un quart la valeur du papier. Cette situation étrange préparait de grands embarras pour l'époque où il faudrait rentrer dans la voie normale; mais l'Angleterre échappa à la banqueroute, son crédit s'affermit au milieu de ces terribles épreuves, et, au moment où toutes ses ressources semblaient épuisées, elle acquit ainsi les moyens de faire bientôt de nouveaux sacrifices, auprès desquels tous ceux qu'elle avait faits jusqu'alors devaient paraître presque insignifians. La combinaison hardie conçue par le génie de Pitt ne pouvait réussir que chez une nation douée d'un esprit public aussi puissant et d'une aussi grande confiance dans ses propres forces; partout ailleurs, elle eût précipité la catastrophe qu'on voulait prévenir.

On n'était pas encore sorti de cette crise que déjà un autre danger plus menaçant encore, s'il est possible, venait appeler toute la sollicitude du pouvoir et du parlement. La marine, ce boulevart de la Grande-Bretagne, était depuis quelque temps en proie à une assez vive fermentation. Les excitations des clubs révolutionnaires, favorisées par les habitudes d'indiscipline que quelques commandans avaient laissé pénétrer dans leurs équipages, en étaient sans doute la cause déterminante; mais les agitateurs trouvèrent un moyen de succès dans le mécontentement qu'inspirait aux matelots l'insuffisance de la solde et des vivres. Depuis quelque temps déjà lord Howe, le plus illustre des amiraux anglais, avait reçu un grand nombre de lettres anonymes, d'une rédaction uniforme, dans lesquelles on le pressait d'employer son influence à obtenir la réparation de ces griefs. Ce symptôme avait fait naître quelques inquiétudes; cependant, comme aucun autre indice ne semblait s'y rattacher, on s'était bientôt rassuré. On ne savait pas que dans l'escadre du canal de la Manche, alors en station à Portsmouth, une correspondance secrète s'était établie entre les équipages des divers bâtimens, et qu'on était convenu d'empêcher qu'aucun de ces bâtimens ne reprît la mer jusqu'à ce que les satisfactions auxquelles on croyait avoir droit eussent été accordées. Le 15 avril, lorsque l'amiral lord Bridport donna le signal du départ, l'équipage de son propre vaisseau, au lieu de lever l'ancre, fit entendre trois acclamations; ceux des autres vaisseaux y répondirent par des acclamations

semblables. Vainement les officiers voulurent s'opposer au mouvement qui s'annonçait ainsi; on les mit en état d'arrestation, et des délégués désignés d'avance, au nombre de deux pour chaque bâtiment, se réunirent dans la cabine de l'amiral. Ils commencèrent par exiger de chacun des marins le serment d'obéissance, et par décréter la peine de mort contre quiconque déserterait la cause commune; ils signèrent ensuite deux pétitions adressées, l'une à la chambre des communes, l'autre à l'amirauté, pour réclamer une augmentation de paie, des améliorations dans leur nourriture, un traitement plus favorable pour les malades et les blessés, enfin la permission pour les matelots d'aller librement à terre lorsqu'on se trouverait dans un port. Il est facile de concevoir la vive impression que produisit à Londres la nouvelle d'un pareil évènement. On ne pouvait penser à employer la force; on se décida à négocier avec les rebelles. Le premier lord de l'amirauté, le comte Spencer, accompagné de deux de ses collègues, se rendit à Portsmouth pour conférer avec leurs délégués. Il fit un appel à leur patriotisme; il les adjura de rentrer dans l'ordre, leur promettant que le gouvernement demanderait à la chambre des communes les moyens de satisfaire à une partie de leurs réclamations pécuniaires. Peu sensibles à ces concessions, les délégués mirent en avant des prétentions nouvelles. Les pourparlers traînèrent en longueur avec des alternatives diverses. Lord Howe et plusieurs autres amiraux connus pour la confiance qu'ils inspiraient aux marins furent appelés à y prendre part. Plus d'une fois on parut toucher à une rupture qui aurait entraîné les plus extrêmes violences. Après trois semaines d'incertitude, il fallut, pour ramener à la soumission l'escadre révoltée, que le roi accordât une complète amnistie, et que la chambre des communes, sur la motion de Pitt, régularisât par un vote des concessions qui imposaient au trésor une charge de 400,000 livres sterling. Lord Howe ayant porté aux équipages insurgés ces témoignages de la terreur qu'ils inspiraient, ils consentirent enfin à mettre à la voile. L'escadre de Plymouth, qui avait imité celle de Portsmouth dans sa révolte, l'imita aussi dans sa soumission.

Cette soumission ainsi achetée était peu rassurante pour l'avenir; et en effet, tandis qu'on se félicitait d'avoir échappé à un aussi grand péril, on apprit qu'un mouvement analogue, mais d'un caractère plus menaçant, plus révolutionnaire encore, avait éclaté dans l'escadre de la Nore, à laquelle vinrent se joindre plusieurs des vaisseaux de l'escadre de la mer du Nord. Les insurgés s'étaient donné pour chef un matelot appelé Parker, homme de quelque éducation et d'un carac-

tère très énergique. Leurs prétentions étaient plus élevées que celles des marins de Portsmouth et portaient même sur des détails plus compromettans pour la discipline. Ils les soutinrent aussi avec plus d'insolence. Parker exigea que les lords de l'amirauté vinssent conférer avec lui, et il les traita sans aucun ménagement. Il fut impossible d'arriver à une transaction.

La situation était effrayante. Onze vaisseaux de ligne et treize frégates se trouvaient à la disposition d'un comité de matelots qui, tantôt semblaient disposés à les livrer aux Français, tantôt parlaient de se porter à des hostilités déclarées contre leur gouvernement. Déjà ils interceptaient la navigation de la Tamise. Dans une telle extrémité, la royauté, le ministère, le parlement, surent se maintenir à la hauteur de leurs devoirs. Une proclamation royale offrit le pardon à ceux des révoltés qui se soumettraient, mais on déclara, après une délibération solennelle du conseil, que leurs conditions ne seraient pas acceptées, et on prit avec beaucoup de vigueur et d'habileté les mesures nécessaires pour les arrêter s'ils essayaient de remonter la Tamise. Le parlement avait déjà été saisi de la question par un message royal qui lui demandait des dispositions pénales plus efficaces contre les tentatives faites pour agiter et soulever les marins des escadres. La chambre des communes, par une adresse votée dès le lendemain à l'unanimité, promit son concours au gouvernement. Sheridan, s'élevant au-dessus des tristes calculs de l'esprit de parti, appuya l'adresse dans un des discours les plus éloquens qu'il ait prononcés. Pitt, s'empressant de profiter de cet entraînement favorable, affirma qu'il existait une vaste conspiration tramée dans la pensée de soulever à la fois la flotte et l'armée; il présenta un bill provisoire qui punissait de mort la tentative d'entraîner des militaires à un acte séditieux. Ce bill passa dans les deux chambres sans rencontrer d'opposition. On vota aussi une augmentation de solde pour l'armée, comme on l'avait fait pour la marine.

Une attitude si résolue et si calme tout à la fois étonna les rebelles. Ils se sentirent accablés sous la réprobation de leur pays, sous le désaveu même de leurs camarades de Portsmouth et de Plymouth, qui, comme pour expier leurs torts antérieurs, protestaient vivement contre une insurrection plus coupable que la leur et en demandaient le châtiment. Le découragement, la discorde, se glissèrent bientôt parmi les insurgés. Quelques équipages, se séparant du reste de l'escadre, firent les premiers leur soumission; les autres ne tardèrent pas à suivre cet exemple. Parker et quelques-uns des principaux chefs

furent jugés et exécutés; cette sévérité, sagement tempérée par la clémence dont on usa à l'égard de leurs complices, répara l'atteinte qu'avait portée à la discipline l'impunité de la première insurrection.

Deux épreuves aussi redoutables que celles de la suspension des paiemens de la banque et du soulèvement de la flotte devaient nécessairement fortifier le gouvernement et le cabinet qui en étaient sortis triomphans. Il paraît qu'au milieu de la crise, quelques membres du parlement jusqu'alors dévoués à Pitt, mais découragés par la grandeur du péril et croyant voir dans son attachement opiniâtre à un système condamné par tant de revers un principe de destruction pour le pays, avaient conçu le projet de former une nouvelle administration dont Pitt et Fox eussent été également exclus et qui aurait été composée d'hommes d'une importance secondaire. Ce projet insensé fut bientôt abandonné, et le peu de succès des agressions multipliées que l'opposition dirigea dans le parlement contre le ministère prouva que la majorité n'était pas près de se dissoudre. Dans la chambre des communes, il ne se trouva pas soixante voix pour appuyer la motion de l'alderman Combe, représentant de la Cité de Londres, qui, se prévalant d'un mandat formel de ses commettans, proposa de demander au roi le renvoi de ses conseillers comme le meilleur moyen d'obtenir une paix prompte et honorable. Une adresse semblable, proposée par le duc de Bedford à la chambre des lords, n'obtint que quatorze suffrages. On repoussa également, dans ces deux assemblées, un autre projet d'adresse qui appelait, sur la situation de l'Irlande, la sollicitude paternelle du roi. Fox ne fut pas plus heureux dans les efforts qu'il fit pour obtenir le rapport des deux bills votés l'année précédente contre les rassemblemens séditieux et les provocations révolutionnaires. Grey, reprenant son thème favori de la réforme parlementaire qu'il avait laissé dormir depuis quatre ans, développa un plan qui n'était pas sans quelque analogie avec celui qu'il devait faire prévaloir trente-cinq ans plus tard : il ne put y rallier que quatre-vingt-douze suffrages. L'opposition, irritée de ces nombreuses défaites, prit alors la détermination non-seulement de suspendre des attaques inutiles, mais encore d'abandonner complètement le champ de bataille. Fox et presque tous ses amis cessèrent d'assister aux séances de la chambre des communes.

Cette année, marquée dans l'histoire intérieure de l'Angleterre par des événemens qui mirent dans un jour si brillant la force et l'habileté de son gouvernement, devait aussi ajouter un nouvel éclat à sa gloire maritime. La France, disposant des forces navales de l'Es-

pagne et de la Hollande, avait eu la pensée de les réunir aux siennes dans le détroit de la Manche pour enlever aux Anglais l'empire de la mer, et obtenir ainsi la facilité d'opérer des débarquemens, soit en Irlande, soit même dans la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique, comprenant la gravité du danger, mit tous ses soins à empêcher la jonction des escadres ennemies, et les dispositions qu'il prit eurent le succès le plus complet. Dès le mois de février, l'amiral Jervis battit près du cap Saint-Vincent, en Andalousie, la flotte espagnole, un peu supérieure à la sienne, lui prit quatre vaisseaux de ligne, et la força à rentrer dans le port de Cadix. Quelques mois après, l'amiral Duncan, à la tête de cette escadre de la mer du Nord, qui, par sa révolte, avait mis l'état dans un si grand danger, défit, non loin du cap Camperduyn, la flotte hollandaise du Texel, et lui enleva huit vaisseaux. Ces deux victoires, qui maintenaient la suprématie maritime de l'Angleterre et la mettaient pour le moment à l'abri d'une invasion, excitèrent dans la nation tout entière des transports d'enthousiasme. La pairie[1] et de magnifiques pensions votées par les deux chambres récompensèrent les amiraux victorieux. Ce ne furent pas les seuls succès de l'Angleterre dans le cours de cette campagne. Deux frégates françaises, envoyées sur les côtes du pays de Galles pour y essayer un débarquement, furent aussi capturées. Dans les Indes occidentales, l'île espagnole de la Trinité fut conquise. Des expéditions envoyées contre Puerto-Rico et Santa-Cruz de Ténériffe furent moins heureuses.

Tandis que le gouvernement britannique affermissait sa supériorité sur l'océan, il perdait le dernier allié qui lui restait sur le continent, le seul moyen d'action et d'influence qu'il y possédât encore. L'Autriche, tant de fois vaincue en Italie par l'ascendant de Bonaparte, avait tenté de changer la fortune en lui opposant un adversaire plus digne de lui que tous ceux qu'il avait jusqu'alors combattus, le jeune archiduc Charles, le glorieux libérateur de l'Allemagne. L'archiduc avait succombé comme ses prédécesseurs. Poursuivi à travers les Alpes, jusqu'au centre des provinces allemandes de l'Autriche, pendant que Hoche et Moreau passaient victorieusement le Rhin, poussant devant eux d'autres généraux autrichiens, il avait dû conseiller à la cour de Vienne d'accepter enfin la paix que les vainqueurs se montraient toujours empressés de lui offrir. Le 18 avril, le traité préliminaire de Léoben mit fin aux hostilités, et les bases d'une pacification ayant été ainsi posées, on ouvrit les négociations qui devaient aboutir, six mois après, au traité de Campo-Formio.

L'Angleterre allait donc se trouver tout-à-fait isolée. En ce moment la révolte de la flotte n'était pas encore complètement apaisée, et si l'escadre espagnole avait déjà été battue par Jervis, Duncan n'avait pas encore remporté sur les Hollandais la victoire qui déconcerta plus tard les projets d'invasion du gouvernement français. Les périls étaient grands. La prolongation de la guerre n'avait d'ailleurs plus d'objet pour le cabinet de Londres. Pitt pensa que, dans de telles conjonctures, il fallait traiter de nouveau avec la France pour essayer d'arriver à une pacification générale. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fit prévaloir son avis dans le conseil. Non-seulement Windham et les autres amis de Burke continuaient à se montrer contraires à toute tentative semblable, mais le secrétaire d'état des affaires étrangères lui-même, lord Grenville, autant par orgueil que par patriotisme, manifestait une répugnance presque invincible à devenir l'instrument d'une négociation engagée sous des auspices si défavorables. Il objectait que le directoire français ne voulait pas la paix, qu'en lui faisant des avances, on le rendrait plus exigeant, plus insolent encore, et qu'on diminuerait la force morale de l'Angleterre. Pitt n'avait certes pas moins de patriotisme que son inflexible collègue, il n'éprouvait pas à un moindre degré le sentiment de la dignité du gouvernement qu'il représentait; mais son esprit, plus calme, tenait plus de compte des considérations de la prudence. Par cela même que sa responsabilité était plus grande, et que la nature de ses fonctions l'appelait à étudier de plus près l'esprit et les ressources du pays, il était plus frappé du danger de continuer la lutte dans l'état d'épuisement moral et matériel auquel l'Angleterre paraissait réduite; il croyait que, pour obtenir la paix, il fallait faire tous les sacrifices compatibles avec l'honneur, que le succès d'une négociation n'était pas impossible, et que, d'ailleurs, si le directoire refusait des propositions évidemment raisonnables, ce refus, loin d'affaiblir le gouvernement anglais, ranimerait en sa faveur l'opinion publique en imposant silence à ceux qui l'accusaient de prolonger volontairement la guerre.

Lord Grenville, entraîné plutôt que convaincu, écrivit au ministre des affaires étrangères du directoire pour lui proposer de rouvrir les conférences rompues l'année d'auparavant. Le gouvernement français n'était pas moins divisé d'opinions que le ministère britannique. La majorité du directoire, dans son ambition révolutionnaire, ne voulait pas la paix avec la Grande-Bretagne. Cédant cependant à l'influence plus modérée de deux de ses membres et de la majorité des conseils législatifs, le directoire accueillit la proposition du cabinet

de Londres. Seulement, il ne voulut pas que les conférences fussent reprises à Paris : c'est à Lille que ses délégués allèrent s'aboucher avec lord Malmesbury, choisi de nouveau pour plénipotentiaire du gouvernement anglais.

Cette fois, l'Angleterre n'avait plus à s'occuper des intérêts de l'Autriche, qui en traitait directement avec la France. Lord Malmesbury, acceptant implicitement comme des faits accomplis les conquêtes de la France en Belgique, en Allemagne, en Savoie, et les changemens que Bonaparte avait opérés en Italie, offrit de plus la restitution des colonies françaises conquises par les armes de la Grande-Bretagne, sans aucune exception, mais il demanda, à titre de compensation pour son gouvernement, la cession de quelques-unes des possessions d'outre-mer qu'il avait enlevées à l'Espagne et à la Hollande, alliées de la France, la Trinité, le Cap, Trinquemale, Ceylan, la ville et le fort de Cochin ; il demanda aussi qu'une indemnité fût accordée au prince d'Orange, et que le Portugal, brouillé avec la cour de Madrid et le directoire à cause de son attachement à l'Angleterre, fût compris dans le traité. Non seulement le directoire refusa de consentir aux cessions territoriales qu'on voulait exiger de ses alliés, mais il énonça la prétention que l'Angleterre lui rendît les vaisseaux de guerre pris à Toulon, l'indemnisât de ceux qui y avaient été brûlés, et renonçât de plus au remboursement d'une dette dont les provinces belges étaient grevées envers elle ; il demanda aussi que les rois d'Angleterre abandonnassent le titre de rois de France qu'ils portaient depuis Édouard III. Lord Malmesbury repoussa ces exigences avec fermeté, mais en évitant néanmoins ce qui eût pu donner lieu à une rupture. Les pourparlers traînèrent en longueur. A côté de la négociation officielle, une négociation confidentielle s'ouvrit entre le plénipotentiaire anglais et l'un des plénipotentiaires français, Maret, qui représentait plus particulièrement la portion pacifique du directoire. Bien que lord Grenville semblât se plaire, par la raideur de ses instructions, à multiplier les obstacles que Pitt et lord Malmesbury s'efforçaient d'aplanir, bien qu'il eût déclaré qu'il donnerait sa démission plutôt que de céder sur aucune des demandes formées par l'Angleterre, tout annonçait qu'on arriverait à une heureuse solution, parce que, de part et d'autre, on avait besoin de la paix. Déjà le gouvernement français faisait, auprès de l'Espagne et de la Hollande, les démarches nécessaires pour les décider à quelques sacrifices et se dégager ainsi de la promesse qu'il avait faite de maintenir l'intégrité de leurs possessions. Pitt, de son côté, était décidé, au risque de se

brouiller avec lord Grenville, à ne pas insister sur la cession de Ceylan et du Cap. Malheureusement, une nouvelle révolution survenue à Paris remit le pouvoir entre les mains des hommes dont la politique avait besoin de la continuation de la guerre. Le coup d'état du 18 fructidor exclut du directoire et des conseils le parti modéré et pacificateur. Un des premiers actes de la faction victorieuse fut de rappeler de Lille Maret et ses collègues, à qui on donna pour successeurs Treilhard et le farouche Bonnier. A peine arrivés, ils invitèrent lord Malmesbury à leur faire savoir s'il avait des pouvoirs suffisans pour stipuler la restitution à la république et à ses alliés de toutes les possessions conquises par l'Angleterre, et, sur sa réponse négative, ils lui signifièrent, au nom du directoire, qu'il eût, dans les vingt-quatre heures, à se retirer vers sa cour pour lui demander ces pouvoirs. Telle fut la fin des conférences de Lille, et c'est ainsi que, par la coupable folie du directoire, la France perdit l'occasion de conclure dès-lors une paix aussi avantageuse que celle d'Amiens. Bien qu'il ne fût plus possible de se faire illusion sur les intentions hostiles du gouvernement français, Pitt, pour bien établir qu'il ne fallait pas lui demander compte de la continuation de la guerre, fit encore une tentative pour reprendre la négociation. Le directoire l'éluda, comme on devait s'y attendre, et le cabinet britannique publia alors un manifeste qui, par le simple exposé des faits, rejetait sur la France la responsabilité de la rupture.

Un mois après cette rupture, le 18 octobre, Bonaparte signa avec le comte de Cobentzel, plénipotentiaire de la cour de Vienne, le traité de Campo-Formio. Par ce traité, l'Autriche abandonnait les Pays-Bas à la France, et renonçait aussi à ses droits sur le Milanais et le duché de Mantoue, déjà constitués en république cisalpine avec les provinces cédées par la cour de Rome. La république de Venise cessait d'exister, et les puissances contractantes s'en partageaient ainsi les dépouilles : la capitale, avec l'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, était réunie aux états héréditaires de l'empereur, qui acquérait par là une forte position maritime; la France s'appropriait Corfou, les autres îles ioniennes et les établissemens de l'Albanie; les provinces de Bergame, Brescia, Crême, Peschiera, étaient incorporées à la république cisalpine. Un congrès devait être tenu à Rastadt pour conclure la paix entre la France et l'empire. Par une stipulation secrète, l'empereur consentit à ce que le gouvernement français gardât la rive gauche du Rhin, et il fut convenu que Venise, alors occupée par les Français, ne serait pas

remise à l'Autriche avant que les troupes du directoire eussent pris possession de Mayence, dont elles n'avaient pu encore s'emparer. Peu de semaines après, cette dernière condition était accomplie : Mayence, livré à lui-même par les Autrichiens, avait ouvert ses portes aux soldats de la république, et Venise avait passé sous la domination autrichienne. Tel fut le traité de Campo-Formio, monument de la plus odieuse perfidie. Le cabinet de Vienne n'eut pas honte de s'indemniser de ses pertes par la ruine d'un état qui s'était attiré le ressentiment de la France en secondant les efforts de l'Autriche pendant la précédente campagne, et d'acheter Venise en consentant clandestinement au démembrement de l'empire dont il était le protecteur officiel. Quant au gouvernement français, qui, peu de mois auparavant, avait accordé la paix à la république vénitienne en y fondant un régime démocratique, sa conduite n'était guère moins déloyale que celle du gouvernement autrichien. L'Angleterre s'était vainement efforcée d'empêcher la cour de Vienne de conclure la paix en lui offrant des subsides considérables.

La session du parlement s'ouvrit presque aussitôt après le 2 novembre 1797. Le discours du trône déclara que le roi avait toujours le plus vif désir d'une pacification, et appela la chambre à examiner les documens qui justifiaient, dans toute cette affaire, la conduite du cabinet. Un discours éloquent et animé de Pitt mit en contraste avec les dispositions conciliantes et avec la loyauté dont le gouvernement britannique n'avait cessé, suivant lui, de faire preuve, la duplicité et les exigences iniques d'un ennemi implacable. Des adresses conçues dans un sens de complète approbation, et qui promettaient le concours des deux chambres, furent votées avec d'autant plus d'empressement que Fox et ses amis se tenaient toujours éloignés du parlement. Tierney, élu tout récemment membre de la chambre des communes, y représentait presque seul l'opposition. En se retirant ainsi au milieu des plus grands dangers publics, lorsque les refus arrogans de la France semblaient appeler tous les bons citoyens à oublier leurs dissentimens et à unir leurs efforts pour sauver la patrie, les adversaires de Pitt se firent un tort réel dans l'opinion.

Les opérations de la guerre se trouvant désormais resserrées dans un champ plus étroit, on avait réduit les forces de terre et de mer. Néanmoins il s'en fallait encore de beaucoup qu'on pût les entretenir avec les ressources ordinaires, et il était à craindre qu'en continuant à recourir au crédit, on ne finît par l'épuiser. Pitt crut que, sans renoncer aux emprunts, il fallait les combiner avec d'autres moyens financiers. Il proposa à la chambre des communes un système tout

nouveau qui, réduisant pour cette année l'emprunt à 12 millions sterling, dont un tiers devait être fourni par le fonds d'amortissement, demandait 7 millions de plus à l'impôt en triplant les taxes directes. Deux limitations importantes étaient d'ailleurs apportées à cette surcharge : d'une part, il était dit qu'elle ne s'élèverait pour personne au-dessus du dixième du revenu affirmé sous serment par la partie intéressée; de l'autre, tout revenu inférieur à 200 livres sterling ne devait supporter le nouvel impôt que dans une proportion progressivement décroissante. Ce plan fut vivement combattu. Fox, Sheridan et les autres membres de l'opposition, qui avaient cessé d'assister aux séances du parlement, sortirent de leur retraite comme si un péril nouveau, suspendu à l'improviste sur le pays, leur eût fait une loi de se désister de leur résolution. Ils protestèrent qu'ils n'accorderaient pas un shelling à un ministère dont la chute pourrait seule donner la paix au pays. Fox s'efforça de cacher sous la virulence de son langage les embarras de la situation où il s'était placé; mais Pitt fit admirablement ressortir ce qu'il y avait d'inconséquent, d'odieux, de peu patriotique dans la conduite de ses adversaires, et le bill, amélioré par d'assez nombreux amendemens, fut voté à la majorité de 196 voix contre 71. Il fut aussi adopté par la chambre des lords, malgré les efforts du neveu de Fox, lord Holland, qui venait de commencer sa carrière parlementaire. Sur la proposition de l'orateur de la chambre des communes, Addington, on avait ajouté au projet ministériel une clause qui faisait appel au sentiment national en annonçant que le trésor recevrait toutes les contributions volontaires offertes pour concourir à la défense de l'état. Le produit de ces souscriptions s'éleva à 1,500 mille livres sterling.

Le gouvernement français, cependant, enivré de ses succès et livré sans contre-poids, depuis le 18 fructidor, aux inspirations de son ambitieuse politique, ne mettait plus de bornes à ses prétentions. Sans attendre que le congrès qui venait de se réunir à Rastadt lui eût garanti ses précédentes conquêtes, il travaillait à étendre de toutes parts sa domination ou son influence par la force et par la propagande révolutionnaire. Sous des prétextes qui n'étaient pas même spécieux, il occupait Rome, détrônait le pape et substituait à son autorité un pouvoir purement démocratique; il soufflait la guerre civile chez les Suisses, et, malgré leur résistance désespérée, les contraignait, au nom de la liberté, à remplacer leurs vieilles constitutions par une organisation nouvelle étrangère à leurs mœurs, mais conforme au patron obligé de la constitution directoriale.

Sans se préoccuper des inquiétudes et des ressentimens que de pa-

reils actes ne pouvaient manquer d'exciter sur le continent, le directoire semblait se préparer à prendre enfin corps à corps l'Angleterre elle-même, le seul de ses ennemis qui restât encore debout. Depuis long-temps il avait annoncé une expédition destinée à porter la guerre jusque dans le sein de la Grande-Bretagne. Il y préludait par des mesures empreintes de cette violence presque sauvage qui caractérisa plus tard le système continental. Les marchandises anglaises furent saisies le même jour et vendues à vil prix dans toute l'étendue du territoire de la république. Tout navire chargé de produits anglais fut déclaré de bonne prise. Bonaparte, appelé au commandement de ce qu'on affectait d'appeler l'armée d'Angleterre, parcourait avec un nombreux cortége d'officiers d'état-major et d'ingénieurs les côtes de la France opposées aux rivages britanniques, comme pour y chercher un point d'embarquement. On peut douter, cependant, que le projet de cette expédition ait jamais été bien arrêté. Ce qui au moins est positif, c'est qu'on ne tarda pas à renoncer à une entreprise qui présentait des chances si incertaines. La pensée d'aller tarir dans l'Inde une des sources principales de la richesse et de la puissance anglaises, et, pour s'y frayer une route, de conquérir l'Égypte, s'offrit alors au jeune vainqueur de l'Italie, qui, ne voyant pas encore la possibilité de mettre la main sur le gouvernement de son pays, sentait le besoin d'entretenir par de nouveaux exploits l'enthousiasme dont il était l'objet. Le directoire, déjà inquiet de sa popularité, saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner en hâtant l'exécution de ce projet hardi; mais pour que les Anglais n'y missent pas obstacle, il fallait les maintenir dans la croyance que leur île même était menacée, et les engager ainsi à concentrer leurs principales forces contre ce danger imaginaire. Les démonstrations du gouvernement français atteignirent complètement ce but. Le ministère britannique, la nation tout entière, crurent sérieusement à une prochaine tentative d'invasion. De nombreux volontaires vinrent s'inscrire pour aider les troupes de ligne et la milice à la repousser. Le secrétaire d'état Dundas proposa et le parlement vota presque sans débat un bill qui réglait les mesures de défense qu'on aurait à prendre en cas de débarquement, l'incorporation facultative d'une partie de la milice supplémentaire dans l'armée, l'emploi des volontaires, la destruction ou l'enlèvement des vivres, des bestiaux, de tout ce qui, laissé sur le chemin des Français, eût pu faciliter leur marche. Bientôt après, les deux chambres reçurent un message royal qui, en les informant des préparatifs de l'ennemi et des dispositions défensives prises en exécution du bill pré-

cédemment voté, demandait le concours du pouvoir législatif pour déjouer les manœuvres des malveillans et des traîtres dont la complicité encourageait les agressions de la France. Les chambres répondirent à cette communication par une adresse dans laquelle elles promirent au roi leur appui dévoué, et cette fois Fox, tout en lançant encore quelques traits contre le cabinet, s'associa au sentiment national avec une énergie patriotique dont Pitt s'empressa de le remercier. On vota ensuite à la presque unanimité un bill qui permettait l'arrestation préventive des individus soupçonnés de conspirer contre le roi et son gouvernement. Le bill par lequel on avait, quelques années auparavant, autorisé l'expulsion arbitraire des étrangers, fut renouvelé à peu près sans opposition. Enfin, à la demande de Pitt, on facilita le recrutement de l'armée de mer en supprimant, comme on l'avait fait pendant la guerre d'Amérique, les exemptions individuelles qui, en temps ordinaire, limitaient l'action de la presse maritime. Pitt avait témoigné le désir que ce dernier bill fût, comme les précédens, adopté sans aucun retard. Tierney s'étant opposé à cette précipitation et ayant dit qu'il considérait comme hostile à la liberté tout ce qui venait du ministère, Pitt s'écria, dans un mouvement d'irritation, qu'une opposition pareille révélait évidemment le désir de mettre obstacle à la défense du pays. Malgré les réclamations de Tierney, malgré les avertissemens du président, il refusa de rétracter ou d'expliquer ces paroles offensantes. Le surlendemain, un duel eut lieu entre le ministre et le député outragé. Tierney tira le premier et manqua son adversaire; Pitt tira en l'air.

Comme l'année précédente, il fallut ajouter de nouvelles ressources financières à celles qui avaient été votées au commencement de la session, et qui se trouvèrent insuffisantes. L'impôt territorial rapportait annuellement à l'état 2 millions sterling. Pitt proposa de le déclarer rachetable au prix de vingt annuités, et le gouvernement fut autorisé à placer dans les fonds publics la somme que lui procurerait le rachat. Cette opération, que Pitt avait présentée comme devant à la fois élever le revenu et améliorer le crédit, échoua complètement, et l'histoire la signale comme une des erreurs les moins contestables de l'habile ministre. L'emprunt fut porté de 12 à 15 millions; on aggrava les taxes imposées sur les objets de luxe comme aussi sur les besoins des classes les plus pauvres. Pitt déclara que, dans les nécessités extrêmes auxquelles on se trouvait réduit, les classes laborieuses devaient contribuer comme les autres aux frais d'une guerre dont le succès n'importait pas moins à leur destinée qu'à celle des riches et

des puissans; c'était là, suivant lui, une vérité qu'il fallait avoir le courage de leur dire au lieu de les perdre en les flattant. Ces charges nouvelles furent acceptées sans difficulté.

Non content d'accumuler ainsi des forces et des ressources extraordinaires entre les mains des ministres, le parlement, qui déjà avait sacrifié aux exigences du moment les garanties de la liberté individuelle, crut devoir encore prendre de nouvelles précautions contre les abus de la presse. Il fut décidé, à la demande du procureur-général, que les principaux propriétaires et l'imprimeur de chaque journal devraient faire enregistrer leur nom et leur demeure au bureau du timbre, où un exemplaire de leur feuille serait chaque jour déposé. Cette innovation, fort raisonnable, dont le but était d'établir une responsabilité effective, fut cependant combattue par Tierney et par Sheridan, qui prétendit qu'aucune répression ne devait être exercée contre les écarts de la presse. Pitt et Windham firent bonne justice d'un tel paradoxe. Peu de temps auparavant, un journal de l'opposition, le *Morning Chronicle*, ayant, dans un article écrit avec un injurieux dédain, qualifié la chambre des lords de *chambre d'enregistrement*, le propriétaire et l'imprimeur s'étaient vus mander à la barre, et, malgré leurs humbles supplications, avaient été condamnés chacun à trois mois de prison et à 50 livres sterling d'amende.

Les projets de la France restaient toujours enveloppés de mystère. L'armement considérable qui se préparait à Toulon avait bien éveillé quelques soupçons sur le but que le directoire avait en vue, mais ce n'étaient encore que de vagues conjectures. L'Angleterre, dans cette pénible incertitude, ne savait de quel côté diriger sa résistance. Ses escadres bloquaient les ports de France et d'Espagne pour s'opposer à la réunion des escadres de ces deux pays. En dépit de cette surveillance, la flotte de Toulon, escortant un immense convoi chargé de quarante mille soldats commandés par Bonaparte en personne, sortit du port le 19 mai 1798. Le 12 juin, son audacieux général s'emparait de Malte sans coup férir et abolissait la souveraineté de l'ordre. Le 2 juillet, il débarquait en Égypte, et vingt jours après il entrait au Caire, tandis que l'amiral Nelson, détaché à sa poursuite par lord Saint-Vincent, commandant des forces anglaises dans la Méditerranée, parcourait vainement les mers sans pouvoir trouver les traces des Français. Cette course inutile l'exposa alors à des épigrammes dont il devait bientôt tirer une terrible vengeance.

Sur ces entrefaites, l'attention du cabinet de Londres fut détournée un moment par une crise redoutable du théâtre où s'accomplissaient

de si grands évènemens. L'insurrection irlandaise, depuis long-temps préparée par les efforts réunis des catholiques, des presbytériens, des révolutionnaires, et par les excitations de la France, éclata enfin avec violence. Les autorités de Dublin, averties un peu avant le jour fixé pour le soulèvement, purent le prévenir dans la capitale en arrêtant ceux qui devaient le diriger, mais la révolte éclata simultanément sur tous les autres points du pays. Pendant un mois, l'Irlande vit livrer des combats acharnés, dans lesquels la discipline des troupes régulières triompha presque constamment du nombre et de l'aveugle fureur des masses populaires. Trop souvent, de part et d'autre, des massacres, des excès de toute nature, déshonorèrent la cause victorieuse. Des renforts considérables ne tardèrent pas à arriver d'Angleterre au secours du vice-roi. Un grand nombre de miliciens offrirent leurs services pour aller combattre la révolte. L'autorisation du parlement pouvait seule donner au ministère le droit de les envoyer hors du territoire de la Grande-Bretagne; cette autorisation, demandée aux deux chambres au moment où elles allaient clore leur session, fut accordée avec empressement malgré les objections des adversaires du cabinet, qui dissimulaient assez mal leur complaisante indulgence pour les Irlandais rebelles.

Lorsque ce vote fut rendu, l'insurrection était déjà expirante. Vaincus le 20 juin à Vinegar-Hill, dans un combat décisif, les insurgés furent chassés de Vexford, où ils avaient établi leur quartier-général, et depuis ce moment les engagemens qu'ils eurent encore avec les troupes anglaises ne furent plus pour eux qu'une suite de déroutes. Bientôt tout fut soumis. L'insurrection n'existait déjà plus, lorsque le général français Humbert, envoyé par le directoire pour la seconder, débarqua à Killala, amenant avec lui douze cents soldats, que d'autres divisions plus nombreuses devaient suivre à peu de distance. Il parvint encore à réunir quelques milliers de paysans auxquels il distribua des fusils et des uniformes, il obtint même quelques légers succès; mais, entouré ensuite par des forces supérieures, il fut obligé de mettre bas les armes. Un second détachement arrivé peu après n'échappa au même sort qu'en se rembarquant précipitamment. Avant qu'on pût connaître en France le malheureux résultat de ces tentatives, une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates, de deux moindres bâtimens, et chargée de troupes et de munitions, se présenta encore sur la côte d'Irlande, mais elle y rencontra l'amiral Warren, qui, après l'avoir complètement battue, s'empara du vaisseau de ligne et de six des frégates.

Telle fut la fin de la révolte irlandaise. Cette guerre, poussée avec la fureur qui caractérise les guerres civiles, surtout lorsque les haines de race et de religion viennent exalter le fanatisme de l'esprit de parti, avait, dit-on, fait périr en quelques semaines plus de trente mille personnes. Les cours d'assises et les conseils de guerre, devant lesquels on traduisit les prisonniers, augmentèrent encore le nombre des victimes. Des centaines de malheureux montèrent sur l'échafaud; parmi eux, on comptait des hommes recommandables par leur considération personnelle, par leur rang, par leur caractère privé, et beaucoup de prêtres catholiques. La réaction fut atroce. Heureusement, elle dura peu. Bientôt le marquis de Cornwallis, ayant remplacé lord Camden dans la vice-royauté, publia une amnistie qui mit fin à ces boucheries effroyables, et par un sage mélange de fermeté et d'esprit de conciliation, il commença à rétablir l'ordre moral, à calmer les esprits, à fermer les plaies douloureuses que quelques mois d'emportemens furieux avaient faites au pays.

L'Irlande était domptée, et pour bien long-temps réduite à l'impossibilité de tenter un autre soulèvement. L'orage qui grondait depuis quatre ans sur le gouvernement britannique avait éclaté sans l'abattre, et, fortifié par là dans sa situation intérieure, ce gouvernement était bien mieux placé pour faire face aux difficultés du dehors. Un grand évènement vint, d'ailleurs, modifier à son avantage les chances de la lutte qu'il continuait à soutenir contre la France dans des conditions en apparence si inégales. Le 1er août, l'amiral Nelson, qui n'avait pu empêcher Bonaparte de débarquer en Égypte, attaqua audacieusement, devant Aboukir, l'escadre qui l'y avait conduit. Après une des batailles les plus acharnées et les plus sanglantes dont on ait gardé le souvenir, cette escadre fut anéantie. De treize vaisseaux de ligne qui la composaient, deux seulement parvinrent à s'échapper, neuf tombèrent entre les mains du vainqueur, les deux autres avaient péri dans les flammes avec l'amiral français Brueys. Les conséquences de cette victoire furent immenses. Non-seulement elle porta un coup terrible à la marine française, non-seulement, en ôtant à l'armée d'Égypte les moyens de communiquer sûrement avec la France, elle la frappa en quelque sorte d'impuissance dans sa nouvelle conquête, et la mit dans l'impossibilité de donner suite aux projets médités contre l'Inde; ces effets directs de la bataille d'Aboukir s'effacent en quelque sorte devant l'influence qu'elle exerça sur les dispositions de l'Europe : ce fut le signal, la cause déterminante de la seconde coalition qui s'organisa bientôt après contre le directoire.

Depuis que le traité de Campo-Formio avait paru lui livrer l'empire du continent, le directoire semblait avoir pris à tâche de pousser à bout, par ses empiètemens, la patience des peuples et des souverains. Nous avons vu comment, sans se concerter avec aucune des grandes puissances, il avait remplacé violemment le gouvernement du saint-siége et l'ancienne organisation fédérative de la Suisse par des démocraties nouvelles formées à l'image de la république française. Entouré ainsi de gouvernemens dont il était le type et qui n'avaient d'autre force que celle qu'il leur communiquait, il ne les traitait pas avec moins de dureté que ses ennemis. On l'avait vu tout récemment briser le directoire et les conseils de la république cisalpine, parce qu'ils s'étaient refusés à accepter les stipulations fort onéreuses d'un traité d'alliance et de commerce qu'il voulait leur imposer. Toujours impérieux et hautain, il ne daignait plus négocier, il prétendait dicter partout la loi. Au congrès de Rastadt, où ses plénipotentiaires discutaient avec ceux de l'empire les conditions du rétablissement de la paix entre la France et l'Allemagne, il ne se bornait plus à exiger la cession de la rive gauche du Rhin : il voulait quelques positions sur la rive droite, il refusait de se charger des dettes des pays qu'on lui cédait, il intervenait arrogamment dans une question tout allemande, dans le mode d'indemnité des princes dépossédés en sa faveur. Par ces étranges prétentions, il blessait à la fois tous les intérêts, tous les amours-propres, il réveillait dans les esprits les plus apathiques un sentiment d'indépendance et de dignité qu'on ne provoque jamais impunément. Le cabinet prussien lui-même, dont la mort récente de Frédéric-Guillaume II et l'avènement de Frédéric-Guillaume III n'avaient pas changé les inclinations pacifiques, et qui jusqu'alors avait secondé la politique française, commençait à la trouver trop exigeante; à Rastadt, la légation prussienne se joignit à celle d'Autriche pour défendre contre la France la limite du Rhin. L'Autriche, qui, pour tolérer bien des usurpations, ne demandait qu'à en avoir sa part, l'Autriche, ne trouvant pas le directoire assez disposé à accéder aux vues ambitieuses qu'elle avait sur l'Italie, pensait déjà à reprendre les armes avec l'appui d'un allié dont le concours pouvait changer la proportion des forces respectives. Cet allié, c'était la Russie. Paul Ier, en montant sur le trône, s'était d'abord montré enclin à garder la neutralité; mais bientôt sa haine profonde pour les idées révolutionnaires et l'indignation que lui inspiraient les envahissemens de la France l'avaient rapproché de l'Angleterre, avec laquelle il avait, dès l'année précédente, conclu un traité de commerce. Une circonstance

singulière acheva de le pousser dans cette voie. Son esprit bizarre et enthousiaste s'était pris d'une sorte de passion pour l'ordre de Malte, dont il ne tarda pas à se déclarer le protecteur et le grand-maître. Il considéra pour ainsi dire comme une agression dirigée contre lui l'acte par lequel Bonaparte avait occupé le territoire et détruit l'existence politique de l'ordre. D'accord avec l'Angleterre et bientôt avec l'Autriche, qui cependant dissimulait encore et peut-être même n'était pas complètement décidée à la guerre, Paul travaillait activement à former une nouvelle coalition. On n'eut pas de peine à y faire entrer la Porte Ottomane, que l'invasion inattendue de l'Égypte avait irritée au plus haut point. Le sultan déclara la guerre à la France. L'antique alliance qui remontait à François Ier et à Soliman fut rompue pour la première fois, et par un renversement non moins inoui des lois ordinaires de la politique, on vit une flotte de guerre russe reçue comme auxiliaire dans le Bosphore. Les coalisés furent moins heureux dans leurs efforts pour obtenir la coopération de la Prusse. Frédéric-Guillaume resta également sourd à leurs pressantes instances et à celles de l'ambassadeur du directoire, le célèbre Sieyès, qui mit tout en œuvre pour l'entraîner dans l'alliance française. Mais à l'autre extrémité de l'Europe, une cour qui cependant avait de bien autres motifs d'agir avec prudence fut moins circonspecte. Le cabinet napolitain, dominé par une reine ambitieuse et violente, ne pouvant obtenir du directoire les agrandissemens qu'il avait rêvés et qu'on lui avait laissé espérer un moment, entra avec emportement dans les projets des ennemis de la France. Presque toute la population fut appelée aux armes. Nelson, revenant d'Aboukir, fut reçu triomphalement dans le port de Naples, comme si déjà ce pays eût été l'allié de l'Angleterre. Les derniers mois de cette année virent conclure les nombreux traités, les uns publics, les autres secrets, qui serrèrent les liens et réglèrent les moyens d'exécution de cette confédération redoutable. Déjà, en vertu d'un de ces traités, soixante mille Russes s'étaient mis en marche pour aller se joindre, sur le Danube, aux forces autrichiennes. Tout se préparait pour de prochaines hostilités.

Le directoire, ne pouvant se dissimuler l'orage qui s'amoncelait contre lui, songea aussi à se mettre en défense. Il demanda aux conseils législatifs deux cent mille soldats et d'énormes subsides, qui lui furent immédiatement accordés. Le ton du message adressé aux deux conseils était fier, hautain, menaçant. Cependant le directoire désirait éviter une rupture qui allait remettre en question, dans des circonstances peu favorables pour lui à beaucoup d'égards, les avantages

obtenus par le traité de Campo-Formio. Il commençait à comprendre qu'il avait poussé à bout la patience des peuples aussi bien que celle des gouvernemens. Les Belges se soulevaient contre la conscription militaire récemment établie; la campagne de Rome, secrètement excitée par la cour de Naples, courait aussi aux armes pour rétablir l'autorité du pape, et ce n'était pas sans peine qu'on réprimait ces insurrections, encore isolées. Les dominateurs de la France regrettèrent sans doute alors d'avoir poussé les choses trop loin. A Rastadt, le langage de leurs plénipotentiaires changea tout à coup; ils rétractèrent, ils modifièrent au moins ce qu'il y avait de plus exagéré dans leurs demandes. On devint singulièrement conciliant à l'égard de l'Autriche, dont l'attitude prit, au contraire, une fermeté toute nouvelle; on parla même d'ouvrir des négociations avec l'Anglèterre et la Porte; on alla jusqu'à supporter patiemment les provocations de la cour de Naples.

Ces démonstrations pacifiques ne produisirent aucun effet, soit que les coalisés ne les crussent pas bien sincères, soit qu'ils fussent déjà trop engagés pour revenir sur leurs pas. L'Angleterre triomphait. Naguère complètement isolée, elle voyait les puissances continentales se placer peu à peu sur le terrain que seule elle avait constamment occupé. Le cabinet de Londres, dirigeant la fougue de la Russie, ranimant le courage de l'Autriche, excitant les passions de la Porte et de la cour de Naples, était l'ame de cette seconde coalition bien plus qu'il ne l'avait été de la première, formée au hasard et sans dessein prémédité. En ce moment même, de nouvelles conquêtes venaient ajouter à l'éclat que la bataille d'Aboukir avait jeté naguère sur les armes britanniques, des avantages moins glorieux sans doute, mais importans aussi : un faible corps de débarquement enlevait à l'Espagne l'île de Minorque; un détachement de l'escadre de Nelson s'emparait de l'île de Gozzo, dépendance de Malte; Malte même était bloquée; la domination britannique s'établissait dans la Méditerranée.

C'est dans ces circonstances que s'ouvrit, le 20 novembre, la session du parlement. Le discours du trône, bien différent de ceux des années précédentes, rappelait avec orgueil les succès récemment obtenus, et exprimait de grandes espérances pour l'avenir. Les adresses furent votées presque sans opposition. Les remerciemens, les pensions proposés en faveur des héros d'Aboukir, furent accordés à l'unanimité. Déjà Nelson, devenu l'idole de la nation, avait été élevé à la pairie.

Le parlement eut ensuite à pourvoir aux dépenses de plus en plus énormes que faisait prévoir le nouveau développement donné à la guerre. Les armemens projetés s'élevaient à deux cent cinquante mille

hommes de troupes de terre et à cent vingt mille matelots ou soldats de marine. La somme que le gouvernement avait à se procurer au-delà des ressources ordinaires était de 23 millions sterling. Pitt proposa de demander à l'emprunt 14 millions, dont le tiers à peu près serait fourni par le fonds d'amortissement, et de substituer au triplement des taxes, qui avait assez mal réussi l'année précédente, un impôt direct sur le revenu, calculé dans les mêmes proportions, c'est-à-dire dans celle du dixième pour tout revenu de 200 livres sterling et au-dessus, et pour les revenus moindres, dans une proposition décroissante. La répartition de cet impôt, en d'autres termes, l'appréciation de toutes les fortunes, devait être faite par des commissaires pris dans une condition sociale indépendante et à l'abri de tout soupçon de partialité; les intéressés qui se croiraient grevés étaient autorisés à en appeler à d'autres commissaires désignés à cet effet. On reconnaissait à ces intéressés le droit de produire leurs livres de comptes et tous autres documens pour prouver la surcharge dont ils croiraient avoir à se plaindre; mais on n'attribuait pas à l'administration le droit d'exiger d'eux la présentation de ces documens, ni même aucune explication catégorique. D'après les calculs de Pitt, le nouvel impôt devait rapporter à peu près 10 millions sterling.

Un impôt ainsi établi était une grande innovation dans les habitudes de l'Angleterre. Il fut vivement combattu dans les deux chambres, comme ouvrant la porte à un système de contributions illimitées, comme devant avoir pour effet de pousser à l'émigration les propriétaires accablés, d'élever le prix des choses nécessaires à la vie, et de diminuer le produit des autres impôts. On signala tout ce qu'il avait d'arbitraire, d'oppressif, de contraire à l'esprit de la constitution, et en même temps toutes les issues qu'il ouvrait à la fraude. On prétendit qu'il ménageait trop les hommes d'argent, tandis qu'il pesait lourdement sur la propriété foncière, et, pour y remédier, on mit en avant l'idée d'en varier la quotité suivant la nature des propriétés qui y seraient soumises. On allégua, d'un autre côté, que la foi publique réclamait une exception en faveur des créanciers de l'état. Pitt répondit à tous ces argumens avec beaucoup de logique et de lucidité. Il démontra ce qu'il y aurait eu d'impraticable à modifier la base de l'impôt pour établir entre les contribuables une parfaite égalité, impossible en elle-même. Il soutint que les créanciers de l'état ne seraient fondés à se plaindre que dans le cas où une taxe particulière frapperait leurs rentes, et qu'on ne violait pas les engagemens contractés envers eux en les taxant comme tous les au-

tres sujets pour l'ensemble de leur fortune. Il fit d'éloquens appels aux sentimens patriotiques qui avaient déjà inspiré de si grands sacrifices, payés d'ailleurs par de si grands résultats; il adjura le parlement de persévérer et de tout préférer à une paix honteuse. Après des débats très prolongés, l'impôt du revenu fut voté à une immense majorité, aussi bien que tout le plan financier dont il faisait partie. Il fallut encore, avant la fin de la session, y ajouter quelques nouvelles taxes sur les consommations, pour maintenir entre les dépenses et les recettes l'équilibre si laborieusement établi et toujours rompu, soit par des circonstances imprévues, soit par des erreurs d'évaluation inévitables au milieu de tant d'innovations et d'essais.

Le ministère avait soumis au parlement des documens qui démontraient l'existence d'une conspiration tramée par les sociétés révolutionnaires, de concert avec le gouvernement français, pour corrompre les soldats et les matelots. Une commission secrète, chargée d'examiner ces documens, ayant reconnu l'urgente nécessité de réprimer ces dangereuses manœuvres et de renforcer les pouvoirs extraordinaires déjà conférés au gouvernement, deux bills proposés par Pitt furent votés à des majorités très considérables, malgré une vive opposition; l'un maintenait la suspension de la liberté individuelle en y ajoutant la faculté de transporter sur un autre point du royaume les personnes arrêtées, de manière à les éloigner de leurs complices; l'autre punissait de l'amende, de la prison, dans certains cas même de la déportation, ceux qui, après un délai fixé, continueraient à faire partie des sociétés révolutionnaires; il soumettait à de nouvelles entraves les réunions de toute nature, réglait le droit d'affiche publique, et exigeait la déclaration officielle de toute imprimerie. L'esprit de répression intérieure se ranimait, comme à l'ordinaire, en proportion de l'activité que prenait la guerre extérieure. Le roi, d'ailleurs, secondait cette réaction de toute son énergie : de sa propre main, il raya le nom de Fox de la liste des membres du conseil privé, où figurent, comme on sait, tous les anciens ministres; le crime de Fox était d'avoir bu, dans un banquet, *à la majesté du peuple souverain*. Pitt n'approuva pas une mesure qui, suivant lui, ne pouvait qu'augmenter l'importance et la popularité de l'homme qu'elle frappait.

Cette session ne fut pourtant pas uniquement marquée, comme la plupart des précédentes, par des votes financiers et des mesures d'exception contre la liberté; elle vit aussi débattre une des plus grandes questions politiques dont le parlement se soit jamais occupé.

Depuis qu'à l'issue de la guerre d'Amérique la législature irlandaise

avait été déclarée complètement indépendante de celle de la Grande-Bretagne, on avait pu reconnaître les inconvéniens pratiques de la théorie sur laquelle reposait un pareil état de choses. Ces inconvéniens s'étaient surtout révélés à l'époque de la maladie de George III, lorsque le prince de Galles, appelé à la régence, avait reçu des chambres britanniques des pouvoirs très limités, tandis qu'il s'était vu investir par les chambres irlandaises de tous les priviléges attribués à la royauté. Le rétablissement du roi avait heureusement écarté cette difficulté, mais il n'en avait pas aboli le principe. Des difficultés analogues pouvaient se présenter et jeter la monarchie dans d'interminables embarras. Le moindre dommage qui pût en résulter, c'était l'affaiblissement du pouvoir, et cet affaiblissement, dans la situation où l'on se trouvait alors, était un danger mortel qu'il fallait conjurer à tout prix. Pitt pensa que le seul moyen d'atteindre ce but, c'était d'unir législativement les deux pays, de fondre le parlement irlandais dans celui de la Grande-Bretagne, comme sous la reine Anne on avait fondu le parlement écossais dans le parlement anglais, et il crut que l'abattement où les désastres de l'année précédente avaient plongé les patriotes irlandais faciliterait l'exécution de ce projet.

Un pamphlet fut publié en Irlande par un affidé connu du ministère, et répandu à profusion pour préparer les esprits à cette grande mesure. Il produisit une sensation très vive, et les idées qu'il développait devinrent l'objet d'une ardente polémique. Elles trouvèrent quelque faveur parmi les propriétaires fonciers et dans les villes de commerce, dont les intérêts étaient liés à ceux de l'Angleterre; mais un grand nombre de comtés, de cités, de bourgs, prirent des résolutions contraires à l'union projetée, dans laquelle ils signalaient un suicide national. A Dublin surtout, on s'y montra extrêmement hostile, et le barreau presque entier vota contre une innovation qu'il déclara pleine de périls. Un vote semblable fut émis par une assemblée de bourgeois et de négocians tenue sous la présidence du lord-maire. Plusieurs assemblées paroissiales et le célèbre collége de la Trinité s'associèrent à ces manifestations, dont la corporation municipale avait pris l'initiative.

Le jour même où se réunissait à Dublin le parlement qui devait être saisi de la question, le 22 janvier 1799, elle fut aussi soumise à Londres à la chambre des communes : un message royal lui recommanda, pour déjouer les tentatives faites par l'ennemi dans la pensée de séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne, d'adopter les dispositions les plus propres à améliorer et à perpétuer une union si nécessaire à la

prospérité et à la sécurité commune des deux pays. Dès le lendemain, Dundas présenta un projet d'adresse conforme à la pensée du message. Sheridan, à qui sa qualité d'Irlandais ne permettait pas de garder le silence sur une pareille matière, se déclara énergiquement l'adversaire d'une proposition qui, dans son opinion, devait détruire l'indépendance de l'Irlande sans guérir des maux produits par l'ignorance et la détresse d'un peuple écrasé sous les exactions des propriétaires, il contesta d'ailleurs aux deux parlemens le droit d'anéantir des nationalités distinctes dont ils tiraient eux-mêmes leur existence et leurs pouvoirs. Canning, Irlandais aussi, mais l'un des plus zélés adhérens de la politique du cabinet, défendit, au contraire, la proposition. Pitt prit ensuite la parole. Après avoir fait remarquer qu'il n'était pas temps encore d'entrer dans les détails, puisqu'il ne s'agissait en ce moment que de prendre en considération l'idée indiquée dans le message royal, il démontra que la doctrine professée par Sheridan sur l'incompétence des deux parlemens se rattachait par des liens étroits au principe anti-social du suffrage universel, et tendait, dans ses effets rétroactifs, à frapper de nullité l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, par conséquent l'autorité même du parlement britannique, résultat de cette union; il expliqua que la mesure proposée, en substituant à l'action d'une législature distincte, esclave des passions locales, un parlement placé assez haut et assez loin pour être impartial, pourrait mettre un terme à ces luttes de partis et de religions qui retardaient la marche de la civilisation dans la malheureuse Irlande et y entretenaient, au milieu de tant d'excès, une effroyable misère; il prouva surtout avec une incontestable évidence que c'était la seule combinaison par laquelle on pût prévenir les dangers dont l'antagonisme possible des deux parlemens menaçait l'empire; il déclara enfin qu'aucun obstacle, aucune crainte ne l'empêcherait de faire tous ses efforts pour accomplir cette grande entreprise, à laquelle se liaient, dans sa conviction intime, la tranquillité de l'Irlande, les plus grands intérêts de la monarchie et le bonheur d'une partie considérable du monde.

L'adresse passa sans division, mais le même jour un vote bien différent eut lieu dans la chambre des communes irlandaises. Le vice-roi, en ouvrant la session, avait fait allusion au projet d'union. Le parti du gouvernement voulut insérer dans l'adresse une phrase conçue dans le même sens. Malgré tous les efforts de lord Castlereagh, secrétaire du gouvernement d'Irlande, cette phrase fut retranchée du projet par une majorité de 5 voix, et il s'en fallut d'une voix seulement qu'on

ne la remplaçât par une phrase directement improbative. Des réjouissances publiques accueillirent ces manifestations de la répugnance des communes. Ceux qui avaient voté en faveur de l'union, désignés à la haine populaire par les injures des journaux, furent insultés dans les rues.

Cet échec n'ébranla pas la volonté bien arrêtée de Pitt. Il reprit, peu de jours après, la question devant la chambre des communes britanniques. Dans un discours très long et très étudié, il commença par reconnaître qu'aussi long-temps que l'état des esprits ne se serait pas modifié en Irlande, il n'y aurait rien à faire; mais en attendant ce changement, et pour le préparer, il invita le parlement anglais à exprimer son opinion. Il développa ensuite les considérations qu'il s'était borné à indiquer dans son premier exposé. L'union, suivant lui, pouvait seule donner une base solide aux relations de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, si hasardées, si compromises, entravées de tant de difficultés dans la situation actuelle. Elle augmenterait considérablement les forces dont les deux pays pouvaient disposer contre l'ennemi commun, qui la redoutait plus que toute chose parce qu'il en comprenait très bien les conséquences naturelles; elle contribuerait puissamment à la sûreté, à la tranquillité de l'Irlande; elle y donnerait plus d'extension au commerce, elle y rappellerait même les capitaux, éloignés jusqu'alors par la continuité des désordres matériels; seule elle pourrait rendre possible la concession des droits politiques aux catholiques en détruisant le plus fort argument qu'on y opposât, le danger de faire tomber les protestans irlandais sous le joug de leurs adversaires plus nombreux. Après avoir de nouveau réfuté, comme fondée sur des théories anarchiques, l'objection tirée de la prétendue incompétence du parlement irlandais, Pitt démontra qu'un peuple ne renonçait pas à son indépendance en s'unissant à un autre peuple issu du même sang, parlant la même langue, doué d'institutions analogues, bien que plus parfaites, et dont le concours lui était absolument nécessaire pour assurer sa prospérité et son repos. Il rappela l'exemple de l'Écosse, si heureuse maintenant par l'effet d'une union qu'on avait repoussée jadis avec tout autant de violence et par des pronostics non moins sinistres. Il énonça enfin les bases principales du projet sur lequel le gouvernement avait voulu appeler les délibérations des deux législatures. Ces bases, c'était l'union des deux couronnes, la fusion de leurs parlemens par l'introduction dans les chambres britanniques d'un nombre déterminé de pairs et de députés irlandais, le maintien de l'église épiscopale irlandaise, celui des diverses juridictions en vi-

gueur dans les deux royaumes, l'admission de tous leurs sujets aux mêmes priviléges, sans en excepter ceux du commerce et de la navigation, l'interdiction d'imposer de nouveaux droits de douane sur les importations entre les deux îles, et l'engagement de diminuer peu à peu ceux qui existaient alors; chaque portion de la dette publique antérieure était laissée à la charge du pays qui l'avait contractée; quant aux impôts destinés à couvrir les dépenses communes, on devait pourvoir par des dispositions spéciales à ce qu'ils fussent répartis dans une juste proportion entre les deux fractions du royaume-uni.

Sheridan, tout en rendant hommage au talent avec lequel Pitt avait soutenu son projet, le combattit vigoureusement comme préparant l'esclavage de l'Irlande, et proposa deux résolutions préalables dont la rédaction insidieuse eût placé sous la suspicion de violence ou de corruption le vote éventuel d'un pareil plan. Ces résolutions furent rejetées, et, à la suite d'un long débat, la chambre des communes, à la majorité de 131 voix contre 19, sanctionna les propositions de Pitt. Les lords, à qui on s'empressa de les transmettre, y donnèrent aussi leur adhésion, et une adresse émanée des deux chambres les soumit à l'approbation royale. Muni ainsi de l'assentiment du parlement britannique, le ministère ne voulut pourtant pas engager de nouveau la question en Irlande avant d'en avoir assuré la solution favorable. Le langage tenu officiellement à Dublin par ses représentans avertit seulement la législature irlandaise que le projet auquel elle s'était montrée contraire n'était pas abandonné.

Cependant la guerre continentale, préparée durant les derniers mois de l'année précédente par de si actives négociations, avait enfin éclaté. Dès la fin de novembre, la cour de Naples, cédant à un emportement qui ne lui permit même pas d'attendre le concours de ses alliés, avait donné le signal des hostilités. Sa nombreuse armée, commandée par le général autrichien Mack, avait envahi les états de l'église et occupé Rome; mais bientôt la petite armée française de Championnet, qui s'était d'abord retirée devant des forces trop supérieures, avait repris l'offensive, et, après avoir chassé les Napolitains de leur facile conquête, elle les avait poursuivis jusque sur leur propre territoire. Le roi Ferdinand, saisi d'épouvante, s'était réfugié en Sicile. Naples, livré aux fureurs des *lazzaroni* armés au nom de la religion et du trône, s'était hâté d'appeler les Français à son secours, et une nouvelle république, la république *parthénopéenne*, avait augmenté le nombre des satellites de la France. Dans le même moment, à l'autre extrémité de l'Italie, un général français, Joubert, sous prétexte de

veiller à la sûreté des troupes placées sous ses ordres, s'emparait des places fortes du Piémont, et contraignait le roi Charles-Emmanuel à se retirer en Sardaigne après avoir abdiqué en faveur de la France.

Le mouvement prématuré des Napolitains n'avait donc eu d'autres résultats que de livrer aux Français les seules parties de l'Italie qu'ils n'eussent pas encore soumises. L'Autriche, dont les préparatifs n'étaient pas achevés, resta spectatrice immobile de ces évènemens; elle attendait l'arrivée des auxiliaires que lui envoyait le cabinet de Saint-Pétersbourg, et le congrès de Rastadt n'était pas encore dissout. Ce fut le directoire qui mit fin à cette situation singulière : ayant demandé à la cour de Vienne des explications catégoriques sur la marche des Russes et ne les ayant pas obtenues, il donna l'ordre à ses généraux d'attaquer les Autrichiens.

L'état de la France, au moment où elle entrait ainsi en lutte avec une portion considérable de l'Europe continentale, n'était rien moins que rassurant. Le gouvernement du directoire, frappé de discrédit par l'immoralité et la médiocrité de la plupart de ses chefs, penchait vers sa ruine. Menacé à la fois par les conspirations des jacobins, par les intrigues des royalistes, par les prétentions hautaines et l'ambition effrénée de ses généraux, il ne se soutenait qu'à force de coups d'état et de mesures arbitraires. L'opinion publique, fatiguée de tant de révolutions, n'aspirait plus qu'au repos sous un pouvoir assez fort pour le garantir, et comme le directoire n'était évidemment pas ce pouvoir, elle appelait de tous ses vœux son renversement. Les principaux membres du gouvernement, regardant eux-mêmes comme inévitable un prochain changement, pensaient moins à le prévenir qu'à le diriger chacun dans son propre intérêt. La chouannerie, mélange odieux de brigandage et de guerre civile, désolait plusieurs départemens. Les finances étaient ruinées. L'armée, livrée dans les pays conquis à des habitudes d'indiscipline et de désordre qu'excusaient le dénûment où on la laissait et l'exemple de ses généraux, avait perdu elle-même quelque chose de son ancienne vigueur. L'élite de cette armée était d'ailleurs en Égypte, avec Bonaparte, bloquée en quelque sorte par les Anglais, et n'ayant plus, depuis la destruction de la flotte d'Aboukir, aucun moyen d'accourir au secours de la France. Enfin, parmi les capitaines qui s'étaient illustrés dans les dernières campagnes, les uns avaient suivi Bonaparte; la mort, l'exil, la disgrace, avaient frappé quelques autres, et ceux qui restaient, inquiétant, par leur supériorité même, un gouvernement faible et jaloux, n'étaient pas toujours préférés, pour les principaux commandemens, à des hommes moins ha-

biles, mais plus souples ou animés de sentimens politiques plus conformes à ceux du directoire.

Ce n'était pas avec de tels instrumens, ce n'était pas surtout sous un gouvernement pareil qu'on pouvait s'attendre à voir recommencer les miracles des derniers temps du comité de salut public. Jourdan, que la faveur de l'opinion dominante avait fait placer, malgré ses dernières défaites, à la tête de la grande armée d'Allemagne, et qui s'était dirigé sur le Danube à travers la Forêt-Noire, fut de nouveau complètement battu par l'archiduc Charles et rejeté sur le Rhin. Masséna, repoussé aussi dans ses tentatives pour pénétrer sur le territoire germanique, put à peine se maintenir en Suisse contre l'archiduc. En Italie, Schérer, qui s'était hâté d'attaquer les Autrichiens avant l'arrivée des Russes, fut entièrement défait par le général Kray et perdit la moitié de ses soldats. Lorsque Suwarow prit, quelques jours après, le commandement des armées russe et autrichienne réunies, il ne trouva plus devant lui que des débris, et tout le génie de Moreau, appelé trop tard à remplacer Schérer, ne put que retarder un peu la marche du fougueux Moscovite, qui, parcourant le nord de la péninsule avec la rapidité de l'éclair et écrasant tous ses adversaires par le nombre de ses soldats et par son indomptable énergie, renversa en quelques semaines l'édifice que Bonaparte avait élevé en quelques mois. Pendant ce temps, les forces navales de la Turquie et de la Russie enlevaient Corfou à la France. La république parthénopéenne, abandonnée par les Français, succombait sous l'insurrection des paysans calabrais, dont les Russes, les Turcs et les Anglais secondaient les efforts. Dans les états de l'église, cette coalition étrange de mahométans, de schismatiques et d'hérétiques détruisait aussi le régime républicain. A peine, dans la Rivière de Gênes et sur quelques points du Piémont, les Français pouvaient-ils encore prolonger leur résistance au-delà des Alpes, et déjà l'apparition des Cosaques portait la terreur dans le Dauphiné.

Jamais, depuis le printemps de 1793, les ennemis de la France n'avaient obtenu d'aussi grands succès, jamais ils n'avaient semblé aussi près de triompher; ils devaient pourtant échouer comme la première fois, et pour des motifs analogues, le peu d'accord des vues des alliés et, ce qui en était la suite nécessaire, le défaut d'ensemble dans leurs opérations. Dominé par ses sentimens chevaleresques et trop éloigné d'ailleurs de la France et de l'Italie pour que des idées de conquête et d'agrandissement pussent entrer dans ses projets, Paul Ier aspirait uniquement à la gloire de restaurer en tous lieux

l'ordre politique détruit par la révolution; il annonçait, dans un manifeste officiel, que ses confédérés et lui avaient résolu de détruire le *gouvernement impie et illégitime* auquel la France était soumise, et il déclarait la guerre à l'Espagne pour la punir de sa liaison avec ce gouvernement *abandonné de Dieu;* mais l'Angleterre et l'Autriche tenaient un langage tout différent. Pitt, interpellé dans la chambre des communes sur ce qu'on devait entendre par la *délivrance de l'Europe*, indiquée comme le but de la coalition, répondait qu'il fallait réprimer l'esprit d'usurpation et de propagande anarchique qui constituait la politique de la France, mais qu'on ne prétendait nullement faire du renversement de la république une des conditions de la paix. L'Autriche ne publiait aucune déclaration de principes, elle en a peu l'habitude; mais ses actes indiquaient suffisamment qu'en aidant les Russes à chasser les Français de l'Italie, ce n'était pas pour les anciens souverains de ce pays qu'elle comptait travailler : en Piémont, dans les Légations romaines, elle évitait de proclamer le rétablissement de l'autorité du roi de Sardaigne et du pape; elle désarmait les populations que Suwarow avait excitées à s'insurger contre les Français, et qui avaient pu voir dans cet appel une promesse d'indépendance; au lieu de poursuivre vigoureusement les troupes vaincues du directoire, ses généraux perdaient un temps précieux à soumettre des places fortes dont la conquête, inutile au but apparent de la guerre, la rendait plus complètement maîtresse des territoires qu'elle espérait garder.

Des vues si divergentes devaient faire naître entre les alliés des dissentimens sérieux sur la manière de poursuivre les hostilités. La défiance, l'aigreur, ne tardèrent pas à s'y mêler. L'humeur impérieuse et mobile de Paul Ier, le caractère impétueux et fantasque de Suwarow, la hauteur des Russes, la susceptibilité, la lenteur méthodique des Autrichiens, auraient suffi d'ailleurs pour rendre inévitable une prompte rupture. Des revers, amenés en grande partie par ces circonstances mêmes, vinrent l'accélérer. Un second corps de troupes russes était arrivé en Suisse sous les ordres du général Korsakow. Ce chef ignorant et présomptueux, refusant de se concerter avec les Autrichiens, pour lesquels il affectait un dédain ridicule, perdit contre Masséna la bataille de Zurich, une des plus décisives de cette guerre. Non-seulement Korsakow fut contraint, après sa défaite, d'évacuer précipitamment la Suisse, mais Suwarow, qui accourait d'Italie pour le secourir, compromis par ce désastre, put à peine, à force de courage et de persévérance, sauver les restes d'une armée que ses vic-

toires même avaient épuisée, et les ramener en Russie, où le rappelaient les ordres de son souverain.

Un revers non moins accablant frappa bientôt après, sur un autre point de l'Europe, les armes russes, associées aux armes anglaises. Le cabinet de Londres avait formé le plan d'une expédition destinée à rétablir en Hollande l'autorité du stathouder. En vertu d'un traité conclu à cet effet avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, ce cabinet, moyennant un subside mensuel de 75,000 livres sterling, avait mis à la disposition de l'Angleterre 18,000 soldats, 6 vaisseaux, 5 frégates, et d'autres bâtimens. L'armée anglo-russe, forte de 40,000 hommes et portée par une escadre formidable, débarqua dans le nord de la Hollande sous les ordres du duc d'York. Elle commença par s'emparer du Helder, et la flotte hollandaise, qui se trouvait dans le Texel au nombre de 11 vaisseaux et de 3 frégates, sans compter 5 bâtimens de la compagnie des Indes, arbora les couleurs du prince d'Orange; mais la suite des évènemens ne répondit pas à cet heureux début. Le général français Brune, avec des forces inférieures, remporta sur les alliés deux victoires qui jetèrent le duc d'York dans le plus complet découragement. Aussi timide au conseil que brave sur le champ de bataille, il s'empressa de demander une capitulation qui lui permît de se rembarquer, et il ne l'obtint qu'en promettant la mise en liberté de huit mille Français et Hollandais faits prisonniers dans les campagnes précédentes. Bien que cette expédition eût eu le résultat, toujours si précieux pour l'Angleterre, de diminuer encore, par la défection de l'escadre hollandaise, ce qui restait à ses ennemis de puissance navale, la triste capitulation du duc d'York excita à Londres un sentiment d'humiliation et de colère qui se manifesta par des publications injurieuses et par de sanglantes caricatures dirigées tant contre le ministère que contre le prince lui-même. L'empereur de Russie n'apprit qu'avec la plus extrême exaspération ce nouvel affront fait à ses armes. Rejetant sur la politique égoïste de ses alliés ces échecs inattendus, il résolut dès-lors de ne plus prendre part à la lutte.

Sur le continent, les succès, on le voit, avaient été partagés, mais hors d'Europe et sur toutes les mers, la guerre, qui avait pris cette année un développement extraordinaire, n'avait pas cessé un seul instant d'être favorable à la Grande-Bretagne. Ses innombrables escadres dominaient également l'Océan et la Méditerranée, où chaque jour, par quelque capture nouvelle, elles réduisaient encore la marine, déjà si affaiblie, de la France et de l'Espagne. Elles tenaient Malte étroitement serrée pour réduire par la famine cette île importante que

convoitait déjà l'ambition anglaise; elles surveillaient de près les ports de France et d'Espagne et bloquaient pour ainsi dire en Égypte Bonaparte et son armée. Après avoir achevé la conquête de ce pays, Bonaparte avait pénétré en Syrie et assiégé Saint-Jean-d'Acre; le commodore Sydney Smith, secondant et dirigeant la résistance des Turcs, le força à lever le siége et fit ainsi échouer les projets qu'il avait formés sur l'Orient. Dans l'Inde, le sultan de Mysore, Tippo-Saïb, cédant aux excitations de Bonaparte, qui lui avait promis sa coopération pour expulser les Anglais, venait de recommencer la guerre. Les sages dispositions du gouverneur-général lord Mornington, depuis marquis de Wellesley, eurent bientôt triomphé de ce nouvel ennemi. Tippo-Saïb périt en défendant sa capitale; l'empire du Mysore cessa d'exister, son territoire fut partagé entre la compagnie et les princes indigènes ses alliés, et dès-lors la domination de la Grande-Bretagne sur l'immense presque île de l'Indostan ne rencontra plus d'obstacles sérieux. A l'autre extrémité du monde, la conquête de Surinam, capitale de la Guyane hollandaise, augmenta la longue liste des colonies étrangères déjà tombées au pouvoir des Anglais.

La session du parlement avait été close vers la fin du mois de juillet au milieu de ces éclatans triomphes. Le gouvernement, pressé de se procurer les moyens d'en poursuivre le cours, réunit de nouveau les chambres à la fin de septembre, pour obtenir l'autorisation de faire passer dans les rangs de l'armée de ligne les trois cinquièmes de la milice; une loi antérieure n'accordait cette autorisation que dans la proportion du quart. L'opposition s'éleva contre une innovation qu'elle trouvait peu conforme à l'esprit constitutionnel; elle n'en fut pas moins adoptée. On vota ensuite les subsides des premiers mois de l'année suivante, et le parlement s'ajourna jusqu'après les fêtes de Noël.

Cet intervalle fut marqué par un évènement dont les immenses conséquences devaient surpasser encore les préoccupations si graves qu'il fit naître dès le premier moment. Bonaparte, revenu tout à coup d'Égypte, où il semblait indéfiniment relégué, renversa, par le coup d'état du 18 brumaire, le gouvernement déjà expirant du directoire, se fit déférer, sous le titre de premier consul, un pouvoir presque monarchique, et commença avec autant de vigueur que d'habileté cette restauration de l'ordre social qui devait bientôt placer sous sa main tous les élémens de la puissance morale et de la puissance matérielle de la France. Soit que, pour accomplir cette grande entreprise, il crût avoir besoin de la paix, soit qu'en paraissant la désirer, il voulût acquérir un titre de plus à la faveur publique, un de ses pre-

miers soins fut de chercher à négocier avec l'Angleterre. Il écrivit directement à George III, en même temps que M. de Talleyrand, son ministre des affaires étrangères, écrivait à lord Grenville pour proposer d'ouvrir sans retard des conférences. Le cabinet de Londres, enivré des succès de la campagne qui venait de se terminer, ne crut pas devoir y consentir. Lord Grenville, dont cette fois Pitt ne jugea pas à propos de contrarier l'opiniâtreté hautaine, répondit à M. de Talleyrand que l'Angleterre, d'accord avec ses alliés, saisirait tous les moyens d'arriver à une pacification générale dès que la situation de la France donnerait des garanties suffisantes de la stabilité de son gouvernement, de sa modération et de ses intentions pacifiques, garanties qui ne paraissaient pas encore exister en ce moment; il ne dissimula pas que le rétablissement de l'ancienne dynastie serait, de toutes les mesures qu'on pourrait prendre, la plus propre à inspirer cette confiance au gouvernement britannique; il protesta pourtant que le cabinet de Londres n'entendait pas en faire une condition de la paix, mais il déclara qu'en attendant des conjonctures plus favorables, le devoir de l'Angleterre et des puissances auxquelles elle s'était unie était de poursuivre, par une guerre juste et conservatrice, le but qui leur avait fait prendre les armes. Ce refus péremptoire, que rendaient plus blessant encore d'amères récriminations contre la conduite des précédens gouvernemens de la France, ne laissait aucun doute sur les dispositions hostiles du ministère anglais. Néanmoins M. de Talleyrand insista; mais comme, dans sa réplique, il s'attacha naturellement à justifier la France des accusations énoncées dans la note de lord Grenville, et surtout à prouver que ce n'était pas elle qui avait pris, en 1793, l'initiative de la rupture, lord Grenville, pour couper court à cette correspondance, affecta de voir une provocation et une injure dans une polémique qu'il avait lui-même commencée. Des démarches également pacifiques faites auprès de la cour de Vienne par le premier consul n'eurent pas plus de succès. Il put alors annoncer à la nation qu'il avait proposé la paix et que l'ennemi l'avait refusée. C'était peut-être tout ce qu'il voulait. Cependant les difficultés de sa position étaient assez grandes pour qu'il fût permis de croire à sa sincérité, et les alliés firent une grande faute en ne la mettant pas à l'épreuve. Quoi qu'il en soit, le premier consul ne s'occupa plus dès-lors que des moyens d'imposer par de nouvelles victoires la paix qu'on lui refusait.

Le parlement se rassembla le 21 janvier 1800, le lendemain même du jour où lord Grenville avait clos la correspondance ouverte avec le cabinet français. Les pièces en furent soumises aux deux chambres,

et elles donnèrent lieu à de longs débats. L'opposition blâma avec beaucoup de sévérité la politique belliqueuse qui, au lieu d'accueillir les propositions pacifiques de l'ennemi, se plaisait à prolonger une guerre ruineuse après avoir vu tromper si souvent les espérances auxquelles on se livrait de nouveau avec un empressement si aveugle. Les ministres, pour se justifier, durent particulièrement se faire une arme de l'ambition démesurée du gouvernement français, dont les promesses, suivant eux, ne méritaient aucune confiance. Pitt, recommençant l'histoire, déjà si souvent faite par lui, des causes qui avaient amené la guerre, s'efforça encore une fois de prouver que c'était la France qui avait attaqué le gouvernement britannique. Il allégua l'impossibilité d'ajouter foi au langage conciliant du premier consul; il rappela ses actes antérieurs en termes singulièrement injurieux, et exprima l'opinion que sa puissance, dépourvue de toute base solide, n'offrait aucune garantie de durée. Il en conclut qu'on devait préférer la guerre à une paix sans sécurité, dans un moment surtout où les chances de la lutte étaient devenues si favorables, que sans vouloir imposer une restauration à la France, on pouvait compter sur les succès de la coalition pour ranimer la partie considérable de la nation française dont elle était le vœu public ou secret. Il déclara franchement qu'il désirait cette restauration, parce que la France, replacée sous l'autorité des Bourbons, serait pour long-temps hors d'état de se faire craindre. Il ajouta que si d'ailleurs elle entrait, par quelque autre voie, dans un système plus rassurant pour l'Europe, on ne s'interdisait nullement de traiter avec elle; mais il prétendit (ce qui n'était pas complètement vrai) que, dans les négociations précédemment entamées, le cabinet de Londres avait eu en vue moins de conclure une paix presque impossible alors que de démontrer au peuple anglais l'inutilité de tout effort tenté pour obtenir de l'ennemi des conditions honorables. Ce discours accusait une singulière ignorance de plusieurs des élémens de la situation : on y trouve de bien fausses appréciations sur l'état intérieur de la France, la grandeur du premier consul y est étrangement méconnue; mais, à côté de ces erreurs, qui peut-être, dans la bouche de Pitt, doivent être considérées jusqu'à un certain point comme des moyens oratoires destinés à agir sur l'opinion, des aperçus justes et profonds y révèlent la pensée de ce puissant homme d'état. Les argumens qu'il employa pour démontrer qu'aucune paix durable ne pouvait être conclue avec le dominateur de la France méritent surtout de fixer l'attention. « Sur quels fondemens, dit-il, croirons-nous que Bonaparte est intéressé à conclure

une paix solide? Avec son caractère personnel, dans les circonstances qui l'ont porté au pouvoir, a-t-il une autre garantie de la conservation de ce pouvoir que celle qu'il trouve dans son épée? Est-il lié au sol, aux affections, aux habitudes, aux préjugés du pays? Pour la France, il n'est qu'un étranger et un usurpateur; il réunit dans sa personne tout ce qu'un pur républicain doit détester, tout ce qu'a abjuré un jacobin fanatique, tout ce qu'un royaliste sincère et fidèle doit ressentir comme une insulte. Pour peu qu'il rencontre un obstacle dans sa marche, à quoi en appelle-t-il? A sa fortune, en d'autres termes à son armée et à son épée. Plaçant toutes ses ressources, toute sa confiance dans l'appui de l'armée, peut-il se résigner à laisser son renom militaire s'effacer, le souvenir de ses exploits tomber dans l'obscurité? Est-il certain que le jour où l'invasion des contrées voisines lui serait interdite, il eût la possibilité d'entretenir une force assez nombreuse pour soutenir sa puissance? N'ayant d'autre but que la possession du pouvoir absolu, d'autre passion que celle de la gloire militaire, peut-il prendre au maintien de la paix un intérêt assez grand pour qu'il nous devienne possible de déposer les armes, de réduire nos dépenses, de renoncer, sur la foi de ses engagemens, aux mesures qui font notre sécurité? Croirons-nous qu'après avoir signé la paix, il ne se rappellerait pas avec amertume les trophées de l'Égypte arrachés de ses mains par la glorieuse victoire d'Aboukir, et les exploits de cette poignée de marins anglais dont l'influence et l'exemple ont rendu les Turcs invincibles dans Saint-Jean-d'Acre? Peut-il oublier que le résultat de ces exploits a mis l'Autriche et la Russie en état de recouvrer, en une campagne, tout ce que la France avait conquis, a dissipé le charme qui avait un moment fasciné l'Europe, et a prouvé aux puissances que leurs généraux, combattant pour une juste cause, peuvent effacer les plus éblouissans triomphes d'une insatiable ambition? Avec tous ces souvenirs profondément imprimés dans son esprit, si, après une année, dix-huit mois de paix, les symptômes d'une autre insurrection irlandaise, encouragée par le rétablissement des libres communications avec la France et par une nouvelle infusion des principes du jacobinisme, venaient à se manifester, si, en ce moment, nous n'avions pas de flotte pour surveiller les ports de France ou pour garder les côtes d'Irlande, pas d'armée disponible, pas de milice enrégimentée, si, de son côté, Bonaparte avait les moyens de transporter sur notre sol vingt ou trente mille soldats, croirons-nous que, devant une tentation aussi puissante, son esprit ambitieux et vindicatif se laisserait arrêter par les clauses d'un traité? Dans le cas

où quelque crise, quelque danger nouveau viendrait assaillir l'empire ottoman sans qu'une escadre anglaise se trouvât à portée, sans qu'une alliance fût formée, une force réunie pour le secourir, l'occasion se présentant ainsi de renouveler l'expédition d'Égypte, de conquérir et de coloniser ce beau pays, pour se préparer les moyens de porter un coup fatal aux intérêts vitaux de l'Angleterre et de piller les trésors de l'Orient, quelle serait notre sûreté? Serait-ce l'intérêt bien entendu de Bonaparte, ou ses principes, sa modération, son amour de la paix, son horreur des conquêtes, son respect pour l'indépendance des autres peuples qui nous garantiraient contre une tentative d'une telle nature, qu'elle nous placerait dans l'alternative, ou de subir sans résistance une honte et un dommage certains, ou de recommencer la lutte que nous aurions finie trop tôt, et de la recommencer sans alliés, avec moins de ressources pour faire face à plus de difficultés et de chances contraires? »

Fox et ses amis relevèrent vivement l'inconvenance des personnalités dirigées contre le chef du gouvernement français. Néanmoins les adresses proposées pour approuver la conduite du cabinet furent votées par la chambre des lords à la presque unanimité, et, par celle des communes, à la majorité de 269 voix contre 63. Bientôt après un message royal annonça au parlement que le gouvernement du roi s'occupait à combiner, avec l'empereur et d'autres puissances continentales, un ensemble d'opérations contre l'ennemi commun. Pitt proposa, en conséquence, d'ouvrir au gouvernement un crédit éventuel, pour le mettre en mesure de s'assurer, par des avances de fonds, la coopération active de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg. L'opposition se récria, comme à l'ordinaire, contre les subsides imposés à l'Angleterre par l'avidité de ses alliés, et dont la facile concession ne tendait à rien moins qu'à rendre la guerre interminable. Tierney somma le cabinet de définir enfin d'une manière catégorique le but de cette guerre. Pitt répondit que ce but était de se procurer des garanties suffisantes contre les dangers du jacobinisme, qui, loin d'être étouffé en France, comme on affectait de le dire, était devenu plus redoutable depuis qu'il s'était personnifié et concentré dans un homme. Le crédit demandé fut accordé à une immense majorité.

Cette majorité repoussa ensuite plusieurs motions présentées par des membres de l'opposition pour faire déclarer que le rétablissement de la monarchie en France ne devait pas être l'objet de la guerre, et pour provoquer une enquête sur les causes de la honteuse issue de l'expédition de Hollande. Toutes les demandes d'hommes et d'argent furent accueillies avec une extrême facilité. On emprunta cette année

21 millions sterling; l'armée de mer fut, comme à l'ordinaire, de 120,000 hommes, l'armée de terre de 90,000 seulement. La suspension de la liberté individuelle fut renouvelée. Enfin, pour alléger autant que possible une disette dont le peuple souffrait beaucoup, on défendit, par un bill, la vente du pain frais. Pitt se donna beaucoup de peine pour réfuter l'opinion dangereuse exprimée par l'opposition, qui regardait cette disette comme l'effet de la prolongation des hostilités.

L'attention publique se partageait entre la question extérieure et celle de l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, que le gouvernement n'avait pas perdue de vue un seul moment malgré son échec de l'année précédente. Dans l'intervalle des deux sessions, lord Castlereagh, secrétaire du gouvernement d'Irlande, avait employé, sans beaucoup de scrupule, tous les moyens de séduction et d'intimidation qui pouvaient gagner des suffrages au projet d'union. Pour le faire agréer aux catholiques, il leur avait représenté que l'adoption de ce projet pourrait faciliter leur émancipation. Pitt avait déjà mis en avant cette idée dans le parlement britannique : on assure que lord Castlereagh, dans ses communications avec les hommes influens du parti, la transforma pour ainsi dire en une promesse. Soit qu'il y fût autorisé, soit que, par un entraînement facile à concevoir, il eût un peu dépassé ses instructions, soit que la vive imagination des Irlandais eût donné à ses paroles un sens positif qui n'entrait pas dans sa pensée, il est certain qu'on ne tarda pas à remarquer un changement considérable dans la disposition générale des esprits. Dans plusieurs comtés, des adresses furent signées par beaucoup de catholiques et même de membres du clergé, pour réclamer l'union. Le parti opposé essaya d'en contrebalancer l'effet en tenant, à Dublin, une assemblée très nombreuse où l'on prit des résolutions d'une énergie qui allait jusqu'à la violence.

Le parlement irlandais s'étant réuni le 15 janvier 1800, l'opposition engagea aussitôt le combat en proposant d'insérer, dans l'adresse en réponse au discours du trône, un amendement contraire au principe de la mesure projetée; mais l'amendement fut rejeté par la chambre des communes, à la majorité de plus de quarante voix. Ce rejet était décisif. Peu de temps après, lord Castlereagh apporta à la chambre un message du vice-roi, qui l'invitait à prendre en considération les dispositions votées dans la session précédente par la législature britannique. A ce message était joint le texte de huit résolutions qui réglaient la forme et les détails de l'union. La part de la représentation irlandaise dans le parlement du royaume-uni devait être de quatre lords spirituels et de vingt-huit lords temporels, pris parmi les mem-

bres de la chambre haute d'Irlande, les premiers renouvelés à chaque session par une rotation régulière, les autres élus à vie par leurs collègues, et cent députés des communes directement élus par le peuple, comme ceux de la Grande-Bretagne. L'église anglicane et l'église irlandaise étaient déclarées unies. Des précautions sagement combinées étaient prises pour protéger les intérêts commerciaux de l'un et de l'autre pays. Enfin il était stipulé qu'au bout de vingt-cinq années, les charges communes seraient réparties entre eux dans une proportion telle qu'un peu plus des sept huitièmes pesât sur la Grande-Bretagne.

Les débats qui s'engagèrent au sujet de ces propositions furent extrêmement vifs. Grattan se livra, contre le chancelier d'Irlande, à des personnalités dont ce dernier lui demanda raison. Dans le duel qui s'ensuivit, le chancelier fut blessé. La populace insulta, à la porte même du parlement, plusieurs des membres qui s'étaient prononcés en faveur du projet. Les résolutions n'en furent pas moins adoptées par les deux chambres, avec quelques légères modifications, à de très fortes majorités, et transmises au roi par une adresse commune. Il fallut alors reporter la question devant le parlement britannique, où elle devint de nouveau l'objet d'une discussion solennelle. Pitt y prit encore la part principale. Quelques personnes avaient exprimé l'idée que l'union devait se lier à une modification du système électoral, en d'autres termes, à la réforme parlementaire. Pitt saisit cette occasion d'expliquer encore une fois ses sentimens sur cette matière délicate, et de repousser les reproches d'inconséquence qu'on lui avait si souvent adressés. « Je crois, dit-il, que les opinions doivent être subordonnées aux temps et aux conjonctures, que, les circonstances qui en sont la base venant à changer, elles doivent aussi se modifier et que la plus sotte vanité pourrait seule y mettre obstacle. Évidemment, les réformes que l'on a réclamées dans ces derniers temps sont aussi éloignées de celles que j'avais proposées à d'autres époques que de la constitution elle-même. J'ai vu les malheurs causés dans d'autres pays par de semblables changemens; j'ai vu, dans le naufrage universel, l'Angleterre seule sauvée par sa constitution; je n'hésite pas à dire que la forme de représentation nationale qui a suffi à une telle tâche ne doit pas être capricieusement abandonnée par un pur entraînement de théorie. Mon opinion parfaitement arrêtée est qu'alors même que les circonstances seraient plus favorables pour de semblables essais, tout changement, même le plus léger, que l'on apporterait à une constitution pareille à la nôtre, devrait être considéré comme un mal. » Pitt reconnut ce pendant que l'introduction, dans la chambre des com-

munes britanniques, d'un élément aussi hétérogène que les cent membres irlandais pouvait, à raison de la situation particulière de l'Irlande, faire craindre que la couronne ne prît dans cette chambre une influence démesurée. Pour obvier à ce danger, qu'il redoutait, dit-il, autant que personne, il suggéra l'idée de restreindre, pour un temps, à la proportion d'un cinquième, le nombre de ceux des députés de l'Irlande qui pourraient être pourvus d'offices amovibles. Vainement Grey, rappelant les moyens de corruption employés pour obtenir l'adhésion du parlement de Dublin, demanda que la délibération fût suspendue jusqu'à ce qu'on eût pu s'assurer des véritables sentimens de la nation irlandaise. Pitt repoussa, comme une inspiration anarchique, la pensée d'en appeler ainsi au peuple des décisions des pouvoirs constitutionnels. Les résolutions des chambres d'Irlande furent votées presque unanimement par celles de la Grande-Bretagne, moyennant quelques amendemens d'une importance secondaire. On les renvoya, par une adresse, à l'approbation du roi, et après l'accomplissement de quelques autres formalités, un bill, sanctionné dans les premiers jours de juillet, prononça enfin l'union des deux couronnes. Ainsi s'accomplit, après deux années d'efforts, un des actes les plus importans de l'administration de Pitt. Il s'était proposé tout à la fois de mettre la monarchie à l'abri des dangers auxquels l'exposait l'indépendance parlementaire de l'Irlande et d'améliorer le sort de ce pays. De ces deux objets, le premier seul fut atteint, autant du moins qu'il pouvait l'être sans que le second le fût également.

La session du parlement, qu'on avait prolongée pour terminer les arrangemens compliqués de l'union, fut close peu de temps après. Au moment où il se sépara, les évènemens de la guerre avaient déjà cruellement démenti les espérances qu'on exprimait si peu de temps auparavant. Ces espérances étaient grandes, malgré les revers qui, l'année précédente, avaient fait échouer en Suisse et en Hollande les attaques de la coalition, malgré le mécontentement de l'empereur de Russie et sa défection imminente, que le cabinet de Londres s'efforçait encore d'empêcher. Les hostilités avaient continué pendant tout l'hiver et pendant le printemps dans le nord de l'Italie, où les Autrichiens, secondés par une escadre anglaise et ne trouvant plus d'armée qui leur disputât le terrain, s'étaient emparés du petit nombre de places occupées jusqu'alors par les Français. Gênes même allait succomber malgré l'héroïque défense de Masséna, et on n'attendait que la reddition de cette ville pour tenter l'invasion de la Provence, où, sur la foi des promesses de quelques émigrés, on s'attendait à rencontrer de nombreux auxiliaires. L'Angleterre travaillait en

même temps à rallumer la guerre civile au sein de la Bretagne, dans laquelle s'agitaient quelques restes de l'insurrection vendéenne sous la forme dégénérée de la chouannerie. Le cabinet britannique y avait jeté des armes, des munitions, et il se flattait encore de l'espérance que l'empereur Paul consentirait à y faire passer douze mille soldats russes, débris de la malheureuse expédition de Hollande, qui étaient restés à Jersey.

Bonaparte, cependant, réunissait à Dijon une armée de réserve, mais on se raillait de la faiblesse de cette armée, et on était loin de soupçonner que le vainqueur de l'Italie dût bientôt la ramener sur le théâtre de ses premiers exploits. Tout à coup, on apprit que, grossie subitement par des renforts dirigés avec une rare habileté vers la ligne d'opérations qui lui avait été assignée, elle s'était mise en mouvement sous les ordres du premier consul en personne, que tombant, à travers des routes presque inconnues, au milieu de la Lombardie, laissée sans défense pendant que les forces ennemies étaient occupées devant Gênes, elle était entrée triomphalement dans Milan, que de là elle avait volé au secours de Gênes, qu'arrivée trop tard pour l'empêcher de capituler, elle avait, peu de jours après, le 14 juin, livré aux Autrichiens la bataille de Marengo, et que Bonaparte avait remporté sur le vieux Melas une victoire tellement complète, que ce dernier s'était cru trop heureux d'acheter, en livrant aux Français le Milanais et le Piémont, un armistice qui lui permît de se retirer sur Mantoue. En Allemagne, les opérations militaires de nos armées ne furent pas moins heureuses. Moreau y défit le général Kray dans une suite d'engagemens que couronna la bataille d'Hochstedt, et l'Autriche dut aussi, pour arrêter sa marche, conclure de ce côté un armistice qui livra aux Français de fortes positions militaires.

Partout le sort des armes était redevenu favorable à la France. En Égypte, le général Kléber, sur le point de se voir attaqué par une armée turque très supérieure en nombre à la sienne, et dont une escadre anglaise appuyait les mouvemens, avait signé une capitulation d'après laquelle les troupes françaises, en évacuant le pays, eussent été transportées en France à bord des bâtimens anglais. Le cabinet de Londres ayant refusé de ratifier cette convention et ayant demandé que Kléber se rendît prisonnier, il répondit à cette exigence par la victoire d'Héliopolis, qui anéantit presque entièrement l'armée turque.

L'Autriche, réduite à l'extrémité, avait envoyé à Paris deux négociateurs qui y signèrent, avec M. de Talleyrand, des préliminaires de paix dont les bases étaient à peu près conformes à celles de Campo-Formio; mais, sur ces entrefaites, le cabinet de Vienne avait conclu

avec celui de Londres une nouvelle convention qui, moyennant un subside de deux millions sterling accordé à l'empereur, interdisait aux deux cours de traiter l'une sans l'autre avant le mois de janvier de l'année suivante. Par suite de cet accord, les préliminaires de Paris ne furent pas ratifiés. Néanmoins l'Autriche, qui n'était pas encore prête, offrit de continuer les négociations, et demanda à cet effet une prolongation d'armistice qu'elle n'obtint qu'en livrant à la France plusieurs des principales forteresses de l'Allemagne. Quelques semaines s'écoulèrent encore en inutiles pourparlers. Il y eut même entre la France et l'Angleterre des tentatives d'accommodement. M. Otto, envoyé à Londres par le premier consul sous prétexte de traiter de l'échange des prisonniers, s'aboucha avec lord Grenville pour essayer de tomber d'accord sur les conditions d'un armistice maritime, mais il leur fut impossible de s'entendre. La France voulait que cet armistice lui donnât toute facilité pour ravitailler l'armée d'Égypte et la garnison de Malte; l'Angleterre, qui comptait sur la prochaine reddition de Malte, étroitement bloquée depuis près de deux ans, ne pouvait consentir à une telle stipulation. Malte, quelques jours après, se rendit aux Anglais. Dans le cours de cette même campagne ils enlevèrent encore à la France l'île de Gorée, sur la côte du Sénégal, et à la Hollande la colonie de Curaçao dans les Indes occidentales.

Le premier consul ayant perdu tout espoir de décider l'Autriche, par les moyens de conciliation, à se séparer de l'Angleterre, les hostilités recommencèrent. Elles furent courtes et décisives. Le 2 décembre, Moreau gagna sur l'archiduc Jean la bataille d'Hohenlinden, un des faits d'armes les plus éclatans des guerres de la révolution. L'Autriche, dès-lors, n'avait plus de défense, elle devait subir la loi. L'archiduc Charles, rappelé au commandement, n'eut d'autre ressource, pour procurer à son gouvernement le temps nécessaire à l'ouverture de la négociation, que de payer une nouvelle suspension d'armes par l'abandon de toutes les positions militaires dans lesquelles la capitale de l'empire trouvait encore une apparence de protection.

L'Angleterre se trouvait de nouveau réduite à un complet isolement, sans autre allié que le Portugal, qui, loin de pouvoir lui prêter aucun secours, allait avoir à demander sa protection contre une invasion de l'armée espagnole provoquée par l'influence française. Comme si un tel état de choses n'eût pas été déjà assez accablant pour le gouvernement britannique, un nouvel et puissant ennemi se déclara tout à coup contre lui. L'empereur de Russie passa subitement, de l'attitude incertaine et grondeuse dans laquelle il se renfermait depuis près d'une année, à une hostilité déclarée. L'occupation de Malte par

les Anglais fut une des causes déterminantes de cette rupture, de même que la prise de cette île par les Français avait contribué principalement à armer la Russie contre le directoire. Lorsque les Anglais en avaient formé le blocus, auquel les forces navales russes avaient d'abord pris part, il avait été convenu que, si on réussissait à s'en emparer, l'île serait gouvernée jusqu'à la paix par des délégués des cours de Londres, de Naples et de Saint-Pétersbourg. Cependant, l'empereur ayant retiré son escadre avant la capitulation de la garnison française, les Anglais prirent seuls possession de leur conquête. Paul en éprouva une telle irritation, qu'il se décida immédiatement à faire mettre l'embargo sur les bâtimens anglais dans tous les ports de la Russie.

Déjà, d'ailleurs, le czar se trouvait engagé, pour un autre motif, dans une querelle très grave avec le cabinet de Londres. A mesure que la puissance navale de l'Angleterre s'était affermie par l'anéantissement de la majeure partie des flottes de ses ennemis, les prétentions de cette puissance contre la libre navigation des neutres s'étaient progressivement élevées, parce que les priviléges de cette navigation étaient la seule limite opposée à son omnipotence maritime, le seul moyen de communication un peu assuré qui restât à ses adversaires à travers l'océan. L'Angleterre en était venue à réclamer la faculté de visiter et de saisir les navires de commerce neutres, alors même qu'ils étaient escortés par des vaisseaux de guerre. La Suède et le Danemark, contre qui cette exigence était principalement dirigée, avaient vainement voulu s'y soustraire; l'Angleterre n'avait pas eu égard à leurs réclamations. La Prusse elle-même avait vu sa navigation exposée à d'intolérables voies de fait. La cour de Copenhague, par un calcul habilement fondé sur le caractère bien connu de Paul, avait offert de le prendre pour arbitre dans un des incidens de cette contestation. Le cabinet de Londres s'y étant refusé, il n'en avait pas fallu davantage pour que ce prince, si facile à exciter dans son amour-propre et dans ses instincts un peu confus, mais sincères, d'équité naturelle, se jetât avec passion dans le parti des faibles qui semblaient implorer son appui. Il proposa au Danemark, à la Suède et aussi à la Prusse une confédération semblable à celle qui avait été formée, pendant la guerre d'Amérique, pour défendre les droits des neutres. Cette proposition fut acceptée, et plusieurs traités signés à Saint-Pétersbourg réglèrent les principes et les bases de la confédération. Aux termes de ces traités, tout bâtiment neutre pouvait, sauf le cas de blocus, naviguer librement d'un port à un autre et sur les côtes des puissances belligérantes; les marchandises appartenant aux sujets de ces puissances

étaient couvertes par le pavillon neutre, à l'exception des objets de contrebande de guerre; aucun navire convoyé par un bâtiment de l'état ne pouvait être visité; enfin, pour qu'un port fût considéré comme bloqué, et par conséquent pour qu'on eût le droit de capturer les neutres qui essaieraient d'y pénétrer, il fallait que le nombre et la disposition des vaisseaux employés au blocus fussent tels qu'ils rendissent évidemment difficile l'entrée de ce port.

Telles étaient les principales stipulations des traités conclus à Saint-Pétersbourg, et dont une escadre combinée devait assurer l'exécution. Pendant la guerre d'Amérique, l'Angleterre s'était résignée à en subir de semblables; cette fois, elle crut pouvoir y résister, et, sans se laisser arrêter par la crainte d'accroître encore le nombre de ses ennemis, elle ordonna de courir sus aux vaisseaux des confédérés. Paul était, d'ailleurs, en proie à une telle exaspération que les plus grands ménagemens ne l'auraient pas calmé. Par un de ces reviremens brusques qui révélaient en lui cette sorte de folie que produit trop souvent l'enivrement du despotisme, il avait passé soudainement, de sa haine fougueuse contre la France, à des sentimens absolument contraires. Le premier consul, par d'adroites flatteries, avait conquis en un moment l'amitié et l'enthousiasme de ce prince fantasque, et des rapports intimes, fondés sur la haine commune que leur inspirait l'Angleterre, s'étaient établis entre eux.

Quelque fermeté que manifestât le cabinet britannique, il ne semblait pas qu'il pût surmonter les difficultés d'une pareille situation. Des embarras intérieurs étaient venus, comme à l'ordinaire, aggraver les dangers du dehors. La disette qui affligeait le pays depuis plus d'une année excitait à Londres et dans les provinces des désordres sérieux. Les mesures de simple administration ne suffisant plus pour les réprimer, on s'était vu dans la nécessité de porter la question devant le parlement d'Angleterre et d'Écosse, qui se rassembla pour la dernière fois au commencement de novembre, en attendant l'époque de la réunion du premier parlement uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, convoqué pour le mois de janvier. Sur la proposition de Pitt, ce parlement vota des primes à l'effet d'encourager l'importation du blé étranger, et adopta d'autres mesures qui avaient pour objet d'introduire une utile économie dans la consommation intérieure. Pitt s'efforça d'empêcher que les circonstances exceptionnelles dans lesquelles on se trouvait n'entraînassent les esprits à sacrifier les saines théories de la liberté du commerce pour satisfaire aux préventions de la foule ignorante, toujours prête à se laisser égarer par les accusations d'accaparement et de monopole; ses sages avis

furent écoutés. Il réussit également à faire repousser une demande d'enquête sur l'état de la nation que Tierney avait appuyé par des attaques très violentes contre la politique extérieure du cabinet. Un long discours, dans lequel le ministre développa les motifs qui avaient dû empêcher l'Angleterre de donner suite aux négociations tentées récemment avec la France, fut très favorablement accueilli.

Ce vote avait précédé de peu de jours la bataille de Hohenlinden et la défection de l'Autriche. L'impression produite par ces évènemens fut immense en Angleterre. Les esprits les plus fermes se sentirent ébranlés. Lorsque le parlement uni ouvrit, au mois de janvier 1801, sa première session, l'opinion publique réclamait unanimement la fin d'une guerre désormais sans espoir. Pitt n'essaya point de résister à cet entraînement, mais il ne voulut pas, après avoir refusé l'année précédente une paix qui eût pu alors être conclue à des conditions avantageuses, subir l'humiliation des clauses auxquelles on devait s'attendre en de telles circonstances. Le langage injurieux qu'il avait tenu récemment contre le dominateur de la France le rendait d'ailleurs peu propre à diriger les négociations. Il ne pouvait pourtant motiver ainsi sa retraite, c'eût été mettre l'Angleterre aux pieds de l'ennemi, et rendre trop pénible la tâche de ses successeurs. Il trouva, dans les complications d'une question toute différente, un prétexte d'autant plus spécieux que ce n'était pas purement un prétexte, et que de ce côté-là aussi il rencontrait des difficultés très sérieuses.

Pitt avait toujours été disposé à délivrer les catholiques des restrictions qui pesaient sur eux, aussitôt que l'état général du pays permettrait de le faire sans de graves inconvéniens. La réunion de l'Irlande à la Grande-Bretagne étant, à ses yeux, une garantie efficace contre les périls qu'une telle mesure eût pu entraîner dans le premier de ces deux pays, nous avons vu qu'un des moyens dont il avait fait usage pour persuader aux Irlandais de renoncer à leur indépendance législative, c'était de leur représenter que cette renonciation lèverait le principal obstacle qui empêchait l'abolition des incapacités encore attachées à la profession de la foi catholique; nous avons vu aussi que cette argumentation s'était transformée, pour beaucoup d'esprits, en une véritable promesse. Bien que Pitt ait nié constamment la promesse, il voulut accomplir ce qui lui semblait tout à la fois un acte d'équité et une convenance de la situation. Le système qu'il avait conçu consistait à substituer aux déclarations religieuses, jusqu'alors exigées des membres du parlement et de la plupart des fonctionnaires publics, déclarations incompatibles avec la croyance catholique, un simple serment d'allégeance envers le roi et la constitution. Des ga-

ranties de diverse nature eussent été établies en même temps pour que les droits ainsi concédés à ceux qu'on avait long-temps proscrits sous le nom de papistes ne fissent courir aucun danger au maintien de l'église protestante; un salaire accordé au clergé romain et qui l'aurait lié au gouvernement eût figuré parmi ces garanties. De telles innovations devaient blesser les préjugés de George III, nourri dans les idées d'une étroite intolérance. Pitt, par une imprudence qu'expliquent à peine l'excès de confiance et les habitudes impérieuses résultant d'une longue possession du pouvoir, négligea de s'assurer d'avance du plus ou moins de gravité de cet obstacle. Il paraît certain que son projet était déjà connu d'un grand nombre de personnes avant qu'il en eût entretenu le roi. On croit que le chancelier et d'autres membres du ministère, qui n'approuvaient pas la pensée du premier ministre, profitèrent de cette négligence pour prévenir l'esprit du monarque contre la proposition qui allait lui être soumise. Aussi, lorsque la question fut posée, au moment de l'ouverture du parlement, dans le conseil de cabinet où l'on s'occupa de la rédaction du discours de la couronne, les objections très vives que présentèrent quelques-uns des membres de ce conseil furent énergiquement appuyées par le roi. Le serment qu'il avait prêté en montant sur le trône, de maintenir l'existence et les droits de l'église établie, ne lui permettait pas, disait-il, de consentir à ce qui pouvait les mettre en danger. Vainement Pitt et Dundas, tant dans des communications écrites que dans des entretiens particuliers, s'efforcèrent de lui démontrer que la mesure proposée pouvait se concilier avec des garanties parfaitement efficaces en faveur de la religion protestante. George III resta inébranlable, tout en exprimant le désir que ce dissentiment partiel ne le privât pas, pendant le temps qui lui restait encore à vivre, des services de l'homme à qui il avait, depuis dix-huit ans, donné toute sa confiance; il alla même jusqu'à déclarer qu'il considérerait comme personnellement mal disposés envers lui ceux qui voteraient pour l'émancipation des catholiques. Pitt et la plupart de ses collègues se décidèrent alors à donner leur démission; ils convinrent pourtant de garder leurs portefeuilles jusqu'à ce qu'on eût formé un nouveau ministère, et Pitt consentit même à présenter encore le budget.

Les choses étant ainsi réglées, la séance royale, qu'on avait jusqu'alors différée, bien que le parlement uni se fût constitué depuis plusieurs jours, eut lieu, le 2 février 1801, avec la solennité ordinaire. Le discours du roi roula principalement sur les avantages de l'union législative des deux grandes fractions de l'empire et sur la nécessité de repousser vigoureusement les attaques de la ligue maritime du Nord.

Ce dernier point fut celui auquel l'opposition s'attacha de préférence pour blâmer la conduite du gouvernement et l'accuser d'avoir, par sa maladresse, suscité contre l'Angleterre cette redoutable coalition. Pitt répondit que la puissance et la sûreté même de la Grande-Bretagne auraient été compromises, si elle eût laissé prévaloir les principes de droit maritime professés par les souverains du Nord. Les adresses furent votées par les majorités habituelles.

Malgré le secret qu'on avait gardé sur le dissentiment survenu entre le roi et les principaux membres du cabinet, le bruit d'un changement de ministère commençait à se répandre. Pitt dans la chambre des communes, lord Grenville et le comte Spencer dans celle des lords, ne tardèrent pas à déclarer qu'en effet ils avaient cru devoir compléter, par des mesures favorables aux catholiques, le bienfait de la loi qui venait d'unir l'Irlande à la Grande-Bretagne, que, n'ayant pu faire prévaloir une pensée qu'ils jugeaient essentielle à la tranquillité et à la prospérité du royaume, ils avaient dû offrir leur démission, que le roi l'avait acceptée, qu'ils n'attendaient plus, pour se retirer, que la nomination de leurs successeurs, qu'aucun changement ne serait apporté d'ailleurs à l'ensemble du système jusqu'alors suivi, et que, malgré des dissentimens de détail, ils appuieraient les nouveaux conseillers de la couronne tant que ceux-ci resteraient fidèles à la politique énergique qui pouvait seule sauver le pays. On savait déjà que la nouvelle administration aurait pour chef Henri Addington qui, depuis douze ans, présidait avec une rare distinction la chambre des communes. Les ministres démissionnaires s'exprimèrent sur son compte en termes très flatteurs. Addington prit la parole pour dire qu'en effet il avait déjà accepté la première place dans le cabinet qui allait se former.

Pitt présenta ensuite le budget comme il en était convenu. Les dépenses publiques continuaient à s'accroître. On avait cru nécessaire, pour cette année, d'élever à 135,000 hommes la force de l'armée navale, qui jusqu'alors n'avait jamais dépassé 120,000. La crainte d'une invasion française avait fait porter l'armée de terre à 193,000 hommes, non compris 110,000 miliciens et des corps nombreux de volontaires. L'expérience ayant démontré qu'on s'était exagéré les produits de l'impôt du revenu comme précédemment ceux du triplement des taxes, et qu'au lieu de 10 millions sterling il fallait les évaluer seulement à 6 millions, Pitt proposa de pourvoir à l'énormité du déficit par un emprunt de 25 millions sterling, plus considérable qu'aucun de ceux qu'on avait jusqu'alors votés, en assurant, comme à l'ordinaire, le paiement des intérêts au moyen de quelques nouvelles taxes

ajoutées à toutes celles qui pesaient déjà sur les consommations et sur les objets de luxe. Rappelant, au moment où il allait quitter la direction des finances, les résultats de sa longue administration, il mit toute son habileté à prouver que, malgré le fardeau accablant de la guerre, les résultats n'avaient pas été aussi onéreux pour le pays qu'on eût pu le croire au premier aperçu; à côté des emprunts conclus depuis huit années, il montra 52 millions sterling de l'ancienne dette éteints par l'action de l'amortissement, le crédit affermi au point que, dans les dernières années, le taux de l'intérêt des emprunts s'était abaissé de 6 à 4 et demi pour 100, le revenu public plus élevé que jamais, le commerce plus florissant, les exportations et les importations accrues considérablement, la marine puissamment renforcée et comptant maintenant deux cent deux vaisseaux de ligne. Exposer ainsi les choses, ce n'était sans doute présenter qu'un des côtés de la question, mais ce côté était brillant. Le budget fut accordé sans difficulté.

Cependant une complication bien grave était survenue dans la situation si difficile où se trouvait l'Angleterre. Le roi, violemment agité par la lutte qu'il avait eu à soutenir sur la question des catholiques et par les préoccupations que lui causait la retraite de Pitt, avait de nouveau perdu la raison. Pendant plusieurs semaines, il fut complètement hors d'état de prendre part aux affaires publiques, et on ne put par conséquent terminer les arrangemens nécessaires pour l'organisation du nouveau cabinet. Si cette situation se fût prolongée, on se serait vu replacé, au milieu d'une guerre terrible, en présence de cette redoutable question de régence qui, douze ans auparavant, dans un temps de profonde paix, avait déjà mis le pays en péril. Une sorte de consternation s'empara des esprits, et comme on s'accordait à voir, dans la maladie du roi, l'effet des agitations que lui avait fait éprouver la dissolution du ministère, Pitt fut généralement accusé d'avoir provoqué sans nécessité une crise aussi effrayante. Le roi lui-même, lorsqu'il commença à reprendre l'usage de ses facultés, exprima la conviction que cette rechute était le résultat de la violence morale qu'on avait voulu lui faire pour obtenir son consentement à une mesure que repoussait sa conscience. Pitt, ému de ces reproches, déclara hautement qu'il n'était plus possible d'insister sur ce qu'il avait demandé pour les catholiques. On se persuada que ce langage annonçait de sa part le désir de rentrer au pouvoir. Addington alla le trouver, par ordre du roi, pour l'inviter à reprendre dans le cabinet la place qu'il venait de quitter, mais il s'y refusa absolument, promettant d'ailleurs de nouveau, dans les termes les plus formels, d'appuyer ses suc-

cesseurs. Ce refus ouvrit les yeux de ceux qui avaient pu croire que la question religieuse était le seul motif de sa démission.

Le 14 mars 1801, un nouveau ministère fut enfin installé. Addington remplaça Pitt dans sa double qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier; le duc de Portland et lord Westmorland, tous deux membres du précédent ministère, firent aussi partie du nouveau comme président du conseil et gardien du sceau privé; l'ancien procureur-général Scott, élevé depuis peu à la pairie sous le nom de lord Eldon, reçut le sceau de la chancellerie; le comte de Saint-Vincent, l'illustre amiral Jervis, fut placé à la tête du conseil de l'amirauté; les trois secrétaireries d'état de l'intérieur, des affaires étrangères et des colonies furent conférées à lord Pelham, à lord Hawkesbury et à lord Hobart; la présidence du bureau de contrôle des affaires de l'Inde échut à lord Lewesham, qui eut bientôt pour successeur lord Castlereagh; Charles Yorke eut le secrétariat de la guerre, lord Chatham la grande maîtrise de l'artillerie, lord Hardwicke la vice-royauté de l'Irlande. A l'exception de lord Saint-Vincent, tous ces hommes appartenaient au parti qui avait constamment soutenu le ministre démissionnaire. Son frère même figurait parmi eux. Addington, fils du médecin et de l'ami du grand lord Chatham, ami lui-même de Pitt, à qui il devait sa fortune politique, passait pour avoir été désigné par lui au choix du roi. Le ministère se présentait donc comme une continuation affaiblie de celui qui se retirait, comme tenant en quelque sorte sa place et devant continuer au fond le même système dans un moment où il convenait que les représentans les plus énergiques de ce système disparussent de la scène pour qu'on pût en modifier l'application. On croyait, on disait que Pitt ne cesserait pas d'être l'ame de tout ce qui se ferait, qu'il inspirerait, qu'il soutiendrait le nouveau cabinet, et son attitude, son langage, celui même qu'Addington tenait en toute occasion, ne pouvaient que confirmer ces suppositions.

Quelques-uns des collègues de Pitt obtinrent, en rentrant dans la vie privée, des témoignages de faveur et des récompenses de leur services. Lord Grenville fut pourvu d'une pension très forte. Dundas fut admis à la chambre des lords sous le titre de lord Melville, et la compagnie des Indes, dont il avait long-temps et utilement soigné les intérêts comme président du bureau de contrôle, lui vota 2,000 livres sterling de pension. Le chancelier, lord Longhborough, fut créé comte de Rosslyn. Pitt, dont la médiocre fortune était fort dérangée par suite de son application exclusive aux affaires de l'état, ne voulut et n'accepta rien.

Pendant qu'on terminait ces arrangemens, la France et l'Autriche avaient conclu à Lunéville un traité qui aggravait, pour le cabinet de Vienne, les stipulations de Campo-Formio. Le nouveau cabinet anglais, appelé pour faire la paix, ne tarda pas à ouvrir lui-même des négociations. Cette fois, de part et d'autre, on voulait bien sincèrement arriver à un résultat. Près d'une année s'écoula pourtant avant qu'on pût y parvenir. Dans cet intervalle, il survint plusieurs évènemens qui parurent améliorer la situation extérieure de l'Angleterre. Paul Ier périt assassiné, et sa mort brisa les liens de la coalition maritime du Nord, que Nelson avait déjà fort ébranlée par la victoire de Copenhague. La Russie et ses alliés reconnurent par des conventions formelles le principe de la visite des bâtimens neutres, même convoyés. C'était un grand succès pour la politique anglaise. Bientôt après une expédition préparée, comme celle de Copenhague, par le ministère de Pitt, obligea les Français à évacuer l'Égypte, et fit ainsi disparaître un des principaux obstacles qui s'opposaient à la paix. Quelque grands que fussent ces avantages, ils ne suffirent pas pour ranimer en Angleterre l'esprit public, découragé par tant de mécomptes. Les préparatifs que le premier consul, libre désormais de toute autre préoccupation, faisait alors au camp de Boulogne, l'armée qu'il y avait rassemblée, la flottille toute prête à la transporter sur le sol britannique et que Nelson venait d'attaquer sans succès, jetaient dans les ames une sorte de terreur. On voulait la paix, on la voulait presque à tout prix. Le ministère céda à cet entraînement. Le 25 mars 1802, le traité d'Amiens fut enfin signé. L'Angleterre rendit à la France toutes les possessions qu'elle lui avait enlevées pendant neuf ans de guerre; elle restitua également à l'Espagne et à la Hollande toutes leurs colonies, à l'exception des îles de la Trinité et de Ceylan. Vainement les négociateurs britanniques s'efforcèrent de conserver aussi à leur pays le Cap et l'île de Malte, ou tout au moins cette dernière; ils durent stipuler qu'elle serait rendue à l'ordre dans le délai de trois mois. L'acquisition de la Trinité et de Ceylan était bien peu de chose, sans doute, en comparaison du prodigieux accroissement de puissance que la France venait d'acquérir. Tels étaient cependant la lassitude universelle et le besoin de repos, que l'aide-de-camp du premier consul chargé de porter à Londres la ratification des préliminaires du traité y fut accueilli avec enthousiasme, et que le peuple traîna sa voiture en signe d'allégresse.

L. DE VIEL-CASTEL.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

V.

M. FAURIEL.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Fauriel et Manzoni. — Par où celui-ci se rattache à la France. — Sa jeunesse à Paris; ses entretiens avec Fauriel. — *Carmagnola* et *Adelchi* traduits en français; contre-coup en Italie. — Relations de Fauriel avec Augustin Thierry, — avec Guillaume de Schlegel. — Fauriel après 1830. — Son *Histoire de la Gaule méridionale*. — Ses autres écrits.

A partir de 1815, disions-nous, c'est la pensée historique qui domine dans l'esprit de Fauriel; il y eut pourtant à cette pensée quelques hors-d'œuvre, il y eut plus d'une diversion et, comme on dit, plus d'une parenthèse. On en peut compter jusqu'à trois : la première fut

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

la traduction en français des tragédies de Manzoni (1823); la seconde fut la publication et la traduction des chants grecs populaires (1824); et je compte enfin pour la troisième et la plus grave, parce qu'elle fut la plus prolongée, le cours public dont Fauriel se trouva chargé après 1830. Si utile que le savant maître ait été dans cette dernière fonction, il y a lieu de regretter sans doute qu'elle l'ait empêché de mener à fin la grande entreprise historique de toute sa vie.

Il n'en est pas ainsi des deux premières tâches qu'il s'imposa et qui pourraient aussi bien s'appeler des inspirations de son esprit et de son cœur. Sa tendre amitié et son admiration sincère pour Manzoni lui suggérèrent l'idée de le faire connaître à la France. C'est là un épisode trop essentiel et trop aimable dans la vie de Fauriel, un épisode trop honorable à la littérature française elle-même, pour que nous n'y insistions pas ici comme nous devons. Parler de Manzoni un peu en détail à propos de Fauriel, ce n'est pas m'écarter de ce dernier, c'est être fidèle à tous deux.

Je dirai plus et sans excéder en rien la plus exacte vérité : Manzoni ne se peut bien connaître à fond que par Fauriel; celui-ci est l'introducteur direct, secret et presque nécessaire, à l'étude de l'excellent poète. Manzoni, jeune, tenait à honneur de se dire, non-seulement son plus tendre ami, mais son disciple. Un tel mot, de poète à critique, glorifie assez celui qui le profère pour qu'on ne craigne pas de le redire à la louange des deux. Fauriel le rendait bien d'ailleurs à son ami, moins encore par la manière dont il le louait que par celle dont il le sentait : lui, si ennemi des formes apprises et convenues, de tout ce qui avait une teinte de rhétorique ou d'académie, il n'en était que plus sensible à la poésie, à une certaine poésie pathétique et simple; or, il y avait deux lectures en ce genre qui ne lui donnaient pas seulement l'émotion morale, mais qui avaient le pouvoir d'accélérer son pouls, de le faire battre plus vite : c'étaient certains chœurs d'Euripide et les chœurs de Manzoni.

La mère de Manzoni, la fille de Beccaria, vint en France sous le Consulat et y vécut beaucoup dans la société d'Auteuil, dans l'intimité de Cabanis et de Mme de Condorcet; lorsque son fils la rejoignit quelque temps après ou y revint avec elle, il se trouva initié dans le même monde, et il y connut Fauriel. C'est à lui qu'il montrait d'abord (en février 1806) la pièce de vers, qui fut son tout premier début, *sur la mort de Carlo Imbonati*, cet admirable ami que venait de perdre sa mère. Fauriel, en faisant accueil à une production si pleine de chaleur et brillante de promesses, entra aussitôt avec le jeune poète dans

une de ces discussions ingénieuses et précises telles qu'il les aimait : il lui conseilla de se perfectionner de plus en plus dans l'usage des vers *sciolti*, et lui indiqua à cet égard les modèles qu'il préférait. Tous deux déjà s'accordaient sur certaines remarques très fines : se retrancher les rimes quand on fait des vers italiens, ce n'était pas tant (selon eux) supprimer une difficulté qu'un secours bien souvent et une excuse. En effet, les premières pensées étant une fois trouvées, la nécessité de la rime, quand on se l'impose, suggère une quantité d'autres pensées de détail et surtout une foule de ces menues images qui sont réputées les élégances d'une composition, et qui achèvent même la pensée principale quand elles n'en détournent pas. Dans les *sciolti*, au contraire, le poète, n'étant plus provoqué par la rime, doit tirer tout de son fonds et défrayer en quelque sorte son vers avec ses seules ressources; il peut viser plus librement au simple et au principal, mais à condition d'avoir en lui la force qui approprie le style et le ton aux choses, la fertilité des images et le mouvement des pensées, en un mot les qualités les plus réelles du talent. Parini, dans ses *sciolti*, a prouvé qu'il les possédait toutes; il arrive à la combinaison du poétique et du vrai, à la perfection de l'œuvre, et, pour le peindre avec ses propres couleurs, on dirait que, ses vers découlant d'une noble veine, une muse savante les ait fait passer à l'ardent foyer de l'art :

. . . . . Da nobil vena
Scendano; e all' acre foco
Dell' arte imponga la sottil Camena.

Manzoni, dont c'étaient là les premiers discours avec Fauriel, dirigea de bonne heure son style de ce côté, selon cette vue élevée et sévère. Le *divin* Parini, comme il l'appelait quelquefois, fut son premier maître; mais, en avançant, son vers tendit de plus en plus à se dégager de toute imitation prochaine, à se retremper directement dans la vérité et la nature.

Combien de fois, vers cet été de 1806 ou de quelques-unes des années qui suivirent, soit dans le jardin de *la Maisonnette*, soit au dehors, le long du coteau de Saint-Avoie, au bord de cette crête d'où l'on voit si bien le cours de la Seine, avec son île couverte de saules et de peupliers, et d'où l'œil embrasse avec bonheur cette fraîche et tranquille vallée, les deux amis allaient discourant entre eux du but suprême de toute poésie, des fausses images qu'il importait avant tout de dépouiller, et du bel art simple qu'il s'agissait de faire revivre! Non, Descartes ne prescrivit jamais plus instamment à son philosophe de

se débarrasser des idées apprises et des préjugés de l'éducation, que Fauriel ne recommandait au poète de s'affranchir de ces fausses images qui ne sont réputées poétiques qu'en vertu de l'habitude. Cela se passait sous le règne de Delille et en pleine période impériale. « *Il faut que la poésie soit tirée du fond du cœur, il faut sentir et savoir exprimer ses sentimens avec sincérité*, » c'était là le premier article de cette réforme poétique méditée entre Fauriel et Manzoni. Celui-ci pourtant éprouvait des regrets pénibles au milieu de ses epérances : en même temps qu'il sentait que la poésie n'est réellement conforme à ses origines et à son but que lorsqu'elle se rattache à la vie vraie d'une société et d'un peuple, il comprenait que, pour toutes sortes de causes, l'Italie restait un peu en dehors de cette destinée naturelle : l'extrême division des états, l'absence d'un grand centre, la paresse et l'ignorance, ou les prétentions locales, avaient établi de profondes différences entre la langue, ou plutôt les langues parlées, et la langue écrite. Celle-ci, toute de propos délibéré et de choix, devenue presque une *langue morte*, ne pouvait saisir ni exercer, sur les populations diverses, une action directe, immédiate, universelle; de sorte que, par une contradiction singulière, la première condition, là bas, d'une langue poétique pure, ferme et simple, était de reposer sur quelque chose d'artificiel. Manzoni sentit de bonne heure et peut-être aussi il s'exagérait un peu cet inconvénient; le fait est qu'il ne voyait jamais, sans un plaisir mêlé d'envie, le public de Paris applaudir en masse aux comédies de Molière; cette communication immédiate et intelligente de tout un peuple avec les productions du génie, et qui, seule, peut attester à celui-ci sa vie réelle, lui semblait refusée à une nation trop partagée et comme cantonnée par dialectes; lui qui devait réunir un jour toutes les intelligences élevées de son pays dans un sentiment unanime d'admiration, il ne croyait pas assez cette unanimité possible, et en tout cas il regrettait que la masse du public n'en fît pas le fonds.

Fauriel l'encourageait avec autorité et par d'illustres exemples empruntés à l'Italie même, dont les grands écrivains avaient eu de tout temps à triompher de difficultés plus ou moins semblables. Manzoni d'ailleurs, en ces années de jeunesse, recueillait ses idées et les mûrissait tour à tour sous les soleils de France et de Lombardie, plutôt qu'il ne se hâtait de les produire. Son petit poème d'*Urania* était commencé en 1807; il méditait un peu vaguement quelque projet de long poème, tel que *la Fondation de Venise*, par exemple; mais surtout il vivait avec abondance et sans arrière-pensée de la vie mo-

rale, de la vie du cœur; il perdait son père en 1807, il se mariait en 1808; il s'occupait d'agriculture et d'embellir sa résidence de Brusuglio, près de Milan; il revenait voir en France ses bons amis de *la Maisonnette*, et donnait Fauriel pour parrain au premier-né de ses enfans, à sa fille Juliette-*Claudine*, comme on l'avait nommée. Les saisons ainsi se passaient pour lui entre la famille, les arbres et les vers, et encore ces derniers semblaient-ils tenir la moindre place dans son attention. Le Grec Mustoxidi écrivait de Milan à Fauriel : « Alexandre (Manzoni) et le reste de la famille se portent bien et parlent souvent de vous : lui, tout entier aux soins domestiques, il me semble s'éloigner trop fréquemment des Muses, qui pourtant lui furent si prodigues de leurs dons (1). » Manzoni ne s'éloignait pas autant de la poésie qu'il le paraissait, et elle devait revenir, après quelque retard, avec de nouvelles et plus saines douceurs. Adonné à la famille comme un Racine qui se serait retiré un peu trop tôt, converti, vers 1810, aux idées religieuses et à la pratique chrétienne, père, époux, ami, il se livrait de bonne foi aux sentimens humains régularisés, aux habitudes naturelles et pures; il y plongeait comme en pleine terre. Patience! l'imagination avec lui retrouvera son jour; ame non moins ardente que délicate, elle ne le laissa jamais. Il était de ceux en qui allait se vérifier un mot que lui avait dit Fauriel au début : « L'imagination, quand elle s'applique aux idées morales, se fortifie et redouble d'énergie avec l'âge, au lieu de se refroidir. »

Manzoni s'occupait donc, sinon à produire de la poésie en ces années, du moins à jouir de tout ce qui en fait le sujet même et la meilleure part. Si l'architecture et les plans de villa dignes de Palladio semblaient parfois usurper un peu magnifiquement sur ses rêves, l'agriculture et ses charmes innocens remplissaient plus à souhait et plus sûrement ses loisirs. Il recevait de Fauriel des graines choisies, des assortimens nombreux de semences, qui allaient remplir le vœu de l'amitié en tombant sur une terre heureuse; mais les vers à soie surtout et les mûriers étaient sa grande affaire dès la fin de mai, car on filait les *cocons* au logis. Un certain jour, dès les premiers temps de son installation à la campagne, un essaim d'abeilles vint élire domicile dans le jardin et se prêter à son observation familière, comme pour fournir une suite de plaisirs et d'occupations *classiques* à ce fils

(1) « Alessandro e gli altri della famiglia godono salute, et spesso vi ricordano. Tutto dedito alle cure domestiche, mi pare che s'allontani troppo di frequente dalle muse le quali pur gli furono liberali di santi favori. » (Milan, 20 décembre 1811.)

de Virgile. C'étaient là des joies pures, et la poésie ne pouvait être loin.

On a dit et il est à croire que ce fut en effet pendant un séjour à Paris, vers les premiers mois de 1810, qu'arrivèrent à Manzoni les premières idées et les lumières déterminantes dans lesquelles il lui sembla voir une indication divine; son changement de direction religieuse data de ce moment. Toute recherche à ce sujet serait indiscrète. On peut conjecturer seulement qu'il y eut là pour l'amitié une épreuve assez délicate à traverser. Fauriel était le plus équitable, le plus tolérant, le moins décisif assurément des penseurs; mais il demeurait dans ses propres voies; il était occupé, hier encore, à étudier la sagesse humaine dans la personne de ses plus orgueilleux représentans. Manzoni pouvait craindre pour cette science de son cher historien du stoïcisme qu'elle ne fût un obstacle à ce qui est surtout révélé aux petits et aux simples. Que se passa-t-il là, à un certain moment, entre ces deux cœurs, entre le philosophe toujours modeste et le croyant d'autant plus aimant? Si ce dernier s'essaya jamais à toucher au sein de l'autre un coin de cette chose, à ses yeux la plus importante, ce dut être avec une discrétion bien tendre. Nul auprès d'eux n'en a su le mystère. En résultat, leur intimité n'en ressentit aucune diminution, aucun refroidissement.

Les évènemens de 1813-1814 apportèrent forcément une grande interruption dans le commerce des deux amis. C'est vers cet intervalle que Manzoni publia ou composa les *Hymnes sacrés* dans lesquels il tâchait, disait-il, de ramener à la religion ces sentimens nobles, grands et humains, qui découlent naturellement d'elle (1). Cette époque fut celle de sa transformation entière, même en poésie; l'étude et le temps firent éclore et développèrent au sein de son talent les germes lentement préparés; sans doute, le souvenir médité des anciens entretiens avec son ami y contribua beaucoup. Au printemps de 1816, nous trouvons Manzoni s'occupant avec ardeur d'écrire sa tragédie de *Carmagnola*, et le lien littéraire qui le rattache à Fauriel se

(1) Les quatre ou cinq hymnes qui sont publiés n'étaient, dans la pensée du poète, qu'un commencement; son projet était d'en faire une douzaine, en célébrant les solennités principales de l'année. Ces hymnes, par leur succès populaire, donnèrent un heureux démenti aux méfiances qu'exprimait Manzoni sur le rôle possible de la poésie italienne. Mustoxidi écrivait de Venise à Fauriel, en février 1824 : « Mille tenere cose al nostro Alessandro : egli avrà veduto l'edizione de' suoi inni fatta in Udine, ed io mi rallegro nell' udirli ripetere dai giovanetti con vivo entusiasmo. »

renoue étroitement. Les deux tragédies de *Carmagnola* et d'*Adelchi*, c'est-à-dire ce que le drame romantique a produit de plus distingué en Europe durant cette période de 1815 à 1830, ne sauraient sans doute se considérer comme un appendice de l'histoire littéraire du romantisme en France sous la restauration; mais il nous suffit que ces deux œuvres remarquables y tiennent par plusieurs de leurs racines. L'Italie, aux diverses époques, a toujours tant influé sur la France par sa littérature, qu'il était bon qu'à un certain moment la France le lui rendît en la personne d'un si noble poète dramatique.

En s'appliquant à la composition de ses tragédies historiques indépendamment de toute règle factice, en combinant l'étude sévère et la passion, la fidélité à l'esprit, aux mœurs et aux caractères particuliers de l'époque, et les sentimens humains généraux s'exprimant dans un langage digne et naturel, Manzoni ne faisait autre chose que réaliser avec originalité le vœu déjà ancien de son ami, et donner la vie poétique aux idées qu'ils avaient autrefois agitées ensemble. Lorsque Fauriel vit l'œuvre et lut ce *Carmagnola* à lui dédié, il put aussitôt reconnaître son idéal et s'écrier : *Le voilà!* La critique, évidemment, avait préexisté ici, et, jusqu'à un certain point, présidé à la tentative de l'art, mais une critique sage, ramenée aux notions premières du bon sens, y dirigeant et y réduisant sa réforme. La vieille critique ayant comme à plaisir encombré la scène de toutes sortes d'appareils et de barrières qui étaient autant de ressorts pour la médiocrité et de piéges pour le talent, il avait fallu déblayer le terrain au préalable, avant de s'y lancer de nouveau. C'est une partie de la tâche que s'imposèrent en Italie, dès 1818 et 1819, les jeunes rédacteurs du journal intitulé *il Conciliatore*, tous amis de Manzoni, et dont le groupe nous offre plus d'un nom connu, Silvio Pellico, Grossi, Hermès Visconti, Berchet. Ce journal, qui ne subsista guère plus d'une année, et que les circonstances politiques interrompirent, est indispensable pour la connaissance précise de ce que projetait la jeune école par-delà les monts. Un voyage que Manzoni fit à Paris sur la fin de 1819, et qui se prolongea durant une moitié de 1820, dans le temps même où paraissait son *Carmagnola*, le remettait en communication active, habituelle, avec l'ami dont il était séparé depuis des années. On se retrempa dans des entretiens à fond sur tous les sujets sérieux et délicats qui occupaient alors l'élite des esprits. MM. Augustin Thierry et Cousin prenaient une vive part à ces discussions, M. Cousin surtout, qui fit le voyage d'Italie et y rejoignit Manzoni un ou deux mois après, comme pour y continuer avec feu la conversation de la veille. A défaut de

tant d'éloquens discours et des jeunes paroles *aux ailes légères* qu'on ne peut ressaisir (1), la traduction que Fauriel publia, en 1823, de *Carmagnole*, d'*Adelghis* et de quelques morceaux critiques qui s'y rapportent, offre du moins un témoignage subsistant de ce moment littéraire si animé et si plein d'intérêt. Il n'est pas inutile d'y insister encore après plus de vingt ans. Sans doute il nous importe peu aujourd'hui qu'Hermès Visconti, dans un spirituel dialogue, ait trouvé de bonnes raisons contre l'arbitraire des règles relatives à l'unité de temps et de lieu, que Manzoni en ait trouvé de non moins piquantes et de décisives dans sa lettre à M. Chauvet : c'étaient là des questions élémentaires, des discussions en quelque sorte négatives, auxquelles les réformateurs se voyaient ramenés sans cesse par des chicanes obstinées dont le temps a fait justice; mais il était d'autres soins plus essentiels et plus intérieurs de la réforme dramatique tentée alors, d'autres coins marquans de son but, qu'on ne saurait trop rappeler, car il n'a peut-être pas été fait, depuis, un seul pas qui ait avancé la cause de l'art dans la même voie, ou qui bien plutôt ne l'ait pas fait rétrograder, en la compromettant par tous les oublis et tous les excès.

Manzoni, on le sait, travaillait lentement ses tragédies; cette lenteur, qui peut tenir à diverses causes, à la délicatesse et à la fantaisie même d'une organisation nerveuse, aux irrégularités de la *machine* physique, qui ne suit pas toujours le train de l'esprit, n'est pas chose à louer absolument en elle-même : ce qui mérite d'être loué à coup sûr et proposé en exemple, c'est la conscience qu'il a mise à préparer les matériaux et à étudier les sujets de ses compositions. Ainsi, pour son *Adelchi* ou *Adelghis*, lorsqu'il commença sérieusement à s'en occuper après son retour de Paris à Milan, dans les derniers mois de 1820, que fit le poète? Il se mit à étudier en historien, en digne émule des hommes qu'il venait de visiter, tout ce qu'il put trouver dans les chroniques sur les circonstances de la domination et de l'état des Lombards en Italie; il ne lut pas superficiellement, à la légère, et pour se donner le plaisir d'ajouter une bordure tant soit peu locale et une teinte quelconque de moyen-âge à une œuvre de fantaisie : non, il aborda le fond même, il s'enfonça dans la collection *Rerum italicarum* de Muratori; il hanta même, comme il le disait en souriant, *quelques-uns des dix-neuf gros complices* de M. Augustin Thierry (2). Les rapports immédiats de l'histoire de Charlemagne avec celle des

(1) Nous ne sommes pourtant pas sans en avoir ressaisi quelque chose, et nous devons beaucoup à M. Cousin dans tout ce qui suit.

(2) La collection de dom Bouquet et de ses continuateurs.

Lombards ne l'intéressaient pas uniquement; il cherchait à se bien fixer sur les conditions générales de l'établissement de tous les conquérans barbares, sur les différences en particulier qu'il pouvait y avoir entre les habitudes des Franks et celles des Lombards mêmes; il aurait voulu pouvoir découvrir quelque chose de l'état de la population indigène sous ces derniers, deviner ce qui en était de ces peuples subjugués et *possédés* sur le compte desquels rien ne transpire, que taisent les chroniques, que les historiens modernes ne soupçonnent pas, et dont un de ses chœurs nous rend le sourd et profond gémissement. Au sortir de ces études préliminaires, Manzoni aurait été en mesure, à volonté, d'entreprendre une histoire des Lombards comme auraient pu le faire Augustin Thierry et Fauriel, ou bien d'écrire une tragédie. Le *Discours historique* qui sert de préface à sa pièce le prouve assez; je le comparerais presque, pour le ton comme pour le fonds, à quelqu'une de ces piquantes lettres critiques d'Augustin Thierry sur notre propre histoire; sans avoir la prétention d'éclairer celle du nord de l'Italie au IXe siècle, ce discours a pour effet d'en rendre *l'obscurité visible*, et démontre que ce qu'on prenait pour de la lumière n'en est pas. Ce qui impatientait Manzoni par-dessus tout, ce qui ne l'impatientait pas moins que son *confrère* Thierry (il lui donnait ce nom), c'étaient les formules vagues, lâches, vulgaires, à l'aide desquelles les historiens modernes avaient recouvert et comme étouffé des questions qu'ils n'apercevaient pas. Il avait coutume de résumer agréablement le sens de son *Discours historique* à peu près en ces termes : « Je leur ai donné à savoir qu'ils n'en savent rien, et je leur ai dit que je n'ai rien à en dire; après quoi je les quitte, en les priant de faire de longues études pour nous en dire quelque chose. On m'avouera que c'est un pas de fait. »

C'est par de telles préparations que le poète, sévère pour lui-même et de moins en moins satisfait en avançant de son personnage *romanesque* d'Adelghis, qu'il avait imaginé sur des données historiques moins sûres et avant ses dernières études, prenait sa revanche tout à côté, et qu'il se rendait digne de ressaisir, de retracer dans ses vrais linéamens *la figure non colossale, mais grande encore*, de Charlemagne (1).

Et qu'on ne dise pas que l'idéal ait souffert au milieu de cette application patiente; le personnage d'Hermangarde a toute sa pureté et son exaltation tendre, les chœurs ont leur pathétique ou leur éclat.

(1) Préface de la traduction de Fauriel, page XI.

Il résulte seulement de cette combinaison de soins que l'esprit de l'histoire vit sincèrement dans un sujet de tragédie d'ailleurs populaire, et que Goethe, par exemple, ou Fauriel, étaient satisfaits en même temps que l'eût été la foule, si elle avait pu y applaudir. Quand je songe à ces deux pièces isolées qui se tiennent debout là-bas comme deux belles colonnes, et qui semblaient nous prêter d'avance le portique de l'édifice, à charge pour nous de le poursuivre, j'ai peine à ne pas rougir de ce que, sous nos yeux, ce rêve de théâtre est devenu.

Je continue et veux ici rassembler tout ce qui tient à un épisode attachant pour lequel il n'est pas besoin d'excuse. Est-ce donc là m'écarter le moins du monde de mon sujet? Je fais ressortir à quel degré Manzoni, lié à la France par Fauriel, a été, en Italie, un représentant et un frère de l'école historique française. Je fais toucher du doigt le lien et le nœud. Cette école n'ayant point produit son poète dramatique chez nous, elle l'a eu dans Manzoni.

Fauriel, à cette époque, nourrissait certain vague projet de composer un roman historique, dont il aurait sans doute placé la scène dans le midi de la France, en un de ces âges qu'il savait si bien. Après avoir terminé *Adelchi*, et avoir eu un instant l'idée (mais sans y donner suite) d'une tragédie de *Spartacus*, Manzoni commença, de son côté, à songer à son roman des *Promessi Sposi*. Vers le même temps, son ami Grossi s'occupait d'un grand poème historique, *les Lombards à la première Croisade;* c'était le moment de la pleine vogue d'*Ivanhoe*. De là d'actives discussions et mille idées en jeu, soit par correspondance, soit surtout de vive voix durant le séjour que Fauriel alla faire en Italie dans les années 1823-1825. Il s'agissait, par exemple, comme question principale entre les deux amis, de la mesure selon laquelle l'histoire et la poésie peuvent se combiner sans se nuire. Fauriel inclinait à croire que dorénavant, dans cette lutte, la poésie proprement dite aurait de plus en plus le dessous. Manzoni ne le pensait pas tout-à-fait ainsi, et maintenait que, nonobstant toutes apparences et tous pronostics contraires, *la poésie ne veut pas mourir*. Tous deux s'accordaient à reconnaître que dans un système de roman, il y a lieu d'inventer des faits pour développer des mœurs historiques : « Or, c'est là, répliquait Manzoni, c'est là une ressource très heureuse de cette poésie qui, comme je vous le disais, ne veut pas mourir; la narration historique lui est interdite, puisque l'exposé des faits a, pour la curiosité très raisonnable des hommes, un charme qui dégoûte des inventions poétiques qu'on veut y mêler, et qui les fait même paraître puériles. Mais rassembler les traits caractéristiques d'une époque

de la société et les développer dans une action, *profiter de l'histoire sans se mettre en concurrence avec elle*, sans prétendre faire ce qu'elle fait mieux, voilà ce qui me paraît encore réservé à la poésie et ce qu'à son tour elle seule peut faire. » Nous ne croyons pas trop nous tromper en résumant de la sorte l'opinion du poète.

Et pour le style, soit en prose, soit en vers, pour la forme de l'expression, que de soins, que de scrupules! Dans la tragédie en particulier, quel art insensible pour concilier le simple et le noble, l'expression libre, naturelle, par momens familière, et l'expression idéale! Quelle étude, au contraire, n'avait-on pas faite dans l'ancienne tragédie pour atteindre à un but opposé, pour ne faire parler les hommes ni comme ils parlent naturellement, ni comme ils peuvent parler aux heures d'exaltation sincère, *pour écarter à la fois la prose et la poésie*, et y substituer je ne sais quelle froide rhétorique! L'effort raisonné de Manzoni était précisément inverse, et le suffrage des juges compétens s'accorde à dire qu'il a réussi. Entre ces juges, j'ai assez marqué qu'il n'en était aucun auquel il s'en remît plus absolument et avec plus de confiance qu'à Fauriel; mais c'est peut-être tandis qu'il s'occupait d'écrire son roman des *Promessi Sposi*, que ces questions fines, qui touchent à la forme du langage et comme à l'étoffe même de la prose italienne, revenaient plus habituellement entre eux. De tels détails, qui font entrer dans la confidence du talent, ont un prix si vrai, si pur, si désintéressé, qu'on nous pardonnera, que Manzoni lui-même nous pardonnera, nous l'espérons, d'essayer de les fixer ici dans sa bouche avec quelque précision et avec quelque suite, sur la foi d'un témoin ami qui croit avoir fidèlement retenu. Les conditions du bon style en italien sont, il ne faut pas l'oublier, très particulières et très différentes de ce qui a lieu chez nous.

« Lorsqu'un Français cherche à rendre ses idées de son mieux, disait Manzoni à Fauriel un jour qu'il ressentait plus vivement ces difficultés et ces scrupules qui sont la conscience de l'écrivain, voyez quelle abondance et quelle variété de tours, de *modi*, il trouve dans cette langue qu'il a toujours parlée, dans cette langue qui se fait depuis si long-temps et tous les jours dans tant de livres, dans tant de conversations, dans tant de débats de tous les genres. Avec cela, il a une règle pour le choix de ses expressions, et cette règle, il la trouve dans ses souvenirs, dans ses habitudes, qui lui donnent un sentiment presque sûr de la conformité de son style avec l'esprit général de la langue; il n'a pas de dictionnaire à consulter pour savoir si un mot choquera ou s'il passera : il se demande si c'est français ou non, et il est à peu près sûr de sa réponse. Cette richesse de tours et

cette habitude de les employer lui donnent encore le moyen d'en inventer à son usage avec une certaine assurance, car l'analogie est un champ vaste et fertile en proportion du positif de la langue : ainsi il peut rendre ce qu'il y a d'original et de nouveau dans ses idées par des formules encore très rapprochées de l'usage commun, et il peut marquer presque avec précision la limite entre la hardiesse et l'extravagance. Imaginez-vous au lieu de cela un Italien qui écrit, s'il n'est pas Toscan, dans une langue qu'il n'a presque jamais parlée, et qui (si même il est né dans le pays privilégié) écrit dans une langue qui est parlée par un petit nombre d'habitans de l'Italie; une langue dans laquelle on ne discute pas verbalement de grandes questions; une langue dans laquelle les ouvrages relatifs aux sciences morales sont très rares et à distance; une langue qui (si l'on en croit ceux qui en parlent davantage) a été corrompue et défigurée justement par les écrivains qui ont traité les matières les plus importantes dans les derniers temps; de sorte que, pour les bonnes idées modernes, il n'y aurait pas un type général d'expression dans ce qu'on a fait jusqu'à ce jour en Italie. Il manque complètement à ce pauvre écrivain ce sentiment, pour ainsi dire, de communion avec son lecteur, cette certitude de manier un instrument également connu de tous les deux. Qu'il se demande si la phrase qu'il vient d'écrire est italienne; comment pourra-t-il faire une réponse assurée à une question qui n'est pas précise? Car, que signifie *italien* dans ce sens? Selon quelques-uns, ce qui est consigné dans la *Crusca;* selon quelques autres, ce qui est compris dans toute l'Italie ou par les classes cultivées : la plupart n'appliquent à ce mot aucune idée déterminée. Je vous exprime ici d'une manière bien vague et bien incomplète un sentiment réel et pénible. La connaissance que vous avez de notre langue vous suggérera tout de suite ce qui manque à mes idées; mais j'ai bien peur qu'elle ne vous amène pas à en contester le fonds. Dans la rigueur farouche et pédantesque de nos *puristi*, il y a, à mon avis, un sentiment général fort raisonnable, c'est le besoin d'une certaine fixité, d'une langue convenue entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent. Je crois seulement qu'ils ont tort de croire que toute une langue est dans la *Crusca* et dans les écrivains classiques, et que, quand elle y serait, ils auraient encore tort de prétendre qu'on l'y cherchât, qu'on l'apprît, qu'on s'en servît. Car il est absolument impossible que des souvenirs d'une lecture il résulte une connaissance sûre, vaste, applicable à chaque instant, de tout le matériel d'une langue. Dites-moi à présent ce que doit faire un Italien qui, ne sachant faire autre chose, veut écrire. Pour moi, dans le désespoir de trouver une règle constante et spéciale pour bien faire ce métier, je crois cependant qu'il y a aussi pour nous une perfection approximative de style, et que, pour y atteindre le plus possible dans ses écrits, il faut penser beaucoup à ce qu'on va dire, avoir beaucoup lu les Italiens dits classiques et les écrivains des autres langues, les Français surtout, avoir parlé de matières importantes avec ses concitoyens, et que, moyennant cette combinaison de soins, on peut acquérir une certaine promptitude à trouver, dans la langue qu'on appelle bonne, ce qu'elle contient d'applicable à nos besoins

actuels, une certaine aptitude à l'étendre par l'analogie, et un certain tact pour tirer de la langue française ce qui peut en passer dans la nôtre, sans choquer par une forte dissonance, et sans y apporter de l'obscurité. Ainsi, avec un travail plus pénible et plus opiniâtre, on fera le moins mal possible ce que chez vous l'on fait bien presque avec facilité. Je pense avec vous que bien écrire un roman en italien est une des choses les plus difficiles; mais je trouve cette difficulté dans d'autres sujets, quoiqu'à un moindre degré, et avec la connaissance non pas complète, mais très sûre, que j'ai des imperfections de l'ouvrier, je sens aussi d'une manière presque aussi sûre qu'il y en a beaucoup dans la matière. »

Fauriel, à ces raisons ingénieuses, ne contestait qu'à demi; il avait pourtant aussi de quoi opposer. L'Italie avait toujours eu ses grands écrivains; comment serait-il dit qu'elle n'en aurait pas encore? Était-il si fâcheux, après tout, d'être dans la nécessité de choisir et, jusqu'à un certain point, de former sa langue, de la tenir au-dessus des jargons du jour, et de la rapporter à un type supérieur qui s'appuie directement par un si large côté aux exemples des vieux maîtres? La part faite aux difficultés réelles, restait toujours celle du talent: Fauriel la montrait bien belle encore et bien grande; il osait sans doute renvoyer à son ami un reproche qu'il en avait souvent reçu, et l'engageait à moins mesurer son travail sur un idéal de perfection qu'il n'est pas donné d'atteindre, même à ceux qui en ont le sentiment; il lui rendait à son tour cette gracieuse guerre que Manzoni aimait à lui faire, sur son *incontentabilité*. Lui, en effet, dans ce qu'il produisait, il était *incontentable* sur le fonds, Manzoni l'est sur le style.

Circonstance remarquable et dont l'espèce de contradiction n'aura pas échappé! Fauriel, qui, dans ses écrits français, était loin d'être un maître de la forme et s'en souciait assez peu, devenait un arbitre exquis et sûr dès qu'il s'agissait de langue italienne et de style toscan. Il semblait qu'en cela la difficulté même et la nouveauté de l'application aiguisassent son goût et le tinssent en éveil. Le fait constant, c'est qu'en telles décisions fines, il était volontiers reconnu pour oracle. Les pièces les plus achevées aimaient à en passer par son tribunal et savaient avoir toujours quelque chose à gagner à ses *ritocchi*. J'admets que l'Italie, malgré sa Toscane, ait à quelques égards l'inconvénient de la province, c'est-à-dire qu'on y sente le manque d'un grand centre, d'une capitale qui donne le mouvement à la langue et en règle le ton à chaque moment. Dans cette incertitude, que faire, quand on a la noble ambition d'être écrivain? S'en remettre en idée à quelques juges d'élite, écrire en vue de leur suffrage, qui tient lieu et qui ré-

pond d'avance de tous les autres. En ce sens, Fauriel était un coin de la capitale de Manzoni, il était l'un des membres les plus présens de cette capitale disséminée.

N'exagérons rien; nous ne serons que vrai en affirmant que la publication en France des tragédies traduites par Fauriel, et les jugemens dont il les accompagna, eurent à l'instant leur contre-coup en Italie; les éloges de Goethe, que le critique avait enregistrés, ceux qu'il avait ajoutés lui-même, ces glorieux ou graves suffrages, venant du dehors, *posaient*, comme on dit, Manzoni chez les siens et préparaient les voies au succès prodigieux de son roman. Je tirerai d'une lettre d'Hermès Visconti à Fauriel un curieux passage qui prouve l'exactitude de cette assertion; je traduis textuellement :

« (Milan 10 août 1823.) J'ai lu avec un singulier plaisir l'*Adelchi* et le *Carmagnola* français.— Pour ce qui est de la traduction de mon petit *Dialogue*, je ne puis que trouver en vérité que vous avez voulu faire preuve envers moi d'une bonne grace extrême.— Permettez-moi de vous dire que, dans le reste du volume, il est rendu pour la première fois justice, et sous tous les points de vue, au talent de notre ami; cela va devenir on ne saurait plus utile à sa réputation littéraire, même parmi nous. Non que, de prime abord, je suppose la moyenne de nos lecteurs en mesure de sentir et d'apprécier les observations générales qui font ressortir l'importance du système dramatique créé en partie et suivi par Alexandre; ils n'entendront pas très bien non plus les observations de détail dues à Goethe. Néanmoins, si les productions suivantes d'Alexandre trouvent au-delà des Alpes des analyses et des éloges comme ceux qu'on vient de faire pour *Carmagnola* et *Adelchi*, je crois que ce sera le meilleur moyen de persuader à nos *dilettanti* de littérature qu'ils possèdent un grand poète parmi leurs concitoyens, et peut-être, avec le temps, de les accoutumer à l'idée que les tragédies d'Alfieri ne sont pas les meilleures tragédies italiennes. Pour le moment nous sommes assez loin de là. Seulement un petit nombre de personnes commencent à dire tout bas que Manzoni est le meilleur des poètes italiens vivans; les autres pensent suffisamment le louer en le qualifiant un poète au-dessus du commun et un prosateur estimable, sans parler de ceux qui le croient ou affectent de le croire un beau talent fourvoyé. »

Les choses, à cet égard, se passèrent bien mieux que Visconti ne l'augurait; le mouvement des esprits en faveur de la nouvelle école se prononça avec rapidité. Moins de trois ans après la date de cette lettre, le poème de Grossi (*les Lombards à la Croisade*), à la veille d'être publié (avril 1826), réunissait un nombre de souscripteurs sans exemple dans le pays, 1,600, je crois. Enfin, les *Promessi Sposi*

ayant paru dans l'été de 1827, le succès dépassa l'attente; 600 exemplaires (ces chiffres, qu'on le sache bien, signifient beaucoup) furent enlevés en quinze jours; le livre fit fureur; on ne parlait que de cela dans tout Milan, et dans les antichambres même on se cotisait pour l'acheter. Les témoignages empressés, les lettres de félicitations arrivaient de tous les bords et de tous les rangs. C'était, en un mot, partie gagnée et pour le poète et pour la cause.

Fauriel, qui dut se trouver si heureux du triomphe de son ami, avait assisté de près à la composition de l'ouvrage. J'ai dit qu'il fit un long séjour en Italie, soit à Milan, soit à Florence et dans d'autres villes; il arriva à Milan dans l'automne de 1823, et il n'était de retour en France qu'en novembre 1825. Une grande douleur l'avait décidé à ce voyage, de tout temps projeté, mais différé toujours : il avait perdu, au mois de septembre 1822, l'amie constante à laquelle il avait consacré sa vie, et qu'il n'avait pas quittée durant vingt années. Dans le vide immense que lui causa la mort de Mme de Condorcet, il sentit le besoin de se reprendre à ce qui lui restait de liens et de souvenirs, et de se rapprocher d'une famille qui était comme celle de son adoption; il alla s'asseoir au foyer de Manzoni.

C'est pendant cette absence (1824) que parurent les *Chants populaires de la Grèce moderne*, préparés par lui avant son départ, celui de tous ses ouvrages qui a eu le plus de vogue dans le public, et qui a d'abord suffi à classer son nom. Divers motifs l'avaient porté à ce travail généreux : il était jaloux, lui aussi, de payer son tribut à une noble cause; déjà, en 1823, nous le voyons publier une traduction libre des *Réfugiés de Parga*, poème lyrique de Berchet (1). Dès les premiers chants grecs modernes qu'il avait entendu réciter à ses amis Mustoxidi et Piccolos, Fauriel en avait été enthousiaste et s'était dit : « Ce sont ces chants surtout qui feront connaître et aimer la Grèce moderne, et qui prouveront que l'esprit des anciens, le souffle de la poésie, non moins que l'amour de la liberté, y vit toujours. » Mais cet enthousiasme, redoublé ici par les circonstances éclatantes du réveil d'un peuple, se puisait chez lui à d'autres sources encore, non moins profondes et toutes littéraires, sur lesquelles nous avons à insister.

Fauriel était amoureux du primitif en littérature; il aimait surtout la poésie à cet âge de première croissance où elle est presque la même chose que l'histoire, où elle se confond avec elle et en tient lieu. Si

(1) *I Profughi di Parga*, poème de J. Berchet, traduit librement de l'italien (Firmin Didot, 1823).

Fauriel a eu en un sens le génie historique (et il n'est que juste de lui en accorder une part bien originale), on peut dire que ç'a été dans l'application à la littérature et à la poésie qu'il en a fait preuve le plus heureusement; lorsqu'il a abordé l'histoire pure, une certaine vigueur de coup d'œil peut-être dans l'appréciation politique des grands hommes, et à coup sûr certaines qualités d'exécution, lui ont fait défaut pour remplir l'idée qu'on peut concevoir de l'historien complet; mais, dans l'interprétation et l'intelligence historique des poésies et chants nationaux, des romances ou épopées populaires, il a été un maître sagace, incomparable, et le premier qui ait donné l'éveil chez nous. Et, remarquons-le, il ne se contentait pas de dégager par une analyse habile ce qu'il pouvait y avoir d'historique dans ces premiers chants lyriques, dans ces fragmens romanesques, et de le mettre à nu; il sentait vivement aussi le charme du poétique qui s'y trouvait mêlé; il respirait avec délices, toutes les fois qu'il les rencontrait, le parfum de ces mousses sauvages et de ces fleurs des landes. L'homme de goût, l'homme délicat et sensible se retrouvait jusque dans l'érudit en quête du fond et dans l'investigateur des mœurs simples. On n'était guère accoutumé à entendre le sentiment et le goût de cette sorte en France après les siècles de Louis XIV et de Louis XV; aussi Fauriel put-il sembler quelquefois ne pas faire assez de cas des époques littéraires constituées et donner ouvertement la préférence à des âges trop nus; il avait pour ceux-ci un peu de cet amour dont Ulysse aimait sa *pierreuse Ithaque*. Le reste, si beau que cela parût, lui tenait moins à cœur. Les dieux littéraires les plus voisins de nous et réputés les plus incomparables dans nos habitudes d'admiration n'étaient certainement pas ceux sur lesquels il reportait le plus volontiers ses regards. C'est à ce propos qu'il échappa un jour à un critique célèbre, au plus littéraire et au plus brillant de tous, de dire spirituellement : « Fauriel, après tout, c'est un athée en littérature. » — Un athée! oh! non pas; mais il croyait surtout à la *religion naturelle* en littérature. Or, ce culte de la religion naturelle mène quelquefois un peu loin en tout genre, et dispose, si l'on n'y prend pas garde, à trop dépouiller les temples et les autels, même littéraires, de l'éclat et de la pompe qui en font convenablement partie, et qui sont aussi un des aspects nécessaires de certaines époques glorieuses. Je ne nierai donc pas qu'il n'y eût chez Fauriel quelque excès et quelque trace de rigueur dans ce retour à la simplicité. Ce n'est pas à dire que son goût sincère et déclaré pour l'âge spontané des poésies et pour leurs produits naturels fût un goût absolument exclusif; je pourrais citer à cet ordre de prédilections ha-

bituelles plus d'une exception de sa part qui serait piquante; j'ai déjà parlé de l'émotion que lui causaient quelques-uns des chœurs d'Euripide, et certes aucun académicien d'Italie, aucun de ses confrères de la *Crusca* (1), ne sentait mieux le charme de l'*Aminta* qu'il ne le goûtait lui-même. Ces nuances admises, le fond de son cœur était bien là où nous le disons. Dès qu'il en trouvait prétexte dans ses cours, il se permettait des excursions vers ces époques préférées, et si, sur son chemin des Provençaux, il pouvait faire à l'occasion le grand tour par les Nibelungen jusqu'à l'Edda, il se gardait bien d'y manquer. Fauriel est sans contredit l'esprit le plus anti-académique de vocation qui ait existé en France; il avait l'enthousiasme du primitif, il en avait même le prosélytisme (disposition assez surprenante chez lui); il y voulait convertir d'abord, dans le courant de ces années 1820-1828, les jeunes esprits mâles et délicats qu'il rencontrait. Son action sur les débuts de M. Ampère fut sensible; il contribua à développer en cette vive nature l'instinct qui la tournait vers les origines littéraires, à commencer par celles des Scandinaves. La première fois que M. Mérimée lui fut présenté, Fauriel l'excita aussitôt à traduire les romances espagnoles d'après le même système qu'il venait d'appliquer aux chants grecs, et il eut quelque peine ensuite à ne pas voir dans l'ingénieux pastiche de *la Guzla* une atteinte légèrement ironique à des sujets pour lui très sérieux et presque sacrés. Chants serbes, chants grecs, chants provençaux, romances espagnoles, moallakas arabes, il embrassait dans son affection et dans ses recherches tout cet ordre de productions premières et comme cette zone entière de végétation poétique. Il y apportait un sentiment vif, passionné, et qui aurait pu s'appeler de la sollicitude. J'en veux citer un exemple qui me semble touchant, et qui montre à quel point il avait aversion de l'apprêté et du sophistiqué en tout genre. Il avait raconté un jour devant M. de Stendhal (Beyle), qui s'occupait alors de son traité *sur l'Amour*, quelque histoire arabe dont celui-ci songea aussitôt à faire son profit. Fauriel s'était aperçu que, tandis qu'il racontait, l'auditeur avide prenait au crayon des notes dans son chapeau. Il se méfiait un peu du goût de Beyle; il eut regret à la réflexion, de songer que sa chère et simple histoire, à laquelle il tenait plus qu'il n'osait dire, allait être employée dans un but étranger et probablement travestie. Que fit-il alors? Il offrit à Beyle de la lui racheter et de la remplacer par deux autres dont, tout bas, il se sou-

(1) Fauriel était membre de l'Académie de la Crusca; il y succéda à Charles Pougens en février 1834.

ciait beaucoup moins; en un mot, il offrit toute une menue monnaie pour rançon du premier récit : le marché fut conclu, et Beyle, enchanté du troc, lui écrivait :

« Monsieur, si je n'étais pas si âgé, j'apprendrais l'arabe, tant je suis charmé de trouver enfin quelque chose qui ne soit pas copie académique de l'ancien. Ces gens ont toutes les vertus brillantes.

« C'est vous dire, monsieur, combien je suis sensible aux anecdotes que vous avez bien voulu traduire pour moi. Mon petit traité idéologique sur l'amour aura ainsi un peu de variété. Le lecteur sera transporté hors des idées européennes. — Le morceau provençal, que je vous dois également, fait déjà un fort bon repos. »

Beyle était un homme de beaucoup d'esprit; il haïssait aussi, on le voit, l'académique et le convenu; il cherchait le simple, mais il courait après et il affectait de le saisir, ce qui est une autre manière de le manquer.

Les *Chants populaires de la Grèce moderne*, publiés par Fauriel, avaient le rare avantage de concilier avec le spontané et le naturel, qui distinguent proprement cette veine d'inspirations, une grace et une fleur d'imagination qu'elles n'offrent pas toujours et qui tenaient ici à ce fonds immortel d'une race heureuse. En de telles productions naïves, Fauriel ne reculait pas au besoin devant le rude et l'inculte; mais, là comme ailleurs, il aimait surtout le délicat, le pathétique, le généreux, et il put ici se satisfaire à souhait lui et ses lecteurs. Rien n'égale le jet hardi, la fraîcheur et la saveur franche de bon nombre de ces pièces. Les chansons historiques et héroïques des klephtes, qui se rattachent à la longue lutte de la population indigène contre les Turcs, forment la partie guerrière du recueil, celle qui avait trait directement aux circonstances de l'insurrection d'alors; ce sont les fragmens d'une Iliade brisée, mais d'une Iliade qui dure et recommence. Viennent ensuite les chansons romanesques ou idéales, celles où la fiction a plus de part et qui se rapportent à des légendes ou à des superstitions populaires; plus d'une respire le souffle errant d'un Théocrite dont la flûte s'est perdue, mais qui en retrouve dans sa voix quelques notes fondamentales. La troisième classe du recueil comprend les chansons domestiques, celles qui célèbrent les fêtes et les solennités de la famille, le mariage, les funérailles, le retour du printemps et des hirondelles. Dans l'excellent et instructif *Discours préliminaire* qu'il a mis en tête du volume, Fauriel a caractérisé surtout cette dernière classe d'une manière charmante et d'un ton pé-

nétré; il nous fait à merveille sentir combien en Grèce la poésie est et n'a jamais cessé d'être l'organe habituel et inséparable de la vie, l'expression sérieuse et nullement exagérée d'un sentiment naturel plus exalté qu'ailleurs. Cette poésie qui coule de source et où la vanité ni les petits effets n'entrent pour rien, qui n'est pas une poésie d'auteur, mais une effusion du génie populaire, Fauriel la suit dans ses moindres courans et jusque dans ses filets épars. Il faut voir avec quels soins religieux il recueille tous ces chants de rhapsodes inconnus et comme ces membres dispersés de l'éternel Homère : « Ils chantent (dit-il de ces modernes chanteurs ambulans), ils chantent en s'accompagnant d'un instrument à cordes que l'on touche avec un archet, et qui est exactement l'ancienne lyre des Grecs dont il a conservé le nom comme la forme. Cette lyre, pour être entière, doit avoir cinq cordes; mais souvent elle n'en a que deux ou trois, dont les sons, comme il est aisé de le présumer, n'ont rien de bien harmonieux. » Cette lyre qui doit avoir cinq cordes, et qui souvent n'en a plus que deux ou trois, est bien l'image fidèle de la poésie inculte et un peu tronquée qu'elle accompagne; mais cet incomplet dans les moyens et dans la forme ne détourne point Fauriel et ne lui inspire au contraire qu'un intérêt de plus :

« Entre les arts qui ont pour objet l'imitation de la nature, dit-il excellemment (et sa pensée est tout entière dans ce passage), la poésie a cela de particulier que le seul instinct, la seule inspiration du génie inculte et abandonné à lui-même y peuvent atteindre le but de l'art, sans le secours des raffinemens et des moyens habituels de celui-ci, au moins quand ce but n'est pas trop complexe ou trop éloigné. C'est ce qui arrive dans toute composition poétique qui sous des formes premières et naïves, si incultes qu'elles puissent être, renferme un fond de choses ou d'idées vraies et belles. Il y a plus : c'est précisément ce défaut d'art ou cet emploi imparfait de l'art, c'est cette espèce de contraste ou de disproportion entre la simplicité du moyen et la plénitude de l'effet, qui font le charme principal d'une telle composition. C'est par là qu'elle participe, jusqu'à un certain point, au caractère et au privilége des œuvres de la nature, et qu'il entre dans l'impression qui en résulte quelque chose de l'impression que l'on éprouve à contempler le cours d'un fleuve, l'aspect d'une montagne, une masse pittoresque de rochers, une vieille forêt; car le génie inculte de l'homme est aussi un des phénomènes, un des produits de la nature (1). »

Dans cet ingénieux et substantiel *Discours* comme dans plusieurs des *argumens* étendus qui précèdent les pièces, et dont quelques-

(1) *Dis cours préliminaire*, page CXXVI.

uns sont de vrais chapitres d'histoire, le style de Fauriel s'affermit, sa parole s'anime et se presse, il trouve un nerf inaccoutumé d'expression; on dirait que, dans ce sujet de son choix, il a véritablement touché du pied *la terre qui est sa mère*. C'est de tous ses ouvrages celui dans lequel il a mis le plus de verve et de chaleur; il y a des pages écrites avec effusion. — Dans un supplément ajouté au second volume, Fauriel faisait entrer de nouvelles poésies qu'il avait recueillies en dernier lieu durant ses voyages d'Italie, à Venise et à Trieste, de la bouche même des réfugiés, et il aimait à dater la petite préface de ce supplément, de *Brusuglio proche Milan*, c'est-à-dire du toit de Manzoni.

L'effet de cette publication en France fut des plus heureux et des plus favorables à la cause qu'elle voulait servir. Nous ne saurions mieux le rendre qu'en empruntant le jugement de M. Jouffroy qui, au moment où l'ouvrage parut, en fit le thème d'une série d'articles et d'extraits dans *le Globe* (1).

« M. Fauriel, y disait-il en commençant, familiarisé depuis long-temps avec cette sorte de recherches où la littérature et l'histoire se commentent l'une par l'autre, a conçu l'heureuse idée de recueillir, au profit des lettres, ces chants populaires des Grecs modernes, et d'en tirer, pour l'instruction de l'histoire, des renseignemens irrécusables sur leur condition politique et civile, leurs habitudes domestiques et religieuses, et les principaux évènemens qui avaient, avant l'insurrection, signalé leur existence nationale. Il en est résulté un livre où tout est neuf, et que les littérateurs et les historiens se disputeront, parce qu'il offre à ceux-là un monument poétique de la plus grande originalité, et à ceux-ci des documens authentiques sur un peuple inconnu que l'Europe vient de découvrir au milieu de la Méditerranée. Tel est l'ouvrage de M. Fauriel. »

Et, à la fin de son travail, Jouffroy concluait :

« Nous persistons à croire que, de tous les ouvrages publiés sur la Grèce moderne, aucun autre ne jette d'aussi vives lumières sur la question encore si incertaine de son émancipation; il est le seul en effet qui nous fasse connaître les ressources morales et le génie de cette nation malheureuse, et l'on peut dire qu'à cet égard chaque page de ce précieux document est une révélation et, pour ainsi dire, un gage de plus que les espérances de l'Europe civilisée ne seront point déçues.... Telle est la conviction consolante qui résulte de la publication de M. Fauriel, et, si les Grecs doivent au nom

(1) Voir les nos des 30 octobre, 20 novembre, 18 décembre 1824, et du 19 février 1825.

qu'ils portent et à leurs récentes victoires l'intérêt et l'admiration de l'Europe, c'est à notre auteur qu'ils devront d'être un peu connus pour ce qu'ils sont et aimés pour eux-mêmes. »

On voit que la jeune Grèce a bien encore quelque chose à faire pour justifier tant de gages. — L'ouvrage de Fauriel portait en lui toutes les raisons de survivre aux circonstances qui l'inspirèrent; il restera comme le monument collectif, le plus fidèle et le plus classique, de ces âges poétiques sans nom, auxquels manquent, à proprement parler, les monumens. Il représente chez nous le dernier anneau d'une étude dont *le Voyage d'Anacharsis* forme le premier chaînon; le rapprochement seul de ces deux extrêmes en dit assez, et peut servir à mesurer le chemin de la critique.

Cet épisode terminé, auquel il s'était mis tout entier d'esprit et d'affection, il semblait que Fauriel n'eût rien de plus pressant à faire qu'à vaquer à la confection et à la publication de son grand ouvrage historique qui devait, avant cette interruption, être déjà fort avancé. Ses meilleurs amis et les plus initiés à ses projets, Augustin Thierry, Manzoni, M. Guizot, ne cessaient de l'y exciter vivement. Dans un séjour que faisait Augustin Thierry à Paray (1), pendant l'automne de 1821, M. de Tracy lui demandait sans cesse si Fauriel faisait son histoire. — « Oui, il la fait, répondait Thierry. — *Ainsi il rédige? — Oui, il rédige.* » — « Avancez, pour Dieu! avancez, ne fût-ce que pour que je ne mente pas, écrivait Thierry à son *cher confrère en histoire*, comme il se plaisait à l'appeler; tâchez de vous bien porter et de *faire hardiment.* — Travaillez, travaillons tous, ajoutait-il avec ce noble feu qui alors s'animait aussi du sentiment de la chose publique, et faisons voir aux sots que nous ne sommes pas de leur bande, *among them, but not of them* (2). » — « Enfin, écrivait-on de plus d'un côté à Fauriel, enfin nous vous lirons, nous aurons la consolation de voir une sagacité et une patience, une vue perçante et une défiance comme la vôtre, appliquées à un sujet si intéressant, si obscur, et, lors même que vous ne substitueriez qu'un doute raisonné à des assertions *impatientantes* d'assurance et de *superficialité*, on éprouvera le charme que font sentir les approches de la vérité. » Puis ceux qui le connaissaient le mieux et qui savaient le faible secret l'engageaient « à ne pas trop se chicaner lui-même, et à ne pas se régler dans sa recherche sans fin sur l'idéal d'une perfection inaccessible. » On l'avertissait

(1) Paray-le-Frésil, près Moulins.

(2) C'est le mot si fier de Byron dans *Childe-Harold*, chant III, stance 113.

d'une chose qu'il ne soupçonnait peut-être pas, « c'est que, parmi ceux qui le liraient et qui le jugeraient, il n'y aurait pas beaucoup d'hommes ayant les mêmes raisons que lui pour être si difficiles; que, lorsque cela serait (ce qui changerait un peu l'état de la civilisation), ces personnes sauraient apprécier ce que seul il aurait pu faire, et ne lui imputeraient pas l'imperfection même des matériaux sur lesquels il avait dû travailler. Ce n'était point assurément par la crainte des jugemens, mais par conscience, qu'il se montrait si difficile; mais, lui qui avait tant lu, il devait savoir mieux qu'un autre combien de vues neuves, profondes et vraies, seraient restées inconnues, combien d'ouvrages de la plus haute importance n'auraient jamais vu le jour, si leurs auteurs ne s'étaient pas résignés à y mêler beaucoup de *peut-être* et beaucoup d'*à-peu-près.* » Voilà ce qu'on lui redisait sous toutes les formes, avec autorité, avec grace; mais, par malheur, ce *démon de la proscrastination* que Benjamin Constant avait déjà nommé, et que lui-même connaissait si bien, l'emporta, et ce ne fut que plus de dix ans après que Fauriel livra à l'impression une partie, la seule terminée, de son grand ouvrage.

Nous n'insisterons pas sur les digressions et distractions studieuses qu'il se permit dans l'intervalle; elles rentreraient plus ou moins dans les précédentes et seraient désormais sans intérêt (1). Il pourrait être assez piquant, et il ne serait pas impossible de le suivre dans ses relations étroites avec les historiens célèbres qu'il précédait dans les études et par lesquels il se laissa devancer auprès du public. En quoi influa-t-il sur eux? en quoi fit-il passer au cœur de ces talens plus rapides quelques-unes de ses idées, de ses vues, ou même de ses indécisions fécondes? car c'était de près, de très près seulement, on le sait, et dans le cercle intime des entretiens, que Fauriel avait sa plus grande action, et qu'il aurait mérité d'être qualifié ce qu'il était véritable-

(1) On trouverait, en cherchant bien, bon nombre d'articles de lui dans les recueils périodiques de ces années, à commencer par les *Archives philosophiques*, dirigées par M. Guizot; les articles sur la *Grammaire romane* de Raynouard (t. I, p. 504), sur l'*Archéologie galloise* (t. II, p. 88), très probablement celui sur Bopp (t. IV, p. 290), sont de Fauriel. La *Revue encyclopédique* en obtint de lui, dès son origine, et put le compter parmi ses collaborateurs habituels : il y donna des extraits, en 1819 et 1820, sur l'*Histoire littéraire d'Italie* que continuait Salfi, sur le poème sanskrit de *Nalus*, sur l'*Anthologie arabe*; en 1821, sur les *Poésies de Marie de France*, sur *Tombouctou*, etc., etc.; mais la plupart de ces extraits ou notices n'avaient pas alors l'importance et le développement que prirent plus tard les travaux de revue. Ces derniers articles, de date récente, ont été relevés et enregistrés au complet par M. Ozanam, dans son Étude sur Fauriel.

ment, un *esprit nourricier*. Ses amis les historiens durent s'en ressentir. Placé au centre des communes recherches, éloigné de toute pensée de rivalité ou même d'émulation, et n'en apportant pas moins le plus vif intérêt au fond des choses, il était naturellement le confident de leurs projets, de leurs travaux, des jugemens qu'ils portaient les uns sur les autres. Toutes les grandes questions s'agitaient ainsi en divers sens à son oreille, et il avait voix prépondérante auprès de chacun. Nous ne saurions, dans tous les cas, rien trouver à citer de plus honorable et de plus significatif pour Fauriel que ce qu'a écrit de lui M. Augustin Thierry, dans la préface de ses *Études historiques*, où il lui rend le plus touchant et le plus noble des hommages :

« Comme on l'a souvent remarqué, dit M. Thierry en revenant avec charme sur ses travaux de l'année 1821, toute passion véritable a besoin d'un confident intime; j'en avais un à qui, presque chaque soir, je rendais compte de mes acquisitions et de mes découvertes de la journée. Dans le choix toujours si délicat d'une amitié littéraire, mon cœur et ma raison s'étaient heureusement trouvés d'accord pour m'attacher à l'un des hommes les plus aimables et les plus dignes d'une haute estime. Il me pardonnera, je l'espère, de placer son nom dans ces pages, et de lui donner, peut-être indiscrètement, un témoignage de vif et profond souvenir : cet ami, ce conseiller sûr et fidèle, dont je regrette chaque jour davantage d'être séparé par l'absence, c'était le savant, l'ingénieux M. Fauriel, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grace de langage semblent s'être personnifiées. Ses jugemens, pleins de finesse et de mesure, étaient ma règle dans le doute; et la sympathie avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. Rarement je sortais de nos longs entretiens sans que ma pensée eût fait un pas, sans qu'elle eût gagné quelque chose en netteté ou en décision. Je me rappelle encore, après treize ans, nos promenades du soir, qui se prolongeaient en été sur une grande partie des boulevards extérieurs, et durant lesquelles je racontais, avec une abondance intarissable, les détails les plus minutieux des chroniques et des légendes, tout ce qui rendait vivans pour moi mes vainqueurs et mes vaincus du XIe siècle, toutes les misères nationales, toutes les souffrances individuelles de la population anglo-saxonne, et jusqu'aux simples avanies éprouvées par ces hommes morts depuis sept cents ans et que j'aimais comme si j'eusse été l'un d'entre eux. »

A ces récits de l'éloquent et sympathique historien pour les Anglo-Saxons vaincus, Fauriel pouvait répondre par d'autres récits non moins attachans sur ses pauvres vaincus du Midi, sur ces Aquitains toujours écrasés et toujours résistans, toujours empressés de renaître à la civilisation au moindre rayon propice de soleil. Nous y reviendrons avec lui tout à l'heure. Il y aurait encore, comme pendant et parallèle

à ce tableau des conversations d'Augustin Thierry, à mettre en regard les communications non moins intimes, non moins actives, de M. Guizot en l'année 1820, lorsque cette énergique intelligence se jetait avec passion aux sérieux travaux qui feront sa gloire : il en causait à fond avec Fauriel, il lui en écrivait en plein sujet (1). La verve de ces esprits décisifs et prompts à l'exécution tranche singulièrement avec l'habitude si différente et le procédé temporisateur de leur ami. Mais il faut se borner et passer outre. Quelques mots seulement sont à toucher ici d'une autre branche de relations qu'entretint notre auteur avec un célèbre critique étranger, avec Guillaume de Schlegel. L'aperçu suivant aidera du moins à saisir un côté de Fauriel que nous n'avons pas assez mis en lumière, et constatera, autant qu'il nous est permis de le faire, l'orientaliste en lui.

Dans cette même année 1821, où il écoutait avec tant d'intérêt les confidences historiques d'Augustin Thierry, Fauriel se trouvait dépositaire non moins fervent et non moins essentiel des confidences sur l'Inde et des doctes projets asiatiques de Guillaume de Schlegel. Celui-ci, dont nous apprenons la mort au moment même où nous écrivons ces lignes et où nous nous flattions d'être lu par lui, cet éminent esprit qu'on n'osa jamais louer en France sans y ajouter quelque restriction, mais que nous nous risquerons toutefois à définir (son jugement sur Molière excepté) *un critique qui a eu l'œil à toutes les grandes choses littéraires, s'il n'a pas toujours rendu justice aux moyennes*, Schlegel, dans un voyage à Paris, s'était chargé pour le compte du gouvernement prussien, et par zèle pour les études orientales, de faire graver et fondre des caractères indiens *devanagari;* ou du moins les moules et matrices de ces caractères devaient être envoyés à Berlin pour la fonte définitive. Bien des essais auparavant étaient nécessaires. Or, il arriva qu'obligé de repartir avant ces opérations d'essai, Schlegel ne vit rien de mieux que de se donner Fauriel pour remplaçant, ou comme il le lui disait en style brahmanique : « C'est dans votre sein que je compte verser cette fonte divine dont l'ambroisie ne pourra couler qu'après mon départ. » — « Conformément à votre permission, lui écrivait-il le 10 juin, je vous ai adressé le fondeur, M. Lion. Cela vous coûtera quelques quarts d'heure dont Vichnou vous récompensera par des années divines. » — Et quelques

(1) Durant l'été et l'automne de 1820, M. Guizot, pour pouvoir travailler sans distraction, était allé s'installer, avec six ou sept cents volumes, à *la Maisonnette*, dans l'habitation même de Mme de Condorcet, que sa santé retenait à Paris.

jours après : « Voici encore du plomb, mon cher pandita, que j'ai soustrait à l'usage meurtrier que les mlicchas en font dans leurs guerres et consacré au culte pacifique de Brahma. »

A peine retourné à Bonn, Schlegel se hâta d'écrire à Fauriel pour constituer la correspondance qui, pendant les mois suivans, fut en effet très active entre eux. Quelques extraits des lettres de Schlegel donneront idée du tour de plaisanterie qu'affectionnait l'illustre savant quand il avait bu des eaux du Gange, et du genre de services dont il se reconnaissait redevable à Fauriel, aussi bien que du cas infini qu'il faisait de lui; M. de Schlegel, on le sait, ne prodiguait pas de tels témoignages. Bien des mots *sanskrits* ornent et blasonnent chemin faisant les lettres que j'ai sous les yeux; je choisis de courts passages qui soient tout à l'usage des profanes.

« (Bonn, 21 septembre 1821.) Vous êtes adorable, mon très cher initié et deux fois né, et je ne vous échangerais pas contre quatre membres de l'Académie des quarante. Je suis tenté de vous envoyer des bonbons moulés en forme de lettres devanagari. Sérieusement, vous me rendez un service immense, et je ne sais pas comment, sans vous, la chose aurait marché. Vos nouvelles sont satisfaisantes, pourvu seulement que M. Lion ne se relâche pas.... »

« (Bonn, 5 novembre.) J'ai vos deux lettres, cher Président de la typographie asiatique, et Souverain intellectuel des contrées entre l'Inde et le Gange, et je ne saurais assez vous exprimer ma reconnaisance de tous les soins que vous avez pris de mon affaire. Votre avant-dernière lettre m'avait donné des inquiétudes. Croyant avoir tout calculé, je ne concevais pas quelles nouvelles difficultés s'étaient élevées. J'attends avec la plus grande impatience l'échantillon que vous me faites espérer. Vous avez donc été réduit comme moi à faire le métier de compositeur : Vichnou vous en récompensera, cela vous vaut un million d'années de béatitude pour le moins... »

« (Bonn, 3 décembre.) J'ai des graces infinies à vous rendre, cher et docte Mécène, des soins exquis et savans que vous avez voués à mon affaire. Vraiment, je ne sais pas comment cela aurait marché sans vous... M. Lion a été payé... Je suis extrêmement satisfait de son travail, si toute la fonte est aussi bien soignée que les lettres qui paraissent dans votre échantillon. Il est délicieux, j'en ai été dans un véritable enchantement; c'est du bronze sur papier; depuis que les Védas ont été révélés, l'on n'a rien vu de pareil. J'ai l'air de me louer moi-même, mais vous savez que c'est le privilége des poètes : *Exegi monumentum œre perennius.* »

« (Bonn, 20 avril 1822.) Très cher ami et généreux protecteur de mes études, il y a un temps infini que je ne vous ai pas écrit; mais j'ai fait mieux, j'ai composé un livre ou du moins une brochure pour vous. Pour qui écrirait-

on des choses pareilles, si ce n'est pour des lecteurs comme vous, qui embrassent toute la sphère de la pensée, et qui sont en même temps savans, patiens, laborieux? Le troisième cahier de ma *Bibliothèque indienne* doit être entre vos mains, et je souhaite qu'il vous satisfasse. Vous m'obligerez si vous voulez en faire au plus tôt un article dans la *Revue encyclopédique* (1). J'ai aussi envoyé des exemplaires aux autres pandits de Paris. Chézy aurait dû parler depuis long-temps de moi dans le *Journal des Savans*, et il devrait le faire encore à l'occasion de ce nouveau cahier; mais, s'il est toujours dans le même abattement où je l'ai laissé, il n'y a rien à espérer de sa part. Saluez-le cependant bien cordialement de la mienne, et dites-lui, s'il veut me donner quelque chose pour ma *Bibliothèque*, qu'il sera toujours le bienvenu et que je m'offre comme son traducteur... (Et revenant à ses caractères, après quelques détails relatifs à leur perfectionnement :) Je suis vraiment confus de vous entretenir de telles minuties; mais songez que, lorsque Brahma créa le monde, il soigna jusqu'aux antennes des fourmis. Et moi qui ne suis qu'un humble mortel, n'en ferai-je pas autant pour les caractères de cette belle langue révélée? »

L'année suivante (avril 1823), Schlegel chargeait encore celui qu'il vient d'honorer de tant de titres magnifiques, de collationner pour lui, à la Bibliothèque du roi, les manuscrits du Bhagavad-Gita dont il allait publier une version latine; il en a consigné sa reconnaissance dans la préface. C'était le moment où Fauriel se disposait au voyage d'Italie: Schlegel aurait bien désiré l'attirer à Bonn, et il lui proposait, pour le tenter, de lui arranger une chambre d'études dans sa jolie petite bibliothèque, dont il lui avait fait plus d'une fois la description : « La maison que j'occupe est spacieuse, et un ami brahmanique y serait commodément. » Fauriel se décida, sans beaucoup de lutte, pour sa chère Italie et pour Brusuglio. Mais, placé comme nous venons de le montrer, confident et un peu *partner* des meilleurs, une oreille aux brahmes, l'autre aux Lombards et aux Toscans, et, au sortir d'un épanchement d'Augustin Thierry sur les Anglo-Saxons, pouvant opter à volonté entre Milan et Bonn, entre Schlegel et Manzoni, on comprendra mieux, ce semble, toute son étendue intellectuelle et son rang caché.

La révolution de 1830 produisit enfin Fauriel, et ses amis, en arrivant au pouvoir, songèrent aussitôt à mettre sa science, trop long-temps réservée, en communication directe avec le public. Une chaire de littérature étrangère fut créée pour lui à la Faculté des lettres. Si

(1) Fauriel fit la note que Schlegel désirait, dans le *Journal de la Société asiatique*, t. I, p. 44

utile qu'il y ait été à des auditeurs d'élite, on a peut-être droit de regretter, je l'ai dit, que cette diversion prolongée, qui devint insensiblement une occupation principale, ait mis obstacle à l'entier achèvement de son entreprise historique. Ce ne fut qu'en 1836 qu'il publia le second des trois grands ouvrages qu'il avait de longue main préparés sur l'histoire du midi de la France. Le premier devait embrasser tout ce qui se pouvait découvrir ou conjecturer de positif ou de probable sur les origines, l'histoire et l'état de la Gaule, principalement de la Gaule méridionale, avant et pendant la domination romaine. Le troisième et dernier, le plus intéressant des trois, dont il aurait formé le couronnement, aurait présenté le tableau complet des provinces méridionales durant les siècles de renaissance et de culture : on retrouvera du moins la portion littéraire de ce tableau dans les volumes du cours sur l'*Histoire de la Poésie provençale*, qui s'impriment en ce moment. Le second ouvrage, le seul qu'on possède sous sa forme historique définitive, était destiné à établir le lien entre les deux autres : il comprend le récit des évènemens de la Gaule depuis la grande invasion des barbares au ve siècle jusqu'au démembrement de l'empire frank sous les derniers Carlovingiens. A travers cette longue et pénible époque intermédiaire, l'auteur s'attache plus particulièrement, et avec une prédilection attentive, à tout ce qui intéresse l'état du midi de la France, à tout ce qui peut y dénoter des restes de civilisation ou y faire présager des réveils de culture. Si discrète, si contenue que soit l'expression de sa sympathie, tout son cœur, on le sent, est pour ce beau et malheureux pays, où tant de fois de barbares vainqueurs fondent à l'improviste, coupant (ce qui est vrai au moral aussi) les oliviers par le pied et les arrachant jusqu'à la racine.

Il existe, sur cette période si obscure et si ingrate de l'histoire de France, d'autres ouvrages modernes plus vifs, plus animés de tableaux ou plus nets de perspective, d'une lecture plus agréable et plus simple. Des talens énergiques et brillans ont trouvé moyen d'y introduire de la lumière et presque parfois du charme; mais, si je l'osais dire, ce charme, cette lumière même, lorsqu'elle est si tranchée, ne sont-ils pas un peu comme une création de l'artiste ou du philosophe, et jusqu'à un certain point un léger mensonge, en allant s'appliquer à des âges si cruels et si désespérés? Pour moi, qui viens de lire au long les volumes de M. Fauriel, je crois en sortir avec une idée plus exacte peut-être de l'ensemble funeste de ces temps. Il en résulte une instruction triste et profonde; s'il se mêle quelque fatigue nécessairement (malgré tous les efforts de l'historien ou à cause

efforts mêmes) dans cette reproduction éparse et monotone des mêmes horreurs, c'est bien la moindre chose que, nous lecteurs, nous ressentions un peu en fatigue aujourd'hui ce qu'eux, nos semblables, durant des siècles, ils ont subi en calamités et en douleurs. Sa conscience d'historien porte M. Fauriel à rechercher et à représenter ces époques morcelées, confuses, haletantes, telles qu'elles furent au vrai; il les rend avec leurs inconvéniens, sans faire grace d'aucun. Il n'y établit pas de courant factice et n'y jette pas de ces ponts commodes, mais artificiels, comme font d'autres historiens; son récit est *adéquate* aux choses, comme dirait un philosophe.

M. Fauriel, nous l'avons assez marqué, ne visait en rien à l'effet, ou plutôt l'effet qu'il désirait produire était exactement l'opposé de ce qu'on appelle ordinairement de ce nom. Il ne voulait jamais occuper le lecteur de lui-même; il se proposait uniquement de lui faire connaître le fond des objets et de dérouler à la vue, dans leur réalité obscure et mystérieuse, certains grands momens de décomposition et de transformation sociale, jusqu'à présent mal démêlés. Dans ce but, il croyait avoir à préparer l'imagination, l'intelligence de ce lecteur moderne, et devoir l'acheminer dans le passé avec lenteur et par voie de notions successives. C'est un peu la raison pour laquelle il a été difficile à un public paresseux de l'apprécier à toute sa valeur; car il importe de le lire *consécutivement* pour saisir la chaîne entière des idées, dont l'une n'anticipe jamais sur l'autre et dont chacune ne sort qu'en son lieu. Je suis assuré que quiconque lira son histoire de la Gaule, puis son cours, avec l'attention qui convient, sentira que l'*effet* général est de lui agrandir la vue historique, de lui montrer l'humanité sous d'autres aspects plus larges et à la fois très positifs, tellement qu'il devient difficile, après cela, de se contenter de la manière extérieure de peindre propre à quelques historiens, ou des petits traits de plume et des pointes perpétuelles de certains autres;-mais, pour goûter ce genre d'exposé et ne pas se rebuter des lenteurs, il faut se sentir attiré vraiment vers le fond des choses et par ce qui en fait l'essence. C'est à ce sérieux et solide intérêt, à cette curiosité tout appliquée et tout unie, que s'adresse M. Fauriel : l'esprit qui se laisse guider se trouve, à la fin, avoir gagné bien de la nouveauté et de l'étendue avec lui. Quelqu'un qui l'a bien connu disait spirituellement de sa manière, qu'il procédait comme par assises, graduellement, qu'il avait le procédé *en spirale*. — Je ne prétends point toutefois, à la faveur de ces explications que je crois justes, aller jusqu'à soutenir qu'il n'abuse point de sa méthode, qu'il ne l'aggrave

point dans sa marche par la déduction trop continue, trop complaisante, de ses indécisions et de ses conjectures, et qu'il n'y joint pas plus habituellement qu'on ne voudrait des retards superflus d'expression, et ce qu'on appellerait du gros bagage de style. J'ai parlé tout à l'heure de sa manière de bâtir : on peut ajouter que l'échafaudage, chez lui, reste, jusqu'à la fin, inséparable du monument; mais ces défauts-là sont assez sensibles, et nous avons dû insister plutôt sur les mérites intérieurs et plus cachés.

M. Fauriel, après avoir représenté l'état florissant de l'administration et de la civilisation romaine dans le midi de la Gaule au moment de la ruine commençante, se propose d'étudier les vicissitudes diverses et les degrés successifs de cette décadence à travers les invasions réitérées et le déluge croissant des barbares. Les premiers de ces conquérans qui forment établissement dans le pays sont les Visigoths, les moins opiniâtres et les moins écrasans de tous. L'historien qui, si impartial qu'il soit, se range manifestement pour les traditions romaines, et qui tient à honneur de les défendre avec Aétius, avec Majorien, avec les derniers des Romains, se montre moins défavorable aux Visigoths qu'il ne le sera aux autres races germaniques survenantes; c'est que cette barbarie visigothe se montre elle-même aussi peu tenace que possible et aussi vite transformable qu'on peut le désirer. Déjà, sur la fin du ve siècle, vers le temps de la mort d'Euric, si d'autres invasions n'étaient point venues compliquer le mal, celle des Visigoths avait perdu toute son énergie destructive; la race gallo-romaine reprenait le dessus et opérait la fusion sur tous les points; l'ancienne civilisation, malgré les atteintes et les altérations subies, était à la veille de refleurir et de triompher. Mais ces vagues signes précurseurs d'une saison plus douce disparurent bientôt devant une seconde et plus rigoureuse invasion; les restes de la civilisation romaine, au moment de se refaire, se virent aux prises avec une nouvelle barbarie bien plus énergique et plus tenace que la précédente : on eut Clovis et les Francs.

Plusieurs historiens modernes ont attribué quelques avantages à ces invasions des races franchement barbares à travers les races latines corrompues; ils en ont déduit des théories de renouvellement et comme de rajeunissement social moyennant cette espèce de brusque infusion d'un sang vierge dans un corps usé. M. Fauriel, malgré les fréquentes discussions qu'il soutint à ce sujet avec ses amis, ne se laissa jamais entamer à leurs théories plus ou moins spécieuses; il était et demeura foncièrement anti-germanique, en ce sens qu'il

n'admit jamais que ces violentes et brutales invasions fussent bonnes à quelque chose, même pour l'avenir éloigné d'une renaissance. Il considérait tout crument les barbares germains et en particulier les Franks (je demande pardon de l'image qui rend parfaitement ma pensée) comme une suite de durs cailloux à digérer : tant que ce travail de rude digestion ne fut pas terminé, ou du moins très avancé, il n'y eut pas, selon lui, dans la société autrefois gallo-romaine, de véritable réveil et de symptôme possible d'une civilisation recommençante.

Toute la partie relative à l'invasion des Franks me semble écrite avec une vigueur et une fermeté que ne conserve pas toujours la plume de l'historien; le portrait de Clovis n'y est en rien flatté ni embelli : il suffit à M. Fauriel de quelques extraits, de quelques traductions littérales de Grégoire de Tours, pour faire ressortir cette naïveté de barbarie franke en tout ce qu'elle a de hideux, de féroce et d'imprévoyant jusque sous ses perfidies. Il excelle, en général, à profiter de Grégoire de Tours, comme précédemment il avait fait de Sidoine; il cherche à rajuster, à rétablir la vérité historique à travers les lacunes, les crédulités ou les réticences partiales de l'un, comme il la dégageait de dessous la fausse rhétorique de l'autre. Grégoire de Tours et Sidoine, d'ailleurs, presque toutes les fois qu'il les cite et qu'il les discute, ont le privilége d'appeler sur ses lèvres un petit sourire, et une légère épigramme sous sa plume : ce sont les gaietés discrètes et sobres du grave historien. Le seul Dagobert, parmi les rois mérovingiens, lui paraît faire preuve de quelque instinct de civilisation et aspirer avec quelque suite à fonder l'unité; mais la race mérovingienne est à bout et ne mérite plus l'avenir. C'est du côté des vaincus du midi, des Arvernes tant qu'ils ont résisté, puis des Vascons des montagnes, c'est pour le parti de ces Gallo-Romains et Aquitains toujours broyés et toujours insoumis, toujours prêts à se relever sous leurs conquérans comme les Grecs sous les Turcs, que la faveur de l'historien se replie incessamment et se déclare. Il est ingénieux à les faire valoir, à les venger des injustices des chroniqueurs grossiers, à donner un sens national à ce qui semblerait de vaines mobilités d'humeur ou des révoltes purement personnelles; le chapitre qui traite de la révolte de Gondovald, par exemple, et qui offre presque l'intérêt d'un roman, tire du point de vue de l'historien un sens sérieux et nouveau, qu'on peut du moins entrevoir. Ces efforts si souvent avortés de l'Aquitaine, ce que les adversaires appelaient les inconstances d'une race volage, mais, à les mieux juger, ces opiniâtres et géné-

reuses résistances, s'organisent pourtant et prennent une régularité imposante sous la branche mérovingienne de Charibert, laquelle, dans la personne de ses nobles chefs, Eudon, Hunald et Vaifre, s'identifie pleinement avec les intérêts du pays. Il se fait là, au milieu des luttes finissantes de l'anarchie mérovingienne, une sorte d'émancipation du midi, une véritable *contre-conquête*, comme la nomme M. Fauriel. Le midi de la Gaule va encore une fois renaître, si quelque loisir lui est laissé; on est, comme on l'était au lendemain des Visigoths, à la veille d'une civilisation recommençante, si de nouveaux barbares ne viennent pas se ruer à la traverse et en refouler les semences.

Les Arabes ont paru de l'autre côté des Pyrénées; mais, eux du moins, ce ne sont pas des barbares. M. Fauriel accueille cet épisode de son sujet d'un coup d'œil tout favorable; il y redouble de curiosité, d'investigation tout à l'entour, en guide sûr et qui sait les sources. Les relations compliquées de ce peuple avec les Aquitains et les Vascons des frontières sont traitées pour la première fois d'une manière lucide, intelligente; les effets lointains des révolutions arabes intestines et leur contre-coup sur la lutte engagée contre les Franks se marquent avec suite et s'enchaînent : il est telle révolte des Berbères en Afrique qui, seule, peut expliquer de la part des Arabes d'Espagne un temps d'arrêt, un mouvement rétrograde, où les chroniqueurs chrétiens n'ont rien compris. Toute cette portion de l'ouvrage de M. Fauriel est neuve, imprévue; c'est une province de plus ajoutée à notre histoire, et on la lui doit. Sa prédilection, d'ailleurs, pour la noble culture et pour les instincts chevalesques des conquérans de l'Espagne est manifeste; il ne résiste pas à dessiner quelques-uns des traits de leurs plus grands chefs en regard de la barbarie des Franks. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il déserte la cause de ses Aquitains et de ses Vascons; il la montre seulement agrandie et ennoblie par de telles luttes, dans lesquelles Eudon et Vaifre combattent à l'avant-garde contre l'islamisme en champions de la chrétienté. Mais cette tâche leur est bientôt ravie par la fortune; elle retombe à Charles-Martel et à Charlemagne, qui en confisquent aussi toute la gloire.

La nation franke, en danger de s'abâtardir avec les derniers fils de Clovis, se retrempe sous les premiers chefs de la branche carlovingienne. Une nouvelle impulsion est donnée à la race conquérante; l'Aquitaine s'en ressent. En vain les petits-fils de Charibert, qu'elle s'est si bien acquis et assimilés, essaient d'y défendre jusqu'au bout l'honneur du dernier rameau mérovingien contre l'usurpation partout

ailleurs légitime. L'historien tient bon avec eux; on dirait qu'il combat pied à pied à côté de Vaifre, dans cette espèce de Vendée désespérée, qui n'a laissé dans les chroniques que de rares vestiges. Lutte trop inégale! l'Aquitaine est finalement reconquise, et toute reprise de civilisation encore une fois ajournée.

M. Fauriel est trop équitable pour ne point rendre à tout personnage historique la part qui lui revient, et pour sacrifier aucun aspect de son sujet. On a lieu toutefois de remarquer que Charlemagne ne grandit point dans ses récits; il n'y apparaît qu'un peu effacé et dans un lointain qui n'ajoute pas précisément à l'admiration. Lorsque l'historien veut résumer en un seul chapitre l'ensemble de cette administration et de ce règne, il a l'intention parfaite de ne juger le monarque que sur des actes positifs, mais il ne l'embrasse peut-être pas suffisamment selon le génie qui l'animait. Il fait assez bon marché en Charlemagne des vues générales d'administration et de politique, et ne paraît l'apprécier, en définitive, que comme un grand caractère et une volonté énergique appliqués avec intelligence à des cas journaliers de gouvernement. Ce jugement peut être exact; il a l'air d'être rigoureux. Puisque les documens historiques légués par ces âges sont si arides, si évidemment incomplets, ils réclament une sagacité qui les interprète et les achève. M. Fauriel le sait bien. Or, lui qui tire si heureusement parti d'un fragment, d'un vestige de texte, en faveur de ses populations vaincues ou de ses poésies populaires, il n'applique pas également ici cet esprit de divination au grand homme; les chroniqueurs pourtant ne nous ont transmis de lui que des traits secs et nus, qu'il s'agirait aussi de revivifier. On peut observer que la méthode de M. Fauriel ne va pas à mesurer les colosses historiques; il a besoin de diviser, de subdiviser; il ne fait bien voir que ce qu'on peut voir successivement. Il excelle à analyser et à recomposer le fond d'une époque, à suivre dans un état social troublé la part des vainqueurs, la part des vaincus, à donner au lecteur le sentiment de la manière d'exister en ces âges obscurs; puis, quand il ne s'agit plus des choses, mais d'un homme et d'un grand homme, il hésite et tâtonne un peu, ou du moins il s'enferme dans des lignes circonspectes, rigoureuses; il ne rassemble pas son coup d'œil en un seul éclair; ces éclairs sont la gloire des Montesquieu. J'ai dit tout ce qui me semble des inconvéniens comme des qualités.

Charlemagne, de son vivant, avait donné Louis-le-Débonnaire à l'Aquitaine comme roi particulier, et le pays, toujours prompt, se ré-

parait déjà sous le gouvernement de ce jeune roi, qui en avait assez adopté d'abord les mœurs et l'esprit. Il est très remarquable de voir, chez M. Fauriel, à quel point, même après tant de recrues sauvages, après tant de mélanges qui avaient dû la dénaturer, l'Aquitaine absorbait encore aisément ses vainqueurs et les détournait vite à son usage; on pouvait toujours en dire plus ou moins, sans trop parodier le mot : *Græcia capta ferum victorem cepit.* Nous n'essaierons pas un seul instant de suivre la fortune du beau pays à travers les complications misérables de l'anarchie carlovingienne; cette anarchie pourtant la servait. Par leur position la plus éloignée du centre, les contrées du midi échappent de bonne heure à presque toute dépendance, et forment comme le nid le plus favorable à la naissante féodalité. En terminant son IVe volume et le IXe siècle, M. Fauriel a la satisfaction de laisser l'Aquitaine tout-à-fait émancipée et rentrée dans ses voies, ayant usé deux conquêtes, deux dynasties frankes, ayant sauvé jusque dans ses morcellemens une certaine unité morale, et prête enfin à se rajeunir au sein d'un ordre nouveau. C'eût été là l'objet d'une dernière œuvre historique qu'il se proposait de mener à terme, et dont l'inachèvement ne saurait trop se regretter.

L'analyse rapide qui précède donnerait une trop insuffisante idée du livre de M. Fauriel, si elle faisait croire qu'il se borne à retracer les destinées particulières de l'Aquitaine et de la Provence; j'y ai dégagé ce milieu et comme dessiné ce courant, mais on le perd bien souvent dans la considération de l'ensemble. L'historien aime à déborder son cadre; cette histoire du midi est, à vrai dire, l'histoire générale de la Gaule entière durant cinq siècles. Toutes les grandes questions de races, d'institutions, de conflits entre les divers pouvoirs, y sont abordées; les solutions, pour ne pas être toujours aussi tranchées ou tranchantes que dans d'autres écrits plus célèbres, n'en ont pas moins leur valeur bien originale. Il y a telle de ces analyses appliquées à des masses confuses de faits et d'évènemens qui est capitale pour l'intelligence des temps; et, sans sortir de la dernière partie, qui traite de l'anarchie carlovingienne, je ne veux citer que l'explication donnée par l'historien de la bataille de Fontanet, entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire. On croit, grace à lui, saisir le sens de cette horrible boucherie; on comprend quelques-uns des motifs généraux qui ramassaient là, à un jour donné, tant de peuples; on a enfin l'*idéal* d'une bataille, selon les idées des Franks, dans ce gigantesque duel *d'une terrible simplicité.* Il y aurait très peu à faire pour que ces pages de M. Fauriel, même au point de vue de l'art, fussent un tableau achevé,

d'un effet grandiose; c'est par de tels côtés que son histoire, malgré tout, reste supérieure (1).

Avant et depuis la publication de son histoire, M. Fauriel fit insérer dans divers recueils, et dans la *Revue des Deux Mondes* particulièrement, de nombreux morceaux littéraires, la plupart relatifs à son sujet favori, je veux dire à la poésie provençale. Le cours qu'il professait à la Faculté des lettres lui en fournissait le fonds. Nous aurions à rechercher soigneusement les moindres de ces articles comme pouvant nous rendre avec quelque suite les idées de l'auteur, s'ils ne devaient être beaucoup mieux représentés bientôt par la totalité de ses leçons sur l'*Histoire de la Poésie provençale* qui s'impriment à cette heure, et qui paraîtront vers l'automne prochain (2). Il nous suffira donc aujourd'hui de nous arrêter aux principaux articles et à ceux qui ont fait bruit. Les plus importans, de tout point, sont les douze leçons qu'il inséra en 1832 dans la *Revue* sur l'*Origine de l'épopée chevaleresque au moyen-âge*. Guillaume de Schlegel, qui en prit occasion pour envoyer au *Journal des Débats* des considérations sur le même sujet (3), reconnaît à la publication de M. Fauriel toute la portée d'une *découverte*. Jusqu'alors on accordait volontiers aux poètes et troubadours du midi la priorité et la supériorité dans les genres lyriques, et l'on réservait aux poètes et trouvères du nord la palme du roman épique et du fabliau. M. Raynouard, qui avait tant fait pour remettre en lumière l'ancienne langue classique et les productions du midi de la France, n'avait guère dérangé cette opinion reçue. M. Fauriel, le premier, par toutes sortes de preuves et d'argumens d'une grande force, vint réclamer pour les Provençaux l'invention et le premier développement de la plupart des romans de chevalerie, non-seulement de ceux qui roulent sur les traditions de la lutte des chrétiens contre les Sarrazins d'Espagne ou sur les vieilles résistances des chefs aquitains contre les monarques carlovingiens, et qui forment le principal fonds de ce qu'on nomme le *cycle de Charlemagne*, mais encore de ces autres romans d'une branche plus idéale, plus raffinée, et qui constituent le

(1) On peut lire dans le *Journal des Savans* (avril et mai 1838) deux articles de M. Patin sur l'histoire de M. Fauriel; aux éloges si mérités qu'il lui donne, M. Patin a mêlé quelques critiques de détail auxquelles je renvoie; j'en ajouterai une seule toute petite pour ma part : au tome IV de l'histoire, pages 207 et 227, je vois qu'il est encore question de Lantbert, comte de la marche de Bretagne, qu'on a dit être mort de la peste à la page 168; il y a là quelque inadvertance.

(2) En trois volumes in-8°, chez le libraire Jules Labitte, quai Voltaire, 3.

(3) Le morceau de Schlegel est reproduit dans son volume d'*Essais littéraires et historiques* (Bonn, 1842).

cycle de la Table ronde. Grande fut la surprise au premier moment, grande fut la clameur parmi les érudits d'en-deçà de la Loire, parmi tous ceux qui tenaient pour l'origine bretonne ou pour l'origine normande de ces épopées. Nous ne voulons pas réveiller, nous osons constater à peine d'ardentes querelles où l'on vit de spirituelles plumes courir aux armes pour la défense de leurs frontières envahies (1). On aurait dit qu'il s'agissait de repousser une invasion du Midi redevenu à l'improviste conquérant. Le fait est que M. Fauriel, pour commencer, réclamait tout le butin d'un seul coup, et avec un ensemble de moyens, avec une hardiesse de sagacité tout-à-fait déconcertante : « M. Fauriel, dit Schlegel (rapporteur ici impartial et le plus éclairé), veut que la France méridionale, féconde en créations poétiques, ait toujours donné à ses voisins et qu'elle n'en ait jamais rien reçu. N'étant pas placés dans l'alternative ou d'adopter en entier son système ou de le rejeter de même, nous allons en examiner un à un les points les plus essentiels. » Or, en abordant successivement ces points, Schlegel donne gain de cause à M. Fauriel sur un bien grand nombre. N'ayant pas d'avis propre et personnel à exprimer en telle matière, je dois me borner à signaler en ces termes généraux l'état de la question. Il en est un peu des critiques les plus sagaces, les plus avisés et les plus circonspects, comme des conquérans : ils veulent pousser à bout leurs avantages. Il est très possible que, sur quelques endroits de la frontière, M. Fauriel ait en effet forcé sa pointe et réclamé plus qu'il ne lui sera définivement accordé. Il ne se contentait pas de passer la Loire et la Seine, il franchissait le Rhin et les Alpes, et s'efforçait d'asseoir en Allemagne, comme en Italie, l'influence provençale, d'en faire pénétrer le souffle jusqu'au nord de l'Europe. Sera-t-il fait droit, en fin de compte, à une si vaste ambition civilisatrice? On m'assure qu'il ne lui sera pas concédé tout ce qu'il prétend en Italie, en Souabe; on m'apprend que les Bretons résistent opiniâtrément, selon leur usage, et ne se laissent pas arracher une portion du *cycle d'Arthur*. La prochaine publication complète de son cours fournira une base plus ample au débat. Mais ce qui est déjà hors de doute, c'est que, par lui, le sol indépendant de la poésie et de l'épopée provençale demeure singulièrement agrandi et en partie créé. On a dit de M. Raynouard qu'il avait retrouvé une langue, M. Fauriel a retrouvé une littérature.

La *Revue des Deux Mondes* a eu l'avantage encore de publier deux de ses plus excellens et de ses plus achevés morceaux biographiques,

(1) Voir la préface du roman de *Garin le Lohérain*, par M. Paulin Paris (1833).

la vie de *Dante* (octobre 1834), et celle de *Lope de Vega* (septembre 1839). Cette dernière biographie a donné lieu à une assez vive discussion. Voulant raconter la vie et les aventures de jeunesse de Lope, M. Fauriel crut pouvoir tirer directement parti, à cet effet, du roman dramatique de *Dorothée*, dans lequel il était convaincu que le poète espagnol avait consigné à très peu près sa propre histoire. L'histoire est intéressante, romanesque, mais entremêlée d'incidens qui ne sauraient faire absolument honneur à la moralité du personnage. Un littérateur instruit, consciencieux et particulièrement versé dans l'étude de la littérature espagnole, M. Damas-Hinard, qui s'occupait vers ce même temps de traduire Lope de Vega, vit dans la supposition de M. Fauriel une témérité gratuite de conjecture et surtout une atteinte portée à l'honneur du poète. Il s'en exprima avec chaleur, avec émotion, dans sa notice sur Lope (1). M. Magnin, avec sa modération scrupuleuse et sa balance, s'est fait le rapporteur de ce procès dans un article du *Journal des Savans* (novembre 1844); je demanderai pourtant à ajouter ici quelque chose de plus en faveur de l'opinion de M. Fauriel. Celui-ci, dans son premier article sur Lope, n'avait point déduit les preuves de sa conviction concernant la *Dorothée;* il n'avait point dit d'après quel ensemble de circonstances et de signes distinctifs il croyait pouvoir assigner à cette pièce l'importance réelle d'une espèce de biographie. Il l'a fait depuis dans son travail intitulé : *les Amours de Lope de Vega* (2). Ces preuves, je l'avoue (et je parle ici d'après ma plus vraie pensée, indépendamment de ma fonction d'avocat naturel), me paraissent fort satisfaisantes et de celles dont les critiques sagaces n'hésitent pas à se prévaloir d'ordinaire en cet ordre de conjectures. Si certains faits contenus dans la *Dorothée* n'allaient pas jusqu'à entacher la jeunesse de Lope, je ne doute point que tout biographe en quête de documens ne s'accommodât volontiers de cette source, qu'une foule d'indices, très bien relevés par M. Fauriel, concourent à désigner. Et quant à ce qui est de la moralité de Lope, qui se trouverait compromise par cette interprétation, j'avoue encore ne point m'émouvoir à ce propos aussi vivement qu'on l'a fait. N'oublions pas que la mesure de la moralité varie singulièrement avec les siècles et selon les pays; l'imagination des poètes a été de tout temps très sujette à fausser cette mesure. Il arrive souvent à un poète de s'éprendre si tendrement de son passé,

(1) En tête des *Chefs-d'œuvre du Théâtre espagnol. — Lope de Vega. — Première série.* (1842).

(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1843.

même d'un passé douloureux, même d'un passé déréglé et coupable, qu'il s'y attache davantage en vieillissant; qu'il le ressaisit étroitement par le souvenir; qu'au risque de perdre plus tard en estime, il sent le désir passionné de le transmettre, et qu'il a la faiblesse d'en vouloir tout consacrer. Je recommande cette considération à ceux qui ont sondé dans quelques-uns de ses recoins secrets cette nature morale des poètes. Ajoutez-y, dans le cas présent, que l'imagination romanesque espagnole, en particulier, s'est toujours montrée d'une excessive complaisance sur le chapitre des fragilités de jeunesse et des situations équivoques où elles entraînent; il suffit d'avoir lu le *Gil-Blas* pour s'en douter. — Par cette polémique quoi qu'il en soit, par cette vivacité de riposte qui accueillait de graves écrits sur des sujets anciens, le pacifique M. Fauriel put s'apercevoir que, nonobstant ses lenteurs et son soin modeste de s'effacer, il n'échappait point entièrement aux petits assauts ni aux combats, qui sont la condition imposée à tous *découvreurs* et novateurs.

Nous aurions à caractériser son cours à la Faculté des Lettres et à résumer quelques-uns des souvenirs de son enseignement, si son successeur, qui fut dans les dernières années son suppléant, M. Ozanam, ne nous avait devancé dans cette tâche par un complet et pieux travail auquel on est heureux de renvoyer (1). Dans son cours en général, M. Fauriel ne fit que produire ce qu'il avait de tout temps amassé sur Homère, sur Dante, sur la formation des langues modernes, sur les poésies primitives; ainsi faisait-il encore dans les articles qu'il tirait de là. Ce genre de littérature ne lui coûtait presque aucune peine; la forme n'étant pour lui ni un obstacle ni une parure, il n'avait qu'à puiser, comme avec la main, dans un fonds riche et abondant; c'était devenu pour lui presque aussi simple que la conversation même. Je comparerais volontiers cette quantité de produits faciles et solides à des fruits excellens, substantiels, mais un peu trop mûrs ou *parés*, comme on dit, à des fruits qui ont été cueillis et tenus en réserve depuis trop long-temps, et n'ayant plus cette fermeté première de la jeunesse. La qualité nourrissante leur restait en entier.

C'est au milieu de ces travaux journaliers, de ces occupations ininterrompues, que nous avons vu M. Fauriel passer et tromper les saisons du déclin. Nous aurions, si nous voulions bien, à énumérer encore : il publia en 1837, dans la collection des documens historiques, le poème provençal sur la guerre des Albigeois; l'Académie des

(1) Voir *le Correspondant* du 10 mai 1845.

inscriptions et belles-lettres l'avait nommé en novembre 1836 pour succéder à Petit-Radel, et il eut bientôt une place dans la commission de l'*histoire littéraire :* le XXe volume de cette collection reçut de lui l'article sur Brunetto Latini, et le XXIe doit en contenir plusieurs autres. Mais tous ces développemens de l'érudit et ces applications, en quelque sorte officielles, trouveront ailleurs des biographes attentifs. Pour nous, nous aurons assez atteint notre objet, si nous avons réussi à montrer l'homme et l'esprit même. Durant la seconde moitié de sa vie et après le coup qui, en 1822, en avait brisé la première part, l'amitié avait peu à peu réparé les vides et comme refait cercle autour de lui : c'était l'amitié encore telle qu'il la concevait et la réclamait, une assiduité pleine de douceur dans les choses de l'intelligence et de l'affection, et, comme l'a dit le poète,

Le jour semblable au jour, lié par l'habitude.

Ainsi, des nuances de joie, tenant aux satisfactions du cœur, se mêlèrent pour lui jusqu'au bout aux applications de l'esprit, et il s'acheminait, sans trop la sentir, dans l'inévitable tristesse des ans. Il mourut presque subitement des suites d'une opération qu'on n'aurait pas crue si grave, le 15 juillet 1844. Sa pensée vivra, et rien du moins n'en sera perdu. Ses manuscrits, transmis en des mains fidèles, seront publiés avec un choix éclairé (1). Sous une forme ou sous une autre, toutes les idées qu'avait conçues ce rare esprit sont sorties ou sortiront; sa renommée après lui se trouvera mieux soignée que par lui. De premiers et dignes hommages lui ont été payés sur sa tombe par M. Guigniaut au nom de l'Institut, par M. Victor Le Clerc au nom de la Faculté des lettres; d'autres éloges viendront en leur lieu. M. Piccolos, dans le journal grec *l'Espérance* (Athènes, 28 août 1844), s'est fait l'organe des témoignages bien dus par ses compatriotes à la mémoire du plus modeste et du plus effectif des écrivains philhellènes. La France ne lui doit pas moins; le XIXe siècle surtout serait ingrat d'oublier son nom, car on peut apprécier désormais avec certitude quelle place il a tenue dans ses origines, quel rôle unique il y a rempli, et quelle part lui revient à bon droit dans les fondations de l'édifice auquel d'autres ont mis la façade, et pas encore le couronnement.

SAINTE-BEUVE.

(1) Ils ont été légués par l'auteur à Mlle Clarke, à l'amie la plus dévouée et la plus attentive à s'acquitter de tous les soins que peut inspirer la piété du souvenir.

MÉLANGES SCIENTIFIQUES.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET SES TRAVAUX.[1]

I.

Lorsque nous interrogeons les annales des siècles passés pour y chercher l'histoire des connaissances humaines, nous voyons d'abord la science intimement unie à la religion. Toutes deux habitent le sanctuaire et sont l'apanage du prêtre. Sur les bords du Tigre, de l'Euphrate et du Nil, les peuples s'inclinent devant les emblèmes allégoriques dont un intérêt de caste a couvert les dogmes épurés ou les vérités naturelles, et l'initié seul achète au prix des plus rudes épreuves le droit de soulever le voile qui les cache aux yeux du profane. Jusqu'où s'est étendu le savoir positif de ces temps reculés? Nous l'ignorons. Les temples de Babylone, de Thèbes et de Memphis ont enseveli sous leurs ruines presque tous les secrets qui leur furent confiés. Quelques restes échappés à l'oubli des siècles nous permettent pourtant de croire que des générations nombreuses n'avaient pas interrogé en vain la nature pendant les longues années de cette domination théocratique. Frappé de la précision des connaissances que les prêtres de cette époque paraissent avoir eues en astronomie, Bailly est allé jusqu'à supposer chez

(1) Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (janvier, février, mars, avril, 1845.)

eux l'existence d'une tradition antédiluvienne. Tout récemment, M. Persigny, dans un mémoire détaillé présenté à l'Académie des sciences, a cherché à démontrer que les pyramides d'Égypte, bien loin d'être d'inutiles tombes, formaient de véritables barrages destinés à protéger la vallée du Nil contre l'envahissement des sables du désert; que pour atteindre ce but, les notions scientifiques les plus précises avaient présidé au choix de leur emplacement, réglé leur distribution, dirigé leur orientation. Ainsi ces montagnes artificielles, regardées jusqu'à ce jour comme propres seulement à perpétuer le souvenir d'un orgueil insensé, seraient en réalité le magnifique témoignage des secours que dès cette époque l'homme trouvait dans la science, et le plus ancien peut-être comme le plus gigantesque des monumens élevés par l'industrie pour combattre et dompter la nature.

L'Europe, en recevant l'initiation, lui conserva quelque temps ses rites et ses emblèmes; mais bientôt le temple d'Éleusis laissa percer au dehors les rayons de sa lumière mystérieuse. Chez les Grecs et surtout chez les Romains, la science se sépara de la religion, et, rejetant ses anciennes entraves, elle devint de plus en plus libre. Les philosophes de la Grèce en furent aussi les savans : ils ont été les premiers vulgarisateurs. Chaque citoyen put s'instruire à leur enseignement public. Cependant ils ne se virent jamais entourés que d'un nombre restreint de disciples. Les pensées sérieuses et précises de la science s'accordaient mal avec le génie de ces peuples, où tout ce qui relevait de l'imagination et des arts était populaire. A Rome, les préoccupations guerrières et les dissensions civiles opposèrent de plus grands obstacles encore à l'éducation scientifique de la nation, et quelques hommes isolés cultivèrent seuls cette portion de l'héritage que leur avait légué la Grèce conquise.

Pendant la longue période de luttes de tous genres qui suivit la chute de l'empire romain, pendant l'époque féodale qui lui succéda et enfanta la civilisation moderne, la science dut disparaître devant la hache des barbares et la lance des hauts barons. Elle chercha un refuge dans les cloîtres, dans le laboratoire des alchimistes et l'observatoire des astrologues. Comme pour se créer un monde à part, au milieu de cette société que se disputaient la barbarie et la guerre, elle s'entoura de rites sacrés, se créa une langue symbolique. Ces formes mystérieuses s'opposèrent à la fois à ses progrès réels et à sa diffusion dans la masse des populations. Elle devint pour le vulgaire quelque chose d'étrange, et ses adeptes, toujours redoutés, furent tour à tour d'exécrables sorciers ou de bienfaisans enchanteurs.

Plus tard, lorsque, au beau jour de la renaissance, l'Europe eut recueilli pieusement ce qui restait des trésors intellectuels légués par les siècles passés, lorsqu'une instruction générale eut répandu ses lumières au moins dans la classe élevée des nations, la science resta pourtant considérée comme ne pouvant être le partage que de quelques êtres privilégiés. Les savans, bien que dépouillés du prestige surnaturel dont les entourait l'antique superstition, n'en furent pas moins, pour le plus grand nombre, des hommes à part

qu'on regardait avec cette espèce de curiosité qui s'attache aux habitans d'une terre lointaine. Quelques-uns surent, il est vrai, appeler à eux les gens du monde par l'attrait de leur style, par le charme et la clarté de leur exposition; mais, si quelque marquise a feuilleté *les Mondes* de Fontenelle, si les esprits forts du dernier siècle ont répété les phrases scientifiques de Voltaire, si les magnifiques pages de Buffon ont trouvé partout des admirateurs, ce n'était guère qu'une affaire de mode. La science proprement dite restait lettre close pour quiconque n'était pas savant de profession.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Dans l'admirable développement qu'elle a pris depuis le commencement du siècle, la science s'est montrée entourée de résultats si inattendus, si brillans, qu'elle a dû attirer sur elle les regards de tout homme sérieux. Ses applications, d'une importance si incontestable, lui ont rattaché les esprits positifs. S'adressant ainsi à la fois à l'intelligence et aux intérêts matériels, elle a pénétré, elle pénètre tous les jours davantage au cœur même de la société. L'industrie, l'agriculture, le commerce, tout ce qui fait la vie et la force des états relèvera bientôt de cette noble suzeraine. La littérature elle-même lui paie déjà son tribut. Le touriste emprunte à la zoologie, à la botanique, à la géologie, le nom des animaux, des plantes, des rochers qu'il décrit. Le roman intime ne saurait guère se passer d'une légère teinte physiologique. La physique, la chimie, ont fourni le sujet de plus d'un chapitre à nos écrivains de feuilletons, et pas un romancier n'oserait aujourd'hui décrire les splendeurs d'une belle nuit sans demander à l'astronomie le nom précis de quelques-unes des constellations qui étincellent sur nos têtes.

L'Académie des Sciences de Paris a parfaitement compris ce mouvement des esprits et l'a favorisé de tout son pouvoir. Elle a vu que le monde s'occupait d'elle, et bien loin de reculer devant une investigation souvent inquiète, quelquefois injuste, elle a ouvert ses portes à tous ceux qu'un intérêt de science ou de simple curiosité pouvait conduire à ses séances; elle a livré ses cartons de correspondance au journalisme. Cette publicité illimitée a bien ses inconvéniens. Le charlatanisme a trop souvent transformé la tribune académique en succursale du bureau d'affiches. Trop souvent les préventions politiques ont remplacé les calmes appréciations de la science, et le feuilleton scientifique a parfois oublié qu'il devait être un terrain neutre où tous les hommes de mérite, divisés ailleurs par des dissentimens peut-être passagers, pouvaient se tendre une main fraternelle; trop souvent aussi les banquettes ont été envahies par ces désœuvrés qui cherchent à dépenser n'importe comment quelques heures d'une journée qui leur pèse, et dont la présence éloigne des séances de l'Académie les travailleurs ménagers de leur temps. Malgré ces inconvéniens, dont le remède ne serait pas impossible à trouver, la décision prise par l'Académie n'en est pas moins libérale et digne de tous nos éloges. Elle ne pouvait venir que d'hommes bien sûrs d'eux-mêmes et de la force des idées dont ils sont les représentans.

Le même esprit a dirigé l'Académie dans la publication des comptes rendus de ses séances. Deux recueils imprimés à ses frais existaient depuis très long-temps. L'un était exclusivement réservé aux académiciens mêmes, l'autre recevait les mémoires présentés par tout savant français ou étranger, et qui, par leur importance, étaient jugés dignes de cette distinction. De plus, les secrétaires perpétuels faisaient avec plus ou moins de régularité le résumé des principales communications adressées à l'Académie dans le courant de chaque année. Ces moyens de publicité, jadis bien suffisans, devenaient trop restreints, trop lents surtout à une époque où le progrès et l'échange des idées ont pris une activité inconnue à nos pères. L'Académie le sentit, et, en 1839, elle remplaça le résumé annuel par un journal hebdomadaire renfermant des extraits étendus de tous les mémoires lus ou présentés à chaque séance. Le recueil de ces comptes-rendus forme tous les six mois un énorme volume que son prix met à la portée des plus humbles fortunes. Par cette mesure, le monde savant tout entier est tenu au courant des progrès accomplis en France par la science, avec une rapidité que diminuent seules la distance et la difficulté des communications.

Fondée sur le plan le plus large, l'Académie de Paris embrasse tout l'ensemble des connaissances scientifiques. La géométrie, la mécanique, l'astronomie, la géographie et la navigation, la physique, la chimie, la minéralogie et la géologie, la botanique, l'anatomie et la zoologie, y ont chacune leur section particulière. La médecine et l'agriculture, bien que représentées dans la même ville par des sociétés spéciales, y forment également deux sections. Tendant ainsi la main d'un côté à la science pure si chère aux esprits élevés, de l'autre à cette science pratique dont l'influence se fait ressentir jusque dans les derniers rangs de la société, l'Académie acquiert tous les jours une influence plus réelle. Elle est devenue le centre d'un immense mouvement intellectuel. Long-temps avant la séance, ses portes sont assiégées par une véritable foule, toujours trop nombreuse pour la partie de l'enceinte réservée au public; le savant, pour obtenir un tour de lecture, est obligé de s'inscrire bien à l'avance sur une longue liste qui ne s'épuise jamais, et souvent, après une attente prolongée, il se voit contraint de joindre son mémoire à cette correspondance volumineuse qui chaque lundi arrive au palais de l'Institut de tous les points de la France, de l'Europe et souvent des contrées les plus lointaines.

Dans les quatre premiers mois de cette année, l'Académie a tenu seize séances ordinaires et une séance solennelle destinée à la distribution des prix annuels. Cette dernière aurait dû avoir lieu en 1844, car les prix décernés s'adressaient aux travaux envoyés au concours de 1843. Ce retard regrettable trouve peut-être son excuse dans le grand nombre de mémoires présentés pour obtenir quelques-unes de ces récompenses que, grace à M. de Monthyon, l'Académie peut accorder au travail. Qu'on en juge par un seul exemple. Pour discuter le mérite relatif des pièces du concours de mé-

decine, la commission, composée de neuf membres, a dû tenir cinquante-deux séances, indépendamment du temps consacré par chacun de ses membres à lire en particulier les travaux dont l'examen lui était confié.

Le nombre des communications scientifiques reçues par l'Académie dans les seize séances ordinaires s'est élevé à 420. Dans ce total, les lectures faites par divers membres de l'Académie figurent pour 72, les mémoires venus du dehors pour 348. On voit qu'en moyenne il s'est fait à l'Académie, à chaque séance, environ 26 communications, sur lesquelles 5 appartiennent à ses membres, et 21 à des personnes étrangères.

En comparant le nombre des rapports lus à l'Académie avec le nombre des mémoires qui lui sont envoyés, on trouve une disproportion qui paraît énorme au premier coup d'œil. En effet, dans les quatre mois qu'embrassent nos calculs, il n'a été fait que 21 rapports, et en supposant une production à peu près égale pendant toute l'année, on trouverait donc seulement 1 rapport pour 19 mémoires environ; mais ici nous devons tenir compte du surcroît d'activité qui se manifeste toujours en hiver dans la correspondance. Nous devons observer, d'ailleurs, que bien souvent les auteurs, en s'adressant à l'Académie, cherchent seulement à prendre date pour les principaux résultats de leur travail en insérant un court résumé dans les comptes rendus. Il arrive souvent aussi qu'on renvoie à une seule et même commission des communications nombreuses relatives à quelque point de science ou d'industrie qui préoccupe vivement les esprits, et que des années peuvent devenir nécessaires avant qu'il y ait possibilité de prononcer un jugement dont la publication prématurée pourrait avoir de graves conséquences. Comment exiger, par exemple, que la commission des chemins de fer présente immédiatement un rapport motivé sur les innombrables mémoires que lui adressent à chaque séance les ingénieurs de tout pays? Enfin, nous devons ajouter que les travaux destinés à concourir pour les prix sont examinés seulement en commission, et que les rapports dont ils sont l'objet ne figurent pas dans les calculs placés sous les yeux de nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, le nombre des rapports pourrait, devrait même être plus considérable; il suffirait peut-être, pour que ce résultat désirable fût atteint, de modifier en quelque chose la forme généralement adoptée à cet égard. Sans doute, lorsqu'il s'agit d'apprécier un ensemble de travaux, de prononcer sur une question importante dont la solution a exigé de très nombreuses recherches, soit de la part des auteurs, soit de la part des commissaires eux-mêmes, un exposé détaillé, une sorte de contre-mémoire peut devenir nécessaire; mais lorsque les commissions n'ont à prononcer que sur quelque point circonscrit, lorsqu'il s'agit de ces travaux dont le rapporteur seul prend d'ordinaire connaissance, il serait facile de préciser en quelques phrases l'état de la science sur le sujet traité, la nature et la valeur du mémoire. Ainsi entendus, les rapports deviendraient plus faciles, par conséquent plus nombreux, et tout le monde y gagnerait : les rapporteurs, qui n'enlèveraient à leurs occupations qu'un temps très limité; les auteurs, dont le zèle serait plus sou-

vent stimulé; le public, dont l'attention serait appelée sur des résultats qui, sans cette circonstance, passent inaperçus; l'Académie enfin, qui ne peut que grandir en exerçant dans toute son étendue ses droits de juge en tout ce qui relève de la science.

Retranchons maintenant ces 21 rapports des 420 communications formant le total général, retranchons également 18 paquets cachetés dont l'Académie a accepté le dépôt, et dont le contenu ne doit être publié que sur la demande expresse des dépositaires, il nous restera 381 travaux originaux pour représenter les progrès accomplis dans la période que nous examinons. Sur ce nombre, 51 mémoires plus ou moins étendus ont été présentés par des académiciens; 20 autres, appartenant à des savans étrangers à l'Académie, ont été lus devant elle. La correspondance a fourni les 310 restant. Ainsi, à chaque séance, les secrétaires perpétuels ont eu à rendre compte en moyenne d'environ 19 mémoires souvent fort étendus et portant sur toutes les branches des connaissances humaines. On voit que cette haute dignité académique est loin d'être une sinécure, et que, pour en remplir dignement les fonctions, il est nécessaire de posséder une universalité de connaissances presque complète. Rien en effet ne règle le tour d'arrivée des travaux, et le secrétaire de service, qu'il soit astronome ou physiologiste, est tenu d'analyser publiquement chacun des articles de la correspondance, qu'il s'agisse de botanique ou de chimie, d'agriculture ou de mathématiques.

La part des diverses sciences est très inégale dans cet apport total. De ces 381 mémoires, la géométrie en a fourni 43, l'astronomie 19, la mécanique 43, la physique 37, la chimie 39, la zoologie 25, la physiologie expérimentale 20, la botanique 10, la géologie et la minéralogie 26, la médecine 43, l'agriculture 11, la météorologie et la physique du globe 35; enfin 27 communications ont été faites sur les applications variées de quelques principes empruntés presque uniquement à la chimie, à la physique et à la mécanique.

La conséquence la plus générale à tirer de ces chiffres, c'est que de nos jours les sciences sont d'autant plus cultivées qu'elles se prêtent davantage à une pratique usuelle, et c'est là une des conséquences naturelles de la prépondérance que prend chaque jour l'industrie. Les sciences spéculatives, celles qui ne présentent que des applications lointaines et dont les résultats ne se font sentir qu'à l'aide de nombreux intermédiaires, ne sauraient espérer de devenir populaires. La géométrie seule rivalise dans le tableau précéden avec la médecine, la mécanique, la physique et la chimie; mais elle doit ce privilége presque uniquement aux efforts d'un seul homme, de M. Cauchy, dont la verve intarissable laisse rarement passer une séance sans déposer sur le bureau quelque nouveau mémoire de mathématiques transcendantes.

La médecine, avec son peuple de disciples, pour qui apprendre leur nom au public est presque une assurance de réussite, la physique, la chimie, la mécanique, avec leurs applications immédiates qui promettent la fortune et le repos pour prix de quelques années de travail, trouvent donc en elles-

mêmes les encouragemens que leur refusent nos institutions et nos hommes d'état. Aussi est-ce avec quelque surprise que nous avons entendu M. Berrens demander la création d'une école spéciale destinée à favoriser précisément les progrès de ces sciences privilégiées par leur nature même. Il est vrai qu'ancien élève de l'École Polytechnique, M. Berrens voulait que la nouvelle institution fût exclusivement réservée aux jeunes gens sortis de ce célèbre établissement. Entraîné par l'esprit de corps, il regrettait de voir le nom de ses condisciples figurer trop rarement à son gré dans la table des comptes-rendus de l'Académie; il aurait voulu leur assurer une plus large part de réputation. Ce projet ne pouvait déplaire aux académiciens jadis élèves, aujourd'hui professeurs dans cette école, et, tout en se reconnaissant incompétente sur le fond de la question, l'Académie témoigna, par la nomination d'une commission nombreuse, de l'intérêt qu'elle y attachait. Cependant le principe posé par M. Berrens nous semble devoir être écarté pour bien des motifs. L'esprit d'invention ne s'acquiert pas. Il y aura toujours une grande différence entre faire marcher une science par des travaux originaux, ou en apprendre ce qui est nécessaire à l'exercice d'une profession. En un mot, on peut former un ingénieur des plus distingués, un parfait officier d'artillerie : on ne pourra jamais créer un savant actif.

La mesure proposée par M. Berrens aurait d'ailleurs un grave inconvénient. Ces élèves d'une école de savans auraient bien vite conquis le monopole du petit nombre de positions sociales où conduit la science. Ajouté aux avantages dont jouit déjà l'École Polytechnique, celui-ci aurait de quoi décourager tout homme tenté de s'élever par la science.

Comparons, en effet, cet établissement avec les autres institutions destinées à former des jeunes gens pour les carrières spéciales. Pour entrer à l'École Normale, à l'École Navale, ou à l'École Militaire, les candidats subissent un premier concours d'admission aussi bien que pour l'École Polytechnique; mais à l'expiration de ses études, l'élève de l'École Normale doit, pour conquérir son titre d'agrégé, lutter contre tout venant. Si sa position même lui assure un grand avantage, du moins il est permis à tout homme laborieux d'entrer en lice contre lui. Le jeune homme admis à l'École Polytechnique n'a devant les yeux que des condisciples, le concours est fermé aux étrangers. Il ne s'agit plus pour lui de dépasser les autres; il lui suffit d'atteindre une limite fixée d'avance pour ne pas courir le risque d'être *fruit sec* et assurer sa carrière. Sous ce rapport, Saint-Cyr et Brest offrent les mêmes avantages; mais l'un et l'autre n'ont qu'une porte. On en sort officier de ligne, d'état-major ou enseigne de vaisseau. L'élève de l'École Polytechnique peut choisir entre les constructions navales, les mines, les ponts-et-chaussées, l'artillerie, le génie, la fabrication des tabacs et l'administration des télégraphes. Dans toutes ces carrières, la plus forte part de l'avancement est pour lui; dans quelques-unes, les places correspondant au grade d'officier lui sont exclusivement réservées. Quelque éminent que puisse être un con-

ducteur des ponts-et-chaussées, il ne peut, comme le maréchal-des-logis d'artillerie, sortir des rangs subalternes : il ne sera jamais ingénieur.

Qu'on ne se méprenne pas ici sur nos intentions. Les avantages assurés à l'École Polytechnique sont précisément ce qui attire dans son sein la fleur des jeunes intelligences de la nation. Ce sont eux qui valent à la France ces ingénieurs, ces officiers dont l'Europe envie le savoir à la fois théorique et pratique. A nos yeux, toute mesure tendant à diminuer cette institution modèle serait déplorable. En combattant les idées de M. Berrens, nous avons voulu seulement plaider en faveur de ces travailleurs libres que le manque de fortune ou toute autre considération ont écartés de l'enseignement polytechnique et des carrières dont il est le prélude obligé, pour ces hommes isolés dont personne ne s'inquiète, parce qu'ils ne font partie d'aucun corps, d'aucune administration. Eux aussi sont dignes d'intérêt, et, pour récompenser leurs veilles, ce n'est pas trop de quelques chaires de professeur, de quelques fauteuils d'académicien. En exprimant cette pensée, nous sommes certains d'être compris par tous les membres d'un corps qui s'est toujours distingué autant par son libéralisme que par sa science.

Les regrets de M. Berrens nous paraissent d'ailleurs peu fondés. Les *Annales des mines*, les *Annales des ponts-et-chaussées* sont presque uniquement alimentées par des écrits sortis de la plume des anciens élèves de l'école. Les *Annales de physique et de chimie*, les journaux de mathématiques, renferment chaque jour de nombreux travaux venus de la même source. Les polytechniciens ne s'écartent donc point, autant que semble le croire M. Berrens, d'un des buts de leur institution. Si un grand nombre d'entre eux s'occupent plus particulièrement des applications relatives à leur carrière, d'autres consacrent leurs veilles à la science proprement dite. La composition de l'Académie est là pour le prouver. L'École Polytechnique y compte de nombreux représentans. Dans l'espace de trente-huit ans, de 1794 à 1832, vingt promotions d'élèves ont fourni à l'Académie 30 membres résidens, 3 membres libres et plusieurs correspondans. C'est presque un académicien par année. De ces 33 *vétérans* de l'école, 22 siégent encore aujourd'hui au palais de l'Institut, et, si la mort faisait demain un vide parmi eux, s'il s'agissait de les remplacer, on compterait sans doute parmi les concurrens plus d'un de leurs *conscrits*.

Si de nouvelles institutions devaient venir en aide à quelques sciences, il faudrait songer surtout à celles qui, par leur nature même, s'adressent bien plus à l'intelligence qu'à la pratique, et dont les heureux effets ne se manifestent en quelque sorte que d'une manière détournée. Telles sont les sciences naturelles. Celui qui cherche à pénétrer les secrets de la nature par une observation patiente, souvent plus difficile que l'expérimentation, frappe difficilement le public par des résultats brillans à la portée du grand nombre. Une seule expérience décisive peut parfois démontrer la conception la plus hardie du chimiste ou du physicien, il lui est possible de l'inventer, de la

répéter : le naturaliste ne peut vérifier ses plus justes conjectures qu'à l'aide du temps; il doit attendre que le hasard amène sous ses yeux le fait qui lui est nécessaire. Aussi ses découvertes, venant une à une, préparent, pour ainsi dire, les esprits, et rarement on lui tient compte de tout le chemin qui sépare le point de départ et le point d'arrivée. Si, par une vie entière de travaux assidus, il peut espérer acquérir sa modeste part de gloire et jouir auprès des esprits cultivés d'une considération méritée, jamais il ne verra son nom populaire. On nous citerait vainement comme exemple du contraire les noms de Buffon, de Cuvier. Ces grands hommes parurent dans un de ces momens propices où la société tout entière s'élance avec ardeur dans le champ des idées; ils ont pu voir leurs travaux compris et appréciés. A notre époque de positivisme, ce fait ne se renouvellerait pas. Le mémoire le plus approfondi sur l'organisation animale ou végétale, les résultats les plus précis sur les mystères de la vie, seraient bien vite oubliés pour le moindre perfectionnement apporté dans la construction des railways ou pour un nouveau procédé de dorure, et la voix de Buffon décrivant les merveilles de la nature, celle de Cuvier lisant dans un débris d'ossemens fossiles l'histoire des êtres qui nous précédèrent sur ce globe, seraient, de nos jours, étouffées par le bruissement des machines ou des chaudières de l'industrie.

La fortune du moins dédommagera-t-elle le naturaliste des rigueurs de la renommée? Non certes. Plus injuste encore peut-être, elle semble fuir devant lui. Une jeunesse, un âge mûr, consacrés à des recherches pénibles qui entraînent souvent de précoces infirmités; dans un avenir bien lointain, les labeurs du professorat à l'âge où d'autres se reposent, telle est la perspective qui s'ouvre devant l'homme voué aux sciences naturelles. Pour lui, point de ces positions intermédiaires si faciles à trouver pour le mathématicien, le physicien ou le chimiste, et qui, en assurant le présent, préparent l'avenir. Pour récompense de ses veilles, il ne doit de long-temps compter que sur le charme de ses études elles-mêmes, sur cet attrait qui nous entraîne vers la vérité, sur le bonheur qu'on trouve à la dépouiller peu à peu de ses voiles, sur la jouissance infinie qu'on ressent à la contempler. Ne soyons donc pas surpris de l'infériorité numérique qu'offrent dans notre relevé les travaux de zoologie et de botanique. Félicitons-nous au contraire de voir, malgré tant de causes de décadence, ces sciences garder leur rang, et prouver qu'en dépit de tous les obstacles l'esprit des Tournefort, des Jussieu, des Buffon, des Cuvier, n'est pas encore éteint parmi nous.

Les réflexions précédentes sont toutes comparatives. Oui, les sciences mathématiques, chimiques et physiques, offrent à ceux qui les cultivent des avantages incontestables, si nous les mettons en regard des sciences naturelles; mais ces avantages, elles les doivent à elles seules. L'état ne vient en aide pas plus aux unes qu'aux autres; en dehors des applications dont il a besoin, il les traite avec la même indifférence. Un jour peut-être, nous examinerons cette question si grave des rapports de l'état avec les hommes et les choses scientifiques. Nous signalerons ce qu'il y a d'incomplet sous ce rap-

port; nous montrerons combien les vices de nos institutions actuelles sont aggravés par la conduite des gouvernans; nous comparerons ce qui se passe sous ce rapport en France et ailleurs, et de cette opposition nos lecteurs pourront tirer avec nous cette conclusion assez triste : que nulle part peut-être les sciences ne sont aussi complètement abandonnées à leurs propres forces que dans notre patrie.

Après avoir présenté la statistique des travaux de l'Académie, il nous reste à faire un choix dans ce riche faisceau, et ce n'est pas chose facile. Parmi ces quatre cent deux mémoires ou rapports, il en est de très importans dont l'analyse est impossible; il en est qui, tout en accusant un progrès sensible, laissent encore dans le doute la question dont ils s'occupent; d'autres enfin, traitant quelque point circonscrit de la science, ne sauraient intéresser que les hommes spéciaux. Tout en regrettant de ne pouvoir donner une idée de chacun d'eux à nos lecteurs, nous nous arrêterons surtout à ceux qui se rattachent à quelque idée générale, ou dont le résultat, facilement saisissable, est de nature à frapper tous les esprits sérieux.

II.

Pendant les premières années d'application de la vaccine, les épidémies de variole semblèrent reculer devant l'admirable découverte de Jenner. Depuis quelque temps, elles se renouvellent de toutes parts avec une fréquence qui a pu troubler un instant notre sécurité et justifier certaines alarmes. On s'est demandé si le virus vaccin avait dégénéré; si, en passant de l'homme à l'homme par de nombreuses générations de boutons, il avait perdu quelque chose des vertus du *cow-pox*, tiré immédiatement des vaches; si sa vertu préservatrice s'affaiblit avec le temps, et si une seule vaccination est vraiment suffisante pour conjurer l'invasion de la petite vérole : enfin, quelques pessimistes sont allés jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas en revenir à l'inoculation, à ce moyen si hardi imaginé par nos pères, qui diminuait les périls de la maladie en les bravant.

Si l'on se rappelle les ravages terribles exercés par la petite vérole, ravages dont nos contrées n'offrent, il est vrai, plus d'exemples, mais que nous pouvons observer encore chez les peuples qui ne connaissent ni l'inoculation ni la vaccine, on comprendra l'immense intérêt qui s'attache à ces questions. Lorsque l'Académie des Sciences, remplissant dignement son mandat, attira sur elles l'attention publique et promit un prix spécial à celui qui parviendrait à les résoudre, son appel ne resta pas sans réponse. Trente-cinq médecins français ou étrangers envoyèrent des mémoires à ce concours, qui intéressait la science et l'humanité tout entière. Parmi ces travaux se trouvaient de véritables ouvrages en plusieurs volumes, accompagnés de riches atlas. Cette abondance même explique et excuse le retard qu'a mis la commission à prononcer son jugement. Elle ne pouvait agir avec trop de prudence

en proclamant des arrêts d'où devait dépendre la santé et la vie de plusieurs milliers d'hommes. Elle a dû se rendre un compte sévère de tous les matériaux appelés à former son opinion, elle a dû peser jusqu'aux moindres paroles destinées à rendre sa pensée. Aussi le rapport de M. Serres sur le concours de vaccine de 1842, rapport qui n'a été lu que cette année, restera-t-il comme une des pièces les plus importantes dans les archives de la médecine moderne.

Et d'abord, nous sommes heureux de le proclamer avec les commissaires de l'Académie, la vaccine préserve l'espèce humaine de la variole : non que cette vertu soit absolue; l'inoculation, la variole naturelle elle-même, n'avaient pas la puissance de protéger partout et toujours ceux qui croyaient pouvoir compter sur elles. Mead a vu trois éruptions varioleuses se succéder immédiatement chez la même femme; le fils de Forestus fut attaqué deux fois par la petite vérole, et Dehaën cite un de ses cliens qui, en ayant été affecté six fois impunément, succomba à la septième. En présence de ces faits, nous devons cesser de trouver étrange que quelques vaccinés soient atteints de varioloïde. C'est à dessein que nous employons ici ce mot, diminutif de celui de variole. En effet, si la vaccine est *quelquefois* impuissante à nous préserver de la maladie qu'elle est appelée à prévenir, *toujours* elle en diminue la gravité. Cette propriété, que Jenner et ses premiers successeurs n'avaient pas soupçonnée, est aujourd'hui mise hors de doute par l'ensemble des travaux dont le rapport de M. Serres offre le résumé; contentons-nous de citer un seul fait. Dans une des plus terribles épidémies qui aient éclaté en Europe depuis la découverte de la vaccine, dans l'épidémie qui sévit à Marseille en 1828, plus de 10,000 personnes furent atteintes. Parmi elles, on comptait 2,000 vaccinés, dont 45 seulement furent emportés par le fléau. Sur les 8,000 non vaccinés, près de 1,500 périrent. Ces chiffres parlent plus haut que tous les raisonnemens.

En passant de bras en bras, le vaccin perd évidemment de son énergie locale. On sait que souvent la vaccination amène à peine une légère indisposition chez beaucoup d'enfans âgés seulement de quelques semaines, tandis que l'inoculation du *cow-pox* détermine, même chez les hommes faits, une fièvre assez violente. Heureusement la vertu préservatrice de ce virus bienfaisant ne s'affaiblit pas dans les mêmes proportions. Cependant les commissaires de l'Académie ont cru pouvoir conclure de l'ensemble des faits que la statistique médicale leur a fourni sur ce point, qu'il serait essentiel de renouveler le vaccin aussi souvent que possible. Un fait très remarquable, signalé par un des concurrens, fournira sans doute un moyen très simple de se procurer le *cow-pox* pour ainsi dire à volonté. Ce médecin avait inoculé le vaccin pris chez un enfant à une vache, afin d'observer les résultats de ce retour du virus à sa source première. Cette vache vaccinée non-seulement présenta des boutons de *cow-pox,* mais encore communiqua cette maladie aux vaches ses voisines, en sorte que notre praticien put observer simultanément le *cow-pox* artificiel qu'il avait cherché à obtenir, et le *cow-pox* naturel, auquel il ne

songeait pas en commençant son expérience. Il constata que les boutons étaient entièrement semblables dans les deux cas.

Une des questions les plus délicates à traiter par les concurrens était celle de l'utilité des revaccinations; c'est aussi une de celles qui ont été le plus complètement résolues. Ici l'expérience parlait en grand. En Allemagne, où depuis quelques années les épidémies de variole reprenaient leur ancien caractère et devenaient menaçantes, les gouvernemens se sont émus. Les vaccinations, les revaccinations ont été surveillées avec un soin extrême chez les populations libres : les armées ont été revaccinées en masse et les épidémies ont cessé. Dans le Wurtemberg, entre autres, depuis l'adoption de ces mesures, on n'a observé que huit cas de varioloïde sur plus de quarante-deux mille revaccinés, tant civils que militaires, tandis que les personnes qui n'ont subi qu'une seule fois cette petite opération fournissent environ le tiers des malades atteints par la petite vérole.

C'est principalement dans la période qui s'étend de l'âge de quatorze ans à celui de trente-cinq que l'homme ou la femme vaccinés une première fois paraissent être encore exposés aux atteintes de la variole. En temps d'épidémie, le danger commence plus tôt, et l'on voit des enfans de neuf ans payer leur tribut à cette cruelle maladie. Ainsi, il est prudent, en temps ordinaire, de se faire revacciner vers l'âge de quatorze à quinze ans, et quatre ou cinq ans plus tôt, si l'on se trouve compris dans le rayon d'activité de quelque foyer épidémique. Cette opération est tellement simple et si peu douloureuse, qu'on ne saurait lui opposer la moindre objection sérieuse, surtout en tenant compte de la sécurité qu'elle assure aux individus aussi bien qu'à la société. Ce dernier résultat est de nature à attirer toute l'attention de l'autorité. En présence des succès qui ont couronné les efforts de la Prusse, du Hanovre et du Wurtemberg, le gouvernement français serait coupable, s'il négligeait les mesures nécessaires pour arrêter le développement d'épidémies qui, sans être aussi meurtrières que par le passé, n'en font pas moins encore de trop nombreuses victimes.

M. Lewy a étudié avec soin les propriétés des diverses espèces de matières répandues dans le commerce sous le nom de cires. Il s'est assuré que plusieurs d'entre elles, d'origine purement végétale, présentaient la plus grande analogie avec la cire de nos abeilles. Ses recherches l'ont d'ailleurs conduit à un résultat qui intéresse vivement une des plus grandes questions de physiologie générale. On trouve sur les bords du Rio-Caqueta un petit insecte appelé par les Espagnols *aveja*, et qui ressemble assez à nos abeilles, dont il diffère surtout en ce qu'il ne porte point d'aiguillon. Cet insecte, que les naturalistes classent dans le genre *mélipone*, construit sur les arbres un grand nombre de petites ruches que les Indiens Tomas recherchent pour en extraire une cire désignée sous le nom *de cera* de *los andaquies*. M. Lewy a reconnu que ce produit était presque uniquement composé d'un mélange de cire des cannes à sucre et de cire de palmier, exactement semblables à celles

qu'on retire directement des végétaux dont elles portent le nom. Il en a conclu que chez les mélipones la cire n'était pas une production de la vie animale, mais que recueillie sur les végétaux, elle ne faisait que traverser le corps des insectes pour reparaître avec toutes ses propriétés.

Ces conséquences viennent entièrement à l'appui de la doctrine physiologique en vertu de laquelle le règne végétal seul serait chargé de créer les élémens immédiats de tous les êtres animés, élémens que les animaux puiseraient tout préparés dans leur nourriture, et qu'ils ne feraient en quelque sorte que détruire pour les rendre au monde extérieur. Dans un de nos précédens articles (1), nous avons exposé en détail cette grande idée, que M. Dumas a soutenue avec toute la puissance de son talent. Depuis, MM. Dumas et Milne Edwards s'étaient réunis pour tenter sur nos abeilles communes des expériences qui donnent des résultats contraires à cette théorie. En effet, ces deux savans nourrirent pendant quelque temps des abeilles avec du miel pur, après s'être préalablement assurés, par une analyse exacte, de la quantité de cire que renfermait le corps d'une abeille. Le miel lui-même était soigneusement analysé. Au bout d'un certain temps, on pesa et on analysa le produit du travail de ces industrieux insectes. On reconnut que la cire renfermée dans les gâteaux égalait au moins trois fois la quantité de cette substance que les abeilles avaient pu recevoir par les alimens. La conséquence était évidente. Les abeilles avaient métamorphosé le miel en cire; l'organisme animal avait créé un élément organique. Ces résultats étaient en contradiction flagrante avec la doctrine soutenue par M. Dumas. Ce savant n'hésita pas néanmoins à les publier avec cette loyauté qu'on est certain de rencontrer chez tout homme d'un vrai mérite.

Les expériences faites par MM. Boussingault, Dumas et Payen, sur des vaches laitières, avaient donné des résultats tout autres. Ici la quantité de matière grasse contenue dans le lait représentait assez exactement ce que l'animal avait pu en absorber dans ses alimens, car le foin et la paille, nourriture en apparence si maigre, renferment une proportion considérable de principes gras. Ces différences, ces contradictions apparentes prouvent que la question de l'origine des élémens organiques est loin d'être encore résolue, et, sans doute, on finira par reconnaître que les théories en lutte sont toutes deux trop exclusives. Chez les êtres organisés et vivans, la nature procède rarement d'une manière simple. Existe-t-il plusieurs moyens d'atteindre le même but? Bien loin de s'astreindre à faire un choix, elle semble parfois se complaire à les mettre en œuvre tous à la fois. Ainsi s'expliquerait la divergence d'opinion qui partage en ce moment les physiologistes. L'animal peut fort bien employer, sans les modifier d'une manière essentielle, les principes utiles qu'il rencontre tout faits dans les végétaux; mais il nous semble hors de doute qu'il doit pouvoir également en former de toute pièce avec les

(1) *Revue des Deux Mondes : Tendances modernes de la Chimie.*

élémens primordiaux de toute substance organisée, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote.

Les recherches de MM. Milne Edwards et Dumas auront, il est permis de l'espérer, un autre résultat très important à nos yeux. Elles attireront l'attention des chimistes et des physiologistes sur les animaux inférieurs. Nous n'hésitons pas à le dire avec conviction, il y a là tout un nouveau monde à explorer pour eux, aussi bien que pour l'anatomiste, aussi bien que pour le physiologiste observateur. L'étude de ces êtres si dédaignés comblerait bien des lacunes dans les séries que forment les acides, les corps gras et les autres principes immédiats du règne organique. D'ailleurs ces animaux, par leurs dimensions mêmes, se prêtent aux recherches précises infiniment mieux que ces grands mammifères qui jusqu'ici ont eu le privilége de servir aux expériences des laboratoires. Jamais on n'a tenté de faire l'analyse exacte d'un bœuf ou d'un chien. Rien de plus facile que de tenir compte, à un déci-milligramme près, des élémens d'une centaine d'abeilles; par conséquent, les résultats fournis par ces dernières auront une certitude qu'on n'atteindra jamais en employant les premiers.

La science est chose admirable; l'infini ne l'arrête pas. S'agit-il de reconnaître et de mesurer l'espace, elle appelle à son secours le télescope pour diminuer les distances, le microscope qui les multiplie. Elle vous dira quel est le diamètre de ces astres qui roulent sur nos têtes à des millions de lieues; elle découvrira celui d'un de ces atomes dont des centaines disparaissent sous la pointe de la plus fine aiguille. Aujourd'hui, elle mesure la durée aussi bien que l'étendue. Pour se rendre compte des longs intervalles de temps, elle avait, depuis les premiers âges du monde, employé les phénomènes célestes; de nos jours, elle cherche à apprécier des instans assez courts pour que notre imagination ne puisse même pas s'en faire une idée. Les instrumens qui viennent de s'ajouter à nos arsenaux scientifiques sont pour le temps ce que le microscope était pour l'étendue. Ils nous permettront de savoir ce qui se passe dans un millième de seconde, comme le microscope nous découvrait les merveilles que renferme souvent un millième de millimètre.

Plusieurs physiciens paraissent s'être préoccupés à peu près en même temps de la solution de ce problème. C'est un Anglais, M. Vheatstone, qui le premier a atteint le but; mais il n'a pas encore publié en détail la description de ses appareils. Un officier russe, M. Konstantinoff, et un habile mécanicien français, M. Bréguet, ont construit un instrument qui mesure la vitesse d'un boulet de canon sur divers points de son trajet. Enfin M. Pouillet a présenté à son tour un appareil qui lui a permis de reconnaître combien de temps une balle chassée par la poudre met à parcourir le canon d'un fusil. Essayons de donner une idée de ces diverses solutions d'un problème que naguère on n'aurait certainement pas osé proposer.

Les inventeurs que nous venons de nommer ont tous pris le même point

de départ; ils ont eu recours à l'électricité dont l'instantanéité d'action permettait seule de partager une seconde en fractions infiniment petites et cependant mesurables. Les uns et les autres se sont adressés à la pile de Volta, à cet instrument merveilleux que tout le monde connaît au moins de nom depuis qu'entre les mains de M. de Ruolz il est devenu une baguette magique réalisant les antiques fables, et changeant le plus vil métal en argent, en or, en platine; mais ici cesse la ressemblance : chacun d'eux a utilisé une propriété différente des courans électriques développés par la pile. MM. Konstantinoff et Bréguet se sont surtout adressés à la mécanique pour construire leur appareil; celui de M. Pouillet est entièrement emprunté aux principes de la physique.

Au point de vue où s'est placé l'académicien français, la question proposée peut se ramener aux termes suivans : transformer un mouvement excessivement rapide en un autre mouvement assez lent pour être facilement apprécié; trouver le moyen de mesurer le mouvement ainsi transformé. Voici comment ont été résolues ces deux parties d'un même problème.

On donne en physique le nom de *galvanomètre* à un instrument composé d'une aiguille aimantée suspendue dans un circuit de fils de cuivre que l'on peut mettre en communication avec les deux pôles d'une pile. Aussitôt que le courant électrique circule autour de cette aiguille, il la force par son influence à quitter sa direction bien connue, et à se diriger de l'est à l'ouest. Un cadran portant des divisions tracées d'avance indique, par le nombre de degrés que parcourt l'aiguille, l'énergie du courant.

Pour des courans de même force agissant dans des temps très courts, le nombre de degrés parcourus par l'aiguille dépend de la durée même des courans. Par conséquent, pour connaître combien de temps a duré un courant passant par le galvanomètre, il suffira de tracer d'avance sur le cadran des divisions correspondantes à des intervalles de temps déterminés. Quelque instantanée que soit l'action exercée par le fluide électrique, l'aiguille marchera avec assez de lenteur pour qu'on puisse mesurer à l'aide d'une simple montre à secondes la durée de son mouvement. M. Pouillet a reconnu qu'un courant électrique parcourt un fil de cuivre de plusieurs mille mètres de longueur en moins de 1/7000 de seconde, et que son action exercée pendant 1/5000 de seconde suffit pour faire parcourir à l'aiguille d'un galvanomètre 15 degrés en 10 secondes. Le mouvement du courant que sa rapidité ne permet pas d'apprécier est donc transformé en un autre mouvement qui dure cinquante mille fois davantage, et que l'on peut facilement mesurer.

Avant d'aller plus loin, rappelons à nos lecteurs un des principaux faits sur lesquels repose l'emploi de la pile. Pour que le courant électrique s'établisse d'un pôle à l'autre de cet instrument, il n'est pas nécessaire que les fils métalliques qui les mettent en communication soient d'une seule pièce. On peut impunément interposer sur ce trajet toute espèce de corps *bon conducteur* de l'électricité, tels que les métaux, le corps humain, le sol, etc., et former ainsi une espèce de chaîne. Eût-elle plusieurs lieues de long, le courant s'é-

tablira toujours dès l'instant qu'elle unira les deux extrémités de la pile. L'ensemble d'une pile et des corps placés sur le trajet du courant forme ce qu'on appelle *un circuit électrique*. Que l'un des anneaux de cette chaîne soit formé par un corps *isolant* ou *mauvais conducteur* de l'électricité, tel que la cire à cacheter, l'air, le verre, la gomme laque, etc., à l'instant le courant est arrêté, *le circuit est interrompu*.

Cela posé, cherchons à employer le galvanomètre de M. Pouillet pour mesurer le temps que met une charge de poudre à brûler dans le canon d'un fusil chargé à balle. Formons pour cela un circuit électrique composé d'une faible pile, du galvanomètre et de deux fils de cuivre. Attachons l'un de ces fils au chien du fusil, l'autre à la cheminée qui porte la capsule, et disposons ce dernier à la bouche du canon, de manière à ce que la balle puisse le couper en passant. Veillons à ce que le chien de notre arme et le reste de la batterie ne communiquent par aucun corps bon conducteur. Le courant électrique ne pourra s'établir qu'à l'instant où le chien s'abattra sur la cheminée pour faire partir la capsule et enflammer la poudre. Celle-ci chassera la balle qui, à sa sortie du canon, coupera le fil de cuivre, et par conséquent arrêtera le courant en rompant le circuit. Le galvanomètre aura donc été soumis à l'action du courant électrique pendant le temps écoulé entre le choc du chien sur la capsule et la rupture du fil par la balle : sa déviation nous indiquera d'une manière précise la durée de cet instant si court. M. Pouillet, en répétant plusieurs fois cette expérience, a trouvé pour résultat 1/150 de seconde.

MM. Bréguet et Konstantinoff s'étaient proposé un but tout spécial. Ils voulaient pouvoir mesurer la vitesse d'un boulet de canon à divers points de sa course, et par conséquent il fallait en quelque sorte diviser celle-ci en un certain nombre d'étapes, et reconnaître le temps employé à parcourir chacune d'elles. Disons tout de suite qu'ils ont complètement résolu ce problème. Leur appareil construit pour le gouvernement russe est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, mais il a fonctionné plusieurs fois au polygone de Vincennes sous les yeux de nos ingénieurs et de nos savans les plus distingués, qui tous ont admiré l'exactitude et la précision des combinaisons mécaniques réalisées ici par M. Bréguet.

Cet appareil consiste essentiellement en un cylindre métallique d'un mètre de circonférence, disposé de manière à tourner sur son axe en accomplissant exactement une révolution par seconde. Des lignes longitudinales partagent sa surface en mille parties égales dont chacune correspond ainsi à un millième de seconde. Deux stylets placés au-dessus de ce cylindre viennent frapper sa surface, l'un au commencement, l'autre à l'expiration du temps employé aux observations, et il suffit de compter le nombre des divisions comprises entre les deux empreintes qu'ils ont laissées sur le métal, pour savoir en millièmes de secondes combien de temps s'est écoulé entre ces deux instans.

C'est pour la mise en mouvement de ces stylets que MM. Konstantinoff et

Bréguet ont très ingénieusement tiré parti d'une des propriétés les plus curieuses des courans développés par la pile. Lorsqu'un de ces courans circule dans un fil de cuivre enroulé autour d'un morceau de fer doux, son influence métamorphose ce fer en un aimant énergique, qui peut par conséquent attirer et fixer tout morceau de fer placé à sa portée; mais aussitôt que le courant s'arrête, cet aimant improvisé redevient une masse inerte, et abandonne l'objet qu'il retenait auparavant avec une très grande force. On donne le nom *d'électro-aimans* à ces barreaux, qui ne doivent leurs propriétés momentanées qu'à l'action d'un courant électrique.

Eh bien! les stylets indicateurs de MM. Bréguet et Konstantinoff sont soutenus au-dessus du cylindre mis en mouvement par deux électro-aimans, dont les fils espacés à volonté sont tendus sur le trajet du boulet. Celui-ci les coupe en passant, et à l'instant même les électro-aimans cessent d'agir, les stylets tombent, et le nombre de divisions comprises entre leurs deux empreintes donne le nombre de millièmes de seconde employé par le projectile à parcourir l'espace qui séparait les deux fils. De petits appareils spéciaux viennent, dès que le fil de l'électro-aimant est coupé, lui en substituer un autre, de sorte que les stylets sont relevés aussitôt qu'ils ont fait leur marque sur le cylindre, et l'on peut mesurer ainsi rigoureusement la vitesse d'un même boulet dans vingt ou trente points différens de sa trajectoire.

Ce n'est jamais du premier bond que l'homme atteint complètement un but quelconque; ce n'est point du premier coup d'œil qu'il embrasse toutes les conséquences d'un principe, d'une découverte. Les procédés chronométriques que nous venons de décrire subiront, sans nul doute, des perfectionnemens. Ils se prêteront à des applications encore imprévues. Tels qu'ils sont présentés par MM. Pouillet, Bréguet et Konstantinoff, ils n'en ont pas moins une grande importance, car tout nouvel instrument de précision sert de point de départ à des recherches jusque-là impossibles, et conduit parfois aux résultats les plus inattendus. Mesurer exactement la chaleur et la pression de l'atmosphère put paraître à une certaine époque une affaire de pure curiosité, et cependant quels services n'ont pas rendus déjà à la science aussi bien qu'aux arts pratiques le thermomètre et le baromètre?

Les problèmes de mécanique résolus par la nature chez les êtres vivans sont en général d'une complication telle, que nos plus habiles artistes hésitent à courir les chances d'une comparaison qui ne ferait voir souvent, dans leurs plus hardis chefs-d'œuvre, que de grossières et lointaines imitations. Cependant, lorsqu'un organe est altéré ou détruit, on a recours à eux, et des nez, des dents, des palais, des mains, des jambes, des yeux artificiels, ont été fabriqués presque de tout temps. Malheureusement ces emprunts faits par la médecine dissimulent quelquefois une difformité d'une manière plus ou moins complète, mais ne remplacent guère la fonction détruite, et cependant de quelle utilité ne serait pas dans bien des cas l'application des arts mécaniques aux hommes qu'un accident a privés de certains membres ! M. Van

Petersen vient d'en donner un exemple par l'exécution de son bras artificiel, que M. Magendie a fait connaître dans un rapport détaillé dont l'Académie a ratifié les conclusions favorables. Avec cet appareil, un ancien militaire privé de ses deux bras a pu, après quelques instans d'exercice, prendre sur la table un verre plein, le porter à la bouche, boire, puis remettre le verre où il l'avait pris, enfin ramasser par terre une feuille de papier et jusqu'à une épingle.

L'idée qui a procédé à la construction de cet ingénieux appareil n'est pas nouvelle, et dès le XVIe siècle un artiste de Nuremberg paraît l'avoir employée pour faire tenir une épée dans une main de fer. Plus tard, les mêmes principes guidèrent sans doute l'ingénieur Laurent, celui-là même qui a découvert les mines d'Anzin et commencé le canal de Saint-Quentin. Il construisit un bras artificiel avec lequel un invalide put écrire, sous les yeux de Louis XIV, son brevet de pension.

Quoi qu'il en soit, l'appareil de M. Van Petersen se compose de trois parties distinctes : d'un corset fixé solidement au corps, d'un bras dans lequel on a imité toutes les articulations naturelles, y compris celles des doigts, enfin de cordes en boyau qui partent du corset et vont se fixer en arrière des articulations sur l'avant-bras et les phalanges. Toutes les articulations sont maintenues fléchies par des ressorts, en sorte que la main est fermée et l'avant-bras plié sur le bras; mais lorsque la machine est en place, il suffit de l'écarter dans divers sens à l'aide des mouvemens dont jouit le moignon pour que les cordes surmontent l'action des ressorts, forcent le bras à s'étendre, la main à s'ouvrir. Le manchot place cette dernière à portée de l'objet qu'il veut saisir, puis il ramène doucement le moignon vers le corps; aussitôt les cordes se relâchent, les ressorts agissent et l'objet se trouve embrassé. Une fois qu'il est ainsi placé entre ces doigts inanimés, on n'a plus à s'en occuper : les ressorts le maintiennent en place.

L'invalide qui se prêta aux essais tentés par la commission était manchot des deux bras depuis les guerres de l'empire. Qu'on juge de la joie de ce pauvre vieillard, qui, depuis trente ans, n'accomplissait les actes les plus ordinaires de la vie que par des mains étrangères ! Il se crut un moment revenu au bon temps où, comme tout le monde, il avait un bras, une main; mais il dut bientôt quitter ces membres empruntés qui l'avaient rendu si heureux, et, bien qu'opérée sans effusion de sang, cette espèce d'amputation n'en fut pas moins douloureuse. Heureusement que la séparation n'a été que momentanée. Émue des détails que lui présentait M. Magendie, l'Académie décida, sur la proposition de M. Arago, que les deux bras de M. Van Petersen seraient achetés et remis à l'invalide qui en avait si bien constaté l'utilité. Il les porte sans doute aujourd'hui et probablement remercie le ciel de l'avoir fait servir quelques instans à des expériences scientifiques.

Personne n'ignore que certains corps, soumis à des températures variées, se modifient et changent de propriétés physiques. La vapeur invisible qui

humecte sans cesse l'air que nous respirons, le brouillard et le nuage qui nous dérobent l'aspect des cieux, l'eau qui remplit nos lacs, nos ruisseaux ou nos fleuves, la glace qui transforme leur surface en un plancher solide et ouvre parfois aux plus lourds chariots le chemin qu'elle ferme aux navires, sont une seule et même chose. Un peu plus, un peu moins de chaleur, et nous avons un gaz qui échappe à nos sens ou une roche assez résistante pour qu'un caprice de reine ait pu la tailler en palais et la forer en pièces d'artillerie. Les propriétés chimiques des corps sont-elles au même degré sous la dépendance de cet agent que les physiciens désignent par le nom de *calorique?* Les faits existans dans la science prouvent qu'en élevant la température, on modifie les affinités de certains corps. Un froid intense produirait-il le même effet? Telle est la question que M. Schrœtter de Vienne a cherché à résoudre par de curieuses expériences.

On sait qu'un Français, M. Tillorier, est parvenu à liquéfier et à solidifier le gaz acide carbonique. Cette glace d'un nouveau genre, mêlée avec de l'éther, produit un froid tel que le thermomètre descend à 90 degrés au-dessous de zéro. M. Schrœtter annonçait qu'à cette température plusieurs des réactions chimiques qui se produisent instantanément dans les conditions ordinaires cessaient de se manifester. Il assurait, entres autres, que le chlore liquéfié par ce froid excessif ne se combinait plus avec le phosphore. Ce fait était trop curieux pour ne pas appeler toute l'attention des chimistes, et M. Dumas s'est empressé de le vérifier. Le résultat n'a pas confirmé les assertions du chimiste allemand. Le phosphore introduit dans le chlore liquide s'est enflammé en produisant une explosion violente. L'appareil a été brisé, et les fragmens de phosphore, projetés en tout sens, sont allés mettre le feu à la croisée du laboratoire. Grace aux précautions prises d'avance, on n'a pas eu d'accident à déplorer. Ici l'opérateur pouvait être brûlé de deux manières : par le phosphore enflammé et par le liquide glacé dont il cherchait à reconnaître les propriétés, car les corps amenés à ces températures extrêmement basses désorganisent les tissus vivans avec la même rapidité qu'un fer rouge.

Ainsi l'affinité réciproque du phosphore et du chlore persistait malgré ce froid de 90 degrés au-dessous de zéro. Il n'en est pas de même de l'antimoine. A la température ordinaire, il suffit de jeter ce métal réduit en poudre fine dans un vase renfermant du chlore gazeux pour que la combinaison de ces deux corps s'opère avec dégagement de lumière et de chaleur. Eh bien! plaçons-les ensemble dans le bain réfrigérant d'éther et d'acide carbonique solide, nous ne verrons se manifester aucune action. Bien plus, nous pourrons distiller ce mélange en élevant légèrement la température sans pour cela déterminer la moindre réaction chimique. On voit que les résultats si différens fournis dans des circonstances semblables par le phosphore et l'antimoine ouvrent un champ nouveau à d'importantes recherches. Aussi l'Académie n'a-t-elle pas hésité à charger expressément M. Dumas de poursuivre ces expériences, et ce choix est un sûr garant que cette curieuse question sera traitée avec tout le soin qu'elle mérite.

Si l'exploitation des mines, cette industrie mère qui enfante et féconde presque toutes les autres, est pour nous une source intarissable de richesses, elle est pleine de périls pour ceux qui l'exercent. Au fond de ces abîmes qu'il creuse pour satisfaire aux mille besoins de la civilisation, le mineur doit lutter contre mille dangers que la science la plus prévoyante ne peut toujours conjurer. Privé de la lumière vivifiante du soleil, respirant un air épais souvent chargé d'émanations délétères, il est exposé à des maladies cruelles inconnues aux hommes qui travaillent à la face du ciel. Il peut à chaque instant se voir enfermé vivant dans ses galeries souterraines, périr écrasé sous leurs ruines, ou tomber frappé d'une foudre dont sa propre main aura mis en liberté les élémens emprisonnés depuis des milliers de siècles.

C'est surtout dans les mines de houille que ce dernier accident se renouvelle avec une fréquence déplorable. En se décomposant pour former le charbon de terre, les végétaux enfouis par les révolutions du globe ont donné naissance à un gaz assez semblable à celui qui remplace de nos jours le classique réverbère dans l'éclairage des cités. Tantôt disséminé dans la masse entière, il s'en exhale par mille fentes imperceptibles; tantôt accumulé dans quelque cavité, il s'échappe en sifflant de ce réservoir ouvert par un malheureux coup de pioche. Dans l'un ou l'autre cas, malheur aux ouvriers qu'enveloppe le *grisou,* car ce gaz, composé d'hydrogène et de carbone, possède la propriété de détonner lorsque, mêlé à l'air atmosphérique dans certaines proportions, il est mis en contact avec un corps enflammé. Les suites de ces explosions sont toujours graves, souvent terribles. On a vu les puits qui aboutissaient aux galeries, changés pour ainsi dire en de gigantesques armes à feu, lancer au dehors les lourdes bènes chargées de charbon et les membres déchirés des ouvriers. Dans l'explosion qui eut lieu à Haswell, le 28 septembre 1843, on a vu quatre-vingt-quinze mineurs rester sur la place, et dans ce nombre ne sont pas compris de nombreux blessés. Ajoutons que ceux qui survivent au premier désastre sont loin encore d'être sauvés. Souvent la commotion détermine des éboulemens; plus souvent encore l'acide carbonique résultant de la combustion de l'hydrogène carboné vicie l'air de la mine et entraîne la mort de ceux qu'avait épargnés le feu grisou. Dans la mine de Grésieux, l'explosion du 23 mai 1843 ne tua qu'un seul ouvrier, mais trente-trois périrent asphyxiés par l'acide carbonique.

Dans les pays où l'exploitation de la houille a pris un développement considérable, et surtout en Angleterre, on a cherché de tout temps à prévenir ces accidens redoutables. L'aérage des mines par de grands courans d'air pur serait sans contredit le meilleur moyen à employer; mais la nature des travaux le rend presque toujours impossible ou insuffisant. Pour y suppléer, on chercha à éclairer les ouvriers par un moyen qui ne pût enflammer le mélange détonnant. On inventa une sorte de briquet mécanique, dont les étincelles jetaient par intervalle une clarté suffisante pour guider les mineurs dans leurs travaux, sans présenter au même degré le danger des lampes; mais le plus souvent les ouvriers, rendus imprudens par l'habitude du péril,

négligeaient ces précautions, et, au risque de périr, recouraient à un éclairage plus commode. Aussi les malheurs se multipliaient à raison de l'étendue des exploitations, et de 1813 à 1815 les catastrophes devinrent si fréquentes, que le gouvernement anglais dut s'en inquiéter et faire un appel à la science. Ce fut à cette occasion que le célèbre chimiste Humphry Davy inventa la lampe de sûreté, qui porte son nom. Davy, reprenant des expériences dues à son compatriote Tennant, s'assura que, lorsque deux vases pleins d'un mélange gazeux détonnant ne communiquent ensemble que par des tubes d'un très petit diamètre, l'explosion ne se propage pas de l'un à l'autre. Il reconnut de plus qu'un tissu métallique composé de fils très fins et de mailles très serrées produit le même résultat. Dès-lors le problème de l'éclairage des mines lui parut pleinement résolu. Il construisit des lanternes avec une toile métallique tissée de manière à présenter quatre cents trous ou mailles dans l'étendue d'un pouce carré. Au milieu de cette enceinte protectrice brûle une lampe à huile ordinaire. L'air qui afflue et qui s'échappe sans cesse pour alimenter la combustion traverse les mailles du tissu. Si, par le mélange de gaz hydrogène carboné, il est devenu détonnant, l'explosion a lieu dans l'intérieur même de la lanterne, et la lampe s'éteint. Les ouvriers n'ont plus qu'à sortir de la galerie et à tâcher de l'assainir en dirigeant sur ce point tous les moyens d'aérage qui sont en leur pouvoir.

La lampe de Davy eut un succès éclatant, et les mineurs se crurent désormais à l'abri du feu grisou. Malheureusement l'expérience ne tarda pas à démentir cet espoir. Le nombre des catastrophes diminua sans doute dans des proportions considérables; mais des malheurs encore trop fréquens vinrent convaincre les plus incrédules que l'appareil de Davy, tout admirable qu'il était, ne remplissait pourtant pas complètement les conditions désirables. Cette insuffisance tient à deux causes principales : les tissus métalliques doivent la propriété dont le savant anglais avait si heureusement tiré parti à ce que le gaz enflammé se refroidit par le contact du métal et s'éteint avant d'avoir pu communiquer le feu au dehors; mais, quand plusieurs explosions se succèdent dans l'intérieur de la lampe, la toile rougit, et dès-lors la masse d'air environnante s'enflamme et détonne. De plus, une explosion, même très faible, peut quelquefois lancer à travers les mailles des particules de charbon embrasées, et ces petites étincelles suffisent pour déterminer les plus terribles accidens.

Il résulte des recherches de M. A. Burat que, de 1827 à 1842, les explosions du feu grisou ont tué ou mis hors de service, par suite de blessures graves, 9,602 ouvriers mineurs. Dans ce total, la France figure pour 1,500, la Belgique pour 1,802, l'Angleterre pour 6,300. Dans l'espace d'un an et demi, du mois de mai 1843 au mois de décembre 1844, 19 explosions ont porté le ravage dans les mines de ces trois royaumes, 400 ouvriers ont été tués sur place, un nombre plus grand peut-être a été brûlé ou asphyxié. Ainsi, malgré la lampe de sûreté, l'exploitation de la houille coûte encore chaque année la vie à plus de 600 personnes. On voit quel immense intérê

d'humanité s'attache au problème, qu'on peut réduire aux termes suivans : trouver un moyen certain de prévenir les mineurs de la présence de l'hydrogène carboné; découvrir un procédé d'aérage suffisant pour assainir les mines dont l'atmosphère est viciée par ce gaz redoutable.

La seconde moitié de la question a été traitée d'une manière remarquable par un habile ingénieur, M. Combe, qui, dans son traité de l'aérage des mines, a apporté de véritables perfectionnemens aux procédés suivis jusqu'à ce jour; mais, quelle que soit la valeur réelle des moyens employés pour renouveler l'air dans les galeries souterraines où s'agite un peuple d'ouvriers, ces moyens deviennent insuffisans dès qu'il s'agit d'une mine considérable. Heureusement il n'arrive presque jamais que les travaux soient tous à la fois envahis par l'hydrogène carboné; le plus souvent l'explosion n'a lieu que sur quelque point circonscrit. Tout moyen capable d'indiquer le lieu précis où ce gaz se dégage, et où par conséquent existe le danger, aura donc un double avantage : celui de prévenir les ouvriers et de leur donner le temps de fuir le péril; celui de désigner le point où il faut diriger tous les moyens d'aérage dont on peut disposer. C'est à ce point de vue que M. Chuart s'est occcupé de la question, et son gazoscope ou appareil destiné à annoncer la présence du gaz paraît répondre à toutes les exigences de la pratique. Cet instrument est fort simple, et repose uniquement sur ce fait général, qu'un corps plongé dans l'air ou dans l'eau perd un poids égal au poids de l'air ou de l'eau dont il occupe la place.

Prenons deux ballons de verre réunis par une mince tige métallique, et choisis de telle sorte que l'un d'eux étant plongé dans l'eau, l'autre soit soutenu à une certaine distance au-dessus de la surface du liquide. L'appareil restera en repos tant qu'aucune cause ne viendra troubler l'équilibre qui s'est établi; mais si l'air devient tout à coup plus léger qu'au commencement de l'expérience, ce sera exactement comme si on ajoutait un certain poids au ballon aérien, et par conséquent l'appareil s'enfoncera dans le liquide comme un bateau dont on augmenterait la charge. Or, c'est précisément ce qui arrive quand l'hydrogène carboné se dégage, car ce gaz est beaucoup moins pesant que l'air respirable. On comprend dès-lors qu'il suffira de placer sur le trajet de ce ballon une détente capable de faire partir une sonnerie pour être prévenu à distance que le ballon aérien est descendu, et qu'il existe dans le voisinage une source de gaz.

Bien des petites questions secondaires devaient être résolues pour rendre usuel et par conséquent utile l'appareil dont nous venons de donner une idée générale. Il fallait que le ballon aérien fût à la fois très léger et assez solide pour que le moindre choc ne vînt pas le briser. Le verre était loin de remplir ces conditions. Après deux ans d'essais et de recherches, M. Chuart a fait fabriquer des ballons en cuivre frappés au marteau, qui pèsent à peine dix-huit milligrammes, et qu'on peut gonfler avec la bouche comme de simples vessies. Il en a exécuté d'autres en caoutchouc pour de petits appareils portatifs destinés aux explorations journalières. Un compensateur très simple a

mis son appareil à l'abri des variations de température, qui, en dilatant ou en condensant l'air extérieur, auraient pu tantôt faire trembler devant un danger chimérique, tantôt inspirer une sécurité trompeuse. Un aimant, disposé au-dessous du ballon aérien et agissant sur une plaque légère de fer doux, a communiqué aux mouvemens de l'instrument la force nécessaire pour faire partir la détente de la sonnerie. Enfin le gazoscope jouit d'une sensibilité telle, qu'il annonce la présence dans l'air de 1/170 d'hydrogène carboné, et comme l'explosion n'a pas lieu avant que ce gaz se trouve mélangé dans une proportion treize fois plus considérable avec l'air atmosphérique, on voit que le danger est signalé long-temps avant qu'il existe réellement.

Pour que le gazoscope rendît tous les services qu'on peut attendre de lui, il fallait que la sonnerie qui joue le rôle de cloche d'alarme fût à l'abri de l'action corrosive des émanations de la mine; il fallait de plus qu'elle se fît entendre pendant un temps assez long pour qu'après le chômage d'un ou deux jours qu'entraînent le repos du dimanche et les fêtes du lundi, les ouvriers, avant de reprendre leurs travaux, pussent interroger la sentinelle chargée de veiller pendant leur absence. Les mouvemens d'horlogerie ne pouvaient atteindre ce double but. Ils ont été remplacés par un long cylindre que fait tourner une corde enroulée et chargée de poids, et qui par une de ses extrémités correspond à un système très simple d'engrenages. Ces derniers règlent le mouvement d'un marteau frappant sur une grosse cloche.

On voit que ce mécanisme n'est autre chose que celui de l'ancien tourne-broche de nos pères; mais pour que son action se continuât pendant soixante-douze heures, limite que les ingénieurs des mines avaient assignée à M. Chuart, il fallait que la corde motrice eût une grande longueur, et dès-lors elle ne pouvait se dérouler en entier dans les galeries des mines. Cette difficulté a été vaincue par un procédé très ingénieux. Des cordelettes sont attachées d'espace en espace à la grosse corde. A chacune d'elles tient un boulet qui se loge dans l'intérieur même du cylindre où il est retenu par une soupape que la grosse corde enroulée maintient en place. Le tout est disposé de telle sorte, qu'au moment où le premier boulet touche terre, le second est mis en liberté, et ainsi de suite jusqu'au dernier. A l'aide de cette disposition, on peut faire dérouler une corde d'une longueur quelconque sous les voûtes les moins élevées, et par conséquent faire durer le bruit de la cloche aussi long-temps qu'on le désire.

En plaçant plusieurs appareils dans une même mine, en variant le timbre et le rhythme des sonneries, on voit que deux jours après toute cessation de travaux, il suffira, avant d'entrer dans la mine, d'écouter quelques instans pour savoir à quoi s'en tenir sur l'état de son atmosphère. Si les cloches sont muettes, on peut descendre sans crainte. Il ne s'est pas dégagé d'hydrogène. Si l'une d'elles se fait entendre, la nature du son indiquera le point qu'il faut aérer, et, en y concentrant tous les moyens de ventilation dont on dispose, on chassera sans trop de peine l'ennemi dont le gazoscope aura signalé la présence. Il est presque inutile d'ajouter que l'appareil de M. Chuart trouvera sa

place ailleurs que dans les mines, et qu'il deviendra un des meubles obligés de ces brillans magasins dont l'éclairage au gaz semble doubler l'éclat et la richesse. Là aussi il remplira les fonctions d'une sentinelle vigilante, et préviendra les suites désastreuses trop souvent amenées par la négligence d'un commis ou quelqu'une de ces fuites de gaz que les soins les plus attentifs ne peuvent pas toujours éviter.

Le gazoscope a déjà subi de nombreuses épreuves dans l'usine à gaz de Grenelle et dans les mines de Saint-Étienne. Partout il s'en est tiré avec honneur. Déjà il a mérité à son inventeur un premier encouragement de la part de l'Académie, et depuis lors il a reçu de nombreux perfectionnemens. Espérons que l'expérience en prouvera de plus en plus l'utilité réelle, que, grace à lui, nos mineurs ne seront plus victimes du terrible feu grisou, et que l'Académie pourra, à juste titre, décerner à M. Chuart le prix que M. de Monthyon a voulu donner chaque année à celui qui rendrait plus salubre ou moins dangereuse une profession quelconque.

Le sol de l'ancienne Gaule était, on le sait, couvert presque en entier d'arbres séculaires qui, disparaissant peu à peu devant le chiffre toujours croissant de la population, ont été rarement remplacés. De nos jours surtout, le déboisement a marché avec tant de rapidité, que des lois sont devenues nécessaires pour en réprimer les excès, et pour conserver à la France le peu qui lui reste de ses anciennes richesses forestières. Depuis 1824, un enseignement spécial, habilement dirigé, a imprimé une impulsion salutaire aux études qui ont pour objet l'art de conserver, d'utiliser les forêts. Des ouvrages nombreux et importans ont été publiés sur ce sujet, qui intéresse au plus haut degré la richesse publique, la prospérité de plusieurs grandes industries et le bien-être de chacun de nous; mais ces progrès mêmes ont fait sentir la nécessité de ne plus se contenter de simples approximations, et d'introduire la précision scientifique dans l'exposé des faits que fournit l'expérience.

Un des premiers pas à faire dans cette voie était de déterminer rigoureusement la valeur de l'unité ou du terme de comparaison employé dans l'évaluation du rendement des forêts. Cette unité est le *stère,* dont les dimensions sont, il est vrai, définies mathématiquement, mais dont la valeur utile n'avait pas encore été recherchée. Pour que ce mot exprimât une idée précise, il fallait déterminer ce qu'un stère des diverses espèces ou *essences* de bois renferme en poids de matière combustible, et quelle est la quantité de chaleur qu'il peut donner; alors seulement on pourra reconnaître avec précision le produit réel d'une forêt, apprécier les variations dépendantes du climat, de l'exposition, de la nature du sol, du mode d'*aménagement* ou d'exploitation, et comparer le revenu que donnent les arbres avec celui que l'homme retire de l'agriculture.

Telles sont les questions importantes que M. Eugène Chevandier a essayé de résoudre par la voie expérimentale. Sous-directeur de la manufacture de

glaces de Cernay, appelé par conséquent à passer une partie de l'année au milieu des belles forêts des Vosges qui alimentent cet établissement, il se trouvait placé dans les circonstances les plus favorables, et il a su en profiter. Ses recherches et ses calculs ont porté sur environ 15,000 hectares de forêts, et embrassent des périodes qui varient de 25 à 80 ans. Il a soumis à des expériences 636 stères de bois, appartenant à dix espèces différentes, coupés sur toute espèce de terrain et à toute sorte d'exposition. M. Chevandier a présenté déjà à l'Académie des sciences deux mémoires du plus grand intérêt, et l'un d'eux a été l'objet d'un rapport favorable fait par M. Dumas. Mieux que tout autre, ce savant pouvait rendre témoignage du soin extrême apporté par l'auteur dans la partie chimique de son travail, car toutes les recherches de cette nature avaient été faites dans le laboratoire particulier que M. Dumas ouvre avec tant de générosité à quiconque se voue sérieusement à la science.

Pour déterminer le poids réel du stère, M. Chevandier a pris un certain nombre d'échantillons, les a réduits en poudre, les a desséchés à une température de 140 degrés, et dans le vide, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu leurs dernières parcelles d'humidité. Il conclut d'un grand nombre d'expériences, répétées avec le plus grand soin, qu'un stère de bois de hêtre, pris dans le tronc, pèse 374 kilogrammes, tandis qu'un stère de rondinages et de branches ne pèse que 304 kilogrammes. Le cent de fagots mêlés de hêtre et de chêne pèse environ 300 kilogrammes. On voit que le poids du stère varie pour une même essence selon la partie de l'arbre où ont été prises les bûches, et qu'un stère représente à peu près la valeur d'un cent de fagots.

Pour évaluer le pouvoir calorifique des diverses essences, M. Chevandier admet deux hypothèses. Il regarde comme ne produisant pas de chaleur l'oxigène et l'hydrogène qui entrent dans la composition du bois en proportions nécessaires pour former de l'eau. Toute la chaleur sensible provient donc du carbone et de l'hydrogène en excès. M. Chevandier suppose en outre que ces deux substances, qui se trouvent dans le bois sous la forme de composés organiques, dégagent en brûlant la même quantité de chaleur que si elles étaient libres et isolées. Ces hypothèses peuvent fort bien ne pas être vraies, mais, dans ce cas même, les résultats tout comparatifs de M. Chevandier ne perdraient rien de leur valeur. Or il résulte de ses recherches que le pouvoir calorifique peut varier de 10 à 7, c'est-à-dire de près d'un tiers, selon l'espèce de bois qu'on emploie. Le meilleur de tous est le chêne à glands sessiles, c'est-à-dire dont les glands n'ont pas de pédicule; le plus mauvais est le pin. Voici du reste dans quel ordre se placent, selon M. Chevandier, les essences qu'il a étudiées : 1° chêne à glands sessiles, 2° hêtre, 3° charme, 4° bouleau, 5° chêne à glands pédiculés, 6° aune, 7° sapin, 8° saule, 9° tremble, 10° pin.

Pour se rendre compte du rendement de ses forêts, M. Chevandier a examiné plus particulièrement le produit de deux futaies de hêtre et de chêne

croissant dans des terrains dont la nature et l'exposition différaient notablement. Il résulte de ses calculs que l'accroissement moyen annuel est par hectare d'environ 9 stères et demi de bois et de 100 fagots. Cependant M. Chevandier ne s'est pas contenté de ce fait général, il a recherché dans quelle proportion les forces de la végétation avaient fixé les élémens nécessaires à cet accroissement des arbres, et par-là il est arrivé à des résultats intéressans sous le double point de vue de la science et de l'agriculture.

En effet, notre auteur a trouvé que, dans l'espace d'un an, la forêt qui faisait l'objet de son travail acquiert par hectare 1,804 kilogrammes de carbone, 219 kilogrammes d'hydrogène, 1,546 kilogrammes d'oxygène, 34 kilogrammes d'azote, et 50 kilogrammes de substances salines qui forment les cendres. Toutes ces substances sont empruntées à l'atmosphère seule, car les feuilles qui entretiennent la fertilité du sol proviennent des arbres, et la forêt se fume elle-même. Or nous avons cherché à faire comprendre dans un article inséré en ce recueil (1) comment le problème si important de production des engrais pouvait en définitive se ramener aux termes suivans : fixer par l'action des végétaux les élémens des substances organiques nécessaires à l'entretien de la vie chez les animaux. Nous avons rappelé, d'après les belles expériences de M. Boussingault, que la culture des topinambours était, sous ce rapport, une des plus avantageuses. Eh bien! si nous mettons en regard le rendement des forêts avec celui que donnent cette plante et les assolemens les plus avantageux, nous trouverons que les topinambours conservent, il est vrai, leur supériorité, mais qu'ensuite la comparaison est tout à l'avantage de ces bois qui n'exigent pour ainsi dire aucun soin. On en jugera par le tableau suivant, où sont réunis les chiffres représentant les produits moyens annuels d'un hectare de forêt, d'un hectare de topinambours, et d'un hectare cultivé d'après l'assolement usité à Hohenheim :

	Carbone.	Hydrogène.	Oxygène.	Azote.	Cendres.
Topinambours...	6,310 kil.	785 kil.	6,780 kil.	43 kil.	841 kil.
Forêts.....	1,804	219	1,546	34	50
Assolement.....	1,097	126	1,043	18	438

Faisons maintenant l'application de ce qui précède à quelques-unes de ces questions ardues que la science moderne cherche à résoudre, non plus, comme autrefois, par de simples hypothèses, mais bien à l'aide de déductions logiques appuyées sur des expériences positives. Cherchons quel rôle a dû jouer la végétation dans ces âges reculés où la surface de notre globe, entourée d'une atmosphère surchargée d'acide carbonique, ne pouvait encore nourrir les espèces animales, et présentait en revanche d'immenses forêts dont les contrées tropicales peuvent seules, de nos jours, donner une faible idée.

(1) *Tendances modernes de la Chimie.*

Une colonne d'air dont la base aurait un hectare d'étendue, et qui s'élèverait jusqu'aux limites de l'atmosphère, pèserait 103,300,000 kilogrammes. Elle renfermerait environ 61,980 kilogrammes d'acide carbonique, et par conséquent 16,902 kilogrammes de carbone. Or nous venons de voir qu'un hectare de forêt fixe annuellement un peu plus de 1,800 kilogrammes de cette substance, ou environ la neuvième partie du carbone renfermé dans la colonne d'air correspondante. Par conséquent, si le globe tout entier était couvert de forêts semblables à celle que M. Chevandier a étudiée, et que l'acide carbonique ne se renouvelât pas, neuf années suffiraient pour que l'atmosphère fût complètement dépouillée d'acide carbonique.

Dans les Vosges, la végétation ne commence guère que vers la fin d'avril; elle s'arrête à la fin de septembre, et par conséquent son action ne s'exerce que pendant cinq mois de l'année. Sous les tropiques, la végétation ne se ralentit jamais. Favorisée par une température toujours élevée, par une lumière éclatante, par une humidité constante, par des pluies orageuses chargées d'acide nitrique et d'ammoniaque, elle déploie une activité dont rien sous notre ciel tempéré ne saurait donner une idée. L'étude du rendement moyen de forêts placées dans ces circonstances serait des plus intéressantes pour l'histoire de notre planète. Elle seule pourrait fournir les élémens d'un calcul destiné à reconnaître, même approximativement, ce qui a dû se passer dans la période de formation des houilles. Néanmoins, les chiffres que nous avons cités plus haut justifient pleinement la théorie soutenue d'abord par M. Adolphe Brongniart. Ils nous autorisent à croire avec ce savant botaniste que les végétaux ont eu un rôle des plus importans dans l'assainissement de notre atmosphère, et qu'en s'emparant de l'acide carbonique, ils ont rendu l'air respirable pour les espèces animales.

L'explication de l'origine des houilles par l'accumulation des débris végétaux d'une antique flore aujourd'hui éteinte est déjà assez ancienne dans la science; mais on peut dire qu'elle n'a acquis un haut degré de probabilité que depuis les travaux de plusieurs naturalistes modernes, parmi lesquels doivent être mis en première ligne MM. Adolphe Brongniart et Élie de Beaumont. Ce dernier a recherché quel serait le temps nécessaire pour qu'une forêt semblable à celles de nos climats donnât naissance à un dépôt capable de former une couche de houille d'une certaine épaisseur. Prenant pour point de départ la pesanteur spécifique moyenne du bois et celle de la houille, il a déterminé le degré de condensation nécessaire pour que les tissus ligneux atteignissent la densité du charbon de terre. Par conséquent, il a pu reconnaître quelle diminution de volume serait la suite de cette condensation. M. Élie de Beaumont a conclu de ces calculs qu'un taillis bien garni réduit en houille formerait une couche de deux millimètres d'épaisseur environ, et que la plus belle futaie donnerait à peine six millimètres de houilles.

M. Chevandier est parti de données tout-à-fait différentes pour résoudre le même problème. Il a comparé les proportions de carbone que renferment le

bois et la houille; puis il en a déduit l'épaisseur de la couche de houille correspondante à un poids de bois déterminé. Le résultat de ses calculs s'accorde entièrement avec celui qu'avait obtenu M. Élie de Beaumont. Comme notre illustre géologue, il est arrivé à la conclusion suivante : la couche de houille que nos forêts pourraient produire sur place par l'accumulation de leurs produits pendant un siècle entier serait d'environ seize millimètres.

Si, pendant la période houillère, la végétation eût été ce qu'elle est de nos jours, on voit qu'un filon de charbon de terre ayant un mètre d'épaisseur représenterait la somme des produits accumulés pendant plus de six mille années. Or, il existe des couches de houille bien autrement puissantes, et l'imagination recule vraiment à l'idée du temps qu'aurait exigé leur formation; mais à l'époque où se déposaient sur une terre jeune encore les inépuisables magasins de combustible que l'industrie exploite aujourd'hui, les conditions étaient bien différentes. La flore de ces âges reculés se compose presque uniquement de végétaux vasculaires à croissance hâtive, à renouvellement fréquent. Sans cesse plongés dans une atmosphère brûlante, saturée d'humidité et d'acide carbonique, leur développement devait se faire avec une incroyable rapidité. Aussi dirons-nous, avec les savans dont nous venons de rappeler les travaux, que les chiffres résultant des observations actuelles sont de beaucoup trop élevés. Une houillère qui, dans la période géologique où nous vivons, demanderait des milliers d'années pour se former, se déposait peut-être alors en deux ou trois siècles.

Pas plus en zoologie que pour les autres branches de nos connaissances, les classifications ne sont la science elle-même. Ces cadres où nous disposons les nombreuses espèces animales doivent seulement servir à aller au-delà et faciliter l'étude des êtres en reproduisant autant que possible les rapports déjà reconnus entre eux. Aussi les idées générales qui président à ces groupemens toujours un peu arbitraires ont une importance réelle. Justes, elles évitent au zoologiste de longs tâtonnemens; c'est un chemin qui le conduit droit au but. Fausses, elles l'entraînent à des recherches infructueuses; c'est un sentier perdu qui l'égare. Malgré les progrès immenses dus aux travaux des Linné, des Lamarck, des Latreille, des Blainville, des Cuvier, les classifications zoologiques laissent encore beaucoup à désirer. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire s'est efforcé de perfectionner celle des mammifères, et, dans une des dernières séances de l'Académie, il a présenté les tableaux dressés d'après ses idées personnelles.

Depuis plusieurs années, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire professe, dans ses leçons du Jardin des Plantes, l'opinion que les espèces animales dérivées de types différens présentent des modifications semblables. De ces modifications résultent par conséquent des séries distinctes dont chacune possède un certain nombre de termes représentés dans les autres par leurs analogues. Ce zoologiste désigne ces séries partielles par l'épithète de *parallé-*

liques, voulant probablement indiquer par cette modification d'un mot bien connu que le parallélisme n'est pas parfait, et que pour le conserver il ne faut pas pousser trop loin la comparaison entre les termes correspondans des diverses séries. En effet, pour M. Isidore Geoffroy, les classifications fondées sur cette manière d'envisager les rapports des animaux entre eux ne sont qu'un premier degré d'approximation vers la vérité, un moyen à l'aide duquel on exprime seulement un certain nombre de ces rapports, mais nullement leur ensemble.

Cette communication de M. Isidore Geoffroy a de l'importance en ce qu'elle prouve qu'avec presque tous les autres naturalistes modernes il repousse l'idée d'une échelle zoologique, d'une série unique s'étendant de l'homme à l'éponge, et dans laquelle chaque animal serait nécessairement inférieur à celui qui le précède, supérieur à celui qui le suit. Cette doctrine, empruntée à la philosophie de Leibnitz, propagée principalement dans le siècle dernier par Bonnet, naturaliste de beaucoup de mérite, a dû disparaître devant les progrès de la science, et Cuvier l'a parfaitement caractérisée quand il l'a appelée une des plus fausses et des plus nuisibles aux progrès de la zoologie. Aussi avons-nous vu avec grand plaisir M. Isidore Geoffroy se prononcer hautement contre elle et rentrer ainsi dans l'arène des grandes questions zoologiques, d'où paraissaient l'avoir écarté depuis long-temps des travaux purement descriptifs. Nous espérons que ce ne sera là que le prélude de publications plus sérieuses encore. M. Isidore Geoffroy est un des représentans naturels de la zoologie philosophique. A ce titre, il ne saurait demeurer oisif ou indifférent au mouvement qui s'accomplit autour de lui. Noblesse oblige, disaient nos pères, et un naturaliste qui porte le nom de Geoffroy Saint-Hilaire n'a pas le droit de dérober son temps à la science, fût-ce même pour remplir de la manière la plus distinguée des fonctions administratives.

Le vaste embranchement des mollusques, qui comprend presque tous les animaux vulgairement connus sous le nom de *coquillages,* les limaces, les colimaçons, etc., a été depuis quelque temps l'objet de travaux considérables qui intéressent à un haut degré la physiologie générale. Cuvier et, d'après lui, tous les zoologistes, avaient admis que chez ces animaux la circulation se faisait dans un système de vaisseaux clos de telle sorte que le sang parti du cœur parcourait d'abord les artères, traversait un réseau capillaire, arrivait à l'organe respiratoire par l'intermédiaire des veines, et enfin revenait à son point de départ sans être sorti de cette suite de canaux se continuant les uns les autres. Cependant Cuvier lui-même avait trouvé dans un grand mollusque de nos côtes, l'*aplysie*, des communications directes entre cet appareil circulatoire et la cavité où sont logés les viscères. Il avait signalé ce fait comme un des plus extraordinaires que lui eussent montré ses études. Plus tard, M. Milne Edwards, étudiant par transparence, à l'aide d'un microscope, les *ascidies,* autres mollusques de nos mers, avait annoncé que chez

elles le sang ne circulait dans des vaisseaux fermés qu'à la partie antérieure du corps, qu'en arrière ces vaisseaux manquaient, et que le fluide nourricier s'épanchait librement dans la cavité viscérale; mais les ascidies se trouvant reléguées par leur organisation aux derniers rangs des mollusques, on n'avait vu dans cette disposition remarquable qu'un fait de dégradation organique. Enfin MM. Valenciennes et Richard Owen avaient trouvé une disposition anatomique analogue à celle de l'aplysie dans l'animal du *nautile,* de cette coquille en spirale qui, dépouillée de son enveloppe terne et montrant alors sa nacre brillante souvent sculptée, est un des ornemens habituels des cabinets de curiosité.

Dans une série de mémoires et de communications adressées à l'Académie des Sciences, nous avions nous-même cherché à faire connaître en détail l'organisation d'un groupe de mollusques jusqu'à ce jour confondu avec les groupes voisins. On peut se les figurer comme de petites limaces souvent décorées des plus vives couleurs et portant sur leur dos des baguettes de forme variée disposées d'une manière régulière. M. Milne Edwards avait signalé chez l'un d'eux un fait anatomique très curieux : c'est que l'intestin, au lieu de former un simple tube comme chez les autres animaux de cet embranchement, se ramifiait et envoyait des prolongemens jusque dans l'intérieur des appendices du dos. En reprenant les observations du savant naturaliste que je viens de nommer, nous reconnûmes en outre que l'appareil circulatoire était incomplet. Chez les uns, nous trouvâmes un cœur, des artères, mais point de veines; chez d'autres, nous ne pûmes découvrir même aucun organe circulatoire; chez tous, nous vîmes le sang s'épancher librement dans la cavité générale du corps et baigner en tout sens les viscères qu'elle renfermait. La plupart de ces faits étaient faciles à vérifier pour quiconque aurait eu l'habitude des recherches microscopiques et aurait pris la peine d'aller faire des observations sur le bord de la mer; mais ils blessaient profondément les idées reçues, car ces mollusques appartenaient à un des groupes les plus élevés en organisation de l'embranchement. Aussi furent-ils accueillis avec fort peu de faveur, et bien des personnes allèrent jusqu'à nier qu'ils fussent possibles, les proclamant *à priori* contraires à tous les faits acquis, à tous les principes admis.

Dans un mémoire très détaillé sur ce sujet, M. Souleyet, chirurgien distingué de marine, se fit l'organe de ces répugnances. Il déclara que chez les mollusques, désignés par M. de Quatrefages sous le nom de *phlébentérés*, l'organisation normale de ce type n'avait subi que de très légères modifications, et que, pour la circulation en particulier, ils ressemblaient entièrement aux autres animaux de ce groupe; que chez eux, comme chez tous les mollusques, l'appareil circulatoire était complet; que le sang partait du cœur et y revenait sans sortir d'un système de canaux limités, et possédant des parois propres. M. Souleyet s'étayait des noms de Cuvier, de Blainville; il affirmait que ses préparations mettaient hors de doute tout ce qu'il avançait; il

venait au secours d'idées universellement admises; il fut donc accueilli avec empressement. Le *phlébentérisme* fut déclaré anéanti à jamais et relégué au rang des chimères. Nous employons ici un des mots les plus doux qui lui aient été appliqués.

Cependant M. Milne Edwards d'abord, puis MM. Milne Edwards et Valenciennes présentèrent à l'Académie de nouvelles recherches sur la circulation des mollusques en général. Les travaux entrepris par ces deux naturalistes embrassaient non plus un groupe circonscrit, mais l'ensemble de l'embranchement tout entier. Chaque classe, chaque ordre presque avait ses représentans dans leurs mémoires, et souvent plusieurs espèces appartenant à la même famille, au même genre, avaient été examinées. Une partie de ces travaux avaient été exécutés par M. Milne Edwards sur des mollusques vivans de Sicile, d'Italie, de Bretagne; d'autres furent faits en commun avec M. Valenciennes, soit sur des espèces marines envoyées à Paris par des correspondans zélés, soit sur des espèces terrestres que chacun peut se procurer en tout lieu, soit enfin sur des individus empruntés à la belle collection que M. Valenciennes a fondée au Muséum. On voit que les deux célèbres collaborateurs n'avaient rien négligé pour donner à leurs résultats toute la généralité, toute l'autorité désirable, et les pièces nombreuses placées par eux sous les yeux du public ne durent laisser aucun doute dans l'esprit des juges impartiaux.

Eh bien! il résulte des faits recueillis par MM. Milne Edwards et Valenciennes que chez *tous* les mollusques l'appareil circulatoire est *incomplet*, que chez *tous* les animaux de cet embranchement le sang, au sortir des artères, s'épanche librement dans la cavité abdominale. Cette dégradation d'un appareil si important n'a pas lieu d'une manière brusque. *Natura non facit saltus*, a dit Linné, et la vérité de cet aphorisme de l'illustre Suédois se montre ici d'une manière remarquable. Chez les mollusques les plus élevés, il existe un appareil artériel très développé et un nombre considérable de veines bien caractérisées. A mesure que l'on descend vers les rangs inférieurs du groupe, les veines diminuent en nombre et se simplifient de plus en plus. Chez l'aplysie, il n'existe d'autre vaisseau de cet ordre que les gros troncs qui mettent le cœur et les branchies en communication. Le sang veineux se meut dans tout le corps et arrive à l'organe respiratoire, non plus par des vaisseaux clos et ayant des parois propres, mais par un ensemble de lacunes assez semblable au tissu d'une éponge; cependant l'aplysie est toute voisine de nos phlébentérés. On voit que le phlébentérisme, bien loin de former une exception comme nous l'avions cru nous-même d'abord, se trouve en définitive être la règle générale.

Nous venons d'employer ce mot *phlébentérisme* dans l'acception qu'on lui a donnée pendant le cours de cette discussion. Ce n'est pas le sens que nous lui avions attribué en le proposant. Nous avions voulu désigner seulement, par cette expression, toute disposition organique en vertu de laquelle une

portion du tube digestif remplit d'une manière quelconque les fonctions d'un appareil de vaisseaux, quel qu'il soit. Ainsi entendu, le phlébentérisme se retrouve chez un grand nombre d'animaux qui n'appartiennent pas à l'embranchement des mollusques. Nous en citerons un exemple. On trouve sur les bords de la mer de petits crustacés appelés *pycnogonides,* dont le corps est très grêle et les pattes très longues, ce qui leur donne quelque ressemblance avec certaines araignées des champs. Eh bien! chez eux, l'intestin proprement dit est excessivement étroit, mais il envoie dans chaque patte un prolongement considérable qui arrive presque jusqu'à leur extrémité. C'est comme si, chez l'homme, l'estomac pénétrait jusqu'au bout des jambes et des bras. Chez ces animaux singuliers, il n'existe aucune trace des appareils respiratoire et circulatoire. N'est-il pas évident que l'organe de la digestion est chargé de porter dans le corps tout entier les fluides réparateurs destinés à l'entretien de la vie, et qui exsudent au travers de ses parois? Par conséquent l'intestin remplit ici des fonctions qui d'ordinaire appartiennent aux artères et aux veines. Les pycnogonides sont des *crustacés phlébentérés.* C'est là un des mille exemples de cette variété de moyens que la nature emploie pour résoudre les problèmes qu'elle semble prendre plaisir à se poser; mais les faits de cette nature ne sauraient se voir sur des animaux macérés dans l'alcool, et nous comprenons sans peine qu'ils paraissent incroyables aux naturalistes dont les courses scientifiques se bornent à parcourir en pantoufles et en robe de chambre les galeries de leurs collections.

Les résultats si importans annoncés par MM. Milne Edwards et Valenciennes n'ont, du reste, pas tardé à recevoir de nombreuses confirmations. M. Pouchet de Rouen annonça avoir vu des faits entièrement semblables sur les limaces et les avoir déjà publiés en partie. M. Van Beneden de Louvain, bien connu par de nombreux travaux sur les animaux marins, accepta franchement le mot de phlébentérisme avec toutes ses conséquences; M. Owen, le plus célèbre anatomiste d'Angleterre, publia des détails d'organisation qui, regardés d'abord par lui comme entièrement exceptionnels, rentraient pleinement dans les doctrines émises par les académiciens français. Enfin arriva de Saint-Pétersbourg l'extrait d'un mémoire dû à M. Nordmann, un des plus habiles micrographes d'Europe. Le savant professeur d'Odessa avait aussi étudié par transparence, à l'aide du microscope, un de nos phlébentérés trouvé par lui dans les mers de Crimée, et ses observations s'accordaient presque complètement avec les nôtres, confirmaient entièrement les vues générales de MM. Milne Edwards et Valenciennes.

Ainsi, chez tous les mollusques, l'appareil circulatoire est incomplet. C'est là le fait général et le seul essentiel; car qu'il en manque le tiers, le quart ou le dixième, dès l'instant qu'il y a interruption dans le cercle des vaisseaux destinés à le renfermer, le sang tombe dans l'espace laissé libre par les organes, et la circulation devient *lacuneuse.* Or c'est précisément ce que naguère, en parlant des phlébentérés, on déclarait contraire à tous les prin-

cipes, à toutes les analogies. Aujourd'hui il faut bien reconnaître que si, seuls parmi les mollusques, ils possédaient un appareil circulatoire complet, ils formeraient une exception unique et très remarquable. Nous devons ajouter toutefois que MM. Milne Edwards et Valenciennes ne se sont nullement prononcés relativement aux mollusques qui ont amené la discussion pendante entre nous et M. Souleyet. Membres de la commission chargée de juger le débat, ces académiciens n'ont pas voulu se séparer de leurs collègues. De son côté, M. Souleyet, confiant dans ses préparations, persiste dans ses opinions premières. Il est possible que sur quelques points ce naturaliste démontre que nous avons été induit en erreur. Marchant après nous dans une voie difficile, pouvant par conséquent se servir de nos travaux, il a pu voir plus et mieux. Si cela est, nous le reconnaîtrons sans peine. Corrigé par un successeur, nous ne croirons pas avoir à rougir pour partager le sort que subissent tous les jours les maîtres de la science, et, ne pouvant ressembler à ces grands hommes par le mérite, nous tâcherons au moins d'imiter la franchise avec laquelle ils acceptaient tout résultat bien constaté, lors même qu'il était contraire à leurs opinions.

Les faits que nous venons d'exposer n'intéressent pas seulement l'histoire des mollusques; ils sont d'une importance réelle pour la physiologie générale. L'existence d'une circulation lacuneuse avait toujours paru incompatible avec celle d'une organisation élevée, et en la démontrant chez des animaux aussi compliqués que le sont les premiers mollusques, MM. Edwards et Valenciennes ont apporté un progrès très sensible à la science. Il devient aujourd'hui plus que probable qu'on la retrouvera chez les animaux les plus élevés, jusque chez l'homme lui-même dans certaines parties du corps. Elle seule en effet peut rendre raison de certains phénomènes dont l'explication était impossible jusqu'à ce jour. Peut-être permettra-t-elle de faire un pas vers la solution du grand problème de la nutrition. Or si l'on admet, ce que peu de personnes seront sans doute disposées à nier, que le médecin doit avant tout être physiologiste; que pour donner à l'homme malade des soins éclairés, il faut d'abord connaître l'homme bien portant, on reconnaîtra sans peine de quelle utilité pratique peuvent être ces recherches que tant de gens prétendus positifs regardent comme propres seulement à satisfaire une curiosité scientifique.

Bien que l'organisation des végétaux ne ressemble en rien, au premier coup d'œil, à celle des animaux, cependant il existe entre ces deux grandes classes d'êtres organisés des rapports très remarquables. Les mêmes fonctions essentielles se retrouvent chez les uns et les autres, et quelquefois s'accomplissent par des procédés qui ne sont pas sans une certaine analogie. Les plantes, par exemple, et en particulier les arbres de nos contrées, présentent une circulation presque complète. Les sucs nourriciers que leurs radicules puisent dans le sol pénètrent dans le tronc sous le nom de sève et le parcourent de bas en haut en suivant principalement l'intérieur du tronc et des branches.

Arrivée à la surface des jeunes écorces, et surtout des feuilles, la sève subit l'action de l'air; ses principes se modifient, se combinent de diverses manières, donnent naissance à des corps dont ils ne contenaient auparavant aucune trace; puis, complètement organisée, elle prend une marche rétrograde et descend de haut en bas en suivant principalement les couches externes. Sur son trajet, elle dépose des amas de matière destinés à la nutrition, et surtout le *cambium*, substance plastique regardée par M. de Mirbel comme le premier état de tous les tissus végétaux. Elle arrive enfin aux racines et revient jusqu'aux radicules, qui lui servirent de point de départ.

Sous l'influence de ce courant de fluide nourricier, on voit le végétal se développer en tout sens, multiplier ses rameaux, épanouir ses bouquets de feuilles et ses boutons de fleurs. On le voit aussi s'accroître en épaisseur, par l'addition annuelle de nouvelles fibres dont l'ensemble forme une multitude d'étuis enchâssés les uns dans les autres, et dont le plus récent enveloppe tous ceux qui l'ont précédé. La nature et le mode de formation de ces fibres a vivement préoccupé les botanistes. Les uns, avec M. de Mirbel, ont dit qu'elles naissaient sur place dans le *cambium* organisé sous l'influence de la vie végétale; d'autres, guidés par des idées philosophiques particulières, sont arrivés à des conséquences très différentes. Pour eux, un arbre en pleine croissance n'a pas d'individualité propre, c'est la réunion de plusieurs individus. Le véritable individu végétal, c'est le bourgeon, comparable sous tous les rapports à l'embryon qui est sorti de la graine. Or, ce dernier présente dès son apparition trois parties bien distinctes, qui n'ont fait que se développer depuis cette époque, les feuilles, la tige, les racines. Le bourgeon doit donc présenter ces mêmes parties, et on les y retrouve en effet. Les feuilles se montrent au dehors; la tige est représentée par le rameau qui sort du bourgeon; quant aux racines, ce sont précisément elles qui, se frayant une route vers la terre, entre les anciens tissus, donnent chaque année naissance aux nouvelles couches d'écorce et de bois proprement dit. Ces couches ne proviennent donc plus directement du *cambium*, et ce dernier n'est qu'un fluide nourricier où les racines puisent pendant leur trajet jusqu'à la terre les élémens nécessaires à leur développement.

Cette théorie proposée, au commencement du XVIIIe siècle, par Lahire, astronome français, était oubliée des botanistes, lorsque Dupetit-Thouars y fut amené par ses propres observations. Ce savant la développa dans plusieurs ouvrages, l'étaya d'un grand nombre d'expériences, et de nos jours elle est à juste titre connue sous son nom; mais malgré tout ce que cette doctrine présente de séduisant par sa simplicité, par la facilité qu'elle apporte dans l'explication de certains phénomènes, elle a eu de nombreux contradicteurs. C'est à ces derniers que M. Martius, un des plus célèbres botanistes d'Europe, est venu récemment prêter l'appui de l'autorité attachée à son nom. Dans une note communiquée à l'Académie, M. Martius annonce, entre autres résultats, s'être assuré que chez les palmiers, les fibres croissent à la fois dans les deux sens, en haut et en bas.

M. Gaudichaud n'a pas tardé à répliquer. Sans entamer encore le fond même de la question qu'il a déjà traitée à diverses reprises, il s'est contenté de critiquer la note du botaniste allemand, d'y signaler des contradictions qui, nous devons le dire, ne nous ont pas paru très évidentes. Dans cette circonstance encore, M. Gaudichaud est resté trop fidèle à ses habitudes. Cet académicien a modifié, sur quelques points, les doctrines de Dupetit-Thouars. Ce que ce dernier avait dit du bourgeon, il l'a dit de la feuille. C'est, on le voit, une simple extension ou mieux peut-être une exagération de la théorie dont nous avons donné plus haut une idée générale. Cependant M. Gaudichaud a cru pouvoir se regarder comme le fondateur d'une doctrine nouvelle. Dans les ouvrages, importans d'ailleurs, qu'il a publiés sur ce sujet, il ne parle guère que de *sa* théorie, faisant ainsi, ce nous semble, un véritable abus du pronom possessif, et la moindre communication, adressée à l'Académie en contradiction avec ses idées, est aussitôt relevée par lui comme une attaque personnelle dans des notes où l'on peut trouver plus que de la vivacité.

Sans doute M. Gaudichaud est un botaniste très distingué. Il a caractérisé avec plus de précision que ne l'avait fait Dupetit-Thouars le *phyton* ou individu végétal, il a étayé ses opinions d'un grand nombre de faits et d'expériences nouvelles; mais quels que soient les mérites de cet académicien, nous croyons qu'avant lui il *existait dans la science quelques principes vrais*. A n'envisager même que la question actuelle, il est évident que sa théorie, dans ce qu'elle a d'essentiel, n'est autre chose que celle de Dupetit-Thouars. Les expériences fondamentales, les faits principaux sur lesquels elle repose, avaient été observés et publiés par cet illustre botaniste. Enfin, pas plus que son prédécesseur, M. Gaudichaud n'a encore répondu à toutes les objections que soulèvent ces doctrines. Pour rendre raison de certains phénomènes, il est obligé de recourir à des hypothèses très contestables, de regarder comme vidées en sa faveur des questions dont la solution n'a pas même été tentée. On voit que l'hésitation est encore permise, et les argumens de M. Gaudichaud gagneraient à revêtir une forme un peu plus douce, un peu moins empreinte de personnalité. Ramener tout à soi, se prétendre infaillible et jeter le gant à ses adversaires d'un air de provocation, c'est à la fois risquer de s'aliéner les esprits sérieux qui connaissent les difficultés de la science, être injuste envers ceux qui nous frayèrent la route où nous marchons, et introduire à l'Académie un mode de discussion qu'on ne saurait voir sans regret pénétrer dans cette enceinte.

Si l'homme peut espérer de soulever un jour le voile que des milliers de siècles ont jeté sur quelques-uns des grands phénomènes géologiques, c'est peut-être surtout par l'étude des animaux fossiles; mais pour apprécier avec justesse les renseignemens que nous fournissent ces restes des créations antiques, il faut aussi tenir compte de certains faits qui se passent sous nos yeux, et qui nous permettent d'apprécier les circonstances variées dans lesquels ont vécu ou sont morts les êtres qui peuplaient notre globe dans ces

âges reculés. Quelques communications faites à l'Académie des Sciences nous présentent un exemple de l'utile influence que ces deux genres d'étude peuvent avoir l'un sur l'autre.

La plupart des restes fossiles consistent seulement en quelques débris isolés. Le plus souvent le corps des animaux dont ils firent partie a été désagrégé par l'action des agens extérieurs, et ses élémens dispersés ne présentent que rarement la position qu'ils occupaient pendant la vie. Quelquefois cependant on trouve des squelettes dont les diverses parties ont conservé leurs anciens rapports. Les poissons surtout nous offrent ce fait remarquable sur une grande échelle. Dans les calcaires d'Aix, d'OEningen sur les bords du Rhin, de Sohlenhofen en Bavière, on trouve très souvent en place jusqu'aux parties solides les plus délicates. Ces habitans des mers de l'ancien monde sont couchés sur le plat, et ne semblent même pas avoir été comprimés. Pour expliquer ce fait, il faut admettre qu'à un moment donné toute la population icthyologique de la contrée a été frappée de mort, et s'est trouvée en même temps ensevelie dans une roche dont les élémens étaient alors à l'état liquide ou pâteux.

Pour expliquer cette mortalité subite d'un grand nombre de poissons, M. Blanchet de Lausanne s'est appuyé sur le fait suivant. La pierre qui renferme les poissons fossiles de diverses localités répand une forte odeur d'œufs pourris due à l'exhalation du gaz hydrogène sulfuré. C'est la présence de ce gaz déterminé par une cause quelconque qui, d'après M. Blanchet, aurait amené la mort de ces milliers de poissons que nous présentent les calcaires de la Provence et de quelques autres contrées.

A l'appui de cette théorie, M. Blanchet cite un fait qui ne manque pas d'intérêt. Avant 1830, les eaux du port de Marseille, bien que recevant les égouts de la ville, étaient assez pures pour nourrir plusieurs espèces de poissons; on y prenait un grand nombre de bars et de mugiles. Il y a quelques années, tous ces poissons périrent instantanément; on les vit flotter asphyxiés à la surface de l'eau, et en même temps se manifesta une forte odeur d'hydrogène sulfuré qui n'a jamais disparu depuis. Aujourd'hui, l'intérieur du port de Marseille a perdu ses anciens habitans, et l'on ne trouve plus de poissons qu'à son entrée, à une distance assez grande pour que l'eau se renouvelle facilement.

La production de cet hydrogène sulfuré tient, selon M. Blanchet, à des infiltrations provenant des savonneries établies dans le voisinage. Les eaux qui en proviennent renferment des sulfates; ces sels, se décomposant au contact des matières organiques en putréfaction que les égouts de la ville versent dans le port, dégagent en abondance ce gaz délétère.

De son côté, M. Agassiz, qu'on peut regarder comme le créateur de l'icthyologie fossile, a signalé une autre cause capable de faire mourir subitement tous les poissons d'une localité. Il a été le témoin d'un fait de ce genre dans la Glatt, petite rivière qui coule près de Zurich. A la suite d'un abaissement brusque et considérable de la température, tous les poissons périrent. Cette

observation de M. Agassiz a de l'intérêt en ce qu'elle paraît confirmer une opinion généralement admise par les naturalistes pour expliquer un fait des plus extraordinaires. On a trouvé dans la glace, au nord de la Sibérie, des éléphans aussi complètement conservés que si la mort venait de les frapper. Ces éléphans appartiennent à une espèce perdue. Au lieu d'avoir le corps nu comme ceux que nourrissent de nos jours l'Asie et l'Afrique, ils étaient couverts de longs poils et d'une espèce de laine. Cette circonstance leur permettait, il est vrai, d'habiter des climats moins brûlans que ceux où se plaisent leurs congénères; cependant ils n'auraient pu vivre et se multiplier dans des régions où le froid détruit toute végétation, où ils n'auraient pu par conséquent trouver leur nourriture. Il faut donc reconnaître qu'à cette époque la Sibérie jouissait d'une température beaucoup plus douce que celle qu'on y observe de nos jours. Quelques-unes de ces révolutions que la géologie nous révèle amena l'état de chaos actuel. Ces grands mammifères, saisis par le froid, succombèrent; ceux dont les cadavres demeurèrent exposés à l'action des agens atmosphériques ne laissèrent bientôt sur le sol que leurs ossemens et leurs défenses, qui font encore l'objet d'un commerce assez considérable. Cependant quelques individus placés dans des circonstances particulières furent entourés de glaçons qui les ont protégés, comme pour nous garder quelques échantillons complets de la création des anciens jours.

Nous venons d'indiquer deux causes de mortalité qui peuvent frapper à la fois presque tous les poissons d'une rivière, d'un étang. M. Morren en a fait connaître une troisième plus générale peut-être, c'est la diminution de la quantité d'oxygène dissout dans l'eau. Ce gaz est, on le sait, nécessaire à la vie de tous les êtres organisés; c'est lui qui, mêlé au gaz azote dans la proportion de 21 à 79, forme l'air atmosphérique. Comme l'azote se dissout moins facilement que l'oxygène, l'air qui se trouve dans l'eau renferme d'ordinaire 32 ou 33 centièmes d'oxygène; mais cette proportion peut, dans quelques circonstances, s'élever jusqu'à 60 centièmes ou descendre jusqu'à 18 centièmes. On comprend sans peine que les animaux, qui, comme les poissons, ne respirent que par l'intermédiaire de l'eau, doivent être vivement affectés par ces variations dans la quantité d'un élément aussi indispensable. Aussi les voit-on, à mesure que la quantité d'oxygène décroît, tomber dans un état de faiblesse et de langueur très remarquable, puis mourir asphyxiés si la désoxygénation atteint certaines limites. Les espèces carnassières, comme les perches et les brochets, succombent les premières. Les espèces herbivores résistent au contraire davantage.

M. Morren rapporte deux observations à l'appui de sa manière de voir. Dans les deux cas, des causes très différentes amenèrent la désoxygénation de l'eau, et, dans les deux cas, les poissons moururent. Le 8 juin 1835, une crue subite des eaux de la Loire fit élever les eaux de la Maine qui débordèrent et couvrirent de vastes prairies en pleine végétation. L'altération des plantes submergées amena bientôt une forte diminution dans la quantité d'oxygène que renfermaient ces mares accidentelles. Une mortalité générale

des poissons en fut la suite, et devint si considérable, que l'autorité dut prendre des mesures pour faire disparaître leurs cadavres, dont la putréfaction viciait l'air de toute la contrée.

La seconde observation est peut-être plus intéressante en ce qu'elle se rattache au fait signalé par M. Agassiz. M. Morren a vu, lui aussi, un brusque abaissement de température amener la destruction des poissons dans un étang; mais la mortalité ne se déclara que deux jours après le froid, qui en était la cause première. Voici comment M. Morren explique cette circonstance. Il existait dans cet étang un nombre immense de petits êtres microscopiques qui ont la propriété de décomposer l'acide carbonique à la manière des plantes, et par conséquent d'augmenter la quantité d'oxygène dissout dans l'eau où ils vivent. Sous leur influence, M. Morren avait vu la proportion de ce gaz s'élever jusqu'à 60 centièmes. Le 15 août 1836, un froid subit fit périr tous ces animalcules. L'oxygène devait par cela seul diminuer, mais de plus ces myriades de cadavres microscopiques en absorbaient en se putréfiant, et bientôt ce gaz ne se trouva plus dissout dans l'eau que dans la proportion de 24, 19, 18 centièmes. A mesure que la désoxygénation avançait, on voyait les poissons languir, puis succomber, et la mortalité atteignit son maximum en même temps que la quantité d'oxygène se trouva réduite à son minimum. Cette coïncidence nous paraît mettre hors de doute la vérité de l'explication proposée par M. Morren.

Toutefois, cette explication ne saurait être considérée comme générale. Dans les schistes bitumineux du Mansfeld de la Thuringe, on trouve un grand nombre de squelettes de poissons tordus et contournés sur eux-mêmes, comme si ces animaux étaient morts au milieu de violentes convulsions, et avaient été emprisonnés dans une pâte liquide avant qu'un premier degré de décomposition eût permis aux cadavres de reprendre la position ordinaire. Ici il faut admettre l'intervention d'un agent actif capable de causer une mort presque instantanée. Peut-être trouvera-t-on une explication de ce fait dans les phénomènes volcaniques qui, à cette époque, bouleversaient presque à chaque instant la surface de notre globe. Une éruption sous-marine, soulevant des masses énormes de terre et de vase, en formant une sorte de pâte imprégnée de vapeurs d'acide sulfureux ou d'acide chlorhydrique, aurait nécessairement amené le résultat dont nous parlons. Cette boue, solidifiée ensuite par l'action des siècles, serait devenue une roche dont les restes fossiles révéleraient encore de nos jours l'origine et attesteraient la violence des causes qui lui donnèrent naissance.

A. DE QUATREFAGES.

LE

ROMAN POLITIQUE

EN ANGLETERRE.

SYBIL, OU LES DEUX NATIONS, par d'Israëli, membre du parlement.[1]
ANTI-CONINGSBY, OU LA JEUNE ANGLETERRE DANS SON VIEIL AGE, par ***.

Nos lecteurs savent déjà qu'il existe, de par le monde anglais, un homme encore jeune, Israëlite de race, Israëli de son nom, à l'œil noir, d'une physionomie plus qu'orientale, haut de taille, singulier d'apparence, poète, membre du parlement, romancier, économiste, qui, sans avoir créé de parti ou groupé d'intérêts, fait assez de bruit et de scandale dans la double sphère de la littérature et de la politique pour occuper l'attention des oisifs. Sa situation est spéciale et singulière. Il se permet avec délices toutes les inconvenances, et use, comme ce personnage de Shakspeare, « de sa charte de liberté » avec indépendance plénière. Frapper à droite, frapper à gauche, provoquer les irritations, sourire des haines, se jeter dans le feu, souffleter celui-ci de la plume, donner à cet autre un camouflet, retourner a perruque d'un troisième, déranger les gravités, transformer les g'oires en caricatures, faire du roman parlementaire, de la politique

(1) Paris, Stassin; 1 vol. in-8.

dans les nuages et de la satire à travers champs, c'est là sa vie, son bonheur, sa mission; tout le monde le laisse faire. On en rit, il passe sans encombre, et les épées ne sortent pas du fourreau; les plus vivement harcelés jugent de bon goût de se taire, comme s'ils ne sentaient pas la blessure, et, tout en face de la nouvelle génération appelée à la lutte par ce hérault d'armes brillant, les vieilles institutions et les vieilles générations suivent paisiblement leur travail et leur cours.

S'il n'y a pas dans les œuvres du nouvel écrivain une puissance positive et motrice; si, comme l'indique cette liberté qu'on lui laisse, et comme nous le prouverons tout à l'heure, il ne s'adresse pas aux réalités, mais aux apparences, ni aux profondeurs, mais aux surfaces; si l'ambition même de ses visées fait passer la flèche qu'il lance au-delà et au-dessus d'une société qui ne s'en ébranle et ne s'en émeut pas; en un mot, si toute cette dépense folâtre et hasardée de facétieuses et pathétiques inventions a peu de prise sur les faits, d'où vient donc cette vogue conquise par la plume de M. d'Israëli jeune depuis deux ans?

La cause en est simple, et cependant double : c'est le talent et c'est le scandale. Privez ces tableaux de la verve animée qui les fait vivre, ils tombent d'eux-mêmes; arrachez-leur l'attrait mystérieux des personnalités voilées, on ne les lira plus. Lisait-on beaucoup M. d'Israëli le romancier? Très peu. Pendant près de dix années, il a publié des livres tout remplis du souffle de l'inspiration poétique la plus fraîche, et qui allaient injustement se confondre dans le vaste flot des œuvres de cabinet de lecture. *Henriette Temple* a fait à peine sensation; ce bel ouvrage intitulé *Venise*, malheureusement composé de fragmens sans ordre, et qui contient quelques unes des plus vigoureuses pages de la moderne littérature anglaise, a été déchiré sans pitié par les critiques.

Que M. d'Israëli se soit retourné vers la satire, et qu'il ait porté dans ce nouvel emploi de sa force les anciennes qualités de son esprit, cela n'est pas étonnant. Nié comme poète, comme romancier, comme orateur, à peine accepté comme écrivain, au parlement il ne commandait à personne; dans la presse, il se voyait dépasser par Bulwer, Croker, Macaulay, Brougham, et par cent autres. Sans être jaloux, il sentait en lui-même une double vigueur méconnue, sympathie et raillerie, aspirations poétiques et philosophie critique, qui ne trouvaient point leurs adeptes ou leurs admirateurs. Cette souffrance de l'originalité isolée passe souvent pour envie. Non, M. d'Israëli n'est point envieux; les envieux frappent plus juste et osent

moins. M. d'Israëli est un cœur très affectueux et une intelligence très sympathique; aussi ne l'a-t-on pas haï, quand l'exubérance d'ironie et de pensées étranges qui le tourmentaient s'est fait jour par une explosion subite. On a compris qu'il était moins sérieux qu'il ne croyait l'être. On a pris en bonne part et comme saillies d'une humeur enfantine cette ébullition d'ailleurs provoquée par une dépréciation excessive. Fils d'érudit, homme aimable et pacifique, il s'est mis à batailler avec tout le monde, sans émouvoir personne; avec plus de tempérance et moins de poésie, il eût pu irriter davantage. Quand on frappe le but et met le doigt sur les blessures véritables, c'est là ce qui ne se pardonne pas, même aux doux, aux modérés et aux indulgens. Touchez la plaie avec délicatesse, le malade crie; si vous frappez à côté, il se tait, et même il sourit.

Or, M. d'Israëli, très remarquable par son talent décousu et fantasmagorique, mais réel et distingué; M. d'Israëli, dont l'originalité sincère se mêle souvent d'une singularité d'emprunt, comme le fard qu'une jeune femme bizarre appliquerait sur des joues roses, a le malheur de frapper toujours à côté; c'est même, si l'on peut le dire, le côté spécial de son talent, dont la transparence et la finesse gagnent quelque chose à ce manque total de réalité positive. L'impossibilité d'agir sur les faits, de guider les évènemens, de dominer les intérêts, en un mot de créer un parti et d'être un homme politique, résulte de ce mélange, et nous pouvons prédire à M. d'Israëli que chaque degré nouveau de sa réputation littéraire opérera dans sa vie politique un mouvement parallèle et descendant.

Le premier roman politique de l'auteur, œuvre dont l'effet a été vif et le résultat nul, que tout le monde a voulu lire et qui n'a porté dans aucun esprit la lumière ou la chaleur, a servi de manifeste à M. d'Israëli.

Selon lui, l'oligarchie anglaise, corrompue et hors de service, devrait être mise à la réforme; tous les vieux membres de ce corps gangrené ne sont plus bons qu'à pourrir dans leur coin obscur; pour vengeurs, cherchant des yeux quelques hommes moins dépravés, il s'adresse à la jeune noblesse : cette portion de l'aristocratie non encore blasée et perdue de vices, vieille par la généalogie, jeune par la générosité et la verdeur de l'ame, doit aller à la rescousse de l'Angleterre chancelante et assiégée; il lui indique comme adversaire principal, comme ennemi public, Robert Peel, ce ministre toujours, dit-il, impérieux et ingrat, infidèle à son parti, écrasant ceux qui le portent, protecteur des idées contraires à ce parti même, favorable

à un intérêt industriel barbare et misérable, conducteur impassible d'une meute corrompue, que rien, ni les coups, ni les trahisons, ne peut détacher du maître. A cet appel aux armes, il joint une malédiction universelle contre le mensonge colossal de l'histoire d'Angleterre, despotisme prenant le nom de légalité, quelques grands seigneurs se substituant à tous, hypocrisie universelle, servage infame sous des apparences constitutionnelles, une fiction de liberté s'appuyant sur une fiction d'église nationale, chimère et compromis énorme et universel.

M. d'Israëli a écrit tout cela, et sir Robert Peel n'a pas bougé.

Aujourd'hui, poursuivant la même idée, c'est à l'organisation sociale tout entière qu'il s'attaque. Une histoire aussi déplorable que l'histoire d'Angleterre, un aussi constant mensonge, ont produit le résultat que voici : Le pays, dit-il, est partagé en deux nations, l'une très riche et très honorée, pleine de vices et de mollesse, habituée à l'oppression, rompue à tous les crimes, mais affaiblie par l'exercice de ces crimes mêmes; l'autre, haillonneuse et puissante, vicieuse aussi, mais surtout vengeresse, n'attendant qu'une favorable occasion pour en finir avec l'autre, prélude à une conflagration générale par des essais de chartisme et des insurrections de province; elle embrassera tôt ou tard son ennemie dans une étreinte mortelle et sanglante. Alors sera écrasée la triomphatrice coupable, l'aristocratie anglaise; on la punira d'avoir effacé du livre de vie deux choses, le roi et le peuple. Le roi et le peuple, unis pour reconquérir une double existence, auront pour aide, dans le sein de l'oligarchie elle-même, l'héroïque jeunesse, dépositaire des germes sains et des forces vives, cette jeunesse commandée par M. d'Israëli, et qui donnera le signal de la régénération sociale.

Telle est la donnée de *Sybil*.

On voit que *Sybil*, le second roman politique de l'auteur, est parfaitement d'accord avec le premier, ou plutôt qu'il en est la continuation et le complément. Talent à part, jamais idées plus superficielles et plus fausses que celles sur lesquelles ce système est fondé ne sont entrées dans la tête d'un homme qui a fait partie d'assemblées délibérantes. Avant d'examiner ce que contient d'applicable ou de chimérique la partie sérieuse de l'œuvre, essayons d'en fixer la valeur comme produit de l'art, comme fiction romanesque, et comme travail d'observation.

La jeune Sybil, qui donne son nom au roman, descendante d'une vieille famille catholique, sert de symbole à cette communion opprimée

depuis deux siècles en Angleterre, mais que l'exécration populaire a cessé récemment de poursuivre. Tout le groupe qui l'environne, spécialement Walter Gerard, son père, et Stephen Morley, son amant, sont destinés à représenter les ennemis jurés de l'aristocratie anglaise: ici, les passions et les rancunes qui se soulèvent contre des iniquités séculaires; là, le raisonnement et la philosophie sociale ligués pour renverser, ou du moins entraver dans leur route, les exploitateurs des vieux abus.

Entre la jeune catholique élevée au fond d'un cloître et habituée à partager la vie pauvre de son père et le fils cadet d'une famille noble, le jeune Egremont, une liaison sympathique et innocente s'est établie; sentiment vague et obscur pour ceux mêmes qui l'éprouvent, mais qui sert de pivot à la fiction tout entière. Egremont résume en lui l'héroïque jeunesse appelée au combat par M. d'Israëli. Après une adolescence étourdiment passée, il a conservé assez de vigueur dans l'ame pour voir avec dégoût les vices de son frère aîné, avare, égoïste, intrigant, malfaisant et millionnaire, qui voudrait faire contracter à son frère un mariage d'argent, et qui refuse de payer les frais de l'élection fraternelle. Les domaines de la famille catholique, dont les titres, égarés par une série d'évènemens assez peu vraisemblables, ont disparu, sont devenus la propriété légale de lord Marney. Cependant les complots chartistes se développent; le groupe catholique et socialiste qui entoure Sybil y prend une part active; on l'écrase sans pitié et sans remords. Le seul Egremont, à la chambre des communes, tente de réveiller la sympathie publique en faveur des classes souffrantes, et le cœur de Sybil se laisse attendrir par cette démonstration généreuse. L'emprisonnement de Gérard, la découverte des titres qui l'ont dépossédé et qui lui rendent ses biens, enfin une émeute populaire au milieu de laquelle Morley le socialiste et le suzerain égoïste lord Marney perdent la vie, terminent le roman par un coup de foudre, catastrophe pleine de sang et de poudre, grande explosion trop digne du mélodrame. Sybil, mise par l'honnête Morley en possession des titres de sa famille, les offre pour dot à Egremont, qui l'épouse, et qui réconcilie avec l'aristocratie protestante, devenue généreuse, le catholicisme, le peuple, la bourgeoisie, personnifiés par Sybil. Tel est le dénouement de cette invective amère contre les aînés, et de cette magnifique apothéose des cadets.

Cette fable, que nous avons résumée en très peu de mots, intéresse peu dans son développement. Elle pèche par le décousu, l'incohérence, le défaut d'ensemble et le choc des élémens hétérogènes qu'elle

renferme. Une dissertation sur le ministère de M. Canning et sur le caractère de lord Wellington vient étrangement après une conversation d'amour, et j'aime peu les argumentations socialistes interrompant les hymnes catholiques que chantent Sybil et son père au milieu des tombes d'un cimetière agreste. Il y a là un mélange d'affaires de cœur et d'affaires de portefeuille, de ministères et de clair de lune, de tendresses rêveuses et d'intrigues politiques pour lequel je n'ai aucun goût. L'intérêt d'une nation, quelque grand qu'on le suppose, disparaît toujours à côté de la moindre douleur de l'ame humaine; cet être idéal, une race, un parti, une masse d'hommes, n'a pas beau jeu à côté de la passion individuelle; gardez-vous de placer ces deux intérêts vis-à-vis l'un de l'autre. En face de Byzance qui s'écroule ou de Rome pillée par Alaric, je suis moins attendri que si je vois Virginie dans les flots, Didon sur le bûcher, ou Geneviève de Brabant dans ses forêts. Il ne me souvient pas qu'une seule peinture de la vie politique m'ait frappé d'un autre sentiment que d'admiration ou d'horreur, et je serais d'avis de traiter sérieusement, sans mélange romanesque, des choses aussi graves que le sont les destinées d'un pays. L'érudition de Gibbon ou la sévère méditation de ce Montesquieu que la postérité placera à la tête de tout le XVIIIe siècle; voilà, n'en déplaise à M. d'Israëli, ce qu'il faut à de telles matières; le point limitrophe qu'il a voulu occuper, entre la satire, le pamphlet et le roman, nous semble dangereux, surtout pour sa renommée.

On a beaucoup répété que la tentative était nouvelle; rien de moins exact. Cette assertion prouve que nous sommes peu au courant de ce qui se passe en littérature. L'exemple des peintures amères et vives empruntées à la vie politique a été donné dernièrement par Peacock, Horne, Galt, par l'auteur anonyme du roman-poème d'*Ernest*, et même par Litton Bulwer, moins coloré, mais bien autrement incisif que M. d'Israëli. Miss Martineau en est à son huitième ou neuvième volume de romans politiques, auxquels ne manquent ni les émeutes d'ouvriers, ni les scènes de clubs et de fabriques, ni les incendies de châteaux; je ne doute pas que le dernier ouvrage de cette demoiselle, *the Hour and the Man*, déification fantastique d'un bon nègre qui a commandé je ne sais quelle révolte dans l'île d'Haïti, n'ait servi de prototype à l'auteur de *Coningsby* et de *Sybil*. Quant aux portraits d'hommes vivans, aux personnalités transparentes et aux hardiesses aristophaniques, rien n'est plus commun en Angleterre depuis Swift ou avant Swift jusqu'au malin Thomas Moore; il n'est pas besoin de citer chez nous Palissot, les *Actes des Apôtres*, ou,

dans les temps les plus modernes, l'amer Paul-Louis Courier. Il y a toute une histoire à faire de cette littérature du portrait satirique, tel que la liberté anglo-saxonne s'est plu à le tracer. Les femmes et leurs passions, depuis mistriss Manly jusqu'à lady Bulwer et Henriette Wilson, y usurpent un grand espace; et pour citer un seul exemple, l'*Atalantis* de mistriss Manly n'est pas autre chose qu'un roman de M. d'Israëli dénué de talent.

En quoi consiste donc l'originalité de l'auteur nouveau? C'est d'avoir mêlé et fondu tout cela dans un style oriental, où l'idylle pleure, où la caricature grimace, où la croix des sépulcres catholiques s'élève sur les ruines d'une manufacture protestante incendiée, où la rêverie pâle glisse dans le nuage avec les morts, pendant que la satire amère montre du doigt les vivans. Il n'y a pas seulement contraste, mais dissonance, et la dissonance n'est sauvée de temps à autre que par le talent vif et marqué de l'auteur, auquel justice complète n'a pas été rendue.

Dans cette intelligence singulière et dont nous indiquerons tout à l'heure le caractère, la race et les tendances naturelles, deux forces contraires, deux facultés et l'expression littéraire de ces facultés, coexistent avec une intensité extrême, sans s'équilibrer ou se corriger l'une par l'autre; l'ironie et l'amour, le besoin de croire et la vengeance, le *oui* et le *non*, la raillerie et la tendresse, la critique et la foi. De là une guerre interminable dont rien n'apaise la violence. Cette grande harmonie, dont Cervantes et Shakspeare sont les modèles, est rare, sans aucun doute; Rabelais et Swift ne possèdent que l'une des deux facultés; Voltaire ne prétend pas à une tendresse mélancolique, ni Pétrarque à une vive ironie. Mais, pourvu que dans une certaine proportion ces facultés de négation et de croyance trouvent leur lien mutuel et se résolvent en un heureux accord, l'art est satisfait, l'œuvre se produit sous des conditions qui peuvent individuellement plaire ou déplaire, sans que personne ait le droit de les refuser. M. d'Israëli pleure plus qu'un autre et rit plus qu'un autre; on regrette la faculté intermédiaire, le bon sens qui concilierait le rire et les larmes. Il vous fait marcher parmi les fantômes; tout à coup le terrain solide de la taverne ou du *turf* exhibe son monde de caricatures exagérées; Jean-Paul Richter coudoie Swift, et la réalité grossière insulte à l'imagination. La corde sonne toujours trop haut et trop bas; l'esprit éperdu se trouble dans une succession de violences ennemies. Quelque chose de perpétuellement outré dans la satire et l'élégie, dans le burlesque et la passion, dans la mélancolie et la gaieté, se déguise à peine sous une forme hardie, transparente, chaude et toute

méridionale. C'est surtout dans les peintures populaires essayées par l'écrivain que ce défaut est insupportable. Les Téniers ont besoin d'être touchés avec franchise et finesse, surtout avec vérité; ici les contours s'amollissent, une teinte douceâtre et fantastique se répand sur les échoppes des bouchers et des marchands de salades; il y a une certaine vendeuse de tripes humanitaire et plusieurs mauvais sujets de carrefour dont nos théâtres inférieurs désavoueraient la parodie. Cette affectation des peintures, ce ton faux et louche, cette philanthropie affadissante mêlée d'un argot vulgaire, prouvent de reste que M. d'Israëli n'a point observé le peuple, qu'il n'a pas vécu de sa vie, souffert de ses peines, et joui de ses joies. C'est le monde supérieur qu'il excelle à peindre; il ne le flatte pas, mais il le « pince bien, » comme dirait Montaigne. Le *turf*, les paris, les châteaux où l'on s'ennuie de l'opulence, la fatigue des plaisirs qui n'éveillent plus une sensation, le dégoût, la blaserie de ces rejetons amollis des vieilles races, et surtout des élégans parvenus, des Fitz-Harris et des Fitz-Harbert, sont merveilleusement peints. Le panache flotte au vent, et aussi la parole, avec une molle vivacité; le dégoût a de la grace; l'intrigue et le mensonge se jouent de leurs masques! A côté de ces excellens tableaux, quelques scènes nocturnes et fabuleuses, où la lune et les voûtes gothiques jouent leur rôle ordinaire, caractérisent le talent spécial de l'auteur, talent qui éclate surtout dans les scènes de passion, scènes d'un ton excellent, d'une énergie réelle et d'un développement très habile.

Quand même il y aurait plus de talent encore dans cette œuvre incomplète, remarquable pourtant, que feraient toutes ces choses à l'état réel du pays? Comment excuser cette enquête opérée par l'imagination, cette analyse prétendue, concédée à une faculté humaine qui n'analyse jamais? Et ne voit-on pas qu'une fiction qui peut tout prouver ne prouve rien? Les plus déraisonnables excellent à ce jeu. Revenons au côté politique de l'ouvrage, bien plus attaquable encore.

Des vices de l'aristocratie et des vices populaires, qui sont ceux de l'humanité, je ne ferai point la stricte anatomie, et je ne m'occuperai pas de les observer ou de les punir en moraliste vengeur. Je me contenterai d'établir que la politique agit sur les faits et dispose des élémens qui existent, sans pleurer un passé irréparable et sans dépenser en anathèmes un temps précieux. Cette politique, généreuse, ou lâche, ou stérile, améliorant ou dégradant la situation dont elle s'empare, bonne ou mauvaise, est tenue d'être habile; roman, hypothèse, rêve, vague espoir, ne lui sont jamais permis. Ouvrière de l'avenir, elle agit dans le présent avec les élémens du passé.

Admettant la corruption incurable de la vieille aristocratie anglaise et la misère des masses, et prenant pour vrais, ce qui serait assurément fort contestable, tous les tableaux que M. d'Israëli a exposés à nos yeux, quelles sont les conséquences de la situation, et comment peut-on les corriger? En s'adressant, dit M. d'Israëli, à l'*héroïque jeunesse* de l'aristocratie. Quoi! à cette jeunesse affadie, blasée, incapable de résolutions hardies et de pensées graves que vous avez si bien peinte dans le roman même? C'est à elle que vous avez recours! Ainsi vous séparez les jeunes générations des générations vieillies, nous donnant les premières pour pures, les secondes pour impures, comme si le flot qui suit pouvait s'isoler du flot qui précède! Sans reconnaître que c'est la même couleur, la même pente, le même mélange, que ce sont les mêmes élémens constitutifs, par une absurde hypothèse vous voulez que ce « cadet d'une grande famille de la révolution, » élevé à Éton, et que vous nous montrez conduisant des *tandems*, et pariant pour Hybiscus ou Pomegranate, soit un Philopemen en face de son frère aîné, qui restera un Thersite! Vous heurtez toutes les lois de la nature et de l'histoire. La même atmosphère et le même sol produiront des fruits dissemblables! Jamais, en vérité, cela ne s'est vu, et depuis que le monde existe, demain a toujours été le fils d'aujourd'hui. Comme ruse politique et flatterie adressée en passant à une classe de jeunes hommes qui font flamboyer le premier élan de leurs désirs et de leur verve, cela n'est pas sans quelque adresse; mais comme moyen politique, combien cela est impuissant! Ces jeunes gens même, sublimes héros en face de leurs pères Thersites, ces Egremonts qui possèdent seuls le savoir, la force et la grandeur innée, à quoi les appelez-vous? A la révolution, sans doute, aux armes, à la guerre? Ainsi se dépensent volontiers la sève et le surcroît de vie! Ainsi pourraient se régénérer et se retremper des races abâtardies et perdues de vices. C'est ce qui est arrivé en France, où plus d'un nom antique a reparu vigoureux, en sortant de l'orage et des troubles civils. Pas du tout. C'est pour éviter la révolution, c'est même contre une révolution possible que M. d'Israëli convoque le ban et l'arrière-ban de la jeune aristocratie. Il en fait une armée, mais une armée de sages. Il sonne la trompette, afin que tout reste bien tranquille. Il crée des héros à condition qu'ils ne serviront à rien. Sur ces têtes ardentes de Brutus, il ne met pas de casque, mais le bonnet de coton du vieillard; dans leur main point d'épée, mais la canne à pomme d'or. Cela est absurde et tout-à-fait sans conséquence.

On voit maintenant pourquoi les hommes politiques ne se sont pas

inquiétés de M. d'Israëli et de ses livres, et pourquoi une seule femme, qui selon toute apparence est lady Bulwer elle-même, s'est amusée à contrefaire, dans un roman caricature (1), la manière de l'écrivain, opposant à ses portraits de fantaisie, mais tracés avec verve, de grossières ébauches, et essayant, d'une main très faible, de le suspendre à son propre gibet; on voit pourquoi ni Croker, ni Lockhart, ni Macaulay, ni lord Brougham, n'ont pris la chose au sérieux. M. d'Israëli frappait fort, et toujours à côté, comme ces flagellans du moyen-âge dont les lanières tombaient avec bruit tout près du coupable et fustigeaient le pilastre et la colonne. Il peut continuer, personne ne se fâchera.

Les sociétés ne sont mises en danger que par l'excès de leur principe; quand elles exagèrent l'élément fondamental de leur puissance, elles commencent à chanceler, elles finissent par périr. M. d'Israëli semble voir ce péril dans le luxe et les vices de l'aristocratie, dans l'injuste oppression sous laquelle gémissent les catholiques romains, et dans la misère du peuple. Toutes ces observations ont leur côté séduisant et n'en sont pas moins superficielles et fausses. Quiconque a vu l'Angleterre de près sait que le haut commerce y est plus aristocratique que les familles de noblesse normande, et que la vraie et profonde révolte des masses souffrantes ne s'attaque pas aux suzerains du *Domesday book*, mais aux suzerains du comptoir et de la fabrique. L'oligarchie dépense, et l'éclat même de cette dépense flatte l'orgueil en alimentant la bourse des classes secondaires. Le comptoir et la fabrique exploitent les masses et sont haïs; certes si les passions rugissantes au fond de l'Angleterre étaient tout à coup déchaînées, les manufactures brûleraient et non les châteaux. Ni le radicalisme, ni le torysme, ni le bruyant O'Connell, ni les catholiques d'Irlande, ni la corruption électorale, ne mettent la société anglaise en danger. Ce qui la menace, c'est le besoin de pain et de travail, c'est la presse des hommes, c'est la difficulté de soutenir un commerce immense, qui a créé d'immenses besoins, et dont les résultats se concentrent dans un petit nombre de mains.

Tout le monde sait que le principe social de l'Angieterre, son centre vital, c'est le commerce, soutenu de l'industrie. Ce cœur britannique, démesurément grossi, la menace. Aristocratie, catholicisme, église établie, toutes les questions s'amoindrissent en face de la question de *vivre*. Les débouchés ne tendent-ils pas à se restreindre? Comment écouler les produits? Où créer de nouveaux marchés? Comment conserver les marchés anciens, trouver de l'emploi pour toutes ces acti-

(1) *Anti-Coningsby*, 3 *vol.*

vités, et de quoi faire vivre tous ces hommes? La guerre de la Chine et celle de l'Inde ne sont pas autre chose que des solutions partielles du problème qui se renouvelle tous les jours. Les chimères brillantes de M. d'Israëli, ses honorables colères et ses boutades d'amertume peuvent amuser et intéresser nous autres oisifs, gens de la galerie et du parterre, que ces spectacles littéraires désennuient un moment; mais je comprends fort bien que l'homme politique anglais soit infiniment plus préoccupé des céréales que de *Sybil*, de la compagnie des Indes que des billets-doux des duchesses, et qu'il prête surtout l'oreille à cette voix affamée qui lui crie incessamment : « Trouvez des ressources pour les maux futurs; placez des marchandises, conservez les mers, et sauvez le pays ! »

Ce ne serait pas assez de dire que le style de M. d'Israëli est un des styles les plus vifs, les plus ardens et les plus colorés de la littérature anglaise moderne; un mérite plus grand encore et très réel est ce sincère amour de l'humanité, cette sympathie généreuse et convaincue qu'il faut faire entrer en ligne de compte dans l'appréciation de ses mérites. Si l'on ne peut adopter les principes ni les conclusions de ses ouvrages, trop sérieux à la fois et trop frivoles, il aura au moins eu le don et l'honneur d'éveiller, par une hostilité déterminée, l'attention, les langueurs de la société anglaise. De cette tâche, M. d'Israëli s'acquitte avec une joie et une conscience merveilleuses; on dirait, à le voir dans certaines pages relever l'étendard israélite contre le monde vivant, à l'entendre répéter les noms des Meyerbeer et des Mendelsohn, qu'il s'est regardé comme prédestiné à exercer contre les chrétiens modernes je ne sais quelle vengeance orientale. Sa naissance juive (1) et l'antique isolement de sa race courageuse, en l'éloignant du maniement des choses réelles et de la connaissance exacte des hommes, lui permettent de juger l'ensemble des évènemens relatifs à l'Angleterre sous un point de vue exclusivement idéal, et le portent à condamner sans pitié le passé comme le présent. C'est ce qu'il a fait.

Comme écrivain, on ne peut nier sa force. Il serait inutile de le supposer chef de parti : sans s'appuyer sur les réalités, sur les nécessités, sur les faits, quel parti existerait? Cette société active n'a pas un moment de répit à se donner à elle-même ou à donner à ses guides; elle veut qu'on agisse et qu'on la sauve, car il faut la sauver tous les jours; on rêvera demain.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) La famille de M. d'Israëli jeune, aujourd'hui chrétienne, et déjà illustrée par l'érudition vaste et délicate de M. d'Israëli père, reconnaît, dit-on, comme souche primitive une ancienne famille vénitienne israélite.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1845.

Maroc et Taïti, voilà deux noms qui portent malheur au cabinet du 29 octobre, et qui reviennent encore dans la discussion pour réveiller douloureusement les susceptibilités de la France. On nous disait que la question de Taïti était heureusement terminée; toutes les difficultés étaient résolues; après le désaveu de nos officiers, après l'indemnité Pritchard, nous pouvions nous tenir en repos de ce côté, et tout à coup nous apprenons, par les journaux anglais, de nouvelles complications aussi graves que les précédentes. L'amiral Hamelin, chargé de rétablir le gouvernement de la reine Pomaré, arrive à Taïti : Pomaré refuse de le voir; elle n'accepte de lui aucune offre, aucune communication directe. S'il veut une entrevue, elle exige la présence de l'amiral anglais. Que pouvait faire l'amiral Hamelin? En présence des difficultés qu'il rencontre et dont il voit la cause, sa fierté nationale se révolte. Prenant conseil de la dignité de son pays, il institue de son propre mouvement une autorité provisoire, et brise une seconde fois le gouvernement de Pomaré. Voilà ce que nous disent les correspondances anglaises; elles nous apportent en même temps une longue lettre de Pomaré au roi des Français, pleine d'injures et de calomnies contre nos officiers : œuvre à la fois sérieuse et burlesque, où un missionnaire anglais se donne le plaisir d'outrager la France en empruntant la signature d'une reine sauvage. Si tous ces bruits se confirment, que fera le ministère? Après le désaveu de M. Dupetit Thouars et de M. d'Aubigny, aurons-nous le désaveu de l'amiral Hamelin?

Les nouvelles du Maroc n'ont pas moins de gravité. Les feuilles ministérielles avaient célébré, il y a un mois, la convention de Lalla-Maghrnia. On

avait publié ce traité comme un bulletin de victoire. Tous les intérêts légitimes de la France étaient satisfaits; l'empereur de Maroc s'avouait vaincu, et Abd-el-Kader allait se trouver sans ressources. Aujourd'hui on apprend qu'Abderrhaman refuse de ratifier un traité signé et ratifié par la France; il désavoue ses plénipotentiaires et les fait mettre en prison. Les négociations sont peut-être rompues en ce moment, et nous voilà aux prises avec le Maroc, comme si le prince de Joinville n'avait pas bombardé Mogador, et comme si le maréchal Bugeaud n'avait pas remporté la bataille d'Isly.

Grace à Dieu, si nous n'avons pas le plus habile et le plus ferme des ministères, nous avons du moins près du Maroc une brave et forte armée dont le voisinage pourra faire naître dans l'esprit d'Abderrhaman des réflexions utiles. Le délai des ratifications n'est pas expiré. L'empereur peut encore retirer son refus. Néanmoins, pour plus de sûreté, il était nécessaire que ce nouveau fait, si digne de l'attention du pays, fût porté à la tribune. L'opinion commençait à s'alarmer. Les antécédens du ministère, les exigences de sa situation, le langage indiscret de quelques-uns de ses amis, tout pouvait inspirer la crainte d'un nouveau désaveu. Il était bon que la chambre intervînt, afin de fortifier le cabinet contre lui-même, et de le faire entrer, bon gré mal gré, dans la bonne voie.

Deux orateurs, M. Gustave de Beaumont et M. Billault, se sont chargés d'exprimer les sentimens de la chambre. M. de Beaumont a fait un excellent discours; M. Billault, comme toujours, a été rapide, d'une concision nerveuse, vif sans être amer, éloquent sans être passionné, appréciant sagement les circonstances et les hommes. On a remarqué dans son discours un juste hommage adressé au grand ministre qui dirige d'une main si ferme les destinées du peuple britannique. On n'en dira pas moins que M. Billault est un ennemi déclaré de l'alliance anglaise. Il est si difficile de persuader à certains esprits que le plus sûr moyen de conserver l'alliance anglaise est de soutenir dignement les droits de la France!

La conduite du cabinet dans l'affaire du Maroc a mérité, quoi qu'il arrive, de graves critiques. Le traité de Tanger a été la première faute, la plus grande de toutes. Ce traité n'a rien conclu, rien décidé. Question de frontières et de commerce, expulsion d'Abd-el-Kader, il a tout réservé pour l'avenir. Abderrhaman, tremblant et humilié, était sous la main de la France; on avait des gages contre lui; on les a restitués. Quand les négociations sont venues, a-t-on pris contre une influence rivale toutes les précautions nécessaires? L'Angleterre avait des agens dans toutes les villes du Maroc; où étaient les nôtres? Nous avions deux consuls, agens capables, personne ne le nie; mais ce nombre était-il suffisant? Autre imprudence. A peine nos chambres sont-elles rassemblées, le bruit se répand que le ministère prépare une expédition contre les Kabyles, et ce bruit, accrédité par le ministère, va ranimer dans l'ouest de l'Algérie et dans le Maroc la cause d'Abd-el-Kader. Voyant sa faute, le ministère en commet une nouvelle pour la réparer. Il déclare que

l'expédition est ajournée, puis abandonnée, ce qui accroît la confiance des barbares, en leur donnant l'idée que la France n'a pas le pouvoir de réaliser ses menaces. Enfin, le 18 mars, la convention de Lalla-Maghrnia est conclue. On l'annonce comme un résultat glorieux pour la France : c'est une victoire de notre diplomatie, et l'on met vingt-deux jours à la ratifier! Pendant ce temps, Abderrhaman écoute des suggestions contraires à nos intérêts, et, quand notre signature lui est envoyée, il la repousse. Le ministère nous dira un jour par quel motif la signature du roi des Français a été exposée à un pareil affront. Notre dignité ne voulait-elle pas qu'on attendît la ratification de l'empereur avant d'envoyer celle de la France? L'Espagne, tout récemment, n'a voulu mettre sa signature au bas d'un traité qu'après avoir obtenu celle du Maroc. Mais enfin, puisqu'on était décidé à faire, coûte que coûte, ce premier pas, pourquoi n'a-t-on pas été plus vite? Nos négociateurs disaient qu'il fallait se presser, que des complications pouvaient surgir, que des intérêts rivaux pouvaient se jeter à la traverse : pourquoi ne les a-t-on pas écoutés? L'année dernière, lors du voyage à Windsor, on s'est hâté de conclure la paix et de rappeler notre escadre : il y a un mois, lorsqu'il s'agissait de recueillir les fruits de la guerre, pourquoi a-t-on mis tant de lenteur? D'où venaient les difficultés? Faut-il croire que le cabinet, bien inspiré d'abord, a voulu attendre la ratification de l'empereur, et qu'ensuite, averti des intrigues dirigées contre le traité, il a voulu risquer sa signature, espérant que ce serait le moyen d'obtenir une conclusion? Ce ne serait pas la première fois que le cabinet, changeant d'un jour à l'autre sa manière d'agir dans une même affaire, aurait perdu par ses incertitudes tous les avantages d'une position, pour n'en prendre que les inconvéniens.

Notre négociateur, M. Delarue, ne sera pas désavoué, puisque la convention est ratifiée : autrement, le cabinet se désavouerait lui-même, ce qui serait, comme l'a dit spirituellement M. de Beaumont, une complication nouvelle du système des désaveux. Le délai des ratifications expiré, il faudra que le gouvernement se prononce. Il ne peut pas reculer. Qu'il s'agisse du Maroc ou d'une puissance intéressée à protéger le Maroc, la question est la même; elle est posée dans des termes qui font à la France un devoir de résister. Ce qui touche le Maroc touche l'Algérie, et ce qui touche l'Algérie touche notre honneur et notre puissance dans le monde. M. Duchâtel, interpellé par M. de Beaumont et M. Billault, a refusé toute explication sur les faits; il en avait le droit. Sollicité de prendre un engagement formel, de déclarer que le gouvernement ne céderait pas, il a mieux aimé garder le silence. Soit. S'il y a des momens où une politique habile peut se permettre des vivacités de tribune pour atteindre plus sûrement son but, nous convenons que ces momens sont rares, et que la réserve, dans les situations difficiles, est le devoir ordinaire des gouvernemens. M. Duchâtel aura pensé sans doute que l'exemple de sir Robert Peel n'était pas bon à suivre pour le cabinet du 29 octobre? Peut-être aussi n'a-t-il pas voulu se créer un rôle qui eût porté trop

d'ombrage à M. Guizot? Quoi qu'il en soit, la chambre, par l'organe de M. de Beaumont et de M. Billault, a témoigné nettement ses intentions. Elle a voulu prêter force et assistance au cabinet. Quant au ministère, après avoir subi tant de fois le joug parlementaire dans les questions diplomatiques, après avoir fait tout ce que les chambres ont voulu dans l'affaire du droit de visite, dans la question du traité sarde et du traité belge, dans celle d'un traité de commerce avec l'Angleterre; après avoir plié toutes les fois qu'il eût été dangereux pour lui de résister, il aurait mauvaise grace à repousser l'appui qui lui est offert dans la question du Maroc. Mais nous sommes tranquilles à cet égard : il en sera de la question du Maroc comme de toutes celles où le parlement a exprimé une volonté; ce que les chambres voudront, le ministère le fera.

La chambre a été indulgente à l'égard de M. le ministre de la guerre. Elle n'a pas voulu lui donner l'embarras d'expliquer ses opinions contradictoires sur l'expédition de la Kabylie. Sans la commission des crédits d'Afrique, qui a forcé le ministère de renoncer à son plan, quelle serait aujourd'hui la situation de notre armée, engagée dans les défilés du Jurjura, pendant que les tribus de l'ouest insurgées s'appuieraient sur les dispositions hostiles du Maroc? Pour justifier M. le président du conseil, des amis trop complaisans ont répandu le bruit que l'expédition de la Kabylie avait été exigée par le maréchal Bugeaud. Il n'en est rien. Le ministère, il y a six mois, était plus épris de l'expédition que le maréchal lui-même. On peut voir, dans la discussion de l'adresse, avec quelle réserve le duc d'Isly s'était exprimé sur ce sujet. Dans tous les cas, la faute ne serait pas d'avoir formé le plan d'une expédition dans la Kabylie : le mal est de l'avoir si imprudemment annoncée, et d'avoir déclaré ensuite qu'on ne la ferait pas. Sur ce dernier point, M. Desmousseaux de Givré et M. Saint-Marc Girardin ont voulu obtenir des explications. En effet, plusieurs orateurs, dans le cours de la discussion, avaient blâmé l'expédition de la Kabylie, non pas seulement comme inopportune, mais d'une manière absolue. Il fallait savoir si le ministère acceptait ce droit nouveau en faveur de la Kabylie, et si, changeant de conviction, il repoussait aujourd'hui le principe d'une expédition que réclamera tôt ou tard l'intérêt de notre puissance en Afrique. Le ministre de la guerre, rompant enfin le silence, a répondu que le gouvernement entendait conserver à cet égard sa liberté d'action.

Cette question de Maroc peut prendre d'un jour à l'autre un caractère très grave; cependant nous devons reconnaître qu'elle n'a pas causé dans la chambre une grande agitation. La chambre a cessé aujourd'hui de se passionner pour les débats politiques. Elle appartient corps et ame aux chemins de fer. La discussion sur le chemin du Nord a duré huit jours. L'adoption de l'embranchement de Fampoux à Hazebrouck a amené un incident qui caractérise l'esprit de notre époque. Au moment du scrutin, les délégués des villes qui sollicitaient l'embranchement se trouvaient réunis dans une tribune.

Dès que le vote a été connu, ils ont fait éclater leurs transports; rien n'a pu arrêter l'explosion de leur joie bruyante, et bientôt on les a vus dans la salle des conférences prodiguer à leurs députés les témoignages de la reconnaissance la plus vive. Voilà les émotions et les intérêts du temps. L'embranchement de Fampoux, objet de ce triste enthousiasme, avait soulevé de vifs débats. Il devait avoir pour résultat d'aggraver les charges de la ligne principale. Aussi, après le vote, la commission a porté à trente-huit ans le maximum de la durée de concession, qu'elle avait primitivement fixé à trente-trois. Mais voyez la logique et la hardiesse du ministère. M. Dumon, originairement, avait demandé dans son projet de loi le chiffre de quarante-cinq ans. Pour être conséquent avec lui-même, il aurait dû élever ce chiffre après le vote de l'embranchement. Au lieu de l'élever, il l'a réduit. Il a proposé le chiffre de quarante-un ans, qui a été adopté par la chambre. Voilà ce qui s'appelle avoir des convictions et les soutenir.

Si nous voulions citer un autre exemple de cette fidélité du cabinet à ses principes, et de la persévérance qu'il met dans la défense de ses projets de loi, nous parlerions de la singulière discussion que le sésame a soulevée ces jours derniers à la chambre des pairs. On se rappelle qu'au Palais-Bourbon M. le ministre du commerce, d'accord avec la commission, demandait pour le sésame un droit de 5 francs 50 centimes, que la chambre a porté à 10 francs, en adoptant l'amendement de M. Darblay. Au Luxembourg, les rôles se sont trouvés intervertis : c'est le ministère qui a soutenu le chiffre de M. Darblay, pendant que la commission opposait au ministère le chiffre de 5 francs 50 centimes qu'il avait primitivement défendu. Bref, le chiffre de 10 francs a prévalu. Est-ce un succès, est-ce un échec pour le cabinet? La question est encore indécise pour nous. Cela ne nous empêche pas, d'ailleurs, de rendre toute justice aux intentions loyales de M. le ministre du commerce, et au zèle éclairé qu'il apporte dans la direction des affaires de son département.

La chambre des députés, outre le chemin de fer du Nord et les crédits d'Afrique, a discuté durant ces derniers jours plusieurs questions importantes. Elle a voté sur les justices de paix une loi depuis long-temps désirée. On sait qu'en vertu de la législation actuelle, les juges de paix, en dehors de leur traitement fixe, reçoivent des vacations, ce qui leur ôte une partie de leur caractère judiciaire. La loi nouvelle fait cesser cette anomalie; elle remplace les vacations par une augmentation de traitement. On ne peut dire cependant que cette loi sera juste pour tous; elle consacrera des inégalités temporaires. Sur certains points, l'augmentation de traitement ne viendra pas compenser la perte des vacations; il en résultera quelques froissemens isolés, que l'on eût pu faire cesser par des indemnités viagères. Malheureusement la chambre est d'une réserve extrême dès qu'il s'agit de traitemens; elle veut bien que les compagnies gagnent des millions dans les chemins de fer, mais elle dispute souvent le nécessaire aux serviteurs de l'état. C'est là son système d'économie.

En ce moment, la chambre discute le projet de loi sur le régime colonial, déjà voté à la chambre des pairs. Nous ne reviendrons pas en détail sur cette question, qui a été l'objet d'un débat si approfondi au Luxembourg. Comme on pouvait s'y attendre, les discours philanthropiques abondent à la chambre des députés; les réclamations en faveur des colons y sont mal accueillies : la prudence est suspecte; la modération passe pour un jeu perfide. Si vous voulez qu'on vous écoute, n'allez point parler des grands intérêts qui se rattachent à la conservation de nos colonies; ne parlez pas de notre navigation, de notre commerce, de notre puissance maritime : qu'est-ce que tout cela? Des intérêts matériels. Voulez-vous être applaudi, parlez des intérêts moraux, de la liberté, de la grandeur de l'espèce humaine, des sentimens et des principes qui font la vie des peuples civilisés. A Dieu ne plaise que nous cherchions à ridiculiser cet enthousiasme! M. de Tocqueville et M. Agénor de Gasparin sont de nobles esprits; ils aiment les généralités, et ils savent quelquefois les rendre éloquentes : rien de mieux. Seulement, pourquoi ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils prêchent des convertis? Où sont les partisans de l'esclavage, les détracteurs de la nature humaine, les oppresseurs et les bourreaux? M. Jollivet est donc un homme bien terrible! Quant à nous, qui ne connaissons, grace à Dieu, ni colon, ni délégué, nous avions cru sincèrement que dans le temps où nous sommes, sous le gouvernement où nous vivons, il était permis, sans passer pour un barbare, d'exprimer des craintes sur les conséquences d'une émancipation trop prompte et peu réfléchie. Dans la société coloniale, nous avions cru voir des intérêts respectables, des principes qu'il est bon de ménager, jusqu'à ce qu'on puisse les remplacer par des principes meilleurs et d'une nature plus élevée. Le colon, jusqu'à présent, et tant que vous n'aurez pas établi un régime nouveau, est le représentant de l'autorité; c'est le pouvoir. Si vous voulez conserver dans le cœur de l'esclave le sentiment de la règle et de la discipline, nécessaire à toute société organisée, ne détruisez pas brusquement, violemment, l'autorité morale du maître. Substituez l'affection à la crainte; que les bienfaits de l'émancipation, au lieu de venir directement de la loi, passent des mains du maître dans celles de l'affranchi, afin de renouer par la reconnaissance et le respect des relations que la loi a rompues. Ainsi, vous préparerez la transition d'un régime à un autre, et vous éviterez les secousses. En un mot, jetez des fondemens solides avant de construire; formez ces sentimens moraux dont vous parlez avant de rompre le dernier anneau de cette chaîne que nous voulons tous briser. Soyez prudens et justes, c'est la condition nécessaire d'une bonne loi sur l'émancipation. Vous ferez regretter l'esclavage, si vous ne faites pas aimer et estimer la liberté.

La chambre décidément est en veine de philanthropie. Pendant qu'elle émancipe les noirs des colonies, elle prend en considération un projet de dégrèvement sur le sel, proposé par M. Demesmay. M. Laplagne a défendu le trésor; mais il n'a pu convaincre la chambre. La proposition sera donc

étudiée et discutée. M. le ministre des finances, cette semaine, a eu d'autres épreuves à subir. La question du remboursement des rentes s'est offerte, au Luxembourg, accompagnée de circonstances nouvelles; l'opposition, plus compacte, est représentée par M. Roy, connu depuis long-temps pour ses opinions absolues sur la matière. L'illustre pair ne reconnaît pas le droit de l'état; il appelle le remboursement une spoliation; il repousse le principe de la conversion dans le présent comme dans l'avenir. M. Laplagne, dans un discours qui restera comme un modèle de discussion financière, a réfuté victorieusement ces conclusions rigoureuses. M. Beugnot, M. Passy, les ont également combattues. Néanmoins la chambre des pairs s'est prononcée contre le remboursement à la majorité de 118 voix contre 28. L'opinion se préoccupe avec raison du conflit qui s'élève sur cette question grave entre nos deux assemblées législatives. N'y avait-il donc pas dans l'origine un moyen de prévenir ce choc, ou au moins de l'adoucir? Ne pouvait-on pas faire entendre, dès le début, des paroles capables d'empêcher une collision qui menace aujourd'hui de troubler l'harmonie des pouvoirs? Ici comme ailleurs, le gouvernement avait des devoirs à remplir; mais le ministère, comme on sait, s'en remet volontiers au hasard du soin de corriger les situations difficiles. Le hasard, en effet, l'a servi souvent; malheureusement pour lui, le hasard ne peut tout faire.

Le hasard, voilà le mot de la situation. C'est le hasard qui gouverne la France aujourd'hui; il est le maître. Qu'on nous montre dans le gouvernement un système arrêté, une vue d'ensemble, un but suivi avec persévérance et conviction? Nous ne voyons d'autre résolution fortement arrêtée dans le cabinet que celle de garder le pouvoir : sur tout le reste, il n'a point de volonté. Quel est le système qui dirige sa diplomatie, où l'on n'aperçoit que des contradictions et des désaveux? L'administration! elle n'appartient pas au cabinet; elle est dans les chambres. Le parlement! c'est là surtout que se montrent au grand jour ses irrésolutions et ses faiblesses. Son opinion de la veille n'est plus celle du lendemain. Il forme des projets et les abandonne. Il avance un principe, et si les chambres lui imposent le principe contraire, il s'empresse de l'adopter. Bien plus, on le voit soutenir simultanément dans les deux chambres des opinions différentes sur la même question. Chose étrange! ces infirmités du pouvoir, qu'on se fût efforcé autrefois de dissimuler, et de cacher soigneusement aux regards du pays, on les avoue aujourd'hui publiquement. Croyez-vous que le ministère, sans cesse battu devant les chambres, prenne à tâche de dissimuler ses défaites? Mon Dieu, non. Il en convient, et il n'en rougit pas. Pourvu que les chambres se contentent de l'humilier, que lui importe?

Une chose nous étonnera toujours, c'est que des hommes distingués ou éminens à divers titres aient pu supporter long-temps une situation si peu conforme à leur caractère et à leur esprit. Est-ce donc là le gouvernement représentatif tel que l'avait rêvé M. Guizot, tel qu'il l'a décrit dans ses dis-

cours ou dans ses livres, avec l'enthousiasme d'une grande intelligence passionnée pour le magnifique spectacle de la liberté moderne? Ce sentiment du pouvoir, qu'il portait si haut dans son cœur, est-il donc satisfait par une situation où le pouvoir semble appartenir au plus patient, et non pas au plus digne? Mais nous oublions que dans ce moment M. Guizot n'appartient pas officiellement à la politique. Sa santé ne lui permet pas encore de reprendre les affaires. On assure que les nouvelles récentes de Taïti et du Maroc ont réagi sur lui d'une manière sensible. Sa résolution est prise, dit-on, de ne pas reparaître à la chambre des députés pendant cette session. Il compte réserver ses forces pour l'an prochain. En attendant, il assiste tranquillement aux mésaventures de ses collègues; il juge son ministère en spectateur désintéressé. Pour se distraire, il lit en ce moment les premiers volumes d'une admirable histoire, qu'il appelle, dit-on, un roman, sans doute à cause de l'intérêt puissant qu'il y trouve, et du pinceau merveilleux de l'historien.

Les journaux anglais nous apprennent que les conférences de M. le duc de Broglie avec le docteur Lushington ont abouti à un nouveau traité entre la France et l'Angleterre pour la suppression du trafic des esclaves. Le traité doit être signé maintenant. D'après les versions qui ont couru, le sens des principaux articles serait conforme à ce que nous avons déjà dit sur ce sujet. Le préambule porte que les souverains des deux pays, pensant que les traités de 1831 et 1833 ont produit tout leur effet, désirent passer une autre convention, par suite de laquelle le trafic des esclaves sera réprimé d'une manière plus efficace. Le traité est conclu pour dix ans; toutefois il peut être révoqué au bout de cinq ans, dans le cas où l'une des deux parties le trouverait insuffisant. La France et l'Angleterre entretiendront chacune vingt-six vaisseaux pour exercer la surveillance sur leurs pavillons respectifs. Ils auront le droit d'arrêter les navires et de visiter les papiers de bord pour vérifier la nationalité. Telles sont les mesures destinées à remplacer le droit de visite réciproque, qui désormais doit être considéré comme aboli. Si les conférences ont obtenu l'heureuse issue que l'on annonce, la France devra ce résultat aux énergiques démonstrations de ses chambres. Le cabinet aura réussi en exécutant une volonté opposée à la sienne.

Une demande de crédit sera, dit-on, prochainement adressée aux chambres pour l'armement des vaisseaux destinés à notre croisière d'Afrique. Les articles du traité seront alors jugés à la tribune. On verra si les charges nouvelles qu'ils imposent à la France sont en rapport avec les mesures qu'exige la répression de la traite sur son pavillon. Les feuilles anglaises ont soin de nous dire que la conclusion rapide du traité est due à la confiance particulière qu'inspire à Londres M. le duc de Broglie. Nous savions en effet que tout autre négociateur aurait été refusé. Partisan déclaré du droit de visite, M. le duc de Broglie devait naturellement se montrer exigeant sur les moyens de remplacer efficacement les traités de 1831 et de 1833. C'est pour ce motif

sans doute qu'il a été agréé par l'Angleterre. Il faut espérer cependant qu'il aura su concilier ses exigences abolitionistes avec l'intérêt et la dignité de son pays.

Les questions politiques ont tout à coup repris une grande importance en Espagne. A Madrid et dans le reste de la Péninsule, tous les esprits s'émeuvent encore de l'étrange concordat qui s'est conclu à Rome sur des bases complètement différentes de celles que le ministère Narvaez avait proposées. En France même, l'infant don Carlos, abdiquant ses droits à la couronne et les transmettant à son fils aîné, le prince des Asturies, vient de réveiller tous les commentaires, toutes les conjectures dont a été l'objet déjà cette grande question du mariage de la reine Isabelle. Quoi qu'en disent les journaux d'opinions extrêmes, pour tout le monde en Espagne, pour le gouvernement surtout, cette affaire du mariage est fort peu avancée encore. On le comprendra sans peine : si les divers partis dont on a parlé présentent de réels avantages, il n'en est pas un qui ne dût entraîner de graves inconvéniens, il n'en est pas un qui ne soulève des objections énergiques dont il a été jusqu'ici impossible d'avoir raison. La première de ces questions, l'affaire du concordat, est de beaucoup la plus sérieuse; c'est du moins celle qui, en ce moment, suscite au cabinet de Madrid les plus grands embarras. Vis-à-vis de Rome, le ministère Narvaez a été, si nous pouvons ainsi parler, victime d'une illusion généreuse. En s'engageant envers le saint-siége à rendre au clergé ceux de ses biens non-vendus, en obtenant du congrès une loi qui consomme la dévolution, M. Martinez de la Rosa et ses collègues ont présenté la mesure comme un acte de justice, un devoir qu'il fallait nécessairement accomplir. Le pape s'est cru en droit d'accepter la concession sans rien donner en retour. A ses yeux, par exemple, la reconnaissance de la reine Isabelle était une faveur, une grace, une manifestation extrêmement délicate, subordonnée aux exigences de la politique européenne : était-il donc tenu de l'accorder, par la seule raison que le cabinet espagnol revenait sur une injustice qu'il eût dû réparer, alors même que la reine constitutionnelle d'Espagne n'aurait point eu à se faire accepter par l'Europe comme la légitime héritière du roi Ferdinand VII?

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de rendre aux négociations leur véritable caractère. Que le cabinet de Madrid fasse preuve d'énergie et de fermeté; que, dans les communications notifiées désormais au saint-siége, il représente la dévolution et les autres avantages promis au clergé, non plus comme une obligation impérieuse, absolue, imposée à la nation espagnole par la religion et la morale publique, mais comme une mesure opportune, d'une haute convenance politique, une concession, si l'on veut, mais une concession en échange de laquelle la dignité de son pays lui ordonne d'obtenir la reconnaissance de la reine et la confirmation de la vente de tous les biens nationaux aliénés déjà; qu'il avise enfin aux moyens de prévenir toute espèce d'intrigues, si haut placées que soient les personnes qui ont pu jusqu'ici les

ourdir, et il peut d'avance être sûr que la cour de Rome ne s'obstinera point à lui tenir rigueur.

Ce n'est point le clergé espagnol, mais une faible partie de ce clergé, une fraction, dangereuse à la vérité, remuante, factieuse même, il en faut convenir qui, peut-être comptant un peu trop sur l'esprit de condescendance dont le gouvernement a été jusqu'ici exclusivement animé, encourage et entretient les résistances du saint-siége. Avant tout, le cabinet Narvaez doit prouver, à Madrid, qu'à son tour il saura se montrer inflexible, et bientôt on n'en doutera plus à Rome. Au fond, après tout, il ne s'agit ici ni de religion ni de dogmes; le pape serait vingt fois plus exigeant encore, que l'Espagne n'en serait pas pour cela moins catholique, moins orthodoxe. En réalité, c'est une simple question d'économie sociale qui se débat entre le gouvernement espagnol et la cour de Rome. Que sur une telle question cette dernière soit consultée, rien de plus juste, rien de plus convenable; mais, de bonne foi, nous le demandons, n'est-ce pas au gouvernement espagnol qu'il appartient de la trancher?

Au moment où le concordat arrivait à Madrid, les cortès terminaient leurs travaux; c'est au milieu de l'émotion générale que la reine a clos en personne la session législative. Beaucoup de personnes regrettent que les ministres n'aient point cherché à calmer cette émotion en exprimant, dans le discours prononcé à cette occasion par la reine, la ferme résolution de maintenir intacts l'honneur, les grands intérêts politiques de la nation espagnole, les principes qui maintenant la régissent. On a regretté plus vivement encore qu'au sujet de la loi qui rend au clergé ceux de ses biens non-vendus, le ministère ait cru devoir employer le mot de *restitution*. Nous sommes loin d'approuver une expression pareille; nous croyons pourtant qu'il ne faut point s'en exagérer la portée, non plus que celle de l'omission qui est reprochée au cabinet de Madrid. Encore une fois, au point où en sont venues les choses, ce ne sont point les mots, mais les actes même qui importent; à l'avenir, c'est surtout vis-à-vis du saint-siége, qu'il est temps d'être ferme, prudent, explicite. Tel est le seul devoir que lui imposent les circonstances; nous croyons que le cabinet Martinez de la Rosa-Narvaez est décidé à le remplir.

Le 24 mai, immédiatement après avoir clos la session, la reine Isabelle est partie pour la Catalogne. Les travaux politiques terminés, il est naturel que la question du mariage reprenne le dessus. Il y a quelques jours, c'était le comte de Trapani que l'on donnait pour mari à la reine; c'était là une affaire conclue entre Marie-Christine, le cabinet français et le pape; on ne concevait même pas qu'à ce sujet le moindre doute pût subsister. Un peu plus tard, toutes les chances étaient pour un prince de Saxe-Cobourg imposé par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Presque au même instant, on affirmait à Madrid que le gouvernement ne cherchait pas le moins du monde en dehors de la Péninsule le prince qui doit associer sa destinée à

celle de la jeune reine; bien des gens encore sont persuadés que la question serait déjà résolue, en dépit de la reine-mère elle-même, si le fils aîné de l'infant don Francisco de Paula n'avait brusquement reçu l'ordre d'aller en Aragon se replacer à la tête de son régiment. Aujourd'hui, il n'est pas plus question du comte de Trapani, du prince de Saxe-Cobourg, du duc de Cadix, que s'ils n'avaient jamais existé : c'est le prince des Asturies qui, à son tour, absorbe l'attention publique. Don Carlos ayant abdiqué ses droits à la couronne, le prince des Asturies devient le représentant de la cause vaincue en Navarre, et qu'on espère relever par une transaction. Nous dirons à ce sujet notre pensée tout entière, bien sûrs que l'évènement ne viendra point tromper nos prévisions. Que le parti carliste désire aussi ardemment que possible faire triompher par un mariage une cause perdue sur tant de champs de bataille; qu'un tel projet soit le rêve des plus dévoués champions du prétendant, en Espagne comme en dehors de la Péninsule, grands du royaume, évêques et généraux; que les uns et les autres rapportent à un tel but toutes leurs démarches, toutes leurs espérances; que, pour la réalisation de ces espérances, ils comptent sur l'appui efficace, l'appui actif des plus hauts personnages à Madrid comme à Paris, nous croyons qu'à ce sujet il est impossible de conserver le moindre doute. Il y a sept mois déjà, au moment où se réunissaient les cortès de 1844, nous avons pu, sans craindre de nous trop hasarder, signaler clairement ces tendances, qui se sont depuis lors singulièrement enhardies. A cette époque, le bruit courut également en Europe de la prochaine alliance du prince des Asturies avec la reine. Dans les journaux modérés, la seule rumeur souleva une violente colère qui fut long-temps à se calmer; on se souvient encore en Espagne des éloquentes protestations de l'*Heraldo*, qui faisait justice d'une accusation alors dirigée contre le parti dominant. Au nom de ce parti, au nom de tous ses collègues, M. Martinez de la Rosa déclarait en plein sénat qu'on ne parviendrait point à faire réussir par l'intrigue ce dont les armes avaient eu raison. Certes, nous le pouvons affirmer, de la part de Narvaez et de ses journaux, la répugnance contre le mariage de la reine avec le prince des Asturies n'était pas le moins du monde affectée. Par des personnes qui depuis ont pris une part considérable aux affaires de la Péninsule, nous avons entendu parfaitement déduire les raisons péremptoires qui devaient empêcher toute transaction avec la famille du prétendant. Nous ne voulons point ici rappeler ces raisons; cela nous paraît complètement inutile : ne sait-on pas comment se font les réactions, et quelles conséquences extrêmes elles doivent nécessairement entraîner? Si jamais le fils du prince que l'on a combattu sept ans en Navarre s'assied sur le trône à côté de la reine Isabelle, est-ce donc se montrer pessimiste que de prédire de nouveaux malheurs à l'immense majorité des membres du parti modéré, aux plus dévoués, aux plus célèbres, à ceux qui, en définitive, ont le plus fait pour les principes de la révolution? Non, évidemment; aussi croyons-nous que tout jugement doit être ajourné sur les conséquences de l'abdication du prétendant, sur la portée du

manifeste que son fils vient d'adresser à la nation espagnole, jusqu'à ce que le parti dominant en Espagne, le vrai parti modéré, et non point cette fraction qui tout à coup s'est éprise d'absolutisme, se soit lui-même nettement expliqué. Est-on parvenu, depuis l'an dernier, à vaincre ses répugnances, ou bien les a-t-il conservées tout entières? Accepte-t-il en ce moment, est-il disposé à subir la réalisation de ce projet, qu'il repoussait avec tant d'énergie il y a quelques mois à peine? Veut-il ouvrir les portes du royaume à ses ennemis les plus irréconciliables? Veut-il, en un mot, se livrer de gaieté de cœur à la réaction? Telle est la question capitale que soulèvent l'abdication de don Carlos et le manifeste du prince des Asturies. Dans très peu de jours, nous saurons à quoi nous en tenir sur les dispositions présentes du parti modéré; jusque-là nous pencherons à croire que M. Martinez de la Rosa et ses collègues ne voudront pas se mettre en contradiction flagrante avec leurs précédentes déclarations.

Une lettre, qui nous est adressée des parages de la Chine, contient de nouveaux détails sur la mort de M. de Maynard et l'expédition de Basilan. On ne lira pas sans intérêt ces renseignemens qui viennent confirmer, en les complétant, ceux qu'on a déjà pu recueillir sur ce déplorable évènement. La lettre que nous citons est datée du 23 janvier.

« L'île de Basilan, sur laquelle le sang français a coulé il y a deux mois, est située entre 6 et 7° de latitude nord, et 119 et 120° de longitude est. Peut-être va-t-on s'emparer de cette île, au moins le prétexte est bon, et il ne reste qu'à savoir si le pays en vaut la peine. Ce qui est certain, c'est que nous y avons pensé et que nous cherchions, dans cette partie des mers de la Chine, à fonder un établissement colonial ou un poste militaire. Je crois qu'à cet effet on avait jeté les yeux sur l'île de Basilan, voisine de Mindanao, et nominalement dépendante du sultan de Sooloo, habitée par une population féroce et perfide, vouée depuis des siècles à la piraterie, et placée assez avantageusement pour le commerce des Moluques et des Philippines, sur un chemin qui est assez fréquenté en certaines saisons.

« Vers le commencement du mois d'octobre dernier, les corvettes *la Sabine* et *la Victorieuse* sont parties de Macao pour une mission qu'on voulait tenir secrète, et qui se couvrait d'un prétexte d'hydrographie. La première, qui est partie de Macao un peu avant l'autre, avait à bord un certain docteur Mallat, qui a résidé long-temps à Manille, et que des protections inexplicables ont fait renvoyer dans l'Indo-Chine avec le titre d'agent colonial. Cet homme paraissait destiné à remplir les fonctions d'interprète du malais, qu'il ne connaît pas, et, jusqu'à un certain point, de commissaire du gouvernement dans l'expédition commandée par le capitaine de *la Sabine*. Les deux corvettes se sont rendues dans les parages de Basilan; mais, quand *la Victorieuse* y est arrivée, elle n'y a plus trouvé *la Sabine*. Celle-ci avait atteint sa destination le 19 octobre, et procédait à la reconnaisssance hydrographique et topographique de l'île Basilan, quand ses travaux furent arrêtés,

le 1er novembre, par l'évènement déplorable sur lequel je vais vous donner quelques détails. Il paraît que ce jour-là, malgré l'excessive défiance témoignée par les habitans de l'île, le commandant devait avoir une entrevue avec le chef du village près duquel on était mouillé dans la baie de Maloza. Il était donc dans son canot, bien armé, avec le docteur Mallat, et dirigeait quelques études sur les localités en attendant l'entrevue, lorsqu'un jeune officier, appelé M. de Maynard, obtint de lui la permission d'entrer dans la rivière, avec une de ces petites embarcation qu'on désigne sous le nom de *youyou* dans notre marine, montée par cinq hommes en tout, y compris l'officier lui-même. Ce jeune homme avait l'ordre d'agir avec la plus grande prudence; mais on croit que l'ignorance du langage et des préjugés de ces peuples, naturellement défians et féroces, lui fit commettre quelques légèretés, qui amenèrent une rixe. Cela se passait dans la rivière, hors de la vue du grand canot. On a su depuis qu'ayant pris à son bord un des chefs malais, M. de Maynard avait joué avec ses armes, et avait voulu le mener à son commandant; alors les Malais l'avaient poignardé, et avec lui un matelot qui avait voulu le défendre, emmenant prisonniers les trois autres, parmi lesquels se trouvait un jeune Hollandais de Batavia, engagé à Macao par le docteur, comme sachant le malais et pouvant le lui apprendre. Il paraît que cette catastrophe fut inconnue à bord pendant quelques jours; on supposa seulement que les cinq personnes qui montaient la petite embarcation avaient été retenues prisonnières, et comme il eût été fort difficile et peut-être dangereux d'entreprendre une expédition militaire pour se faire restituer les captifs et tirer vengeance de cet attentat, le commandant Guérin prit le parti de se rendre à Zanboanga, chef-lieu des établissemens espagnols dans l'île voisine de Mindanao, afin d'engager le gouverneur espagnol, qui est en relations avec toutes ces peuplades, à négocier le rachat des captifs. On l'a obtenu en effet pour l'énorme somme de trois mille piastres; mais au lieu de cinq hommes, il n'en est revenu que trois, et c'est par eux, ou peut-être avant, qu'on a appris la mort de l'officier et du matelot. Dans l'intervalle, *la Victorieuse* est arrivée aussi dans la même baie de Maloza, où l'évènement s'était passé; n'y trouvant pas *la Sabine*, et alarmée, ou par des rumeurs fâcheuses, ou par l'attitude des habitans, elle partit à son tour pour Zanboanga. Je crois même qu'une expédition de reconnaissance ayant été tentée dans la rivière, dont la barre est très peu profonde à marée basse, les embarcations y coururent des dangers qui hâtèrent le départ du bâtitiment.

« Je ne dois pas oublier de vous dire qu'avant de quitter Basilan, *la Sabine* avait laissé, sur un îlot que les pirogues des indigènes visitaient souvent, un écrit en malais, portant qu'on viendrait bientôt tirer une vengeance terrible des mauvais traitemens qu'on ferait éprouver aux prisonniers. On assure qu'il fut déposé en même temps sur l'îlot un autre écrit, signé Mallat, annonçant la prise de possession de Basilan au nom de S. M. le roi des Français.

« Quand les prisonniers eurent été rendus, et les deux corvettes réunies à Zanboanga, le commandant Guérin résolut de retourner à Basilan, et, le

27 novembre, une expédition de cent soixante hommes, commandée par M. Vialette, lieutenant de vaisseau, second de *la Sabine*, a remonté la fatale rivière et a tiré une première vengeance de l'assassinat du 1er. Arrêtée par une forte palissade, elle en a délogé les Malais, auxquels elle a tué beaucoup de monde; mais nous avons perdu deux hommes, et il y en a eu plusieurs autres grièvement blessés. Pour redescendre avec la marée, il a fallu se retirer sans compléter la victoire.

« Après cette expédition, *la Victorieuse* est partie pour Manille, où elle a encore trouvé la frégate *la Cléopâtre*, le bateau à vapeur *l'Archimède*, et l'amiral Cécille, commandant de la division, qui faisait ses préparatifs pour aller à Basilan. L'amiral, en arrivant à Manille avec M. de Lagrenée, le 15 décembre, y avait appris la première partie des évènemens que je vous ai rapportés, et s'était aussitôt déterminé à partir pour les lieux qui en avaient été le théâtre. La construction de quelques bateaux plats nécessités pour un débarquement par la nature des lieux ayant exigé trois semaines, l'amiral n'a pu mettre à la voile que le 8 janvier, avec *l'Archimède*. *La Victorieuse* est partie peu après. On ignore le but ultérieur de l'expédition et s'il y aura autre chose qu'une vengeance complète. M. et Mme de Lagrenée, ainsi que la plus grande partie de la légation de France en Chine, sont embarqués sur *la Cléopâtre* et *l'Archimède*, qui doivent aller ensuite les promener à Batavia.

« Notre ambassadeur trouve fort commode de se promener ainsi sur les bâtimens de l'état; c'est un cadeau de 200,000 francs qu'on lui a fait en lui donnant la mission de Chine. Aussi se propose-t-il de retourner en France par le cap Horn. En attendant, l'Angleterre étend et affermit chaque jour sa puissance dans ces parages. Hong-Kong prend un accroissement prodigieux, et cependant on dit aussi que les Anglais veulent garder la grande île de Chusan. On leur laissera prendre le monde entier; mais la pyramide finira par tomber. Avec quelle insolence ils parlent de notre marine et du prince de Joinville!

« Les Espagnols avaient par hasard à Manille une frégate de 50 canons qu'ils ont dépêchée au sud avec des troupes, quelques jours avant le départ de *la Cléopâtre*. Ils pourraient avoir leur mot à dire dans cette question, et sont inquiets des projets qu'on attribue depuis long-temps à la France sur l'île de Mindanao et les groupes voisins. Quoi qu'il en soit, toutes ces îles, qui sont des repaires de féroces pirates, méritent de fixer l'attention des puissances maritimes; l'Angleterre ne se fait pas faute d'y ordonner souvent des exécutions terribles, et finira sans doute par y prendre quelque position. Nous pourrions en faire autant; mais il faut bien choisir et ne pas reculer si l'on commence.

« *P. S. La Victorieuse* et *la Sabine* ont tiré vengeance de l'attentat du 1er novembre. L'assassin de M. de Maynard a été mortellement blessé dans l'affaire du 17. C'est au moins ce que l'on a dit partout aux deux corvettes, qui, après cette expédition, ont fait le tour de l'île et ont reçu des marques

de soumission de la part de toutes les peuplades, dont quelques-unes sont agricoles, et qui d'ailleurs sont toutes ennemies entre elles. Dans cette reconnaissance, les deux corvettes ont trouvé un port magnifique, dont nos marins se montrent ravis. Il n'est pas certain que les nouvelles apportées à Manille par *la Victorieuse* n'aient pas engagé l'amiral à modifier ses plans, à moins toutefois que la prise de possession ne soit décidée, ce qui est peu probable; car, s'il s'agissait d'occuper une île comme Basilan, les différens travaux que nécessiterait une opération de cette nature ne permettraient pas à l'amiral d'aller à Batavia, où il se rend avec M. et Mme de Lagrenée sur la frégate *la Cléopâtre.* »

— On annonce une publication qui doit répandre une vive lumière sur une des époques les plus curieuses de notre histoire contemporaine. C'est la *Correspondance* de Louis XVIII avec M. le comte de Saint-Priest pendant l'émigration, précédée d'une notice par M. de Barante (1). Parmi les documens que nous possédions déjà sur l'émigration, celui-ci ne sera pas à coup sûr un des moins précieux. En racontant la carrière diplomatique si honorable et si bien remplie de M. le comte de Saint-Priest, M. de Barante a écrit la meilleure introduction qu'on pût placer en tête de ces lettres. Il a été plus qu'un biographe, il s'est retrouvé historien. M. de Saint-Priest, comme diplomate et comme ministre, appartient en effet par plus d'un côté à l'histoire. En le suivant tour à tour à Versailles, au milieu des intrigues de cour, et à Constantinople, où il maintenait par sa digne et ferme attitude les belles traditions de notre diplomatie, M. de Barante a pu étudier sous des aspects bien divers et peu connus la situation de la France et de l'Europe à la fin du XVIIIe siècle. Il a encadré dans une biographie un chapitre d'histoire politique où se retrouvent toute l'élégance de sa plume et toute l'élévation de son esprit.

— Les latinistes ont beaucoup abusé du nom d'Horace, et les œuvres du charmant poète sont malheureusement devenues un lieu commun pour le pédantisme des annotateurs. Dans la foule pourtant des *récensions* d'Horace qui ont été publiées depuis vingt ans, le très savant et très spirituel travail d'un célèbre professeur de Zurich, M. Gaspar Orelli, a été tout d'abord remarqué par les amis des lettres anciennes, par tous ceux qui goûtent encore l'érudition qui sert à quelque chose, l'érudition fine et choisie, telle que l'ont pratiquée les Weichert et les Boissonade. Vivement recherché dès son apparition, l'*Horace* de M. Orelli vient d'obtenir l'honneur si rare d'être réimprimé par l'éditeur lui-même (2). Nous ne nous étonnons pas que la France érudite accueille avec une bienveillance particulière les travaux si sagaces et si distingués de M. Orelli; M. Orelli a l'esprit français, il ne prend que la fleur des choses. Son aimable édition d'*Horace* dispense de ces lourds commentaires des Fea et des Braunhard qu'on achète plutôt qu'on ne les lit : ce sera désormais un livre classique, comme l'est depuis long-temps le *Cicéron* du savant suisse.

(1) Chez Amyot, rue de la Paix.
(2) Deux volumes in-8. Chez Brockaus et Avenarius.

V. DE MARS.

DES RAPPORTS

ACTUELS

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE

ET

DU RÉTABLISSEMENT DE L'ALLIANCE.

Voici bientôt cinq ans que les rapports de la France et de l'Angleterre sont soumis à l'action de deux courans opposés, le courant national et le courant ministériel. D'un côté d'amers souvenirs, de vifs ressentimens, le désir prononcé d'une revanche ou d'une réparation; de l'autre une pensée unique, celle d'obtenir, à force de concessions, que l'Angleterre veuille bien oublier le mal qu'elle nous a fait; celle de renouer, malgré ses torts à notre égard, l'alliance qu'elle a rompue. D'un côté, par conséquent, une susceptibilité inquiète et jalouse, de l'autre une confiance imperturbable et le plus complet abandon. Il n'est pas surprenant que deux dispositions si contraires aient créé non-seulement entre la France et son gouvernement, mais encore entre les deux pays qu'on prétendait réconcilier, une hostilité jour-

nalière, permanente, et qui, plus d'une fois, a failli faire explosion. Il n'est pas surprenant que l'alliance anglaise ait existé d'autant moins qu'on la proclamait davantage. Les cabinets se faisaient, d'une tribune à l'autre, de tendres complimens; les couronnes se visitaient, se rapprochaient, se donnaient toutes les marques possibles d'une mutuelle amitié, et pendant ce temps les deux peuples se regardaient d'un œil de défi et se traitaient partout en ennemis. Singulière anomalie, qui, si elle devait se prolonger, aurait à coup sûr, pour les intérêts même que l'on prétend défendre, les plus funestes conséquences.

Quand on y regarde de près, rien assurément n'annonce que cette situation ait changé. Néanmoins le temps a produit son effet naturel. Ainsi la France n'oublie pas, elle ne peut pas oublier qu'en 1840 sa confiance a été trahie, et que sans une raison sérieuse, sans un prétexte plausible, l'Angleterre, en s'unissant contre elle aux puissances continentales, l'a mise dans la cruelle alternative de risquer une guerre générale ou de subir patiemment une défaite. Elle se dit donc que ce qui est arrivé une première fois peut arriver une seconde, et elle se tient justement en garde contre une amitié si précaire et si fragile; mais en même temps la France est sensée, et trouve bon qu'on entretienne avec l'Angleterre comme avec les autres puissances des relations pacifiques. La France pense même que si sur un point quelconque du globe l'occasion se présentait de faire, d'accord avec l'Angleterre, quelque grande et belle chose, il serait puéril de s'y refuser par colère ou par rancune. Quant au gouvernement, les échecs qu'il a éprouvés, les leçons qu'il a reçues, l'ont déterminé sinon à modifier sa politique, du moins à ne plus s'en vanter avec la même hardiesse, avec le même retentissement. C'est ainsi qu'à l'alliance intime, à l'entente cordiale, on a vu succéder, au moins dans le style officiel, la bonne intelligence, une intelligence fondée sur le respect mutuel des droits et des intérêts. Si en réalité la dissidence reste la même, elle n'éclate donc plus autant dans les termes, et l'on se trouve, bien qu'on ait des points de départ et des buts différens, ramené à un langage presque commun. De la question de système le débat dès-lors se porte naturellement sur la question de conduite. Le gouvernement prétend que, dans ses rapports avec l'Angleterre, il y a partout et toujours équité et réciprocité. L'opposition maintient qu'il y a dépendance et subordination. Le gouvernement soutient en outre qu'entre les deux pays la bonne harmonie est rétablie. L'opposition affirme qu'elle ne l'est pas, et qu'aux conditions actuelles elle ne le sera jamais.

Voilà, si je ne me trompe, à quel point précis le débat en est venu.

On ne discute plus théoriquement, idéalement en quelque sorte, la question de savoir quelle est pour la France, dans tous les cas possibles, la meilleure des alliances, si c'est l'alliance russe, l'alliance allemande ou l'alliance anglaise; mais on se demande quel est aujourd'hui, quel sera dans un prochain avenir, l'état vrai de nos rapports avec l'Europe, et notamment avec l'Angleterre. On se demande si ces rapports peuvent être sensiblement altérés, d'une part par telle ou telle crise européenne, de l'autre par le triomphe de telle ou telle opinion, de tel ou tel parti dans l'un ou l'autre des deux pays. On se demande enfin quelle ligne il convient de suivre, quelle conduite il est bon de tenir pour ne rien compromettre et pour être prêt à tout évènement. Ce sont ces divers côtés du problème que je crois utile d'examiner avec impartialité, avec modération, sans passion comme sans préjugé.

Pour bien comprendre l'état actuel de nos relations avec l'Angleterre, il faut se reporter à ce qu'elles étaient il y a quatre ans, et suivre les phases diverses par lesquelles elles ont passé. En 1841, avant le fameux traité des détroits, l'Angleterre et la France vivaient dans un état de demi-hostilité, et c'est alors que M. le ministre des affaires étrangères, à qui les formules générales ne manquent jamais, proclamait fièrement à la tribune *l'isolement et la paix armée*. Lorsque le traité des détroits eut reçu les cinq signatures de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, le cabinet français regarda la crise de 1840 comme terminée, et n'hésita pas à rentrer avec le cabinet anglais dans les rapports les plus confians. Averti par certaines manifestations de l'opinion publique, il se garda pourtant de dire toute sa pensée; une nouvelle formule, celle *de l'indépendance au sein de la bonne intelligence*, remplaça donc la première, et M. le ministre des affaires étrangères encore expliqua fort doctement comme quoi cette formule correspondait de la manière la plus exacte à la situation, non pas transitoire, mais régulière, normale, permanente, de la France au milieu des puissances européennes. En 1843, malgré l'échec du traité de visite, le langage officiel subit une troisième modification, et M. le ministre hasarda *l'accord sans intimité*. En 1844 enfin, au moment où l'on devait le moins s'y attendre, toute réserve disparut, et *l'entente cordiale* fit son entrée dans le monde avec pompe et fracas. C'était sous une autre forme *l'alliance intime* des premières années de la révolution. C'était même plus, si l'on en croit M. Guizot, puisque pour la première fois il y avait entre les deux peuples une union sincère, cordiale, dégagée de toute arrière-pensée et de toute jalousie.

« Croyez-vous, disait M. Guizot dans la séance du 20 janvier; croyez-vous que la paix consiste simplement à n'être pas en guerre? Croyez-vous qu'il suffise de ne pas tirer des coups de canon pour être en paix? Non, certes. Si, au milieu du silence le plus complet du canon, il y a une lutte sourde, continuelle, une malveillance cachée, mais incessante; si les gouvernemens, si les cabinets qui se disent en paix, qui paraissent en paix, sont perpétuellement occupés à se nuire l'un à l'autre dans telle ou telle partie du monde, sur telle ou telle question, croyez-vous que ce soit là de la paix? Non, messieurs, c'est une fausse paix, une paix pleine de périls, et qui tôt ou tard amène une explosion.

« Eh bien! ce que nous avons voulu, c'est une paix réelle et sincère, une paix qui fût au fond des cœurs, comme au fond des canons, endormis dans les arsenaux..... Ce sera le bien des deux pays, ce sera l'honneur des deux cabinets d'avoir *commencé*, d'avoir *inauguré* cette politique de la vraie paix, de la paix réelle et sincère; politique difficile, j'en conviens; politique *nouvelle*, mais qui n'en est pas moins la seule bonne, la seule honorable.

« Voilà ce que nous appelons l'*entente cordiale* entre les deux gouvernemens..... Il est rare, ajoutait M. Guizot, que la Providence accorde à une politique la faveur de porter promptement ses fruits; il est rare que ceux qui ont semé soient aussi appelés à moissonner. Et pourtant, je n'hésite pas à dire que les fruits de la politique dont je parle sont déjà *patens et éclatans* autour de nous et dans le monde. »

M. Guizot jetait alors sur tous les points du globe un regard orgueilleux, et montrait, sous les auspices de l'entente cordiale, l'Espagne, la Grèce, l'Océanie, la Chine même, « marchant vers le plus magnifique avenir, et donnant au monde enchanté le spectacle le plus pacifique, le plus moral, le plus satisfaisant. »

Tel est le brillant tableau que, pour obtenir un vote favorable, le cabinet présentait à la chambre en 1844; tels sont les résultats qu'il annonçait, les promesses qu'il faisait. Il faut voir maintenant ce qu'il y avait de fidèle dans ce tableau, de réel dans ces résultats, de raisonnable dans ces promesses; il faut voir si, lorsque la chambre s'est rassemblée de nouveau, tout cela n'avait pas reçu du temps et des faits accomplis le plus incontestable démenti.

Les points principaux sur lesquels la politique française et la politique anglaise se sont rencontrées pendant le règne de l'entente cordiale sont, si je ne me trompe, les points que voici : la Grèce, l'empire ottoman, l'Espagne, le Maroc, Taïti et le droit de visite. J'y joins, puisque la politique a voulu s'en emparer, le voyage du roi des

Français et les démonstrations auxquelles ce voyage a donné lieu. J'essaierai de toucher à tous ces points l'un après l'autre, et de rechercher ainsi quels effets a produits partout la politique *nouvelle* que vantait M. Guizot en 1844, cette politique qui, *commencée, inaugurée* par les deux cabinets conservateurs de France et d'Angleterre, doit être leur éternel honneur.

J'ai parlé ailleurs de la Grèce, et j'en dois dire ici peu de mots. Nulle part pourtant ne s'est manifestée avec plus d'éclat la puérilité, la vanité de l'entente cordiale, telle qu'on la définissait en 1844, telle qu'on a voulu la pratiquer. L'Angleterre et la France n'ont peut-être pas exactement les mêmes vues sur l'avenir de la Grèce. En présence de l'ambition russe, l'Angleterre et la France ont néanmoins en Grèce un intérêt commun, un intérêt puissant que tout le monde comprend. Le lendemain d'une révolution salutaire, nécessaire, glorieuse, mais qui, détournée de son but, pouvait remettre l'existence même de la Grèce en question, l'Angleterre et la France durent donc s'entendre et s'entendirent en effet. Qu'est-il arrivé néanmoins? et qu'arrive-t-il en ce moment? Pendant trois mois à peu près, un ministère a existé qui se composait exclusivement des amis de l'Angleterre et qui allait chercher à l'hôtel de la légation anglaise toutes ses inspirations. Ce ministère, la France l'a soutenu à Athènes comme à Paris avec autant de loyauté que de constance. Depuis neuf mois, un autre ministère existe, dont le chef a vécu long-temps parmi nous et passe pour être aimé de la France. Ce ministère, l'Angleterre le combat et l'injurie à Athènes comme à Londres avec autant de vivacité que de persévérance. Et ce n'est pas seulement par les voies diplomatiques, par les voies régulières, que l'Angleterre depuis neuf mois travaille en Grèce au renversement de l'administration établie. C'est en excitant sans mesure, sans relâche, l'esprit de désordre au dedans, l'esprit de méfiance au dehors. Certaines passions anarchiques, certains mécontentemens individuels, semblent-ils disposés, à Athènes ou dans les provinces, à se traduire en actes de révolte, aussitôt on les caresse, on les fomente, on les exalte, et s'il en résulte quelques troubles, on s'en targue pour crier bien haut que, sous le ministère ami de la France, tout ordre intérieur est impossible. Des brigands turcs ou grecs commettent-ils, comme cela arrive souvent, quelques délits d'un côté ou de l'autre de la frontière, vite on s'empare d'un incident aussi simple, aussi habituel, pour effrayer la Porte, pour mettre en mouvement le corps diplomatique, pour provoquer des réclamations et des mesures qui, si le gouvernement grec ne montrait pas

autant de fermeté que de modération, seraient fort propres à allumer l'incendie. Prouver à l'Europe que l'administration actuelle, une administration qui n'a pas le bonheur d'être protégée par l'Angleterre, ne peut assurer ni la tranquillité intérieure ni le respect des traités, voilà le but, et sur le choix des moyens on paraît peu scrupuleux.

Je pourrais entrer dans de nombreux détails; je me borne à faire ressortir les faits principaux, ceux qui caractérisent nettement la situation. Or voici où en sont en ce moment les choses à Athènes, à Londres, à Paris.

A Athènes, il y a un ministre français qui appuie le cabinet, un ministre anglais qui conspire ouvertement contre lui.

A Londres, il y a un premier ministre qui loue hautement la conduite de la légation anglaise, qui blâme le ministère grec, qui couvre en outre d'un assentiment implicite les injures que certains membres du parti ministériel adressent à la politique et au ministre de la France.

A Paris, il y a un cabinet qui se déclare également satisfait du gouvernement grec et de ceux qui l'attaquent, qui approuve le ministre de France et qui ne trouve pas mauvais qu'on l'injurie publiquement à Londres.

Tel est, en ce qui concerne la Grèce, l'état exact des rapports actuels de la France et de l'Angleterre; tels sont les résultats de l'entente cordiale, de cette entente qui, à Athènes surtout, devait produire des fruits si merveilleux. On dit à la vérité que, depuis quelques jours, la légation anglaise a reçu l'ordre de modérer son zèle et de mesurer son langage. On ne dit pas qu'il lui ait encore été enjoint de changer sa politique. Ce sera entre les deux gouvernemens, entre les deux légations, une lutte un peu moins vive, un peu moins apparente; ce sera toujours une lutte.

A Constantinople, les bons rapports existent, du moins à la surface et dans un cercle étroit. Ainsi que, dans un pur intérêt d'humanité, il s'agisse d'arracher au divan quelque concession ou quelque réforme; que l'on veuille, par exemple, faire modifier l'article de la loi religieuse qui punit de mort les renégats, ou obtenir le changement d'un pacha violent et cruel, aussitôt entre les deux ambassadeurs comme entre les deux gouvernemens, il s'établit un accord salutaire, un accord honorable et fructueux; mais, quelque importantes qu'elles soient, les questions d'humanité ne sont pas tout dans ce monde, et il y a autre chose à faire en Orient que d'améliorer la loi pénale et

religieuse. Or, qui oserait soutenir qu'en ce moment l'Angleterre et la France ont dans les affaires de l'Orient une politique et une conduite commune? Sans parler de la grande crise à laquelle tout le monde pense, excepté le gouvernement français, et qui éclatera tôt ou tard, le cours naturel des choses amène chaque année une ou deux difficultés politiques qu'il faut bien résoudre. L'an dernier, c'était la question serbe. Cette année, c'est la question syrienne et celle des frontières de la Grèce. Qu'est devenue, que devient l'entente en présence de ces questions? Assurément, la question serbe, cette question si grave, offrait à l'Angleterre l'occasion la plus naturelle, la plus heureuse de résister, d'accord avec la France, aux empiètemens de la Russie en Orient, et de protéger réellement contre un trop puissant voisin l'indépendance de la Porte ottomane. La Servie le désirait, la France le proposait, et l'ambassadeur anglais à Constantinople en était d'avis. Au lieu de saisir cette occasion, l'Angleterre en a référé à l'Autriche, laquelle, selon son habitude, s'en est rapportée à la Russie, de sorte qu'en définitive la Russie a été maîtresse de décider si l'Angleterre prendrait ou non parti contre elle. La conséquence, c'est que l'Angleterre a refusé son concours, c'est que la France s'est désistée, et que la Servie a dû faire elle-même ses affaires. Si elle les a bien faites, le mérite en appartient à elle seule, et l'entente n'y est pour rien.

Voilà pour la question serbe. Quant à la question syrienne, c'est directement entre la France et l'Angleterre que le conflit a eu lieu. La France, on le sait, est depuis plusieurs siècles la protectrice naturelle et reconnue des populations chrétiennes du Liban. Depuis quelques années, en revanche, l'Angleterre a pris les populations druses sous sa protection. De là l'étrange arrangement qui, en 1842, sépara les Druses des Maronites, et frappa ceux-ci dans la personne de leurs anciens chefs. Malgré les efforts de M. Guizot, l'arrangement de 1842 fut, on s'en souvient, blâmé par la chambre, et le cabinet français, en présence de ce blâme, dut prendre l'engagement positif d'en négocier un nouveau. Cette négociation fut entamée en effet, et l'an dernier, dans la discussion des crédits supplémentaires, M. Guizot déclarait positivement qu'il en espérait le succès. Il reconnaissait en même temps qu'une expérience de deux années condamnait l'état actuel, et qu'il était nécessaire « de ramener l'administration de la Syrie au principe d'une autorité chrétienne et unique. » On assure qu'au pied de la tribune le langage de M. Guizot était plus explicite

encore, et qu'il promettait avant trois mois le rétablissement de la famille Shaab.

Que s'est-il passé depuis cette époque? On ne peut le savoir exactement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la négociation a échoué; ce qu'il y a de certain encore, c'est que l'Angleterre s'y est nettement prononcée contre la France. Si l'on en croit quelques correspondances, elle aurait fait plus, et son consul aurait hautement déclaré aux populations du Liban « que l'appui de la France leur était plus nuisible qu'utile, et que, pour réussir, il fallait qu'elles eussent recours à de plus puissans protecteurs. » Quoi qu'il en soit, l'autorité chrétienne et unique dont la France demandait le rétablissement n'a point été rétablie, et la guerre civile, une guerre civile terrible et sanglante, a éclaté entre les deux populations. Surprise par ces tristes évènemens, qu'elle aurait pu, qu'elle n'a pas voulu prévenir, la diplomatie, assure-t-on, se remet à l'œuvre, et bientôt sans doute nous verrons sortir de ses conférences quelque nouveau palliatif aussi misérable, aussi impuissant que les précédens. En attendant, je le répète, l'entente a échoué en Syrie comme en Servie, et rien n'annonce qu'elle soit à la veille de réussir.

J'ai dit un mot déjà de la question des frontières grecques. Voici, si je suis bien informé, en quoi consiste cette question. Comme tous les vrais patriotes, comme tous les hommes de sens, le chef du cabinet grec croit que le traité de 1832 a mal fixé la limite des deux états, et que, le jour où une crise éclaterait en Orient, la Grèce devrait se fortifier et s'étendre; mais, comme tous les vrais patriotes, comme tous les hommes de sens, le chef du cabinet grec pense en même temps que le moment n'est pas venu pour son pays d'accomplir toutes ses destinées, et que, jusqu'au jour d'un ébranlement général, il ne saurait être question de briser ou de violer les traités. Loin de favoriser, loin de tolérer les collisions partielles qui, de tout temps, ont eu lieu sur la frontière des deux états, le chef actuel du cabinet grec a donc tout fait pour les prévenir, pour les réprimer, et, mieux que ses prédécesseurs, il y est parvenu; mais, je l'ai dit, le chef actuel du cabinet grec a, aux yeux de certains diplomates, un grand tort, un tort irrémissible, celui de n'être pas le favori de l'Angleterre. On comprend, d'un autre côté, que le divan voie d'un œil inquiet et jaloux un état dont le passé l'irrite et l'humilie, dont l'avenir le préoccupe et le trouble; on comprend, par conséquent, qu'il soit toujours disposé à accueillir les mauvaises nouvelles qu'on lui donne, les alarmes qu'on

lui suggère. Le divan donc s'est alarmé, et il en est résulté une note communiquée avec fracas au corps diplomatique de Constantinople, et que celui-ci, avec non moins de fracas, a transmise, par l'intermédiaire des légations, au gouvernement de la Grèce. A cette note, qui ne menaçait de rien moins que de l'envoi d'un corps de troupes turques sur la frontière, le chef du cabinet grec a répondu que le divan était maître de disposer de ses troupes comme il le jugeait convenable, mais que la frontière grecque aussi devait être protégée, et qu'à défaut de troupes régulières il faudrait bien en confier la défense aux milices nationales. Cette réponse, dit-on, a donné quelque peu à réfléchir, et, pour le moment, les choses en sont là.

Que, dans cette circonstance, le divan ait cédé avec plaisir, avec empressement, à la tentation de faire une démonstration éclatante contre la Grèce, avec l'appui du corps diplomatique, cela, je le répète, est naturel. Il est naturel aussi que la Russie par calcul, l'Autriche et la Prusse par système, aient pris ou paru prendre l'alarme; mais l'Angleterre, qui se prétend amie de la Grèce et qui sait parfaitement à quoi s'en tenir; l'Angleterre qui veut, dit-elle, marcher d'accord avec la France, comment expliquer convenablement, comment justifier sa conduite? Il est pourtant notoire que l'impulsion est venue, non de la légation russe ou autrichienne, mais de la légation anglaise à Athènes. Il est notoire qu'à Constantinople même c'est l'ambassade anglaise qui a été l'ame de toute l'affaire, et que la France lui doit, cette fois encore, de s'être trouvée seule contre tous. On dit qu'aujourd'hui sir Stratford Canning regrette d'avoir épousé trop vivement les ressentimens de M. Lyons, et qu'il est disposé à donner de meilleurs conseils. S'il en est ainsi, l'incident n'aura pas de suites; il n'en aura pas moins montré de nouveau combien peu l'accord existe là même où l'on s'en vante le plus.

Si l'entente a fléchi en Servie, dans le Liban, sur la frontière grecque, est-il du moins quelque autre point de l'empire où elle se soit relevée? Ce n'est sans doute pas dans les provinces voisines de la Perse, à Mossoul, à Badgad, où l'antagonisme des deux pays est, pour ainsi dire, en permanence; ce n'est pas à Tunis, où une rivalité soupçonneuse surveille tous nos mouvemens, où tous les ans nous envoyons une escadre pour empêcher cette rivalité d'aboutir à des actes plus significatifs; ce n'est pas en Égypte, où les souvenirs de 1840 sont si vivans, où les intérêts sont sans cesse en présence, où tout récemment encore on voyait surgir entre les agens français et anglais un débat si vif au sujet de la préférence à donner à un canal ou à un

chemin de fer. Encore une fois, il y a entente toutes les fois que la question d'humanité est seule posée à Constantinople; il y a dissidence toutes les fois que, de près ou de loin, il s'y mêle une question politique : j'ajoute que, de temps à autre, cette dissidence se manifeste par des actes et par des paroles dont la France a justement à se plaindre.

Dans le discours du trône comme dans l'adresse de 1844, l'Espagne, on s'en souvient, partageait avec la Grèce l'honneur d'une mention spéciale. Rivalité d'influence, rivalité d'intérêts, tout, dans ce pays, semblait avoir complètement disparu, et l'union la plus touchante venait pour la première fois succéder à une lutte séculaire. Il serait bon de savoir ce qu'en pense aujourd'hui M. le ministre des affaires étrangères. Ce n'est pas qu'à Madrid la querelle ait éclaté comme à Athènes, et que M. Bulwer ait imité les procédés un peu vifs de M. Lyons. Il n'en est pas moins certain que sur tous les points, ou peu s'en faut, les deux légations ont agi en sens inverse. Cela est naturel, et il était aisé de le prévoir au moment même où M. Guizot préconisait l'entente. L'Angleterre a soutenu Espartero jusqu'à sa chute, parce qu'Espartero lui promettait pleine satisfaction. Mais l'Angleterre est loin d'avoir une politique chevaleresque, et les puissances déchues, quand elles ne sont plus bonnes à rien, ne conservent pas long-temps ses prédilections et son appui. Après quelques honneurs rendus à Espartero, après quelques belles phrases prononcées sur sa tombe, l'Angleterre s'est donc crue quitte envers lui, et n'a pas tardé à trouver que son heureux rival avait du bon. Est-il besoin de dire que cette nouvelle attitude du cabinet anglais a bientôt reçu sa récompense, et que l'influence de la France, comme d'habitude, a payé les frais de la réconciliation. Ces jours derniers, le plus important des journaux anglais, le *Times*, en faisait l'aveu avec une singulière naïveté. « Après tout, disait ce journal, le gouvernement de Narvaez et de Martinez de la Rosa est le meilleur qui ait existé depuis la mort de Ferdinand. On pouvait craindre dans ce pays qu'il ne fût trop favorable à la France; *mais il n'a pas tardé à se laver de ce reproche.* » Ce qu'il y a de triste, c'est que malgré cela, par une étrange fatalité, la France, bien plus que l'Angleterre, est restée associée, dans l'opinion publique, à toutes les fautes, à toutes les violences du cabinet espagnol.

Voici donc en Espagne quelle est aujourd'hui la situation respective des deux pays et des deux cabinets. Le parti auquel l'Angleterre a toujours accordé toutes ses sympathies est tombé il y a dix-huit mois,

non sous une intrigue française, comme on l'a dit, mais sous ses propres fautes. Il est tombé de telle sorte qu'il n'avait guère chance de se relever, si le parti contraire, en faisant aussi mal ou pire, ne se chargeait de le réhabiliter. Or, l'œuvre marche assez bien, et semble approcher de son terme. En attendant, aimée des exaltés, redoutée des modérés, l'Angleterre s'arrange pour que toutes les chances tournent en sa faveur. Si les exaltés reviennent aux affaires, elle triomphe avec eux; si les modérés s'y maintiennent, elle leur impose et les domine. Les exaltés, au contraire, détestent la France, et les modérés se plaignent d'elle. Les questions qui, en 1844, touchaient, disait-on, à leur solution, la question du mariage, la question commerciale, ont-elles du moins été résolues tant bien que mal? Pas le moins du monde. L'exclusion donnée par l'Angleterre à un prince français a eu son plein effet, et ce prince ne peut plus devenir l'époux de la reine d'Espagne. Tel est, quant au mariage, l'unique résultat obtenu, et le champ reste d'ailleurs libre à tous les prétendans. La question commerciale est encore moins avancée, s'il est possible, et la contrebande se charge, comme par le passé, de donner à qui l'on sait le bénéfice du *statu quo*. Ce n'est certes pas là ce qu'espérait en 1844 M. le ministre des affaires étrangères, et ce qu'il promettait à la chambre.

Qu'on ne s'y trompe donc pas : entre les deux patronages, entre les deux influences, la lutte est aujourd'hui, en Espagne, aussi ardente que jamais, et jusqu'ici l'avantage ne semble pas être du côté de la France. Voici d'ailleurs un évènement qui va remuer profondément les esprits en Espagne, et modifier peut-être toutes les situations. Il existait jusqu'à ce jour deux prétendans notoires à la main de la jeune reine, le neveu du roi de Naples, présenté par la France, le fils de l'infant don François de Paule, agréé par l'Angleterre. Un troisième, qui se dit roi légitime, vient de se proposer à son tour, et il n'est pas sûr qu'en Espagne cette proposition ne coupe pas en deux l'ancien parti modéré. Quelle sera, dans ce conflit nouveau, l'attitude de la France et celle de l'Angleterre? Personne ne saurait le dire à l'avance; mais il paraît fort douteux, si la France reste fidèle à la révolution, qu'un salutaire accord s'établisse et que l'entente y gagne.

Sur l'affaire du Maroc comme sur toutes les autres, je ne prétends m'appuyer que de faits patens, établis, démontrés. Je laisse donc à l'écart tout ce qu'on a dit de la mission de M. Drummond Hay et de la conduite du gouverneur de Gibraltar. Je ne recherche pas si, dans nos différends avec le Maroc, l'Angleterre a toujours joué le rôle d'une alliée fidèle et sincère. J'oublie même les grossières insultes qui sont

parties de quelques bâtimens anglais contre nos marins et nos soldats. Ces insultes ont été désavouées par l'autorité supérieure; M. Drummond Hay et sir Robert Wilson se sont défendus de tout acte hostile à la France. Je m'en tiens aux déclarations publiques; mais il y a des paroles publiques aussi, il y a des pièces officielles auxquelles sans doute il est permis de demander quels ont été les sentimens, quelle a été l'attitude du gouvernement anglais dans cette grave circonstance. Or, de ces paroles et de ces pièces, que résulte-t-il? Ce n'est point la France qui était allée chercher le Maroc, c'est le Maroc qui était venu chercher la France. Les torts du Maroc étaient donc trop évidens, et les droits de la France trop incontestables, pour que le cabinet anglais pût avoir la pensée de les mettre en doute. Quels que fussent ses ombrages et ses inquiétudes, le cabinet anglais, dès-lors, devait s'abstenir de toute manifestation hostile ou menaçante. Est-ce ainsi qu'il s'est conduit? Pour affirmer que des réclamations formelles ont été faites, que des engagemens positifs ont été exigés, il faudrait avoir sous les yeux toute la correspondance diplomatique; il faudrait surtout connaître les conversations qui ont eu lieu à Londres entre M. de Jarnac et lord Aberdeen, à Paris entre M. Guizot et lord Cowley; mais, à l'aide des cinq ou six dépêches triées entre beaucoup d'autres et offertes à l'admiration des chambres et du pays, il est aisé, pour qui sait lire, de découvrir le sens et la clé de la négociation tout entière.

« Déjà, écrit M. de Jarnac dans sa dépêche du 4 août, la situation des affaires du Maroc et l'arrivée de M. de Nesselrode avaient excité *quelques doutes* sur le maintien des relations intimes des deux cabinets. J'ai lieu de craindre que, sans une prudence très grande de part et d'autre, la politique proclamée par les deux couronnes, il n'y a pas encore six mois, ne soit gravement menacée.

« La nouvelle de l'attaque de Tanger et du départ de l'escadre pour Mogador, écrit le même M. de Jarnac, a produit à Londres une sensation d'autant plus vive, que l'on s'était plu à compter, d'après les nouvelles antérieures, sur une solution pacifique de nos différends avec le Maroc. Je regrette de trouver encore sur cette question et sur notre démonstration devant Tunis des préventions très injustes mêlées à de sincères inquiétudes sur le maintien des bonnes relations entre les deux cours. J'entends sans cesse contester autour de moi, dans le public, le caractère inévitable de cette guerre, préjudiciable surtout, affirme-t-on, aux grands intérêts commerciaux de l'Angleterre dans le Maroc... J'ai lieu de craindre, ajoute M. de Jarnac, que les

impressions sinistres du public anglais *n'aient pénétré que trop avant dans le cabinet.* »

Dans sa dépêche du 28 août, M. de Jarnac déclare enfin très nettement que l'affaire du Maroc et celle de Taïti réunies accréditent partout l'idée qu'une rupture entre les deux pays est à la veille d'éclater. Il déclare que « la guerre, ses conséquences probables, les forces, les ressources, les alliances respectives des deux pays, sont devenues le thème général de la conversation. » Il déclare, en outre, que « les membres les plus influens du cabinet sont vivement émus, qu'un changement complet dans la politique extérieure de la Grande-Bretagne se discute chaque jour, que les partis les plus extrêmes, enfin ceux qui rendraient impossible peut-être le maintien des rapports diplomatiques entre les cours, sont sans cesse passés en revue. » La conclusion, c'est qu'il faut se hâter de tout terminer au Maroc comme à Taïti, si l'on veut empêcher une politique *au plus haut point compromettante pour les deux cours* de prévaloir dans le conseil. On sait que l'avis porta coup, et qu'aussitôt la dépêche reçue le gouvernement français termina à la fois les affaires de Maroc et de Taïti.

Dans la discussion qui a eu lieu devant la chambre, on s'est vanté, avec un orgueil bien humble, d'avoir osé tirer le canon, en face de Gibraltar, en présence des bâtimens anglais. Cela se comprend, quand on a sous les yeux les dépêches de M. de Jarnac, et qu'on connaît le cœur de ceux qui les ont reçues; mais ce qui ne se comprend pas, c'est que, de telles dépêches à la main, on vienne encore parler de relations amicales et de bons procédés réciproques entre les deux pays. Je le dis avec douleur, quand de telles injonctions, quand de telles menaces n'auraient rien produit, elles auraient encore, par cela seul qu'elles ont été proférées et transmises, une importance considérable; mais n'ont-elles rien produit? Elles ont produit, personne ne peut plus le nier, le déplorable traité auquel un ancien président de la chambre a pu appliquer une si dure qualification. Dernièrement, M. le ministre des affaires étrangères par intérim prétendait que, la majorité de la chambre ayant refusé de blâmer ce traité, il n'y avait plus à s'en occuper. M. le ministre des affaires étrangères par intérim ignore-t-il donc que, dans le gouvernement représentatif, il y a toujours un appel ouvert devant le pays contre les décisions de la chambre? Ignore-t-il que la chambre elle-même, éclairée par les évènemens, peut revenir sur ses déterminations antérieures? Or, que disait au mois de janvier dernier l'opposition? Que, bâclé à la hâte et sans exiger une garantie, sans infliger un châtiment quelconque, le traité

de Tanger remettait tout en question, et anéantissait le fruit de deux victoires; qu'Abd-el-Kader ne serait ni interné ni expulsé; que le règlement des frontières soulèverait des difficultés nouvelles; que le traité de commerce rencontrerait ailleurs qu'à Fez des obstacles sérieux. A tout cela, le ministre des affaires étrangères répondait par une dénégation pure et simple. Maintenant, les faits ont parlé; à qui ont-ils donné raison? Abd-el-Kader est-il interné ou expulsé? Le règlement des frontières est-il terminé? Le traité de commerce a-t-il eu lieu? Il arrive quelquefois dans ce monde que la logique a tort, et que les prévisions les plus raisonnables se trouvent démenties. Pour cette fois, tout s'est passé rigoureusement, exactement, comme la logique le démontrait, et comme l'avait prédit l'opposition.

Pour juger en pleine connaissance de cause le grave incident qui a récemment occupé la chambre, il convient d'attendre que, selon la promesse formelle de M. le ministre des affaires étrangères par intérim, tous les documens officiels, toutes les correspondances aient été communiqués; mais il est dès à présent un fait acquis et constaté, c'est que six mois après les victoires d'Isly et de Mogador, l'empereur du Maroc a refusé de ratifier un traité fait et signé par ses plénipotentiaires. On dit que c'était son droit. Oui, puisque ce droit nous avons fait la faute immense de le lui rendre; oui, puisque nous l'avons follement remis en position de traiter d'égal à égal au lieu de se soumettre en vaincu; oui, puisque nous avons ainsi relevé de nos propres mains une difficulé que le canon de notre armée de terre et de notre flotte avait doublement abattue : mais si, en refusant la ratification, l'empereur du Maroc use de son droit, la France usera du sien en recherchant scrupuleusement, sévèrement, quels sont les auteurs, quelles sont les causes de cette nouvelle humiliation. Les causes, ce sont, je le répète d'après M. de Jarnac, les méfiances, les jalousies qu'excitait à Londres, au mois de septembre 1844, notre expédition du Maroc. Les auteurs, ce sont ceux qui, pour désarmer ces méfiances, ces jalousies, ces colères, se sont hâtés, contre toute prévoyance, de sacrifier, jusqu'au dernier, les avantages que la France avait chèrement payés.

J'arrive à l'affaire qui résume le plus clairement, le plus complètement tous les mérites, tous les avantages de l'entente cordiale, à l'affaire de Taïti.

Il faut remarquer d'abord que l'affaire de Taïti n'est point une de celles dont un cabinet peu loyal ou peu généreux peut rejeter le fardeau sur ses prédécesseurs. L'affaire de Taïti est une affaire toute neuve qui appartient en propre au cabinet actuel, à laquelle seul il a

mis la main. Ainsi, c'est le cabinet actuel qui, pour couronner son front d'un nouveau laurier, a imaginé d'aller occuper dans l'Océan Pacifique quelques îlots auxquels personne ne songeait. C'est ce cabinet qui, foudroyant du haut de son éloquence tous les doutes, toutes les inquiétudes de l'opposition, s'est vanté d'avoir assuré à la France une riche et facile possession; c'est ce cabinet enfin qui a choisi les agens qu'il croyait les plus capables de comprendre sa pensée et d'exécuter ses projets. Qu'est-il arrivé pourtant? Au commencement, il est juste de le reconnaître, l'Angleterre a ri au lieu de se fâcher. « Quand chaque jour, ont dit ses organes les plus accrédités, nous prenons par tout le monde tout ce qui est à notre convenance, nous serions mal venus à disputer à la France la conquête d'un petit *potager* dans la mer du Sud. Les Marquises et Taïti sont d'ailleurs entre les mains de la France un gage de paix, puisqu'au premier coup de canon nous serions toujours maîtres de les lui enlever. » Voilà comment alors tories, whigs et radicaux jugeaient notre conquête, lord Palmerston seul excepté. Mais un beau jour quelques missionnaires jugent à propos de nous déclarer la guerre, et tout aussitôt, pour complaire à ces missionnaires, il faut d'abord que la France désavoue avec promptitude, avec éclat, un amiral qui n'avait pas voulu humilier le pavillon national. Il faut que la France fasse plus encore, et qu'elle vote une indemnité en faveur de l'homme qui a soulevé les populations contre elle et fait égorger quelques centaines de ses soldats.

Les tristes détails de cette triste affaire sont trop bien connus, trop bien appréciés pour que j'aie besoin d'y revenir; mais ici, comme dans la question du Maroc, il y a quelque chose de plus grave que l'évènement lui-même, c'est la négociation. J'ai tout lieu de croire qu'on nous a caché la moitié, les trois quarts de la vérité. On nous en a montré pourtant assez pour qu'il soit impossible d'y songer sans que la rougeur monte au front. Comme au sujet du Maroc, et plus encore, on n'a employé pour nous convaincre, pour nous réduire qu'un seul argument, la menace. « Renoncez à la possession de Taïti et faites réparation à M. Pritchard, ou bien nous rappelons notre ambassadeur, nous renvoyons M. Pritchard à Taïti sur un vaisseau de guerre, nous cherchons de nouveaux alliés contre vous, nous vous déclarons la guerre. » Tels sont les termes, les seuls termes dans lesquels la question ait été posée du commencement à la fin. Et à chacune de ces communications, de ces intimations se joint le commentaire obligé : « Il est temps d'en finir, lord Aberdeen se lasse, la dépêche est toute

prête, il n'y a pas un moment à perdre. » Je ne recherche pas, je ne veux pas rechercher si ce langage était ou non sérieux; je le prends tel qu'il est, et je dis qu'à aucune époque la France n'a été ainsi outragée. En 1841, j'ai dû lire avec une attention scrupuleuse toutes les dépêches relatives au traité du 15 juillet; lord Palmerston était alors ministre, et il s'agissait entre l'Angleterre et la France d'un dissentiment plus grave que celui de Taïti. Eh bien! je le déclare, dans aucune des dépêches soit du cabinet anglais, soit des agens français, je n'ai trouvé rien de pareil. Lord Palmerston ne se piquait pas d'être l'ami de la France et la traitait bien mal; il la traitait mieux que sir Robert Peel et lord Aberdeen, dont on nous vante l'amitié. Cela prouve le chemin que nous avons fait depuis cette époque et ce que nous avons gagné dans l'estime du monde.

Encore une fois, je ne décide point la question de savoir si ces menaces étaient sérieuses ou si ce n'était qu'un jeu, mais il faut qu'on choisisse. Or, dans le premier cas, que deviennent l'entente cordiale et la vraie paix, cette paix si heureusement inaugurée par les deux cabinets? Dans le second, que doit-on penser d'un gouvernement auprès duquel on se croit sûr de réussir à l'aide de tels moyens? Dans un cas comme dans l'autre, où est la bienveillance réciproque et le respect mutuel des droits et de la dignité?

Ce n'est pas tout. Au début, on s'en souvient, sir Robert Peel, avec un emportement calculé, avait dit en plein parlement qu'une injure grossière venait d'être faite à l'Angleterre, et qu'elle en obtiendrait réparation. C'étaient là des paroles bien violentes, bien intempérées. Aussi s'était-on hâté d'annoncer en France qu'elles avaient été, sinon retirées absolument, du moins expliquées et atténuées par une dépêche subséquente. Sir Robert Peel d'ailleurs, ajoutait-on, avait été obligé de reculer et d'accepter, au lieu de la réparation qu'il semblait exiger d'abord, un arrangement équitable, honorable et plus favorable à la France qu'à l'Angleterre. Puis on prédisait avec assurance, presque avec triomphe, que de l'autre côté du détroit cet arrangement serait amèrement critiqué. « Dans quelques semaines, disait M. Hébert, rapporteur de l'adresse, vous verrez à une autre tribune se produire en sens inverse et contre le cabinet anglais les mêmes attaques, les mêmes blâmes dont on est si prodigue aujourd'hui envers le cabinet français, et cela précisément sur le même terrain, sur les mêmes questions. » — « Rappelez-vous, s'écriait M. de Peyramont, membre de la commission, rappelez-vous cette séance

du parlement où le premier ministre s'est exprimé dans des termes dont on dit que nous aurions dû demander satisfaction. Nous n'avons pas besoin de demander satisfaction de ces paroles. Celui qui les a prononcées les a *cruellement regrettées*..... Nous discutons avec animation, disait encore le même orateur, nous discutons la conclusion de cette affaire... Si nos débats avaient pu être précédés de ceux du parlement anglais! si nous avions assisté aux scènes qui se préparent! si nous avions entendu les interpellations qu'aura à subir sir Robert Peel! Vous prétendez que la négociation a été, de la part du gouvernement français, une faiblesse; eh bien! je vous dis que dans quinze jours ou trois semaines vous allez entendre les orateurs du parlement anglais. » — « Quand j'entends dire, s'écriait enfin M. Guizot, qu'en fait, entre la France et l'Angleterre, les égards, les ménagemens, les procédés, les concessions, si concessions y a, ne sont pas réciproques, en vérité, passez-moi l'expression, je crois rêver!.... La transaction, ajoutait-il, dont la chambre connaît les termes nous a paru équitable et convenable. Le gouvernement anglais en a jugé comme nous, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit, à l'heure qu'il est, et ne doive être plus encore dans quelques jours, accusé dans son pays, exactement comme nous le sommes ici, des mêmes torts et des mêmes fautes. »

Maintenant, en présence de ces déclarations, de ces prédictions, de ces mouvemens d'éloquence, qu'on veuille bien placer les faits simplement et sans commentaire. C'est d'abord sir Robert Peel qui, loin de rétracter, d'atténuer, de regretter les expressions dont il s'est servi, les répète froidement, nettement, et déclare qu'il les maintient. « Les circonstances qui ont accompagné l'expulsion de M. Pritchard constituaient un outrage grossier, un outrage dont la France devait réparation. » Il l'a dit au début, il le dit encore, mais il ajoute « que cette réparation a été obtenue, » et il met l'opposition au défi de dire le contraire. C'est ensuite lord John Russell qui, au lieu de relever le gant, se hâte de reconnaître qu'en effet une réparation suffisante a été obtenue, et que l'honneur de l'Angleterre est sauf. Puis c'est lord Palmerston lui-même qui, tout en critiquant la conduite du gouvernement, se trouve forcé d'avouer que l'Angleterre n'a pas à se plaindre de l'arrangement conclu, et que sir Robert Peel a agi sagement en acceptant la réparation demandée. C'est enfin M. Hume, qui va plus loin, et qui déclare que les ministres ont mérité les remerciemens du pays pour la fermeté avec laquelle, dans l'affaire de Taïti, ils ont soutenu l'honneur du drapeau national. Et, qu'on le

remarque bien, pas une voix, dans l'une ou l'autre des deux chambres, qui vienne troubler ce concert d'éloges. Tories modérés et ultratories, whigs et radicaux, parti de la haute ou de la basse église, anglicans, méthodistes et catholiques, tous sont également satisfaits; un jour seulement, un membre de la dernière administration whig, sir Charles Grey, demande, dans l'intérêt de M. Pritchard, la production de certains papiers. Sir Robert Peel s'y refuse, pour ne pas ranimer un feu éteint. « Cela, dit-il, n'est pas nécessaire pour la justification de M. Pritchard, puisqu'il a été promu à une situation plus élevée, plus rétribuée, et qui embrasse une sphère d'action plus étendue. » Content de la réponse, sir Charles Grey retire aussitôt sa motion.

Je le demande à tout homme de bonne foi : quand, au mois de janvier dernier, on a entendu les prédictions de M. Hébert, de M. de Peyramont, de M. Guizot, et quand, quinze jours après, on a lu les déclarations de sir Robert Peel, de lord John Russell, de lord Palmerston, de M. Hume, peut-il rester un doute sur la valeur, sur la portée de l'arrangement conclu entre les deux cabinets? On prétend quelquefois que c'est là une question secondaire et qui ne vaut pas tout le bruit qu'on en a fait. On se trompe. Les questions d'honneur, de dignité, d'influence, ne se mesurent pas à l'étendue du terrain où elles se posent. Il arrive même que, plus ce terrain est étroit, plus éclate avec évidence le bon ou le mauvais vouloir, la loyauté ou la perfidie, la fermeté d'ame ou la faiblesse. Qu'on s'évertue donc à prouver que la conquête des Marquises et de Taïti est une conquête onéreuse, misérable, ridicule; qu'on traite le roi Yoteté, la reine Pomaré et le missionnaire Pritchard comme ils méritent d'être traités; qu'on établisse qu'il s'agit, après tout, d'une querelle de boutique ou de sacristie, et l'on n'en aura que mieux démontré ce qu'il y a eu d'inoui dans les injonctions de l'un des deux cabinets, ce qu'il y a eu de déplorable dans la condescendance de l'autre. En 1840, l'Angleterre a sacrifié l'alliance française à la question d'Égypte, qui du moins était quelque chose; en 1844, elle a voulu la sacrifier à la question de Taïti, qui n'est rien. Il y a progrès, comme on voit, mais non dans le sens de l'union et des bons procédés.

Quoi qu'il en soit, cette grande affaire entre dans une nouvelle phase où sans doute l'Angleterre nous laissera nous débattre en paix. Par le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars, par l'indemnité Pritchard, elle a frappé à mort notre influence dans ces parages. Elle peut main-

tenant se reposer et attendre. Ce n'est pas d'ailleurs sans une joie ironique qu'elle voit le roi des Français écrire à la reine Pomaré une lettre qui n'est pas reçue, et nos officiers de marine poursuivre cette reine d'île en île pour la supplier, sans succès, de vouloir bien leur accorder une audience, et mettre fin à toute mésintelligence entre la France et sa majesté. Quand on lit en France les détails de cette odyssée burlesque, le cœur se serre et se soulève. Il bat d'orgueil en Angleterre, où l'on sait fort bien qui se cache derrière la reine Pomaré, et pour qui sont en réalité tant de ménagemens et de faiblesses. Peut-être l'acte qui, en attendant le bon plaisir de Pomaré, institue un gouvernement provisoire, ne plaira-t-il qu'à demi; mais, comme le remarque si bien l'illustre reine, le roi des Français a *de bons et sages ministres*, qui ont désavoué l'amiral Dupetit-Thouars, indemnisé Pritchard, et dont le dernier mot n'est peut-être pas dit. Que par les conseils de ses vieux et fidèles amis les Anglais, Pomaré daigne donc revenir à Taïti, et nul doute qu'elle n'y soit accueillie avec les égards dus à sa personne, avec les honneurs dus à son rang, et surtout à ses protecteurs. En attendant, M. le ministre des affaires étrangères nous annonce que, si de nouvelles difficultés surgissent, elles seront résolues comme l'ont été les précédentes. C'est une promesse flatteuse, et dont à Londres sans doute on lui saura beaucoup de gré.

La question du droit de visite vient d'être terminée, et la chambre va être saisie, non-seulement de la nouvelle convention, mais des instructions qui l'expliquent. Bientôt donc il sera possible de dire quelle est la valeur de cette convention, et si la question est bien ou mal résolue. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à reconnaître qu'une solution, même médiocre, est préférable au provisoire des quatre dernières années. Outre qu'une négociation si compliquée, dans une affaire si simple, faisait jouer à la France un rôle ridicule, cette négociation avait encore, quant au système général de notre politique, les plus graves inconvéniens. C'était à la fois, pour le cabinet anglais, un moyen d'exiger des concessions, pour le cabinet français, un moyen de les faire et de s'en justifier ensuite devant les chambres. « Vous ferez ce qu'il vous plaira, disait le cabinet anglais; mais si vous ne cédez pas, vous n'obtiendrez rien sur le droit de visite, et nous dirons tout haut que vos espérances sont vaines. — Vous nous désapprouverez, si vous le jugez convenable, disait le cabinet français; mais, si vous le faites, vous détruirez vous-même toute chance d'arriver à la suppression des traités de 1831 et 1833. » Et

ainsi se forgeait, se rivait chaque année la chaîne qui, partant de Londres, venait aboutir à Paris. Grace à la persévérance parlementaire, cette chaîne paraît aujourd'hui brisée. Il faut s'en réjouir et veiller à ce qu'à l'aide de quelque clause ambiguë on ne parvienne pas à la refaire.

J'admets donc pour ma part que l'ancien traité soit aboli pour toujours, et que le nouveau ne rencontre aucune objection sérieuse. J'admets notamment que l'article 8 ne soit pas, comme on avait pu le croire, un abandon des vieux principes maritimes de la France. Puis, tout cela admis, je me demande à qui ce résultat doit être attribué et ce qu'il faut en conclure. On ne saurait le nier : si dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, la chambre avait écouté, cru, ménagé le ministère, le droit de visite existerait encore et l'Angleterre n'aurait rien accordé. Selon le ministère, il y avait d'abord les plus graves dangers pour la bonne harmonie des deux pays, pour la paix du monde, à ne pas ratifier le traité de 1841. Selon le ministère ensuite, toute négociation pour l'abolition des traités de 1831 et de 1833 devait aboutir à une faiblesse ou à une folie. Malgré tout cela, la chambre, pour cette fois, a tenu bon, et contre son gré, avec une répugnance visible, après des protestations réitérées, le ministère s'est vu contraint de faire valoir les droits et les intérêts du pays. En est-il sorti, selon les prédictions de 1843, une faiblesse ou bien une folie? Pas plus l'une que l'autre. Avec le bon sens qu'elle montre toujours quand on ne cède pas à tous ses caprices, quand on ne s'humilie pas devant toutes ses prétentions, l'Angleterre a compris qu'il y avait sur ce point en France un droit certain et une ferme volonté. Une fois cette conviction acquise, l'Angleterre a pris son parti et conclu le nouveau traité.

Encore une fois, je n'examinerai pas en ce moment la valeur de ce traité. Je le suppose bon et je dis qu'il semble venu tout exprès pour mieux faire ressortir, pour mieux faire apercevoir les infirmités, les erreurs habituelles de la politique ministérielle. Le cabinet, dit-on, prétend s'en glorifier comme d'un grand succès. Il faut distinguer. Quant à la question spéciale du droit de visite, il y a succès; quant à la politique générale dont cette question n'est qu'un épisode, il y a quelque chose de pire qu'un échec, un démenti formel et positif. Je défie la politique dont il s'agit d'échapper au simple raisonnement que voici. Dix questions depuis 1840 se sont agitées entre la France et l'Angleterre, et, pour toutes ces questions, le même argument a

servi : celui d'une guerre probable et prochaine. De ces questions, neuf ont été résolues selon le cœur du ministère, une seulement selon le cœur de l'opposition. Les premières ont abouti à des faiblesses tout en rendant la paix précaire et difficile. La dernière s'est terminée par une transaction honorable sans que la paix fût un instant menacée. Aujourd'hui la chambre et le pays sont avertis et doivent comprendre de quel côté se trouvent la saine politique et les justes prévisions.

Mais si l'entente, au lieu de se fortifier depuis un an, s'est affaiblie partout où elle a été mise à l'épreuve, à Athènes, à Constantinople, à Madrid, au Maroc, à Taïti, au moins, dit-on, l'a-t-on vue pleine de vie et de grandeur l'an dernier à Eu, quand la reine de la Grande-Bretagne à visité le roi des Français, cette année à Windsor, quand le roi des Français lui a rendu sa visite. A Dieu ne plaise que je veuille diminuer le mérite et la valeur de ces manifestations amicales! Elles ont, je le sais, un prix particulier pour certaines personnes, pour celles qui croient que la révolution de 1830 a besoin de se faire amnistier en Europe. Sans éprouver ces joies de parvenu, j'aime à voir les deux grandes royautés constitutionnelles se rencontrer pacifiquement et se donner des témoignages d'un bon vouloir réciproque. Mais au mois de janvier dernier on prétendait découvrir dans le voyage de Windsor quelque chose de bien plus significatif encore. Deux puissans monarques, disait-on, ont visité cette année la reine de la Grande-Bretagne, l'empereur de Russie et le roi des Français. Il est impossible, en comparant les deux réceptions, de ne pas remarquer combien l'une a été froide et combien l'autre cordiale. Il est impossible de ne pas être frappé aussi du soin qu'on a pris de donner à la première le caractère d'une simple visite de politesse, à la seconde celui d'une grande manifestation politique. Là, un hôte illustre qu'on accueillait avec les égards dus à son rang; ici, un allié cher et fidèle que l'on fêtait avec bonheur. Et l'on en concluait que l'Angleterre avait définitivement renoncé à l'alliance de la Russie pour celle de la France. On en concluait que, pour prix des sacrifices accomplis depuis quatre ans, nous avions au moins conquis la certitude que les évènemens de 1840 ne se renouvelleraient plus.

Ici encore, il faut bien opposer les faits aux paroles. Or, qu'on lise avec quelque soin le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture de la dernière session. Les deux voyages y sont mentionnés et tenus en équilibre parfait. Peut-être y a-t-il dans ce qui touche au roi des

Français une nuance plus affectueuse. Il y a certainement dans ce qui concerne l'empereur de Russie une nuance plus politique. On dit, d'une part, « que cette entrevue personnelle n'aura pas manqué d'augmenter encore les relations amicales qui ont existé depuis long-temps entre l'Angleterre et la Russie. » On dit, de l'autre, « que la visite du roi des Français a été d'autant plus agréable qu'elle avait été précédée de débats fâcheux, et qui avaient troublé la bonne intelligence entre les deux pays. » S'il y a là une préférence politique, où est-elle? Veut-on quelque chose de plus clair encore? Voici le discours de lord Camden, membre ministériel de la chambre des pairs, chargé, selon l'usage, par les ministres eux-mêmes de présenter l'adresse. Selon lord Camden, le grand avantage du voyage du roi des Français, c'est qu'il donne une garantie nouvelle à la paix. Quant au voyage de l'empereur de Russie, c'est autre chose. « Mylords, s'écria lord Camden avec feu, l'alliance de la Russie avec ce pays est de très ancienne date. Elle est une des plus anciennes qui existent en Europe, et rien ne peut plus contribuer que la visite de l'empereur à la permanence et à l'extension de cette alliance. » Tous les orateurs d'ailleurs dans l'une comme dans l'autre chambre s'étudient, quand il est question de la France, à éviter le mot d'alliance tant prodigué chez nous. « Point d'alliance entre les deux pays, dit lord Brougham lui-même; amitié et bonne intelligence, mais point d'alliance. » Tel est également à la chambre des communes le langage de M. Thomas Baring, qui appuie l'adresse.

Encore une fois, je suis loin de prétendre que les hommages rendus en Angleterre au roi des Français aient dû trouver la France indifférente. Je me borne à protester contre le sens exagéré que voulait leur donner une politique faible et vaine. Je me borne à placer en face des forfanteries de cette politique les faits simples et vrais. La situation des deux pays, les vues des deux cabinets, les sentimens des deux peuples, tout cela est après le voyage du roi le même qu'avant ce voyage. Dire le contraire, c'est vouloir se tromper soi-même ou tromper les autres; c'est prendre ou essayer de faire prendre l'apparence pour la réalité, la surface pour le fond.

Qu'on porte d'ailleurs ses regards sur tous les points du globe, vers le Sénégal, vers l'Amérique, vers la Chine même, et qu'on dise s'il en est un seul où, à l'heure qu'il est, la France et l'Angleterre agissent vraiment de concert. Qu'on dise s'il en est un seul où il n'y ait pas querelle ouverte ou déguisée. Où est donc, il faut le demander en-

core, ce que M. le ministre des affaires étrangères nous annonçait l'an dernier, où est le rétablissement sincère et cordial de l'alliance anglaise? où est l'inauguration de la vraie paix, de cette paix qui, aux vieilles jalousies et à la lutte sourde des influences, substituait l'union réelle des esprits et des cœurs? M. le ministre des affaires étrangères y croit sans doute encore, puisque cette année même, au milieu de la discussion de l'adresse, il se vantait d'avoir apporté quelque chose de nouveau, de grand, de rare, dans nos rapports avec l'Angleterre. « La France, disait-il, a souvent été en paix et en rapports amicaux avec l'Angleterre; mais au fond de cette paix, derrière ces bons rapports subsistait toujours un esprit de rivalité jalouse, méfiante, hostile.... *Il n'en est plus de même aujourd'hui.* » Il n'en est plus de même aujourd'hui! En vérité, quand on entend de telles paroles, on est tenté de dire comme M. Guizot dans une autre occasion : « Je crois rêver. »

J'en ai assez dit, je pense, pour prouver qu'à aucune époque les rapports de l'Angleterre et de la France n'ont été plus difficiles, plus fragiles, plus menaçans. J'en ai assez dit pour montrer que le programme de 1844 a échoué dans toutes ses parties, et qu'il n'en reste pas trace. Cela posé, il est un dilemme bien simple. De deux choses l'une : ou bien l'alliance anglo-française, l'entente cordiale, comme vous l'appeliez il y a dix-huit mois, est impossible, et, dans ce cas, vous aviez bien mal apprécié la situation des deux pays, ou bien elle est possible, et vous avez été bien malhabiles. Quoi qu'il en soit, bonne ou mauvaise, par la faute des hommes ou par la force des choses, votre politique a péri; ce n'est pas, quoi que vous en pensiez, quoi que vous en disiez, votre nouveau traité qui la fera revivre. Encore une fois, ce traité ne vous appartient pas. Il appartient à la chambre qui vous l'a imposé, à la chambre qui, dans cette occasion, a mis deux fois, trois fois, sa volonté à la place de la vôtre. Fasse le ciel d'ailleurs que, forcé de résister sur un point, vous ne vous en soyez pas dédommagé en cédant sur d'autres! Fasse le ciel que la France n'apprenne pas un jour que vous avez payé au Texas ou ailleurs plus que vous n'avez reçu!

Il importe maintenant de faire un pas de plus et de rechercher quels doivent être, quels peuvent être aujourd'hui et dans un prochain avenir les rapports de la France et de l'Angleterre. C'est, je le sais, un sujet difficile et délicat. Je tâcherai, en l'abordant, de rester dans les limites d'une entière impartialité.

Il y a deux opinions extrêmes dont chacune a trouvé et trouve en-

core de zélés partisans. Selon l'une de ces opinions, l'Angleterre est l'ennemie naturelle, l'ennemie permanente de la France. Vouloir, dans quelque circonstance que ce soit, agir d'accord avec elle, c'est s'exposer de gaieté de cœur à une trahison ou du moins à une déception infaillible. Selon l'autre, l'Angleterre est pour la France, telle que 1830 l'a faite, la seule alliée possible, une alliée nécessaire et sans laquelle elle n'aurait aucune chance de maintenir son rang dans le monde. Se séparer de l'Angleterre, quels que soient les évènemens, c'est se condamner inévitablement à tous les échecs, à toutes les humiliations. Un mot sur chacune de ces deux opinions.

A la première, on peut concéder que l'histoire, les intérêts, les sentimens des deux peuples, ont élevé entre eux une barrière que la politique aura toujours beaucoup de peine à renverser; on ne doit pas aller au-delà. S'il n'existait à présent dans le monde que deux grandes puissances à la suite desquelles se rangeassent toutes les autres, la situation serait simple; mais il n'en est pas ainsi. Au lieu de deux grandes puissances, il en existe cinq, six même, si l'on veut passer l'Atlantique. Or, les relations de ces puissances entre elles sont nécessairement complexes. Il peut arriver, par exemple, que des antipathies, que des rivalités très réelles soient balancées, emportées même par des antipathies et des rivalités plus fortes. Il peut arriver que là où les intérêts sont habituellement divergens, il surgisse un intérêt commun, plus considérable que les autres et qui doive les dominer. Il peut arriver que de cette façon d'anciens ennemis deviennent alliés et d'anciens alliés ennemis. Qui oserait dire, par exemple, que la France, après 1830, a eu tort d'accepter l'alliance de l'Angleterre quand il s'agissait d'émanciper la Belgique, de prêter secours aux populations italiennes, d'affranchir la Grèce, d'arracher l'Espagne à don Carlos? Qui oserait dire que l'union des deux gouvernemens, s'ils eussent voulu ou pu sauver la Pologne, n'eût pas été un immense bienfait pour la civilisation générale et pour l'équilibre européen? Est-on certain que de telles circonstances ne se reproduiront jamais? ou, si elles se reproduisent, faudra-t-il n'en tenir aucun compte? Ce serait là une politique étroite, aveugle, enfantine; ce serait là la politique d'un pays qui n'aurait plus ni lumières ni bon sens.

Quant à la seconde opinion, si elle se bornait à soutenir qu'à telle ou telle époque l'alliance de l'Angleterre peut être préférable à toute autre alliance, il n'y aurait rien à dire; mais quand, au lieu de présenter cette alliance comme utile, elle la donne comme nécessaire, comme indispensable, sait-elle bien où elle va? Si la France ne peut absolu-

ment se passer de l'alliance de l'Angleterre, il faut qu'elle subordonne à cette nécessité suprême toute sa politique. Il faut que, plutôt que de rompre l'entente, elle cède aux prétentions les plus injustes, les plus exorbitantes. Il faut, en un mot, qu'elle ne vive plus d'une vie propre; il faut qu'elle cesse de rouler librement dans son orbite et qu'elle devienne l'obscur satellite de son ancienne rivale. Est-ce là ce que l'on entend? Est-ce la condition qu'on prétend faire à la France de 1789 et de 1830? Je n'hésite pas à le dire, si quelque chose peut rendre en France l'alliance anglaise impopulaire, odieuse, détestable, ce sont de telles idées, ce sont de tels argumens. La France peut quelquefois s'assoupir au sein de la prospérité matérielle; mais lors même qu'elle semble dormir, sa fierté veille et se révolte contre ceux qui font si bon marché d'elle. On en a eu plus d'un exemple depuis quatre ans. On en aura de plus significatifs, si l'on ne s'arrête pas dans une si triste voie.

Des deux opinions dont il s'agit, l'une me paraît donc absurde, l'autre absurde et honteuse. La vérité est au milieu. Il est dans la chambre des pairs un homme d'état, M. de Broglie, dont les sympathies pour l'Angleterre sont bien connues, et qui soutient le ministère. Cet homme d'état, lors de la discussion de l'adresse, n'en trouvait pas moins fort étrange qu'on se vantât, soit d'avoir posé les fondemens de l'alliance anglaise, soit de l'avoir rétablie. « La France, disait-il, poursuit ses intérêts par toute l'Europe, isolément, pour son compte. Elle est en paix avec tout le monde, elle entretient des relations pacifiques avec toutes les puissances; mais, à mon avis, elle n'est et ne peut être l'alliée de personne. » L'opposition dans l'une ou l'autre des deux chambres n'a jamais dit autre chose. Ainsi, après avoir établi que toute alliance a ses inconvéniens et entraîne ses sacrifices, « une bonne politique, disait M. Thiers le 21 janvier dernier, ne doit jamais s'engager pour l'avenir... Quant à moi, je ne m'engage ni moi ni mes amis contre aucune alliance. — Il n'y a d'alliance, ajoutait-il, que pour des objets déterminés et pour un but positif.... Quand on rencontre de la réserve, il faut de la réserve. Quand on garde son indépendance vis-à-vis de vous, il faut garder votre indépendance. » Et ce qu'il reprochait au ministère, c'était de n'avoir gardé dans ses relations avec l'Angleterre ni indépendance ni réserve.

Il convient donc, si l'on veut être dans le vrai, d'écarter toute idée absolue, toute vue systématique, et d'interroger les faits. Or, si l'on veut soumettre à une analyse un peu rigoureuse la situation de la France et celle de l'Angleterre, on arrive, je pense, à cette conclusion,

que, dans l'état actuel du monde et tant qu'aucun ébranlement n'aura lieu, l'Angleterre et la France auront beaucoup de peine à rester cordialement unies, et plus de peine encore à persuader qu'elles le sont. La raison en est simple. En pleine paix et dans un temps où le bien-être est pour la plupart l'unique but de la vie, les questions qui grandissent, qui se développent, qui absorbent toutes les autres, ce sont les questions d'intérêt matériel, les questions industrielles et commerciales. Or, sur ces questions, il y a entre l'Angleterre et la France, je ne dis pas incompatibilité, mais antagonisme établi. Ce n'est pas tout. Deux puissances continentales peuvent être très animées l'une contre l'autre et très disposées à se faire la guerre sans qu'il en résulte entre elles aucun conflit. Chacune en effet vit sur son territoire, se renferme dans ses limites et gouverne ses armées. La mer au contraire appartient à tous, et chaque jour les pavillons et les peuples s'y rencontrent et s'y coudoient. « L'Angleterre et la France, disait M. de Broglie dans la dernière discussion de l'adresse, ont des relations, commerciales et autres, immenses, de toutes les natures, de tous les jours et de tous les instans; ce sont deux nations qui se rencontrent partout, qui ont l'une et l'autre des établissemens dans la Méditerranée, l'une et l'autre des établissemens dans les Antilles, l'une et l'autre des établissemens dans l'Inde, l'une et l'autre (et j'avoue que je n'en suis pas bien flatté) des établissemens dans l'Océan Pacifique. » M. de Broglie en concluait que dans un tel état de choses, une situation de froideur, de réserve, de mésintelligence, n'était pas longtemps compatible avec la paix. J'en conclus que dans un tel état de choses, une situation de cordialité, d'abandon, d'union intime, est à peu près impossible. Il y a des intérêts divergens qui sur tous les points du globe se croisent et se heurtent. On peut par une sage politique, par une politique ferme et prévoyante, empêcher ces intérêts d'allumer une guerre déplorable. On ne peut pas leur imposer beaucoup de tendresse mutuelle et de confiance. J'ajoute qu'en le tentant on risque de les irriter et d'aller ainsi contre son but.

Je le répète, si en Europe, si dans le monde le *statu quo* devait toujours durer, il y aurait peu de chances pour que l'Angleterre et la France fussent amenées à renouer vraiment l'alliance; mais en dépit de certaines utopies, l'Europe et le monde ne sont point, ne peuvent point être arrivés à un état définitif, et le *statu quo* sera nécessairement dérangé. Où, quand, comment le sera-t-il? Voilà le problème qui préoccupe depuis long-temps tous les cabinets et qu'aucun n'est en état de résoudre. Il y a donc là un vaste inconnu qui se prête à

toutes les conjectures, à toutes les hypothèses. Sans prétendre épuiser ces hypothèses, on peut en examiner quelques-unes, celles qui paraissent les plus probables aujourd'hui. On peut ensuite se demander quel serait dans certains cas prévus le rôle naturel de la France et celui de l'Angleterre.

Deux esprits, deux dispositions ont toujours agité le monde et déterminé les grandes crises, l'une morale en quelque sorte et l'autre matérielle. On veut faire prévaloir ses idées ou dominer ses intérêts; on veut s'affranchir d'une domination odieuse ou étendre son territoire. De là deux tendances qui mènent à deux espèces de guerre, les guerres d'opinion, les guerres d'intérêt. Plaçons-nous d'abord dans la première hypothèse, et admettons que l'équilibre européen soit troublé, non par une querelle de territoire, mais comme en 1792, comme en 1830, par un de ces grands mouvemens révolutionnaires qui remuent les empires et les précipitent l'un sur l'autre. Quel serait, dans un tel cas, le rôle naturel de la France? En 1830, il existait une opinion ardente, emportée, violente, qui condamnait la France à se mettre partout à la tête de toutes les insurrections, qui voulait même qu'elle les excitât et s'en rendît responsable. C'était recommencer sans provocation la lutte terrible du dernier siècle; c'était allumer un incendie dont personne ne pouvait prévoir les ravages. La France a résisté à cette opinion : elle a bien fait. Mais aujourd'hui, par une de ces réactions auxquelles nous sommes sujets, il s'en manifeste une toute contraire. Selon celle-ci, gardienne jalouse, impitoyable du *statu quo* européen, la France doit abdiquer partout ses précédens, ses idées, et faire des vœux pour l'ordre établi, quel qu'il soit. Que sur un point quelconque du globe il éclate un mouvement spontané, il faut que la France le répudie, le déteste, le combatte, sinon par ses armes, du moins par son influence. En un mot, après avoir fait deux révolutions, la France, sans doute pour les racheter, doit tenir toutes les révolutions pour coupables, pour impies, et s'unir de cœur et de fait à ceux qui croient, à ceux qui professent que la révolte n'est jamais permise.

Je ne veux citer qu'un exemple. Dernièrement, à la tribune, M. Thiers a dit que la guerre civile de Lucerne était un évènement déplorable, et que, selon lui, le bon droit absolu n'était d'aucun côté; mais, a-t-il ajouté, exagération pour exagération, j'aime mieux celle de mon parti que celle du parti contraire. J'aurais donc, une fois la lutte engagée, préféré le succès des libéraux à celui des apostoliques. Ce sont des paroles bien mesurées. Toutes mesurées qu'elles sont, elles n'en ont pas moins porté, dans un certain monde, l'épouvante

et le trouble. Un ancien ministre des affaires étrangères désirer le succès d'un mouvement insurrectionnel, quel désordre! quel scandale! Je ne demanderai pas à ces amans passionnés du *statu quo* et de la légalité pour qui étaient leurs sympathies en 1843, quand Prim souleva la Catalogne contre Espartero. Ma réponse sera plus décisive. Il y a peu d'années, le gouvernement de Lucerne appartenait légalement aux libéraux, et c'est par l'insurrection que le parti ultramontain l'a renversé. Pense-t-on qu'alors l'Autriche fît des vœux pour les libéraux contre le parti ultramontain? Pense-t-on même qu'elle se bornât à des vœux, et que des encouragemens très positifs, très efficaces, ne fussent pas donnés par elle à ce parti? L'Autriche consultait en cela ses intérêts aussi bien que ses principes. Pourquoi, dans une situation analogue, la France ne consulterait-elle pas les siens?

Il ne faut pas s'y tromper; des deux opinions qui se disputent l'empire du monde, l'une a les yeux tournés vers l'Autriche et vers la Russie, l'autre vers la France. Faut-il que la France renonce à cette force comme à toutes les autres, et que ce dernier reste de puissance lui soit encore enlevé?

On essaiera sans doute d'en venir là, mais on n'y réussira pas. La France, qui n'entend pas qu'on se mêle de ses affaires intérieures, ne veut pas non plus, sans provocation et sans nécessité, se mêler de celles des autres. On ne la trouvera donc jamais conspirant, intriguant au dehors contre les gouvernemens établis, contre ceux surtout avec lesquels elle entretient des relations pacifiques; mais le jour où l'Italie ferait un effort sérieux pour recouvrer son indépendance, ou l'Allemagne pour reprendre sa liberté, le jour où la question se poserait nettement, énergiquement, entre le principe absolutiste et le principe libéral, la France n'aurait pas la bassesse de se renier elle-même et d'abjurer sa foi politique. On peut, pour gagner le bon vouloir des cours étrangères, penser ou dire le contraire; c'est de l'aveuglement ou de l'hypocrisie. Encore une fois, la France sait que les révolutions font payer cher le bien qu'elles apportent, et nulle part elle ne voudrait provoquer une lutte sanglante et incertaine. Une fois la lutte entamée, son choix est fait d'avance, et ses préférences sont acquises.

Voilà pour la France. La situation de l'Angleterre, il faut le reconnaître, est plus complexe, et son rôle moins bien tracé. L'Angleterre, depuis cinquante ans, selon les craintes qu'elle pouvait éprouver, selon les intérêts qui lui paraissaient compromis, selon les hommes qui la gouvernaient, a incliné d'un côté ou de l'autre, a pris parti pour le principe absolutiste ou pour le principe libéral, et moins que

personne, la France peut oublier le rôle que l'Angleterre a joué, il y a un demi-siècle, dans la coalition contre-révolutionnaire. Aujourd'hui bien des choses font espérer que, si ses intérêts commerciaux ne s'y opposaient pas trop, elle pencherait plus volontiers vers le principe libéral. On dit, je le sais, que c'est une illusion, et que, si une guerre d'opinion éclatait, il y aurait entre la France, tête de la démocratie en Europe, et l'Angleterre, tête de l'aristocratie, plutôt antagonisme que sympathie. Cela serait vrai, si l'aristocratie anglaise actuelle était comme l'ancienne aristocratie vénitienne affranchie de tout contrôle et maîtresse absolue de ses mouvemens. On sait qu'il n'en est point ainsi. L'aristocratie anglaise gouvernait avant le bill de réforme, et gouverne encore aujourd'hui, mais à une condition, celle de ménager, de respecter, quelquefois même de flatter l'opinion publique. Or, en Angleterre, comme partout, le fleuve coule peu vers les idées absolutistes. Qu'on se rappelle l'enthousiasme avec lequel, en 1830, fut accueillie sur tous les points de l'Angleterre, et presque dans toutes les classes, la nouvelle des trois jours parisiens. Le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient alors ministres, le duc de Wellington si illustre, sir Robert Peel si habile, et le bill de réforme n'avait pas enlevé à l'aristocratie une partie de ses prérogatives. Pense-t-on qu'il eût été facile au duc de Wellington, à sir Robert Peel, à l'aristocratie d'engager l'Angleterre contre la France, et de recommencer la vieille lutte? Pourquoi ce qui est arrivé pour la France n'arriverait-il pas pour l'Italie, pour l'Allemagne, pour la Pologne, si l'Italie, l'Allemagne ou la Pologne avaient aussi leurs trois jours?

Le jour où une guerre d'opinion s'allumerait en Europe, le principe libéral aurait pour lui la France certainement, et l'Angleterre peut-être. Dans ce dernier cas, l'alliance de la France et de l'Angleterre redeviendrait non-seulement pour chacun des deux pays, mais pour la grande cause de l'humanité et de la civilisation, un bien incontestable. De 1830 à 1836, quand une telle alliance paraissait établie, les gouvernemens absolus ne s'y sont pas trompés. De là tant d'efforts impuissans d'abord, heureux ensuite, tantôt auprès de l'un, tantôt auprès de l'autre, pour détruire une union redoutable et menaçante. De là la grande croisade européenne de 1834 contre lord Palmerston et celle de 1840 contre M. Thiers. De là enfin l'immense intrigue dont le résultat final a été, tout en humiliant la France, de brouiller les deux peuples, et d'enlever dans les deux pays le pouvoir à l'opinion libérale; mais cette opinion n'a pas dit son dernier mot ni perdu sa dernière partie. Le jour viendra, il est proche peut-être, où elle

prendra sa revanche et redeviendra maîtresse des affaires. Il faut songer d'avance à ce jour-là.

Si de la première hypothèse on passe à la seconde, celle d'une guerre d'intérêts, il est bien plus difficile encore de prévoir et de prédire. Dans l'état actuel de l'horizon politique, il est pourtant deux points, l'un à l'occident, l'autre à l'orient, qui paraissent plus chargés de nuages que tous les autres : d'un côté l'Amérique du Nord, de l'autre l'empire ottoman. Or, selon que l'orage éclatera sur l'un ou l'autre de ces deux points, les situations et les chances seront fort différentes. On peut avoir plus ou moins de goût pour la race anglo-américaine, on ne peut nier ses grandes qualités ni se refuser à voir les hautes destinées qui l'attendent. A cette race évidemment est confiée la mission de féconder, de peupler, de fertiliser les vastes solitudes de l'Amérique du Nord. Dans cette œuvre immense, elle ne peut manquer de rencontrer l'Angleterre, ou, pour mieux dire, elle l'a déjà rencontrée. L'Angleterre, qui est maîtresse du Canada, qui a un pied sur l'Orégon, qui prétend dominer dans le golfe du Mexique, l'Angleterre cerne partout la grande république du Nouveau-Monde et cherche, autant qu'il est en elle, à retarder son développement. De là, sur la frontière du Canada, sur l'Orégon, au Texas, des difficultés et des conflits d'où la guerre peut sortir un jour. De là des paroles bien vives, bien agressives, qui déjà retentissent de l'un à l'autre cabinet, de l'une à l'autre tribune. Or, dans cette querelle entre Londres et Washington, l'intérêt de la France ne paraît pas douteux. Je ne dis rien des services rendus jadis par la France à l'Amérique : les états, surtout les états démocratiques, sont peu reconnaissans, et l'expérience a prouvé que l'Amérique ne fait pas exception; mais, toute reconnaissance à part, il reste entre les États-Unis et la France des liens qui ne sauraient être si facilement rompus. Le premier de ces liens, c'est celui des institutions; le second, celui des relations commerciales. Les États-Unis sont une république et la France n'en est pas une; mais le principe libéral, le principe démocratique, est fortement enraciné dans les deux pays et anime les deux sociétés. Les États-Unis, on peut en être certain, n'entreraient jamais dans une ligne absolutiste contre la France. Quant aux relations commerciales, l'Amérique du Nord et la France ont besoin l'une de l'autre et jusqu'ici se font à peine concurrence. Il est d'ailleurs une autre considération bien puissante et qui seule suffirait à faire pencher la balance : l'Angleterre a la première marine du monde, la France la seconde. Entre les deux, il reste encore un large intervalle, un in-

intervalle qui ne peut être comblé qu'à l'aide d'autres marines. Or la marine de l'Espagne est perdue, celle de la Hollande existe à peine, celle de l'Autriche ne fait que de naître. Combien n'est-il donc pas important pour la France que, de l'autre côté de l'Atlantique, il y ait un peuple hardi, aventureux, excellent navigateur, qui, à tel jour donné, puisse lui venir en aide! Combien n'est-il pas désirable que rien n'arrête ce peuple dans son essor, et qu'il arrive bientôt à ce degré de puissance qui fait qu'on porte les yeux au dehors et qu'on prétend exercer partout son influence!

Je sais que cette manière de poser la question paraît en Angleterre fort étrange et quelque peu scandaleuse. L'Angleterre peut (c'est M. de Jarnac qui nous le dit), au premier différend qui s'élève, supputer les forces de la France, compter ses alliés et les nôtres, faire appel aux passions contre-révolutionnaires de l'Europe, préparer en un mot une nouvelle coalition; la France ne peut pas envisager toutes les chances d'une rupture, et rechercher, dans ce cas, quels seront ses amis et ses points d'appui. Tout cela ne saurait empêcher la France et l'Amérique de comprendre qu'elles doivent se donner la main, et que leur cause est la même. Indépendamment de toute alliance, de tout concert, de toute entente, la grandeur de la France est une force pour les États-Unis, la grandeur des États-Unis une force pour la France. Rien de plus incontestable dans le monde, rien de plus évident.

Jusqu'à ces derniers jours, j'avais donc refusé de croire que la légation française et la légation anglaise au Texas et au Mexique eussent reçu les mêmes instructions, et dussent peser également pour prévenir un évènement désiré à Washington et redouté à Londres; j'avais refusé de croire que, pour rétablir l'entente partout compromise, on eût précisément choisi le lieu où elle est déplorable et ruineuse; j'avais refusé de croire qu'on eût fait au nouveau traité sur le droit de visite un tel sacrifice, et servi aussi imprudemment, aussi follement, une cause qui n'est pas la nôtre. Le discours de M. le ministre des affaires étrangères m'a tristement détrompé. Il est certain aujourd'hui que la France travaille, d'accord avec l'Angleterre, contre l'annexion du Texas aux états de l'Amérique du Nord. Et que, pour justifier une si incroyable conduite, on ne vienne pas parler de je ne sais quel équilibre à maintenir en Amérique entre les États-Unis et l'Angleterre! Il n'y a pas plusieurs équilibres, celui-ci en Europe, celui-là en Asie, le troisième en Amérique; il y a un équilibre général dont l'Angleterre et les États-Unis font partie. A laquelle de ces deux puis-

sances convient-il de donner un poids nouveau dans l'intérêt de l'équilibre même et dans l'intérêt de la France? Si c'est à l'Angleterre, le ministère a bien agi; si c'est aux États-Unis, il a commis la plus grande faute qu'il eût jamais commise. M. de Beaumont, M. Jules de Lasteyrie, l'ont dit, et on ne saurait trop le redire, le Texas ne peut être vraiment indépendant; il ne peut être qu'anglais ou américain. Le ministère français ne veut pas qu'il soit américain!

Cette question si grave reviendra sans doute, et l'opposition fera son devoir. Je veux aujourd'hui seulement bien constater, bien établir quelle doit être, en cas de conflit entre l'Angleterre et les États-Unis, la vraie politique de la France. La France, si elle le veut, peut rester neutre; elle ne peut, sans abdiquer toute raison et toute prévoyance, devenir l'alliée de l'Angleterre contre l'Amérique.

En Orient, la situation est tout autre. Quand on y regarde de près, on n'a pas de peine à se convaincre que, dans cette partie du monde, il n'y a point deux politiques pour la France. Tant que l'empire ottoman subsiste, défendre d'une main cet empire contre d'ambitieux protecteurs, et travailler de l'autre à émanciper les rayahs; le jour où l'empire ottoman s'écroulerait, s'efforcer d'en rapprocher les débris selon les convenances nationales, et former ainsi un ou plusieurs états vraiment indépendans : tel est le double but que la France doit se proposer, telle est la double tâche qu'elle doit entreprendre. Au milieu de tant de populations diverses par l'origine, par la religion, par la langue, par les intérêts, c'est sans doute une œuvre difficile. C'est la seule œuvre honnête et sage, la seule qui puisse rendre ces belles contrées à la civilisation sans les livrer à la tyrannie, la seule aussi qui puisse prévenir une guerre universelle, et consacrer, sans un remaniement complet de l'Europe, le maintien de l'équilibre. Sur ce point, il y a, je pense, en théorie du moins, peu de dissentiment parmi les hommes d'état qui ont gouverné, qui gouvernent ou qui sont appelés à gouverner la France. Maintenant, cette politique sera-t-elle également celle de l'Angleterre? Nul ne saurait le dire. Ce que l'Angleterre préfère en Orient, c'est bien évidemment une Grèce petite, faible, agitée, une Turquie impuissante, épuisée, décrépite; c'est, en un mot, ce qui existe et ce que la diplomatie s'applique si bien à faire durer. Mais à côté de l'idéal anglais, il y a, on le sait, l'idéal russe, qui est tout différent. Depuis plus d'un siècle, la Russie, d'un pas lent, mais ferme, avance, sans jamais reculer, vers le but suprême de son ambition, la possession du Bosphore et de la Turquie européenne. Pour parvenir à ce but, rien ne l'arrête, rien ne lui coûte, et si par-

fois elle semble dormir, c'est pour réparer ses forces et recommencer sa marche avec plus d'énergie. Tout cela, l'Angleterre le sait, le voit et s'en inquiète. Il peut donc arriver que, placée un jour entre les vues de la France et les vues de la Russie, toute temporisation, tout ajournement lui devienne impossible, et qu'elle ait à faire un choix définitif. Il peut arriver alors que pour éloigner les Russes de Constantinople, de Salonique, de Belgrade, elle se résigne à favoriser l'affranchissement de Belgrade, de Salonique, de Constantinople. Il peut arriver même qu'elle consente à régler en commun le sort des provinces asiatiques, et à empêcher qu'à Smyrne, à Beyrouth, à Alexandrie, il ne s'établisse une domination exclusive. Dans ce cas, aucun homme sensé ne peut le nier, l'alliance de la France et de l'Angleterre serait aussi naturelle, aussi salutaire, qu'elle est aujourd'hui factice et impuissante.

Il existe, je le sais, des esprits impatiens qui croient qu'il est aisé de devancer les évènemens, et que, dès aujourd'hui, la France, en associant l'Angleterre à ses desseins, pourrait fixer pacifiquement les destinées de l'Orient. C'est malheureusement une de ces illusions qui s'évanouiraient aux premières paroles échangées entre les deux gouvernemens. Encore une fois, l'état actuel de l'Orient convient fort à la politique anglaise, et ce n'est point volontairement qu'elle y renoncera. En attendant que la nécessité pèse sur tout le monde, la France n'a donc qu'un parti à prendre, celui de proclamer très sincèrement, très nettement, quelle est sa politique en Orient, et de se préparer à la soutenir, dans tous les cas, avec ou sans l'Angleterre. Il est, je ne l'ignore pas, plus commode et plus doux de ne rien prévoir, de ne rien préparer, et de s'endormir dans les bras de l'entente cordiale; il est plus commode et plus doux de croire dévotement à la régénération de l'empire ottoman, et de placer dans la chute de tel ou tel favori, dans la réforme de tel ou tel abus, dans la promulgation de tel ou tel hatti-sheriff tous les triomphes de sa politique; il est plus commode et plus doux d'éviter ainsi l'ennui de débattre de grandes questions, la fatigue d'étudier, de connaître, d'apprécier les besoins, les instincts, les intérêts des populations : mais je ne sache pas qu'à aucune époque, aucun pays ait prospéré et grandi au sein d'une telle quiétude. En Orient, il faut le répéter, la France, par sa situation territoriale comme par sa politique traditionnelle, se trouve entre l'Angleterre et la Russie un arbitre naturel. Qu'elle n'abuse pas de cet avantage; mais qu'elle en use, et surtout que par son indolence et par son ignorance elle ne s'en laisse pas dépouiller.

J'ai recherché dans quelles circonstances la France et l'Angleterre pourront s'entendre naturellement, utilement pour l'une et pour l'autre, dans quelles circonstances, au contraire, elles doivent se trouver presque nécessairement séparées. Le résultat de cette recherche, ce me semble, c'est qu'il est également déraisonnable de se déclarer l'adversaire ou le partisan systématique de l'alliance anglaise; c'est qu'en cela, comme en beaucoup d'autres choses, il n'y a rien d'absolu. Quant aux chances probables d'alliance intime, ou, si l'on veut, d'entente cordiale, je les crois très faibles aujourd'hui, et tant que rien ne bougera en Europe. En cas de crise européenne, je les crois bonnes si la lutte s'engage entre le principe libéral et le principe absolutiste, suffisantes s'il s'agit d'une guerre territoriale en Orient, nulles absolument si la guerre éclate en Amérique. Au milieu d'éventualités incertaines, diverses, contradictoires, il me paraît d'ailleurs évident que la saine politique commande de n'avoir aucun parti pris d'avance, et de garder à tout évènement l'entière liberté de son jugement et de ses mouvemens.

Après avoir examiné la situation respective des deux pays indépendamment des cabinets qui les gouvernent et de la politique qui y prévaut, il reste à voir jusqu'à quel point leurs relations peuvent être modifiées par l'existence de tel ou tel ministère, par le triomphe de tel ou tel parti.

Il existe, on le sait, deux partis, les whigs et les tories, qui, depuis 1688, ont alternativement gouverné l'Angleterre. A plusieurs époques, ces partis se sont étrangement mêlés, modifiés, transformés; ils n'en ont pas moins conservé, ils n'en conservent pas moins encore leur nom et leur individualité. Il serait curieux d'examiner quelle a été depuis cent cinquante ans, par rapport à la France, la conduite de ces partis; mais un tel examen dépasserait les bornes de cet article. Je me contente de remarquer qu'ils ont été successivement pour et contre l'alliance française. A son avènement, en 1783, en 1786 et en 1787, Pitt était le partisan déclaré, énergique, de l'alliance, et Fox la combattait avec emportement et persévérance. Lorsque la révolution atteignit son paroxisme, il s'opéra entre ces deux grands hommes d'état un échange absolu. Pitt et les tories craignirent que les principes de la France ne s'emparassent de l'Angleterre, et, secondés par une fraction des whigs, ils se prononcèrent contre elle. Fox, les plus ardens des whigs et les démocrates, lui apportèrent au contraire leur appui systématique. « J'avoue, disait Fox en 1792, que la révolution française a changé toutes mes idées sur les alliances. » Depuis ce

moment jusqu'à 1840, la tradition de Pitt et de Fox s'était maintenue presque sans interruption, et la France avait pris l'habitude de considérer les whigs comme ses chauds amis, les tories comme ses ennemis acharnés. En 1830, à la vérité, les tories reconnurent la révolution de juillet, mais par force, de mauvaise grace, avec des craintes que l'évènement justifia, puisque peu de jours après la révolution les avait renversés. Arrivés par cette révolution, les whigs au contraire se montrèrent d'abord pleins de reconnaissance, pleins d'enthousiasme pour elle, et, pendant dix années, on le sait, les tories ne cessèrent de leur en faire un crime.

Tel était l'état des choses en 1840, quand, au mépris de toutes les traditions de parti, au mépris de tous les précédens, les whigs firent ce que les tories n'auraient pas osé faire, et sacrifièrent brusquement l'alliance de la France à l'alliance de la Russie. Pour leur honneur, pour l'honneur de leur parti, on voudrait croire qu'ils y furent déterminés par des évènemens graves, par des considérations sérieuses; malheureusement il n'en est rien, et plus le temps s'écoule, plus on est forcé de reconnaître qu'ils cédèrent uniquement à de misérables rancunes, à de pauvres ressentimens. C'est dans l'histoire des whigs un triste épisode, et nous avons le droit de le leur dire. Mais veut-on en conclure que, comme en 1792, il s'est opéré entre eux et les tories un échange complet de sentimens et de rôles? Veut-on en conclure que si nous avons à nous plaindre des uns, nous avons à nous louer des autres, et qu'avec ceux-ci plus qu'avec ceux-là l'alliance est possible? C'est la thèse que soutient en France le ministère, par instinct et par intérêt, par goût et par calcul. Or, cette thèse est absolument fausse, et il suffira pour le démontrer de quelques faits et de quelques raisonnemens.

On sait quelle était, en 1840, la situation du cabinet whig. Depuis plus d'une année, lord Palmerston, irrité contre la France, avait accepté les ouvertures de la Russie, et posé à Saint-Pétersbourg les bases d'une nouvelle alliance. Il est permis de douter que lord John Russell connût tous les desseins de lord Palmerston; absorbé par les soins chaque jour plus difficiles de la lutte parlementaire, lord John Russell accordait à son collègue toute confiance et le suivait aveuglément. D'un autre côté, plusieurs membres importans du cabinet, lord Melbourne, lord Lansdowne, lord Holland surtout, refusaient d'abjurer tout à coup l'ancienne politique des whigs, et manifestaient le vif désir de rester fidèles à la France. Outre cette difficulté tout intérieure, il y en avait une autre dont il fallait bien tenir compte.

Le cabinet, à cette époque, s'appuyait sur une coalition de whigs et de radicaux. Or, en supposant qu'on entraînât les whigs, restaient les radicaux, dont les vieilles sympathies ne paraissaient pas se démentir. Ainsi, d'une part, une résistance sérieuse au sein même du conseil; de l'autre, une opposition presque certaine parmi les membres ministériels : voilà les obstacles que lord Palmerston devait vaincre! Où trouva-t-il la force nécessaire pour en venir à bout? Il serait puéril de paraître l'ignorer : ce fut dans l'adhésion formelle et presque unanime des tories. Les tories avaient, comme parti et comme individus, conservé d'intimes relations avec les cabinets étrangers et leurs représentans; il fut donc aisé de leur faire comprendre qu'après tout, en se séparant de la France, lord Palmerston revenait à leur politique, et qu'ils lui devaient leur appui. Aussi le duc de Wellington et lord Aberdeen consultés déclarèrent-ils très positivement qu'ils approuvaient lord Palmerston, et qu'ils étaient prêts à le défendre. Lord Aberdeen alla plus loin, et écrivit une lettre qui depuis a été colportée à Paris, et dans laquelle il disait « que la récente conduite de lord Palmerston effaçait ses anciens torts. » Ce sont là des faits parfaitement connus aujourd'hui, et que M. le ministre des affaires étrangères ignore moins que personne.

Il est d'ailleurs inutile, pour établir cette complicité des tories, d'aller fouiller dans leurs conversations et dans leurs correspondances. Leurs actes publics, leurs discours, leurs écrits, en font foi. Ainsi que reprochait dans les premiers temps à lord Palmerston le *Quarterly Review*, organe accrédité et considérable des tories? Est-ce d'avoir rompu avec la France? C'est, tout au contraire, de l'avoir trop ménagée; c'est de lui avoir offert de trop larges concessions. Aujourd'hui même, en mars 1845, bien que la tactique des tories ait changé, la même revue ne peut s'empêcher de revendiquer pour son parti une partie notable, la plus grande partie des échecs de la France en 1840. « Rarement, dit-elle, depuis la révolution il avait existé un gouvernement aussi faible que celui de 1840, et cependant à cette époque, l'Angleterre put prendre dans les affaires de l'Europe une part hardie, décisive et brillamment heureuse; ce qui fit alors la force de l'Angleterre et ce qui détermina ses grands succès, ce fut l'unanimité de tous ses hommes d'état et le patriotisme élevé qui les empêcha de subordonner les grands intérêts du pays aux querelles parlementaires. Et croit-on que cette unanimité d'hommes d'ailleurs divisés par les luttes de parti fût un fait accidentel et fortuit? Pas le moins du monde. *Ce fait résulta de ce que la politique adoptée par lord Pal-*

merston n'avait pas pour fondement le caprice personnel, l'opinion individuelle d'un homme, mais était de fait la vieille politique de l'Angleterre, cette politique que le temps a sanctionnée. »

Veut-on que les revues et les journaux ne signifient rien? Qu'on écoute le duc de Wellington déclarant en plein parlement, le 26 janvier 1841, « qu'il approuve pleinement et sans réserve la politique suivie dans l'affaire d'Orient par le cabinet whig. » Qu'on écoute au même moment les hommes d'état, les orateurs de tous les partis, le parti radical excepté, enchérissant l'un sur l'autre et célébrant avec fracas le grand triomphe de la politique britannique. En présence de paroles si positives, il est permis de se demander par quel aveuglement ou par quel calcul M. le ministre des affaires étrangères disait, dans la séance du 22 janvier 1844, « qu'à la vérité une *offense* avait été faite à la France, mais que le cabinet de qui provenait cette *offense* étant tombé, la France n'avait plus à s'en plaindre. » C'est une façon un peu expéditive d'en finir avec de justes griefs, et de sacrifier à je ne sais quel intérêt du moment les intérêts permanens et la dignité de son pays.

A parler net, des trois partis qui ont un nom en Angleterre, un seul, le parti radical, était en 1840 bien disposé pour la France. Les whigs, maîtres du pouvoir, hésitaient et se divisaient entre eux. Les tories, malgré le sentiment qui porte toute opposition à blâmer la politique de ses adversaires, les tories n'hésitaient pas, ne se divisaient pas, et en se prononçant nettement, unanimement contre la France, faisaient pencher la balance et décidaient la question. Voilà, en 1840 et au commencement de 1841, l'état exact des esprits. Cependant il est arrivé que la politique imaginée par lord Palmerston, approuvée par les tories, n'a produit aucun des bons effets qu'on en attendait. Il est arrivé que le lendemain de l'exécution du fameux traité l'empire ottoman était plus chancelant, plus troublé que jamais, tandis que la France, outragée, vaincue, humiliée, nourrissait contre un allié infidèle un vif et profond ressentiment. Sir Robert Peel alors a trouvé commode et habile de refuser pour son parti, comme pour lui-même, une responsabilité pesante, et d'en rejeter le fardeau tout entier sur lord Palmerston et sur les whigs. C'est de la part de sir Robert Peel et des tories une tactique toute naturelle. C'est pour lord Palmerston et pour les whigs une juste punition; mais la France ne doit pas être dupe et se figurer ridiculement qu'elle a plus d'amis parmi les conservateurs que parmi les libéraux. En 1841, je l'ai dit, et je le répète, il était bon, il était utile, pour les relations de la France et de l'Angleterre, que le pouvoir changeât de mains. Depuis ce temps, quatre ans

se sont écoulés, et l'expérience a prouvé que, si l'alliance doit jamais se renouer, ce ne sera point à la faveur de quelques politesses mutuelles. Le moment est donc venu de ne plus se payer de vaines paroles et d'aller au fond des choses. Le moment est venu de demander le secret des partis, non à leur conduite accidentelle, mais à leurs instincts, à leurs sentimens, à leurs intérêts véritables.

Une fois la question ainsi posée, il serait peut-être aisé d'établir que, si la France peut trouver en Angleterre quelques sympathies, c'est plutôt dans les classes populaires que dans les classes aristocratiques, plutôt dans l'opinion réformiste que dans l'opinion conservatrice. Il serait aisé de démontrer aussi que, si une crise éclatait en Europe, il y aurait pour la France plus de chances de bon accord avec un ministère whig-radical qu'avec un ministère tory. Mais à quoi bon? D'une part, lord Palmerston et ses amis par point d'honneur ou par entêtement paraissent persister à l'égard de la France dans une hostilité puérile; de l'autre, ce ne sont, à vrai dire, ni les whigs ni les tories qui gouvernent, mais un ministère d'hommes intelligens, raisonnables, habiles, qui ont rompu avec les mauvaises passions de leur parti, qui ont accepté ce qui leur a paru praticable dans les principes de leurs adversaires. Ce que ces hommes viennent de faire au dedans avec tant d'éclat et de courage, rien ne prouve que, si l'occasion s'en présentait, ils ne le fissent pas au dehors. Il serait donc aussi injuste qu'impolitique de voir en eux les successeurs de Pitt, les héritiers de Castelreagh et de leur attribuer des préjugés et des petitesses dont ils tendent chaque jour à se défaire. Il suffit d'avoir constaté que la question internationale et la question ministérielle sont en Angleterre profondément séparées; il suffit d'avoir prouvé qu'entre deux majorités dont l'une aurait pour appoint nécessaire les ultra-tories, l'autre les radicaux, ce n'est point la première, en définitive, qui serait la plus favorable à la France. Les ultra-tories se croient de temps en temps obligés de faire, avec douleur, quelques concessions à l'esprit du siècle, mais cet esprit ne leur en paraît pas moins un ennemi odieux et dangereux. Les radicaux, au contraire, l'aiment et espèrent en lui. Or, ultra-tories et radicaux savent également qu'il a son siége à Paris plutôt qu'à Vienne, plutôt qu'à Berlin, et au besoin ils agiraient en conséquence.

Je le répète, au surplus, c'est là, en présence du cabinet actuel, une question oiseuse, une question sur laquelle il est inutile de s'appesantir, et que le temps se chargera de résoudre.

Faut-il croire maintenant que ce qui est faux pour l'Angleterre

soit vrai pour la France, et que le ministère actuel soit plus propre que tout autre ministère à maintenir de bonnes relations entre les deux pays? On peut dire, sans rien exagérer, qu'à cette question les faits ont déjà pleinement, péremptoirement répondu. Le ministère actuel est arrivé au pouvoir, il y a cinq ans, quand la paix paraissait compromise, quand l'alliance anglaise était rompue. Pour éviter toute chance de guerre et pour renouer l'alliance, il n'est pas de sacrifice auquel il n'ait consenti, de condition qu'il n'ait subie, et néanmoins (c'est lui-même qui le proclame) peu s'en est fallu, l'été dernier, qu'à propos de la reine Pomaré, l'alliance ne se brisât de nouveau et que la guerre n'eût lieu. Comment en serait-il autrement? Pour que deux peuples susceptibles, jaloux de leur honneur, et souvent rivaux d'influence ou d'intérêt, puissent vivre en bon accord, il faut, d'une part, qu'ils se craignent et se respectent mutuellement, de l'autre, qu'ils aient pleine confiance dans ceux qui les représentent. Or, la première condition n'existe pas en Angleterre, ni la seconde en France. En Angleterre, on s'est habitué à croire qu'aujourd'hui, comme en 1840, le gouvernement français est déterminé à tout souffrir, à tout céder, plutôt que de risquer une guerre européenne. En France, on s'est habitué à penser que M. le ministre des affaires étrangères, quand il a toute sa liberté, ne peut rien refuser à l'Angleterre. Je n'examine pas en ce moment si cette double conviction est bien ou mal fondée; je dis qu'elle existe, et que, tant qu'elle existera, elle doit envenimer tous les différends, aggraver toutes les négociations. Je dis, en outre, que, si les exigences n'ont pas de terme, les concessions en ont un, et qu'un jour peut venir où la mesure étant comblée, la paix et l'alliance périront par suite des faiblesses même à l'aide desquelles on aura voulu les préserver.

Que le ministère, tant qu'il lui plaira, se présente donc à l'Angleterre et à la France comme le seul sauveur de la paix, comme le seul conservateur des bonnes relations. Depuis long-temps, la France sait à quoi s'en tenir, et l'Angleterre commence à le savoir.

Je crois avoir établi suffisamment que les efforts du cabinet, depuis quatre ans, pour renouer l'alliance anglaise ont été impuissans, et que jamais les deux peuples, sinon les deux cabinets, n'ont été plus hostiles l'un à l'autre. Je crois avoir prouvé qu'une sage politique ne doit considérer l'Angleterre ni comme une amie naturelle, ni comme une alliée nécessaire, mais comme une puissance neutre dont il est bon de se rapprocher ou de s'éloigner, selon les circonstances. Je crois enfin avoir démontré qu'il est absurde de faire reposer les bonnes re-

lations des deux pays sur le triomphe de tel ou tel parti, sur l'existence de tel ou tel cabinet. Tout cela posé, il reste à en tirer la conséquence. Or, la conséquence, selon moi, c'est qu'il est temps d'en finir avec les faux semblans, avec les vaines paroles, avec les illusions de toute sorte. La conséquence, c'est que l'alliance anglaise, si elle doit se rétablir un jour, ne se rétablira qu'à la suite d'une grande entreprise tentée, suivie en commun, avec persévérance et succès. Un orateur qui fait souvent payer cher au ministère l'appui qu'il lui prête, M. de Gasparin, disait, au mois de janvier dernier, que l'alliance anglaise, excellente du reste, avait un seul tort, celui d'être stérile. M. de Gasparin avait raison. L'alliance anglaise, depuis quatre ans, est stérile, entièrement stérile, et c'est là ce qui justifie toutes les attaques de l'opposition. L'opposition a la faiblesse de penser que, si la paix est désirable, ce n'est pourtant pas le premier des biens, et qu'il n'y a ni vérité ni prudence à proclamer bien haut que la guerre coûte toujours plus qu'elle ne rapporte. L'opposition a le malheur de croire, en outre, qu'après les évènemens de 1840, la dignité la plus commune, la prévoyance la plus vulgaire, devaient empêcher qu'on ne se précipitât, comme on a paru le faire, dans l'alliance anglaise, sans condition et sans garantie. Cependant l'opposition, pas plus que la France elle-même, n'est assez folle pour prétendre que le souvenir de 1840 doive être un obstacle éternel à toute association des deux pays dans une œuvre à la fois honorable et salutaire. Que cette œuvre apparaisse, et devant elle tomberont sans contredit toutes les rancunes, toutes les susceptibilités nationales; mais, pour cela, il faut plus que des mots, plus que des courtoisies interministérielles, plus que de vagues déclarations de tribune. Il faut qu'il y ait quelque noble et grande cause à défendre, quelque intérêt sérieux et considérable à faire prévaloir. Ceux qui aiment, ceux qui désirent l'alliance anglaise, devraient y songer, au lieu de borner leur ambition à replâtrer tant bien que mal de mesquines querelles, et à raviver, tout en les déclarant mortes, de vieilles jalousies. On parle beaucoup, depuis quelques années, de grande et de petite politique. Il y a, en effet, deux politiques qui méritent ces noms. L'histoire dira laquelle des deux est aujourd'hui pratiquée.

Pour ma part, je ne saurais appeler grande politique celle qui, aussi inhabile à prévenir les difficultés qu'à les bien résoudre, vit au jour le jour, sans se souvenir du passé, sans comprendre le présent, sans prévoir l'avenir, celle dont tous les efforts s'épuisent à étayer une situation qui s'écroule, celle enfin qui, comme elle l'avoue elle-même,

préoccupée du dedans plus que du dehors, laisse aux autres les vues lointaines, les nobles projets, pour se vouer à la plus étroite, à la plus égoïste des pensées. Une telle politique, si elle pouvait s'établir définitivement, perdrait, j'en suis convaincu, la France après lui avoir enlevé sa considération dans le monde.

Quoi qu'il en soit, je le répète, c'est une entreprise puérile que de vouloir rétablir l'alliance anglaise, sans que cette alliance se trouve amenée, motivée, scellée par un intérêt commun et par une action commune. Jusqu'à ce que cet intérêt se montre, jusqu'à ce que cette action se réalise, les deux pays pourront vivre en paix; mais ce sera une paix telle que M. Guizot la décrivait l'an dernier, une paix factice, incertaine, pleine de méfiances et de jalousies réciproques, une paix, par conséquent, à la merci du plus petit incident. J'ajoute que cette paix aura d'autant moins de chances d'être durable, que de plus durs sacrifices lui seront faits par ceux qui gouvernent la France.

Je ne terminerai point cet article sans une observation sur laquelle j'appelle toute l'attention de ceux qui, des deux côtés de la Manche, espèrent encore l'union sincère, l'union cordiale et féconde des deux peuples. On se plaint souvent à Londres, et ce qui est plus étrange à Paris, de ce qu'on nomme le langage violent, amer, insultant, de la tribune et de la presse française. Qu'après avoir entendu les plus vifs discours de l'opposition en France, on veuille bien écouter ceux qui se prononcent à la chambre des communes ou à la chambre des lords; qu'après avoir lu nos journaux et nos revues, on prenne la peine de parcourir les journaux et les revues d'Angleterre, et je défie qu'on ne soit pas frappé du contraste; je défie qu'on ne reconnaisse pas immédiatement qu'il y a du côté de la France cent fois plus de convenance et de modération. A-t-on jamais vu en France, je ne dis pas un des ministres actuels, mais un ministre quelconque, s'exprimer sur un différend international comme s'est exprimé sir Robert Peel au début de l'affaire de Taïti? A-t-on jamais vu un député, même de l'opposition avancée, injurier personnellement un ministre anglais ou russe comme M. Cochrane, membre tory des communes, a injurié M. Piscatory, sans que le chef du cabinet y trouvât à redire? A-t-on jamais vu l'orateur le plus excentrique traiter une fraction du parlement britannique comme lord Brougham traitait l'an dernier tous ceux qui, dans les chambres françaises, ne partageaient pas son enthousiasme pour M. Guizot? Si, du parlement, on passe aux journaux et aux revues, c'est bien autre chose : whigs, tories, radicaux même, tous répètent tous les jours, sur tous les tons, qu'en France il serait injuste

de demander aux hommes d'état, quels qu'ils soient, une moralité, une honnêteté, une droiture, qui n'existent pas dans le pays; whigs, tories, radicaux, tous s'accordent pour insulter grossièrement, indignement, les hommes qui, dans tous les partis, honorent le plus la France. Pendant quelque temps, M. Guizot seul était épargné : il ne l'est plus, excepté dans deux ou trois journaux qui sont sous la dépendance directe de sir Robert Peel; mais, il faut en convenir, ce sont les whigs qui, dans ce honteux concert, font la partie principale. J'ai sous les yeux une revue écrite notoirement sous la direction de lord Palmerston, rédigée par le frère de son secrétaire, et à laquelle il fait de fréquentes communications. Je rougirais d'indiquer ici les calomnieuses insultes que cette revue (*Foreign Quarterly Review*) adresse confusément, dans son dernier numéro, à M. Thiers, à M. Guizot, à M. Molé. Est-ce ainsi, je le demande, que, malgré nos justes ressentimens, nous avons, à aucune époque, parlé de sir Robert Peel, de lord John Russell, de lord Stanley, de M. Macaulay, de sir James Graham, de lord Palmerston lui-même? Et cependant, dans le triste conflit de 1840, ce n'est pas l'Angleterre qui a été abandonnée, offensée, humiliée, ce n'est pas l'Angleterre dont les intérêts et la dignité ont reçu la plus déplorable atteinte.

Je ne cite point ces faits dans un esprit misérable de récrimination. Les orateurs et les écrivains de l'Angleterre peuvent dire des hommes d'état français et de la France tout ce qu'il leur plaît, j'espère que nous nous respecterons toujours assez nous-mêmes pour ne pas les imiter, et pour conserver l'avantage du bon goût et des convenances; mais je voudrais du moins que, dans leur ardeur pour l'entente, certains organes ministériels à Paris n'eussent pas l'éternel parti pris de placer les torts où ils ne sont pas et de décrier la tribune et la presse française au profit d'une tribune et d'une presse cent fois moins modérées. Je voudrais qu'ils se souvinssent quelquefois de ce qui se fait, de ce qui se dit, de ce qui s'imprime à Londres, et que leur indignation, leur colère contre quiconque travaille à brouiller les deux pays, allât, de temps à autre, à la véritable adresse. Je voudrais, en un mot, qu'en France on s'étudiât moins à donner raison, toujours raison à ceux qui déchirent la France. Personne, on le sait, n'est moins disposé que moi à méconnaître ce qu'il y a en Angleterre de grandeur et de puissance. Personne n'est moins disposé à éprouver pour un tel pays, pour un tel peuple, les sentimens d'une haine étroite et d'une aveugle rancune. Jusqu'à 1840, j'avais beaucoup espéré de l'alliance des deux grands états constitutionnels de l'Europe : je ne

désespère pas encore de voir un jour cette alliance se renouer et produire d'heureux fruits; mais je suis avant tout de mon pays, et ma raison s'indigne, mes sentimens se révoltent quand je vois des hommes, dont je ne puis méconnaître l'intelligence et la raison élevée, accepter si facilement, si stoïquement les inconvéniens et les humiliations d'une condition subordonnée. Ce n'est pas sérieusement que, pour resserrer les nœuds de la coalition, on prétend chaque jour à Londres que les trophées de l'empire nous empêchent de dormir, et que si une main vigoureuse ne contenait le torrent, il déborderait bientôt et ravagerait l'Europe entière. Par de bonnes et de mauvaises raisons, la France a cessé d'être ambitieuse, et si elle rêve quelque chose, ce n'est certainement point la conquête du monde; mais sans aspirer à la situation exagérée de 1812, la France au moins aimerait à ne pas déchoir de la situation modérée de 1830. La force des armes et des revers non moins inouis que ses succès antérieurs lui ont enlevé la première. Ne mériterait-elle pas toute sorte de dédains si, sans résister, sans protester, sans se plaindre, elle perdait aussi la seconde? Et cependant, je le demande à tout homme de bonne foi, la France, quinze ans après la révolution, dix ans après le rétablissement complet de l'ordre, est-elle aujourd'hui aussi forte, aussi honorée, aussi influente qu'au lendemain même de 1830, au milieu des troubles civils, quand ses armées étaient moins nombreuses, ses arsenaux moins bien garnis, ses flottes moins considérables? Pour savoir à quoi s'en tenir, il suffit de se promener un peu en Europe, en Angleterre surtout, et de comparer ce qui s'y dit, ce qui s'y écrit, à ce qui s'y disait, à ce qui s'y écrivait en 1831. Le contraste est aussi frappant que pénible, aussi saisissant que déplorable. Tant pis pour ceux qui ne l'aperçoivent pas ou qui, l'apercevant, n'en sont pas douloureusement affectés.

En résumé personne, pas même ceux qui l'ont inventée et dénommée, ne croit aujourd'hui à l'entente cordiale. Personne d'un autre côté, pas même ceux qui en ont le plus souffert, ne veut sacrifier aux évènemens de 1840 les vrais intérêts du pays. La question est donc de savoir quand et dans quelle mesure il est bon que les deux pays se séparent ou s'unissent, quand et dans quelle mesure les rapports entre eux doivent passer de la méfiance à la froideur, de la froideur à la cordialité. Une telle question n'a rien d'absolu et ne peut se résoudre que selon la nature des débats qui surgissent, selon la situation politique et géographique des puissances engagées dans ces

débats. La seule chose qu'il y ait à faire pour le moment, c'est enfin de garder précieusement sa liberté, tout en évitant autant que possible les difficultés secondaires et les querelles sans gravité, tout en maintenant par conséquent ce que M. Guizot appelait il y a deux ans « la bonne intelligence sans intimité. » Mais que personne ne l'oublie, pour que cette bonne intelligence existe, il est indispensable qu'il y ait dans les relations des deux peuples la réciprocité la plus parfaite, l'égalité la plus rigoureuse. Il est indispensable qu'on perde, à Londres comme à Paris, l'habitude de croire que la France seule a besoin de la paix, et qu'elle est prête à faire à ce besoin toute espèce de sacrifices. Il est indispensable surtout qu'on n'essaie pas sans cesse de relever l'inanité des faits par la pompe des mots, et de célébrer comme d'éclatans triomphes les plus tristes échecs. Dans cette contradiction perpétuelle des actes et des paroles, il y a quelque chose qui froisse, qui blesse, qui irrite tous les sentimens nationaux. On peut quelquefois tolérer, excuser une faiblesse qui s'avoue et se produit avec modestie. On est à juste titre sévère, impitoyable pour une faiblesse qui s'exalte elle-même et qui se vante. Je sais de bons esprits et de nobles cœurs qui pour quelques années croient la France condamnée à l'impuissance et à l'immobilité. J'espère qu'ils se trompent; mais quand par malheur ils diraient vrai, encore ne faudrait-il pas qu'on voulût tromper la France sur sa situation et lui donner une époque d'abaissement pour une époque glorieuse. Quand on lit l'histoire d'Angleterre depuis cent cinquante ans, on voit que pour elle aussi il a existé de telles époques. Elle s'en est relevée parce que toujours quelques ames généreuses ont refusé d'en accepter les misères, d'en partager les découragemens.

P. Duvergier de Hauranne,
Député.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

A NINIVE.

I. — L'ARCHITECTURE ASSYRIENNE.

L'Égypte a été partout explorée. Dans les loisirs que leur laissait la victoire, les soldats de la république française ont escorté nos savans aux Pyramides et au milieu des ruines de Memphis; Thèbes leur a ouvert ses portes, et Desaix, en passant à Philé, a gravé son nom sur la croupe d'un grand sphinx. Après eux, suivant le chemin qu'ils avaient tracé si glorieusement, Champollion est allé déchiffrer les hiéroglyphes de Louqsor et de Medinet-Abou. Depuis long-temps donc, l'Égypte était connue, la plupart de ses monumens, traduits par le burin, nous avaient transmis les arts et la religion des Pharaons. Palmyre, cette ville pour ainsi dire fabuleuse, dont l'Arabe jaloux ne laisse point approcher le voyageur, a vu Volney s'asseoir à l'ombre de ses mille colonnes. Doutant de tout, interrogeant le passé, le philosophe a reposé sa tête sur le parvis du temple du Soleil. C'est là qu'il médita *les Ruines*. Nous connaissions Persépolis; l'incendie auquel Alexandre, ivre de vin de Perse, applaudit sur les marches brisées du trône de Darius, n'a pas tout consumé; et de nobles débris ont échappé

à la torche sacrilége de la courtisane qui, pour rivaliser avec son royal amant, voulut, elle aussi, venger la Grèce en brûlant le palais de Xercès.

Seules, Babylone et Ninive, ces deux villes réprouvées de Dieu, n'avaient rien laissé entrevoir de leurs somptueux édifices ensevelis sous de vastes monticules; et si le chamelier arabe ne leur avait, par tradition, conservé leurs noms antiques, *Babel*, *Neïnivèh*, qui pourrait dire aujourd'hui où elles furent? Les restes de ces cités maudites avaient toujours échappé aux investigations les plus minutieuses, et, à part quelques débris d'inscriptions inintelligibles, rien n'était venu en révéler la trace. Quelques tertres espacés étaient les seuls indices auxquels on pût reconnaître l'emplacement des deux villes. Une poussière brûlante, des fragmens de briques calcinées couvraient au loin le sol, comme si Dieu avait voulu que leurs cendres jetées au vent et leurs ossemens épars prouvassent que ces deux reines de l'Asie étaient restées sans sépulture. Dieu l'avait annoncé aux hommes par la bouche de ses prophètes. A Babylone, Jérémie avait dit : « Babylone, la noblesse des royaumes, l'excellence et l'orgueil des Chaldéens, sera comme quand Dieu renversa Sodome et Gomorrhe. » Nahum s'écriait : « Le Seigneur prononcera ses arrêts contre vous, prince de Ninive; le bruit de votre nom ne se répandra plus à l'avenir; j'exterminerai les statues et les idoles de la maison de votre dieu; je la rendrai votre sépulcre, et vous tomberez dans la poussière. » Jonas, en parcourant la ville d'Assur, ne cessait de répéter : « Dans quarante jours, Ninive sera détruite. » Et depuis 2031 ans pour Babylone, 2471 pour Ninive, la mort, la solitude, ont succédé aux clameurs des peuples, à l'animation de ces capitales si florissantes. Rien de la ville de Sémiramis, rien de celle de Ninus.

Cependant le voyageur inquiet et avide cherchait encore; un coin d'une tablette cunéiforme, un morceau de brique émaillée, l'encourageaient. S'il parvenait à trouver un onyx sacré, un cylindre ou l'un de ces cônes d'agate, amulettes symboliques des prêtres chaldéens, heureux il quittait le sol où le Mède Cyaxare fit crouler dans la poussière le trône de Sennachérib et celui où Balthazar avait fait dresser son pompeux festin. En voyant ces solitudes que la colère de Dieu, plus encore que la gloire des rois, avait rendues célèbres, il se disait : La prédiction est accomplie. L'historien refeuilletait les livres, et ne pouvait déduire aucun fait certain des vieilles traditions; il s'efforçait d'accorder entre eux tant de récits contradictoires, et cherchait en vain à découvrir la vérité sous le voile épais qui la cachait. L'antiquaire se

résignait moins facilement à la perte des grands monumens inconnus de Babylone et de Ninive : qu'étaient devenus les ouvrages de Nemrod et de Ninus? Les admirables travaux de Sémiramis et de Nitocris étaient-ils donc perdus sans espoir? Les pagodes, les idoles de l'Inde s'étaient conservées; la sculpture des Perses, celle des Égyptiens nous étaient connues; mais entre la Perse et l'Égypte il y avait de vastes contrées jadis peuplées, jadis florissantes, où de puissans empires avaient eu une longue durée. Il y avait eu là de grands centres d'une civilisation primitive, où d'ambitieux monarques avaient étalé leurs trophées sur les murs de palais somptueux; et un bruit vague, arrivé jusqu'à notre âge, disait qu'ils y avaient fait sculpter leurs triomphes. L'art avait donc été en honneur chez ces nations; il y avait eu une sculpture assyrienne ou babylonienne, et cette sculpture avait disparu! Quel vide à combler dans l'histoire de l'art! aussi l'archéologue en gémissait, il continuait ses investigations, interrogeant encore sous sa tente le Bédouin de l'Euphrate, pour apprendre quelque chose de Babylone, et demandant au Kurde du Tigre ce qu'il savait de Ninive. Il lui semblait que Dieu avait assez appesanti son bras vengeur sur ces villes. Les peuples qu'il avait maudits étaient morts; les nations proscrites avaient disparu; sa force avait assez fait justice de leurs crimes; le jour n'était-il pas venu de laisser voir aux générations nouvelles les traces imposantes d'un châtiment sévère et mérité?

C'était aux bords du Tigre, c'était dans le voisinage de Mossoul que devait être révélé ce grand et impénétrable mystère de l'art assyrien. En face de cette ville, assise sur la rive droite du fleuve, s'élèvent sur le bord opposé deux monticules assez étendus, auxquels se relient les extrémités d'une vaste enceinte, évidemment les restes d'un rempart très épais et encore très élevé. De ces deux éminences, l'une est factice, c'est-à-dire qu'elle porte partout la trace de constructions que prouve d'ailleurs sa forme assez régulière. L'autre, qui est naturelle et rocailleuse, laisse également apercevoir çà et là des vestiges de maçonneries antiques, au-dessous des maisons d'un village arabe qui porte encore le nom de *Neïnivèh*, ou *Nebi-Ounous* (tombeau de Jonas), à cause d'une pierre ornée de caractères que les musulmans conservent religieusement dans une petite mosquée attenante au village. Le fanatisme des habitans ne permet pas de voir cette relique, qu'ils disent être la pierre sépulcrale du prophète; et l'on ne peut vérifier si du moins elle porte des caractères assyriens. Il faut s'en rapporter au dire des gens du pays, et croire. C'est donc en ce lieu que mourut le prophète; c'est là qu'assis à l'ombre du lierre que Dieu fit croître

au-dessus de sa tête, Jonas menaça les Ninivites de la vengeance céleste; c'est là aussi qu'était cette célèbre Ninive, si corrompue et si orgueilleuse, si implacable dans ses haines, si barbare dans ses vengeances; enfin, c'est bien le sol où le fils de Bélus fonda la ville à aquelle il donna son nom, et qu'il voulut faire la plus grande et la plus belle de toutes les villes. Ces lieux virent Ninus, abdiquant pour cinq jours, céder son sceptre à un caprice de femme, et l'ambitieuse Sémiramis égorger, pour régner seule, l'homme qui l'avait, par amour, élevée au trône d'un grand empire.

En face de ces vestiges que le temps a nivelés, comme il nivelle tout, et de ce monticule qui s'élève seul au-dessus de la plaine, on peut croire qu'on a devant soi les cendres du splendide bûcher de Sardanapale; car sait-on à laquelle des deux destructions de Ninive rapporter ces ruines? Cette terre, aujourd'hui si aride et si dépeuplée, une population innombrable et active l'a embellie de ses ouvrages, l'a ébranlée de ses danses joyeuses, sillonnée de ses chars de triomphe, et les Juifs captifs l'ont fécondée de leurs sueurs, arrosée de leurs larmes, sans que Tobie, devenu ministre du grand roi, ait rien pu pour adoucir leur sort. C'est cette contrée jonchée aujourd'hui de débris à perte de vue que Jonas mit trois jours à parcourir, avertissant le peuple de ses péchés, l'exhortant au repentir, et le menaçant de la colère de Dieu. Toute l'histoire de Ninive se déroule à l'aspect de ces lieux désolés : la pompe de ses rois, ses victoires, ses malheurs et sa ruine, dont l'aspect n'a pas changé, comme si Dieu avait voulu en faire un grand exemple pour les générations futures.

L'antiquaire peut donc prendre le tombeau de Jonas ou le village de Neïnivèh pour point de départ de ses investigations, et l'intérieur du périmètre décrit par les longues murailles de terre qui se rattachent aux deux monticules pour le théâtre de ses recherches. Le sol, peu accidenté et de même nature, n'offre aucun point indicateur qui trahisse quelque place intéressante, et on a beau le parcourir en tous sens, on n'y rencontre rien qui attire l'attention; mais le grand monticule factice, dont les flancs entr'ouverts et crevassés laissent voir çà et là des rangées de briques larges, épaisses, et cimentées avec du bitume, offre plus de chances de découvertes. Des voyageurs, des antiquaires, ont, à différentes époques, fait des recherches dans cette plaine. Tout leur attestait le plan d'un grand édifice, d'une citadelle, d'un temple ou d'un palais; cependant rien d'entier, rien de complet ne leur permit de déterminer avec assurance ni l'époque, ni l'espèce, ni la construction de ce monument. Personne

n'avait pu constater le caractère de l'art assyrien, ni l'étendue de Ninive, et tout espoir semblait être perdu, quand le gouvernement français eut la pensée d'envoyer à Mossoul un consul, M. Botta. C'est à lui que le sort avait réservé l'honneur d'une découverte que l'insuccès de ses devanciers ne pouvait faire espérer. Comme ceux-ci, il dirigea tout d'abord ses recherches sur le grand monticule de Neïnivèh. Il n'y trouva, avec beaucoup de peine, qu'un entassement de briques enduites de bitume, et quelques fragmens d'une pierre grise, gypseuse, et portant des traces de sculptures presque effacées, mais qui trahissaient un ciseau habile et un caractère antique original. Rien malheureusement n'était complet, et il était impossible de reconnaître un plan ou une construction quelconque dans le chaos résultant du bouleversement des édifices qui jadis avaient couronné cette éminence. Là, comme en beaucoup d'endroits, il semblait que l'on eût, après coup, enlevé les pierres, arraché les briques, très probablement pour faire servir les unes et les autres à la construction d'une ville ou de maisons modernes. Tous les voyageurs qui ont exploré le territoire de Babylone (et j'ai pu moi-même constater le fait) ont indiqué la petite ville arabe de Hellah, bâtie sur l'Euphrate, au centre des immenses ruines de la ville de Bélus, comme ayant été entièrement élevée au moyen de matériaux provenant des édifices antiques. Ainsi, les murs ou le pavé des cours dans les maisons d'Hellah laissent voir à leur surface nombre d'inscriptions cunéiformes qui font reconnaître des briques arrachées aux ruines de Babylone. De même, en remarquant que toutes les maisons de Mossoul sont construites en briques revêtues de plaques d'une pierre gypseuse exactement semblable à celle qui se retrouve dans les profondeurs des fouilles faites à Neïnivèh, on s'explique la disparition des blocs de pierre dont M. Botta n'a retrouvé que de minces débris, et on demeure convaincu que les somptueux palais de Sardanapale ou de Sennachérib ont fourni des matériaux aux constructions arabes de Mossoul et des villages environnans. Il était naturel que ces populations profitassent de la proximité des grandes carrières factices que recélaient les monticules de la plaine en face de Mossoul et les immenses murailles qui bordent le Tigre. C'est pour les habitans aujourd'hui une mine inépuisable, et l'on y voit journellement des ouvriers occupés à en extraire avec précaution de grandes briques très bien faites et parfaitement conservées, qui leur évitent la peine d'en fabriquer de nouvelles. Ils pensent d'ailleurs que celles qu'ils trouvent toutes faites, éprouvées par tant de siècles, leur présentent des garanties certaines de solidité. C'est à

ces emprunts successifs faits aux ruines antiques qu'il faut en grande partie attribuer le nivellement qui s'est opéré d'âge en âge, et qui tend à aplanir tout-à-fait le sol de Ninive, comme celui de Babylone. Par suite de ces raisons, les recherches de M. Botta à Neïnivèh étaient, depuis un mois, infructueuses et désespérantes, quand, mieux renseigné, et sur l'indication précise d'un autre point de la plaine que lui donna un paysan, il transporta les pioches de ses ouvriers au village de Khorsabad, distant de Mossoul de quatre heures. Ce n'était pas sans inquiétude et sans douter beaucoup de la véracité de son guide que notre consul s'achemina vers ce nouveau but offert à ses investigations, et quoique, pour y arriver, il eût à cheminer sur un sol partout accidenté par des monticules factices, hérissé de débris de briques ou de morceaux de pierres conservant des traces de taille, il n'osait croire au succès de son exploration. Se défiant des connaissances de son conducteur en fait d'art assyrien, il doutait de la valeur de ses renseignemens, et craignait, non sans raison, de n'avoir à déblayer que les restes de quelque masure moderne ou de quelque vieille église avec des ornemens sculptés dans le goût arménien. Combien de fois, en effet, n'est-il pas arrivé à un antiquaire, au milieu de ces populations ignorantes, d'arriver à des déceptions cruelles après avoir, avec une trop confiante espérance, suivi un cicérone arabe ou kurde? Et pourtant ne faut-il pas que le voyageur étranger ait recours aux gens du pays, s'il veut visiter un lieu qu'il ne trouverait pas seul, ou qu'il mettrait bien du temps à découvrir en marchant au hasard? Mais comment ne pas douter de l'authenticité des récits des Orientaux? Pour un musulman, la création date de l'hégire; pour un chevrier curde ou un chamelier arabe, les années sont des siècles. Bien des fois, en Perse ou en Mésopotamie, on m'a mené au pied d'un vieux mur de mosquée avec autant d'empressement que s'il se fût agi d'une porte de Thèbes, ou bien c'était une pierre ornée de caractères couffiques qu'on me montrait avec autant de complaisance et de satisfaction que si elle eût recouvert les restes de Noé.

Livré à des doutes que paraissait trop bien justifier l'ignorance de ses guides, M. Botta arriva à Khorsabad. C'est un village peuplé de Kurdes demi-sang croisé d'arabe; il est bâti sur une éminence isolée, au milieu de la plaine qu'elle domine de douze à treize mètres environ. A défaut de tessons de briques et de quelques pierres de taille restés à moitié de la hauteur du talus, l'isolement de ce monticule prouverait suffisamment qu'il est factice. La forme de cette éminence est irrégulière; cependant on reconnaît quelques angles que le temps, les

pluies et le passage des hommes et des troupeaux, n'ont pu entièrement effacer. Sur le plateau légèrement ondulé qui forme le sommet étaient bâties une cinquantaine de maisons d'assez pauvre apparence. Le guide était fier de la confiance qu'il croyait inspirer, et que M. Botta sentait réellement s'affermir en face de cette vaste éminence; il était fier surtout de pouvoir montrer des objets auxquels les Européens attachent tant de prix, lui qui avait dormi et fumé sa pipe si nonchalamment sur ces trésors. Aussi offrit-il de commencer aussitôt les recherches dans sa propre maison, et, s'il en était besoin, de la mettre à bas; bien entendu que notre homme espérait un dédommagement, un cadeau ou *bakchich*.

Après quelques investigations faites au dehors, on se convainquit qu'il fallait en venir à attaquer la pauvre chaumière, puisqu'elle paraissait avoir usurpé la place d'un palais. En soulevant la natte poudreuse qui servait de lit à l'Arabe, on reconnut en effet quelques pierres blanchâtres, arrondies par le frottement, et qui, par l'ensemble de leurs formes, paraissaient avoir été travaillées. Encouragé par ce premier aperçu, M. Botta n'eut pas de peine à conclure l'arrangement avec le paysan, et, pour quelques piastres, il acquit le droit de renverser sa cahutte de fond en comble. Le peu de solidité des matériaux facilita l'opération, et, en quelques instans, il ne resta plus de la chétive cabane qu'un peu de poussière et des roseaux brisés. On conçoit que si les habitations du peuple de Ninive ont été élevées de la même manière, il n'a pas fallu au temps ni aux hommes de grands efforts pour les raser, et cela explique pourquoi, à part quelques monticules qui s'élèvent encore çà et là dans la vaste plaine qui borde le Tigre, en face de Mossoul, on ne rencontre que fort peu de vestiges importans.

Le moment était donc venu de tenter la fortune, d'interroger les entrailles de la terre; l'heure était solennelle, et la pioche, mise en contact avec cette terre antique, allait se courber comme la branche de coudrier au-dessus de la terre humide qui cache une source. Le terrain fut donc frappé, percé, et sa croûte, durcie par le poids de vingt-cinq siècles qui l'avaient foulée, ne put bientôt plus défendre les parties inférieures, qui, plus molles, furent vite enlevées et creusées profondément. D'abord jaillirent quelques éclats de pierre, ensuite vinrent des morceaux plus gros, puis le fer ne put entamer des blocs plus forts. Quelquefois on les arrachait avec beaucoup de peine, ou bien il fallait les tourner, les isoler, creuser autour, et alors les espérances grandissaient en proportion de la résistance qu'ils opposaient. Un fragment ébranlé se détacha : c'était une tête, une superbe tête,

au profil droit et pur, d'un caractère antique, avec une coiffure inconnue et une barbe longue et frisée. Elle indiquait un genre de sculpture d'un style nouveau, se rapprochant cependant de celui de Persépolis. Elle avait un relief assez saillant, et devait appartenir à un corps de près de trois mètres. Ceci était plus qu'un indice, c'était une véritable découverte; la pierre était grande, elle devait supporter plusieurs figures; on voyait le haut d'autres blocs; il était présumable qu'il y en avait beaucoup, à en juger surtout par l'étendue du monticule et la forme qu'il présentait au-dessus du point attaqué.

Cependant on n'était qu'au commencement des fouilles; à peine savait-on sur quoi on travaillait; que pouvait-on préjuger de toute cette terre si muette, si sourde jusqu'alors aux invocations des antiquaires? L'espérance était-elle raisonnable? Déjà elle semblait logique, et l'avenir prouva qu'elle était juste. Le point de départ paraissait favorable, puisque du premier coup de pioche on avait mis à nu un amas de pierres, renversées il est vrai, mais sculptées. On continua l'opération, et on suivit la petite tranchée qu'on venait d'ouvrir. De ce moment, M. Botta marcha de découverte en découverte, de surprise en surprise. Toutes les pierres étaient sculptées, elles annonçaient une suite de bas-reliefs, et l'on ne tarda pas à reconnaître que l'on avait entamé une muraille dont la base, encore en place, complétait les figures dont on avait arraché si péniblement les premiers fragmens. Un peu plus loin, on trouva que la muraille tournait à angle droit, puis elle tourna encore. On crut à une porte; on s'en assura en perçant sur le côté, et l'on découvrit l'autre paroi : c'était en effet une porte. Alors il devait y avoir le prolongement du premier mur; on le chercha et on le trouva. Après l'avoir suivi sur une longueur égale à celle que l'on avait déjà, on retrouva encore un angle droit symétrique du premier, et le mur se continuait dans une nouvelle direction parallèle à celle du premier mur découvert. On était donc dans une salle. Mais cette porte que l'on avait ouverte, où conduisait-elle? Elle menait à une autre muraille couverte également de sculptures. Décidément, on tenait une bonne veine, et l'on commençait à comprendre l'espèce et l'arrangement des monumens que l'on cherchait.

Les premiers pas faits dans les tranchées que l'on avait ouvertes avaient été incertains. On avait beaucoup tâtonné, car on ne savait par quel bout attaquer; et puis, si l'on n'était pas dans une bonne voie, tout manquait, on ne trouvait plus; il fallait changer de direction, quelquefois revenir sur ses pas. Ce que je raconte là a été le travail de plus d'un mois; la terre était dure, les ouvriers novices, la mai-

qui les guidait fort indécise. Mais maintenant on savait, on comprenait, et puis l'on tenait un mur; on n'avait qu'à le suivre toujours, jusqu'à ce qu'il manquât. Il n'a pas manqué, il s'est toujours offert, et chaque coup de pioche, chaque panier de terre enlevé, en laissaient voir la suite.

M. Botta travaillait ainsi depuis près de six mois, et il avait déjà mis au soleil 140 mètres de bas-reliefs, un peu endommagés, il est vrai, mais néanmoins dans un état de conservation surprenante pour le temps auquel ils remontaient et pour la durée de l'ensevelissement. Toute cette sculpture était homogène, quant au caractère et à l'exécution; elle était accompagnée d'inscriptions cunéiformes en nombre considérable. Cette première période de la découverte, beaucoup plus heureuse que le consul ne l'avait espéré, avait donné des résultats d'un grand intérêt sous le rapport de l'art. Toutefois l'importance archéologique de ces ruines ne pouvait être bien établie que quand on serait parvenu à avoir un grand ensemble, plus de variété dans les sujets, par suite plus de renseignemens, et surtout quand on aurait pu lire les caractères qui les accompagnaient. Cette découverte soulevait un problème triple dont la solution paraissait très difficile : à quel édifice, à quelle ville, à quel âge de l'histoire se rattachaient ces monumens, et à quel prince devait-on les attribuer? Persans ou médiques, ils étaient importans comme complément d'une civilisation que l'on connaissait déjà; mais ils n'apprenaient rien de nouveau. Assyriens, remontant au temps de Ninive, c'était tout un monde d'idées nouvelles, de données historiques, au point de vue chronologique comme au point de vue de l'art; et ils venaient justement combler une lacune qui faisait le désespoir de tous les antiquaires. Il fallait donc chercher à découvrir par quelque indice, à quelques signes certains, et par une suite de remarques faites sur les monumens mêmes, quel était le nom présumable de ces édifices dont on venait de trouver une petite partie. Et pour atteindre plus sûrement ce but, il était indispensable de pousser les fouilles plus avant. M. Botta ne pouvait à lui seul continuer une si grande opération, car il ne pouvait prévoir où il serait conduit, et s'il n'aurait pas à déblayer sur toute l'étendue du monticule. C'était un travail long, pénible, pour lequel il fallait s'imposer de grandes dépenses; et puis il ne s'agissait plus seulement de faire jaillir de terre une série de bas-reliefs, il fallait, pour que la science en profitât, les retracer avec leur caractère, dans leur style, les rendre une fois pour toutes impérissables, puisqu'on avait été assez heureux pour les retrouver après vingt-cinq siècles. M. le consul de France, dont la

haute intelligence et la capacité s'étaient appliquées jusque-là à des matières fort différentes, n'avait pas toutes les connaissances qu'exigeait ce grand travail, et ses occupations consulaires l'en auraient d'ailleurs empêché. Il prit donc avec désintéressement, et dans une pensée toute patriotique, le meilleur parti que pût lui suggérer le désir de faire profiter son pays d'une découverte aussi importante : il dessina ce qu'il avait mis au jour avec le discernement, le tact, et je dirai même le sentiment nécessaire pour faire comprendre parfaitement le caractère et le style de ces sculptures; il copia également quelques lignes de ces hiéroglyphes énigmatiques, et envoya le tout à Paris, à l'Académie des Inscriptions, en la priant de prêter quelque attention à sa découverte, et, si elle la trouvait digne d'intérêt, si elle la jugeait de quelque importance, de vouloir bien la recommander aux ministres compétens qui pourraient la faire fructifier et fournir les moyens de pousser les recherches jusqu'à la limite de leur utilité.

Le corps savant auquel M. Botta avait fait part de ses premiers travaux, si zélé pour tout ce qui peut agrandir le cercle de nos connaissances, prit le plus vif intérêt à la découverte du consul de France : il la recommanda à MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique en termes si pressans, et leur fit entrevoir sous un point de vue si favorable la nouvelle carrière que M. Botta ouvrait à la science des antiquaires, qu'ils résolurent de concourir généreusement à cette œuvre, et d'envoyer quelqu'un de l'art pour faire les travaux graphiques. Les voyages que j'avais précédemment faits en Orient, notamment en Perse, où j'avais été chargé d'étudier la sculpture des deux époques achéménide et sassanide firent jeter les yeux sur moi, et je fus désigné pour aller à Mossoul remplir la mission de confiance dont il s'agissait. La première chose à faire pour mener à fin une entreprise de cette importance était d'obtenir de la Porte les firmans sans lesquels on ne pouvait s'assurer la libre exploitation de cette mine archéologique. J'avais aussi à me prémunir d'avance contre les obstacles que pourrait susciter la jalousie des fonctionnaires turcs. Ceux-ci chercheraient en effet par tous les moyens à tirer profit de la découverte de ces monumens qu'ils n'auraient pas hésité à détruire s'ils n'avaient écouté que le fanatisme religieux et leur brutalité naturelle. Il fallait donc obtenir du gouvernement ottoman la faculté d'arracher à un sol foulé par des pieds fanatiques, et qui avaient déjà, depuis Mahomet, écrasé tant de précieuses reliques de l'antiquité, les belles sculptures qui allaient enfin faire toucher du doigt cet art assyrien regardé long-temps comme fabuleux, malgré les récits d'Héro-

dote. Il fallait qu'à côté des précieux débris de Thèbes, de Karnak et de Denderah, on vît se placer à Paris les étonnans bas-reliefs de Ninive.

Ce ne fut pas sans quelques difficultés que ces firmans furent délivrés par la Porte sur les vives instances de notre ambassadeur, M. le baron de Bourqueney. Superstitieux et jaloux de ce que recèle la terre, les Turcs veulent toujours voir des trésors cachés sous les monceaux de ruines qui couvrent leur pays. Trop ignorans pour comprendre l'intérêt que la science apporte à tout ce qui rappelle des peuples éteints et un art primitif, ils ne peuvent imaginer qu'il y ait pour les recherches des antiquaires un autre mobile qu'un vil amour de l'or; car s'il est un pays où l'or résume tout, c'est bien la Turquie. Néanmoins, grace aux soins et à l'appui de notre ambassadeur, la Porte accorda tous les firmans nécessaires, et les travaux purent être repris et continués sans que le pacha ou les habitans y aient jamais opposé la moindre résistance.

Nous avons dit que le lieu où M. Botta a fait son intéressante découverte et commencé les fouilles est un village appelé Khorsabad, à quatre heures (1) environ de Mossoul, situé sur la rive gauche du Tigre, mais à une assez grande distance du fleuve, et placé sur un monticule factice qui s'élève de 15 à 18 mètres au-dessus de la plaine immense bornée au nord et à l'est par les montagnes du Kurdistan, au midi et à l'occident par les sables brûlans du désert. Ce village se composait de cinquante à soixante maisons qu'occupaient environ cent cinquante habitans, dont l'expropriation était devenue indispensable. Cette expropriation pouvait s'obtenir d'autant plus facilement, que, depuis long-temps, les villageois désiraient descendre dans la plaine, et aller s'établir auprès d'une petite rivière pour éviter à leurs femmes le transport de l'eau, que la distance et la pente du monticule leur rendaient fatigant. En Orient, tous les travaux du ménage, sans exception, sont abandonnés à la femme, et quelque pénible qu'un de ces soins puisse être, un musulman ne le lui évite jamais; il dérogerait à son rang comme chef de la famille, et croirait manquer à sa barbe.

Il ne fut donc pas difficile de faire consentir les habitans à quitter leurs maisons, pas plus qu'il ne le fut de s'entendre sur l'indemnité à leur payer pour leur déplacement, ou sur celle qui était légitimement due aux propriétaires du terrain. Dans l'empire ottoman, le sol appartient à l'état, c'est-à-dire au sultan. Il est concédé aux villages et

(1) L'heure est calculée sur le pas d'un mulet chargé.

sous-loué aux paysans, qui en prennent à ferme une étendue proportionnée à leurs moyens, et ils en paient le prix en redevances qu'ils acquittent soit en numéraire, soit en nature. La terre est également donnée à des mosquées ou dervicheries à titre de fief; elle constitue le revenu de ces établissemens religieux et sert à les entretenir comme à payer les imans, ou autres desservans. C'était précisément le cas pour Khorsabad, et il fallut traiter avec les chefs de la mosquée principale d'Arbil, l'ancienne Arbelles, qui est à deux journées de Mossoul. Il est assez piquant de voir les palais assyriens devenus le domaine d'une mosquée musulmane, et les ombres pétrifiées de Sardanapale ou de Nabuchodonosor payer une redevance au culte de Mahomet. Les imans, ravis de gagner à ce marché quelques centaines de piastres, en permettant de sonder un terrain qui leur resterait après, consentirent facilement à le laisser creuser en tout sens. Le cadi prit acte de la convention entre les parties, apposa son sceau, reçut quelques piastres, et, désormais maîtres du sol, nous pouvions, le consul et moi, poursuivre la recherche de l'antiquité assyrienne jusqu'à ses profondeurs les plus cachées. Aussitôt que tous ces préliminaires, qui assuraient notre liberté d'action, furent terminés, j'allai m'installer sur les lieux mêmes, et dans une maison bâtie en terre par les soins de M. Botta. Cette misérable maison, vraie cahutte, avait été le sujet d'une discussion très grave entre le consul et le pacha. En dépit de toutes les représentations qu'on put lui faire, le pacha persistait à prendre une chétive construction dans laquelle il n'était pas entré une pierre, pour la *kalèh* ou forteresse destinée sans doute à contenir les trésors trouvés et à les mettre à l'abri d'un coup de main, que lui auraient conseillé très probablement sa rapacité et sa sordide avarice. Nous eussions eu peut-être le plaisir de le voir reculer avec colère devant les immenses blocs de pierre que, nous Européens, nous avions la folie d'exhumer à grands frais, et que sa brutale ignorance lui aurait fait mépriser, ou transformer en plâtre, ainsi qu'il l'avait déjà fait de plusieurs débris trouvés au village de *Neïnivèh;* mais la mort l'enleva au milieu de ses richesses arrachées aux malheureux habitans que la vénalité de la Porte avait confiés à son gouvernement. Les pachaliks de Mossoul et de Bagdad se trouvent encore placés en dehors du *hatti-cherif* ou décret impérial qui a, depuis quelques années, régularisé l'administration des pachas. Autrefois ces fonctionnaires ne rendaient aucun compte à la Porte de leur gestion; ils étaient simplement tenus de payer un nombre de bourses calculé d'après la quantité des revenus du pays qu'ils administraient.

D'après les termes du *hatti-cherif* de Gulhané, les pachas investis du pouvoir dans les différentes provinces de l'empire, doivent administrer au nom du sultan, rendre compte de tous leurs actes au divan, et percevoir les revenus pour le trésor impérial, à la charge pour le gouvernement de pourvoir à toutes les dépenses administratives. Toutefois, par une restriction dont on a cru trouver le motif dans le caractère turbulent et l'esprit d'indépendance des provinces du Kurdistan et de l'Arabistan, sans que, depuis longues années, elle se trouve d'ailleurs justifiée, l'empereur a excepté les deux pachaliks de Bagdad et de Mossoul, qui restent toujours soumis à l'ancien régime. Aussi les pachas y commettent-ils toutes les exactions que leur inspire leur rapacité. Il n'y a pas jusqu'aux bijoux ou aux habits des femmes qu'ils n'enlèvent pour grossir leur *kaznèh*.

Méhémet-Pacha étant donc mort, le consul était rentré en possession paisible de sa chaumière, sans que peut-être les idées de son successeur fussent différentes au sujet des trésors de Sardanapale. Mon premier soin, en arrivant, fut d'étudier la configuration du monticule, de le mesurer pour avoir une idée de l'étendue qu'avaient dû occuper les édifices qu'il recélait, et de m'assurer de leur périmètre présumable. Je trouvai que cette éminence, qui portait des traces évidentes de constructions partant de sa base, offrait encore une forme assez régulière à angles droits. La longueur était de 300 mètres sur une largeur moyenne de 150, ce qui donnait une superficie de 45,000 mètres carrés. Restait à savoir si, sous cette immense étendue de terrain, on trouverait partout des ruines, et partout des restes intéressans. Au premier aperçu, je ne le pensai pas. En effet, la surface de ce monticule était très irrégulière; il y avait, et notamment du côté où M. Botta avait attaqué, des parties coniques très élevées qui indiquaient des monumens encore sur pied, tandis que, dans d'autres, le sol, très bas et déprimé, se rapprochant du niveau de la plaine, nous laissait peu d'espoir de trouver des murs debout, ou même renversés, à la place qu'ils avaient occupée.

J'ai dit précédemment comment M. Botta était arrivé à découvrir un des angles de cet édifice. Ses premières fouilles avaient été faites précisément à l'une des extrémités du monticule qui offrait le plus de chances favorables, c'est-à-dire dans la portion la plus élevée. De tout ce que M. Botta avait écrit à l'Institut sur les sculptures déjà retrouvées, il résultait qu'il avait mis, en partie, au soleil quatre salles et une portion notable d'une façade extérieure. Ce fut donc à l'endroit même où il avait déposé la pioche que je la repris, et là que je choisis

mon point de départ, ne pensant pas pouvoir mieux faire que de suivre la trace découverte par notre consul et continuer les tranchées dans le sens où il les avait entamées. Les fonds que le gouvernement avait mis à notre disposition, et dont une partie déjà avait été prélevée pour les indemnités à payer, nous commandaient d'agir avec économie, et de ne pas pousser les travaux avec une vigueur qui nous aurait exposés à dépasser bientôt le crédit alloué pour les premiers mois de travail. Nous reprîmes donc les opérations avec peu d'ouvriers, et activâmes modérément leur besogne; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que le filon que j'avais reçu des mains du consul était d'une richesse telle, que sous la croûte très élevée du terrain il y avait certitude de trouver un grand nombre d'autres salles et une immense quantité de sculptures. Force fut alors d'accélérer les déblaiemens en employant plus de bras, ce qui nous détermina à porter jusqu'à deux cents le nombre de nos travailleurs.

Le bénéfice de cette importante et longue exploitation et de cette augmentation d'ouvriers ne fut pas pour nous seuls. Une circonstance fort heureuse pour nos travaux se présentait fortuitement. On se rappelle que, quelques mois avant cette époque, vers la fin de 1842, les courriers de l'Orient avaient apporté la triste nouvelle que des tribus chrétiennes, établies dans les contrées les plus élevées des montagnes qui séparent le Kurdistan central des plaines de la Mésopotamie, avaient soudainement été attaquées par plusieurs peuplades curdes réunies sous le commandement de Beder-Khan-Bek, seigneur suzerain de Djezireh. Cette guerre avait pour prétexte apparent des querelles de voisinage, mais en réalité elle s'expliquait par la différence des cultes et l'exaltation des haines religieuses. Ces montagnards chrétiens, qui portent dans le pays le nom de *Tiaris*, sont de race chaldéenne et nestoriens de religion. Ils soutinrent bravement le choc des Kurdes, et l'horreur que leur inspiraient les musulmans tourna au profit de la défense du sol. Ils obtinrent d'abord quelques avantages, et repoussèrent leurs farouches ennemis; malheureusement le courage qu'ils déployèrent et qui aurait dû les sauver fut la cause de leur ruine. Les Kurdes, indignés que des chrétiens eussent l'audace de leur résister, appelèrent à eux tous leurs coreligionnaires, et les pauvres Tiaris, accablés par le nombre, vaincus par la férocité de leurs adversaires, furent enveloppés de toutes parts, refoulés vers le sommet de leurs montagnes, et massacrés sans pitié ni merci. Leurs misérables hameaux incendiés ne pouvaient plus servir d'asile aux fugitifs que le carnage avait épargnés, et on les vit errer, pendant

plusieurs jours, sur les pentes des montagnes du Kurdistan. Un grand nombre de ces malheureux allèrent à Mossoul implorer la compassion de leurs frères en Jésus-Christ, pour l'amour de qui ils avaient tant souffert; ils vinrent frapper à la porte des consuls européens, représentans de la France et de l'Angleterre. Le premier, M. Botta, qui avait intéressé le gouvernement français à la triste situation dans laquelle se trouvaient ces pauvres chrétiens, avait obtenu de M. le ministre des affaires étrangères une aumône digne du pays qui, dans tous les temps, a tendu la main aux grandes infortunes. M. Guizot, en accordant à ces malheureux un secours efficace, se montra fidèle à un usage traditionnel pour notre politique en Orient.

Lorsque j'arrivai à Mossoul, j'y trouvai donc les débris des familles nestoriennes pleurant leurs misères et la perte de leurs plus braves enfans. Les aumônes suffisaient à peine à leur existence, et tous, pâtres et laboureurs, ne trouvaient pas à employer leurs bras dans une ville peuplée de marchands et de soldats. Résignés, sans être ébranlés dans leur foi, malgré les douleurs dont Dieu avait permis qu'ils fussent accablés, ils attendaient qu'il plût à la Sublime Porte de décider de leur sort. Leur rendre justice et châtier leurs ennemis eût été contraire aux principes du Koran, et d'ailleurs leurs féroces adversaires s'étaient toujours rendus assez redoutables aux pachas pour que le gouvernement turc n'osât pas leur demander compte d'une agression injuste, ni même de massacres qui révoltaient l'humanité. Réduits à gémir, les Tiaris attendaient, sans prévoir quelle fin auraient leurs maux, quand le besoin où nous étions de bras laborieux nous fit songer à eux. Robustes, aussi sobres que dociles, ces montagnards nous promettaient une pépinière d'ouvriers infatigables. Nous en prîmes un grand nombre, et soulageâmes d'autant leurs familles qui eurent ainsi de plus grosses parts dans les charités que leur faisaient les consuls et les Mossoulis.—Ces hommes, descendans des anciens Chaldéens, dont ils parlent la langue, qui avaient bâti Ninive et l'avaient vue s'abîmer dans sa cendre, allaient donc, après 2500 ans, en exhumer les vestiges calcinés, et rendre à la science et à l'infatigable curiosité de notre époque les produits d'un art ignoré, que la barbarie des peuples du nord, alliée à la jalousie haineuse de ceux du midi de la Mésopotamie, avait voulu faire disparaître et avait enfouis jusqu'à ce jour.

Nonobstant ce renfort qui portait le nombre des travailleurs à 200, la profondeur des tranchées, la dureté du sol, nécessitèrent un tra-

vail opiniâtre de six mois; mais si l'on songe que les fouilles furent recommencées avec la chaleur, que, durant trois mois, le thermomètre marqua 46 degrés à l'ombre, et que pendant tout ce temps le vent meurtrier du désert, le *sam*, venait nous asphyxier, on s'étonnera sans doute de la persévérance et de l'énergique volonté qui maintinrent les ouvriers sur leurs fouilles, malgré la maladie d'un grand nombre et la mort de quelques-uns. Après six mois de ce labeur opiniâtre et consciencieux, on avait mis au soleil les restes d'un vaste palais comprenant quinze salles attenant les unes aux autres, et formant un plan d'ensemble dont la surface est représentée par 22,000 mètres carrés. Cependant ce n'est là qu'une portion d'un vaste palais antique, car les débris éloignés que j'ai retrouvés sont autant de traces au moyen desquelles on peut se faire une idée de la grandeur totale du monument; mais il serait impossible, d'après ce qui reste, de refaire le plan complet de cet édifice, et même difficile de tracer le périmètre dans lequel il était compris; car, dans l'hypothèse très admissible où le monticule actuel aurait été la base d'un palais couvrant sa surface totale, il en manquerait plus de la moitié. On ne peut déterminer avec certitude que la longueur de cet édifice; j'ai retrouvé, en effet, une porte isolée et ruinée à la place qu'elle occupait, à 150 mètres de l'endroit où les dernières constructions découvertes se sont arrêtées. L'édifice entier aurait donc eu 300 mètres de long sur 150 de large. Qu'est devenu tout ce qui manque? C'est ce qu'il est impossible de dire; mais d'après toutes les observations que j'ai faites, je crois avoir acquis la preuve qu'un grand nombre de pierres ont été enlevées, que d'autres, sur lesquelles les sculptures ont été effacées, avaient été préparées pour être transportées ailleurs, et que les matériaux d'une grande partie de ces monumens ont servi à la construction d'édifices postérieurs dans une autre localité. Quant à la portion qui a fourni un ensemble de façades et de salles, celles-ci ne sont pas également bien conservées, et elles présentent des interruptions très regrettables. En continuant les fouilles à partir du point où M. Botta les avait laissées, et en poursuivant les tranchées dans la direction du centre de l'éminence, j'ai trouvé neuf salles intactes avec leurs quatre murs debout; il s'en est offert six, dont une partie était tombée, et enfin, en me rapprochant de plus en plus du centre, je n'ai retrouvé que des façades interrompues, éloignées l'une de l'autre, entre lesquelles il y a certainement eu d'autres salles; mais tous les matériaux en ayant été enlevés, elles ont disparu totalement, et de manière à ce qu'il soit tout-à-fait impossible d'en reconstruire le plan autrement que par

analogie avec celles qui existent encore, en se réglant sur leurs dimensions pour rétablir celles qui manquent.

Bien qu'on puisse relever quelques irrégularités dans les salles et les façades retrouvées en place, on est amené, en les examinant avec attention, à reconnaître que le principe adopté dans la construction était la symétrie, obtenue par des murs se coupant à angles droits et de longueurs égales; par des portes placées de même ou des sculptures répétées dans un ordre inverse et symétrique. La plupart des salles, parmi lesquelles il s'en trouve cinq de 30 à 35 mètres de longueur, communiquent entre elles par plusieurs portes; mais il y a des salles auxquelles on n'arrive qu'après en avoir traversé plusieurs, et elles n'ont pas d'autre issue; elles sont de petites dimensions, et je présume qu'elles étaient réservées pour l'habitation secrète, sans cependant que rien de particulier indique d'une manière certaine quelle a pu en être la destination, si ce n'est la place retirée qu'elles occupent.

Qu'était cet édifice? Telle est la première question que l'on se fait. A en juger par le nombre de ses salles, il est très probable que c'était un palais, l'habitation d'un des souverains de Ninive. On ne doit pas penser que ce puisse avoir été un temple ou une nécropole; car pour rendre cette dernière opinion admissible, en constatant l'analogie de ce monument avec les *spéos* de l'Égypte ou de l'Inde, il faudrait que dans les immenses salles qui se succèdent on vît une suite de bas-reliefs représentant des rois différens avec des costumes ou des attributs marquant les époques diverses de leurs règnes. Or, toutes les sculptures paraissent se rapporter au même souverain, autant qu'on peut en juger par l'identité des physionomies ou des costumes. Quant à l'idée d'un temple, le fait seul du nombre des salles et leur disposition la rendent improbable; mais cette idée disparaît tout-à-fait quand on remarque que sur un des côtés de la plate-forme où s'élevaient ces édifices on retrouve la trace d'un petit monument isolé de la grande masse des autres, bâti différemment, avec des pierres particulières d'une espèce de basalte noir, très dur, et sur lequel sont exclusivement représentés des personnages mystiques et symboliques, tels que des dieux ou leurs acolytes. Je crois avoir dans cet endroit reconnu l'emplacement d'un autel, et l'on en voit deux au bas du monticule qui, par la direction qu'ils ont prise en roulant du haut de la terrasse, paraissent avoir été enlevés de cette place même.

Cet édifice ainsi distribué reposait sur une plate-forme qui, selon toutes les observations faites, paraît avoir été construite en briques

crues, soutenue par un mur épais en pierres parfaitement taillées et assemblées, toutes de même grandeur. C'est sur cette terrasse, qui domine la plaine de 12 à 13 mètres, que s'élevaient les murs du palais. Le système de construction adopté pour cet édifice est fort simple. Semblable à celui de Babylone, dont l'histoire nous a conservé la description, il consiste en gros murs dont l'épaisseur varie entre 3 et 6 mètres, faits de briques crues, c'est-à-dire simplement séchées et durcies par le soleil, posées à plat les unes sur les autres, et liées par un peu de boue. Ce ciment, qui paraît si peu solide, est suffisant, et cela s'explique par la faculté qu'a la brique crue de faire corps avec la boue. Quoique le bitume ait été employé fréquemment, ainsi que le prouvent les nombreuses couches que l'on en retrouve, on doit croire que ceux qui ont présidé à l'édification de ce palais n'en ont pas trouvé l'emploi nécessaire dans ces massifs, ou que, malgré ce qu'a dit Diodore de sa source intarissable, celle d'où il provenait n'aurait pu suffire à la consommation si l'on s'en était servi pour cimenter chacune de ces briques crues. Les gros murs étant ainsi construits et présentant une épaisseur de plusieurs mètres, on les a revêtus de plaques d'un marbre gypseux, dur et grisâtre, qui se trouve dans le pays, et dont des bancs énormes gisent dans la campagne à la surface du sol. Ces plaques ont 4 mètres de hauteur, et généralement $2^{m}50$ de largeur sur $0^{m}20$ d'épaisseur. Elles sont enfouies à 1 mètre de profondeur dans le sol, où elles sont scellées fortement avec de l'asphalte. Une des particularités remarquables de la construction, c'est que toutes les encoignures des salles, sans exception, sont faites d'un seul bloc de pierre taillé en équerre, et assurent à la fois la solidité et la parfaite régularité des angles, qui donnent ainsi pour les murs une direction invariablement parallèle. Le revêtement est, à l'intérieur des salles, d'une hauteur constante de 3 mètres. A une ligne continue horizontale et indiquant la scission entre la construction en briques et la terre rapportée, que trace d'ailleurs très distinctement une petite couche de matière blanchâtre, j'ai pu reconnaître, au-dessus de ces plaques, que le massif de briques crues les dépasse et s'élève d'un mètre au-dessus, en retraite. La hauteur totale des murs est donc de 4 mètres, et je pense que sur le haut des plaques de gypse, qui forment une saillie de $0^{m}20$, donnée par leur épaisseur, s'appuyait une frise composée de briques cuites couvertes d'émaux, sur le fond desquels se distinguent encore différens ornemens, et entre autres une rosace ou fleur de lotus épanouie. Ce qui me paraît confirmer ma supposition, c'est la quantité de frag-

mens de briques émaillées trouvés dans la terre, et qui ne peuvent s'adapter à aucune autre place que celle indiquée par la saillie du revêtement, qui laisse au-dessus de lui, à nu, la brique crue du massif.

On n'a encore là que de gros murs formant la base des salles, et dont le peu d'élévation ne permet pas de croire que ces salles, d'ailleurs très spacieuses, ayant jusqu'à 35 mètres de longueur, aient pu se terminer à une hauteur de 4 mètres. Une telle disproportion n'est pas admissible. Les salles n'ont donc pu s'arrêter au-dessus de la frise; et si l'on tient compte de la ligne invariablement horizontale qui indique le point où se terminaient les gros murs, on ne peut pas penser qu'ils se soient élevés plus haut, ce qui implique qu'il n'y a pas eu d'étage supérieur. Il me semble également qu'on ne peut pas croire que l'architecte ait donné la hauteur mesquine et disproportionnée de quatre mètres à un palais où il a déployé avec prodigalité le luxe des sculptures et des ornemens de toutes sortes. D'un autre côté, en faisant attention à l'énorme épaisseur des massifs, en remarquant que l'on n'y voit pas la moindre trace de fenêtres, et que, dans le cas où l'on en aurait percé à l'intérieur pour éclairer les premières salles s'ouvrant sur les façades, on n'aurait pu le faire pour les autres enclavées entre celles-ci, on est forcé d'admettre que les jours avaient été ménagés dans la couverture. C'est ici que se produit le problème le plus difficile à résoudre pour compléter la construction de l'édifice découvert à Khorsabad. Il se présente à l'esprit trois manières de concevoir la couverture des salles; ou elle était en plafond, ou elle était en chevron, ou c'était une voûte en prenant cette désignation dans son acception la plus générale. Quelle qu'ait été l'espèce de cette couverture, je dirai d'abord qu'elle ne pouvait être en pierre, puisque nulle part je n'en ai trouvé la moindre trace, et je discuterai chacune des trois manières énoncées :

1° Si la toiture était en plafond, de deux choses l'une : ou ce plafond était formé de traverses d'un seul morceau de bois s'appuyant sur les deux murs parallèles, ou il était composé de plusieurs pièces de bois posées sur des supports, qui auraient été ou des colonnes en pierre ou des piliers de bois. Il me semble difficile d'admettre la première hypothèse; car, les salles ayant jusqu'à 9 mètres de large, il aurait fallu employer des solives d'au moins 10 mètres de longueur, et il est douteux qu'elles eussent présenté une solidité suffisante pour supporter le poids des matériaux placés sur elles et formant terrasse. J'ajouterai que la nature des arbres de la contrée ne permet pas de croire qu'on eût pu en trouver d'assez grands ni d'assez forts pour

fournir des solives de 10 mètres. On aurait pu, il est vrai, apporter du sud de la Mésopotamie des troncs de palmiers; mais cet arbre est frêle : debout, il résiste assez bien (et aujourd'hui on ne l'emploie qu'ainsi), tandis que placé horizontalement il perd toute sa force et se rompt facilement. En admettant la seconde hypothèse, il se présente encore deux manières de concevoir l'établissement d'une charpente composée de poutrelles placées bout à bout, et reposant sur des supports : ou ceux-ci étaient des colonnes en pierre, ou ils étaient en bois. J'ai fait faire, pour m'en assurer, le déblai de la plus spacieuse des salles, et j'ai acquis la certitude que ni les uns ni les autres n'avaient jamais existé. Si un plafond en charpente eût été établi sur des colonnes, puisque j'ai retrouvé presque toutes les pierres du revêtement soit en place, soit tombées au milieu des décombres, il n'y avait pas de raison pour que je ne retrouvasse pas également quelques débris des colonnes en pierre qui auraient supporté la toiture. Quant aux piliers de bois et aux poutrelles assemblées qu'ils auraient soutenues, je n'aurais pas manqué, dans ce cas comme dans celui où les solives eussent été d'un seul morceau, de retrouver ou le bois lui-même, ou une grande quantité de charbon provenant de la combustion; car ayant, dans le voisinage des portes, découvert, à demi consumés, quelques-uns des montans auxquels étaient adaptés les battans, j'aurais dû, à plus forte raison, retrouver des débris ou une quantité énorme de charbon représentant les nombreuses poutres qui auraient formé le plafond fait de bois d'une seule pièce, ou composé de plusieurs solives appuyées sur des piliers.

2° La supposition d'un toit en chevron tombe d'elle-même après ce qui précède.

3° Reste celle d'une voûte, et c'est à la fois la plus difficile à constater, et, je le sais, la plus dangereuse à soutenir, quoique ce soit, à mon sens, la plus vraisemblable. Aussi, n'avançant rien d'une manière positive, je me bornerai à développer, comme je crois pouvoir le faire, mes raisons, en les soumettant à de plus éclairés que moi.

D'abord, si l'on renonce aux deux premiers modes de couverture, il faut bien, de toute nécessité, en venir à la voûte, quelle qu'en soit d'ailleurs la construction; car l'incrédulité qui s'attacherait à la nier ne pourrait alléguer l'hypothèse de salles à ciel ouvert, ou seulement couvertes de tentures, ainsi qu'on l'a fait pour Persépolis. Sous le climat du sud de la Perse, où la pluie tombe rarement, on conçoit, à la rigueur, que l'on ait pu se passer d'une toiture solide, quoique ce fait soit loin d'être démontré, mais on ne pourrait l'admettre pour

Ninive, attendu que cette ville était à quelques heures seulement des montagnes de l'Arménie, où la pluie et la neige tombent en abondance et rendent l'hiver excessivement humide.

Tout en cherchant donc à prouver l'existence de la voûte dans l'antique Chaldée, je n'ignore pas que j'ai contre moi, sinon des convictions opposées, du moins des doutes qui empêchent de la croire aussi ancienne; mais je pense, et en cela je suis heureux d'avoir un puissant auxiliaire dans le célèbre M. Quatremère de Quincy (1); je pense, dis-je, que les monumens de l'Égypte étant les plus anciens sur lesquels on ait fait des études approfondies, et ces monumens ne présentant pas de voûtes proprement dites conservées jusqu'à nos jours, il ne s'ensuit pas que les Égyptiens aient ignoré l'art de voûter; *à fortiori*, on ne peut affirmer que les Chaldéens, dont on n'avait encore jamais entrevu de constructions, n'aient pas connu cette manière de les couvrir. Et si l'on accorde que les Grecs en ont fait usage dans des monumens qui remontent à la plus haute antiquité, tels que le trésor de Ninias à Orchomènes, que décrit Pausanias, ou le tombeau d'Atrée à Mycènes, je ne vois pas pourquoi on se refuserait à croire ce système de combles usité en Assyrie, surtout si je puis donner quelques raisons à l'appui. Il est vrai qu'on ne peut étayer cette opinion d'aucun renseignement historique, quoique Hérodote et Diodore parlent tous deux des jardins suspendus de Sémiramis, auxquels on ne donna cette qualification que parce qu'ils étaient portés par des piliers énormes joints du haut par des arcades en voûtes; mais si l'on tient compte, et avec quelque raison, de la privation de bois ou de pierres, et de la nécessité d'y suppléer par l'art, ce qui a toujours et dans tous les temps rendu l'homme inventif, on ne sera peut-être pas éloigné de penser qu'au cœur de la Mésopotamie, sur les bords de l'Euphrate, dans une contrée totalement privée de pierres ou de bois propres à la charpenterie, les Babyloniens ont pu imaginer un moyen industrieux d'adapter à la couverture de leurs monumens leur mode de construction en briques; et si les Babyloniens ont fait usage des voûtes, il est indubitable que les Ninivites s'en sont également servis. Au reste, il me semble que la plus sérieuse objection que l'on pourrait faire pour nier la voûte en Assyrie, objection tirée de l'ignorance où était le peuple de ce pays touchant la coupe des pierres, qui exige en effet des connaissances avancées en architecture; il me semble, dis-je, que cette objection tombe d'elle-même,

(1) *Dictionnaire historique d'Architecture.*

puisque j'ai déjà dit que je n'avais retrouvé aucun fragment de pierre ayant pu appartenir à la couverture quelle qu'elle fût. Je pense, au contraire, que, si les Ninivites ont construit des voûtes, ils les ont construites en briques, et si ce système impose des conditions de solidité difficiles à remplir avec des matériaux de cette nature, néanmoins il comporte moins de science que des voussures en claveaux.

D'un autre côté, si l'on s'appuie sur les descriptions de certains monumens de l'Inde, on y entrevoit l'existence de voûtes, et même de coupoles dont l'âge paraît dépasser celui du palais conservé sous le village de Khorsabad; je citerai notamment les grottes de Kennery, dans l'île de Salsette, où l'on voit une voûte faite de main d'homme, à une époque tellement reculée, que le nom du peuple qui la construisit reste un mystère. A Thèbes, dans le temple d'Ammon-Ra, que l'on fait remonter à l'an 1736 avant Jésus-Christ, on voit encore une voûte cintrée reposant sur des piédroits, comme auraient été celles de Ninive, et des voyageurs éclairés, parmi lesquels se trouve M. Champollion, dont le témoignage ne peut être récusé, supposent que le palais de Rhamsès était voûté. Un des préjugés qui portent à douter de l'antiquité de la voûte, c'est celui qui veut que l'art monumental découle exclusivement de l'Égypte, et qui en place la source au fond des souterrains habités par des peuples troglodytes. Je conviens, en effet, qu'au premier aspect les monumens de l'Asie occidentale, tant en Perse qu'en Assyrie, offrent quelque analogie avec ceux de l'Égypte, et cela tient sans doute aux rapports qui ne peuvent manquer d'exister entre des peuples de même origine dont la religion, émanant d'un principe commun, avait nécessairement pour représentation des symboles peu dissemblables. Ainsi, le bon et le mauvais génie se partageant l'empire du monde, cette idée, si naturelle dans des temps d'ignorance, a été commune à toutes les nations de l'antiquité, soit que les deux principes s'appelassent Osiris et Typhon chez les Égyptiens, soit qu'ils fussent invoqués sous les noms d'Ormuz et d'Arihmane par les Perses. Ces deux principes opposés étaient offerts à l'adoration des peuples sous des formes matérielles qui différaient entre elles par des nuances assez légères pour qu'au premier aperçu on leur crût la même origine. Ainsi, nous voyons, dans l'Inde, le taureau et l'éléphant, ou le lion, présentés comme emblèmes de la production, de la force, ou de la cruauté et du mal. En Égypte, nous retrouvons des sphynx gigantesques ou des divinités à têtes d'animaux, qui servent à désigner des vertus analogues. Si nous passons en Assyrie ou en Perse, nous y découvrons un mélange des idées

empruntées aux deux pays voisins, celles qui sont matérialisées dans les grands symboles des taureaux à tête humaine, ou du lion et de la licorne immolés par une divinité protectrice du genre humain. Il en est de même si l'on envisage ces trois contrées sous le point de vue architectonique, et si l'on compare entre eux leurs monumens. En effet, dans l'Inde, nous savons que les peuples les plus anciens habitaient dans d'immenses cavernes, et que, s'ingéniant pour en embellir quelques-unes au moyen du ciseau, ils en ont transformé un assez grand nombre en palais souterrains ou en temples, dont tous les murs étaient couverts de sculptures emblématiques. La partie supérieure de ces hypogées était soutenue par des colonnes et des piliers surmontés de corps de taureaux ou de lions, tandis qu'à l'entrée on voyait, sculptés en haut-relief, des éléphans ou des bœufs. En Égypte, après être sortis de leurs grottes toutes chargées de rois et de dieux de granit, les habitans ont construit les immenses palais de Thèbes, les temples de Denderah, ou les propylées de Karnak. Dans ces palais ou dans ces temples, les plafonds, composés de larges et longues pierres, étaient soutenus par un grand nombre de colonnes, dont les chapiteaux affectaient la forme renversée des branches du dattier, ainsi que les corniches qui couronnaient les murs. Si l'on compare les monumens égyptiens aux palais de Persépolis ou aux tombes de la nécropole des rois Achéménides, on reconnaîtra que celles-ci sont une imitation des souterrains de l'Égypte ou de ceux de l'Inde, on remarquera un rapport frappant entre les murs et les colonnes des salles de Tchehel-minar et les pylônes égyptiens à palmes recourbées, ou les piliers indiens terminés par les créations bizarrres d'une imagination capricieuse. On ne peut donc pas dire que les anciens monumens de la Perse soient plutôt une imitation de ceux de l'Égypte que de ceux de l'Inde. Je pense que leur caractère participe de celui que le goût particulier des Égyptiens ou des Indiens a introduit dans leurs constructions. Les Perses, imitateurs des deux grands peuples civilisés avec lesquels leurs guerres les avaient mis en communication, ont su, avec la finesse de tact qui les distingue, mettre à profit les exemples qu'ils avaient puisés en Grèce pour donner plus de légèreté ou de grace aux parties de l'art qu'ils ont empruntées à l'Égypte, et pour achever avec plus de délicatesse celles qu'ils ont imitées de l'Inde. Il en résulte que l'art persan du IIIe siècle avant Jésus-Christ, qui semble original parce qu'il n'est la copie exacte de celui d'aucun de ces trois pays, tient cependant essentiellement de chacun d'eux.

Cette longue digression m'a semblé nécessaire pour établir que,

venu trois ou quatre siècles avant l'art de Xercès et de Darius, l'art assyrien a dû, à plus forte raison, faire des emprunts aux plus anciens monumens de l'Inde et de l'Égypte, qui avaient marché, bien avant Ninive elle-même, dans la voie de cette antique civilisation dont il est impossible de fixer l'âge dans la chronologie des peuples. On ne peut donc pas affirmer, je crois, d'une manière absolue, que les monumens de l'Asie occidentale ressemblent plus à ceux de l'Égypte qu'à ceux de l'Inde. L'édifice découvert près de Mossoul m'a paru une imitation correcte, vraie, finement exécutée des *spéos* d'Ipsamboul ou d'Éléphanta, et si j'en croyais les taureaux symboliques qui gardent les grandes portes de Khorsabad, et rappellent les éléphans de Carli ou le bœuf Nandi, je pencherais à croire que l'art assyrien a plus d'affinité avec les monumens de l'Inde qu'avec ceux de l'Égypte. Mais, pour en revenir à la voûte, la grande question est de savoir si, en admettant que les Assyriens ne l'aient pas d'eux-mêmes imaginée, ils ont pu l'emprunter à l'un de ces deux pays. Or, nous trouvons dans l'Inde des *topes* ou des temples dédiés à Bouddha qui sont voûtés et terminés par des coupoles, et, après la description que M. Champollion a faite d'une voûte construite en briques crues à Thèbes, on est obligé d'admettre que les voûtes, quelle qu'en fût la forme, étaient aussi employées dans les constructions des Égyptiens. Il me semble que devant ces faits prouvés, authentiques, il est impossible de se refuser à croire que la voûte soit plus ancienne que les monumens trouvés à Khorsabad, et que, par conséquent, les Assyriens aient pu l'employer par imitation. Tout ceci, j'en conviens, peut servir à établir seulement des inductions plus ou moins probables; mais ce qui me paraît donner plus de force à mon opinion, c'est que, comme je l'ai dit, je n'ai retrouvé aucun des matériaux qui auraient pu appartenir à un plafond, soit en pierre, soit en bois, supporté par des colonnes, ou à un toit en chevron; tandis que, dans la masse énorme des décombres tirés de la plus grande salle, que j'ai déblayée exprès, j'ai retrouvé une quantité considérable de fragmens de briques qui n'ont pu appartenir qu'à une voûte. Une autre particularité a fortifié mon sentiment à cet égard : c'est la présence de briques taillées et échancrées à angles droits, alternativement saillans et rentrans, les unes en ayant quatre, les autres trois ou deux, de dimensions proportionnées au nombre des échancrures. Très probablement ces échancrures étaient destinées à être superposées, et à figurer ainsi ces pendentifs qui se sont perfectionnés plus tard dans l'architecture arabe, et sont devenus ces encorbellemens si gracieux que l'on remarque dans les

mosquées d'Ispahan ou du Caire. Il y avait donc à Ninive une idée de superposition au moyen de briques qui avançaient les unes sur les autres, ainsi qu'au temple d'Ammon-Ra à Thèbes. De là il n'y a qu'un pas à la voûte simple, qui est le perfectionnement de cet empiétement par la coupure des angles ou par la pose des briques sur champ, dirigées vers un centre.

Une autre remarque m'a fait croire à la couverture en voûtes des palais de Ninive : c'est l'ensevelissement de ces palais et la quantité de détritus qui ont encombré l'intérieur des salles, encombrement qui s'expliquerait en grande partie par l'affaissement de ces voûtes, dont la construction aurait dû nécessiter l'emploi d'une énorme quantité de briques. Je finirai en disant que je ne vois pas pourquoi on n'admettrait pas qu'un peuple qui a su employer la brique avec tant d'art, la couvrir d'émaux et de dessins de toute sorte, se servir du bitume, fondre les métaux, travailler le fer, tailler la pierre et la sculpter avec une habileté qui étonne, pourquoi on n'admettrait pas qu'un tel peuple fût assez ingénieux pour construire des voûtes en briques, et pourquoi on voudrait en laisser l'honneur aux Perses, par exemple, chez qui l'art était en décadence, et qui, dès l'époque à laquelle on fait remonter les constructions de leurs voûtes, ne nous ont laissé que des monumens grossiers? Laisserait-on plutôt cet honneur aux Étrusques, qui ont imité les Grecs de l'Asie, et n'ont eu de civilisation que par les copies qu'ils se sont appropriées? Il me semble qu'il y a dans une telle opinion à la fois injustice et incrédulité systématique; car, de ce qu'il a manqué jusqu'à ce jour des preuves authentiques, il ne s'ensuit pas que le fait n'a pu être.

On doit concevoir d'ailleurs que, quelle que soit la solidité du ciment employé à la liaison des briques qui ont formé la voûte, je n'aie pu retrouver de segment conservé; ces briques se sont nécessairement séparées en tombant. Cependant il m'est arrivé fréquemment de remarquer l'assemblage de plusieurs briques qui avaient glissé les unes contre les autres, sans s'être tout-à-fait disjointes, comme auraient pu faire des portions d'arc en tombant; et si celles dont je parle, ayant 0,45 mètres de largeur, n'ont pas fait partie des voûtes, je ne comprends pas à quelle portion de l'édifice elles ont appartenu, car elles n'ont pu former la frise qui reposait sur des plaques de pierre de 0,20 seulement d'épaisseur; et d'ailleurs j'en ai retrouvé d'autres plus étroites qui, par leurs dimensions, devaient s'adapter parfaitement sur le haut du revêtement.

Telles sont les observations qui me font regarder comme cer-

taine l'existence des voûtes à Ninive, et croire que ce genre de construction avait été appliqué notamment aux palais découverts par M. Botta. Les archéologues d'une opinion contraire à celle qui admet que les voûtes aient été connues des peuples contemporains des Ninivites, pourront ne pas se trouver convaincus encore par mes recherches, et par les inductions auxquelles elles m'ont conduit, quant à Ninive; mais ils ne pourront me dire que les voûtes étaient inusitées dans les autres contrées, si je leur fais observer que sur tous les bas-reliefs de Khorsabad représentant des assauts de villes, il n'y a pas une forteresse qui n'ait des portes voûtées, et même en plein cintre. Or, si les portes étaient ainsi construites, il n'y a aucune raison pour rejeter la possibilité de couvertures entières dans le même système. Donc, les voûtes étaient connues des peuples qui remontent au VIIe siècle avant Jésus-Christ au moins. Le dessin très clair et très précis des voûtes sur les bas-reliefs me paraît être une raison concluante et une grande présomption en faveur de l'opinion que j'ai exprimée relativement à la couverture des édifices de Khorsabad. Néanmoins, comme je ne veux rien avancer d'une manière positive, ni donner pour preuves ce qui n'est, à vrai dire, qu'inductions déduites de remarques plus ou moins subtiles et délicates, je livre mes observations à la science plus éclairée et au raisonnement peut-être plus juste de ceux qui voudront bien prêter à cette dissertation une attention sérieuse.

EUG. FLANDIN.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

V.

POÉSIES DE M. CHARLES BECK.

(*Gedichte von Carl Beck.* — Berlin 1845.)

Puisqu'ils veulent décidément emprisonner la Muse dans le cercle des questions présentes, puisqu'ils se prennent si fort au sérieux et réclament tous leur place dans le tableau de la littérature politique, continuons de leur accorder, en souriant quelquefois, cette innocente satisfaction. Aussi bien cela est nécessaire; le tableau que nous essayons de tracer serait incomplet si nous ne groupions tous ces poètes dans l'ordre de bataille où ils se présentent à nous. Au sein de cette remuante phalange, il y a bien peu d'écrivains sans doute qui justifient le titre dont ils sont si fiers, il y en a bien peu qui soient des publicistes inspirés, des confidens poétiques de la conscience du pays. Qu'importe? nous n'y pouvons rien. Leurs prétentions mêmes sont un fait très grave, un symptôme très sérieux qu'il est impossible de

ne pas signaler. Où est le Béranger de l'Allemagne, où sont les vrais poètes, où sont les prophètes légitimes de la pensée publique? On les attend, je le sais, et, sauf quelques strophes éloquentes, sauf quelques compositions vraiment belles, il ne paraît pas que tout ce bruit des jeunes Tyrtées de la démocratie ait été jusqu'ici bien fécond. Encore une fois, ce n'est pas une raison pour refuser de les entendre, puisqu'on les écoute si avidement au-delà du Rhin. Si ce n'est pas toujours une étude poétique qui nous est offerte, ce sont au moins de curieux documens sur l'état des esprits en Allemagne; cet intérêt est assez considérable et peut aisément nous suffire.

Or, ces symptômes deviennent de jour en jour plus éclatans; la bruyante cohorte se recrute sans cesse, dans tous les rangs de l'assemblée littéraire, dans toutes les provinces de l'Allemagne. Quelquefois c'est un poète attaché à des doctrines bien différentes, qui tout à coup, cédant à l'entraînement universel, change brusquement de drapeau, abandonne la place qu'il défendait, et se jette avec ses armes dans le camp des assiégeans. Le lendemain, et ce fait n'est pas moins bizarre, c'est un écrivain libéral, ardemment dévoué aux idées nouvelles, mais peu disposé pourtant par les allures mystiques de son imagination à s'enrôler, pour une guerre de partisans, dans une armée de tirailleurs; or, le mouvement de la foule l'emporte aussi, et le voilà qui inscrit sur le recueil de ses poétiques méditations la belliqueuse devise que chacun veut absolument porter. Nous parlions hier de M. Freiligrath, nous signalions l'éclat inattendu de sa conversion politique. L'écrivain que nous allons nommer n'avait pas besoin, comme l'auteur du *Loewenritt*, de se faire pardonner l'insouciance de sa muse, l'indifférence de ses premiers chants, le matérialisme outré de ses brillantes fantaisies. C'était un poète ardent, ému, un rêveur enthousiaste de liberté; il pouvait suivre franchement son inspiration naturelle, il n'avait pas à craindre les reproches de ses confrères, ses sympathies n'étaient pas douteuses; il lui était permis de ne pas engager l'indépendance de sa muse et de marcher avec grace dans les voies où l'appelle son talent. Eh bien! non; il cédera aussi, il accordera ce gage qui lui est demandé, il voudra qu'on cite son nom à côté du nom de M. Herwegh ou de M. Freiligrath.

Je ne prétends pas dire qu'il y ait beaucoup de politique dans le recueil de M. Charles Beck. Non sans doute; ce qui est singulier, c'est précisément l'ostentation avec laquelle il la produit, si peu importante qu'elle soit; c'est le désir impatient qu'il manifeste d'être enrôlé dans la turbulente milice, quand il lui était si facile de demeurer dans des

régions plus élevées, à un rang plus solitaire et plus digne d'envie. Malgré mes craintes, malgré ma défiance, j'ai lu avec empressement le volume de M. Charles Beck. Lorsque je vis l'auteur publier ses vers au milieu de tout ce bruit, je pus regretter pour son talent la résolution qu'il avait prise; mais j'étais avide de savoir quel caractère propre, quelle nuance particulière il donnerait à son inspiration. Dans le groupe des poètes politiques, M. Freiligrath représente les efforts méritans d'un parti sérieux, M. Hoffmann de Fallersleben chante l'esprit joyeux des tavernes, M. Herwegh et M. Prutz ont emprunté à la jeune école hégélienne ses arrogantes allures, M. Henri Heine est le maître des sceptiques et des *dilettanti;* chaque groupe avait ainsi son représentant, chaque compagnie avait son capitaine. Or, quel devait être le rôle de M. Charles Beck? Cette question ne manquait pas d'intérêt, puisque nous savions déjà que le jeune écrivain était fils des poétiques contrées du Danube et qu'il appartenait à la forte race des Maghyares. Un des caractères les plus frappans de cette poésie politique, il faut bien le reconnaître, c'est le soulèvement universel et spontané qui l'a produite, ce sont les échos sonores qu'elle a éveillés aux quatre points de l'horizon. Tous ces poètes se sont levés en même temps de toutes les parties de l'Allemagne. Certes, les mouvemens de l'esprit ne se font pas toujours avec un ensemble très harmonieux chez les peuples germaniques; la science et la liberté y varient beaucoup selon les degrés de latitude; l'homme du sud et l'homme du nord ne se rencontrent guère sur les mêmes chemins de la philosophie et de la libre pensée. Quelle distance de Vienne à Berlin! Eh bien! cette unité de la patrie, qui doit être préparée par l'unité intellectuelle et qui est encore si loin d'être réalisée, il semble qu'elle existe aujourd'hui, pour un moment, dans la poésie politique. Les pays où la science est le moins libre, les peuples les plus endormis n'ont pas été plus mal représentés que les autres dans cette assemblée des trouvères; or, voici une province nouvelle qui vient d'y envoyer son député. Nul n'a encore parlé de la Hongrie; celui qui recevra cette mission pourra aisément demeurer original et se créer une place à part. Il y a dans cette contrée une vie inquiète qui voudrait se dégager; les peuples qui l'habitent se réveillent l'un l'autre, la fermentation sourde et active qui travaille la grande famille slave depuis les frontières de l'empire ottoman jusqu'au cœur de la Russie, depuis l'Adriatique jusqu'au Dniéper, n'a point laissé en repos les races ardentes qui se partagent le territoire de la Hongrie; des nationalités ennemies sont aux prises, des langues, des littératures rivales, se livrent un

combat passionné, et la libre pensée, éveillée par tout ce bruit, profite de ces luttes fécondes. Je me disais que le jeune poète arrivé des bords du Danube au milieu des tribuns du nord n'aurait certainement pas négligé ces curieux sujets, et qu'il lui serait facile d'éviter les lieux communs à la mode, les banales déclamations. Ma surprise fut grande, lorsque, feuilletant le recueil de M. Beck, je vis qu'il avait trompé mon espoir. Je reconnaissais bien l'écrivain hongrois, le poète maghyare, dans cette langue inspirée, dans cette fantaisie éclatante, dans cette imagination à moitié orientale; mais quand l'auteur arrive aux sujets purement politiques, je regrettais le caractère national que j'avais espéré y découvrir. Ouvrons ce livre toutefois, nous verrons mieux en regardant de plus près. Il faut suivre M. Beck depuis ses premiers pas, depuis ses brillans débuts, jusqu'à ce poème politique qu'il a écrit tout récemment, et dont il a voulu armer son recueil avant de le jeter dans la mêlée bruyante.

M. Charles Beck débuta, il y a sept ans déjà, en 1838, par un recueil poétique intitulé *les Nuits*. Ce début fut remarqué. Au milieu de ces innombrables volumes de vers que chaque printemps apporte et qui meurent long-temps avant l'automne, le recueil de M. Beck lui marqua immédiatement sa place; on avait reconnu l'accent de la Muse. Ce livre assurément n'était pas irréprochable, la critique pouvait adresser au poète plus d'une objection sérieuse; mais sous les bizarreries de la forme, sous l'exubérance des paroles, il était facile de sentir une pensée ardente, un cœur sincèrement ému, une ame de poète.

Pourquoi ce titre : *les Nuits?* Ce ne sont pas les méditations du triste Young qui préoccupent M. Beck; sa pensée est vaillante, son ame est fière, la muse qui l'inspire a besoin d'action et de mouvement. D'ailleurs, à ce premier titre, le poète ajoute ces mots : *Chants armés de cottes de mailles; Gepanzerte Lieder*. D'où vient donc cette opposition, qui apparemment n'a pas été imaginée sans dessein? Quel est le sens de cette bizarre antithèse? De ces deux titres, pourquoi l'un semble-t-il indiquer je ne sais quoi de voilé et de mélancolique, tandis que l'autre sonne comme une fanfare et annonce la bataille prochaine? Lorsque Rückert écrivait aussi des *sonnets cuirassés*, c'était au milieu des luttes de 1813, et il armait ses vers à la clarté du soleil. Encore une fois, quelle a été l'intention du poète? Je ne saurais le dire; mais si je voulais voir dans ce titre un résumé assez exact de ses qualités et de ses défauts, je n'aurais pas de peine à le découvrir. La force, l'énergie des idées ne manque pas chez M. Charles Beck, son ame est

courageusement armée pour les luttes de la vie moderne; cependant il y a plus d'ardeur que de netteté, plus d'enthousiasme que de précision dans sa pensée. Il combat, mais il combat dans la nuit; des ombres mystérieuses l'environnent, son imagination prend toujours je ne sais quel tour mystique et oriental dont la bizarrerie, assez gracieuse parfois, contraste singulièrement avec le sujet de ses vers. Cette prétentieuse étiquette a donc l'inconvénient très grave d'éveiller tout d'abord la défiance de la critique; dès les premières lignes, le lecteur de M. Beck adoptera dans le sens que je signale le titre énigmatique de son livre et y verra une fidèle image de l'inspiration vague et indécise du jeune poète.

Le recueil s'ouvre par un prologue assez bizarre, intitulé *le Sultan*. M. Beck, avant de commencer, veut loyalement nous apprendre quel est le caractère de son inspiration; vous qui cherchez dans la poésie une douce sérénité qui apaise et rafraîchisse votre ame, fermez ce livre. Ne demandez pas à l'auteur le repos du premier amour, les rêves charmans de l'espérance, la confiante tranquillité de la foi; ces temps sont bien loin de lui; une muse plus sévère lui dicte ses chants. Cette muse triste, inflexible, dont la main droite est pleine de vérités douloureuses, c'est la vie, c'est le siècle où nous sommes, c'est l'esprit tourmenté du monde moderne. Tout cela serait très net, si, par un luxe bien inutile, M. Beck ne donnait à sa pensée le costume oriental qu'il affectionne :

« Dieu seul est Dieu, et le poète est son prophète. Mon Coran est le livre de l'histoire du monde. Je tourne mon visage, en priant avec ferveur, du côté où le soleil se lève.

« Je suis un sultan, sombre, en proie à la tempête de mon ame; mon armée, ce sont mes chants à la forte cuirasse; le souci sur mon front a noué son turban aux plis mystérieux.

. . . . . .

« Autrefois, je vivais au sein du bonheur; le rêve de la Foi me tenait affectueusement enchaîné; l'Amour me donnait son baiser le plus ardent; je reposais doucement dans les bras de l'Espérance.

« Le Plaisir me tendait sa coupe de fête; la Gloire m'appelait à elle; j'étais ravi par l'éclat matinal de ses yeux, par la couronne qui entourait sa chevelure, par la cloche mélodieuse de sa parole.

« Tout à coup un cri, un cri terrible m'arrache aux langueurs de ces nuits brûlantes; l'ennemi des Rêves, la Vie, se jette sur moi avec ses forces sauvages qu'on n'a jamais vaincues.

« Je vois devant moi l'armée formidable des Douleurs : à sa tête, la Réalité,

si pâle, si maigre; déjà le Doute, comme un espion rusé, s'est glissé dans le camp mal gardé de mon ame.

« La tête courbée, comme si l'abîme m'attirait, frappé, blessé, je tombe à terre; puis, avec mon souvenir, comme un boiteux sur sa béquille, je m'en retourne vers mes songes abandonnés.

« Mon regard parcourt le harem avec la rapidité d'une flèche; l'Espérance était assise, voilée, sombre, muette; la Foi me sembla un enfant qui s'agenouille devant une poupée bien parée.

« La Douleur, ce rude et sanglant corsaire qui rôde sur la mer silencieuse des Larmes, m'avait enlevé les deux plus belles compagnes, la Joie mélodieuse et ma féconde Imagination, veuve désormais.

« Or, je vis passer une femme; son sein oppressé se soulevait, son œil était grand et superbe, son front était chargé de pensées. Mes amis, d'une voix inquiète, me criaient : Oh! ne suis pas, ne suis pas la courtisane!

« Dors en repos au sein de la maison paternelle, dans les bras de l'habitude et de la loi prescrite; la courtisane te perdra; ses voluptés cruelles empoisonneront ta vie.

« Mais moi, enivré, je me confiai à elle; elle m'enchaînait par sa douce magie, et, dans l'ivresse de notre amour, elle me chantait, la fiancée charmante, les légendes sorties de son ame de feu.

« C'est la muse du temps présent! et ses désirs, ses amours, ses enfantemens, ses efforts, tout le travail de ses nuits inquiètes, je l'écris ici avec le sang de mon cœur. »

Cet appareil dramatique, ce sultan, ce harem, cette lutte avec le corsaire, toutes ces images de l'Orient, sont déjà fort surprenantes dans un tel sujet; mais ce n'est là que l'introduction : l'ouvrage est divisé en quatre parties, que l'auteur appelle *contes*, *légendes*. La première de ces légendes, ce sont *les Aventures d'un étudiant de Leipzig*. J'insiste à dessein sur ces détails, qui nous font entrevoir dès à présent la physionomie particulière de l'auteur. Tous ces titres imprévus, incohérens, accumulés on ne sait pourquoi, attestent chez lui un goût bizarre que nous retrouverons dans les meilleures inspirations de sa muse; et comme s'il n'y avait pas assez de singularités et de caprices dans sa poésie, il la produit avec tout le luxe d'une mise en scène fantastique.

Écoutons donc cette première légende; il s'agit d'aventures. Aventures de guerre, d'amour et de chevalerie? Non, aventures de l'esprit et de la pensée; le héros est un étudiant de Leipzig, et la légende se place en 1838. Cet étudiant, c'est le jeune Hongrois qui visite les universités du nord, et qui vient cueillir le fruit à l'arbre de la science.

Or, il y a beaucoup d'intérêt et de vivacité dans cette première partie du poème; voilà bien l'éducation du poète tel qu'il va nous apparaître. Sa pensée s'ouvre à peine aux tristesses de la société moderne, et déjà on entend retentir au fond de cette ame si jeune tous les mugissemens de la tempête. M. Beck a eu raison de nous le dire : ne cherchons pas ici une poésie calme, sereine, et cette netteté qui est le vernis des maîtres; non, c'est une inspiration impétueuse et violente. L'auteur ne débute pas par la prière, par l'amour, par l'espérance, comme font si gracieusement les ames encore toutes neuves; sa prière, si c'en est une, est pleine d'emportement et de colère : c'est un ordre irrité, impatient. Cela est surtout exprimé dans la pièce principale du premier chant, dans les strophes qu'il intitule *Promenade autour de Leipzig*. Le poète a quitté la ville; il a voulu se soustraire un instant aux vulgaires influences de la cité, aux réflexions maussades des philistins; il court, libre et fier, par la campagne, mais quelle campagne bizarre! Représentez-vous une toile sombre, un paysage noir, charbonné. L'orage gronde; c'est l'ouverture de toutes les symphonies de M. Charles Beck. Chaque incident de la tempête lui rappelle l'humanité; le sable est chassé par le vent comme un exilé qu'on poursuit; cette forêt s'agite dans l'ouragan comme l'assemblée des peuples sous le souffle de Dieu. Ce n'est point assez; il faut quelque chose de cabalistique : or, voici les éclairs qui tracent sur la voûte du ciel je ne sais quels signes éblouissans, indéchiffrables; puis retentit la grande voix du tonnerre, qui épèle avec fracas le mystérieux grimoire. Avez-vous vu, parmi les paysages de Salvator, quelque toile diabolique où les rochers qui s'ébranlent, les arbres qui se brisent, toute la nature qui s'effarouche, semblent affecter vaguement des formes humaines au milieu de la tempête? Tels sont les paysages de M. Beck. Mais pourquoi ce cadre terrible? et que nous prépare le poète? Je traduis les dernières strophes :

« Soudain, tous les arbres de la forêt semblent changés en soldats; la caravane des nuages traîne sa lourde artillerie; le brouillard, c'est la fumée de la poudre; les vertes branches flottent comme des étendards.

« Puis la voix de la tempête jette l'ordre aux épais bataillons : En avant! en avant! au milieu de la mêlée! au milieu de la bataille retentissante! Et moi, sur l'échelle vacillante de l'orage, mon ame monte dans le vieux ciel de l'Allemagne.

« Elle veut demander à l'ancien dieu si tous ceux qui ont versé le sang de leur cœur, si tous ceux qui, sur la terre, ont porté leur croix, seront des bienheureux un jour et prendront place à sa droite.

« Or, comme elle arrive au ciel sur ses ailes enflammées, une voix retentit : Va-t'en ! va-t'en ! il dort. Reviens demain. Il est enveloppé dans ses nuages. »

Cette inspiration byronienne est familière à M. Beck, inspiration difficile à coup sûr et pleine de sérieux dangers. Combien n'a-t-on pas abusé de cette poésie lugubre ! Que de fausses tristesses ! que de désespoirs hypocrites depuis *Manfred* et *Lara !* De tous les lieux-communs qui ont obtenu la vogue, celui-là certes est le plus déplaisant pour un cœur droit. Qui ne préférerait à tout ce luxe d'emprunt l'honnête pauvreté d'une muse sincère? Si M. Beck échappe souvent à ce grave péril, c'est sa sincérité du moins qui le protége. Malgré ce qu'il y a de vague dans sa douleur, son cœur bat, il est ému, il souffre; on entrevoit là une ame ardente, qui saura mieux un jour ce qu'elle désire, mais qui déjà ne peut contenir les mouvemens impétueux qui l'agitent.

La pièce qui suit, plus nette, plus ferme de dessin, est pleine de vivacité et d'intérêt. Nous sommes dans la maison de Schiller, à Gohlis, dans cette retraite hospitalière et charmante où l'auteur des *Brigands* trouva enfin le repos après les souffrances de son inquiète jeunesse. En visitant cette noble demeure, l'étudiant de Leipzig a vu tout à coup le poète se dresser devant lui. C'est bien l'auteur de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell*. Seulement, comme il est pâle et accablé ! Quel abattement sur ce front généreux où rayonnait jadis la flamme intérieure ! Écoutez aussi comme sa voix est triste, comme ses paroles sont décourageantes : « J'ai été roi, dit-il à l'ardent jeune homme, mais on m'a détrôné. Qu'est-ce que la gloire? Qu'est-ce qu'un nom immortel? L'Allemagne m'oublie; on m'accuse d'avoir mis sur la scène des figures idéales, des créations de ma fantaisie, et non les fortes et durables images de la réalité; je ne suis plus qu'un faux prophète. Jeune homme, renonce à la muse qui t'enivre. Retourne chez toi, en Hongrie, sur la douce terre des Maghyares; tu retrouveras ta fiancée; son baiser est enflammé comme les vignes du Danube. Les jours de fête, quand le Bohémien fait résonner ses cymbales, entoure-la de tes bras, et entre avec elle dans la valse rapide. Ah ! la Muse sait embrasser aussi, mais que son baiser est amer ! » Qu'est-ce à dire? Voilà d'étranges conseils. Est-ce l'auteur de *Don Carlos* que nous venons d'entendre? Est-ce qu'il appartient aux morts illustres, à ceux qui habitent les sphères meilleures, de venir décourager leurs héritiers sur la terre? Mais la réponse du jeune homme est bien belle; il est plein de foi et de confiance, il console le glorieux maître, il lui

montre avec orgueil la beauté nouvelle acquise par le progrès des temps à ses immortels chefs-d'œuvre : « A ta voix, ô maître! tes idéales conceptions ont pris un corps; elles vivent maintenant autour de nous. Wallenstein, don Posa, Guillaume Tell, nous les avons vus bien des fois; l'un d'entre eux s'est appelé Louis Boerne. » Il y a, en effet, d'intimes et secrètes relations entre l'Allemagne présente et la période poétique du dernier siècle. On a beau renier ses ancêtres, on a beau vouloir répudier l'esprit national, il n'est pas facile de s'y soustraire à jamais. M. Beck a été bien inspiré quand il a mis en lumière cette solidarité inévitable, quand il a montré chez les successeurs de Goethe et de Schiller l'idée devenue homme, et les créations de la fantaisie des poètes réalisées dans la vie active. Vous voyez que le jeune écrivain obéit sincèrement à toutes ses émotions. Tout à l'heure, il désespérait, il appelait en vain la Providence endormie; maintenant, c'est lui qui espère et qui croit. Il y a une sorte de naïveté charmante dans ce dialogue de Schiller et de l'étudiant, dans ces rôles gracieusement intervertis. Sans doute, le Schiller de M. Beck n'est pas vrai; Schiller n'a point parlé ainsi, il ne lui est pas apparu si pâle et si accablé, il n'est pas venu porter le découragement dans cette ame jeune; mais qu'importe? laissons chanter le poète; qu'il exprime à sa manière sa candide ardeur; nous sommes avertis que sa tristesse est mâle, et que, si elle voile trop souvent son enthousiasme, elle ne réussira pas à le détruire.

Ces alternatives d'espoir et d'hésitation, de confiance et de doute, ces inquiétudes, ce mouvement de l'esprit, font le charme vrai et l'intérêt sérieux de ce premier chant des *Nuits*. Un peu plus loin, je rencontre des strophes gracieuses qui montrent ce que M. Beck pourrait faire dans ce genre de poésie calme et douce particulier à l'école des maîtres souabes :

« Plantez la jeune semence de l'arbre dans le calme sein de la terre, l'arbre qui grandit figure les scènes variées de la vie.

« C'est avec l'arbre au feuillage épais que l'on fait le berceau de l'enfant; ce sont les fleurs de l'arbre que cueille en rêve l'adolescent amoureux.

« Les branches serviront à couronner la gloire; elles feront aussi des lances pour la bataille, des lances pour les héroïques défenseurs de la liberté.

« Dans sa tige fidèle, on taille le pieux symbole de la croix; c'est elle aussi qui devient la maison paternelle et qui abrite le joyeux monde de notre jeunesse.

« Et enfin, quand sa riche couronne de verdure tombe avec l'âge, le pauvre arbre dépouillé, l'arbre loyal, devient la bière où reposent les morts. »

M. Brizeux, dans *les Ternaires*, a chanté à peu près le même motif. Il a célébré avec noblesse le chêne de Bretagne :

De feuilles et de glands les branches sont couvertes :
Amis, chantons le chêne, honneur des forêts vertes !

Or, la différence des deux poésies est ici bien marquée et intéressante à saisir; si je trouve beaucoup de douceur dans les vers allemands, combien il y a plus de vigueur et de solidité dans les strophes françaises! L'idylle germanique devient un hymne plein de mouvement et de fierté. M. Brizeux, en finissant, écarte avec bonheur l'idée de la mort, et là où le rêveur des bords du Danube voit pour mission dernière le calme et le repos de la tombe, le barde breton ouvre à son chêne robuste la seconde phase d'une vie active :

Si l'âge fait tomber ce géant de Cornouaille,
Dans ses immenses flancs qu'un navire se taille :
A l'œuvre, charpentier; puis, venez, matelots!
Le roi de la colline est aussi roi des flots.

Que M. Beck ne me reproche rien; je ne fais pas ce rapprochement pour nuire à ses vers; je voudrais pouvoir le comparer plus souvent aux poètes que nous aimons. Pourquoi ces pages calmes, paisibles, ne sont-elles pas plus nombreuses dans son livre? Elles rompraient la monotonie d'une inspiration trop ambitieuse. La pièce suivante est aussi pleine de finesse, et l'adroite dissimulation avec laquelle l'auteur prépare le coup qu'il veut porter n'y ôte rien à la franchise du sentiment poétique; je la citerai d'ailleurs, parce qu'elle se rattache à toute une série de chansons anti-romaines qui s'accroît de jour en jour dans la poésie allemande. Les vieux refrains du XVIe siècle sont repris et développés de mille façons; les railleries de Bebel, les rudes pamphlets d'Ulric de Hutten, redeviennent une source commune où chaque poète va puiser. M. Herwegh, bien qu'il semble uniquement occupé du roi de Prusse, a trouvé cependant des accens tout aussi furieux contre ceux qu'il appelle les papistes. On sait toutes les audacieuses moqueries de M. Henri Heine. Hier encore, dans un recueil nouveau publié avec M. Prutz, dans le *Deutches Taschenbuch*, M. Hoffmann de Fallersleben essayait de rajeunir cette vieille plaisanterie qui n'est plus guère de notre temps. Voici les strophes élégantes et railleuses de M. Beck :

« Les premiers flocons de l'hiver venaient de tomber sur l'herbe appauvrie des champs, comme on voit les premiers cheveux blancs sur la tête d'une femme au lendemain de la jeunesse.

« Or, les images de ma fantaisie ardente brûlaient dans mon cerveau, tandis que mes pieds marchaient par la plaine couverte de neige.

« Soudain, je crus voir dans l'ombre un homme vêtu de noir, qui levait pieusement ses bras vers les étoiles brillantes.

« Est-ce un moine à qui il a été ordonné, pour expier ses fautes, d'aller pieds nus dans la neige? Je m'approchai pour le saluer.

« O mes mauvais yeux! c'était un saule. Et ses bras? deux branches. Et l'homme vêtu de noir? le tronc avec sa noire et dure écorce.

« Un arbre! un moine! tous deux ils lèvent hypocritement les bras, mais leurs pieds sont attachés à la terre, à la terre grossière et sombre. »

Le second chant, la seconde légende, est la partie la plus intéressante du recueil. Après ces premiers bégaiemens de sa muse, nous allons savoir ce que veut le jeune poète, à quels principes, à quelles croyances, il a consacré sa plume. Tout à l'heure, dans son entretien avec Schiller, il vantait avec enthousiasme un écrivain, un publiciste célèbre, Louis Boerne. Il disait que l'esprit des figures idéales créées par l'auteur de *Don Carlos* avait passé dans l'ame des hommes nouveaux; il voyait dans Louis Boerne un marquis de Posa, un Guillaume Tell, un héros de la pensée moderne. Ces poétiques sympathies, sur lesquelles il faudrait sans doute s'expliquer, mais qui sont parfaitement acceptables dans des strophes enthousiastes, M. Beck va les reprendre d'une manière plus nette et plus décidée: tout ce chant est consacré à l'éminent publiciste.

Ce ne sont pas les idées de Louis Boerne célébrées en vers harmonieux; ce n'est point une série d'hymnes démocratiques, comme on pourrait le redouter. M. Prutz, M. Herwegh, je le crains, n'eussent pas fait autre chose; nous aurions eu les feuilles éloquentes du journaliste découpées en strophes sonores. M. Beck est plus hardi et plus fier. Il écrit un drame, et un drame ému, passionné, très bizarre souvent, mais étincelant çà et et là de beautés neuves et fortes. Le héros est assis dans sa pauvre chambre de travail, comme Faust dans son laboratoire, comme Manfred dans son château des Alpes. Je n'affirmerai pas que ces images soient tout-à-fait d'accord avec la réalité du sujet, qu'une telle transfiguration poétique convienne bien à la personne de son héros; mais ce point admis, cette concession faite, le poète nous entraîne, et nous le suivons jusqu'au bout. La première scène est intitulée *le chaos*. C'est une scène de délire; en proie au tourment de sa pensée, épuisé par ses longues veilles, par ses espérances déçues, par ses désirs inassouvis, le héros de M. Beck commence par injurier le ciel. La nuit est sombre; les éclairs brillent; le tonnerre gronde au

loin avec fracas. C'est au milieu de ce tumulte de la nature que l'esprit révolté du penseur cède au délire qui l'agite et jette à Dieu ses reproches indignés; il l'accuse de haïr le genre humain. Peu à peu cependant, son cœur s'apaise; il songe à ses jours écoulés, à tous les desseins généreux qui ont enthousiasmé sa jeunesse; alors, se rappelant qu'il est né juif, qu'il est seul, qu'il n'a point de frères, il recommence sa plainte, mais avec calme, avec une sorte d'attendrissement plein de noblesse. « Tu ne m'as pas donné de patrie, ô mon Dieu! tu m'as fait naître d'une race que je hais; oui, je la hais, non pas parce qu'elle est maudite, mais parce que son cœur ne bat pas et qu'elle ne sait que chercher de l'or dans l'immonde poussière où elle vit. Alors j'ai voulu trouver une patrie en Allemagne; j'ai appelé des frères, mais ils ne pouvaient s'unir à moi; trop de préjugés, trop de rancunes, trop de haines séculaires nous séparaient. Souvent une voix secrète, dans mes rêves, me criait : « Sois chrétien! va te jeter au pied de la « croix! voilà le Sauveur, celui qui unit, celui qui réconcilie les nations « divisées. » J'ai voulu le faire, ô mon Dieu! mais ils ne m'ont pas cru. Et puis, tu le sais, mon cœur se révoltait. Quoi donc? est-ce que je dois demander grace? est-ce que je n'ai pas droit à la justice? Non, non, je ne me soumettrai point. Leurs livres nous condamnent; eh bien! écrivons une nouvelle bible. » Louis Boerne prend la plume, et il écrit.

Le premier chapitre de son livre, ce sera *la Création*. Qui donc va créer? qui va produire un monde? Le penseur, le poète. Le poète est Dieu, s'écrie le chercheur enthousiaste; c'est lui qui de rien peut faire sortir un nouvel univers. Que ses pensées jaillissent de son esprit en feu, que des croyances meilleures soient enfantées par son cœur embrasé d'amour, et que la face de la terre soit changée! Mais il ne suffit pas que son intelligence travaille, qu'elle conçoive, qu'elle jette au milieu des hommes de sublimes enseignemens; hélas! personne ne l'entend; il n'a pas de disciple, il ne rencontre pas une volonté qui veuille s'unir à la sienne, pas un cœur résolu qui se dévoue à prêcher sa foi. Ce n'est pas tout encore : ces idées, ces principes, ces dogmes nouveaux qu'il a répandus dans le monde, non-seulement ils n'ont pu trouver une ame qui les aime, mais errans par la terre entière, repoussés partout, insultés, persécutés, les voilà, ces pauvres fils de son cœur, les voilà qui reviennent sous le triste toit du poète, et qui l'entourent en poussant des gémissemens. « Pourquoi nous as-tu trompés? Pourquoi nous as-tu dit : Allez! allez! votre visage est plus beau que celui des anges; et quand les hommes vous verront dans votre

pureté sans tache, ils s'agenouilleront devant vous? Pourquoi nous as-tu dit : La terre est votre fiancée; elle vous attend, elle vous appelle? Ah! nous n'avons trouvé en tout lieu que le dédain et l'outrage; nos pieds se sont déchirés aux ronces des chemins, et jamais une porte hospitalière ne s'est ouverte pour nous accueillir, jamais nous n'avons pu reposer notre tête sous le toit d'un ami. Mieux valait pour nous ne pas voir la lumière du jour, et dormir éternellement dans la nuit de ton cœur. » — Cette scène singulière est vraiment belle dans les vers de M. Charles Beck; il y a là, on ne peut le nier, une étrange poésie que l'auteur de *Manfred* ne désavouerait pas. Il semble voir ces esprits divins, ces anges immortels, ces fils d'une pensée inspirée, emplissant de leurs cris lamentables la retraite solitaire du philosophe. Oublions qu'il s'agit d'un journaliste, d'un écrivain que nous avons connu, d'un patriote ardent, généreux sans doute, mais très spirituel et très fin, et à qui s'appliquent fort mal de telles inventions lugubres; oublions Louis Boerne, et que ce soit, si vous voulez, une création idéale, une figure toute poétique. Dans ce petit nombre d'hommes puissans qui ont remué le monde par les idées, dans le cortége choisi des grands réformateurs, des prophètes, des philosophes sublimes, quel est celui qui n'a pas senti s'accomplir toutes les péripéties terribles de ce drame intérieur? Quel est celui qui n'a pas vu les enfans de sa pensée inquiète revenir à lui désolés, découragés, les pieds meurtris, le cœur blessé à mort? La mère qui voit son enfant mourir de faim sur son sein amaigri n'est pas plus désespérée. Ce n'est pas là cependant la plus poignante douleur; il y a un mal plus terrible, et qui va jusqu'à empoisonner dans l'ame du penseur les sources les plus secrètes de la vie morale : c'est quand il arrive à douter de lui-même, car ces exilés qui l'entourent ne se plaignent pas seulement; de la plainte, ils passeront tout à l'heure à l'insulte; ils lui diront, et c'est M. Beck qui les fait encore parler dans cette profonde et poétique scène : « Pourquoi donc nous as-tu mis au monde? Esprit orgueilleux et égoïste, tu n'as pas songé que tu devrais pourvoir à l'existence de ces malheureux êtres que tu créais. O homme faible et lâche, il ne fallait pas entreprendre une tâche si haute, toi qui n'as pas le courage et le génie nécessaire pour l'accomplir jusqu'au bout! » Alors raillé par ses enfans, accablé par cette terrible ironie, il se reniera lui-même, il confessera sa faute, il se dépouillera humblement de cette flamme sainte que l'enthousiasme allumait sur son front; il dira : « Oui, j'ai eu tort. J'ai voulu imiter Dieu, j'ai voulu créer, insensé que je suis! Je le sens bien aujourd'hui,

mais trop tard : je ne suis qu'un homme faible et présomptueux, un misérable ouvrier sans génie et sans cœur. » Mais, en même temps qu'il renonce à ses hardis projets, que de plaintes il adressera à cet enthousiasme qui l'a séduit! « O poésie! ô magicienne! C'est toi qui as fait naître de ma pensée ces pauvres créatures que le monde rejette. Tu es venue à moi si belle et le front si charmant! J'ai pris les dons que tu m'apportais, j'ai cru que tu voulais parer ma jeunesse. Ta robe, ô Déjanire, m'a brûlé le cœur! »

Tout ce combat invisible a été étudié, analysé, décrit avec une vivacité émue qui fait honneur au poète. M. Beck a trouvé des accens pleins de passion et d'énergie pour peindre ces âcres voluptés et ces douleurs cuisantes de la réflexion solitaire aux prises avec une tâche grandiose. Ce qui va suivre est moins heureux : jusqu'ici nous n'avons vu que la préface, l'introduction; maintenant le héros de M. Beck, échappé au découragement qui l'accablait, se décide enfin à écrire cette bible nouvelle qu'il nous a promise. Il faut la feuilleter rapidement.

Chaque chapitre de cette bible meilleure porte en effet un titre emprunté à l'Écriture; mais le récit, détourné du sens qu'il avait dans le texte consacré, devient un symbole sous lequel se produisent hardiment les prédications socialistes de Louis Boerne. Toute cette partie rappelle *l'Évangile des Laïques* de M. de Sallet. On sait comment M. de Sallet (nous en avons parlé ici même) a contrefait l'Évangile dans un poème bien connu en Allemagne; le récit de saint Luc, transformé par l'auteur, devient le texte de l'enseignement hégélien; chaque scène, chaque épisode du divin livre, chaque phrase du sermon de la montagne est librement interprétée, et se change en une prédication que pourraient prononcer M. Strauss ou M. Feuerbach. C'est à peu près ce qu'a fait M. Beck; seulement, au lieu de M. Strauss, c'est Louis Boerne qui fournit les idées nouvelles; au lieu de la philosophie hégélienne, ce sont les théories sociales du célèbre publiciste qui sont substituées sans façon aux paroles des livres saints. Il y a pourtant quelque chose de plus dans le poème de M. Charles Beck. M. de Sallet reproduisait avec une fidélité souvent pleine de grace le récit de saint Luc ou de saint Jean, et il se contentait d'y ajouter un poétique commentaire, afin de s'approprier les belles paraboles du lac de Nazareth, les scènes sublimes du jardin des Oliviers. Le héros de M. Beck est plus aventureux; il lui arrive maintes fois de rectifier ouvertement la Bible; il la recommence, il la corrige, il en veut faire une contrepartie audacieuse. Son titre est certainement justifié; c'est tout-

à-fait une bible nouvelle, une réfutation poétique de Moïse et des prophètes. Il prend parti pour l'impie contre le juste, pour Cham contre Noé, pour l'homme contre Jéhova. L'homme chassé du ciel par l'épée flamboyante de l'archange, c'est l'apôtre de la liberté poursuivi par le génie du mal; Cham raillant la nudité de son père, c'est le hardi réformateur qui signale les misères de sa patrie. Vous reconnaissez là, dès les premières pages, un jeu d'esprit qui va se prolonger sans fin. Si l'audace de l'auteur lui inspire çà et là des strophes éloquentes, abandonné bientôt par l'inspiration et forcé de mener jusqu'au bout sa gageure, il aura recours à des inventions ridicules et à de vulgaires antithèses.

On a traité bien des fois, depuis cinquante ans, le sujet choisi par M. Charles Beck. De grands poètes, des romanciers aventureux, se sont donné une tâche toute semblable à la sienne. Comment se fait-il que tous aient échoué là précisément où vient de succomber l'auteur des *Nuits?* Quand il fallait dépeindre l'orage intérieur d'une ame qui veut créer un dogme nouveau, ils étaient émus, éloquens; mais dès qu'ils ont essayé de conclure, dès qu'ils ont dû donner enfin cette révélation précieuse, pas un d'entre eux n'a su trouver ce trésor tant promis. C'est là le défaut commun à tant d'œuvres si différentes d'ailleurs; c'est là que viennent échouer *Faust* et *Manfred*, tout aussi bien que *Spiridion* et *Consuelo*. Il est plus facile de soupçonner par l'imagination les sublimes tourmens de ces hardis novateurs que de publier soi-même les lois, les dogmes, les vérités qu'ils auraient découvertes. On s'est beaucoup trop persuadé dans ces derniers temps que la poésie pouvait se substituer aisément à la philosophie, et que les élans irréfléchis de l'imagination valaient mieux, pour découvrir le vrai, que les efforts patiens et les conquêtes régulières de la pensée. N'est-ce pas le thème favori de l'auteur des *Feuilles d'Automne*, et ces prétentions superbes n'ont-elles pas été récemment produites à l'Académie avec cette pompe un peu trop vide qui est familière à M. Hugo? En lisant les vers de M. Beck, j'attendais avec impatience le moment décisif, la révélation des vérités annoncées si complaisamment; hélas! le héros de M. Beck m'a trompé comme m'avaient trompé déjà les orgueilleuses créations de la poésie moderne. J'assiste au travail passionné de ces vaillans esprits que vous mettez en scène, je suis témoin des secrètes souffrances, des angoisses douloureuses qui ont pâli leurs fronts; mais quand je cherche le livre de leur pensée, quand je veux feuilleter ces pages d'or destinées à changer le monde, je vois trop clairement que ce livre n'existe pas. Vous avez peint Moïse

sur le Sinaï, vous m'avez dit ses entretiens avec les cieux embrasés, ses extases et ses craintes, ses doutes et ses ravissemens, tout le drame inquiet de cette ame qui s'agite sous le souffle du Dieu jaloux; mais quand votre Moïse descend de la montagne, ses mains sont vides, vous n'avez pas su lui donner les tables d'airain où la loi nouvelle est écrite avec du feu.

Malgré ces reproches qui ne sont que trop justifiés, malgré la faiblesse des deux dernières parties de ce livre des *Nuits*, il reste dans les deux premiers chants assez de mérites réels, assez d'inspirations vigoureuses pour expliquer le succès du jeune écrivain et l'accueil empressé qu'il trouva dès son entrée dans l'assemblée des poètes. Un critique aimable et spirituel, M. Gustave Kühne, signala dès 1838 ce début brillant; il marqua à M. Beck une place fort enviable à côté de M. Anastasius Grün, et oubliant de signaler les imperfections, les lacunes, qui me choquaient tout à l'heure, il prenait plaisir à mettre en relief le caractère sérieux, l'éclat mystique, l'imagination orientale du poète hongrois. L'étudiant de Leipzig représentait assez bien, en effet, cette partie sérieuse de la jeunesse allemande que ne pouvait satisfaire le cruel persiflage de M. Henri Heine. M. Henri Heine et Louis Boerne, ce sont, comme on sait, les deux coryphées, les deux chefs de bande qui depuis vingt ans ont exercé le plus d'influence, au-delà du Rhin, sur les générations nouvelles. Tous deux ils ont préparé les voies à l'école qu'on a appelée *la jeune Allemagne*, ils sont tous deux des écrivains pleins de finesse et d'esprit, mais l'un était aussi sérieux, aussi convaincu, que l'autre était sceptique et irréfléchi. « Ce pauvre Boerne était beaucoup trop grave, trop chaste et trop puritain, dit quelque part M. Heine; c'était tout-à-fait un homme maigre. » En s'attachant, comme un disciple enthousiaste, au souvenir de Boerne, M. Beck se faisait une place distincte dans le groupe de la *jeune Allemagne*, il n'attaquait pas directement M. Heine, il se contentait de lui adresser, dans le premier chant de son livre, ces tercets plaintifs :

« Pendant les jours moitié clairs, moitié obscurs, de mon enfance, bien souvent, dans la maison paternelle, j'entendis ma nourrice qui disait :

« Ceux qui ont versé le sang pendant leur vie sont condamnés à courir, à s'agiter sans repos, esprits sombres aux visages mornes.

« Je ne comprenais pas le sens de ses paroles; mais aujourd'hui que l'expérience, cette rude nourrice, m'a allaité de plaisirs et de peines, je puis voir ce rêve changé en réalité.

« C'est toi, poète, qui as versé le sang; tu as brisé les cœurs avec tes pensées lugubres; les inventions de ta fantaisie ont fait pâlir bien des visages.

« Puis, tu clouas le cercueil de ton propre cœur. Poète, je te compare à cet arbre qui fleurit quand l'orage lui arrache ses feuilles!

« Oui, tu fus pour toi-même un juge inflexible; tu réduisis ton cœur en cendres, et dans ces cendres tu cherchas les étincelles de ta poésie.

« Voilà ce que tu as fait, le monde doit le reconnaître; tu as chassé violemment l'ange de la paix, afin de courir, ô fantôme lugubre, dans les ombres de la nuit. »

Le fervent disciple de Louis Boerne eût été plus sévère sans doute, si ces vers eussent été composés deux ans plus tard, après que M. Henri Heine eut écrit sur son noble rival le livre cruel que ses amis regretteront toujours avec larmes. C'était assez cependant pour indiquer d'une façon très nette les sympathies de l'auteur; M. Beck accordait au poète du *Livre des Chants* quelques strophes brillantes où le reproche et la plainte s'unissaient avec grace, et il s'enthousiasmait pour Louis Boerne au point d'idéaliser les traits de son maître dans ce tableau de fantaisie que nous venons de juger. Nous avons blâmé cette transfiguration démesurée, cette perspective impossible, et le mystérieux cadre où M. Beck a placé sa chimère. C'était l'erreur d'une imagination jeune qui n'a pas appris à se contenir et qui ne sait pas encore reproduire, avec un idéal sobre et vrai, l'exacte image de la réalité. Dans la récente édition de ses poésies complètes, M. Beck a supprimé presque entièrement les deux chants dont nous avons signalé les fautes. Les divisions par trop singulières, les titres bizarres, les étiquettes prétentieuses, ont disparu; plus de *légendes*, de *contes*, de *nuits* mystérieuses; il reste une série de pièces éloquentes sur Louis Boerne, celles que nous citions plus haut, celles que nous admirions en faisant seulement quelques faibles réserves, et elles se terminent avec bonheur par de très belles strophes sur la mort du généreux publiciste.

L'année même où avait paru le poème des *Nuits*, en 1838, M. Charles Beck publiait un recueil nouveau qui attestait un progrès rapide, un talent plus mûr, plus ferme et débarrassé déjà des premières hésitations du début. *Le Poète voyageur*, *Der fahrende Poet*, voilà le titre de ce volume. C'est en Allemagne que le pèlerin suit les pas de sa muse. Ce pèlerin est plein de foi et d'ardeur. Nous ne recommencerons pas, soyez-en sûrs, le voyage moqueur de celui qui raillait hier tous les souvenirs de sa patrie, et qui, du Rhin jusqu'à Hambourg, dans la cathédrale de Cologne, dans la forêt de Teutobourg, au pied du mont Kyffhaeuser, ne songeait qu'à irriter par d'impitoyables sarcasmes le paisible tempérament des nations germaniques. Ce ne sera

pas même, comme dans *les Chants du Veilleur de nuit*, le pèlerinage d'un poète politique cherchant des occasions pour sa verve chagrine. Malgré la mélancolie souvent aimable de M. Dingelstedt, malgré la distinction de son talent, on sent, et je l'ai dit l'année dernière, que l'auteur se laisse trop facilement aller à des colères préparées d'avance, à des invectives préméditées. Tel n'est pas le voyage de M. Charles Beck. L'aspect des lieux qu'il visite, le caractère de la contrée, les traits principaux des peuples qu'il interroge, se reproduisent habilement dans ses tableaux. Comme l'auteur rencontre assez de couleurs variées, assez de nuances éclatantes, assez de contrastes poétiques dans les lieux qu'il parcourt, il renonce à ces effets chimériques, à ce merveilleux apprêté qui offusquait trop souvent son imagination dans le poème des *Nuits*. Il est bon que les poètes voyagent; ce commerce avec la nature et avec les mouvans tableaux des civilisations différentes a été profitable au disciple de Louis Boerne. Le souffle vivace des montagnes, les vents embaumés des prairies ont chassé les fantômes qui obsédaient son intelligence. Je ne sais quoi de frais et de naturel circule dans son imagination purifiée, et si la plainte s'exhale de ses chants, ce n'est pas cette mélancolie maladive qui énerve l'ame; c'est une mâle tristesse qui rappelle plutôt les voyages de l'auteur des *Iambes*, les tableaux que M. Barbier traçait dans le *Pianto* et dans *Lazare*, quand M. Barbier donnait encore de beaux vers.

Le poète nous mène d'abord en Hongrie; il va revoir le lieu où il est né, le pays qu'habitent ses frères. Il faut qu'il s'arrache à ses sombres pensées, à ses nuits sans sommeil. Vous voyez clairement le lien qui unit ce poème à celui que nous venons de lire. « Non, non, dit l'étudiant de Leipzig, je ne vivrai pas comme un moine, éternellement emprisonné dans ma cellule. J'entends au fond de mon cœur un carillon de cloches joyeuses qui me réveille et sonne pour moi l'heure du départ. » Voilà qui est bien dit; j'aime beaucoup ce joyeux carillon, et je voudrais qu'il retentît de même chez tous les faiseurs d'élégies philosophiques, chez tous les sectaires ténébreux, surtout chez ces incorrigibles rêveurs qui ne peuvent s'éveiller à la lumière du monde moderne. Jamais on n'a eu plus besoin de cet appel sonore; poètes politiques, romanciers socialistes, ultramontains de boudoir ou de sacristie, il faudrait pour eux tous que le bon sens, dès la matinée, sonnât ainsi la cloche, et que ce signal les fît descendre dans les rues de la ville, en face du soleil, au milieu du spectacle de la vie réelle. Lui, c'est vers sa terre natale qu'il s'en va gaiement. Son pays lui apparaît dans toute sa beauté; il songe à la terre des Maghyares,

aux vignes du Danube qui fleuriront bientôt sous le soleil de juin; il songe à tant de souvenirs rassemblés sur ce petit coin de terre et à cette poésie orientale qui la décore. Que d'images s'éveillent dans son esprit! Attila et Rome! les soldats de Mahomet et les fils héroïques de la Pologne! et là-bas, du côté où le soleil se lève, n'a-t-il pas vu passer les blancs turbans des cavaliers turcs? Singulier hasard! ce poète qui tout à l'heure s'obstinait à imiter Manfred, il s'est arraché courageusement au péril, il a fui lord Byron, et voilà qu'il le retrouve encore sur sa route. Qu'il continue pourtant : je crains moins pour sa muse les séductions du *Giaour* et de la *Fiancée d'Abydos*. L'influence du sol natal le protégera, et de joyeuses rencontres lui vaudront mieux que les souvenirs des poètes qu'il aime.

L'entrée du jeune Hongrois dans son pays a beaucoup de mouvement et de grace. Voyez comme il monte gaiement en croupe du premier paysan qu'il trouve sur son chemin! « Brave homme, je suis ton frère, et je retourne au pays; prends-moi sur ton cheval. » Il monte, et voilà nos cavaliers qui arrivent au village. Qu'il s'assoie au foyer, qu'il prenne place à la table hospitalière; s'il cause politique avec son hôte, son langage sera franc et net; il sera bien forcé d'éviter le luxe des paroles et de renoncer aux fantastiques chimères. Ces naïfs entretiens seront moins périlleux pour lui que les mystérieux monologues de ses *Nuits*. Cependant il y a souvent une ironie amère dans cette bonhomie affectée par le poète. S'il veut, d'une voix simple et triste pourtant, hasarder un mot de liberté, s'il laisse tomber en passant quelque réflexion chagrine, l'hôte lui répond brusquement : « Eh! qu'as-tu donc, camarade? Pourquoi es-tu si sombre? Pourquoi ce regard de travers? As-tu aperçu dans la broussaille l'œil ardent du loup fixé sur toi? Pour Dieu! laisse-nous vivre en repos. Viens boire avec nous; la taverne fume, et le vin brille dans la bouteille. » Il s'assied en effet, il se mêle à la foule; l'auberge s'emplit peu à peu, et le vin, la danse, le bruit des cymbales, mettent en mouvement les joyeux compagnons. Notre voyageur ne songe plus guère à parler politique; le missionnaire oublie sa bonne nouvelle; l'étudiant reparaît, l'étudiant classique, aux longs cheveux blonds, au cœur naïf et qui s'éprend dès le premier regard. Je préfère beaucoup, s'il faut le dire, à toutes les dissertations qu'il nous promettait en partant, les vives et charmantes causeries avec la fille de l'hôtelier :

« O jeune fille de l'hôte, quelle mélancolie ton regard amoureux m'a jetée dans l'ame! Tu verses le vin dans les verres et le feu dans les cœurs, et, gaiement occupée, tu t'en vas ainsi de table en table. Les tresses de tes che-

veux dansent follement autour de ta tête, entourés avec grace d'un rouge bandeau. Oh! viens près de moi, oh! donne-moi ta main. »

Elle vient donc sans façon; longues causeries, doux entretiens, lieux communs mille fois répétés et toujours nouveaux, mélange de tristesse aimable et de gaieté naïve, le poète consacre tout cela dans des pages pleines de fraîcheur. Mais l'idylle ne garde pas toujours ce calme poétique. Voici venir un orchestre de bohémiens; les cymbales frémissent, le tambour de basque agite ses grelots sonores. Appelé par toutes ces voix bruyantes, par le cri sauvage des cymbales, par le grincement du cuivre, le couple amoureux va se mêler à la foule haletante, et l'églogue si gracieusement commencée se termine dans une bacchanale éperdue. On dirait la vigoureuse fantaisie d'un Téniers hongrois, une kermesse de zingalis dans quelque taverne du Danube.

Je ne sais trop quelle a été l'intention de l'auteur lorsqu'il a peint avec une fougue un peu désordonnée ces bruyantes scènes de taverne. A-t-il cru frapper le peuple que les vulgaires plaisirs consolent trop aisément de la misère et arrachent aux préoccupations élevées? et quand le poète y cède lui-même, a-t-il voulu montrer l'influence funeste de cette atmosphère énervante? Je ne saurais l'affirmer précisément, car M. Beck n'est pas toujours clair, mais pourtant je n'y vois pas d'autre sens. Or, si c'est là ce qu'il a voulu, cette ironie n'est guère à sa place. Les choses ne se passent pas ainsi dans une mission sincère, dans une prédication sérieusement autorisée; on n'y voit pas de ces découragemens subits. Je m'assure que si notre poète avait eu quelque utile enseignement à faire entendre, on lui eût prêté plus d'attention. Évitons ces désespoirs factices, évitons cette ironie malfaisante. On ne vous a pas écouté, on n'a pas compris vos conseils, et tout à coup vous avez recours à cette insolente raillerie, à ce découragement prétentieux. Prenez garde; êtes-vous bien sûr que vos auditeurs soient si coupables? Vous croyez-vous bien le droit de les accuser si vite? Ne serait-ce pas que vous leur avez mal parlé ou que vous n'aviez rien à leur dire?

C'est ici que je regrette, dans le tableau de M. Beck, toute une partie importante qu'il a négligée. Je touche aux dernières pages, je les tourne avidement, et je cherche l'endroit où le poète nous parlera des luttes intérieures qui agitent la Hongrie; mais M. Beck a gardé obstinément le silence sur ces curieuses questions. Je ne sais, en vérité, comment expliquer un tel oubli. Puisqu'il était en quête de matières politiques, celle-là, à coup sûr, devait attirer sa plume, et elle avait tout naturellement sa place dans un tableau poétique de

ces contrées. Bohêmes et Hongrois, Tchèques et Maghyares, sont aux prises, depuis plusieurs années déjà, sur le champ de bataille de l'intelligence. Au milieu du mouvement qui travaille la grande famille slave, la Hongrie a vu se former des partis ardens qui se disputent des droits également sacrés. Quand la Bohême ranima chez elle le sentiment national, quand elle s'efforça de ressusciter sa vieille langue, sa vieille littérature, l'enthousiasme des Slaves de Bohême dut pénétrer dans les pays voisins et communiquer les mêmes espérances, les mêmes ambitions, à leurs frères de Hongrie. C'est ce qui arriva en effet, et la lutte qui s'engagea dure encore et durera longtemps. Qui l'emportera du Slave ou du Maghyare? Nul ne le sait encore; mais sur ce terrain la lutte est permise aux poètes, aux publicistes, aux orateurs, et déjà, de part et d'autre, on a entendu d'éclatans défis et de généreuses paroles. Il semblait même qu'un poète maghyare ne pût reculer devant ces débats; les Slaves ont un chanteur inspiré, l'enthousiaste et intrépide Kollar, dont les vers sont des provocations que nul poète n'a encore relevées. Si M. Beck n'avait pas voulu prendre parti dans ces querelles si vives, s'il respecte les droits légitimes des Bohêmes, il pouvait cependant trouver dans le vaillant spectacle de ces deux races qui se réveillent une occasion bien naturelle pour de sévères paroles. Les poètes autrichiens n'y ont pas manqué; l'auteur anonyme des *Promenades d'un second poète viennois* a salué loyalement les manifestations hostiles d'un peuple qui veut se soustraire à l'influence autrichienne et reconquérir ses traditions nationales. Encore une fois, je ne puis comprendre que ce sujet ait été négligé par M. Beck : son poème, écrit en 1838, au commencement de ces luttes, a été remanié et refait par lui l'année dernière; mais ni dans l'un ni dans l'autre il n'y a trace de ces vives questions. Ce n'est pas moi sans doute qui recommanderai à M. Beck les sujets politiques; mais, puisqu'il les cherche, des questions nettes, précises, valent mieux que les lieux communs et les vagues déclamations. Tout cela se passe d'ailleurs sur un théâtre tellement littéraire, le sujet est si présent, l'émotion si sincère, les réclamations des Bohêmes si pressantes, qu'il semblait impossible de se soustraire à un tel défi, et que le tableau tracé par le poète en demeure nécessairement incomplet.

Qui va là? Un cavalier sur son cheval noir a frappé aux portes de la ville. « Compagnon, lui crie le douanier, où cours-tu si vite? attache ton cheval à ce poteau et tu pourras entrer. » A ce brusque début du second chant, il est clair que nous ne sommes plus en Hongrie; cette ville, c'est Vienne; le cavalier, c'est le poète; le cheval noir, c'est

sa pensée rapide. Ici l'on ne pense pas, ces mots sont écrits sur toutes les avenues de la ville impériale. On ne pense pas tout haut; mais, tout bas, cependant, au fond des cœurs, la pensée marche et creuse ses chemins cachés. N'est-ce pas de ce pays que sortirent les belles strophes du *Poète viennois?* n'est-ce pas ici que M. de Zedlitz écrivait *la Couronne des Morts?* n'est-ce pas sous ce ciel que M. Nicolas Lenau exhalait ses chants avec une si noble tristesse? Tandis que la poésie, dans l'Allemagne du nord, s'abandonnait à une ironie cruelle, à je ne sais quelle imitation de *Candide* et de *Zadig*, elle est toujours demeurée grave et plaintive dans ce pays; là, en effet, si quelque poète s'enhardit à penser, si quelque libre esprit s'associe au mouvement de la raison moderne, il est seul, il n'a pas d'auditoire, et ce contraste, cette solitude, doit produire nécessairement dans ses vers une douce et naturelle mélancolie. C'est un caractère de la littérature autrichienne contemporaine, et il en faut tenir compte. M. Charles Beck a indiqué ce côté du tableau dans la seconde pièce, dans ces vifs et touchans souvenirs de jeunesse, lorsque, dans cette ville même, au milieu de ses amis, il s'initiait par l'étude aux problèmes des sociétés nouvelles. Nobles heures de l'adolescence! premier enthousiasme de la pensée! premier appel du siècle où l'on vit! voix matinale et franche qui arrache l'ame aux séductions du passé, et lui rappelle les mots du poète latin :

Quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re
Disce.

Le poète s'en va donc s'informant de ses anciens amis; mais hélas! les retrouvera-t-il encore? Non, il n'est plus temps. C'est l'éternelle histoire des cœurs; quelle audace, à vingt ans, dans une vive intelligence! quelle ardeur de réformes! quelles espérances ambitieuses! Dix ans plus tard, on a accepté le train du monde, et l'on dort paisiblement dans la maison ruineuse qu'on avait tenté d'abattre. Si cela est vrai partout, si les heures de l'enthousiasme sont si rapides, même dans les pays où fermentent les sources de la vie intellectuelle, que sera-ce sur cette terre immobile! A vrai dire, je ne regrette pas beaucoup le découragement des amis du poète et ce précoce abandon de leurs espérances, car M. Beck ne nous dit pas quels étaient les projets, les ambitions de nos jeunes rêveurs : c'est toujours le même vague que j'ai déjà blâmé; mais j'explique, je raconte la marche de sa pensée, sauf à résumer tout à l'heure mes observations et mes reproches.

Puisqu'il ne retrouve plus les anciens compagnons de sa libre pensée, qu'il aille trouver les philistins, et qu'il suive le peuple de Vienne dans son carnaval de toute l'année; il nous donnera un tableau vif et joyeux de ces fêtes étourdissantes qui entretiennent le long sommeil de l'ame. D'abord, montons avec lui sur la tour, nous verrons mieux l'aspect de cette foule bizarre : quel singulier mélange de toutes les nations! quel rendez-vous du Midi et de l'Orient! Comment se fait-il qu'un tel mouvement n'amène pas l'échange fécond des idées, et ne relève pas la fortune morale de ce pays? C'est que ces échanges ici n'ont point cours; ces commerçans ne sont point riches de ce côté, et ce n'est pas la pensée qu'ils apportent avec eux. Voyez-vous le turban du musulman? Là, c'est le pauvre Dalmate, ici, un capucin de Venise, plus loin, un moine espagnol. Un seul est grave, c'est le Bohême, triste et muet, pauvre peuple à qui on a volé sa langue; mais sa tristesse disparaît dans le mouvant tableau de la mascarade. Tous les costumes, toutes les robes, passent et repassent, turbans blancs, caftans verts, le bonnet rouge du Dalmate, la casaque blanche de l'Arménien. Comment s'étonner, pense le poète, de la folle gaieté de cette ville? Elle porte un habit d'arlequin.

C'est pour cela qu'il va chercher là-bas, sous les arbres, la baraque de Polichinelle. Polichinelle est viennois, depuis qu'il a quitté Bergame. Nodier eût réclamé sans doute contre une telle hérésie, mais bientôt il eût reconnu dans son héros ce mérite de plus, celui de représenter exactement le pays où il parle. Le Polichinelle de Vienne, gai, railleur, mais sans malice, convient parfaitement au peuple autrichien :

« Inoffensif, enfantin, joyeux, ainsi vit ce peuple, d'une vie aussi calme que celle des plantes. Son petit cœur est ouvert jusqu'au fond, et son plus ardent essor est bien vite comprimé. L'hospitalité bienveillante habite sur son seuil; il appelle volontiers l'étranger à son foyer, à sa table. Là, en face de la bouteille, son babil court et gazouille, comme une source vive qui ne tarit pas. Puis, il vous montrera avec un sentiment d'orgueil tous les trésors du foyer de ses pères; il vous conduira ensuite dans les rues de la ville, au milieu de la foule, dans le train bruyant de la place publique. Il aime aussi à se faire conter tout bas ce qui se passe dans le monde. Alors son œil bleu brille comme un rayon de soleil, et la plaisanterie, toujours prête, s'échappe de sa bouche; mais elle ne s'élance pas de haut en bas comme l'éclair, ce n'est pas non plus la flèche qui va frapper la poitrine; c'est un elfe léger qui joue avec les cœurs, c'est un arlequin fantasque qui se jette la tête la première au milieu de la cohue. Regardez-le : il va poursuivre ce passant à mine renfrognée, ou réveiller celui-ci qui rêve; il agace les précieuses, il agace les

filles de joie, mais, tout en se moquant, il n'oublie pas de causer d'amour. Enfin, quand il est las d'avoir taquiné Dieu et les papes, quand il s'est moqué de l'empereur lui-même, il meurt un matin d'un éclat de rire inextinguible. »

Cependant, quelle est cette musique qui chante gaiement sous les arbres? C'est la vraie musique viennoise, ce sont les valses de Strauss et de Lanner. Jeunes et vieux s'enivrent à ces fontaines ensorcelées. Strauss et Lanner, voilà les maîtres, les prophètes, les apôtres, voilà les orateurs tout puissans qui prêchent ici et qui enseignent la foule. « Ah! ce ne sont pas eux, dit le poète, qui arment la vertu d'une cuirasse d'airain et qui l'envoient à la bataille; non, ils éveillent la douce sensualité, et elle, tout aussitôt, comme une jeune vivandière, belle, charmante, elle pénètre dans le camp ennemi et verse aux sentinelles vigilantes la boisson perfide qui les endort. » Lui-même, il est près de céder aux molles séductions, et son chant va se terminer par des strophes amoureuses. Il aperçoit devant lui une fille adorée, celle que tous les poètes ont célébrée à vingt ans, la muse des premiers jours, la muse naïve, confiante, qui reproche au poète son abandon. « Reste ici, lui dit-elle, où vas-tu? Pourquoi me quitter? Voici Pâques, voici le printemps; viens pleurer avec moi au pied de la croix, au pied de l'autel où je te conduisais tout enfant. » Ainsi chante la douce muse éplorée; mais non, ce n'est pas elle qui parle ainsi, ce n'est que son ombre; elle est morte depuis long-temps dans le cœur du poète, et si son fantôme s'est réveillé un instant, c'est aux sons de cette musique trop douce qui endort la sévère pensée et désarme la libre intelligence. Adieu, lui dit le poète, et il l'ensevelit pieusement une seconde fois.

M. Dingelstedt, dans *les Chants d'un Veilleur de nuit*, a signalé aussi, mais avec bien plus de vigueur, l'énervante mollesse de Vienne. On connaît, en Allemagne, ces beaux vers du veilleur :

Wie bleich, wie hold, wie schmachtend hingegossen
Sie daliegt, die gefaehrliche Sirene!

« Comme elle est pâle, et charmante, et plongée dans une langueur voluptueuse, la dangereuse sirène, ses yeux noirs à demi fermés par les songes, sa tête appuyée sur le penchant des montagnes! Il y a dans l'air je ne sais quelle attente douce et provoquante; entendez-vous l'appel des rossignols? Les sources chantent gaiement dans les jardins, les arbres murmurent : Viens, oh! viens près de moi.

« Les veilleurs de Saint-Étienne sont endormis; le fleuve a imposé silence à ses flots. Comme la triste et rigide matinée est loin encore! Comme la nuit est longue pour le plaisir qui a brisé son frein! Vienne a laissé tomber son

dernier vêtement; elle a détaché sa verte ceinture; voyez briller libre et sans voiles le marbre éclatant de ses épaules, et ses bras, et son sein, qu'elle offre nus à tous les désirs!

« Voyez! A travers les jalousies baissées, la lune, curieuse, se glisse; on entend frémir dans les arbres comme des gouttes de pluie, on entend des pas furtifs, des baisers voluptueux, et des cœurs embrasés qui s'étreignent! Une mer d'amour bat de ses flots brûlans la vallée enivrée! La voûte du ciel se change en un rideau; Vienne devient une prêtresse de Vénus.

« O courtisane, qui, derrière tes rideaux, célèbres toute la nuit tes fêtes lubriques, et qui, le matin, d'un air de Madeleine, vas chanter hypocritement tes *absolve* au fond du confessionnal, tu ne sais qu'irriter une existence à laquelle manque la force et la consécration de l'esprit. Tu la plonges dans les joies grossières, parce qu'elle n'est animée d'aucun essor sublime.

« Oui, tu es belle avec ta couronne de roses, quand la fleur du désir brille sur ta joue, et que tu passes, au milieu de la danse rapide, ardemment pressée sur la poitrine des jeunes hommes! Oui, se bercer sur ton sein dans l'oubli du monde, se balancer dans ce port que forment tes bras si doux, et céder enfin au vertige que donnent tes sorcelleries, oui, c'est là un sort que les dieux eux-mêmes ont envié!

« Moi, je te fuis, ô femme, pour ne pas m'agenouiller devant toi, pour ne pas grossir le nombre de ceux qui t'adorent! Tu ne m'attireras pas sur ta couche de pourpre, ô femme de Putiphar! Laisse mon manteau!... Je vois flotter devant mes yeux, au milieu d'une chaste lumière, l'image de la fiancée de mon ame. »

Puis, après ces vigoureuses peintures d'une plume chastement cynique, le poète réveillait en lui la pensée, l'enthousiasme, toutes les nobles maîtresses de sa vie; il faisait resplendir l'image de son pur amour, et partait en jetant à la sirène un énergique défi. Ce sont aussi les adieux de M. Beck, et il nous entraîne dans l'Allemagne du nord, du côté des montagnes de la Thuringe.

Weimar! Weimar! arrêtons-nous : voici la maison de Goethe. C'est ici que siégèrent les dictateurs, ces rois de la poésie germanique; c'est d'ici que la pensée sortait toute radieuse pour illuminer l'Allemagne. Quelle fraîche matinée! Avril vient de réveiller l'immense nature; les marguerites refleurissent dans le champ du maître; entrons dans la demeure sacrée, allons nous asseoir à la table du poète, allons saluer le berceau de ses filles immortelles et baiser la trace de leurs pas. Mais le pieux pélerin a hésité tout à coup sur le seuil : quelle est cette figure sévère qui lui apparaît? Quel est ce juge chagrin dont le reproche silencieux l'arrête, au moment d'entrer, par la porte d'ivoire, dans le royaume des songes? Il a reconnu son ami, son directeur, celui qu'il chantait hier, à Leipzig, avec tant de candeur et d'enthousiasme. Le

disciple fidèle de Louis Boerne devait, en effet, rencontrer son maître sur le seuil; n'est-ce pas Louis Boerne qui, un des premiers, a protesté, au nom du sentiment national, contre l'indifférence olympienne du dictateur? N'est-ce pas lui qui a écrit en termes bizarres ce jugement irrité sur l'auteur de *Faust :* « Goethe a une force d'empêchement prodigieuse; c'est une cataracte dans l'œil de l'Allemagne. Depuis que je sens, je hais Goethe, et depuis que je pense, je sais pourquoi je le hais. » Il faut donc, avant de pénétrer dans le sanctuaire, que le pieux visiteur justifie son culte, et qu'il essaie de fléchir les mânes indignés de son ami. Puis il entre, et s'arrête devant la table du poète :

« Table antique! autel sacré! si tu pouvais me faire entendre un écho de ce temps qui fut si court, je serais illuminé par les clartés du ciel! un seul écho de la divine assemblée qui trônait ici, table ronde des héros du chant et des prophètes de la lumière! Ah! le siècle était suspendu à leur bouche; il écoutait avec recueillement la bonne nouvelle, et les pressentimens des jours meilleurs. Eux, cependant, ils étaient debout, aux portes de l'avenir, et ils répandaient les bénédictions. D'une main vigoureuse, ils plantaient l'arbre de la vie auprès de notre berceau; hélas! le fruit et la fleur, tout a gelé subitement pendant la froide nuit. »

« O table sainte! autel abandonné! aucune voix ne sort de ton sein engourdi. Le temps a chassé les muses charmantes, bien loin, bien loin de toi, dans des sentiers déserts, au milieu d'épaisses ténèbres. Elles errent, en se lamentant, au fond des solitudes. Chacune d'elles s'en va, seule, couverte d'un voile. L'une n'entend pas ce que l'autre a chanté, il n'y a que l'écho qui réponde à leur plainte. »

« Mais qui es-tu, ô sublime figure? Ta tête, qu'enveloppe le flot de ta chevelure d'or, s'incline avec grace sur ta poitrine fatiguée. Un désir brûlant agite ta lèvre. Puis, les rayons du matin, l'éclat du printemps de la poésie, montent tout à coup sur tes joues pâles. Tes yeux brillent comme deux lacs bleus où deux soleils vont doucement s'éteindre. Je vois s'arrondir ton noble front, où s'allument les éclairs de ta fantaisie, où les idées, comme une assemblée de rois, siégent fièrement sur leurs trônes augustes. O Schiller! Schiller! de tous ces esprits au puissant essor, nul n'a senti battre un cœur plus grand dans une plus ardente poitrine. Tu as été le prophète éternellement jeune qui, d'une main hardie, portait en avant la bannière de la liberté! Tu étais prodigue de ton sang; les plus intimes trésors de ton amour, les forces les plus ardentes de ta vie, tu les répandais pour le monde, et le monde acceptait le sacrifice, froidement, avec calme, car il ne comprenait pas la profondeur de ta peine; il n'écoutait que la mélodie des sphères célestes, quand retentissait à ses oreilles ce flot de poésie que tu avais gonflé de tes meilleures larmes! »

On voit bien, par ces généreuses paroles, que toutes les sympathies de M. Charles Beck sont pour Schiller. C'est Schiller qui occupe le premier plan de sa toile; c'est Schiller qu'il rencontre à chaque pas dans la maison de Goethe. Un peu plus loin, les deux poètes sont comparés à deux montagnes sublimes : l'un est un glacier puissant, majestueux, habité par les aigles, l'autre un volcan toujours en feu et qui se dévorera lui-même. On comprend sans peine que l'esprit ardent de M. Beck préfère le volcan au glacier, et c'est sans doute cette préoccupation de l'auteur qui a nui à son œuvre. Son tableau de Weimar, très brillant en de certaines parties, est plus souvent maigre et timide; l'auteur n'a pas tenu ses promesses; malgré cette belle matinée printanière qui l'invitait avec grace, l'inspiration n'est pas venue, ou, du moins, ce nom de Goethe, ces grands souvenirs, cette assemblée auguste des demi-dieux de la poésie, éveillent en nous l'idée d'une toile splendide devant laquelle pâlit l'insuffisante ébauche du jeune artiste.

J'aime mieux peut-être le dernier chant qui a pour sujet la Wartbourg. Ce pélerinage, moins en honneur que celui de Weimar, ne laisse pas au fond de l'ame de moins fécondes impressions. Il y a dans ces belles vallées de Thuringe tout un ensemble d'idées et de souvenirs qui parlent bien haut. Une vie singulière, cachée d'abord, s'y découvre peu à peu, car, et c'est là un rare privilége, cette contrée a reçu comme une double beauté, la beauté qui plaît au peintre et celle qui ravit le penseur, la beauté visible, et, si cela peut se dire, une sorte de distinction morale qu'elle tient de sa destinée dans le cours des âges. Il y a au-delà du Rhin des montagnes plus belles, des paysages plus splendides; il n'y en a pas que l'histoire de la pensée germanique ait parés avec plus de grace. L'histoire a été pour ce pays un artiste amoureux des purs contours et des lignes savantes; elle lui a fait une destinée régulière dont l'harmonieux développement semble l'œuvre d'une prédilection attentive. Trois grandes époques, trois époques décisives dans la vie de la pensée allemande, ont laissé là des souvenirs ineffaçables qui, éclairés l'un par l'autre, s'unissant et se complétant, forment, pour ainsi parler, une composition parfaite. Au XIIIe siècle, la poésie confiante des *minnesingers*, et, trois cents ans plus tard, le hardi et terrible réveil de la raison moderne, voilà sans doute d'assez glorieux témoignages; enfin, dans ces derniers temps, le nom de la Wartbourg n'est-il pas naturellement associé à celui du poète profond et tendre qui plaça dans ces lieux le sujet de son roman, et qui, plein d'amour et de hardiesse, essayait de réconcilier

dans son ame affectueuse ces deux souvenirs ennemis, ces deux traditions contraires du génie de l'Allemagne? Henri d'Ofterdingen, Luther, Novalis, entre ces trois noms si différens s'enferme toute la suite d'une histoire qui est écrite à chaque pas sur les montagnes de Thuringe. Voilà pourquoi vous n'y admirez pas seulement la nature chantée par les poètes, mais aussi cette beauté invisible révélée tout à coup à votre esprit, et vous dites, en changeant le mot de Fénelon, que c'est là un horizon fait à souhait pour le plaisir de la pensée.

Ce n'est pas là pourtant ce qui a le plus frappé M. Charles Beck; avant de partir pour la Wartbourg, il s'était dit qu'il y chercherait surtout Luther, et, en effet, il ne voit dans toute la contrée que l'énergique figure du moine saxon. Tout ce qui a précédé, tout ce qui a suivi la révolte du XVIe siècle, disparaît pour le pélerin. Quand il monte à la Wartbourg, quand il arrive au château par le sentier de la forêt, il est bien forcé cependant de rencontrer d'autres traces que celles des pas de Luther; il ne peut échapper au souvenir de sainte Élisabeth, il ne peut oublier la lutte célèbre des maîtres chanteurs, Wolfram et Henri, Schreiber et Klingsohr; mais non, il détourne les yeux, et s'il se rappelle le moyen-âge, ce sera seulement à l'occasion des nombreuses légendes qui peuplent aussi la forêt et la montagne. Or, parmi ces récits populaires, il choisira les plus sombres, les plus terribles; tout occupé de Luther, il veut justifier son audacieuse entreprise; il insistera donc sur ces histoires sanglantes, sur la barbarie de ces temps farouches, sur l'iniquité monacale; puis, quand il aura achevé sa triste peinture, il fera tout à coup apparaître le docteur de Wittenberg et lui criera : Tu as été l'Oreste des siècles nouveaux; c'est toi, ô vengeur, qui as frappé de mort ta mère criminelle et condamnée!

Je ne sais pourquoi, en lisant ces vers, je me rappelle plus vivement cette belle matinée de mars où je montais au château de la Wartbourg. J'étais arrivé la veille à Eisenach avec un ami, avec un voyageur épris, comme moi, de ces contrées charmantes. Dès le lever du jour, M. X. Marmier m'emmenait du côté des montagnes, et nous suivions les détours de la forêt où se cache l'illustre retraite. Le printemps commençait à couvrir les branches de bourgeons verts et tendres; la vie s'éveillait dans l'immense nature. Je ne sais quoi de calme et de pacifique enchantait cette matinée radieuse. Nous n'avions certes pas un grand effort à faire pour ouvrir nos ames à toutes les impressions du pays. Les souvenirs des chantres d'amour et celui de Luther s'associaient sans haine dans notre pensée. Nous les retrouvions d'ail-

leurs dans le château lui-même; ici, c'est la chambre de sainte Élizabeth; plus loin, voilà la salle des chevaliers où la tradition place le poétique combat des minnesingers; un peu plus loin encore, dans cette chambre étroite, en face des montagnes de Thuringe, les yeux tournés vers le nord, Luther écrivait sa traduction de la Bible. Il n'y avait rien dans ces souvenirs si différens qui pût contrarier nos intelligences. Je comprenais quelle avait été l'inspiration de Novalis quand il unissait, avec tant de douceur, ces traditions opposées, et pacifiait au fond de son ame deux époques ennemies. Pourquoi recommencer, en effet, ces luttes stériles? Il y a dans les vers de M. Beck un sentiment vivace des droits du monde nouveau, et je l'en félicite; mais, pour vanter le libre réveil du XVIe siècle, fallait-il que le poète mutilât son tableau? S'il en eût montré tous les aspects avec calme, avec grandeur, cette impartialité, si facile aujourd'hui, eût été le meilleur signe de la victoire. Que maintenant encore, sur bien des points, il soit nécessaire de combattre, cela est trop évident; mais là, sur ce terrain du passé, n'est-ce pas une faute grave? Prenez garde : celui qui veut recommencer sans cesse ces luttes désormais finies ne paraît pas croire assez fermement que l'esprit moderne ait triomphé.

Je m'étonne que M. Charles Beck ait mérité ce reproche, car son poème se termine par de très beaux vers sur l'unité future, sur la paix, sur la réconciliation du genre humain. Je suis heureux de pouvoir louer sans restriction ces hymnes éloquens; le poète est bien inspiré quand il montre chez tous les peuples, chez toutes les races, chez toutes les religions, l'avénement prochain de cette croyance qui s'appelle la liberté, le droit, l'humanité. S'il faut absolument chanter des hymnes politiques, chantez ces dogmes, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans les principes de 89, et vous serez bien sûrs d'être dans le vrai; chantez ce droit nouveau, ces principes si féconds, ces sentimens de fraternité humaine qui ne contrarient certainement ni le catholicisme, ni le protestantisme, mais qui, arrachant les hommes à leurs dissentimens stériles, leur ouvrent, dans l'ordre des choses terrestres, une foi commune et une commune patrie. Je traduis les derniers vers de M. Beck :

« Le guide me montre les murailles de la pauvre chambre où agissait ta pensée, où souvent, comme saint George le chevalier, tu joignais en priant tes mains loyales, avec toute la vigueur allemande. Pourquoi a-t-on placé ici ces ornemens frivoles? pourquoi tout ce faux clinquant dans ce silencieux ermitage? La vérité habite une chambre pauvre et nue.

« C'est ici, à cette table, que tu écrivais souvent, à cette table qui chancelle

aujourd'hui comme un autel brisé. Les nuages passaient devant tes fenêtres; l'aigle faisait son nid sur les créneaux, et, comme toi, il regardait dans la plaine du haut de sa demeure escarpée. Comme le monde te paraissait petit et misérable! comme le ciel te paraissait proche! Alors le chant s'échappait de tes lèvres par torrens, tantôt avec le bruit du tonnerre, comme les premiers symptômes de l'orage avant la ruine de Sodome et de Gomorrhe, tantôt avec une douceur infinie et dans le ton naïf de la Bible, quand tu célébrais les merveilles de la création! Pourtant, tu n'as pas vaincu le doute, tu n'as pas brisé cette fleur sauvage qui balance encore son calice empoisonné dans le sanctuaire profané de nos cœurs. Herbe maudite, elle pousse à chaque porte de la maison de Dieu! Un couple, ravi d'amour, s'achemine vers l'église, mais la discorde se glisse à l'autel des fiançailles; un *oui* a retenti doucement, pur comme le son argentin d'une cloche, mais la discorde dresse la tête et dit en sifflant : *Non!*.....

« Oh! voyez! un nouveau temple sera construit! une foi sérieuse et aimable y sera annoncée, une foi divine, qui s'appelle la réconciliation! Le révélateur de cette foi, c'est l'histoire universelle; la Bible nouvelle, ce sont les annales du monde; elle resplendit au milieu de l'éblouissante aurore de la liberté et du soleil couchant des temps qui s'en vont. Chaque feuille est scellée avec des larmes; sur chacune d'elles se reflètent les cieux, et l'humanité l'a signée de son sang. Oui, tout le sang qui coule encore, oui, tous les héros qui sont tombés dans la lutte, sont les victimes qui ont scellé le pacte de la réconciliation future. »

C'est ainsi que se termine le poème de M. Charles Beck; c'est là le terme de son voyage. L'auteur est allé cherchant toujours la libre pensée; parti des bords du Danube, il a traversé Vienne, et fuyant les molles séductions, il est arrivé dans l'Allemagne du nord, dans cette forte Allemagne saxonne; c'est là qu'il s'est arrêté en face de la maison de Goethe, au pied de la retraite de Luther. Cette composition ne manque pas d'énergie, et si le développement des idées était plus ferme, si la pensée dans les détails était moins vague, moins incertaine, si le souvenir de *Childe-Harold* ne poursuivait trop souvent M. Beck, son poème le placerait au premier rang parmi les jeunes poètes lyriques qui aspirent à recueillir l'héritage des maîtres. M. Beck avait d'abord eu l'intention d'appeler son poème *le Childe-Harold allemand*, il y a renoncé, et le livre a paru sous un titre plus modeste. Cependant la prétention est encore trop visible çà et là; ces exclamations continuelles, ces apostrophes passionnées, ce style interrompu, brisé, me rappellent presque à chaque page les préoccupations secrètes de l'auteur; on voit trop les ruses de l'écrivain qui voudrait s'assimiler la mélancolie superbe et les dédaigneuses allures du poète anglais.

Depuis les deux ouvrages que nous venons d'analyser, M. Charles

Beck avait donné seulement, en 1841, une tragédie de *Saül*, qui est moins un drame qu'une belle étude lyrique d'après la Bible; nous aurons occasion d'y revenir en parlant du théâtre actuel de l'Allemagne et de tous les efforts que fait la jeune école pour relever la scène de Schiller. Enfin, l'année dernière, parut un poème nouveau, *la Résurrection*, poème politique, disait-on, lu avec beaucoup de succès dans plusieurs villes de Prusse à un auditoire sympathique, contrarié quelque temps par la censure de Berlin, et publié seulement après les retranchemens obligés. J'ai lu avec une vive curiosité cette œuvre nouvelle du jeune poète; on vantait partout l'élévation du sujet et l'art d'une composition savante; il me tardait d'apprendre si l'auteur des *Nuits* avait enfin résolu, comme on l'annonçait, le difficile problème de la poésie politique, et si, échappant aux déclamations du journal, il avait conduit la Muse sur les hauteurs.

Le poème de M. Beck est très court; c'est un hymne, une scène poétique de quelques pages; l'auteur l'a publié avec ses œuvres précédentes qui paraissent réunies en un seul volume; *la Résurrection* forme en quelque sorte une conclusion, un couronnement, qui résume assez bien, en effet, les qualités et les défauts de l'auteur. Mais ce n'est pas la seule nouveauté que renferme le recueil complet de M. Beck : à la suite des deux poèmes que nous avons jugés tout à l'heure, l'auteur a placé toute une série de gracieuses mélodies et de ballades éclatantes où se révèle un côté nouveau de son talent. Ce sont de petites pièces élégantes, fines, pleines de douceur et de mélancolie, qu'on peut rattacher à l'école charmante des poètes souabes. Si M. Beck ne se croyait pas appelé à des destinées plus graves, il pourrait un jour prendre une place honorable dans ce groupe aimé. A la fraîcheur délicate, à la tendresse naïve de la pensée, s'ajoute encore chez lui quelque chose de sauvage et de fier qui rappelle le poète hongrois. Ce serait là sa marque originale, son signe distinctif dans l'assemblée des gracieux trouvères. L'école des maîtres souabes aurait un allié dans ce chantre de Hongrie, et les échos du Danube renverraient des notes sonores aux coteaux du Necker. Après ces douces chansons, que l'auteur appelle *chansons tranquilles* (*Stille Lieder*), voici de belles ballades, des *mélodies hongroises*, qui rappellent tantôt la manière d'Uhland, tantôt les compositions dramatiques de M. Freiligrath. Ce ne sont pas cependant les calmes sujets familiers au poète charmant qui a chanté la fille de l'orfèvre. Uhland a célébré et mis en lumière toute l'existence allemande dans sa chère contrée; comme dans la libre vie du moyen-âge germanique, où toutes les

confréries, tonneliers, menuisiers, chasseurs, poètes, avaient leurs formules poétiques, il y eut aussi des chants pour tous les enfans de l'Allemagne, pour le fermier assis sur sa porte, pour la jeune fille à sa fenêtre, pour l'étudiant qui dit adieu à l'université, pour le voyageur de nuit qui traverse à cheval les plaines de la Souabe, pour la douce faucheuse si active, si empressée au travail, pour la fille de l'orfèvre ou de l'aubergiste, pour le soldat, pour le bon camarade qui meurt à son rang. Le poète hongrois n'a pas de si calmes tableaux à nous présenter; sa toile est plus sombre; c'est presque toujours le bandit de la montagne, ou bien, dans les retraites mystérieuses de la forêt, une bande de bohémiens, et le sabbat aux sons des cymbales. Si quelque chose de plus doux, si l'amour, si la passion éclate dans ses vers, ce sera au milieu de circonstances lugubres, et dans le cadre assombri du drame. Je citerai, par exemple, la ballade touchante et terrible qu'il intitule *la Petite Rose* (*das Roeslein*). Un jeune gentilhomme est conduit au supplice; il a tué de sa main le tyran de la patrie. Voyez comme il marche bravement à la mort, au milieu de la foule accourue pour la fête sanglante! Il sourit, et une petite rose toute fraîche brille à sa boutonnière. Cependant, à une fenêtre, il a aperçu une belle créature, une belle jeune fille couverte d'un voile noir. Ah! dit-il, je n'ai pas encore aimé, mais voilà celle que j'aime! Et, détachant la petite rose, il la lui fait porter par son valet. Il regarde, il regarde toujours, inquiet, tremblant, jusqu'à ce qu'il voie briller la fleur dans les mains de la jeune fille; puis il s'avance vers le bourreau et tend sa tête à la hache.

Or, ces ballades, ces histoires poétiques, ces petits drames vifs et animés, ces chansons rêvées le long du Danube, ne sont placés là que pour expliquer le réveil du poète, ce qu'il appelle *la Résurrection*. Voici comment s'ouvre le poème :

« C'était en Autriche. Je vis un peuple de joyeuse humeur, le visage empourpré, inaccessible aux soucis, et pareil à l'enfant qui, le jour où sa mère est morte, mange en riant les gâteaux au repas des funérailles. Des chants gazouillaient autour de moi. Au milieu des vagues sonores de la musique, mon esprit s'endormait dans les bras de l'amour et sacrifiait sa virilité.

« Cependant, là, dans le pays des chênes, s'agitaient de vaillans poètes, majestés du chant par la grace de Dieu. A leurs pieds étaient des chaînes brisées. Ils contemplaient la déesse outragée de la liberté dans le buisson ardent de l'inspiration. Leur chant portait un lion dans ses armes. Ils menaient, par bandes nombreuses, ils menaient les esprits à la bataille de la délivrance; ils demandaient à voir le grand soleil qu'on a emprisonné; ils demandaient le pain de l'éternelle vie, la libre respiration de la pensée.

« Mais, silence! silence! mon cœur ne roulait plus comme autrefois ses vagues fécondes, et le serpent de mon ame, l'inerte mélancolie, me prêchait ainsi : « Majestés du chant! dis-tu. Ah! ce sont des esclaves qui jouent « mélodieusement avec leurs fers. Toi-même, tu l'as dit un jour : Le mar- « teau de la rime ne brise aucune chaîne; aucune barrière ne peut être incen- « diée par les éclairs de notre fantaisie. — Oublie les Allemands..., oublie « l'humanité; que t'importe la querelle des peuples et des rois? Ce sont des « enfans qui s'amusent. Les vois-tu? le visage barbouillé de suie, armés de « balais, ils font de gros yeux, et s'imaginent être des Goliaths parce qu'ils « se haussent sur la pointe des pieds. Ils changent leur frêle voix argentine « en une basse-taille qui gronde; ils voudraient se harceler, s'effrayer mu- « tuellement, ils se regardent, et comme ils ont peur les uns des autres, les « voilà qui se sauvent bien vite dans leurs cachettes, les fiers Brutus, les « terribles Césars! »

La voix du découragement qui parle en ces termes au cœur de M. Beck caractérise assez bien, sans que l'auteur le veuille, la poésie politique dont il s'agit, et je ne sais si les confrères de M. Beck auront été très charmés de voir accuser si nettement leur jeu puéril, leur ambitieux orgueil; mais ce n'est pas là ce que le poète a prétendu dire : son découragement ne dure pas; une voix plus hardie va le réveiller, et il prendra lui-même cette lyre qu'il vient de railler avec un bon sens si alerte. Nous sommes aux premiers jours de mai; l'ange de la résurrection entre dans la chambre du rêveur et lui dit de l'accompagner sur le sommet de la montagne. « Je le suivis, ajoute M. Beck, comme Hamlet suit l'esprit. »

Voici le printemps, dit le céleste compagnon. Jamais la nature n'a été plus belle; jamais la vie n'a été plus féconde et plus glorieuse. La guerre doit cesser entre l'amour et la haine, entre le doute et la foi. Il faut que la poésie recouvre tout et pacifie les ames. Comme on lie dans un champ une gerbe de fleurs, il faut que le poète lie entre eux le seigneur et l'esclave, le maître et l'élève, le puissant et le faible, et qu'il offre cette gerbe sacrée à l'Éternel. — Après ces belles espérances, après ce but lointain poétiquement entrevu, voici les conseils qui viennent : « Tu vivras sur les montagnes; tu apprendras à connaître le Dieu que tu as oublié; il te parlera dans les mille voix de la nature, dans le frémissement des végétations nouvelles, dans le bruit des sources rafraîchissantes, dans le libre développement des plantes salutaires qui croîtront sous tes pieds, et tu prêteras, avec l'alouette, le serment des poètes entre les mains du Créateur. Ne te mêle point au tumulte des partis; tu seras comme le libre torrent; le torrent n'appartient pas à cette rive ou à l'autre, il coule entre les deux rives, et toutes

deux il les féconde. Ne crains pas les railleries; on se moquera de toi parce que tu es mon disciple fidèle, mais sois fort et ne me renie pas. Je suis l'esprit sacré à qui Dieu a donné la tête du Christ et le regard enflammé de Byron. Je m'appelle la Plainte, la Douleur du monde, et aussi la Résurrection. » Malgré ces tranquilles paroles, malgré ces conseils de calme et de recueillement, l'archange de paix, qui s'inquiète peu de la logique, met aux mains de son disciple l'épée de feu, l'épée des combats. — Je le sais, tu as un vieux père qui t'aime, et ses larmes t'arrêteront; les pieuses inquiétudes de ta mère te feront hésiter sur le seuil de la route; la douce voix de ta bien-aimée voudra enchaîner tes pas, mais tu marcheras cependant. — Puis, ce sont enfin les instructions long-temps attendues, et le programme que doit suivre le disciple obéissant. Voici l'instant décisif et périlleux. Il est facile d'évoquer l'archange, il est facile de monter avec lui sur la montagne; un poète comme M. Beck ne sera jamais embarrassé pour trouver des images éclatantes; ses couleurs seront hardies, son tableau sera poétique et attachant, mais quand il faudra donner la parole au révélateur, quand il faudra mettre dans sa bouche l'enseignement nouveau, la loi sublime, le dogme apporté des cieux, c'est là que la pensée du poète commencera d'hésiter. Tout à l'heure, dans ce premier poème des *Nuits*, il avait su peindre en traits énergiques la douleur de son héros, le travail inquiet de son intelligence; cependant, au moment de révéler son secret, au moment de produire son trésor, le poète imprudent était pris au dépourvu, et les pages étourdiment promises, les pages de la bible nouvelle demeuraient vides. Eh bien! ce même accident lui arrive sur la montagne. Ne croyez pas toutefois que l'archange de M. Charles Beck reste court et paraisse le moins du monde embarrassé; au contraire, il parle beaucoup, il parle fort longuement, et quelquefois en assez bons termes. Seulement, dans cette longue prédication, dans ces hymnes enflammés qu'il jette au disciple avide, il serait difficile de rencontrer une idée neuve, et surtout un principe bien décidé, une doctrine nette et féconde. L'ange de M. Beck sait mieux attaquer le passé que diriger le présent et pressentir l'avenir. Il peindra avec une tristesse souvent éloquente les misères d'un monde qui n'est plus; il recommencera cette plainte un peu surannée, et s'écriera avec enthousiasme :

« Louez le Seigneur! la nuit s'en va. Les ombres séjournent encore dans la vallée, mais les sommets des montagnes resplendissent déjà des clartés qui vont réveiller le monde, et la lumière voyage vite! Louez le Seigneur! la nuit s'en va. Regarde derrière toi en frémissant, ô jeune siècle, jeune

siècle plein d'amour, regarde les œuvres fumantes de la haine. Regarde en frémissant le domaine de ton passé barbare, tout peuplé de spectres! Regarde au fond de ces jours où la Pensée, ce chevalier hardi, était jetée par la Ruse au fond des cachots, où on lui coupait, comme à un moine, sa libre chevelure! »

C'est l'archange qui parle ainsi, mais, encore une fois, il s'exprime avec moins de netteté, lorsque, cessant de maudire, il chante les jours qui viendront et la félicité des siècles meilleurs. Surtout le ton mystique ne convient guère, il faut le dire, aux réformes souvent vulgaires qu'il annonce. C'est le privilége des archanges de parler par métaphores, et, depuis saint Jean, la langue apocalyptique est l'idiome naturel de ces messagers de l'infini. Je ne demande pas mieux que le poète donne à l'ange du monde nouveau, s'il le peut, toute la sublimité mystérieuse de l'Apocalypse; mais forcer cet idiome souverain à revêtir magnifiquement les médiocres idées de la polémique quotidienne, on conviendra vraiment que c'est le traiter avec trop d'irrévérence. Quand la prédication de M. Charles Beck n'est pas extrêmement vague et indécise, elle est commune et recourt aux plus vulgaires préceptes. Il est fort bien de recommander aux rois les fondations utiles, les hôpitaux, les asiles pour les pauvres; rien de mieux sans doute, rien de plus humain, mais on ne voit pas qu'il fût nécessaire, pour arriver à ce grand résultat, d'appeler à son aide toutes les machines de la poésie épique et de convoquer avec fracas le ciel et la terre. Ces choses pouvaient se dire plus simplement; sans parler debout sur une montagne, avec une robe de lumière et les cheveux flottans au vent, un écrivain modeste pouvait s'élever jusqu'à cette idée. Que l'ange conseille aux souverains de mieux rétribuer les arts et la science, c'est encore une pensée fort louable, mais ce détail de ménage vient assez mal à propos au milieu des prophéties enthousiastes. Je vois aussi qu'il leur enjoint de mettre des impôts sur le luxe, sur le jeu, sur la toilette des femmes; tout cela est plus sage que poétique, et le contraste d'une forme si ambitieuse avec la simplicité si bourgeoise des idées impatiente continuellement le lecteur. La loi de Moïse était rédigée dans une forme plus populaire, et elle contient, M. Beck l'avouera, des règles plus importantes. Certes, le Sinaï du monde nouveau pouvait mieux inspirer un poète ardent, et je m'assure que l'archange des sociétés modernes trouverait, pour glorifier le présent et préparer l'avenir, des formules plus élevées, des commandemens plus sublimes.

M. Beck n'est pas de notre avis; il se satisfait plus aisément; quand

le messager céleste a fini de parler, le disciple se sent comme sanctifié par cette merveilleuse révélation. L'archange a disparu, et le poète s'en retourne chez lui, dans sa retraite, au milieu des montagnes. Au loin retentissent les cloches et les chants. Un paysan, la tête nue, baisait une croix à l'angle de la route; lui, il baisait, dit-il, au fond de sa pensée, le rêve d'or du libre avenir. Puis son ame ravie s'élève vers Dieu; son cœur, oppressé d'amour, déborde en prières; il prie Dieu pour le bonheur de l'humanité, il offre au Créateur toute une part de sa vie : « Prends-la, ô mon Dieu! donne-la au père qui veille sur son enfant, donne-la à l'homme utile qui sert ses semblables, donne-la à ceux qui guérissent les corps souffrans, à ceux qui guérissent les ames blessées; donne-la aux êtres privilégiés pour qui l'existence est heureuse et douce! Brise l'argile de mon corps, mais que mon ame retourne dans ton sein éternel, jusqu'au jour où elle en sortira de nouveau pour animer de son étincelle vivifiante le cœur d'un homme digne de ce nom, la volonté d'un grand chef, d'un législateur populaire, d'un réformateur bienfaisant! » C'est au milieu de ces élans passionnés que se termine le poème mystique de M. Beck.

L'auteur, on le voit bien, s'est efforcé d'échapper aux inconvéniens très graves que présente la poésie politique dont l'Allemagne est aujourd'hui si éprise. Comment consacrer par des chants les espérances, les désirs impérieux d'une société qui s'agite? Comment entreprendre une telle tâche sans que la Muse doive en souffrir, sans que sa dignité souveraine y soit blessée, sans que la prêtresse devienne l'écho, non pas des trépieds sacrés, mais d'un bureau de journal? Voilà la grande difficulté. Élever le bruit confus de la foule jusqu'à la dignité de l'art, s'inspirer librement du spectacle des choses présentes, et donner, en de sérieux symboles, une consécration idéale de la pensée populaire, telle serait la mission de ce poète. M. Beck a tenté généreusement l'aventure; il a évité souvent les détails personnels, les préoccupations étroites, les petites questions d'hier et d'aujourd'hui, tout ce qui fait que les vers de M. Prutz ou de M. Herwegh ressemblent mainte fois à des articles découpés en strophes retentissantes. Il s'est prudemment défié de la rhétorique des gazettes, et il a invoqué la poésie; seulement la poésie n'a pas toujours répondu. Son instinct lui disait que, pour éviter l'écueil, pour éviter le fâcheux voisinage des questions vulgaires, la Muse devait être conduite par lui sur les cimes élevées. Peut-être a-t-il pris ce conseil un peu trop à la lettre quand il a placé son ange sur le haut de la montagne; qu'importe ce cadre poétique, si vous ne savez le remplir? qu'importe que vous imaginiez

une scène d'épopée, si vos héros, sous leurs vêtemens radieux, cachent un cœur stérile, sous leur langage éclatant une pensée bourgeoise?

La mystique élévation de la forme, l'insuffisance des idées, voilà le caractère de la poésie politique de M. Charles Beck. On ne peut nier qu'il y ait beaucoup d'ardeur, beaucoup de sincérité dans l'inspiration du poète, mais la pensée y a trop peu de part. Le cœur chez M. Beck devance toujours la réflexion. C'est un noble défaut, je le sais; mais enfin c'est un défaut grave, surtout chez un écrivain qui veut parler à la foule. Son enthousiasme l'emporte vers les hauteurs; malheureusement, comme la méditation n'a pas été appelée à féconder les instincts généreux de son ame, il est forcé de se taire quand il arrive, ou de balbutier une thèse d'écolier. Je suis bien sûr que l'archange des sociétés modernes n'a pas tenu à M. Beck le faible et bizarre discours qu'il lui prête, mais j'imagine qu'il aurait pu lui parler ainsi : « Vous avez un sentiment très vif de l'esprit nouveau qui anime l'humanité, vous ne regrettez pas le passé, vous comprenez ce que vaut le temps où la Providence vous a fait naître; mais prenez garde de vous contredire, ayez soin de ne pas démentir votre foi par une mélancolie d'emprunt, par une tristesse prétentieuse et funeste. Ne dites pas que je m'appelle la Plainte, la Douleur, et que j'apparais aux penseurs avec la tête du Christ et l'œil de Byron; je reconnais là votre imagination ambitieuse qui se soucie trop peu de la netteté des idées. Je n'ai point la douceur infinie de Jésus, et je ne puis me passer de son aide pour remplir les ames aimantes; il m'a été ordonné d'être grave, sévère, et d'élever la raison des hommes. Quant à Byron, si sa fierté sublime a étonné les cœurs et donné une gloire immortelle à sa muse, gardez-vous pourtant de l'imiter; il faut moins de mélancolie, moins de dédain, pour conduire les temps où nous sommes. Cette tristesse amère appartient aux époques déchirées, non pas à la société nouvelle dont vous parlez, car celle-là doit se régler avec force et avoir enfin conscience d'elle-même. »

Il lui dirait encore, et ici il ne s'adresserait plus seulement à M. Charles Beck, mais à tous les poètes, à tous les romanciers, à tous les rêveurs : « Vous voulez chanter l'avenir, vous voulez peindre une société plus libre, plus juste, plus conforme à l'idéal divin que poursuit l'humanité; or, prenez garde que vos descriptions, que vos détails, souvent vulgaires, ne défigurent les espérances, les pressentimens des ames. Vous êtes trop facilement portés à croire que vous assistez, par le privilége de la Muse, aux conseils de Dieu. Si vous voulez absolu-

ment célébrer les jours qui viendront, je n'y trouve rien à blâmer; c'est une foi salutaire de penser que le bien est devant nous, et non pas, comme le veulent les faibles esprits, dans un passé chimérique dont le regret énerverait les cœurs; mais ne vous leurrez pas non plus d'espérances impossibles. Il suffit de le faire en quelques mots. Un grand poète a dit de nos jours :

« Regardez en avant et non pas en arrière,
« Le courant roule à Jéhova!

« De tels accens disent tout. Ou bien encore, sans décrire follement une société imaginaire, il vous est permis d'élever les esprits vers ce but suprême de bien et de justice qui doit être continuellement poursuivi dans ce monde, et de vous écrier, comme le poète de Mantoue :

« Aspice, venturo lætantur ut omnia sœclo.
« O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ,
« Spiritus et, quantum sat erit tua dicere facta!
« Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus,
« Nec Linus.

« Après cela, si vous m'en croyez, vous n'insisterez pas davantage; vous avez éveillé au fond des cœurs le pressentiment d'un avenir que vos descriptions affaibliraient. Quant à ceux qui veulent me peindre, moi, l'ange des sociétés nouvelles, et faire resplendir ma face aux yeux du monde, ils trouveraient sans doute dans cette œuvre une occasion glorieuse. Les poètes, les peintres du passé ont consacré leur amour et leur foi dans de magnifiques symboles; le poète puissant qui mettrait dans mon ame, dans mon regard, dans ma parole, toute la noblesse sévère, toute l'austère grandeur que je tiens de la raison humaine enfin libre et maîtresse d'elle-même, ce poète-là pourrait créer une figure sublime. Mais nul n'a encore soupçonné assez distinctement ma beauté invisible, immatérielle, comme Dante et Raphaël apercevaient en eux-mêmes les traits de Béatrice et de la vierge de Foligno. Il faudrait, pour m'honorer dignement, la main de ces grands artistes. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.* — 1844.

La retraite de Pitt abandonnant volontairement la direction des affaires pour ne pas associer son nom à des actes devenus inévitables, mais restant le chef du parti du gouvernement, conseillant ses successeurs et les protégeant de son autorité morale, n'était pas un résultat qui pût satisfaire l'opposition. Les adversaires du ministère auraient voulu qu'une véritable défaite parlementaire l'éloignât définitivement du pouvoir. Les tentatives auxquelles ils se livrèrent pour atteindre ce but n'eurent d'autre effet que de montrer plus clairement combien était forte la position que Pitt continuait à occuper.

(1) Voyez les livraisons des 15 avril, 1er mai et 1er juin.

Peu de jours après l'installation des nouveaux ministres, le 25 mars 1801, Grey demanda une enquête sur l'état du pays. Il attaqua vivement toute la politique du cabinet démissionnaire, politique dont les conséquences se résumaient, suivant lui, en 270 millions sterling ajoutés à la dette publique, et en 17 millions de taxes nouvelles. Il manifesta une vive admiration pour le premier consul, et fit même l'éloge de la confédération maritime du Nord, qui n'était pas encore dissoute à cette époque. Il blâma Pitt d'avoir pris envers les catholiques d'Irlande, à l'insu du roi, les engagemens qui étaient devenus le motif de sa démission. Ces accusations, appuyées par Whitbread, furent longuement réfutées par Dundas. Aux sacrifices que l'Angleterre avait dû subir, il opposa les avantages dont ils avaient été le prix; il rappela 78 vaisseaux de ligne, 181 frégates, 234 autres bâtimens de guerre de moindre grandeur enlevés à la France, détruits ou conduits dans les ports anglais, sans compter plus de 800 navires appartenant à des particuliers, sans compter 76 vaisseaux espagnols et 15 vaisseaux hollandais, auxiliaires de la marine française. Il contesta d'ailleurs l'exactitude des considérations dans lesquelles Grey était entré sur les causes de la dissolution du précédent ministère. C'était à Pitt qu'il appartenait naturellement de traiter cette dernière question : il prit la parole après Dundas. Tout en niant de la manière la plus absolue qu'il eût jamais fait aucune promesse aux Irlandais, tout en se défendant d'avoir jamais pensé à une prétendue *émancipation* des catholiques, expression qu'il repoussait de toutes ses forces parce qu'elle supposait une injustice à réparer, un droit à reconnaître, il répéta qu'à titre de libéralité, de convenance, et moyennant des garanties pour la religion anglicane, il avait voulu admettre ces mêmes catholiques à quelques avantages dont ils étaient encore privés. Il protesta que son intention positive était toujours de faire pour eux, en temps opportun, tout ce qui serait compatible avec le maintien de la tranquillité publique. Il refusa d'en dire davantage sur les causes qui l'avaient décidé à se retirer, repoussant comme une doctrine dangereuse pour la monarchie celle qui dénierait au roi la faculté de changer ses conseillers et aux ministres le droit de se séparer de la couronne sans révéler hautement les motifs de leur retraite. Il vanta la sagesse, la capacité des membres du nouveau cabinet, et reprocha à plusieurs de ses amis de ne pas leur témoigner toute la confiance dont ils étaient dignes. La motion de Grey fut rejetée par une majorité de 186 voix. La majorité qui rejeta, à la chambre des lords, une motion analogue, fut proportionnellement aussi forte.

Les ennemis de Pitt ne furent pas découragés par un échec aussi complet. Dans le cours de la session suivante, celle de 1802, ils revinrent plusieurs fois à la charge pour essayer d'infliger une flétrissure parlementaire à l'ancienne administration. Whitbread se livra contre le système financier que Pitt avait suivi pendant la guerre à une critique détaillée que ce dernier réfuta avec beaucoup de talent et de succès. Sir Francis Burdett demanda une enquête sur l'ensemble des actes du précédent cabinet; il ne put pas rallier quarante voix à cette motion agressive. Enfin, John Nicholls ayant proposé de remercier le roi d'avoir éloigné Pitt de ses conseils, non-seulement sa proposition ne fut pas adoptée, mais une résolution qui reconnaissait la sagesse, l'énergie, la fermeté dont le ministère ainsi dénoncé avait donné tant de preuves, fut votée, avec le concours du nouveau cabinet et malgré les efforts désespérés de l'opposition, par une majorité qui comprenait les quatre cinquièmes de la chambre. On vota ensuite des remerciemens à Pitt, et l'anniversaire de sa naissance, survenu peu de jours après, fut célébré dans un banquet très nombreux où se réunirent la plupart des hommes éminens du pays. Ainsi, tout ce qu'on tenta pour l'abattre ou pour l'humilier ne servait qu'à mieux faire ressortir la puissance morale qu'il avait conservée tout entière en quittant les fonctions ministérielles.

Cette puissance, il continuait à en faire usage pour soutenir le cabinet. Bien qu'il affectât de ne pas confondre entièrement sa propre politique avec celle des dépositaires actuels du pouvoir, il les défendait contre ses amis les plus ardens, qui les accusaient de faiblesse et d'impuissance. Windham, Canning, dans la chambre des communes, lord Grenville et les anciens disciples de Burke dans la chambre des lords, leur reprochaient de ne pas soutenir avec assez de vigueur les intérêts et la dignité de l'Angleterre, et blâmaient amèrement les conditions de la paix conclue avec la France, de cette paix si vivement approuvée d'abord par la presque unanimité du pays. Pitt entreprit de les justifier. Tout en laissant entendre qu'à son avis on eût pu obtenir des stipulations plus avantageuses, il exprima l'opinion que celles même qu'on avait acceptées étaient préférables à la continuation de la guerre. Il fit valoir l'importance des deux îles cédées à l'Angleterre pour l'accroissement de sa puissance maritime. Il rappela ce qu'il avait dit si souvent, que la restauration de la monarchie française, quelque désirable qu'elle pût être, n'avait jamais été, dans sa pensée, la condition absolue d'une pacification, et que le but constamment indiqué était une garantie contre les dangers dont la France révolutionnaire

menaçait l'Angleterre et l'Europe. Il fit remarquer que si, par la faute des autres puissances, ce but n'avait pas été atteint complètement, on pouvait au moins se rassurer jusqu'à un certain point en voyant, sous le gouvernement auquel la France s'était soumise, le jacobinisme dépouillé de ce prestige de liberté qui exerçait naguère sur les autres peuples une si funeste influence. Il dit enfin que la différence des circonstances expliquait parfaitement qu'on acceptât comme suffisant ce qui n'avait pas semblé tel à une autre époque. C'était, à vrai dire, le langage de la résignation, plutôt que le témoignage d'une adhésion bien cordiale. L'ancienne opposition, entraînée par sa bienveillance pour la révolution française, donna à la paix d'Amiens une approbation plus explicite, Fox, loin de regretter comme Pitt que le rétablissement du trône des Bourbons n'eût pas été possible, s'abandonna à de violentes déclamations contre cette famille, dont la restauration, s'écria-t-il par une sorte de mouvement prophétique, aurait été suivie d'une alliance de tous les souverains contre tout peuple opprimé par un d'entre eux. Fox et ses amis eussent voulu que la signature du traité d'Amiens amenât immédiatement la réduction des forces militaires et maritimes sur le pied de paix. Pitt se joignit encore aux ministres pour démontrer l'imprudence d'une telle précipitation.

La position dans laquelle il se maintenait ainsi était grande et imposante; elle était faite certainement pour satisfaire cet orgueil élevé qui, avec le goût du pouvoir, était la seule passion de son ame; mais il ne pouvait la conserver long-temps. Addington, quels que fussent les liens d'amitié et de reconnaissance qui l'unissaient à son prédécesseur, quelque avantage qu'il trouvât à être ainsi appuyé par lui, devait nécessairement, à la longue, se sentir humilié de n'être considéré en quelque sorte que comme son délégué, comme le représentant provisoire de son système, de passer pour n'avoir d'autre force que celle qu'il recevait de sa protection; il était impossible qu'il n'essayât pas d'alléger le joug et, sans rompre avec son puissant ami, de se créer une existence indépendante, de se dégager peu à peu d'une solidarité d'autant plus pesante pour lui que Pitt, nous l'avons dit, n'en acceptait pas toutes les charges. Il était également impossible que Pitt, habitué à dominer le parti du gouvernement, et qui, sans se l'avouer peut-être à lui-même, n'avait pas renoncé pour bien long-temps à la direction officielle du pouvoir, vît avec indifférence celui qu'il avait pour ainsi dire appelé au ministère essayer de créer, dans le sein de ce parti, un autre centre d'influence, et qu'il ne con-

sidérât pas comme des actes d'ingratitude les tentatives que ferait Addington pour se rendre indépendant. Ces tendances réciproques de l'ancien et du nouveau ministre étaient conformes aux lois invariables de la nature humaine; elles devaient se développer tôt ou tard, même sans aucune impulsion extérieure; mais, comme il arrive presque toujours, l'action malfaisante d'une partie des adhérens exclusifs de chacun de ces deux hommes d'état précipita une rupture que leur modération et leur expérience auraient probablement retardée.

D'une part, les amis les plus ardens de Pitt, ceux qui voyaient dans son génie et dans son énergie éprouvée le seul moyen de salut qui restât à l'Angleterre, ne croyant pas à la possibilité d'une paix solide avec la France, s'indignaient des conditions du traité d'Amiens, appelaient de tous leurs vœux le renouvellement de la guerre, et ne cessaient d'accuser la faiblesse, l'impéritie, l'insuffisance du cabinet. Pitt, comme nous l'avons vu, était loin de s'associer à ces agressions; il les repoussait même quelquefois; mais ses réfutations, s'adressant à des hommes dont le tort principal était de vouloir lui rendre trop promptement le pouvoir, n'avaient naturellement pas une grande vivacité; c'étaient des conseils de prudence plutôt que l'expression d'un blâme sévère, et il n'en conservait pas moins des rapports bienveillans avec ceux qu'il combattait ainsi. D'un autre côté, certains membres de l'ancienne opposition qui peut-être avaient plus d'une fois regretté de s'être engagés dans un parti constamment vaincu, mais qui n'eussent pu sans honte se rapprocher du gouvernement tant qu'il avait à sa tête le ministre si violemment dénoncé par eux à la haine publique, commençaient à entrevoir la possibilité de se rallier à l'administration nouvelle. Sheridan particulièrement, à qui le désordre de sa fortune privée ne laissait pas une entière indépendance, penchait fortement dans ce sens et s'efforçait d'y entraîner ses amis politiques; il travaillait même à concilier au cabinet l'appui du prince de Galles dont il possédait la confiance, et qui, depuis quelques années, était rentré dans les rangs de l'opposition. Cependant, pour cacher aux autres, pour se dissimuler à eux-mêmes les motifs plus ou moins désintéressés d'un tel changement, pour se mettre à l'abri du reproche d'inconséquence, ces néophytes du parti ministériel s'attachaient à signaler une grande différence entre la politique d'Addington et celle de Pitt; et ils continuaient à diriger contre ce dernier des accusations aussi violentes que celles dont ils l'avaient poursuivi lorsqu'il était au pouvoir. Addington, croyant trouver dans l'adhésion de ces nouveaux auxiliaires la force dont il avait besoin, ne mit pas toujours à défendre Pitt contre leurs

injures la chaleur qu'on eût pu attendre de sa part; quelquefois même il laissa passer ces violentes déclamations sans y faire aucune réponse, et Pitt en fut vivement blessé. Il y avait donc de part et d'autre des torts légers sans doute en eux-mêmes, mais qui n'en devaient pas moins entraîner avant peu de graves conséquences. Quelles que fussent les dispositions personnelles de l'ancien et du nouveau ministre, leur situation les condamnait à devenir tôt ou tard ennemis. Chacun des deux comptait parmi ses partisans les plus dévoués les adversaires déclarés et passionnés de son rival. Il n'en fallait pas davantage pour rendre une rupture inévitable et prochaine. De grands évènemens survenus sur ces entrefaites parurent d'abord devoir l'empêcher, mais ne firent en réalité que l'accélérer.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la conclusion du traité d'Amiens, et déjà les faits venaient confirmer l'opinion de ceux qui n'avaient voulu y voir, au lieu de la pacification durable dont le cabinet ne cessait de se faire honneur, qu'une trève rendue nécessaire en Angleterre par la lassitude des peuples, par l'affaissement momentané de l'esprit public, et en France par les besoins d'un gouvernement nouveau à qui quelques instans de paix devaient donner plus de facilité pour s'établir. La guerre n'avait pas eu, entre les deux états, des résultats assez décisifs; elle n'avait pas assez épuisé leurs forces; les chances de la lutte avaient été trop variées, et chacun des deux peuples avait obtenu trop de triomphes sur son élément particulier, pour qu'ils pussent long-temps accepter comme définitive une transaction qui, livrant à l'un l'empire du continent, laissait à l'autre une supériorité maritime incontestable. L'Angleterre, traitant seule après que tous ses alliés l'avaient abandonnée, n'avait pu obtenir des stipulations qui missent à l'abri de l'ambition du premier consul les états continentaux placés à sa portée. Ce n'était pas cependant sans une irritation profonde qu'elle le voyait étendre de tous côtés sa domination et son influence, intervenir avec une autorité toute-puissante dans les nouveaux arrangemens territoriaux de l'Allemagne, s'ériger officiellement en médiateur de la Suisse troublée par la guerre civile, et la pacifier en lui imposant une constitution nouvelle, réunir à la France le Piémont, le Valais, l'île d'Elbe, accepter la présidence de la république d'Italie, créer un roi d'Étrurie, enfin, au-delà des mers, acheter la Louisiane des Espagnols en même temps qu'il soumettait Saint-Domingue et la Guadeloupe insurgées. L'Angleterre, condamnée à assister au spectacle de ces agrandissemens continuels, se voyait encore réduite, aux termes du traité, à la douloureuse obligation de

restituer l'une après l'autre à la France et à ses alliés les innombrables colonies qu'elle leur avait prises dans toutes les parties du monde. Deux de ces conquêtes lui tenaient particulièrement à cœur, et elle avait vainement essayé pendant les négociations de se les faire céder : nous voulons parler du Cap et de Malte. Le Cap fut rendu aux Hollandais. Quant à Malte, qui devait être évacuée dans le terme de trois mois, le gouvernement britannique laissa d'abord expirer ce délai sous prétexte de réclamer des sûretés pour l'indépendance de l'île. Bientôt, cédant aux clameurs de l'opinion publique, qui, déjà éveillée, dénonçait comme une trahison l'abandon de cette clé de la Méditerranée, il parla de la garder au moins pour quelques années. Aux plaintes de la France, qui rappelait le texte du traité, on répondait que, le gouvernement français ayant, par ses envahissemens récens, changé la position relative dans laquelle il se trouvait au moment de la conclusion de la paix et dérangé à son profit l'équilibre politique, l'Angleterre n'était pas tenue de se conformer rigoureusement à la lettre d'un traité fondé sur la supposition d'un état de choses qu'on avait si gravement altéré.

La querelle ne tarda pas à s'aigrir. Des deux côtés de la Manche, on en suivait les phases avec un vif intérêt. Les esprits s'irritaient. Déjà, en Angleterre, on semblait las et humilié de cette paix qu'on avait tant désirée et saluée de si vives acclamations. D'un autre côté, le premier consul, exaspéré par les violences, les injures, les sarcasmes de la presse anglaise, faisait demander au ministère anglais la répression et le châtiment des outrages dont il était l'objet, le renvoi des princes français aussi bien que des principaux émigrés, coupables, à ses yeux, d'avoir inspiré ces outrages; et tandis qu'à Londres ces réclamations arrogantes provoquaient une vive indignation, non-seulement contre le gouvernement français, mais contre le ministère, qui ne les repoussait pas avec assez d'énergie, Bonaparte, dans son ignorance de l'esprit anglais et de la législation britannique, s'étonnait, s'irritait du peu d'accueil fait à ses demandes, et se livrait à des emportemens qui devaient rendre toute conciliation impossible. On négociait encore; mais déjà la guerre était devenue tellement probable, que, de part et d'autre, on s'y préparait, et que le gouvernement anglais avait cru devoir entretenir le parlement de ses inquiétudes pour en obtenir les subsides jugés nécessaires à la sûreté de l'état.

Le ministère, qui, à défaut d'autres titres plus brillans, avait pu jusqu'alors se prévaloir du rétablissement de la paix, était donc sur

le point de voir disparaître le seul résultat qui lui eût d'abord concilié la faveur publique. Les évènemens justifiaient les prédictions de ses adversaires. Formé pour remplir une mission pacifique, il semblait peu capable de supporter les épreuves terribles dont il était menacé. S'il se recommandait en général par l'honnêteté et la modération des sentimens, s'il comptait même dans son sein quelques hommes d'un vrai mérite et qui, plus tard, aidés par un heureux concours de circonstances, devaient occuper avec éclat les positions principales dans le gouvernement de leur pays, ces hommes, encore jeunes à cette époque, dépourvus du prestige des grands services autant que de celui des talens éminens, et n'y suppléant pas même par de hautes positions aristocratiques, paraissaient surtout bien inférieurs à leur situation en présence de leurs prédécesseurs et des chefs de l'opposition. Auprès de Pitt, de Fox et même de leurs principaux lieutenans, Addington et ses collègues semblaient bien médiocres, bien insuffisans. Ils ne pouvaient plus, d'ailleurs, compter d'une manière absolue sur l'appui de Pitt : déjà quelques symptômes de dissidence s'étaient manifestés entre eux et lui. Dans les élections qui venaient d'avoir lieu pour le renouvellement de la chambre des communes, on avait éprouvé les fâcheux effets de cette situation équivoque, qui coupait pour ainsi dire en deux le grand parti maître du pouvoir depuis vingt ans. L'administration n'avait pu exercer beaucoup d'influence sur les choix, et peut-être même elle n'en avait point eu le désir, parce qu'elle ne savait pas précisément dans quelle opinion elle devait s'attendre à trouver le plus d'auxiliaires et le plus d'ennemis. Le parti de l'ancienne opposition avait profité de cette inaction du gouvernement, qui renonçait ainsi à son devoir d'initiative et de direction suprême. Fox, sans acquérir à beaucoup près la majorité, avait vu grossir les rangs de la minorité si faible à laquelle il était réduit depuis dix ans.

On sentait qu'une main plus vigoureuse était nécessaire pour soutenir l'action du gouvernement au milieu des nouveaux orages qui allaient éclater, et cette main ne pouvait être que celle de Pitt. La voix publique, le sentiment du danger commun, le rappelaient aux affaires; quelques-uns même des membres du ministère, entre autres le duc de Portland, dissimulaient assez peu les vœux qu'ils formaient pour qu'il reprît bientôt une place où son énergie devenait nécessaire. Ses partisans exclusifs, les plus jeunes surtout, et Canning plus que tous les autres, le pressaient de se mettre à la tête du mouvement d'opinion qui le reportait au pouvoir. Pitt convenait avec eux de la faiblesse, de l'insuffisance du cabinet, de l'imminence et presque

de la nécessité de la guerre; il leur avouait que, dans sa propre conviction, le moment était arrivé où il eût pu utilement pour le pays rentrer au ministère; mais il leur faisait remarquer que, s'étant engagé, imprudemment peut-être, à soutenir Addington, qu'il avait déterminé par cette promesse à se charger du fardeau des affaires, il ne pouvait honorablement travailler à le renverser; il leur donnait à entendre que, pour être en mesure de reprendre, sans manquer à son caractère, la direction du gouvernement, il fallait ou qu'Addington l'en sollicitât, ou qu'il y fût appelé par la volonté hautement proclamée du roi et du parlement.

De pareilles objections semblaient moins avoir pour objet de refroidir le zèle impatient de Canning et de ses amis que de leur indiquer les moyens les plus sûrs d'atteindre le but qu'ils avaient en vue. Ils travaillèrent dès-lors à préparer des manifestations d'opinions assez imposantes pour décider la retraite d'Addington et le retour triomphant de Pitt; mais leurs démarches trop précipitées n'obtinrent pas, de la part de tous les personnages considérables qu'ils s'efforcèrent d'y associer, le concours empressé qu'ils avaient espéré. Pitt, d'ailleurs, craignant d'être compromis par ces intrigues, en témoignait parfois quelque mécontentement et obligeait ses amis à en interrompre le cours. D'autres fois, affectant de se tenir à l'écart, d'ignorer même ce qui se passait, il éludait les confidences de ses partisans trop ardens, évitait de les voir, et refusait même de recevoir leurs visites. Il ne mettait pas moins de soin à modifier peu à peu les relations intimes qu'il avait d'abord formées avec Addington, et que ce dernier, par un calcul facile à comprendre, s'efforçait d'autant plus d'entretenir qu'il voyait Pitt plus enclin à s'en dégager. Pour se soustraire sans trop de mauvaise grace à ces communications journalières, à ces demandes de conseils par lesquelles on essayait de l'enchaîner à la politique du ministère, non-seulement Pitt ne paraissait plus au parlement, mais il ne venait même plus à Londres, et il passa un hiver entier dans une de ses terres, n'y recevant qu'un petit nombre de visiteurs. Cependant, pour ménager à tout évènement les dispositions personnelles du roi, il disait, il faisait dire qu'il avait renoncé à reproduire la question des catholiques. Cette situation avait quelque chose de faux et de pénible. On regrette de voir un tel homme conduit, par l'entraînement des circonstances, à user dans ces mesquins expédiens les ressources de son esprit; on voudrait le voir, en présence des dangers de la patrie, moins préoccupé du soin de sa propre renommée; mais Pitt, capable de tous les autres genres de désintéressement, ne

sut jamais faire abstraction de ce qu'il appelait la dignité de son caractère. L'orgueil était sa seule faiblesse.

Au point où les choses en étaient venues, il n'y avait pour Addington d'autre alternative raisonnable et honorable que de se retirer purement et simplement pour faire place à Pitt ou d'accepter sous ses ordres, en lui remettant la direction du cabinet, les fonctions qu'il voudrait lui confier. Pour se résigner à un tel sacrifice, il eût fallu un degré de dévouement au bien public, une abnégation d'amour-propre qui sont peut-être au-dessus des forces humaines. Addington, que son honnêteté et son bon sens ne mettaient pas à l'abri d'une certaine vanité, ne sut pas s'élever à un effort aussi héroïque. Ne pouvant se faire absolument illusion sur les nécessités de la situation, il essaya de transiger avec ces nécessités; il conçut la pensée d'une réorganisation du ministère dans laquelle Pitt aurait figuré comme secrétaire d'état et aurait fait entrer avec lui un de ses amis. Addington lui-même, abandonnant à quelque grand seigneur le titre de premier lord de la trésorerie, eût pris, comme Pitt, une secrétairerie d'état; le reste du conseil aurait été conservé, en sorte que Pitt s'y serait trouvé presque isolé, ou du moins dans un état de minorité calculé pour l'empêcher de reconquérir son ancien ascendant. Lord Melville (Dundas), que son impatience de rentrer au pouvoir sembla priver, en cette circonstance, de sa sagacité ordinaire, se chargea de porter cette singulière proposition à Pitt, qui la rejeta avec le dédain qu'elle méritait, déclarant qu'à tous égards elle était trop peu admissible pour qu'il pût y avoir lieu à la discuter. Addington, ramené à des idées un peu plus sensées par ce sévère avertissement, lui fit alors offrir de lui rendre son ancienne place dans le ministère, où auraient été admis aussi plusieurs de ses adhérens. Enfin, ne recevant point de réponse à cette nouvelle communication, il lui demanda une entrevue pour conférer verbalement avec lui. Ils se rencontrèrent en effet dans la maison de campagne d'un ami commun. Dans les entretiens qu'ils eurent ensemble pendant plusieurs jours consécutifs, Pitt, après avoir posé en principe qu'il ne considérerait comme sérieuses d'autres propositions que celles qui lui seraient faites de la part du roi, consentit pourtant à entrer en explication sur ce qu'il pourrait éventuellement accepter. Une difficulté grave s'éleva aussitôt. Addington ayant demandé que lord Grenville, lord Spencer et Windham, qui s'étaient déclarés les adversaires les plus vifs de sa politique, ne fussent pas admis dans la nouvelle administration, Pitt répondit qu'il lui était impossible de se séparer d'eux. Addington repartit pour

Londres sans avoir arrêté aucune résolution, bien que disposé en apparence à céder sur ce point capital; mais après avoir consulté ses collègues, il écrivit à Pitt que ces derniers se refusaient absolument à la concession qu'il exigeait. Les choses n'allèrent pas plus loin.

C'est d'après la version donnée par Pitt lui-même que nous venons de raconter cette négociation. La version d'Addington n'en différait que par un seul détail vraiment essentiel : il affirmait que Pitt lui avait fait les premières avances. Ces contradictions ne sont que trop ordinaires dans de semblables conjonctures, et il est facile de les expliquer, sans inculper la bonne foi d'aucun des intéressés, par l'intervention des intermédiaires subalternes qui, pour faciliter un rapprochement, exagèrent successivement à chacun les dispositions conciliantes de son adversaire. Quoi qu'il en soit, Pitt et Addington, blessés l'un et l'autre dans leur amour-propre, engagèrent, pour constater et rectifier les faits, une correspondance dans laquelle ils ne purent se mettre d'accord et qui acheva de les brouiller. Le roi, instruit de ce qui s'était passé par les informations nécessairement un peu partiales d'Addington, témoigna un mécontentement très vif contre l'ancien ministre, qui avait voulu, disait-il, mettre sa couronne en commission. Pitt connaissait trop bien George III pour n'avoir pas prévu que sa jalouse défiance s'effaroucherait de pourparlers ouverts à son insu dans le but de préparer un changement de cabinet : c'est probablement pour prévenir cet inconvénient que, par une précaution trop insuffisante, il avait exigé, avant d'entrer en explication, que les propositions formelles sur lesquelles on pourrait avoir à négocier vinssent du roi lui-même.

Il était désormais évident que, pour reprendre le pouvoir, Pitt devrait le reconquérir sur ceux qui l'exerçaient en ce moment et qu'il n'avait pas même à compter pour cela sur le concours de la volonté royale. Le plan qu'il s'était tracé et qui plaisait à son orgueil comme il convenait à ses habitudes d'homme de gouvernement, n'avait donc plus d'application possible. Tôt ou tard, comme il arrive infailliblement à ceux qui ont quitté la direction des affaires publiques sans y renoncer pour toujours, il allait se trouver jeté dans l'opposition.

Cependant tout espoir de conserver la paix avec la France avait disparu. L'ambassadeur britannique avait remis au gouvernement du premier consul un *ultimatum* qui demandait l'occupation de Malte pendant dix ans par les forces anglaises; puis, pour en tenir lieu, la cession à l'Angleterre de l'île voisine de Lampedouse appartenant au roi de Naples, une indemnité en Italie pour le roi de Sardaigne dé-

pouillé de ses états continentaux, et de plus, l'évacuation immédiate de la Hollande et de la Suisse par les troupes françaises. Cet ultimatum n'ayant pas été accepté, l'ambassadeur quitta Paris le 12 mai 1803. Le cabinet de Londres donna l'ordre de saisir immédiatement tous les vaisseaux français, et par une représaille dont on se montra naïvement indigné en Angleterre, le premier consul fit arrêter les Anglais qui voyageaient en ce moment en France. Ainsi recommença, par des procédés si peu dignes de deux nations civilisées, la terrible guerre qui ne devait plus finir que lorsqu'elle aurait amené la ruine d'une des parties belligérantes. La Hollande, soumise à l'influence absolue du gouvernement du premier consul, ne tarda pas à s'y trouver entraînée, le cabinet de Londres ayant annoncé que, dans l'état actuel des choses, il ne pouvait voir en elle une puissance indépendante.

Le ministère anglais mit, suivant l'usage, sous les yeux du parlement, les pièces de la négociation qui avait précédé la rupture. Les adresses ordinaires d'adhésion furent votées à d'immenses majorités, malgré les efforts de Fox et de ses amis pour y faire introduire des amendemens d'un caractère pacifique. Pitt prit part à la discussion; il soutint que les usurpations de la France justifiaient complètement la rupture du traité d'Amiens. Il insista sur la nécessité d'organiser, dès le premier moment, un système financier et militaire qui, en proportion avec les besoins d'une guerre longue et difficile, eût tout à la fois pour effet d'encourager la nation et de donner à l'Europe la conviction que l'Angleterre ne reculerait pas dans la lutte qu'elle venait d'entreprendre. Jamais, dit-on, il n'avait parlé avec plus de force et d'éloquence, et ce discours, dont par suite d'un incident malencontreux on n'a pas conservé le texte, fut, à plusieurs reprises, couvert d'unanimes applaudissemens. On remarqua que Pitt s'y était abstenu d'énoncer aucune opinion sur la politique du ministère, et on vit dans cette réserve l'équivalent d'un blâme indirect.

Peu de jours après, Fox ayant proposé d'inviter le roi à accepter la médiation offerte par l'empereur Alexandre, Pitt, tout en parlant avec éloge de la démarche amicale du cabinet de Saint-Pétersbourg, et même en conseillant au ministère de chercher à se rapprocher de la Russie, repoussa, comme intempestive, cette motion qui fut retirée. Rien n'annonçait encore que personnellement Pitt voulût se mettre en état d'hostilité formelle contre le cabinet. Néanmoins, ses amis les plus zélés se disposaient évidemment à commencer l'attaque. Addington, ainsi menacé, se crut forcé de chercher des auxiliaires parmi les hommes qu'il avait long-temps combattus. Le public n'apprit pas sans

une extrême surprise que Tierney venait d'être appelé au poste lucratif de trésorier de la marine. Ce choix n'était pas heureux. Malgré une facilité et un talent de parole incontestables, Tierney, jeune encore, et très inférieur aux chefs principaux de son parti, n'était pas en mesure d'assurer leur appui au ministère dans les rangs duquel il venait seul se placer. La violente opposition qu'il avait faite au ministère de Pitt, avec qui il s'était battu en duel sept ans auparavant, ne semblait pas, d'ailleurs, devoir le désigner aux préférences d'Addington. Pitt vit dans une telle alliance l'intention de ne plus garder envers lui aucun ménagement, et il en conçut un ressentiment très vif.

Le colonel Patten, membre de ce qu'on appelait la nouvelle opposition, proposa à la chambre des communes de porter contre les ministres un vote de censure fondé sur ce qu'ils auraient trompé la nation et trahi les intérêts du pays en entretenant dans le public des espérances de paix lorsqu'ils connaissaient déjà les vues agressives de la France, et en restituant à la Hollande le cap de Bonne-Espérance à une époque où le renouvellement de la guerre était déjà plus que probable. Pitt, au lieu d'appuyer ou de combattre la proposition, demanda qu'elle fût écartée par la question préalable, attendu qu'à son avis ni les reproches adressés au cabinet, ni les argumens qu'il y opposait, n'étaient suffisamment justifiés. Ce terme moyen, repoussé également par le ministère et par la nouvelle opposition dont Canning fut, en cette circonstance, l'organe le plus énergique, fut rejeté à l'immense majorité de 333 voix contre 56. Pitt se retira alors avec ses adhérens les plus intimes. Beaucoup de membres de l'ancienne opposition, qui ne voulaient ni voter en faveur d'Addington, ni soutenir une résolution conçue dans un esprit contraire à la paix, se retirèrent également. Le ministère resta ainsi en présence de ce qu'il y avait de plus impatient et de plus ardent dans le parti de la guerre : la victoire, dès-lors, n'était pas douteuse; 275 voix se prononcèrent contre la proposition du colonel Patten, qui ne réunit que 34 suffrages.

La conduite que Pitt tint en cette circonstance fut sévèrement blâmée par toutes les opinions. On trouva qu'elle manquait non-seulement de netteté et de franchise, mais encore d'habileté, et qu'il avait amoindri sa position en provoquant un vote qui avait permis de compter les voix si peu nombreuses dont il pouvait disposer d'une manière absolue. Addington, après cet éclat, put croire que son ministère était enfin affermi dans une position indépendante. Il avait déclaré que, si la chambre lui donnait tort, il obéirait, en se retirant, à la volonté qu'elle aurait ainsi manifestée. L'optimisme, si commun chez les dépositaires

du pouvoir, devait donc lui faire supposer que la majorité venait de donner à son système une sanction solennelle et de s'engager envers lui. Ce qui était vrai, c'est que ses nombreux adversaires n'avaient pas encore trouvé un terrain sur lequel ils pussent se coaliser.

Les opérations militaires avaient commencé. Une armée française commandée par le général Mortier avait pris possession du Hanovre sans aucune résistance. En Amérique, les Anglais s'emparèrent presque aussi facilement des îles françaises de Sainte-Lucie, de Tabago, de Saint-Pierre et Miquelon, et des établissemens hollandais de Demerari, d'Essequibo et de Berbice. Dans les Indes orientales, où l'Angleterre avait à lutter, non pas contre les forces de la France, mais contre une confédération de princes indigènes liés à ses intérêts, les victoires d'Arthur Wellesley, brillant prélude de ses grandes destinées, brisèrent cette confédération, procurèrent à la compagnie une immense extension de territoire, et achevèrent de placer la vaste péninsule sous son contrôle absolu. Sur les côtes mêmes de la France, Dieppe et Granville furent bombardés, aussi bien que quelques ports hollandais. Cette guerre engagée avec tant de passion n'avait pourtant donné lieu encore à aucun choc grave et décisif, parce qu'un véritable champ de bataille manquait aux parties belligérantes, parce que chacune des deux, dominant presque exclusivement sur l'élément qui lui est propre, n'avait aucun moyen d'y attirer son ennemie. La formation d'une nouvelle coalition continentale dirigée par le cabinet de Londres contre le premier consul, le débarquement d'une armée française en Angleterre pouvaient seuls leur permettre de se prendre enfin corps à corps. Les élémens d'une coalition n'étaient pas mûrs alors, bien que l'effroi excité par l'ambition de Bonaparte ne dût pas tarder à en développer le germe. N'ayant pas encore à se prémunir, sous ce rapport, contre un danger immédiat, le premier consul se livrait avec ardeur aux préparatifs, si souvent repris et abandonnés depuis quelques années, d'une descente sur le territoire britannique. Une nombreuse et belle armée était réunie au camp de Boulogne, où le général Soult lui donnait cette puissante organisation qui devait la mettre en état d'exécuter plus tard de si grandes choses sur un autre théâtre. La flottille destinée à la transporter se rassemblait à Boulogne même, et à Brest une forte escadre se tenait prête à couvrir ses mouvemens. Quoique les Anglais affectassent de parler de ces préparatifs avec une sorte de dédain, et de désirer même une tentative qui, selon eux, ne pouvait aboutir qu'à la ruine de l'ennemi, les dispositions défensives auxquelles ils avaient recours prouvaient com-

bien ils se préoccupaient des projets de la France. Leur attitude n'indiquait d'ailleurs ni l'abattement, ni la terreur. Rien ne rappelait le honteux spectacle que l'Angleterre avait présenté soixante ans auparavant, lorsque tout le monde s'accordait à reconnaître que l'invasion de cinq ou six mille Français eût suffi pour y déterminer une contre-révolution. En présence de toutes les forces du premier consul, la nation britannique se disposait courageusement à faire face aux dangers qui la menaçaient, et quatre cent mille volontaires enrégimentés s'apprêtaient à seconder les efforts de l'armée et de la milice.

Pitt ne restait pas étranger à ce grand mouvement patriotique. Cessant de voir une sinécure dans sa dignité de gardien des cinq ports, il formait en cette qualité un corps de trois mille hommes, dont il eut même un moment la pensée de prendre le commandement direct; il s'occupait avec activité des détails de l'organisation, et étonnait les officiers de l'armée par sa rapide intelligence des choses militaires. Ces fonctions, si nouvelles pour lui, ne l'absorbaient pas tout entier. Dans la chambre des communes, il prit une part active à toutes les discussions engagées sur les moyens de repousser l'ennemi. Il appuya les mesures proposées par les ministres, tout en faisant comprendre, dans un langage quelquefois hautain, qu'il ne les trouvait pas assez complètes, que le gouvernement n'avait pas à un assez haut degré le sentiment des périls publics, et n'y appliquait pas des remèdes assez vigoureux. Addington ayant présenté un plan pour le rétablissement de l'impôt du revenu aboli après le traité d'Amiens, Pitt proposa d'y introduire des adoucissemens qu'Addington repoussa d'abord avec vivacité, qu'il fit même rejeter par une majorité très considérable, et dont il finit, après un plus mûr examen, par demander lui-même et par obtenir l'adoption.

On se demandait généralement si le ministère serait en état de surmonter les difficultés de la situation. Il s'efforçait de faire preuve d'énergie, soit contre les ennemis du dedans dont, à Londres et à Dublin, il réprimait les complots et les tentatives d'insurrection par d'assez nombreuses exécutions capitales, soit contre ceux du dehors, en organisant la défense du territoire menacé; mais on lui reprochait de ne pas porter dans ses mesures l'activité, la hardiesse, les grandes vues qui pouvaient en assurer l'efficacité, et sa popularité, déjà bien compromise, s'affaiblissait de plus en plus. Il essaya de se fortifier par l'adjonction de quelques nouveaux membres; ces modifications insignifiantes n'eurent aucun effet sensible.

L'ancienne opposition, celle de Fox, et la nouvelle opposition, celle qu'on appelait le parti Grenville, parce que lord Grenville et son frère Thomas Grenville en étaient les chefs, s'étaient déjà mises d'accord pour renverser le cabinet. Parties de points bien différens et malgré des antécédens absolument contraires, ces deux oppositions n'étaient plus séparées que par des nuances qui tendaient à s'effacer. Pour compléter cette coalition et la rendre irrésistible, il ne manquait que l'adhésion de Pitt; mais malgré de vives instances, dont Canning était l'organe le plus actif, Pitt hésitait à faire un pas qui, en lui donnant pour alliés ses adversaires de vingt années, pouvait compliquer et embarrasser son avenir. Vainement on lui disait que Fox et lord Grenville, unis pour combattre Addington, ne s'étaient pas engagés à confondre définitivement leur existence politique et à entrer ensemble au ministère : de telles réserves lui paraissaient illusoires. Cependant, il était dès lors bien décidé à ne plus soutenir Addington. Des pamphlets publiés de part et d'autre par des amis imprudens pour expliquer les négociations qui avaient eu lieu, quelques mois auparavant, entre les deux hommes d'état, avaient achevé de les exaspérer l'un contre l'autre, et une réconciliation paraissait tout-à-fait impossible.

A l'ouverture de la session suivante, Pitt se maintint encore quelque temps dans cette position incertaine. Il s'abstint de prendre part à plusieurs débats dans lesquels la politique générale de l'administration fut violemment combattue. Des mesures ayant été proposées pour compléter l'organisation des corps de volontaires, il se plaignit de ce qu'on ne donnait pas assez de soins à l'instruction militaire et à la discipline de ces corps, mais il défendit l'institution même contre les attaques de Windham; il soutint qu'en la perfectionnant on pouvait en tirer un grand parti, et il indiqua les moyens de l'améliorer. Il dénonça aussi la mollesse avec laquelle on procédait aux armemens maritimes, protestant d'ailleurs contre la supposition que ces observations critiques pussent lui être inspirées par des préventions personnelles, par des calculs de parti auxquels il se serait reproché de se laisser entraîner dans un moment où toute autre pensée devait s'absorber dans celle de la défense commune.

La modération même avec laquelle Pitt signalait les fautes du cabinet était faite pour donner plus de force à ses agressions; mais le moment était arrivé où ces manifestations devaient prendre un caractère plus décidé et plus hostile. Après avoir long-temps résisté à la plupart de ses amis qui le poussaient à s'unir à l'opposition et dont les excitations passionnées n'étaient combattues auprès de lui que par

les conseils du sage Wilberforce, il céda enfin. Il craignait, peut-être, qu'une plus longue résistance de sa part ne décidât ses partisans à l'abandonner pour se rallier, soit à Fox, soit à lord Grenville. On a dit aussi qu'il éprouvait quelque inquiétude de l'ascendant qu'Addington prenait peu à peu sur l'esprit du roi. Enfin, il ne serait pas juste de méconnaître qu'aux intérêts personnels dont Pitt subissait l'influence, il se mêlait en réalité des considérations d'intérêt public assez puissantes, assez évidentes pour lui faire illusion à lui-même sur les motifs de sa conduite, pour lui présenter comme l'accomplissement d'un devoir ce qui n'était, à certains égards, qu'une satisfaction donnée à ses passions. Il lui était permis de penser, bien d'autres pensaient avec lui que l'Angleterre réclamait le secours de sa main puissante pour la défendre contre les immenses périls dont elle était menacée et qu'aggravait encore l'état précaire de la santé du roi, livré alors à un nouvel accès de sa terrible maladie qui, s'il s'était prolongé davantage, eût soulevé de nouveau la question de la régence.

Pitt se décida donc à joindre ses efforts à ceux des autres adversaires du cabinet. Dès lors, le résultat de la lutte ne fut plus douteux. Les trois partis coalisés, celui de Fox, celui de lord Grenville et celui des adhérens immédiats de Pitt, comprenaient, sauf de très rares exceptions, tout ce que l'Angleterre renfermait de personnages considérables par le rang, la naissance, l'importance personnelle et le talent. Dans l'une comme dans l'autre chambre, les ministres ne pouvaient plus compter que sur la masse de ces homme timides, que toute idée d'opposition effraie, qui voient un danger et presque un crime dans les mouvemens toujours tumultueux des partis, qui, après avoir accepté un ministère, lui conservent leur appui tant qu'il est maintenu au pouvoir, mais qui ne sont pas capables de rendre cet appui bien efficace lorsqu'il est isolé. Réunis à cette autre classe d'hommes que leur position officielle et subordonnée place dans la dépendance presque nécessaire des dépositaires de l'autorité, et au très petit nombre de membres de l'ancienne opposition qui s'en étaient séparés, à l'exemple de Tierney et de Sheridan, ils formaient encore une majorité numérique en faveur du cabinet, mais cette majorité était trop faible pour balancer long-temps les forces de la coalition.

Cette coalition, il est vrai, n'était pas franche et complète. Pitt, averti sans doute par le souvenir de celle dont il avait si glorieusement triomphé au début de sa carrière, s'efforçait d'éviter les fautes sous lesquelles avait alors péri pour long-temps la popularité de Fox. Après lui avoir si souvent reproché de trahir son passé et ses propres

sentimens en s'alliant à lord North, à un adversaire séparé de lui par des injures mortelles, il ne voulait pas s'exposer à une semblable accusation. Il n'eut donc ni avec lui ni avec les whigs aucune communication directe, il eut soin de ne se lier à son égard par aucun engagement, et tout en promettant, si jamais il était appelé à former un cabinet, de le désigner au roi parmi les hommes qu'il conviendrait d'y admettre, il déclara qu'il ne s'engageait pas à le faire accepter. C'était seulement par l'intermédiaire de Canning et de lord Leveson Granville, celui qu'on a vu depuis ambassadeur à Paris, qu'il communiquait avec son ancien rival. Lord Granville, moins circonspect, était à la fois en rapport avec Pitt et avec Fox, et formait en quelque sorte le nœud de cette confédération.

Le premier acte par lequel Pitt proclama la détermination qu'il avait prise de se mettre en guerre ouverte avec le ministère fut très significatif. Le 15 mars 1804, il proposa de prier le roi de faire communiquer à la chambre des communes un état détaillé du nombre des vaisseaux de guerre comparé à ce qu'il était en 1792, et des dispositions prises, tant par le précédent cabinet que par le cabinet alors existant, pour entretenir ou augmenter cette force. Il ne dissimula pas que le but de sa motion était de prouver la coupable négligence de l'amirauté et l'incapacité administrative de l'homme qui la dirigeait, de lord Saint-Vincent, incapacité égale à ses talens militaires. La motion fut soutenue par Fox et par plusieurs autres whigs. Cependant, fidèles à leur prédilection pour les opinions politiques de lord Saint-Vincent, qu'ils affectaient de séparer toujours des autres membres du cabinet, ils exprimèrent l'espérance de voir l'enquête tourner à son honneur. Addington se prononça contre une proposition qui ne lui paraissait propre qu'à faire perdre du temps sans aucun avantage, et il défendit le premier lord de l'amirauté contre les imputations dont il avait été l'objet. Tierney, Sheridan, avaient déjà répondu avec beaucoup de vivacité à l'argumentation de Pitt; Sheridan, particulièrement, n'avait pas craint de le représenter comme obéissant aux inspirations d'une ambition factieuse. Le zèle ministériel dont Sheridan se montrait animé depuis quelque temps prêtait trop aux interprétations malveillantes pour qu'il n'y eût pas, de sa part, quelque imprudence à provoquer des représailles par de telles personnalités. Quelques plaisanteries mordantes que Pitt lui jeta au milieu d'une réplique pleine de faits et de calculs précis furent accueillies par les rires approbateurs d'une grande partie de la chambre. Néanmoins une majorité de 201 voix contre 130 refusa l'enquête demandée.

Pitt s'était enfin engagé. L'étonnement des hommes habitués à le considérer comme le représentant du pouvoir, comme l'adversaire permanent de toute opposition, était bien grand. Parmi ceux qu'on appelait les *amis du roi*, on s'indignait de le voir marcher sur la même ligne que Fox, on disait qu'il se perdait, que toute son existence politique était compromise par une telle faute. Pitt ne pouvait plus reculer. Bientôt après, on le vit combattre un bill proposé par le ministère pour l'augmentation de la milice irlandaise, augmentation qui, à ce qu'il prétendait, contribuerait beaucoup moins efficacement à la sûreté du royaume que la formation d'une armée de réserve dont on avait eu un moment la pensée. Le bill ne passa qu'à une très faible majorité.

Le ministère était fortement ébranlé. La coalition résolut de lui livrer une attaque décisive qui mettrait complètement en évidence l'accord des partis réunis pour le renverser. Le 23 avril, Fox demanda que la chambre se formât en comité général à l'effet de réviser tous les actes passés pour la défense du territoire, et de rechercher les autres mesures qui pourraient être nécessaires. Les explications qu'il donna en développant sa proposition ne permirent pas de douter qu'il ne fallût la considérer comme un acte d'accusation dressé contre l'inhabileté et la faiblesse du gouvernement. Pitt parla dans le même sens avec beaucoup de talent, de vivacité, presque de violence. Il s'étendit longuement sur l'état du pays, sur les dangers auxquels il se trouvait exposé par l'insuffisance des dispositions faites pour résister à une invasion. Il applaudit à la motion de Fox comme au meilleur moyen d'établir, pour le salut de l'Angleterre, une complète union entre tous les hommes à qui l'expérience des douze mois écoulés depuis la rupture de la paix d'Amiens avait donné la conviction que les ministres manquaient absolument de l'énergie réclamée par les circonstances. D'accord avec Fox sur tous les autres points, il ne différa de son opinion que sur une question théorique qui se rattachait à l'ensemble de leurs doctrines respectives : Fox avait contesté au roi le droit d'appeler ses sujets, sans le concours du parlement, à prendre les armes pour repousser l'ennemi; Pitt soutint que ce droit, fondé sur une nécessité évidente, était inhérent à la prérogative royale. Windham se prononça aussi pour l'enquête. Les ministres et leurs adhérens s'efforcèrent de prouver que rien, dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, ne justifiait un procédé aussi extraordinaire, aussi propre à agiter le pays et à ébranler le pouvoir; le procureur-général Perceval qualifia en termes piquans et sévères l'étrange alliance qui constituait la coalition

dont le ministère avait à repousser les attaques. Cette objection était singulièrement déplacée de la part d'une administration dans laquelle Tierney siégeait à côté d'Addington : aussi donna-t-elle lieu à de dures répliques. La proposition de Fox finit par être rejetée, mais elle obtint une minorité imposante, 204 voix contre 256. Le surlendemain, dans un débat relatif à l'organisation de l'armée de réserve, le ministère, combattu également par Pitt et par Fox, n'eut qu'une majorité plus faible encore : 240 voix se prononcèrent en sa faveur, 203 en faveur de la coalition. Ce fut le signal de la mort du cabinet. Devant cette opposition si supérieure en force morale, et déjà presque égale en nombre, Addington comprit qu'il ne pouvait plus lutter. Le 30 avril, au moment où allaient s'ouvrir, dans les deux chambres, des discussions qui eussent reproduit les attaques dirigées contre le système des ministres, ceux-ci en demandèrent l'ajournement, en donnant à entendre qu'ils avaient remis au roi leurs démissions, et que des négociations étaient ouvertes pour leur trouver des successeurs.

Les esprits étaient dans une vive anxiété. On s'attendait généralement à la formation d'un cabinet pris dans les trois fractions parlementaires dont se composait la coalition, et qui eût, par conséquent, représenté tous les partis, toutes les opinions. On se rappelait qu'au commencement de la guerre de sept ans, c'était une combinaison semblable qui, en réunissant comme en un faisceau toutes les forces du pays, avait préparé les glorieux triomphes d'une lutte engagée d'abord sous des auspices assez défavorables. Un autre Pitt, un autre Fox, avaient alors mis fin à une longue rivalité et, par leur réconciliation, avaient rendu possible la formation d'un gouvernement qui fit la gloire et la puissance de l'Angleterre. On se plaisait à penser que leurs enfans allaient suivre cet exemple, comme si les analogies apparentes des situations n'eussent pas caché d'énormes différences, comme si les rivalités personnelles qui divisaient cinquante ans auparavant les hommes d'état anglais en coteries mobiles et variables eussent eu le moindre rapport avec les grands et glorieux partis fondés depuis sur des oppositions radicales de principes et d'intérêts permanens, comme si enfin l'union du premier Pitt avec le premier Fox n'avait pas eu pour condition, de la part de celui-ci, une soumission entière, absolue, humiliante, que son illustre fils n'eût acceptée à aucun prix.

George III avait d'ailleurs d'autres pensées. Ce prince qui, dans les intervalles des accès de sa déplorable maladie, conservait une force de volonté, une suite d'idées et même une sagacité vraiment remarquables, était bien décidé à ne pas se livrer d'une manière absolue à

la coalition. Le ministère qu'elle combattait avait fini par obtenir toute sa confiance. La douceur des manières d'Addington, son ton de respectueuse déférence, plaisaient à un monarque qui avait dû subir pendant vingt ans l'esprit de domination et les formes altières de Pitt. Il aimait, dans le chancelier lord Eldon, cet attachement instinctif, tenace, un peu aveugle aux idées et aux institutions anciennes, ces doctrines du pur torysme qui formaient le trait principal de sa propre politique. Fort mécontent de l'attitude que Pitt avait prise depuis quelques mois, il comprenait pourtant la nécessité de recourir à lui pour fortifier une administration évidemment trop faible; mais il n'aurait voulu ni lui abandonner toute l'autorité, ni surtout admettre avec lui dans son conseil les nouveaux auxiliaires de cet homme d'état. Il eût désiré le réunir à Addington dans un même cabinet, et il paraît même que, plus d'un mois avant l'époque à laquelle nous sommes parvenu, lord Eldon était entré, à ce sujet, en communication avec l'ancien ministre. Ces tentatives n'avaient pas eu de suite, soit que l'état de la santé du roi les eût fait abandonner, soit qu'on eût reconnu l'impossibilité d'arriver à un résultat.

Pitt cependant n'avait pas rompu ses relations avec le chancelier. La veille du jour où il appuya avec tant de véhémence l'attaque de Fox contre le ministère, il avait écrit à lord Eldon pour le prier de remettre au roi une lettre par laquelle, en annonçant la démarche décisive qu'il se proposait de faire, il déclarait d'ailleurs qu'il n'avait d'engagement avec personne. C'était, en quelque sorte, provoquer des propositions qui ne se firent pas attendre. Addington ayant pris enfin la résolution de se retirer, le chancelier fut envoyé à Pitt pour l'inviter à former un ministère, et, après quelques pourparlers dont les détails ne sont pas connus, Pitt le chargea de mettre sous les yeux du roi un mémoire qui contenait le développement de ses idées sur le système à adopter. Suivant lui, le nouveau cabinet devait comprendre les chefs principaux des grands partis qui divisaient le parlement : c'était le seul moyen de donner au pouvoir la force dont il avait besoin pour soutenir au dehors une guerre terrible, destinée, suivant toute apparence, à durer bien long-temps encore, et pour conserver la tranquillité intérieure, menacée surtout par la situation de l'Irlande. De pareilles idées n'étaient rien moins que conformes à la pensée de George III. Aussi reçut-il avec humeur une communication qui lui parut également dépourvue de *bon sens et de sincérité :* c'est ainsi qu'il la qualifia dans un billet écrit à lord Eldon. Cependant, après un nouvel échange d'explications qui calmèrent ce pre-

mier mécontentement, Pitt fut admis en présence du roi. Comme il avait renoncé à reproduire le projet de l'émancipation des catholiques, qui avait été trois ans auparavant le motif ou le prétexte de sa retraite, comme sur tous les autres points de la politique pratique ses vues étaient en accord avec celles du monarque, aucune question de principe ne se mêla à la négociation. Les questions personnelles restaient seules à résoudre; elles étaient graves. Pitt se crut obligé de demander que lord Grenville et même Fox entrassent avec lui dans le nouveau cabinet. Aux considérations générales qu'il avait déjà fait valoir pour démontrer les avantages de cette combinaison, il en ajouta de spéciales tirées du délabrement de sa santé, qui imposait, en quelque sorte, au roi le devoir de se concilier d'avance des hommes que peut-être une nécessité absolue l'obligerait bientôt à appeler dans son conseil. C'était lire dans l'avenir avec une singulière précision. Après quelques objections, George III consentit d'assez bonne grace à ce que lord Grenville fît partie du ministère; mais les préventions qu'il nourrissait contre Fox ne purent être surmontées, et à toutes les instances de Pitt il opposa un refus tellement péremptoire, que celui-ci, ne jugeant pas convenable d'insister, se résigna, sans beaucoup de regret peut-être, à laisser le chef de l'opposition en dehors de ses arrangemens.

En sortant du cabinet du roi, Pitt fit annoncer à Fox et à lord Grenville le résultat de cette audience. Fox s'y attendait. Dès la veille, il avait remis à Thomas Grenville, frère de lord Grenville et leur intermédiaire habituel, une note par laquelle il les engageait l'un et l'autre, dans le cas où, comme cela était probable, le roi le frapperait lui-même d'exclusion, à accepter néanmoins les offres qui pourraient leur être faites. Loin de manifester aucun dépit en recevant la communication de Pitt, il répondit qu'il n'était plus d'âge à regretter bien vivement de ne pas être appelé aux fonctions publiques, mais qu'il avait des amis à qui il conseillerait de se rattacher au gouvernement, et qu'il espérait que Pitt leur ferait place dans son cabinet. Pitt, touché d'un procédé aussi franc et aussi généreux, s'empressa de lui faire demander un entretien pour s'entendre avec lui sur l'accomplissement du vœu qu'il venait d'exprimer. Fox y consentit, et l'entrevue devait avoir lieu le lendemain matin, quand Grey et les autres adhérens de Fox, pour qui il avait voulu stipuler, résolurent à l'unanimité de ne pas entrer sans lui dans l'administration; lord Grenville, de son côté, fit, en termes secs et blessans, une déclaration conçue dans le même sens. L'entrevue projetée entre Pitt et Fox n'avait dès-lors plus

d'objet; ce dernier retira le consentement qu'il y avait donné. Pitt s'efforça de changer la détermination de lord Grenville, mais lord Grenville fut inébranlable; depuis long-temps, à ce qu'on prétend, il aspirait à s'émanciper de la position subordonnée où il s'était trouvé dans le ministère dont ils avaient fait partie ensemble pendant tant d'années. Pitt dut bientôt reconnaître qu'il n'était plus possible de le regagner. « Eh bien! s'écria-t-il avec un dépit qui prouve à quel point les difficultés de la situation et les souffrances physiques avaient fini par altérer la sérénité habituelle de son caractère; eh bien! je prouverai à cet homme orgueilleux que, pour le service et avec la confiance du roi, je puis me passer de lui; ma santé est telle d'ailleurs, qu'il pourra m'en coûter la vie. »

Les personnages politiques qui, comme Windham, suivaient depuis quelque temps la bannière de lord Grenville s'étant associés à son refus, Pitt se vit forcé de modifier gravement le plan qu'il avait d'abord formé pour la composition de son ministère. On s'était attendu à un renouvellement complet du cabinet; Pitt dut y conserver la plupart des collègues d'Addington. L'amiral lord Saint-Vincent, les secrétaires d'état Yorke et lord Hobart, furent les seuls qui se retirèrent; le duc de Portland, lord Eldon, lord Westmoreland, lord Chatham, lord Castlereagh, lord Hardwicke, conservèrent leurs fonctions de président du conseil, de chancelier, de garde-du-sceau privé, de grand-maître de l'artillerie, de président du bureau de contrôle et de vice-roi d'Irlande. Lord Hawkesbury passa de la secrétairerie d'état des affaires étrangères à celle de l'intérieur. Pitt, redevenant lui-même chef du gouvernement en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier, fit nommer lord Harrowby et lord Camden secrétaires d'état des affaires étrangères et des colonies, lord Melville premier lord de l'amirauté, et lord Malgrave chancelier du duché de Lancastre avec voix dans le cabinet. William Dundas, fils de lord Melville, devint secrétaire de la guerre; Canning, trésorier de la marine, et Huskisson, secrétaire de la trésorerie.

C'est le 12 mai 1804 que fut annoncée officiellement la formation de ce ministère. La composition du nouveau cabinet excita généralement une surprise qui n'était rien moins que de la satisfaction. Les espérances exagérées que l'opinion publique s'était plu à fonder sur les résultats du concours de tous les hommes éminens un moment réunis dans la coalition se trouvaient complètement déçues. En reprenant la direction du gouvernement, non-seulement Pitt n'y ramenait aucun de ses anciens adversaires, mais il se séparait d'une por-

tion considérable du parti dont il avait été si long-temps le chef unique, il laissait dans les rangs ennemis plusieurs de ses principaux lieutenans qui l'accusaient hautement d'avoir manqué de loyauté en n'exigeant pas l'admission de Fox dans le ministère. En vain ses amis rappelaient qu'il n'y avait eu entre lui et Fox aucune promesse, aucun engagement; en vain disaient-ils qu'après avoir sincèrement essayé de surmonter les répugnances que son ancien rival inspirait au roi, il n'avait pas dû, lorsqu'il en avait reconnu l'impossibilité, pousser plus loin une insistance qui eût jeté l'Angleterre dans l'anarchie. L'opinion publique, toujours portée à mettre en doute la bonne foi et le désintéressement des hommes politiques, n'admettait pas ces explications : en voyant Pitt lutter avec Fox contre le ministère qui venait de succomber, on s'était persuadé qu'ils avaient étroitement uni leurs intérêts et leurs chances d'avenir; on repoussait comme de vaines subtilités les distinctions destinées à prouver qu'ils avaient pu combattre l'un à côté de l'autre sans contracter une véritable alliance, et cette alliance, on en imputait naturellement la rupture à celui qui recueillait seul les fruits de la victoire commune, à celui que ses anciens amis eux-mêmes dénonçaient si violemment. De telles accusations étaient peu logiques, et pourtant on ne peut pas dire que le sentiment dont elles émanaient fût absolument faux : ce sentiment, c'était celui de la solidarité que toute coalition établit entre les hommes et les partis qui y prennent part. Quelles que soient les précautions de forme, les restrictions de langage par lesquelles ils essaient quelquefois de décliner cette responsabilité, ils ne parviennent jamais à s'y soustraire complètement, parce que les faits surpassent en puissance les paroles les plus habilement arrangées, parce qu'on se rappelle encore les uns lorsque les autres sont depuis long-temps oubliées. Il ne faut pas sans doute en induire la réprobation absolue des coalitions; ce qui est vrai, c'est que, comme on l'a dit des guerres civiles, si elles ne sont pas toujours le pire des maux, elles sont au moins le pire des remèdes.

Pitt en fit l'épreuve. La force morale qu'il avait acquise en consacrant vingt années de sa vie politique à la défense du pouvoir et des principes d'autorité se trouva compromise par quelques mois d'opposition. La confiance sans bornes, le respect presque superstitieux qu'il inspirait au grand parti dont il était en quelque sorte le créateur et qu'il venait de diviser, furent ébranlés. Ceux même qui se rallièrent autour de lui, étonnés d'avoir eu un moment à le combattre, crurent moins à son infaillibilité. Par une conséquence nécessaire,

l'ancienne opposition gagna en force et en crédit tout ce que perdait le parti du gouvernement. Elle vit rentrer dans son sein le petit nombre de ses membres qui s'étaient joints à Addington; lord Grenville et ses amis, emportés par leurs ressentimens contre Pitt, se confondirent complètement avec elle; Addington même, et la faible fraction de la chambre des communes qui recevait ses inspirations, s'en rapprochèrent jusqu'à un certain point. Avec de tels auxiliaires, Fox, naturellement confiant, pouvait espérer une victoire prochaine.

Telles étaient les circonstances dans lesquelles Pitt, toujours ferme, inébranlable, mais malade, épuisé par le travail, aigri par tant de contrariétés, reprenait la direction de la politique de son pays au milieu d'une guerre extérieure dont les difficultés et les dangers eussent suffi pour absorber toute la puissance de son génie. Lorsque sa pensée se reportait à vingt années en arrière, elle devait être douloureusement frappée du contraste de sa situation actuelle avec celle où il s'était trouvé lorsqu'au début de sa carrière, à l'âge où d'ordinaire les hommes ne sont pas encore nés à la vie politique, on l'avait vu, vainqueur d'une autre coalition de partis, commencer avec tant d'éclat son glorieux et long ministère.

Ce que les partis coalisés avaient particulièrement reproché à Addington, c'était la faiblesse, l'insuffisance du système combiné pour la défense du territoire britannique, système dans lequel il faisait, disait-on, une trop large part à l'organisation des volontaires comparativement aux forces régulières. Pitt, à peine entré dans l'exercice de ses fonctions ministérielles, s'empressa de proposer à la chambre des communes la formation d'une armée de réserve composée d'hommes levés dans chaque paroisse en proportion de sa population, et destinée à fournir annuellement douze mille recrues à l'armée de ligne. Addington et ses amis combattirent, comme on devait s'y attendre, ce nouveau projet. Fox et Windham, sans en désapprouver l'ensemble, y firent de nombreuses objections, et Grey réussit, dans un moment où la plupart des amis du cabinet étaient absens de la chambre, à faire résoudre dans le sens de l'opposition une question incidente. Pitt en ressentit une extrême irritation; l'opposition, au contraire, encouragée par ce petit succès, conçut l'espoir de faire rejeter le bill, et la discussion prit un caractère de violence qui mit au grand jour l'exaspération des esprits. Sheridan se fit surtout remarquer par ses emportemens et par ses sarcasmes. Rappelant qu'Addington s'était cru obligé de se retirer lorsqu'il n'avait plus été appuyé que par une faible majorité, il en tira la conséquence que Pitt était tenu de suivre

cet exemple. Pitt répondit que le rejet même de sa proposition ne le déterminerait pas à donner sa démission, tant qu'il conserverait l'espérance d'être utile à son pays en gardant le pouvoir. Comme il y avait eu, dans le cours du débat, des allusions malveillantes au refus fait par le roi d'admettre Fox dans le conseil, il déclara qu'il n'entrerait dans aucun éclaircissement sur cette application d'une prérogative incontestable de la couronne. Il protesta que, pour son compte, il avait vivement désiré une administration établie sur de plus larges bases, mais il ajouta que le spectacle même de la délibération dans laquelle on était alors engagé l'amenait à douter de la possibilité qu'il y aurait eu de mettre d'accord un cabinet composé d'élémens aussi hétérogènes. Il se plaignit avec quelque émotion de la conduite de certains personnages qui, après lui avoir témoigné naguère une confiance illimitée, après avoir dit hautement que sa rentrée au ministère suffirait pour calmer leurs anxiétés sur l'état du pays, venaient de se séparer de lui par le seul motif qu'il ne comptait pas au nombre de ses collègues un homme dont ils ne pouvaient défendre si chaudement la cause sans contredire leur passé. Ces personnalités amenèrent des répliques passionnées. Le bill, appuyé par Canning et par lord Castlereagh, passa pourtant, mais il ne s'en était fallu que de trente voix que Grey n'en fît voter le rejet, et la majorité définitive qui le sanctionna fut seulement de 265 voix contre 223. A la chambre des lords, où lord Grenville le combattit aussi, il réunit un peu plus des deux tiers des suffrages.

Ce résultat péniblement obtenu mettait en évidence les difficultés de la situation du nouveau ministère. Il faut pourtant remarquer que, sur cette question, des engagemens pris d'avance avaient modifié les rapports généraux des partis dans un sens contraire au gouvernement. Pitt emporta avec plus de facilité quelques votes financiers qu'il eut ensuite à demander, particulièrement pour payer un nouvel arriéré de la liste civile.

La session tirait à sa fin. Elle se termina, en quelque sorte, par la résurrection d'une question importante qui, après avoir puissamment agité les esprits quinze ans auparavant, semblait depuis quelque temps ensevelie sous l'indifférence publique : la question de l'abolition de la traite. Compromise par la réaction que la révolution française avait excitée contre toutes les idées généreuses et libérales, elle était tombée dans une telle défaveur qu'on n'osait presque plus en entretenir la chambre des communes. L'année précédente, Wilberforce lui-même avait cru devoir s'abstenir de reproduire sa motion

annuelle. On vit alors un exemple de ce singulier phénomène qui précède presque toujours l'accomplissement des grandes réformes et des innovations hardies. L'esprit public, au moment même où il semble y renoncer après de longues et inutiles tentatives, ne fait en réalité que se recueillir pour l'effort décisif qui doit en assurer le triomphe. Tout à coup les préjugés qui avaient paralysé jusqu'alors l'énergie des amis des noirs parurent se dissiper. Les objections tirées du danger des idées d'émancipation propagées par le jacobinisme, et des désastres qui en étaient résultés dans les colonies françaises, perdirent de leur puissance. Enfin, l'opiniâtre résistance des propriétaires des colonies et de leurs partisans vint elle-même à faiblir, non par l'effet de leur conversion aux principes de la philanthropie, mais parce qu'une circonstance singulière donna subitement une autre direction à leurs préoccupations intéressées. Les armes de l'Angleterre avaient conquis les vastes plaines de la Guyane; les colons des Antilles craignirent que si la traite introduisait dans cette contrée encore presque déserte une nombreuse population ouvrière, les produits tropicaux dont ils avaient eu jusqu'alors le monopole ne devinssent l'objet d'une concurrence qui en diminuerait la valeur. Dès-lors la traite leur apparut sous un aspect tout différent. Wilberforce, s'emparant avec ardeur de cet heureux concours de circonstances, présenta de nouveau sa proposition d'abolition. Elle obtint, comme à l'ordinaire, le concours de Pitt et de Fox, et bien que combattue par Addington, qui en contesta l'opportunité, par Windham et lord Castlereagh, qui nièrent l'efficacité de la mesure tant que les autres gouvernemens ne s'y seraient pas associés, elle fut adoptée par plus des deux tiers de l'assemblée. Portée aussitôt à la chambre des lords, elle ne put y être mise en délibération à une époque aussi avancée de la session, et on convint d'un commun accord de l'ajourner à l'année suivante.

La guerre ne fut pas conduite, cette année, bien activement. Gorée, repris par les Français, fut reconquis deux mois après par une seule frégate anglaise. L'établissement hollandais de Surinam, dans la Guyane, se rendit aux forces britanniques. Une escadre française commandée par l'amiral Linois fut battue dans la mer des Indes. Tous les regards restaient fixés sur le camp de Boulogne et sur les immenses préparatifs qui s'y poursuivaient. On s'en préoccupait d'autant plus à Londres qu'on n'avait pu parvenir à empêcher la concentration de la flottille destinée au transport de la redoutable armée depuis si long-temps rassemblée sur les côtes de la Manche. Nelson osa l'attaquer jusque dans le port avec des bateaux sous-marins pré-

parés à cet effet. Cette tentative audacieuse, renouvelée à plusieurs reprises, échoua complètement.

L'attitude défensive qui faisait peser sur l'Angleterre le fardeau de la guerre sans susciter à la France le moindre danger sérieux, ne pouvait convenir au génie de Pitt. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis sa rentrée aux affaires que tout avait changé de face. Jusqu'alors l'Espagne, malgré l'alliance offensive et défensive qui la liait à la France, était restée étrangère aux hostilités. Le gouvernement français l'avait dispensée, moyennant le paiement d'un énorme subside, de lui fournir les secours en hommes et en vaisseaux auxquels l'obligeait le traité de Saint-Ildefonse, et le cabinet de Londres lui-même, informé de cet arrangement, avait jugé plus conforme à ses intérêts de ne pas y voir un motif de rupture. Le principal motif de cette tolérance singulière, c'est la crainte qu'il éprouvait d'exposer le Portugal, son allié, à une attaque que ce royaume n'était pas en état de repousser. Cependant, s'apercevant bientôt que l'Espagne n'observait pas scrupuleusement l'espèce de neutralité dans laquelle son gouvernement avait déclaré vouloir se renfermer, qu'elle se livrait à de grands préparatifs maritimes, et qu'elle donnait passage sur son territoire aux matelots envoyés pour renforcer les escadres françaises qui venaient relâcher sur ses côtes, Pitt fit entendre à la cour de Madrid de menaçantes remontrances. On y répondit d'une manière évasive et peu satisfaisante. En ce moment même, quatre frégates parties des colonies espagnoles traversaient l'Océan avec de riches cargaisons destinées à la métropole. On se persuada à Londres que le gouvernement espagnol n'attendait, pour manifester ses intentions hostiles, que l'arrivée de ce trésor en lieu de sûreté, et on résolut de le prévenir. En exécution des ordres donnés à cet effet, les frégates furent attaquées, le 5 octobre, à peu de distance des côtes d'Espagne. L'une des quatre périt en se défendant, les trois autres furent conduites en Angleterre, et, le 12 décembre, l'Espagne répondit à cette odieuse agression par une déclaration de guerre formelle.

La France acquérait ainsi un allié dont les forces navales, encore considérables malgré toutes les pertes éprouvées dans les guerres précédentes, pouvaient lui donner les moyens de lutter moins désavantageusement contre la supériorité maritime de l'Angleterre et faciliter même l'expédition préparée à Boulogne. Pitt, cependant, travaillait de tous ses efforts à détourner la menace toujours suspendue sur son pays en formant une nouvelle coalition continentale qui reportât sur la France les périls de la guerre. La politique suivie par le chef du

gouvernement français le servit merveilleusement dans ce projet. Napoléon avait, peu de mois auparavant, substitué au titre d'abord décennal, puis viager de premier consul, la couronne héréditaire d'empereur. Cette élévation prodigieuse, loin de calmer son ambition, n'avait fait que la rendre plus active, et son attitude à l'égard des gouvernemens étrangers devenait de plus en plus hautaine et provoquante. L'exécution du duc d'Enghien, enlevé en pleine paix sur le territoire d'un souverain allemand, venait de soulever en Europe une indignation mêlée de terreur. Cette insulte à l'indépendance des états faibles, cet attentat au droit des gens paraissaient d'autant plus effrayans, que d'autres actes analogues, bien que moins graves, tendaient à y faire voir le résultat d'un système. Sous prétexte que les agens anglais accrédités auprès des cours continentales y tramaient des complots contre la tranquillité intérieure de la France et contre la vie de son nouveau monarque, Napoléon leur avait déclaré une guerre personnelle. Il fit enlever, par un détachement de l'armée française stationnée en Hanovre, le ministre britannique qui résidait dans le cercle de la Basse-Saxe. Celui qui résidait à Stuttgardt put à peine, par une prompte fuite, se dérober à un sort semblable. Celui qui représentait le cabinet de Londres auprès de la cour de Munich fut également expulsé. Les petits états germaniques courbaient la tête sous une dictature à laquelle ils n'étaient pas en mesure de résister, et qui, d'ailleurs, s'était fait agréer de leurs souverains en leur ménageant des agrandissemens de territoire; mais un sourd mécontentement fermentait dans les populations, et les puissances plus considérables ou mieux placées pour résister au dominateur de la France commençaient à chercher sérieusement les moyens de le contenir.

Depuis long-temps déjà, de graves contestations s'étaient élevées entre le cabinet des Tuileries et la cour de Saint-Pétersbourg. L'empereur Alexandre n'avait cessé de réclamer une indemnité pour le roi de Sardaigne, l'évacuation et la neutralité du royaume de Naples, encore occupé par les Français, un arrangement à l'amiable des affaires de l'Italie, enfin la retraite de l'armée qui occupait le Hanovre, et la neutralité réelle du corps germanique. Ne pouvant obtenir sur ces points délicats une réponse satisfaisante qu'on lui avait long-temps laissé espérer et poussé à bout par l'assassinat du duc d'Enghien contre lequel il fit entendre les plus vives protestations, l'empereur Alexandre rappela sa légation de Paris. Le cabinet de Londres s'empressa d'envoyer à Saint-Pétersbourg un ambassadeur qui devait profiter de l'irritation de l'empereur pour le pousser à une rupture

ouverte avec la France et pour concerter avec lui le plan d'une confédération dans laquelle on entrevoyait dès-lors la possibilité de faire entrer plusieurs autres états. Le jeune roi de Suède, animé d'une haine particulière contre le gouvernement français, avait déjà rompu violemment les relations qui s'étaient établies entre les deux pays pendant sa minorité et allait au-devant des offres du cabinet de Londres. L'Autriche, plus lente, plus circonspecte, plus difficile à remuer, ne pouvait cependant assister avec indifférence aux progrès de l'influence française en Italie et en Allemagne; et elle laissait apercevoir une disposition non équivoque à se joindre, dès qu'elle pourrait le faire avec quelque apparence de succès, aux efforts tentés pour arrêter les prodigieux développemens d'une puissance déjà gigantesque. La Prusse elle-même, trop peu ménagée par Napoléon, manifestait de temps en temps un mécontentement et une inquiétude dont on espérait tirer parti pour l'entraîner aussi à la guerre.

Des négociations couvertes d'un profond mystère se suivaient entre les divers états qui préparaient une nouvelle coalition contre la France. Pitt, déjà certain d'avoir bientôt des auxiliaires, se livrait à de vastes espérances et formait les projets les plus hardis. Il semblait, lorsqu'il en parlait à ses confidens intimes, avoir retrouvé la confiance et la vigueur de la jeunesse. Sur ces entrefaites, Napoléon, soit qu'il voulût faire parade, comme en d'autres circonstances, de sentimens pacifiques qui semblaient incompatibles avec les exigences de son ambition, soit par un empressement quelque peu puéril à traiter d'égal à égal, en vertu de son nouveau titre, avec une des premières têtes couronnées de l'Europe, écrivit directement à George III pour lui proposer la paix. La lettre était rédigée en termes très vagues. Aucune condition n'y était spécifiée ni même indiquée; ce n'était qu'une banale déclamation sur les devoirs des souverains et les horreurs de la guerre. Le secrétaire d'état des affaires étrangères se borna à répondre à M. de Talleyrand que le gouvernement britannique ne pouvait prendre aucune détermination avant de s'être concerté avec celles des puissances continentales auxquelles il était lié par des rapports confidentiels, particulièrement avec la Russie. Une telle réponse n'était pas seulement un refus, c'était l'annonce de la coalition qui se préparait.

En même temps que Pitt se disposait à lutter vigoureusement contre les ennemis du dehors, il travaillait à fortifier son ministère et à lui donner dans le parlement une position plus assurée que celle qu'il avait eue pendant la précédente session. C'étaient moins des diffé-

rences de principes que des ressentimens personnels qui l'avaient séparé d'Addington. Le roi, qui n'avait pas cessé de désirer et d'espérer la réunion de deux hommes dont, pour des motifs divers, il appréciait presque également les services, s'interposa pour les rapprocher. Il parvint à les réconcilier, et le 14 janvier 1805, Addington, élevé à la pairie sous le titre de vicomte Sidmouth, entra dans le cabinet comme président du conseil à la place du vieux duc de Portland qui se retira volontairement. Un de ses amis, lord Buckingham, jadis connu sous le nom de lord Temple, et frère aîné de lord Grenville, succéda, comme chancelier du duché de Lancastre, à lord Mulgrave, appelé à remplacer au département des affaires lord Harrowby, que l'état de sa santé venait d'obliger à la retraite. Vansittard et d'autres partisans d'Addington devinrent membres du conseil privé ou obtinrent des emplois inférieurs. L'expérience devait prouver bientôt que cette réorganisation du ministère, en le rendant moins homogène et en portant quelque atteinte à la considération des hommes qu'on voyait s'y réunir après des querelles si violentes et si récentes, n'avait pas beaucoup augmenté sa force réelle. Cependant, elle lui procura d'abord un renfort de quelques voix, et l'aida à surmonter les premières difficultés de la session qui s'ouvrit le lendemain.

La question de la guerre déclarée à l'Espagne fut aussitôt portée devant le parlement. Un projet d'adresse qui approuvait la conduite tenue en cette circonstance par le gouvernement ayant été présenté aux deux chambres, lord Grenville dans la chambre haute, et dans celle des communes Grey, Fox, Windham, blâmèrent énergiquement, comme un acte de mauvaise foi, comme contraire au droit des gens et aux usages de la civilisation, l'enlèvement des frégates espagnoles attaquées avant la déclaration de guerre. Grey, comparant la politique du précédent ministère avec celle qu'on avait adoptée depuis que Pitt était revenu au pouvoir, dit que, si on avait pu reprocher à Addington sa faiblesse et son irrésolution, son successeur pouvait, à aussi bon titre, être accusé de précipitation et de violence. Pitt défendit longuement, avec beaucoup d'éloquence et d'habileté, la marche qu'il avait cru devoir suivre. Il s'attacha à prouver qu'on avait usé envers l'Espagne d'une patience excessive, et qu'il n'existait aucun doute sur les intentions hostiles dont elle était animée au moment où l'on avait jugé nécessaire de diminuer, par une initiative énergique, les moyens qu'elle avait de les rendre effectives. Les autres ministres parlèrent dans le même sens, et une très forte majorité, écartant les amendemens de l'opposition, vota les projets d'a-

dresses. Cette majorité se retrouva pour repousser les attaques dirigées, à plusieurs reprises, contre le système adopté à l'effet d'assurer la défense du pays en augmentant l'armée de réserve et en facilitant le recrutement de l'armée de ligne. Les mesures prises dans ce but n'avaient eu qu'un médiocre succès, et le principal argument qu'on fit valoir pour s'abstenir de les modifier, c'est que le peu de temps écoulé depuis qu'on les mettait en pratique ne permettait pas encore d'en apprécier complètement l'efficacité. Dans le cours des débats qui eurent lieu à ce sujet, Sheridan, rappelant d'une manière piquante la sévérité dédaigneuse avec laquelle Pitt appréciait naguère les préparatifs de défense du précédent cabinet, tourna en ridicule les espérances, si incomplètement justifiées, qu'on avait fondées sur son retour au pouvoir, et se livra contre lui à des sarcasmes si mordans, que Pitt, exaspéré, fut sur le point de l'appeler en duel.

Le gouvernement obtint, malgré une assez vive résistance, le renouvellement du bill voté sous la précédente administration pour suspendre les garanties de la liberté individuelle en Irlande, où de graves désordres avaient éclaté. Les subsides en hommes et en argent furent accordés sans difficulté. On vota cent vingt mille hommes pour l'armée de mer, et trois cent douze mille hommes pour l'armée de terre. Le budget, le dernier que Pitt ait présenté, dépassait la somme de 44 millions sterling, y compris la part afférente à l'Irlande. Sur cette énorme somme, la moitié fut demandée à l'emprunt; de nouvelles taxes furent établies, celle du sel fut doublée, et l'impôt du revenu augmenté du quart, ce qui l'éleva au-dessus du taux de 6 pour 100. Quelques mois après, lorsque les négociations entamées pour former une coalition contre la France eurent amené ce grand résultat, un crédit de 3 millions et demi fut ouvert au gouvernement pour le mettre en état de satisfaire aux engagemens encore secrets dans lesquels il était entré avec quelques puissances. Fox, toujours ami de la paix, opposa à l'allocation de ce crédit des objections qui trouvèrent peu d'appui. Sous le poids de ces charges prodigieuses, hors de proportion avec tout ce qu'on avait vu, avec tout ce qu'on avait imaginé jusqu'alors, la richesse du pays, loin de s'épuiser, s'accroissait sans cesse par les progrès du commerce; le produit de la plupart des impôts s'élevait, et Pitt, dont la sagacité avait su deviner les puissantes ressources de l'Angleterre, pouvait féliciter le parlement de l'état prospère des finances.

Entre le ministère et la nombreuse opposition qui le combattait, les

discussions étaient vives, animées, personnelles; mais elles n'avaient plus ce caractère de liberté et de franchise qui les rendait si admirables à l'époque où de grands partis, luttant sans ménagement et de toutes leurs forces pour des principes directement opposés, n'avaient à se préoccuper que des moyens de vaincre leurs adversaires. Depuis quatre années, ces partis s'étaient tellement mêlés, ils s'étaient brisés en tant de fractions, leurs chefs avaient si souvent changé ou modifié leurs alliances et leur langage, que chacun d'eux, en frappant l'ennemi, pouvait difficilement éviter de frapper aussi quelqu'un des siens. Addington en s'unissant de nouveau à Pitt, Grenville et Windham en se rangeant à côté de Fox, n'avaient pas renoncé à tous les dissentimens qui les séparaient si récemment encore de ces nouveaux alliés; il n'avait surtout pas dépendu d'eux d'effacer les souvenirs qui donnaient à quelques-uns de ces rapprochemens le caractère d'une apostasie. On comprend facilement ce qu'une situation aussi contrainte devait souvent ôter de puissance et de liberté à l'argumentation. Ce principe d'affaiblissement existait, il est vrai, pour tous les partis; mais celui du gouvernement en était particulièrement affecté, parce qu'on pardonne moins au pouvoir qu'à l'opposition de manquer d'esprit de suite et de logique. Pitt, pour ne pas compromettre une position déjà si peu assurée, pour ne pas s'exposer à diviser sa majorité incertaine et mélangée, était réduit à louvoyer et à éviter les questions nombreuses sur lesquelles ses adhérens n'étaient pas d'accord. Il voulut détourner Wilberforce de reproduire sa motion pour l'abolition de la traite. N'ayant pu l'y décider, il appuya, comme à l'ordinaire, cette motion; mais, satisfait d'avoir ainsi accompli le devoir que lui imposaient les convenances aussi bien que ses engagemens antérieurs, il ne se crut pas tenu d'employer bien activement son influence pour agir sur les déterminations de la chambre, et, par un retour assez imprévu, une majorité de 7 voix rejeta la résolution qui avait été adoptée l'année précédente. Le moment n'était pourtant pas éloigné où cette grande réforme devait s'accomplir; mais l'honneur n'en était pas réservé au ministère de Pitt; c'était à Fox qu'il appartenait d'y attacher son nom.

Une autre question qui n'intéressait guère moins la civilisation et l'humanité, celle de l'émancipation des catholiques, devint pour le chef du ministère l'occasion d'une épreuve plus délicate. Ses adversaires, voulant le mettre en contradiction avec lui-même, soulevèrent cette question avec une solennité et un ensemble qu'on n'y avait pas encore portés jusqu'alors. Les deux chambres furent appelées presque simultanément à délibérer sur de nombreuses pétitions des catholiques

d'Irlande. Dans l'une comme dans l'autre, les membres les plus éminens des oppositions coalisées, lord Grenville, lord Spencer, lord Holland, Fox, Grattan, luttèrent d'éloquence pour faire triompher les réclamations des Irlandais. Le chancelier lord Eldon, le secrétaire d'état de l'intérieur, lord Hawkesbury, le procureur-général Perceval, et plusieurs partisans zélés du cabinet, les combattirent au contraire avec force. Pitt dut s'expliquer aussi. En reprenant la direction des affaires, il s'était vu forcé de sacrifier sur ce point important ses sentimens personnels à la volonté du roi et aux convictions de la plupart de ses collègues. On lui reprochait d'avoir, par là, désavoué son passé, et abandonné, dans un intérêt d'ambition, les principes pour lesquels il s'était vanté, quelques années auparavant, de quitter le ministère. Il mit toute son habileté à se disculper de cette accusation, qui avait produit sur beaucoup d'esprits une impression assez vive. Protestant de nouveau contre les théories absolues qui présentaient l'état des catholiques comme une iniquité monstrueuse et leurs demandes comme la revendication d'un droit naturel et incontestable, il déclara, ainsi qu'il l'avait déjà fait à une autre époque, que la suppression des incapacités auxquelles ils étaient encore soumis lui paraissait praticable depuis l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, moyennant certaines dispositions qui, en donnant action au gouvernement sur le clergé romain, constitueraient une garantie pour la sûreté de l'église protestante. De cette appréciation générale et abstraite, il passa à celle des circonstances que la politique devait prendre en considération. Après avoir établi que, pour être utile et salutaire, la mesure devrait être prise d'un commun accord, il constata que pour le moment cet accord était impossible, que l'opinion publique était même généralement contraire à la proposition, et que la discussion dont elle deviendrait l'objet ne pourrait que produire une irritation dangereuse. Il se prononça donc pour le rejet des pétitions, que la chambre des communes repoussa en effet, à la majorité de 336 voix contre 124. La chambre des lords les avait déjà écartées, à la majorité de 127 voix contre 49. La question de l'émancipation des catholiques ne devait plus cesser, à dater de ce jour, d'occuper le parlement, et d'être pour les partis un des principaux champs de bataille, jusqu'à l'époque où elle recevrait enfin une solution favorable, mais cette époque était encore très éloignée, et un nouvel obstacle venait de s'élever, bien propre à affaiblir les espérances des amis de la justice et de la tolérance religieuse. Le prince de Galles, quoique rentré ouvertement dans l'opposition depuis que Pitt était revenu au pouvoir, se déclara

tout à coup contre les catholiques, qu'il avait jusqu'alors favorisés, et essaya d'engager Fox à les abandonner aussi. Fox s'y refusa; il n'était pas homme à accepter de telles capitulations.

Cette session, si péniblement conduite, et dans laquelle le cabinet prenait tant de soins pour éviter de mettre sa force véritable à une épreuve trop décisive, ne devait pourtant pas se terminer sans qu'il éprouvât un cruel échec. Une commission de la chambre des communes, instituée pour vérifier les abus imputés par la voix publique à l'administration de la marine, avait découvert, dans le cours de ses investigations, des faits qui semblaient faire peser une grave responsabilité sur lord Melville, premier lord de l'amirauté. Il paraissait certain que bien des années auparavant, à l'époque où il remplissait les fonctions de trésorier de la marine, il avait fait retirer irrégulièrement de la banque des sommes qui y étaient déposées pour le compte de l'état. Interrogé par les commissaires, il déclara que des raisons de service public ne lui permettaient pas d'expliquer la cause d'une partie de ces mouvemens de fonds; quant aux autres, il ne put nier qu'ils n'eussent eu lieu pour son usage particulier. L'état, il est vrai, n'en avait éprouvé aucun dommage; le capital, les intérêts même avaient été remboursés; diverses circonstances étaient même alléguées pour justifier la bonne foi du ministre et pour établir qu'il avait pu se faire illusion sur l'irrégularité d'un pareil acte. Cette irrégularité n'en était pas moins réelle, et ce qui donnait à l'affaire un caractère plus sérieux, c'est que lord Melville, lorsqu'il siégeait à la chambre des communes, avait lui-même fait voter un bill qui, en augmentant le traitement des trésoriers de la marine, leur interdisait ces opérations équivoques consacrées jadis par l'usage comme un des benéfices accessoires de leur emploi. La commission ayant résumé les faits dans un rapport spécial, l'opposition saisit avec ardeur l'occasion qui s'offrait de porter un grand coup au ministère. Elle haïssait dans lord Melville un des adversaires les plus persévérans de ses doctrines, un des plus utiles auxiliaires de Pitt, le seul de ses collègues actuels qui, par son expérience, son habileté pratique, son influence personnelle, pût alléger pour lui le fardeau des affaires. C'était plus qu'il n'en fallait pour décider l'opposition à engager contre le premier lord de l'amirauté une lutte qui pouvait détruire son existence politique, qui, en tout cas, devait porter une irréparable atteinte à sa considération. Whitbread se chargea de commencer l'attaque. S'emparant des conclusions du rapport, il proposa, le 8 avril, contre lord Melville, une suite de résolutions dont la

principale portait qu'en faisant retirer de la banque, pour des motifs d'intérêt privé, des sommes à lui remises en sa qualité de trésorier de la marine et déposées à son compte dans cet établissement, il s'était rendu coupable d'une grave violation de la loi et de ses devoirs. Pitt, dans un discours très étudié et très développé, s'efforça moins de justifier complètement le premier lord de l'amirauté que d'ôter à l'acte qui lui était reproché le caractère de la criminalité positive; il présenta cet acte comme une simple irrégularité dont les circonstances mêmes avaient besoin d'être éclaircies. Il demanda, à titre d'amendement, la formation d'un nouveau comité chargé d'examiner le rapport de la commission, et de présenter à la chambre les élémens d'une décision qui aurait ainsi été ajournée. Cet amendement fut combattu, non-seulement par tous les membres principaux de l'opposition, mais encore par Wilberforce qui, convaincu dans sa conscience de la culpabilité de lord Melville, imposa douloureusement silence à ses penchans personnels, à son amitié pour Pitt, et entraîna bien des suffrages indécis. Lord Melville, habilement, mais faiblement défendu, parce que sa cause était au moins équivoque, fut attaqué avec toute la violence de l'esprit de parti. Les orateurs de l'opposition, Fox lui-même, moins généreux cette fois qu'il n'appartenait à sa noble nature, ne surent pas garder dans leur langage cette gravité, cette mesure si nécessaires pour donner quelque dignité au rôle d'accusateur public; ils parurent se livrer avec délices au plaisir de déshonorer un ennemi politique, vengeance non moins cruelle dans l'état de nos mœurs sociales, et peut-être plus odieuse en elle-même que les meurtres et les supplices d'une autre époque. Lorsqu'on alla enfin aux voix sur l'amendement de Pitt, les suffrages se trouvèrent partagés d'une manière absolument égale : c'était à l'orateur de la chambre qu'il appartenait de former la majorité par l'expression de son vote. Tous les regards étaient tournés vers lui. Sa pâleur, son émotion visible indiquaient assez ce qui se passait dans son ame. Après quelques momens d'un silence plein d'anxiété, il se prononça contre l'amendement que Pitt avait proposé et qui fut ainsi rejeté. C'était la condamnation implicite, mais non équivoque, de lord Melville. L'opposition, en entendant proclamer sa victoire, ne put contenir les bruyantes manifestations d'une joie vraiment scandaleuse dans une telle conjoncture. Pitt fut accablé, on vit des larmes couler de ses yeux, et il sortit brusquement de la salle entouré de quelques amis qui se pressaient autour de lui pour soustraire le spectacle de sa douleur à l'insultante curiosité d'adversaires peu généreux.

Le surlendemain, Pitt vint annoncer à la chambre des communes que lord Melville avait résigné ses fonctions ministérielles. On espérait que les choses en resteraient là, mais l'opposition poursuivit sa victoire. Whitbread voulait que le roi fût prié, par une adresse, de tenir à jamais lord Melville éloigné des emplois publics. Canning ayant fait remarquer qu'une telle manifestation contre un homme qui n'était pas légalement condamné serait bien étrange, Whitbread retira sa motion, mais il fit décider que la résolution qui venait d'être prise serait portée au roi par la chambre tout entière. Bientôt après, le 6 mai, Whitbread proposa de provoquer la radiation de lord Melville de la liste des conseillers privés. Pitt déclara d'une voix émue et en termes douloureux qu'accoutumé à faire passer ses devoirs publics avant ses affections personnelles, il avait déjà fait prendre cette mesure sévère contre son ancien collègue. Whitbread demanda si lord Melville était encore investi de quelques fonctions dont il pût être destitué. On répondit que les seules qui lui restassent étaient inamovibles. Enfin, le 11 juin, sur la motion de ce même Whitbread, lord Melville, après avoir été entendu dans sa défense, qu'il voulut prononcer en personne devant la chambre des communes, fut décrété d'accusation à la majorité de 238 voix contre 219. Pitt fit décider ensuite qu'il serait poursuivi devant la chambre des lords et non par les voies de la justice ordinaire, comme cela avait d'abord été convenu et comme le désirait l'opposition, qui, apparemment, comptait davantage sur l'efficacité de ce genre de poursuite.

Whitbread, encouragé par le succès, avait eu la pensée de comprendre Pitt lui-même dans ses attaques. La probité, le désintéressement de ce grand homme étaient trop bien établis pour que ses ennemis les plus ardens pussent avoir la hardiesse de les mettre en doute; mais un fait qui ressortait du rapport de la commission d'enquête, c'est que, quelques années auparavant, il avait sanctionné l'avance faite par lord Melville à une maison de banque d'une somme de quarante mille livres sterling, destinée à faciliter des opérations qui devaient avoir pour résultat de soutenir le crédit public. Whitbread proposa de déclarer qu'il n'était résulté, qu'il n'avait même pu résulter de cette avance aucun dommage pour l'état, mais qu'elle était irrégulière et constituait un précédent dangereux. Quelque mitigée que fût une telle censure, les explications du ministre suffirent, non-seulement pour la faire repousser, mais pour lui attirer un vote d'approbation formelle.

Malgré ce triomphe personnel, l'effet général de cette discussion,

la dernière dans laquelle Pitt ait pris la parole, fut pour lui un échec bien grave. On a cru long-temps que la chute de lord Melville avait blessé ses affections autant que les calculs de sa politique. On ne savait pas que leur intimité s'était beaucoup refroidie au milieu des reviremens de partis des dernières années; mais bien que Pitt eût cessé de voir dans lord Melville un ami dévoué, les souvenirs d'une longue liaison ne pouvaient le laisser insensible à une aussi grande infortune. Il était évident d'ailleurs que c'était lui qu'on avait voulu frapper dans la personne du plus habile et du plus actif de ses lieutenans, de celui qu'à tort ou avec raison, l'opinion considérait comme son inséparable compagnon de fortune. En voyant ses efforts pour sauver lord Melville échouer si tristement, Pitt comprit qu'il avait perdu lui-même, dans le parlement, l'empire qu'il y avait si long-temps exercé, et qu'il ne pouvait plus compter, dans l'accomplissement des devoirs si difficiles dont il était chargé, sur cet assentiment complet, absolu, des grands pouvoirs de l'état qui avait fait naguère sa principale force.

Les conséquences de ce déplorable incident ne s'arrêtèrent pas là. Il jeta dans le ministère un germe de discorde qui devait bientôt aboutir à une rupture entre ses membres les plus considérables. La réconciliation de Pitt avec lord Sidmouth n'avait jamais été bien cordiale. Lord Sidmouth, après avoir été le chef d'un cabinet, ne subissait qu'à contre-cœur la suprématie de l'homme qui l'avait fait tomber de cette haute position. Pitt, de son côté, ne voyait pas, dit-on, sans déplaisir et sans inquiétude la faveur personnelle dont son rival continuait à jouir auprès du roi. L'affaire de lord Melville devint l'occasion ou le prétexte d'une scission qui, suivant toute apparence, n'eût pas tardé à éclater pour quelque autre motif. Le petit nombre de membres dont se composait le parti de lord Sidmouth vota constamment, dans cette affaire, avec l'opposition. Lord Sidmouth lui-même, lorsque Pitt croyait encore possible de satisfaire la chambre des communes par la démission du premier lord de l'amirauté, soutint avec beaucoup de vivacité qu'il fallait le rayer de la liste du conseil privé. Pitt s'y refusa d'abord. Un autre point de dissentiment vint aggraver la querelle. Lorsqu'on dut pourvoir au remplacement de lord Melville à la tête de l'amirauté, lord Sidmouth proposa d'y placer son ami lord Buckingham, chancelier du duché de Lancastre; Pitt, sans avoir égard à cette proposition, fit donner pour successeur au ministre disgracié sir Charles Middleton, élevé à la pairie sous le nom de lord Barham. Lord Sidmouth, irrité, donna sa démission, aussi bien que lord Buckingham. Cependant, les mesures rigoureuses prises à l'égard de lord

Melville leur ayant procuré une sorte de satisfaction, ils consentirent assez facilement à revenir sur cette démarche précipitée; mais un tel raccommodement ne pouvait avoir une bien longue durée. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que lord Sidmouth et lord Buckingham exprimèrent de nouveau la volonté de se retirer, parce que Pitt, tout en promettant un emploi à un de leurs adhérens qui avait joué un rôle actif dans les poursuites dirigées contre lord Melville, refusait de le lui conférer immédiatement. Pitt, cette fois, n'essaya pas de les retenir. Le 5 juillet, deux jours avant la clôture de la session, lord Camden, secrétaire d'état des colonies, fut nommé président du conseil, lord Harrowby devint chancelier du duché de Lancastre, et lord Castlereagh secrétaire d'état des affaires étrangères.

Le ministère, perdant presque en même temps l'appui de l'habileté de lord Melville et du crédit de lord Sidmouth, se trouva réduit à un état de faiblesse auquel le génie même de son chef ne pouvait remédier complètement. Pitt ne voyait plus à ses côtés aucun homme doué de talens vraiment supérieurs. Une tentative qu'il fit pour se réconcilier avec lord Grenville n'eut pas de succès. Jamais, cependant, des auxiliaires capables de le comprendre, de le seconder, de le suppléer jusqu'à un certain point, ne lui avaient été plus indispensables. Sa santé, depuis quatre ans, s'était beaucoup affaiblie sous le poids des fatigues et des chagrins. En proie à des souffrances d'estomac presque continuelles et qui le privaient de tout appétit, il s'était habitué à chercher dans l'usage immodéré du vin le rétablissement de ses forces physiques, peut-être l'oubli momentané de ses peines morales. Cet entraînement déplorable avait fini par prendre le caractère d'un besoin impérieux, et en s'y livrant de plus en plus, Pitt achevait de ruiner sa constitution, déjà si débile. Son teint enflammé, la profonde altération de ses traits, jadis nobles et calmes, révélaient malheureusement à tous les yeux le triste changement de ses habitudes. Ses puissantes facultés intellectuelles luttaient pourtant avec énergie contre ce dépérissement. Au milieu des laborieuses complications de la session qui venait de se terminer, il n'avait cessé de travailler à organiser contre la France la coalition dont il avait posé les bases dès la fin de l'année précédente. Napoléon semblait se complaire à lui en faciliter les moyens en jetant chaque jour quelque nouveau défi aux puissances continentales. Il venait de se faire proclamer roi d'Italie et de réunir Gênes à son empire. C'est ainsi qu'il répondait aux réclamations du gouvernement russe et aux justes inquiétudes du cabinet de Vienne.

Le gouvernement britannique, d'accord depuis long-temps avec la

Russie et la Suède, eut plus de peine à entraîner l'Autriche, toujours lente à se prononcer, lors même que ses intentions sont déjà arrêtées. Elle finit pourtant par suivre l'impulsion que l'Angleterre et la Russie s'efforçaient de lui donner, mais ces deux puissances furent moins heureuses dans leurs tentatives pour s'assurer la coopération de la Prusse. Promesses, récriminations, menaces même, tout fut impuissant auprès de Frédéric-Guillaume, attaché, malgré les excitations de sa famille, malgré le vœu de son peuple, à un système de neutralité dont l'expérience devait bientôt lui démontrer les dangers ou, pour mieux dire, l'impossibilité absolue en des circonstances aussi extrêmes. Les alliés, sans renoncer complètement à obtenir plus tard son concours, se virent donc obligés de concerter sans lui des projets et des opérations auxquels l'adhésion du cabinet de Berlin eût donné une tout autre efficacité. Nous n'entrerons pas dans le détail infini des négociations qui préparèrent ces arrangemens, des conventions particulières qui en réglèrent les détails. Il nous suffira d'indiquer les stipulations du traité conclu à Saint-Pétersbourg, le 1er avril 1805, entre la Russie et l'Angleterre, et qui servit de bases à tous les autres. Aux termes de ce traité, on devait réunir 500,000 hommes pour obliger la France à accepter des conditions compatibles avec l'équilibre et l'indépendance de l'Europe. L'Angleterre s'engageait à payer un subside de 1,250,000 livres sterling pour chaque centaine de mille hommes que mettraient sur pied ses alliés. Les Français devaient être contraints d'évacuer le Hanovre, le nord de l'Allemagne, l'Italie, l'île d'Elbe, et de laisser la Hollande aussi bien que la Suisse complètement indépendantes. Le Piémont serait rendu au roi de Sardaigne avec un arrondissement de territoire; on pourvoirait, par des garanties expresses et efficaces, à la sûreté des différens états contre toute nouvelle usurpation. Dans le cas où la victoire couronnerait les efforts de la coalition, on promettait de n'imposer ni à la France, ni à aucun pays, un gouvernement autre que celui qu'appellerait le vœu national. Enfin, il était convenu que jusqu'à la conclusion de la paix aucune des parties contractantes ne s'approprierait la moindre portion des pays enlevés à l'ennemi, que ces pays seraient occupés soit au nom du gouvernement auquel ils appartenaient antérieurement et légitimement, soit au nom de l'alliance en général, et qu'après la fin de la guerre un congrès serait tenu pour fixer les principes du droit des gens comme aussi pour établir une sorte de fédération européenne.

La politique qui inspirait ces stipulations, comparée à celle qui avait dirigé les alliés au commencement des guerres de la révolution fran-

çaise, prouve que l'expérience les avait rendus, sinon plus modérés, au moins plus prudens et plus circonspects. Ils avaient fini par comprendre que l'appui de l'opinion publique leur était indispensable contre leur redoutable ennemi, et que la sympathie des peuples ne pouvait être obtenue qu'au prix de quelques manifestations de désintéressement et d'équité. C'était déjà pour le fond, et en grande partie même dans les détails, le système de l'alliance de 1813. Après avoir fixé ainsi le but de la coalition contre la France, on s'occupa d'en régler les moyens d'exécution. On arrêta un vaste plan d'opérations militaires qui, embrassant à la fois l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, portait sur ce dernier pays le principal effort des alliés. Tout était calculé avec une extrême précision, comme s'il était possible, en présence d'un ennemi actif et habile, de combiner aussi exactement les élémens innombrables du terrible jeu de la guerre.

Pendant que les confédérés se livraient à ces préparatifs, qu'ils faisaient de nouveaux efforts pour arracher la Prusse à la neutralité, que le cabinet de Vienne essayait d'entraîner dans son action la Bavière, déjà secrètement engagée avec la France, et que les Russes s'ébranlaient pour aller au secours des Autrichiens, l'empereur des Français, par un coup soudain et hardi, déconcertait en un moment ces plans si savamment élaborés. Le camp de Boulogne était levé; 120,000 hommes d'excellentes troupes passaient le Rhin presqu'à l'improviste; une autre armée française partie du Hanovre se portait non moins rapidement, avec les Bavarois, sur les derrières des forces autrichiennes déjà engagées en Souabe. Quinze jours après l'ouverture de la campagne, les impériaux, complètement battus dans une suite de rencontres partielles et enfermés dans Ulm, sous les ordres du général Mack, mettaient bas les armes devant Napoléon au nombre de plus de 20,000; l'archiduc Ferdinand, qui s'était échappé avec les débris de l'armée, se trouvait impuissant à couvrir la capitale de l'empire, et le 13 novembre Vienne était occupé par les Français avant que les Russes n'eussent eu le temps d'arriver sur le théâtre des hostilités.

Le plan de campagne des alliés était entièrement renversé. Il s'en fallait de beaucoup, cependant, que le résultat de la guerre fût décidé. Les forces russes étaient encore intactes. La principale armée autrichienne, celle que l'archiduc Charles commandait en Italie contre Masséna, n'avait pas été sérieusement entamée et pouvait, en se repliant sur l'Allemagne, placer Napoléon dans une position difficile. La Prusse, d'autant plus inquiète des succès des Français qu'ils n'avaient

pas craint de violer la neutralité de son territoire pour se porter plus rapidement sur les positions des Autrichiens, commençait à prêter l'oreille aux pressantes instances des autres cours continentales, et prenait une attitude militaire qui semblait indiquer l'intention de renoncer enfin à la neutralité. L'empereur Alexandre s'était rendu à Berlin; sa présence y avait ranimé l'ardeur du parti de la guerre; le roi Frédéric-Guillaume, cédant enfin à l'entraînement de son peuple et de sa famille même, avait conclu avec lui, à Potsdam, une convention secrète qui préparait l'accession de la Prusse à la coalition, et déjà, comme premier gage de cette politique nouvelle, les Prussiens avaient occupé le Hanovre presque complètement évacué par les Français. Les alliés pouvaient donc concevoir encore de grandes espérances. L'Angleterre, en ce moment même, obtenait sur mer des avantages qui, sans être de nature à contribuer directement au succès de la coalition, compensaient au moins, dans l'intérêt particulier du cabinet de Londres, les désastres éprouvés en Allemagne par ses confédérés.

La guerre déclarée à l'Espagne par le gouvernement britannique avait eu pour premier effet de procurer à la marine française un auxiliaire qui lui avait permis de reparaître sur le champ de bataille avec des chances moins inégales. Ses escadres étaient sorties des ports où, jusqu'alors, elles étaient restées bloquées. Réunies à celles de l'Espagne, elles s'étaient même montrées, sur plusieurs points, en nombre supérieur aux escadres britanniques. Les deux cours en avaient profité pour diriger sur les colonies anglaises des Antilles des expéditions dont le départ inattendu avait excité à Londres une grande frayeur, parce que les établissemens menacés étaient alors dépourvus de moyens suffisans de défense. Ces expéditions n'eurent pourtant d'autres résultats que la prise de quelques forts bientôt abandonnés et la rançon imposée à quelques îles. A l'approche des forces anglaises accourues d'Europe en toute hâte, les agresseurs s'empressèrent de lâcher prise. L'amiral français Villeneuve et l'amiral espagnol Gravina, vivement poursuivis par Nelson dont la présence, comme celle de Napoléon, suffisait pour fasciner et déconcerter ses adversaires, se crurent trop heureux de pouvoir, en traversant rapidement l'Océan, regagner le port de Cadix. L'amiral anglais Calder, qu'ils rencontrèrent auprès du cap Finistère, les attaqua, bien qu'avec des forces inférieures, et leur prit même deux vaisseaux; mais comme il ne réussit pas à intercepter le reste, sa conduite fut sévèrement jugée par l'opinion publique, et un conseil de guerre devant lequel il fut traduit lui

infligea un blâme formel : tant l'habitude de la victoire et ce sentiment de supériorité qui en est l'effet naturel avaient rendu la nation britannique exigeante envers ses marins!

C'est à Nelson qu'il était réservé de justifier encore une fois cette confiance fondée principalement sur le souvenir de ses précédentes victoires. N'ayant pu empêcher Villeneuve et Gravina de rentrer à Cadix, il les y poursuivit avec son infatigable activité. Il n'avait sous ses ordres que vingt-sept vaisseaux, ils en comptaient trente-trois. En exagérant à leurs yeux, par d'adroites manœuvres, son infériorité réelle, il parvint à les attirer hors du port et leur livra le 21 octobre, près du cap de Trafalgar, la bataille la plus décisive peut-être qui ait jamais été donnée sur mer dans les temps modernes. Des trente-trois bâtimens dont se composait l'escadre alliée, dix-sept furent pris avec Villeneuve lui-même; un dix-huitième fut brûlé. Quatre autres, qui avaient d'abord réussi à s'échapper, se rendirent peu de jours après à une division anglaise qu'ils rencontrèrent. Nelson, blessé à mort, ne survécut pas à son triomphe, mais avant de mourir il avait accompli sa tâche. La marine espagnole avait pour ainsi dire cessé d'exister, et la marine française était réduite à un tel degré d'affaiblissement que, pendant le reste de la guerre, elle ne fut plus en mesure de combattre en ligne contre les Anglais.

Malgré la vive douleur que répandit dans toute l'Angleterre la mort d'un des héros les plus populaires qu'elle ait jamais vu naître, la victoire de Trafalgar excita un enthousiasme prodigieux et balança presque l'impression de découragement produite par les évènemens d'Allemagne. La situation du continent semblait, d'ailleurs, se présenter sous un aspect moins alarmant. Les Russes, enfin arrivés en Moravie, avaient rallié les débris de l'armée autrichienne, et la marche victorieuse des Français se trouvait enfin arrêtée. L'archiduc Charles accourait d'Italie avec une autre armée. Les Suédois marchaient sur l'Elbe. Les Prussiens se mettaient de tout côté en mouvement; un négociateur, envoyé par eux au camp de Napoléon, se disposait à lui offrir la médiation de son gouvernement pour conclure la paix aux conditions proposées par les coalisés, et dans le cas prévu d'un refus, les forces de la Prusse devaient se joindre à celles des ennemis de la France. Napoléon pouvait se trouver ainsi entouré et accablé comme il le fut huit ans après dans la campagne de Saxe. Cette fois encore, son génie rompit le filet dans lequel on croyait déjà le tenir. Le 2 décembre, la bataille d'Austerlitz mit ses ennemis à ses pieds. Tandis que les Russes se retiraient précipitamment avec leur em-

pereur sous la protection d'un armistice tacitement accordé, tandis que l'envoyé prussien changeait en félicitations la sommation menaçante qu'on l'avait chargé de présenter à l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche venait, en personne, lui demander la paix jusque dans sa tente. Peu de jours après, le traité de Presbourg cédait au vainqueur les États Vénitiens et abandonnait l'Allemagne à sa toute-puissance.

Pitt était mourant lorsque ces accablantes nouvelles arrivèrent en Angleterre. Pendant tout l'automne, sa santé n'avait cessé de s'affaiblir. Au commencement de décembre, presque au moment où se livrait la bataille d'Austerlitz, les médecins l'envoyèrent aux eaux de Bath. L'amélioration très légère qu'elles apportèrent d'abord à son état ne se soutint pas, et la douleur qu'il éprouva en apprenant la défaite de la coalition qu'il avait eu tant de peine à former, en voyant renverser d'un seul coup toutes les combinaisons de sa politique, hâta un dénouement déjà inévitable. Il ne pouvait plus manger, il n'était plus même en état de prendre les eaux. Le 11 janvier 1806, on le ramena dans sa résidence de Putney. Le 14, il eut encore la force de se promener en voiture, mais le 20 les médecins reconnurent que sa vie était en danger. L'évêque de Lincoln se chargea de l'éclairer sur la gravité de son état. Dans ses derniers momens, il fit preuve d'une grande fermeté d'esprit et de dispositions très religieuses. C'est le 23 janvier 1806, le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au parlement, qu'il rendit le dernier soupir. Il s'en fallait de quatre mois qu'il n'eût achevé sa quarante-septième année. Il n'avait pas encore atteint l'âge auquel lord Chatham avait commencé sa carrière ministérielle.

Dans les circonstances les plus ordinaires, la mort si prématurée d'un pareil homme eût excité de douloureux regrets. Au milieu des complications effrayantes de la politique extérieure, ce fut une consternation profonde qui s'empara des esprits. Le parlement s'était réuni deux jours avant l'évènement fatal. Sur la motion d'un membre appelé Henri Lascelles, la chambre des communes vota, à la majorité de 258 voix contre 89, une adresse par laquelle le roi était prié d'ordonner que Pitt fût enterré à Westminster aux frais de l'état, à côté de lord Chatham, et qu'on lui élevât un monument avec une inscription qui exprimerait les regrets publics pour une perte aussi grande qu'irréparable. Peu de jours après, la chambre, apprenant que Pitt avait laissé des dettes plus considérables que sa fortune, demanda au roi, par une autre adresse, de consacrer au paiement de ces dettes

une somme de 40,000 livres sterling. Les funérailles, qu'on différa jusqu'au 22 février, et qui furent aussi célébrées aux frais de l'état, eurent beaucoup d'éclat. La foule qui s'y porta était immense, et on y remarquait trois des fils du roi, les ducs d'York, de Cumberland et de Cambridge.

Déjà, en ce moment, le cabinet avait cessé d'exister. Saisi d'une sorte de terreur panique en voyant disparaître son illustre chef, et succombant sous la conscience intime de son insuffisance, il s'était empressé, malgré les supplications du roi, de donner sa démission. George III avait été contraint, malgré ses répugnances, d'appeler Fox et lord Grenville à former une administration nouvelle. On sait que Fox ne survécut que six mois à son grand rival, et que peu de temps après le roi renvoya le cabinet dont il avait été l'ame pour s'entourer de nouveau des disciples de Pitt. En moins d'une année, l'Angleterre avait perdu quatre hommes bien grands à des titres divers : Pitt, Fox, Nelson, et le sage, l'habile Cornwallis, mort au moment où il prenait pour la seconde fois possession du gouvernement de l'Inde.

Ainsi s'éteignit tristement l'existence d'un des plus grands ministres, du plus grand ministre peut-être qui ait jamais présidé aux destinées de l'Angleterre. Sa carrière politique, si longue dans une aussi courte vie, se partage en deux parties bien distinctes. La première, celle qui précéda la guerre contre la France, a depuis long-temps réuni dans une admiration commune les adversaires des opinions de Pitt et ses partisans enthousiastes. Il n'en est pas ainsi de la période qui embrasse la lutte contre la révolution française, objet, encore aujourd'hui, d'appréciations bien diverses. Pendant cette période, Pitt eut à surmonter les difficultés d'une situation toute nouvelle sur laquelle aucune expérience ne pouvait l'éclairer. Il n'était peut-être pas donné à la prévoyance humaine de comprendre par avance la portée et les conséquences des évènemens prodigieux qui commençaient alors à s'accomplir. La sagacité de Pitt, il est impossible de le nier, fut d'abord en défaut. Il n'aperçut pas assez tôt les dangers dont l'état de la France menaçait l'Angleterre et l'Europe, telle qu'elle était alors, telle que l'intérêt anglais voulait qu'elle restât constituée. Lors même qu'il les eût aperçus, il n'en soupçonna pas d'abord toute l'immensité, et il se trompa plus d'une fois sur les moyens de les conjurer. Les premiers temps de cette lutte sont incontestablement la portion la moins brillante de son histoire; mais il parut plus grand que jamais lorsque les victoires de la France et les revers, le désarmement successif des puissances continentales coalisées contre elle,

eurent réduit le gouvernement britannique à un isolement aggravé encore par les troubles intérieurs, qui menaçaient de renverser la constitution et le trône. Aujourd'hui même, avec la connaissance que nous avons des faits accomplis, nous avons peine à concevoir son courage inébranlable au milieu de tant de revers, de mécomptes, de périls insurmontables en apparence, la persévérance invincible qui lui fit reprendre vingt fois une tâche vingt fois interrompue par la fortune, les ressources infinies et variées que son génie lui fit découvrir pour supporter le fardeau accablant d'une guerre dont les proportions et l'activité dépassaient de si loin tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

Pitt avait deux buts à atteindre, deux ennemis à combattre. Il fallait tout à la fois qu'il opposât une barrière efficace aux débordemens de la France révolutionnaire, et qu'il sauvât le pays des fureurs de l'anarchie démocratique. De ces deux buts, le second fut complètement atteint : la démocratie fut vaincue, et ce qui fait la gloire de Pitt, c'est que, s'il dut, pour triompher des ennemis de l'ordre social, recourir quelquefois à des mesures que la liberté n'eût pas avouées dans des temps ordinaires, jamais, du moins, il ne sortit des limites de la constitution, jamais il ne fit rien qu'avec le concours régulier du parlement, dont il eut même plutôt à contenir qu'à stimuler le zèle. Il réussit moins complètement sans doute à arrêter l'ambition et la fortune de la France. Il ne put empêcher la république et ensuite Napoléon de mettre à leurs pieds l'Europe continentale, mais il préserva l'Angleterre de cette humiliation, il lui assura, par une suite de victoires éclatantes, l'empire absolu de la mer qui devait être plus durable pour elle que ne le fut pour Napoléon la domination du continent; enfin la dernière coalition qu'il dirigea, et dont les revers rendirent si douloureux ses derniers momens, fut en quelque sorte le germe de celle qui, neuf ans plus tard, renversa l'édifice de l'empire français. C'est en suivant les plans de Pitt, en marchant sur ses traces dans des conjonctures plus favorables, que des hommes bien inférieurs à lui obtinrent ces grands résultats refusés par la fortune à ses talens et à son courage.

Pitt possédait au plus haut degré la fermeté, l'intelligence, le calme, l'égalité d'ame, la persévérance dans les projets unie à cette souplesse d'un esprit fécond qui sait varier les moyens à mesure que le changement des circonstances en exige de nouveaux. L'abondance des idées, l'étendue, la finesse des aperçus, se conciliaient en lui avec une promptitude et une sûreté de résolution qu'elles excluent d'ordinaire. Bien que la haute philosophie de Burke lui fût étrangère, aussi bien que

l'ardent libéralisme de Fox, il joignait aux facultés des esprits pratiques ces conceptions élevées que tant d'hommes d'état médiocres relèguent, avec un ridicule dédain, dans le domaine des utopies. Il ne cherchait pas la popularité, qu'il posséda pourtant pendant bien des années, mais il aimait la gloire. Il comprenait que la grandeur, les institutions libres et généreuses, ne sont pas seulement de belles et brillantes choses, que ce sont encore les plus solides bases de la prospérité d'un pays. Ami de la paix, dont mieux que personne il appréciait les avantages, disposé, pour la conserver ou pour la rétablir, à se mettre au-dessus des inspirations de l'amour-propre et même des exagérations de l'orgueil national, jamais pourtant, même dans les plus terribles extrémités, il n'admit la pensée de l'acheter au prix de conditions qui eussent dégradé l'Angleterre. Il savait que le premier des dangers pour un peuple puissant, c'est celui auquel il s'expose en se laissant humilier. Aussi long-temps que des circonstances impérieuses ne vinrent pas entraver les tendances naturelles de sa politique, on le vit favoriser toutes les pensées raisonnables de progrès, de réforme, d'affranchissement, parce que son admirable bon sens lui faisait comprendre que l'amélioration, le renouvellement continus sont les conditions essentielles de la conservation. Personne peut-être, et c'est là le trait distinctif de son caractère, personne n'a uni au même degré l'esprit de gouvernement et l'instinct du pouvoir à la profession sincère de principes modérément mais vraiment libéraux. Ce qui peut expliquer ce phénomène, c'est que ces principes étaient moins en lui l'effet d'un entraînement naturel que le produit d'une haute raison; c'est qu'il était arrivé, par la force de son esprit, à la conviction ferme et immuable de ces nobles vérités que la plupart des hommes admettent seulement sous l'influence mobile et passagère d'une imagination exaltée, peu compatible avec l'habile direction des affaires publiques. Ce qui dominait en lui, c'étaient les calculs d'une vaste intelligence bien plus que des sentimens ou des penchans. Là fut le véritable principe de sa force; là fut aussi, il faut le reconnaître, le principe de l'unique imperfection qu'on puisse signaler à côté de ses prodigieuses facultés, d'une sorte de sécheresse qui, dans ses procédés comme dans son langage, révélait trop souvent l'absence de cette chaleur d'ame à laquelle les Chatham et les Fox durent tant d'élans admirables, comme aussi tant d'égaremens.

C'est par l'effet de cette étonnante et singulière organisation que Pitt put, au sortir de l'enfance, gouverner son pays. Passant, pour ainsi dire, des bancs de l'école au ministère qu'il ne devait plus quit-

ter, il n'eut pas de jeunesse. Il n'eut pas, en quelque sorte, de vie privée. La seule distraction à laquelle il se soit jamais livré dans ses courts momens de loisir, c'est la surveillance des travaux d'embellissement de ses domaines de Walmer et d'Holwood. Il n'aimait pas et ne fréquenta jamais le monde, bien que l'égalité de son humeur et la vivacité de sa conversation semblassent le préparer à y trouver du plaisir et des succès. Il ne fut jamais marié, et on ne lui connut de liaisons intimes avec aucune femme. Il eut des amis, il fut même pour eux affectueux et dévoué, et le souvenir qu'il laissa à quelques-uns d'entre eux, particulièrement à Wilberforce, dont la nature morale était pourtant si différente de la sienne, fait honneur à son cœur. Cependant on peut remarquer, comme une triste conséquence de sa position, que ces amitiés, généralement liées à des relations de partis, s'évanouirent presque toutes au milieu des évènemens qui, vers la fin de sa vie, compliquèrent et modifièrent ses alliances politiques. Jamais homme, d'ailleurs, ne se montra moins accessible aux ressentimens haineux, aux passions vindicatives, et ce trait de caractère lui fait d'autant plus d'honneur qu'il ne s'explique pas en lui, comme chez d'autres personnages politiques, par l'égoïsme et l'insensibilité.

Tel fut l'illustre Pitt; telle est du moins l'idée que nous nous sommes faite de son ame et de son génie après avoir étudié ses actes et ses discours. Cette idée diffère à beaucoup d'égards de celle qui prévaut généralement en France sur le compte de ce grand homme. Si on a cessé de voir en lui, comme au temps de la convention et de l'empire, l'ennemi implacable et féroce de l'humanité et de la civilisation, on croit faire preuve de modération en se bornant à le signaler comme le principal auteur d'un système de machiavélisme fondé sur deux bases principales, la haine de la France et la plus complète indifférence à toute idée de libéralisme et de progrès. L'exposé que nous venons de faire aura peut-être pour effet de modifier cette sévère appréciation.

L. DE VIEL-CASTEL.

LA

BAIE-DES-TRÉPASSÉS.[1]

Sur les débris épars au fond de cette baie
Qu'attriste incessamment l'aigre cri de l'orfraie,
Des gens agenouillés ont long-temps prié Dieu;
Enfin, rasant les bords de ce funèbre lieu,
Voici que vers le cap ils s'en vont, mais si sombres,
Qu'on dirait tour à tour des vivans ou des ombres;
De pauvres naufragés perdus sur les îlots,
Ou des ames en peine errant le long des flots.
Cependant le premier de la bande est un prêtre,
A son vêtement noir facile à reconnaître;
Puis viennent sur ses pas deux jeunes passagers,
Un mousse, des marins, bizarres étrangers.

(1) La Baie-des-Trépassés est située à l'une des pointes extrêmes de la Cornouaille (Finistère), et en face de l'île druidique de Seïn. Suivant les traditions locales, d'accord avec l'historien Procope, c'est dans cette baie qu'arrivaient les ames des morts avant d'être passées dans l'île. Quelques commentateurs d'Homère y placent l'évocation des ombres par Ulysse. La baie funèbre, l'immense cap qui la domine, le détroit si redouté des marins et des pêcheurs, et l'île mystérieuse à l'horizon, présentent, dans ce qu'il a de plus mélancolique et de plus sauvage, le génie de la Bretagne.

Cet épisode est tiré du poème des *Bretons*, que publiera très prochainement M. Brizeux chez l'éditeur Masgana.

Comme sous un linceul, ô costume sauvage!
Sous leurs habits mouillés s'est caché leur visage;
Pieds nus, la corde au cou, le visage voilé,
Ils suivent les détours du golfe désolé.

Non, Plô-Goff n'aura pas deux fois un tel spectacle!
Tous les gens du pays vinrent criant miracle!
Attroupés sur le cap, ils voyaient dans le bas
Les pâles visiteurs se traîner pas à pas,
Puis, entre les rochers, au chant plaintif des psaumes,
Monter vers eux, monter pareils à des fantômes;
Mais tous, ayant sur mer des pères, des enfans,
Ils voulurent toucher et voir ces arrivans.
Les femmes! (dans leur cœur si la crainte est bien forte,
Sur la crainte pourtant c'est l'amour qui l'emporte)
Une d'elles, les bras ouverts, les yeux hagards,
Courut vers le cortége, et, comme ses regards
Sous le linge mouillé n'entrevoyaient qu'à peine
Celui vers qui l'instinct de tout son cœur l'entraîne,
Par un mouvement brusque elle écarta les plis
Du voile, en s'écriant : « C'est vous, c'est vous, mon fils! »

Mais lui, d'un ton glacé : « Que faites-vous, ô femme?
« Si mon corps est sauvé, faut-il perdre mon âme?
« Cette nuit, quand les flots se dressaient contre nous,
« Par les Saints de la mer nous avons juré tous,
« Si leur main nous sauvait de cette dure crise,
« D'aller ainsi voilés vers la prochaine église,
« Sans dire notre nom aux habitans du lieu,
« Sans avoir de pensers pour d'autres que pour Dieu...
« A genoux! mes amis, et tenez vos mains jointes!
« De la croix d'un clocher j'ai reconnu les pointes!
« La maison du Sauveur, d'ici, je l'aperçois :
« A genoux! mes amis, et saluons la croix! » —

Oui, chrétiens, louez Dieu! Devant ce cap du monde,
Dont la crête s'élève à trois cents pieds sur l'onde,
Dans ces mornes courans, par le temps le meilleur,
Nul ne passa jamais sans mal ou sans frayeur!
En face, la voici, l'effroi de l'Armorique!

L'Ile-des-Sept-Sommeils, Seîn, l'île druidique,
Si basse à l'horizon, qu'elle semble un radeau
Entouré d'un millier de récifs à fleur d'eau!
Ah! demain, venez voir, entre la Pointe et l'Ile,
Les perfides courans briller comme de l'huile;
Venez voir bouillonner la mer, et, sur les rocs,
Ouvrez encor l'oreille au grand bruit de ses chocs.
L'épouvante est partout sur ce haut promontoire,
Et chacun de ses noms dit assez son histoire.
A gauche, ces rochers de la couleur du feu,
C'est l'Enfer-de-Plô-Goff; sur la droite, au milieu
De ces dunes à pic, c'est l'exécrable baie,
La Baie-des-Trépassés blanche comme la craie:
Son sable pâle est fait des ossemens broyés,
Et les bruits de ses bords sont les cris des noyés!...

Mais déjà s'éloignait la bande solennelle,
Et tous les assistans s'écartaient devant elle:
Parmi les plus hardis, quelques-uns se penchant
Pour voir ceux qui toujours se cachent en marchant;
D'autres, tout effarés, s'enfuyant vers les grèves,
Comme pour échapper aux spectres de leurs rêves.
De sorte qu'un vieillard: « Non, jamais un tel vœu,
« Même aux plus criminels, ne fut prescrit par Dieu!
« Jamais, hormis les morts entourés de leurs langes,
« Les hommes n'ont marché sous ces voiles étranges!
« Vous-mêmes, dites-nous si vous êtes des morts?
« Hélas! dans tous les temps ils ont aimé ces bords.
« Autrefois, un Esprit venait, d'une voix forte,
« Appeler chaque nuit un pêcheur sur sa porte:
« Arrivé dans la baie, on trouvait un bateau,
« Si lourd et si chargé de morts qu'il faisait eau;
« Et pourtant il fallait, malgré vent et marée,
« Les mener jusqu'à Seîn, jusqu'à l'île sacrée...
« Aujourd'hui sur la mer ils flottent tout meurtris,
« Et l'horrible vent d'ouest nous apporte leurs cris;
« Sur le cap on les voit errer jusqu'à l'aurore,
« Mais jamais en plein jour on ne les vit encore.
« Faut-il prier pour vous? nous prîrons; mais, hélas!
« Si vous êtes des morts, ne nous effrayez pas.

« — Nous sommes des vivans! suivez-nous à l'église,
« Et ces habits de deuil qui font votre surprise,
« Ces voiles tomberont! vous entendrez nos chants!
« Ceux qui semblent des morts deviendront des vivans! »

Et bientôt dans l'église, au branle de la cloche
Dont la voix grossissait toujours à leur approche,
Le cortége voilé vers l'autel s'avançait,
Et la peuplade entière autour d'eux se pressait;
Et devant tous les Saints, devant toutes les Vierges,
Fumaient des encensoirs, étincelaient des cierges;
Et l'ardent *Te Deum* en chœur était chanté;
Puis, jetant son linceul, chaque ressuscité
Levait avec amour, levait au ciel sa tête
Sur laquelle roula le flot de la tempête;
Et tous, pour attester l'appui venu du ciel,
Suspendaient leurs habits au-dessus de l'autel. —

O Lilèz, c'était vous! c'était vous, jeune fille!
Quels pleurs et quelle joie un jour dans la famille,
Lorsqu'autour du foyer, vous direz, blanche Anna,
Comme Dieu vous perdit, comme Dieu vous sauva!
C'est qu'à l'heure où l'abîme entr'ouvrant ses entrailles
Devait vous engloutir, doux enfans de Cornouailles,
Quand, portés par les vents, ses féroces abois
S'en allaient retentir jusqu'au fond de vos bois;
A cette heure où chacun au ciel se recommande,
Vos parens, à genoux près du grand feu de lande,
Et le cœur attendri par ce langage amer,
Se souvinrent de ceux qui voyageaient en mer!

A présent, poursuivez votre pèlerinage!
Allez par chaque bourg et par chaque village;
Chacun à votre aspect se signera le front,
Et pour vous recevoir les portes s'ouvriront.
Allez donc! achevez votre sainte entreprise,
De la fureur des flots sauvés comme Moïse :
A vos nobles malheurs un barde s'inspira;
Vœu sublime! long-temps le monde en parlera!

A. Brizeux.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES NOUVELLES.

La plupart des jeunes poètes, dans leurs vers moroses, représentent la critique une grosse férule à la main. C'est une flatterie : quand elle n'a qu'une férule, la critique manque à ses devoirs ; il lui en faut deux. Si les auteurs, en effet, tombent incessamment sous sa compétence, les lecteurs, à leur tour, n'échappent pas tout-à-fait à cette juridiction. Sans doute, dans les époques favorisées où le goût est un suprême arbitre et où l'admiration ne craint pas d'avouer le bon sens pour complice, le public, de lui-même, vient en aide à la critique, au lieu d'appeler son contrôle; c'est l'âge d'or, ce sont des intervalles de *far niente* pour ceux qui font profession de juger les écrits. Mais il est des heures moins heureuses : c'est quand les maladifs caprices de la décadence ont perverti le tact des choses littéraires, c'est quand les mobiles engouemens de la mode se sont substitués à l'enthousiasme de la poésie vraie. Alors la tâche est doublement lourde pour ce qu'on appelle la critique, car, si elle ne consent pas à abdiquer, il faut forcément qu'elle s'interpose entre ce public et ces écrivains, également dévoyés, qui, par d'équivalentes flatteries, s'entretiennent, se fortifient dans leurs mutuelles faiblesses. On a dit mille fois que la société faisait la littérature à son image ; c'est juste la moitié de la vérité, laquelle ne se complète et ne se rectifie que par la proposition contraire, à savoir que les lettres impriment au monde contemporain leur propre caractère. En effet, l'action ici est toujours réciproque, et pour la société comme pour la littérature, c'est-à-dire en abrégé pour celui qui lit comme pour celui qui compose, l'influence exercée est à peu près égale à l'influence subie. Voilà pourquoi c'est un devoir quelquefois de redresser le goût

public quand il se fausse, voilà pourquoi le succès, qui à lui seul ne prouve rien, a besoin, pour devenir définitif, de la sanction du temps comme de celle des vrais juges. Assurément, il a dû se débiter dix fois plus d'exemplaires des *Mystères de Paris* que de *Colomba;* mais, en vérité, est-ce la faute de *Colomba* ou celle des lecteurs? Dans vingt ans, sans nul doute, le public sera sur ce point revenu à l'avis des lettrés. Cet art de la critique, si décrié des poètes, a donc tout au moins le mérite d'être une protestation contre les mauvais entraînemens de la foule, et ainsi de ne pas laisser périmer les droits du talent.

Est-ce à dire pourtant qu'il faille pousser le pessimisme jusqu'à prétendre que le public a toujours tort? En général, les jeunes poètes seraient assez de cet avis, et ils traitent à peu près le public (*lecteur* ici n'est pas synonyme) avec autant de bonne grace qu'ils font des critiques. A la vérité, ce n'est point tout-à-fait pour les mêmes causes : celui-là est un grand coupable tout bonnement parce qu'il ne lit point, tandis que ceux-ci sont de méchans envieux, parce qu'ayant lu, ils n'admirent pas, ce qui, dans l'esprit de tout rimeur, est un manque grossier de logique. Évidemment, il y a, au sein de la presse, une mystérieuse conspiration organisée contre la jeune poésie; évidemment, les déloyaux rédacteurs sont ici d'accord avec leur *stupide* auditoire, qu'ils tâchent bassement de flatter. A présent les journaux sont faits

Moins par leurs rédacteurs que par leurs abonnés.

Voilà avec quelle aménité on s'exprime dans le camp des bardes néo-romantiques.

Pour notre part, bravant ces foudres, nous avouerons hautement que, sur le point en litige, nous sommes précisément de l'avis du public. Le public, répétez-vous, dès qu'il s'agit de vers (de vos vers, pourrais-je objecter), refuse obstinément de lire : — c'est que sans doute il relit, et il a raison, car l'original, après tout, vaut mieux que le pastiche. Or, il faut bien l'avouer, l'imitation, avec l'hypocrisie de l'indépendance, a été la plaie fatale de la seconde génération du romantisme : à l'heure qu'il est, la jeune école a son *école de l'empire*. M. Vacquerie, par exemple, est, toute proportion gardée, vis-à-vis de Victor Hugo, quelque chose d'analogue à ce qu'était Luce de Lancival pour Racine. Et notez que l'avantage se trouve tout entier du côté de Luce, car, en décalquant avec servilité les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, on pouvait risquer d'être un médiocre plagiaire, mais on était sûr d'être raisonnable, tandis qu'en reproduisant, avec un crayon gauchement appuyé, le bizarre style de *Cromwell*, on tombe dans la *charge* de l'exagération, c'est-à-dire dans ce que le ridicule a de plus grotesque.

Qu'on en soit sûr, le secret de l'indifférence générale pour les débuts des jeunes poètes ne gît ni dans le prétendu matérialisme industriel d'une époque qui rêve aux chemins de fer, ni dans le *comfort* égoïste d'un âge bourgeoisement constitutionnel; ce thème de déclamations usées contre notre état social est bon tout au plus pour les préfaces des recueils de sonnets

intimes et des poèmes humanitaires. Il y a une manière bien plus simple d'expliquer la persistance que met le public à ne pas lire les manuscrits que les rimeurs de vingt ans s'opiniâtrent à faire passer chaque année à l'état de *volumes inédits :* c'est que le public n'aime que les bons vers. — « Mais, peut-on dire, la foi littéraire de 1828 s'est peu à peu éteinte, et l'attention maintenant se détourne ailleurs : l'art se voile, la poésie contristée s'enfuit, laissant le terrain à l'âpre politique. Nécessité fatale que sentent les maîtres eux-mêmes; aussi les plus habiles dérivent-ils vers le rivage où se porte le flot : Childe-Harold errant des partis, le glorieux amant d'Elvire n'a-t-il pas transporté à la tribune ses enchantemens de sirène, sans songer qu'à la chambre chacun est naturellement muni de cette cire que le prudent Ulysse glissait dans l'oreille de ses compagnons? et, de son côté, Olympio, le poète applaudi, ne médite-t-il pas à l'heure qu'il est, sur les bancs du Luxembourg, quelqu'une de ces harangues *couturées* d'antithèses et *panachées* de métaphores dont ses préfaces et ses lettres de voyage peuvent donner l'idée d'avance? En somme, la poésie reprend pour l'heure son vol vers ces sereines régions de l'idéal qui sont sa contrée à elle, et d'où elle ne s'exile qu'à la voix même du génie. »

Telles sont les raisons à peu près par lesquelles l'amour-propre de tout débutant *méconnu* explique le morne silence qui accueille la naissance et la mort (c'est tout un) de ces jolis volumes aux couvertures printanières que chaque semaine voit éclore. On ne saurait faire de bruit dans le vide, telle est la loi physique qui, à les en croire, justifie les jeunes poètes et accuse l'époque où nous avons le malheur de vivre. A notre sens, ce sont là autant de leurres frivoles, autant de subtilités captieuses, qui ne sont bons qu'à servir de calmans aux vanités blessées.

Sans doute, les maîtres se taisent, et, transfuges momentanés de la poésie, ils désertent la plupart vers la politique; mais c'est qu'une autre, une double ambition les tente. Leur supposer des rancunes pour l'équivoque succès de *la Chute d'un Ange* et des *Burgraves* serait une explication aussi peu digne de M. de Lamartine que de M. Victor Hugo : le talent se retrouve, il a ses lendemains, et ce ne sont pas les lecteurs justement enthousiastes de *Jocelyn* et des *Feuilles d'Automne* qui feraient ici défaut à quelque éclatante revanche. Oui, la poésie est encore aimée en France, si passionnément aimée, qu'on est pour ainsi dire en éveil et comme aux aguets dès que l'espérance, dès que l'apparence même d'un talent nouveau se laisse entrevoir. Voyez plutôt quel accueil sympathique a fait aussitôt la foule à la sévère étude romaine de M. Ponsard; voyez avec quelle attention bienveillante les lecteurs lettrés ont au premier abord reçu cette muse sereine de M. de Laprade, dont la placidité à la longue s'est un peu changée en monotonie. C'est à l'auteur de *Lucrèce*, c'est à l'auteur de *Psyché* de ressaisir, de mériter, par de nobles efforts, cette palme de l'art qui s'est complaisamment penchée sur eux. La seule conséquence que nous voulions tirer de là, c'est que la faculté de l'émotion littéraire ne s'est pas éteinte, que le goût des vers subsiste, qu'il y a un

public tout prêt pour le vrai poète, en un mot que *le Juif errant* ne nuirait pas plus aux *Méditations*, si elles paraissaient à présent, que ne le firent dans leur temps les *Ermites* de M. de Jouy. Selon nous, l'heure n'a donc jamais été plus propice : sans compter les jouteurs désarçonnés, tel que celui des *Iambes*, ou ceux qui se préparent vaillamment, comme le chantre de *Marie*, à porter de nouveaux coups, on pourrait compter bien des lutteurs renommés qui en ce moment se reposent. Ainsi, l'illustre auteur des *Chansons* s'obstine coquettement dans son glorieux silence; ainsi Éloa redouble les plis de sa robe mystérieuse avant de s'asseoir dans son fauteuil académique, tandis que la muse aimée des *Consolations* fait une retraite à Port-Royal, tandis que Rolla, errant sur les pas de *la Paresse* qu'il a trop bien chantée ici même, regrette, comme Mignon, sa patrie absente, cette région de la poésie d'où il s'est volontairement exilé. Tout cela fait des conditions excellentes et faciles à ceux qui commencent : l'attention est disponible, pour ainsi dire : il suffirait de la surprendre; trônes et tabourets princiers sont vides, il suffirait de s'y asseoir. D'où j'infère que si aucun talent nouveau ne sort avec éclat des rangs pressés de cette armée de débutans amenés par chaque génération, ce n'est nullement la faute de ceux qui écoutent, mais de ceux qui parlent. Les jeunes poètes avouent avec cet orgueil de l'humilité, dont ils ne savent pas tous se garer, qu'ils ne comptent guère sur le public : *Habemus confitentem reum*. C'est avouer son impuissance à se faire écouter : en semblable occurrence, on ne doit s'en prendre qu'à soi-même.

A vrai dire, l'on a fait, nous avons fait nous-mêmes, depuis dix ans, tant d'expériences infructueuses, nous avons éprouvé dans ces sortes de lectures tant de mécomptes mortellement ennuyeux, que s'abstenir serait presque légitime. Quelque vrai poète cependant pourrait un jour se rencontrer qu'on serait heureux de découvrir, de hautement signaler. Dieu merci, c'en est assez pour que le devoir dise de poursuivre cette tâche avec l'infatigable bonne volonté que donne l'espérance. Sur ce point, la conscience adresse souvent au critique la même question familière que dans le conte : « Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » Malheureusement, l'épreuve faite, c'est toujours la même réponse : « A droite, je ne vois défiler, au milieu de l'éternelle poussière du chemin, que des bandes uniformes, toutes vêtues de l'étoffe écarlate des *Orientales* ou des couleurs diaprées des *Harmonies;* à gauche, je n'aperçois que quelque pauvre hère égaré, dont la livrée bariolée et rapiécée comme celle du *panniculus* antique montre qu'il ne cache sa nudité qu'avec les dépouilles de plusieurs. » — Tentons encore une fois l'entreprise, et voyons si nous serons plus heureux.

C'est précisément un champion de cette dernière espèce, un coureur à tout prix d'équipées littéraires, qui se découvre d'abord à nous. L'auteur des *Demi-Teintes* (1), M. Auguste Vacquerie, a du moins une qualité qu'on ne

(1) Un vol. in-18, chez Garnier, 10, rue Richelieu.

saurait lui contester sans injustice; c'est une bravoure téméraire : il se précipite tête baissée dans les plus bouffons paradoxes, il s'élance les yeux fermés dans des métaphores drolatiques, et cela avec une persistance de mauvais goût, avec un enthousiasme de métromane qui se raient plus risibles encore, s'ils n'avaient un air d'irrécusable et triste sincérité. Au sortir de cette hôtellerie funeste où il lui était advenu tant de piteuses aventures, le valeureux héros de Cervantes, roué de coups, le corps moulu de fatigue, enfourchait résolument son destrier pour tenter d'autres hauts-faits : M. Vacquerie a le même courage; de critique il se fait poète. Hier, il lui arrivait mille déconvenues quand il s'essayait au pouvoir législatif; aujourd'hui, le voilà qui tente bravement le pouvoir exécutif. L'expérience est dangereuse à qui sort de la théorie : on risque toujours gros jeu à donner d'un coup sa mesure.

Quelqu'un l'a remarqué, l'esthétique de l'abbé d'Aubignac, ce hautain rédacteur des constitutions du Parnasse, fut étrangement compromise le jour où il donna sa *Zénobie*. M. Vacquerie, j'en conviens, ne joue pas à beaucoup près un pareil personnage; il faut être un oisif comme nous de la vie littéraire, un de ces fureteurs que le puriste M. de Cormenin ne manquerait pas d'appeler des *lisailleurs,* pour savoir que l'auteur des *Demi-Teintes* avait déjà fait ses premières armes dans les salles basses de je ne sais quel feuilleton où il espadonnait tout à son aise contre le sens commun. Pour notre part, nous en voulons un peu à M. Granier de Cassagnac de nous avoir subitement privés des évolutions hebdomadaires de ce jeune sous-lieutenant du romantisme qui ne lui a pas paru assez timoré, à ce qu'il paraît, dans ses allures de matamore contre Racine. Danton aurait-il eu peur de Robespierre? Voilà du coup M. Granier classé dans le parti qu'on appelait, en 93, *ces enragés de modérés*. Ce n'est pas moi qui contesterai la justesse de la dénomination. Hélas! le lundi nous paraît un jour moins gai, depuis que le jovial critique a supprimé, par ordre, sa divertissante parade. Pour ceux qui avaient une heure à perdre, c'était, je vous assure, un assez agréable passe-temps de voir ce capitaine Fracasse prenant son rôle au sérieux et s'élançant sans crier gare, les yeux allumés, la chevelure au vent, la lance au poing, le sabre traînant à grand bruit sur les planches. Le costume surtout était amusant à contempler : le vestiaire du romantisme y avait épuisé toutes ses défroques d'oripeaux chamarrés. Assurément, la toilette guerrière des Ioways semblera nue auprès de celle-là; le moindre ornement du héros était de porter comme eux, en manière de frange, la chevelure des guerriers ennemis. Rien que d'y penser, cela donne le frisson.

Heureusement M. Vacquerie n'était pas homme à se tenir pour battu au premier échec; M. de Cassagnac lui avait malignement coupé la corde de son arc : aussitôt il a détaché sa lyre. C'est ce qui nous vaut aujourd'hui les *Demi-Teintes*. Notre premier regret, en ouvrant le livre, a été de n'y point trouver d'*avertissement;* cela nous eût consolé de la prose absente du critique. Le romantisme d'ailleurs excelle dans ces sortes de préfaces *casquées*,

que saint Jérôme appelait *prologi galeati*, et où l'on entonne solennellement le chant de guerre en soufflant de tous ses poumons dans la trompe des métaphores. M. Vacquerie dédaigne ces moyens vulgaires, et entre de plain-pied chez son lecteur, sans se faire annoncer; il y a des familiarités qui sont des faveurs.

Rien n'est plus perfide que les étiquettes; M. Vacquerie nous parle de *demi-teintes*, et voilà qu'il trempe brutalement sa brosse dans l'ocre et dans le bleu de Prusse non délayés. C'est ce que les néo-romantiques appellent fondre les nuances et marier les couleurs : il n'est que de s'entendre sur les mots. Non, depuis Du Bartas, qui honorait le soleil du nom de *grand-duc des chandelles* (M. Vacquerie l'appelle aussi, et très sérieusement, la *chandelle céleste,* la *chandelle divine*), depuis les crudités du goulu Saint-Amant et les fanfaronnades poissardes de Dassoucy, personne n'a approché de ce style grotesquement enluminé : c'est le carnaval de la poésie. Les maladroites violences de M. Vacquerie embarrassent quelque peu, on le devine, cette seconde génération du romantisme que représentent M. Gautier et M. de Cassagnac, génération excentrique, mais distinguée, qui par l'esprit avait conquis, dans une voie mauvaise, le succès que M. Hugo, dans la même route, avait atteint par le génie. Aujourd'hui, l'auteur des *Demi-Teintes* vient, en véritable enfant perdu, démasquer les batteries de l'école et découvrir ses émules. Comme chez lui le talent ne rachète plus les fautes, ce qu'il y a de radicalement faux dans le procédé, dans la méthode même de la préface de *Cromwell,* se montre pour ainsi dire à nu. On n'est jamais trahi que par les siens. La seule importance du livre de M. Vacquerie est de mettre parfaitement en lumière ce point essentiel, à savoir que la théorie matérialiste du style romantique, dans son application usuelle et ordinaire, mène tout simplement à l'absurde. Sans doute (M. Hugo et M. Gautier en sont la preuve), on peut avec cela rencontrer par passades tantôt le génie, tantôt l'esprit; mais, comme dirait M. Dupin, c'est *quoique* et non *parce que*. Il suffit d'ouvrir les *Demi-Teintes* pour s'en convaincre.

La pensée fixe de l'auteur, c'est la comparaison, c'est le mot pittoresque. Que l'idée toujours soit absente ou qu'elle avorte dans l'enveloppement indistinct des mots, que la langue cède et s'affaisse sous l'effort stérile de la plume, que la période incessamment s'obscurcisse en charade et tourne au grimoire, que les phrases défilent les unes après les autres, incohérentes et vides d'idées comme des armures de carton qui marcheraient seules, peu lui importe : le dessin n'est rien, la couleur est tout. Qu'est-ce que le beau, sinon de continuer une image jusqu'au bout, de la distendre impitoyablement, de la maintenir malgré le sens? M. Vacquerie est le Siméon Stylite de la métaphore; il se tient sur sa colonne autant qu'il veut; on doit lui concéder ce point; sa gageure est gagnée, son idéal est atteint.

Ce qui paraît avoir avant tout égaré l'auteur des *Demi-Teintes*, c'est le fétichisme littéraire On a fait quelquefois de certains poètes des demi-dieux; mais ce culte-là ne suffit point à l'enthousiasme naïf de M. Vacquerie. L'offre

d'un simple escabeau sur l'Olympe serait selon lui un hommage à la fois trop mince et trop mythologique; M. Vacquerie ne s'y risque pas, il fait tout bonnement asseoir M. Victor Hugo à côté de Dieu lui-même. Je ne plaisante pas; ce puéril blasphème se trouve très gravement exprimé dès la dixième page du volume, à propos d'un ouvrage que l'illustre poète allait publier :

Il va sortir de vous un livre ce mois-ci....
Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau cette année!
Ici bas et là haut, vous serez deux Seigneurs.

et plus loin :

Vous faites votre livre et Dieu fait son printemps,
Et, par ce duel d'églogue, imité des vieux temps,
Nous pourrons comparer un univers à l'autre.

On en conviendra, Dieu n'est pas trop maltraité; M. Vacquerie condescend à ne le pas mettre au-dessous de celui auquel on doit *le Rhin* et *les Burgraves*, au-dessous de ce nouveau créateur qui ne dit pas lui-même, mais qui fait quelquefois dire aux autres : *fiat lux*. Évidemment c'est une faveur. Les deux prétendans obtiennent la palme *ex æquo*, et M. Vacquerie, qui préside sans rire à cette répartition, proclame, dans le français qui lui est propre, *l'égalité des mondes accomplis*. Voilà l'idolâtrie burlesque, voilà la théodicée dualiste des fakirs du romantisme! Vraiment cela est trop bouffon pour être impie. La tribune du Luxembourg risquerait-elle de devenir au premier jour un Mont-Thabor? — Quant à M. Vacquerie, il a en échange été baptisé *poète* par M. Victor Hugo lui-même :

Vous disiez l'autre soir que je l'étais un peu.

Il est des fautes qui portent leur châtiment avec elles; son admiration forcenée a joué à M. Vacquerie le mauvais tour de faire de lui un copiste malheureux. L'auteur des *Demi-Teintes*, saisissant à grand'peine et des deux mains la coupe du cyclope, l'a portée à ses lèvres, mais le breuvage était trop fort pour lui et l'a enivré. De là une reproduction chancelante des poses et des gestes du modèle : l'imitateur, voulant soulever l'épée du colosse, raidit en vain ses bras de pygmée et trébuche lourdement en la laissant choir. Le pastiche ici devient une parodie véritable. On le devine, M. Vacquerie n'est pas de ces hommes mis au monde pour

Passer sa vie à rêver sous un orme;

il a une tout autre mission, il se sent

Croître à l'ame
Toute une forêt de vers.

On ne discute pas les sensations; seulement M. Vacquerie ne dit point si cette végétation respectable est analogue à celle qu'il appelle ailleurs

Les odes de granit et les strophes de chêne;

cela constituerait un phénomène digne des fossiles de Cuvier. Les appétits littéraires de M. Vacquerie semblent également antédiluviens, car il s'assied

Au grand banquet où l'art mange l'éternité;

c'est Gargantua fait poète.

Gargantua lui-même sentait son cœur mollir en pensant à la bonne Gargamelle. L'auteur des *Demi-Teintes* a des amours un peu plus troublés; il connaît surtout certaine beauté victorieuse

Dont l'œil rien qu'en regardant
Nous abat par charretées.

Le moyen de résister? Peut-être est-ce cette même coquette dont il est dit ailleurs qu'elle

Ne sort d'un rendez-vous qu'avec du sang aux dents.

Ces mœurs de vampire sont quelque peu effrayantes, mais heureusement le poète rencontre des cœurs moins rebelles; il est des pleurs qui se mêlent aux siens et qui lui font dire :

Soyons heureux d'avoir des larmes si salées.

Ce bonheur est aussi particulier à M. Vacquerie que celui de

Boire le ciel d'une seule gorgée.

Le géant avait faim, il a soif; c'est naturel.

Certain procédé de critique est accablant pour quelques auteurs, c'est la citation. Il y aurait cruauté à l'employer trop long-temps envers M. Vacquerie; laissons-le donc tout à l'aise qualifier la poitrine des femmes d'*astre de son flux*, et habiller la nature en vieille douairière qui

Reboutonne sa robe à trois rangs de soleils.

Telles sont les aménités et les gentillesses du néo-romantisme. Il nous suffira, pour finir, de constater une découverte dont l'honneur doit revenir tout entier à M. Vacquerie, je veux parler de l'énigme lyrique. Ce sont des vers dans le genre de celui-ci :

Le sang d'une douleur rougit les trous d'un chant...

ou de ceux-là, que je donne comme un précieux spécimen :

Le désespoir retient encore ses entrailles
Et ne nous crache pas d'un noir accouchement
L'irrésolution stupide. Les murailles
Ont un peu de soleil à boire par moment.

Il n'y a aucun renvoi, aucune note pour donner le mot de ces logogriphes. M. Vacquerie a cru par là imiter le vague grandiose de cette belle et étrange pièce de Victor Hugo (*Ce qu'on entend sur la Montagne*), où une sorte d'ombre crépusculaire se trouve sillonnée de ces éclairs de feu dont le grand

poète a le secret; mais chez l'inhabile imitateur, cette ombre s'est changée en fumée épaisse, ces éclairs sont devenus de méchantes fusées qui font long feu et meurent en traînées aussitôt éteintes. Lycophron est un modèle de clarté auprès de M. Vacquerie, à qui l'on ne saurait contester la palme du genre.

C'est l'auteur des *Demi-Teintes* lui-même qui dit quelque part dans son livre :

Êtes-vous comme moi? je plains les serinettes.

M. Vacquerie devançait par là notre conclusion sur son compte. Comme la poésie classique, la poésie nouvelle à son tour en arrive aux doublures e aux serinettes; encore une fois, le romantisme a son *école de l'empire*. En défendant à contre-cœur M. Vacquerie, comme on fait d'un complice maladroit, M. Théophile Gautier a eu beau s'écrier qu'*un peu de barbarie est nécessaire;* son embarras se trahissait visiblement quand, pour excuser les *Demi-Teintes*, il ne trouvait rien à dire, sinon « qu'un tronc rugueux vaut mieux qu'un manche à balai, et qu'une urne ciselée est préférable à une casserole. » Malgré leur grace attique, ces images-là ne prouvent nullement qu'Esménard ne fût pas de beaucoup supérieur à M. Vacquerie. Par la prétention, on trouve encore moyen de gâter davantage un fond médiocre. Voilà à quelles folles extrémités en est réduite cette suprême, cette impuissante génération du néo-romantisme, qui, ne voyant pas que la Muse court s'abreuver aux sources fraîches, s'obstine dans les innovations vieillies d'une école maintenant transformée et dissoute. Mais, grace à Dieu, les bravades et les contorsions en poésie ne suffisent même plus à attrouper momentanément un auditoire : le scandale dans les lettres ne réussit un peu que quand le talent est de la partie. Ce volume des *Demi-Teintes* court grand risque de demeurer à l'état de monologue solitaire.

A mesure qu'on s'éloigne de la ferveur littéraire de la restauration, les groupes poétiques se dispersent davantage, l'indiscipline gagne de plus en plus les rangs, et il se trouve que les plus minces soldats désertent leur chef pour prendre les épaulettes et se commander tout bonnement à eux-mêmes, s'ils ne rencontrent pas une petite bande qui les suive. A exactement parler, il n'y a plus ni école classique ni école romantique, il n'y a plus que des individualités éparses. Voyez plutôt. Harnaché en pourfendeur de jésuites, *le Juif Errant* est monté à l'assaut de l'unique forteresse qui restât aux classiques proprement dits, et il a planté son drapeau victorieux sur ces vénérables murailles du *Constitutionnel*, derrière lesquelles M. Jay faisait héroïquement feu de ses dernières cartouches. D'autre part, Olympio a vu s'éclaircir peu à peu sa brillante escorte du temps d'*Hernani;* à l'heure qu'il est, il n'a plus autour de lui, pour toute garde prétorienne, que quelques fidèles *quand même*, tels que le spirituel auteur de la *Comédie de la Mort*, chez qui cette défense désespérée n'est qu'une fantaisie de plus, et aussi quelques survenans inexperts comme l'auteur des *Demi-Teintes*, qui, sans en avoir con-

science, acceptent le rôle d'un L'Angely ou d'un Triboulet. Dans les grandes monarchies, tout roi avait son bouffon. Quant à M. de Cassagnac, trouvant sans doute la tâche trop ingrate, il a sauté des marches inférieures du feuilleton dans le haut du journal, et s'est mis à parler de M. Thiers comme il parlait de Racine. Ce n'est pas tout; le maître maintenant fait comme le disciple, et la chambre des pairs est pour M. Hugo ce que le *premier-Paris* est pour M. Granier. Ne pouvant gouverner les lettres, la jeune école cherche à gouverner le monde; mais ceci sort de notre compétence. Au résumé, voilà où en sont les obstinés du romantisme. En poésie, hélas! leurs comptes ne sont plus même au pair; nous leur souhaitons meilleure chance en politique.

M. Arsène Houssaye n'imite point le rimeur des *Demi-Teintes;* il ne s'est fait ni le vassal ni le séide d'une école exclusive. En homme d'esprit, il suit sa veine légère d'originalité et cultive son champ : *cui pauca relicti jugera ruris erant;* son domaine n'est pas étendu, mais enfin il lui appartient, et c'est quelque chose. Seulement, on pourrait trouver que M. Houssaye, tout aimable représentant qu'il soit de la petite propriété en littérature, aime un peu trop à transporter dans ses parterres certaines plantes exotiques qui ne vivent qu'en serre-chaude et qui le forcent d'avoir recours à des procédés factices. Je veux parler de ces fleurs coquettes et pomponnées de la littérature du XVIIIe siècle, pour lesquelles M. Houssaye a un goût qui d'abord a paru chose piquante, mais qui, se prolongeant trop, tombe dans la manière et dans la recherche. La muse de l'auteur de *la Poésie dans les Bois* (1) a naturellement de la fraîcheur, de la gentillesse, une certaine négligence aussi qui quelquefois ne messied pas; c'est une gracieuse paysanne en bavolet, ou plutôt c'est une suivante de Marie-Antoinette coquettement déguisée en laitière de Trianon. Avec la petite branche de muguet qu'une faveur rose attache à son chapeau de paille, avec ses petits airs d'idylle à la Florian, elle eût fait bonne figure dans une esquisse de Watteau. Malheureusement M. Houssaye, à force de refaire chaque matin la toilette de cette muse, a cru la rendre plus agaçante en lui mettant plus de poudre encore et de fard, en l'attifant et en la musquant comme jamais ne l'a été une marquise des romans de Crébillon ou une bergère des tableaux de Boucher. Sous cette surcharge de mouches et de rouge, la jolie fillette finit par ressembler un peu à un pastel effacé. Tel est le sensible défaut des derniers écrits en prose de M. Houssaye; ses vers non plus n'en sont pas exempts.

Ce n'est pas que M. Houssaye n'aime point la nature; il est au contraire attiré sincèrement vers cette sirène toujours jeune qui chante devant nous l'hymne de la création éternellement renouvelée dans la naissance de chaque esprit comme dans l'éclosion de chaque germe. Toutefois, ce sentiment plus vrai et plus franc qui, au premier abord, semble faire contraste avec le faible de l'auteur pour le genre quintessencié de Gentil-Bernard et pour le style

(1) Un vol. in-18, chez Masgana, galerie de l'Odéon.

chiffonné de Boufflers, est aussi chez lui un héritage du XVIIIe siècle, un souvenir d'André Chénier et de Diderot; ajoutez à cela je ne sais quel air de vérité naïve dans le goût des peintures de Greuze, et vous aurez tout le secret des prédilections de M. Houssaye, des influences diverses que son talent a subies. De là un mélange quelquefois agréable, quelquefois malheureux, d'élémens contraires. La Diane chasseresse d'André, avec ses flèches d'or, sa Cybèle aux tresses blondes, toutes ces déesses enfin que le poète avait évoquées de la Grèce, semblent ici un peu étonnées de se rencontrer sur un Parnasse mignon, au milieu de cette mythologie enjolivée dont raffolait Mme de Pompadour. M. Houssaye fait volontiers chanter l'antique moineau de Lesbie dans la cage dorée de Vert-Vert, et il oublie souvent sur les épaules de l'Euterpe attique le petit collet de l'abbé. Lui-même, à un endroit, dit avec grace :

J'ai déposé sur ma fenêtre
Le vase *antique* où j'ai semé
Des primevères *qui vont naître*
Aux rayons du soleil de mai.

C'est ce contraste, ce rapprochement des vieilles choses et des choses nouvelles qui choquent quelquefois dans ces vers où l'on respire, du reste, plus d'une douce senteur, et où le frais gazouillement des bouvreuils et des merles arrive avec je ne sais quel arôme de thym et d'aubépine. On y suit volontiers La Fontaine cherchant à travers le serpolet les traces de Jean Lapin, et Voltaire surpris par Émilie la faulx du moissonneur à la main. M. Houssaye réussit à merveille dans les petits tableaux flamands qui ont pour horizon une charmille ou une cour de ferme; on peut dire, en somme, que sa muse n'est pas sans grace quand elle

Presse la gerbe d'or sur son corset de lin.

Sans doute la nature qu'il peint peut passer plutôt encore pour celle des ateliers que pour celle des champs; mais pourtant ce cadre à demi agreste, à demi citadin, est celui qui convient à son élégant pinceau. Les grands sujets, les hautes inspirations, ne vont pas aussi bien à M. Houssaye; sa poésie n'est point de celles où éclatent les cris de la douleur et de la passion : c'est une voix claire et délicate qui s'éraille quand elle veut monter de ton. Cela est sensible, par exemple, dans la pièce intitulée *la Mort*, qui semble bien pâle, quand on songe aux souverains accens que ce seul mot eût fait vibrer sur la lyre de Lamartine ou de Victor Hugo. En pareil cas, la laque assez brillante qui recouvre la poésie de M. Arsène Houssaye s'écaille et laisse voir un fond terne.

On ne saurait contester sans injustice au jeune écrivain la fraîcheur du coloris; mais il est une qualité essentielle qui lui manque, dont il est digne, et que l'application certainement lui donnerait. M. Houssaye n'est pas assez sévère pour lui-même. Dans le style, il ne faut jamais se contenter de l'à peu

près; autrement on risque de paraître quelquefois incorrect, souvent négligé. Ces impropriétés de termes, ces légers embarras de diction, ce laisser-aller de la forme, étaient beaucoup plus sensibles dans le précédent recueil de M. Houssaye, *les Sentiers perdus*. Sous ce rapport, il y a progrès; mais l'auteur ne saurait se dissimuler qu'il a encore à faire. S'il persiste assidûment dans ce difficile labeur de la forme, s'il se borne désormais aux thèmes gracieux qui lui conviennent, peut-être la poésie se penchera-t-elle sur lui avec un de ces sourires enviés qui sont une consécration.

Ce n'est point par la négligence que pèche l'auteur de *la Couronne d'Ophélie* (1) : M. Auguste Desplaces vise plutôt au contour qu'à la couleur; il est amoureux de la ciselure, il évide ses strophes avec art, il songe à l'urne plus encore qu'à la liqueur. Lui-même explique, sur ce point, ses préférences :

Des ellipses je fais étude;
Une phrase aux pans bien taillés
Tient mes esprits émerveillés
Au charme de son attitude.

Aussi est-ce à la miniature que visent surtout les légers crayons de M. Desplaces. L'ambition du poète ne va pas au-delà, il s'appelle lui-même un *rimeur de peu d'haleine :*

Mon domaine est un frais sentier,
Mes astres sont des étincelles.

Confiné modestement dans

Son enclos d'un arpent, tout peuplé d'arbres nains,

le poète émonde avec soin les branches parasites, et se complaît à tailler capricieusement, à arrondir en corbeilles, à courber de cent façons les flexibles tiges de ses arbustes. Le voilà qui varie son rhythme, découpe ses stances, rajeunit le gracieux vers de dix pieds ou brise habilement l'alexandrin; sonnets et rondeaux, triolets et villanelles, les dizains musqués de la régence et les cadences savantes de Ronsard, tout cela est repris par lui et renouvelé curieusement. On s'en aperçoit vite, M. Desplaces a le sincère respect de l'art, et il ne permet à sa muse d'aller loin de lui que quand il a lissé toutes les tresses de ses cheveux, et coquettement drapé tous les plis de sa tunique.

L'auteur de *la Couronne d'Ophélie* ne mérite, sous ce rapport, que des éloges; mais la question est de savoir si la matière ainsi travaillée valait toujours une pareille peine. Je crains que le burin d'un Cellini puisse seul donner un prix égal à l'airain et à l'or. M. Desplaces conviendra que les canevas choisis par lui sont quelquefois d'une trame frêle et presque imperceptible. C'est là l'inconvénient de ces raffinemens d'artiste épris de la forme : l'homme

(1) Un vol. in-18, chez Masgana.

s'efface sous le poète, et on tombe alors dans les purs dessins d'atelier, dans ces fantaisies de convention dont le secret mérite et la difficulté d'exécution, si réels qu'ils soient, échappent au commun des lecteurs. Or l'écrivain, comme le peintre, ne compose pas que pour ses confrères : M. Auguste Desplaces s'est volontairement fait un public restreint. La soudaineté de l'émotion, l'inspiration vive, ce cri spontané auquel la foule reconnaît l'éternelle poésie, se trahissent trop rarement dans son recueil.

Égarée au bord du fleuve, la malheureuse amante d'Hamlet cueillait au hasard des herbes et des fleurs; puis sa main convulsive se faisait, de ce mélange de fenouil et de mousse, une couronne qu'elle mettait à son front. C'est ce touchant souvenir qu'a voulu consacrer M. Desplaces dans son livre; mais il me semble que sa *Couronne d'Ophélie* manque précisément de la variété que promet ce titre un peu romanesque. Ici, c'est la forme surtout qui est variée, quelquefois même jusqu'à être contournée; le fond, au contraire, est monotone. Ce n'est pas que l'essaim de ces abeilles aux ailes bigarrées ne coure tour à tour des corolles d'églantines aux touffes de roses; mais le travail de la ruche est perfide, il donne toujours le même miel. On pourrait noter pourtant plus d'une exception gracieuse; nous indiquerons entre autres l'*Hymne à la Jeunesse*, dans lequel l'auteur a célébré avec vivacité et fraîcheur cette déesse ailée qui, comme la Camille de Virgile, s'enfuit sans même courber les épis sous ses pas, et aussi *les Projets Déjoués*, esquisse un peu leste où je ne sais quelle fleur de mélancolie mêle son parfum aux joies de l'ivresse amoureuse. Ce sont là de charmans morceaux. Les vers peuvent continuer d'être pour M. Desplaces l'objet d'une culture discrète et sérieuse, la chimère aimée des loisirs; mais son talent tirerait certainement profit du sévère régime de la prose. La prose est une rude gymnastique; on n'a plus là l'énervante volupté de la rime, et c'est une épreuve à laquelle les vrais poètes peuvent seuls résister. Racine et Goethe en sont d'éclatans exemples.

Ce n'est pas en prose que sont écrits *les Nombres d'or* (1); mais on s'y tromperait. En le classant naguère dans les *poetæ minores*, nous avons été généreux pour M. Belmontet, qui n'a du poète que la rime. Il est vrai que M. Belmontet s'attribue une bien harmonieuse famille :

Tout rossignol me semble un frère;

on va s'en convaincre, cette consanguinité est au moins douteuse.

Nous avions les *vers dorés* de Pythagore; M. Belmontet, après le philosophe de Crotone, a voulu donner les siens. Chacun doit avoir son tour. D'ailleurs le relief du rhythme ayant évidemment manqué à La Rochefoucauld, il y avait lieu de ressaisir la gloire déchue du bonhomme Pibrac. Le modeste auteur des *Nombres d'or* a un but bien simple, celui de marquer la sagesse des nations à son empreinte. Voyons comment il y réussit.

(1) Un vol. in-18, chez Amyot, rue de la Paix.

C'est M. Belmontet qui a dit dans un de ses éloquens aphorismes rédigés en style qu'il appelle *lapidaire :*

La médiocrité n'a pas de longue haleine;

M. Belmontet oublie qu'il ne procède guère que par distiques et par quatrains. Ces quatrains ont une grace et une distinction qui rappellent les devises de bonbons et les rébus d'almanach. Ce sont, pour la plupart, des moralités dans le goût de celle-ci :

Garde ton cœur avec constance :
C'est là qu'est toute l'existence.

ou de celle-là :

Trop de bonheur, trop de malheur
Nous ôtent de notre valeur.

Plus loin se rencontre une observation oubliée par M. Droz dans son *Essai sur l'Art d'être heureux :*

Calme et n'avoir besoin de rien,
N'est-ce pas le suprême bien?

Et qu'on ne croie pas que je mutile et que j'isole ces charmans distiques; l'auteur les donne ainsi lui-même, séparés et à l'état d'apophtegmes. Le proverbial M. de Lapalisse en pourrait frémir de jalousie dans sa tombe. Quelquefois cependant M. Belmontet ne se contente pas d'enseigner au nom de l'expérience, il prophétise à la façon et dans le goût des *Centuries* de Nostradamus; c'est le droit des bardes :

Petit ambitieux
Sera grand vicieux.

Malheur donc à tout écolier qui rêve un prix du grand concours! c'est un signe précurseur de l'échafaud. Cette sentence ne figurerait pas mal dans une complainte de condamné; le style même n'y gâterait rien. — Après l'homme, la société; M. Belmontet ne manque pas de dire son mot sur la politique. Nous avons l'éloge de la démocratie, puis l'apologie des rois absolus :

Toujours le despotisme est la raison qui fonde.

La logique n'est jamais le côté brillant des poètes.

La première condition d'une maxime, c'est la clarté; mais comme M. Belmontet ne se comprend pas toujours lui-même, il lui serait assez difficile d'être toujours intelligible. Aussi se contente-t-il souvent d'une banalité indécise qu'il reproduit bientôt après sous forme de variante confuse : c'est la sentence à l'état rudimentaire; il ne manque qu'un professeur d'embryogénie pour l'expliquer. Ces simulacres d'idées s'agitent dans le vide sonore des mots. Ajoutez que, quand M. Belmontet n'est pas vulgaire jusqu'à la

trivialité ou pompeux jusqu'à l'emphase, il est faux; ce sont les tristes contorsions d'un esprit qui s'efforce en vain d'atteindre le suave ou le grandiose. Et, ce qu'il y a de pis, le style ne cesse pas d'être à la hauteur des réflexions. Avec son goût de métaphores gigantesques, M. Belmontet fait tour à tour du sceptre un *bâton de Dieu* et une *aiguille au cadran de l'histoire;* selon lui, le suicide est une *banqueroute de l'ame*, et l'argent est la *vermine des peuples déchus;* plus loin, il est question des *durillons du bonheur*, et l'Angleterre, le *peuple milord*, est qualifiée à merveille dans ce vers :

O Rome des calculs, conquérante des sous!

On n'a pas plus de grace et plus de délicatesse de diction. Quant aux habitudes grammaticales de M. Belmontet, elles sont connues : chez lui, un instinct impatient s'appelle *la nature qui veut être accomplie*, un progrès politique est un *effet à conquérir*, et un dédain commun se transforme en *mépris homogène*. C'est l'impuissance d'écrire après l'impuissance de penser.

Il est un progrès pourtant dont nous féliciterons l'auteur des *Nombres d'or;* son livre, cette fois, n'est plus suivi, comme l'étaient les précédens, des billets louangeurs et des accusés de réception mis à la petite poste par les gens polis. Peut-être M. Belmontet a-t-il compris que ces sortes de commentaires laudatifs pourraient avoir au besoin leur contre-partie piquante. Pour être complet, il faudrait donner les lettres adressées à la critique après les lettres reçues par le poète. Le ton en paraîtrait varié : il y aurait le style de la veille et le style du lendemain, celui où il est parlé de *gens sérieux* qui sont « la providence des réputations poétiques, » et celui où il n'est plus question que de *sbires* et de *bravi littéraires;* mais cela est bon pour le fatras des pièces justificatives.

Tel est, en somme, le bulletin de ces derniers mois. Pour quelques-uns, on l'a vu, les vers sont une distraction élégante, une sorte de dilettantisme raffiné d'esprit auquel ils s'appliquent avec grace; pour d'autres, c'est une vocation malheureuse et voisine du ridicule. Mais, en tout cela, où trouver le représentant poétique des générations nouvelles? où rencontrer le successeur, le frère puîné de ces maîtres à qui la France doit les *Méditations* et les *Feuilles d'Automne?* Sa venue pourtant serait opportune, car sans lui les plus jeunes risquent de s'attarder dans une école vieillie ou de s'égarer dans les caprices individuels. Certes, le jour où on pourra le saluer et le reconnaître sera une fête pour la pensée, car la poésie est un aliment nécessaire aux grands peuples. Elle exprime et rend à l'ame ce que l'ame a de plus élevé et de plus délicat.

CH. LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1845.

M. Guizot a repris son portefeuille. Ses amis disaient encore, il y a peu de jours, que le repos lui était nécessaire, et qu'il reprendrait les affaires après la session : c'était un langage convenu. On voulait faire de la rentrée de M. Guizot un coup de théâtre, un grand évènement. La tentative n'a pas réussi. L'opposition a vu reparaître M. le ministre des affaires étrangères sans ressentir une vive émotion, et l'enthousiasme des bancs ministériels a été raisonnable.

Il n'est personne, cependant, même parmi les adversaires de M. Guizot, qui ne rende hommage à son magnifique talent. Pour les hommes modérés de tous les partis, le jour où la tribune française perdrait M. Guizot serait un jour de deuil. Pourquoi donc cette rentrée, préparée si habilement et précédée de si vives inquiétudes, n'a-t-elle pas été une ovation? pourquoi tant de froideur, même chez des amis? Cet accueil ne doit-il pas démontrer à M. Guizot les torts de sa politique?

Au moment où M. Guizot reprenait les affaires, il était naturel que les questions extérieures fussent portées à la tribune, afin que le contact des opinions parlementaires vînt corriger la faiblesse et l'indécision habituelles du cabinet. Quand un ministère est faible, la force doit se trouver dans les chambres. Quand le pouvoir inspire peu de garanties, le devoir des chambres est de le surveiller sans cesse, de le harceler à la tribune, de le contraindre à s'expliquer sur tous les points, même sur les questions qui commencent. Cela peut avoir quelques inconvéniens diplomatiques; mais entre deux dangers il faut choisir le moindre. Où en serait la France aujourd'hui si le cabinet du 29 octobre avait toujours été libre de suivre ses inspirations? D'ailleurs, quand il le faut, une opposition éclairée sait prendre des ménagemens. Demandez aux ministres de l'Angleterre ce qu'ils pensent du langage de M. Billault?

Trouvent-ils que l'honorable député soit bien amer? M. Billault, cependant, dit tout ce qu'il veut dire, mais il le dit avec une dextérité rare, il se joue des difficultés avec une souplesse infinie. A chaque discours, le brillant orateur fait un nouveau progrès dans l'esprit de la chambre. Au centre même, bien des gens commencent à l'accepter, qui autrefois ne parlaient de lui qu'avec épouvante; leurs préventions s'effacent. Ils reconnaissent enfin que l'orateur de l'opposition, vif, chaleureux, entraînant, sait respecter le pouvoir en défendant la chambre, tandis que plus d'un homme d'état du 29 octobre n'a jamais su jusqu'à présent défendre ni l'un ni l'autre. Tout cela n'empêche pas les journaux ministériels de déclamer contre les violences de M. Billault. Ceux qui appellent M. Billault un orateur violent devraient relire les discours prononcés par M. Guizot en 1838 et 1839 : ils verraient lequel des deux a montré le plus de mesure dans l'opposition.

M. Billault a fait deux parts dans la politique du cabinet : d'un côté, les affaires que le parlement a dirigées en imposant sa volonté au ministère; de l'autre côté, celles que le cabinet a conduites lui-même, en dépit des avertissemens venus des chambres. Les premières ont été heureusement résolues. Ainsi, les conventions de 1831 et 1833 sont abrogées; le droit de visite est aboli. La négociation, au lieu d'aboutir à une faiblesse ou à une folie, comme le présageait M. Guizot, a réussi. Le ministère, poussé par les chambres, est parvenu à détruire son propre ouvrage. Quant aux affaires dans lesquelles le cabinet a maintenu son initiative, elles ont échoué. Taïti ne nous a donné que des humiliations et des dégoûts. Les agens de l'Angleterre y continuent en ce moment leurs intrigues contre la France. Pomaré tient notre ministère en échec, et le drapeau du protectorat flotte au milieu de complications nouvelles. Au Maroc, Abderrhaman repousse un traité ratifié par la France. En Belgique, en Suisse, l'intérêt de la France a été compromis. En Syrie, notre influence décline. Les Druses, protégés par l'Angleterre, ont le dessus contre les Maronites, que la France devrait protéger et que son gouvernement abandonne. Deux affaires graves commencent : celle du Texas et l'abdication de don Carlos. Dans la question du Texas, l'intérêt de la France est de garder la neutralité. L'Amérique est notre alliée naturelle; si nous l'abandonnons, si nous sacrifions l'intérêt américain à l'intérêt anglais, quel sera notre appui le jour où une lutte maritime éclatera entre la France et l'Angleterre? Cependant le cabinet français, au lieu de rester neutre dans la question du Texas, se rapproche visiblement de l'Angleterre. Par un malheureux hasard, l'affaire du Texas et celle du droit de visite ont été traitées simultanément, et l'on a eu des complaisances sur l'une, afin de rendre l'Angleterre plus accommodante sur l'autre. Ainsi va le ministère lorsqu'il est livré à lui seul. Quant à l'affaire d'Espagne, M. Billault se borne à demander que le cabinet suive une conduite décidée et nationale.

Qu'a répondu M. Guizot? Sur l'affaire du droit de visite, M. Guizot ne veut pas qu'on dise que la chambre a mené le cabinet; mais il avoue en

même temps que la chambre a exercé dans cette question une influence décisive : c'est tout ce qu'on lui demande. M. le ministre des affaires étrangères s'étonne d'ailleurs qu'on ne le félicite pas sur la promptitude du succès. L'opposition, dit-il, aurait-elle fait marcher les négociations plus vite? Si l'opposition, répond M. Billault, avait été au pouvoir, elle n'aurait pas signé le traité de 1841. La réplique est péremptoire.

Sur Taïti, autres subterfuges. Ne réveillons pas de vieux incidens, s'écrie M. Guizot. Cela est commode à dire; malheureusement, si le ministère oublie ces incidens, la France s'en souvient. Ne parlons pas du passé, parlons du présent, dit le ministre; les principales difficultés sont écartées; le protectorat français s'établit; que veut-on de plus? Mais c'est là justement ce que la France déplore. Ce protectorat que vous cherchez vainement à consolider à travers des conflits sanglans ou burlesques, cette entreprise téméraire que vous avez soutenue d'une main débile, on vous l'a dit cent fois, c'est la pire des combinaisons. C'est une source perpétuelle de difficultés et de périls. Eh bien! dit M. Guizot, s'il s'élève des difficultés nouvelles, nous les surmonterons comme nous avons fait pour les précédentes. Précieuse garantie pour la France! Préparons nous donc à de nouveaux désaveux et à de nouvelles indemnités. Voilà ce que M. Guizot nous promet sur Taïti. Pour le Maroc, il n'a pas jugé nécessaire d'en parler.

Il y a long-temps qu'on l'a dit, M. le ministre des affaires étrangères possède à un rare degré l'art de dissimuler de faibles argumens sous de grandes images. Il a les mains pleines de théories, qui cachent sous la gravité de la forme l'insuffisance du fond. M. Billault avait posé des questions bien simples, qu'il eût fallu débattre avec des raisonnemens nets et précis. Or, voyez les motifs que le ministre a invoqués. En Suisse, dit M. Billault, vous n'avez pas été bienveillant; vous avez pris un langage blessant; vous n'avez pas respecté l'indépendance d'un peuple ami. M. Guizot répond que le devoir du gouvernement français était de remonter le courage des conservateurs de la Suisse. Voilà pourquoi l'on a été dur et hautain vis-à-vis d'eux. S'il faut en croire M. Guizot, les hommes modérés, en Suisse, n'ont pas l'énergie, la consistance, des hommes modérés de la France; partout ailleurs qu'en France, la modération est timide; chez nous seulement, l'esprit conservateur a cette fermeté persévérante qui gagne les batailles politiques! Ne voilà-t-il pas un singulier argument de circonstance? Que diront les conservateurs de l'Europe et de la Suisse de se voir ainsi sacrifiés à un mouvement oratoire et au besoin de flatter la majorité? Et d'ailleurs, tout cela prouve-t-il que les susceptibilités de la Suisse n'ont pas été froissées? M. Guizot le nie. Il oublie donc la note qu'il a reçue lui-même du ministre de Suisse, et où la diète a protesté contre le langage de notre gouvernement? Il oublie qu'il s'est condamné lui-même en prenant plus tard vis-à-vis de la diète un ton plus radouci, qui convenait mieux aux sentimens de la France.

On demande à M. le ministre des affaires étrangères pourquoi les chré-

tiens de Syrie ne sont pas plus énergiquement protégés par la France. Le ministre répond que la France doit ménager les droits de la Porte ottomane. Est-ce bien là tout le secret de la politique du ministère? L'intérêt musulman est-il le seul qui neutralise les bonnes dispositions de M. Guizot à l'égard des populations chrétiennes du Liban? Si les Druses sont vainqueurs, si le bras de la France ne s'étend pas pour protéger la cause des Maronites, faut-il s'en prendre seulement à la nécessité où se trouve M. Guizot de maintenir, dans l'intérêt de la France, la dignité et la nationalité de la Porte ottomane?

Mais non; là où nous devrions agir, nous restons neutres, et quand la neutralité nous serait nécessaire, nous agissons, nous intervenons, à la suite d'un intérêt étranger qui nous domine et nous entraîne hors des limites naturelles de notre action. M. Guizot pose en principe, dans la question du Texas, le système de neutralité. Il faut, dit-il, laisser à la population texienne une liberté entière. « Si elle veut s'annexer aux États-Unis, qu'elle le fasse; si elle ne le veut pas, qu'elle reste libre de ne pas le faire. » Voilà des paroles sages et justes. Malheureusement on les dénature par l'application qu'on en fait. En même temps que l'on dit : La population texienne sera libre, on déclare qu'on pèsera sur elle par le poids de l'influence française, par l'expression publique de l'opinion de notre gouvernement, et la suite de cette déclaration ne se fait pas attendre. « Si le peuple texien veut conserver son indépendance, dit M. Guizot, non-seulement nous n'avons aucune raison de nous y opposer, mais je n'hésite pas à dire que la France doit approuver cette conduite et trouver que le Texas a raison. » Puis, ailleurs, M. Guizot ajoute : « L'intérêt de la France est que l'indépendance du Texas se maintienne. L'intérêt de la France, en Amérique, est que les états indépendans demeurent indépendans : nous avons besoin de l'équilibre des divers états. » Cela est clair. Le principe d'une intervention diplomatique est nettement posé. Qu'on nous parle maintenant de la neutralité du gouvernement français dans la question du Texas. Demandez aux États-Unis ce qu'ils pensent de cette neutralité.

Au sujet de l'Espagne, M. Guizot déclare que l'abdication de don Carlos ne changera rien à la politique du cabinet. Sur ce point, la conduite du gouvernement a été tracée par les discussions des chambres. Il ne pourrait changer de système sans encourir une grave responsabilité.

Ainsi donc, de nouveaux embarras et de nouveaux périls à Taïti, une négociation rompue dans le Maroc, la Suisse mécontente, la Belgique enlevée à notre influence commerciale, l'intérêt français mal défendu en Syrie, la question du Texas mal engagée, voilà le cortége des difficultés qui accompagnent la rentrée triomphante de M. Guizot. Pour adoucir les couleurs du tableau, nous avons, il est vrai, l'affaire du droit de visite, heureusement conclue, grace à l'intervention des chambres. M. Guizot trouve cette situation magnifique. Il s'indigne qu'on ose la rabaisser. Il écrase de son dédain cette opposition mesquine et tracassière qui va répétant sans cesse que la po-

litique de la France est affaiblie et humiliée! Détestable argument, dit-il, langage imprudent et insensé! Hélas! s'il nous en souvient, qui donc a le plus abusé de cet argument? Qui donc, le lendemain de l'amnistie, de Constantine, de Saint-Jean d'Ulloa, déplorait en pleine tribune l'abaissement et l'humiliation de la France? M. Guizot a peu de mémoire. Du reste, nous pensons, comme lui, qu'il est dangereux pour un pays de se mesurer sans cesse, de peser tous les jours sa valeur dans le monde. Il n'est pas bon qu'une nation exalte ainsi sa vanité. Mais d'où est venue chez nous cette disposition ombrageuse? Qui a fait naître la pensée des comparaisons, des rapprochemens? Le ministère du 29 octobre s'était formé le lendemain d'une crise qui imposait à la France une attitude réservée et indépendante : au lieu de prendre cette attitude, il a jeté la France dans les liens d'une alliance peu réfléchie; il n'a pas laissé au pays le temps d'oublier ses blessures; il l'a compromis dans des avances peu dignes, et il a multiplié imprudemment les occasions d'un contact que de fâcheux souvenirs rendaient encore douloureux. Ce contact devait nécessairement produire les inquiétudes et les froissemens que nous avons vus. M. Guizot n'a donc pas le droit de déplorer les susceptibilités nationales de la France; c'est lui qui les a exagérées en les excitant. Lorsqu'on irrite un pays, on ne lui dit pas d'être calme : c'est se montrer trop exigeant.

Au surplus, nous voulons bien reconnaître que la France n'est pas déconsidérée, abaissée. Tel n'est pas, quant à nous, le sujet des reproches que nous adressons au ministère. Grace à Dieu, nous savons bien que l'honneur de la France n'est pas dans les mains de M. le ministre des affaires étrangères et de ses collègues. Le fardeau serait un peu lourd pour eux. Si notre gouvernement a essuyé des humiliations à Taïti, si notre gloire du Maroc a été peu féconde, si le langage de notre diplomatie n'est pas toujours d'une fermeté et d'une dignité suffisantes, si nos ministres sont rarement inspirés de ces sentimens qui font les grandes choses et électrisent les nations, si la médiocrité leur plaît, comme étant le bonheur du sage et la perfection de l'existence ministérielle, cette situation, après tout, n'est pas une honte pour la France. Il faut espérer que notre honneur n'en mourra pas. On dira de nous, en Europe, que nous avons des chambres patientes et résignées; on s'étonnera de cette tolérance inusitée dont jouit depuis bientôt six ans le plus heureux, sinon le plus glorieux des cabinets, et voilà tout. Quant à établir une solidarité complète entre cette situation et les sentimens de la France, on ne le fera pas. Assurément, personne n'ignore en Europe que la politique du ministère n'est pas celle du pays. La politique de la France est connue; on ne peut la confondre avec celle du ministère. De temps en temps, cette politique se montre et prend sa place, comme pour empêcher que nous ne descendions trop bas; témoin l'affaire du droit de visite, dont la direction est venue des chambres, et qui semble une consolation donnée au pays dans les épreuves que lui envoie la politique ministérielle. Par tous ces motifs, M. Guizot peut donc nous dire avec raison que le nom de la France n'est pas déconsidéré dans le monde. Nous

sommes heureux d'ailleurs qu'il ait pris là-dessus le soin de nous rassurer : il en sentait peut-être la nécessité; mais nous aurions voulu aussi que M. Guizot s'expliquât sur un autre point beaucoup plus grave à nos yeux. Le reproche que l'opposition modérée adresse au gouvernement n'est pas tant d'abaisser la France que de s'abaisser lui-même. Ce qui afflige, ce qui effraie les amis de la monarchie représentative, les partisans d'une autorité forte unie à une liberté sage, c'est de voir une administration supportée plutôt que soutenue par les chambres, vivant sans majorité réelle, subissant le joug avec insouciance; toujours prompte à abandonner ses convictions dès qu'il y aurait quelque courage à les défendre, et toujours résignée à obéir aux volontés parlementaires dès qu'elles se montrent. Nous disons que ce spectacle est un danger pour le pays; nous disons que ce singulier contrat par lequel un ministère obtient des chambres qu'elles lui laissent la vie à la condition de leur donner le pouvoir est un essai funeste dans notre gouvernement; nous disons qu'il peut en résulter pour la puissance exécutive des habitudes d'obéissance, et pour les chambres des habitudes de volonté qui seraient capables à la longue d'ébranler la base de nos institutions. L'alliance du pouvoir et de la liberté date d'hier; la part de la liberté est grande : s'il y a des abus à craindre, c'est de son côté. Personne ne respecte plus que nous l'indépendance des chambres; mais nous voulons en face des chambres un pouvoir également libre dans sa sphère, ayant des opinions qui lui soient propres, des principes arrêtés, un but distinct, donnant l'impulsion et ne la recevant que dans une juste mesure, dirigeant la majorité, et non pas dirigé par elle, car autrement il n'y a plus de pouvoir responsable, et le gouvernement représentatif n'existe pas. Nous aurions désiré que M. le ministre des affaires étrangères, puisqu'il était en veine d'explications, voulût bien nous dire ce qu'il pense de la situation actuelle du pouvoir en France. De toutes ses théories, ce serait celle au sujet de laquelle nous aurions le plus besoin aujourd'hui d'être édifiés.

Quelques paroles de M. Saint-Marc Girardin sur l'état des relations entre la Grèce et la Porte ottomane ont appelé l'attention de la chambre sur une question qui intéresse l'indépendance hellénique. Il s'agit pour la France de déjouer de coupables manœuvres dirigées contre une nation amie. M. Guizot promet de prendre sous sa défense la conduite et les intentions du gouvernement grec; c'est un engagement qu'il faut noter. Deux ou trois interpellations peu importantes ont encore été adressées à M. Guizot, qui a pris tout au plus la peine de répondre; après quoi, le budget des affaires étrangères étant voté, le ministre a pris congé de la chambre, et ses amis, par crainte pour sa santé, l'ont conjuré de n'y reparaître qu'à la session prochaine. Nous serions bien surpris cependant si M. Guizot ne revenait pas, dans peu de jours, défendre le crédit demandé pour l'exécution du nouveau traité substitué au droit de visite.

Bien des commentaires ont déjà eu lieu sur ce traité. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que la presse ministérielle l'a admiré sans le lire ou le comprendre. Il a fallu que le *Moniteur* repoussât de dangereuses apologies, qui

déjà inquitaient les esprits. La presse ministérielle ne croyait pas que le droit de visite fût aboli, et néanmoins le traité du 29 mai lui paraissait le chef-d'œuvre de notre diplomatie. Heureuse confiance! comme le ministère doit s'applaudir d'inspirer autour de lui une foi si vive, et quelle gloire pour lui de se montrer plus national que ses journaux!

On connaît les stipulations principales du traité. La France et l'Angleterre établiront sur la côte occidentale de l'Afrique une force navale composée, pour chacune d'elles, de vingt-six bâtimens pour le moins. Les deux escadres agiront de concert pour la suppression de la traite, soit par des moyens de coërcition ou de surveillance, soit par des négociations avec les chefs indigènes. Lorsque l'emploi de la force sera nécessaire, il faudra, pour agir, le consentement des deux parties contractantes. L'exercice du droit de visite cessera de part et d'autre dans les trois mois qui suivront la mise à exécution du traité. Les deux nations s'engagent à interdire tout trafic d'esclaves dans leurs colonies. Les articles 8 et 10 méritent une attention particulière. L'article 8 établit en principe le droit réciproque de vérifier la nationalité du pavillon. L'article 10 fixe la durée de la convention à dix ans. Les conventions antérieures seront suspendues; elles pourront être reprises ou modifiées dans le cours de la cinquième année, avec le consentement des deux parties. Au bout de dix ans, si les traités de 1831 et 1833 n'ont pas été remis en vigueur, ils seront considérés comme abrogés.

On voit, par cette simple analyse, que l'abrogation réelle des traités de 1831 et 1833 ne peut être mise en doute par personne. La presse ministérielle eût pu dispenser M. le duc de Broglie de lui donner, par la voie du *Moniteur,* des explications officielles sur ce point. En effet, d'après l'article 10, les conventions de 1831 et 1833 ne pourront être rétablies, au bout de cinq ans, que par le consentement commun des deux gouvernemens, et au bout de dix ans, si ce concert n'a pas eu lieu, elles seront définitivement abrogées. Or, comme on ne peut supposer que la France consentira au rétablissement du droit de visite, ce droit peut être regardé, dès à présent, comme aboli. Du reste, il ne faut pas exagérer ici la concession de l'Angleterre. Dans les anciens traités, le renouvellement périodique des mandats contenait le principe d'une révocation facultative. On nous accorde aujourd'hui, d'une manière formelle, ce que nous aurions pu réclamer autrefois par suite d'une interprétation légitime. Telle est la concession qu'on nous a faite.

L'article 8 est la question délicate du traité. On ne saurait disconvenir que la faculté donnée à un navire de guerre de héler le bâtiment d'une autre nation, de l'interroger sur sa nationalité, d'arrêter sa marche dans certains cas, d'examiner ses papiers de bord, soit un droit exorbitant que la nécessité seule peut justifier. Il n'est pas moins évident que l'exercice d'un pareil droit exige de fortes garanties et peut donner lieu à des difficultés qu'il faut prévenir par les instructions les plus précises. Examinons donc l'article 8 et les instructions qui l'accompagnent.

Que dit l'article 8? Il pose en principe que le pavillon n'est que le signe

apparent de la nationalité, que ce signe ne peut être dans tous les cas une présomption suffisante de la nationalité du navire qui le porte; qu'enfin, dans certains cas, la nationalité d'un navire peut être vérifiée. Autrement, l'emploi frauduleux du pavillon couvrirait tous les abus. Un pirate, un négrier échapperait aux poursuites des vaisseaux de l'Angleterre en arborant le pavillon français, et aux poursuites des vaisseaux de la France en arborant le pavillon britannique.

Afin de prévenir toute difficulté dans l'application de l'article 8, il a été convenu que l'on adresserait aux commandans de chaque escadre des instructions fondées sur le principe du droit des gens et sur la pratique constante des nations maritimes.

Ces instructions ont été publiées. On y retrouve d'abord la confirmation expresse du principe que nous venons de voir. Ainsi, il est déclaré au nom des deux pays que le pavillon de l'Angleterre ou de la France ne peut assurer aucun privilége à ceux qui n'ont pas le droit de l'arborer.

L'instruction française établit, d'après la loi et les principes, le droit de vérifier la nationalité des bâtimens suspects. En cas de soupçon de piraterie, le droit des gens autorise tout vaisseau de guerre à arrêter préalablement le navire suspect, quel que soit son pavillon. Or, d'après l'instruction, quels sont les actes de piraterie? Ce ne sont pas seulement les actes de déprédation et de brigandage; aux termes de la loi du 12 avril 1825, ceux qui naviguent sans papiers de bord ou avec des papiers irréguliers sont qualifiés pirates. L'instruction va plus loin; contrairement à la loi de 1825, elle assimile aux actes de piraterie le seul fait d'usurper un pavillon. Elle veut par-là étendre à la répression de la traite un principe jusqu'ici exclusivement appliqué à la répression de la piraterie.

Or donc, toutes les fois qu'un navire sera signalé à l'une ou à l'autre escadre comme suspect de piraterie ou d'actes considérés comme tels, on sera autorisé à l'arrêter, et à vérifier si les soupçons sont fondés. Telle est la règle établie par les instructions.

Comme garanties et comme limites posées à l'exercice de ce droit de vérification réciproque, les instructions recommandent aux officiers des deux escadres la plus grande circonspection. On ne devra entreprendre la vérification de la nationalité d'un navire que sur des soupçons réels et graves. On ne devra procéder à cette vérification qu'avec les plus grands ménagemens. Tout acte répréhensible pourrait donner lieu à une indemnité.

Après ces détails, que nous avons dû donner, il nous sera facile d'apprécier en peu de mots quelques-unes des opinions déjà exprimées au sujet de l'article 8.

On a dit que la vérification des navires suspects n'était pas érigée en droit. Nous trouvons au contraire que le droit résulte de l'article même et des instructions. Le principe de la vérification est posé. Seulement, l'application du principe est limitée. Si la vérification est abusive, il y aura lieu à indemnité. Si elle est régulière, l'indemnité n'aura pas lieu, encore même qu'il y ait eu

erreur dans l'exercice du droit, pourvu toutefois que cette erreur soit excusable. Cela résulte des instructions.

On a dit, et c'est le *Moniteur* lui-même, que le droit de vérification n'était pas un droit nouveau, qu'il était conforme au droit des gens, aux précédens de notre législation, aux documens officiels du gouvernement des États-Unis. Sans doute ces assertions seront prouvées à la tribune; quant à présent, on n'en a pas complètement démontré l'exactitude. Ainsi, la dérogation à la loi de 1825 n'est-elle pas un fait nouveau dans notre législation maritime? Si le droit de vérification est conforme au droit des gens, n'est-ce pas seulement en ce qui touche le soupçon de piraterie? En assimilant la traite à la piraterie pour la soumettre aux mêmes mesures de surveillance, n'a-t-on pas établi un droit nouveau? dira-t-on qu'on a suivi l'exemple des États-Unis? Voyez le traité de 1842. Les États-Unis, il est vrai, ne réclament pas l'immunité absolue de leur pavillon. Ils ne veulent pas que ce pavillon soit livré à l'infamie et au déshonneur en couvrant des opérations criminelles; mais, dans les instructions qui ont suivi le traité du 9 août 1842, ils ont établi à cet égard des règles différentes des nôtres. S'ils admettent que la nationalité d'un navire américain puisse être vérifiée par un navire étranger, c'est seulement en cas de soupçon de piraterie; le cas de traite est formellement exclu. Bien plus, tout en reconnaissant que les croiseurs des autres nations peuvent, dans certains cas, vérifier la nationalité du pavillon américain, les États-Unis déclarent que ce privilége ne saurait être considéré comme un droit. Celui, disent-ils, qui abordera un vaisseau couvert par le pavillon américain encourra toute la responsabilité de cet acte; si le navire abordé est réellement américain, la partie lésée demandera réparation. Ainsi, pour les États-Unis, la visite seule peut constituer le dommage. Nous, au contraire, dans les instructions du traité du 29 mai, on nous fait dire : Vous pouvez vérifier l'authenticité du pavillon, vous en avez le droit; cependant, usez de ce droit avec discrétion, car vous seriez responsable de l'abus. N'y a-t-il pas ici, entre le traité américain et le nôtre, des différences que la note du *Moniteur* n'a pas encore expliquées? Nous exprimons nos doutes, et nous espérons que la tribune les éclaircira.

Une chose toutefois nous paraît résulter dès à présent de la convention du 29 mai et des commentaires qui l'ont suivie : c'est que l'exécution des règles qu'elle prescrit ne sera pas facile. On peut voir dans la rédaction compliquée des documens officiels combien les difficultés pratiques ont préoccupé l'esprit des négociateurs. L'exécution sincère et efficace de la convention du 29 mai suppose une amitié étroite entre les deux pays, dont les forces navales vont se trouver ainsi associées, confondues dans une entreprise commune. Puisse ce contact resserrer les deux peuples, et ne jamais être la cause de collisions nouvelles!

Nous ne savons si le traité du 29 mai et les crédits demandés par M. le ministre de la marine pour la formation de l'escadre amèneront un long débat devant la chambre des députés. Si nous en jugeons par ce qui se

passe aujourd'hui, la discussion sera courte. Depuis quelques jours, la chambre, après avoir voté la loi des colonies et plusieurs chemins de fer, s'est mise à expédier le budget. Les chapitres, discutés et votés, disparaissent avec une rapidité prodigieuse. Cependant jamais le rapport de la commission des dépenses n'a été si volumineux, jamais M. Bignon n'a été si prolixe; mais la chambre a hâte de partir : sa patience est à bout. Elle a mené depuis six mois une existence si laborieuse! le ministère lui a donné tant de fatigues! elle a fait tant de propositions, elle a usé si souvent de son initiative! Aujourd'hui, elle est lasse de gouverner. Aussi, comme on passe précipitamment sur les mille questions que soulève la discussion du budget, questions souvent intéressantes, souvent sérieuses, et toujours si peu connues! Pour fixer l'attention, il faudrait que des orateurs précis, lumineux, prissent plus souvent la parole. Seul, M. Vivien a donné à cet égard un utile exemple, et a pris une part brillante à la discussion du budget de l'intérieur. Sans M. Vivien, le budget de l'intérieur aurait été à peine discuté, et M. Duchâtel aurait eu le chagrin de remporter une victoire sans combat, tandis qu'au contraire, stimulé par les attaques de son spirituel adversaire, M. le ministre de l'intérieur a été vif, animé, souvent heureux dans ses répliques. On voyait bien, ce jour-là, que M. Duchâtel n'avait plus sur les bras l'intérim des affaires étrangères.

A propos du budget ou des crédits supplémentaires, on peut parler de tout. Aussi les affaires religieuses sont-elles revenues sur le tapis pendant cette quinzaine. Il en a été question dans les deux chambres. Nous annoncerons avec plaisir que le ministère, fortifié sans doute par les interpellations si mesurées et si habiles de M. Thiers, paraît prendre vis-à-vis des jésuites et du clergé une attitude plus ferme. M. le garde-des-sceaux commence à déclarer d'une manière assez nette qu'il exécutera les lois et qu'il soutiendra l'autorité de l'état. M. de Montalembert ne l'intimide plus. Il ose répondre au fils des croisés et lui dire assez énergiquement et assez spirituellement son fait dans l'occasion. C'est une métamorphose que nous n'avions pas espérée. En même temps le bruit court que M. le ministre des affaires étrangères a pris la résolution de terminer la question des jésuites dans un assez bref délai. Nous l'applaudirons s'il réussit; mais il nous permettra bien d'adresser quelques remerciemens à M. Cousin, à M. Thiers et à M. Dupin.

En Espagne, l'opinion publique est tout-à-fait revenue ou peu s'en faut, de l'émotion qu'y avaient excitée les derniers évènemens. L'*appendice* au concordat du mois d'avril, maintenant toutes les exigences du pape, le gouvernement de Madrid a sur-le-champ ordonné à son représentant d'avoir à signifier au saint-siége qu'il n'acceptait pas plus l'*appendice* que le concordat. Par une détermination si énergique et si franche, le cabinet Narvaez a regagné dans la Péninsule toutes les sympathies que lui avait enlevées l'issue malheureuse des premières négociations. Si nous sommes bien informés, l'atti-

tude qu'il vient de prendre avancera les choses à Rome beaucoup plus que ne l'a pu faire jusqu'ici ce système de concessions qu'on avait d'abord adopté vis-à-vis de la cour apostolique.

Nos prévisions au sujet de l'impression que devaient produire à Madrid l'abdication de don Carlos et le manifeste de son fils se sont de tout point confirmées. Non, les modérés ne pouvaient pas vouloir, et en effet ils ne veulent pas de transaction avec les carlistes. Nous ne reviendrons point sur les raisons qui, en tout état de cause, doivent prévenir jusqu'à la pensée de ce rapprochement. Qu'il nous suffise aujourd'hui de constater les dispositions bien arrêtées où se trouvent à l'égard du fils de don Carlos tous les hommes considérables du parti dominant. Ce parti se divise en trois catégories bien distinctes, qui, au fond, ne diffèrent point d'avis, nous le croyons, sur les périls auxquels le mariage de la reine avec le prince Charles-Louis exposerait immédiatement la monarchie constitutionnelle. La première de ces catégories, dont l'appui est la principale force du cabinet Narvaez, la seconde qui fait à ce cabinet une opposition à peu près systématique, se sont déjà hautement et nettement prononcées. L'une et l'autre ont déclaré qu'un tel acte entraînerait inévitablement la ruine de toutes les institutions libérales. L'une et l'autre ont pour représentans dans la presse l'*Heraldo* et le *Tiempo*, c'est-à-dire les plus actifs, les plus influens orateurs du congrès, d'un côté MM. Olivan, Castro y Orozco, Sartorius, Egaña et tous leurs amis; de l'autre, MM. Isturiz, Pacheco et la fraction peu nombreuse à la vérité, mais réellement puissante par le talent et la valeur personnelle de chacun de ses membres, qui depuis un an bientôt combat la politique du cabinet Narvaez. Au reste, ce ne sont pas les divisions du parti modéré qui doivent en ce moment nous occuper. Ce qui importe, c'est que ce parti tout entier soit uni contre les carlistes, contre des adversaires irréconciliables, avec qui on ne peut traiter sans se diminuer, sans se perdre. Or, il est impossible que, sur ce point, le moindre doute puisse encore subsister.

Nous ne parlons pas de la fraction absolutiste qu'à notre avis on suppose un peu trop gratuitement favorable à la restauration déguisée des choses et des hommes vaincus sur tant de champs de bataille. En réalité, si MM. de Meer et de Viluma se prononçaient en faveur du nouveau prétendant, nous ne pensons pas qu'on en dût concevoir de très vives inquiétudes. MM. de Meer et de Viluma, dont on s'exagère d'ailleurs l'importance, n'ont de force que par le parti modéré, auquel les lient en définitive dix ans de luttes et de sacrifices. Tant qu'il demeurera dans ce parti, M. le baron de Meer sera cet intrépide et brillant champion de la reine constitutionnelle qui a terrassé la faction carliste en Catalogne. Qu'il passe lui-même à cette faction, et c'en est fait de ce passé glorieux: M. le baron de Meer ne sera plus qu'un transfuge; autant aurait valu pour lui qu'une telle désertion s'accomplît à l'époque où ses bataillons poursuivaient dans les montagnes les bandes des Segarra ou des Urbistondo. En résumé, c'est un heureux évènement pour les modérés

que cette abdication de don Carlos, dont l'Europe vient de s'émouvoir, car il est bien démontré maintenant que dans ce parti il n'est pas un seul homme considérable qui ne soit décidé à combattre la contre-révolution. C'est un heureux évènement pour chacun des membres du cabinet Narvaez, dont le dévouement à la monarchie constitutionnelle ne peut plus aujourd'hui être mis sérieusement en question.

— Une foule nombreuse, où l'on distinguait les hommes politiques les plus considérables, se pressait vendredi 13 juin dans les salons de l'hôtel Molé, si éclatant cet hiver et aujourd'hui revêtu d'un deuil funèbre; on venait assister au convoi de Mme la comtesse Molé et rendre les derniers devoirs à une personne universellement regrettée. Mme la comtesse Molé, qu'on voyait dans le monde il y a un mois encore, a été enlevée par une maladie qui ne pardonne pas, mais qui d'ordinaire affecte une marche moins soudaine. Elle était une de ces personnes dont on peut dire, en résumant leur vie, qu'elles ont passé en faisant le bien. D'un esprit très cultivé et orné de connaissances, elle ne l'appliquait qu'aux choses du dedans; on l'aurait vue tout entière partagée, depuis des années, entre l'éducation de sa petite-fille, Mlle de Champlâtreux, et les soins qu'elle rendait à sa propre mère, Mme de La Briche, morte l'année dernière seulement : chaque matinée était consacrée à ce double devoir. Ame pieuse et pure, elle a été douce envers la mort elle-même, et l'a vue venir avec une résignation presque sereine qui se puisait dans une foi profonde. Centre et lien d'une famille nombreuse, elle emporte avec elle une grande part du foyer domestique. Les belles habitations de Champlâtreux et du Marais, où l'on se rassemblait les étés autour d'elle, sont veuves désormais; la place qu'elle tenait dans la vie d'un grand nombre, et que dérobait sa modestie, va être bien apparente aujourd'hui qu'elle n'est plus; le vide qu'elle laisse est immense.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Lorsqu'à l'instigation de M. Arago, l'Académie des Sciences se décida, il y a peu d'années, à publier chaque semaine le compte rendu de ses séances, on dut penser que cette publication officielle, dirigée par les secrétaires perpétuels, offrant la substance des communications faites à l'Académie, rendrait inutiles les diverses relations scientifiques qui paraissaient régulièrement dans les feuilles périodiques. C'est là le motif qui porta peu à peu la *Revue* à cesser de rendre compte à ses lecteurs des séances d'un corps qui rédigeait lui-même le bulletin de ses travaux. Cependant, malgré l'extension donnée sans cesse à ce bulletin, on a vu, dans les derniers temps, non sans quelque

surprise, le public chercher de préférence les informations scientifiques dans les journaux quotidiens, et négliger ces *comptes rendus* authentiques qui semblaient d'abord devoir exclure toute concurrence. Bien plus, depuis quelques semaines, il s'est manifesté des symptômes graves qui prouvent que non-seulement ces *comptes rendus* sont délaissés par la généralité des lecteurs, mais que même les membres de l'Académie préfèrent d'autres organes de la presse à leur propre journal, lorsqu'ils veulent s'adresser au public. Aussi, sans parler de la *Démocratie pacifique*, dont on a récemment annoncé que M. Arago et d'autres membres de l'Académie étaient les principaux rédacteurs, et dans laquelle, certes, on ne rend compte des séances de l'Académie des Sciences que d'après leur inspiration, nous avons lu dans *le Constitutionnel* une espèce de manifeste qu'on attribue à un des membres les plus illustres de l'Institut, et dans lequel il est dit que désormais ce seront des membres de l'Académie qui dirigeront les communications scientifiques que ce journal promet de faire régulièrement au public. Au même instant, le *Journal des Débats*, profitant de l'absence d'un de ses rédacteurs habituels, à l'éloignement duquel on prétend que M. Arago n'a pas été étranger, confiait à un membre de l'Académie des Sciences la rédaction d'une revue qui paraît devoir embrasser les sciences dans leur généralité. On doit être assuré que ce mouvement ne s'arrêtera pas là. Puisque quelques membres de l'Académie ont cru devoir prendre position dans la presse, leur exemple sera suivi, et l'on verra successivement les académiciens les plus actifs communiquer directement leurs idées au public sans que personne puisse trouver à y redire, pas même M. Arago, qui a long-temps rendu compte, dans les *Annales de physique et de chimie*, des séances de l'Académie des Sciences, et qui ne craignait même pas de relater dans ces *Annales* ce qui s'était passé dans les comités secrets.

Nous l'avons dit : ces symptômes sont graves. Ils montrent d'un côté qu'en introduisant le public et les journaux à l'Académie, M. Arago, auquel on doit cette innovation contraire au règlement, s'était flatté vainement de conserver toujours le monopole de ces journaux, qu'il sut diriger si souvent contre ses adversaires. D'autre part, ils indiquent que ces *comptes rendus*, pour lesquels l'Académie fait tant de sacrifices, ne répondent nullement aux véritables besoins de la science. Au commencement, ces comptes rendus ne devaient être qu'un essai. D'après les promesses de M. Arago, ils ne coûteraient rien à l'Académie, et il fut même annoncé qu'un éditeur se chargerait volontiers de cette entreprise à ses risques et périls. Se fiant à ces belles paroles, l'Académie adopta provisoirement cette proposition; mais, malgré de vives réclamations, ce provisoire n'a jamais été régularisé, et l'on a marché toujours en avant sans que jamais un règlement, promis à plusieurs reprises, vînt définir nettement le but et les bornes de ces *comptes rendus*. Autrefois l'Académie publiait régulièrement les travaux de ses membres; elle faisait paraître dans des volumes à part les mémoires rédigés par des étrangers, et jugés dignes,

sur le rapport d'une commission, d'être donnés au public. Actuellement, chaque semaine il paraît un gros cahier in-4°, d'environ une centaine de pages, dans lequel on insère, sans choix et sans critique, les pièces adressées à l'Académie. Parfois des travaux d'un grand mérite y sont à peine indiqués par leur titre, tandis que des écrits indignes de l'attention des savans y sont imprimés en entier ou longuement analysés. Cette publication précoce d'ouvrages renvoyés souvent à l'examen d'une commission est absolument contraire aux précédens de l'Académie, qui a toujours évité, avec raison, de se prononcer sur des écrits déjà soumis au jugement du public.

On conçoit d'ailleurs qu'une telle publicité accordée gratuitement à toutes les pièces de la correspondance adressée à l'Académie est un appel à l'industrie qui cherche partout des annonces. C'est surtout à ce mélange de bon, de médiocre et de mauvais, à cette invasion de l'industrie dans les sciences, qu'il faut attribuer la résolution prise par quelques savans d'adopter un autre mode de communication avec le public. Comment en serait-il autrement lorsque M. Arago absorbe à lui seul les trois quarts des séances, pour rendre compte des pièces de la correspondance et pour se jeter à cette occasion en d'interminables digressions, tandis que les membres de l'Académie, même quand ils remplissent un devoir en lisant quelque rapport sur des ouvrages qu'on les a chargés d'examiner, sont parfois interrompus par lui, impatient de se mettre en scène au profit des étrangers et souvent à son propre profit. A cet égard, la dernière séance de l'Académie a offert le spectacle le plus étrange. Tous les membres avaient été convoqués à domicile pour la présentation des candidats à une place de correspondant dans la section de mécanique. Cette présentation devait avoir lieu en comité secret. Malheureusement, le neveu de l'empereur Napoléon, qui est actuellement à Paris, assistait à cette réunion, et M. Arago n'a pu résister à l'envie de faire au prince les honneurs de la séance. A défaut de la harangue officielle, M. Arago a cru devoir saisir une occasion telle quelle de présenter au fils de l'ex-roi de Westphalie un exposé de certaines expériences que le savant secrétaire perpétuel a faites il y a plus de vingt ans. Nous ignorons si le rejeton de la famille impériale est fort versé dans la physique, mais il est permis de croire que M. Arago aurait mieux fait les honneurs de l'Académie, s'il avait pu rendre compte de travaux moins anciens. C'est là, du moins, ce que nous avons entendu affirmer par plusieurs académiciens. Quoi qu'il en soit, malgré les réclamations de MM. Cauchy et Dupin, membres de la section de mécanique, cet épisode, suivi de plusieurs autres, s'est tellement prolongé, que le comité secret n'a pu avoir lieu, et qu'il a été renvoyé au jour où un auditoire moins illustre permettrait à M. Arago d'être plus bref. Par une singularité piquante, ces belles improvisations dont on gratifie l'auditoire ne paraissent presque jamais dans les *comptes rendus*, qui n'ont pas même le mérite de reproduire tout ce qui s'est passé à la séance. Ainsi, lorsque dernièrement, une discussion intéressante a eu lieu à l'Académie à propos de l'astronomie des Arabes,

les lecteurs n'ont rien trouvé dans le journal officiel des objections que MM. Arago et Mathieu opposaient aux argumens de M. Biot. Cela prouve qu'on dit parfois des choses qu'on ne voudrait pas imprimer : *Verba volant, scripta manent.*

Ces *comptes rendus* si inoffensifs, qui ne devaient rien coûter, sont un gouffre qui menace d'engloutir toutes les ressources de l'Académie. Non-seulement les moyens ordinaires n'y suffisent plus, mais outre l'emploi d'une allocation considérable qu'à son précédent ministère M. de Salvandy avait obtenue pour les publications de l'Académie, on a dû appliquer à cet usage les fonds légués par M. de Monthyon, et il est arrivé que, contrairement à la volonté du donateur et au vœu des commissions, les prix accordés à divers savans ont été réduits, parce que l'argent avait été dépensé pour les *comptes rendus*. Il va sans dire que les *Mémoires* de l'Académie ne voient le jour actuellement qu'à de rares intervalles, et que cette belle collection, qui fait tant d'honneur à la France, et dans laquelle ne paraissaient que des travaux dus à de longues méditations, se trouve en partie sacrifiée à un recueil périodique où tout se fait à la hâte, et qui pourrait avoir pour les sciences la même influence pernicieuse qu'a eue pour la littérature le roman-feuilleton. Si l'Académie ne veut pas s'exposer aux plus sérieuses conséquences, il faut qu'elle s'arrête sur la pente où on l'entraîne. Les sociétés savantes les plus célèbres de l'Europe publient un bulletin de leurs travaux, mais ce bulletin, concis et peu étendu, sert aux besoins de la science, et n'offre aucun des inconvéniens attachés aux *comptes rendus* de l'Académie des Sciences de Paris. Une autre classe de l'Institut, l'Académie des Sciences morales et politiques, fait paraître aussi le compte rendu de ses séances; mais, grace à l'heureuse direction que donne à cette publication M. Mignet, ce bulletin, si nous sommes bien informés, ne coûte rien à l'Académie. Dans l'état actuel des choses, avec l'extension donnée aux applications des sciences à l'industrie, pour critiquer sévèrement un recueil périodique rédigé par les secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences de Paris, il suffit de dire que ce recueil coûte énormément et ne rapporte presque rien.

Après ce qui précède, chacun comprendra pourquoi la *Revue* va désormais recommencer périodiquement les communications scientifiques qu'elle adressait autrefois à ses lecteurs.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU DIXIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

UNE CHASSE AUX NÈGRES-MARRONS, par M. THÉODORE PAVIE. 5

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉGYPTE ANCIENNE. — De la Civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre, par M. LETRONNE. 31

LES DEUX WALPOLE (*Nouveaux Mémoires d'Horace Walpole sur le règne de George III*), par M. PHILARÈTE CHASLES. 59

DE LA SUPPRESSION DE LA TRAITE. — I. — État de la Traite avant et depuis le Droit de Visite, par M. ALFRED DE CLARIGNY. 96

ÉCONOMIE FINANCIÈRE. — De la Conversion de la rente, par M. CHARLES COQUELIN. 132

DU MOUVEMENT DES RACES HUMAINES (Cours de M. Serres au Jardin des Plantes), par M. A. ESQUIROS. 152

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 187

ESSAIS D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — II. — William Pitt, première partie, par M. LOUIS DE VIEL-CASTEL. 197

MALTE, par M. ALEXIS DE VALON. 241

LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE. — Les Sermons de M. Lacordaire, par M. ALEXANDRE THOMAS. 265

STATISTIQUE MORALE ET FINANCIÈRE. — Le Budget de la ville de Paris, par M. A. COCHUT. 299

DE LA POÉSIE LYRIQUE EN ALLEMAGNE. — Frédéric Rückert, première partie, par M. HENRI BLAZE. 326

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 357

REVUE DRAMATIQUE ET LITTÉRAIRE. — *Virginie*, de M. Latour, par M. PAULIN LIMAYRAC. 374

Marthe la Folle, nouveau poème de Jasmin, par M. CHARLES LABITTE. . 381

ÉTUDES DIPLOMATIQUES SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — N° II. — La Perte de l'Inde sous Louis XV, par M. le comte ALEXIS DE SAINT-PRIEST. . . . 389

La marine militaire de la France en 1845, par M. le capitaine de corvette Jurien de la Gravière. 447
L'ombre d'Éric, première partie, par M. Paulin Limayrac. 478
Essais d'histoire parlementaire de la grande-Bretagne. — II. — William Pitt, seconde partie, par M. Louis de Viel-Castel. 529
Abélard, fragment, par M. Charles de Rémusat. 602
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 618

Historiens modernes de la France. — V. — M. Fauriel, première partie, par M. Sainte-Beuve. 629
Fermat, par M. G. Libri. 679
De la poésie lyrique en allemagne. — Frédéric Rückert, dernière partie, par M. Henri Blaze. 708
L'ombre d'Éric, dernière partie, par M. Paulin Limayrac. 744
Du rôle de la diplomatie européenne dans la question des frontières turco-grecques, par M. Cyprien Robert. 790
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 810

Poètes et romanciers contemporains. — Seconde phase. — II. — M. Victor Hugo (*le Rhin, lettres à un ami*), par M. Lerminier. . . . 821
Essais d'histoire parlementaire de la grande-Bretagne. — II. — William Pitt, troisième partie, par M. L. de Viel-Castel. 841
Historiens modernes de la France. — V. M. Fauriel, dernière partie, par M. Sainte-Beuve. 935
Mélanges scientifiques. — L'Académie des Sciences et ses travaux, par M. A. de Quatrefages. 973
De quelqes romans politiques publiés en angleterre. — *Sybil*, ou les Deux Nations. — *Anti-Coningsby*, ou la Jeune Angleterre dans son vieil âge, par M. Philarète Chasles. 1011
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1022
Lettre de chine. 1033

Des rapports actuels de la france avec l'angleterre et du rétablissement de l'alliance, par M. P. Duvergier de Hauranne. . 1037
Voyage archéologique a ninive. — I. — L'Architecture assyrienne, par M. Eugène Flandin. 1081
De la littérature politique en allemagne. — V. — Poésies de Charles Beck (*Gedichte von Carl Beck*), par M. Saint-René Taillandier. 1107
Essais d'histoire parlementaire de la grande-Bretagne. — II. — William Pitt, dernière partie, par M. Louis de Viel-Castel. 1145
La baie-des-trépassés, par M. A. Brizeux. 1193
Revue littéraire. — Poésies nouvelles, par M. Charles Labitte. . . . 1197
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1212
Revue scientifique. 1223

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8228